This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

HARVARD LAW LIBRARY
3 2044 059 488 437

Digitized by Google

Bd May 1914

HARVARD LAW LIBRARY

Received APR 8 1914

Digitized by Google

Netherlands

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CRIMINALITÉ ET CONDITIONS ÉCONOMIQUES.

Digitized by Google

Digitized by Google

CRIMINALITÉ ET CONDITIONS ÉCONOMIQUES

ACADEMISCH PROEFSCHRIFT TER VERKRIJGING VAN DEN GRAAD VAN DOCTOR IN DE RECHTSWETENSCHAP AAN DE UNIVERSITEIT VAN AMSTERDAM, OP GEZAG VAN DEN RECTOR MAGNIFICUS I. J. DE BUSSY, HOOGLEERAAR IN DE FACULTEIT DER GODGELEERDHEID, IN HET OPENBAAR TE VERDEDIGEN OP VRIJDAG 3 MAART 1905, DES NAMIDDAGS TE 4 URE, IN DE AULA DER UNIVERSITEIT DOOR WILLEM ADRIAAN BONGER, GEBOREN TE AMSTERDAM ● ● ● ● ●

SEDULO CURAVI, HUMANAS ACTIONES NON RIDERE, NON LUGERE, NEQUE DETESTARI, SED INTELLIGERE.

SPINOZA.

AMSTERDAM — G. P. TIERIE — 1905.

Digitized by Google

C+t
B7136

APR 8 1914

Digitized by Google

AAN MIJN MOEDER.

AAN DE NAGEDACHTENIS VAN MIJN VADER.

AAN MIJN AANSTAANDE VROUW.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

Une mention honorable a été accordée à la première partie de ce travail, répondant à une question proposée par la faculté juridique de l'Université d'Amsterdam, intitulée: „Exposé systématique et critique de la littérature sur le rapport entre criminalité et conditions économiques."

J'ai ajouté à cet exposé l'opinion de quelques auteurs; d'autres y ont été traités plus amplement, mais dans son ensemble cette partie est restée à peu près conforme à l'original. La seconde partie au contraire est presque toute nouvelle; il est vrai que dans ma réponse j'indiquais déjà ce qui exigeait, selon moi, une étude approfondie du rapport entre la criminalité et les conditions économiques. L'espace d'un an fixé par la faculté était un temps trop limité pour donner plus qu'un aperçu succint de la question. J'ai laissé l'exposé tel quel sans le refondre dans la seconde partie — devenue à présent la plus importante de l'oeuvre — bien que je sente qu'on pourrait faire des objections, surtout quant à la forme; cependant je ne les ai pas crues assez importantes pour exiger un remaniement complet du travail.

Je profite en même temps de l'occasion pour adresser mes sincères remercîments à tous ceux qui ont bien voulu me prêter leur concours; en premier lieu au très honoré Professeur G. A. VAN HAMEL et à mes amis le Dr. A. ALETRINO et N. W. POSTHUMUS.

AMSTERDAM, Février 1905.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSÉ CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE SUR LE RAPPORT ENTRE CRIMINALITÉ ET CONDITIONS ÉCONOMIQUES.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

AUTEURS AYANT TRAITÉ LE SUJET AVANT LA NAISSANCE DE LA SCIENCE CRIMINALISTE MODERNE.

I.

THOMAS MORUS.

Dans la première partie de son „Utopia", Morus critique sévèrement les conditions économiques de son temps en Angleterre, et y rattache des observations sur la criminalité d'alors.

Raphael Hythlodaeus, la personne que Morus fait parler dans son ouvrage et dont il se sert pour rendre sa propre opinion, dit:

„Me trouvant un jour, par hazard, à la table du Cardinal, il y avoit là un certain Laïque, savant dans vos Lois. Celui-ci, je ne sai à quel propos, commence à exalter cette Justice rigoureuse qu'on exerçoit alors en ce Païs-là contre les Voleurs, nousdisant que, quelque fois, on en pendoit, pèle mèle, jusqu'à vingt, à une même potence. C'est ce qui fait, ajoutoit il, que je ne puis assez m'étonner comment, et par quel mauvais destin, puis que si peu de ces scélérats échapent le suplice, il y en ait tant d'autres par tout qui commettent le même crime. [1])

Alors je prens la parole, car j'osai bien parler librement chez le

---

[1]) Le passage suivant, emprunté au travail de Marx »Das Kapital" (I, 700) nous donne une preuve de la sévérité de ces lois. Henri VIII décréta en 1530: »Alte und arbeitsunfähige Bettler erhalten eine Bettellicenz. Dagegen Auspeitschung und Einsperrung für handfeste Vagabunden. Sie sollen an einen Karren hinten angebunden und gegeisselt werden, bis das Blut von ihrem Körper strömt, dann einen Eid schwören, zu ihrem Geburtsplatz, oder dorthin, wo sie die letzten drei Jahre gewohnt, zurückzukehren und »sich an die Arbeit zu setzen" (to put himself to labour). Welche grausame Ironie! 1536 wird das vorige Statut wiederholt, aber durch neue Zusätze verschärft. Bei zweiter Ertappung auf Vagabundage soll die Auspeitschung wiederholt and das halbe Ohr abgeschnitten bei drittem Rückfall aber der Betroffene als schwerer Verbrecher und Feind des Gemeinwesens hingerichtet werden".

Que ces lois furent sévèrement exécutées est prouvé par ce qui suit: »Und wie wenig das Regime Heinrich VIII mit sich spaszen liesz, sieht man daraus, dasz unter ihm »72000 grosze und kleine Diebe" hingerichtet wurden, wie ein Chronist seiner Zeit berichtet." (Geschichte des Sozialismus in Einzeldarstellungen, Erster Band II p. 439).

Digitized by Google

Cardinal; n'en soïez point surpris, lui dis-je; cette punition des voleurs n'est ni équitable, ni utile au Public: elle est trop cruelle pour châtier le vol, et trop foible pour l'empêcher. Le larcin n'est pas un crime assez enorme pour meriter la mort; et d'un autre côté, il n'y a point de peine Capitale, quelque grande qu'elle soit, qui puisse arrêter les mains de ceux qui n'ont pas d'autre moïen pour vivre que de prendre le bien des autres.

Il me semble, donc, qu'en cela, non seulement vos Tribunaux, mais même une bonne partie du Monde imitent ces mauvais Précepteurs qui sont plus disposez à fraper leurs disciples qu'à les enseigner. On ordonne de grans et d'horribles suplices contre un Voleur: On dévroit bien plûtôt pourvoir à la subsistance de ces Malheureux, afin qu'ils ne fussent point dans la necessité de voler et de périr. C'est à quoi on a pourvu suffisamment, repondit le Légiste. N'y a-t-il pas les Arts mechaniques? N'y a-t-il pas l'agriculture? Que n'embrassent ils ces vacations-là? Mais la vraie raison, c'est qu'ilsont du penchant à ne rien valoir.

Ce ne sera pas par là que vous me prendrez, lui repliquai-je; car premierement ne parlons point de ceux qui souvent retournent chez eux des Guerres étrangeres ou civiles avec quelques membres de moins. Vous avez vu dernièrement dans vôtre Patrie, qu'après le combat de Cornouaille; et peu auparavant après celui de France, quantité de soldats estropiez pour le service de la République,ou pour celui du Roi: leur foiblesse ne permettoit pas qu'ils reprissent leur ancien métier ni leur âge d'en aprendre un nouveau. Encore une fois laissons-là ce genre de Voleurs, puis qu'aussi bien c'est une espèce de necessité que les Guerres se rallument de tems en tems.

Considérons ce qui arrive tous les jours. Il y a un si grand nombre de Nobles, qui comme les Quêpes, vivent dans la fainéantise, et sans produire une goute de miel, profitant ainsi du travail des autres. Font-ils valoir leur terres? ils raclent tout, ils rasent jusqu'au vif, pour grossir leur revenu. Car c'est là la seule frugalité de ces messieurs; Gens d'ailleurs, qui, quand il y va de leurs plaisirs, sont prodigues jusqu'à se mettre dans la mendicité: On les voit environnez, ou trainer à leur suite un nombreux cortége de domestiques, tous oisifs, et qui n'ont jamais apris aucune profession pour gagner leur vie.

Dès que le Maitre est mort, ou dès que cès valets sont malades, on les congédie aussi tôt, car les Nobles nourissent plus volontiers des fainéans que des infirmes. Souvent aussi l'héritier du Mourant n'est pas d'abord en état d'intretenir les domestiques de son père. Cependant ces valets congédiez tombent dans la nécessité; et ils périroient de faim s'ils n'avoient pas recours au vol. Quelle autre ressource pourroient ils avoir? A force de roder pour chercher Maitre, ils usent leurs habits, ils altèrent leur santé. Ensuite, devenus crasseux de maladie, et n'étant plus couverts que de haillons, les Nobles en ont une espèce d'horreur et sont bien éloignez de les prendre à leur service. Les Païsans n'oseroient pas non plus les prendre chez eux. Ils savent qu'un homme élevé mollement dans l'oisiveté est dans les plaisirs, accoutumé à porter le cimeterre et le bouclier; à regarder de haut en bas, et d'un air de déterminé, tout le voisinage; enfin, à mépriser tout le monde excepté soi: les Païsans, dis-je, n'ignorent pas qu'un tel homme n'est

Digitized by Google

nullement propre à manier la bêche et le hoïan; à se contenter d'un petit salaire, et d'une petite nouriture; à servir un Maitre qui est lui même dans le genre des pauvres.

Ce sont justement ces gens là, repond mon homme, que nous devons entretenir le plus soigneusement. Comme ils ont plus de coeur, plus de courage que les Artisans et les Laboureurs, ce sont en tems de Guerre les meilleurs soldats d'une Armée. J'aimerois autant, repliquai-je, vous entendre dire que vous devez entretenir les Voleurs; car assurément vous n'en manquerez jamais tant que vous aurez de ces vagabonds. De plus: ni les Voleurs ne sont pas de mauvais Soldats, ni les Soldats ne sont pas les plus lâches des Voleurs, tant il y a de raport entre ces deux métiers.

Mais quoique ce défaut là soit fort ordinaire chez vous, il ne vous est pourtant pas singulier; on le voit chez presque toutes les Nations. La France, outre ce mal-là, a une autre peste bien plus contagieuse. Tout ce grand Roïaume, même en tems de Paix, si on peut donner le beau nom de Paix à une courte cessation d'Armes, tout ce Roïaume est rempli, et comme assiegé de Soldats à païe. Cela se fait par le même préjugé qui vous a fait croire que pour le bien public vous deviez nourir des hommes Oisifs. Cette fausse persuasion est que le salut de l'Etat consiste à avoir toujours sur pié de bonnes et vaillantes Troupes; et sur tout, qui soient composées de Soldats aguerris; car on ne se fie nullement à ceux qui n'ont point d'expérience. Ainsi on cherche la Guerre par deux motifs: l'un de peur d'avoir de mauvais Soldats l'autre pour empêcher que, comme dit agréablement Saluste, la main ou le coeur de ceux qui se distinguent dans l'art d'égorger les Hommes, ne s'engourdisse point.

La France a apris, pour son malheur, combien il est pernicieux de nourir de telles bêtes. Les Romains, les Carthaginois, tant d'autres Nations en ont fourni des exemples. Les Armées que ces Etats entretenoient, n'ont—elles pas détruit en diverses occasions, non seulement leur Empire, mais aussi leurs terres, et même leurs Villes? Qu'il ne soit pas fort necessaire d'avoir des Troupes en tems de Paix, c'est ce qui paroit par l'exemple que voici. Vos Soldats, quoique nouvellement levez, manquent-ils de bravoure? Les François, même, eux qui ordinairement sont élevez dans les Armes lors qu'ils ont combatu contre vos Gens, n'ont pas, le plus souvent sujet de se vanter d'avoir en le dessus. Je n'en dis pas d'avantage; je crains qu'on ne me soupçonne ici de flaterie.

D'ailleurs: on ne voit pas que, ni vos Artisans dans les Villes, ni vos grossiers et rustiques laboureurs les Valets des Nobles: il n'y a que ceux qui, par foiblesse de corps, manquent de force et de hardiesse ou à qui la grande dizette abbat le courage; il n'y a que ceux-là qui en aïent peur. Il n'y a donc point de danger pour les robustes et les vigoureux. Les Nobles dédaignent tout ce qui n'est pas hors de la foule: ils passent la vie dans une molle et languissante Oisivité; ou leurs occupations different peu de celles des Femmes. Mais pour des gens qui savent vivre par de bons métiers, et qui se sont endurcis par des travaux proportionnez à la force humaine, ceux là ne deviendront jamais effeminez.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, on ne me persuadera jamais qu'il soit avantageux à vôtre République pour le succès de la Guerre, vous qui ne prenez les Armes que quand vous voulez, d'entretenir ce nombre presque innombrable de Fainéants qui gâtent la Paix; et cependant la Paix est aussi salutaire que la Guerre est ruineuse.

Je ne prétens pas, néanmoins, que ce que je viens de dire soit la seule cause qui mette vos Insulaires dans la nécessité de voler. Il y en a une autre, et qui, à ce je croi, vous est particulière. Quelle est elle? dit le Cardinal. Vos Brebis repondis-je. Elles étoient autrefois si douces! elles se contentoient de si peu! A present? Ce sont des insatiables, des indomtables, au moins à ce qu'on dit. Qui pourroit le croire? Ces Brebis dévorent les hommes; elles pillent, elles ravagent les campagnes, les maisons, et les villes.

Dans tous les endroits du Roïaume, il naît une laine plus fine, et par conséquent plus précieuse qu'auparavant. En ces lieux-là, les Nobles et les Gens de bonne famille, sans oublier quelques saints Abbez, n'étant pas contens des revenus et des fruits annuels que leurs Ancêtres tiroient des héritages; et comme s'il ne leur suffisoit point en vivant somptueusement et sans rien faire, d'êtres inutiles au Public, s'ils ne lui étoient encore nuisibles, ils ne laissent point de terres à ensemencer: ils enferment tout en paturages; ils abbatent les Maisons; ils ruinent les bourgs, enfin il ne reste que le Temple; et c'est pour servir d'étable aux brebis. Et comme si les fôrets, les parcs, toutes les demeures des bêtes sauvages perdoient peu de terrain chez vous, ces bonnes Personnes changent en déserts les lieux les plus habitez, et les mieux cultivez.

Ainsi, afin qu'un affamé de bien, un avare insatiable, une cruelle peste de la Patrie, puisse enfermer dans un même enclos quelques milliers d'arpens de terres contiguës, on chasse les laboureurs; on les dépouille de leur fond par fourberie, ou par oppression: la plus grande grace qu'on leur fait, c'est de les fatiguer si fort par des injustices qu'ils sont contraints de vendre leur possession.

De quelque maniere que la chose s'éxecute, il faut toûjours que ces malheureux déguerpissent: hommes, femmes, maris, épouses, orphelins, veuves, pères et mères avec de petits enfans et une famille plus nombreuse que riche; je dis nombreuse, parce que l'agriculture a besoin de plusieurs mains. Ils sortent, donc, de leur maison, de leur païs, enfin du lieu qu'ils conoissoient, et où ils étoient accoutumez. Ne trouvant point où se réfugier, ils vendent à très petit prix tout ce qu'ils emportent, et qui ne vaut pas déja beaucoup. Encore bienheureux! car l'acheteur auroit pu se saisir de ces effets-là sur le pretexte que les proprietaires étoient chassez.

Quand ces pauvres Gens out dépensé leur butin, ce qui se fait en très-peu de tems, quelles peuvent être leurs dernieres ressources? Il faut bien qu'ils volent, et, par consequent, qu'ils risquent à finir leurs jours par la corde, comme de raison: ou, ils sont obligez de courir ça et là, demandant l'aumône. Et même, ce dernier moïen de vivre n'est pas sur pour eux: ils y perdent au moins la liberté: on les enferme comme des Vagabonds: on leur fait un crime de ce qu'ils errent dans l'oisiveté: mais en quoi consiste-t-il ce crime? à ne trouver personne qui veuille

Digitized by Google

accepter Leur Service, quoi qu'ils l'offrent avec le dernier empressement.

Pour ce qui est de l'Agriculture, à la quelle ils sont accoutumez, il n'y a rien à faire, où il n'y a rien à semer. Car c'est assez d'un berger; ou d'un vacher pour faire paître des bêtes dans cette même terre qui auparavant demandoit plusieurs mains pour être cultivée et ensemencée. Qu'arrive-t-il encore de là? C'est que les vivres en sont beaucoup plus chers en plusieurs endroits.

Il resulte encore un autre inconvenient. Même le prix des laines est monté si haut, que les petites gens, eux qui avoient coutume de faire vos draps, ne peuvent plus en acheter; et, par cette raison là, plusieurs tombent du travail dans l'oisiveté. Ce qui cause la cherté des laines, c'est qu'une maladie consumante s'étant jettée sur les moutons, elle en a fait perir une infinité depuis qu'on a multiplié les paturages. Il semble que Dieu a voulu par là punir la cupidité de ces Avares: le ciel a envoïé une contagion mortelle sur les troupaux: n'y eût il point en plus de justice, à la faire tomber sur ces têtes insatiables d'argent?

Quand même le nombre des Bêtes augmenterait le plus, le prix ne diminueroit point, par ce que si cette marchandise là n'est pas en monopole puisque plusieurs en vendent, du moins, elle n'a pas un franc et libre cours. Car presque tous les moutons apartiennent en propre à peu de Personnes. Ces gens-là étant riches, rien ne les presse de vendre: ils vendent quand bon leur semble, et l'envie leur vient de vendre quand ils y trouvent leur compte.

Les autres bestiaux ne sont pas moins chers que les moutons: c'est par la même raison, et qui est encore plus forte: on a detruit les métairies: l'Art champêtre est comme tombé; si bien qu'il ne reste que tres peu de Païsans pour avoir soin de la propagation de ces animaux. Ne croïez pas que ces Riches s'apliquent autant, à procurer la multiplication du gros bêtail que celle des moutons: ils achettent d'un autre endroit, et à bon marché, des bêtes maigres; puis, quand elles se sont engraissées au paturage, ils les revendent bien cher.

C'est ce qui me fait dire que, du moins, à ce qu'il me semble, on ne sent point encore tout l'inconvenient de cette afaire-là. Jusques à present, ces Engraisseurs de bêtes ne causent la cherté que dans les lieux où ils vendent. Mais quand ils auront, pendant quelque tems, enlevé de l'endroit où ils achettent, enlevé dis-je, ces mêmes bestiaux sans leur donner le tems de multiplier, le nombre des animaux diminuant insensiblement, il faudra bien à la fin, que le Païs tombe dans une grande dizette. Ainsi, une chose qui paroissoit devoir être avantageux à Vôtre Ile, et contribuër beaucoup à son bonheur, cette chose là tourne à la ruine des Habitans par la passion desordonnée que quelques uns ont pour le bien.

Cette cherté des vivres oblige un chacun à diminuër son Domestique le plus qu'il peut; mais, les Congediez, où vont ils, je vous prie? Mendier: ou, ce qui se persuade plus aisément aux hommes de bonne famille, ils vont se faire aprentis brigands. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est cette malheureuse pauvreté, cette grande dizette est jointe avec un luxe qui est tout à fait hors desaison. Chez les Serviteurs des Nobles; chez les Ouvriers; dans les Villages même, ou peu s'en faut; enfin, dans tous les Ordres du Roaïume, on voit en habits une magnificence qui n'avoit

Digitized by Google

point encore paru; et en dépense de bonne chere, un excès tout nouveau.

D'ailleurs, dites moi s'il vous plait; les maisons de prostitution, les endroits infames, les puantes Cavernes de Vénus, franchissons le mot, les bordels: de plus les Cabarets à vin et à biere, qui souvent sont d'autres lieux de débauche Vénerienne: enfin, tant de mauvais jeux! Le dez, la carte, le cornet, la bale, la boule, le palet: tous ces beaux exercices, après qu'on s'y est ruiné, n' envoïent ils pas, leurs zèlez devots chercher quelque part à se réparer par le métier de voleur?

Croïez moi: chassez ces pestes pernicieuses: ordonnez que ces destructeurs de metairies, que ces renverseurs de Bourgs Champêtres, remettent tout, comme il étoit; ou du moins qu'ils cedent les fonds à ceux qui s'offrent à guerir le mal, et à faire rebâtir tout ce qu'on a mis en ruine. Refrénez cette sorte d'achats que les Riches font, et leur licence à en jouïr comme d'une monopole. Entretenez moins de Gens dans la faineantise; remettez l'Agriculture en bon état; renouvellez la Manufacture de laine, afin qu'il y ait dans le Roïaume une honnête vacation à la quelle puisse s'occuper utilement cette foule d'Oisifs, qui, jusques ici, sont devenus voleurs par la force de l'indigence. Vous empêcherez aussi par là que les vagabonds, et les valets desoeuvrez ne se jettent dans le brigandage, ce qui ne sauroit guere manquer ni aux uns, ni aux autres.

Certainement si vous ne remediez aux maux que je vous indique, c'est en vain que vous faites sonner si haut votre Justice contre le vol: cette Justice est plus specieuse qu'elle n'est equitable, ni utile. Car enfin, quand vous souffrez que ces Punissables aïent une mauvaise education, et qu'on leur corrompe les moeurs dès la plus tendre enfance, en sorte que étant parvenus à l'âge d'homme, ils font voir les crimes honteux dont ils avoient donné un présage continuel depuis leur premiere jeunesse, que faites vous alors sinon des voleurs? C'est vous mêmes, cependant, qui les punissez." [1])

---

[1]) p. 24–38.

Digitized by Google

II.

JEAN MESLIER. [1])

En parlant des fautes adhérentes à la société Meslier dit entre autres du crime ce qui suit; „Un autre abus encore et qui est presque universellement reçu et autorisé dans le monde, est l'apropriation particulière que les hommes se font des biens et des richesses de la terre, au lieu qu'ils devroient tous également les posséder en commun et en jouir aussi également tous en commun. J'entends tous ceux d'un même endroit ou d'un même Territoire, en sorte que tous ceux et celles qui seroient d'une même ville, d'un même bourg, d'un même village, ou d'un même paroisse ne composassent tous ensemble qu'une même famille, se regardant et se considérant tous les uns et les autres comme frères et soeurs, et comme étant tous les enfans de mêmes pères et de mêmes mères, et qui, pour cette raison, devroient tous s'aimer les uns les autres comme frères et comme soeurs et par conséquent devroient vivre paisiblement et communément ensemble, n'aïant tous qu' une même ou semblable nourriture et étant tous également bien vêtus, également bien logés et bien couchés et également bien chaussés, mais s'apliquant aussi également tous à la besogne, c'est-à-dire au travail, ou quelqu'autre honnête et utile emploï, chacun suivant sa profession, ou suivant ce qui séroit plus nécessaire ou plus convenable de faire, suivant les tems ou les saisons et suivant les besoins que l'ou pouroit avoir de certaines choses, et tout cela sous la conduite, non de ceux qui seroient pour vouloir dominer impérieusement et tiranniquement sur les autres, mais seulement sous la conduite de ceux qui seroient les plus sages et les mieux intentionnés, pour l'avancement et pour le maintien du bien public. Toutes les villes et autres communautés, voisines les unes des autres, aïant aussi, chacune de leur part, grand soin de faire alliance entr'elles et de garder inviolablement la paix et la bonne union entr'elles, afin de s'aider et de se secourir mutuellement les unes les autres dans le besoin, sans quoi le bien public ne peut nullement subsister et il faut nécessairement que la plûpart des hommes soïent misérables et malheureux.

Car 1°. qu' arrive-t'-il de cette division particulière des biens et des richesses de la terre, pour en jouir par les particuliers, chacun séparément les uns des autres, comme bon leur semble? Il arrive de là, que chacun s'empresse d'en avoir le plus qu' il peut, par toutes sortes de voïes, bonnes ou mauvaises: car la cupidité, qui est insatiable, et qui est, comme on sait, la racine de tous les maux, voïant pour ainsi dire par une espèce de porte ouverte à l'accomplissement de ses désirs, elle ne manque pas de profiter de l'occasion et fait faire aux hommes tout ce qu' ils peuvent, pour avoir abondance de biens et de richesses, tant afin de se mettre à couvert de toute indigence, qu'afin d'avoir par ce moïen le plaisir et le contentement de jouir de tout ce qu'ils souhaitent, d'où il arrive que ceux, qui sont les plus forts, les plus rusés, les plus habiles et souvent même aussi les plus méchans et

---

1) »Le testament de J. MESLIER".

Digitized by Google

les plus indignes, sont les mieux partagés dans les biens de la terre et les mieux pourvûs de toutes les commodités de la vie." [1]....

„Ce n'est pas tout, il arrive encore de cet abus, dont je parle, que les biens, étant si mal partagés entre les hommes, les uns aïant tout ou aïant beaucoup plus qu' il ne leur en faudroit pour leur juste portion, et les autres au contraire n'aïant rien, ou manquant de la plupart des choses, qui leur seroient nécessaires ou utiles, il arrive de-là, dis-je, que naissent d'abord les haines et les envies entre les hommes. De-là naissent ensuite les murmures, les plaintes, les troubles, les séditions et les guerres qui causent une infinité de maux parmi les hommes. De-là naissent aussie mille et mille milliers de mauvais procès, que les Particuliers sont obligés d'avoir entr'eux pour défendre leurs biens et pour maintenir leurs droits, comme ils prétendent. Lesquels procès leur donnent mille peines du corps et mille et mille inquiétudes d'esprit, et causent assez souvent la ruine entière des uns et des autres. De-là arrive aussi que ceux, qui n'ont rien ou qui n' ont pas tout le nécessaire, sont comme contraints et obligés d'user de quantité de méchans moïens, pour avoir de quoi subsister. De-là viennent les fraudes, les tromperies, les fourberies, les injustices, les rapines, les vols, les larcins, les meurtres, les assassins et les brigandages, qui causent une infinité de maux parmi les hommes." [2])

III.

J. J. ROUSSEAU.

Je crois que l'observation suivante, qu'on trouve dans le „Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes," vaut bien la peine d'être citée.

„Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au Genre-humain celui qui arranchant les pieux, ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la Terre n'est à personne." [3])

[1]) p. 210—212.
[2]) p. 214-215.
[3]) p. 67.

Digitized by Google

IV.

MORELLY.

Dans son „Code de la Nature" l'auteur cherche à démontrer que la concorde, dans laquelle vivaient les hommes dans la société primitive (où existait la propriété commune) a été détruite par la propriété privée qui, née peu à peu, a changé les intérêts communs en intérêts contraires. Il s'exprime là-dessus de la manière suivante:

„ . . . . tout partage, égal ou inégal, de biens, toute *propriété* particulière de ces portions, sont dans toute société, ce qu'Horace appelle *Summi materiam mali.* Tous phénoménes politiques ou moraux sont des effets de cette cause pernicieuse; c'est par elle q'on peut expliquer et résoudre tous *théorêmes* ou *problêmes* sur l'origine et les progès, l'enchainement, l'affinité des vertus ou des vices, des désordres et des crimes; sur les vrais motifs des actions bonnes ou mauvaises; sur toutes les déterminations ou les perplexités de la volonté humaine; sur la dépravation des passions; sur l'inefficacité, l'impuisance des préceptes et des loix pour les contenir; sur les défauts même *tecniques* de ces leçons; enfin, sur toutes les monstrueuses productions des égaremens de l'esprit et du coeur. La raison, dis-je, de tous ces effets peut se tirer de l'obstination générale des Législateurs, a rompre ou laisser rompre le premier lien de toute sociabilité par des possessions usurpées sur le fonds qui devoit indivisiblement appartenir à l'humanité entière". [1])

Plus loin il précise la même idée en disant: „Otez la propriété, je le repéte sans cesse, vous anéantissez pour jamais mille accidens qui conduisent l'homme à des extrêmités désespérantes. Je dis, que délivré de ce tyran, il est impossible de toute impossibilité, que l'homme se parte à des forfaits, qu'il soit voleur, assassin, conquérant. Les loix qui autorisent la propriété, le punissent de ces crimes: ses remords même et ses craintes, enfans des préjugés du systême de morale dans lequel il est élevé, l'en punisent encore. Mais le plus sévére châtiment du scélérat est le plus premier sentiment de *bienfaisance*, pour ainsi dire, *innée*: cette voix intérieure de la Nature, toute réduite qu'elle est chez les hommes à l'indifférente leçon de ne point nuire, a encore assez de force pour se faire vivement sentir au criminel". [2]) [3]).

---

[1]) p. 79-80.
[2]) p. 144-145.
[3]) Voir aussi: p. 38 sqq, p. 150 sqq.

Digitized by Google

V.

C. BECCARIA.

Le passage suivant tiré de l'Introduction du travail de Beccaria „Des Délits et des peines" n'est pas sans importance pour notre sujet: „Les avantages de la société doivent être également partagés entre tous ses membres.

Cependant, parmi les hommes réunis, on remarque une tendance continuelle à rassembler sur le plus petit nombre les priviléges, la puissance et le bonheur, pour ne laisser à la multitude que misère et faiblesse.

Ce n'est que par de bonnes lois qu'on peut arrêter ces efforts. Mais, pour l'ordinaire, les hommes abandonnent à des lois provisoires et à la prudence du moment le soin de régler les affaires les plus importantes, ou bien ils les confient à la discrétion de ceux-là mêmes dont l'intérêt est de s'opposer aux meilleures institutions et aux lois les plus sages." [1])

„Ouvrons l'histoire; nous verrons que les lois, qui devraient être des conventions faites librement entre des hommes libres, n'ont été le plus souvent que l'instrument des passions du petit nombre, ou la production du hasard et du moment, jamais l'ouvrage d'un sage observateur de la nature humaine, qui ait su diriger toutes les actions de la multitude à ce seul but: *tout le bien-être possible pour le plus grand nombre.*" [2])

Dans le § XXX („Du vol") nous lisons e. a. ce qui suit:„Un vol commis sans violance ne devrait être puni que d'une peine pécuniaire. Il est juste que celui qui dérobe le bien d'autrui soit dépouillé du sien.

Mais si le vol est ordinairement le crime de la misère et du désespoir, si ce délit n'est commis que par cette classe d'hommes infortunés, à qui le droit de propriété (droit terrible, et qui n'est peut-être pas necessaire) n'a laissé pour tout bien que l'existence, les peines pécuniaires ne contribueront qu'a multiplier les vols, en augmentant le nombre des indigents, en ravissant à une famille innocente le pain qu'elles donneront à un riche peut-être criminel." [3])

---

[1]) p. 9.
[2]) p. 10.
[3]) p. 167.

Digitized by Google

VI.

S. N. H. LINGUET.

Dans sa „Théorie des lois civiles", dirigée principalement contre „l'Esprit des Lois" de Montesquieu, et, dans laquelle l'auteur cherche à défendre la thèse „l'esprit des lois, c'est la propriété", il y a quelques passages intéressants.

Après avoir démontré que la propriété privée a été fondée par la violence, il traite de l'origine des lois et, en même temps, des causes des crimes et dit:

„Parmi des hommes tous égaux, tous robustes, emportés, sanguinaires, accoutumés aux armes, il se seroit élevé des disputes perpétuelles et dangereuses. Il n'étoit pas possible que le hasard et l'intelligence n'eussent mis une grande inégalité dans les différents lots. Celui qui se seroit cru lésé, auroit voulu se faire justice. L'association formée pour s'emparer du butin, auroit été troublée par la difficulté d'en jouir, et l'on ne dut pas tarder à en voir des exemples.

Ces inconvéniens frapperent les esprits les plus éclairés. Ils chercherent à y trouver un remede. C'étoit un art tout neuf qu'ils créoient. Mais comme c'est presque toujours la science qui égare. et que la vérité n'est jamais si facile à découvrir, que quand elle est éloignée des Docteurs, ils virent sur le champ quelle route il falloit prendre.

Ils sentoient qu'une premiere violence étoit incontestablement nécessaire. Ils ne pouvoient pas la désavouer, puisqu'elle seule fondoit tous leurs droits. Mais ils voyoient aussi qu'il falloit en prévenir une seconde qui seroit retombée sur eux. Ils concevoient que l'usurpation primitive devoit être regardée comme un titre sacré: mais ils n'appercevoient pas moins clairement qu'il falloit proscrire toute ursupation nouvelle, qui auroit pu contredire l'ancienne, et la détruire.

Pour y réussir, ils proposerent de n'autoriser que les brigandages qui se seroient en commun, et de punir sévérement ceux qu'on oseroit se permettre en particulier. D'après leurs insinuations, on statua que la société auroit droit de tout prendre, mais que les membres se dessaissiroient de ce droit, dès qu'ils seroient seuls. On convint que chacun posséderoit tranquillement la part qui lui seroit échue, et que quiconque tenteroit de la lui enlever, seroit déclaré ennemi public, et poursuivi en cette qualité.

Voilà en peu de mots la tige de toutes les loix humaines. Elle comprend toutes les especes de droits, exepté le droit divin, dont la source est pure comme son auteur. C'est d'elle que dérivent toutes les constitutions imaginables. C'est elle qui autorise le droit des gens et le droit civil, dont l'un légitime les conquêtes, et l'autre proscrit les larcins, qui ne punissent que les vols qu'on ne fait pas en grande com-

Digitized by Google

pagnie. Elle a dirigé dans la suite les démarches de tous les politiques, de tous les fondateurs de gouvernemens et d'empires.

Ils sont parvenus par différens moyens, dont le détail est inutile ici, à changer la premiere anarchie sociale où ces principes furent découverts, en des administrations plus ou moins imparfaites. La violence a fait aussi le fondement de leurs droits: mais tous ont voulu ensuite posséder avec justice ce qu'ils avoient ravi très-injustement. Ils ont pris des précautions pour empêcher que ceux qui les avoient aidés à faire la conquête en grand, ne prétendissent les imiter en détail. Après s'être assurés le domaine général, ils n'ont point voulu qu'on pût se disputer les partages particuliers. Ils ont confirmé par des réglemens à tous leur complices la possesion des objets, dont ils avoient eu l'adresse ou le bonheur de s'emparer. Ils ont ordonné de punir, comme coupable envers la société, quiconque, voyant ces effets ravis par la force, oseroit au même titre en démander la restitution." [1])

Dans le chapitre „Bien et maux que les Loix produisent" Linguet donne le jugement suivant, tranchant et satyrique:

„Leur (c'est-à-dire la justice et le droit) but, comme nous l'avons dit, est de donner à la société une assiette fixe. Il en résulte un ordre invariable qui contient chaque membre dans sa place. C'est par leur moyen que le grand nombre qui ne les connoît pas, même en les respectant, se soumet sans répugnance au petit nombre qui en est armé. Dans ce sens il n'y a rien de si admirable que les loix. C'est l'invention la plus sublime qui se soit jamais présentée à l'esprit humain. Elle offre à quiconque sait réfléchir le plus satisfaisant, le plus beau de tous les spectacles.

Enchaîner la force et la violence par des moyens pacifiques; subjuguer les passions les plus vives: assurer à des vertus pénibles la préférence sur des vices aisés et flatteurs; disposer des yeux, des mains et des coeurs des hommes; les asservir, sans les empêcher de se croire libres; prescire des devoirs capables d'affermir le repos des esprits dociles qui les remplissent, et de les défendre contre les esprits rébelles qui voudroient s'en dispenser, voilà ce que font, ou ce que doivent faire les loix. Il seroit difficile de réunir à la fois plus d'avantages et de grandeur.

Mais autant leur théorie est honorable pour l'humanité qui a été capable de la saisir, autant leur pratique devient douloureuse, quand après en avoir recommandé l'observation, il faut en venir aux châtiments prononcés les délits qui les violent. Les passions que l'intérêt aiguillonne sans cesse nécessitent souvent cette extrêmité affligeante.

Alors on voit des hommes autorisés par le consentement général, exercer sur leurs semblables une rigueur inflexible. On entend la Justice prononcer d'une voix foudroyante des arrêts qui pourroient passer pour cruels, s'ils n'étoient indispensables. Elle met en usage les prisons, les bourreaux, les potences: la liberté, et même la vie des hommes deviennent des gages dont elle les prive à son gré quand ils en abusent. Pour expier les pertes que fait l'Etat par les crimes qui l'inquiétent, on en retranche les criminels, et par-là il souffre presqu' également du forfait et de la punition." [2]) [3])

---

[1]) p. 284-288.
[2]) p. 186-189.
[3]) Voir aussi p. 199-200, et 207-209.

Digitized by Google

VII.

HOLBACH.

Dans la 3me section de son ouvrage „Système social" portant comme titre „de l'influence du gouvernement sur les moeurs", Holbach, en traitant des causes du crime, dit e. a.:

„On punit à là Chine le mandarin dans le département duquel il s'est commis quelque grand crime. C'est à sa propre négligence ou à sa propre injustice qu'un mauvais gouvernement devroit s'en prendre du grand nombre de malfaiteurs qui se trouvent dans un Etat. La multiplicité des criminels annonce une administration tyrannique et peu soigneuse. La rigueur des impôts, les vexations, les duretés des Riches et des grands font pulluler des malheureux que souvant la misère reduit au desespoir, et qui se livrent du crime comme du moyen le plus prompt pour s'en tirer. Si l'opulence est la mere des vices, l'indigence est la mere des crimes. Lorsqu'un Etat est mal gouverné, que les richesses et l'aisance sont trop inégalement réparties, de manière que des millions d'hommes manquent du nécessaire, tandis qu'un petit nombre de citoyens regorgent de superflu, on y voit communément beaucoup de malfaiteurs, et les châtiments ne diminueront point le nombre des criminels. Si un gouvernement punit les malheureux, il laisse en repos les vices qui conduisent l'Etat à sa ruine; il éleve des gibets pour les pauvres, tandis que c'est lui qui, en faisant des misérables, fait des voleurs, des assassins, des malfaiteurs de tout espece: il punit le crime, tandis qu'il invite sans cesse à commettre le crime." [1])

„L'homme qui n'a rien dans un Etat, ne tient par aucuns liens à la société. Comment veut-on qu'une foule de misérables à qui l'on n'a donné ni principes ni moeurs, restent les spectateurs tranquilles de l'abondance, du luxe, de l'opulence superflue, des richesses injustement acquises de tants de citoyens corrompus qui semblent insulter à la misere publique, et que l'on voit rarement disposés à la soulager? De quel droit la société peut-elle punir de mort un voleur domestique qui aura été le témoin des rapines impunies et des concussions de son maître; ou qui verra les voleurs publics marcher le front levé, jouir de la considération et des hommages de leurs concitoyens, étaler sans pudeur, aux yeux mêmes des chefs de l'Etat, un faste insolent, fruit de leurs extorsions? Comment fera-t-on respecter la propriété des

---

[1]) p. 33-34.

Digitized by Google

autres, à des malheureux qui ont été eux-mêmes les victimes de la rapacité du riche, ou qui ont vu à tout moment les biens de leurs concitoyens impunément envahis par la violence ou par la fraude? Enfin comment engager à se soumettre aux loix des hommes, à qui tout prouve que ces loix, armées contre eux seuls, sont indulgentes pour les grands et les heureux de la terre, et ne sont inexorables que pour le malheureux et le pauvre? *L'on ne meurt qu'une fois*, l'imagination du scélérat s'apprivoise peu-à-peu avec l'idée des supplices les plus cruels; il finit par les regarder comme un *mauvais quart d'heure*: mourir pour mourir; il aime autant périr par la main du bourreau, que de périr de faim, ou même de travailler infructueusement toute sa vie." [1])

[1]) p. 36-37.

Digitized by Google

VIII.

MABLY.

L'opinion de cet auteur sur le crime est le mieux rendue par la citation suivante, empruntée a son travail: „De la Législation ou Principes des Lois". — On y lit: „Plus j'y réfléchis et plus je suis convaincu que l'inégalité des fortunes et des conditions décompose, pour ainsi dire, l'homme, et altère les sentimens naturels de son coeur; parce que des besoins superflus lui donnent alors des désirs inutiles pour son bonheur véritable, et remplissent son esprit des préjugés ou des erreurs les plus injustes et les plus absurdes. Je crois que l'égalité, en entretenant la modestie de nos besoins, conserve la modestie de nos besoins, conserve dans mon ame une paix qui s'oppose à la naissance et aux progrès des passions. Par quelle étrange folie mettrions-nous de la recherche, de l'étude et du raffinement dans nos besoins, si l'inégalité des fortunes ne nous avoit accoutumés à regarder cette délicatesse ridicule comme une preuve de supériorité, et n'eût valu, par-là une sorte de cosidération? Pourquoi m'aviserois-je de regarder comme au dessous de moi un homme qui m'est peut-être supérieur en mérite; pourquoi affecterois-je quelque préférence; pourquoi prétendrois-je avoir quelque autorité sur lui, et ouvrirois-je ainsi la porte à la tyrannie, à la servitude et à tous les vices les plus funestes à la société, si l'inégalité des conditions n'avoit ouvert mon ame à l'ambition, comme l'inégalité des fortunes l'a ouverte à l'avarice? Il me semble que c'est l'inégalité seule qui a appris aux hommes à préférer aux vertus bien des choses inutiles et pernicieuses. Je crois qu'il est démontré que dans l'état d'égalité rien ne seroit plus aisé que de prévenir les abus et d'affermir solidement les Loix. L'égalité doit produire tous les biens, parce qu'elle unit les hommes, leur élève l'ame et les prépare à des sentimens mutuels de bienveillance et d'amitié; j'en conclus que l'inégalité produit tous les maux, parce qu'elle les dégrade, les humilie et sème entr'eux la division et la haine. Si j'établis des citoyens égaux, qui ne considèrent, dans les hommes, que les vertus et les talens l'émulation se tiendra dans de justes bornes. Détruisez cette inégalité, et sur le champ l'émulation se changera en envie et en jalousie, parce qu'elle ne proposera plus une fin honnête." [1] [2]

---

[1] p. 47-49.
[2] Voir aussi p. 72 sqq.

Digitized by Google

IX.

J. P. BRISSOT DE WARVILLE.

Dans sa „Théorie des loix criminelles" on trouve e. a. les passages suivants, qui sont intéressants pour le sujet qui nous occupe: „L'homme ne naît point ennemi de la société, ce sont les circonstances qui lui donnent ce titre, c'est l'indigence, le malheur; il ne trouble la tranquillité générale que quand il a perdu la sienne; il ne cesse d'être citoyen, qu'au moment où ce nom est nul pour lui; et c'est lorsque la misere a effacé ses privileges, qu'il ose porter atteinte à ceux de ses semblables. Rendre tous les citoyens heureux, c'est donc prévenir la naissance du crime; leur rareté est en raison directe de la bonté de l'administration. Ce principe simple, quoiqu'inconnu jusqu'a ce siecle aux administrations, n'en est pas moins solide, pas moins lumineux, n'en doit pas moins servir de base aux gouvernemens. S'ils l'ont négligé, c'est qu'il a paru plus facile aux chefs de punir l'être malheureux qui réclamoit les droits que lui donnoit la nature, que de satisfaire sa juste réclamation, d'étouffer les cris de l'angoisse que de les changer en acclamations. Le code pénal de tous les peuples ressemble assez au taureau de Phalaris; son appareil imposant de formes juridiques, comme les tambours et les instrumens de ce monstre, empêche les cris des victimes de frapper leur oreilles. Les tyrans crient aux spectateurs qui les croient, que le sang est nécessaire à la sûreté publique; les bons législateurs en sont avares.

Le premier moyen et le plus efficace pour prévenir les crimes réside donc dans une sage administration qui procure le bonheur général. Lorsque les rayons de l'astre bienfaisant qui gouverne étendent leur influence jusqu'aux derniers rangs de la société, on les voit rarement souillés par des forfaits: chacun se concentrant dans la sphere où le ciel l'à jeté, jouit et bénit le jour qui l'éclaire (et le crime est si près de celui que le sort force à le maudire!) Si les impôts sont légers, si la perception n'en est pas rigoureuse, si la subsistance est facile, le nombre des mariages augmente, ils sont heureux, et la population s'accroît. Le peuple alors ne regrette point ses travaux, puis qu'ils sont entre-mêlés de plaisirs. Il s'attache à sa patrie qui lui offre le bonheur, à la vie qui lui donne le moyen d'en jouir. Il ne trouble point la tranquillité, parce que son bonheur en est le fruit. Propriétaire lui-même, il se garde bien de donner atteinte à la propriété, et quand la nature ne lui auroit pas inspiré de l'horreur pour l'effusion du sang humain, ses jours lui sont trop précieux pour qu'il ose trancher le cours de ceux de ses concitoyens." [1])

„ . . . . quel souverain. dis-je, ne verra pas aisément qu'il a dans

[1]) p. 37-39.

Digitized by Google

sa main le véritable frein des crimes dans le ressort du bonheur public, et ce ressort dans la législation civile. Oui, plus elle tendra vers sa perfection, moins on aura besoin de législation criminelle; elle sera presque nulle lorsque la double base sur laquelle doit reposer la législation civile sera fixe et invariable, lorsque la propriété, la liberté des sujets seront respectées par le monarque, lorsque l'infortuné que le hasard fait naître sans propriété, quoiqu'avec des besoins, pourra par son travail corriger l'injustice du sort, et effacer l'inégalité de la répartition des richesses, lorsque' enfin le fruit de son labeur ne sera pas la proie du traitant avare. Le riche pourra l'être alors impunément, parce que le désespoir ne prêtera plus son couteau à l'indigent qu'insultoit sa fiere opulence. Nous posons ici pour fondement d'une bonne législation la sûreté de la propriété personelle et fonciere, un chef-d'oeuvre de politique seroit de la rendre inutile en l'anéantissant s'il étoit possible: ce seroit arracher au crime sa racine. Ce fut ainsi que Lycurgue, dont on a tant calomnié les loix parce qu'elles ont paru inimitables aux esprits étroits, tarit adroitement la source de tous les crimes. Pour prévenir ceux qui blessoient la propriété, il abolit toute propriété: pour prévenir l'adultere, il mit les femmes en commun: pour faire du Spartiate un héros, il en fit l'esclave de sa dure législation: enfin pour arrêter les tristes effets des passions, il ne lui permit d'avoir que celle du bien public. Voilà pourquoi les crimes furent si rares à Sparte tant que ses habitants observerent fidélement ces loix. Mais lorsque Lisandre rapporta de la fatale conquête d'Athenes, des trésors, le goût des arts, la fureur du luxe, tous les vices s'introduisirent rapidement: alors naquirent les crimes; l'ambition fit commettre des parjures, des assassinats, des trahisons; alors le vertueux Agis qui vouloit ressusciter les moeurs, périt sous le couteau perfide de la servitude royale; alors parurent les Nabys—le Machanides; on connut enfin un code pénal, et Sparte ne fut plus qu'une ville ordinaire." [1])

„Doit-il paroître étonnant que ces atteintes (c'est-à-dire aux loix sociales) soient si multipliées aujourd'hui, et qu'il y ait partout tant de voleurs et d'assassins, lorsqu'aux causes qui donnent naissance aux crimes et que nous avons développées, il faut joindre encore cette maladie horrible des états Européens, la mendicité? Lorsque les eaux destinées par la nature a étancher la soif de tous les hommes, sont artificieusement detournées par des canaux particuliers pour l'usage exclusif de quelques individus, le malheureux que le besoin tourmente, tombe du morne abattement dans le désespoir, et brise avec fureur ces canaux meurtriers, d'où il fait retomber les éclats sur la tête de ses ennemis. Les jouissances, les propriétés exclusives ont partout produit la misere de la classe la plus nombreuse, et la misere a enfanté la mendicité qui, dérobant d'une main pour assouvir la faim, a de l'autre plongé le poignard dans le sein du riche pour étouffer ses cris. Voilà en deux mots l'origine du vol et de l'assassinat. Pour en extirper les racines, il faudroit ramener parmi les hommes cette égalité de conditions si prônée par les philosophes modernes, mais qui ne peut point entrer dans le cadre des gouvernemens actuels: il faudroit distribuer

---

[1]) p. 43-45.

Digitized by Google

les richesses dans une juste proportion parmi tous les citoyens: il faudroit arracher de leurs coeurs le desir corrosif de l'ambition, modérer l'aiguillon de leur intérêt personel: il faudroit . . . ." [1])

Dans ses „Recherches philosophiques sur la propriété et sur le vol" Brissot expose ce qu'est la propriété d'après la nature et d'après la société. Dans les chapitres VII et VIII portant comme titre „de la propriété civile et du vol" et „Doit-on punir de mort ou d'une peine afflictive et infamante, celui que le besoin réduit à voler?" il dit du crime: „La propriété civile est bien différente de la propriété naturelle, comme nous l'avons déjà démonrté: elle n'est point fondée sur le même titre, n'a point le même but, les mêmes bornes. Le besoin est la limite de la propriété naturelie. La propriété civile s'étend au-delà du superflu. Dans la nature, chacun a droit à tout; dans la société, l'homme à qui ses parens ne laissent pas de bien, n'a droit à rien. Dans la nature il seroit coupable, s'il ne satisfaisoit pas ses besoins; il est coupable dans la société, quand il les satisfait, n'étant pas propriétaire. On a donc confondu dans la société toutes les idées que donne la nature sur la propriété. On a rompu l'équilibre qu'elle avoit mis entre tous les êtres. L'égalité bannie, on a vu paroître ces distinctions odieuses de riches et de pauvres. La société a été partagée en deux classes: la première, de citoyens propriétaires, vivans dans l'inaction: la seconde plus nombreuse, composée du peuple, à qui l'on a vendu chérement le droit d'exister, qu'on a avili, qu'on a condamné à un travail perpétuel. Pour affermir ce droit nouveau de propriété, l'on a prononcé les peines les plus cruelles contre ceux qui le troubleroient, qui lui porteroient atteinte.

L'atteinte portée à ce droit s'est appellée vol; et lecteurs! jugez comme nous sommes loin de la nature. Le voleur dans l'état de nature est le riche, est celui qui a du superflu; dans la société, le voleur est celui qui dérobe à ce riche. Quel bouleversement d'idées!" [2])

„Si l'homme, dans la société même, conserve toujours le privilege ineffaçable de la propriété que la nature lui a donné, rien ne peut donc le lui ôter, rien ne peut l'empêcher de l'exercer. Si les autres membres de cette société concentrent dans eux seuls la propriété de tous les fonds de terre; si dans cette spoliation ceux qui en sont privés, forcés de recourir au travail, ne peuvent par son moyen se procurer leur entiere subsistance, alors ils sont les maîtres d'exiger des autres propriétaires de quoi remplir ces besoins. Ils ont droit sur leurs richesses. Ils sont maîtres d'en disposer en proportions de leurs besoins. La force qui s'y oppose est violence. Ce n'est pas le malheureux affamé qui mérite d'être puni; c'est le riche assez barbare pour se refuser au besoin de son semblable, qui est digne du supplice. Ce riche est le seul voleur; il devroit seul être suspendu à ces infames gibets, qui ne semblent élevés que pour punir l'homme né dans la misere, d'avoir des besoins; que pour le forcer d'étouffer la voix de la nature, le cri de la liberté; que pour le contraindre à se jeter dans un dur esclavage, pour éviter une mort ignominieuse." [3])

---

[1]) p. 74-75.
[2]) p. 331-333.
[3]) p. 333-334.

Digitized by Google

X.

W. GODWIN.

Au troisième chapitre du Premier Livre de son „Enquiry concerning political justice" Godwin traite de deux sortes importantes de crime: du vol et de la fraude.

Il en dit: „Two of the greatest abuses relative to the interior policy of nations, which at this time prevail in the world, consist in the irregular transfer of property, either first by violence, or secondly by fraud. If among the inhabitants of any country there existed no desire in one individual to possess himself of the substance of another, or no desire so vehement and restless as to prompt him to acquire it by means inconsistent with order and justice, undoubtedly in that country guilt could scarcely be known but by report. If every man could with perfect facility obtain the necessaries of life, and, obtaining them, feel no uneasy craving after its superfluities, temptation would lose its power. Private interest would visibly accord with public good; and civil society become what poetry has feigned of the golden age. Let us inquire into the principles to which these evils are indebted for their existence." [1])

D'après lui ces crimes sont les conséquences:

1⁰ de la grande pauvreté, qui a pris des dimensions énormes; (en Angleterre sur les sept habitants il y en a un qui pendant certain temps a été secouru.) La situation est devenue telle que pour le pauvre l'état de la société est un état de guerre. Il considère la société non comme un corps dont la destination est de maintenir des droits personnels et de procurer à chaque individu les moyens de pourvoir à sa subsistance, mais bien comme un corps protégeant la position avantageuse de quelques-uns et tenant les autres en un état de misère et de dépendance.

2⁰ de l'ostentation des riches, qui fait plus sentir au pauvre tout ci qui lui manque.

3⁰ de la tyrannie du riche, devenue permanente par la législation, par l'application des lois et par la division des richesses.

Dans le VIIIme Livre („*of property*") Godwin précise les idées susnommées. Parlant de l'amélioration morale qui s'ensuivrait de l'abolition de la propriété privée, il dit: „And here it is obvious that the great occasions of crime would be cut off for ever. All men love justice. All men are conscious that man is a being of one common nature, and feel the propriety of the treatment they receive from one another being measured by a common standard. Every man is desirous of assisting another;

[1]) p. 15-16.

Digitized by Google

whether we should choose to ascribe this to an instinct implanted in his nature which renders this conduct a source of personal gratification, or to his perception of the reasonableness of such assistance. So necessary a part is this of the constitution of mind, that it may be doubted whether any man perpetrates any action however criminal, without having first invented some sophistry, some palliation, by which he proves to himself that it is best to be done. Hence it appears, that offence, the invasion of one man upon the security of another, is a thougt alien to the human mind, and which nothing could have reconciled to us but the sharp sting of necessity. To consider merely the present order of society, it is evident that the first offence must have been his who began a monopoly, and took advantage of the weakness of his neighbours to secure certain exclusive privileges to himself. The man on the other hand who determined to put an end to this monopoly, and who peremptorily demanded what was superfluous to the possessor and would be of extreme benefit to himself, appeared to his own mind to be merely avenging the violated laws of justice. Were it not for the plausibleness of this apology, it is to be presumed thad there would be no such thing as crime in the world.

The fruitful source of crimes consist in this circumstance, one man's possessing in abundance that of which another man is destitute. We must change the nature of mind, before we can prevent it from being powerfully influenced by this circumstance, when brought strongly home to its perceptions by the nature of its situation. Man must cease to have senses, the pleasures of appetite and vanity must cease to gratify, before he can look on tamely at the monopoly of these pleasures. He must cease to have a sense of justice, before he can clearly and fully approve this mixed scene of superfluity and want. It is true that the proper methode of curing this inequality is by reason and not by violence. But the immediate tendency of the established administration is to persuade that reason is impotent. The injustice of which they complain is upheld by force, and they are too easily induced, by force to attempt its correction. All they endeavour is the partial correction of an injustice, which education tells them is necessary, but more powerful reason affirms to be tyrannical.

Force grew out of monopoly. It might accidentally have occurred among savages whose appetites exceded their supply, or whose passions were inflamed by the presence of the object of their desire; but it would gradually have died away, as reason and civilisation advanced. Accumulated property has fixed its empire; and henceforth all is an open contention of the strength and cunning of one party against the strength and cunning of the other. In this case the violent and premature struggles of the necessitous are undoubtedly an evil. They tend to defeat the very cause in the success of which they are most deeply interested; they tend to procrastinate the triumph of truth. But the true crime in every instance is in the selfish and partial propensities of men, thinking only of themselves, and despising the emolument of others; and of these the rich have their share.

The spirit of oppression, the spirit of servility and the spirit of fraud, these are the immediate growth of the etablished administration of pro-

Digitized by Google

perty. They are alike hostile to intellectual and moral improvement. The other vices of envy, malice and revenge are their inseparable companions. In a state of society where men lived in the midst of plenty, and where all chared alike the bounties of nature, these sentiments would inevitably expire. The narrow principle of selfishness would vanish. No man being obliged to guard his little store, or provide whith anxiety and pain for his restless wants, each would lose his individual existence in the thought of the general good. No man would be an enemy to his neighbour, for they would have no subject of contention; and of consequence philanthropy would resume the empire which reasons assigns her. Mind would be delivered from her perpetual anxiety about corporal support, and free to expatiate in the field of thought which is congenial to her. Each would assist the enquiries of all. [1] [2]

[1] p. 455-458.
[2] Voir sur le charactère de l'homme, non inné, mais changeant d'après le milieu social le très intéressant chapitre IV (livre I.)

Digitized by Google

XI.

R. OWEN. [1])

L'auteur dans plusieurs ouvrages nous a exprimé ses idées sur le rapport entre la criminalité et le milieu social et les conditions économiques en particulier. C'est dans son livre „The Book of the New Moral World", paru en 1844, qu'il nous rend le mieux ses idées. [2])

Les voici en résumé: ce n'est pas l'homme lui-même, ce sont les circonstances qui forment le caractère; un milieu défavorable rendra l'homme mauvais, un milieu favorable produira le contraire. L'organisation de la Société contemporaine est telle qu'elle éveille en l'homme toutes les mauvaises qualités. La plus grande partie de l'humanité vit dans les conditions les plus misérables et devient physiquement, intellectuellement et moralement inférieure. Les classes ouvrières n'ont point de demeures hygiéniques, elles accomplissent un travail trop pénible et trop long, elles sont nourries et vêtues insuffisamment.

La fausse production et distribution de la richesse en sont les causes parceque le désordre et l'anarchie y règnent. Les moyens de production, les matières et les forces productives existent suffisamment, de sorte que chacun pourrait pourvoir amplement à ses besoins; mais la concurrence qui engloutit des trésors l'empêche et produit le contraire, tandis que quelques-uns ont le superflu, la plupart n'ont pas même le nécessaire (ce qui est une cause à part pour la criminalité). La distribution fait gaspiller énormément de forces à cause du grand nombre d'intermédiaires.

L'éducation et l'enseignement sont on ne peut plus négligés. Les enfants des classes inférieures sont dénués ou presque dénués d'enseignement, et l'on ne saurait guère parler d'éducation, les parents n'en ayant guère eu eux-mêmes ne sont point capables et n'ont pas le loisir de leur en donner. Cependant des enfants de toutes les classes on fait des êtres égoïstes et anti-sociaux; on leur inculque la maxime de „chacun pour soi" au lieu de leur appendre que l'amour du prochain est le principe sur lequel la société devrait être basée.

Owen trouve la cause du crime dans l'organisation de la société d'alors, fondée sur la propriété privée. Citons un passage caractéristique

---

[1]) Voir aussi l'ouvrage intitulé: »An inquiry into the principles of the distribution of Wealth" (chapitre II et III) de W. Thompson, disciple d'Owen. P. 17 il dit e. a.: »The unrestrained tendency of the distribution of wealth, being so much towards equality, excessive wealth and excessive poverty being removed, almost all the temptations, all the motives, which now urge to the commission of crime, would be also removed."

[2]) Voir e. a. ses »Essays on the formation of Character"; et »Reports of the proceedings at the several public meetings held in Dublin."

Digitized by Google

du VI Volume intitulé: „General constitution of Governement and Universal Code of Law":

„Private property has been, and is at this day, the cause of endless crime and misery to man, and he should hail the period when the progress of science, and the knowledge of the means to form a superior character for all the individuals of the human race, render its continuance not only unnecessary, but most injurious to all; injurious to an incalculable extent to the lower, middle, and upper classes. The possession of private property tends to make the possessor ignorantly selfish; and selfish, very generally, in proportion to the extent of the property held by its claimant.

So selfish, that many possessing thousands a-year beyond all reasonable wants, calmly read or hear of thousands of their brother men daily starving for want of that employment which these wealthy withhold; and withhold often that they may preserve animals, first to destroy the wealth that the industrious create and require to support their existence, and then to consume their wealth, time, and mind in destroying these preserved wild animals in the most cruel manner, for the pastime of these most ignorantly selfish-made, wealthy, irrational creatures in human form. It may truly be said that private property has been so sadly injurious to the human race, that it trains those who possess the most of it to become, in very many instances, no better than two-legged animals, whose chief pleasure and delight, through their lives, is to destroy four-legged animals, or other two-legged of the feathered tribe. An evident proof how little society has yet advanced from the state of brutal barbarism.

Private property also deteriorates the character of its possessor in various ways; it is calculated to produce in him pride, vanity, injustice, and oppression, with a total disregard of the natural and inalienable rights of his fellow men. It limits his ideas within the little narrow circle of self, prevents the mind from expanding to perceive extended views beneficial for the human race, and understand great general interests that could be made most essentially to improve the character and condition of all. It confines the human mind to immediate self and its petty concerns; when the possessor, if he had been trained from birth without the deteriorating influence of the desire to obtain and retain private property, might have been educated to comprehend the advantages of general interests and universal ideas; to be familiar with the whole science and practice of society, instead of possessing some mere local ideas respecting a very small part of a mystified chaos called society.

Private property alienates mind from mind, is a perpetual cause of repulsive action throughout society, a never-failing source of deception and fraud between man and man, and a strong stimulus to prostitution among women. It has caused war through all the past ages of the world's known history, and been a stimulant to innumerable private murders.

It is now the sole cause of poverty, and its endless crimes and miseries over the world, and in principle it is as unjust as it is unwise in practice.

Digitized by Google

In a rational-made society it will never exist. Whatever may have been its necessity or utility, before the introduction of the supremacy of machinery and chemistry, it is now most unnecessary and an unmixed evil; for every one, from the highest to the lowest, may be ensured through life much more of all that is really beneficial for humanity, and the permanent happiness of the individual, through public scientific arrangements, than it is possible to obtain through the scramble and contest for procuring and maintaining private property.

Private property also continually interferes with or obstructs public measures which would greatly benefit all, and frequently to merely please the whim or caprice of an ill-trained individual.

When everything except mere personals shall be public property, and public property shall always be maintained in superfluity for all—and when artificial values shall cease, and intrinsic values shall be alone estimated—then will the incalculable superiority of a system of public property be duly appreciated over the evils arising from private property.

With a well arranged scientific system of public property, equal education and condition, there will be no mercenary or unequal marriages; no spoiled children; and none of the evils which proceed from these errors in the present system, if crudities which pervade all the departments of life, and are thoroughly inconsistent, can be called a system of society.

In fact, as soon as individuals shall be educated and placed—and it is for the best and permanent interest of society that all should be educated and placed—the saving of time, labour, and capital, between public and private property, will be beyond any estimate the mind of man can form in favour of public property. In the British empire alone it may be made to be several thousand millions sterling annually. The present contest for individual wealth creates the greatest possible extravagance and waste through every department of society, and destroys the best and finest qualities of human nature, while it cultivates and encourages all the inferior feelings and passions.

Therefore the twelfth law [1]) will be, that—

„Under the Rational System of society — after the children shall have been trained to acquire new habits and new feelings, derived from a knowledge of the laws of human nature — there shall be no useless private property".

The old system of the world has been created and governed on the assumed principle of man 's responsibiliy to *man*, and by *man's* rewards and punishments.

And this principle has been assumed upon the original supposition, that man was born with power to form himself into any character he liked; to believe or disbelieve whatever he plaesed; and that he could love, hate, or be indifferent as to all persons and things, according to an independent will which enabled him to do as he liked in all these respects.

The present system is, therefore, essentially a system supported and governed by laws of punishment and reward of man's creating, in ap-

---

[1]) Une des lois qui selon Owen doit produire le changement de la société actuelle à la société future.

Digitized by Google

positon to nature's laws of punishing and rewarding. The former system is artificial, and always produces crime and misery, continually increasing, and therefore requiring new laws to correct the evils necessarily forced upon society by the old laws; thus laws are multiplied without limit by man to counteract nature's laws, and ever without success. While nature's beautiful and benevolent laws, if consistently acted upon in a system made throughout in accordance with them, would produce knowledge, goodness, and happiness, continually increasing, to the human race.

By man's laws being forced upon the population of all countries, in continual opposition to nature's laws; with law added to law,in the vain attempt to remedy endless previous laws, the world had been made and kept criminal, with crimes multiplying as human laws increased.

The laws of man are made to support injustice, and give additional power to the oppressor and to the man devoid of truth and honesty over the innocent and just. And such must be the result, as long as human laws, lawyers, and law parapharnalia shall be sanctioned by society.

But it is not sufficient that men should be trained in a knowledge of the laws of human nature; it is equally necessary that they should be educated from birth to act in obedience to that knowledge, and that all the circumstances of society should be made in unison with those laws, and not, as they have been hitherto, in accordance with man's laws.

Nature's laws carry with them the only just rewards and punishments that man should experience; and they are, in every case, efficient for nature's purposes, and to ensure the happiness of man in alle countries and climes; and, differing from man's puny, short-sighted laws, they are always adequate to the end intended to be accomplished. And this end is evidently to increase human knowledge and happiness. It is through these laws of nature, that man has attained the knowledge which he has acquired. He has been continually urged onward to make discoveries, and to invent, through pain experienced, or pleasure enjoyed or anticipated.

But man has been trained to have his character formed, and to be governed by laws of his own making; his habits, manners, ideas, and associations of ideas have emanated, directly or indirectly, from his artificial and injurious source; and, in consequence, the mind, language, and practice of all individuals have become a chaos of confusion. And this chaos in the character and conduct of individuals has made a yet greater chaos in all the proceedings of society: and, in consequence, man is now opposing man, and nation opposing nation, all over the earth. Yet all nature declares, that it shall be by union of man with man, and nation with nation, that the human race can ever attain a high degree of permanent prosperity and happiness, or become rational.

Nevertheless, while this irrational individual and general character shall remain, those men and women who have been made to receive this character, and to be so injured, must continue for a time to be governed bij these most injurious laws. The laws of nature being alone applicable to a society, whose laws are in accordance with the laws of nature.

When this rational society shall be formed, and men, individually and generally, shall be trained to act in accordance with it, then shall human punishments and rewards cease, and cease for ever.

Digitized by Google

The thirteenth law will therefore be, that —

„As soon as the members of these scientific associations shall have been educated, from infancy, in a knowledge of the laws of their nature, trained to act in obedience to them, and surrounded by circumstances all in unison with them, there shall be no individual reward or punishment."

The Rational System of society is one and indivisible in its principles and practices; each part is essential to its formation. It is one unvarying consistent system for forming the character of all individuals, and for governing their affairs; and it is essentially a system to *prevent* evil, and render individual punishment and reward as unnecessary, as they are unjust and most injurious to all. While, on the contrary, the present system, based on error, could not be continued without individual rewards and punishments, and, while it shall be maintained, however unjust these individual rewards and punishments must be, when applied to beings who do not form any part of themselves, and who are kept ignorant of their own nature, these irrational rewards, and punishments, of man's devising, must be continued.

Individual punishments and rewards, ignorance, the inferior feelings and passions, with all crimes and miseries, will go together when the irrational system shall be abolished. *When the cause of evil shall be removed, then will the evil cease, and not before*" [1] [2]

---

[1]) p. 40—45.

[2]) On sait qu' Owen a mis ses théories en pratique en fondant la colonie de New-Lanark. Les conséquences désastreuses du capitalisme industriel comme: la durée excessive du travail, la mauvaise nourriture, les habitations malsaines, le manque d'éducation des enfants etc. etc. y étaient diminuées et évitées. *Parmi la population de la colonie, alcoolisée et demorasilée par le capitalisme (les vols étaient à l'ordre du jour), ameliorée peu à peu par le milieu favorable, aucune poursuite judiciaire n'eut lieu pendant* 19 *ans. Vol, ivrognerie et naissances illégitimes ne se presentèrent plus.* (Voir le prof. H. Denis. Le socialisme et les causes économiques et sociales du crime p. 283, et le prof. H. P. G. Quack »de Socialisten" II p. 279 sqq).

Digitized by Google

XII.

E. CABET.

Dans la seconde de partie son „Voyage en Icarie" l'auteur traite du rapport entre criminalité et conditions économiques. D'après lui la monnaie, l'inégalité de fortune et la propriété sont la cause de tous les crimes. La citation suivante nous explique son opinion (on y parle au passé de la société contemporaine vu que l'ouvrage suppose une société avec propriété commune).

„L'opulence ou le superflu étant necessairement, comme je (c'est-à-dire, quelpu' un qui parle d'une société où existe la propriété privée.) vous l'ai déjà dit, une *injustice* et une *usurpation*, les pauvres ne pensaient souvent qu' à *voler* les riches; et le *vol*, sous toutes les formes (escroquerie, filouterie, banqueroute, abus de confiance, fraude, tromperie, etc.), était l'occupation presque universelle des pauvres comme des riches.

Et les pauvres ne volaient pas seulement les riches, mais ils volaient aussi les pauvres eux mêmes, en sorte que tous, riches et pauvres, étaient *voleurs* et *volés*.

Je ne pourrais énumérer toutes les espèces de vols et tous les genres de voleurs.

C'était vainement que les riches avaient fait des lois terribles contre le vol, c' était vainement que les prisons et les galères étaient remplies de pauvres voleurs et que leur sang était souvent versé sur les échafauds; poussés par la misère, encouragés par l'espoir de n'être pas découverts, les pauvres volaient dans les *champs*, ou dans les *maisons*, ou sur les *routes*, et jusque dans les *rues*, pendant la nuit.

L'adroit *filou* volait sur les personnes mêmes, en plein jour, dans les rues, les promenades, les réunions, partout.

Le hardi *escroc* volait en employant le mensonge et la ruse, soit pour faire acheter des objets qui n'avaient qu' une valeur infiniment moindre, soit pour soutirer de l'argent en abusant de la credulité et souvent de la bienfaisance.

Parlerai - je des *faux - monnayeurs* et des *faussaires* de toute espèce?

Parlerai - je aussi des *usuriers*, de ces grands voleurs, les *loups - cerviers* de la Bourse et la Banque, les *accapareurs*, les *monopolistes* et les *fournisseurs*?

Parlerai - je de ceux qui s' enrichissaient des *calamités publiques* qui désiraient et provoquaient les invasions ou les guerres pour faire fortune, et les famines pour amasser de l' or au milieu des cadavres?

Parlerai - je de ces voleurs qui compromettaient *la santé publique* en frelatant les aliments et les boissons qu' ils vendaient, et de ces autres

Digitized by Google

grands voleurs, les chefs d'armée, qui pillaient les Peuples étrangers en exposant leur pays à de terribles représailles?

Parlerai - je enfin des innombrables moyens d'amasser de l'argent aux dépens des autres, et des innombrables individus qui, dans presque toutes les classes, les pratiquaient journellement?

Tous ces faits n'étaient pas qualifiés *vols* par les lois; les plus inexcusables, les plus nuisibles, ceux qui n'étaient connus que parmi les riches, jouissaient même de l'impunité légale: mais tous n'en étaient pas moins en réalité des *vols*, suivant les règles d'une saine morale.

Chaque classe présentait sans doute un grand nombre d'*exceptions*: il y avait quelques riches aussi honnêtes que possible, et beaucoup de travailleurs ou de pauvres pratiquant la probité: mais on peut dire que, par la force des choses et par une irrésistible conséquence de l'inégalité de fortune, tous les individus, riches et pauvres, étaient généralement amenés à commettre des actions qui n'étaient en réalité que des espèces de vols.

Et souvent le vol conduisait à toutes les *cruautés*, à l'*assassinat*, aux *tortures* mêmes les plus barbares, pour faire avouer où l'or était caché.

Que d'*empoisonnements* et de *parricides* n'excitait pas la soif de l'or et des successions!

On voyait des voleurs enlever et *voler des enfants* pour les prostituer!

On en voyait même voler, et égorger des jeunes gens pour en *vendre la chair*! ou le cadavre!

En un mot, il ne pouvait y avoir ni confiance ni sécurité; chaque individu voyait des ennemis dans presque tous les autres; et la Société semblait, pour ainsi dire, n'être qu' un *coupe-gorge* au milieu d' un forêt!

Et toutes ces horreurs, que vous retrouverez plus on moins partout, étaient chez nous et sont encore ailleurs, je ne puis trop le répéter, l' inévitable résultat du droit illimité de Popriété". [1])

---

[1]) p. 315-317.

Digitized by Google

XIII.

F. ENGELS.

Parmi les conséquences désastreuses, que le capitalisme industriel entraîne, l'auteur range l'augmentation prodigieuse de la criminalité. Il nous dit dans „die Lage der arbeitenden Klasse" ce qui suit: „Die Fehler der Arbeiter lassen sich überhaupt alle auf Zügellosigkeit der Genuszsucht, Mangel an Vorhersicht und an Fügsamkeit in die soziale Ordnung, überhaupt auf die Unfähigkeit, den augenblicklichen Genusz dem entferntern Vortheil aufzuopfern, zurückführen. Aber wie ist das zu verwundern? Eine Klasse, die wenig und nur die sinnlichsten Genüsse sich für saure Arbeit erkaufen kann, musz sich die nicht toll und blind auf diese Genüsse werfen? Eine Klasse, um deren Bildung sich niemand kümmert, die allen möglichen Zufällen unterworfen ist, die gar keine Sicherkeit der Lebenslage kennt, was für Gründe, was für ein Interesse hat die, Vorhersicht zu üben, ein „solides" Leben zu führen, und, statt von der Gunst des Augenblicks zu profitiren, auf einen entferntern Genusz zu denken, der gerade für *sie* und ihre ewig schwankende, sich überschlagende Stellung noch sehr ungewisz ist? Eine Klasse, die alle Nachtheile der sozialen Ordnung zu tragen hat, ohne ihre Vortheile zu genieszen, eine Klasse, der diese sociale Ordnung nur feindselig erscheint, von der verlangt man noch, dasz sie diese Ordnung respektiren soll? Das ist wahrlich zu viel. Aber die Arbeiterklasse kann der sozialen Ordnung, so lange diese besteht, nicht entrinnen, und wenn der einzelne Arbeiter gegen sie aufsteht, so fällt der gröszte Schaden auf ihn. So macht die soziale Ordnung dem Arbeiter das Familienleben fast unmöglich; ein unwohnliches, schmutziges Haus, das kaum zum nächtlichen Obdach gut genug, schlecht möblirt und oft nicht regendicht und nicht geheizt ist, eine dumpfige Atmosphäre im menschengefüllten Zimmer erlaubt keine Häuslichkeit; der Mann arbeitet den ganzen Tag, vielleicht auch die Frau und die ältern Kinder, alle an verschiednen Orten, sehn sich nur Morgens und Abends — dazu die stete Versuchung zum Brantweintrinken; wo kann dabei das Familienleben existiren? Dennoch kann der Arbeiter der Familie nicht entrinnen, er musz in der Familie leben, und die Folge davon sind fortwährende Familienzerrüttungen und häusliche Zwiste, die sowohl auf die Eheleute wie namentlich auf ihre Kinder im höchsten Grade demoralisirend wirken. Vernachlässigung aller häuslichen Pflichten, Vernachlässigung besonders der Kinder ist nur zu häufig unter den englischen Arbeitern, und wird nur zu sehr durch die bestehenden Einrichtungen der Gesellschaft hervorgebracht. Und Kinder, die auf diese Weise wild, in der demoralisirendsten Umgebung, zu der oft genug

Digitized by Google

die Eltern selbst gehören, heranwachsen, die sollen nachher noch fein moralisch werden? Es ist wirklich zu naiv, welche Forderungen der selbstzufriedne Bourgeois an den Arbeiter stellt.

Die Nichtachtung der sozialen Ordnung tritt am deutlichtsten in ihrem Extrem, im Verbrechen auf. Wirken die Ursachen, die den Arbeiter demoralisiren, stärker, konzentrirter als gewöhnlich, so wird er mit derselben Gewiszheit Verbrecher, mit der das Wasser bei 80 Grad Réaumur aus dem tropfbaren in den luftformigen Aggregatzustand übergeht. Der Arbeiter wird durch die brutale und brutalisirende Behandlung der Bourgeoisie grade ein so willenloses Ding wie das Wasser, und ist grade mit derselben Nothwendigkeit den Gesetzen der Natur unterworfen — bei ihm hört auf einem gewissen Punkte alle Freiheit auf. Mit der Ausdehnung des Proletariats hat daher auch das Verbrechen in England zugenommen, und die britische Nation ist die verbrecherischste der Welt geworden. Aus den jährlich veröffentlichten „Kriminal-Tabellen" des Ministeriums des Innern geht hervor, dasz in England die Vermehrung des Verbrechens mit unbegreiflicher Schnelligkeit vor sich gegangen ist. Die Anzahl der Verhaftungen fur *Kriminal*verbrechen betrug

im Jahre	1805	. . . . .	4.605
„ „	1810	. . . . .	5.146
„ „	1815	. . . . .	7.898
„ „	1820	. . . . .	13.710
„ „	1825	. . . . .	14.437
„ „	1830	. . . . .	18.107
„ „	1835	. . . . .	20.731
„ „	1840	. . . . .	27.187
„ „	1841	. . . . .	27.760
„ „	1842	. . . . .	31.309

in England und Wales allein; also versiebenfachten sich die Verhaftungen in 37 Jahren. Von diesen Verhaftungen kommen allein auf Lancashire im Jahre 1842 — 4497, also über 14 Prozent, und auf Middlesex (einschlieszlich London) 4094, also über 13 Prozent. So sehn wir, dasz zwei Distrikte, die grosze Städte mit viel Proletariat einschlieszen, allein über den vierten Theil des gesammten Verbrechens hervorbringen, obgleich ihre Gesammtbevölkerung lange nicht den vierten Theil der des ganzen Landes ausmacht. Die Kriminaltabellen beweisen auch noch direkt, dasz fast alles Verbrechen auf das Proletariat fällt, denn 1842 konnten von jeden 100 Verbrechern durchschnittlich 32,35 nicht lesen und schreiben, 58,32 unvolkommen lesen und schreiben, 6,77 gut lesen und schreiben, 0,22 hatten noch höhere Bildung genossen, und von 2,34 konnte die Bildung nicht angegeben worden. In Schottland hat das Verbrechen noch viel schneller zugenommen. Hier waren 1819 nur 89, und 1837 schon 3176, 1842 sogar 4189 Kriminalverhaftungen vorgekommen. In Lanarkshire, wo Sheriff Alison selbst den offiziellen Bericht abfaszte, hat sich die Bevölkering in 30 Jahren, das Verbrechen alle $5^1/_2$ Jahre verdoppelt, also sechsmal rascher als die Bevölkerung zugenommen. — Die Verbrechen selbst sind, wie in allen civilisirten Ländern, bei Weitem der Mehrzahl nach Verbrechen gegen das Eigenthum, also solche, die in Mangel dieser oder jener Art ihren Grund haben, denn was einer hat, stiehlt er nicht. Das Verhältnisz der Verbrechen gegen

Digitized by Google

Eigenthum zur Volkszahl, das sich in den Niederlanden wie 1 : 7140, in Frankreich wie 1 : 1804 stellt, stand zur Zeit, als Gaskell schrieb, in England wie 1 : 799; das der Verbrechen gegen Personen zur Volks zahl in den Niederlanden wie 1 : 28904, in Frankreich wie 1 : 17573, in Engeland wie 1 : 23395; das des Verbrechens überhaupt zur Volkszahl in Ackerbaudistrikten wie 1 : 1043, in Fabrikdistrikten wie 1 : 840 [1]); in ganz England stellt sich dies jetzt *kaum* auf 1 : 660 [2]), und es sind kaum zehn Jahre, seit Gaskell's Buch erschien!" [3])

---

[1]) Manuf. Popul. of Engl. chapt. 10. (N. d. F. E.).

[2]) Die zahl der *überführten* Verbrecher (22733) dividirt in die Volkszahl (circa 15 millionen). (N. de F. E.).

[3]) p. 132—134.

Voir aussi les auteurs suivants: Platon. la République I. 5.; Ch. Fourier, Théorie des quatre mouvements III Partie; Le nouveau monde industriel et sociétaire sect. VI; L. Blanc. Organisation du Travail p. 57 sqq; W. Weitling, Garantien der Harmonie und Freiheit p. 53—54 et 104—105; C. Pecqueur Des Améliorations matérielles p. 86—88, 232—234, 239—241; P. J. Proudhon, de la Justice dans la Révolution et dans l'église, p. 533—534.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

LES STATISTICIENS.

I.

A. M. GUERRY.

Dans son „Essai sur la statistique morale de la France," l'auteur a fait des études sur l'influence de l'âge, du sexe, des saisons, de l'instruction etc. sur la criminalité. Mais on y trouve à peine un exposé de l'influence des conditions économiques sur le sujet qui nous occupe.

Les quelques phrases suivantes qui s'y rapportent ne sont pourtant pas dénuées d'intérêt.

„La richesse, représentée à-la-fois par la quotité de la contribution personelle et mobilière et par le revenu territorial, se rencontre plus souvent que l'agglomération de la population avec les attentats contre les propriétés, dont elle paraît ainsi une cause indirecte. Nous observerons cependant que le maximum de la richesse établie par la combinaison de ces deux éléments tombe, il est vrai, dans les départements du nord, où se trouve aussi le plus d'attentats contre les propriétés, et son minimum dans celle du centre, où ces attentats sont le plus rares; mais que d'un autre côté, dans le sud, sa moyenne est presque aussi élevée que dans le nord, suivant la direction d'une courbe qui, commençant au département de la Charente, traverse une partie de la Guyenne, du Languedocque et de la Provence. Si dans le nord, c'est la richesse qui produit indirectement les crimes contre les propriétés, pourquoi n'en est-il plus de même dans le sud?

De ce que les départements les plus pauvres sont ceux où l'on commet le moins de crimes contre les propriétés, il serait peu rigoureux de conclure que la misère n'est pas la cause principale de ces crimes. Pour justifier cette dernière opinion, que d'ailleurs nous sommes loin de rejeter, il faudrait des preuves plus directes. En effet, il est possible que les départements où il y a le moins de richesse, ne soient cependant pas ceux où l'on compte le plus d'indigens, et que les départements où se trouvent les fortunes les plus considérables, soient précisément ceux où la misére est en même temps la plus profonde pour une certaine partie de la population.

La question de l'influence de la richesse ou de la misère sur la

Digitized by Google

moralité, présente plus de difficulté qu'on ne le soupçonnerait du premier abord. Pour l'étudier, il serait indispensable d'établir, dans chaque département, le nombre proportionnel des indigens et des mendiants. Quelques documents out été publiés, il est vrai, sur ce sujet, mais ils n'ont aucun caractère authentique, et ne paraissent pas mériter assez de confiance pour que nous en donnions ici l'analyse." [1])

Plus loin Guerry constate que les départements, où le commerce et l'industrie sont le plus développés, fournissent aussi le plus grand nombre de crimes contre la propriété.

Mais l'auteur n'a pas recherché la connexité autre ces deux symptômes.

Quoique ne rejetant donc pas entièrement l'hypothèse que la misère n'est pas la cause principale des crimes contre la propriété, Guerry reconnaît néanmoins que la causalité entre pauvreté et crime est possible c. à. d. dans ce sens, que le département ou règne la plus grande misère n'est pas pour cette raison nécessairement celui qui est le plus pauvre, ni que le plus riche est celui qui compte le moins d'indigents.

— Le sujet aurait été traité avec plus de clarté sans la terminologie confuse, pour ne pas dire inexacte, de l'auteur qui nomme le département le plus riche celui où se trouve le plus grand nombre de capitalistes.

Car il va sans dire que la richesse ne tombe pas du ciel comme la manne; il existe une causalité entre pauvreté et richesse. Un pays qui comptera beaucoup de capitalistes contiendra aussi beaucoup de pauvres et doit, par conséquent donner lieu à des délits contre la propriété; tandis qu'un pays où l'on ne trouve que peu de riches, comptera aussi peu d'indigents et produira un chiffre restreint de ces crimes.

Il serait donc plus exact de qualifier de pauvre un pays où il y a beaucoup de riches, et de riche celui où l'on en trouve peu. [2])

Plus loin on verra qu' entre autres le Dr. N. Colajanni donne la preuve convaincante que la société se préserve le mieux des crimes contre la propriété par l'égalité et la constance des moyens d'existence. —

---

1) p. 42—43.
2) Pour une opinion analogue voir Quételet »Physique Sociale" II, p. 279.

Digitized by Google

II.

AD. QUÉTELET.

Un exposé du systéme entier de cet auteur nous conduirait trop loin. Mais les citations suivantes, tirées de sa „Physique sociale," suffiront à démontrer la largeur de ses vues et la vaste conception de ses idées sur la société.

„Ainsi, pour rendre notre manière de procéder sensible par un exemple, celui qui examinerait de trop près une petite portion d'une circonférence très grande, tracée sur un plan, ne verrait dans cette portion détachée qu'un certaine quantité de points physiques, assemblées d'une manière plus ou moins accidentée, plus ou moins arbitraire, et comme au hasard, quel que fût d'ailleurs le soin avec lequel la ligne aurait été tracée. En se plaçant à une distance plus grande, son œil embrasserait un plus grand nombre de points, qu'il verrait se distribuer déjà avec régularité sur un arc d'une certaine étendue; bientôt, en continuant à s'éloigner, il perdrait de vue chacun d'eux individuellement, n'apercevrait plus les arrangements bizarres qui se trouvent accidentellement entre eux, mais il saisirait la loi qui a présidé a leur arrangement général, et reconnaîtrait la nature de la courbe tracée. Il pourrait se faire même que les différents points de la courbe, au lieu d'être des points matériels, fussent de petits êtres animés, libres d'agir à leur gré dans un sphère très-circonscrite, sans que ces mouvements spontanés fussent sensibles en se plaçant à une distance convenable.

C'est de cette manière que nous étudierons les lois qui concernent l'espèce humaine; car en les examinant de trop près, il devient impossible de les saisir: l'on n'est frappé que des particularités individuelles, qui sont infinies. Dans le cas même où les individus seraient exactement semblables entre eux, il pourrait arriver qu'en les considérant séparément, on ignorât à jamais les lois les plus curieuses auxquelles ils sont soumis sous certaines influences. Ainsi, celui qui n'aurait jamais étudié la marche de la lumière que dans des gouttes d'eau prises isolément, ne s'élèverait qu'avec peine à la conception du brillant phénomène de l'arc-en-ciel; peut-être même l'idée ne lui en viendrait jamais s'il ne se trouvait accidentellement dans les circonstances favorables pour l'observer." [1])

„Dans tout ce qui se rapporte aux crimes, les mêmes nombres se réproduisent avec une constance telle, qu'il serait impossible de la méconnaître, même pour ceux des crimes qui sembleraient devoir échapper le plus à toute prévision humaine, tels que les meurtres, puisqu'ils se

[1]) p. 94—95 I.

Digitized by Google

commettent, en général, à la suite des rixes qui naissent sans motifs, et dans les circonstances, en apparence, les plus fortuites. Cependant l'expérience prouve que non seulement les meurtres sont annuellement à peu près en même nombre, mais encore que les instruments qui servent à les commettre sont employés dans les mêmes proportions. Que dire alors des crimes que prépare la réflexion?

Cette constance avec laquelle les mêmes crimes se réproduisent annuellement dans le même ordre et attirent les mêmes peines dans les mêmes proportions, est un des faits les plus curieux que nous apprennent les statistiques des tribunaux; je me suis particulièrement attaché à la mettre en évidence, dans mes différents écrits; je n'ai cessé de répéter chaque année: *il est un budget qu'on paye avec une régularité effrayante, c'est celui des prisons, des bagnes et des échafauds; c'est celui-là surtout qu'il faudrait s'attacher à reduire;* et chaque année les nombres sont venus confirmer mes prévisions, à tel point, que j'aurais pu dire, peut-être avec plus d'exactitude: il est un tribut que l'homme acquitte avec plus de régularité que celui qu'il doit à la nature ou au trésor de l'État, c'est celui qu'il paye au crime! — Triste condition de l'espèce humaine! Nous pouvons énumerer d'avance combien d'individus souilleront leurs mains du sang de leurs semblables, combien seront faussaires, combien seront empoisonneurs; à peu près comme on peut énumérer d'avance les naissances et les décès qui doivent se succéder.

La société renferme en elle les germes de tous les crimes qui vont se commettre. C'est elle, en quelque sorte, qui les prépare, et le coupable n'est que l'instrument qui les exécute. [1])

Tout état social suppose donc un certain nombre et un certain ordre de crime qui résultent, comme conséquence nécessaire, de son organisation. Cette observation, qui peut paraître décourageante au premier abord, devient consolante au contraire quand on l'examine de près, puisqu'elle montre la possibilité d'améliorer les hommes, en modifant leurs institutions, leurs habitudes, l'état de leurs lumières et, en général, tout ce qui influe sur leur manière d'être. Elle ne nous présente au fond que l'extension d'une loi déjà bien connue de tous les philosophes qui se sont occupés de la société sous le rapport physique: c'est que tant les mêmes causes subsistent on doit s'attendre au retour des mêmes effets. Ce qui pouvait faire croire qu'il n'en était pas ainsi des phénomènes moraux, c'est l'influence trop grande qu'on avait généralement supposée à l'homme dans tout ce qui se rapporte à ses actions." [2]).

---

[1]) Comme suite à celle phrase Quetelet dit dans une note p. 300 II: »On aurait grand tort de croire que j'ai voulu dire par là que la société organise sciemment tous les crimes, tous les assassinats que se commettent et que le coupable est en quelque sorte son grand exécuteur. Il existe une différence énorme entre ces deux assertions. Il arrive, en effet, et l'occasion ne s'en présente que trop, que la justice préventive des hommes reste absolument muette et inactive, et laisse le champ du crime parfaitement libre à quelques êtres dépravés qui n'ont jamais reçu les moindres principes du devoir ni de la justice, ou à des malheureux qui espèrent échapper a sa clairvoyance. Un nation est comme une demeure particulière: il ne suffit pas de réprimander ou de châtier un méfait; il faut encore faire aimer l'ordre et la justice, qui peuvent prévenir et arrêter le mal. La justice *préventive* et la justice *coercitive* devraient agir en même temps; mais la première, à peu près muette, laisse toute sa part d'action à la seconde".

[2]) p. 95—97. I.

Digitized by Google

Dans le tome second de sa „Physique sociale" Quetélet étudie l'influence du climat, de l'âge et du sexe sur le penchant au crime. Quoiqu'il effleure seulement notre sujet et ne le traite qu' indirectement, les passages suivants valent assurément la peine d'être cités:

„On regarde aussi assez généralement la pauvreté comme conduisant au mal; cependant le département de la Creuse, l'un des plus pauvres de la France, est celui qui présente, sous tous les rapports, le plus de moralité. De même dans les Pays-Bas, la province la plus morale est le Luxembourg, où il règne le plus de pauvreté. Il convient cependant de s'entendre sur le mot *pauvreté*, qui est employé ici dans une acception qu'on peut regarder comme impropre. Une province, en effet, n'est point pauvre parce qu'elle renferme moins de richesses qu'une autre, si ses habitants, comme dans le Luxembourg, sont sobres et actifs; si, par leur travail, ils parviennent à pourvoir d'une manière sûre à leurs besoins et à satisfaire des goûts d'autant plus modestes, que l'inégalité des fortunes s'y fait moins sentir et provoque moins la tentation; on dira avec plus de raison que cette province jouit d'une modeste aisance. La pauvreté se fait ressentir dans les provinces où sont ammassées de grandes richesses comme dans les Flandres, la Hollande, le département de la Seine, etc., et surtout dans les pays manufacturiers, où, par la moindre commotion politique, la moindre obstruction dans les débouchés pour les marchandises, des milliers d'individus passent subitement de l'état de bien-être à celui de misère. Ce sont ces brusques alternatives d'un état à l'autre qui donnent naissance au crime, surtout si ceux qui en souffrent sont entourés de sujets de tentation et se trouvent irritéspar l'aspect continuel du luxe et d'une inégalité de fortune qui les désespère." [1])

En parlant des trois races qui constituent la population de la France, Quételet dit:

„L'anomalie la plus remarquable que semble présenter la race celtique s'observe dans les départements qui se rattachent au bassin de la Seine, surtout au dessous de Paris; plusieurs causes contribuent à la faire naître. On remarquera d'abord que ces départements sont ceux qui, en raison de leur étendue, renferment le plus de personnes et de choses, et offrent par conséquent le plus d'occasions de commettre des crimes; c'est là qu'il existe le plus de mouvement et que viennent affluer de tous les pays le plus de personnes sans aveu, de manière même que la race d'hommes primitives a dû s'altérer plus que partout ailleurs: enfin, c'est encore là que se trouvent le plus d'établissements industriels; et, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire observer, ces établissements entretiennent une population agglomerée dont les moyens d'existence sont plus précaires que dans les autres professions. La même remarque peut se faire à l'égard du bassin qu'occupe le Rhône, et avec d'autant plus de raison que la race pélagienne a dû, en remontant ce fleuve, pénétrer dans les terres plus avant que partout ailleurs.

Les provinces commerçantes et industrielles des Pays-Bas sont également celles où se commettent le plus de délits et de crimes.

Quant au nombre plus grand de crimes contre les propriétés qu' on observe en avançant vers le Nord, on peut l'attribuer, je pense, en

---

[1]) p. 278—279. II.

Digitized by Google

grande partie, à l'inégalité des richesses et des besoins. Les grandes villes et les capitales surtout se présentent d'une maniere défavorable, parce qu'elles offrent plus d'appât aux passions de toute espèce, et qu'elles attirent les gens sans aveu, qui espèrent trouver l'impunité en se cachant dans la foule". [1])

---

[1]) p. 281-282 II.

Digitized by Google

III.

ED. DUCPETIAUX.

Une des parties de son „Paupérisme dans les Flandres," traite de la criminalité dans les deux Flandres. Nous en empruntons ce qui suit:

„La criminalité est la compagne inséparable de la misère: à mesure que s'accroît le nombre des indigents, on voit aussi augmenter le nombre des délits. La faim est une mauvaise conseillère: au sein du dénûment qui l'accable, l'homme perd insensiblement la notion du juste et de l'injuste, du bien et du mal; incessamment sollicité par des besoins qu'il ne peut satisfaire, il méconnait les lois, et finit par ne reculer devant aucune tentative qui lui paraît susceptible d'améliorer sa position. Il suffit de pénétrer dans une prison pour se convaincre de l'influence de cette cause sur le nombre et la nature des offenses, et avant même d'interroger les relevés statistiques qui attestent les progrès de la criminalité dans les Flandres, on pouvait être assuré que ces progrès avaient coïncidé avec ceux du paupérisme. Ce n'est donc pas une démonstration, que nous jugeons parfaitement inutile que nous venons offrir ici, c'est uniquement une série de faits qui doivent servir à faire apprécier l'intensité du mal et l'urgente nécessité de l'attaquer à sa source.

1. Le premier de ces faits est le chiffre élevé des condamnés appartenant aux deux Flandres, lorsqu'on le compare à la totalité des comdamnés dans les maisons centrales de détention:

MAISONS DE DÉTENTION.	Nombre des condamnés écroués appartenant		sur 1000 condamnés	
	aux deux Flandres.	aux autres provinces.	flamands.	appartenant aux autres provinces.
Maison de force à Gand (1838—47)	635	617	507	493
id. de reclusion à Vilvorde (1838—47)	1,215	1,539	441	559
id. de correction de St. Berne (1838—47)	3,997	5,085	440	560
id. de détent. milit. d'Alost (1838—47)	3,193	3,615	469	531
Pénitent des femmes à Namur (1840—47)	896	1,501	374	626
id. des jeunes délinq. à St. Hub. (1844—47)	372	410	476	524
totaux	10,308	12,767	447	553

Digitized by Google

Dans l'espace de 10 ans, de 1838 à 1847, 23,075 condamnés ont été écroués dans les maisons centrales du royaume: 10,308 appartenaient aux deux Flandres et 12,767 aux autres provinces; la proportion, sur 1,000 condamnés, a donc été de 447 pour les deux premières provinces et de 553 pour les sept autres. Or, cette proportion dépasse considérablement celle des populations respectives des deux grandes divisions qui, pour 1,000 habitants, n'en donne que 331 aux Flandres et 669 au reste du royaume. En d'autres termes, pendant la période décennale précitée, il y a eu un condamné écroué dans les maisons centrales sur 139 habitants dans les Flandres et sur 227 dans les sept autres provinces.

2. Le second fait est la progression du nombre des prévenus et des condamnés dans les provinces flamandes pendant les dernières années, et particulièrement depuis la crise alimentaire qui à éclaté en 1845; on pourra en juger par le relevé suivant:

ANNÉES.	Nombre de prévenus.	Condamnés à l'emprisonnement. d'un an et plus.	Condamnés à l'emprisonnement. de moins d'un an.	Nombre des accusés jugés contradictoirement et par contumace	Comdamnés criminellement.
		Flandre Occidentale			
1841	3,242	146	1,587	85	65
1842	3,638	201	1,967	62	48
1843	3,724	273	2,071	83	64
1844	3,993	169	2,136	87	70
1845	3,811	192	2,280	76	62
1846	5,622	278	3,864	139	112
1847	7,132	439	5,019	119	92
		Flandre Orientale.			
1841	3,905	132	1,641	98	78
1842	4,403	154	1,944	69	50
1843	4,611	185	2,004	88	62
1844	4,501	193	1,965	96	69
1845	5,173	180	2,627	32	20
1846	6,780	234	4,545	99	77
1847	9,650	443	6,415	118	85

On remarquera que, pendant un espace de 7 ans, le nombre des prévenus dans les deux Flandres a augmenté dans la proportion de 7 à 17 environ; celui des condamnés à l'emprisonnement s'est accru, durant le même intervalle, de 35 à 123, c'est-à-dire qu'il a presque quadruplé. L'augmentation a été moins considérable pour les accusés et les condamnés criminellement; elle se ressent cependant de l'accroissement général du nombre des inculpés.

Ces données se trouvent confirmées dans le relevé du nombre des

Digitized by Google

individus écroués dans les maisons de sûreté et d'arrêt des deux Flandres, ainsi que dans la population moyenne de ces établissements durant la période de 1839 à 1848:

Flandre Occidentale.

Années.	Individus écroués dans les maisons de sûreté et d'arrêt de				Totaux.	Population moyenne des Quatre prisons réunies.
	Bruges	Courtrai	Ypres	Furnes		
1839	1,578	592	572	169	2,911	233
1840	1,502	643	821	196	3,162	238
1841	1,377	795	599	175	2,946	311
1842	1,489	863	836	271	3,459	346
1843	1,478	922	790	298	3,488	374
1844	1,502	941	696	270	3,409	379
1845	1,876	935	600	254	3,665	376
1846	2,378	1,108	935	601	5,022	574
1847	3,751	2,012	1,238	909	7,910	820
1848	2,859	1,960	1,070	690	6,579	694

Flandre Orientale.

Années.	Individus écroués dans les maisons de sûreté et d'arrêt de			Totaux.	Population moyenne des trois prisons réunies.
	Gand	Audenarde	Termonde		
1839	2,094	842	754	3,690	289
1840	2,311	919	852	4,082	357
1841	2,163	771	852	3,786	351
1842	2,171	844	905	3,920	333
1843	3,610	991	870	5,471	408
1844	2,548	760	718	4,026	345
1845	2,579	1,061	1,461	5,101	360
1846	5,499	2,732	2,092	10,323	619
1847	7,491	6,943	3,240	17,674	972
1848	6,309	4,462	2,829	13,600	698

L'augmentation du nombre des individus écroués dans les maisons de sûreté et d'arrêt des deux Flandres porte surtout sur les années 1845, 1846 et 1847; en 1848, on remarque un mouvement décroissant assez prononcé qui continue en 1849. De tous les signes propres à constater l'existence et les progrès du paupérisme, celui-ci est peut-être le plus certain. Pendant les années désastreuses qui viennent de s'écouler, les prisons sont devenues en quelque sorte des succursales des hospices et

Digitized by Google

des dépôts de mendicité; un grand nombre d'offenses ont été commises dans l'unique but d'y trouver asile, et l'on a vu, dans quelques localités, des malheureux se presser aux portes des parquets pour solliciter leur tour d'admission dans les lieux qui ne devaient contenir que des criminels. Depuis 1846 surtout, les campagnes ont déversé dans les villes des bandes de femmes et d'enfants affamés, qui ont dû être mis en arrestation du chef de mendicité et de vagabondage, pour être ensuite renvoyés dans leurs communes. Ainsi en 1846, 1847 et pendant le 1er semestre de 1848, sur un nombre de 24.604 détenus écroués dans la seule maison de sûreté de Bruxelles, il y a eu 19.456 individus des deux sexes et de tout âge appartenant aux deux Flandres.

3. Quant aux enfants, on comprendra l'imminence du danger lorsqu'on se répresentera que, dans le court espace de 3 ans, de 1845 à 1847, 26,247 enfants et jeunes gens des deux sexes, âgés de moins de 18 ans, ont été incarcérés dans les prisons et reclus dans les dépôts de mendicité.[1]) La plupart de ces enfants appartenaient aux deux Flandres, un grand nombre ont été arrêtés hors des limites de leur province; voici quelle a été la progression du nombre de ceux qui ont été écroués dans les maisons de sûreté de Gand et de Bruges et dans les maisons d'arrêt d'Audenarde, de Termonde, de Courtrai, d'Ypres et de Furnes:

Villes.	Jeunes Détenus (au-dessons de 18 ans) écroués en			Total pendant les 3 années.		
	1845	1846	1847	Garçons.	Filles.	Total général.
	Prisons de la Flandre Orientale.					
Gand . . .	350	1,345	1,898	2,671	922	3,593
Audenarde.	207	315	674	929	267	1,196
Termonde .	123	235	406	616	148	764
	Prisons de la Flandre occidentale.					
Bruges . .	459	299	550	1,110	198	1,308
Courtrai. .	116	170	331	560	57	617
Ypres . .	70	184	250	414	90	504
Furnes . .	43	139	57	151	88	239
Totaux .	1,368	2,687	4,166	6,451	1,770	8,221

Ce fait déplorable de l'accroissement de la criminalité dans l'enfance trouve son explication dans la statistique de l'indigence. Nous voyons en effet que, parmi les indigents secourus dans la Flandre Orientale, en 1847, il y avait:

	Villes.	Campagnes	Total.
1o Indigents âgés de moins de 6 ans	6,693	34,637	41,530
2o Id. id. 12 „	8,327	37,437	45,764
3o Id. id. 18 „	5,597	20,060	25,653
Total général . .			112,947

[1]) Ed. Ducpetiaux, Mémoire sur l'organisation des écoles de reforme. 1848, p. 8 et 9. (Note de D).

Digitized by Google

Les chiffres des deux premières catégories sont indiqués dans „l'Exposé de la situation de la Flandre orientale pour 1848", page 101. — Le chiffre de la troisième catégorie s'obtient en appliquant la moyenne des indigents, soit $24^{26}/_{100}$ p.$^0/_0$ dans les villes et $29^{50}/_{100}$ p.$^0/_0$ dans les campagnes, au chiffre de la population de 12 à 18 ans, laquelle s'élève:

Dans les villes, à	22,718
Dans les campagnes, à	68,002
Total . . .	90,720

En supposant que la Flandre occidentale, qui compte proportionnellement plus d'indigents encore que la Flandre orientale, présente la même proportion d'enfants, on arrive, pour les deux provinces, à un total de 225,894 indigents *dont l'âge ne dépasse pas dix-huit ans.* Dans ce nombre, il y en a 174,588 qui n'ont pas dépassé leur douzième année! Et il y a des milliers d'orphelins!

Malgré l'amélioration qui commence à se faire sentir, grâce à la reprise partielle du travail et au bas prix des subsistances, beaucoup de ces jeunes infortunés continuent à se livrer au vagabondage et à la mendicité. Chassés naguère de leurs foyers par le froid et la faim, ils forment une population errante, incessamment ballotée de dépôt en dépôt, de prison en prison.

A Bruxelles, dans ce moment (Juillet 1849), il se trouve encore, dans la succursale de la maison de sûreté, environ 250 mendiants, parmi lesquels on compte 97 enfants au-dessous de l'âge de 17 ans. Dans les maisons de sûreté, de Gand et de Bruges, leur nombre est également considérable. On remarque avec peine que les enfants fournissent toujours un contingent considérable aux arrestations. Il en entre encore environ 50 à 60 par mois dans la seule prison de Bruges. Ces enfants appartiennent presque tous à la population rurale: ils sont généralement âgés de 10 à 15 ans; $^2/_3$ appartiennent au sexe masculin, $^1/_3$ environ au sexe féminin. Les uns sont avec leur famille; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont seuls; beaucoup sont orphelins." [1])

„C'est donc là un fait bien constaté: l'accroissement de la criminalité dans les Flandres a marché de pair avec l'extension de la misère. Celle-ci provoque l'abandon des foyers, et, dans quelques communes, on a vu cet abandon favorisé par les administrations elles-mêmes: de là la mendicité, le vagabondage, le maraudage et le vol. L'incarcération forcée d'un si grand nombre de malheureux entraîne les conséquences les plus désatreuses. Des germes de corruption, d'abrutissement et de crime sont incessamment inoculés à une fraction nombreuse de la population. Les habitudes de travail se perdent, le ressort se détend, l'oisiveté devient incurable. Lorsque l'on songe surtout à la masse d'enfants qui, pendant les dernières années, ont passé par les prisons et les dépôts de mendicité, on ne peut envisager sans une pitié, mêlée de crainte, l'avenir de cette génération initiée, dès le premier âge, à l'existence des criminels et comdamnée aux dangers et aux maux inséparables du délaissement et de la dégradation auxquels elle est en proie." [2])

---

[1]) p. 39—46.
[2]) p. 47.

Digitized by Google

IV.

L. M. MOREAU-CHRISTOPHE. [1])

Apres avoir esquissé, en parlant de l'Angleterre, comment l'industrialisme, en s'étendant de plus en plus, entraîne après lui un accroissement du paupérisme, l'auteur dit de la connexité entre la criminalité et les conditions économiques:

„Parallèllement au chiffre ascendant du paupérisme, monte et s'élève progressivement le chiffre croissant de la criminalité. — Le nombre des accusés traduits devant les cours d'assises d'Angleterre et du pays de Galles s'ést élevé, savoir:

Années	Totaux	Moyenne annuelle
1814 à 1820	78,762	11,252
1821 à 1827	99,842	14,263
1828 à 1834	134,062	19,152
1834 à 1840	162,502	23,214
1841 à 1847	193,445	27,760

Ainsi, dans un espace de trente-quatre ans, le nombré des crimes a plus que doublé en Angleterre, tandis que, dans le même intervalle, l'augmentation de la population n'a guère dépassé 40 pour cent. Et cet accroissement menace de devenir encore plus grand; car les tables officielles de la criminalité pour 1848 (les dernières qui nous soient connues) portent le nombre des „criminel offenders", pour cette année, à 30,349, — chiffre qu'il n'avait pas encore atteint!

Le parallélisme entre le paupérisme ascendant et la criminalité ascendante est plus frappant encore quand la comparaison s'applique aux delinquants de la juridiction sommaire des juges de paix. Jusqu'à l'institution des „workhouses", en 1834, nous avons vu le nombre des pauvres secourus s'élever progressivement d'année en année. Eh bien! le nombre des individus arrêtés par la police métropolitaine a suivi la même progression. Ce nombre était de 72,824 en 1831, et de 77,543 en 1832. En 1833, approchent „l'Amendurent Act" et ses terribles „workhouses"; dès lors, le nombre des arrestations n'est plus que de 69,959. En 1834 est promulguée la loi, et, jusqu'en 1838, elle s'exécute avec la plus grande rigueur; dès lors, nous voyons le nombre des arrestations décroître et baisser à 64,269 en 1834, à 63,674 en 1835, à 63,584 en 1836. — En 1837, la sévérité commence à se relâcher; de suite le chiffre des arrestations monte à 64,416. — En 1839, le relâchement continue, et le chiffre des arrestations s'élève à 70,717. Le relâchement est à son comble en 1842, et le nombre des

[1]) »Du Problème de la misère et de la solution chez les peuples anciens et modernes." III (Peuples modernes).

Digitized by Google

arrestations atteint le chiffre de 76,545; — ce qui donne une arrestation sur 25 habitants.

A Newcastle, en 1837, les magistrats ont condamné correctionnellement 1 individu sur 24 de la population totale. [1])

A Leeds, pendant une période de six ans, de 1833 à 1838, il y a eu un individu d'arrêté sur 32 habitants. [2])

A Manchester, 13,345 individus ont été arrêtés, en 1841, sous prévention de diverses offenses. Le rapport du nombre des individus arrêtés à la population à été comme 1 à 21. Sur 21 habitants, sur moins de 5 familles, 1 arrestation!

En 1831, dix ans auparavant, la proportion n'était encore que de 1 arrestation sur 78 habitants. Elle a donc presque quadruplé dans l'intervalle. [3])

A Liverpool, il y a eu, en 1840, 1 arrestation sur 12 habitants!" [4])

„L'infanticide, rare antrefois, devient de plus en plus fréquent de nos jours. Il s'accroît en raison du nombre croissant des naissances illégitimes. C'est par les filles-mères que la presque totalité des infanticides est commise. Le nombre moyen annuel des enfants qui reçoivent ainsi la mort est immense en Angleterre." [5])

Que dirons-nous des infanticides, bien plus nombreux, qui restent ensevelis dans le mystère de leur perpétration domestique?

L'usage des narcotiques, employés pour faire dormir les enfants par les mères que la pauvreté force à travailler loin d'eux dans les manufactures, est une cause latente de dépérissement et de mort pour les pauvres petites créatures à qui „l'opium" tient lieu de „crèches". Les droguistes, interrogés sur ce point, ont refusé de reconnaître l'étendue du mal; mais, tandis qu' ils niaient le fait, les vitres de leurs boutiques le proclamaient bien haut, en étalant aux regards des passants l'annonce du „cordial Godfrey", du „Repos des mères", du „Sirop Calmant", etc.

Des enfants qui échappent à cette cause de mort sont reçus, devenus grands, dans les „ragged Schools". Mais, hélas! en même temps que ces écoles se propagent, le cercle du vice et de la criminalité s'élargit chez l'enfance, chez l'adolescence en haillons. Le nombre des délinquants au-dessons de vingt ans va, en effet, croissant, à Londres. En 1837, il était de 11,781; en 1838, de 14,535; en 1839, de 13,587; en 1840, de 14,031; en 1845, de 14,887 . . . .

A Liverpool, dans une période de quatre ans, du 1er juillet 1833 au 30 juin 1837, le nombre des délinquants au-dessous de dix-huit ans, traduits devant les magistrats de paix, à été, en 1835, de 924; en 1836, de 1,266; en 1837, de 1,859.

La même progression se fait remarquer chez les jeunes délinquants de Manchester." [6])

---

1) Voy. W.C. Taylor, Tour in the manufacturing districts of Lancashire, 1842. (note de M.-C.)

2) Journal of statist. Society of London, t. I, p. 324 (note de M.-C.)

3) Ibid., t. II, p. 413. (note de M.-C.)

4) p. 222—224.

5) „Morning Chronicle" du 22 décembre 1849. (note de M.-C.)

6) p. 225—226.

Digitized by Google

V.

H. MAYHEW ET J. BINNY.

Dans leur oeuvre: „The criminal prisons of London" les auteurs essaient de prouver par la planche graphique ci-jointe qu'il n'y a pas de rapport entre criminalité et conditions économiques. [1]) Pour arriver à cette conclusion ils ont comparé les prix du blé durant 15 années au cours de la criminalité durant la même période. Ces deux courbes

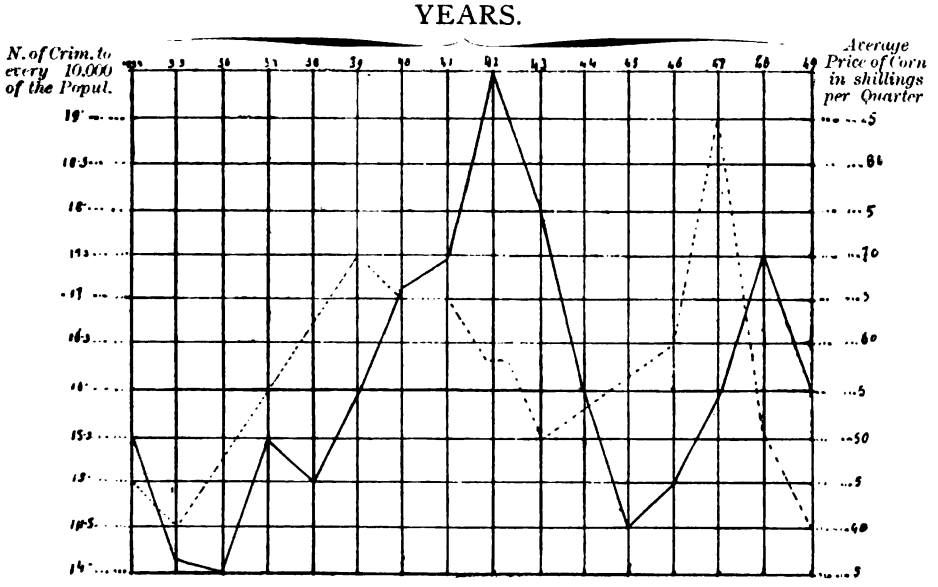

(The dotted line indicates the price of corn, and the black line the ratio of criminality).

présentent bien quelque conformité, mais elle est pourtant minime, comme les auteurs eux-mêmes le font ressortir.

— Mais cette conformité ne justifie pas du tout, à notre avis du moins, la conclusion citée plus haut. Il y a des périodes dans lesquelles le cours des prix du blé peut servir de base à une démonstration de l'influence des conditions économiques. Plus d'un statisticien a réussi à

1) Voir p. 450–451.

Digitized by Google

démontrer un parallélisme entre les courbes des prix du blé et celles de la criminalité (et particulièrement celle des délits contre la propriété) durant certaines périodes; mais ils avaient plus de données à leur disposition que Mayhew et Binny. Cependant il n'est pas permis de conclure à la négation de l'influence des conditions économiques, si l'on ne peut pas prouver ce parallélisme. Dans une période p. e. où le prix des blés est bas, une crise industrielle peut se produire par laquelle des milliers d'ouvriers sont réduits à l'indigence. Dans ce cas il se peut que l'influence de la baisse du prix des blés soit neutralisée par la crise. —

Digitized by Google

VI.

G. MAYR.

Les données statistiques qui servent de base au travail du Dr. Mayr „Statistik der gerichtlichen Polizei im Königreiche Bayern und in einigen anderen Ländern," [1]) sont d'un autre genre que celles dont on se sert d'ordinaire pour un travail analogue. Car, tandisque généralement on ne prend en considération que soit le nombre des crimes connus à la justice et dont les auteurs ont été condamnés, soit celui des délinquents punis, le Dr. Mayr est d'avis que, pour obtenir une image juste de la moralité d'un peuple, il faut porter en compte le nombre des crimes connus à la police judiciaire. „Wenn man sich aber in der That ein genaues Bild von dem Sittlichkeitszustande einer Bevölkerung verschaffen will, sollte man doch vor allem fragen, wie grosz die Zahl der überhaupt bekannt geworden *Reate* bei den verschiedenen Arten der Rechtsverletzungen ist, bevor man fragt wie hoch sich die Zahl der *Individuen* beläuft, welche wegen bestimmter Reate verurtheilt wurden. Die Immoralität eines Volkes bemiszt sich doch nicht nach der Zahl der verurtheilten Individuen, sondern nach der Zahl der begangenen Reate; sonst müszte jenes Volk das Moralischste sein, bei welchem sich nie ein Thäter erwischen läszt, wenn auch an sich mehr Reate begangen wurden als anderswo. Man dürfte nur dann von einer Betrachtung der an sich vorgefallenen Rechtsverletzungen absehen und mit der Untersuchung der Zahl der abgeurtheilten oder verurtheilten Individuen sich begnügen, wenn zeitlich und räumlich das Verhältniss der abgeurtheilten und verurtheilten Individuen zu den begangenen Reaten bei den einzelnen strafbaren Reaten stets das gleiche wäre. Dies ist aber nicht der Fall." [2])

La Bavière (Bayern).

Les résultats des recherches pour ce qui concerne la Bavière sont représentés par les 9 planches ci-inserrées, pour l'usage desquelles il faut observer:

---

[1]) Inutile d'analyser »die Gesetzmässigkeit im Gesellschaftsleben" du même auteur, ouvrage traitant en partie la même question et basé sur des données empruntées au »Statistik der etc."

[2]) p. 2—3.

Digitized by Google

a. que les lignes verticales divisent la période 1835/6—60/1 en années.

b. que les colonnes horizontales contiennent:

1. Le nombre des crimes sur 100.000 habitants;
2. les prix du seigle en sechsers (± 55 centimes);
3. le nombre d'émigrants sur 100.000 habitants.

c. que la désignation des courbes est la suivante:

la courbe marquée *Summe V.* = nombre des délits privés et publics.
" " " *Priv. V.* = " " " " .
" " " *Off. V.* = " " " publics.
" " " *Eig. V.* = " " " contre la propriété.
" " " *Pers. V.* = " " " " " personne.
" " " *Getr. P.* = mouvement des prix des céréales.
" " " *Auswdg.* = nombre des émigrants.

Territoire ci-Rhénan. (Gesammtgebiet diesseits des Rheins). (Voir planche N⁰. VIII). Une comparaison des courbes des délits contre la propriété à celles des délits contre la personne nous fait voir que la première descend lorsque l'autre monte, et vice-versa. En recherchant les causes on trouve qu'en général les motifs du dernier genre de crimes sont entre autres: la grossièreté, la passion et le dérèglement, tandis que celui du premier genre de crime est le penchant à s'emparer des objets pour un usage direct. Plus il sera difficile de gagner sa vie d'une manière licite, plus ce penchant se développera. Or, cette difficulté peut être subjective, (c. à. d. lorsque les revenus diminuent ou cessent) ou objective (c. à. d. lorsque les prix des denrées augmentent considérablement). Ces conjonctures peuvent donc donner lieu non seulement à une baisse du „standard of life", mais elles peuvent également priver les victimes même du stricte nécessaire.

D'après l'auteur, les fluctuations du prix des blés est un des facteurs les plus importants qui agissent sur la criminalité. Aussi, en examinant les 9 planches statistiques, la connexité entre la hausse ou la baisse des prix du blé, et la hausse ou la baisse du nombre des délits contre la propriété saute clairement aux yeux, même à tel point que le Dr. Mayr en conclut:

„Die Linien sind so überraschend paralell, dass man nicht anstehen kann zu bekennen, dass in der Periode 1835/61 so ziemlich jeder Sechser, um den das Getreide im Preise gestiegen ist, auf je 100000 Einwohner im Gebiete diesseits des Rheines *einen* Diebstahl mehr hervorgerufen had, während andererseits das Fallen des Getreidepreises um einen Sechser je *einen* Diebstahl bei der gleichen Zahl von Einwohnern verhütet hat". [1])

Par contre la courbe des délits contre les personnes descend quand les prix montent, et v. v.

La combinaison de l'allégement de l'existance, tant subjective qu'-objective, (Nahrungserleichterung) doit par conséquent exercer une influence considérable sur la criminalité. Cela se voit aussi très bien sur la planche: dans les dernières années de la période 1835—61 les prix du ble étaient bas et les salaires généralement montaient. De là, dès 1857,

[1]) p. 42.

Digitized by Google

augmentation des délits contre la personne et diminution des délits contre la propriété.

— Ici nous devons faire observer que, quelque juste que soit en elle même l'observation du Dr. Mayr, il faut se garder d'en tirer la conclusion erronée que ceux qui se ressentent le plus de l'influence de la baisse des prix et de la hausse des salaires doivent, nécessairement d'après une loi de la nature, commettre des crimes contre la personne. Cela n'est vrai que pour les individus, grossiers et incultes, qui ne savent occuper leurs loisirs, qu'en des distractions, pouvant facilement engendrer des délits contre la personne. Mais le degré de civilisation d'un individu dépend avant tout des conditions économiques dans lesquelles il a été placé par sa naissance. Il y a donc des causes économiques pour chacune des deux sortes de crimes. —

Quant à l'émigration, nous voyons qu'elle aussi, augmente dans les années, où les prix sont élevés. Elle diminue la criminalité car elle éloigne les individus qui, autrement tomberaient facilement dans le crime; tandis que l'affluence d'individus qui, économiquement, ne sont pas indépendants, a par contre des suites funestes. En 1846/7 le nombre des délits contre la propriété était un peu plus élevé qu'en 1853/4, bien que les prix du blé eussent monté dans ces dernières années; ce qui s'explique par l'émigration qui, en 1853/4, fut presque le double de celle des années 1846/7.

La Haute Bavière (Oberbayern) (Voir planche I) ce district montre un chiffre de criminalité plus élevé qu'aucune autre province de la Bavière. C'est surtout la grande augmentation depuis 1857/8 qui saute aux yeux et qui s'explique du moins partiellement, par l'application d'un autre système pour rechercher les délits. L'accroissement du nombre des délits contre la personne est la conséquence des années prospères, tandis que la hausse du chiffre des crimes contre la propriété s'explique par la grande affluence d'individus qui, originaires des pays environnants, au point de vue économique n'étaient pas indépendants. Dans la période de 1837/64 la population s'augmenta de 49128 personnes par la naissance, et de 66299 qui s'y établirent.

La Basse-Bavière (Niederbayern) (voir planche II) donne presque le même résultat que la Haute-Bavière, c. à. d. surtout pour ce qui concerne le grand accroissement des chiffres de la criminalité durant les dernières années, dans lesquelles l'émigration fut peu importante. Le rapport des crimes contre la propriété avec le prix des blés est plus faible dans cette province que dans les autres, à cause de sa production plus grande de céréales, qui, pour la plus grande partie, sont destinées à la consommation dans le pays même.

Le Haut-Palatinat (Oberpfalz) (voir planche III). Cette planche aussi nous montre très distinctement la justesse de la thèse du Dr. Mayr qu' „une augmentation (resp. diminution) des délits contre la propriété et une diminution (resp. augmentation) des délits contre la personne vont de pair avec une hausse (resp. baisse) du prix des blés."

La Haute Franconie (Oberfranken) (voir planche IV) en donne aussi des preuves évidentes. Aussitôt que les prix montent considérablement dans cette province, l'émigration y prend de très grandes dimensions, d'où une criminalité proportionellement moindre que celle des autres provinces.

Digitized by Google

La Franconie Centrale (Mittelfranken) (voir planche V) Idem.

La Basse-Franconie (Unterfranken) (voir planche VI). Dès que, dans ce district, les conditions économiques deviennent défavorables, l'émigration y augmente. Il n'est pas impossible que les vendanges abondantes de la fin de la période en question ont influencé l'augmentation des délits contre la personne et des délits contre la chose publique.

La Souabe (Schwaben) (voir planche VII). Ici encore on trouve des preuves très-convaincantes pour la thèse du Dr. Mayr.

Là où il traite des formes diverses des délits, nous lisons les observations suivantes, qui sont intéressantes pour notre sujet: „ainsi que nous venons de le voir, les crimes contre les personnes diminuent quand les prix des blés montent. Il faut pourtant exclure de cette règle deux espèces de crimes: celui de l'infanticide et celui de l'avortement." Le premier de ces crimes atteignit son maximum dans les années de crise 1854/5 et le second en 1853/4.

Comme preuve de la coïncidence des fluctuations des délits contre la propriété avec celles des prix du blé, dans la période précédant celle qu'il étudie spécialement le Dr. Mayr donne le tableaux suivant:

	Nombre des crimes contre la propriété sur 100.000 habitants.		
Années.	District de l'Isar.	District du Bas-Danube.	Prix du seigle à Münich.
1818/19	—	138	8 fl. 15 kr.
19/20	—	148	6 31
20/21	233	157	7 28
21/22	297	200	7 58
22/23	267	195	7 57
23/24	276	—	6 2
24/25	295	166	6 59
25/26	317	157	6 18
26/27	315	144	6 55
27/28	463	241	11 11
28/29	416	234	11 6
29/30	401	216	10 48
30/31	427	264	11 12
31/32	530	302	12 35
32/33	493	313	8 21
33/34	—	318	8 42
34/35	487	318	7 47

Le Palatinat (Pfalz) (voir planche IX).

Cette planche nous fait voir une fois de plus que les délits contre la propriété augmentent lorsque les prix montent, et que les délits contre la personne diminuent en même temps, et v. v.

Digitized by Google

Puisque dans le Palatinat le vagabondage et la méndicité sont comptés parmi les délits privés, ce genre de délits suit également tant soit peu le mouvement des prix.

Dans le chapitre IV („Zahl und Bewegung der Polizeiübertretungen im Gebiete diesseits des Rheins") le Dr. Mayr donne quelques renseignements intéressants sur les vols de bois.

Le tableau suivant donne les chiffres de ces crimes dans ce district comparés à ceux des autres:

Au-dessus de la moyenne (territoire ci-Rhénan).		Au-dessous de la moyenne (territoire ci-Rhénan).	
Le Haut-Palatinat. . .	18 %	La Franconie centrale .	1 %
La Haute-Franconie . .	80 „	La Souabe	63 „
La Basse-Franconie . .	178 „	La Haute-Bavière . .	99.2 „
		La Basse-Bavière. . .	99.5 „

La grande différence entre ces chiffres s'explique par le fait que dans la Basse-Franconie un quart seulement des bois appartient à des particuliers (les autres appartiennent à des corporations etc). Dans la Haute-Bavière la propriété forestière privée est de 92 % et dans la Basse-Bavière de 96 1/2 % de la totalité. En outre, les prix du bois sont très-élevés dans la Basse-Franconie.

Donc, une fois de plus, les conditions économiques sont la cause des crimes.

Sur le mouvement des chiffres de la mendicité le Dr. Mayr dit qu'ils sont fortement influencés par le prix des denrées de première nécessité.

„Die parallelle Bewegung der Getreidepreise und der Mendicität bietet wenig Ueberraschendes mehr, wenn mann aus der Statistik der zur Anzeige gekommenen Verbrechen und Vergehen weiss, dass die objektive Nahrungserschwerung oder Nahrungserleichterung, welche sich als Folge der Preisschwankungen des Getreides ergibt, einen direkten Einflusz auf die Zunahme und Abnahme schwerer Rechtsverletzungen, namentlich der Angriffe gegen das Eigenthum äuszert. Es is erklärlich, dass nur ein kleiner Theil der ökonomisch unselbständig gewordenen Individuen zu schweren Rechtsverletzungen vorschreitet, während die Mehrzahl durch die blosse Rechtsgefährdung des Bettelns und Vagirens abgeleitetes Einkommen anstrebt. Dieselbe Wirkung, welche in der Zunahme und Abnahme der Eigentumsbeeinträchtigungen hervortritt, musz sich daher folgerichtig noch weit intensiver in den Schwankungen des Bettelns und Vagirens zeigen."

Digitized by Google

Années.	Prix du seigle (boisseau de Bavière).				Nombre des mendiants et vagabonds arrêtés sur 100.000 habitants.								
	Territoire ci-Rhénan.		Palatinat.		La Haute-Bavière.	La Basse-Bavière.	Le Palatinat.	Le Haut-Palatinat.	La Haute-Franconie.	La Franconie centrale.	La Basse-Franconie.	La Souabe.	Royaume.
	fl.	kr.	fl.	kr.									
1835/36	6	53	8	17	2696	1558	1542	1952	2165	1348	665	1456	1685
1836/37	7	31	10	26	2100	1839	2075	2277	2421	1229	711	1262	1727
1837/38	10	18	12	21	2065	2483	2472	2233	2255	1438	639	1306	1842
1838/39	11	30	13	40	2232	1989	2056	2076	2195	1435	519	1640	1771
1839/40	10	35	12	6	2032	1805	2238	2111	2584	1233	515	1829	1781
1840/41	8	49	10	4	1887	1608	1845	1711	1810	1006	410	1531	1467
1841/42	9	14	12	39	1777	1318	1878	1625	1814	1008	434	1599	1433
1842/43	14	10	15	19	1810	1757	2479	2365	2679	1450	615	2177	1893
1843/44	14	1	10	28	1905	1690	1970	2286	2264	1475	475	2151	1758
1844/45	15	15	13	30	1857	1698	2411	2364	1412	1119	423	1722	1622
1845/46	19	53	21	45	2182	1836	3528	2856	1447	1475	535	2332	2033
1846/47	21	36	22	44	2902	2166	4276	3757	1904	1850	949	2586	2584
1847/48	10	12	10	22	1916	1635	2704	2290	1348	1364	548	1985	1746
1848/49	7	34	8	46	2269	1439	2555	1360	1015	1270	586	1545	1563
1849/50	7	57	8	57	2346	1528	2801	1782	991	1351	716	1893	1686
1850/51	12	20	13	10	2213	1790	3269	1734	1096	1294	1002	2023	1845
1851/52	17	53	15	57	2927	2243	4562	3030	1637	2274	2236	2969	2705
1852/53	17	39	17	46	2572	1918	5010	2289	2017	1795	2165	2535	2592
1853/54	23	38	24	13	2932	2097	5854	2983	2127	2282	2894	2671	3027
1854/55	23	19	23	38	2964	2591	5026	3326	2470	2215	2831	2804	3229
1855/56	17	45	22	2	2423	1817	4637	2367	2050	1595	2515	1939	2443
1856/57	15	26	18	5	2157	1724	3265	2059	1176	1412	1931	1435	1922
1857/58	12	31	12	58	1956	1237	2595	1537	588	974	1621	1203	1505
1858/59	10	28	12	13	1949	1170	2309	1334	462	497	940	1029	1255
1859/60	11	45	15	15	2084	1219	2622	1538	525	890	994	1105	1419
1860/61	14	8	16	19	2055	1304	2580	1318	484	720	750	1069	1336
Moyenne	13	35	14	44	2234	1741	3083	2155	1649	1388	1120	1842	1920[1]

Angleterre.

En parlant de l'influence des conditions économiques sur la mendicité, le Dr. Mayr donne le tableau suivant:

---

[1]) p. 136—137.

Digitized by Google

ANGLETERRE ET GALLES.			
Années.	Prix du froment (Quarter).		Nombre des vagabonds.
	sh.	d.	
1858	44	2	22559
1859	43	10	23353
1860	53	3	22666
1861	55	4	24001
1862	55	5 1/2	29504
1863	44	9	33182
1864	40	2	31932

Cependant, pour ce cas-ci la cause de l'accroissement de la mendicité ne siège pas uniquement dans les prix élevés, mais aussi dans la crise, qui, pesant dès 1860 sur l'industrie cotonnière, baissait le niveau d'existence des centaines de milliers d'ouvriers ou les jetait sur le pavé.

ANGLETERRE ET GALLES. Nombre et genre de cas jugés par le jury.							
Anneés.	Délits contre la personne.	Délits contre la propriété avec violence.	Délits contre la propriété sans violence.	Faux et fausse monnaie.	Attentats violents contre la propriété.	Autres délits.	Total.
1858	14	29	233	13	2,5	4,5	296
1859	13	22	209	11	3	5	263
1860	11	20	207	8,5	2,5	4	253
1861	12	25	200	8,5	2,5	4	252
1862	12,5	28	203	9,5	3	6	262
1863	14,5	26	194	9	3,5	7	254
1864	15	24	190	6,5	3,5	7	246
Moyenne.	13	25	205	9	3	5	260

Prix de céréales 1862: 55 sh. 5 1/2 d.
1863: 44 „ 9 „
1864: 40 „ 2 „

Ici l'influence de la baisse des prix se voit distinctement; les délits contre la propriété ont diminué; ceux contre la personne, par contre, ont augmenté.

Digitized by Google

Total des délits, jugés par les jurés, et des délits non spécifiés.		
Années.	Attentats contre la personne sur 100.000 hab.	Attentats à la propriété sans violence sur 100.000 hab.
1858	439	439
1859	438	399
1860	399	392
1861	393	415
1862	403	433
1863	436	392
1864	469	365
Moyenne.	426	405

La forte baisse des prix du blé en 1863/4 est encore une fois accompagnée d'une diminution des délits contre la propriété et d'un accroissement de ceux contre la personne.

On pourrait conclure de ce tableau que l'observation concernant les crimes contre la propriété et ceux contre la personne, n'est pas applicable puisque, en 1858, le nombre des crimes contre la propriété fut très-élevé, malgré le prix réduit du blé.

Voici l'explication que le Dr. Mayr en donne:

„Der Grund dürfte folgender sein: Die in der Nahrungserleichterung liegende Veranlaszung zum Uebermuth folgt *unmittelbar* der eintretenden Nahrungserleichterung und erlischt sofort mit eintretender Nahrungserschwerung; desshalb harmonirt die Bewegung der Angriffe gegen die Person genau mit der Bewegung der Getreidepreise. Die Wirkungen der Nahrungserschwerung sind nur zum Theil solche die unmittelbar zu strafrechtlichen Reaten führen; in den meisten Fällen wird zunächst ökonomischer Ruin veranlasst, der erst *mittelbar* zu Angriffen gegen das Eigenthum treibt; desshalb äuszern sich die Nachwirkungen der Nahrungserschwerung auch noch zu einer Zeit, wo diese im Wesentlichen schon gehoben ist; daraus erklärt sich sowohl die hohe Ziffer der Angriffe gegen das Eigenthum im Jahre 1857, wo die Nachwirkungen der unmittelbar vorhergegangenen sehr bedeutenden Nahrungserschwerung sich geltend machten, als auch die nur allmählige Zunahme der Angriffe gegen das Eigenthum in den Jahren 1860—1862." [1])

Nombre des personnes contre lesquelles un procès à été intenté à cause de délaissement, sur 100.000 habitants.

Années.	Sur 100.000 hab.
1858	20
1859	18
1860	17
1861	21
1862	21
1863	19
1864	18
Moyenne.	19

[1]) p. 160—161.

Digitized by Google

La baisse des prix du blé in 1863/4 est donc accompagnée d'une diminution du nombre des crimes de cette nature. [1])

CONTRAVENTIONS CONTRE LE „VAGRANT ACT." Sur 100.000 habitants.									
Années.	Prostituées.	Mendiants.	Sans moyens d'existance.	Munis d'outils à voler avec effraction.	Présence avec des intentions criminelles dans un bâtiment fermé.	Présence dans des lieux publics avec des intentions criminelles.	Vagabonds incorrigibles.	Autres délits contre le »Vagrant Act."	Total.
1858	51,4	50,2	18,9	0,3	14,2	18,0	2,0	13,0	168
1859	37,1	39,2	15,9	0,3	12,2	12,7	1,6	12,0	131
1860	33,6	37,9	15,2	0,2	11,5	10,1	1,2	9,4	119
1861	35,4	41,3	17,7	0,4	12,5	11,7	1,2	10,7	131
1862	41,4	55,4	20,1	0,4	14,0	14,5	2,1	12,8	161
1863	39,2	52,9	18,6	0,2	13,3	15,3	2,5	15,5	157
1864	35,8	46,0	18,0	0,2	13,3	14,8	2,2	12,7	143
Moyenne	39	46,1	17,7	0,3	13,0	13,9	1,8	12,3	144

Le maximum des infractions au „Vagrant Act" se présenta en 1858, lorsque les suites néfastes de l'élévation des prix du blé, qui avait immédiatement précédé, se firent encore sentir; l'accroissement vers 1861/2 est une suite de la hausse des prix du froment et de la crise dans l'industrie cotonnière.

FRANCE.

Ont été arrêtés dans le département de la Seine		
Années.	Sur 100.000 hab.	Prix moyens du froment par hectol.
1855	1222	fr. 29,37
1856	1170	30,22
1857	1169	23,83
1858	1154	16,44
1859	1008	16,69
1860	1074	20,41
1861	1128	24,25
1862	1250	23,24
1863	1133	19,78
1864	1158	17,58

Ici aussi l'influence des prix se fait sentir.

Le tableau suivant donne le nombre des personnes arrêtées dans le département de la Seine, groupées d'après les crimes présumés, comparés aux prix du froment.

Digitized by Google

Groupe I = Crimes et délits contre l'ordre public.
„ II = Crimes et délits contre la personne.
„ III = Crimes et délits contre les mœurs.
„ IV = Crimes et délits contre la propriété.
„ V = Crimes divers.

Prenant 100 comme chiffre moyen du prix du blé ainsi que des crimes dans les années économiquement favorables 1858/9, la proportion devient alors la suivante:

Années.	Prix du froment.	I			II		III	IV		V	
		Total.	Parmi lesquels pour vagabondage.	Mendicité.	Total.	Parmi lesquels pour coups et blessures.		Total.	Vol non qualifié.		Total.
1855	178	128	122	148	76	72	100	102	116	106	113
1856	182	117	118	114	81	80	104	106	121	92	108
1857	144	119	127	117	82	81	98	101	114	100	108
1860	123	96	90	134	103	106	100	110	123	80	99
1861	146	95	99	105	95	96	131	116	124	103	104
1862	140	120	128	147	94	98	108	116	131	108	116
1863	119	112	119	186	90	94	92	101	114	97	105
1864	106	115	124	176	84	87	85	111	123	84	107

D'après les données mentionnées ci-dessus le Dr. Mayr calcule la sensibilité de chaque espèce de crime par rapport à l'aggravation de l'existence („Nahrungserschwerung.")

L'influence de l'aggravation de l'existence se rapporte au nombre des crimes:

I. Total . . . . . 103 : 338
Parmi lesquels pour vagabondage. . . . . 127 : 338
Mendicité. . . . . 327 : 338
II. Total . . . . . 95 : 338
Parmi lesquels pour coups et blessures. . . . 86 : 338
III. Total . . . . . 18 : 338
IV. „ . . . . . 63 : 338
Parmi lesquels pour vol. . . . . 166 : 338
V. . . . . 30 : 338

Ici il y a à observer:

a. que le mouvement de la mendicité et du vagabondage n'est pas en corrélation directe avec celui des prix du blé.

b. que le groupe IV ne présente qu'une faible corrélation avec ces prix, puisqu'on y a compris beaucoup de crimes, dont les causes ne sont pas de nature économique.

Digitized by Google

c. que durant les dernières années de cette période l'accroissement des crimes contre la propriété fut plus grand que les chiffres des prix du blé ne feraient supposer, ce qui s'explique, selon le Dr. Mayr, par le manque de travail, suite de la guerre de sécession.

La règle que les délits contre la personne augmentent quand les prix baissent, est encore confirmée ici.

Digitized by Google

PLANCHE I. (OBERBAYERN).

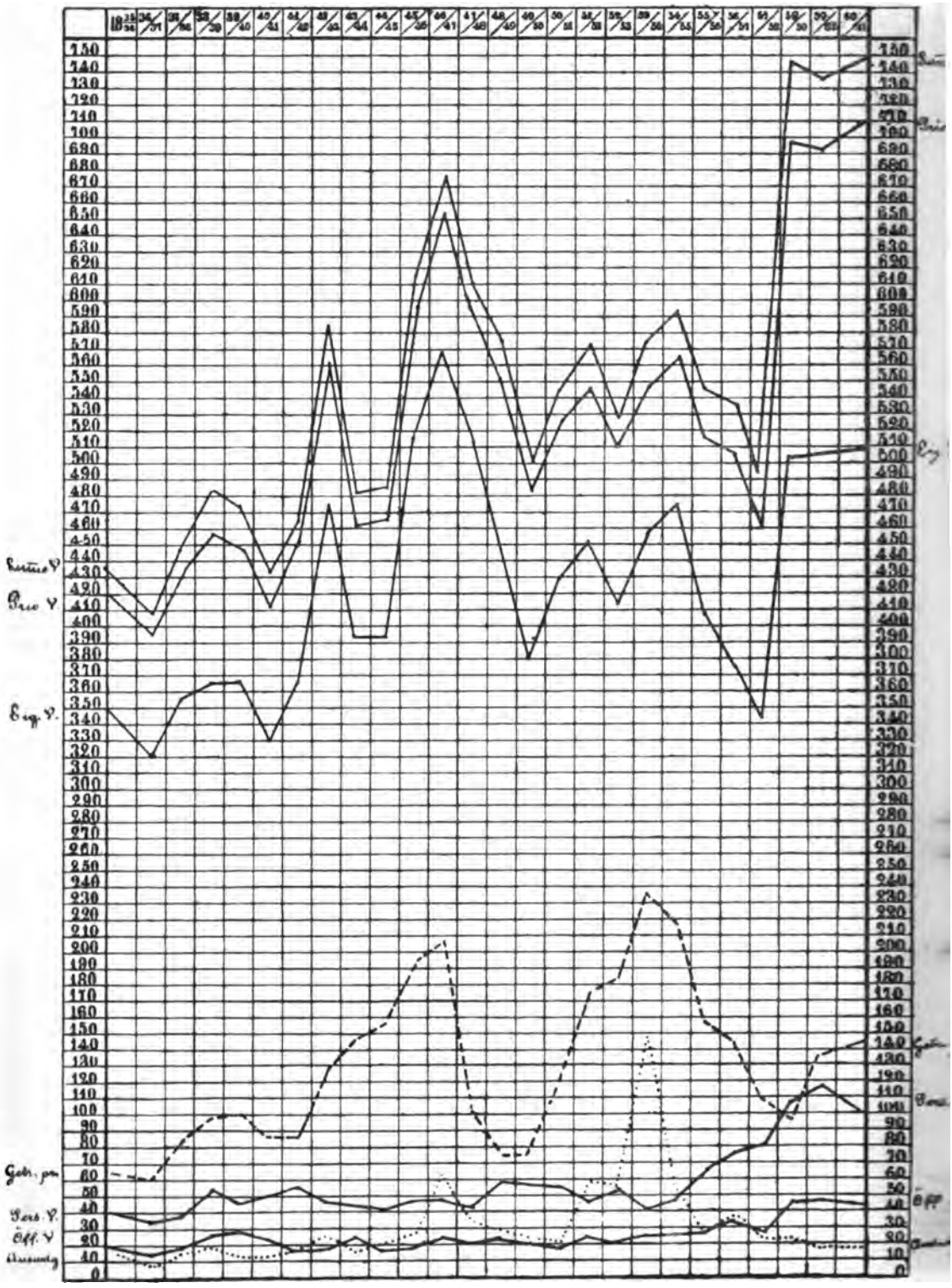

Digitized by Google

PLANCHE II. (NIEDERBAYERN).

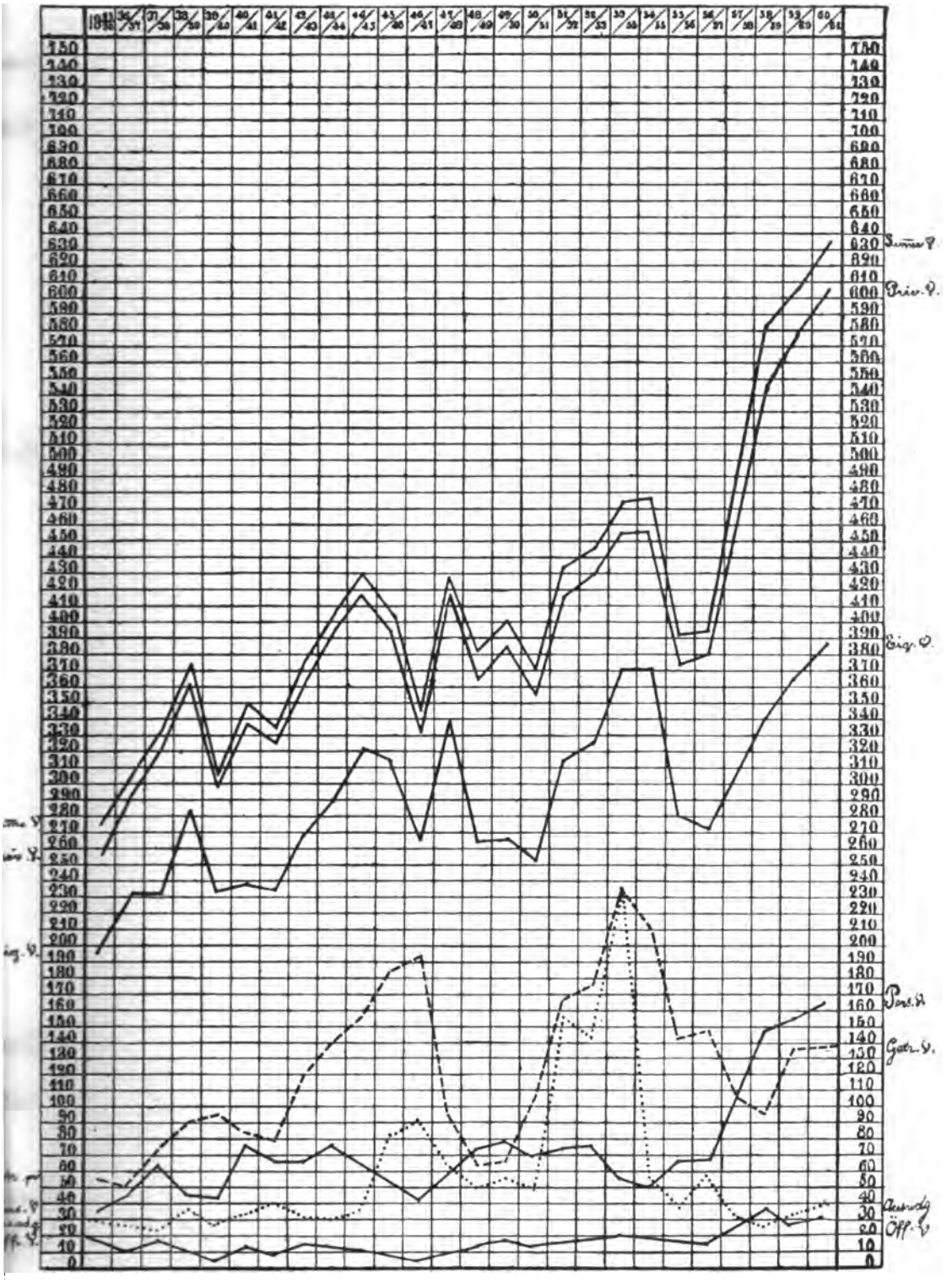

Digitized by Google

PLANCHE III. (OBERPFALZ U. REGENSBURG).

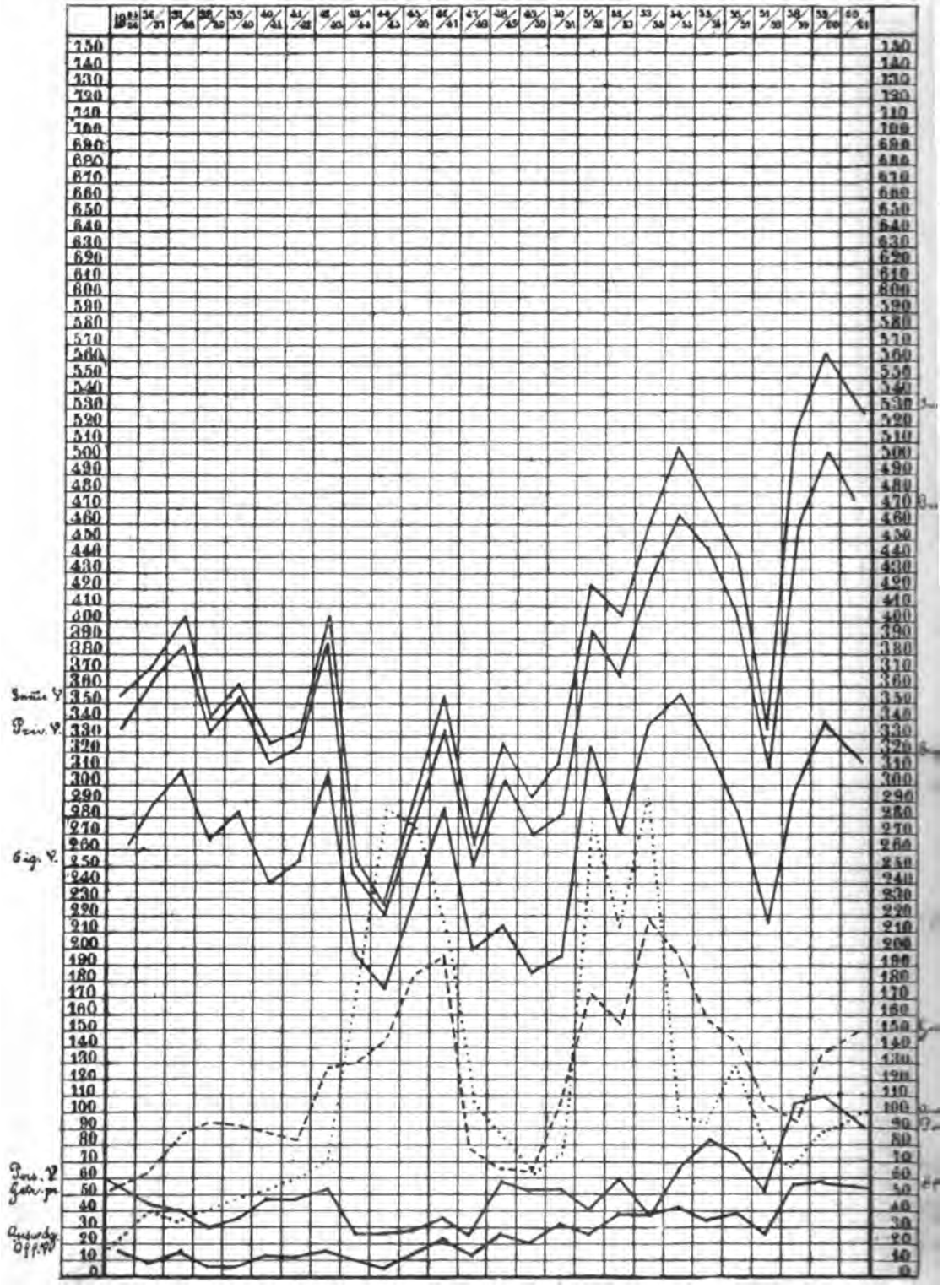

Digitized by Google

PLANCHE IV. (OBERFRANKEN).

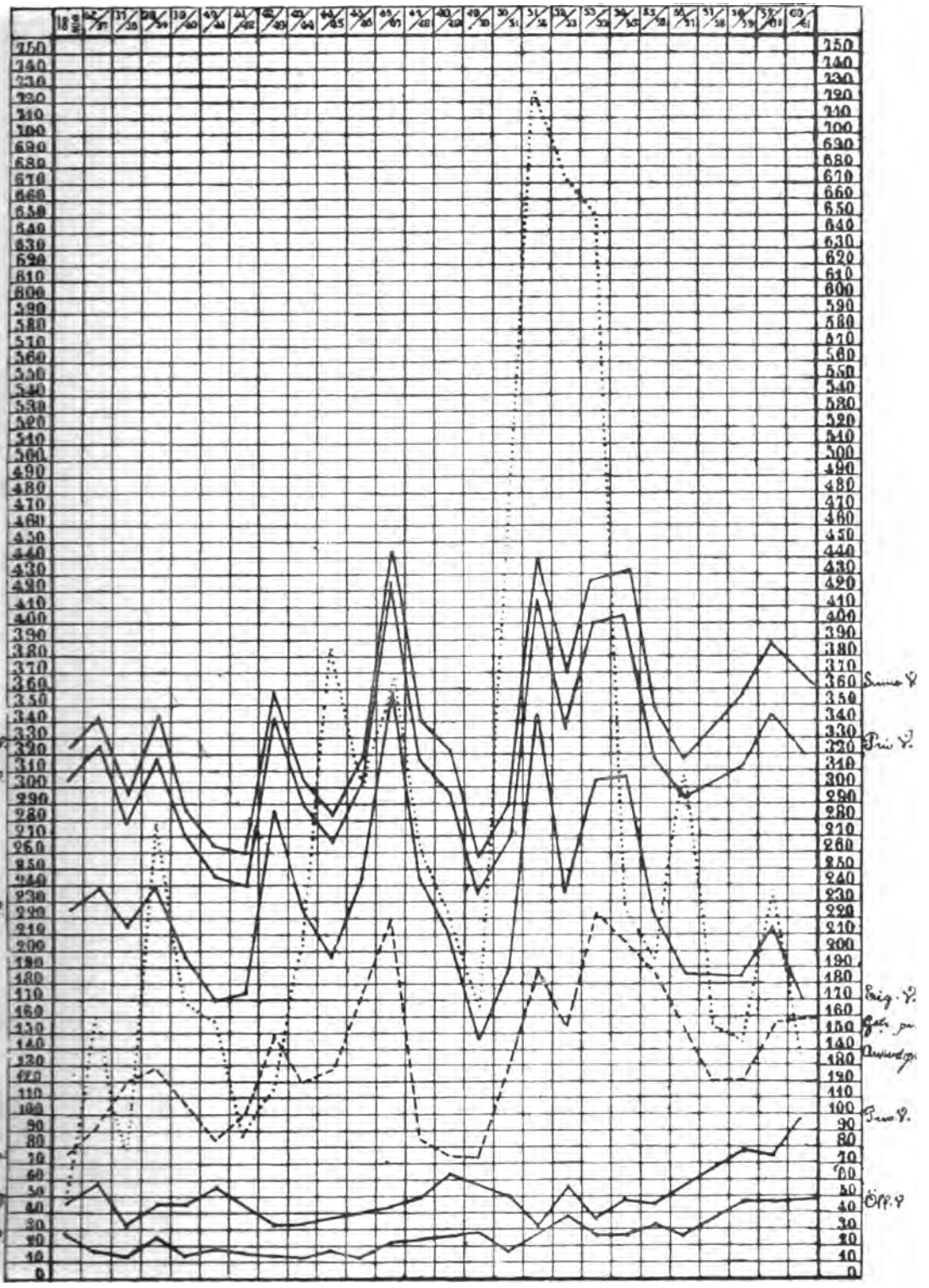

Digitized by Google

PLANCHE V. (MITTELFRANKEN).

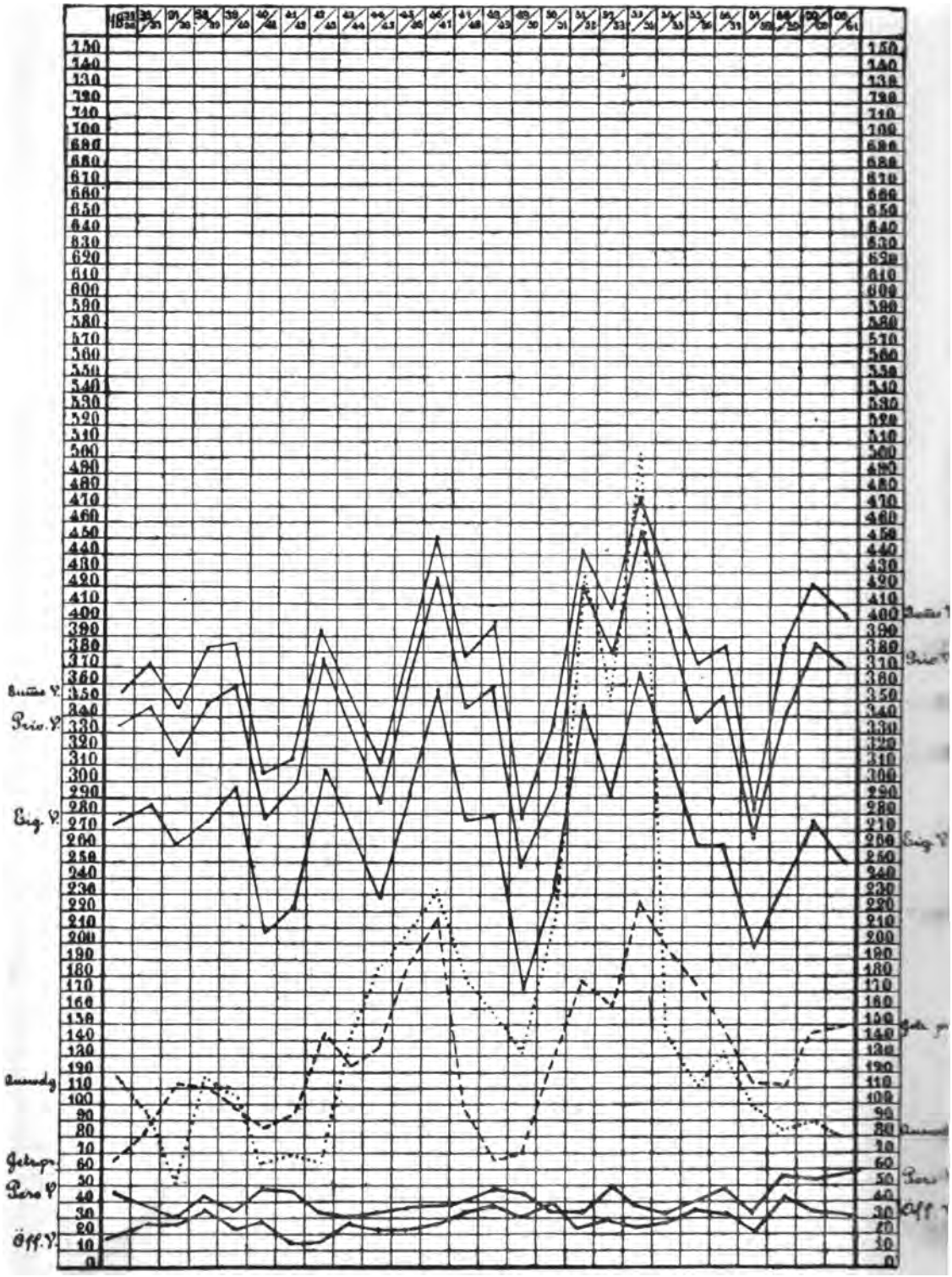

Digitized by Google

Planche VI (Unterfranken u. Aschaffenburg).

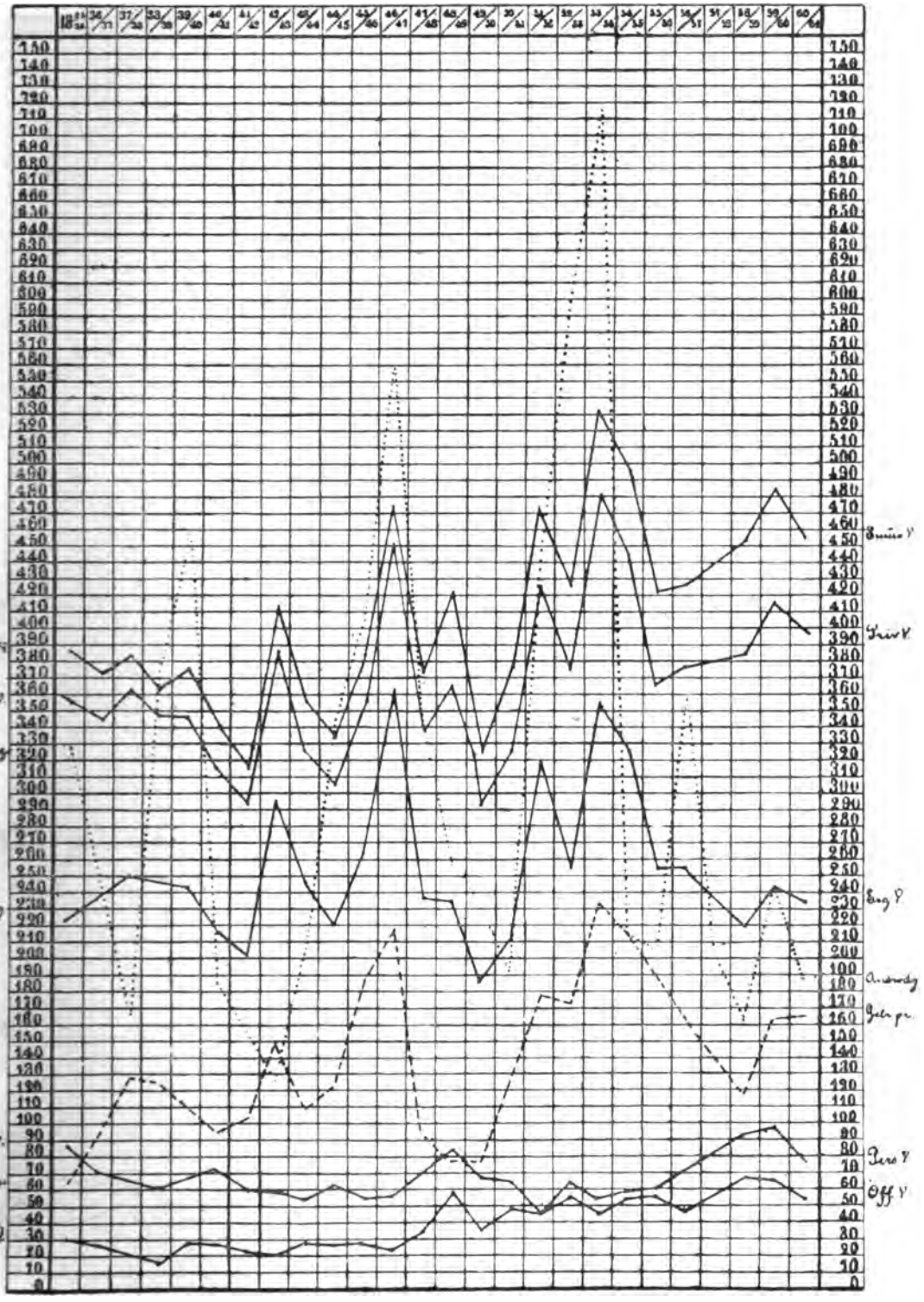

Digitized by Google

PLANCHE VII. (SCHWABEN U. NEUBURG).

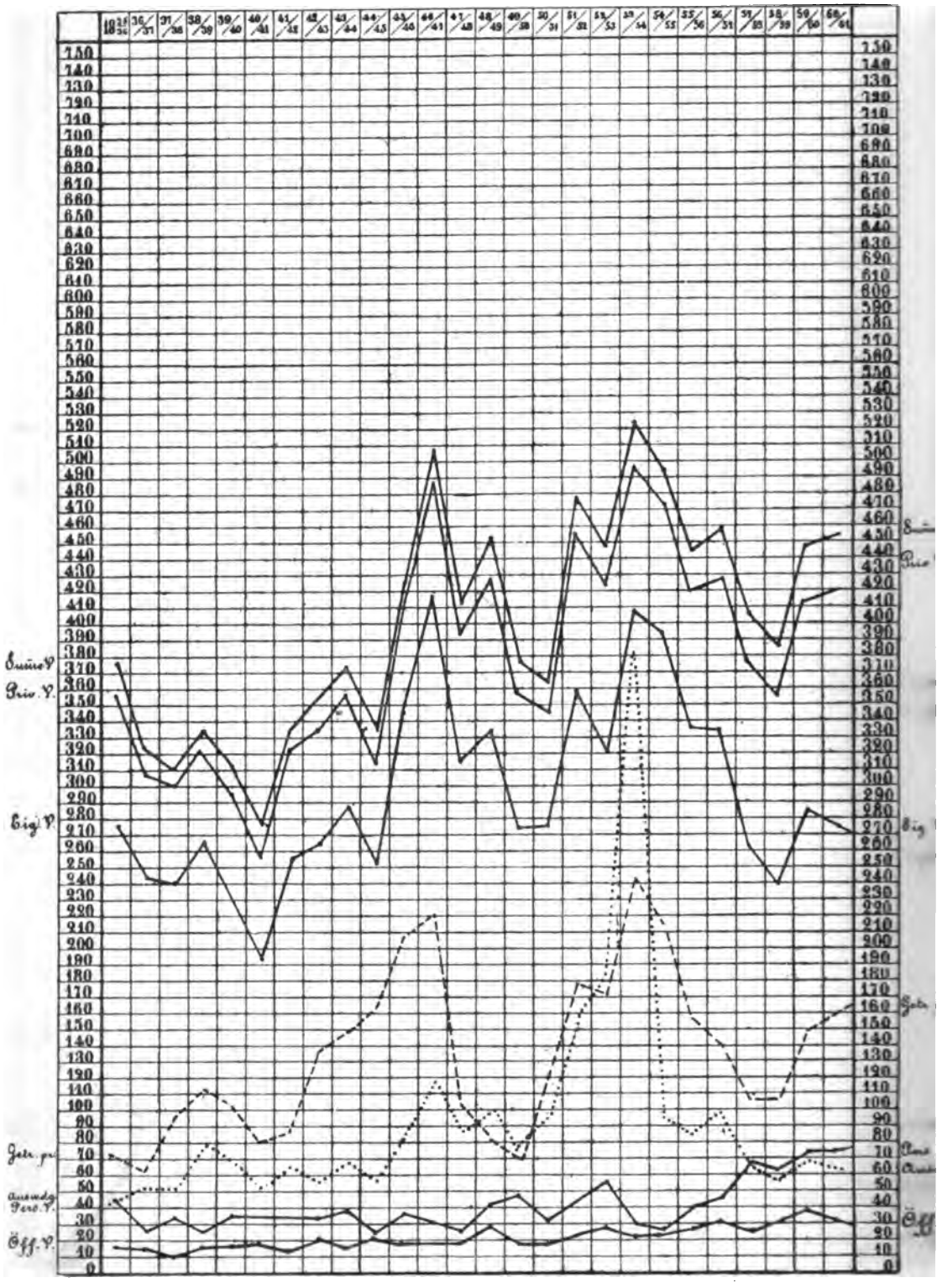

Digitized by Google

PLANCHE VIII. (GEBIET DIESS. DES RHEINS).

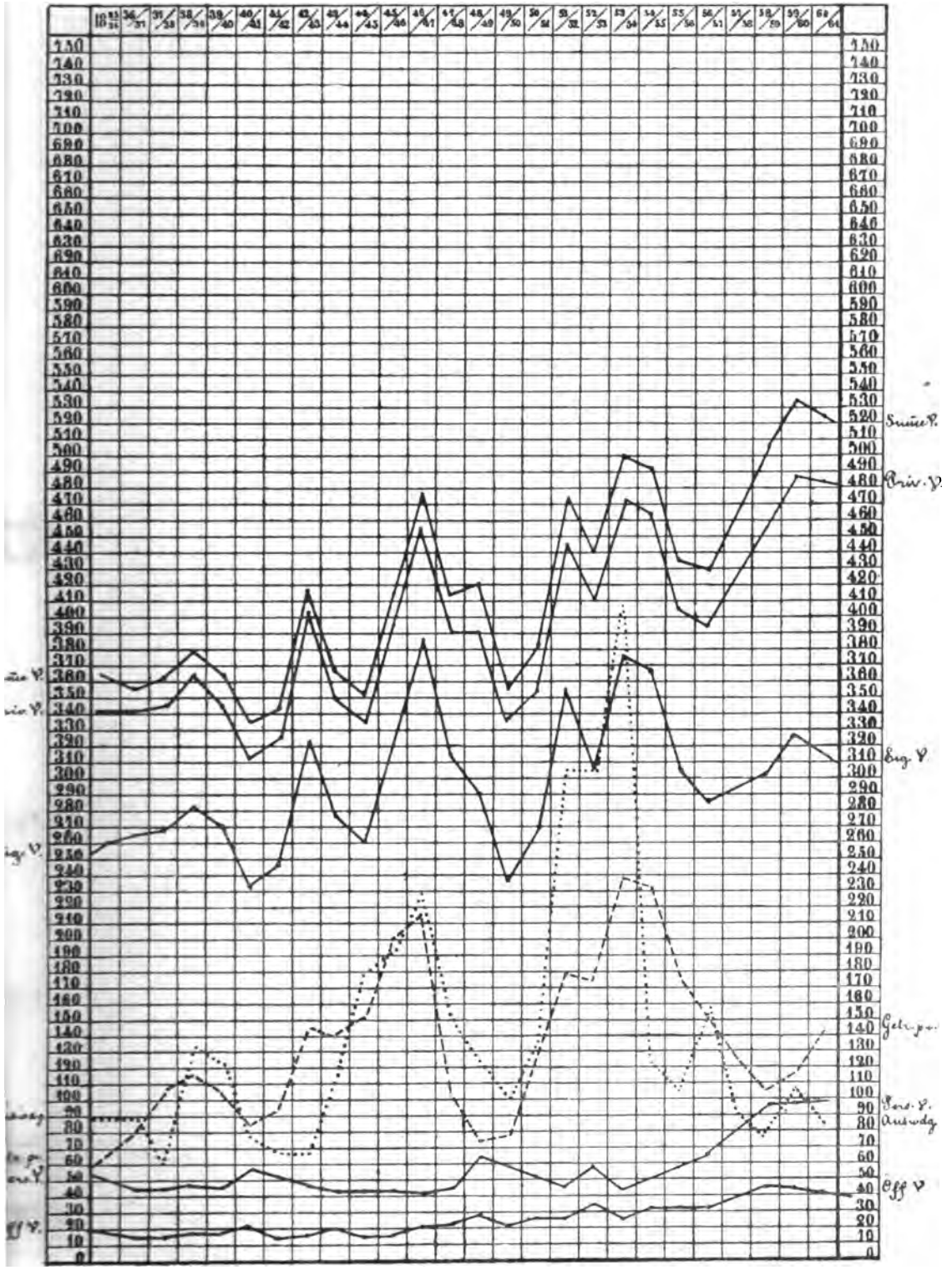

Digitized by Google

PLANCHE IX. (PFALZ).

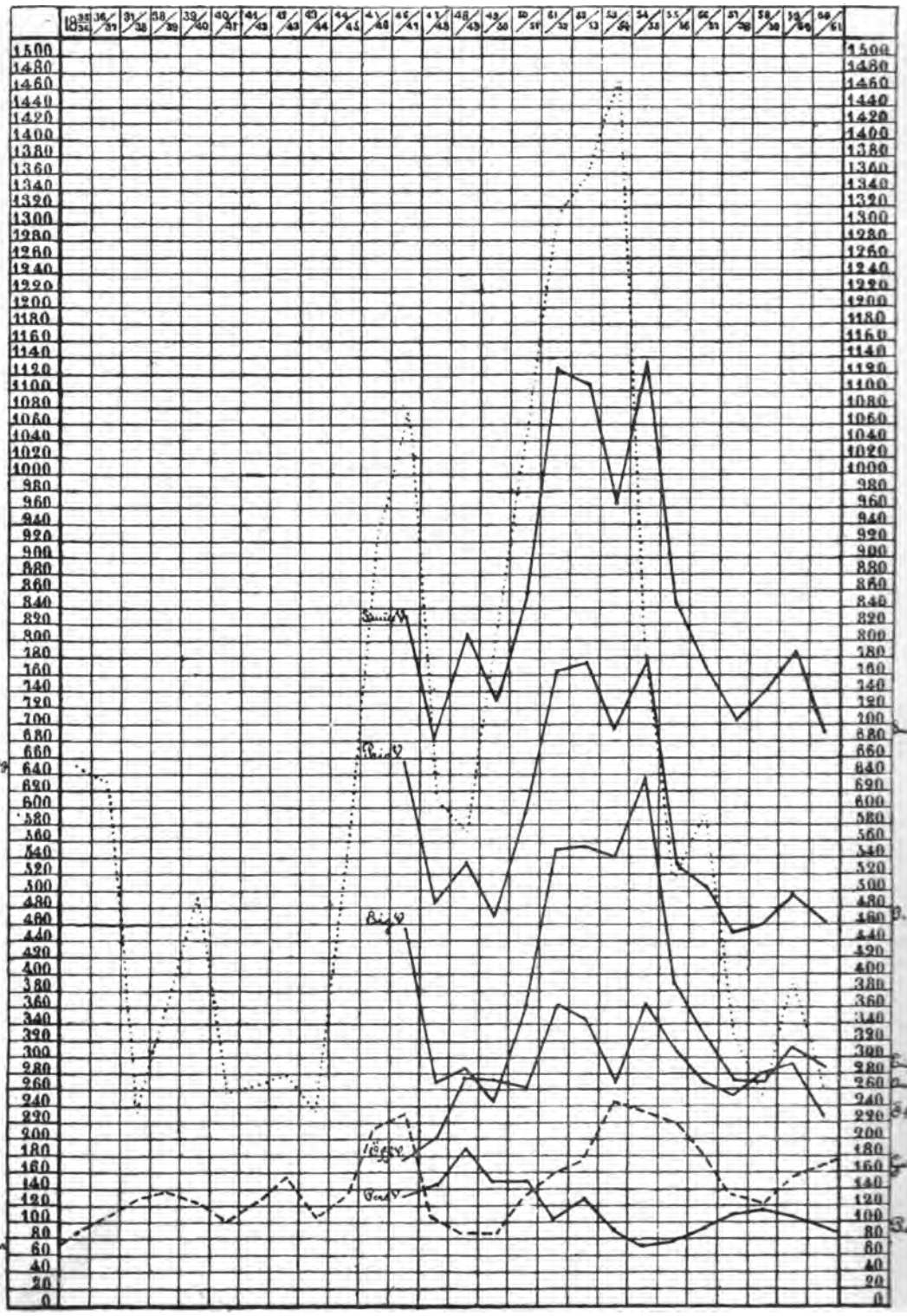

Digitized by Google

VII.

A. CORNE. [1])

Selon l'auteur les lois qui régissent les phénomènes moraux sont en ce moment encore voilées de nuages épais.

„On peut attendre avec confiance que les nuages se dissipant, quelque grand principe, autour duquel se groupent nos connaissances de détail, nous apparaisse inondé de clartés. Tout me semble indiquer que ce principe supérieur n'est autre que le principe d'activité. En effet les premiers rudiments de la science sociale, ne nous ont encore été donnés que par l'économie politique, et son unique fondement est l'affirmation de l'activité humaine. D'autre part en me livrant sans aucune préoccupation à cette étude toute spéciale sur la criminalité, j'ai été peu à peu amené par une observation attentive et minutieuse des faits, à trouver la cause générale des crimes dans l'absence de ce même principe d'activité.

En y réfléchissant, il paraît bien dans l'ordre naturel des choses que le développement de la criminalité, c'est à dire de l'esprit de destruction et de dissolution, se manifeste lors de l'affaiblissement ou de la disparition du principe générateur de toute production et de toute société. Il y a donc là, si je ne me suis trompé, plus qu'une coïncidence fortuite mais une relation qui mérite, d'autant plus d'être notée, que c'est également du principe d'activité que l'on voit découler aujourd'hui toutes les lois des phénomènes physiques." [2])

Accompagnons l'auteur sur le terrain des faits.

Après avoir donné un exposé du mouvement de la criminalité en France, en même temps en comparaison de celle de quelques autres pays, il entame finalement son étiologie.

Pour la grande masse, dit l'auteur, le criminel n'est qu'une espèce de monstre au milieu de la société, un monstre, qui, par ses penchants innés, est prédestiné au crime. Vue de cette manière la criminalité est un mal individuel. Corne, par contre, la croit un mal social. Car, quoique la société se soit developpée sous tous les rapports, elle est néanmoins toujours imparfaite, puisque l'ignorance et la corruption des mœurs sont grandes. L'auteur appuie fortement sur deux circonstances, savoir: la corruption

---

[1]) »Essai sur la Criminalité" (Journal des Economistes 1868).
[2]) p. 64.

Digitized by Google

des mœurs dans les classes plus élevées, et le militarisme. Non seulement que le militarisme entraîne la ruine des peuples et développe les penchants violents dans l'homme, mais il entraîne encore des suites très graves pour la moralité, puisqu'il contraint au célibat nombre de jeunes gens à un âge où les passions s'agitent. „Si les plaisirs, les préjugés ou les besoins sociaux produisent directement ou indirectement l'affaiblissement des corps, ou l'abaissement des esprits, comment s'étonner qu'ils préparent un trouble dont on souffrira quelque jour!" [1])

Selon l'auteur il y a des faits qui pourraient peut-être donner un démenti à son opinion. Ainsi, p. e. la fluctuation des prix du blé influence la diminution ou l'augmentation de la criminalité.

Années.	Prix moyen de l'hectolitre de froment.	Nombre des accusés et de prévenus de délits communs.
	fr. c.	
1850	14 32	147,757
1851	14 48	146,368
1852	16 75	159,791
1853	22 39	171,351
1854	28 82	170,940
1855	29 32	163,748
1856	30 75	162,049
1857	24 37	161,556
1858	16 75	157,815
1859	16 75	150,948
1860	20 24	144,301
1861	24 55	151,112
1862	23 24	152,332
1863	19 78	144,072
1864	17 58	146,230

Quoique, d'après Corne, la cherté du blé ne soit qu'un fait accidentel, il faut pourtant bien y attacher quelque importance, vules suites funestes qui peuvent en résulter pour les familles qui, sans elle, ont déjà beacoup de peine à joindre les deux bouts. Mais les chiffres mentionnés ci-dessus ne prouvent pas que l'influence soit très grande. Car les prix montent quelque fois tandis que les autres chiffres baissent, et v. v. Et puis, l'accroissement soudain, durant la période 1849/53, des chiffres de la 2e colonne doit être attribué à une meilleure organisation de la police judiciaire.

Ensuite l'auteur donne le tableau suivant:

---

[1]) p. 79.

Digitized by Google

Années.	Prix de l'hectolitre de blé.	Nombre des condamnés pour atteintes à la propriété. (sur 1.000 habitants).
	fr. c.	
1850	14 32	14,058
1851	14 48	14,678
1852	16 75	16,217
1853	22 39	16,652
1854	28 82	20,442
1855	29 32	19,223
1856	30 75	18,222
1857	24 37	17,218
1858	16 75	15,437
1859	16 75	14,655
1860	20 24	15,707
1861	24 55	16,518
1862	23 24	16,742
1863	19 78	15,309

On voit, que la coïncidence des chiffres est ici naturellement plus grande que dans le premier tableau.

„La situation des criminels peut se résumer en un mot: *l'isolement.* La plupart d'entre eux savent à peine ce que c'est que la famille. Ils sont misérables; ils n'ont point de domicile fixe, point d'occupation sédentaire qui, ramenant sans cesse leur vie dans un même cercle, leur permette de s'attacher peu à peu aux hommes ou aux choses. Ils sont plongés dans les ténèbres de l'ignorance. En dehors de ce qui touche à leurs besoins immédiats et physiques, le reste du monde est pour eux comme s'il n'existait pas." [1]) Ils sont seuls, isolés, dès leur naissance. Car parmi les jeunes détenus on compte non seulement beaucoup d'enfants illégitimes et d'orphelins, mais encore beaucoup de délaissés. Sur 8006 jeunes criminels, en détention le 31 Décembre 1864, 60 % étaient enfants naturels, orphelins, ou abandonnés; 3165 ou 38½ % (dont une partie furent enfants illégitimes, orphelins ou abandonnés) étaient enfants de vagabonds, de récidivistes ou de prostituées.

L'auteur peint ensuite le milieu dans lequel les enfants de prolétaires grandissent ordinairement: mauvaises circonstances hygiéniques, entourage corrupteur etc. etc., et indique l'influence néfaste du travail dans les usines sur les jeunes personnes. Corne considère encore comme une des causes de la criminalité le célibat, par lequel l'individu n'a personne à soigner, ni quelqu'un qui s'intéresse à son sort. Le crime se développe beaucoup plus dans les grandes villes qu'à la campagne, parceque, à ce que l'auteur croit, les hommes sont beaucoup plus isolés, plus abandonnés à eux-mêmes dans les grandes villes qu'à la campagne.

---

[1]) p. 82.

Digitized by Google

— Je ferai ici l'observation qu'habituellement ce sont des raisons économiques qui empêchent l'homme de se marier, et que la plus grande criminalité dans les villes s'explique mieux par la différence marquée des positions économiques et que l'occasion de mal-faire y est aussi plus fréquente. —

Selon Corne un des meilleurs préservatifs contre le crime serait la propriété, car elle engendre le sentiment de la responsabilité. Le propriétaire s'efforce à augmenter son bien et à en améliorer la situation, bref, la propriété a une influence moralisatrice.

— L'auteur a sans doute raison quand il dit que celui qui possède commettra moins facilement un vol qu'un autre, qui n'a rien, et cela pour la raison très simple que le premier vit problablement dans de meilleures conditions que le second. Je crois pourtant pouvoir contredire, et à raison, l'influence moralisatrice de la propriété sur l'homme. [1]) En outre, les rêves de ceux qui ont cru à la possibilité de faire de petits-propriétaires de tout le monde, se sont montrés irréalisables par la centralisation de plus en plus forte des moyens de production. —

„La criminalité vient du manque de vitalité. C'est une anémie. Veut-on l'empêcher de se produire il faut exciter en l'homme tous les sentiments d'activité!" „C'est ici qu'apparaît l'utilité de l'instruction. L'homme qui sait lire et écrire se trouve en effet avoir entre les mains un instrument qui peut multiplier à l'infini ses moyens d'action." [2])

— Pour ce qui concerne l'instruction il a été prouvé plus tard que son influence sur le cours de la criminalité n'a pas été très-grande. Quand l'instruction s'étend au delà del'art de lire et d'écrire, elle a bien une influence civilisatrice, mais elle n'a pas pour résultat une baisse de la criminalité en général, puisque les causes économiques de celle-ci restent. L'instruction change bien la nature de la criminalité, mais non pas son étendue. — [3])

Après avoir à juste titre, indiqué l'influence moralisatrice du suffrage universel, qui relève le sentiment du moi dans l'homme, l'auteur conclut en disant: „L'homme qui a une famille, l'homme qui possède, qui est instruit, qui est connu de ses concitoyens et qui a sur eux sa part d'influence, ne peut plus être cet individu que nous avons vu criminel parce qu'il était faible, isolé, qui ne savait marcher seul sans trébucher aux moindres obstacles, sans glisser à toutes les pentes; il a désormais de l'énergie, il a une volonté préméditée, il peut résister à ses passions parce qu'il est entouré, soutenu, parce que mille liens d'affections et d'intérêt l'attachent à la société, à l'ordre et au bien." [4])

---

[1]) Voir la deuxième partie de cet ouvrage.

[2]) p. 89—90.

[3]) Voir p. e. Guerry »Essai de la statistique morale de la France" p. 51 et L. del Baere »De invloed van opvoeding en onderwijs".

[4]) p. 93.

Digitized by Google

VIII.

H. VON VALENTINI.

L'ouvrage „Das Verbrecherthum im Preussischen Staat," publié en 1869 par le Directeur de prison von Valentini, traite surtout des résultats obtenus par le système pénal alors en vigueur en Prusse et des moyens de l'améliorer.

Von Valentini voit dans le crime avant tout la conséquence des conditions sociales, du moins il considère que le meilleur moyen de le combattre est que la société ait soin d'empêcher le penchant criminel de se déclarer et qu'elle s'efforce d'élever le niveau moral du peuple puisque, selon notre auteur 90 % des criminels sont des „lediglich materiell und durchaus verwahrloste Subjecte", qui doivent subir „eine geistige Widergeburt." [1])

Après ces observations générales il procède à des observations plus particulières sur les criminels mêmes dans la société. D'après la statistique il examine la proportion du nombre des criminels et de celui des habitants. Obtenant alors différentes proportions pour les différents districts prussiens il en recherche les causes. A cette fin il classifie les crimes en 1° crimes par intérêt personnel, et 2° crimes par passion. Trouvant alors que les provinces de l'Est donnent 9 % de crimes par intérêt personnel de plus que les autres, il croit en trouver la cause dans: „einem vorhandenen materiellen wie auch intellectuellen Nothstande, und in der Einrichtung der Gefängnisse." [2])

Le chapitre III sur les „Dimensionen des Nothstandes" contient des tableaux détaillés pour chaque province, les grandes villes et les contrées riches et pauvres. Il obtient alors le résultat suivant pour les huit provinces:

---

[1]) p. 10. [2]) p. 24.

Digitized by Google

Provinces.	Paupérisme.		Pourcentage des crimes contre la propriété sur 100000 habitants.	Proportion du pourcentage des crimes contre la propriété et celui du paupérisme.
	N. d'indigents dans les contrées les plus pauvres.	sur 100 habitants.		
Posen	536,495	36,1	32,89	0,91 : 1
La Prusse	792,948	27,6	24,69	0,89 : 1
La Poméranie	314,383	22,6	20,57	0,91 : 1
La Silésie	517,528	15,2	36,94	2,43 : 1
Tot. du groupe de l'Est	2.161,354	23,6	115,09	4,91 : 1
Provinces Rhénanes	397,350	12,0	5,59	0,46 : 1
Le Brandebourg	84,011	3,4	26,27	7,72 : 1
La Westphalie	45,849	2,8	9,21	3,29 : 1
La Saxe	259,901	1,3	18,33	14,10 : 1
Tot. du groupe de l'Ouest	553,111	5,9	59,40	25,57 : 1

Une autre chose qui le frappe est l'influence de la petite propriété foncière. „Der Grundbesitz, auch der kleine Grundbesitz isolirt ..... und dieses isolieren der Haushaltungen ist ein nicht unerhebliches Präservativ gegen Eigenthumsverbrechen." [1]) L'auteur en donne les aperçus statistiques suivants.

Il range dans la petite propriété foncière les biens de 30 arpents de Magdebourg et au dessous. Elle se monte en total à 10,655,460 arpents sur 1,716,535 propriétés, dont la grandeur moyenne est de 6 arpents.

On compte dans les provinces suivantes:

Posen	57,519	de	ces	propriétés,	donc	1	sur	25	habit.
la Prusse	93,793	„	„	„	„	„	„	30	„
la Poméranie	61,752	„	„	„	„	„	„	22	„
la Silézie	230,710	„	„	„	„	„	„	14	„
Tot. du groupe de l'Est:	443,774	donc	1	sur	18	habit.			

Provinces Rhénanes	788,473	de	ces	propriétés,	donc	1	sur	4	habit.
le Brandebourg	112,532	„	„	„	„	„	„	22	„
la Westphalie	197,383	„	„	„	„	„	„	8	„
la Saxe	174,373	„	„	„	„	„	„	11	„
Tot. du groupe de l'Ouest:	1272,761	donc	1	sur	8	habit.			

[1]) p. 58.

Digitized by Google

„Rheinland allein hat also beinahe doppelt so viel als die vier östlichen Provinzen zusammen! Das erklärt wohl die Ziffer 5,59 für Rheinland in Tabelle 15 (le tableau susnommé) und dann noch obenein die bedeutendste Armenpflege. Sollte überhaupt der Zusamenhang zwischen obigen Verhältnissen und den in den verschieden auftredenden Eigenthumsverbrechen geleugnet weden können?" [1])

Par rapport à ceci il traite aussi les conditions des demeures, pour laquelle il donne les chiffres suivants.

Habitations sur 1 lieue:

Posen	258	Provinces Rhénanes	901
la Prusse	230	le Brandebourg	304
la Poméranie	218	la Westphalie	579
la Silésie	546	la Saxe	529
Tot.	1252	Tot.	2313

Un aperçu plus détaillé du nombre des habitants nous démontre qu'il y a en

	Posen,	Prusse,	Poméranie,	Silés.,	Prov. Rh.,	Brandenb.,	Westph.,	Saxe.	
Dans chaque habitation	9,8	9,8	10,1	7,9	6,9	10,0	7,2	7,5	hab
» les villes » chaque habitation	11,2	13,2	11,6	13,3	10,4	14,0	8,7	9,8	»
» les hameaux » chaque habitation	8,8	10,6	10,0	8,1	6,1	9,6	7,0	6,8	»
» les villages » chaque habitation	9,3	8,4	9,3	7,0	5,7	7,7	6,7	6,5	»

Dans ces chiffres v. Valentine voit un parallélisme avec ceux de la petite propriété dont il résulte que cette isolation des ménages est un des meilleurs préservatifs contre les délits contre la propriété.

[1]) p. 57.

Digitized by Google

IX.

A. VON OETTINGEN. [1])

Dans le chapitre IV „Die ungeordnete Geschlechtsgemeinschaft und die Prostitution", l'auteur traite de l'influence des fluctuations des prix de quelques denrées importantes sur les crimes contre la propriété, contre les mœurs, contre les personnes et les crimes d'incendie. (Prusse).

Années.	POURCENTAGE.				
	délits contre les mœurs.	Incendie.	délits contre la propriété.	délits contre la personne.	Prix combiné par boisseau de froment, seigle et pommes de terre en silbergroschen.
1854	2,26	0,43	88,41	8,90	217,1
1855	2,57	0,46	88,93	8,04	252,3
1856	2,65	0,43	87,60	9,32	203,3
1857	4,14	0,53	81,52	13,81	156,3
1858	4,45	0,60	77,92	17,03	149,3
1859	4,68	0,52	78,17	16,63	150,6
Moyenne:	3,34	0,48	84,42	11,76	188,2

Ce tableau démontre donc: 1⁰ que les crimes contre la propriété diminuent quand les prix baissent; 2⁰ que dans ces mêmes conditions les crimes contre les mœurs et ceux contre la personne augmentent.

— Qu'on se garde pourtant bien de tirer de ce deuxième fait des conclusions erronnées. Tout ce que l'augmentation des crimes contre les mœurs au moment où les prix élèvent indique c'est qu'il y a un nombre d'individus tellement mal nourris, qu'ils ne peuvent être poussés que par un seul besoin, celui de se procurer de quoi manger. Par contre, il est clair que les autres besoins humains se feront sentir aussitôt que la possibilité de mieux se nourrir deviendra plus grande par la baisse des prix. Quiconque

[1]) »Die Moralstatistik in ihrer Bedentung für eine Socialethik".

Digitized by Google

peut se nourrir convenablement sait bien qu'une bonne nourriture seule n'est pas une raison de commettre des crimes contre les mœurs. Autrement la bourgeoisie devrait sans cesse commettre de tels crimes, puisqu'elle se trouve toujours dans la position de se nourrir suffisamment. De même il n'est pas vrai qu'une des conséquenes inévitables d'une baisse des prix doit être un accroissement de crimes contre la personne. Si l'on disposait d'une statistique complète, on pourrait voir qu'un homme civilisé n'acquiert pas le penchant aux crimes contre la personne quand son „standard of life" monte. —

Anneés.	Crimes contre les mœurs.	Délits contre les mœurs.	Prix des denrées. dès 1861. (Seigle par boisseau.)
1862	633	2386	61,8
1863	714	2652	63,1
1864	695	2645	54,3
1865	748	2864	45,6
1866	667	2588	49,11
1867	653	2732	58,5
1868	873	2902	79,0
1869	925	2945	78,8
1870	631	2451	64,7
1871	501	1072	62,3

Ici l'influence de la guerre saute aux yeux, les chiffres étant relativement bas aux années 1864/66 et 1870/71, tandis qu'au contraire durant ces années les prix des vivres baissent.

— Mais ici il ne faut pas perdre de vue que des milliers de personnes, en d'autres temps capables de commettre de tels crimes, sont maintenant éloignés de la vie ordinaire par le service militaire. Du reste, en temps de guerre la surveillance de la police est sans doute moins sévère qu' en temps de paix. —

Dans le chapitre: „Die social-ethische Lebensbethätigung in der bürgerlichen Rechtssphäre" von Oettingen traite e.a. l'influence des prix moyens des vivres sur le vagabondage et la mendicité.

Avant de le suivre sur ce terrain, je veux relever une observation, selon moi très-juste, qu'il fait sur la criminalité en général. Après quelques objections très-superficielles contre le collectivisme, il se contredit étrangement en disant:

„Der egoistische Zug des Menschen, in Folge dessen er dem Nächsten die bevorzugte Stellung oder den reicheren Besitz nicht gönnt, die Sucht für sich zu haben und zu geniessen, verbunden mit der Scheu vor selbstverleugnender Arbeit im Schweisse des Angesichts, zeigt uns in jedem menschlichen Herzen jenen Keim des Verderbens, welcher schrankenlos und zuchtlos fortwuchernd in Verbrechen zu Tage treten und in colossalen Dimensionen um sich greifen muss. Dass die Versuchungen von aussen, welche durch die öconomischen Verhältnisse und das sociale

Digitized by Google

wie häusliche Elend herbeigeführt werden, jenen inneren Hang leichter zur That werden lassen, versteht sich von selbst. Aber das eigentliche Motiv ruht in der zerstörenden Macht der Selbstsucht, in jenem Egoismus, den so viele moderne Nationalöconomen als den Haupthebel gesunder öconomischer Entwickelung und nationaler Lebensbewegung zu rechtfertigen und zu verherrlichen sich nicht scheuen." [1])

— Ici v. O. montre la plus frappante bigarrure de comprendre et ne pas comprendre. Comme l'auteur comprend bien l'égoïsme anti-social comme noyau de la criminalité! Au contraire, comme il fait des bévues en jugeant les circonstances de la vie de ses contemporains. Il s'indigne de l'égoïsme prêché par les économes, mais ne saisit pas que c'est justement le système de production qui a pénétré les hommes de ce principe! —

Quoique, d'áprès l'auteur l'influence des prix des vivres sur le vagabondage et surtout sur la mendicité soit très-grande, il est néanmoins d'avis que ce facteur est plus d'une fois influencé et même neutralisé par des facteurs sociaux-politiques, comme le prouvent les faits suivants:

Tandis que les prix baissaient durant la période révolutionnaire de 1848, la mendicité augmentait tout de même, ce qui, d'après lui, doit être attribué au manque de discipline sociale."

— On comprend assurément que les crimes contre la personne, augmentent pendant les révolutions; mais il n'est pas clair pourquoi le nombre des mendiants doit augmenter sous l'influence *directe* de la révolution. L'erreur commise ici par von Oettingen, comme par d'autres auteurs, est celle ci: qu'ils considèrent la mendicité et le vagabondage comme des amusements pour les personnes qui s'y adonnent (page 427 v. O. dit même: „die süsse Gewohnheit der Landstreicherei" c. à d. „la douce coutume de vagabonder"). Cette opinion sur le motif de ces crimes leur donne la conviction que seulement les châtiments sévères retiennent les gens de ces plaisirs pernicieux. Voilà pourquoi von Oettingen des périodes révolutionnaires et de l'indiscipline qui s'en suit, déduit un accroissement du nombre des vagabonds. Il va sans dire qu'en réalité la mendicité et le vagabondage ne sont pas des plaisirs, mais bien une misère atroce à laquelle n'arrivent que ceux qui ne sont plus à même de travailler soit par maladie, soit par vieillesse, soit par manque de travail, soit par ignorance totale (suite du milieu dans lequel ils ont vécu et qui les a empêchés d'apprendre quelque métier) ou ceux qui ne peuvent travailler par suite de débilité physique ou psychique. Que v. O. attribue à des facteurs sociaux-politiques la hausse des chiffres de la mendicité et du vagabondage, qui se montrent en temps de troubles à coté de la hausse des prix des vivres, est une explication fondée sur des conclusions erronnées tirées des statistiques. Le prix des vivres est sans doute un facteur économique important; mais il n'est pas du tout le seul. Surtout pour ce qui concerne la mendicité et le vagabondage il y en a de beaucoup plus importants. La hausse des prix des vivres est, sans aucun doute, au très grand désavantage de la famille prolétarienne. Mais celle-ci n'est pas encore inévitablement réduite à la besace par cette hausse, tandis qu'elle l'est bien par un chômage forcé de longue durée. Les membres d'une famille prolétarienne n'iront pas mendier ni vagabonder aussitôt que les prix des vivres montent

[1]) p. 423.

Digitized by Google

durant quelque temps, mais ils y seront réduits quand ils ne gagnent rien du tout. Von Oettingen n'a tenu compte que d'un seul facteur économique, qui n'est pas même le plus important; et sa conclusion est si non fausse, en tous cas prématurée. Une révolution pourra certainement entraîner avec elle de telles suites, mais elles seront autres que ne les décrit von Oettingen. En temps de troubles violents il y a généralement manque complet de travail en beaucoup de branches industrielles; par conséquent il y a inactivité. C'est une raison beaucoup plus importante que celle nommée par von Oettingen. —

Aprés avoir encore relevé dans quelques autres passages de son travail [1]) l'importance des prix du blé comme facteur de la criminalité, l'auteur appelle notre attention sur la forte influence exercée par la crise commerciale de 1857/8 sur la criminalité anglaise.

Sur 100,000 habitants il y avait:

Années.	à être jugés par les jurés.		Personnes à juger pour délits non-spécifiés.
	Personnes.	Crimes.	
1858	2,96	1,56	20,70
1859	2,63	1,38	19,89
1860	2,53	1,24	19,34
1861	2,52	1,36	19,62
1862	2,62	1,43	20,11
1863	2,54	1,47	20,52
1864	2,46	1,38	21,22
1865/6	2,44	1,35	22,28
1867/8	2,70	1,55	22,34
1868/9	2,64	1,52	23,49
Moyenne.	2,60	1,42	20,95

On voit qu'en 1858 toutes les rubriques se caractérisent par des chiffres élevés. La hausse, dès 1862, dans la 3me colonne doit, probablement être attribuée à la hausse des prix des denrées, (surtout en 1867/9).

Un trait caractéristique des années économiquement défavorables est la grande participation à la criminalité par les femmes et les enfants: En 1861/6 il y a eu en Belgique sur 27573 inculpés une moyenne de 307 âgés de moins de 16 ans et de 18671 femmes, et de criminels masculins au dessous de 21 ans. En 1846, année de crise, on comptait parmi les inculpés 911 enfants au dessous de 16 ans et 23151 femmes et criminels masculins de moins de 21 ans.

A la page 486 von Oettingen nous donne le tableau suivant.

Sur 100 plaintes il y a:

[1]) p. 433, 436.

Digitized by Google

Années.	Crimes contre		Prix par boisseau de seigle.
	la prop.	la pers.	
			Sgr.Pf.
1862	44,3 %	15,8 %	63,10
1863	41,6	17,0	54,3
1864	41,6	18,4	45,6
1865	38,5	17,7	49,11
1866	44,4	14,5	58,5
1867	50,2	13,1	79,0
1868	52,3	13,8	78,8
1869	45,7	14,3	64,7

Dans la première colonne figurent les 3 formes de vol qualifié d'après le code pénal prussien; dans la seconde se trouvent les cas de meurtre, homicide, empoisonnement, infanticide, crimes contre les mœurs et coups et blessures. Nous retrouvons donc ici la règle: que la hausse (resp. baisse) des prix des vivres est accompagnée d'une augmentation (resp. dimunition) des crimes contre la propriété et d'une diminution (resp. augmentation) des crimes contre la personne. Ce tableau démontre également que, si une hausse très prononcée des prix a causé une grande augmentation de la criminalité, la baisse ultérieure des prix, se ne fait sentir sur le chiffre de la criminalité que quelque temps après son commencement. (voir les années 1867/8).

Ce phénomène est aussi très distinctement démontré par le tableau suivant:

Années.	Cas jugés.	Prix total d'un boisseau de froment, de seigle et de pommes de terre en gr.
1854	644,483	221,6
1855	686,207	241,4
1856	766,628	228,4
1857	705,291	161,1

Ce ne fut donc qu'en 1857 que la baisse des prix, remontant à 1856, commença à produire son effet.

Pour terminer nous appelons l'attention sur les tableaux suivants:

LA SAXE.			
Années.	Crimes contre		Prix du froment, du seigle et des pommes de terre par boisseau.
	la prop.	la pers.	
1860	37,25	35,04	170 gr.
1861	40,28	33,10	181 „
1862	38,78	34,65	173 „
1863	36,56	35,09	147 „

Digitized by Google

LA BAVIÈRE.			
Années.	délits contre		Prix du seigle.
	la prop.	la pers.	
			fl. kr.
1862/63	38,38	33,16	14, 48
1863/64	36,16	37,72	12, 16
1864/65	36,55	39,79	11, 53
1865/66	33,42	41,18	10, 57

Encore une fois donc affirmation de la règle que les crimes contre la propriété diminuent et que ceux contre la personne augmentent quand les prix baissent.

Digitized by Google

X.

STURSBERG.

Dans la première partie d'une brochure, éditée en 1878 et intitulée „Die Zunahme der Vergehen und Verbrechen und ihre Ursache," l'auteur tâche de découvrir à l'aide de la statistique dans quelle mesure la criminalité a augmenté ou diminué en Allemagne pendant les années 1871-77. Comme résultat de ces recherches il constate une augmentation considérable des crimes et délits dans toute l'Allemagne. [1])

Pour les causes de cet accroissement ce qui suit:

Quoique ne rejetant pas entièrement le jugement de Quételet que la société prépare le crime et que le criminel n'est que l'instrument qui exécute l'acte, Stursberg est pourtant d'opinion qu'il faut accorder, outre aux circonstances, une place très-importante au facteur personnel, c. à. d. à la présence ou absence de sentiments moraux et religieux. „Bist du aber nicht fromm, so ruhet die Sünde vor der Thür." [2])

Il y en a, dit l'auteur, qui cherchent la cause dans les suites de la guerre contre la France. Quoique croyant aussi que la guerre ait eu des suites défavorables sur la criminalité, il est, d'après lui, impossible, que cette guerre soit la cause de l'accroissement de la criminalité, celle-ci ayant précisément diminué après les guerres de 1864 et 1866. Pour l'auteur, une des causes en est la plus grande douceur des peines infligées d'après le nouveau code pénal de l'empire. Mais selon lui cette influence n'est pas importante, comme le disent beaucoup d'autres, car depuis 1871 il y a plutôt diminution qu' accroissement de la récidive. Les mauvaises conditions économiques non plus ne peuvent en être la cause, dit Stursberg; car la criminalité commençait déjà à monter avant les mauvaises années, et ce n'est pas le vol qui a augmenté le plus. Néanmoins Stursberg reconnaît qu'une pauvreté prolongée affaiblit les sentiments moraux, ce qui fait que criminalité et pauvreté sont étroitement liées. „Mais si le cœur se trouve au bon endroit „les besoins font prier", comme dit le proverbe allemand." (L'auteur ne nous raconte pas si la prière appaise en même temps la faim!)

Mais il y a, selon Stursberg, des causes plus graves.

---

[1]) p. 442 de son »Moralstatistik" von Oettingen critique les conclusions de Stursberg et lui fait un reproche d'avoir pris pour base de comparaison l'année 1871, dans laquelle les chiffres de la criminalité furent très-bas (suite de l'influence de la guerre,) et en outre de ne pas avoir mis en compte qu'en 1876 le nouveau code pénal a été mis en vigueur.

[2]) p. 25.

Digitized by Google

Suit une description de l'élan pris par l'industrie en Allemagne durant les premières années après 1870, description qui ne sera pas facilement dépassée quant à son insignifiance et à l'ignorance naive dont elle fait preuve. Sans comprendre quoi que ce soit aux événements vraiment importants qui ont lieu autour de lui, l'auteur fulmine contre quelques conséquences du capitalisme moderne naissant.

— Il se le représente comme né du vif désir de richesses surgissant d'emblée. Pourquoi ce désir surgit-il à ce moment? C'est ce que l'auteur ne nous raconte pas. Mais malgré tout cela, l'auteur a incontestablement découvert ici une des causes principales, puisque le développement prodigieux de l'industrie, bientôt suivie d'une crise inévitable, a dû causer un accroissement de la criminalité. Puisque Stursberg traite cette question plutôt en moraliste qu'en homme de science, nous n'avons aucun intérêt de nous y arrêter davantage. —

Dans les premières pages de sa brochure Stursberg parle des conséquences désastreuses de l'alcoolisme, suites de la loi du 21 Septbre 1869 qui a augmenté le nombre des débits de spiritueux. Armé de citations sans nombre il combat ensuite les cafés-chantants, la littérature immorale etc. etc.; après quoi il fait tout d'un coup entrer en scène la liberté professionnelle. „Une influence inappréciable que les braves et pieux maîtres ont exercée pendant des siècles sur les compagnons et apprentis qui étaient comme les membres de la famille". „La liberté des métiers arriva et dénoua les liens de la piété et de la discipline qui avaient retenus les compagnons et apprentis à la maison du maître."

— Ainsi qu'on le voit, les idées de l'auteur sont plutôt celles d'un écrivain du moyen-âge que celles d'un contemporain du capitalisme moderne. On ne peut certes nier qu'il y ait du vrai au fond de ce raissonnement. Car il est incontestable qu'aux temps des Corporations la position des compagnons était en général plus favorable que celle du prolétaire d'aujourd'hui. Mais c'est un raisonnement à tendance que celui de prétendre que la religion du maître en fut la cause. Et une démonstration dans laquelle la liberté professionnelle est représentée comme étant en vérité une erreur du législateur, et non pas la conséquence logique et inévitable du capitalisme moderne naissant, est si peu scientifique, qu'elle n'est pas à sa place dans une recherche sur les causes de l'accroissement de la criminalité.—

Ensuite, il prêche plus spécialement contre l'extension de plus en plus grande de l'étude des sciences naturelles, la démocratie socialiste, le manque de respect aux autorités constituées, etc. etc., cependant sans alléguer la moindre preuve de la causalité de tout cela avec la criminalité croissante. Mais à la fin il dit que „la cause fondamentale de l'augmentation des crimes et délits sont les rapides progrès de l'irréligion, et l'affaiblissement des sentiments chrétiens dans l'église et l'école." [1])

— A l'appui de cette thèse, l'auteur ne donne pas non plus de preuves. Par contre il y en a de nombreuses qui font voir que l'influence préventive sur la criminalité de la religion par elle-même est nulle ou tout au plus très-faible. Voir la critique, donnée à la fin du chapitre intitulé „les Spiritualistes" (chap. VI.) —

[1]) p. 58.

Digitized by Google

XI.

L. FULD.

Avant d'entamer la recherche spéciale, l'auteur de „der Einflusz der Lebensmittelpreise auf die Bewegung der strafbaren Handlungen" fait les observations suivantes:

Partout on s'est aperçu que les attentats aux mœurs avec actes de violence augmentent, quand les prix des vivres baissent. Adhérant à l'opinion de von Oettingen „que, par suite d'une augmentation de prospérité, le penchant au crime se traduit davantage par des crimes contre les mœurs que par ceux contre la propriété," Fuld fait aussi mention de l'opinion de Valentini „qu'en ce cas le peuple devient hardi et commet plus facilement des crimes."

Voici d'autres faits saillants: que le nombre des jeunes criminels augmente et que les villes produisent un plus grand nombre de criminels que la campagne, quoique la moralité sexuelle surtout, y soit loin d'être idéale.

En parlant, finalement de l'influence de la profession, Fuld mentionne que l'accroissement du nombre des criminels, qui accompagne une hausse des prix, est plus grand pour les non-récividistes que pour les récidivistes, ce qu'il veut prouver par le tableau suivant:

ANGLETERRE.				
Années.	Bon caractère jusqu'alors.	Caractère inconnu.	Prix du froment.	
			Sh.	D.
1858	153576	138388	43	11
1859	153369	150084	43	8
1860	137574	144485	52	9
1864	167038	165808	40	2

Cependant, ce tableau ne le prouve pas. Car en 1860 la criminalité baisse, tandis que les prix sont élevés. Voici l'explication que l'auteur en donne: La grande masse du peuple ne mange pas de froment (pourquoi alors en donne-t-il les prix?) et les vivres qu'il mange bien (et ce sont justement ceux que l'auteur ne nomme pas!) furent bien chers. Puis, les suites d'une mauvaise année ne se font sentir que quelque temps après. Ainsi en 1862/3 les prix furent très élevés. (55 sh. 5 d). Aussi, la baisse des prix de 1864 ne se fait-elle sentir que plus tard, seulement pas aux gens qui sont restés honnêtes jusqu'au moment de la crise — ce qu'il explique en prétendant que la cause en doit être un facteur individuel, à savoir: les troubles politiques d'alors. (L'idée de qualifier les troubles politiques de facteur individuel est vraiment très singulière!) Vient ensuite la recherche spéciale:

Digitized by Google

L'auteur expose que les crimes contre la propriété sont une des conséquences de la lutte pour la vie ce qui explique aussi, en partie, les chiffres élevés de la criminalité des grandes villes où la concurrence est plus vive. Aprés cet exposé l'auteur traite en premier lieu du vol, et il commence par dire que la connexité entre les prix des vivres et le vol est très grande.

FRANCE.		
Années.	Vols.	Prix des céréales.
		fr.
1856	18,222	± 16,75
1857	17,218	„ „
1858	15,537	„ „
1859	14,755	16,75
1860	15,707	20,24

Durant les années suivantes les prix baissent. Néanmoins le nombre des vols augmente. Selon Fuld on peut en tirer la conclusion que l'influence des prix n'est qu'une influence relative(!?). — Ce tableau ne prouve que peu de chose. Car, tandis qu'en 1856 la criminalité atteignit son plus haut chiffre les prix furent plus bas qu'en 1860; et, tandis que les chiffres dans la première colonne diminuent beaucoup, ceux de la deuxième restent constants. —

ANGLETERRE.				
	Vols.			
Années.	Avec violence.	Sans violence.	Prix des céréales.	
			Sch.	D.
1857	6471	43397	42	19
1858	5723	45618	43	11
1859	4433	41370	43	8
1860	4065	41151	52	9
1861	5062	40242	55	4
1862	5746	40191	55	5
1863	5433	39801	44	9
1864	5022	39481	40	2
1865	5160	40383	41	10
1866	5088	39731	43	10
1867	6355	46502	49	10

Ici il y a quelque accord entre le nombre des vols et le prix. Mais il n'est pas aussi grand que Fuld veut le représenter. (E.a., malgré la hausse soudaine des prix en 1860 la plus forte dans ce tableau la criminalité diminue, et l'année suivante aussi il y a encore baisse du chiffre des vols sans actes de violence).

Digitized by Google

PRUSSE.		
Années.	Vols de bois.	Prix du seigle en S. gr. à 100 pf.
1862	387000	63,10
1863	354276	54,3
1864	366667	45,6
1865	426336	49,11
1866	425551	58,5
1867	412165	79,0
1868	419158	78,8
1869	406662	64,7
1870	389746	62,3
1871	439288	66,0
1872	401280	82,0
1873	337112	93,0
1874	356859	108,0

On peut bien trouver quelque accord entre les deux colonnes, mais c'est bien tout ce qu'on peut y découvrir. (Surtout la forte hausse des prix dès 1870 s'accorde jusqu'en 1874 avec une baisse des chiffres de la criminalité).

Ensuite l'auteur dit que les différences des prix ne sont plus aussi grandes qu'auparavant, par suite du développement technique moderne, qui a facilité le commerce international:

Années.	Froment.	Seigle.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.
1870	113	75	76	75	27,5
1871	119	86	69	77	33,0
1872	121	82	68	76	27,5
1873	130	93	80	93	38,0
1874	117	108	108	100	33,5
1875	99	85	90	85	27,5
1876	104	87	90,5	86	28,2
1877	105	85,5	80	84,5	31,25
1878	101	71,5	69,5	78,5	28,25
1879	98	72	67	74	30,75

Tout ce qu'il y a à constater c'est que les prix du seigle et des pommes de terre montent dès 1878; les autres prix varient trop pour qu'on puisse en conclure à un mouvement constant. Mais le vol durant la même période représente une augmentation continuelle; le nombre des délinquants masculins de 18 à 30 ans seulement varie avec les prix; les chiffres des délinquants de 30 à 60 ans suit tant soit peu un courant

Digitized by Google

parallèle à celui des prix. Pour le reste il n'y a point de conformité à remarquer. *Unterschlagung* (soustraction frauduleuse) montre le même cours que le vol, *Raub* (rapine), *räuberischer Diebstahl* (vol avec violence) *räuberische Erpressung* (chantage avec violence) de même. *Betrug* (fraude), *Untreue* (abus de confiance), *Urkundenfälschung* (faux en écrits authentiques) n'offrent rien de remarquable. *Begünstigung* (favorisation), *Helerei* (recèlement), *betrügerischer Bankerott* (banqueroute frauduleuse) montrent, selon Fuld, leur rapport avec les prix par la forte augmentation numérique dès 1875. Comme pour les crimes précédents, il y a encore à remarquer l'accroissement très grand du nombre des crimes commis par des jeunes gens et par des femmes. Cette augmentation du nombre des femmes criminelles trouve, d'après Fuld, sa cause dans la participation de plus en plus grande par les femmes au travail industriel.

La conclusion finale de Fuld sur les crimes contre la propriété est: „Que l'influence des prix des denrées sur les délits est assez importante."

— Quoique n'ayant pas à donner à ce moment mon opinion sur la justesse de ce jugement, je crois pourtant pouvoir dire que les communications statistiques de Fuld n'en ont pas, ou presque pas, donné la preuve.—

La partie suivante traite des crimes contre la vie.

Il est évident qu'il ne peut être question des crimes commis par passion. Les seuls qui entrent en considération sont donc ceux, commis dans un but économique. Mais puisque la statistique criminelle ne fait pas cette distinction, les résultats de ses recherches sur les crimes contre la vie ne peuvent être que très petits. Puisque ces crimes d'après l'auteur, dépendent plutôt de facteurs intérieurs, il en tire la conclusion que le libre arbitre est relatif(!?)

L'examen sur *Mord und Todtschlag* (assassinat et meurtre), *Körperverletzungen*, (coups et blessures), *Vergiftungen*, (empoisonnement), *Kindestödtung*, (infanticide), *Abtreibung der Leibesfrucht*, (avortement), ne donne pas de résultats visibles. Tout de même l'auteur a la conviction que l'influence des prix des vivres devrait être très perceptible, mais il ne peut pas la prouver.

Le chapitre sur les crimes contre les mœurs ne nous donne pas non plus beaucoup de renseignements. *Ehebruch* (adultère) et *Incest* (inceste) ne fournissent point de résultats décisifs. *Nothzucht* (viol) doit, à ce que Fuld croit, augmenter quand les prix baissent; il ne peut pourtant pas le prouver. *Unzucht mit Gewalt* (délits contre les mœurs avec violence) ne donne point de résultats. *Unzucht mit Kindern unter 14 Jahren* (délits contre les mœurs envers enfants au-dessous de 14 ans), doit augmenter en nombre; il ne peut le prouver par des chiffres. *Kuppelei* (maquerellage), monte en nombre à partir de 1875; selon Fuld les prix aussi montent à partir de cette année. *Unzüchtliche Handlungen* (délits contre les mœurs): point de résultats.

Digitized by Google

XII.

B. WEISZ. [1])

„Les besoins que l'homme doit satisfaire sont nombreux, mais il n'y en a aucun qui se fait autant sentir que la faim. S'il ne peut pas contenter ses besoins d'une façon licite, la nécessité le pousse à d'autres moyens.".

Pour prouver ce qu'il dit le Dr. Weisz produit le tableau suivant:

FRANCE.		
Années.	Accusations à cause de crimes.	Prix du froment.
1845	5054	19,75
1846	5077	24,05
1847	5857	29,01
1848	4632	16,65
1849	4910	15,37
1850	5320	14,32
1851	5287	14,48
1852	5340	17,23
1853	5440	22,39
1854	5525	28,82
1855	4798	29,32
1856	4535	30,75
1857	4399	24,37
1858	4302	16,75
1859	3918	16,74
1860	3621	20,24
1861	3842	24,55
1862	3906	23,24
1863	3614	19,78
1864	3447	17,58

En général la criminalité suit les prix (sept fois elle ne le fait pas).

En remplaçant dans ce tableau les chiffres de la criminalité générale par ceux des crimes contre la propriété, l'accord devient plus grand:

[1]) »Ueber einige wirthschaftliche und moralische Wirkungen hoher Getreidepreise".

Digitized by Google

Années.	Crimes contre la propriété.	Prix du froment.
1847	4537	29,01
1848	3020	16,65
1849	2895	15,37
1850	3174	14,32
1851	3126	14,48
1852	3327	17,23
1853	3519	22,39
1854	3761	28,82
1855	3133	29,32
1856	2766	30,75
1857	2689	24,37
1858	2315	16,75
1859	2019	16,74
1861	2146	24,55
1862	2144	23,24
1863	1941	19,78
1864	1744	17,58

LA BELGIQUE.

Années.	Prix du froment.	Criminalité générale.	Délits contre la propriété.
1841	20,02	444	332
1842	22,17	468	361
1843	19,41	434	346
1844	17,75	455	336
1845	20,06	387	275
1846	24,53	616	498
1847	25,20	579	496
1848	17,37	529	427
1849	17,15	451	338
1850	16,15	270	168
1851	16,71	247	132
1852	20,16	290	140
1853	25,13	264	191
1854	31,48	336	238
1855	32,92	299	212
1856	30,73	332	268
1857	22,96	309	197
1858	23,55	278	167
1859	24,00	314	187
1860	31,15	254	161

Qu'on observe ici: que dans les années 1850—60 la loi pénale à

Digitized by Google

été changée; la corrélation n'est pas constante, mais on la voit tout de même en beaucoup de cas. Surtout les années de crise 1846/7 sont intéressantes.

Années.	Infanticide.
1845	5
1846	17
1852	7
1853	13
1854	12
1855	14

ANGLETERRE.

Années.	Prix du froment.	Nombre des „Criminal Offenders."
1816	78,6	9.091
1817	96,11	13.932
1846	54,8	20.072
1847	69,9	22.451
1852	40,9	24.443
1853	53,3	27.187
1854	72,5	27.760
1855	74,8	31.309
1856	69,2	29.591
1857	56,4	26.542
1858	44,2	24.303

— La valeur des communications du Dr. Weisz aurait été plus grande, s'il avait mis les chiffres de la criminalité en rapport avec ceux de la population. —

Digitized by Google

XIII.

W. STARKE. [1])

Le premier chapitre qui nous intéresse est le chapitre V (Die Umgestaltung des Volkslebens, ihre Einwirkung auf die Kriminalität und die Erkennbarkeit der letzteren aus den statistischen Nachweisungen über die Strafrechtspflege), 3me Section (die Sorge für die nothwendigsten Lebensbedürfnisse und die Lebensmittelpreise).

De même que l'influence des prix des vivres se fait sentir sur les chiffres des mariages conclus et des naissances, elle est aussi visible dans les chiffres de la criminalité. Ainsi, quand la température de l'hiver est très basse (dans les années 1855, 56, 65 et 71), quand l'homme a donc plus de besoins qu'à l'ordinaire, la criminalité monte. Les vols de bois p. e. augmentent pendant ces années. Mais ce n'est que pendant une partie de l'année que le froid se fait sentir, tandis que la cherté des vivres dure l'anneé entière. De là que celle-ci influence beaucoup plus la criminalité.

Etudions maintenant la planche I. (Voir la page suivante).

L'influence de la hausse des prix se voit très distinctement dans la période 1849—55, et la baisse succédante est aussi accompagnée d'une diminution numérique des crimes. Quand, à partir de 1858, les prix du seigle et des pommes de terre recommencent à monter, la criminalité monte aussi quoique moins fort. On ne voit pas cet accord durant les années 1861—65. Tandis que les prix montent en 1866, la criminalité baisse par suite de la guerre avec l'Autriche et des événements économiques. [2])

---

[1]) »Verbrechen und Verbrecher in Preuszen 1854—1878."

Le livre de Starke a été sévèrement critiqué par Mittelstädt (Zeitschrift für die ges Strafrechtswissenschaft 1884), par Aschrott (Jahrbuch für Gesetzgebung etc. von Schmoller 1884) et par Illing (Zeitschrift des Königlich Preussischen statistischen Bureaus 1885). Ces critiques concernent surtout le matériel statistique, qui n'est pas composé du nombre des crimes ou des criminels, mais de celui des cas nouveaux. Ces critiques disent à juste titre que ce nombre ne donne pas une vraie image de la criminalité, dont la conséquence a été que les idées de Starke sont souvent trop optimistes. Körner (Jahrbücher für d. Nat. Oek. u. Stat. Neue Folge. Band XIII) a réfuté les opinions de ces auteurs qui attaquent en même temps les preuves de la corrélation entre la criminalité et les conditions économiques, fournies par Starke.

[2]) En 1869 aussi la hausse des prix fait sentir son influence sur la criminalité.

Digitized by Google

PLANCHE I.

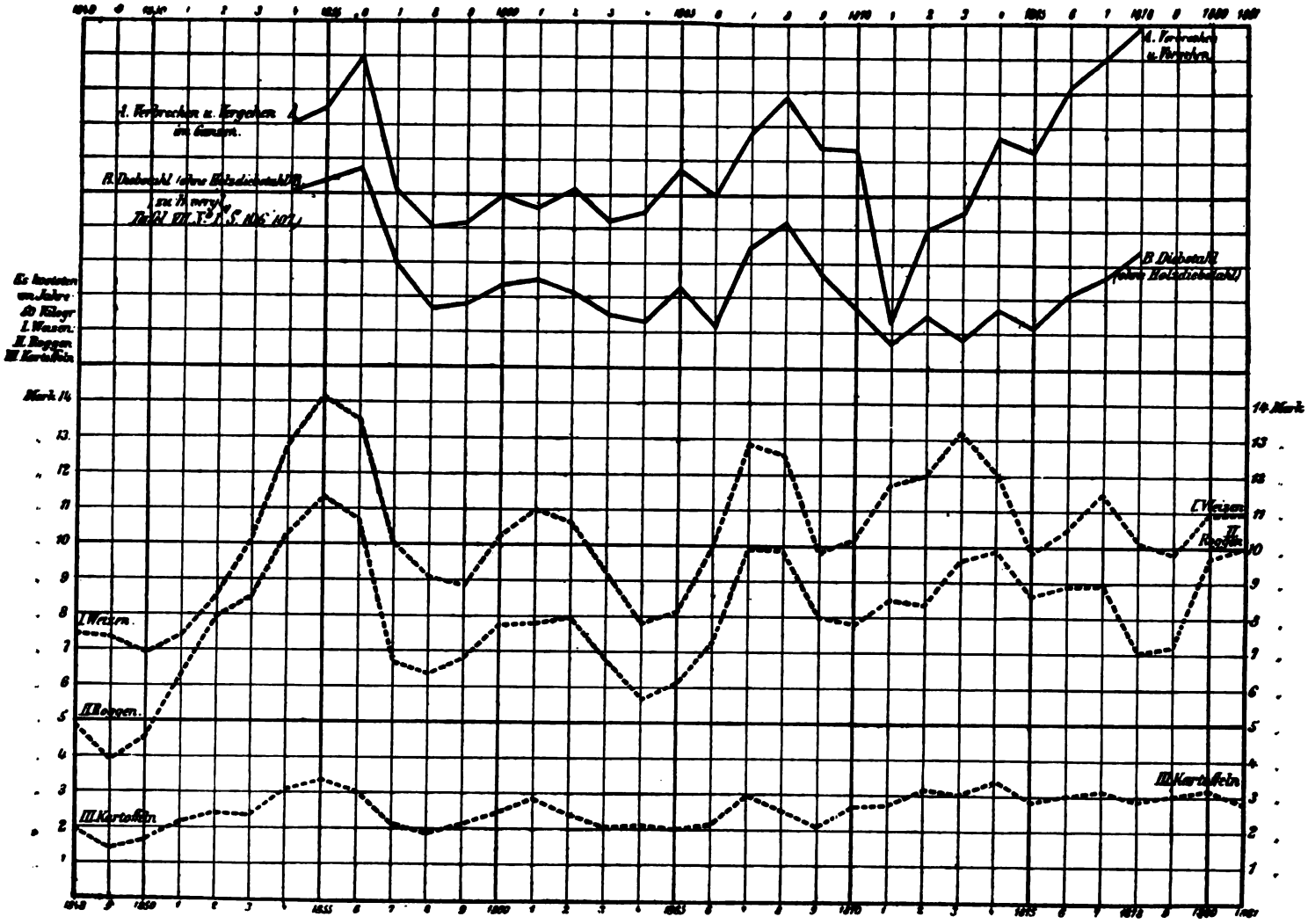

Digitized by Google

Les années 1870—71, durant lesquelles les prix montent, présentent une baisse des chiffres de la criminalité, c'est donc la deuxième exception à la règle après 1866. A partir de 1875 la criminalité augmente beaucoup, les prix par contre montent très peu, et, quand, en 1877, les prix commencent à descendre, la courbe de la criminalité continue à monter. Pour ce qui concerne les années 1870—71 on en trouve l'explication dans la guerre, qui renforça le sentiment de solidarité (en 1866 aussi, mais pas autant). D'ailleurs, le développement de l'industrie commença déjà vers la fin de la guerre, et la guerre même a soustrait à la vie ordinaire beaucoup de gens qui, sans elle, auraient été capables de commettre des crimes.

L'auteur mentionne aussi la grande diminution de la criminalité en France durant ces années.

— Relevons cependant que des statisticiens français (voir p. e. Lafargue) considèrent ces années, comme de peu d'importance pour l'étude de la criminalité, puisque la police et la justice furent alors beaucoup moins actives qu'en temps ordinaires. Nous supposons qu'en Prusse les mêmes causes se sont produites. —

A partir du milieu de ce siècle, l'industrie s'est lentement développée en Prusse. Mais après la guerre ce développement a pris des dimensions gigantesques. La richesse augmenta mais ne fut pas répartie également sur toute la population comme le prouve ce qui suit. Un calcul ne mentionnant que les contribuables (et non les membres de leurs familles ni les subordonnés) donne le résultat suivant pour l'an 1871:

	Personnes.	pct.
I. Contribuables d'après les revenus (avec un revenu de 1000 Thlr.)	139.556	1,2
II. Contribuables avec un revenu de		
a) plus de 400—1000 Th.	643.628	4,6
b) 140—400 Th.	4.207.163	36,4
III. Non-contribuables (Revenus de 120 Th. en moyenne)	6.582.066	56,8
Total . . .	12.572.413	100
le total des non-contribuables et de ceux disposant d'un revenu de 400 Th. au moins, rangés dans une des quatre dernières catégories comprend. . . .		93,2 %

Instruction (hommes, et garçons au-dessus de 10 ans).

Classes.	Personnes.	Pct.
I. Instruction supérieure	93.000	1,023
II. „ moyenne	193.000	2,122
III. „ élémentaire	7.885.423	86,703
IV. Analphabètes.	923.274	10,152
	9.094.757	100,00

donc 96 % de la population ayant eu une instruction élémentaire ou point d'instruction.

Peu à peu l'industrie dépassa tellement l'agriculture que celle-ci ne put plus produire les vivres nécessaires. C'est de ce temps que date l'importation en masse des blés.

Digitized by Google

L'an 1873 vit le commencement de la réaction terrible qui se fit sentir dans toutes les couches de la population. Le nombre des mariages diminua, celui des naissances également, et la criminalité augmenta (voir la planche I).

D'abord les courbes du vol et de la criminalité vont parallèlement dans leurs montées et descentes. Mais, dès 1854, elles commencent déjà à diverger, et cette divergence se montre surtout dès 1871. Par conséquent, il faut qu'il y ait eu autre chose qui a influencé la criminalité. Et cette autre chose, est d'après Starke, la modification de la position politique du peuple.

D'après l'auteur, la participation à la politique par la masse du peuple, devenue possible par le droit de suffrage, a été une des causes de l'augmentation du nombre des crimes contre l'autorité de l'état, comme le mouvement socialiste en a été une deuxième.

— Sans doute, la participation à la vie politique par toutes les classes conduira aux crimes, surtout quand dans la lutte des classes la classe possédante se sert de moyens aussi violents que tracassiers, comme cela a lieu en Allemagne. L'assertion que le mouvement socialiste cause beaucoup de crimes n'est qu'une vérité en apparence. C'est plutôt par la manière et par les moyens dont les socialistes sont combattus (p. e. une loi anti-socialiste, d'après laquelle les adhérents de la doctrine socialiste doivent être traités en individus inférieurs) que par la doctrine même que les socialistes sont poussés à des actes de violence. Car les socialistes ne veulent atteindre leur but que par des moyens pacifiques et légaux, politiques et économiques, et ce n'est que quand on tâche de les contrarier par la force qu'ils excitent à faire usage de moyens violents. —

Starke fait enfin la conclusion suivante sur les causes du mouvement dans la criminalité: „Kaum je haben in dem kurzen Zeitraume eines Menschenalters so viele gewaltige Faktoren verschiedenster Art auf das Leben unsers Volks eingewirkt, wie in der Zeit von 1848—1878: eine vollständige Umgestaltung der Rechtspflege und der Polizei; eine so aussergewöhnlich starke Vermehrung und Verdichtung der Bevölkerung, dass der Boden, auf dem sie lebt, nicht mehr im Stande ist, mit seinen Erzeugnissen eine so grosse Bevölkerung zu ernähren; eine hiermit zusammenhängende gewaltige Entwicklung der Industrie bei wiederholten Nothständen, welche durch Theuerung der nothwendigsten Lebensmittel und Epidemien hervorgerufen wurden; die Entwicklung des Weltverkehrs und Welthandels; blutige Kriege, welche durch das System der allgemeinen Wehrpflicht das ganze Volk in allen seinen Schichten berühren; eine volkswirthschaftliche Krisis, so schwer, wie noch keine bisher dagewesen; und zu allen diesen Faktoren und in derselben Zeit: der Eintritt des Volkes in die Ausübung politischer Rechte, endlich, an diese sich anlehnend, eine tief eingreifende socialistische Bewegung.

Alle diese Faktoren haben ihr Theil an der Gestaltung des Volkslebens in guter wie in schlechter Richtung, also auch auf die Bewegung des Verbrecherthums. In erster Linie stehen die Beeinflussungen des physischen Lebens durch Kälte und mangelnde Ernährung. Die grosse Bedeutung der Winterkälte ist an der Zu- und Abnahme der Holzdiebstähle gezeigt worden. Viel mächtiger noch wirkt die Sorge um das

Digitized by Google

Digitized by Google

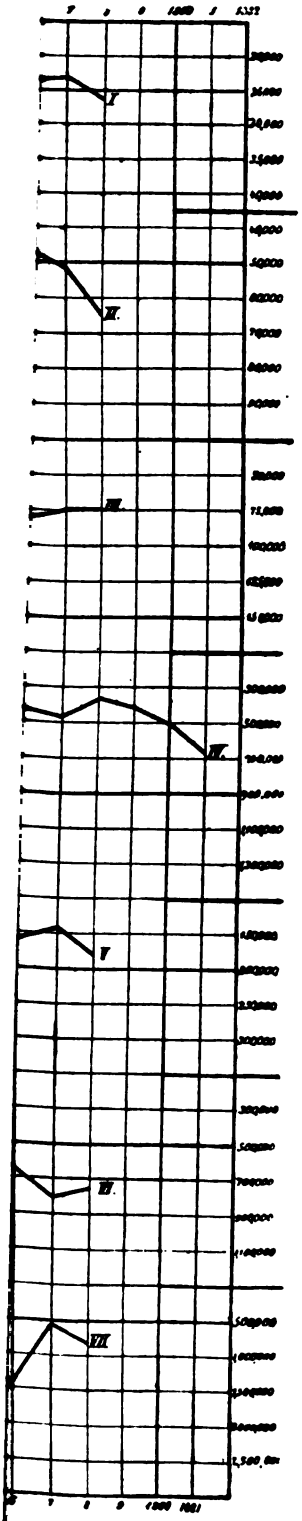

Digitized by Google

Digitized by Google

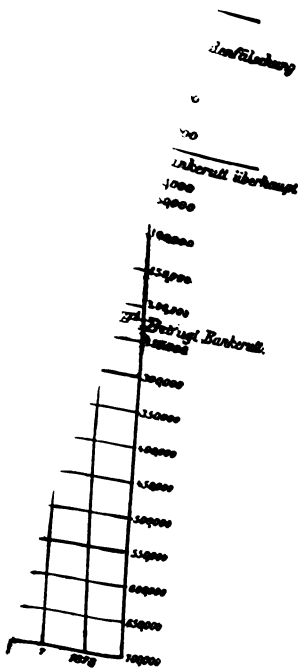

Digitized by Google

Digitized by Google

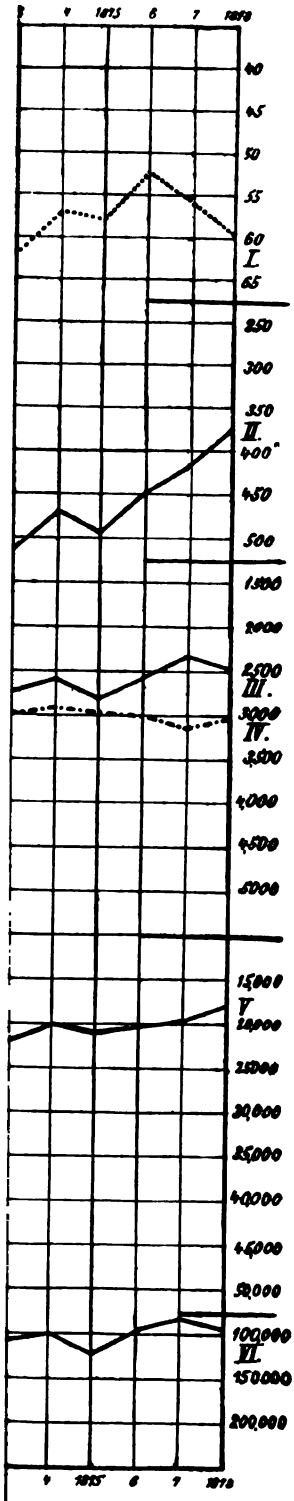

Digitized by Google

tägliche Brot, welche ihren Ausdruck findet in der Bewegung der Lebensmittelpreise, oder, was dasselbe sagt, in dem ausreichenden Erwerb der zur Bezahlung der Lebensmittel erforderlichen Geldmittel. Mit den Lebensmittelpreisen etc. bewegt sich die Linie der Diebstähle, und die Bewegung der letzteren ist wieder in der Linie der Gesammtheit aller Verbrechen und Vergehen deutlich ausgeprägt, wenn sich auch auf die gleichzeitige. Wirkung anderer Faktoren schlieszen läszt, welche namentlich eine gröszere Zunahme bei der Gesammtheit der Verbrechen und Vergehen, als bei den Diebstählen hervorgerufen haben." [1])

Considérons maintenant quelques-unes des espèces importantes du crime:

Délits et contraventions contre la propriété.

„C'est l'égoisme qui surtout gouverne l'homme et qui se montre positivement dans le désir de gagner le plus de biens possible et négativement dans le désir d'en perdre le moins possible, et qui dénature l'activité en insatiété et l'économie en avarice." [2]) Or, la cupidité mène à la plupart des crimes contre la propriété, tandis que la haine, la vengeance etc. poussent à l'endommagement des biens.

En examinant maintenant les planches II et III, l'influence des années chères (1856 et 1867), des années de guerre (1866 et 1870/71) et des années de crise se montre très distinctement. Qu'on observe bien que la courbe des crimes „d'endommagement de biens" commis par intérêt présente un cours tout différent de celui des crimes contre la propriété commis pour d'autres motifs. La carte III démontre la grande influence des événements économiques sur les banqueroutes frauduleuses (1857 et 1873 ont été des années de crise).

Crimes et délits contre la personne. Injure. Injures corporelles. Crimes et délits contre la vie.

En examinant les lignes qui, sur les deux planches IV et V, représentent les crimes susnommés, nous voyons que leurs cours sont tout autres que ceux des courbes des crimes contre la propriété. C'est seulement en 1870 qu'elles aussi baissent. Starke relève ensuite la règle, constatée par plusieurs statisticiens, qu'une amélioration des conditions économiques est accompagnée d'une augmentation de crimes comme injures, coups et blessures etc., et vice versa. Les faits confirment cette règle encore durant la première période que Starke a observée, mais après ils ne le font plus. (A comparer les planches I et IV).

Le tableau suivant démontre que la plupart des personnes qui ont été coupables de meurtre et d'homicide sont des gens qui manquent d'indépendance:

---

[1]) p. 88.
[2]) p. 94.

Digitized by Google

	En position dépendante	Pourcentage
1. Sur les 65 hommes, condamnés pour cause d'assassinat.	41	63,7
2. Sur les 80 hommes condamnés pour cause de meurtre	59	73,7

(La grande moitié de tous les condamnés, hommes et femmes, pour assassinat ou meurtre étaient âgés de 30 ans ou au-dessous).

En étudiant la courbe des *infanticides*, nous voyons qu'elle a atteint les points les plus élevés dans les années défavorables 1857, 1863, 1866, 1867 (Prusse Orientale) et 1868. En 1857 eut lieu la première crise commerciale, et en 1864 et 1866 le choléra sévit, et la guerre avait éclaté; nombre de pères d'enfants illégitimes moururent, ce qui causa que les filles-mères ne furent pas à même d'entretenir leurs enfants.

Une comparaison entre la courbe des *crimes d'incendie* de la planche VI *(crimes et délits contre la sûreté publique)*, commis dans le même but que les crimes contre la propriété, avec celle des crimes contre la propriété de la planche III, montre une grande ressemblance de cours: l'augmentation de ce crime se présente aussi dans les années économiquement défavorables. [1])

[1]) Quoique les observations faites sur quelques autres crimes ne soient pas dénuées d'intérêt, je ne mentionne que les crimes offrant des points de vue particulièrement intéressants pour mon travail.

Digitized by Google

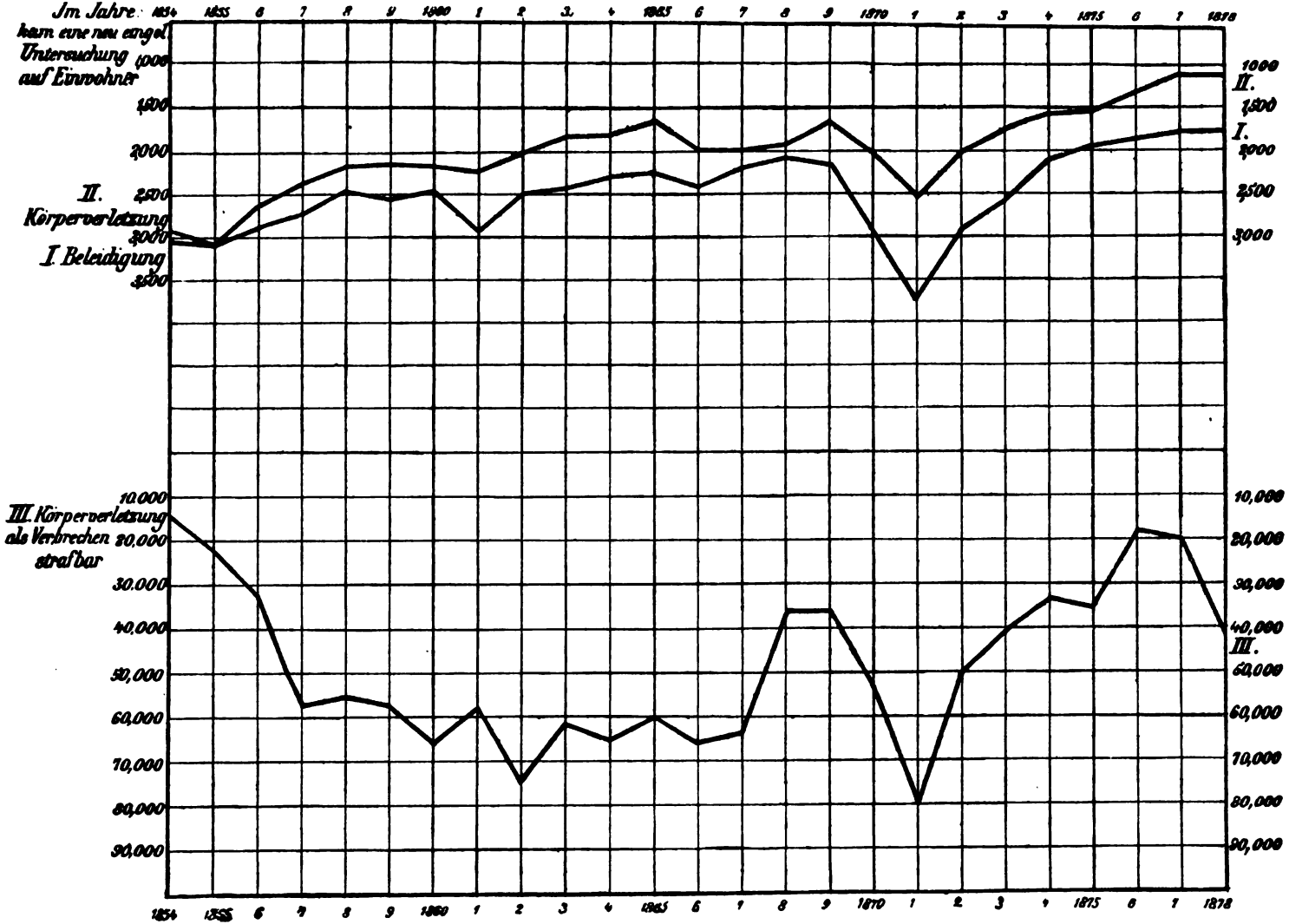

Digitized by Google

PLANCHE VI.

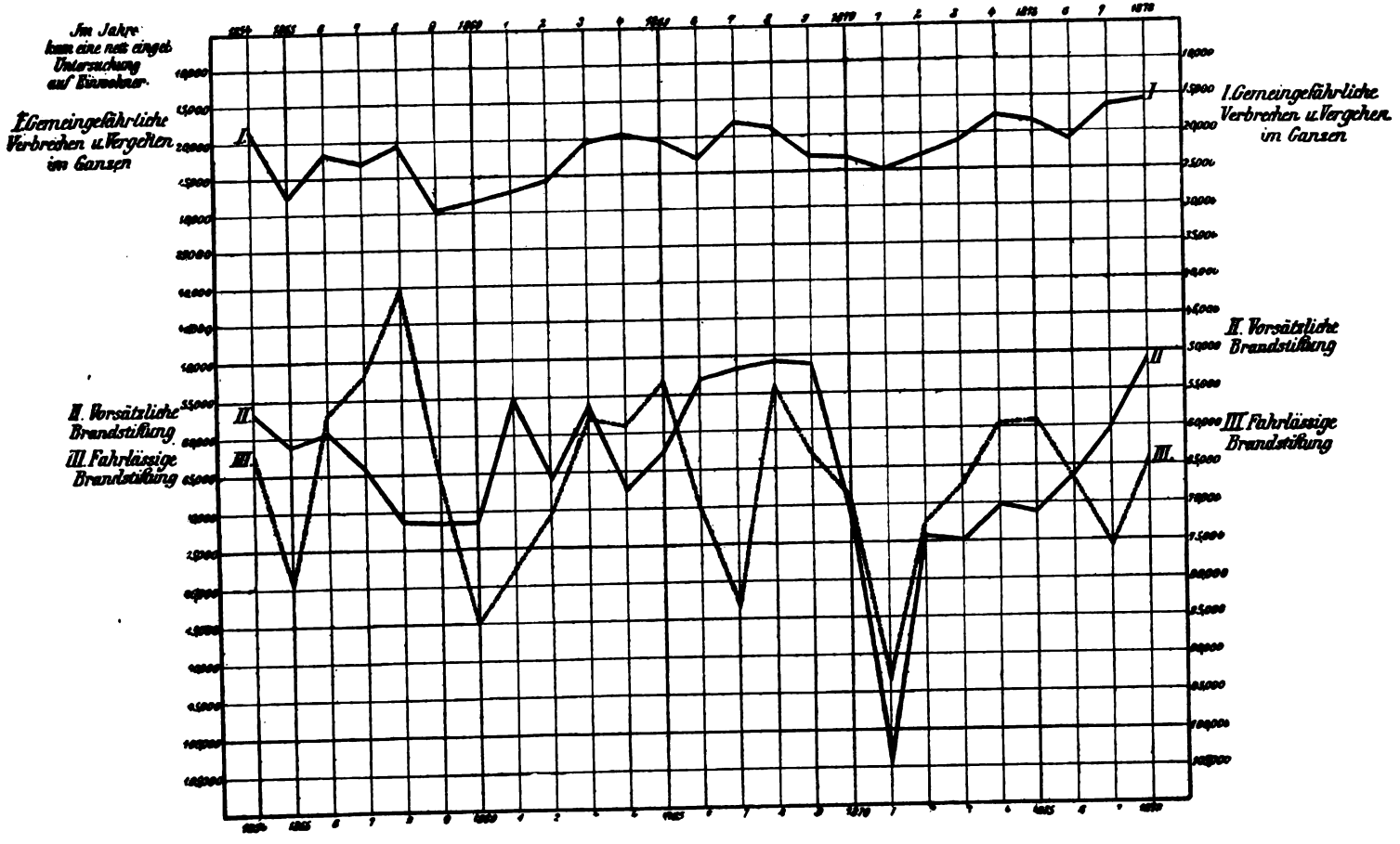

Digitized by Google

XIV.

RETTICH. [1])

La partie „Crimes et Délits contre la propriété" de cette étude contient quelques observations qui sont d'importance pour le sujet qui nous occupe.

Je ne saurais mieux rendre l'opinion de l'auteur qu'en citant ce qui suit: „Dasz die Häufigkeit der Vermögensdelikte im Zusammenhang mit den jeweiligen wirtschaftlichen Verhältnissen stehen müsse, scheint keines Beweises zu bedürfen. Wer selbst im Ueberflusz lebt, für den fehlt, wenn auch sonst Neigung zu allen möglichen Verbrechen in ihm schlummert, jedenfalls das Genuszmotiv zur Aneignung fremden Eigentums. Ein beliebtes, aber gewisz nicht stichhaltiges Schlagwort der Sozial-demokratie ist es, dasz die Aufhebung des Privateigentums und die staatliche Regelung des Genuszlebens die ganze schwere Zahl der Vermögensdelikte vom Erdboden verschwinden machen würde. Sie vergiszt, indem sie dies behauptet, die Wahrscheinlichkeit dasz dann eben wie früher der Private, so jetzt der grosze Eigentümerstaat bestohlen werden würde und zwar von Leuten derselben Art, die heute ohne in Mangel zu leben, gleichwohl mit dem was sie rechtmäsziger Weise zu erwerben im Stande wären, nicht zufrieden sind und darum die Hand nach unrechtem Gut ausstrecken. Die Apostel des Staatseigentums müszten, um ihre Behauptung glaubhaft zu machen, zum mindesten den Beweis erbringen, dasz die Vermögensdelikte, die wir heute bestrafen, *sämtlich* auf Hunger und Not der Verurteilten zurück zu führen sind. Diesen Beweis aber werden sie nicht zu führen vermögen. Nicht weil die Reichsstatistik, was ja vielleicht nicht einmal unmöglich wäre, keinerlei Angaben über die wirtschaftliche Lage der Verurteilten macht, sondern weil eben in der That gerade die schwersten Vergehen und Verbrechen gegen das Vermögen nicht von den Hungernden verübt werden. Der Kaufmann, der betrügerischen Bankerott macht, der Banquier, der die Depots unterschlägt, der Lebemann, der Wechsel fälscht, sie alle haben, wenn nicht aus dem Ueberflusz, so doch häufig aus einem recht auskömmlichen Leben heraus den Schritt in das Verbrechen gethan. Leute dieser Art werden aber auch aus dem Sozialistischen Staate nicht verschwinden. Bei ihnen hat es nicht an der Ordnung der Gesellschaft, sondern an der individuellen sittlichen Verfassung gefehlt, deren einzige Grundlage, die Religion, die der heutige Staat aus wohlerwogenen und

---

[1]) »Die Würtembergische Kriminalität." (Ein Beitrag zur Landeskunde auf Grundlage der Reichsstatistik).

Digitized by Google

keineswegs blosz transzendenten Gründen zu fördern strebt, im Zukunftstaat günstigsten Falles blosz Privat- und Nebensache sein soll." [1])

Concernant la relation entre le cours du prix de quelques céréales importantes et une grande partie de la criminalité contre la propriété, l'auteur donne le tableau suivant:

Années.	Prix moyen pour 200 K.G. en mark.			Arrêts pour cause de vol sur 10.000 personnes.
	Froment.	Blé.	Seigle.	
1882	22,57	23,63	18,81	26,0
1883	19,04	19,29	16,30	25,2
1884	18,44	18,75	17,17	22,7
1885	17,92	18,11	16,17	21,5
1886	17,68	17,94	14,69	20,7
1887	18,88	18,95	15,26	20,5
1888	20,23	20,64	16,19	20,3
1889	20,03	20,52	16,50	21,4
1890	21,43	21,71	17,97	21,2
1891	22,48	22,92	19,26	19,3

Il y a d'abord certaine corrélation entre les chiffres des diverses colonnes, mais elle manque surtout durant les dernières années. Il est bien probable que la diminution de la criminalité contre la propriété est due, durant ces années, aux conjonctures économiques très favorables d'alors.

[1]) p. 360.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

XV.

A. MEIJER.

La deuxième section du deuxième chapitre („Abhängigkeit von wirthschaftlichen und sozialen Faktoren") de l'ouvrage „Die Verbrechen in ihrem Zusammenhang mit den wirthschaftlichen und sozialen Verhältnissen im Kanton Zürich, [1]) traite de l'influence des prix des denrées et du produit de la récolte (voir la planche I).

D'abord l'auteur fixe l'attention sur les années 1853/1861.

Nous voyons que les courbes des prix des céréales et des délits contre la propriété sont alors assez parallèles. Cependant celle des prix fut le plus basse en 1858, tandis que celle des délits le fut en 1859. C'est un fait connu que les phénomènes économiques ne font sentir leur influence sur la criminalité que quelque temps après. Du reste ce n'est que l'année suivante qu'une partie des délits, sont comptés dans la statisque criminelle. Les crimes contre la personne montent quand les prix baissent, et v. v. Moins les prix des aliments sont influencés par les mauvaises conjonctures industrielles, plus leur influence sur la criminalité sautera aux yeux.

La section suivante est intitulée „Schuldbetreibungs- und Konkursstatistik als Ausdruck der wirtschaftlichen Lage der Bevölkerung und Kriminalität."

En examinant pour la période 1832/52 la planche II, nous voyons que les courbes des faillites et des délits contre la propriété sont parallèles. En examinant la planche III (la période 1852—1892), nous observons que les délits contre la propriété sont influencés aussi bien par les faillites que par les prix du blé. Tantôt les deux forces agissent dans la même direction et se renforcent par conséquent, tantôt leurs directions sont opposées, ce qui fait qu'elles se neutralisent plus ou moins. Il y a encore à faire remarquer qu'en 1867 une épidémie de choléra sévit sur le canton, et que la largesse, dont on fit preuve alors, a effectué que le chiffre de la criminalité y resta au dessous de celui que les événements économiques auraient dû produire.

La conclusion du Dr. Meyer sur ce qui précède est celle-ci: „le résultat des recherches prouve que dans la suite des années le nombre des crimes contre la propriété est étroitement lié aux conditions matérielles; plus la difficulté de vivre est grande, plus les crimes contre la propriété sont nombreux. La statistique des crimes contre la propriété

---

[1]) Voir sur ce livre la critique du prof. F. Tönnies dans »l'Archiv für soziale Gesetzgebung und Statistik" 1896.

Digitized by Google

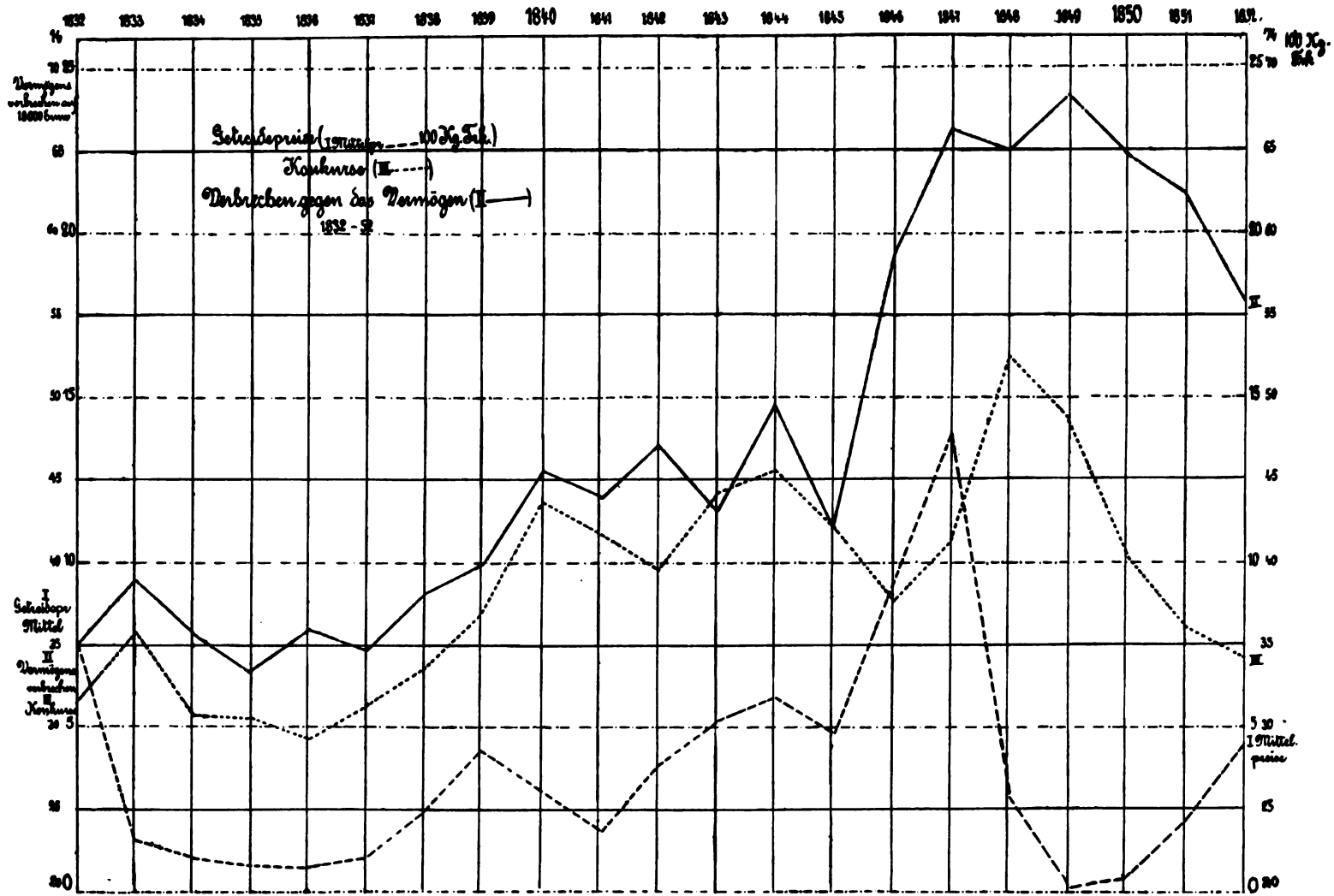

Digitized by Google

PLANCHE III.

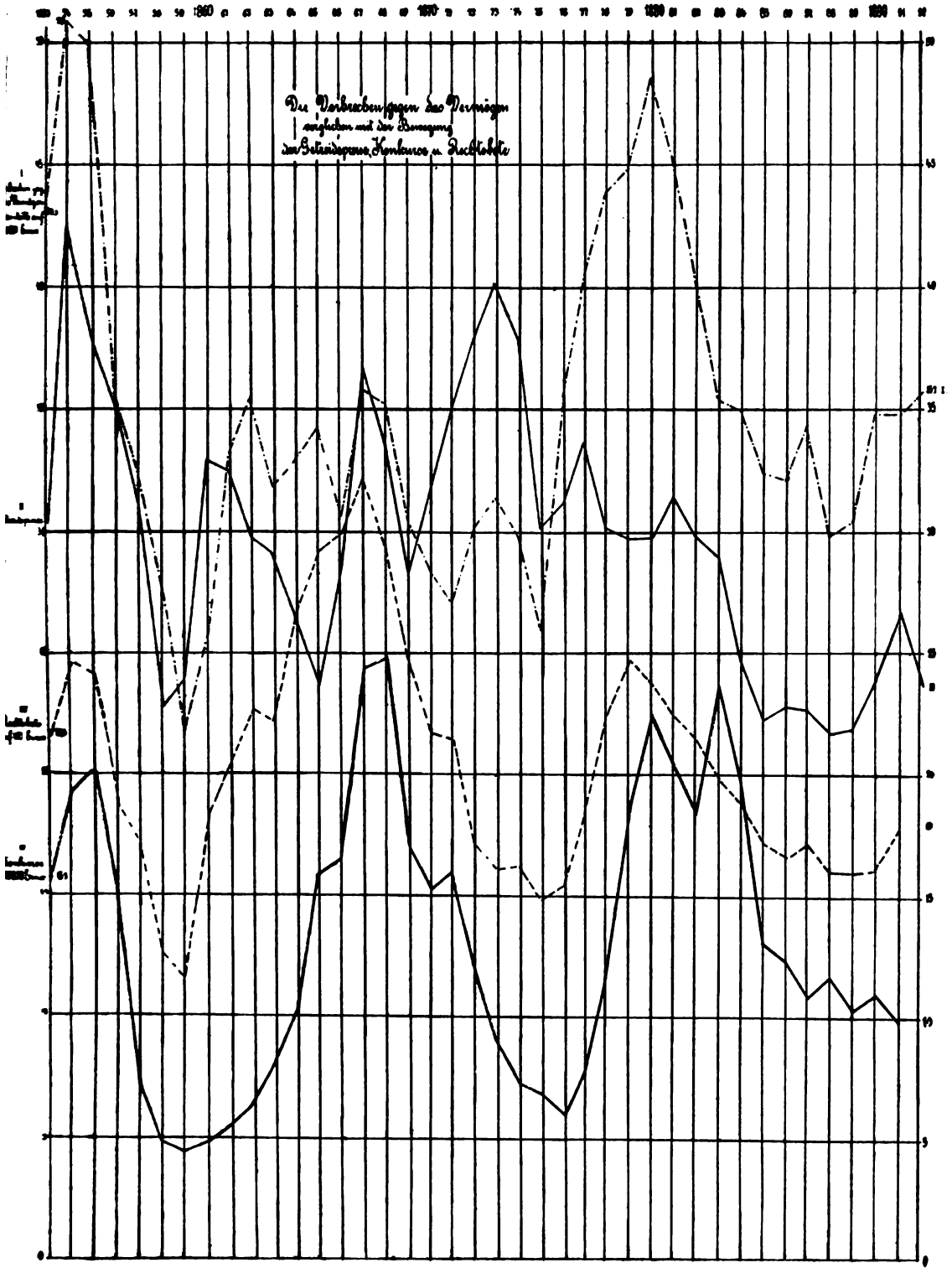

Digitized by Google

montre au même temps le degré de la prospérité du pays, comme le prouve e. a. la statistique des faillites." [1])

La planche IV donne une comparaison des crimes contre la personne avec les conditions économiques et démontre que ces crimes augmentent quand les conditions économiques deviennent plus favorables. et que les vendanges plus au moins abondantes sont un facteur non sans importance.

A la page 44 l'auteur commence son examen sur la criminalité dans les différents districts (Bezirken) du Canton de Zürich, en recherchant comment les nombres des condamnés sont répartis dans les districts, d'après les districts où les actes ont été commis, et d'aprés ceux que les auteurs habitent (Heimatort.)

D'après la première répartition les districts de Zürich, de Dielsdorf et de Horgen ont les chiffres les plus élévés; ceux de Hinweill, de Meilen et de Pfäffikon les plus bas.

D'après la seconde répartition ce sont encore les districts de Dielsdorf et de Horgen qui donnent les chiffres les plus élevés tandis que les districts de Hinweill, de Meilen et de Pfäffikon occupent ici encore la dernière place. Ceux de Zürich et de Winterthür, qui, d'après la première répartition, tenaient la première, occupent, d'après la seconde, les huitième et dixième places. On voit de ceci que, quelque grand que soit le chiffre des crimes que les deux dernièrs districts produisent, leurs auteurs sont avant tout des gens non-originaires du canton.

Il compare ensuite les districts de Hinweill et de Pfäffikon qui ont les chiffres les plus bas, aux districts de Horgen et de Dielsdorf, qui ont les chiffres les plus élevés. Le Dr. Meyer conclut que les 2 premiers districts sont les plus pauvres, et les deux derniers les plus aisés, conclusion qu'il base sur différents faits, entre autres sur les subventions que les administrations de l'Assistance publique des différents districts reçoivent de l'Etat. Et, d'après lui, il s'ensuivrait qu'en ce cas la connexité entre conditions économiques et criminalité n'est pas directe.

— Il n'appert pas de ce travail si l'auteur a fait, oui ou non, une étude de Quételet. Mais s'il l'a fait il est déplorable qu'il ne se soit plus souvenu du passage où Quételet parle de la relativeté de pauvreté et de richesse. Il aurait alors évité une erreur. Pourtant, l'auteur fait allusion à cette relativité quand il relève que la pauvreté du District de Hinweill est tout autre que celle de Horgen. —

„En Hinweill", dit-il „de même qu'en Pfäffikon il existe un appauvrissement général trouvant sa cause dans les conditions défavorables du sol et de l'état de la population, dans des hypothèques trop élevées, la mauvaise cultivation des propriétés agricoles, la diminution de l'industrie, le manque d'instruction etc., appauvrissement qui menace de ruine des communes entières." [2]) Donc, une augmentation des crimes n'est pas à craindre dans les pays, où la pauvreté frappe la population entière. Car, aussi bien que le seigneur perd ses droits là où il n'y a rien, le voleur ne peut rien voler. Puisque dans les districts soi-disants aisés

[1]) p. 41.
[2]) p. 57.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

les différences de possession sont plus tranchantes, l'occasion de mal faire y est plus grande, et c'est ce qui fait que la criminalité y est plus grande aussi.

La conclusion du Dr. M. sur ce qui précède est celle-ci: „Die Kriminalität ist ein geschichtliches Produkt, und die wirtschaftlichen Verhältnisse nur ein, wenn auch bedeutender, Faktor. Bei gleichen wirthschaftlichen Verhältnissen, — auch wenn man in diesem Punkte so genau vergleichen könnte, um dies mit Recht sagen zu können — ist deshalb die Zahl der Vermögens-verbrechen nicht gleich, und braucht nicht gleich zu sein. Es kommt darauf an, wie sich die Bevölkerung mit der ökonomischen Lage abgefunden hat, ob sie höhere oder niedere Ansprüche an das Leben stellt, was für Anschauungen sie über den Zweck des menschlichen Lebens hegt, u. s. f." [1])

Quant aux professions des condamnés les données du Dr. M. sont incomplètes. Il en résulte que la population agricole produit un chiffre de la criminalité inférieur à celui du prolétariat industriel. En voici, d'après le Dr. M., les causes: „Eine nach unseren bisherigen Untersuchungen völlig zutreffende Erklärung dieser Erscheinung hat schon v. Valentini gegeben indem er sagte: „Dieser nämlich (der kleine Grundbesitz) macht unmittelbare und erschöpfende Ansprüche an die Arbeitskraft einer ganzen Familie, während er anderseits die nächsten und unentbehrlichsten Bedürfnisse für den Haushalt ausreichend gewährt, so dass ebensowohl Müssiggang als Nahrungssorgen von einer solchen Familie ausgeschlossen zu sein pflegen." [2])

„Anders ist es in der Industrie. Die grössere Selbständigkeit der industriellen Arbeiter, die ganz ausschliessliche Geldlöhnung derselben, die Abhängigkeit der Industrie von den Conjuncturen des Marktes, haben die Stetigkeit der materiellen Existenz, wie sie die Landwirthschaft geniesst, zu einer schwankenden und unsicheren gestaltet. Ueberfluss sowohl als Mangel suchen diese Berufsgruppe heim, und jedes dieser beiden erzeugt die ihm entsprechende Verbrechensart." [3])

— L'expression „Ueberfluss" ne prouve pas une grande connaissance du système capitaliste. Pour l'auteur le prolétaire vit déjà en „abondance", quand il gagne tant qu'il n'est pas indigent et peut dépenser une parcelle de son salaire pour ses plaisirs. [4]) Une citation de Garofalo doit encore servir à indiquer plus amplement comment le prolétaire dépense une grande partie de cette „abondance" dans le cabaret.

Nous n'avons pas besoin de considérer de plus près les interprétations fausses et incomplètes, données à cette idée d'abondance. Aussi bien que le Dr. Meyer et le Baron de Garofalo désirent passer une partie de leur temps à se divertir le prolétaire aussi a ce désir. Seulement, il n'a pas reçu une bonne éducation comme eux. Il n'a donc pas appris comment il doit passer son peu de loisir. Et puis, pour lui le temps du travail est long et le travail même très dur — ce qui fait qu'il a besoin de stimulants très forts, qu'il trouve e. a. dans l'alcool.

---

[1]) p. 61. [2]) p. 66. [3]) p. 67.

[4]) p. 82 l'auteur dit qu'il entend par »abondance" la possession de moyens matériels. Alors son explication n'est pas une erreur sociologique mais un solécisme, car la signification d'abondance est »avoir de trop" et non pas »avoir suffisamment."

Digitized by Google

Le Dr. Meyer termine son ouvrage en disant qu'il ne croit pas qu'une amélioration des conditions économiques doit inévitablement mener à une augmentation de crimes contre les personnes, mais que les causes en sont plutôt la frivolité, la grossièreté, la vie déréglée (alcoolisme) par suite d'une amélioration des conditions.

Mais.... la jeunesse ne connaît pas la sagesse! Ce n'est qu'en avançant en âge que l'adolescent hardi et grossier devient sage et doux. Or, de la même façon la société perdra, un à un, les péchés de sa jeunesse!

Digitized by Google

XVI.

M. TUGAN-BARANOWSKY. [1])

Cette étude a été écrite dans le but de prouver que les crises commerciales en Angleterre des années 1823—1850 eurent un caractère beaucoup plus violent (ce que les faits sociaux doivent démontrer) que celles des années 1871—96, qui se présentèrent moins soudainement et se firent ressentir encore longtemps après. Puisque la criminalité est un de ces phénomènes sociaux indiqués comme causés par ces crises, il vaut bien la peine de donner un abrégé de l'ouvrage indiqué.

Le Dr. Tugan-Baranowsky a examiné l'influence que les crises commerciales ont exercée.

1e. Sur les districts agricoles, à savoir: Cambridge, Essex, Norfolk, Oxford, Lincoln, Suffolk, Wilts (diagrammes 1 et 4.)

2e. Sur les districts industriels de Lancaster et de Chester (diagrammes 2 et 5).

3e. Sur toute l'Angleterre (diagrammes 3 et 6).

Observons d'abord les trois premiers diagrammes.

Le premier diagramme fait voir que la crise commerciale de 1825 a eu un effet très faible sur la criminalité. Ce sont les prix élevés du blé en 1829 qui font monter la criminalité. Le même effet est atteint par la fameuse loi de 1834 (par laquelle non seulement les secours à donner à des ouvriers pauvres furent fortement limités, mais qui prescrivit aussi le placement dans les hospices des pauvres de ceux, qui furent sans moyens d'existence) et par la crise de 1836. En 1844/5, années de bonnes récoltes, la criminalité baisse, après quoi la récolte manquée (aussi celle des pommes de terre) de 1847 occasionne un effet opposé.

En considérant les cartes 2 et 3 on observera que l'influence des crises commerciales a été plus forte dans les contrées industrielles que dans les districts agricoles. (Ce qui se voit plus distinctement sur la carte 2 que sur la carte 3). La crise commerciale de 1825 fait monter la courbe de la criminalité assez considérablement; les années favorables 1833—36 la font descendre à partir de 1834, et la crise de 1836 occasionne une augmentation du nombre des crimes en 1837. Des mauvaises années 1840—43 s'ensuit un accroissement formidable de la population criminelle, qui doit aussi être attribué, du moins pour une partie, au mouvement chartiste. La période favorable qui suit effectue le contraire. Il est intéressant de comparer les courbes (sur la carte 3) de l'exportation et de la criminalité, qui s'entrecroisent presque continuellement.

---

[1]) »Die sozialen Wirkungen der Handelskrisen in England."

Digitized by Google

Considérons enfin les 3 derniers diagrammes.

Le Dr. Tugan-Baranowsky attribue la descente de la courbe de la criminalité sur la carte 4 en premier lieu aux conditions améliorées de la population agricole. (En outre, le nombre de crimes est fortement diminué par l'altération dans la procédure pénale dès 1879, et il va sans dire qu'il faut aussi compter avec cette influence quand on étudie les deux derniers diagrammes.) Par les diagrammes 5 et 6 on voit que l'influence des crises sur la criminalité est beaucoup moins forte que celle d'auparavant. Ainsi p. e. la diminution de la criminalité n'a pas été empéchée par la crise du commencement de la période 1890—96.

La conclusion finale du Dr. Tugan—Baranowsky est celle-ci: „Die drei ersten Diagramme geben ein Bild von dem Leben der englischen Bevölkerung im zweiten Viertel dieses Jahrhunderts. Wir sehen schroffe periodische Veränderungen wichtiger Erscheinungen des Volkslebens, welche in offenbarem Zusammenhange mit den Veränderungen im Zustande der Industrie stehen. Besonders sprunghaft sind die Veränderungen im Leben der Industriebevölkerung. Jede Krisis übt eine devastierende Wirkung in den Reihen der Arbeiterklasse aus, die Arbeitshäuser werden mit Arbeitslosen überschwemmt, die Gefängnisse füllen sich ebenso, die Sterblichkeit steigt in einem enormen Masze, die arbeitslosen Volksmassen schliessen sich gern einer politischen Bewegung an, und die Jahre der Krisen sind zugleich Jahre revolutionärer Bewegungen.

Zur selben Zeit entwickelt sich die Industrie und der Handel des Landes rasch. Das enorme Anwachsen der Warenausfuhr Englands, dessen Kurve immer höher steigt, steht in einem schroffen Kontraste mit der Verschlechterung der Lebensverhältnisse der arbeitenden Klasse.

Die drei letzten Diagramme bieten uns ein ganz anderes Bild. Der englische Export steigt nicht mehr. An Stelle des energischen Steigens der Kurve mit starker Senkung in den Jahren der Krisen sind regelmässige wellenartige Schwankungen auf dem selben Niveau getreten. Die industrielle Entwicklung des Landes schreitet in einem verlangsamten Tempo vorwärts.

Und zugleich sind im Volksleben alle Merkmale eines steigenden Wohlstandes zu beobachten. Die Sterblichkeit, die Kriminalität und der Pauperismus sinken rasch. Die Krisen üben nicht mehr den früheren Einfluss auf die Lage der Bevölkerung aus. Selbst in den Industriebezirken hat die Geschäftsstockung nicht mehr die frühere verderbliche Wirkung auf die Arbeiterklasse: die Sterblichkeit und die Kriminalität steigen nicht mehr und auch die Zahl der Paupers wächst kaum merklich. Die organisierte Arbeiterschaft unterstützt ihre Arbeitslosen selbst. Die Arbeitslöhne stehen in den Jahren des industriellen Niederganges nur ein wenig niedriger, als zur Zeit des Aufschwunges!"[1])

---

[1]) p. 39—40.

Digitized by Google

Diagramm No 1.

Landwirthschaftliche Grafschaften.

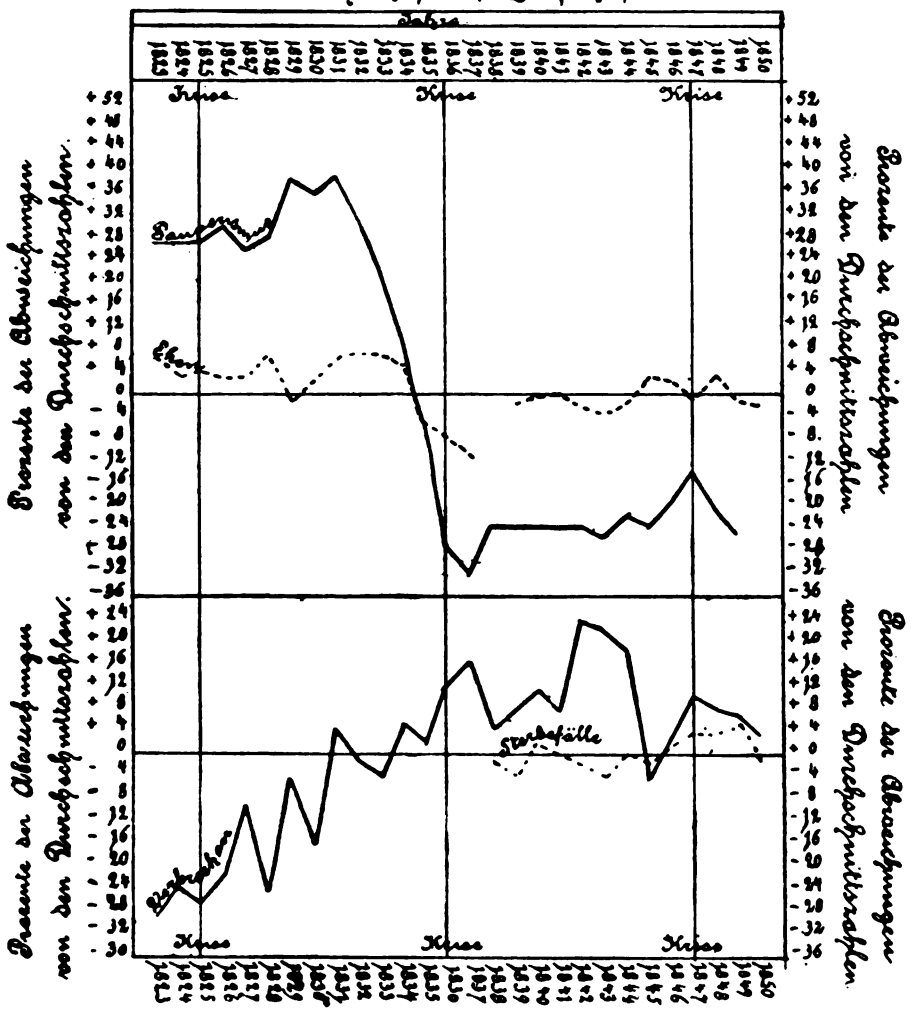

Digitized by Google

Diagramm No: 2.
Industrielle Grafschaften

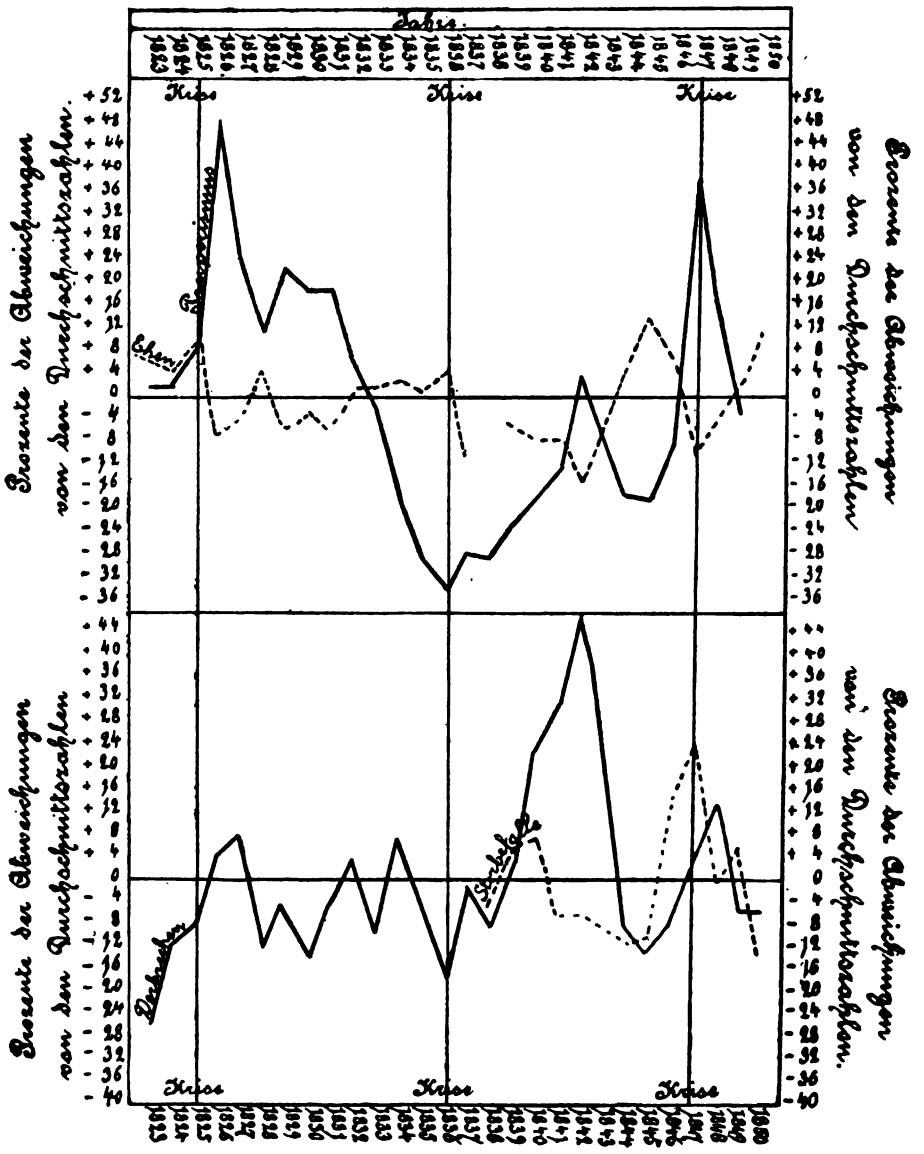

Digitized by Google

Diagramm No: 3.
England.

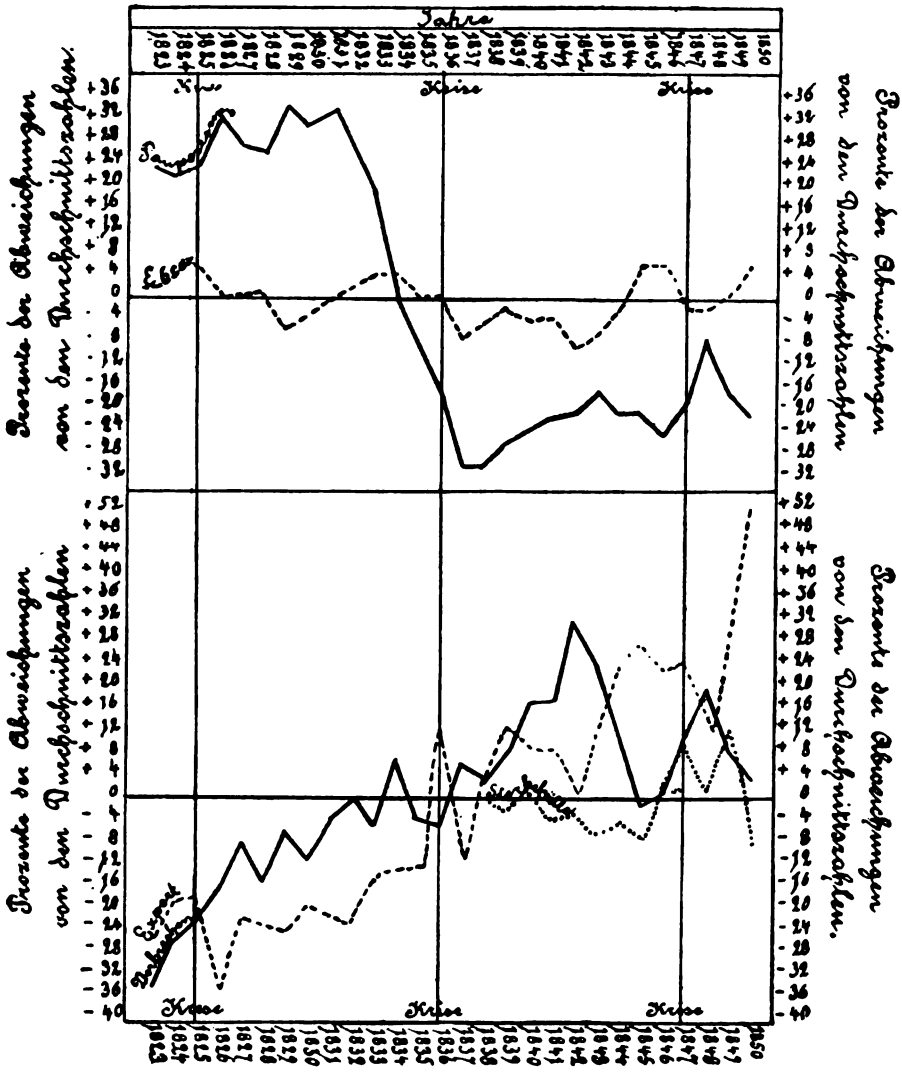

Digitized by Google

Diagramm No: 4.

Landwirthschaftliche Grafschaften

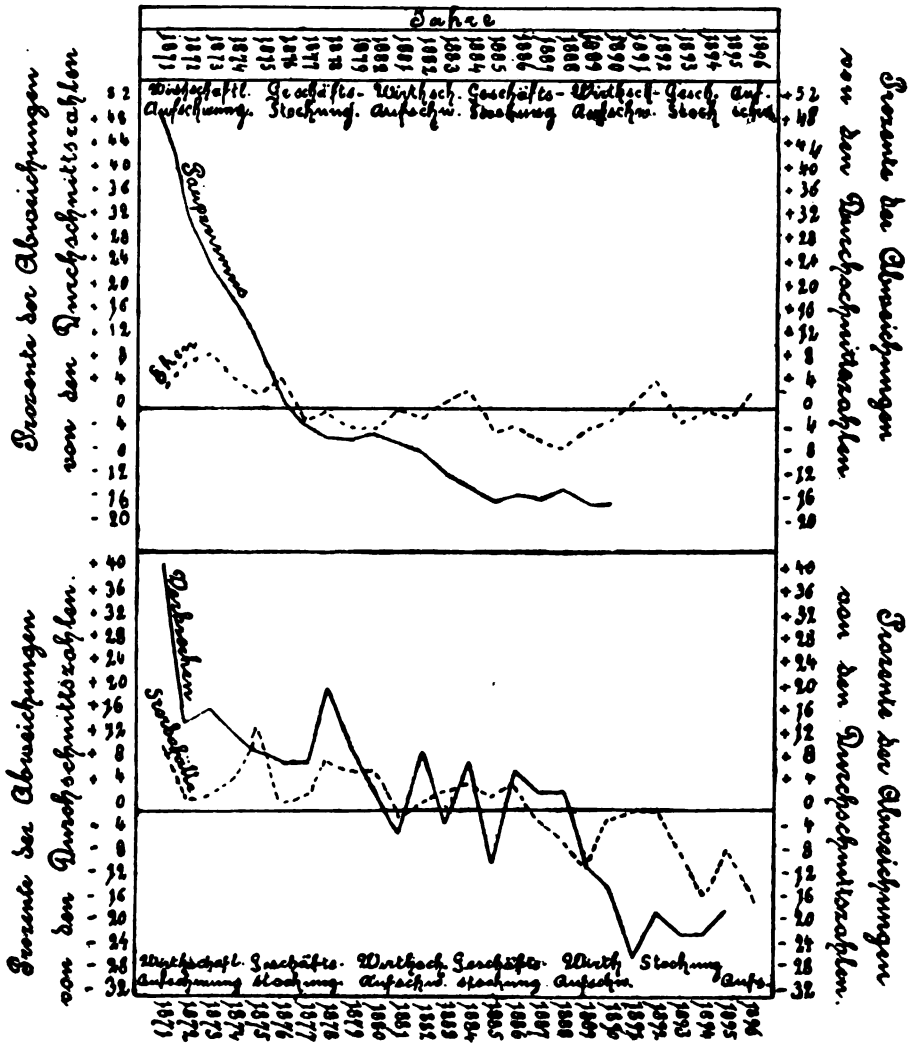

Digitized by Google

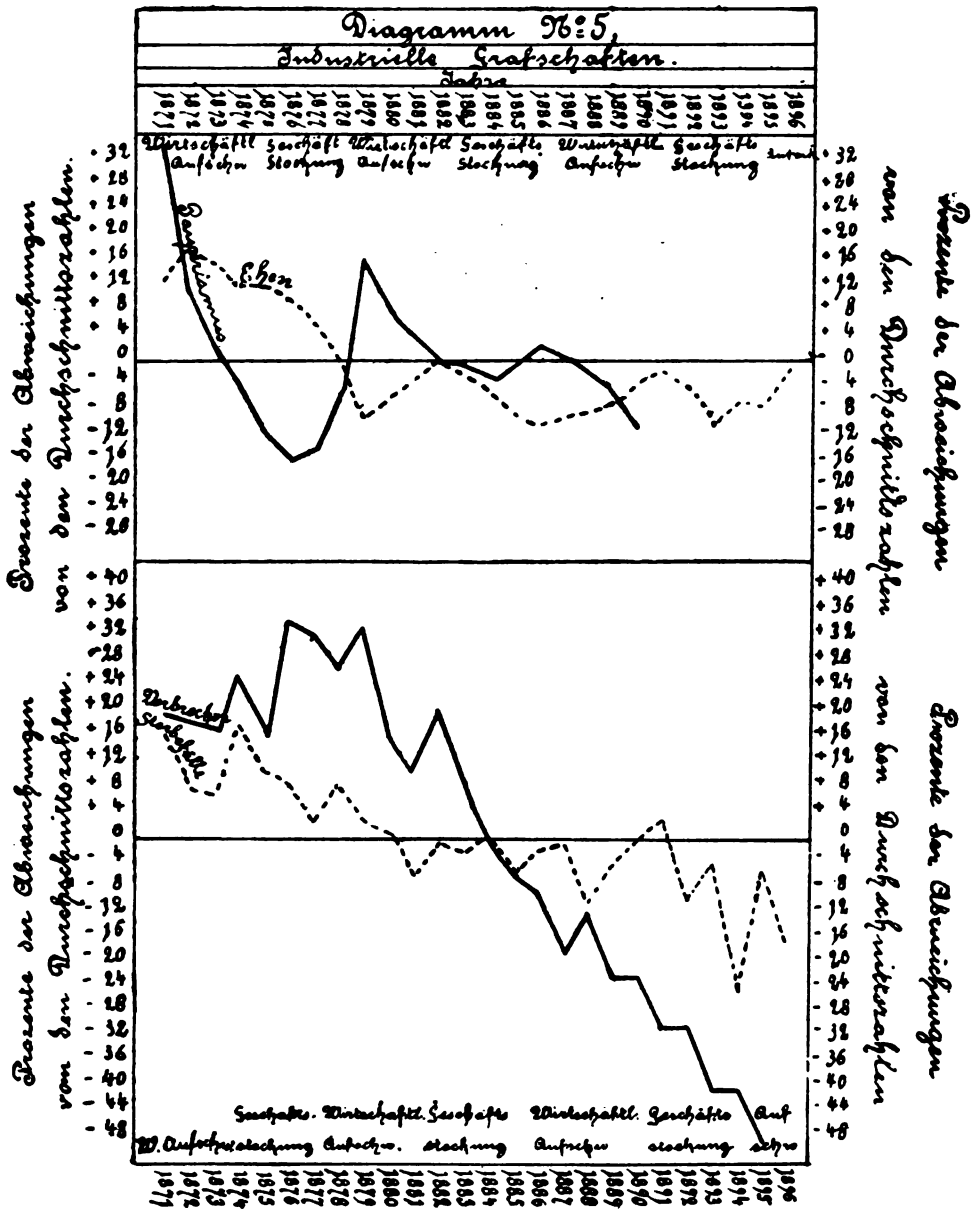

Digitized by Google

Diagramm No: 6.
England.

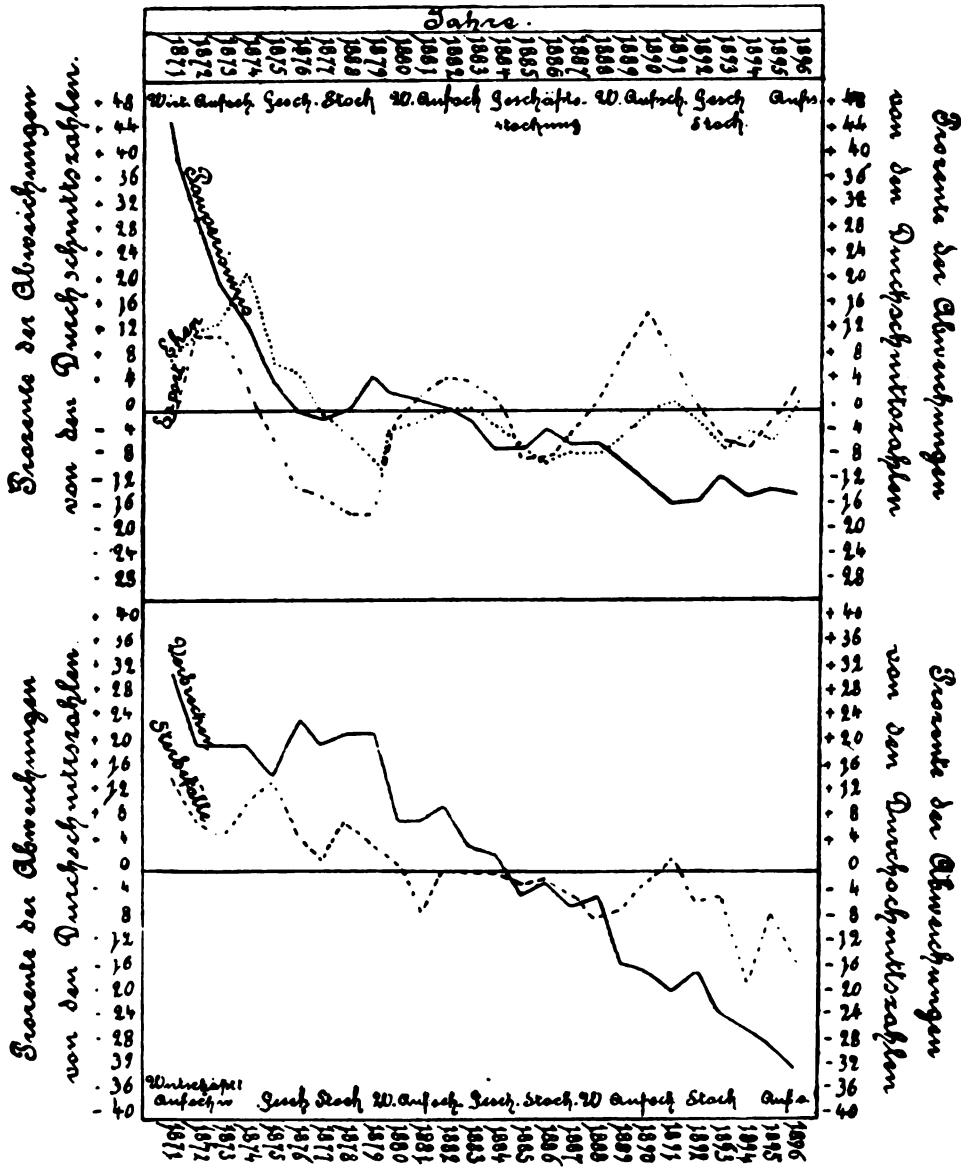

Digitized by Google

XVII.

E. TARNOWSKI. [1])

A la fin de son étude l'auteur nous donne la table suivante qui contient quelques données sur la relation entre le prix du blé et la plus ou moins grande abondance des récoltes d'une part, et la criminalité de l'autre.

Les chiffres dans la deuxième colonne concernent les divers genres de vol. La loi du 18 Mai 1882 ayant considérablement modifié le code pénal, les chiffres des années 1882 et 1883 ne pouvaient être comparés à ceux des années précédentes. C'est pourquoi ils ont été supprimés.

	Nouveaux cas sur 100.000 habitants	Prix d'un „pud" de seigle (en copecks).	Proportion des récoltes des céréales considérée à la moyenne de 25 années, (= 100).
1874	76	75	105
1875	77	73	90
1876	78	76	95
1877	86	80	103
1878	95	76	106
1879	90	86	93
1880	104	99	87
1881	103	129	105
moyenne 1874-81	**89**	**87**	—
1884	45	90	108
1885	46	77	90
1886	44	74	100
1887	45	67	114
1888	43	65	108
1889	43	70	83
1890	46	68	97
1891	52	129	73
1892	52	89	87
1893	50	61	104
1894	50	50	121
moyenne 1884-94	**47**	**76**	—

[1]) »La delinquenza e la vita sociale in Russia." Une autre publication du même auteur est: »Sulle relazioni fra la delinquenza e il prezzo dei cereali." Puisqu'elle a paru en russe, il m'est impossible d'en donner plus que le titre.

Digitized by Google

D'après l'auteur on pourrait mettre en doute, que les années de récoltes manquées puissent occasionner en Russie une augmentation du nombre des vols. Car par le prix élevé du blé la population agricole y a fait de bonnes affaires. Cependant il a été prouvé par les chiffres susnommés que ces années ont bien une influence défavorable sur la criminalité, ce qui est du reste compréhensible, si l'on prend en considération que la plupart des paysans russes ne récoltent que pour leur propre consommation, et qu'ils sont donc gravement frappés en cas de mauvaises récoltes.

Digitized by Google

XVIII.

H. MÜLLER.

Dans l'introduction de son oeuvre: „Untersuchungen über die Bewegung der Criminalität in ihrem Zusammenhang mit den wirthschaftlichen Verhältnissen" le Dr. Müller décrit le résultat de ses recherches de la manière suivante: „Im Laufe der Erörterungen wird sich zeigen, dass mit der Zeit die jeweilige Lage des Erwerblebens, das grössere oder geringere Mass der Arbeitsgelegenheit, die Blüte des gesamten wirthschaftlichen Lebens und auf der anderen Seite die Stockungen desselben, die Geschäftskrisen allmählig weit bedeutungsvoller wurden für die Zu- oder Abnahme des Verbrecherthums als ein Steigen oder Fallen der Getreidepreise, und dass in der Gegenwart diese Faktoren die wirthschaftliche Bedeutung der Getreidepreise im hervorgehobenen Sinne auf ein Minimum herabgedrückt haben." [1])

La période examinée (1854-1895) est divisée en deux parties, parce que la statistique criminelle pour l'Empire allemand, qui existe depuis 1882, fournit les nombres des crimes et des criminels, tandis que la statistique prussienne donne le nombre des nouveaux cas mis à l'examen.

Les chiffres de ces années sont:

La Prusse 1854—1878. Nouveaux cas sur 100.000 habitants.			
Années.	Contre la propriété.	Contre la personne.	Contre l'état, l'ordre public et la religion.
1854	416	78	—
1855	436	78	41
1856	472	81	47
1857	324	95	55
1858	288	103	54
1859	295	103	51
1860	310	102	56
1861	314	93	52
1862	313	105	54

[1]) p. 4.

Digitized by Google

Années.	Contre la propriété.	Contre la personne.	Contre l'état, l'ordre public et la religion.
1863	288	111	53
1864	290	115	56
1865	325	121	58
1866	314	109	55
1867	360	112	51
1868	392	117	52
1869	338	126	53
1870	296	99	46
1871	254	75	41
1872	281	94	56
1873	266	106	64
1874	295	125	81
1875	284	135	84
1876	315	142	89
1877	341	160	87
1878	370	164	103

La Prusse 1882—1895 condamnés sur 100.000 habitants au dessus de 12 ans.			
Années.	Contre la propriéte.	Contre la personne.	Contre l'état, l'ordre public et la religion.
1882	545	328	180
1883	520	343	174
1884	527	382	188
1885	492	385	185
1886	488	402	196
1887	475	421	203
1888	466	404	200
1889	503	423	197
1890	496	449	199
1891	520	443	190
1892	575	458	199
1882—91	510	404	194
1894	528	527	219

Etudions en premier lieu les crimes et délits contre la propriété:

Digitized by Google

I. Crimes et délits contre la propriété.

La Prusse 1854—78. Nouveaux cas sur 100.000 habitants.							
Années.	Vol.	Soustraction frauduleuse.	Rapine et chantage.	Recèlement et favorisation.	Faux et faux serment.	Faux en écrits.	Endommagement.
1854	334	28	1,0	40	17	5,4	10
1855	354	29	1,1	34	16	5,7	8
1856	386	31	1,1	43	17	6,0	8
1857	246	23	1,0	38	15	7,0	10
1858	213	22	0,8	30	12	7,3	11
1859	219	22	0,8	25	12	7,5	12
1860	229	24	0,8	30	13	7,7	12
1861	232	24	0,8	26	13	8,1	12
1862	229	24	0,9	25	13	8,2	14
1863	206	23	0,8	21	14	7,5	15
1864	206	24	1,0	25	13	7,4	17
1865	227	24	0,8	25	14	7,6	17
1866	222	23	0,8	24	14	7,2	17
1867	265	25	0,9	32	15	8,1	17
1868	293	27	1,2	36	16	8,0	17
1869	241	25	1,0	30	15	7,1	18
1870	211	22	0,9	27	14	6,4	17
1871	190	18	0,8	33	10	3,2	14
1872	209	20	1,4	46	11	3,4	17
1873	196	19	1,4	46	11	3,5	18
1874	216	22	1,7	50	13	3,7	19
1875	209	23	1,7	49	13	4,2	19
1876	223	25	1,9	50	16	4,9	21
1877	238	28	2,4	51	18	5,5	22
1878	257	30	2,4	55	20	5,6	24
La Prusse 1882—96. Condamnés sur 100.000 habitants au dessus de 12 ans.							
1882	337	44	1,5	30	29	8,0	38
1883	323	42	1,4	27	29	7,7	37
1884	322	44	1,7	27	31	8,4	41
1885	289	44	1,4	25	30	8,0	41
1886	282	43	1,5	24	32	8,3	41
1887	267	42	1,4	24	35	8,6	43
1888	262	43	1,2	23	36	8,6	38
1889	289	46	1,4	25	41	10,0	40
1890	278	46	1,5	25	41	10,0	42
1891	292	47	1,6	25	44	10,9	41
1892	329	52	1,6	30	48	11,7	42
1893	298	45	1,5	26	36	9,0	41
1894	276	51	1,4	25	51	12,9	47
1895	271	53	—	24	52	13,2	—
1896	259	50	—	22	50	12,8	—

Digitized by Google

Or, les causes qui forcent la criminalité à monter quand les conditions économiques baissent sont, d'aprés l'auteur, les suivantes: „Der Trieb zur Selbsterhaltung, in seiner harmonischen Entwickelung der Beweggrund für den gerechten und sittlichen Kampf des Menschen um sein Dasein, in engerer Form der vornehmste Grund zu einer Erwerbsthätigkeit, fordert in seiner Entartung überall und zu allen Zeiten einen gewissen, oftmals hohen Prozentsatz von Opfern, die den Verbrechen, insbesondere dem Diebstahl, dem Betruge, der Unterschlagung und anderen Delikten gegen das fremde Eigenthum anheimfallen. Und es gibt als Erfahrungssatz der sich stets erprobt hat: je grösser die Sorge um die Erhaltung der Existenz, oftmals allein um die Beschaffung des täglichen Brodes, desto grösser ist die Zahl der Delikte gegen das fremde Vermögen. Tritt die Not an den Menschen heran, so stellt sich zugleich der Trieb ein, der ihn dahin bringt, sich an dem Gute des anderen, wirthschaftlich besser gestellten zu vergreifen. Eigenthumsverletzungen sind zu einem gewissen Teile auch auf andere Beweggründe zurückzuführen; indes spricht nichts dafür, dass diese Motive z. B. die Habsucht und Begierde bei einem ganzen Volke in einem Jahre stärker, in anderen wieder schwächer auftreten; vielmehr muss man denselben eine gewisse Gleichmässigkeit in ihrer Einwirkung auf das verbrecherische Thun beimessen. Ausschlaggebend für das jeweilige Aufsteigen und Fallen der Vermögensdelikte bleibt der mehr oder minder hohe Wohlstand eines Volkes, Verteuerung der nothwendigsten Lebensmittel in früheren Zeiten, das Mass der Erwerbsgelegenheit in der Gegenwart." [1])

Le tableau suivant donne les prix de quelques denrées importantes (par 50 Kilogr.):

Années.	Froment.	Seigle.	Pommes de terre.
1848	7,49	4,82	1,84
1849	7,29	3,97	1,45
1850	6,91	4,55	1,55
1851	7,47	6,26	2,08
1852	8,59	7,72	2,48
1853	10,25	8,50	2,47
1854	12,90	10,40	3,17
1855	14,21	11,45	3,37
1856	13,51	10,64	3,13
1857	10,18	6,87	2,18
1858	9,08	6,38	1,91
1859	8,93	6,79	1,98
1860	10,48	7,65	2,41
1861	11,04	7,71	2,79
1862	10,68	7,79	2,47
1863	9,18	6,78	2,04
1864	7,95	5,69	2,10

[1]) p. 24—25.

Digitized by Google

Années.	Froment.	Seigle.	Pommes de terre.
1865	8,13	6,24	2,03
1866	9,80	7,30	2,05
1867	12,89	9,87	2,95
1868	12,48	9,84	2,62
1869	9,70	8,08	2,16
1870	10,14	7,78	2,58
1871	11,70	8,60	3,05
1872	12,10	8,40	2,95
1873	13,20	9,60	3,00
1874	12,00	9,90	3,35
1875	9,80	8,60	2,75
1876	10,50	8,70	2,82
1877	11,50	8,85	3,18
1878	10,10	7,15	2,82
1879	9,80	7,20	3,08
1880	10,95	9,65	3,25
1881	11,00	10,10	2,85

Une comparaison de ces chiffres à ceux de la criminalité fera voir que les délits contre la propriété montent dans les années très chères jusqu' en 1855 (Des années aussi chères sont celles de 1867—68, 1871—76 et 1891). En 1857 les prix tombent et les délits contre la propriété également.

Dans les chiffres concernant les pays étrangers on voit beaucoup moins cette relation. Le Dr. Weisz a bien réussi à démontrer une relation pareille pour la France, mais pour la Belgique elle est beaucoup plus faible. Pour l'Angleterre on ne peut pas démontrer qu'il y ait parallélisme entre les courbes de la criminalité et celles des prix du blé. Les années 1831—40 et 1841—50 donnent même des descentes des courbes de la criminalité, tandis que les vivres furent alors chères. Il faut donc qu'il y ait une autre cause, et bien celle-ci que l'Angleterre a eu, longtemps avant tous les autres pays, un grand développement industriel.

Après un développement extrêmement rapide jusqu'en 1847 l'industrie dut passer par une crise formidable, qui commença en 1847—48. Tandisque la moyenne annuelle du nombre des condamnés en Angleterre et Galles fut 20.445, et que ce chiffre tomba jusqu' à 18.100 et à 17.400 dans les années favorables 1845 et 1846, elle monta durant les années decrise 1847—48 jusqu' à 21.500 et 22.900, pour redescendre jusqu' à 21.000 en 1849 c. à d. lorsque les affaires eurent repris leur marche normale.

Dans les années suivantes l'industrie reprit un enorme élan. Par la découverte des mines d'or en Californie, par l'abolition des droits d'entrée sur les céréales, et par beaucoup d'autres causes encore, l'industrie put se développer de plus en plus. Vint alors en 1857 le „Krach", qui frappa tous les pays industriels, surtout l'Angleterre. En 1856—60 il y eut une moyenne de condamnés de 13565 par an; en 1857 elle fut de 15307, donc une augmentation de 12%! Qu'on ne

Digitized by Google

puisse pas observer les suites de cette crise dans les chiffres de la criminalité en Prusse, doit être attribué au fait que dans ce pays le développement de l'industrie fut encore de peu d'importance.

Après les années très chères 1852—56 les prix du blé restèrent assez constants en Prusse. Ce ne fut qu'en 1860—62 qu'ils montèrent un peu et occasionnèrent une augmentation des cas de fraude et de vol. 1867—68 sont des années qui se distinguent par les prix extraordinairement élevés du blé, qui ont bien quelque influence sur la criminalité, sans égaler celle des années chères comme par exemple 1852—56.

La criminalité a diminué dans ces années de guerre 1866 et 1870/71 et trouve d'après le Dr. M., sa cause dans les deux circonstances suivantes: 1e qu' une grande partie de la population, capable de commettre des crimes, était alors envoyé hors du pays; et 2e que le sentiment de solidarité est plus fort en temps de guerre.

Malgré la hausse des prix du blé de 1871—74 la criminalité a fortement baissé après la guerre de 1870. Une modification de la loi pénale ne peut pas en être la cause; celle-ci a une origine plus profonde. Dès 1871 l'Allemagne a vu son industrie se développer d'une manière prodigieuse. La prospérité fut de courte durée, car à l'été de 1873 suivit la crise, qui dura jusqu'en 1878. Or, c'est durant ces années que les crimes contre la propriété ont beaucoup augmenté.

En étudiant cette période dans d'autres pays, p.e. en Autriche et en Angleterre, nous voyons encore un développement formidable de l'industrie et du commerce, accompagné d'une baisse de la criminalité. Le nombre des criminels en Autriche fut en moyenne 32800 pour les années 1860—70 et 26900 pour les années 1871—75. Pour l'Angleterre ces chiffres furent durant les mêmes périodes 14100 resp. 11200. La France seulement fait une exception, car dans ce pays ce ne fut pas immédiatement après la guerre que l'industrie commença à se développer. [1]) Mais en Autriche et en Angleterre, les conséquences de la crise se firent sentir sur la criminalité tout comme en Prusse; en Autriche p.e. elle monta de 10%! A partir d'environ 1878 les affaires se rétablirent en Prusse et aussi dans les autres pays, et peu à peu le nombre des crimes contre la propriété y baissa en même temps. (durant la période de 1885 à 1890 de 7% en France, de 9% en Autriche et de 20% en Angleterre.)

En 1889 encore une fois grave perturbation dans la vie économique, se prolongeant jusqu'en 1892. Durant ces années nouvelle hausse de la criminalité: en Autriche p.e. la moyenne des condamnés fut de 29483 en 1890/94, contre 28834 durant les 5 années précédentes. En Angleterre on observe le même phénomène; et en Prusse également (voir les tableaux.)

Le Dr. M. fixe l'attention sur la forte baisse des prix du blé en 1892 et y voit une preuve qu'en ces années les prix n'ont plus une grande influence.

Dès 1892 nouvelle période de floraison et en même temps diminution constante des crimes contre la propriété.

---

[1]) Voir à ce sujet Lafarque. »Die Kriminalität in Frankreich 1840—86". En France le développement de l'industrie ne prit son élan qu'en 1874, et c'est aussi de cette année que date la baisse de la criminalité.

Digitized by Google

II. Crimes contre les personnes.

Années	Crimes et délits contre les mœurs.	Injures.	Assassinat et meurtre.	Coups et blessures en général.	Injures corporelles, (punies comme crime.)	Crimes et délits contre la liberté personelle.
a. 1854/78, Nouveaux cas sur 100.000 habitants.						
1854	8,7	32	1,1	34	6,7	0,9
1855	10,2	32	0,9	32	4,5	0,7
1856	10,8	34	0,9	37	3,0	0,8
1857	12,6	36	0,9	42	1,8	1,0
1858	12,5	40	0,8	46	1,8	1,1
1859	13,1	39	0,8	47	1,8	1,0
1860	12,4	40	0,9	46	1,5	0,8
1861	11,6	33	0,7	44	1,7	1,0
1862	12,9	39	0,8	49	1,4	1,4
1863	14,2	40	0,7	53	1,6	1,2
1864	14,0	43	0,9	54	1,6	1,4
1865	14,9	44	0,8	58	1,7	1,3
1866	13,4	40	0,8	50	1,5	1,3
1867	14,0	44	0,9	50	1,6	1,0
1868	14,8	47	0,9	52	2,8	1,0
1869	14,9	45	1,0	58	2,8	1,3
1870	12,3	39	0,8	49	1,9	1,1
1871	5,3	26	0,7	39	1,2	1,2
1872	6,2	34	0,8	50	2,0	1,8
1873	6,7	38	0,9	56	2,4	2,8
1874	7,8	47	1,1	64	3,0	3,3
1875	8,2	50	1,2	65	2,9	3,6
1876	9,3	51	1,2	73	5,5	4,1
1877	11,1	54	1,3	86	5,0	4,7
1878	12,3	54	1,4	89	2,5	5,5
b. 1882/95: Condamnés sur 100.000 habitants âgés de plus de 12 ans.						
1882	7,8	117	1,0	60	111	10
1883	7,6	119	1,0	63	121	11
1884	7,6	127	0,8	68	142	15
1885	7,6	119	0,9	65	151	17
1886	8,9	124	0,8	68	153	19
1887	8,8	133	0,8	68	163	19
1888	9,1	130	0,6	64	156	18
1889	8,4	131	0,6	68	166	21
1890	8,8	138	0,6	74	175	23
1891	8,5	133	0,6	74	173	24
1892	9,0	137	0,9	76	177	26
1882/91	8,3	129	0,8	68	153	18
1894	10,5	156	0,7	87	208	29
1895	10,9	161	0,7	—	220	—
1896	11,1	158	0,6	—	220	—

Digitized by Google

III. *Crimes contre l'ordre public.*

a. 1854/78: Nouveaux cas.

Années.	Rébellion.	Crimes et délits contre l'ordre public.	Faux serment.	Fausse monnaie.	Lèse-majesté.
1854	18,6	—	3,0	0,83	0,63
1855	18,2	16,7	2,6	0,64	0,71
1856	18,0	23,2	2,7	0,71	0,40
1857	19,5	29,8	2,9	0,49	0,34
1858	19,7	28,7	2,7	0,50	0,53
1859	18,6	26,9	2,9	0,48	0,68
1860	19,7	30,2	3,0	0,39	0,51
1861	17,2	29,6	3,0	0,42	0,38
1862	19,9	29,0	3,0	0,50	0,47
1863	20,8	26,9	3,2	0,38	1,16
1864	23,1	26,6	3,2	0,40	1,00
1865	23,8	28,1	3,4	0,28	0,64
1866	23,4	24,2	3,1	0,39	1,94
1867	23,1	21,9	3,0	0,49	0,91
1868	22,5	22,8	3,4	0,57	0,54
1869	23,5	23,6	3,6	0,48	0,38
1870	19,0	21,7	3,1	0,36	0,66
1871	19,4	17,9	2,4	0,45	0,96
1872	23,6	26,4	3,2	0,38	0,67
1873	24,7	31,8	3,2	0,41	0,73
1874	28,6	43,7	3,7	0,45	1,23
1875	32,2	41,3	3,8	0,87	1,26
1876	32,7	47,0	4,2	1,21	0,86
1877	33,8	43,4	4,8	1,45	0,93
1878	33,7	49,6	5,5	2,24	9,93

b. 1882/96: condamnés.

Années.	Violence envers les fonctionnaires	Violation de domicile.	Faux serment.	Soustraction criminelle au service militaire.
1882	40	56	3,1	49
1883	39	52	2,7	54
1884	42	60	3,0	55
1885	40	57	3,0	57
1886	42	61	2,5	61
1887	43	58	8,8	66
1888	39	53	8,5	72
1889	39	58	8,6	61
1890	40	59	8,7	61
1891	40	57	8,5	56
1892	41	59	8,5	58
1882/91	41	58	8,8	60
1894	47	62	8,3	51
1895	47	65	—	—
1896	47	63	—	—

Digitized by Google

Le Dr. M. nous rappelle que les statisticiens moralistes précédents, e. a. von Oettingen ont relevé le fait que les crimes contre la personne augmentaient quand les prix du blé baissaient, et v. v., ce qui se voit en effet distinctement sur les tableaux des années 1854/60. Mais il y a un changement durant les 10 années suivantes (1860—70). En 1867/68 les prix du blé furent élevés, mais les crimes contre la personne et contre l'ordre public montèrent aussi. Tout comme les délits contre la propriété ceux contre la personne baissèrent aussi dans les années de guerre 1860 et 1870. Dès 1871 les crimes contre la personne diminuent en général, surtout par suite des conditions économiquement favorables. (On doit la diminution des crimes contre les moeurs surtout à une modification de la loi, qui prescrit qu'un cas ne peut être poursuivi que sur plainte, l'augmentation à partir de 1876 est due à la révocation de cette prescription.) Les crimes susnommés montèrent de nouveau considérablement après la crise d'environ 1874. Voici donc une exception importante à la règle que les anciens statisticiens ont arrêtée, savoir que les crimes contre la personne diminuent quand les conditions économiques s'empirent.

„Die gewaltige wirthschaftliche Krisis seit 1873 wurde von der charakteristischen Erscheinung begleitet dass während derselben Unzufriedenheit mit den bestehenden wirthschaftlichen, gesellschaftlichen und staatlichen Zuständen weitere Kreise als bisher ergriff, dass sie die Gemüter verbitterte und scharfe Gegensätze und Kämpfe der Erwerbsklassen gegen einander, insbesondere den Kampf der Arbeit gegen das Kapital heraufbeschwor. Das Bedürfnis nach einer wirthschaftlichen Reform wurde mehr und mehr erweckt, die nach dem Willen der Gewaltthätigen mit Gewalt, nach der Anschauung der Besonnenen durch eine soziale Gesetzgebung zu erstreben ist, und das ganze öffentliche Leben ist seit den siebziger Jahren von dieser Idee beherrscht." [1])

Ici aussi les conditions économiques sont causes de la criminalité, et se révèlent principalement par la résistance aux fonctionnaires etc. Ces tableaux montrent aussi une augmentation des cas de parjure, d'injures corporelles et d'autres crimes qui sont les conséquences de la grossièreté. L'augmentation des parjures est due, d'après le Dr. Müller aux mauvaises conditions économiques. Car par elles le nombre des procès civils monta de 60000 (la moyenne de 1871/73) jusqu' à 120.00—135000 (1876/77) et c'est par ces procès que tant de parjures devinrent possibles. Il faut attribuer aux mêmes causes le grand accroissement du nombre des cas de privation de liberté (dès 1876 aussi à l'abolition de la plainte, qui, jusque là, avait été nécessaire pour une poursuite).

„Die Hauptursachen dafür, dass dieses Delikt (Freiheitsberaubung) wie überhaupt die meisten, die sich gegen die Person und die öffentliche Ordnung richten, besonders die Körperverletzungen... noch bis auf die Gegenwart fortgesetzt zunehmen... sind neben der wachsenden Unzufriedenheit mit den heutigen gesellschaftlichen Zuständen einerseits in dem Einfluss zu suchen, den als üble Beigabe die Ausbreitung der Grossindustrie auf die Störung des Familienlebens zu haben pflegt und den damit zusammenhängenden Mangel sittlicher und religiöser Erziehung,

[1]) p. 56.

Digitized by Google

die frühzeitige Nötigung zum selbständigen Erwerb oftmals ohne hinreichende Vorbildung für eine bestimmte Erwerbsthätigkeit, anderseits in der heutigen Genusssucht und nicht zum wenigsten gerade in den schädlichen Einwirkungen, welche der übermässige Genuss des Alkohols auszuüben pflegt; denn dass dieser Uebelstand eine sehr ergiebige Quelle für die Vermehrung der Criminalität ist, dürfte kaum bezweifelt werden." [1])

La conclusion finale du Dr. M. est la suivante:

„Es gilt daher für uns als Wahrheit, dass der letzte Grund für die Ab- oder Zunahme der gesamten Criminalität zu suchen ist in dem Vorhandensein von Arbeitsgelegenheit und Verdienst und in dem Mangel hieran, in der Lage der einzelnen Erwerbzweige und in dem mehr oder minder starken Grade der hierauf beruhenden Consumfähigkeit unter den breiten Schichten der Bevölkerung." [2])

---

[1]) p. 60—61. [2]) p. 65—66.

Voir aussi: Whitworth Russell, Abstract of the statistics of crime in England and Wales, from 1839 to 1843. J. Fletcher, Moral and educational statistics of England and Wales. G. R. Porter, The influence of education shown by facts recorded in the criminal tables for 1845 and 1846. L. Faucher, Mémoire sur le caractère et sur le mouvement de la criminalité en Angleterre. J. Clay, On the effect of good or bad times on committals to prison. R. Everest, On the influence of social degradation in producing pauperism and crime, as exemplified in the free coloured citizens and foreigners in the United States. »Criminality promoted by distress." (The economist 1856). R. H. Walsh, A deducation from the statistics of crime for the last ten years. W. Westgarth, Statistics of crime in Australia. Bernard, De la criminalité en France depuis 1826 et de la repression pénale au point de vue de l'amendement des prisonniers. J. H. Elliot, The increase of material prosperity and of moral agents compared with the State of crime and pauperism. E. Levasseur, La population française II p. 442—444. Prof. Dr. B. Földes, Einige Ergebnisse der neueren Kriminalstatistik, p. 544 sqq.

Digitized by Google

XIX.

CRITIQUE.

Les auteurs que j'ai traités dans ce chapitre, et beaucoup d'aûtres que je traiterai ailleurs, mais que j'ai dû ranger sous une autre rubrique parce qu'ils appartiennent à une école spéciale de criminalistes, ont tous quelque chose de commun, car tous tâchent de trouver les causes du crime au moyen de la statistique.

Parlons en premier lieu de la statistique criminelle.

Il va sans dire que cette statistique ne donne qu'une image imparfaite de la criminalité, qu'elle n'en rend pas la grandeur réelle, mais seulement l'étendue approximative. Car un grand nombre de crimes reste inconnu aux personnes lésées (p.e. beaucoup de cas de petits vols). Il y en a d'autres dont la justice ne prend jamais connaissance, parce que l'offensé n'a pas déposé de plainte, soit parce qu'il a pardonné à l'offenseur, soit qu'il craint les dérangements qui résulteront pour lui d'un procès criminel quand il doit témoigner en justice, etc. Puis, il va sans dire que beaucoup de crimes encore (p.e. surtout des crimes sexuels, comme l'inceste etc. etc.) restent inconnus.

L'organisation des institutions, chargées des recherches, doit excercer une grande influence sur le nombre des crimes dont la justice prend connaissance. Cette organisation diffère naturellement beaucoup dans les différents pays, ce qui est déjà une des causes qui imposent une extrême prudence,quand on fait des études de criminalité comparative afin d'en tirer des conclusions, p.e. sur la relation entre criminalité et conditions économiques.

Mais il y a encore d'autres raisons qui obligent à ne pas perdre de vue cette prudence. Et parmi elles il faut ranger en premier lieu la différence des lois pénales des divers pays. [1]) P.e. de grandes différences existent déjà par la seule circonstance que dans un pays un crime ne peut être poursuivi que sur plainte, tandis que dans un autre il est poursuivi d'office. Qu'on pense aussi à la dissemblance de procédure, par laquelle le juge doit rendre sentence, soit par conviction intime, soit par preuves légales etc.

---

[1]) Voir p.e. p. 445 Levasseur, »La population française,": »Tous les Etats n'ont pas la même législation pénale, et ceux qui ont des lois semblables, n'ont pas exactement la même police pour les appliquer. On risquerait donc de commettre de très graves erreurs si l'on assignait un rang aux nations d'après le nombre des condamnations qu'enregistre leur statistique judiciaire". Puis, v. Oettingen, »Moralstatistik" p. 455; le Dr. E. Würzburger, »Ueber die Vergleichbarkeit kriminalstatistischer Daten"; (Jahrb. f. Nationaloekonomie u. Statistik, 1887); le prof. G. Tarde, »La philosophie pénale p. 72-73; le prof. Dr. B. Földes, »Einige Ergebnisse der neueren Kriminalstatistik" (p. 517—518 Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XI.)

Digitized by Google

En dehors de tout cela je dois encore fixer l'attention sur la différence des données qui peuvent servir de base à la statistique criminelle. Car on peut prendre comme base aussi bien le nombre des condamnés, des condamnations, que celui des crimes dont la police judiciaire a pris connaissance. [1])

Ces quelques observations suffiront à faire voir qu'il ne faut accepter que sous réserve les résultats acquis par la comparaison de la criminalité dans les divers pays, comme elle a été arrêtée par la statistique. Ces mêmes arguments compteront aussi en partie, pour l'étude de la statistique criminelle d'un pays durant des périodes successives. Car il faudra avoir bien soin de faire attention à des changements éventuels dans la loi pénale, dans la procédure pénale, ou dans l'organisation de la police judiciaire. [2])

Cependant la cause de l'impossibilité d'acquérir de la certitude sur les causes du crime par la méthode statistique doit ête recherchée dans le fait que la statistique judiciaire tient compte seulement de la distinction technique de la loi pénale, et non des motifs qui ont poussé l'auteur à commettre l'acte. Et pourtant cette distinction serait la seule qui produirait des résultats sûrs pour l'étiologie du crime.

La statistique criminelle distingue des crimes contre les personnes, contre la propriété, etc. Considérons p.e. le crime d'injures corporelles. Nous verrons alors qu'il peut être commis par esprit de vengeance, par envie de se battre, par crainte de se voir découvert comme auteur d'un autre crime, ou bien afin de pouvoir dépouiller ou violer la victime. Il y a une quantité de motifs qui, quelque différente que soit leur nature, peuvent mener au même crime. Citons encore un seul exemple: on peut se parjurer pour se venger d'un ennemi, mais aussi pour des motifs économiques p.e. dans le cas où quelqu'un se rend coupable de faux serment, de crainte de perdre son emploi, et d'en trouver difficilement un autre.

Sur cette question le prof. von Liszt dit ce qui suit: „*Die Kriminalstatistik wird und musz so lange hinter dem durch ihre Aufgabe ihr gesteckten Ziele zurückbleiben, als sie sich damit begnügt, einfach mit den technisch-juristischen Deliktsbegriffen des Strafgesetzbuchs zu arbeiten.* Die einzelnen Paragraphen und die einzelnen Abschnitte des Strafgesetzbuchs entsprechen ebensowenig den soziologischen wie den anthropologischen Einheiten des Verbrechens. Das Strafgesetzbuch gestaltet seine Deliktsbegriffe in erster Linie nach den durch die That verletzten oder gefährdeten Interessen; der Kriminal-Sociologie aber kommt es auf die Antriebe zur That, insbesondere auf die äuszern gesellschaftlichen Verhältnisse an, welche für diese bestimmend gewesen sind. Darüber aber erfährt sie aus der Kriminalstatistik so gut wie nichts!" [3])

Enfin je dois faire observer — et cela compte naturellement aussi pour toute autre statistique — que l'exactitude avec laquelle elle a été composée n'est pas la même dans tous les pays, d' òu il suit que les images de la criminalité n'y sont pas partout tracées de la même façon.

Observons en second lieu la statistique économique.

Il ne sera pas nécessaire de dire qu'elle est loin d'être complète.

---

[1]) Voir p.e. Földes in Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XI p. 519—520.

[2]) Voir p.e. v. Oettingen, »Moralstatistik" p. 456.

[3]) »Kriminalpolitische Aufgaben" (p. 474. Zeitschr f. d. ges. Strafrw.) Voir aussi d'Haussonville »Le combat contre le vice" (Rev. d. deux Mondes 1887).

Digitized by Google

Pour ne citer qu'un exemple parmi plusieurs, la statistique ne fournit point ou très peu de données sur le phénomène du chômage forcé, phénomène qui est de la plus haute importance pour la criminalité. Cependant, plusieurs auteurs ont réussi, comme nous l'avons vu, à prouver la relation entre criminalité et conditions économiques. Ainsi p.e. il a été constaté que la criminalité contre la propriété diminue et les crimes contre les personnes augmentent quand les prix du blé baissent, et v. v. Mais il a été démontré que cette relation ne compte que pour certaines périodes.

En parlant de la corrélation entre le nombre des mariages conclus et les conditions économiques, le Prof. G. v. Mayr dit ce qui suit, et ce qui, du reste, s'applique également à la relation entre criminalité et conditions économiques: „Am nächsten .... liegt die Aufsuchung der Einflüsse, welche *wirthschaftlichen Vorgängen* nicht sowohl auf den Hoch- oder Tiefstand der Trauungsziffer als solche, als vielmehr auf deren in den einzelnen Zeitabschnitten eintretende *Aufwärts-* oder *Abwärtsbewegung* zuzuschreiben ist. Dasz die wirthschaftlichen Vorgänge die Eheschliessungshäufigkeit beeinflussen, ist in unverkennbarer drastischer Weise an dem Rückgang der Ehen zur Zeit wirthschaftlicher Katastrophen zu ersehen.

Der Gedanke liegt nahe an der Vergleichung *wirthschafts-* und bevölkerungsstatistischer Kurven zu erproben, ob nicht auch in dauernder Weise ein Einflusz ökonomischer Verhältnisse erkennbar sei. In älterer Zeit und zwar schon seit *Süssmilch*, und bis herab über die Hälfte des Jahrhunderts, fand man in dem statistisch klargelegten *Parallelismus von Getreidepreisen und Eheschliessungen* den Nachweis eines solchen Zusammenhangs. Die Gesetzmäszigkeit dieser Erscheinung schien als eine allgemeine auszer Zweifel; und doch hat auch sie schlieszlich nur als eine historische Kategorie sich erwiesen. So lange die europäischen Länder, insbesondere auch Deutschland, aus eigener Produktion allein ihren Getreidebedarf deckten, waren die Jahre niedriger Getreidepreise im allgemeinen, falls der Preissturz nicht zu tief ging, zugleich die Jahre reicher Ernten. Der Bauer fand im vermehrten Verkauf die Entschädigung für den niedrigen Preis und die Getreideverbraucher waren durch billiges Brod in ihrem Haushalt erleichtert. Diese Verhältnisse haben sich seit dem Vordringen der Weltwirthschaft geändert. Niedrige Getreidepreise sind nicht mehr der Ausdruck reicher heimischer Ernten, sondern steigender Weltproduktion, kommen sie auch dem Getreideverbrauche zu Gute, so können sie doch weite bäuerliche Kreise schädigen. Dazu kommt weiter, dasz mit der Zunahme des Industrialismus und mit der Hebung der allgemeinen Lebenshaltung der breiten Massen die Bedeutung, welche der Brodpreis im Haushalt dieser Massen hat, sehr zusammengeschrumpft ist, während auf der andern Seite die Frage ausgiebiger und gut gelohnter Arbeitsbethätigung in den Vordergrund tritt. An die Stelle des Parallelismus von Getreidepreisen und Trauungsziffern setzt deszhalb die moderne sozialwissenschaftliche Forschung den Parellelismus von *Trauungsziffern und Produktionsgestaltung* (ausgedrückt durch die Ausfuhrmasse im auswärtigen Handel), oder den Zusammenhang zwischen Trauungsziffern und den *Wellenbewegungen der wirthschaftlichen Krisen*."[1])

---

[1]) p. 385—386. »Statistik und Gesellschaftslehre" II.

Digitized by Google

Cette citation prouve suffisamment combien il faut être prudent quand on veut tirer des conclusions des courbes de la criminalité comparées à celles des prix du blé; des jugements comme ceux-ci: „il n'y a pas de corrélation entre criminalité et conditions économiques parce que ces courbes ne sont pas parallèles", sont donc dénués de fondements.

Voici pourquoi surtout il faut se garder de tirer des conclusions hâtives de la statistique: c'est qu'elle indique presque exclusivement des facteurs économiques *directs* comme causes de la criminalité. Il est vrai que, considéré en lui-même, ce grief n'est pas très important, mais en procédant ainsi on court le danger d'oublier facilement qu'il y a des facteurs indirects de haute importance. Ce qui suit servira d'exemple à ce que je viens de dire.

Comme j'ai fait voir, dans les pages précèdentes, plusieurs auteurs ont démontré que les crimes contre la propriété diminuent dans des périodes de prospérité, tandis que les crimes contre la personne augmentent alors. Il est nécessaire d'expliquer ce dernier phénomène. Il ne suffit pas de s'en débarrasser en soutenant que l'homme commettra plus facilement des excès coupables, quand il parviendra à de meilleures conditions économiques. Tous les criminalistes savent, d'après ce qu'ils ont pu observer dans leur propre milieu, que les personnes, qui ont une position sociale égale à la leur, n'acquièrent point le penchant de s'enivrer et de molester leurs semblables, quand ils parviennent à améliorer leur position. Cela se présente seulement dans la classe des prolétaires, dans cette classe de gens qui gagnent trop peu ou rien du tout, s'épuisent dès leur jeunesse à un travail dur et long, habitent de mauvaises demeures, bref mènent une vie de misères matérielle et morale, par laquelle, il leur est impossible de se civiliser et d'apprendre à jouir de la façon des gens bien élevés. Il s'ensuit donc qu'en temps de prospérité, dans lequel l'ouvrier gagne un peu plus que ce dont il a besoin pour le stricte nécessaire pour lui et les siens, qu'il ne sait comment utiliser son plus grand revenu; il arrive alors facilement que cet argent soit dépensé en plaisirs grossiers, qui donnent lieu à des crimes. Comment pourrait-on s'attendre à ce qu'il en soit autrement? Celui qui mène une vie rude et difficile ne s'occupera pas pendant ses loisirs de distractions civilisatrices.

L'augmentation des crimes contre la personne dans des périodes favorables n'est donc comme je l'ai déjà indiqué autre part, qu'une conséquence du régime capitaliste qui divise les gens en possesseurs et non-possesseurs et attache à cette distinction la possibilité de pouvoir se civiliser ou non.

En résumé nous obtenons ces conclusions:

La statistique criminelle, régistre du crime, sans laquelle une recherche approfondie de la criminalité serait impossible, n'est pas complète, (la plupart dés statistiques criminelles n'indiquent pas ou peu de données sur l'éducation, les conditions économiques des condamnés, etc.) et n'est pas propre à une recherche sociologique du crime. Pour ces raisons les résultats de l'étiologie du crime à l'aide de la statistique ne sauraient être qu'incomplets. La différence des lois pénales, etc., selon les divers pays font qu'une recherche comparative du crime ne donne que des résultats admissibles sous réserve.

La statistique économique est très imparfaite; on ne peut y avoir recours que pour certains phénomènes économiques. Cependant, même

Digitized by Google

si ce n'était pas le cas il est nécessaire de ne pas perdre de vue qu'on doit être avant tout sociologue pour la recherche de la question, dont nous nous occupons, et qu'il ne suffit pas d'être statisticien c. à. d., quelqu'un qui ne se sert que d'une seule méthode dans son travail scientifique. Pour une recherche sociologique la statistique est un puissant moyen, nous en trouvons les preuves dans les contributions importantes que certains statisticiens ont apportées à la question, mais elle ne reste qu'un moyen.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

L'ECOLE ITALIENNE. [1])

I.

C. LOMBROSO.

Dans „Le crime, causes et remèdes," le dernier de ses ouvrages parus, le prof. Lombroso traite e. a. de l'influence des conditions économiques sur la criminalité.

Le chapitre VI, ayant comme titre „Alimentation (disette, prix du pain)" est le premier dans lequel nous trouvons quelques observations qui nous intéressent spécialement. A l'aide de données, empruntées à von Oettingen, Starke, Corre, Fornasari di Verce, que nous traitons séparément, l'auteur fixe l'attention sur le fait que le cours de la criminalité est tant soit peu influencé par le prix des vivres. A la fin il tire alors la conclusion suivante: „Mais tout en admettant l'action de l'alimentation trop restreinte sur l'accroissement des vols, — et sur les homicides, sur les crimes de débauche et de blessure quand elle est trop abondante, — on comprend son minimum d'influence sur la variation de la criminalité en général; car si un groupe de crimes augmente dans une condition alimentaire donnée, un autre groupe diminue dans la condition opposée et vice versâ; et alors même qu'elle agit dans une direction constante, elle ne modifie pas essentiellement la proportion de certains crimes: l'action, par exemple, du renchérissements des aliments sur les vols qualifiés est notable en Italie; mais sa plus grande différence oscille entre 184 et 205, c'est-à-dire avec une variabilité de $^{79}/_{0000}$. Et quand les crimes de débauche croissent, grâce au bon marché, la plus grande différence en est de $^{2,14}/_{0000}$, ce qui se comprend aisément quand on pense à la bien plus grande influence organique, héréditaire, et aux influences climatériques." [2])

---

[1]) Les opinions des partisans de l'école italienne sur la corrélation qui existe entre criminalité et conditions économiques sont très différentes. Surtout M. Garofalo et le prof. Ferri ne sont point d'accord là-dessus. Néanmoins je crois devoir les ranger dans la même catégorie, à cause de l'uniformité de leurs points de vue sur la question de la criminalité en général.

[2]) p. 98—99.

Digitized by Google

Les circonstances: que „les vols de comestibles" représentent à peine $^1/_{100}$ de la totalité des cas de vol (d'après Guerry), qu' à Londres le pain n'occupe que la 43e place parmi 43 catégories d'objets volés; et que Joly a démontré que les cas des vols de monnaie et de billets de banque sont beaucoup plus nombreux que ceux de farine, d'animaux domestiques, etc. — tout cela mène enfin l'auteur à la conclusion suivante: que la proportion des délits, causés par manque de nourriture, par véritable misère, est moins grande qu'on ne le pense ordinairement.

— Je ne ferai point ici de critique sur ce qui précède; je préfère m'y arrêter en analysant les ouvrages mêmes. L'exposé p. e. de l'ouvrage du Dr. G. Mayr démontre combien sont superficielles les observations faites par le prof. Lombroso. (Voir aussi l'analyse de l'ouvrage du Dr. Müller, dans laquelle il est démontré pourquoi de nos jours le prix des vivres n'est plus un grand facteur de la criminalité). Je ne veux que fixer l'attention sur l'erreur, sur la naïveté même de la dernière observation du prof. Lombroso, c. à. d. qu'il n'y a que peu d'objets volés qui puissent immédiatement pourvoir à des besoins pressants, ce qui prouverait que la misère n'est pas un facteur important de la criminalité. Si dans une société non-basée sur l'échange des marchandises un phénomène pareil se présentait, on pourrait à la rigueur approuver une telle assertion; mais elle ne repose sur rien dans la société actuelle, où l'on peut acheter tout ce qu'on veut à prix d'argent. Les causes pourquoi on vole plus d'argent que de vivres sont entre autres: 1° que l'argent est moins volumineux, et par conséquent se laisse plus facilement prendre et cacher: 2° que l'argent a plus de valeur que la même quantité de vivres ce qui fait qu'en se donnant la même peine on peut se procurer davantage. Mais cela ne prouve rien pour l'influence de la misère sur la criminalité. — [1])

Dans la deuxième partie du chapitre le prof. Lombroso tâche de démontrer que l'action de la faim sur les révoltes n'est par très grande. Il cite nombre de cas où il n'y eut point de révoltes quoique les prix des denrées fussent très élevés et le travail moindre. Ainsi p. e. à Strasbourg de 1451 à 1500 et de 1601 à 1625: le prix du bœuf augmenta de 134% et celui du porc de 92%, et durant beaucoup d'années les salaires baissèrent de 10%; et malgré tout cela il n'y eut point de révolte.

— Je dois énergiquement protester contre une argumentation pareille, qui, selon moi, n'a aucune valeur. Je laisserai hors de considération le dernier exemple qui surtout ne prouve que très peu, puisque pendant ces époques le prix du pain peut bien avoir été très bas, ce qui peut avoir neutralisé l'influence défavorable des salaires minimes (et puis, il est fort problématique que les classes pauvres de la population fussent grands consommateurs de bœuf et de porc!) Mais il est inexacte de conclure du fait „que les prix furent élevés et qu'il n'y eut point de révolte" à l'absence d'influence des conditions économiques directes. Il peut y avoir nombre de facteurs qui agissent en sens opposé et qui empêchent la manifestation du facteur économique. Pour n'en citer qu'un seul: il se peut que dans ces temps-là une loi pénale excessivement sévère fût en

---

1) Voir le Dr. B. Battaglia »La dinamica del delitto" p. 227—228.

Digitized by Google

vigueur, menaçant de mort cruelle la moindre tentative de révolte, etc. —

Résumons ensuite le chapitre IX (Influence économique — Richesse).

Après avoir dit qu'il est très difficile de faire une évaluation tant soit peu exacte des richesses d'un pays, l'auteur produit les données suivantes dans la première section de ce chapitre: il divise les provinces de l'Italie en 3 groupes selon la richesse totale (taxes de consommation, impositions directes et taxes sur les affaires), et compare les chiffres acquis à quelques-uns des principaux genres de crimes, pour arriver enfin aux résultats suivants:

	1885—1886.			1890—93 (Bodio).		
	RICHESSE.			RICHESSE.		
	Maxima.	Moyenne.	Minime	Maxima.	Moyenne	Minime.
Crimes contre la foi publique . .	70.6	66.—	43.—	55.13	39.45	37.39
Crimes contre les mœurs. . . .	15.6	13.4	19.6	16.15	15.28	21.49
Vols	206.—	143.—	148.—	361.28	329.51	419.05 [1]
Homicides . . .	11.3	17.—	23	8.34	13.39	15.40
Escroqueries, fraudes, banqueroutes.				81.39	53.27	46.53

Le prof. Lombroso en tire la conclusion: „que les escroqueries et en général les crimes contre la bonne foi publique vont définitivement en augmentant avec l'augmentation de la richesse; il en est de même des vols; mais, si on y ajoute aussi les vols champêtres, on atteint le maximum là où la richesse est moindre. Et cela a toujours lieu pour les homicides." [2])

„Quant aux crimes contre les mœurs, les résultats sont plus inattendus: ils présentent chez nous leur minimum là où la richesse est moyenne et leur maximum là où la richesse est moindre; ce qui est en évidente contradiction avec l'allure habituelle des crimes contre les mœurs, qui croissent toujours avec l'accroissement de la richesse." [3])

Une autre manière de calculer la richesse totale d'un pays est celle au moyen des taxes de succession. Pour les différentes régions italiennes on obtient par là les résultats suivants:

---

[1]) Y compris les vols champêtres. (N. d. L.)
[2]) p. 141.
[3]) p. 142.

Digitized by Google

	Richesse moyenne.	Crimes dénoncés au M. P. et aux juges de paix (moyenne 1887-89 sur 100.000 hab.).				
		Vols.	Escroqueries.	Vols sur les grands-chemins.	Homicides.	Blessures.
Latium	3.333	639 (IX)	116 (X)	18 (X)	25 (IX)	513 (IX)
Piémont } Ligurie }	2.746	267 (V)	44 (V)	7 (VII)	7 (IX)	164 (IV)
Lombardie	2.400	227 (III)	44 (VI)	3 (III)	3 (I)	124 (II)
Toscane	2.164	211 (I)	34 (II)	6 (IV)	7 (V)	165 (V)
Vénitie	1.935	389(VII)	43 (IV)	3 (I)	4 (II)	98 (I)
Règne	1.870	320 (V*bis*)	49(VII*bis*)	7 (VI *bis*)	13(VI*bis*)	287(VII*b.*)
Emilie	1.762	2.50(IV)	38 (III)	6 (V)	6 (III)	130(III).
Sicile	1.471	346 (VI)	65 (VII)	16 (IX)	26 (X)	410(VIII)
Napolitain	1.333	435(VIII)	47 (VII)	6 (VI)	21 (VIII)	531 (X)
Marche } Ombrie }	1.227	222 (II)	33 (I)	3 (II)	10 (VI)	239 (VI)
Sardaigne	—	670 (X)	113 (IX)	14 (VIII)	20 (VII)	277(VII)

Ce tableau donne très peu de renseignements quant à l'influence de la richesse sur la criminalité, puisqu'on peut en tirer les conclusions les plus contradictoires. Qu'on fasse p. e. attention au fait que les chiffres les plus élevés des vols se présentent dans les régions du Latium et de la Sardaigne, c. à d. dans la plus riche et la plus pauvre des régions, etc. etc.

— Plus d'une fois j'ai eu l'occasion de démontrer que la valeur de telles recherches est fictive. Ce n'est pas la totalité mais la distribution des richesses qui importe à la criminalité. (Voir e. a. Quetelet et Colajanni). —

Dans la 3me section l'auteur traite l'influence du chômage involontaire. Wright communique qu'au Massachussets il y avait, sur 220 condamnés, 147 sans travail régulier et que 68 % des criminels étaient des gens sans travail. D'après le prof. Lombroso cela s'explique aisément par le fait que les criminels n'aiment pas à travailler. Selon Bosco il n'y avait que 18 % des assassins dans les Etats-Unis sans travail (— la proportion n'étant pas donnée pour les non-criminels, cette statistique n'a pas grande valeur —). Ensuite le prof. Lombroso mentionne encore l'opinion de Coghlan, qui dit que la désoccupation n'a aucune influence sur la criminalité en South-Wales (— sur quoi cette opinion se base-t-elle on l'ignore —).

— Ces quelques données (à ce sujet de si haute importance l'auteur ne voue qu'une trentaine de lignes) lui suffisent pour conclure que le phénomène susnommé n'est que de peu d'importance pour la criminalité. Je n'ai qu'à rappeler les études étendues sur ce sujet de Mayr, Denis, Müller, Lafargue e. a., pour prouver l'inexactitude de cette opinion. —

Dans le tableau suivant les chiffres de criminalité de différents pays sont comparés aux journées de salaires équivalentes au coût annuel des aliments. Ces chiffres donnent donc en même temps une image des prix des vivres et du montant des salaires.

Digitized by Google

Journées de salaire équivalentes au coût annuel des aliments.		Condamnés pour homicide (sur 100.000 habitants).		Condamnés pour coups et blessures (sur 100.000 habitants).		Condamnés pour crimes contre les bonnes mœurs (sur 100.000 habitants).		Condamnés pour vols (sur 100.000 habitants).	
1		2		3		4		5	
Anglet. et Galles	127	Ecosse	0,51	Anglet. et Galles	2,57	Espagne	1,03	Espagne	59,63
Irlande		Anglet. et Galles	0,56	Irlande	6,24	Irlande	0,85	Belgique	110,44
Ecosse		Irlande	1,06	Ecosse	11,59	Ecosse	1,41	France	110,95
Belgique	130	Allemagne	1,11	Espagne	43,17	Anglet. et Galles	1,66	Italie	165,89
France	132	Belgique	1,44	France	63,40	Italie	4,01	Irlande	65,81
Allemagne	148	France	1,53	Allemagne	126,40	Autriche	9,33	Anglet. et Galles	165,63
Autriche	152	Autriche	2,43	Italie	155,35	France	10,26	Ecosse	268,39
Italie	153	Espagne	8,25	Belgique	175,39	Belgique	13,83	Allemagne	226,02
Espagne	154	Italie	9,53	Autriche	230,45	Allemagne	14,07	—	

NOTE. — La colonne 1 est extraite de Mulhall's, »Dictionary of Statistics" (rapporté dans Coghlan's »The Wealth and Progress of New South Wales," Sydney, 1893). Les colonnes 2—5 sont calculées sur les données (rapportées à pag. XLI—XLVIII du »Movimento della delinquenza secondo le statistiche degli anni 1873—83", Roma 1886), publiées par la Direction générale de la statistique italienne.

Digitized by Google

Ce tableau démontre: 1⁰ que l'excès du travail en rapport avec le minimum du salaire, c'est-à-dire avec une plus grande dénutrition, a une correspondance certaine avec l'homicide; 2⁰ qu'il y a aussi une certaine correspondance avec les délits de coups et blessures. (Excepté l'Espagne et la Belgique); 3⁰ que les crimes contre les mœurs sont les plus nombreux là où l'on trouve le minimum des journées de travail, et vice versa. (excepté e. a. la Grande Bretagne); 4⁰ que le vol ne montre pas de correspondance. [1])

D'une autre manière encore le prof. Lombroso tâche de comparer les conditions économiques des différents pays à la criminalité respective, c. à. d. au moyen du nombre de livrets des caisses d'épargne. Pour ce qui concerne l'Europe les chiffres sont les suivants (empruntés à Coghlan):

PAYS.	LIVRETS.	CRIMES.	
		Homicides en $^0/_{0000}$.	Vols en $^0/_{0000}$.
Suisse . . .	1 livret chaque 4.5 personnes.	16	114
Danemarck .	1 „ „ 5.— „	13	114
Suède . . .	1 „ „ 7.— „	13	—
Angleterre .	1 „ „ 10.— „	5.6	163
Prusse. . .	1 „ „ 10.— „	5.7	246
France . .	1 „ „ 12.— „	18	103
Autriche . .	1 „ „ 14.— „	25	103
Italie . . .	1 „ „ 25.— „	96	150

Ces chiffres démontrent comment les homicides vont en ligne inverse du nombre des livrets, pendant que c'est le contraire qui a lieu pour les vols. — L'auteur oublie de relever qu'il y a cinq exceptions à cette règle. —

En Italie le plus grand nombre de livrets correspond au plus petit nombre d'homicides et au plus petit nombre de vols, comme le montre le tableau suivant:

	Moyennes de 20 provinces avec richesse		
	Maxima	Moyenne	Minima.
	Suivant le nombre des livrets.		
Crimes contre la foi publique	57	45	45
„ „ les bonnes mœurs	11	12.6	20
Vols	132	133	160
Homicides.	10	12.6	27.4

[1]) Comme l'auteur le fait observer lui-même, les conclusions tirées de ce tableau doivent être accueillies sous certaine réserve, à cause de la grande différence des lois pénales de ces pays.

Digitized by Google

Il y a plusieurs exceptions à cette règle; p. e. les provinces les plus riches, comme Palerme, Rome, Naples, Livourne, donnent de très hauts chiffres d'homicides (resp. 42, 27, 26 et 21). D'après le prof. Lombroso ils s'expliquent, pour ce qui concerne Palerme et Naples, par la situation géographique; pour Palerme par la race et l'abus d'alcool, et pour Rome par la race, l'abus d'alcool et les situations politiques.

Pour la France nous obtenons les résultats suivants:

Dans les départements.	Assassinats.	Vols.	Viols.
à richesse minime on a une moyenne de	64	83	17
» » moyenne » » » » »	66	99	26
» » maxima » » » » » [1])	89	186	29

Voici justement l'opposé de ce qui se voit en Italie. L'auteur l'explique de la manière suivante: 1⁰ les contrées les plus riches sont les régions industrielles, où l'affluence d'émigrants est la plus forte; (ces derniers commettent en général 4 fois plus de crimes que les Français), 2⁰ à cause des facteurs ethniques et climatiques; 3⁰ par la plus grande richesse de la France (qui est au moins 4 fois aussi riche que l'Italie); 4⁰ par ce qu'une richesse vite acquise démoralise. [2])

L'activité industrielle d'un pays fait considérablement accroître la criminalité, surtout quand elle remplace l'activité agricole. En France sur 42 départements agricoles 26 % ont un nombre d'assassinats qui dépasse le chiffre moyen, sur 26 départements agricoles-industriels il y a 38 %, et sur 17 départements industriels il y a 41 % dépassant le chiffre moyen. Les cas de viol sur les adultes et de crimes contre la personne offrent la même image:

	Viols.	Crimes contre les personnes.
Dans les 42 départements agricoles la moyenne surpassée par le	33 %	48 %
Dans les 26 départements agricoles-industr. la moyenne surpassée par le	39 „	39 „
Dans les 17 départements industriels la moyenne surpassée par le	52 „	59 „

Non seulement la pauvreté, mais souvent aussi la richesse est la cause des crimes. C'est pourquoi quelques régions très riches présentent un chiffre de criminalité aussi élevé que de très pauvres. Il n'est pas

[1]) La richesse est calculée d'après le nombre de livrets sur 1000 habitants pendant les années 1884—85.

[2]) — Mon exposé deviendrait trop étendu si je voulais examiner de plus près cette explication, qui me paraît insuffisante. Qu'on voie e. a. l'éminente explication du plus grand nombre d'assassinats dans des pays qui, intellectuellement, sont arrièrés: »L'homicide en Italie" par le Dr. N. Colajanni (Revue socialiste 1901). —

Digitized by Google

difficile d'en donner une explication. D'un côté la pauvreté conduit au crime puisqu'elle oblige quelques-uns à voler s'ils ne veulent mourir de faim, parfois même elle mène au meurtre, à l'élimination d'individus qui, sans cela, seraient à la charge de ceux qui ne peuvent pourvoir à leurs propres besoins. Puis, la misère cause souvent l'abus de l'alcool, qui, comme l'anémie, les scrofules, etc. dégénère à son tour les hommes, ce qui se manifeste souvent chez les descendants en forme d'épilepsie, de folie morale. Enfin la pauvreté est une cause indirecte des crimes contre les mœurs, parce que les pauvres ne peuvent pas satisfaire à leurs désirs sexuels par la prostitution, ou bien parce que la promiscuité précoce dans les mines et dans les usines, etc. les y mène. Un individu aisé par contre saura, par sa meilleure nutrition et sa plus saine discipline morale, mieux résister aux désirs qui le poussent à commettre un crime. Mais la richesse est à son tour une source de dégénération, p. e. par le syphilis, l'épuisement etc.; elle conduit au crime par vanité, pour „figurer dans le monde". On demandera peut-être comment il se fait alors que les détenus dans les prisons sont presque toujours des pauvres et très rarement des riches? La réponse à cette question est, selon l'auteur, celle-ci: que, par l'influence de sa fortune, de sa famille etc. le riche peut plus facilement se soustraire aux lois pénales que le pauvre, que personne ne connaît, qui ne peut choisir un avocat de nom etc., etc.

Le prof. Lombroso résume son opinion ainsi: „Le facteur économique a une grande influence sur la criminalité; non, cependant, que la misère en soit la cause principale; car, la richesse exagérée, ou trop rapidement acquise, y prend pour le moins une aussi large part; et misère et richesse sont souvent paralysées par l'action ethnique et climatique." [1])

---

[1]) p. 161.

Digitized by Google

II.

R. GAROFALO.

Dans le 3me chapitre de sa „Criminologie," et plus spécialement dans la première partie, ayant comme titre „la Misère," cet auteur traite de l'influence des conditions économiques sur la criminalité.[1])

La question qu'il faut résoudre, pour ce qui concerne ce sujet, est, d'aprés M. Garofalo, la suivante: „l'iniquité économique, condition sociale par laquelle les citoyens sont divisés en propriétaires et en prolétaires, est-elle la cause principale, ou au moins une des causes les plus importantes de la criminalité." [2])

Il se peut qu'un ouvrier, c. à. d. quelqu'un qui ne peut pourvoir à ses propres besoins et à ceux des siens qu'en vendant sa force d'activité, ne trouve pas d'ouvrage et par cela en vient au vol; mais l'auteur est d'opinion que de nos jours cela n'arrive presque plus, (en laissant de côté les périodes de crise), et que, si le cas se présente, l'ouvrier trouve généralement quelqu'un dans son entourage prêt à le secourir et que le crime n'est donc pas une nécessité. Il y a bien de la pauvreté absolue, mais elle est presque toujours la conséquence d'un manque de courage et d'activité, et non pas celle du manque de travail. Ce n'est pas par la faim mais bien par la cupidité de se procurer les mêmes jouissances que les plus favorisés du sort peuvent se permettre, que l'ouvrier est souvent poussé à commettre un crime. Mais cela n'est pas seulement le cas pour la classe ouvrière, mais aussi pour les autres classes. Car cette cupidité est propre à chaque homme; le millionaire p. e. enviera le milliardaire etc. Pour que cette cupidité mène au crime, il ne faut pas qu'il y ait une condition économique particulière, mais bien qu'il y ait une condition psychique particulière dans laquelle l'individu se trouve, c. à. d. son instinct de probité doit être affaibli ou faire défaut. La cupidité ne mènera plus au crime quand il n'y aura plus *aucun avantage* à le commettre et puisque cela n'est pas imaginable, le crime existera toujours. Cela explique pourquoi le nombre des cas de vols commis par les prolétaires est très grand, mais en même temps pourquoi le nombre des cas de faux, de banqueroutes etc. est très important dans les autres classes. En 1880 le chiffre des crimes contre la propriété (et crimes analogues) commis en Italie par des prolétaires comparé à celui commis par des propriétaires, fut de 88 à 12, tandisque la proportion du nombre des prolétaires à celui des propriétaires était de 90 à 10. Ces proportions sont à peu près les mêmes, ce qui prouve

---

[1]) Voir du même auteur: »La superstition socialiste" et »Le crime comme phénomène social." (Annales de l'Inst. intern. de Sociologie II.)

[2]) p. 168.

Digitized by Google

que, pour ce qui concerne les crimes contre la propriété et les crimes analogues, la classe prolétarienne n'est nullement plus criminelle que les autres.

Quelques auteurs sont d'opinion que les crimes contre les personnes sont également pour la plus grande partie causés par les mauvaises conditions économiques, puisque mauvaise éducation, manque de discernement etc. en sont les conséquences. D'après M. Garofalo cette opinion est aussi inexacte, vu que les mauvaises conditions, dans lesquelles les prolétaires vivent, mènent bien à la rudesse, c. à. d. les rendent plus insensibles aux souffrances d'autrui, mais il ne s'ensuit point que les prolétaires soient totalement dépourvus de sentiments moraux. Les chiffres de la statistique criminelle de l'Italie (1880) démontrent que 16% de la criminalité correctionnelle ont été commis par les propriétaires, quoiqu'ils ne forment que 10 à 11% de la population. M. Garofalo tâche de prouver aussi l'exactitude de sa thèse en classifiant les criminels d'après les métiers. Les agriculteurs en Italie, la classe la plus misérable et la plus ignorante, forment 25,39% des prévenus de délits correctionnels, tandis que les industriels, les marchands, les militaires etc. donc les gens instruits, qui sont beaucoup moins nombreux, en forment 13.58%. En 1881 la population italienne comptait 67.25% d'analphabètes, et en 1880 des correctionnellement condamnés il y en avait 68.09% qui étaient analphabètes. En outre il a été démontré bien des fois qu'une amélioration des conditions économiques est accompagnée d'une augmentation des crimes. En France p. e. les salaires ont augmenté, la consommation de céréales ainsi que celle de viande est devenue plus grande et le nombre d'enfants qui jouissent de l'enseignement primaire s'est étendu — et malgré tout cela la criminalité s'est fortement accrue dans la même période. A l'objection possible: „que plusieurs auteurs, e. a. Mayr, ont prouvé que la hausse des prix du blé est accompagnée d'une augmentation des crimes contre la propriété, et vice versa; que les conditions économiques sont donc bien une cause importante du crime," M. Garofalo répond: que les crimes contre les personnes augmentent en même temps que les prix du blé baissent, et que par conséquent par les alternations dans la vie économique il y a bien modification du genre, mais non de l'étendue de la criminalité. Les événements exceptionnels, tels que la famine, les crises commerciales etc., n'augmentent les crimes qu'en apparence. En examinant la question plus à fond (— l'auteur apparemment ne l'a pas fait lui-même, du moins il n'en mentionne pas de résultats —) il est probable qu'on découvrivait que ce n'est que la forme de la criminalité qui a changé, c. à. d. qui est devenue plus grave; p. e. un vagabond deviendra en pareil cas voleur de grand chemin etc.

Les conclusions finales de l'auteur sont les suivantes:

„1°. L'ordre économique actuel, c'est-à-dire la manière dont la richesse est répartie, n'est pas une des causes de la criminalité en général.

2°. Les fluctuations qui ont lieu habituellement dans l'ordre économique peuvent amener l'augmentation d'une forme de criminalité, qui est compensée par la diminution d'une autre forme. Ce sont donc des causes possibles de criminalité *spécifique*." [1])

---

[1]) p. 191—192.

Digitized by Google

— Ma critique sur ce qui précède se bornera à quelques points capitaux seulement.

1⁰. L'auteur se défait de la question en ne comprenant par conditions économiques que „misère", et cela encore dans le sens très limité de manque du stricte nécessaire. Il faut que celui qui écrit sur la liaison entre crime et conditions économiques, analyse le système économique actuel, et expose l'influence que ce système exerce sur la vie sociale entière, et ne s'arrête pas seulement à une des conséquences de ce système, c. à. d. à la misère dans laquelle se trouve le prolétariat. Par conséquent toute l'argumentation de M. Garofalo, tendant à la démonstration que la bourgeoisie a une grande part dans les crimes contre la propriété, est superflue, car par le capitalisme résulte aussi pour la bourgeoisie la plus grande incertitude d'existence. Il est donc très compréhensible que cette classe aussi se rende coupable de ce genre de crimes. D'après Fornasari di Verce p. e. les statistiques italiennes démontrent cependant que la classe aisée participe en moindre degré à la criminalité que les pauvres. D'après lui sur tous les condamnés des années 1887—89 13 % étaient aisés, ce qui représente, d'après un calcul brut, 40 % de la population entière. (Voir aussi le Dr. N. Colajanni „La Sociologia Criminale" II p. 536 sqq.).

Par cette restriction arbitraire du sujet les observations de l'auteur sont de peu d'importance. Mais outre cela il y a encore des griefs bien graves contre la manière dont il a traité le sujet.

2⁰. M. Garofalo croit que, pour l'étude de la question, il suffit de diviser les hommes en possesseurs et non-possesseurs, oubliant que ces derniers se composent de deux éléments très hétérogènes, c. à. d. de travailleurs et de ceux qu'on appelle en allemand „Lumpenproletariat" C'est sur les premiers que toute société est basée, parce qu'elle ne saurait exister sans leur travail, tandis que les autres en sont, avec les riches fainéants, les parasites. Et l'existence de ces parasites, et le fait qu'un si grand nombre de travailleurs soient forcés de rester inactifs, forment un phénomène propre à des stades déterminés de la société et non propre à chacune de ses phases. Un phénomène des plus saillants et des plus tristes de la mode de production capitaliste est justement celui-ci : que le nombre de travailleurs qui deviennent nécessiteux augmente sans cesse par l'accroissement des machines économisant la main d'œuvre ; c'est ainsi que les ouvriers se négligent et se démoralisent avec les leurs, et par conséquent sont pour toujours incapables de travailler finalement. Cela frise l'incroyable que quelqu'un qui écrit sur les conditions économiques, soit si peu au courant de ce sujet qu'il ose dire que dans notre société quiconque veut travailler peut travailler.

3⁰. Comme j'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de le démontrer, ce ne sont que des raisons purement économiques qui sont causes de l'augmentation des crimes contre les personnes pendant des périodes de prospérité économique. (Voir p.e. p. 132).

4⁰. M. Garofalo a, je crois, bien raison de faire l'observation que la cupidité (c. à. d. le désir de s'enrichir) est une des sources du crime, mais il se trompe par contre quand il se représente ce phénomène comme n'ayant aucun rapport avec les conditions économiques. Cette soif de l'or, cette cupidité se rencontre dans une société basée sur

Digitized by Google

l'échange des marchandises, et spécialement sur le capitalisme. Des peuples qui vivent en communisme, *ne savent pas ce que c'est que cette cupidité.* Il n'y a pas de riches dans le monde, parce que les hommes sont de nature si cupide, mais parce que certaine phase du développement social fut cause que quelques-uns seulement s'enrichirent, ce qui fit naître chez les uns le désir de conserver cette richesse, chez les autres d'en acquérir. Celui qui est riche se crée des besoins afin de dépenser le superflu, et ces besoins créés deviennent à la longue des besoins réels pour lui et son entourage.

5⁰. D'après l'auteur il y a quelques circonstances qui peuvent induire à commettre un crime. Mais la vraie cause du crime se trouve dans l'absence ou la dimunition de l'instinct de probité. Il est vrai qu'en général les seules circonstances ne peuvent pas changer un honnête homme en criminel, (quoiqu'il y ait naturellement des circonstances imaginables dans lesquelles *chacun* parviendrait à commettre un crime), car il faudrait en ce cas un manque de moralité. Pourtant il est insoutenable que les conceptions morales soient innées, c. à. d. acquises par des générations successives. De même qu'on ne naît pas avec des connaissances positives, on ne naît pas avec des conceptions morales. Ce n'est que la capacité de les recueillir qui est innée. Comme les hommes diffèrent en tout, il y en a parmi eux qui se prêtent plus facilement que les autres aux prescriptions morales. Par son hypothèse erronnée M. Garofalo en est arrivé à la supposition inexacte que le manque d'éducation ne peut occasionner l'immoralité. (Qu'on se rappelle ici les résultats splendides obtenus par Owen en pratiquant ses théories pédagogiques parmi une population totalement démoralisée). Il croit pouvoir le prouver en attirant l'attention sur la circonstance qu'il y a aussi des criminels dans les classes plus élevées où l'on se donne généralement de la peine pour l'éducation. Dans la deuxième partie de ce travail je tâcherai de démontrer que le manque d'éducation morale dans la bourgeoisie est une des causes de la criminalité parmi elle. —

Digitized by Google

III.

E. FERRI.

Afin de rendre l'opinion du prof. Ferri, j'analyserai „Socialismo e criminalità" et un passage, se rattachant à notre sujet, emprunté à la „Sociologie criminelle." [1]) Cette analyse sera plus détaillée que celle de la plupart des autres auteurs puisque l'opinion du prof. Ferri est en réalité la synthèse de l'opinion de beaucoup d'autres autorités. Pour cette raison et bien d'autres elle est de la plus haute importance.

„Socialismo e criminalità" est une oeuvre polémique dirigée en partie contre „Il delitto e la questione sociale" de Turati, en partie contre „le socialisme pour ce qui concerne la méthode révolutionnaire et son romantisme nébuleux d'alors" comme le prof. Ferri lui-même le dit dans son ouvrage „Socialismo e scienza positiva."

Après avoir traité en peu de mots dans les „Preliminari" la question de savoir „si le socialisme même induit à commettre des crimes" (ce qui n'arrive que rarement, d'après l'auteur) le prof. Ferri donne les trois définitions suivantes du mot socialisme: „Mi pare che la parola — socialismo — possa assumere tre principali significati. Uno generico, opposto a quello di — individualismo — rappresenterebbe semplicemente una delle due tendenze e dottrine generali che si contendono il campo in tutte le scienze sociali, teoriche od applicate, e derivano dal prendere come base del proprio sistema o l'individuo o la società, che sono i due poli entro cui vive e palpita il genero umano. Un altro significato, divenuto ormai, nella seconda metà del nostro secolo, il più diffuso, se non il più preciso, racchiuderebbe nella parola — socialismo — un complesso di critiche, di deduzioni e di aspirazioni, tendenti ad una riforma, od anche ad una soppressione, più o meno instantanee e violenti, degli istituti fondamentali, ond' è plasmato l'organismo sociale presente, ma surrogandoli con un assetto sostanzialmente diverso, con riguardo principalissimo al lato economico dei fatti sociali, e quindi delle inovazioni da attuare. Infine c'è un terzo signifato, attribuito a quella parola da un intelligente e simpatico socialista, a cui ebbi occasione di chiedere privatamente risposta o rettifica ad alcune delle osservazioni che sto per esporre, e di recente

---

[1]) Voir aussi »Studi sulla Criminalità in Francia (1826—1876)."

Digitized by Google

poi affermato implicitamente da un mio carissimo amico in una geniale pubblicazione, che è l'esame meno uncompleto ch'io conosca delle relazioni appunto fra il delitto ed i sistemi socialisti. Quell'egregio socialista mi rispondeva, colla sua cortesia a tutti nota, che in fin dei conti anch'io sono un socialista, perchè, additando o ricercando „i nuovi orrizonti del diritto penale", miro ad una riforma di quella parte dell'ordinamento sociale, che è l'oggetto de' mei studi. Egli cioè assegnava alla parola — socialismo — il significato molto largo, ma secondo me, poco proprio, di tendenza in genere ad un avvenire migliore del presente. E il Turati a pag. 37 scrive: „Il socialismo non è un *sistema* chiuso e prefisso, ma semplicemente un grande *indirrizzo*, movente da intuizioni ed osservazioni inconcusse, suscettivo di ampliamenti e addatamenti continui alle esigenze dell' ambiente storico — e questa indeterminatezza o piuttosto virtualità, che gli avversari gli rimproverano, è appunto la sua forza e la sua garanzia." Di modo che, dice il Turati, „in ogni mente elevata, grattate un poco, troverete il germe *socialista*, se anche la parola, a quei tempi, non era peranco coniata" (p. 19). [1])

Cette citation démontre suffisamment que l'auteur ne combattra pas le socialisme scientifique; ce qui suit le prouve également. Il y parle des écoles socialistes de Morelly, d'Owen et de Cabet. Il y cite en grande partie le manifeste de la „Partito socialista revoluzionaria di Romagna," parti qui espère beaucoup d'un bouleversement violent de la société; il s'y élève contre les projets d'une organisation sociale future; il y indique la différence entre la sociologie, qui est si parfaitement scientifique, et le socialisme qui l'est si peu, mais il n'y fait pas mention, même pas une seule fois, du socialisme scientifique.

— Il y aurait lieu, il me semble qu'on peut s'étonner de cette omission. Le „manifeste communiste" de Marx et d'Engels parut déjà en 1847; en 1859 parut l'oeuvre „zur Kritik der politischen Oekonomie," où se trouve l'exposition classique du matérialisme historique; en 1867 parut le premier volume du „Kapital" et le livre du prof. Ferri est daté de 1883! De là qu'il est étonnant, que dans son livre l'auteur fulmine contre le socialisme „à cause de son manque d'esprit scientifique," tandis que le système scientifique de Marx et d'Engels existait depuis longtemps. —

A la fin des „Preliminari" on trouve exposé les idées que les socialistes ont, d'après l'auteur, sur le crime:

I. „La genesi del fenomeno criminoso risiede nella società, com'è ora constituita.

II. Più specialmente, ed anzi esclusivamente, il malessere economico delle populazioni, prodotto dalla iniqua disuguaglianza di individui e di classi, è causa di ogni altro malessere morale ed intellettuale, e quindi anche del delitto.

III. Avvenuta la trasformazione o rivoluzione sociale, nel senso socialistico, l'ambiente sociale sarà ottimo.

IV. E nell'ordine socialistico anche l'uomo individuo sarà moralmente molto superiore all'uomo corrotto o demoralizzato dalle presenti condizioni.

---

[1]) p. 17—18.

Digitized by Google

V. Ed allora il delitto, come la miseria, come l'ignoranza, come la prostituzione, come l'immoralità in genere, avrà finito la sua triste tirannide nel mondo umano."

— Il est certain qu'un adhérent du socialisme scientifique ne conviendra pas que ces thèses soient tout à fait exactes. Ainsi p. e. la deuxième, que la mauvaise condition économique de la population est la cause du crime, car l'expression de „condition économique" a ici un sens trop limité, savoir celui de pauvreté, de misère etc. Au lieu de se servir de celle-là il aurait dû parler de „mode de production." C'est celle-ci qui, d'après les Marxistes, régit en dernière instance la vie sociale tout entière. —

Le premier chapitre de l'ouvrage du prof. Ferri, portant comme titre „*la genesi sociale e individuale del delitto*," commence par l'observation que tous les socialistes s'en prennent à la société comme étant la cause de tous les maux, e. a. de la misère et du crime. La plupart d'entre eux le font, plus ou moins sans s'en rendre compte, par un procès psychologique, et la minorité, parmi laquelle se trouve aussi Carl Marx, le fait aussi bien par le même procès que par „stratégie de propagande." Ils ne font généralement pas attention aux facteurs individuels, ou bien, ils ne les reconnaissent qu'en partie, mais en attribuent l'origine à la société aussi. Ce procès psychologique est alors la contre-réaction de l'individualisme outré, émané de la révolution française qui à son tour est une réaction contre le socialisme empirique (dans la première signification du mot; voir quelques pages plus haut). Entre ces deux directions exagérées se trouve la sociologie criminelle, qui dit que les causes du crime sont, soit individuelles soit sociales, et qui fonde cette opinion sur des recherches positives et scientifiques.

— Observons ici que l'assertion que c'est „par stratégie de propagande" que Marx cherche les causes de divers maux dans l'organisation sociale n'est nullement prouvée. Car elle veut dire que Marx ne fournit point de preuves à ses thèses, et ne parle ainsi que pour se faire des partisans. La lecture des œuvres de Marx est un bon remède pour celui qui trouve dans l'opinion du prof. Ferri ne fût-ce qu'un semblant de vérité.

Nous dépasserions notre but en faisant ici des réflexions sur la question de savoir s'il est scientifiquement exact d'expliquer l'individualisme, né après la révolution française, en disant que c'est une contre-réaction des idées précédentes. D'après moi on n'éclaircit pas la question en se servant des mots „réaction" et „contre-réaction," parce qu'ils ne font que constater des faits. L'explication se trouve plutôt dans la naissance d'un nouveau système économique, le „grand-capitalisme", dont l'individualisme plus intense fut la conséquence. —

Ensuite l'auteur attire l'attention sur ce qu'il croit être les groupes de facteurs du crime: les facteurs *anthropologiques* ou *individuels*, les facteurs *physiques* ou *cosmiques*, et les facteurs *sociaux*. Puisque beaucoup d'auteurs partagent entièrement ou partiellement cette doctrine, nous traiterons ces facteurs un à un, et en ferons la critique, ce qui rendra superflu une critique spéciale de l'école italienne. Ces facteurs ont été examinés plus amplement dans la „Sociologie criminelle" que dans le „Socialismo e Criminalità," je me permettrai donc d'emprunter ce qui

Digitized by Google

suit à la „Sociologie criminelle". Le prof. Ferri met donc en avant qu'il y a trois groupes de facteurs, dont tantôt l'un, tantôt l'autre est le plus important. „Chaque crime est la résultante des conditions individuelles, physiques et sociales." [1]) Cependant le facteur individuel est, d'après lui, le plus important, pour ainsi dire le facteur primordial, car il dit: „Le milieu social donne la forme au crime; mais celui-ci a sa source dans une constitution biologique anti-sociale (organique et psychique)." [2]) Les facteurs indiqués sont les suivants:

„Les facteurs anthropologiques, inhérents à la personne du criminel, sont la première condition du crime, et se distinguent en trois sous-classes, selon que la personne du criminel est envisagée au point de vue organique, psychique ou social.

La constitution organique du criminel constitue la première sous-classe des facteurs anthropologiques et comprend toutes les anomalies du crâne, du cerveau, des viscères, de la sensibilité, de l'activité réflexe et tous les caractères somatiques en général, comme physionomie, tatouage, etc.

La constitution psychique du criminel comprend les anomalies de l'intelligence et du sentiment, surtout du sens moral et les spécialités de la littérature et de l'argot criminel.

Les caractères personnels du criminel comprennent ses conditions purement biologiques, comme la race, l'âge, le sexe, et les conditions bio-sociales, comme l'état civil, la profession, le domicile, la classe sociale, l'instruction, l'éducation, qui ont été jusqu'ici l'objet presque exclusif de la statistique criminelle.

Les facteurs physiques du crime sont le climat, la nature du sol, la périodicité diurne et nocturne, les saisons, la température annuelle, les conditions météoriques, la production agricole.

Les facteurs sociaux comprennent la densité de la population; l'opinion publique, les mœurs, la religion; les conditions de la famille; le régime éducatif; la production industrielle; l'alcoolisme; les conditions économiques et politiques; l'administration publique, la justice, la police; et en général l'organisation législative, civile et pénale. C'est-à-dire une foule de causes latentes, qui s'entrelacent et se combinent dans toutes les parties de l'organisme social et qui échappent presque toujours à l'attention des téoriciens et des praticiens, des criminalistes et des législateurs." [3])

Facteurs anthropologiques.

Considérons d'abord les „caractères personnels du criminel."

Le prof. Ferri conclut à l'existence de facteurs anthropologiques en général de ce qui suit:

„En effet, si le crime était le produit exclusif du milieu social, comment expliquerait-on ce fait quotidien, que dans le même milieu social et dans des circonstances égales de misère, d'abandon, de man-

---

1) Sociologie criminelle p. 161.
2) » » p. 43.
3) » » p. 150—151.

Digitized by Google

que d'éducation, sur 100 individus, par exemple, 60 ne commettent pas de crimes, et des 40 qui restent, 5 préfèrent le suicide au crime; 5, au contraire, deviennent fous; 5 n'arrivent qu'à se faire mendiants ou vagabonds non dangereux, et les 25 autres commettent-ils des crimes? Et parmi ceux-ci, tandis que plusieurs se limitent, par exemple, au vol sans violence, pourquoi d'autres commettent-ils des vols avec violence et même, de prime abord, avant que la victime se révolte, ou menace, ou appelle au secours, commettent un assassinat avec le seul but du vol?" [1])

— Il me semble qu'il y a beaucoup d'objections à faire à cette conclusion tirée un peu à là légère. En premier lieu le prof. Ferri est d'opinion qu'il va de soi qu'on trouve facilement des groupes de gens dont un quart seulement devient criminel quoique tous vivent dans le même milieu. Pour résoudre une telle question il faudrait faire des recherches p.e. parmi les plus avilis du „Lumpenproletariat" d'une métropole c. à. d. parmi les plus viles prostituées, parmi les souteneurs etc. Il sera difficile, je crois, de trouver sur 100 individus de ce genre 75 qui n'aient jamais été condamnés, et les rares individus parmi eux qui n'ont jamais subi de condamnation auront probablement été incapables de commettre des crimes par suite de leur condition physique.

Cependant, même en admettant que l'assertion soit exacte, donc que sur les 100 personnes vivant dans un même et mauvais milieu, une partie seulement tombe dans la criminalité, je crois qu'il est impossible de trouver, même *deux* personnes qui vivent et ont vécu dans un milieu, *exactement* pareil et dont les parents aussi ont toujours vécu dans les mêmes conditions. De cette façon seulement la question aurait été nettement posée. Ce sont non seulement les conditions actuelles qui ont influencé l'homme; toutes les conditions passées ont leur part dans les motifs des actes présents. On ne saurait nier que le présent renferme le passé. Les conditions qui ont influencé les parents ne doivent pas être exceptées non plus. Posons le cas suivant: A, B et C vivent dans les mêmes c. à. d. de très mauvaises conditions. A se suicide, B devient fou, C commet un crime. Les parents de A étaient des gens aisés, ont donné une bonne éducation à leur enfant et l'ont donc accoutumé à beaucoup d'exigences. Tombé dans la misère, dès lors affaibli et devenu incapable de bien travailler A croit qu'il lui est impossible de se relever. Les idées morales, acquises dans sa jeunesse, s'opposent à l'action du crime. Et puis, les quelques francs qu'il pourrait peut-être voler ne suffiraient pas à lui procurer une existence comme celle à laquelle il s'est accoutumé. Par conséquent il se suicide. B est l'enfant d'un père devenu alcooliste par misère matérielle. Par cela inférieur, B est incapable de soutenir la lutte pour la vie, et à la fin devient fou. Les parents de C étaient des indigents. Il n'a jamais reçu d'éducation; les idées morales lui sont entièrement étrangères; il n'a vécu que dans la misère et commet un vol quand l'occasion s'en présente et sans aucune hésitation.

Dans ces trois cas, se présentant tous les jours, les circonstances sont donc le seul facteur qui entre en considération.

Plus haut j'ai dit qu'il n'y a pas deux personnes qui vivent dans

---

[1]) p. 157. Soc. crim.

Digitized by Google

des circonstances *exactement* les mêmes. Ce mot *exactement* n'a pas été nommé par le prof. Ferri, à tort, selon moi. Dans la vie ordinaire on parle de grandes et petites causes. Mais en traitant des questions scientifiques il est assurément défendu de le faire. Car personne n'ignore, que l'événement apparemment le plus minime peut avoir les conséquences les plus étendues.

Qu'on me permette de faire ici la citation d'une page intéressante du prof. L. Manouvrier sur cette question: „Que l'influence du milieu soit généralement comprise d'une façon trop étroite, on en voit tous les jours la preuve dans les appréciations émises sur les causes qui ont déterminé certaines différences de valeur productive ou de conduite morale. S'agit-il, par exemple, de deux frères? On fait remarquer qu'ils ont été élevés *exactement* de la même manière, qu'ils ont reçu absolument la même éducation, et la question de l'influence du milieu se trouve ainsi tranchée. Aussitôt les docteurs d'invoquer l'atavisme, de tâter les bosses du crâne, de scruter de l'oeil les asymétries faciales, etc. Il faut bien avoir recours à l'anatomie, puisque l'action du milieu a été mise hors de cause. Et l'on peut bien accuser la malechance quand on ne trouve ni bosse, ni creux, ni asymétrie quelconques capables de servir, bon gré mal gré, de solution à la question. Reste toujours, d'ailleurs, la ressource d'invoquer des vices de constitution interne, invisibles, hypothétiques. Les phrénologistes étaient dans une situation relativement difficile: il leur fallait trouver un caractère anatomique déterminé, une bosse à fonction spécifiée d'avance, ou bien ils étaient obligés d'imaginer des luttes de bosse contre bosse. La mode actuelle est moins exigeante: il suffit de trouver n'importe quoi s'écartant de la perfection morphologique, sans qu'il soit même besoin de montrer la liaison qui peut exister entre ce *n'importe quoi* et l'infériorité psychologique à expliquer. Que dis-je! il s'agit souvent d'une infériorité d'ordre sociologique et l'on ne prend même pas la peine de s'assurer préalablement qu'elle correspond à une infériorité psychologique. Ce serait pourtant là une opération préliminaire indispensable, et elle ne suffirait pas encore; il faudrait s'assurer que cette infériorité implique un trouble fonctionnel avant de faire intervenir à tout hasard l'anatomie pathologique.

On a bientôt fait de déclarer que deux frères ont été soumis aux mêmes influences de milieu parce qu'ils ont été élevés dans la même maison, instruits dans le même collège, également vêtus et nourris. Le seul fait d'être né le premier ou le second n'est pas sans importance. Avoir été élevé avec un frère aîné ou avec un petit frère constituent des conditions de milieu fort différentes qui peuvent avoir puissamment contribué à différencier les caractères psychologiques des deux enfants. Ajoutez à cela des variations de milieu provenant des nourrices, des domestiques, des maladies, des jeux, etc. etc. et vous aurez ouvert autant de chapitres dans lesquels pourraient être classées des influences de milieu en nombre illimité. Il n'y a pas de petites choses en pareille matière. Les biographies actuelles ne sont tout au plus que des ombres chinoises si l'on songe à ce que devraient être des biographies vraiment psychologiques. Avoir été instruit dans le même collège, voilà pour deux frères, une silimitude de milieu qui peut cacher et cache certainement les plus énormes différences. Ils n'ont pas eu les mêmes maîtres,

Digitized by Google

ni les mêmes condisciples, ni surtout les mêmes camarades. Entre l'éducation donnée et celle qui est effectivement reçue, la dissemblance peut être grande. Les préceptes de l'éducateur sont comparables à des coups de pinceau plus ou moins habiles donnés chaque jour par un peintre sur une toile déjà peinte et qui continuerait à être barbouillée du matin au soir par des allants et venants.

Les influences qui s'exercent sur l'enfant en dehors du programme des éducateurs ont d'autant plus de chances d'agir que le programme est exécuté d'une façon plus désagréable." [1])

Par ce qui précède je crois que la conclusion du prof. Ferri qu'il y a des facteurs anthropologiques du crime est précipitée.

Mais on saurait y faire d'autres objections encore.

Supposons, ce qui est presque impossible, que Z et Y aient eu des ascendants qui ont toujours vécu dans les mêmes conditions, n'ont connu et ne connaissent encore qu'un même entourage et que tous les deux soient excessivement harcelés par X, ce qui fait que Z, et non pas Y, par vengeance attente à la vie de X. On pourra se poser la question suivante: comment se fait-il que Z et non pas Y, commet un crime?" Réponse: la cause en est p. e. que Z est plus âgé, par conséquent plus fort et plus audacieux que Y et, „ceteris paribus," se décidera plutôt que Y à maltraiter son persécuteur.

En posant d'autres „casus positiones" pareils nous verrons p. e. que de deux personnes vivant dans les mêmes circonstances, celle qui commet un crime a plus de besoins, ou est plus intelligente que la deuxième qui ne le commet pas etc., etc. Voilà donc les fameux „facteurs individuels".

Ces facteurs individuels sont donc: l'âge, les besoins, la force, l'intelligence etc. etc., que chaque homme possède à différents degrés, et qui amèneront l'un plutôt que l'autre à faire un crime. Maintenant nous sommes forcés de nous demander: „Est-ce-que l'âge, les besoins, la force, etc. conduisent donc à commettre des crimes?" La réponse sera: „*mais non, cela dépend des circonstances.*" Le nommé Z, devenu soldat, la force et l'audace dont il dispose lui auraient probablement fait gagner la croix d'honneur et ne l'auraient pas mené en prison. Celui qui croit que les qualités humaines susnommées sont du ressort de l'étiologie du crime n'a pas pénétré la criminalité comme phénomène historique. Ce qui fut un crime ne le devient plus après, et réciproquement. Tandis que les soi-disants facteurs anthropologiques sont constants, ou presque constants, la criminalité diffère suivant le lieu et le temps, tantôt peu, tantôt moins, à mesure que les conditions sociales se modifient. Cela prouve clairement que ces facteurs ne sont point des facteurs du crime. [2])

---

[1]) »Les aptitudes et les actes." p. 328—329.

[2]) Comparez la page suivante du prof. L. Manouvrier: »Il y a cependant des individus plus portés au crime que d'autres, toutes conditions égales d'ailleurs. Certes! comme l'homme est plus porté au crime que la femme, comme l'homme robuste et hardi est plus porté aux crimes par violence que l'homme chétif et timide, etc., quoiqu'en somme chaque genre de conformation trouve quelque genre de crime praticable, ne fut-ce que l'incendie. L'athlète sera plus porté à frapper, le beau parleur à escroquer, mais nous ne criminaliserons point pour cela la force musculaire, ni la facilité d'élocution, ni la hardiesse, ni l'agilité, ni l'adresse. Nous ne criminaliserons pas davantage la violence, ni la ruse, qualités définies d'après l'emploi vicieux d'aptitudes très honnêtement utilisables." (p. 451 »Genèse normale du crime.")

Digitized by Google

De même pour ce qui concerne *le sexe*. La position de la femme varie selon le développement social, et c'est par suite de la position sociale de la femme de nos jours que sa criminalité est tout autre que celle de l'homme. La prostitution fournit à l'entretien d'un grand nombre de femmes qui, sans cela tomberaient dans le crime. De là e.a., que la criminalité de la femme donne un chiffre moins élevé de crimes contre la propriété. L'organisation sociale de nos jours est cause qu'en général les occupations de la femme se tournent vers les occupations du ménage, la mettent moins directement que l'homme en contact avec la lutte pour la vie; de là un moins grand abus d'alcool et une plus petite criminalité contre la personne etc. etc. A mesure que sa position sociale se modifie sa participation au crime se modifie aussi. Et cette participation devient à peu près égale à celle de l'homme aussitôt que la position sociale égale la sienne. [1])

On objectera peut-être que la cause de la plus petite criminalité de la femme contre la personne doit être recherchée aussi dans le fait que la femme est moins forte et moins courageuse que l'homme, et que la grande part qu'elle a dans l'infanticide ne s'explique que par son sexe.

Je ne discuterai pas la question de savoir jusqu'à quel point cette force et ce courage inférieurs trouvent leur origine dans l'éducation de la femme et dans le milieu dans lequel elle vit. Supposons pourtant que la différence de sexe en soit la cause. Mais je crois tout de même que cette différence de force et de courage en soi n'ont rien affaire avec le crime. Par sa plus grande force l'homme ne doit pas nécessairement en abuser. Au contraire, il pourra aussi bien en faire un très bon emploi. Cela dépend tout à fait des circonstances.

Et pour ce qui concerne la part de la femme dans l'infanticide — supposons qu'une femme qui est heureuse en ménage, devienne mère. La maternité sera pour elle la cause d'un grand d'amour pour son enfant. Supposons-la maintenant non mariée, trompée et abondonnée par l'homme qu'elle aime. Elle ne peut pourvoir à son entretien ni à celui de son enfant; la société la méprise, la rejette et est cause qu'elle devient misérable. Alors la maternité peut lui faire prendre son enfant en haine et, ne sachant plus où donner de la tête, elle le tue. Ici aussi ce sont les circonstances qui sont la „causa causarum", et non pas le sexe qui, dans les deux cas est le même et n'explique donc rien. [2])

Je suis donc d'avis que les soi-disants caractères personnels du criminel, c. à. d. ses conditions purement biologiques n'ont aucun rapport spécial avec le crime, étant des facteurs de *tous les actes humains*. [3]) Un acte,

---

[1]) Pour les preuves de cette assertion voir e. a. le Dr. N. Colajanni »Sociologia criminale." II. Capitolo III.

[2]) Pour de plus amples observations sur les causes sociales de la criminalité de la femme voir: le Dr. C. Loosjes: »Bijdrage tot de studie van de criminaliteit der vrouw", et le chapitre susnommé de »la Sociologia criminale" du Dr. Colajanni, qui dit e. a.: „La donna infatti esposta alla stesse condizioni sociali dell'uomo, e alla influenza delle stesse occasioni e degli stesse motivi che su di lui agiscono delinque tanto quanto l'uomo . . ." (p. 91.)

[3]) En parlant ainsi il est évident que je ne veux pas dire que les recherches statistiques sur l'âge etc. par rapport au crime sont superflues. Je ne conteste nullement leur importance pour la sociologie criminelle.

Digitized by Google

qu'il soit criminel ou non, nécessite l'existence d'un homme c. à. d. d'un être qui a: 1⁰ des besoins, 2⁰ un cerveau, c. à. d. un organe capable de choisir les moyens de pourvoir à ses besoins; 3⁰ des organes par lesquels il peut exécuter les idées formées. Quand on s'occupe de l'étiologie du crime on ne recherche pas les facteurs qui composent *tous* les actes, mais exclusivement les facteurs *spéciaux.* [1])

Parmi les facteurs anthropologiques le prof. Ferri range aussi: *l'instruction, la profession, l'état civil, etc., nommés tous ensemble les conditions bio-sociales.* Je suis d'opinion que ces facteurs ne doivent pas être rangés parmi les facteurs anthrologiques mais parmi les facteurs sociaux. Car le mariage, l'enseignement, etc. ne sont que des institutions *sociales.* [2])

Traitons ensuite la *race.*

J'appelle l'attention sur les points suivants:

1⁰. L'étude de la criminalité des diverses *races,* nous forcerait à avoir recours à la statistique criminelle des divers *états,* pour en tirer des conclusions éventuelles. Les mots *race* et *état,* que j'ai mis en italique, démontrent déjà l'impossibilité d'une telle recherche au moyen de la statistique criminelle. Car *race* et *état* ne sont pas des conceptions coïncidantes. En général un état s'est formé pour des causes politiques et non pour des causes d'identité de race.

Pour prouver ce que je viens de dire, je fixe l'attention sur l'opinion du prof. P. Topinard, qui dit: „En France, il y a trois races principales qui, malgré les croisements incessants sur tous les points de notre territoire depuis les temps préhistoriques, ne sont pas assez fusionnées pour qu'on puisse anthropologiquement parler d'une race française. Des trois, deux surtout se rencontrent partout dans les moindres localités, mais l'une des trois prédomine visiblement presque toujours: la race brune et petite dans le midi; la race celtique brachycéphale du centre de la Bretagne à l'Auvergne et aux Alpes; la race blonde et grande dans le nord.

En Allemagne, les trois mêmes races se retrouvent dans les mêmes conditions, c'est-à-dire: partout dans le moindre village peut-être; leurs proportions ça et là ont seules changées. Le professeur Virchow, la plus haute autorité en cette matière, après avoir vainement cherché à prouver l'unité de la race germanique par l'anthropologie, y a renoncé et admet, comme moi, deux races envahissantes pour le moins, qui, dit-il, seraient venues simultanément de l'Asie centrale.

En Russie, les races sont nombreuses: les Slaves brachycéphales; deux sortes de Finnois, pour nous, les uns brachycéphales les autres dolicocéphales; les Scandinaves qui, à l'origine au moins, ont joué un rôle; les Mongols, ne serait-ce que par les Samoyèdes du nord et les Kalmoucks

---

[1]) On connaît l'expression du prof. Lacassagne que »le criminel est le microbe qui ne se développe que dans le bouillon prédisposé." Les adversaires de l'hypothèse du »milieu social" y répondent triomphalement: »donc il faut qu'il existe avant tout un microbe!" Cela va sans dire: sans homme point d'actes humains, et par conséquent point d'actes criminels.

[2]) Voir le prof. G. Tarde »la Philosophie pénale". p. 72.

Digitized by Google

du sud-est; les Juifs, assez nombreux; et les Tsiganes. Encore ne parlons-nous pas du Caucase, où d'autres races s'entrevoient auxquelles, du reste, il serait difficile de donner des noms positifs.

Par conséquent, ni en France, ni en Allemagne, ni en Russie, l'idée de race n'a de connexité avec celle de nationalité. Dire que la France est principalement celtique, l'Allemagne principalement germanique et la Russie principalement slave, serait se contenter de peu.

Mais, observera-t-on, ce sont des pays ouverts, sillonnés de voies naturelles, faciles, dans lesquelles le flux et le reflux des races s'est opéré avec facilité. L'Italie n'est pas dans ce cas; elle a des frontières naturelles, c'est une péninsule allongée, ouverte à l'une de ses extrémités seulement. Les premiers habitants étaient de la race brune, petite et dolicocéphale dont j'ai déjà parlé en France. Les Ligures, les Ombres, les Etrusques, les Gaulois s'ajoutèrent successivement à eux dans le nord. A Rome, à la suite de ses fondateurs, une poignée d'aventuriers sans doute, s'entassèrent des échantillons de toutes les races de la Méditerranée, de tous les peuples avec lesquels la République était en guerre, de tous les Barbares, qui vinrent après. Aujourd'hui, en Italie, on peut réduire les races principales qui se dégagent, au même chiffre de trois: la race dolicocéphale petite et brune, dite méditerranéenne, représentée dans les cavernes de l'âge du renne, à Menton et précédemment peut-être; une race brachycéphale, dont l'origine celtique ou ligure est difficile à établir et qui pourrait fort bien n'être qu'un croisement de l'autochtone avec le Celte; et la race blonde, attribuable aux Gaulois et aux Lombards plus particulièrement." [1])

Non seulement, les populations des différents états ne sont pas originaires d'une seule race, mais l'immigration, qui, grâce aux moyens de communication améliorés, s'est énormement étendue dans les temps modernes, a été très favorable au croisement, dont l'importance a été démontrée par ce qui suit: „Und doch kann die historische Rassenmischung, bei welcher ein Volk dem andern als ganzes gegenüber tritt, noch kaum einen Vergleich aushalten mit den enormen Wirkungen der kulturellen Mischung in Folge der Auswanderung der Einzelnen. Im Alterthume wie im Mittelalter hat diese stellenweise grosse Dimensionen angenommen; so wurden die Provinzen Gallien und Hispaniën, so wurde Ost-Deutschland und Deutsch-österreich mehr durch Kolonisten als durch Legionen und Kriegsmannen latinisirt, resp. germanisirt. Aber heutzutage hat in Folge der immer verbesserten Verkehrsmittel dieser Völkerstrom geradezu ungeheure Dimensionen angenommen. Einige Zahlen mögen hier einen Begriff von der Höhe des modernen Völkeraustausches geben.

Nach den Vereinigten Staaten wanderten 1820—1876 8.956.370 Europäer aus; aus Deutschland allein wanderten dahin von 1820—1870 2.367.000 Menschen aus, sodann 1872 155.595, dann sank die Ziffer z. B. 1877 auf 21.964, aber schon 1880 wieder auf 106.190 Deutsche.

Aus Groszbritannien wanderten aus: 1878 147.663, 1879 217.163,

---

[1]) p. 131—132. »Le principe des nationalités" [Revue d'anthropologie 1886]. Sur cette question voir aussi: K. Kautsky: »Ein materialistischer Historiker" (Neue Zeit 1883), K. Kautsky: »Die moderne Nationalität" (Neue Zeit 1887), Dr. Guido Hammer: »Die Zersetzung der modernen Nationalitäten »(Neue Zeit 1887), Dr. F. Mehring »die Lessing-Legende, nebst einem Anhange über den historischen Materialismus" p. 488 sqq.

Digitized by Google

1880 332.294, 1881 392.514, 1882 413.288, also schon fast eine halbe Million!

Die italienische Auswanderung betrug 1878 72.367 und erhob sich 1882 schon auf 93.930, gegenwärtig übersteigt sie die Jahresziffer 100.000.

Es leben nach dem Statistiker O'Neill heute 18.740.803 Menschen auszerhalb ihres Vaterlandes, in Frankreich allein 1.010.000 Fremde; in Deutschland ergab die Volkszählung von 1875 257.856 Ausländer, die von 1880 dagegen schon 425.616, es waren also in diesen fünf Jahren durchschnittlich 33.000 Fremde jährlich eingewandert.

Die Einwanderung betrug in Groszbritannien 1878 77.951, 1880 68.316, 1882 78.268, in Belgien 1878 14.325, 1880 16.490, 1881 17.702. Blos an Italienern wanderten nach Frankreich 1879 39.713, 1880 43.172, 1881 50.753, 1882 53.037; ebenso nach Oesterreich 1880 20.493, 1881 20.503, 1882 20.430." [1])

2⁰. Bien que toutes les nations se composent de diverses races — *il n'y a pas non plus une seule race pure.* Citons comme preuve l'opinion d'une autorité, celle du prof. Topinard, qui dit à ce sujet:

„La race est une abstraction; elle n'existe que dans notre esprit, elle ne se touche ou ne se voit nulle part à la surface du globe. Les rassemblements humains auxquels on donne le nom de tribus, de hordes, de peuples, de nations ont, de tout temps, été ballottés au gré des événements; ils se sont unis, désunis, mélangés, croisés, sans que les distinctions de races, de castes, d'habitats ou de milieux aient été un obstacle. Chaque individu et, par conséquent, chaque groupe, a en lui le sang de nombreux ancêtres de races diverses. Certaines unions, dans un même pays, prédominent sur d'autres et entretiennent les types généraux qui se perpétuent.

Les populations que l'on a sous les yeux ne sont donc point homogènes, le type principal en est difficile à saisir, la race pure est un mythe aussi bien chez les tribus sauvages que chez les nations civilisées. Un peuple est un composé d'éléments divers de plusieurs provenances où figure toute l'histoire du passé: vainqueurs et vaincus de toute époque, maîtres et serviteurs, nomades et sédentaires, esclaves des deux sexes. Dans cette confusion cependant, et en vertu de la loi des majorités, les races dominantes se maintiennent plus ou moins dans le temps et peuvent être retracées par la science. C'est un travail laborieux. Par l'analyse, on détaille sur les masses les caractères qui se répètent et s'associent le plus souvent, quelques-uns plus vigoureusement exprimés. Sur quelques individus, on les retrouve merveilleusement rassemblés et rendus. Ces individus sont rares et sont dits typiques; à leur défaut, l'esprit les conçoit et les voit dans sa pensée. L'ensemble des caractères qu' ils présentent constitue un type: on en rencontre habituellement de deux à trois au plus dans une population, chaque type admis ou démontré comme héréditaire, répondant à une race. La ressemblance d'individus se perpétuant de génération en génération dans une population, à travers les événements de l'histoire, telle est, en effet, la notion de

[1]) p. 180—181. Dr. G. Hammer »die Zersetzung der modernen Nationalitäten." Voir pour des chiffres de date plus récente le prof. E. v. Philippovich. »Die Vereinigten Staaten und die europäische Auswanderung" (Archiv f. soc. Gesetzg. u. Stat. 1893).

Digitized by Google

race. Elle implique l'idée d'une parenté, d'une continuité de sang, d'une filiation qu'on démontre de façons très diverses, quelquefois, mais non toujours.

La race, ainsi que je l'ai dit, est donc une conception de l'esprit et non une réalité tangible, dans les conditions présentes et dans toutes celles, que nous connaissons jusqu' aux temps préhistoriques. Tous les peuples civilisés, barbares et sauvages, y compris les Esquimaux, les Australiens, les Boshimans qu' on se laisse si volontiers aller à qualifier de races unes, sont formés de plusieurs races juxtaposées, entremêlées ou en voie de fusion. Lorsque cette fusion est très avancée, que la plupart se ressemblent par leurs traits essentiels et qu' on ne découvre que ça et là des exceptions par atavisme, on dit qu'une race nouvelle s'est produite. Mais cette fusion parfaite est rare, si même elle existe." [1])

3⁰. Pour les deux raisons susdites il est déjà impossible de déterminer jusqu'à quel point la race peut être cause du crime. Supposons cependant qu'il existe une nation composée d'une seule race absolument pure, supposons encore que les individus qui composent cette race aient des tendances criminelles et nous arrivons à la question: d'où proviennent ces tendances criminelles? Car, en disant „la race est une des causes de la criminalité", on explique aussi peu que le croyant qui l'attribue à la nature coupable de l'homme.

Il est sûr qu'il n'existe point d'organes *spéciaux* pour le crime chez l'homme, de là impossibilité pour que tendance au vol p.e. soit *innée*. Figurons-nous p.e. une race avec des penchants *innés* au vol, une race dont chaque individu aspire à voler ses semblables, quoiqu'il puisse satisfaire légalement à tous ses besoins! (Dans ce cas le vol ne saurait être considéré comme crime.) Ou bien, supposons une autre race, criminelle dans ce sens, que ses membres cherchent à s'entretuer sans y être poussés par des causes extérieures, etc. (Dans ce cas l'homicide ne saurait être considéré comme crime.) De tels cas ne seraient possibles que si une race entière ne se composait que d'individus pathologiques.

Une nation, toujours à supposer une race absolument pure, peut différer d'une autre en force, en énergie, en intelligence, etc. (question à part à quel point ces qualités ont été acquises par l'influence du milieu sur les ancêtres), tout cela est indépendant, comme je l'ai déjà fait remarquer, du crime *en particulier*.

Que la race soit si souvent nommée comme cause de tel ou tel trait caractéristique d'un peuple, ne provient que du manque des recherches minutieuses, souvent très difficiles, sur les conditions dans lesquelles ce peuple vit, et de l'emploi d'une explication commode qui a l'air d'être fort expressive.

Le Dr. Colajanni dit à juste titre: „popoli appartenenti alla *stessa* razza presentano in un dato momento condizioni morali e intellectuali *diverse*; e popoli appartenenti a razze *differenti* invece le offrono *omologhe*." [2])

Pour prouver la justesse de ce que je viens de dire, je veux finale-

---

[1]) Voir l'art. cité p. 130—131 et aussi Dr. N. Colajanni, »la Sociologia criminale" II p. 191—196.

[2]) Soc. Crim. II p. 220.

Digitized by Google

ment fixer l'attention sur la citation suivante: „Nun aber noch ein sehr merkwürdiges Beispiel dafür wie bei vollkommener Gleichheit von Klima und Rasse verschiedene Produktionsweisen den gesammten Lebensprozesz in verschiedener Weise bestimmen. Wir entnehmen es einer Schrift des berühmten amerikanischen Reisenden Kennan, der mit seinem hellen Auge und seinem geraden Verstande schon als zwanzigjähriger Bursch den historischen Materialismus in seiner Weise auch entdeckt hat, ohne eine Ahnung von Marx oder Engels oder auch nur von seinem Landsmanne Morgan zu haben. Im nördlichen Theile der Halbinsel Kamtschatka, so ziemlich dem unwirthlichsten Theile der bewohnbaren Erde, hausen die Korjäken, ein aus etwa vierzig patriarchalischen Familien bestehender Stamm, der von der Zähmung und Zucht des Rennthiers lebt. Sie sind durch diese Produktionsweise zu einem nomadischen Leben gezwungen. „Eine Herde von vier- oder fünftausend Rennthieren wühlt in einigen Tagen den Schnee im Umkreise von einer Meile auf und verzehrt alles vorhandene Moos, und dann musz natürlich ein frisches Lager aufgesucht werden. Die Korjäken müssen wandern, wenn ihre Herde nicht Hungers sterben soll, und deren Vernichtung würde die ihrige unvermeidlich folgen."

Diese Produktionsweise hält die Korjäken nun aber nicht allein in kindischen religiösen Vorstellungen fest, sondern zwingt sie auch zu barbarischen Gewohnheiten, zur Verleugnung dessen, was Kennan die „stärksten Regungen der menschlichen Natur" nennt. Sie tödten alle bejahrten Leute; sie spieszen oder steinigen ihre Kranken, wenn sie keine Hoffnung auf Genesung mehr haben; mit einer „schaudererregenden Genauigkeit" wissen sie die verschiedenen Arten der Tödtung auseinanderzusetzen. Aber alle Korjäken sehen in einem gewaltsamen Tode durch die Hand ihrer nächsten Angehörigen das natürliche Ende ihres Daseins; keiner will es anders haben. „Die Unfruchtbarkeit des Bodens in Nordost-Siberien und die Strenge des langen Winters veranlaszten den Menschen als einziges Mittel, sich Unterhalt zu schaffen, das Rennthier zu zähmen; die Zähmung des Rennthiers machte das Nomadenleben zur Nothwendigkeit; das Umherziehen liesz Krankheit und Altersschwäche sowohl für die davon Betroffenen als auch für ihre Umgebung auszerordentlich lästig erscheinen, und dies führte endlich zum Morde der Alten und Kranken, als einer von Klugheit und Mitleid vorgeschriebenen Maszregel." Und abermals mit Recht hebt Kennan hervor, dasz diese scheuszliche Sitte keineswegs eine angeborene, ursprüngliche Rohheit der Korjäken voraussetze. Sie ist eine Folge derselben Produktionsweise, die aus den nomadischen Korjäken einen ehrlichen, gastfreundlichen, groszmüthigen, kühnen, unabhängigen Menschenschlag macht. Die Korjäken behandeln ihre Frauen und Kinder mit groszer Güte; während seines mehr als zweijährigen Verkehrs mit ihnen sah Kennan nie, dasz eine Frau oder ein Kind geschlagen wurde, und er selbst wurde von ihnen „mit so viel Güte und so groszmüthiger Gastfreundschaft behandelt," wie er nur je in einem zivilisirten Lande von christlichen Bewohnern erfahren hat.

Nun haben etwa drei- bis vierhundert Korjäken durch eine Seuche ihre Rennthiere verloren und sind dadurch zu einem ansässigen Leben gezwungen worden. Sie wohnen in Häusern von Treibholz an der

Digitized by Google

Seeküste, treiben Fisch- und Seehundsfang; auch machen sie Jagd auf die Walfischgerippe, von den amerikanischen Walfischfängern ihres Specks entblöszt und vom Meer an die Küste getrieben worden sind. Sie stehen im Handelsverkehr mit russischen Bauern und Händlern, mit amerikanischen Walfischfängern. Hören wir nun Kennan darüber, wie diese veränderte Produktionsweise den ganzen Lebensprozesz der Korjäken verändert hat! Er schreibt: „Die am Penschinagolf ansässigen Korjäken sind unstreitig die schlimmsten, häszlichsten, rohesten und verderbtesten Eingeborenen von ganz Nordost-Sibirien .... Sie sind grausam und roh von Natur, unverschämt gegen Jedermann, rachsüchtig, unehrlich und unwahr. Von den nomadischen Korjäken sind sie in allem das Gegentheil." Er führt dann im Einzelnen diese Veränderungen auf den Handelsverkehr der ansässigen Korjäken zurück und schlieszt: „Ich hege für viele der wandernden Korjäken aufrichtige und herzliche Bewunderung, aber ihre ansässigen Verwandten sind die schlimmste Menschensorte, die ich in Nordasien von der Behringsstrasze bis zum Uralgebirge kennen gelernt habe." Und doch wäre, was Klima und Rasse und alle sonstigen Naturbedingungen anbetrifft, auch mit der schärfsten Lupe nicht die kleinste Spur eines Unterschieds zwischen den ansässigen und den wandernden Korjäken zu entdecken." [1])

C'est à cause des raisons susnommées que je suis d'opinion que la race ne doit pas être mise au nombre des facteurs du crime. [2])

Finalement il y a encore à traiter deux groupes de facteurs anthropologiques: *la constitution organique du criminel*, comme p.e. les anomalies du crâne, du cerveau etc. et *la constitution psychique du criminel*, comme p.e. les anomalies de l'intelligence et du sentiment. Je ne parlerai point de la question de savoir si tous les stigmates nommés par le prof. Ferri sont bien des stigmates spécialement propres aux criminels. (Ce me semble être une terminologie étrange que de nommer p.e. les anomalies des viscères un facteur du crime!). On sait qu'elle est fortement combattue, et, d'après moi, à juste titre. Le tatouage e.a. est aussi bien répandu parmi les marins que parmi les criminels et pour nommer „einen Dritten im Bunde," qui sera peut-être assez étonné de se voir réuni à ces deux compagnons, dans les derniers temps l'aristocratie anglaise a aussi contracté cette habitude [3]). etc. etc.

Pour notre sujet il suffit maintenant de constater, qu'il soit prouvé *que quelques crimes (pas tous, au contraire, la minorité) trouvent leur cause en partie dans des anomalies anthropologiques.* P.e., quand quelqu'un, en état „d'aura épileptique," commet un assassinat, sans motif quelconque; ou quand quelqu'un, qui peut satisfaire légalement à tous ses besoins, s'accapare sans cesse d'une manière illégale des objets inutiles

---

[1]) Dr. F. Mehring »Die Lessing-Legende, nebst einem Anhange über den historischen Materialismus." p. 495-498. Nous dépasserions notre but en accumulant plus de preuves pour la thèse susnommée. Voir le dr. Colajanni: Soc. crim. II p. 224 sqq.

[2]) Voir aussi sur cette question (outre le chapitre très intéressant »la Razza" dans »la Sociol. crim." du Dr. Colajanni) le prof. G. Tarde »la Philosophie pénale" chapitre VI, I, 4, »les influences physiologiques."

[3]) »Le tatouage dans le grand monde." (p. 760 Archives d'Anthropologie Criminelle. 1895).

Digitized by Google

et peu coûteux; etc. etc. On a affaire à de vrais facteurs individuels, car ils sont propres à *quelques* individus et non à *chaque* individu; ce ne sont donc pas des facteurs de *tous* les actes de l'homme. Ceux qui montrent de pareilles anomalies *peuvent* être disposés au crime, (non tous, car il y en a qui sont prédisposés à de grandes actions). Pour faire d'un pareil individu un criminel il faut aussi des causes sociales. Il est en effet fort douteux qu'il naisse des individus qui dans *toutes* les circonstances seraient criminels.

Facteurs physiques.

Il est évident que la nature du sol, le climat, en un mot que le milieu physique doit avoir une influence importante sur le mode de production et, par conséquent, sur la structure de la société. [1])

Que les peuples qui habitent les régions sibériennes, couvertes de neige ne soient pas devenus des agriculteurs; que la Hollande, sans mine de fer ni houillères, ne soit pas devenue un important pays industriel; que par sa situation sur la mer et par les grands fleuves qui la traversent elle soit par contre devenue un pays commercial, tout cela se comprend facilement. Mais ces facteurs physiques sont restés constants ou presque constants durant les périodes historiques, tandis que l'organisation de la société a subi, et subit encore des altérations très influentes. On ne peut donc pas expliquer ces altérations au moyen d'un facteur constant.

C'est ce que G. Plechanow formule très distinctement de la manière suivante dans sa „Beiträge zur Geschichte des Materialismus". „Der Charakter des natürlichen umgebenden Milieus bestimmt den Charakter seiner (c. à. d. de l'homme) produktiven Thätigkeit, seiner Produktionsmittel. Die Produktionsmittel bestimmen aber die wechselseitigen Beziehungen der Menschen in dem Produktionsprozess ebenso unvermeidlich, wie die Bewaffnung einer Armee ihre ganze Organisation, alle wechselseitigen Beziehungen der Individuen bestimmt, aus denen sie sich zusammensetzt. Nun bestimmen aber die wechselseitigen Beziehungen der Menschen in dem gesellschaftlichen Produktionsprozess die ganze Struktur der Gesellschaft. Der Einfluss des natürlichen Milieus auf diese Struktur ist also unbestreitbar. *Der Charakter des natürlichen Milieus bestimmt den des sozialen Milieus.* Ein Beispiel: „die Nothwendigkeit, die Perioden der Nilbewegung zu berechnen, schuf die ägyptische Astronomie und mit ihr die Herrschaft der Priesterkaste als Leiterin der Agrikultur."

Aber das ist nur die eine Seite der Sache. Noch eine andere muss gleichfalls berücksichtigt werden, will man nicht zu ganz falschen Schlüssen kommen.

Die Produktionsverhältnisse sind die *Wirkung*, die Produktivkräfte die *Ursache*. Aber die Wirkung wird ihrerseits zur Ursache; die Produktionsverhältnisse werden eine neue Quelle der Entwicklung der Produktivkräfte. Dies führt zu einem doppelten Resultat.

---

[1]) Il n'est pas exact, selon moi, de ranger aussi parmi ces facteurs »la production agricole," comme le prof. Ferri le fait: car c'est plutôt un des »facteurs sociaux."

Digitized by Google

1. Die gegenseitige Einwirkung der Produktionsverhältnisse und Produktivkräfte verursacht eine *soziale Bewegung*, welche ihre Logik und ihre von dem natürlichen Milieu unabhängige Gesetze hat.

Ein Beispiel: Das Privateigenthum ist in der primitiven Phase seiner Entwicklung stets die Frucht der Arbeit des Eigenthümers selbst, wie man dies sehr gut in den russischen Dörfern beobachten kann. Es kommt aber mit Nothwendigkeit eine Zeit, in der es das Gegentheil dessen wird, was es zuvor war: es setzt die Arbeit eines anderen voraus, es wird zum *kapitalistischen* Privateigenthum, wie wir dies gleichfalls alle Tage in den russischen Dörfern sehen können. Dies Phänomen ist eine Wirkung der immanenten Gesetze der Evolution des Privateigenthums. Alles, was das *natürliche Milieu* in diesem Falle vermag, besteht darin, diese Bewegung durch *die Begünstigung der Entwicklung der Produktivkräfte zu beschleunigen.*

2. Da die soziale Evolution ihre eigenthümliche, von jedem direkten Einfluss des natürlichen Milieu unabhängige Logik hat, so kann es sich ereignen, dass dasselbe Volk, obschon es dasselbe Land bewohnt und seine physischen Eigenschaften fast dieselben bleiben, in verschiedenen Epochen seiner Geschichte soziale und politische Einrichtungen besitzt, die einander sehr wenig ähnlich, ja ganz verschieden von einander sind." [1])

Le crime étant un phénomène social, et la société étant influencée, comme nous venons de le voir, par le milieu physique, on pourrait dire que ce milieu est un facteur de la criminalité. Celui qui raisonne ainsi devra accorder que le milieu physique n'est qu'un facteur indirect, donc une cause très éloignée. Il serait aussi juste de dire que l'invention de la poudre est une des causes de tous les assassinats commis au moyen d'armes à feu. Pourtant je crois qu'en raisonnant ainsi, on oublie que le crime est un phénomène *historique*, se modifiant d'après la condition de la société, et, par conséquent, régi par des lois, qui ne dépendent pas du milieu physique. En d'autres termes, ce milieu est cause qu'un peuple pourvoit à ses besoins en travaillant le matériel que la nature lui a fourni; mais la manière dont ce travail est fait est indépendante de ce milieu. Et c'est de cette manière de travailler que dépend la criminalité. Un exemple, emprunté à la pratique, éclaircira ce que je viens de dire.

Par la nature du sol en Sicile, il est possible d' y exploiter des soufrières. La criminalité de la Sicile est très grande, surtout dans les parties où l'on trouve ces mines, et on y commet particulièrement beaucoup d'assassinats. On serait donc disposé à croire, à tort selon moi, qu' ici des facteurs physiques sont mis en jeu: la nature du sol est cause de l'exploitation des mines; cependant la criminalité dépend entièrement de la manière dont l'exploitation est faite, et celle-ci n'a à son tour rien affaire avec le milieu physique. In concreto: ces mines sont exploitées de la manière capitaliste, c. à. d. dans le but d' en tirer autant de profit que possible, ce qui fait que les ouvriers sont incultes, démoralisés et dégénérés par un travail excessivement dur, dans une atmosphère

---

[1]) p. 199—201.

Digitized by Google

malsaine, et peu rétribué. De là donc le chiffre plus élevé de la criminalité. [1])

Supposons que le travail dans ces contrées profite non à quelques-uns, mais à tous, que les mineurs n'aient pas à travailler des heures d'arrache-pied, qu'ils vivent avec les leurs dans des conditions suffisantes, qu'ils soient bien instruits et civilisés et il est clair que le chiffre de la criminalité serait beaucoup plus bas ou presque nul. [2])

La plupart des auteurs qui se sont occupés de l'influence des facteurs physiques, n'ont observé que l'influence directe de ces facteurs sur l'homme. Plusieurs d'entre eux n'ont pas fait attention à l'importance qu'ils peuvent avoir sur le caractère de la société, et ils n'ont pas mis en ligne de compte que celle-ci se développe selon des lois indépendantes du milieu physique. Il est évident que cette omision se venge. On a attribué à l'influence *directe* des phénomènes, qui ne s'y rapportent point du tout. C'est un fait assez généralement reconnu par exemple que le nombre des crimes violents est beaucoup plus élevé dans les pays méridionaux que dans les pays septentrionaux. On donne alors comme cause ce qui est à première portée, c. à. d. la différence du climat. Mais on omet que la phase du développement social est toute différente pour les pays du Midi que pour ceux du Nord, et que cette différence explique celle de la criminalité contre la personne. A ce sujet le prof. Tarde dit: „Une statistique faite à des époques où, la civilisation n'ayant pas encore passé du Midi au Nord, le Nord était plus barbare, eût certainement montré que les crimes de sang étaient plus nombreux dans les climats septentrionaux, où maintenant ils sont plus rares, et provoqué les Quetelets d'alors à formuler une loi précisément inverse de la loi ci-dessus. (C'est-à-dire la loi de l'influence du climat.) Par exemple, si l'on divise l'Italie actuelle en trois zones, Lombardie, Italie centrale, Midi, on trouve que dans la première il y a par an sur 100.000 habitants trois homicides, dans la seconde près de dix, dans la troisième plus de seize. Mais n'estimera-t-on pas probable qu'aux beaux jours de la Grande-Grèce, quand florissaient Crotone et Sybaris, au Sud de la péninsule toute peuplée de brigands et de barbares dans le Nord, à l'exception des seuls Etrusques, la proportion des crimes sanglants aurait pu être renversée? Actuellement, il y a en Italie, à chiffre égal de population, seize fois plus d'homicides qu'en Angleterre, neuf fois plus qu'en Belgique, cinq fois plus qu'en France. Mais on peut bien jurer que,

---

[1]) Voir á ce sujet A. Niceforo: »Criminalità e condizioni economiche in Sicilia" (Rivista scientifica del diritto 1897) et le Dr. N. Colajanni: »L'homicide en Italie" (Revue Socialiste, Juillet 1901). Ce dernier dit e. a: »Le maximum (des homicides) est fourni par ceux qui sont employés dans les travaux souterrains, dans les mines et dont l'instruction est très faible ou à peu près nulle. Ce dernier résultat, qui est commun à l'Italie entière, m'est confirmé pour la Sicile par des recherches personnelles; et c'est à l'influence de ce plus fort coefficient de mineurs qu' est due la proportion très élevée des homicides dans les provinces de Girgenti et de la Caltanissetta, où les travailleurs des mines de soufre sont astreints à une vie absolument bestiale et sont presque tous illettrés." (p. 50).

[2]) Voir sur l'influence des facteurs physiques comme facteurs constants: P. Lafargue. »Der wirtschaftliche Materialismus" p. 32. K. Kautsky. »Die materialistische Geschichtsauffassung und der psychologische Antrieb." (Neue Zeit 1895-96 II p. 655). Le Dr. N. Colajanni. »Sociologia Criminale" II p. 421 sqq. Voir aussi la citation, se trouvant quelques pages plus haut, empruntée à la »Lessing-Legende" du Dr. F. Mehring.

Digitized by Google

sous l'empire romain, il en était autrement, et que les sauvages Bretons, les Belges mêmes et les Gaulois l'emportaient en férocité habituelle de moeurs, en bravour et en fureur vindicative, sur les Romains amollis. D'après Summer Maine, la littérature Scandinave démontre que l'homicide, aux époques de barbarie, était „un accident journalier" chez ces peuples du Nord, précisément les plus doux à présent et les plus inoffensifs de toute l'Europe. [1])

La Corse aujourd'hui, comparée à la France, présente un chiffre exceptionnel d'homicides causés par la vendetta, et, en revanche, un minimum de vols. Mais sept ou huit cents ans avant l'ère chrétienne, quand l'Etrurie, après Carthage, apporta ses arts industriels et agricoles à cette île, pendant que la Gaule était encore plongée dans la barbarie, il est à croire que le chiffre continental des crimes inspirés par la vengeance, passion dominante des barbares, n'était pas inférieur au chiffre insulaire." [2])

Il est évident que, par ce qui précède, je n'ai pas voulu nier l'influence *directe* du milieu physique sur l'homme. [3]) Du reste, c'est un fait, que tout le monde a observé. D'après beaucoup de gens donc, nombre de recherches scientifiques sur ce sujet ont démontré, qu'une criminalité importante contre la personne découle d'une température chaude, et qu'une température basse amène par contre beaucoup de crimes contre la propriété. Cela veut donc dire que non seulement le genre de criminalité dans les pays chauds est différente de celle des pays froids, mais aussi que le changement des saisons et les variations de température qui en résultent amènent les suites susnommées.

Je ne veux pas fatiguer le lecteur en citant des exemples à l'infini, pour prouver que les exceptions à cette règle sont très nombreuses. On ne trouve pas un plus grand nombre de crimes contre la personne et un plus petit chiffre de crimes contre la propriété à chaque degré plus près de l'équateur. Si c'était le cas, l'improbité serait inconnue à l'équateur et tout le monde devrait y être violent. Il y a des pays qui, bien que se trouvant au même degré de latitude, offrent des images de criminalité tout différentes, comme il y en a d'autres, qui produisent le même nombre de crimes quoiqu'ils soient très éloignés l'un de l'autre [4]), etc. etc. Les adhérents de la théorie du „milieu physique" expliquent ces exceptions en disant qu'elles sont causées par le „milieu

---

[1]) En Espagne, même contraste. Les provinces du Nord y donnent une moyenne de crimes, surtout de crimes contre les personnes, inférieure à celle des provinces du Midi. Au temps de la domination arabe, pense-t-on qu'il en était de même? et croit-on qu'alors, comme aujourd'hui, l'ensemble de la criminalité violente, dans cette péninsule, était quatre fois plus élevé qu'en France? (Note de Tarde).

[2]) »Criminalité comparée." p. 153—154.

[3]) Je veux fixer l'attention sur la circonstance que l'influence directe du milieu physique diminue successivement. Car le pouvoir de l'homme sur la nature augmente toujours, ce qui fait que les influences défavorables du milieu physique peuvent être limitées.

[4]) C'est surtout le Dr. N. Colajanni qui, dans sa »Sociologia criminale" II a cité un grand nombre d'exemples de ce genre. Voir les chapitres VII, VIII, IX. Voir aussi ses »Oscillations thermométriques et délits contre les personnes" (Archives d'anthr. crim. 1886). Prof. B. Földes donne dans son article »Einige Ergebnisse der neueren Kriminalstatistik" (Zeitschr. f. d. ges. Strafrechtswissenschaft XI p. 544), un exemple très frappant.

Digitized by Google

social." En cela ils reconnaissent donc que celui-ci peut entièrement altérer, même anéantir l'influence de celui-là. Nous nous occuperons plutôt des différents genres de crime et rechercherons l'influence que le milieu physique y exerce.

En premier lieu l'assertion que le froid fait augmenter le nombre de crimes contre la propriété. Inutile d'en parler longuement; car presque tous les auteurs sont d'accord qu'ici ce ne sont pas des causes physiques mais des causes économiques qui sont mises en jeu. Le froid augmente les besoins de l'homme: il lui faut des vêtements plus chauds et un logis bien chauffé. Mais il est clair que tout cela n'est pas un motif pour voler. Car celui qui est aisé se procure par ses propres moyens, les objets dont il a besoin. C'est l'organisation sociale actuelle qui pendant la saison rigoureuse, ne permet pas aux gens de se pourvoir à des besoins plus nombreux alors, car l'occasion de travailler manque plus en hiver qu'en été.

Si les crimes contre les personnes croissent quand la température monte cela s'explique en partie, d'une manière négative, par ce qui précède. Quand on souffre de la faim et qu'on est sans abri il n'y a qu'une seule nécessité qui se fasse le plus sentir: celle d'apaiser sa faim et de se trouver à couvert. Tous les autres besoins, comme le besoin sexuel, sont alors réduits au silence. Mais aussitôt que le printemps arrive et qu'on trouve par conséquent plus facilement l'occasion de gagner quelque chose, que les besoins les plus pressants peuvent donc être plus vite satisfaits, les autres se font de nouveau valoir avec plus de force.

Le prof. Ferri est d'opinion que l'influence directe de la température est la suivante: „Die Frequenzzunahme der Gewaltthaten gegen die Personen, die bei höheren Wärme-graden beobachtet wird, dürfte überwiegend von der direkten physiologischen Einwirkung der Hitze auf den menschlichen Organismus abhängen: davon nämlich, dasz dabei der Stoffverbrauch zur Produktion der tierischen Wärme abnimmt und deshalb ein zu anderen Zwecken verwertbarer Kraftüberschusz aufgespeichert wird, dieser aber, im Verein mit der gesteigerten Gemütserregbarkeit, leichter zu jener verbrecherischen Thätigkeit ausarten kann, die sich durch Gewaltthaten gegen die Personen aüszert. Zu dieser physiologischen Wirkung der Hitze gesellt sich zwar unter den die Mehrzahl der Bevölkerung bildenden ärmeren Ständen die leichtere und reichlichere Beschaffung der Nahrung, doch ist dieses soziale Moment hier von geringeren Belange als der direkte biologische Einflusz." [1]) On s'étonnera de la première explication que le prof. Ferri donne, car chacun sent par soi-même que la chaleur a une autre influence que la susdite. Le fait que pendant la chaleur la consommation de matière est moins grande que durant le froid ne peut pas être considéré comme le point le plus important de la question de la criminalité. La chaleur énerve l'homme, ammollit l'organisme et est cause que l'homme agit le moins possible. Elle devrait donc avoir

---

[1]) »Das Verbrechen in seiner Abhängigkeit von dem jährlichen Temperaturwechsel," (Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. II p. 13).

Digitized by Google

comme effet tout juste l'opposé d'une sensibilité plus grande („gesteigerten Gemütserregbarkeit"). [1])

Plus d'une fois déjà j'ai eu l'occasion d'indiquer, qu'il est injuste de croire qu'une nutrition améliorée en été des classes pauvres puisse être une cause de la plus grande criminalité pendant cette saison. Si c'était le cas, les gens qui se nourrissent bien durant toutes les saisons, devraient fournir le plus grand contingent de criminels violents. Or, on sait que c'est justement le contraire. D'après moi il ne faut chercher l'explication du fait constaté que dans la circonstance qu'en été les rapports entre les hommes sont plus nombreux, d'où il résulte qu'il y a plus d'occasion de mal faire. [2]) Mais ceci en soi ne peut naturellement pas expliquer l'accroissement des crimes. Les stations balnéaires, où la bourgeoisie essaie de fuir les influences énervantes de la chaleur, ne sont point des lieux où les crimes contre les personnes se présentent en abondance. Pourtant la concentration de beaucoup de personnes sur une petite superficie y est très grande. Le degré de civilisation des individus détermine le plus ou moins de facilité avec laquelle naissent les rixes. Et ce qui prouve que ce degré n'a pas besoin d'être bien élevé c'est que les actes de violence sont très rares parmi les bourgeois, dont une grande partie ne possède qu'un semblant de civilisation.

L'augmentation des crimes sexuels aux saisons chaudes, s'explique en partie par la plus grande facilité de prendre les auteurs qui agissent alors plus en plein air. Sans compter cela, il paraît que les penchants sexuels se renforcent un peu par la chaleur, ce qui fait que les actes sexuels augmentent. Mais cela ne veut pas dire que les actes soient pour cela criminels. Ceci dépend, tout comme pour les facteurs anthropologiques, du milieu social. [3])

Je déduis de tout ce qui précède que les facteurs physiques ne

---

[1]) Voir la »Soc. crim." II p. 427 sqq. du Dr. N. Colajanni, qui démontre par des citations de différents auteurs, l'inexactitude de la thèse du prof. Ferri. Il dit: e. a. »Sull'azione *fisiologica* del caldo, la parolo autorevole credo che può venirci dai medici. L'hanno data da gran tempo per constatare che i climi caldi e le stagioni calde *snervano e indeboliscono.* Di consequenza le passioni allora si deprimono; . . ." (p. 427).

[2]) Voir pour la même opinion: le prof. Tarde. »Philosophie pénale" p. 303. Quetelet. »Physique sociale" II p. 288. le doct. Colajanni »Soc. Crim." II. p. 431 sqq.

[3]) En dehors des auteurs cités voir pour l'influence des facteurs physiques: le Dr. Mischler »Hauptergebnisse in moralischer Hinsicht." (Handbuch des Gefängniswesens II, p. 485). Prof. Fr. von Liszt. »Die sozialpolitische Auffassung des Verbrechens" (Sozial-politisches Centralblatt 1892). Celui-ci y donne l'excellent passage suivant sur l'influence du milieu physique: »Im Gegensatze zu Montesquieu, zu Quetelet und gar manchem neueren Schriftsteller, glauben wir nicht mehr an eine durch Klima und Bodenbeschaffenheit bestimmte fauna oder flora criminalis; wir glauben nicht dass durch die Zahl der Breitengrade die Zahl und die Art der Verbrechen unmittelbar bestimmt werde. Ob im Lande die Weinrebe gedeiht oder Kartoffelschnaps gebrannt wird; ob schiffbare Ströme und sichere Häfen den Austausch der Menschen, Güter, Gedanken und Laster befördern, oder unwirthliche Gebirgszüge, ausgedehnte Wüste oder Wälder ein ansteckungsfreies Gebiet schaffen, wird freilich auch für die Kriminalität nicht ohne Bedeutung bleiben. Aber dass der Einfluss des Klimas und der Bodenbeschaffenheit ein mittelbarer ist, vermittelt durch die gesellschaftlichen Verhältnisse unterliegt uns keinem Zweifel. Will man uns lehren, dass die Temperatur an sich »den Hang zum Verbrechen" bestimme, so lehnen wir diese Belehrung dankend ab.

Es ist richtig dass in kalten Wintern mehr Holz gestohlen wird als im Sommer;

Digitized by Google

doivent pas être rangés dans l'étiologie du crime. Ils ont leur influence sur l'homme; mais il dépend des circonstances sociales que cette influence prenne une direction criminelle, oui ou non.

Facteurs Sociaux.

Enfin il me reste à traiter *les facteurs sociaux*, mais puisque je le ferai dans la deuxième partie de cet ouvrage, il me semble superflu d'en donner ici un exposé critique. La succession des facteurs comme le prof. Ferri la donne n'est pas juste, à mon avis. Parmi les autres facteurs sociaux il nomme aussi les facteurs économiques; ceux-ci auraient dû précéder car en les expliquant exactement les facteurs sociaux en découlent logiquement. Les conditions économiques sont la base sur laquelle s'appuie tout l'édifice social.

Avant de reprendre notre analyse de „Socialismo e Criminalità", je tiens à faire remarquer que cette distinction en trois groupes de facteurs vise exclusivement l'individu criminel et perd ainsi de vue la question, (conséquence de la réaction outrée contre l'ancienne école pénale) pourquoi une telle action, dans un lieu quelconque, à une époque quelconque, est criminelle ou non? Une pareille recherche démontrerait qu'il ne s'agit en ceci que de facteurs sociaux. —

Reprenons l'exposé du chapitre I „La genesi sociale e individuale del delitto" de „Socialismo e criminalità".

Turati, dans son „Il Delitto e la Questione sociale" a fait les objections suivantes aux thèses du prof. Ferri.

Le prof. Ferri distingue cinq catégories de criminels, savoir: criminels-fous, criminels-nés incorrigibles, criminels habituels, criminels par passion et criminels d'occasion. Dans les deux premières catégories les facteurs individuels jouent un rôle très important; cependant, d'après les recherches du prof. Ferri, ces deux groupes ne comptent à eux deux que 20 à 25 % de la totalité des criminels, et déduction faite des fous, il ne reste que 10 %. Puisque les criminels ne forment que la minorité de la population, et que les facteurs physiques n'ont sur elle qu'une influence minime, il en résulte que ces facteurs influencent plutôt la forme que la cause du crime. Les trois facteurs agissent presque toujours à la fois. Il est donc clair que les deux autres facteurs seuls ne seront pas assez puissants pour donner naissance au crime, du moment que le facteur social sera éliminé, comme il a été prouvé par la colonie socialiste de New-Lanark qui fut durant quatre ans d'une moralité exemplaire. Puis, si l'on ne

---

aber es bedarf keines Nachweises, dass die Kälte nur mittelbar wirkt, und nicht die tiefste Temperatur des Jahres, sondern die gleichmässige Kälte mehrerer Wochen und Monate den Ausschlag giebt. Dass im wunderschönen Monat Mai alle Knospen springen, das haben wir gewusst lang' ehe es ein Kriminalstatistik gab; und dass der Höhepunkt der Sittlichkeitsdelikte im Sommer und nicht im Winter zu suchen sei, konnte uns nicht überrasschen. Aber darum glauben wir doch nicht, dass, wie gar manche Kriminalisten der Gegenwart annehmen, die Hitze, die sonst erschlaffend wirkt, den sexuellen Trieb zum Siedepunkt erhitze; sonst wäre es ja auch nicht zu erklären, dass gerade im Juni und nicht im Juli oder August hüben und drüben vom Rhein die meisten Unzuchtsdelikte begangen werden". (p. 4).

Digitized by Google

compte pas les crimes qui sont la conséquence, soit de la vie vicieuse actuelle, soit de la condition économique anormale, les auteurs des grands crimes (excepté les crimes techniques ou professionnels) sont moins nombreux dans les classes aisées que dans les classes inférieures, où les éléments anthropologiques sont en grande partie identiques. Et si les différentes classes présentent entre elles des différences anthropologiques, ce n'est pas par le fait que ces différences seraient innées aux individus puisqu'ils appartiennent aux classes inférieures, mais bien parce qu'elles sont produites et entretenues par la misère, la mauvaise éducation, etc. Les vraies causes du crime sont par conséquent les conditions sociales, en dernière instance les conditions économiques.

L'argumentatien du prof. Ferri contre ce qui précède peut se résumer de la manière suivante:

N'aura-t-on point d'ambiant social dans un état socialiste? Ou bien, cet ambiant y sera-t-il si parfait que le germe du plus petit facteur social du crime ne s'y présente pas? Supposons la misère supprimée la jalousie disparaîtra-t-elle alors en même temps? Supposons le mariage légal aboli est-ce que cela pourra empêcher que les facteurs individuels et physiques puissent pousser un homme laid à violer ou à assassiner une belle femme, parce que celle-ci refuse de l'épouser? On objectera peut-être qu'en ce cas cet homme n'est pas un criminel d'habitude ou d'occasion, mais un criminel-né, ou un criminel-fou, ou qu'il a commis l'acte par passion. A la bonne heure; mais alors dans l'état futur, nous serons encore bien éloignés d'un paradis terrestre.

Turati commit les erreurs suivantes dans son argumentation:

1°. il met de côté les criminels-fous; à tort, d'après le prof. Ferri, car, quoique fous, ce sont des criminels.

2°. ce pourcentage des criminels-nés et des criminels-fous monte jusqu'à 20, ce qui est un très grand nombre sur les 60.000 détenus.

3°. le prof. Ferri prétend qu'il est inexact de dire que les autres causes sont réduites à zéro, du moment que les facteurs sociaux du crime sont supprimés. Car, même chez les criminels d'occasion, où le milieu joue un rôle très important, un facteur individuel doit se faire valoir, sinon l'individu ne serait pas devenu criminel.

Le prof. Ferri demande par contre: Comment se fait-il que, sur 100 ouvriers, vivant tous dans un même milieu, il n'y en ait que très peu qui tombent dans le crime? Cela ne peut s'expliquer qu'en admettant des causes individuelles et physiques. Quand les socialistes disent que ces différences individuelles sont innées par suite de la misère où les ancêtres ont vécu durant des milliers d'années, l'auteur admet ce raissonnement en grande partie, mais croit néanmoins avoir raison en prétendant que ces qualités sont *innées* à quelques individus du temps présent.

Le fait que la moralité fut très grande durant 4 ans en New-Lanark fait dire à l'auteur:

1°. qu'il aurait bien voulu se convaincre de ses propres yeux, surtout parce qu'il avait lu que dans cette colonie „*Si conservò* l'abitudine di festeggiare la vigilia di Natale con *eccessive* libazioni."

2°. qu'il sait qu'on avait pourtant commis des crimes dans une colonie communiste d'alors; de plus n'oublions pas que les difficultés augmentent dans une grande ville.

Digitized by Google

Le chapitre suivant est intitulé: „*Benessere e criminalità*".

A l'assertion non-prouvée des socialistes que les mauvaises conditions économiques sont la cause principale sinon unique du crime, l'auteur opposera des faits pour prouver que leur thèse est en grande partie inexacte. Dans ce but il divise les crimes en trois groupes: 1⁰ crimes contre la propriété, 2⁰ crimes contre la personne ou délits de sang et 3⁰ crimes contre les moeurs. En dehors de ces trois catégories il y a encore beaucoup de crimes qui n'ont, ni directement ni indirectement, aucun rapport avec les mauvaises conditions économiques; p. e. les crimes contre l'honneur, injures ou abus de pouvoir. —

D'abord donc les crimes contre la propriété. L'auteur reconnaît que la plupart de ces crimes trouvent leur cause dans les mauvaises conditions économiques. Mais on exagère, dit-il, en disant que *tous* ces crimes en résultent. Qu'on ne pense qu' aux crimes contre la propriété par vengeance. Cependant dans une société communiste il faut aussi qu'il y ait des cas de vol, sans compter encore les cas de kleptomanie et d'aliénation. Car les articles de consommation restent la propriété privée. Et pourquoi ne volerait-t-on pas son concitoyen par jalousie? Ou n'est-il pas probable que quelqu'un préfère prendre à son voisin un objet dont il a besoin que de faire une course de quelques kilomètres, afin de le chercher dans le magasin central? Mais admettons que les mauvaises conditions économiques de l'époque soient causes des crimes contre la propriété, il reste à trouver les causes des crimes des autres groupes. Tout en reconnaissant que les conditions économiques occupent une place dans l'étiologie de ces derniers crimes comme p.e. assassinat par cupidité, l'auteur ne croit pas, qu'on puisse en faire la règle générale. Quand les socialistes objectent que l'homme futur sera moralement amélioré, le prof. Ferri est d'opinion qu'en ce moment-ci nous n'avons affaire qu'aux hommes d'aujourd'hui et non pas aux hommes futurs.

„L'étude de la criminalité en France durant les années 1825/80" a fait voir un accroissement extraordinaire de crimes contre la personne et contre les mœurs pendant les années 1848/52. Un examen minutieux a démontré à l'auteur qu'il était dû à la grande augmentation de la consommation de viande et de vin, tous les deux en ces temps très bon marché, et aussi à la hausse des salaires. Le résultat de l'amélioration des conditions économiques fut donc une augmentation des crimes nommés.

Le prof. Ferri en trouve une autre preuve dans le tableau suivant:

Digitized by Google

Nombre des accusés par 100.000 habitants de chaque classe (France.)					
CRIMES.	Classe agricole.	Classe manufacturière.	Arts et métiers.	Autres professions.	Sans profession, vagabonds, etc.
Vols qualifiés.	6,6	12,9	18,1	11,1	136,3
Faux.	0,7	1,3	2,1	3,4	8,3
Incendie de maisons habitées.	0.4	0,4	0,5	0,3	5.2
Infanticide.	0,4	0,3	0,4	0,4	4,1
Coups et blessures graves.	1,0	1,2	1,8	0,8	2,7
Homicide.	0,5	0,4	0,6	0,5	2,4
Assassinat.	0,9	0,7	1,1	0,9	5,8
Crimes contre les mœurs avec violence.	0,4	0,7	1,0	0,4	1,9
Attentats à la pudeur des enfants.	0,7	1,4	2,1	1,1	5,5
Moyenne de tous les crimes.	13,9	23,0	32,5	22,4	193,0

Il résulte de ce tableau en exceptant les vagabonds, que la classe agricole, dont les membres sont des personnes de moindre aisance, fournit un chiffre proportionnellement plus bas que les autres classes, et que l'assertion des socialistes que ceux qui viennent s'asseoir sur le banc des accusés sont presque tous des prolétaires, est inexacte.

— Je ne discuterai pas la question même, c. à. d. si ce sont les prolétaires qui fournissent un contingent proportionnellement plus élevé de criminels que les autres classes. Les arguments du prof. Ferri ne me semblent pas très forts: „classe agricole" p. e. est une distinction trop vague. Quelle énorme différence entre le riche fermier et le pauvre journalier, qui ne gagne que quelques francs par semaine! Pourtant l'un et l'autre appartiennent au premier groupe. —

En examinant le cours de la criminalité en France durant la période 1826/80, on voit une augmentation importante des délits contre la propriété, les moeurs et la personne, tandis que les conditions économiques se sont améliorées durant ces années, même pour les prolétaires. A quelle cause peut-on attribuer cette augmentation? Il est impossible de l'attribuer à une répression relâchée de la justice et de la police. Au contraire; car l'activité de celles-ci a alors été plus grande. Du reste, là où il est évident qu'il y a des causes si fortes du crime, ce serait une folie de croire qu' une plus grande sévérité des peines mène à une diminution de la criminalité. C'est pour cela que l'école, à laquelle l'auteur appartient, n'insiste pas sur l'aggravation des peines, mais bien sur l'élimination des causes. De là la doctrine des „substitutifs pénaux."

Digitized by Google

La vraie cause est la suivante: Plus la nutrition de l'homme est abondante, plus ses forces organiques se développent; donc il y a une plus grande activité qui s'exprime par un plus grand nombre d'actes honnêtes (travail) mais qui peut s'exprimer aussi par un plus grand nombre d'actes illicites. Et puis, il ne faut pas perdre de vue, surtout pour ce qui concerne les crimes contre les mœurs, l'existence d'une loi biologique et d'une loi sociologique, c. à. d. 1⁰. que la force générative des animaux et de l'homme croît en proportion de l'abondance de la facilité de nutrition; 2⁰. que, par un développement continuel de prévoyance, les nations qui suivent le conseil de Malthus, donnent de plus en plus un démenti à la loi par lui formulée, puisque chez eux la population montre une tendance à s'accroître moins rapide que les moyens d'existence, et presque en raison inverse de l'aisance. Voilà pourquoi la criminalité augmente en France, où le système de prévoyance est très développé et où la population jouit d'une meilleure nutrition qu'autrefois.

Le prof. Ferri est d'opinion qu'on peut, d'après les faits observés, arrêter les règles suivantes:

1⁰. la criminalité prend des proportions plus grandes, mais elle diminue de violence;

2⁰. la disette fait augmenter les crimes contre la propriété, et diminuer ceux contre la personne, tandis que l'abondance a un effet opposé;

3⁰. la civilisation fait diminuer le nombre d'homicides, mais augmenter les suicides;

4⁰. un développement de prévoyance de naissances empêche un accroissement excessif de la population et par là du paupérisme, mais augmente le chiffre des crimes contre les mœurs.

Turati a fait les objections suivantes à ces thèses:

En premier lieu: dans les pays civilisés les crimes contre la personne sont beaucoup moins nombreux, que les crimes contre la propriété et justement en proportion du degré de la civilisation. Pourquoi ne serait-il pas vraisemblable qu'à la fin l'influence criminogène de la nutrition disparaisse par suite de la loi, d'après laquelle les crimes augmentent en nombre mais diminuent en grossièreté et en intensité? En outre, il est douteux que cette influence soit si forte. La vraie cause n'est pas la bonne nutrition mais le frein malthusien, et c'est ce dernier qui, justement dans le prolétariat, mène au crime, puisque dans cette classe la prostitution ne peut pas fonctionner comme soupape de sûreté; et les mauvaises conditions économiques sont la cause du „moral restraint."

Le prof. Ferri reconnaît qu'il y a une vérité partielle dans ce raisonnement, mais fait encore les objections suivantes: que les délits de sang, qui sont plus nombreux que les crimes contre les mœurs, n'ont pourtant aucun rapport avec le frein malthusien; que, pour ce qui concerne les crimes contre les mœurs, il n'est pas exact de dire que ce ne sont que les prolétaires qui y soient poussés par des causes économiques; que ce sont au contraire les prolétaires qui se multiplient le plus, que ce sont les classes plus aisées qui ne veulent pas avoir un grand nombre d'enfants; et que les facteurs individuels et biologiques (la nutrition améliorée) resteront toujours et mèneront à des crimes contre les per-

Digitized by Google

sonnes, même en admettant que la cause susnommée des crimes sexuels disparaisse. Dans les chapitres suivants l'auteur traitera l'assertion de Turati que l'amélioration de l'éducation et le nouvel „ambiant social" amèneront un changement.

— La critique sur le chapitre dont je viens de parler se résume de la manière suivante:

Comme tant d'autres auteurs le prof. Ferri prend l'expression „conditions économiques" dans un sens très limité. Il n'y comprend que les influences *directes*, et de cette façon il est très facile de prouver qu'elles n'expliquent qu'en partie la criminalité. (Turati donne par sa brochure en quelque sorte lieu à cette interprétation. Car, en examinant les causes, il appuie fortement sur les conditions misérables du prolétariat, tandis qu'il s'arrête trop peu au mode de production actuel qui mène aussi beaucoup de membres de la classe possédante au crime). Mais cette interprétation est très incomplète, puisque toute la vie sociale est influencée par les conditions économiques. En constatant donc, comme beaucoup d'autres auteurs, qu'une amélioration de la position économique des ouvriers est bien accompagnée d'une diminution de crimes contre la propriété, mais en même temps d'un accroissement de ceux contre les mœurs et contre la personne, le prof. Ferri oublie non seulement que le manque d'éducation les mène à des crimes de violence, mais aussi que dans la société actuelle la possibilité de satisfaire à des appétits sexuels dépend de la position sociale de l'individu. L'argument contre les thèses de Turati „que le Malthusianisme est appliqué surtout par les gens de certaine aisance" n'est pas d'un heureux choix pour celui qui veut prouver que les conditions économiques ne sont pas d'une influence importante. Car les causes en sont justement la difficulté de pouvoir procurer une bonne position à beaucoup d'enfants et, pour ce qui concerne surtout l'agriculture, le désir d'éviter une trop nombreuse division du sol après le décès; ce sont donc de pures causes économiques. —

„*Educazione e criminalità*" forment le sujet du troisième chapitre.

Le cerveau de l'homme est un mécanisme organique, pareil en ceci à une machine inorganique — en exceptant les différences nombreuses — qu'il est soumis à la grande loi de l'épargne de force, qui se manifeste e. a. par celle de l'inertie. De là que l'homme, de tout temps, a eu le penchant irrésistible de se servir d'un principe général lui servant de base sur laquelle s'élèvent ses constructions logiques. Sans cela il serait forcé de toujours recomposer ses constructions depuis le commencement, ce qui entraînerait le gaspillage d'une trop grande quantité d'énergie cérébrale. Opposée à cette loi il y en a une autre qui nous apprend que la vie est impossible dans un repos absolu, mais qu'elle exige un changement permanent des matériaux organiques et fisio-psychiques. De là que les vérités éternelles et absolues changent dans différentes périodes, et qu'elles semblent seulement être plus stables que les vérités secondaires, qui sont plus sujettes à la mode. Par exemple la règle que les fruits d'une forêt appartiennent à celui qui les trouve et les prend pour se nourrir, règle innée chez l'homme aussi bien que chez l'animal, doit son origine

Digitized by Google

à la nécessité de vivre, et elle restera toujours, donc aussi dans une société communiste. [1])

D'après l'auteur il y a donc des vérités qui sont plus générales et presque inaltérables, mais il y en a d'autres qui, générales aussi, mais plus secondaires, ne se maintiennent que durant quelques générations, et à la fin se modifient. Telles p. e. les vues concernant la vie humaine, formulées par les grands penseurs, puis acceptées par la majorité, et et à la fin supplantées par d'autres vérités. Voilà pourquoi la science fait des progrès par des dogmes. C'est la science moderne qui a fait le grand pas en reconnaissant que ces dogmes sont *relatifs et altérables.*

Contre ce raisonnement on peut alléguer deux objections. D'abord que Spencer a donné le nom d'hypothèse à sa doctrine de l'évolution, tandis que le prof. Ferri la nomme dogme. L'auteur par contre croit que ses opinions ainsi que celles de Spencer se ressemblent exactement. Car lui nomme la doctrine en question un dogme relatif, altérable, et Spencer (Darwin aussi) en dit: ce que je donne est une *hypothèse;* mais tant qu'il n'y en a *pas de meilleure,* qui explique un plus grand nombre de faits, j'ai le droit de la considérer comme l'image de la réalité connaissable, *jusqu' à ce que le contraire soit prouvé.* En second lieu on peut demander: „Est-ce que l'homme oscillera donc toujours entre la vérité et l'erreur; ne connaîtra-t-il jamais une vérité absolue et éternelle?" Selon le prof. Ferri la réponse à cette question n'est pas difficile. L'origine aussi bien que le but de la foi est l'effort de donner aux hommes un appui relativement stable, qu'ils ne peuvent trouver autre part. Toute discussion avec les adhérents d'une opinion théologique est exclue; et les autres, ne doivent-ils pas reconnaître que la vie de la pensée humaine est justement la preuve constante de la modification continuelle des vérités soi-disantes éternelles, modification qui est plus soudaine pour les vérités secondaires que pour celles enracinées dans les conditions vitales humaines et animales?

Après cette introduction l'auteur entame le sujet même.

Au commencement du 19e siècle règnait le dogme que *l'enseignement* était la panacée contre tous les crimes. Plus tard beaucoup de publicistes, parmi lesquels aussi les socialistes, ont défendu l'opinion que le vrai remède contre la criminalité était *l'éducation.* De même que la première thèse n'était pas exacte, le prof. Ferri démontrera que la deuxième ne l'est pas non plus.

La question est celle-ci: l'éducation peut-elle conduire l'homme au bien ou au mal; et, si elle le peut, jusqu, à quel point le peut-elle?

Les pédagogues scientifiques n'ont pas traité cette question, au su de l'auteur. Sans fournir de preuves les socialistes admettent que l'éducation peut modifier les hommes sous beaucoup de rapports. Owen p. e. dit: „chaque enfant peut être élevé de manière à n'avoir

---

[1]) — Tout en laissant hors de considération si l'on pourrait trouver des exemples à l'appui de cette thèse, il me semble que le choix de cette règle, n'est pas très heureux, puisque, même dans la société actuelle, elle n'est plus en vigueur. Les fruits d'une forêt n'appartiennent pas au trouveur, mais au *propriétaire de la forêt;* et dans une société communiste ils n'appartiendront probablement pas non plus au trouveur, mais bien à la communauté. —

Digitized by Google

dans sa vie future que de bonnes habitudes ou de mauvaises, ou un mélange des deux selon son éducation."

Il faut distinguer trois genres d'éducation: la physique, l'intellectuelle et la morale.

D'abord une observation générale appliquable à tous les genres d'éducation. D'après sa construction physique, intellectuelle et morale chaque individu est le produit d'un nombre illimité d'ancêtres, auxquels il se rattache par les lois inébranlables de l'héridité. Par cela il est clair que la force de l'éducation, qui n'agit que durant un nombre limité d'années, n'est que petite comparée à celle des influences subies par les ancêtres durant des milliers d'années. La question, devient donc celle-ci: „quelles sont les limites d'une pareille modification?" Il faut en outre fixer jusqu'à quel point cette modification est due à l'éducation ou au milieu. Car l'éducation proprement dite, c. à. d. l'influence directe et méthodique de l'éducateur sur son disciple, diffère sous beaucoup de rapports de celle du milieu physique et social. Voilà pourquoi l'auteur traitera cette dernière dans un chapitre spécial et il se bornera maintenant à l'éducation seule.

La question est donc réduite à celle-ci: „jusqu'où l'influence d'un homme (éducateur) peut-elle modifier la constitution d'un autre homme (disciple)?"

Une autre observation devra encore précéder l'étude proprement dite de la question, c. à. d. qu'une force, ou un complexe de forces ne peut être influencé que par d'autres forces *homogènes*. Cette loi s'applique aussi bien à la dynamique inorganique qu'à la dynamique organique et psychique.

Or, en examinant jusqu'à quel point l'éducation physique ou biologique peut faire sentir son influence, nous voyons que celle-ci peut être très grande, quoique naturellement limitée, ce qui suit de la connaissance qu'on a de la structure et du fonctionnement des organes qu'on tâche de modifier.

Quant à l'éducation intellectuelle, les résultats en sont beaucoup moins grands, puisque la connaissance des organes qui s'y rapportent est plus petite.

Quant à l'éducation morale, la question suivante: „jusqu'à quel point la moralité ou l'immoralité, le bon ou le mauvais caractère, dépendent-ils de l'éducation reçue à l'école ou dans la famille"? est justement celle à laquelle les pédagogues ont fait si peu attention.

Dans son ouvrage „Les bases de la morale" Spencer pose la règle fondamentale que la conduite *morale* de l'homme ne peut être étudiée scientifiquement qu' à la condition d'être considérée comme faisant partie de la conduite en général, et aussi de l'activité en général de tous les êtres vivants. Sergi est de la même opinion. Et elle est très exacte, d'après le prof. Ferri, si l'on agit comme les deux auteurs nommés, c. à. d. quand on étudie la conduite et le caractère de l'homme dans leurs éléments constitutifs, dans leur genèse et leur développement, sans prendre en considération spéciale la variabilité du caractère et, par conséquent, de la conduite de l'homme par son éducation. Pour notre cas, c. à. d. pour l'étude des éléments constitutifs, la genèse, le développement et la variabilité de la partie morale du caractère et de la conduite de l'homme, il

Digitized by Google

est nécessaire de séparer ces parties et de nous borner à l'étude spéciale d'une d'elles.

Tous les psychologues sont d'accord que la conduite morale de l'homme (donc aussi sa criminalité) quoique ayant naturellement certain rapport avec sa condition musculaire et intellectuelle, dépend directement et intimement de la condition de ses sentiments, de ses émotions, de ses passions dans leur aspect moral. De là il est clair que le problème est le suivant: „jusqu' à quel point ces sentiments peuvent-ils être modifiés par l'éducation?"

Remarquons avant tout que l'expression „un homme est bon ou mauvais de naissance" ne veut pas dire qu'il y a des gens qui sont tout à fait bons ou tout à fait mauvais, mais que ces deux qualités se présentent toujours combinées. Cette expression indique seulement que ce sont les bonnes ou les mauvaises qualités qui prédominent.

Il est certain que quelques gens sont devenus criminels par manque d'éducation morale, jointe à un mauvais entourage. En ce cas ce manque d'éducation a favorisé un développement plus fort des mauvais germes, ce qui pourtant ne donne nullement le droit de conclure à l'inverse, c. à. d. que l'éducation peut améliorer le caractère moral, donc fortifier les bons germes à tel point qu'ils l'emporteront sur les mauvais. Et cela pour la raison suivante. Les mauvais germes sont les plus forts et peuvent se développer plus facilement que les bons. Car il ne faut pas perdre de vue deux choses: 1⁰ que les mauvais germes qui se trouvent dans la société actuelle, sont des instincts anti-sociaux, contraires à la sociabilité et à la sympathie, sur lesquelles se base la vie, tandis que les bons germes sont les instincts sociaux; 2⁰ que, puisque l'individu reproduit morphologiquement et psychologiquement durant sa vie, les phases diverses que l'homme et l'animal ont parcourues, c'est dans les plus profondes couches de son caractère, que l'homme garde les traces et les germes des sentiments sauvages et anti-sociaux, qui sont les conséquences de la condition dans laquelle l'homme a vécu autrefois, tandis que les germes des idées sociales modernes se trouvent dans les parties supérieures et récentes. De là donc que les instincts anti-sociaux, de date plus ancienne que les instincts sociaux, sont plus forts que ceux-ci et ne sont point étouffés par eux. Et puis, le milieu, la civilisation d'à présent en est aussi la cause pour une partie. C'est pourquoi l'auteur est d'accord avec Sergi que dans la société actuelle il y a des individus qui sont poussés sans cesse au crime par leur constitution organique et psychique, formée en grande partie de couches profondes et anti-sociales (les criminels-nés incorrigibles) et qu'il y en a d'autres, dont la constitution est formée en premier lieu de couches plus récentes et sociales, qui ne deviennent criminels que par des impulsions extraordinaires, pour ainsi dire par une éruption volcanique des couches plus profondes et anti-sociales (délinquents par passion). Tandis que Sergi est d'avis que les instincts anti-sociaux deviendront peu à peu latents, perdront même leur force et cesseront de fonctionner, le prof. Ferri est d'opinion que cela ne sera le cas qu'avec une minorité d'hommes.

Or, afin d'affaiblir les tendances anti-sociales et de fortifier les tendances sociales, il est, selon l'auteur, nécessaire qu'on sache: 1⁰. leur siège; 2⁰. leur composition. Jusqu' à présent la psychologie n'a pas fait

Digitized by Google

d'étude des passions, des émotions et des sentiments humains, et, par conséquent, n'a pu nous éclaircir là-dessus. Il faut donc considérer comme impossible que l'éducation puisse tellement étouffer les mauvais germes existants et fortifier les bons, que ces derniers aient à la longue le dessus.

L'éducation morale ne se compose que d'une série de sensations auditives et visuelles empreintes à l'individu au moyen de conseils et d'exemples, ce qui fait qu'elle est plus spécialement un *enseignement* moral, qui laisse ses traces dans *l'intellect* de l'individu, mais laisse intact le siège des passions et des sentiments, qui sont les véritables forces motrices de la conduite morale. L'éducation morale devient peu à peu plus systématique, se base plus qu'auparavant sur le principe biologique que chaque organe et chaque fonction se développe par l'exercice, et s'améliore par conséquent. L'auteur croit qu'il ne faut pas néanmoins trop s'illusionner, tant que la genèse et la condition des germes moraux et immoraux de l'homme sont inconnues. D'ailleurs il est d'opinion, que le produit des siècles ne peut pas être détruit en quelques années.

Pour prouver ce qui précède l'auteur cite l'exemple suivant, qui, d'après lui, n'est pas rare. Une famille compte quatre ou cinq garçons; tous sont élevés avec le plus grand soin, c. à. d. chacun d'eux de manière différente, d'après son caractère. Le résultat de cette éducation est que trois ou quatre deviennent des hommes plus ou moins bons et laborieux, tandisqu'un d'eux devient un vagabond incorrigible. Cette différence *ne dépend donc pas* de l'éducation.

Maintenant on demandera: est ce que l'éducation est donc toujours et tout à fait inutile? Ici encore il faut bien distinguer. Il y a une catégorie peu nombreuse de gens qui sont bons et honnêtes et qui le restent dans toutes les circonstances, et cela exclusivement par leurs conditions organiques. Opposé à celle-ci il y a un autre groupe d'individus, qui sont toujours mauvais et montrent des penchants anti-sociaux. Ces derniers sont tels par une anomalie organique et psychique innée. Entre ces deux se trouve la très nombreuse classe d'individus dans lesquels les bonnes et mauvaises qualités se trouvent combinées. Pour cette dernière catégorie l'éducation peut être de quelque importance, mais le milieu peut encore beaucoup plus. De là que, pour faire baisser le nombre des criminels d'occasion, la sociologie criminelle requiert les „substitutifs pénaux." Car c'est dans cette classe moyenne que ces criminels se recrutent. Cependant, milieu et éducation sont d'une moindre importance pour cette catégorie que l'héridité.

Les conclusions de l'auteur sont donc:

1⁰. que le développement de la physiologie et de la psychologie des passions humaines est fort désirable, afin d'améliorer les moyens dont l'éducation morale dispose;

2⁰. que le jugement mentionné d'Owen, que l'éducation peut rendre l'homme bon ou mauvais, a été prouvé inexact.

— Dans ma critique je me bornerai aux questions principales.

En premier lieu je crois que l'argumentation du prof. Ferri que l'opinion des socialistes scientifiques „l'éducation est de fait omnipotent" est vaine. Car les socialistes scientifiques n'ont pas cette opinion. Owen (qui appartient aux Utopistes) a beau porter un jugement dans ce sens

Digitized by Google

(la citation d'Owen ne prouve pas du tout qu'il parle ici d'éducation dans le sens limité que le prof. Ferri lui donne), il sera très difficile de citer, une opinion analogue de Marx ou d'Engels ou d'un de leurs adhérents. Quoique approuvant que les circonstances ont une très grande influence sur l'individu, ils ne l'attribuent pas exclusivement à l'influence systématique, consciente d'un individu sur l'autre (éducation). Pour l'argumentation du prof. Ferri il est assurément très utile de faire une distinction bien nette de l'éducation et de l'ambiant; mais cette distinction n'est pas pour cela justifiée. Les impressions acquises par un enfant, soit de son ambiant, soit de son éducateur, ne se distinguent presque pas. A peine sorti de la classe il joue avec ses camarades, ce qui peut lui faire oublier toutes les leçons morales qu'il vient de recevoir. Une mère défendra quelque chose à son enfant, et quelques moments après il verra qu'un membre plus âgé de la famille peut faire impunément ce qui lui était défendu. C'est par cette distinction trop nette que l'argumentation de l'auteur perd beaucoup de sa valeur.

En second lieu — l'auteur lui-même l'admet en partie — l'influence que l'éducation *peut* exercer ne peut encore être fixée, et cela quels que soient les progrès de la science pédagogique, pour les raisons suivantes. Ce n'est qu'à l'école que la méthode scientifique pédagogique est appliquée, mais évidemment d'une manière incomplète et imparfaite. Pour enseigner et élever les enfants, il est nécessaire qu'ils soient bien nourris et bien habillés. Sans cela les résultats resteront très minimes. Les écoliers insuffisamment nourris et vêtus se comptent par millions. Une des premières conditions pour tirer profit de l'éducation est celle-ci: que les instituteurs soient bien rémunérés et au fait de la pédagogie. Mais combien de fois n'est-ce-pas le contraire! Il est aussi nécessaire qu'une classe compte le moins d'élèves possible, afin que l'instituteur ne doive pas trop partager son attention, si l'on veut que l'individualisation d'après le caractère et les capacités, qui est si nécessaire dans l'enseignement, aboutisse à quelque chose. Et pourtant, combien de cas y a-t-il où cela se présente? Ces quelques raisons, aux quelles on pourrait facilement ajouter d'autres qui sont toutes de nature exclusivement économiques sont causes que l'école ne contribue pas autant qu'elle le pourrait à l'éducation morale. L'avantage de l'éducation à l'école sur celle qui est donnée par les parents consiste dans son application pratique, du moins en partie, d'après les règles pédagogiques. On peut les compter, les parents qui s'appliquent à élever leurs enfants d'une manière scientifique. Presque tous sont novices dans ce métier si difficile; peu importe que les parents soient ignorants ou instruits, bons ou mauvais, patients ou irascibles, en un mot capables ou incapables d'élever leurs enfants. L'organisation actuelle de la société est e. a. basée sur la fiction que celui qui donne la vie à un enfant est aussi apte à l'élever. En outre les conditions sociales existantes mettent beaucoup de parents, qui seraient peut-être très capables d'élever leurs enfants, hors d'état de leur vouer tous leurs soins: qu'on ne pense qu'aux longues journées de travail des ouvriers, au travail des femmes mariées etc. Ces observations suffisent déjà, à ce qu'il me paraît, pour démontrer qu'en ce moment on ne peut arriver à cette conclusion: l'influence de l'éducation ne peut s'étendre que jusqu'à tel ou tel point, et pas au delà.

Digitized by Google

En troisième lieu il reste à faire des objections valables contre la thèse principale qui forme le fondement de ce chapitre. Voici cette thèse en abrégé: il y a eu un temps où les hommes vécurent dans des conditions anti-sociales; tous étaient ennemis les uns des autres. Cette situation a duré des siècles jusqu' à ce que les sentiments sociaux naquirent au fur et à mesure que la civilisation se développa. Mais ces germes anti-sociaux ayant été hérités durant des siècles, tandis que les germes sociaux ne sont que de date relativement récente, il s'ensuit que les premiers sont généralement beaucoup plus forts. Voilà pourquoi le penchant au mal prédomine dans l'homme, et voilà pourquoi le crime a des dimensions si énormes.

Je suis d'opinion que cette argumentation est basée sur une erreur. Dans la deuxième partie de cet ouvrage je tâcherai de démontrer que l'opinion du prof. Ferri (et d'autres auteurs encore), qu'aux premières périodes tous les hommes étaient ennemis et animés seulement de sentiments anti-sociaux, est fausse. Je m'efforcerai aussi de démontrer que l'organisation actuelle de la société ne fait pas naître des sentiments sociaux, mais bien au contraire des sentiments anti-sociaux. Enfin il est très problématique que l'hypothèse, dont se sert l'auteur, à savoir que les qualités acquises sont héréditaires, soit soutenable; on est de plus en plus enclin à croire le contraire. Mais on ne pourra en tous cas jamais admettre la transmission par l'héridité de la moralité même, comme le fait le prof. Ferri, puisqu'il parle d'hommes qui restent bons en toutes circonstances, par conséquent d'hommes qui doivent être nés avec des prescriptions morales innées. Un enfant ne naît jamais avec des *connaissances positives;* il naît seulement avec un cerveau plus ou moins propre à la réception et à la conversion des connaissances. Aussi n'y a-t-il jamais d'enfant qui, dès sa naissance, connaisse les règles morales „tu ne voleras point", „tu ne tueras point" etc. Mais les organes, destinés à devenir le siège de la moralité, diffèrent chez tous, comme les autres organes. Quand l'auteur dit donc qu'il y a des hommes qui sont et restent bons en toutes circonstances, il veut dire qu'il y a des hommes qui ont les organes relatifs à la moralité très susceptibles et qui resteront donc meilleurs que ceux dont ces organes sont moins susceptibles. Par conséquent l'accumulation par la voie de l'héridité de sentiments anti-sociaux dans l'homme d'à présent n'est que fictive. Enfin, le prof. Ferri, néglige de fixer l'attention sur la différence entre la nature et l'intensité des besoins des hommes. Car elle est cause de la grande inégalité des résultats obtenus par la même éducation à égale capacité de recevoir les impressions morales. Il faudra à celui qui a de grands besoins, un effort moral beaucoup plus intense pour ne pas les satisfaire d'une manière immorale qu' à celui qui a des besoins plus faibles. —

Le chapitre suivant „*Ambiente e criminalità*" commence par l'assertion du prof. Ferri que la thèse des socialistes concernant l'influence de l'ambiant sur toutes les manifestations de l'activité humaine, et par conséquent aussi sur celle de la criminalité, est juste en grande partie. La différence entre socialisme et sociologie n'est donc ici qu'une question de limites.

D'après l'auteur voici cette thèse: aussitôt que la révolution ou la transformation sociale dans le sens socialiste aura eu lieu tout l'ambiant

Digitized by Google

social sera excellent et l'homme d'alors sera donc moralement plus élevé que l'homme d'à présent.

Ensuite il examine une à une les différentes parties de cette thèse.

D'abord le prof. Ferri donne la formule classique du matérialisme historique que Marx a donnée dans son „Zur Kritik der politischen Oekonomie," et qu'il emprunte à la Critique de l'œuvre de Puviani dans la „Rivista critica delle scienze giuridiche e sociali" de Loria: „Nella memorabile prefazione alla *Kritik der politischen Oekonomie*, pubblicata nel 1859, il Marx espone per la prima volta l'ardita dottrina, che tutte le manifestazioni dell' umanità umana, sia nell' ordine giuridico che nell' ordine religioso, filosofico, artistico, criminoso, ecc., siano *esclusivamente* determinate dai rapporti economici, cosicchè ad ogni fase di questi corrisponda una forma diversa di quelle manifestazioni e ne sia il necessario prodotto. Questo concetto, che trovò, or fa un anno (in un discorso alla Accademia di Bruxelles), un brillante e simpatico difensore in Emilio di Laveleye, forma la tesi principale dell' opera di Puviani (*Del sistema economico borghese in raporto alla civiltà*, Bologna 1883); la quale si propone di mostrare come la evoluzione sociale non sia che il prodotto dell' evoluzione economica, determinata a sua volta dall' incremento costante della popolazione."

De même que dans la biologie les phénomènes de la nutrition se rapportent aux autres phénomènes vitaux, l'aspect économique de l'activité humaine se rapporte aux autres aspects. Les conditions économiques ont donc une très grande influence sur la vie sociale, mais l'auteur croit très exagéré de dire que les conditions économiques la fixent *exclusivement*. Outre cela, dans cette thèse on n'a pas fait attention à ce que ces phénomènes réagissent aussi à leur tour sur les conditions économiques, et deviennent donc facteurs déterminants.

Ensuite il est dit aussi que l'homme sera moralement meilleur quand il se trouvera dans un milieu purifié. L'auteur admet en partie ceci et il est clair de voir jusqu'où si l'on connaît son opinion sur les facteurs physiques, individuels et sociaux du crime, de même que ses idées sur l'éducation.

Comme la plupart des thèses des socialistes, celle-ci aussi a, d'après le prof. Ferri, le défaut d'être trop simple et par là trop absolue. La vie humaine est déjà tellement compliquée (et la vie sociale l'est encore plus) qu'on n'explique que très peu avec des formules si simples. Il est facile de dire: „abolissez la propriété individuelle, et tous les cas de vol disparaîtront"; „abolissez le mariage légal, et l'adultère, l'uxoricide, l'infanticide et les crimes contre les mœurs disparaîtront." Mais pour cela ce n'est pas encore vrai. Car, même dans une société communiste, un vagabond-né, qui, par sa constitution, a le travail en aversion, commettra tout de même des vols. A tout cela on peut objecter que ces cas sont pathologiques et que ces personnes doivent être enfermées dans un hospice d'aliénés — mais en raisonnant ainsi on convient en même temps qu'une pareille société future ne sera pas encore un paradis terrestre. En outre ce n'est que de la pure métaphysique de croire que des institutions sociales, aussi fondamentales que la propriété et la famille, sont les conséquences du caprice d'un homme ou d'une classe dominante, et peuvent donc être abolies par un seul trait de plume. Tout ce qui existe, dans la nature

Digitized by Google

comme dans la société, est le résultat de causes qui ne sont que les chaînons d'une chaîne infinie. De là impossibilité de modifier tout d'un coup la société d'après un plan arrêté par un théoricien. Il est clair que cela ne veut pas dire que *toute* modification de la société soit exclue; au contraire la situation, prédite par les socialistes est d'une beauté si supérieure à la présente qu'elle ne serait pas un pas, mais un bond en avant. Et par leur prédiction ils nient l'évolution, car ils prêchent sans cesse aux prolétaires que tout se réalisera dans un avenir *très proche*.

Abordons maintenant la recherche de la prémise de la thèse socialiste, c. à. d. de la révolution ou transformation sociale. [1])

La question que le prof. Ferri par rapport à celle-là pose aux socialistes est celle-ci: *dans combien de temps* aurez-vous réalisé vos projets?"

Il y a deux réponses à donner selon que l'on croit cette réalisation possible par révolution ou par évolution.

D'abord celle par révolution. Tout en laissant de côté qu'une révolution ne se fait pas sans cruautés et par conséquent ébranle les sentiments moraux, il faut tout de même se demander avant tout s'il est facile de causer une révolution. L'auteur est d'opinion que Laveleye a parfaitement raison quand il dit: „qu'une révolution politique est devenue chose facile; qu'une évolution sociale est inévitable; mais qu'une révolution sociale est impossible, puisqu'on ne peut pas changer de force en un seul jour la constitution économique de la société."

Ni le mot ni le fait de la révolution n'inspire de crainte à l'auteur. Il reconnaît qu'elle peut se trouver dans la ligne de l'évolution, quoiqu'elle reste une exception et soit en effet une manifestation pathologique de l'évolution. Néanmoins il se demande: que signifie la révolution d'un jour, d'un mois, d'un an même, en comparaison de l'évolution qui dure des milliers d'années. Une révolution n'amène-t-elle pas toujours une réaction? Supposons pourtant que cette réaction n'arrive pas: le peuple entier sera-t-il alors devenu plus moral par cette seule secousse? Qu'est-ce que la grande révolution française a effectué? Beaucoup en apparence; en réalité peu de chose.

Il s'ensuit de ce qui précède: qu'on peut modifier le milieu d'une façon et avec une célérité qui paraîtront grandes à une génération mais petites à l'humanité entière.

Maintenant celle par évolution. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le prof. Ferri reconnaît que la criminalité diminuera par l'amélioration du milieu. Cependant, puisqu'il est impossible de faire tout de suite des modifications générales et substantielles, il faudra faire tous ses efforts afin d'obtenir des améliorations partielles. Voilà pourquoi l'école pénale positive défend la doctrine des „substitutifs pénaux." Dans „Il delitto etc." Turati les nomme palliatifs; il dit qu'il est impossible de trouver un remède spécial à chaque délit; il n'y a qu'un seul remède universel: la répartition égale d'aisance, d'éducation, et de bonheur par l'amour et par la science, en tant qu'elle sera socialement possible. Le prof. Ferri

---

[1]) — Je n'analyserai ni le passage sur la vitesse du progrès humain, ni la question de savoir si le système socialiste ne doit pas se modifier selon les différents pays, car il n'y a qu'un rapport éloigné entre ces deux questions et celle de la criminalité. —

Digitized by Google

croit que les reproches de Turati ne sont pas appuyés par de bonnes raisons, parce que 1⁰. la théorie des substitutifs pénaux ne se borne point à la désignation de moyens spéciaux pour des crimes spéciaux, mais qu'elle donne aussi des moyens universels pour tous les genres de crimes; 2⁰. les améliorations défendues par l'auteur et ses adhérents ont le grand avantage d'avoir été proposées d'après des recherches scientifiques et d'être immédiatement pratiquables. Comment pourra-t-on jamais arriver à la transformation désirée, si le système entier des substitutifs pénaux n'est qu'un palliatif inutile?

Il n'y a que deux chemins qui conduisent à la réussite: celle d'une révolution violente — et Turati rejette ce moyen — et celle des améliorations successives. Mais c'est justement ce que l'école pénale positive désire, et c'est pourquoi la différence entre cette école et les socialistes scientifiques a entièrement disparu. Cependant l'erreur des socialistes est toujours qu'ils veulent d'un seul coup atteindre à tout, et qu'ils comptent trop peu avec ce qui est à notre portée. Il y a beaucoup de socialistes qui craignent que la bourgoisie ne se départira jamais sans contrainte de ses privilèges et qui, à cause de cette idée, ont encore beaucoup de sympathie pour la révolution. Cependant cette crainte n'est pas fondée. Car la plupart des améliorations sociales ont été faites par les classes règnantes sans qu'elles y fussent poussées par la force révolutionnaire.

Le prof. Ferri tire la conclusion que le milieu social est circonscrit pour la plus grande partie par les conditions économiques, et que celles-ci ont une très grande influence sur la criminalité. Les socialistes et les sociologues évolutionistes diffèrent donc d'opinions en ceci: que les premiers croient se rendre utiles en protestant et en prophétisant, tandis que les autres sont d'opinion qu'il est plus pratique et plus scientifique de s'appliquer à des améliorations partielles.

— On ne peut lire ce chapitre sans s'étonner du ton décidé dont l'auteur se déclare contre une théorie, qu'il ne connaissait alors que par ce qu'il en avait entendu dire. La formule classique du matérialisme historique est citée *de seconde main* d'après une critique du prof. A. Loria [1]) sur un ouvrage de Puviani, qui dit que l'évolution économique est à son tour déterminée par l'augmentation constante de la population (théorie entièrement opposée à celle de Marx).

Et comment l'idée de cette théorie est-elle rendue? Que le lecteur juge lui-même! Dans l'original on lit: „In der gesellschaftlichen Produktion ihres Lebens gehen die Menschen bestimmte, nothwendige, von ihrem Willen unabhängige Verhältnisse ein, Produktionsverhältnisse, die einer bestimmten Entwicklungsstufe ihrer materiellen Produktivkräfte entsprechen. Die Gesammtheit dieser Produktionsverhältnisse bildet die ökonomische Struktur der Gesellschaft, die reale Basis, worauf sich ein juristischer und politischer Ueberbau erhebt, und welcher bestimmte gesellschaftliche Bewusztseinsformen entsprechen. Die Produktionsweise

---

[1]) Qu'on lise le jugement de F. Engels sur le prof. A. Loria comme homme scientifique: p. XIX sqq. Vorwort »Das Kapital." Dritter Band. Il accuse cet auteur de fausser la conception matérialiste de l'histoire.

Digitized by Google

des materiellen Lebens bedingt den sozialen, politischen und geistigen Lebensprozesz überhaupt. Es ist nicht das Bewusztsein der Menschen, das ihr Sein, sondern umgekehrt ihr gesellschaftliches Sein, das ihr Bewusztsein bestimmt." [1])

Il est inutile de nous arrêter longtemps sur ce point. Le prof. A. Loria a inexactement rendu la théorie, et le prof. Ferri, qui l'a empruntée à Loria, combat une chose qui n'a pas été dite par Marx et croit y découvrir encore l'erreur qu'elle ne compte pas avec le fait que chaque cause est à son tour une conséquence, et vice versa. Cette faute aussi est très injustement imputée aux fondateurs du matérialisme historique. Engels dit à ce sujet: „... d'après la conception matérialiste de l'histoire, la production et la reproduction de la vie matérielle sont, *en dernière instance*, le moment déterminant dans l'histoire. Marx et moi n'avons jamais prétendu davantage. Lorsqu'on dénature cette proposition ainsi: le moment économique est le *seul* déterminant, on transforme cette proposition en une phrase vide de sens, abstraite, absurde. La situation économique est la base, mais les différents moments de la superstructure — formes politiques de la lutte des classes et ses résultats — constitutions imposées par la classe victorieuse après la bataille gagnée, etc. — formes juridiques, et aussi les reflets de toutes ces luttes réelles dans le cerveau de ceux qui y participent, théories politiques, juridiques, philosophiques, conceptions religieuses et leur développement ultérieur en systèmes de dogmes, ont aussi leur influence sur la marche des luttes historiques et en déterminent dans bien des cas surtout la *forme*. Tous ces moments agissent les uns sur les autres, et finalement le mouvement économique finit nécessairement par l'emporter à travers la foule infinie des hasards (c'est-à-dire de choses et d'événements dont l'enchaînement intime est si éloigné ou si indémontrable que nous pouvons le tenir pour non-existant, et le négliger). Sans cela l'application de la théorie à une période historique quelconque serait plus facile que la résolution d'une simple équation du premier degré." [2])

Parmi les reproches que le prof. Ferri jette à la tête des socialistes il y a aussi celui-ci: qu'ils croient à tort pouvoir changer la société tout d'un coup. L'auteur y rattache quelques observations sur la révolution et l'évolution. Il est nécessaire d'aborder cette question, puisque, ici non plus le prof. Ferri n'a pas rendu l'opinion des Marxistes. Il est indubitable que Marx et ses adhérents ne supposent pas qu'on puisse changer tout à coup la société. Quoique évolutionnistes, Marx et les siens se nomment révolutionnaires. Beaucoup d'adversaires considèrent cela comme une contradiction. Je crois cependant qu'ils ont tort, et qu'au contraire, l'opposé de la thèse est vraie c. à d. que chaque évolutionniste en matières sociales qui n'est pas révolutionnaire n'a pas le courage de supporter les conséquences de sa doctrine. Car celui qui croit que la société subit incessamment des changements *quantitatifs* devra reconnaître que ces changements doivent à la longue mener à une différence *qualitative*, donc qu'une *révolution* a eu lieu. Les

---

1) Vorwort p. XI »Zur Kritik der politischen Oekonomie."
2) p. 229-230 »La conception matérialiste de l'histoire" (Devenir Social 1897).

Digitized by Google

Marxistes sont par conséquent évolutionnistes et en même temps révolutionnaires puisque, reconnaissant qu'il y a sans cesse des modifications quantitatives, ils tendent au renversement total de la société basée sur le système capitaliste, et par là à la fondation de l'ordre socialiste. Tout cela ne se rapporte donc qu'à une révolution économique et sociale. Il suit donc logiquement de ce qui précède que les socialistes scientifiques n'aspirent pas avant tout à une révolution politique; au contraire ils veulent atteindre *autant que possible* leur but justement par des moyens légaux; *autant que possible*, ce qui veut dire: si les classes règnantes *ne les empêchent pas* d'obtenir par ces moyens légaux ce qu'ils désirent. Mais dans le cas contraire ils ne redoutent pas d'entreprendre même une révolution politique aussitôt que le prolétariat sera suffisamment préparé et organisé. Le prof. Ferri est encore d'avis qu'il n'y a plus de différence entre les socialistes qui sont en même temps évolutionnistes et les sociologues puisque tous tendent à des changements quantitatifs. Pourtant le prof. Ferri oublie de dire que l'abolition de la propriété privée des moyens de production n'est pas un de ses „substitutifs pénaux", et que par conséquent il subsiste une différence fondamentale puisque les socialistes ne défendent que les modifications qui s'accordent avec les tendances du collectivisme.

Le prof. Ferri est enfin d'opinion que la bourgeoisie abdiquera volontairement ses privilèges, comme des classes règnantes l'ont déjà fait si souvent. Il ne donne point de preuves, ce qui lui serait fort difficile, à l'appui de cette thèse, inexacte à mon avis. Je le démontrerais si je ne dépassais pas les limites de ce travail. —

Le titre du 5me chapitre est: „*L'avvenire morale dell' umanità.*"

Les socialistes — c'est ainsi que l'auteur commence — croient qu'il y a une grande différence entre eux et les sociologues positivistes, c. à d. que ceux-ci considèrent le crime comme un mal social *inévitable*, tandisque les socialistes voient dans le crime un phénomène *passager*. Le prof. Ferri au contraire prétend que le crime, c. à d. l'acte qui met en danger les conditions de l'existence aussi bien que la peine c. à d. la réaction correspondante, défendante et préventive, ont tous les deux leurs racines dans le règne animal, et qu'ils sont par conséquent des phénomènes plus ou moins inséparables de l'humanité. Cependant cette induction sociologique ne doit pas être prise dans un sens absolu, mais dans ce sens relatif: 1⁰. que dans la criminalité il faut distinguer deux divisions, dont l'une est déterminée par la saturation normale, et l'autre par la sursaturation anormale; [1]) 2⁰. que l'auteur et ses adhérents n'entendent pas par „nécessité absolue" du crime que le crime existe *toujours*, mais seulement qu'il existera durant les premières périodes à venir (19e et 20e siècle), et qu'ils se sont servis de cette expression parce qu'ils jugent inutiles et impossibles des prédictions concernant des temps, qui sont encore plus éloignés.

A propos de la morale future le prof. Ferri s'occupera dans ce chapitre des deux thèses socialistes suivantes:

---

[1]) Voir là-dessus »in extenso": »la Sociologie criminelle" p. 178 sqq.

Digitized by Google

I. La lutte pour la vie qui, jusqu'ici, a régné parmi les hommes ne se trouvera plus dans la société socialiste.

II. Dans la société socialiste l'égoïsme, qui a été, et est toujours la base de toute la vie morale et sociale, devra s'effacer devant l'altruisme.

D'abord donc la thèse sur la durée éternelle ou non de la lutte pour la vie.

Le prof. Ferri cite ici les opinions de Labusquière (Rivista Internazionale del socialismo 1880) et du prof. A. Loria (Discorso sur Carlo Darwin 1882).

En abrégé Labusquière dit ce qui suit: Est-ce que la lutte pour la vie, partie intégrante de l'évolution des animaux, est aussi une „conditio sine qua non" du développement de l'humanité? Non, elle y est formellement opposée, puisqu'elle empêche le développement total en mettant la plus grande partie des hommes dans la situation la plus précaire. On ne peut pas se figurer l'homme vivant tout seul. Il a toujours vécu et devra toujours vivre dans une société. Cette circonstance exige une certaine solidarité, sans laquelle une société n'est pas imaginable. On ne peut donc pas admettre la necessité d'une lutte continuelle à moins de croire qu'il soit nécessaire pour quelques-uns de recueillir les fruits des travaux des autres. La lutte pour l'existence est nécessaire entre les animaux, puisqu'ils ne savent pas produire et, par conséquent, ne peuvent subsister qu'au moyen des fruits tels que la nature les donne. Mais l'homme peut produire, et les forces productives augmenteraient justement si les hommes se soutenaient plus les uns les autres.

L'opinion du prof. Loria est en résumé celle-ci: la thèse que la théorie de Darwin s'applique aussi entièrement à l'économie politique est fausse. On dit qu'elle justifie l'inégalité sociale; la nature étant aristocrate, dans la société aussi l'aristocratie occupe une place qui lui appartient. D'après le prof. Loria cet argument est aussi insensé que si l'on disait: la nature est meurtrière; donc le meurtre est une chose justifiable. Cette opinion n'est pas la conséquence de la théorie de Darwin, mais simplement une fausse interprétation de quelques-uns de ses adhérents. Il n'y a pas de raisons pour que cette lutte existe toujours, mais on peut très bien justifier la supposition qu'elle disparaîtra et n'aura été qu'un stade transitoire. Car, tant que l'égoïsme a été le seul motif humain, le combat pour la vie a été une condition nécessaire à l'initiative et aux progrès. Mais l'altruisme se développe de plus en plus, et ce n'est point une utopie que de croire qu'un jour l'homme tendra à la perfection physique et morale, non pas dans le but de vaincre ses semblables moins favorisés, mais seulement dans le but plus élevé de développer ses propres qualités. On n'oublie que trop, combien est énorme la différence entre le combat pour la vie des animaux et celui des hommes. Tandis que dans la nature ce sont les plus forts, les plus robustes et les plus habiles qui sortent du combat en vainqueurs et par conséquent survivent, dans le combat actuel ce ne sont pas les meilleurs (les travailleurs et les capitalistes qui introduisent des méthodes de travail améliorées), mais bien ceux qui se sont enrichis par le travail des autres qui sont vainqueurs. Dans la lutte sociale on s'aperçoit de trois phénomènes, que le combat dans la nature ne nous montre pas: la *sélection militaire* (qui est un obstacle au perfectionnement de la race humaine); la *sélection sexuelle* (non pas

Digitized by Google

la force et la beauté, mais l'argent et les préjugés de classe arrêtent le choix); et le *système économique* (qui, par l'accumulation de capitaux entre les mains de quelques-uns, force les travailleurs à mener une existence qui les épuise, et est cause que les classes mal nourries forment la majorité numérique). Voilà pourquoi les résultats de la lutte pour la vie sont pour l'homme si différents de ceux du combat dans la nature.

Le prof. Ferri fait les objections suivantes contre ce qui a été dit plus haut: En traitant des questions comme celle-ci, il ne faut pas embrouiller deux théories, celle de Spencer et celle de Darwin. Car celle-ci se rattache à celle-là, comme la partie au tout. Le Darwinisme se personnifie dans la loi de la sélection naturelle, tandis que la théorie de Spencer est celle de l'évolution, une loi qui régit non seulement le monde animal et humain, mais aussi le monde connaissable tout entier.

Après cette observation introductive il attaque les thèses que Labusquière et Loria ont développées. La grande erreur commise par Labusquière et par la plupart des socialistes, c'est le manque de la notion de la continuité et de la naturalité des phénomènes sociaux. Il résulte en pareils cas une division erronnée entre sociétés d'hommes et d'animaux; de là qu'ils ne voient pas que ce combat, constaté toujours chez les animaux comme chez les hommes, est une loi *naturelle*. Et puis, Labusquière et les siens n'oublient que trop que les sociologues expliquent bien ce combat, mais que cela ne veut pas dire qu'ils le justifient. En tout cas l'assertion des socialistes qu'il serait possible de faire cesser ce combat *dès maintenant*, c. à d. dans un très bref délai, est fausse. Quant à la question de savoir s'il cessera jamais, elle sera examinée après.

D'abord le prof. Ferri avertit qu'on ne doit pas confondre le principe d'une loi naturelle avec ses manifestations. Dans le cas dont il s' agit cela veut dire qu'en reconnaissant que la lutte pour la vie est une loi qui régit le règne animal et les hommes, il faudrait accepter aussi que les *formes* de ce combat ont été et resteront les mêmes. L'auteur croit p. e. qu'il serait désirable d'atténuer le combat économique actuel entre les hommes et de le porter à un niveau plus élevé, sans être pour cela adhérent de la maxime de: „chacun d'après ses besoins", dont l'application perdrait entièrement le genre humain.

En critiquant la loi de la lutte pour la vie on oublie très souvent qu'elle n'est pas la seule, qu'à côté d'elle il y en a une autre, qui nivelle à la longue toutes les inégalités produites par cette lutte. On voit ainsi que des individus, des familles, des races s'élèvent au-dessus du niveau, atteignent le maximum de pouvoirs, de richesse, d'intelligence, pour retomber après au-dessous du niveau.

On ne peut pas admettre que ce combat pour la vie, qui est un principe même de l'existence et la cause de l'évolution animale et humaine, disparaisse un jour parce que des hommes, animés d'idées humanitaires, le désirent ardemment. L'opinion que dans le cours des temps ce combat s'est fait, et se fera de moins en moins violemment et brutalement, est scientifiquement plus juste et aussi humanitaire. Il se peut qu'il y ait, après des siècles et des siècles, un jour où chaque individu

Digitized by Google

aura *son existence matérielle* assurée. Mais le combat pour *l'existence morale* ne disparaîtra pas encore pour cela. Car chaque besoin satisfait en fait à son tour naître de nouveaux, et rallume donc le combat. Les socialistes font preuve d'une grande partialité en ne comprenant par le combat pour la vie que le combat pour les vivres, oubliant qu'il y a combat dans chaque sphère.

On prétend qu'il y a une différence essentielle entre le combat pour la vie des hommes et des animaux, et que par conséquent les résultats diffèrent, que dans le règne animal ce sont les plus forts qui restent vainqueurs, et parmi les hommes ce n'est qu'une petite minorité de moins forts et de moins laborieux qui règne sur la majorité formant les classes mal nourries. D'après le prof. Ferri .cette opinion aussi est inexacte ; sans cela, les suites de ce combat devraient avoir un résultat tout contraire que dans le règne animal ; le genre humain devrait reculer au lieu d'avancer. Eh bien — les faits sont là pour le prouver — le genre humain a fait des progrès organiques, psychiques, sociaux et économiques. La survivance des moins forts, des moins laborieux n'est que partielle et apparente. Malon dit que dans la société actuelle ce ne sont pas les individuellement supérieurs qui vainquent, mais bien ceux qui ont la disposition exclusive des forces sociales. Mais comment cette force est-elle tombée entre les mains de ces quelques-uns ? Seulement parce que, *dans cette phase de l'évolution humaine*, ils étaient les plus forts, les plus adaptés. On oublie qu'il n'y a pas seulement combat entre les classes, mais aussi entre les individus, et que, par l'accroissement de plus en plus grand de l'altruisme, ce sont aussi les ouvriers et les patrons les plus altruistes qui vaincront. Car un ouvrier altruiste, qui travaille avec zèle et prend à cœur les intérêts de son patron, et un patron altruiste, qui traite bien ses ouvriers, seront plutôt à même de se maintenir que ceux qui agissent contrairement. Ce n'est donc qu'en apparence que les possesseurs moins laborieux et moins forts sont vainqueurs : et si cela se fait, cela ne tardera pas à disparaître.

La conclusion de l'auteur est donc celle-ci : le combat pour la vie, qui a un aspect normal dans l'activité honnête, et un aspect anormal dans l'activité criminelle, est la loi suprême du genre humain, dans le passé et dans le présent, donc aussi dans l'avenir ; mais ce combat s'effectuera avec des moyens de moins en moins grossiers et sanglants.

La deuxième partie de ce chapitre traite de l'égoïsme et de l'altruisme.

L'individu, considéré comme tel (Selbstwesen), n'est qu'égoïste ; mais considéré comme membre d'une communauté (Gliedwesen) il est aussi altruiste. Il faut donc que nous interprétions le sujet de la manière suivante : qu'une lente évolution a lieu de l'égoïsme vers l'altruisme, entre lesquels se trouve donc l'égo-altruisme.

Il y a maintenant deux questions auxquelles il faut répondre : 1°. l'homme parviendra-t-il jamais à être pur altruiste ? 2°. dans ce cas-là, en combien de temps pourra-t-il l'être ?

D'après l'auteur chaque évolutionniste doit répondre affirmativement à la première question, du moins si l'on exclut la forme absolue dans laquelle elle est posée par beaucoup de socialistes, savoir : que l'égoïsme

Digitized by Google

disparaîtra entièrement, car la lente et continuelle évolution de la morale apprend que l'égoïsme diminue toujours et que l'altruisme augmente. Mais combien de temps faudra-t-il pour que ce paradis moral se réalise? Les réponses faites à cette question par les socialistes et par les sociologues diffèrent beaucoup. Ceux-là sont d'opinion que ce sera possible d'ici peu ou du moins dans un petit espace de temps, tandis que ceux-ci croient qu'il est impossible que cela se fasse si vite. Puisque l'auteur s'est occupé dans les chapitres précédents de l'influence de l'éducation sur la moralité, il se bornera maintenant à traiter la question de savoir: *combien de temps il faudra à ce progrès moral?*

D'après le prof. Ferri, on ne saissit pas bien cette question si l'on ne reconnaît pas que l'évolution de la morale n'a progressé que très lentement durant les siècles passés. Sans doute, beaucoup a été fait, mais pas autant que cela justifierait la prédiction des socialistes. Le jugement de Soury „qu'on se trompe beaucoup en croyant que l'homme d'à présent diffère tant de celui de l'antiquité, du barbare et du sauvage" est très sensé. En examinant la période de barbarie nous voyons que l'homicide, le cannibalisme et le vol forment la plus grande partie de la criminalité, tandis que les deux premiers ne sont souvent pas punis par la tribu, qu'ils sont même obligatoires. L'impétuosité des passions, la férocité, l'insensibilité de ses douleurs et de celles d'autrui, la déloyauté, le désir de vengeance implacable, l'imprévoyance et la superstition forment la partie principale de la vie morale. Tous ces traits de caractère existent encore, bien que moins forts qu'autrefois dans l'homme d'à présent, et surtout dans l'individu né dans une classe inférieure. Excepté dans des cas pathologiques le cannibalisme ne se montre plus dans le monde civilisé, mais cela n'exclut pas qu'il pourrait reparaître en temps de grande famine. Cependant les hautes qualités morales que l'homme actuel peut montrer, se présentent aussi chez les sauvages; seulement avec des différences graduelles. (Voir les exemples donnés par le prof. Ferri, pages 197—201, empruntés à Spencer, Lubbock, Wake, Waitz etc.) Le nombre de personnes honnêtes et morales a proportionnellement augmenté, ce qui donne la certitude que, dans l'avenir, la moralité s'élèvera plus haut qu' à présent, cela ne se fera pas vite, mais très lentement, comme toutes les autres modifications se sont faites.

Il est donc impossible que la prédiction des socialistes se réalise sous peu, c. à. d. que le crime, la misère, l'ignorance et l'immoralité disparaîtront aussitôt que la société sera transformée ou révolutionnée. Elle ne sera que le but sublime auquel le genre humain doit toujours aspirer.

— Afin d'éviter des répétitions je ne ferai pas de critique sur ce chapitre, critique qui devrait être détaillée, parce que je devrais réfuter presque toutes les thèses qui y sont données, mais je traiterai de la question du „combat pour la vie" et de celle de „l'égoïsme et de l'altruisme", dans la 2me partie de cet ouvrage. —

Dans sa „Conclusione" [1]), le prof. Ferri compare la société à un

[1]) Je ne parlerai pas du VIe chapitre, qui a le titre très expressif: »Un sogno de socialista e la realtà di un sociologo criminalista", qui n'est qu'une répétition du thème repris plusieurs fois, »combien les sociologues sont hommes de science et combien les socialistes le sont peu."

Digitized by Google

malade, au lit duquel se trouvent trois amis, qui tous lui veulent du bien. Le premier déclare en pleine confiance que l'âme domine le corps et que par conséquent les remèdes matériels ne servent à rien. Le deuxième par contre dit que ce n'est que le changement total du milieu où il vit, qui peut guérir le malade. Le troisiéme aussi croit que des modifications sont nécessaires; seulement, il se contente d'améliorations partielles, quoique le deuxième ami ne les nomme que des palliatifs. Le premier, c'est le spiritualiste, le second le socialiste, le troisième le sociologiste.

— Ayant donné après chaque chapitre mon opinion, une critique d'ensemble sur „Socialismo e criminalità" est superflue. L'impression du livre est étrange, l'auteur en veut à ces „socialistes excessivement antiscientifiques et sentimentaux" tandis qu'il vante le „grand caractère scientifique des sociologues", — car ces derniers, malgré ce grand caractère scientifique combattent une doctrine qu'ils ne connaissent qu'en partie ou point du tout. Le socialisme scientifique est resté en dehors du débat.

La meilleure preuve de la faiblesse de son attaque contre le socialisme se trouve bien dans le fait que l'auteur s'est rangé depuis plusieurs années parmi les socialistes dont il est devenu un des chefs les plus fervents et les plus intelligents.

Pour ce qui concerne son opinion sur la question criminelle le prof. Ferri n'a point ou presque point changé (Voir „Le crime comme phénomène social", (Annales de l'institut international de Sociologie 1896 p. 414) et „Kriminelle Anthropologie und Sozialismus." (Neue Zeit 1895—96 II). —

— — —

Digitized by Google

IV.

H. KURELLA.

Cet auteur consacre quelques pages de sa „Naturgeschichte des Verbrechers" au sujet qui nous occupe. Résumons de la manière suivante ce qu'il dit.

Les tentatives pour tirer des parallèles entre les oscillations des prix du blé et celles des chiffres de la criminalité ne prouvent rien d'après l'auteur, tant qu'on ne pourra les comparer aux statistiques des salaires et du chômage forcé. En effet quelqu'un qui veut démontrer ainsi la corrélation entre criminalité et conditions économiques, emploie une „petitio principii", c. à d. que la misère est la cause principale du crime. Outre cela l'hypothèse que la régularité avec laquelle se présentent les actes humains est fixée par la condition de la société où ils se présentent, tombe peu à peu. En vertu d'examens personnels et en vertu de communications faites par Ferri et par von Oettingen (— ce qui prouve que la littérature sur notre sujet n'est que partiellement connue à l'auteur —) le dr. Kurella croit pouvoir faire la conclusion qu'une nutrition insuffisante, causée par cherté ou par des salaires minimes, ne fait pas commettre de crimes. Une mauvaise nutrition peut bien influencer indirectement la criminalité, c. à d. qu'elle peut causer après quelques générations successives la dégénération, qui à son tour prédispose au crime.

A priori il est incontestable qu'on ne peut se figurer une société, fût-elle fondée par les socialistes, [1]) dans laquelle la cupidité, la haine et l'instinct oppresseur, les motifs capitaux du crime, seraient anéantis ou privés de leur influence par suite d'institutions sociales. Néanmoins il est d'importance que Morrison, Garofalo et Ferri [2]) ont, d'après l'auteur, démontré que la misère n'est pas un facteur de la criminalité. Au congrès international d'Anthropologie criminelle à Bruxelles on a essayé de défendre le contraire, ce qui d'après le dr. Kurella, n'a pourtant pas réussi.

---

[1]) P. 217 l'auteur insinue, sans apporter la moindre preuve, que des personnes avec dispositions criminelles ont souvent contribué à la formation des théories socialistes.

[2]) Voir mes critiques sur ces auteurs. Il n'est pas bien clair pourquoi le prof. Ferri est cité comme adhérent de l'opinion exprimée par le dr. Kurella; car il accorde une place importante dans l'étiologie du crime aux facteurs économiques.

Digitized by Google

(Selon lui il se pourrait qu'en cas de chômage forcé soudain un individu, jusque là honnête, commet un vol par indigence).

La nécessité momentanée n'étant par conséquent que rarement cause de criminalité, les anomalies sociales actuelles produisent non seulement une augmentation de la dégénérescence comme il a été dit plus haut, mais encore qu'il y a un nombre considérable de gens qui habitent des maisons mal et anti-hygiéniquement bâties, ce qui nuit à la vie de famille et empêche le développement des sentiments de probité, de pudeur etc. Et ce sont aussi les anomalies sociales qui influencent fortement l'alcoolisme, un des facteurs importants du crime.

L'auteur tire la conclusion suivante:

„So wenig wie eine Aenderung der Lebensbedingungen des Milieu ein Individuum *einer* Art unmittelbar in ein Individuum einer *anderen* Art verwandeln kann, so wenig wir jemals unter noch so modifizierten Verhältnissen einen Chimpanse in einen Gorilla sich verwandeln sehen, so wenig machen soziale Faktoren einen normal veranlagten Menschen zum Verbrecher. In vereinzelten Fällen mag der Anschein entstehen, als hätten Leidenschaft oder Gelegenheit ein Verbrechen veranlasst; soziale Momente wirken wohl auf das Individuum, werden dasselbe aber in seinen fundamentalsten Eigenschaften — und dazu gehört der Charakter — nicht wesentlich ändern; die minimalen Modifikationen, die der Einzelne durch das Milieu erfährt, müssen immer wieder auftreten, sich im Lauf der Generationen addieren, bis eine sozial bedeutungsvolle Aenderung des Typus zustande kommt. So sind es also die dauernden, sozialen Leiden, die chronischen Uebel der Gesellschaft, die auf die Kriminalität wirken, weil sie durch unmerkliche Einwirkungen den innersten Kern des Menschen im Lauf der Generationen annagen; Misere, intellektuelle und sittliche Verwahrlosung müssen so lange wirken, wie im Kirchenstaate, im Königreich Neapel, in Irland, in dem seit Jahrhunderten vom Grundadel ausgesaugten Polen, ehe ein ganzes Volk von dem „penchant au crime" durchseugt ist." [1])

— Pour ce qui concerne notre critique faisons les observations suivantes.

Il est tout à fait inexacte de dire que les statisticiens qui ont démontré qu'il y a corrélation entre la hausse et la baisse des prix du blé ou une crise commerciale, et l'augmentation ou la diminution de la criminalité, se seraient servis d'une „petitio principii", c. à. d. que la misère est une des causes pricipales de la criminalité. Au contraire, leur travail statistique démontre qu'il y a une grande harmonie entre les courbes des crimes contre la propriété et celles des prix du blé (dans les derniers temps ceux-ci sont de moindre importance pour ce sujet et sont remplacés par les crises commerciales). Et cette harmonie ne peut être accidentelle puisqu'on la constate très souvent: il faut qu'il y ait causalité. Il ne serait même pas absurde du tout de prétendre que la misère, non prise dans le sens arbitraire de manque du stricte nécessaire est une des causes principales de la criminalité contre la propriété. Car quand un individu vole il sent en lui le besoin de posséder quelque

[1]) p. 179.

Digitized by Google

chose qu'il n'aurait pu se procurer d'une façon honnête ou bien en se donnant plus de peine; ce ne sont que des aliénés (cleptomanes) qui volent des objets qu'ils auraient pu se procurer facilement d'une façon honnête.

Le dr. Kurella ne produit point de preuves pour l'opinion que la régularité des actes humains n'est pas déterminée par la condition de la société. Il serait curieux de savoir quelles preuves l'auteur pourrait citer à l'appui de son assertion; tant qu'il ne le fera pas, inutile de débattre la question, d'autant plus que des autorités considérables sont d'un avis tout à fait contraire.

Du moment que l'auteur ne parle pas sans dédain de déduction, comme il le fait à la page 152, il aurait mieux valu de ne pas faire lui-même la déduction erronnée que nous trouvons à la page 171. Car il y dit qu'il est certain à priori qu'on ne peut se figurer une société dans laquelle la cupidité, la haine, et l'instinct opprimeur disparaîtraient ou seraient dépourvus d'influence par suite de réformes sociales. La lecture d'une oeuvre comme „l'Urgesellschaft" de L. Morgan l'aurait déjà gardé de cette erreur. Car les traits de caractère sus-nommés, propres aux hommes d'à présent, sont en grande partie étrangers aux hommes vivant dans d'autres phases de développement de la société. Qu'on lise p. e. Morgan sur le „gens" des Indiens: „Freiheit, Gleichheit und Brüderlichkeit, obwohl nie formulirt, waren die Grundprinzipien der „Gens" [1]). Il a été prouvé que ces traits caractéristiques n'étaient pas innés par le fait que les mêmes individus, forcés par la nécessité économique, étaient collectivement, c. à. d. vis-à-vis de leurs ennemis communs, vindicatifs et haineux. La convoitise de richesses, le trait caractéristique par excellence de l'homme de nos jours ne leur est pas propre. „Ein Verlangen nach Eigenthum hatte sich im Gemüth der Wilden kaum gebildet, weil das Eigenthum selbst kaum bestand. Es blieb der damals noch fernen Perioden der Zivilisation beschieden, jene Gier nach Gewinn (studium lucri) zu voller Lebenskraft zu entwickeln, welche gegenwärtig im menschlichen Geist so übermachtig herrscht." [2])

Cela indique en même temps pourquoi l'opinion du dr. Kurella sur l'invariabilité du caractère humain est fausse. (Voir encore la critique sur Garofalo). Car il est aussi absurde de croire que la distance entre l'honnête homme et l'homme malhonnête est aussi grande que celle entre le chimpanzé et le gorille, que de croire que le sentiment de probité est inné à l'homme.

---

[1]) »Die Urgesellschaft." p. 73.
[2]) »Die Urgesellschaft." p. 455.

Digitized by Google

V.

E. FORNASARI DI VERCE. [1])

Au premier chapitre „Miseria e criminalità in Italia", l'auteur porte d'abord l'attention sur les faits suivants.

D'après la statistique de 1881 il y avait en Italie sur 1000 habitants (des deux sexes et au-dessus de neuf ans) 390,66 gens riches, aisés, médiocrement aisés et avec des moyens d'existence suffisants, et 609,34 qui avaient à peine le stricte nécessaire. Sur 100 condamnés il y eut:

1887	1888	1889	
56,34	57,45	56,00	nécessiteux.
22,99	30,77	32,15	individus n'ayant que le nécessaire.
11,54	9,98	10,13	médiocrement aisés.
2,13	1,80	1,72	aisés et riches.

Ici l'influence favorable de l'aisance ressort distinctement. Donc 40% de la population sont aisés et 60% sont nécessiteux; parmi les condamnés 13% aisés et 87% nécessiteux à peu près.

Ensuite le dr. Fornasari di Verce donne une esquisse de l'influence de la misère qui fait dégénérer le prolétaire et par là le prédispose au crime, car la misère nuit beaucoup aux organes psychiques de l'homme. Il cite à l'appui de ce qu'il dit plusieurs auteurs qui font autorité.

En comparant les différentes régions italiennes, groupées autour de leur chiffre moyen de richesse par habitant, au nombre de détenus sur 100.000 habitants, groupés d'après leurs lieux d'origine [2]), on obtient le résultat suivant:

---

[1]) »La criminalità e le vicende economiche d'Italia dal 1873 al 1890 e osservazioni sommarie per il Regno Unito della Gran Bretagna e Irlanda (1840-1890) e per la Nova Galles del Sud (1882-1891)".

[2]) Selon le dr. Fornasari di Verce on obtient de cette façon une meilleure image de l'influence dégénérescente de la misère qu'en groupant les chiffres des crimes d'après les lieux où ils ont été commis.

Digitized by Google

Richesse.			Déténus d'après le lieu d'origine.
(3,333)	Latium	VII	—
	—	VI	—
	—	V	—
(2,746)	Piémont—Ligurie	IV	—
(2,400)	Lombardie	III	Lombardie (43) Piémont—Ligurie (51) Vénétie (53)
	—	II	Toscane (76)
(2,164)	Toscane	I	Emilie (95)
(1,935) (1,876) (1,762)	Vénétie Royaume Emilie	moyenne	Royaume (118)
	—	1⁰.	Marches—Ombrie (137)
(1,471) (1,333)	Sicile Naples	2⁰.	Sardaigne (167)
(1,227)	Marches—Ombrie	3⁰.	Naples (173)
(?)	Sardaigne	4⁰.	—
		5⁰.	Sicile (212)
		6⁰.	—
		7⁰.	Latium (250)

Selon l'auteur ce tableau démontre que richesse et criminalité présentent quelque symétrie, en ce sens que les régions riches ont en général une plus petite criminalité que les régions pauvres. Ce n'est que le Latium qui y fait exception, ce qui s'explique d'après le dr. Fornasari di Verce, 1⁰. par la circonstance que la capitale est située dans cette région, 2⁰. par le climat, et 3⁰. surtout par le fait que la richesse absolue d'une contrée ne donne point d'indices sur la répartition de la richesse. On peut justement s'attendre que là où les grandes richesses se sont amoncelées le paupérisme sera aussi considérable. [1])

Non seulement la misère prédispose au crime, elle en fournit aussi les motifs. Conduisant à l'alcoolisme, elle est cause de crimes violents; elle force les gens qui ne peuvent trouver de travail au vagabondage et à la mendicité, qui, à leur tour, sont l'école préparatoire de crimes plus graves; elle met le grand nombre de ceux qui ne peuvent pourvoir honnêtement à leurs besoins, dans la nécessité de voler. Et quand ces facteurs agissent sur un homme prédisposé, ils aboutissent même au meurtre.

Dans le tableau suivant les différentes régions italiennes, ainsi que les crimes commis, ont été rangés autour de leurs chiffres moyens.

---

1) — Cette dernière explication du dr. Fornasari di Verce est selon moi, très juste. Par contre elle diminue de beaucoup la valeur du tableau entier sus-mentionné, puisqu'on y calcule d'après la richesse absolue. —

Digitized by Google

Richesse.			Crimes.
(3,333)	Latium	VII	—
	—	VI	—
	—	V	—
(2,747)	Piémont-Ligurie	IV	—
(2,400)	Lombardie	III	—
	—	II	—
(2,164)	Toscane	I	Lombardie (649) Toscane (710) Piémont—Ligurie (732) Emilie (749) Marches—Ombrie (774)
(1,935)	Vénétie	moyenne	Vénétie (857)
(1,876)	Royaume	moyenne	Royaume (926)
(1,762)	Emilie	moyenne	Sicile (1021)
	—	1⁰.	Naples (1150)
(1,471)	Sicile	2⁰.	Sardaigne (1440)
(1,333)	Naples	2⁰.	
(1,227)	Marches—Ombrie	3⁰.	—
	Sardaigne	4⁰.	Latium (1797)

D'après l'auteur il ressort de ce tableau que, en exceptant le Latium, les régions avec une richesse qui dépasse le chiffre moyen, produisent un chiffre de criminalité inférieur au chiffre moyen. Tout de même les régions avec un chiffre de richesse dépassant la moyenne c. à. d. Piémont-Ligurie, Lombardie et Latium, donnent un plus grand nombre de crimes, qu'on ne s'y attendrait vu leurs chiffres de richesse, tandis que la Sicile, Naples, Marches-Ombrie et la Sardaigne présentent justement un chiffre de crimes inférieur à celui qu'on pourrait supposer. Cette opposition n'est qu'apparente, d'après le Dr. Fornasari di Verce, et s'explique de la manière suivante: 1⁰. Puisque, là où il y a de la richesse on peut aussi s'attendre à trouver de la pauvreté et l'occasion fréquente de voler. 2⁰. Parce que les individus dangereux afflueront moins aux endroits où il y a moins de richesse. 3⁰. Parce que, comme dit Stuart Mill, il résulte des conditions sociales de nos jours que l'éducation du pauvre est nulle et celle du riche mauvaise.

Le deuxième chapitre, ayant comme titre: „Il fattore economico e la delinquenza. — Dinamica", contient en premier lieu quelques données sur le *courant de la criminalité* dans la période en question. La criminalité en général augmente: les crimes graves restent à peu près stationnaires, les crimes moins graves augmentent. Comme l'a observé Ferri, la criminalité diminue, aussi en Italie, quant à son intensité et sa violence mais s'accroît par contre en étendue et en nombre.

Ensuite l'auteur considère l'influence de *l'émigration*. Ce sont surtout les crimes contre la propriété qui en ressentent une influence favorable, de même que l'assassinat, pour ce qui concerne les crimes contre les personnes. La cause de cette influence favorable s'explique facilement.

Digitized by Google

L'émigration éloigne nombre de personnes qui, n'ayant pas de moyens d'existence deviendraient facilement criminelles.

Les conséquences des *événements dans l'agriculture* (vicende dell'agricoltura) sont les suivantes: les années aux récoltes abondantes présentent une dimunition de la criminalité, les mauvaises années par contre un accroissement; cependant les heureuses vendanges amènent le même résultat. Ce sont surtout les crimes contre la propriété (spécialement les vols champêtres) qui subissent l'influence du degré d'abondance de la récolte; tandis que parmi les crimes contre les personnes ce sont les coups et blessures qui ressentent surtout l'influence des événements agricoles. Il est évident que la classe agricole éprouve avant tout les suites défavorables d'une mauvaise récolte. Durant les mauvaises années 1887—1889 la proportion des agriculteurs parmi les condamnés montait de 35,3% à 37,8% et 38,2%. [1])

L'influence *de la fluctuation des prix des vivres les plus nécessaires* est la suivante: la criminalité en général ressent fortement cette influence. Quand les prix baissent la criminalité diminue, et vice versa. On s'en aperçoit plus distinctement encore dans la criminalité contre la propriété. Les crimes contre les personnes augmentent surtout quand le prix du vin est bas, et vice versa. Quand une baisse des prix des vivres coïncide avec celle du prix du vin, l'accroissement des crimes contre les personnes est grand.

D'après le Dr. Fornasari di Verce la cause de l'accroissement des crimes contre les personnes en cas de bas prix des vivres ne se trouve pas dans la meilleure nutrition qui en résulte, mais dans la plus grande consommation d'alcool qui s'ensuit. Les autres crimes ressentent moins l'influence des fluctuations des prix des denrées.

Puis *l'industrie* (par suite de la défectuosité de la statistique officielle les données sont très incomplètes). Durant la période dont parle l'auteur, l'industrie s'est énormément développée et la criminalité en général a aussi augmenté. Cependant les formes graves ont diminué, tandis que les formes moins graves se sont accrues. Les crises industrielles amenaient surtout une augmentation des crimes contre les personnes.

Les conditions des ouvriers. D'après l'auteur il serait de la plus haute importance de pouvoir établir pour chaque année le nombre d'ouvriers industriels. Car cela a une plus grande importance pour la criminalité que les prix des denrées et le taux des salaires. Faute de données officielles une telle recherche ne peut avoir lieu, et il faut se borner à un examen des salaires.

A quelques exceptions près, ces salaires ont augmenté, de 35% environ durant la période 1873—89. Cependant, pour obtenir une image plus nette de la condition des ouvriers, l'auteur a combiné les fluctuations des salaires avec celles des prix du blé, c. à. d. il a fait le calcul

---

[1]) Afin de ne pas trop étendre ce résumé, je me vois forcé de me borner à la communication des principaux résultats des recherches. Le livre entier du Dr. Fornasari di Verce étant rempli de chiffres, il est regrettable que tous ces chiffres ne soient pas reproduits en cartes graphiques. L'unique carte statistique qui y figure se trouve reproduite à la page 200.

Digitized by Google

du nombre d'heures que chaque ouvrier a dû travailler afin de pouvoir se procurer 100 kilogr. de blé. [1])

Aprés avoir fixé l'attention sur la circonstance que la moyenne des salaires des ouvriers italiens est plus basse que celle des autres pays industriels, les recherches donnent les résultats suivants: l'influence des fluctuations des salaires sur la criminalité en général est minime et presque toujours subordonnée à celle des fluctuations des prix des denrées. Cependant ici il ne faut pas oublier que les salaires ne rendent pas toujours exactement la condition dans laquelle se trouve la majorité des prolétaires. A quelques exceptions près, tous les crimes contre la propriété diminuent, quand les salaires montent (en combinaison avec les prix du blé). Cette influence ne se remarque pas dans les crimes commerciaux et fausse monnaie. Les crimes contre la personne augmentent un peu quand les salaires montent; mais, quand cette circonstance coïncide avec un prix bas du vin, ils augmentent considérablement.

L'influence des *grèves* est exclusivement limitée au crime de rebellion.

De la recherche sur la criminalité et les *événements commerciaux* relevons ceci: La banqueroute frauduleuse, et en grande partie aussi le faux, sont presque tout à fait indépendants des événements économiques; et la fluctuation du nombre des crimes commerciaux, pour autant qu'ils ne sont pas influencés par les autres faits économiques, s'explique en grande partie par les événements commerciaux.

Les *événements financiers* (crédit et épargnes) ne se font pas ressentir dans la criminalité en général, mais bien dans les crimes contre la propriété et les crimes commerciaux.

L'auteur conclut enfin de l'augmentation constatée de *la fortune privée* et de l'accroissement des salaires à une corrélation de ces phénomènes avec une diminution de quelques formes graves de la criminalité. [2])

Les résultats de la recherche sont réunis dans le tableau suivant:

— [1]) Les données qui servent de base à l'opinion de l'auteur sont très insignifiantes. On pourrait encore objecter: 1°. Les prix du blé ne prouvent rien pour le prix des autres nécessités; p. e. les loyers et les contributions se sont fortement accrus les derniers temps dans presque tous les pays industriels; 2°. pour juger de la vraie condition du prolétariat il faut non seulement être au courant des salaires et des prix des denrées, mais il faut aussi savoir le degré d'enrichissement de la classe possédante. Car il n'est possible de juger des conditions d'une classe qu'en les comparant à celles des autres classes. Voir p. 136 du livre du Dr. Fornasari di Verce, où l'auteur même produit les chiffres, qui démontrent que la richesse totale s'est accrue en plus grande mesure que les salaires ne sont montés. —

[2]) Dans le tableau suivant l'auteur donne la proportion entre l'accroissement des salaires et l'augmentation de la fortune privée:

	de 1875/79—1880/84.	de 1880/84—1885/89.
Accroissement des salaires par heure.	10,78%	6,19%
Augmentation de la fortune privée.	12,30%	6,45%
Différence	1,52%	0,26%

Digitized by Google

CRIMES	Subissant l'influence des événements économiques et variant avec ceux-ci,	Inversement.	beaucoup : *a.* Vols de tous genres. *b.* Tromperie, soustraction et autres fraudes. *c.* Crimes contre la propriété (de la compétence du préteur). [1]) *d.* Crimes commerciaux. [2])
			suffisamment : *e.* Assauts et chantages (sans homicide), extorsion et rapine. *f.* Crimes contre l'ordre de la famille. *g.* Crimes contre les personnes (de la compétence du préteur).
			peu : *h.* Crimes contre l'ordre public. *i.* Crimes contre l'administration publique. [3]) *j.* Faux en écriture et fausse-monnaie.
		Directement	Crimes sur lesquels l'influence du vin prédomine : I. Assaut et chantage avec homicide. II. Rebellion et violence contre les autorités publiques. III. Homicide de toute nature. IV. Coups et blessures voulus. — Attentats aux mœurs.
	En dehors de l'influence des événements économ.		presque pas du tout : *k.* Attentats à la sûreté de l'Etat. *l.* Faux témoignages, calomnie, etc.
			pas du tout : *m.* Banqueroute frauduleuse. *n.* Diffamation et injures. *o.* Crimes contre la religion de l'Etat et les autres cultes. *p.* Incendie et dommages aux propriétés d'autrui.

[1]) Excepté : vols champêtres, rangés parmi les vols de tous genres.
[2]) Excepté : banqueroute frauduleuse.
[3]) Excepté : rebellion et violence contre les autorités publiques.

L'auteur a été induit à la conclusion sus-dite par la circonstance suivante :

L'accroissement de la fortune privée a toujours été plus fort que l'augmentation des salaires, mais la proportion entre cet accroissement et cette augmentation n'est pas restée la même pour les deux périodes. Elle a baissé dans la deuxième. — D'après moi, l'auteur a tort. Car, dans les deux périodes la fortune augmente plus que les salaires ne se sont élevés. La distance entre les deux ne diminue donc pas dans la 2me période, mais l'agrandissement de la différence y est moins grande ; ce qui n'empêche pas que la différence entre salaires et fortune (non-possesseurs et possesseurs) n'a pas amoindri. Il est donc impossible que la diminution de quelques formes graves de criminalité, constatée par l'auteur, puisse être attribuée à la cause qu'il en donne. —

Digitized by Google

D'après l'auteur il résulte donc de son examen: que les facteurs économiques occupent bien une place éminemment importante dans l'étiologie du crime, mais qu'on ne peut pas expliquer au moyen d'eux toute la criminalité. Le Dr. Fornasari di Verce est d'opinion que, si l'on veut efficacement combattre la criminalité, il sera nécessaire d'appliquer les „substitutifs pénaux", indiqués par le professeur E. Ferri.

L'auteur traite de la même manière l'influence des événements économiques sur la criminalité de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

En voici les résultats:

CRIMES ET DÉLITS	Subissant l'influence des événements économiques et variant avec ceux-ci,	Inversement.	beaucoup	Crimes contre la propriété sans violence.
			suffisamment	„ „ „ „ avec „
			peu	„ „ „ „ avec destruction préméditée.
				„ autres que les sus-nommés ou ceux contre la circulation monétaire et contre les personnes.
		Directement.	Crimes sur lesquels l'influence de l'alcool prédomine	„ contre les personnes.
	Ne subissant pas l'influence des événem. économiques.		pas du tout	Délits et contraventions.
			presque pas	Crimes de faux et de circulation monétaire.

L'examen pour ce qui concerne la Nouvelle-Galles-du-Sud donne les résultats suivants:

Digitized by Google

CRIMES ET DÉLITS	Subissant l'influence des événements économiques et variant avec ceux-ci,	Inversement.	beaucoup	1. Vol et recel. 2. Escamotage. 3. Vol de chevaux.
			suffisamment	4. Petits délits contre la propriété. 5. Vol dans des maisons habitées. 6. Vol de moutons. 7. Faux.
			peu	8. Abigéat. 9. Assassinat. 10. Incendie. 11. Homicide. 12. Coups et blessures. 13. Extorsion. 14. Rapine. 15. Autres délits peu graves.
		Directement.	Crimes et délits sur lesquels l'influence de l'alcool prédomine	I. Attentat à la pudeur. II. Délits contre les mœurs (homosexualité). III. Délits contre les mœurs. IV. Délits peu graves contre les personnes.
		Ne subissant pas l'influence des événements économiques.		A. Concussion et tromperie. B. Faux serment.

— Il est incontestable que les recherches du Dr. Fornasari di Verce doivent être placées au premier rang parmi les œuvres, démontrant la justesse de la thèse, que les facteurs économiques sont les facteurs les plus importants de la criminalité. Cependant il est très regrettable que l'auteur n'ait pas toujours rendu les résultats de ses recherches en graphiques, ce qui aurait donné beaucoup plus de valeur à son travail. En ne voyant que des pages couvertes de chiffres suivis de brèves conclusions il est très difficile de se faire une juste idée de ces résultats.

Une autre objection qu'on pourrait faire est celle-ci : que la question a été conçue d'une façon trop mécanique, conséquence de la méthode exclusivement statistique. Il cherche la corrélation entre chaque phénomène économique *séparé* et la criminalité, au lieu de celle de l'ensemble de ces phénomènes, la vie économique n'existant pas en réalité de parties séparées et isolées, mais formant un grand tout, une masse compacte, dont les parties s'engrènent. Quand il se présente un événement économique important, duquel on pourrait attendre des conséquences considérables pour la criminalité (p.e. une forte baisse) il faut se garder de tirer trop vite la conclusion que cet événement n'est d'aucune importance pour la criminalité, quand les conséquences prévues (p.e. cette baisse) font défaut ; car il se pourrait, que des facteurs neutralisants auraient empêché ces conséquences.

A cette observation se rattache ma dernière et plus importante objection. L'auteur n'a pas prouvé par ses recherches la justesse de sa conclusion, qui est aussi partagée par le prof. Ferri dans son „Socialisme

Digitized by Google

et Science possitive" [1]): que la criminalité ne peut pas s'expliquer exclusivement au moyen des conditions économiques.

Car, quoique ses recherches comprennent des facteurs très importants, l'auteur laisse de côté beaucoup de facteurs économiques et, à une exception près (l'influence dégénérescente de la misère) les nombreuses suites indirectes des conditions économiques, qui sont de haute importance dans la question qui nous occupe.

En d'autres termes l'auteur n'a pas fixé l'attention sur le fait que nous vivons sous un système économique de date relativement récente et ayant des traits caractéristiques particuliers, qui sont de grande importance pour la criminalité. (Il est vrai que, d'après le titre de son ouvrage, l'auteur n'avait pas l'intention de le faire. Mais c'est justement à cause de cela que sa dernière conclusion est prématurée.) Il a bien indiqué quelques conséquences très importantes de ce système, mais il n'a pas analysé le système même.

Je suis d'opinion que le travail que je viens de traiter, et qui a une grande valeur pour notre sujet, démontre que les conditions économiques sont de haute importance pour la criminalité. Cependant, il ne prouve pas, selon moi, que cette influence ne dépasse pas celle qui est démontrée par la statistique. —

[1]) Voir p. 29 édition hollandaise.

Digitized by Google

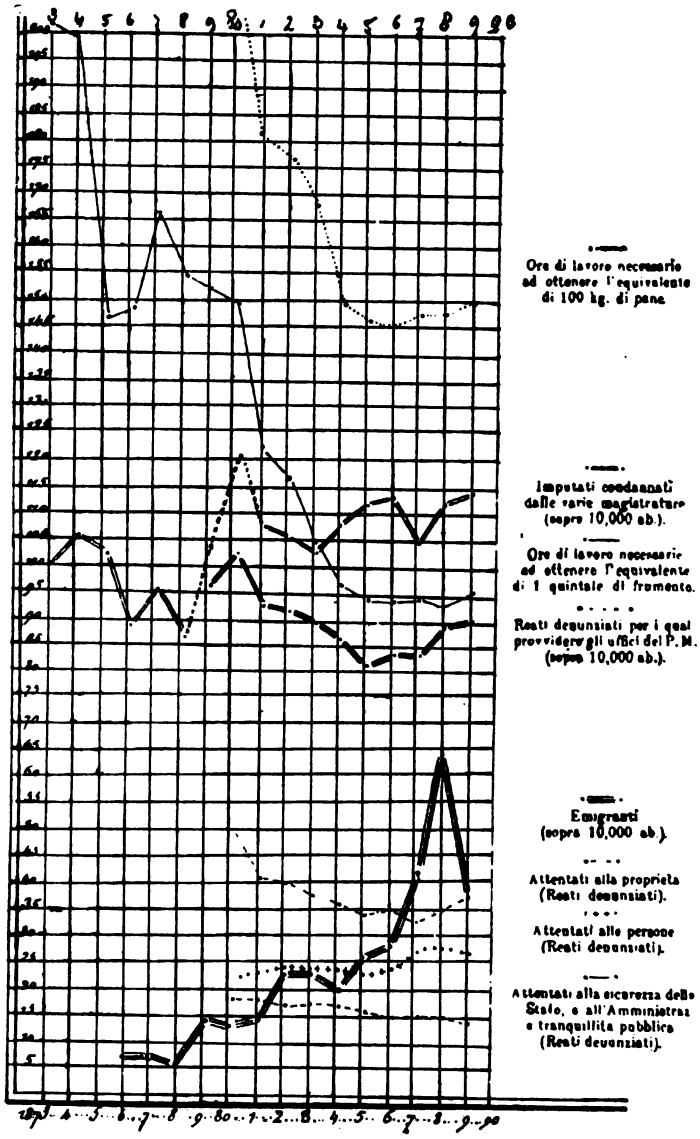

Digitized by Google

VI.

A. NICEFORO.

Dans la première partie de son étude „Criminalità e condizioni economiche in Sicilia", l'auteur fixe l'attention sur le fait que la Sicile est une des régions italiennes où la criminalité est la plus grande et qu'elle s'y accroît fortement. On pourrait tirer sur la carte des lignes qui renfermeraient une zone criminelle définie, comprenant les provinces de Caltanissetta, Girgenti et Catania. Cette zone peut à son tour être divisée en deux autres, dont l'une donne un chiffre élevé d'homicides et de rapines, et l'autre surtout de crimes contre la propriété et contre les mœurs.

L'auteur divise les causes économiques en causes directes et causes indirectes.

En parlant des *facteurs directs*, il traite successivement:

a. La grande propriété foncière. Le propriétaire des biens-fonds les loue au *gabellotto*, qui, à son tour, les sous-loue aux laboureurs. Ce système épuise ces derniers. Le propriétaire se défait de tous les frais en en chargeant le *gabellotto* et fait encore un bénéfice; le *gabellotto* fait de même pour le laboureur et fait aussi son bénéfice. Le dernier est donc toujours la personne lésée. Puis, le *gabellotto* avance les vivres nécessaires au laboureur jusqu'à la rentrée des récoltes; mais comme il le fait à un taux élevé, le laboureur ploie sous le poids de ses dettes. Par suite de ce système la population agricole est mal nourrie et dégénère.

Aussi les conséquences de ce système pour ce qui concerne la criminalité ne font pas défaut. Dans la province de Caltanissetta, où la grande propriété est prépondérante, les crimes contre la propriété sont les plus nombreux et surtout les vols champêtres, les vols de bétail, le vagabondage, la mendicité, etc.

b. La petite propriété. Cependant ce n'est pas seulement la population agricole dépendant des grands propriétaires qui vit dans des conditions misérables, les petits cultivateurs aussi ont une vie bien dure. Ils cultivent surtout le citronnier et la vigne. Le prix des citrons a beaucoup diminué par surproduction et concurrence étrangère. Le vin aussi a beaucoup baissé, en plus de cette baisse les cultivateurs ont eu des pertes énormes par le phylloxéra. Par suite de tout cela les petits cultivateurs sont accablés de dettes; les faillites sont à l'ordre du jour; donc leur situation est des plus malheureuses. Mais celle des non-propriétaires est encore pire, si possible. Car le petit propriétaire aussi loue souvent sa propriété à d'autres, dont suit également une espèce de „sweating-system".

Digitized by Google

A la fin de ces observations l'auteur donne, dans le tableau suivant, le cours de quelques prix par rapport à la criminalité :

Années.	Prix du froment par tonne.	Prix du vin de repas par hectolitre (Sicile).	Prix d'un kilogramme de viande (Sicile).	Homicides dénoncés, et contre lesquels sévit le M. P.	Rapines, extorsions, chantages dénoncés, et contre lesquels sévit le M. P.
1875	27,42	13,00	3,09	—	658
1876	28,78	21,62	2,91	—	1039
1877	33,66	30,38	2,98	—	777
1878	31,43	29,04	2,89	—	1110
1879	31,35	19,03	2,80	—	1138
1880	32,27	29,65	2,74	1063	829
1881	26,36	30,92	2,74	1001	708
1882	20,42	28,35	2,80	938	560
1883	23,11	22,11	2,75	943	419
1884	21,52	17,95	2,77	949	340
1885	21,24	31,84	2,76	822	330
1886	21,28	35,63	2,42	859	418
1887	21,48	15,66	2,44	863	446
1888	21,50	11,85	2,46	899	485
1889	22,83	15,06	2,40	865	478
1890	22,63	22,07	2,46	869	547
1891	24,60	16,92	2,77	966	710
1892	24,32	14,32	2,87	1117	677
1893	21,08	15,76	2,95	1066	902
1894	18,77	18,38	2,98	—	—
1895	20,30	18,42	2,75	—	—

c. La zone minière. La production de soufre, jadis de grande importance quand elle pourvoyait en grande partie l'Europe et l'Amérique, a diminué de beaucoup, maintenant qu'on peut fabriquer du soufre par des procédés chimiques et que la Russie a établi des droits protecteurs. La condition des mineurs est pénible. Les mines sont souvent exploitées par des entrepreneurs intermédiaires, ce qui empire la condition des ouvriers. La dégénérescence prit par là des dimensions énormes. En comparant le cours des salaires à celui des vols, on voit que les vols diminuent quand les salaires montent, et vice versa, et que le prix du blé aussi influence la criminalité. Ce sont les provinces de la Sicile où l'on trouve les mines de soufre qui donnent les chiffres les plus élevés de la criminalité en général et de l'homicide en particulier.

d. La lutte des classes. Les possesseurs, dont la position économique est déjà très influente, ont aussi à leur disposition le pouvoir politique, par lequel ils empirent encore la position des non-possesseurs. Les contri-

Digitized by Google

butions, pour la plupart indirectes, pèsent surtout sur les non-possesseurs; les territoires communaux et les autres possessions des communes sont exploités au profit des riches etc. etc. De là que dans les régions, où les non-possesseurs luttent inconsciemment contre les classes des possesseurs, cette lutte des classes dégénère en une haine des classes; de là donc des crimes.

Dans la dernière partie de son étude l'auteur parle des *facteurs économiques indirects*, dans le nombre desquels il comprend:

a. L'affaisement de plus en plus fort des sentiments altruistes. Le mineur et le laboureur, tous les deux mal nourris, humiliés et épuisés, habitant des taudis misérables, sont des parias bien éloignés de tout sentiment pour leurs semblables.

b. La dégénérescence organique. Par suite des conditions économiques nommées, la dégénérescense se répand toujours et de plus en plus dans les classes des non-possesseurs, surtout dans celle des mineurs. Cette dégénérescence devient à son tour un facteur de la criminalité, puisqu'elle prédispose les individus au crime.

Voir aussi: le Dr. Virgilio Rossi »Influence de la température et de l'alimentation sur la criminalité en Italie, de 1875 à 1883. (Rapport 1er Congrès d'Anthropologie Criminelle. Actes p. 295 sqq.) N. Pinsero »Miseria e Delitto" (Scuola Positiva 1898).

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

L'ÉCOLE FRANÇAISE (L'ÉCOLE DU MILIEU).

I.

A. LACASSAGNE.

Lorsque l'école italienne trônait en souveraine au premier congrès d'anthropologie criminelle à Rome, le prof. Lacassagne lui opposa la soi-disante „hypothèse du milieu" dans les termes suivants: „L'important est le milieu social. Permettez-moi une comparaison empruntée à la théorie moderne. Le milieu social est le bouillon de culture de la criminalité; le microbe, c'est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter.

Le criminel avec ses caractères anthropométriques et autres ne nous semble avoir qu'une importance très médiocre. Tous ces caractères peuvent se trouver d'ailleurs chez de fort honnêtes gens.

Mais vous devez voir de suite la portée sociale différente de ces deux points de vue.

Au fatalisme immobilisant qui découle inévitablement de la théorie anthropométrique, s'oppose l'initiative sociale. Si le milieu social est tout et s'il est assez défectueux pour favoriser l'essor des natures vicieuses ou criminelles, c'est sur ce milieu et ses conditions de fonctionnement que doivent porter les réformes.

Vous avez voulu démolir, nier le libre arbitre. Tout cela était inutile ou compromettant. L'honorable député M. Righi, vous l'a dit l'autre jour en excellents termes: on ne détruit réellement que ce qu'on remplace. Nos travaux doivent montrer qu'il existe une conscience sociale: par nos efforts il faut trouver ses règles.

Un des plus distingués et des plus sympathiques savants italiens, M. Beltrani-Scalia, a demandé, il y a quelques mois, aux membres du Congrès pénitentiaire une sentence ou une réflexion sur les criminels ou les prisons. J'ai répondu par cette phrase qui résume toute ma pensée et qui est pour ainsi dire la conclusion de ce que je viens de dire: *les sociétés ont les criminels qu'elles méritent*" [1]).

---

[1]) p. 166–167.

Digitized by Google

Dans sa „Marche de la Criminalité en France 1825—1880" l'auteur indique entre autres la connexité entre criminalité et conditions économiques.

Un examen du cours des crimes contre la propriété fait voir que les grandes fluctuations qui s'y présentent sont intimement liées aux conditions économiques. Le nombre des crimes contre la propriété correspond presque entièrement à la fluctuation dans les prix du froment; et toutes les crises économiques font aussi ressentir leur influence.

Pendant les années 1828, 1835—1837, 1847, 1848—1854, 1865—1868, 1872—1876, dans lesquelles le prix du froment fut élevé, on trouve aussi un grand nombre de crimes contre la propriété. La seule année 1855 y fait exception, car alors les crimes contre la propriété n'augmentèrent pas, quoique le prix du blé fût très élevé. Ceci s'explique du fait que le gouvernement prit alors des mesures afin de diminuer les suites de cette calamité. En outre d'autres vivres furent alors très bon marché. [1])

Depuis 1860 le nombre de crimes contre la propriété diminue, ce qui, selon l'auteur, s'explique de l'importation du blé de qui augmente beaucoup dès cette époque.

L'influence de la production et de la consommation de l'alcool se fait fortement ressentir dans les crimes contre les personnes, surtout dans les coups et blessures.

Je veux encore fixer l'attention sur le rapport fait par le prof. Lacassagne au IVe Congrès d'Anthropologie Criminelle à Genève, intitulé: „Les vols à l'étalage et dans les grands magasins," dans lequel il démontre comment l'étalage dans les grands bazars, qui doit fasciner les visiteurs et les forcer pour ainsi dire à acheter, mène au crime des individus prédisposés à la cleptomanie.

Le prof. Lacassagne est toujours resté fidèle au jugement qu'il a une fois porté: aux Congrès de Bruxelles [2]) et d'Amsterdam [3]) il l'a répété: „*Les sociétés ont les criminels qu'elles méritent.*"

---

[1]) Dans cette étude l'auteur distingue trois groupes d'influences: 1°. modificateurs physico-chimiques (température etc.) 2°. modificateurs biologiques ou individuelles (sexe, âge, etc.) 3°. modificateurs sociologiques. Au fond cette division est la même que celle du prof. Ferri (comme celui-ci le reconnaît p. 152 Soc. Crim.) Cela prouve que les différances entre les écoles italienne et française, et entre celle-ci et les bio-sociologues, ne sont pas très grandes: il y a plutôt nuance que diversité d'opinions. Tout de même je juge mieux de suivre la division en écoles différentes.

[2]) Actes p. 240.

[3]) Compte Rendu p. 232.

Digitized by Google

II.

G. TARDE.

Cet auteur considère la criminalité comme étant avant tout un phénomène social, qui, comme tous les phénomènes sociaux, s'explique par l'imitation.

„Tous les actes importants de la vie sociale sont exécutés sous l'empire de l'exemple. On engendre ou l'on n'engendre pas, par imitation: la statistique des naissances nous l'a démontré. On tue ou on ne tue pas, par imitation: est-ce qu'on aurait aujourd'hui l'idée de se battre en duel, de déclarer la guerre, si l'on ne savait que cela s'est toujours fait dans le pays que l'on habite? On se tue ou on ne se tue pas, par imitation: il est reconnu que le suicide est un phénomène imitatif au plus haut degré; impossible, en tout cas, de refuser ce caractère à ces „suicides en masse de peuples vaincus échappant, par la mort, à la honte de la défaite et au joug de l'étranger, comme ceux des Sidoniens défaits par Artaxerxès Orchus, des Tyriens par Alexandre, des Sagontins par Scipion, des Achéens par Métellus, etc. etc."

Comment douter après cela, qu'on vole ou qu'on ne vole pas, qu'on assassine ou qu'on n'assassine pas, par imitation?" [1])

L'imitation, dit l'auteur, est régie par deux lois, c. à d. que les hommes s'imitent plus à mesure qu'ils sont plus rapprochés et que l'imitation se fait surtout du haut en bas (p. e. que les coutumes de la noblesse sont imitées par le peuple, etc. etc.). Si l'on met la criminalité à l'épreuve d'après ces règles, on verra qu'elles se confirment aussi ici. Et l'auteur donne e. a. les exemples suivants à l'appui:

„Le vagabondage, sous ses mille formes actuelles, est un délit essentiellement plébéien; mais, en remontant dans le passé, il ne serait pas malaisé de rattacher nos vagabonds, nos chanteurs de carrefour, aux pélerins nobles, aux ménestrels nobles du moyen-âge. Le braconnage, autre pépinière criminelle, qui a joué dans le passé, avec la contrebande, un rôle comparable à celui du vagabondage à présent, se rattache plus directement encore à la vie seigneuriale. [2]) „L'incendie, ce crime des plus basses classes aujourd'hui, a été une prérogative des seigneurs féodaux. „N'entendit-on pas le margrave de Brandebourg se vanter un jour d'avoir brûlé dans sa vie 170 villages?" La fausse monnaie se

---

[1]) p. 319 »Philosophie pénale".
[2]) p. 329 »Philosophie pénale."

Digitized by Google

réfugie à présent dans quelques cavernes des montagnes, dans quelques sous-sols des villes, on sait qu'elle a été longtemps un monopole royal.

Le vol, enfin, si dégradant de nos jours, a eu un brillant passé. Montaigne nous apprend, sans trop s'en indigner, que beaucoup de jeunes gentilshommes de sa connaissance, à qui leur père ne donnait pas assez d'argent, se procuraient des ressources en volant." [1])

Il y eut donc un temps où la criminalité se répandit des classes élevées vers les classes plus basses; à présent les nouvelles formes de crimes prennent naissance dans les grandes villes et se répandent de là sur la campagne. L'accroissement de la criminalité est très important dans les grandes villes, et il est très probable d'après la loi citée qu'à la longue la criminalité s'accroîtra enfin à la campagne aussi fortement. Ce sont surtout les crimes d'assassinat, d'attentats à la pudeur des mineurs, d'avortement et d'infanticide qui ont augmenté. Aussi l'opinion de plusieurs criminalistes italiens „que les crimes contre les personnes diminuent là où les crimes contre la propriété augmentent, et vice versa," est, d'après le prof. Tarde, erronnée, puisque les deux sortes de crimes augmentent dans les grandes villes.

„En somme, l'action prolongée des grandes villes sur la criminalité est manifeste, ce nous semble, dans la substitution lente non pas de la ruse à la violence précisément, mais de la violence cupide, astucieuse et voluptueuse, à la violence vindicative et brutale." [2])

Néanmoins la civilisation améliore les hommes, la criminalité grandissante est donc en contradiction avec la civilisation de plus en plus croissante. Cette contradiction est expliquée par l'auteur au moyen d'une autre loi d'imitation: la loi d'insertion, c. à. d. le passage alternatif de la mode à la coutume.

„Toute industrie s'alimente ainsi par un afflux de perfectionnements, innovations aujourd'hui, traditions demain; toute science, tout art, toute langue, toute religion, obéit à cette loi du passage de la coutume à la mode et du retour de la mode à la coutume, mais à la coutume élargie.

Car à chacun de ces pas en avant le domaine territorial de l'imitation s'agrandit, le champ de l'assimilation sociale, de la fraternité humaine, s'étend, et ce n'est pas, nous le savons, l'effet le moins salutaire de l'action imitative au point de vue moral." [3])

Après avoir mentionné comment ces différents courants d'imitation se rencontrent, l'auteur applique les idées susdites à l'influence de l'instruction sur la criminalité. Il constate que l'instruction, prise isolément, n'est pas un reméde contre le crime, puisqu'elle peut fournir de nouveaux moyens à commettre des crimes, et qu'elle fait donc changer la criminalité de caractère seulement. Ensuite l'auteur indique l'influence du travail sur la criminalité en combattant e. a. la thèse de M. Poletti qui dit qu'il faut aussi porter en compte le développement économique, p. e. si durant la période 1826—1878 la criminalité en France s'est augmentée dans la proportion de 100 à 254, et l'activité productrice s'est quadruplée,

---

[1]) p. 331. »Philosophie pénale".
[2]) p. 353. »Philosophie pénale".
[3]) p. 356—357. »Philosophie pénale".

Digitized by Google

la criminalité n'a pas augmenté, mais en réalité diminué. L'erreur fondamentale dans l'argumentation de Poletti est, selon le prof. Tarde, qn'il considère le crime comme un effet régulier, permanent et inévitable de l'industrialisme.

„Seulement il y a travail et travail; et si dans une classe plus laborieuse, le travail est mal réparti, excessif pous les uns qu'il énerve et affole, insuffisant pour les autres qui se dissipent, ou s'il est mal dirigé, tourné vers des compositions et des lectures malsaines qui surexcitent les sens et la vanité et poussent au délire la convoitise du plaisir prématuré ou l'émulation en vue des prix, dans ce cas, il se peut fort bien que le progrès en travail s'accompagne d'un progrès en indiscipline, en vices et en fautes scolaires de divers genres. Un phénomène analogue a lieu dans nos villes où la frénésie du luxe dépasse l'ascension des salaires, et où les délits contre les mœurs ont sextuplé ou septuplé pendant que la fortune publique triplait ou quadruplait seulement. Les socialistes donc, ont raison d'imputer, en partie, à l'injuste répartition ou à la direction fâcheuse de l'activité productrice le mal moral qui grandit avec elle, et qui d'ailleurs ne diminue pas quand elle s'affaiblit. Car, depuis l'époque où s'arrêtaient les renseignements de M. Poletti sur la prospérité française, elle a cessé de croître, elle a baissé rapidement, comme on ne le sait que trop, mais le délit a continué sa marche ascendante avec un élan plus marqué.

En somme il ne reste rien de la loi posée par cet écrivain distingué, et toutes les statistiques la démentent. La délictuosité, comme le fait remarquer M. Garofalo, est si peu proportionnelle à l'activité commerciale que l'Angleterre, où le crime et le délit sont en décroissance, est la nation la plus remarquable par l'accroissement extraordinaire de son commerce, et que l'Espagne et l'Italie, où la criminalité est supérieure à celle des principaux états de l'Europe, viennent loin derrière eux pour le développement des affaires. Ajoutons qu'en France la classe la plus laborieuse de la nation sans contredit, c'est la classe des paysans, et que c'est aussi l'une des moins délinquantes à chiffre égal de population, malgré les conditions défavorables de son existence. Concluons que le travail est en soi l'adversaire du délit, que s'il le favorise, c'est par une action indirecte, nullement nécessaire, et que ses rapports avec lui sont analogues aux rapports mutuels de deux genres de travaux antagonistes." [1])

Dans la section qui suit l'auteur traite l'influence de la richesse et de la pauvreté sur la criminalité.

Il mentionne les opinions différentes de Turati et de Colajanni d'une part, et de Ferri et de Garofalo d'une autre; ceux-là ont essayé de prouver que la pauvreté est souvent cause qu'un pauvre devient criminel. Garofalo a essayé de le prouvrer en fixant e.a. l'attention sur le fait que, d'après la statistique criminelle de l'Italie de l'an 1880, les possesseurs commettent proportionnellement autant de crimes que les prolétaires.

Le prof. Tarde y oppose que la statistique criminelle française en 1887 démontre qu'il y eut, sur 100.000 membres d'une même classe de la population, les nombres suivants d'accusés: 20 de celle des domestiques, c. à. d. d'une des classes les plus pauvres, 12 de celle des

---

[1]) p. 377—378 »Philosophie pénale."

Digitized by Google

professions libres, y compris les propriétaires et rentiers, 139 de celle des vagabonds et des gens sans professions, par conséquent de la classe la plus nécessiteuse, 21 de celle du commerce, 26 de celle de l'industrie (un chiffre très élevé vu l'importance des bénéfices dans cette période) et 14 de celle des agriculteurs (chiffre très bas en considérant leur pauvreté relative).

L'auteur expose de la manière suivante à quoi nous devons ces contradictions:

„N'oublions pas que, le désir de s'enrichir étant le mobile ordinaire, et de plus en plus prépondérant du délit, comme le mobile unique du travail industriel, la possession de la richesse doit éloigner du délit l'homme le plus malhonnête comme du travail industriel l'homme le plus laborieux — car il est contradictoire de désirer ce qu'on a, — si du moins la satisfaction de ce désir n'en a pas été la surexcitation, comme il arrive souvent, mais jusqu'à un certain point seulement et pas toujours. Or, dans les milieux affairés, où, grâce au mutuel enfièvrement, l'enrichissement constant plutôt que la richesse même est le but poursuivi, la fortune est comme ces liqueurs poivrées qui attisent la soif encore plus qu'elles ne l'apaisent; de là sans doute, à côté de l'agitation de ces milieux, leur délictuosité égale à celle des domestiques. De même, dans les milieux licencieux, grandes villes, agglomérations ouvrières, les attentats aux mœurs sont d'autant plus nombreux que les plaisirs des sens y sont plus faciles. Mais on pourrait poser en principe que, là où la richesse est un obstacle à l'affairement, elle est aussi un obstacle au délit, à peu près comme le pouvoir politique cesse d'être dangereux au moment où il cesse d'être brouillon et ambitieux; il en est ainsi parmi les propriétaires ruraux, petits ou grands, parmi les rentiers et même dans la plupart des professions libérales, là où elles sont, comme en France, assez peu absorbantes et enfièvrantes; content de son bien-être relatif, l'homme s'y repose dans un demi-travail intellectuel, artistique plus que mécanique, honorifique plus que vénal, et s'y abstient des moyens délictueux d'obtenir une augmentation de revenus qu'il désire modérément. Le paysan français, en général, partage cette modération de désirs, et, riche de sa sobriété, de son stoïcisme, de son épargne, de son lopin de terre acquis enfin, il est plus heureux que le millionnaire, financier ou politicien fiévreux, poussé par ses millions mêmes à en faire la semence de ses spéculations véreuses, de ses escroqueries et de ses concussions sur une vaste échelle. Les cultivateurs les plus aisés sont d'ailleurs les plus honnêtes en général. Ne parlons pas de richesse et de pauvreté, à vrai dire, pas même de bien-être et de mal-être, parlons de bonheur et de malheur, et gardons-nous de nier cette vérité vieille comme le monde, que l'excuse du méchant est d'être souvent un malheureux. Fils de ce siècle, avouons, quoi qu'il en côute à notre amour-propre *filial*, — car il n'est rien de plus vénéré que cette paternité-là, — avouons que, sous ses brillants dehors, notre société n'est pas heureuse, et, n'eussions-nous d'autres garants de ses grands maux que ses nombreux délits, sans songer même à ses suicides et à ses cas de folie qui se multiplient, sans prêter l'oreille aux cris d'envie, de souffrance et de haine qui dominent le tapage de nos cités, nous ne saurions révoquer en doute ses douleurs.

Digitized by Google

De quoi souffre-t-elle? De son trouble intérieur, de son état illogique et instable, des contradictions intestines que remue en elle le succès même de ses découvertes et de ses inventions inouïes, précipitées les unes sur les autres, aliments de théories contraires, sources de besoins effrénés, égoïstes et antagonistes. En cette gestation obscure, un grand Credo, un grand but commun se fait attendre; c'est la création avant le *Fiat Lux*. La science multiplie les notions, elle élabore une haute conception de l'Univers, sur laquelle elle finira, je l'espère, par nous mettre d'accord; mais où est la haute conception de la vie, de la vie humaine, qu'elle est prête à faire prévaloir? L'industrie multiplie les produits, mais où est l'oeuvre collective qu'elle enfante? L'harmonie préétablie des intérêts fut un rêve de Bastiat, l'ombre d'un rêve de Leibnitz. Les citoyens d'un Etat s'échangent des renseignements scientifiques ou autres, par le livre, par le journal, par la conversation, mais au profit de leurs croyances contradictoires; ils s'échangent des services, mais au profit de leurs intérêts rivaux; plus ils s'assistent ainsi mutuellement, donc, plus ils nourrissent leurs contradictions essentielles, qui ont pu être aussi profondes en d'autres temps, jamais aussi conscientes, jamais aussi douloureuses, jamais, par suite aussi dangereuses." [1])

Supposé, qu'il n'y eût plus de guerre extérieure, comment pourrait-on éviter la guerre civile? se demande l'auteur. Cependant il y a des périodes historiques, p. e. au moyen-âge, où il exista encore un autre but commun, savoir la foi, qui unissait les individus. De nos jours ce but ne peut être autre chose que „l'art, la philosophie, la culture supérieure de l'esprit et de l'imagination, la vie esthétique."

Afin de pouvoir répondre à la question si la civilisation (le nom collectif pour instruction, éducation, religion, science, arts, industrie, richesse, ordre public etc.) fait diminuer la criminalité, oui ou non, il faut distinguer deux stades de civilisation. Dans le premier un afflux d'inventions; c'est dans ce stade que se trouve l'Europe en ce moment. Dans le deuxième cet afflux diminue beaucoup et il se forme un cohérent entier. Une civilisation peut donc être très riche et peu cohérente, comme l'actuelle, ou bien très cohérente et peu riche, comme p. e. celle de la commune au moyen-âge.

„Mais est-ce par sa richesse ou par sa cohésion, qu'elle (c. a. d. la civilisation) fait reculer le délit? Par sa cohésion sans nul doute. Cette cohésion de la religion, de la science, de toutes les formes du travail et du pouvoir, de toutes les espèces d'initiations différentes, se confirmant mutuellement, en réalité ou en apparence, est une vraie coalition implicite contre le crime, et alors même que chacune de ces branches fruitières de l'arbre social, ne combattrait que faiblement la branche gourmande, leur accord suffirait à détourner de lui toute la sève." [2])

— Ce n'est pas le lieu de faire une critique sur la théorie de l'imitation en général, avec laquelle le prof. Tarde croit qu'on peut expliquer chaque phénomène social.

---

[1]) p. 383—385. »Philosophie pénale."

[2]) p. 386—387. »Philosophie pénale." Les autres parties du VIe chapitre (»le crime") de »la Philosophie pénale," à laquelle ce qui précède a été emprunté, ne contiennent plus d'observations intéressantes pour notre sujet.

Digitized by Google

Selon mon opinion cette théorie, pour autant que nouvelle, n'est pas juste, et pour autant que juste elle n'est pas nouvelle. Elle est juste pour autant qu'elle explique comment un phénomène social, qui a pris naissance dans un endroit, s'est fortement répandu, ou bien comment il se présente encore quoique les causes primaires n'existent plus.

Cependant il est manifeste qu'au moyen de l'imitation on ne peut donner qu'une explication partielle des phénomènes susdits. Il faudra désigner d'autres facteurs encore pour expliquer p. e. pourquoi quelque chose se répand partout par suite de l'imitation à un certain moment, tandisqu'auparavant elle passait inaperçu; etc.

J'accorde donc que la signification de l'imitation et de la tradition est de très grande importance pour l'explication des phénomènes sociaux, mais suis d'opinion que l'imitation et la tradition, représentant un élément *conservateur*, ne nous renseignent point sur la naissance de *nouveaux* phénomènes sociaux. [1])

Dans le domaine de la criminalité l'imitation joue aussi un grand rôle. Des enfants, élevés dans un milieu corrompu, contractent aisément par imitation de mauvaises habitudes; l'influence néfaste de la prison est proverbiale; un crime sensationnel amène souvent des crimes analogues. C'est aussi par l'imitation qu'on explique, du moins en partie, l'existence de la mafia et de la camorra, dont le prof. Lombroso dit e. a.: „En effet: la longue persistance, la ténacité de quelques associations malfaisantes comme la *mafia*, la *camorra* et le brigandage semblent provenir en premier lieu de l'ancienneté de leur existence; car, la longue répétition des mêmes actes les transforme en habitude et par suite en loi; et l'histoire nous apprend, que tous les phénomènes ethniques qui eurent une longue durée, difficilement disparaissent tout d'un coup, etc." [2])

Pour que les phénomènes nommés restent permanents, il faut d'autres facteurs sociaux importants n'ayant d'eux-mêmes rien à démêler avec l'imitation. Ainsi p. e. la foi, dont l'étendue est basée en grande partie sur la tradition, mais qui aurait disparu depuis longtemps et malgré la tradition s'il n'y avait point de facteurs dans la société actuelle qui la font durer.

Tout en admettant ce qui précède il n'y a pas lieu de voir dans la plupart des exemples produits par l'auteur à l'appui de sa théorie, autre chose que des preuves de sa grande connaissance de détails historiques, peu ou point importants pour la question de la criminalité. Où est p. e. la connexion entre les ménétriers du moyen-âge et les vagabonds de nos jours? Il n'y en a certes aucune autre que celle-ci: tous les deux allaient de lieu en lieu. Mais même s'il n'y avait jamais eu un ménétrier ambulant, le phénomène social qui s'appelle „vagabondage" aurait existé tout de même. Il n'a rien à faire avec l'imitation, par contre tout avec l'organisation sociale actuelle. C'est elle qui, expulsant impitoyablement

---

[1]) Voir à ce sujet K. Kautsky, p. 655. »Die materialistische Geschichtsauffassung und der psychologische Antrieb." (Neue Zeit 1895—96 II.)

Voir la critique sévère sur la théorie d'imitation par le prof. E. Ferri dans le Devenir Social 1895, intitulée »La théorie sociologique de M. Tarde."

[2]) »Le Crime" p. 253.

Digitized by Google

chaque non-possesseur qui ne peut travailler, soit que les forces nécessaires pour travailler lui manquent par suite de maladie ou de vieillesse, soit qu'on ne fasse pas de demande de travailleurs, l'oblige à aller mendier et vagabonder et l'empêche finalement ainsi pour toujours de pouvoir retourner à la vie régulière. On pourrait prouver par maints exemples que le prof. Tarde exagère ainsi l'étendue de la sphère d'influence de l'imitation. Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'imitation ne nous apprend rien des causes essentielles d'un phénomène social. En recherchant les causes d'une maladie de quelqu'un on verra parfois qu'elle est la conséquence d'une contagion; on saura donc que la maladie qui l'a produite est contagieuse, et cette connaissance pourra nous indiquer les précautions à prendre pour restreindre ou empêcher l'extension de la maladie; mais quant aux causes de la maladie même, on n'en sait encore rien.

De même pour ce qui concerne le crime. Il est certain que les idées et les coutumes immorales sont facilement contractées par des enfants. L'enlèvement des enfants à un milieu nuisible est donc un moyen préventif contre l'extension du crime. Mais nous ignorons encore tout ce qui concerne la genèse de ces idées et coutumes immorales, ce qui est pourtant l'essentiel.

A propos des observations de l'auteur sur l'influence du travail, de la richesse, de la pauvreté et de la civilisation, je fais remarquer seulement que ces questions très importantes et très compliquées n'occupent que quelques pages dans son ouvrage. Il serait donc bien superflu de relever tout au long que l'ensemble a été traité d'une manière très incomplète, quoiqu'on y trouve des observations très justes, (p. e. celles sur la mauvaise répartition du travail, et sur le désir de s'enrichir comme causes du crime etc.).

Outre dans un article paru dans la „Revue Philosophique" (1890), intitulé „Misère et Criminalité", le prof. Tarde a repris son sujet dans un rapport: „la criminalité et les phénomènes économiques" (5e Congrès d'Anthropologie Criminelle à Amsterdam). C'est de ce rapport que nous communiquerons un résumé.

Depuis que, d'après le prof. Tarde, il a été reconnu que les facteurs sociaux de la criminalité sont les plus importants, il y a une tendance manifeste à exagérer l'influence des facteurs économiques. Leur haute importance, qui est incontestable, ne justifie pas du tout l'oubli de l'action plus forte ou plus décisive des croyances et des sentiments dans les aberrations de la volonté. Laquelle des deux sources de la criminalité, l'économique ou la religieuse (ou intellectuelle) est la plus importante? Cela n'est pas à décider. Mais il est beaucoup plus important de savoir dans quelles phases, de quels côtés la vie économique est criminogène.

Chaque phase économique, comme p.e. l'économie domestique ou l'économie urbaine a sa forme spéciale de criminalité. Mais les transformations politiques et religieuses, correspondant ou non aux transformations du mode de production, ont peut-être une part beaucoup plus grande dans la criminalité que les transformations économiques. L'économie domestique p.e. donne naissance à différents crimes dans lesquels aucun facteur économique n'est en jeu; ainsi p.e. l'uxoricide.

Ni la seule pauvreté, ni la seule richesse n'est un éceuil à la probité.

Digitized by Google

Des peuples ou des classes pauvres, habitués à leur pauvreté, sont souvent très probes, et de grandes différences de richesse n'ont pas non plus besoin de conduire au crime. Mais ce sont les brusques passages de la richesse à la pauvreté et de la pauvreté à la richesse qui sont très dangereux pour la moralité.

„En somme, la criminalité et la moralité d'un pays tiennent bien moins à son *état* économique qu'à ses *transformations* économiques. Ce n'est pas le capitalisme comme tel qui est démoralisateur, c'est la crise morale qui accompagne le passage de la production artisane à la production capitaliste, ou de tel mode de celle-ci à tel autre mode.

Les phénomènes économiques peuvent être envisagés sous trois aspects: 1⁰. au point de vue de leur répétition, qui a trait surtout à la propagation des habitudes de consommation appelées *besoins*, et des habitudes de travail correspondantes; 2⁰. au point de vue de leur opposition, qui comprend principalement: les luttes des producteurs entre eux par la concurrence aiguë ou chronique, en temps de grève, pendant les crises de surproduction, — ou bien les luttes des consommateurs entre eux par les lois somptuaires, aristocratiques ou démocratiques, par les monopoles de consommation qu'ils se disputent de mille manières, en temps de famine, de disette, de *sous-production* quelconque, — ou les luttes des producteurs avec les consommateurs, par leurs tentatives d'exploitation réciproque, lois de maximum ou prix d'accaparement, tarifications municipales ou droits protectionistes, etc; — 3⁰. enfin au point de vue de leur adaptation, toujours renouvelée et toujours incomplète, qui embrasse la série des inventions réussies, heureuses associations d'idées d'où procèdent toutes les associations fécondes des hommes, depuis la division du travail et de l'échange, association spontanée et implicite, jusqu'aux sociétés industrielles, commerciales, financières, syndicales, etc . . . ." [1])

Ce n'est que par le deuxième aspect que la vie économique peut donner une explication directe du crime; celle qui en est donnée par les deux autres n'est qu'une explication indirecte. Cela veut dire que chaque invention donne lieu à un combat mutuel des producteurs et que le progrès de l'industrie crée la possibilité de satisfaire à des besoins, mais en même temps en fait fortement sentir le manque à ceux qui, faute de moyens, n'y peuvent tout de même satisfaire.

Chaque individu doit satisfaire à un certain nombre de besoins qui ont leurs retours marqués. Une société paisible et honnête sera celle dont la grande majorité des individus qui la composent seront en mesure de satisfaire à ces besoins. „Des habitudes régulières de consommation ou de production, c'est là la première condition d'une bonne santé morale, soit collective, soit individuelle, de même que des digestions régulières sont le fondament d'une bonne santé physique. Les irréguliers deviennent facilement des déclassés. Et rien n'est plus contagieux que le désordre." [2])

De là donc l'importance pour la criminalité des crises sociales,

[1]) Compte Rendu p. 199.
[2]) Compte Rendu p. 200.

Digitized by Google

durant lesquelles la productien et la consommation sont dérangées.[1])

D'après le prof. Tarde, les *contradictions sociales*, qui sont la *crise chronique* des sociétés peuvent être seules causes de la criminalité. Si une société réussissait à éviter chaque contradiction intérieure c'est à peine s'il serait encore question de crime.

Nos opinions peuvent toujours s'harmoniser avec celles de notre entourage, tandis que nous lui restons étrangers par nos désirs et nos sentiments. „Le criminel est celui, alors, qui, subissant le conformisme des idées ambiantes, échappe au conformisme des sentiments et des actes ambiants. Il agit contrairement à ses propres principes qui sont ceux de la société." „Ce n'est donc point à une crise sociale qu'il faut remonter, c'est à une crise psychologique qu'il faut descendre, pour expliquer le crime." [2])

Les crises sociales sont de deux natures: politico-religieuses ou économiques. A l'opposite de divers statisticiens, qui sont d'opinion que les premières font diminuer la criminalité, l'auteur est d'opinion que cette diminution n'est qu'apparente, et qu'en réalité le nombre de crimes augmente en ces temps là, ce qui est démontré p.e. pour la France par l'addition des faits poursuivis et des faits non-poursuivis.

Quant à l'effet des crises économiques, les statisticiens ne l'ont pas encore examiné, à ce que prétend le prof. Tarde. Il lui semble qu'il n'y ait point de paralellisme entre les crises économiques et la criminalité.

La lutte des classes, qui nait et grandit durant les périodes de crise, est un grand danger pour la moralité publique, puisqu'elle fait naître un esprit de classe et par là augmente le mépris des droits des individus d'une autre classe. Cependant la lutte des classes n'augmente pas le nombre des attentats individuels, mais bien celui des attentats collectifs.

En résumant, le prof. Tarde est donc d'opinion que les crises sociales en général et les crises économiques en particulier ne sont pas la source unique, ni la source continue du crime. La question de savoir qu'elle est la cause des crises économiques, reste inexpliquée. Pour la résoudre on devrait alléguer toute l'économie politique. Les causes de ces crises économiques sont en abrégé: 1⁰. une concurrence effrénée; 2⁰. des catastrophes inattendues. „Ajoutons que ces luttes aiguës poussent au suicide plus qu'au crime; elles sont un facteur du crime bien moins important que les luttes sourdes, les fièvres lentes et continues des époques troublées à la recherche d'un état stable. Et ce sont moins alors les luttes de la production avec elle-même, ou les luttes de la production avec la consommation, que les luttes de la consommation avec elle-même, c'est-à-dire les conflits des besoins accrus, impuissants à se satisfaire à la fois dans les limites des salaires ou des profits toujours insuffisants, qui sont fertiles en suggestions délictueuses. Quand le travail ne suffit plus à satisfaire les besoins légitimes par l'exemple ambiant, le désir du gain sans travail envahit le cœur et devient général. Le seul remède à ce danger serait l'agrandissement de l'industrie et sa réorganisation sur un plan plus vaste et mieux conçu, si, en même temps que pour un travail moindre chaque progrès

[1]) Je ne traiterai pas ici ce que dit le prof. Tarde sur »les crises sociales et la criminalité," de G. Richard puisque j'en parlerai plus tard.

[2]) p. 204.

Digitized by Google

industriel donne plus de richesse, il ne faisait naître encore plus de besoins nouveaux. L'organisation individuelle des besoins, leur *hiérarchisation*, vertu d'une certaine unanimité des principes fondamentaux, devra précéder l'organisation sociale des travaux si l'on veut que celle-ci soit vraiment pacificatrice et moralisatrice." [1])

— Le rapport du prof. Tarde se caractérise par beaucoup d'observations très justes (ainsi p. e. que chaque phase économique a sa forme particulière de criminalité; que des transitions soudaines de richesse à la pauvreté, et vice verse, sont plus dangereuses pour la moralité que les changements lents, etc. etc.), mais en même temps et surtout, par une certaine élasticité, un manque de logique serrée. De là qu'il est presque impossible d'en donner une critique en suivant le rapport pas à pas.

Voici cependant quelques remarques. Selon l'auteur il y a deux sources de criminalité, l'une économique, l'autre intellectuelle. Je considère que cette distinction n'est pas juste. Chaque crime a une source intellectuelle, dans ce sens, qu'il est un acte conçu par l'intellect. Il est donc impossible de voir à côté de cette source une cause économique. Cependant l'intellect considéré en lui-même est vide; c'est du milieu qu'il doit tirer la matière qu'il transformera en idées. Par conséquent la question devient celle-ci: jusqu'à quel point le milieu économique est-il cause de la formation de pensées criminelles. Intellect et conditions économiques ne se tiennent donc pas l'un à côté des autres, mais l'un à la suite des autres. Ce n'est que se servir d'un lieu commun que de dire que le crime a une source intellectuelle: cela n'explique rien.

En lisant les premières pages du rapport on s'attend, après l'exposé historique qui dit que chaque phase économique a sa forme particulière de criminalité, à un exposé du système économique actuel, et à un examen pour savoir jusqu'à quel point la criminalité de nos jours s'y rattache. Cela aurait été, je crois, le plus important et aurait servi à faire avancer la question. La plus grave objection qu'on saurait présenter c'est qu'il ne l'ait pas fait. Tout ce qui suit n'est qu'un enchaînement de considérations isolées qui ne sont justes qu'en partie et dans lesquelles toute la question se trouve réduite à celle des crises économiques, quoique le titre parle de conditions économiques.

Il est inexact que les statisticiens n'auraient pas recherché l'influence des crises économiques, comme l'a prouvé le deuxième chapitre de ce travail, dans lequel j'ai analysé les travaux de différents auteurs qui se ont spécialement occupés de ce sujet.

Enfin je veux encore fixer l'attention sur le fait qu'il n'appuie par aucune preuve l'assertion que la lutte des classes prend naissance dans des périodes de crises — ce qui serait sans doute très difficile! —

Ce que le prof. Tarde a voulu dire quand il parlait: „d'agrandissement de l'industrie et sa réorganisation sur un plan plus vaste et mieux conçu" n'est pas clair. Mais il est certain que l'observation finale qu'il est nécessaire qu'une „organisation individuelle des besoins," précède la réorganisation de l'industrie restera toujours une utopie. Car c'est

---

[1]) p. 203—204.

Digitized by Google

tout juste un des phénomènes caractéristiques de notre société actuelle qu'elle a vivement excité la cupidité des hommes, et celle-ci ne disparaîtra que quand sa cause aura cessé d'exister.

Tous les travaux sur la criminalité du prof. Tarde nous convainquent du grand savoir de leur auteur. Le rapport dont je viens de parler contient aussi des idées qui sont souvent très originales, mais ceci n'empêche pas qu'il faille avouer qu'il n'a pas beaucoup contribué à la solution du problème dont il s'agit. —

Digitized by Google

III.

A. CORRE.

Dans le troisième livre de son „Crime et Suicide" l'auteur traite de l'influence des conditions économiques sur la criminalité, en commençant par „travail, salaires et besoins".

Le Dr. Corre relève d'abord la vraie condition de l'ouvrier libre. Personne n'est obligé de lui donner du travail ou du pain, et il est défendu de mendier ou même de chômer. „Il n'est pas d'opinion plus monstrueuse, plus révoltante et plus lâche. Elle est un crime social, autant que la plus dangereuse des sottises. Car enfin, il faut être logique. Si vous obligez l'homme à vivre, en toutes circonstances, d'après ses seuls moyens, au sein d'un milieu fermé, où les places sont distribuées à l'avance, les terres partagées jusqu'à leurs moindres fragments, si vous lui refusez le droit à l'aumône, après le droit au travail, c'est quelque chose comme l'obligation que vous lui imposeriez de ne pas rester dans la rue, après avoir barré les issues et clos chaque maison. Alors vous l'acculez au suicide.... ou à l'attentat: il se tue ou prend chez d'autres ce qu'il n'a pas chez lui." [1]) Il faut qu'on donne du travail à chacun qui veut travailler, afin qu'il puisse s'entretenir soi-même et les siens, et il faut qu'on apporte du secours aussi bien à celui auquel on ne peut donner de travail, qu'à l'ouvrier qui ne peut plus travailler par suite de maladie ou de vieillesse. Par contre il faut aussi punir la paresse, ainsi qui le crime professionnel. Le salaire doit être si élevé, qu'il suffise non seulement à satisfaire aux besoins strictement nécessaires, mais encore à d'autres, p. e. à une éducation progressive, cependant sans éveiller dans la classe ouvrière le désir du luxe qui corrompt toujours les moeurs. Tout en faisant une seule réserve, le Dr. Corre est d'opinion que généralement les salaires sont très insuffisants, surtout si l'on prend en considération qu'il y a des temps de chômage, de maladie etc. pendant lesquels on ne gagne rien du tout. La question des salaires est d'une haute importance pour l'étiologie de la criminalité. Néanmoins, toutes les améliorations de la condition matérielle de la classe ouvrière n'effectueront rien du tout, à moins qu'il y ait en même temps une amélioration morale.

Comme d'autres auteurs l'ont déjà prouvé, les prix du pain aussi ont une influence sur le cours de la criminalité.

---

[1]) p. 412.

Digitized by Google

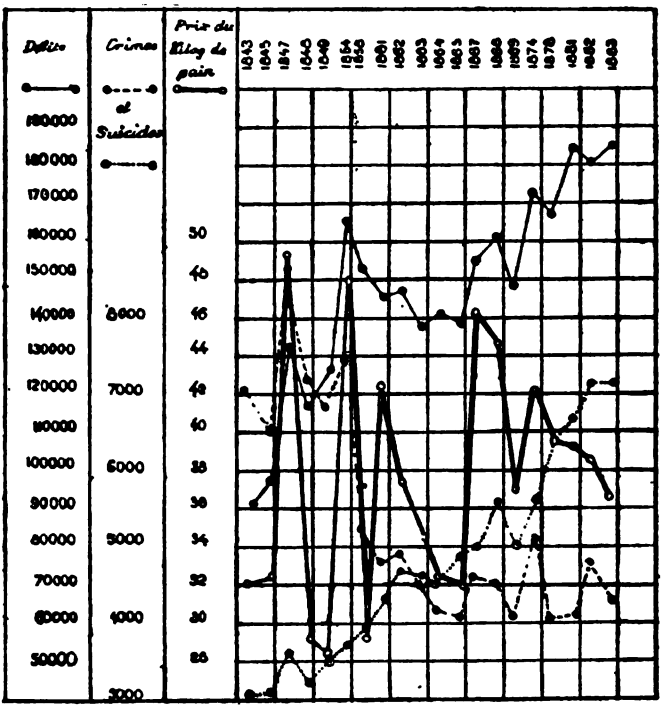

Dans la rubrique „conditions économiques", il fixe en second lieu l'attention sur „assistance, épargne, propriété."

En examinant l'influence de l'assistance sur la criminalité dans les départements de la France, on voit que la mendicité et le vagabondage diminuent et que les crimes sont de médiocre fréquence là où l'assistance officielle est la plus petite, tandis que la criminalité est assez intensive ou même accroissante là où l'assistance est la plus grande. „Ainsi l'assistance très réduite comporterait moins d'inconvénient que la plus large. Telle est l'interprétation que donne à l'esprit la comparaison des statistiques économiques et judiciaires. L'excès dans le secours, difficilement séparable d'une mauvaise répartition, aurait donc une influence démoralisatrice; il énerve et stérilise et ses fruits apparaîtraient plus amers, s'il était possible de dévoiler tous les petits secrets de l'assistance, sous les mille formes qu'elle revêt." [1])

„L'épargne élargit le champ des besoins du travailleur, lui donne la sécurité pour l'avenir, affermit son indépendance vis-à-vis de l'Etat, sa dignité vis-à-vis des autres citoyens; elle lui permet d'entourer sa famille d'une plus grande somme de bien-être, et par l'instruction d'élever ses enfants dans la hiérarchie professionnelle. Elle est donc utile et moralisatrice." [2])

---

[1]) p. 430.
[2]) p. 431.

Digitized by Google

Cependant, l'épargne exagérée est très préjudiciable à la moralité. Car elle dégénère en avidité et devient ainsi cause de crimes.

On trouve souvent le nombre moyen de déposants dans les caisses d'épargne particulières dans ces départements qui fournissent le chiffre le moins élevé de crimes. Les départements avec des chiffres de déposants au-dessus et en-dessous de ce nombre moyen ont ordinairement des chiffres de criminalité élevés.

„L'on peut critiquer, du fond d'un cabinet, le mot célèbre de Proudhon: „*la propriété c'est le vol!*" Le réfuter serait parfois difficile. Je n'entends pas dire que toute propriété soit un vol, mais je soutiens que la propriété, dans une mesure à fixer, n'est pas autre chose. Telle qu'elle est organisée chez nous, elle est souvent immorale et l'un des facteurs les plus énergiques de l'attentat anti-social, latent ou objectif." [1]) D'après l'auteur celui qui possède est un soutien de l'état. C'est pour cela que le nombre des petits propriétaires doit être augmenté, même si cela n'est possible que par le partage de la grande propriété, qui s'est pourtant presque toujours formée par des moyens immoraux: par des „pilleries," par le payement de salaires très bas dans l'industrie, par le jeu etc. „Toutes sont le fruit d'une habileté ou d'un défaut de scrupule, à leur point de départ, qui n'obtiendra jamais la sanction d'une collectivité vraiment équitable; à leur éclat, qui nargue la misère, les cupidités s'allument et les sourdes colères des revendications se mettent à germer. Comment faire accepter, à des gens qui n'ont rien et s'épuisent en vains efforts pour gagner le strict nécessaire, le droit de posséder tout, chez des gens qui ne besognent guère ou s'occupent à s'amuser? On aura beau parler de prescription, la conscience se révoltera devant une doctrine qui consacre la propriété dans le vol au-delà d'un certain temps d'impunité, et aboutit à cette déclaration cynique: tout objet, toute terre, accaparés par un crime, est la légitime possession du bandit, si pendant 5, 10, 20, 30 années, il réussit à se préserver des atteintes de la loi." [2]) Non seulement la propriété a été souvent acquise d'une manière illicite, la transmission aussi est immorale. Car c'est par elle qu'il y a des personnes qui obtiennent une grande fortune, qu'elles n'auraient jamais pu gagner par leur travail. Il serait plus préférable de faire échoir les fortunes particulières, déduction faite d'une partie qui resterait à l'épouse et aux enfants, à l'Etat „pour subvenir aux besoins des individus utiles et stérilisés par la misère, pour renforcer le travail collectif." De telle manière une prospérité générale remplacerait les grandes richesses; celle-là fera augmenter le sentiment de solidarité, tandis que celle-ci réveille la cupidité dans les hommes et les pousse à commettre des crimes. Les départements les plus riches donnent aussi les plus hauts chiffres de criminalité. Par la suppression ou la limitation de l'héritage on supprimerait aussi les nombreux crimes contre la vie qui en résultent.

Non seulement la cupidité, qui mainte fois conduit au crime, est éveillée par l'appât de l'héritage, mais aussi, par le jeu.

Dans le sixième chapitre, dans lequel le Dr. Corre examine l'impor-

---

[1]) p. 434—435.
[2]) p. 436.

Digitized by Google

tance relative des principaux facteurs sociologiques, il résume son opinion sur l'influence des conditions économiques sur la criminalité.

Un trop grand bien-être et une trop grande misère sont, tous les deux, cause de crimes.

„Le premier corrompt et la seconde dégrade; tous les deux poussent à l'attentat par l'amoindrissement des résistances vis-à-vis des sollicitations qui promettent la satisfaction des besoins fictifs ou réels, et, quand ils s'exaltent face à face, dans le même milieu, donnent plus de vigueur momentanée aux impulsivités mauvaises, plus de violence aux conflits. Le repu par la satiété des jouissances vit dans l'immoralité; renforcé dans son égoisme, il l'étale et ses dédains redoublent les convoitises et les haines jalouses chez l'affamé." [1]) Voilà pourquoi la classe agricole, où règne un médiocre bien-être, est la moins criminelle. Le moyen par lequel la condition est à améliorer est complexe: „il n'est pas tout entier dans la solution des questions de salaires; il est surtout dans un meilleur système de moralisation des masses, dans la réduction des influences qui les sollicitent à l'imprévoyance et à la paresse, les conduisent à l'ivrognerie et à l'alcoolisme." [2])

— La deuxième partie de ce travail démontrera suffisamment pourquoi, d'après moi, le traitement est confus et incomplet, malgré la justesse de quelques observations faites par le Dr. Corre à propos du sujet qui m'occupe.

La critique de l'auteur sur l'organisation de la société actuelle est petit-bourgeoise; il n'attend le salut que de l'augmentation de la petite propriété et espère d'elle qu'elle rendra l'humanité plus heureuse. Cependant, le développement de la grande industrie me porte à croire que l'accomplissement de cet espoir ne se fera jamais. —

[1]) p. 561.
[2]) p. 568.

Digitized by Google

IV.

L. MANOUVRIER.

De tous les adhérents de „l'hypothèse du milieu", le prof. Manouvrier est sans doute celui qui a exposé cette doctrine de la manière la plus claire. Etant anthropologue il est évident qu'il n'a pas porté son attention plus spécialement à l'influence des conditions économiques sur la criminalité. Mais il me paraît que tout ce qu'il en dit en combattant la théorie du prof. Lombroso et en défendant celle du „milieu", est de la plus haute importance. Je résumerai donc sa „Genèse normale du crime" [1]) et le ferai en citant, autant que possible, ses propres paroles, afin de ne pas nuire à leur importance. Quoiqu'il n'y ait point de connexion entre la doctrine du prof. Lombroso et ses adhérents et ce travail, je serai forcé de suivre sa démonstration tout entière, à cause de l'entrelacement de la réfutation des théories de l'école italienne et l'exposition détaillée de la doctrine du „milieu".

La doctrine de l'innéité du crime et la phrénologie de Gall et Spurzheim se tiennent de près. Gall était d'opinion d'avoir découvert dans le cerveau les organes de l'homicide et du vol, sans pourtant nier pour cela l'importance de l'ambiant, ainsi il expliquait un cas de vol au moyen des circonstances, quand la bosse du vol manquait à un voleur.

Cette doctrine a été entièrement supplantée par les théories de Lamarck et de Darwin. „Au lieu d'attribuer au milieu le rôle d'un simple joueur d'orgue de Barbarie, Lamarck voyait en lui un musicien véritable, jouant sur l'instrument des airs quelconques suivant la complexité et les qualités de celui-ci. Bien plus! la qualité et les dispositions de l'instrument pouvaient être modifiées, transformées sous l'influence de ce musicien merveilleux et de la musique exécutée. C'était la ruine de la crâniomancie. Les diagnostics de la phrénologie se trouvaient limités du coup et pour toujours aux facultés, aux dispositions élémentaires que Gall et Spurzheim avaient tenté vainement de découvrir et qui comportent l'éxécution d'actes indéfiniment variables.

Les phrénologistes avaient raison de rattacher les „propriétés de l'âme et de l'esprit" à l'organisation, mais ils se trompaient dans leur façon

---

[1]) Voir aussi du même auteur: »Les crânes des suppliciés", »Les aptitudes et les actes", »L'atavisme et le crime" et ses rapports aux Congrès d'Anthr. Crimin. de Paris et de Bruxelles.

Digitized by Google

de rattacher des actes tels que le vol et le meurtre à des causes organiques, comme si ces actes eussent eu la valeur de véritables fonctions irréductibles." [1])

Malgré le lien entre la phrénologie et l'école positiviste, celle-ci ne s'appuie pas sur la doctrine nommée mais sur la théorie transformiste, c. à. d. sur la doctrine qui fixe l'attention justement sur le milieu. La cause en est que l'erreur fondamentale qui forma le point de départ de la phrénologie est encore universellement répandue. „Cette erreur consiste à croire que des actes définis sociologiquement, comme les crimes, peuvent être rattachés à la conformation anatomique sans avoir été ramenés préalablement, par l'analyse psychologique à leurs éléments physiologiques, les seuls qui relèvent directement de l'anatomie, soit normales soit pathologiques. La même erreur consiste à confondre les combinaisons d'aptitudes formées sous l'influence du milieu et les aptitudes élémentaires résultant de l'organisation native ou de ses modifications successives. La même erreur conduit à méconnaître ce fait capital : que deux individus semblablement conformés peuvent être amenés par suite d'influences de milieu dissemblables, subies depuis leur naissance, à se conduire de façons différentes et même entièrement opposées, sans que leurs actes cessent jamais, pour cela, d'être conformes à leur constitution anatomique." [2])

C'est un fait bien connu aux biologues que chez les êtres vivants il se présente souvent des qualités qui ne se présentaient pas chez leurs ascendants directs mais bien chez des générations plus lointaines. Cette réapparition de ces qualités est nommée „atavisme". On a cependant beaucoup exagéré son importance, et l'on en a fait une parole magique, avec laquelle on croyait pouvoir tout expliquer, aussi en matière de crime. On a raisonné comme suit: le crime est un des phénomènes ordinaires chez les sauvages et doit donc l'avoir été aussi chez les ancêtres des peuples civilisés. On observe que chez les criminels de nos jours, on remarque plus de stigmates anatomiques indiquant l'atavisme, que chez les non-criminels, par conséquent le crime est un phénomène d'atavisme! Il y a dans ce raisonnement de nombreuses erreurs: „Puisqu'il s'agit ici du crime, il faudrait d'abord savoir ce qu'on entend par crime, en donner une définition permettant de savoir à quoi le crime peut correspondre physiologiquement et à quel ordre de caractères anatomiques pourrait correspondre la tendance physiologique aux crimes. Considérés en eux-mêmes, ces actes supposent seulement l'existence d'une conformation permettant, et de besoins réclamant leur accomplissement. Si une telle conformation et de tels besoins physiologiques n'existaient plus à l'état normal chez les peuples civilisés, où néanmoins les actes en question sont fréquents, il y aurait lieu de rechercher sur leurs auteurs des caractères anormaux, non pas n'importe lesquels, mais des caractères que l'anatomie et la physiologie permissent de rattacher à ces aptitudes et à ces besoins devenus anormaux". [3])

Parmi les stigmates anatomiques observés chez les criminels emprisonnés il y en a plusieurs qui, considérés en eux-mêmes, n'ont rien d'anormal; aucun d'entre eux ne pourrait servir à caractériser des

[1]) p. 408—409.
[2]) p. 409—410.
[3]) p. 414—415.

Digitized by Google

criminels. On trouve souvent p. e. que des assassins ont des mâchoires relativement larges, et qui sont ordinairement aussi un indice d'une conformation disposant à la brutalité; „mais cette brutalité est absolument de même ordre que celle de l'homme comparé à la femme; c'est un caractère masculin, et la conformation masculine est indubitablement favorable aux crimes de violence beaucoup plus que la conformation féminine; mais il arrive heureusement que la plupart des hommes, dans les pays civilisés, vivent dans des conditions où leur brutalité naturelle ne les empêche pas d'être des citoyens très paisibles, encore qu'il soit imprudent de les molester. Les hommes très vigoureux sont ordinairement doués de mandibules carrées et très solides; ce sont des hommes d'attaque et de défense, qui peuvent être fort utiles à la société ou fort nuisibles, suivant les cas. Portés à agir vigoureusement et brutalement, ils peuvent l'être, mais enclins au crime ils ne le sont pas plus que les hommes à petites machoires dont la douceur est souvent l'effet de la faiblesse musculaire, et que, pour être peu portés à frapper, à enfoncer les portes n'ent savent pas moins être brutaux et violents à leur manière." [1])

Cependant on pourrait croire que ces caractères anatomiques, quoique pas dangereux en eux soient tout de même un indice du penchant de celui chez lequel ils se présentent à agir comme les sauvages. Mais ce n'est pas le cas; ces caractères „sont des accidents morphologiques purement locaux et compatibles avec la plus heureuse conformation." Mais cela ne veut pas dire que toute particularité doit rester inutilisée. Ainsi il y a p. e. des hommes qui savent mouvoir le pavillon de l'oreille.

„Si le meurtre et le vol étaient des actes aussi peu compliqués et aussi peu importants que celui de mouvoir le pavillon de l'oreille, et si ces actes devenus criminels ne supposaient pas des coordinations anatomiques et psychologiques très complexes; s'il y avait, en d'autres termes comme le supposait Gall, des organes cérébraux spécialement et nativement agencés pour le meurtre et le vol, on pourrait croire que la seule présence atavique de ces organes constituerait une tendance à commettre ces crimes; mais ni l'analyse anatomo-physiologique, ni la psychologie ne justifient aujourd'hui une conception aussi simpliste". [2])

Et puis, il n'est pas prouvé que le meurtre et le vol étaient habituels chez nos ancêtres; il n'y auront eu recours que quand la nécessité les y forcait, tout comme chaque homme bien conformé de nos jours. Considérés à un point de vue anatomique les moyens de nuire à nos semblables ont diminué; par contre nous disposons maintenant d'autres moyens (armes à feu etc.).

„Quant au besoin de jouir et de vivre, il n'a pu que s'accroître, et jamais les convoitises n'ont pu être plus excitées que dans nos sociétés civilisées. Jamais la tentation de s'approprier le bien d'autrui n'a pu être plus forte, plus fréquente. La civilisation tend à développer les besoins et les appétits, d'où cette extension colossale des moyens de répression et de coercition employés dans les pays policés pour rendre périlleuses les tentatives criminelles, pour que le crime ne soit pas un moyen trop

---

[1]) p. 416—417.
[2]) p. 418—419.

Digitized by Google

commode d'acquérir le bien-être. Hormis les cas purement pathologiques, le criminel est mû par des besoins, par des défauts qui n'ont rien d'extraordinaire; quand un homme a intérêt ou croit avoir intérêt à commettre un crime, il met en jeu les aptitudes musculaires et cérébrales que possède tout homme normal, les mêmes aptitudes élémentaires que celles dont il eût pu se servir dans d'autres circonstances pour poursuivre et punir un criminel." [1])

Quelques faits biologiques s'expliquent par l'atavisme; leur explication reste cependant mystérieuse. Mais l'atavisme perd toute son importance comme moyen d'explication du moment qu'on sait expliquer un fait par des causes actuelles, comme c'est le cas pour le crime.

„On comprendrait encore qu'il fût question de tendances ataviques si les assassins tuaient pour l'unique plaisir de tuer, si les voleurs volaient pour le plaisir de voler; or le vol et le meurtre ne sont, on le sait bien, que des moyens dont l'emploi est qualifié „*travail*" par les criminels de professions. S'ils préfèrent ce genre de travail, c'est parce qu'il est beaucoup plus expéditif et moins pénible que le travail régulier." [2])

On pourrait objecter ici que l'horreur du sang étant propre à la plupart des hommes il fallait recourir quand même à l'atavisme pour expliquer le meurtre. Cette horreur du sang subsiste assurément dans la plupart des hommes, mais seulement autant que leur intérêt l'exige. Pas un seul chirurgien, ou boucher ou équarrisseur ne fait son métier sanglant par atavisme, mais seulement puisqu'il y est forcé par ses intérêts. Plus d'un bourgeois-né croit bien qu'il ne mangerait jamais de viande plutôt que de devoir tuer lui-même un boeuf, mais ce n'est qu'une pure illusion ou une inconsciente hypocrisie. Car il le ferait sans doute, s'il ne pouvait gagner sa vie d'une autre manière. Est-ce que la bourgeoisie ne fait pas fusiller ses concitoyens inoffensifs qui se sont révoltés contre une condition sociale que personne n'oserait nommer idéale? Est-ce qu'elle ne fait pas mitrailler des peuples sauvages pour partager leur pays; ou est-ce qu'elle ne fait pas la guerre à d'autres états, pour protéger des intérêts commerciaux? On objectera peut-être que tous ces faits ne sont point des crimes; question de définition, mais ce sont assurément bien des équivalents du crime.

„Ce n'est pas seulement dans les prisons que l'on trouve des criminels-nés; nous le sommes tous, si l'on veut entendre par cette expression abusive la possession des tendances héréditaires à jouir, en cas de besoin, au détriment de ses semblables. Les crimes humains auxquels je viens de faire allusion indiquent surtout la cruauté et la férocité de l'espèce et des collectivités ethniques, sociales ou autres. Quant aux équivalents individuels du crime, je rappellerai encore qu'ils ne sont pas difficiles à découvrir dans la conduite des honnêtes gens, dont la plupart ne se gênent guère pour user de moyens tout aussi nuisibles et immoraux que ceux dont usent les *uomini delinquenti*. Les équivalents du crime chez les honnêtes gens présentent, il est vrai, le grand avantage de rester plus ou moins inaperçus du code pénal, de la police tout au moins et des psychologues de la Nouvelle-Ecole, mais ils n'en sont pas

[1]) p. 419.
[2]) p. 429.

Digitized by Google

moins reconnus comme immoraux et nuisibles par ceux-là mêmes qui y ont personnellement recours, et ils suffisent à montrer de quelle façon se conduiraient les honnêtes gens si les conditions dans lesquelles ils vivent et ont vécu ne les éloignaient du crime selon la loi avec autant de force que d'autres y sont poussés par les conditions de milieu opposées." [1])

Après avoir fait de plus amples observations sur la question que les professions cruelles et répugnantes sus-citées ne sont pas exercées par suite de penchants atavistiques, mais seulement par nécessité, l'auteur termine cette partie de son article comme suit: „Il n'en reste pas moins une énorme différence entre le meurtre d'un animal et celui d'un homme, au point de vue moral, cela va sans dire, et aussi au point de vue des motifs généralement propres à détourner du meurtre. Mais il faut remarquer que ces motifs se rattachent à des influences de milieu extrêmement variables et qui, pour trop de gens, sont considérablement diminués en même temps que remplacés par des influences de milieu opposées. La plupart des assassins ont reçu une certaine *culture* appropriée à la conception du meurtre et à sa réalisation simplement facilitée par leur conformation nullement exceptionnelle. Des besoins très ordinaires les poussent ensuite et c'est la férocité qui manque le moins. S'il suffisait à qui que ce soit de tourner le pouce dans sa poche pour supprimer un ennemi ou un gêneur, nous n'aurions plus qu'à faire tous nos efforts pour n'offenser et ne gêner personne. Déjà trop d'honnêtes gens peuvent ordonner des meurtres qu'ils ne seraient pas assez courageux pour exécuter. Félicitons-nous de ce que l'intérêt détourne du meurtre bien plus souvent qu'il n'y pousse, car tout homme normal possède cérébralement et musculairement les qualités ou défauts nécessaires pour concevoir, préparer et exécuter le crime. Pas n'est besoin, je le répète, d'invoquer le retour aux instincts animaux par atavisme. La continuité de l'homme et des animaux est bien plus parfaite que ne le prétend l'école atavistique. L'homme est toujours un animal; le plus dangereux de tous parce qu'il est le plus intelligent et parce qu'il peut utiliser ses facultés de toutes sortes d'une façon nuisible ou utile à ses semblables, suivant son intérêt. Faire en sorte que tout homme ait toujours plus d'intérêt à être utile à ses semblables qu'à leur nuire, voilà la formule à appliquer. Le progrès sous ce rapport serait plus rapide, sans cette funeste prédilection pour les causes occultes qui pousse encore tant d'excellents esprits à chercher dans les nuages des explications qu'on a sous la main, mais qui demandent pourtant à être trouvées là où elles sont.

Ces instincts féroces qui semblent „revenir" de l'autre monde en temps de révolution ou dans les rixes, ne reviennent pas le moins du monde attendu qu'ils n'ont jamais disparu. Ils ne se sont pas manifestés pendant un certain temps chez l'individu ou dans la famille parce qu'il n'y avait pas besoin qu'ils se manifestassent; ou bien ils se sont manifestés de façons relativement peu dangereuses, en rapport avec des circonstances ordinaires et relativement favorables à la tranquillité. Mais vienne, chez n'importe qui, le besoin d'une „mobilisation des forces défensives ou offensives" alors la mobilisation a lieu et l'homme le plus

[1]) p. 431—432.

Digitized by Google

civilisé apparaît sous la forme de l'animal dangereux qu'il n'a jamais cessé d'être, heureusement pour lui et pour son espèce. Cet homme que vous prenez pour un revenant par atavisme ne vous paraît tel que parce que vous n'avez pas su reconnaître sous leur forme anodine, chez vous et chez les autres, la brutalité et l'égoisme fondamentaux de l'espèce humaine. Malgré les conditions civilisatrices au milieu desquelles vous avez vécu, malgré les habitudes paisibles que vous avez contractées et toute l'horreur que vous inspirent les habitudes opposées dont vous craignez d'être victime, il suffirait que vous fussiez vous-même sollicité un peu vivement par un ensemble de circonstances fâcheuses pour devenir, vous aussi, un individu dangereux. Quand on veut étudier le crime en anthropologiste et en psychologue, il ne faut pas craindre de regarder la vérité en face, et il importe de purger préalablement son esprit, autant qu'on le peut, des illusions de l'amour-propre et des conventions mensongères." [1])

Ensuite le prof. Manouvrier critique d'une manière aussi juste que spirituelle l'hypothèse de „l'homme délinquent". Il démontre que, d'après la méthode de la „nouvelle Ecole", on pourrait aussi bien composer un travail sur „l'homme chasseur" plein d'observations scientifiques sur son argot, sur ses fanfaronnades etc. etc., bref sur toutes sortes de signes qui devraient indiquer que le goût pour la chasse est un phénomène atavistique. L'explication du crime par l'atavisme, est aussi peu vraie que ceci, car tous deux peuvent très bien être expliqués par le milieu.

Si l'on tient absolument à l'expression de criminel-né, l'homme en est un, comme le chien est nageur-né. Chaque chien sait très bien nager, ce qui n'empêche pourtant pas que nombre de chiens ne nagent jamais, puisque ordinairement il existe une manière plus commode pour passer l'eau. De la même façon chaque homme est criminel-né, mais la plupart des gens ne sont pas criminels, puisque cela leur est plus avantageux que le contraire.

„Que les influences éducatrices subies pendant toute la vie et surtout pendant l'enfance, que les sollicitations de l'intérêt soient extrêmement variables suivant les circonstances et pour les différents individus; que les influences éducatrices et les sollicitations de l'intérêt se réunissent très généralement pour motiver la conduite criminelle et la conduite honnête, c'est ce que personne n'ignore et c'est ce qui gouverne continuellement la manière d'agir de chacun dans ses rapports avec les autres; c'est ce qu'il ne faudrait pas oublier lorsqu'il s'agit d'anthropologie, anatomique, physio-psychologique ou sociologique. On ne l'oublie guère dans la vie courante.

Tous autant que nous sommes, nous savons que notre façon de nous comporter, quelque soit notre caractère fondamental et quelles que soient les habitudes honnêtes que nous avons pu contracter, pourrait varier considérablement sous l'influence de changements dans notre milieu et proportionnellement à ces changements. Il est telle tentation à laquelle l'homme le plus austère redouterait fort d'être exposé, à laquelle il ne s'exposera jamais volontairement, parce qu'il sait que les penchants, prétendus ataviques et tout simplement humains, imputés

---

[1]) p. 434—436.

Digitized by Google

aux criminels, ne font pas défaut chez lui. Ces penchants qui ont trouvé d'abondantes et honnêtes satisfactions pendant de longues années en deviennent d'autant plus redoutables, et risquent fort de devenir criminels dès que disparaissent les moyens de satisfaction légale. L'homme à qui ces moyens viennent à faire défaut se trouve dans une situation bien plus dangereuse, au point de vue de la criminalité, que celui qui a été habitué aux privations." [1])

Le prof. Manouvrier commence la dernière section de son étude en se demandant: quelle est donc la signification des particularités anatomiques, observées chez les soi-disant criminels-nés. „Ce qui est vrai ou tout au moins probable, c'est que l'on trouve dans une série de criminels de la catégorie emprisonnée plus de caractères inférieurs ou anormaux que dans une série de gens quelconque. Mais cela ne prouve en rien que ceux d'entre les criminels qui présentent de tels caractères aient été prédestinés au crime par leur conformation. Ceux qui sont bien conformés n'en ont pas moins été criminels et, d'autre part, les honnêtes gens porteurs de caractères *criminalisés* n'en sont pas moins restés honnêtes.

La vérité, c'est que la „nouvelle école" n'a considéré comme criminels que le rebut de cette catégorie, les prisonniers, de même que lorsqu'elle a voulu dépeindre les prostituées, elle a opéré sur de pauvres filles syphilitiques ayant séjourné au moins trois ans dans des lupanars, c'est-à-dire sur le rebut d'un rebut. Dans quelles conditions familiales et sociales se trouvaient ces criminels et ces prostituées pendant leur enfance et après, c'est ce qu'il est facile d'imaginer quand on a seulement entrevu les bas-fonds des villes industrielles. Pour échapper au crime et à la prostitution ou à la mendicité quand on a été élevé dans des milieux pareils, il faudrait avoir des vertus extrêmement rares chez les honnêtes gens, d'autant plus qu'aux sollicitations provenant de la misère et du luxe environnant se joint ordinairement l'exemple et même cette éducation d'un genre particulier que l'on peut appeler l'éducation criminelle. On peut bien résister à tout cela pendant quelque temps, mais il n'y a que le premier pas qui coûte. Les qualités elles-mêmes que l'on possède deviennent des causes de crime. On pourrait même soutenir que les qualités physiques poussent au crime plus énergiquement que les défauts, une fois réalisées les conditions extérieures favorables au crime." [2])

Le fait qu'on trouve généralement plus d'individus inférieurs parmi les criminels emprisonnés que parmi les autres hommes, doit être attribué aux deux circonstances suivantes: 1⁰. que les criminels qui ne sont pas arrêtés doivent leur liberté en général à ce qu'ils sont mieux doués; et 2⁰. que dans toutes les classes sociales il s'accomplit une sélection, par laquelle les mieux constitués possèdent toujours les moyens d'existence les plus avantageux et les moins pénibles, tandis qu'aux moins privilégiés échoient les professions infimes „et finissent tôt ou tard par tomber dans un fossé commun où les influences qui poussent au crime atteignent leur maximum de fréquence et de puissance, tandisque les motifs qui en éloignent s'affaiblissent proportionnellement." Ceux qui ont connu un

---

[1]) p. 445—446.
[2]) p. 449—450.

Digitized by Google

plus grand bien-être préfèrent parfois le suicide au crime; mais ceux qui sont nés dans le fossé, ne connaissent pas d'autre vie et sont par conséquent amenés au crime.

Ce qui est beaucoup plus étonnant que le crime c'est le fait que les ouvriers travaillent courageusement et patiemment durant dix ou douze heures par jour et, malgré cela, ne mènent qu'une vie misérable. La cause en est que, dès leur enfance, ils n'ont jamais connu autre chose que le travail et ont toujours dû se contenter d'amusements très simples. Il va sans dire qu'un homme est plus porté à commettre des crimes qu'un autre, quoique les conditions dans lesquelles ils vivent tous les deux soient les mêmes, de même qu'un athlète usera plus vite de violence qu'un être faible. Mais n'est pas une raison pour déclarer la force un facteur du crime, attendu, qu'elle sert aussi à des actes très utiles. Quelques actes qui contrarient le bon fonctionnement de la société, ont été nommés anormaux pour cela, et normaux ceux qui le favorisent. Cependant il n'est donc pas permis de transférer cette distinction sur le domaine biologique et de qualifier le criminel d'anormal. „Des aptitudes très normales physiologiquement peuvent être employées à des actes également normaux physiologiquement, mais qui, au point de vue social, seront qualifiés anormaux comme étant contraires à la prospérité sociale. Encore est-ce là un abus du terme *anormal*, parce que les sociétés actuelles comportent dans leur fonctionnement normal d'innombrables causes de conflit entre leur propre intérêt et les intérêts individuels. Et de même que les fâcheuses conséquences de nos erreurs nous font souvent reconnaître la vérité, les crimes servent bien souvent à indiquer aux sociétés les réformes qu'elles doivent accomplir pour se perfectionner.

Chaque individu a des besoins à satisfaire, besoins primordiaux ou secondaires qui peuvent se compliquer à l'infini et revêtir des formes d'autant plus variées que le milieu ambiant se complique davantage. Or il arrive, dans toute société, et surtout dans les sociétés très civilisées, que les différents individus ne rencontrent pas les mêmes facilités et ne possèdent pas d'ailleurs les mêmes moyens d'action. Il y a disproportion évidente entre les besoins existants et les moyens anodins de satisfaction, d'où la lutte pour l'existence et le bien-être.

Dans notre appréciation de la valeur intrinsèque des criminels, nous ne devons pas négliger de tenir compte de ce fait: que la plupart des honnêtes gens ne se privent d'aucune des jouissances qui sont le but des criminels et que la plupart des criminels auraient eu besoin, pour échapper au crime, de vertus très rares. Parmi les moyens légaux de satisfaction offerts par la société, il en est de faciles et agréables, entre autres celui qui consiste à toucher les rentes du capital amassé par ses parents. Il en est aussi de difficiles et pénibles qui sont le lot de ceux que l'hérédité pécuniaire n'a pas assurés contre la soi-disant hérédité criminelle. Pour partager légalement les jouissances dont ils sont témoins, ceux que l'on nomme les déshérités de la fortune doivent faire des efforts dont les rentiers-nés n'ont aucune idée. C'est pourquoi, si ces déshérités cherchent à prendre des chemins de traverse; il faut, avant de les considérer comme des êtres monstrueux, se demander si on eût été capable soi-même, dans des conditions identiques, de se maintenir dans la voie légale.

La lutte pour l'existence et le bien-être est réglée par les lois

Digitized by Google

sociales. Si celles-ci étaient parfaites, chaque individu pourrait satisfaire à ses besoins dans une mesure équitable, c'est-à-dire dans la mesure de ses facultés, de son travail et des services qu'il rend à la communauté. Les crimes seraient diminués alors dans une énorme proportion, mais ils ne seraient pas supprimés, car il y aurait encore des compétitions inévitables et l'on n'arrivera jamais, vraisemblablement, à obtenir d'une part que chaque individu contracte exclusivement les besoins que sa valeur sociale lui permettra de satisfaire légalement, et d'autre part qu'il possède assez de vertu pour renoncer à la satisfaction des besoins, même factices, qu'il aura une fois contractés, sans pouvoir remplir les conditions que la loi la plus juste aura imposées pour cette satisfaction." [1])

La loi pénale est un des moyens qui ont en vue de combattre la satisfaction illégale des besoins. Chacun sait que ce moyen n'atteint pourtant pas toujours le but visé. La loi pénale ne produira en effet une diminution de la criminalité que lorsqu'elle aura effectué de profondes modifications pénales et pénitentiaires, c. à. d. quand punition ne voudra plus dire que *réaction utile et nécessaire* contre des actes nuisibles au bonheur de la communauté et au développement de la société.

Il est à constater qu'il y a, à côté de la genèse normale du crime, qui est l'ordinaire, une genèse pathologique, c. à. d. l'extraordinaire. L'atavisme n'a rien à faire avec cette genèse pathologique. „Il est fort inutile de faire intervenir des tendances atavistiquement rappelées par la dégénérescence pathologique pour expliquer les fâcheux effets de cette dégénérescence et des maladies mentales sur la manière d'agir des dégénérés et des malades. Le moindre trouble fonctionnel suffit pour altérer nos sensations, notre jugement, nos imaginations, nos délibérations et, par conséquent, pour nous faire agir de travers." [2])

La théorie de l'innéité du crime par atavisme est donc tout à fait erronée. „Il serait malséant, de ma part, de la faire remonter, par atavisme, au *péché originel* et à la *voix du sang* des anciens mélodrames. Je ne dirai même pas qu'elle dérive par la tradition, qui est une influence de milieu, de l'ancienne doctrine phrénologique, bien que ce soit une erreur du même genre.

Les erreurs, en effet, sont comme les crimes: elles n'ont pas besoin de l'atavisme, ni de l'hérédité immédiate, ni même de la tradition pour se répéter. Causes d'erreur ou causes de crime, les sources sont loin d'en être taries. Elles coulent toujours abondamment.

Il est nécessaire, en science, de réagir contre les erreurs et, en société, de réagir contre les crimes. Mais il ne faut jamais oublier que tout homme est exposé, très normalement, à commettre des erreurs et des crimes." [3])

— Je ne ferai que quelques observations quant à l'étude du prof. Manouvrier, travail qui, selon moi, est un des meilleurs, pour ne pas dire le meilleur, sur la genèse du crime et qui, dans ses cinquante pages environ, explique plus que maint grand travail de centaines de pages.

---

[1]) p. 452—453.
[2]) p. 455.
[3]) p. 456.

Digitized by Google

En premier lieu ceci: le prof. Manouvrier constate que de nos jours les besoins augmentent fort, et il croit que la civilisation en est la cause. Je suis d'opinion que cette dernière assertion n'est pas exacte et que la civilisation n'a rien à y voir. Beaucoup d'écrivains commettent cette erreur de confondre civilisation et mode de production actuel, et c'est justement pour cette raison qu'il est utile et nécessaire de la relever et de la combattre. Tous les maux qui ont été suscités aux peuples de l'Afrique et de la Chine, la guerre, l'alcool, une religion qui ne leur plaît pas etc. etc., tout cela est nommé d'un nom collectif „civilisation". En réalité ceux-là sont des barbares, ceux qui ont répandu toutes ces calamités dans ces pays, ceux qui ont essayé de détruire une véritable civilisation séculaire comme celle de la Chine. Ce n'est pas un instinct civilisateur qui a poussé les états européens à une politique d'expension, mais bien la cupidité, l'avidité du gain de la classe possédante, qui cherche un nouveau débouché pour ses marchandises, donc en un mot, le mode de production d'à présent: le capitalisme.

Il en est de même pour ce qui concerne l'augmentation incessante des besoins; c'est le systême actuel qui *crée* les besoins. Sans cesse on invente de nouveaux moyens afin de se procurer des profits, et c'est seulement dans ce but aussi qu'on fait des inventions qui, en grande partie sont inutiles, souvent nuisibles même. Et d'un autre côté il y a une catégorie de gens qui saisissent tous les moyens, même les plus ridicules, pour passer le temps et qui disposent de revenus pour se procurer ces moyens. Et ces besoins naissent aussi chez d'autres personnes, et l'impossibilité de pouvoir y satisfaire les rend plus avides. Par conséquent ce n'est pas la civilisation, mais le capitalisme qui doit être désigné comme cause de ce phénomène.

En second lieu, le prof. Manouvrier croit que la criminalité diminuerait énormément, sans pourtant disparaître entièrement, si les lois sociales étaient parfaites, c. à. d. si chaque individu pouvait satisfaire à ses besoins selon ses facultés, son travail et les services rendus par lui à la communauté.

Cette opinion est, selon moi, tout à fait juste; mais la maxime de Saint-Simon „à chacun selon ses capacités, à chaque capacité selon ses œuvres", qui, d'après le prof. Manouvrier, est parfaite ne l'est pas d'après beaucoup d'autres, quoiqu'elle soit supérieure à la distribution existante des biens. On peut opposer à cette règle: „que chacun travaile selon ses facultés et ses forces, et reçoive selon ses besoins." Fût-elle réalisée, le crime serait devenu une chose presque inimaginable. Beaucoup de gens sont d'opinion que pareille chose ne pourra jamais se réaliser. Mais ceux-là oublient que c'est exclusivement par l'ambiant que se sont formées les énormes différences des besoins (la femme d'un milliardaire a peut-être mille fois plus de besoins que celle d'un prolétaire). Si ces deux personnes étaient nées et avaient été élevées dans des milieux identiques, les besoins de l'une seraient à ceux de l'autre peut-être comme 1 à 3, mais certainement pas plus, ou même moins. Et puis, ceux qui croient à la future réalisation d'une distribution selon les besoins, sont d'opinion (se flattant de pouvoir le prouver) si dans l'organisation actuelle de la société l'égoisme est omnipotente, le sentiment de solidarité sera tellement fortifié chez les hommes dans une future

Digitized by Google

organisation sociale, que l'homme doué de grandes facultés et de beaucoup d'énergie n'enviera pas à son semblable moins doué la satisfaction de tous ses besoins.

Je voudrais en même temps faire encore une remarque concernant l'école du milieu en général, remarque qu'il ne faudra pas considérer comme une critique, car je suis parfaitement d'accord que c'est l'ambiant qui fait naître le criminel. Voici cette remarque: il ne suffit pas, pour le traitement de la question de la criminalité, de fournir la preuve à l'assertion que la cause du crime n'est pas inhérente à l'homme, mais il est aussi nécessaire de démontrer sous quels rapports le milieu est criminogène, et de quelle manière on peut l'améliorer. Or, l'Ecole française n'a prêté que peu d'attention à cela. —

Digitized by Google

V.

A. BAER.

L'œuvre du dr. Baer „Der Verbrecher in anthropologischer Beziehung" n'a qu'une importance indirecte pour mon sujet, comme l'indique le titre.

Puisque ses études médicales et anthropologiques l'induisent à la conclusion que l'ambiant social est la cause fondamentale du crime, il vaut la peine de relever son opinion. A cette fin il suffira de citer les paroles concluantes de son œuvre: „Für uns ist das Verbrechen wie Prins vortrefflich ausführt, kein individuelles Phänomen, sondern ein soziales. „Das Verbrecherthum ensteht aus den Elementen der menschlichen Gesellschaft selbst, es ist nicht transcendent, sondern immanent. Man kann in ihm eine Art von Degenerescenz des socialen Organismus sehen..... Der Verbrecher und der ehrliche Mensch hängt jeder ab von seiner Umgebung. Es giebt soziale Verhältnisse, die der sittlichen Gesundheit günstig sind, hier giebt es keine Neigung, keinen Hang zum Verbrechen; es giebt ein soziales Milieu, wo die Atmosphäre verdorben ist, wo ungesunde Elemente sich anhäufen, wo das Verbrechen sich wie der Russ auf den Rauchfang niederschlägt, wo der Hang zum Verbrechen fruchtbar wird." Wenn Ferri in neuester Zeit die Ansicht vertritt, dass der Verbrecher das Resultat dreier Faktoren ist, welche zu gleicher Zeit wirken, dass diese drei Ursachen individueller, d. h. anthropologischer, somatischer und sozialer Natur sind, so werden nach unserm Dafürhalten diese drei Ursachen thatsächlich zu einer einzigen wenn man, wie er selbst andeutet, in Erwägung zieht, dass die beiden ersten Ursachen von den sozialen Bedingungen abhängen. Die anthropologischen und somatischen Merkmale bei Verbrechern sind, wie wir oben zu zeigen bemüht waren zum allergrössten Theile ganz allein durch die Lebensverhältnisse der Verbrecherklassen, d. h. durch die Einflüsse und Verhältnisse ihrer Umgebung bedingt.

Das Verbrechen, so wollen wir diese Arbeit schliessen, ist nicht die Folge einer besonderen Organisation des Verbrechers, einer Organisation, welche nur dem Verbrecher eigenthümlich ist, und welche ihn zum Begehen der verbrecherischen Handlungen zwingt. Der Verbrecher, der gewohnheitsmässige und der scheinbar als solcher geborene, trägt viele Zeichen einer körperlichen und geistigen Missgestaltung an sich, diese haben jedoch weder in ihrer Gesammtheit noch einzeln ein so bestimmtes und eigenartiges Gepräge, dass sie den Verbrecher als etwas Typisches von seinen Zeit-und Stammesgenossen unterscheiden und kennzeichnen. Der Verbrecher trägt die Spuren der Entartung an sich,

Digitized by Google

welche in den niederen Volksklassen, denen er meist entstammt, häufig vorkommen, welche, durch die sozialen Lebensbedingungen erworben und vererbt, bei ihm bisweilen in potenzirter Gestalt auftreten. Wer die Verbrechen beseitigen will, muss die sozialen Schäden, in denen das Verbrechen wurzelt und wuchert, beseitigen, muss bei den Feststellungen der Strafarten und bei ihrem Vollzuge mehr Gewicht auf die Individualität des Verbrechers als auf die Kategorie des Verbrechens legen." [1])

[1]) p. 410—411.

Voir aussi: Dr. A. Bournet, »De la criminalité en France et en Italie." G. Richard, »Les crises sociales et la criminalité." (L'année sociologique 1898—1899).

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les Bio-sociologues.

I.

AD. PRINS.

Je ne saurais mieux rendre l'opinion du Prof. Prins sur le sujet de mon travail qu'en citant ce qu'il en dit dans son livre „Criminalité et répression", et plus spécialement au chapitre I, intitulé „De la criminalité en général. Des classes criminelles. Des délinquants d'accident et des délinquants de profession." On y lit:

„Il n'existe pas un type abstrait de l'homme moral et un type abstrait du coupable; le crime n'est pas un phénomène individuel, mais un phénomène social. La criminalité sort des éléments mêmes de l'humanité; elle n'est pas transcendante, mais immanente; on peut voir en elle une sorte de dégénérescence de l'organisme social." [1])

„Il y a un milieu social favorable à la santé morale: le penchant au crime y est presque nul; il y a un milieu social où l'atmosphère est corrompue, où les éléments malsains s'amoncellent, où les plus vigoureux dépérissent, où la criminalité s'abat comme la moisissure sur le fumier: le penchant au crime y est formidable, et l'on peut dire en ce sens qu'il est un fait social avec une cause sociale et qu'il est en connexion intime avec une organisation sociale donnée.

Considérons un instant notre époque: un siècle de progrès et de raffinement est un siècle de vices; la complication croissante de notre mécanisme crée, avec des tentations nouvelles, de nouvelles occasions de chutes. Le char de la civilisation, semblable à celui du dieu Djagger-Nath, écrase beaucoup de ceux qui se précipitent sous ses roues. Le monde a des appétits énormes qu'il ne peut satisfaire: la sensualité, l'avidité au gain, le goût et la facilité des spéculations; le contraste entre la grande richesse et l'extrême pauvreté; les nécessités brutales du combat pour la vie en face de la concentration de la propriété et du capital; les défectuosités de l'organisation industrielle, qui abandonne le prolétariat au hasard, qui ne surveille pas l'apprentissage et laisse l'enfant de l'ouvrier aux excitations de la rue et à la promiscuité de

---

[1]) p. 13.

Digitized by Google

l'atelier, qui, enfin, aiguise partout les instincts obscurs de l'animalité, tout cela retentit sur la criminalité avec une certitude déplorable. Combien on aurait tort, dans une pareille mêlée, d'opposer simplement le délinquant à l'honnête homme! Ce sont deux états sociaux qui s'opposent l'un à l'autre: l'un est fondé sur l'aisance, la sociabilité, la protection réciproque, le travail utile et l'épargne; l'autre, sur la misère, l'isolement, l'égoïsme, le travail improductif. Et dans les grandes agglomérations urbaines le paupérisme, la mendicité et le vagabondage, la paresse, l'esprit d'aventures, la prostitution, l'éparpillement des forces, tout, enfin, concourt naturellement à développer l'anémie sociale.

Prenez n'importe quelle région pauvre, inculte, sauvage, et toujours vous trouverez dans les grandes villes, Londres ou Paris, New-York ou San Francisco, un milieu inférieur au premier, quelque chose de plus dépravé. C'est ici, dans les bas-fonds où jamais ne pénètre une lueur de bien-être physique ou moral, que vivent les déshérités. Ils entrevoient l'éclat du luxe pour le haïr; ils ne respectent ni la propriété ni la vie, parce que ni la vie ni la propriété n'ont pour eux de valeur réelle; ils naissent, s'étiolent, luttent et meurent sans soupçonner que, pour certaines gens, l'existence est un bonheur, la propriété un droit, la vertu une habitude et le calme un état constant. Tel est le foyer naturel et fatal de la criminalité.

Dans un quartier soumis à une détestable hygiène, bâti sur un sol marécageux, privé de canalisation et d'eau potable, sillonné de rues étroites et sales, couvert de masures sans air ni lumières, où végète une population atrophiée, les épidémies sont inévitables et se propagent avec une grande intensité. De même, le crime trouve une proie facile et certaine au milieu des misérables d'une capitale. Les enfants naturels et abandonnés, les enfants des repris de justice et des prostituées, les vagabonds etc., sont autant de recrues désignées. Sans famille, sans traditions, sans domicile fixe, sans occupations sédentaires, sans relations avec les classes dirigeantes, quoi d'étonnant à ce qu'ils n'éprouvent que le besoin physique, à ce qu'ils n'aient d'autre mobile que l'égoïsme à outrance, à ce qu'ils ne connaissent d'autre activité intéressée et passagère pour la satisfaction immédiate de leurs appétits matériels! L'émigration des campagnes vers les villes accroît encore cette armée et augmente les chances de criminalité. Quand les fils des paysans quittent la charrue pour l'atelier et viennent chercher fortune dans la fournaise des grandes villes, ils obéissent à l'esprit d'aventure; il leur faut à tout prix un gagne-pain, et comme la concurrence est ardente et que les tentations surgissent à chaque pas, les prisons profitent de cet excédent que la campagne donne à la ville. Une autre conséquence, c'est que l'immigration rurale fait déborder la population; la place manque, et le salaire descend au-dessous du nécessaire. Ducpetiaux montrait, en 1856, que le budget de l'ouvrier des grandes villes est inférieur même à la somme qui représente le budget de l'ouvrier des prisons. Cette situation n'a pas changé, et les classes laborieuses, mal logées, mal nourries, végètent à la merci des crises économiques. L'ouvrier est toujours sur la limite du vagabondage; le vagabond est toujours sur la limite du crime. Le prolétariat entier est ainsi exposé en première ligne et, qu'il s'agisse de la maladie ou du crime, c'est lui qui succombe le premier.

Digitized by Google

Sous le vernis de leur luxe, les villes dissimulent donc les hontes, les souffrances sociales, elles étalent à la fois „la parure et la fange" de la civilisation. Elles possèdent l'élite et la quintessence de l'esprit humain; elles possèdent aussi les êtres disposés à répondre aux excitations mauvaises et sensibles aux moindres vibrations du dehors." [1])

„Telles sont les conditions de développement des classes criminelles, c'est-à-dire des classes où l'on rencontre le penchant au crime. Et, il importe de le remarquer, on peut, au regard de la justice répressive, déterminer leur caractère légal: ce sont les vagabonds et les délinquants de profession. Ils s'opposent nettement aux vagabonds et aux délinquants d'accident. Cette distinction, que la statistique moderne a mise en relief, est désormais la base de la science pénale, et le juge ne peut plus s'en passer.

Les délinquants d'occasion constituent la minorité, leur vie est régulière, leurs instincts sont droits; une passion soudaine, un emportement irréfléchi, un affaissement passager de la volonté, les entraîne au crime; une sorte de fièvre les a dominés et, l'accès passé, la vie normale reprend son cours.

Au contraire les délinquants de profession, qui forment la grande majorité de la population des prisons, sont véritablement la classe criminelle. Ce sont les endurcis, les incorrigibles, les récidivistes. C'est, à côté de la société régulière, la „grande tribu rebelle", où viennent se confondre la misère, l'ignorance, l'alcoolisme, le vice, la paresse, la prostitution. Les soldats de cette armée n'obéissent point à un désir momentané, mais à une tendance permanente. Ils ne commettent pas toujours le crime pour le crime, mais l'incident le plus futile les pousse à le commettre; ils profitent de toute occasion, et l'on peut dire que, de même que dans certains groupes la vertu est un acte réflexe, de même chez eux le crime devient un acte réflexe. Bien plus, ils ont, tout comme le monde civilisé, une opinion publique qui les soutient, qui les excite, leur donne leur genre de popularité et constitue, en un mot, un aiguillon pour les héros du vice, de même qu'elle encourage les soldats du devoir.

Ce qui est vrai quand on considère ainsi l'ensemble de la société, est également vrai quand on prend l'individu comme tel.

Dans chaque infraction, il y a, à côté du facteur accidentel, c'est-à-dire de l'âge, du caractère, du tempérament, en un mot, des dispositions personnelles, le facteur collectif ou social, c'est-à-dire le milieu, les circonstances permanentes, les lois générales. Chez le délinquant d'occasion, le facteur individuel prédomine, c'est surtout l'homme qui apparaît. Chez le délinquant d'habitude, c'est le facteur social, c'est la collectivité qui entre en scène.

Dans les classes aisées, instruites, policées, qui n'ont manqué de rien, qui ont dès le berceau profité de toutes les influences civilisatrices, la faute est surtout personelle, et elle est l'exception. Dans les couches profondes, quand tout a fait défaut, quand pour combattre le mal, l'homme n'a ni dans le présent la protection sociale, ni dans le passé des généra-

---

[1]) p. 13—18.

Digitized by Google

tions d'ancêtres qui ont joui de la puissance, de la richesse et des lumières, la faute est la règle, elle est surtout collective. En ce sens donc, dans la criminalité, les forces collectives ont une action dominante; pour la combattre, il faut agir sur ces dernières, et le législateur ne trouve dans la loi qu'une arme émoussée s'il méconnaît cette vérité suprême: le caractère social de la criminalité." [1])

---

[1]) p. 19—22.

Digitized by Google

II.

W. D. MORRISON.

La préface de „Crime and its causes" contient déjà un abrégé de l'opinion de l'auteur sur l'influence des conditions économiques. Il y dit: „Economic prosperity, however widely diffused, will not extinguish crime. Many people imagine that all the evils afflicting society spring from want, but this is only partially true. A small number of crimes are probably due to sheer lack of food, but it has to be borne in mind that crime would still remain an evil of enormous magnitude even if there were no such calamities as destitution and distress. As a matter of fact easy circumstances have less influence on conduct than is generally believed; prosperity generate criminal inclinations as well as adversity, and on the whole the rich are just as much addicted to crime as the poor." [1])

Le chapitre „Climate and crime" contient quelques observations qui sont intéressantes pour notre sujet. En parlant des grands chiffres des crimes contre les personnes en Italie, l'auteur dit: „Nor can it be said to be entirely due to economic distress. A condition of social misery has undoubtedly something to do with the production of crime. In countries where there is much wealth side by side with much misery, as in France and England, adverse social circumstances drive a certain portion of the community into criminal courses. But where this great inequality of social conditions does not exist—where all are poor as in Ireland or Italy—poverty alone is not a weighty factor in ordinary crime. In Ireland, for example, there is almost as much poverty as exists in Italy, and if the amount of crime were determined by economic circumstances alone, Ireland ought to have as black a record as her southern sister. Instead of that she is on the whole as free from crime as the most prosperous countries of Europe." [2])

— Cette citation est un des meilleurs échantillons de la logique et de la connaissance des faits de M. Morrison!

L'Italie est pauvre; l'Irlande est pauvre; le premier pays compte beaucoup de crimes, le dernier en a peu. Par conséquent: les conditions économiques ne sont pas un facteur important. Pour ne pas parler de la prudence qu'il faut observer en comparant deux pays où loi pénale,

---

[1]) p. 6.
[2]) p. 37.

Digitized by Google

police, justice etc. diffèrent beaucoup, il y a dans la citation une erreur de logique. Car la pauvreté peut, dans un des pays, bien être un déterminant qui mène à certain phénomène, tandis que, dans un autre pays, elle n'y mène pas, puisqu'elle y est neutralisée par un contre-déterminant. Et puis, la connaissance des faits dont M. Morrison donne la preuve ici, n'est pas grande. Il n'est pas du tout vrai qu'en Italie tout le monde soit pauvre. Au contraire, il y a assez de riches dans ce pays, tandis que l'Irlande par contre est épuisée par les propriétaires, qui *séjournent ailleurs*. Le Dr. Colajanni, dans sa „Sociologia criminale" (p. 558 II) indique que l'altruisme des Irlandais date encore des temps où, chez eux, la propriété était commune, ce qui a été longtemps le cas. —

Le chapitre qui nous intéresse ensuite est celui qui est intitulé „Destitution and crime."

„A destitute person" is a person who is without house or home, who has no work, who is able and willing to work but can get none, and has nothing but starvation staring him in the face." [1])

Selon M. Morrison il y a deux sortes de crimes, dont une „destitute person" peut se rendre coupable, à savoir le vol et la mendicité. Il faut donc répondre à deux questions: 1°. combien pour cent compte-t-on de ces crimes? 2°. jusqu'où peut-on reprocher le vol et la mendicité au „destitution"?

Durant les années 1887—88 le nombre des cas jugés en Angleterre et Wales fut de 726.698, dont 8 % étaient des crimes contre la propriété et 7 % des contraventions aux „Vagrancy Acts." Par conséquent 15 % de tous les crimes auraient pu être commis par „destitution". D'après les renseignements pris par lui-même, la moitié des voleurs avait du travail au moment où ils commettaient leurs crimes, et gagnaient quelque chose.

Maintenant il reste encore à expliquer 50 % des cas de vol. Les auteurs de ces vols étaient donc sans travail; mais il y avait parmi eux des criminels d'habitude, et ceux-ci pourraient bien trouver du travail, mais ils ne veulent pas travailler. Donc, ces gens ne sont point de „destitute persons". Restent encore 25 % des voleurs. Chez eux la „destitution" est maintenant vraiment la cause directe. Cependant ce n'est pas le manque de travail qui est la seule cause, mais bien aussi le fait que des enfants de prolétaires sont abandonnés à eux-mêmes quand leurs parents sont morts ou malades. Et puis, beaucoup d'ouvriers âgés deviennent encore criminels puisqu'ils sont trop vieux pour pouvoir travailler et que personne ne les entretient. Des ivrognes aussi en viennent parfois à commettre des crimes par la misère, puisqu'ils trouvent difficilement du travail. Le calcul devient donc comme suit:

Proportion des criminels,	gagnant au moment de l'arrestation . .	4 %
„ „ „	voleurs d'habitude	2 „
„ „ „	adultes sans abri et vieillards	1 „
„ „ „	ivrognes, vagabonds	1 „
„ „ „	crimes contre la propriété comparés au total des crimes	8 %

[1]) p. 82—83.

Digitized by Google

Viennent ensuite les contraventions des „Vagrancy Acts". Les infractions qui sont punies selon cette loi sont surtout la prostitution, la présence dans des lieux publics avec des intentions criminelles, la présence dans une maison particulière avec des intentions criminelles, le port d'outils à effraction. Prostitution à part, selon l'auteur „destitution" ne doit pas être considéré dans ces cas comme cause de ces infractions, attendu que les coupables sont des gens qui ordinairement ne veulent point travailler et ne voudraient pas échanger leur sort contre celui d'autrui. La classe des vagabonds n'est pas plus malheureuse qu'aucune autre, elle a même sa propre philosophie. (— Qui pourrait alors encore être malheureux? Après cet exposé on aurait grande envie de demander à M. Morrison: comment se fait-il donc qu'il n'y ait pas de gens aisés qui aient choisi cette carrière enviable? —) Le même raisonnement s'applique à la plupart des mendiants (45% parmi ceux qui font infraction aux „Vagrancy Acts"), il ne veulent pas travailler. Une autre fraction se compose de ceux qui ne peuvent pas trouver d'ouvrage; leur nombre est difficile à déterminer, selon le sentiment de M. Morrison il n'est pas très élevé (il l'évalue à 2% pour les mendiants). Ce sont surtout des personnes âgées qui appartiennent à cette catégorie. Les deux principales raisons à cela sont:

La première c'est l'emploi de plus en plus grand des machines, qui rend les ouvriers superflus, tandis qu'elle augmente la possibilité du travail par les femmes et les enfants.

— Quelque juste que soit cette observation, elle est néanmoins très incomplète. Ce n'est pas la machine qui est la cause, mais bien le système du travail libre, qui abandonne à lui-même celui qui ne peut plus travailler, n'importe que ce soit par manque de travail ou puisque la personne en question ne peut plus travailler. —

Une deuxième cause de vagabondage et de mendicité doit être trouvée dans les Trade-Unions. Car ces Unions ont su obtenir un salaire réglementaire et les ouvriers âgés doivent, d'après ces règlements, gagner autant que les jeunes, quoiqu'ils ne puissent plus livrer autant de travail que ces jeunes. Les patrons alors ne peuvent pas leur donner le salaire entier et les jettent donc sur le pavé.

La circonstance qu'il y a plus de mendiants que de mendiantes est pour M. Morrison une preuve de plus que les conditions économiques ne sont pas la cause de la mendicité etc., car les femmes vivent ordinairement dans des conditions pires que les hommes.

„The only possible explanation of this state of thing is that vagrancy is, to a very large extent, entirely unconnected with economic conditions; the position of trade either for good or evil is a very secondary factor in producing this disease in the body politic; its extirpation would not be effected by the advent of an economic millennium; its roots are, as a rule, in the disposition of the individual and not to any serious degree in the industrial constitution of society." [1])

Après avoir exposé que, selon lui, la prostitution non plus n'a pas

---

[1]) p. 106—107.

Digitized by Google

beaucoup affaire avec des conditions économiques, [1]) M. Morrison arrive à la conclusion que 14% des délinquants contre les „Vagrancy Acts" y ont été amenés par „destitution"; comme ceux-ci forment les 7% dans le total de la population criminelle ces „destitute persons" forment les 2% du total. En ajoutant ces 2% aux 2% „destitute persons" parmi les voleurs on arrive au total de 4%. En outre l'auteur évalue les „destitute persons" parmi les criminels (donc non ceux qui sont punis pour vol ou pour infraction aux „Vagrancy Acts") à 1%. Cinq pour cent de tous les criminels le sont donc devenus par „destitution", selon M. Morrison.

— Je n'insisterai pas pour prouver que ces calculs n'ont que peu de valeur. En premier lieu presque tous les chiffres ne sont que des *évaluations*, sans indication aucune sur quoi elles reposent. En second lieu M. Morrison a seulement prouvé, à supposer que ses évaluatinos soient justes, que 5% des criminels appartiennent à une catégorie, définie par l'auteur lui-même. Tout cela ne donne absolument pas le droit de conclure que les conditions économiques ne sont pas des facteurs puissants du crime. Là où l'écrivain croit que la question est résolue, les difficultés commencent proprement. Veut-on traiter p. e. la question du vagabondage d'une manière scientifique il faut se demander: comment se fait-il que dans le mode de production actuel (le vagabondage n'est pas selon les on-dit aussi vieux que le monde lui-même) il se trouve des gens qui préfèrent le vagabondage au travail. C'est une des questions qu'il faut résoudre, et cependant elle ne paraît pas exister pour M. Morrison. Les causes du vol professionnel, de l'alcoolisme etc., ne semblent guère avoir affaire, selon l'auteur, avec les conditions économiques. Je montrerai dans la seconde partie de mon ouvrage combien il se trompe. —

Le chapitre suivant traite de „poverty and crime". Pour prouver le peu de causalité entre ces deux, M. Morrison cite la statistique suivante:

Italie	1880—4	Cas	nouveaux	de	vols	par	an	sur	100.000	h.	221
France	1879—83	„	„	„	„	„	„	„	„	„	121
Belgique	1876—80	„	„	„	„	„	„	„	„	„	143
Allemagne	1882—83	„	„	„	„	„	„	„	„	„	262
Angleterre	1880—84	„	„	„	„	„	„	„	„	„	228
Ecosse	1880—84	„	„	„	„	„	„	„	„	„	289
Irlande	1880—84	„	„	„	„	„	„	„	„	„	101
Hongrie	1876—80	„	„	„	„	„	„	„	„	„	82
Espagne	1883—4	„	„	„	„	„	„	„	„	„	74

L'Angleterre est à peu près 6 fois plus riche que l'Italie et le chiffre de la criminalité y est plus grand; par conséquent: les conditions économiques n'en sont pas causes, etc, etc.

---

[1]) M. Morrison renvoie pour cette question e. a. à l'opinion de Parent-Duchatelet. Cependant la lecture du travail de Parent-Duchatelet »De la prostitution dans la ville de Paris" donne une toute autre impression. On y lit p. e. ce qui suit: »De toutes les causes de la prostitution, particulièrement à Paris, probablement et dans les autres grandes villes, il n'en est pas de plus actives que le défaut de travail et la misère, suite inévitable de salaires insuffisants." (p. 103 I).

Digitized by Google

— Il y a déjà bien des années que Quetelet indiqua (voir p. 40 de mon travail) que la richesse *absolue* ne dit rien pour éclairer la question criminelle, attendu que la richesse dans son ensemble ne donne pas une idée de sa répartition; et cependant M. Morrison croit que le tableau précédent est une preuve de la justesse de sa thèse! —

L'auteur voit une deuxième preuve à l'appui de son raisonnement dans le fait que pendant la période florissante de 1870 à 1874 la criminalité en Angleterre était plus grande que pendant la période de dépression économique de 1884 à 1888 (— Voir nos résumés sur les ouvrages de Tugan-Baranowsky (p. 109 sqq.) et de Müller (p. 119 sqq.), où l'on démontre que les conditions économiques à cette époque ont cependant un rapport avec la criminalité. —)

En 1888 on comptait aux Indes un accusé sur 195 habitants et un sur 42 en Angleterre; l'Angleterre étant plus riche que les Indes les conditions économiques ne sont pas un facteur important dans l'étiologie du crime..... telle est la conclusion de M. Morrison.

En Amérique les immigrants commettent en moyenne moins de crimes que ceux qui sont nés dans le pays; la position de ces derniers étant meilleure, les conditions économiques ne sont pas causes du crime. (— Comme si des assertions aussi vagues que celle-ci: „l'Américain a une position meilleure que l'immigrant", pouvaient avoir quelque valeur!—)

M. Morrison voit encore une preuve dans le fait que la criminalité dans la colonie anglaise Victoria, où la prospérité est assez générale, diffère peu de celle d'autres pays, où la prospérité est moindre (— Voir A. Sutherland „Résultats de la déportation en Australie, (Compte Rendu du Ve Congr. d'Anthr. Crim. p. 270.) où il est démontré que la criminalité en Australie par suite de la déportation des criminels anglais était assez grande, mais baisse continuellement depuis 1850, et est maintenant moins élevée qu'en Italie, en Suède, en Saxe et en Prusse. Ainsi cette preuve, donnée par l'auteur, est peu convaincante —).

Ensuite l'auteur attire l'attention sur le fait que selon lui le nombre des criminels dans les différentes classes de la société en Angleterre est proportionnel à la population respective de chacune de ces classes. Enfin M. Morrison croit aussi que sa thèse est appuyée par le fait que durant les mois d'été les prisons en Angleterre sont plus peuplées que durant les mois d'hiver.

— L'auteur se trompe, si l'on veut s'assurer qu'en hiver il se commet plus de crimes qu'en été il ne faut point consulter la statistique des prisons mais celle de la justice; la première ne donne pas de renseignements concernant l'époque où le délit a été commis; il est même probable qu'une partie des prisonniers enfermés en été ont commis leurs délits en hiver. Beaucoup d'écrivains, qui ne sont pas tombés dans cette erreur sont arrivés à cette conclusion que les crimes et délits contre la propriété (dont il s'agit ici principalement) augmentent en hiver et diminuent en été.

Si l'on voulait composer une critique complète sur l'ouvrage de M. Morrison, il faudrait y opposer une autre œuvre, tant est grand selon moi le nombre de ses erreurs et de ses omissions, c'est pourquoi je renvoie à la seconde partie de mon ouvrage.

Digitized by Google

L'erreur fondamentale de l'auteur c'est qu'il croit que la question: en quoi les conditions économiques mènent au crime, est épuisée quand on a recherché jusqu'à quel point la pauvreté est la cause du crime; et ce n'est à mon avis qu'une partie importante, il est vrai, de la question, car cette question si simple en apparence est beaucoup plus compliquée.

Enfin il faut que je proteste contre le reproche immérité que les syndicats anglais sont la cause de la criminalité parmi les ouvriers âgés. Nous vivons dans une société où une grande partie des hommes s'épuisent en échange d'un petit salaire pour en enrichir d'autres, et où les ouvriers âgés qui ne peuvent plus ou presque plus travailler sont rejetés comme les oranges dont on a pressé le jus; quand ceux-ci commettent donc des crimes c'est la société qui en est la cause et non les syndicats qui après des années de lutte acharnée sont parvenus à obtenir pour leurs membres un salaire plus élevé que celui de leurs camarades non-syndiqués. —

Voir du même auteur: »Juvenile Offenders" (chap. VII et VIII) et »The interdretation of criminal statistics". (Journal of the royal Statistical Society 1897).

Digitized by Google

III.

F. VON LISZT.

La citation suivante, empruntée à „Die gesellschaftlichen Ursachen des Verbrechens" rend en peu de mots l'opinion de cet auteur:

„Das Verbrechen ist das nothwendige Ergebniss aus dem Zusammenwirken zweier Gruppen von Bedingungen. Die erste Gruppe ist gegeben durch die theils angeborne, theils erworbene Eigenart des Thäters; die andere durch die ihn umgebenden äusseren Verhältnisse. Der Mikrobe des Verbrechens gedeiht nur in der Nährflüssigkeit der Gesellschaft. Mit diesem Satze, der allmählig zum Gemeinplatze geworden ist, ist die Bedeutung der gesellschaftlichen Verhältnisse für Gestaltung und Entwicklung des Verbrecherthums nachgewiesen." [1])

„Das durch eine Verbesserung der Gesellschaftsordnung eine Verminderung in der Zahl bestimmter Verbrechen herbeigeführt werden kann, liegt auf der flachen Hand. Der Antrieb zum Verbrechen wird durch die gesellschaftlichen Verhältnisse unzweifelhaft bald gestärkt, bald geschwächt. Politische und religiöse Delikte werden sich umso zahlreicher einstellen, je geschlossener, je rücksichtsloser die herrschende Ansicht gegen abweichende Ueberzeugungen auftritt. Wenn heute eine Richtung der Kunst staatliche Anerkennung und den Schutz der Strafgesetzgebung erlangen sollte, so werden morgen die ästhetischen Ketzer verfolgt werden, wie die religiösen in früheren Jahrhunderten. Der Geschlechtstrieb wird stets nach Befriedigung verlangen und sie nehmen, wo er sie findet. Versagt Ihr ihm die Möglichkeit sich innerhalb der Schranken der Rechtsordnung zu bethätigen, so wird er die Schranken brechen und zum Verbrechen führen. Und wer weder Brot noch Arbeit findet der wird in Weitaus den meisten Fällen Mittel und Wege sich zu eröffnen wissen, die ihm auf Kosten der Gesellschaft das eine ohne die andere sichern. Ich glaube nicht an „die Bestie im Menschen." Heute noch müssen wir an sie glauben. Sie ist da, in allen Kreisen, in allen Schichten unseres Volkes. Wer sie nicht sehen *will*, dem freilich kann nicht geholfen werden. Und dadurch, dass wir die Schriftsteller kreuzigen, die schildern was sie gesehen, so gut wie wir gesehen, aber besser als wir beobachtet haben, schaffen wir die unangenehme Thatsache nicht aus der Welt. Aber die Bestie mit all' ihren wilden Leidenschaften, mit Zorn und Hass, mit Gier und Neid, mit Blutdurst und unersättlicher Eitelkeit — stammt sie nicht von Papa oder Mama, die die Genüsse des Lebens oder das Elend des Lebens gekostet haben bis zur Neige,

---

[1]) p. 59.

Digitized by Google

die verfault waren in Blut und in den Knochen durch ihre Schuld oder ohne ihre Schuld, ehe sie den Keim ins Leben setzten, dem sie den Fluch der Vorfahren als Erbtheil mitgegeben auf den Lebensweg?

Eine bessernde Umgestaltung unserer Gesellschaftsordnung wird den Antrieb zum Verbrechen in den heute lebenden Menschen wesentlich mindern. Aber unendlich viel wichtiger, unendlich viel dauernder wird ihre Wirkung auf die kommenden Geschlechter sein. Sie wird indem sie die Zahl der erblich belasteten mindert, die Bestie im Menschen zähmen. Das ist keine „Utopie". Es wird wohl leichter sein, die Wirkung einer solchen Umgestaltung zu unterschätzen, als sie richtig in ihrer vollen Tragweite zu würdigen.

Aber *welche* Umgestaltung? Das ist die Frage, auf die wir Antwort geben müssen, wollen wir nicht als harmlose Schwärmer bei Seite geschoben werden.

Auf der Suggestion beruht unsere ganze Erziehung, in der Schule wie im Leben. Was uns vom Verbrechen abhält, das sind die „Hemmungsvorstellungen", die uns anerzogen, die uns eingeprägt werden, bis sie in unser Fleisch und Blut übergehen und unser Thun und Lassen beherrschen, ohne das wir uns dessen bewusst werden. „Das sollst Du", „das sollst Du nicht" — diese allgemeinen Vorschriften des Rechts und der Sitte, der Religion und der Menschenliebe oder wie Ihr es nennen wollt, die müssen uns bestimmen, ohne dass wir überlegen, ohne dass wir schwanken oder zaudern. Was die Rechtsordnung von uns verlangt, das müssen wir leisten können, wie die Gewehrgriffe, auf Ein, Zwei Drei, selbst im Halbschlummer. Wer „Haltung" hat, verliert sie nicht, auch wenn der Alkohol seine Sinne umnebelt.

Die Hemmungsvorstellungen aber bewahren ihre Kraft nur, wenn wir im Kreise der Genossen, im geschlossenen, durch gleiche Anschauungen und durch die Gemeinschaft der Interessen zusammengehaltenen Kreise leben. Auf sich selbst gestellt, bewährt sich der echte Mann. Aber die sind dünn gesäht, die das vermögen. Die grosse Mehrzahl von uns braucht äusseren Halt. Wer hat es nicht an sich selbst erfahren, wie Urtheil und Vorurtheil, wie Glauben und Aberglauben seiner Genossen bestimmend auf ihn wirkten; wie er die anderen hielt und wie er von ihnen gehalten wurde? Zerstört die geschlossenen Kreise und Ihr schwächt oder vernichtet die Hemmungsvorstellungen; atomisiert die Gesellschaft, dass jeder auf sich gestellt ist im Kampfe aller gegen alle, und Ihr entfesselt was an bösen Trieben in uns wurzelt; *deklassirt* den Menschen und Ihr habt ihn dem Verbrechen in die Arme getrieben.

Und diese Deklassirung hat unsere heutige Wirthschaftsordung reichlichst besorgt. Sie hat den Egoismus entfesselt, ohne ihn schranken zu setzen. Sie erntet, was sie gesäet. In dem Proletariat hat sie den Nährboden selbst geschaffen, in dem der Mikrobe des Verbrechens gedeiht. Neben dem Reichthum Einzelner das Massenelend. Dann wundern wir uns noch wie der Kriminalstatistiker über die steigende Menge der Zählkarten klagt. Jede Gesellschaft hat die Verbrecher die sie verdient. Wobei neben den vielen kleinen die wenigen Grossen nicht vergessen werden sollten." [1])

---

[1]) p. 59–60.

Digitized by Google

— L'opinion du prof. von Liszt et des autres bio-sociologues sur le crime est un alliage de la doctrine des écoles italienne et française. Ayant déjà donné une critique sur ces écoles, je me bornerai à faire quelques observations seulement.

La formule: „chaque crime est le produit d'un facteur individuel d'un côté, et de facteurs sociaux de l'autre", est de peu de valeur pour la question, étant appliquable à chaque acte même au plus louable, et explique très peu ce qui concerne le crime en particulier. Un examen plus spécial du facteur soi-disant individuel du crime démontre aussi qu'il est formé p. e. de grands besoins, d'une force musculaire très développée, bref de choses qui ne sont pas propres au crime seulement; ou bien qu'il n'est qu'un manque de conceptions morales (suite d'un ambiant défavorable, d'une mauvaise éducation, etc). Un véritable facteur individuel ne se retrouve que dans quelques cas spéciaux, là où le crime est le résultat d'une prédisposition, résultant d'une condition mentale morbide, combinée à des circonstances défavorables. Parfois donc le crime est la résultante d'un facteur individuel avec un facteur social; dans la plupart des cas il ne l'est pas. En soutenant que ce sont toujours ces deux ensemble qui font naître le crime, on se sert d'un lieu commun, attendu que par facteurs individuels on entend conditions nécessaires à chaque acte, ou bien l'on dit quelque chose de tout à fait inexacte.

Enfin on peut dire aussi des bio-sociologues que la plupart d'entr'eux tout en reconnaissant la grande influence exercée par l'ambiant, ne donne pas d'exposé de cet ambiant. Il ne suffit pas de nommer une série d'imperfections sociales existant de nos jours et de demander leur réforme, l'une après l'autre; il faut avant tout rechercher si ces imperfections sont en rapport avec le système économique existant, et pourraient être éloignées sans attaquer le système lui-même. —

Voir aussi du même auteur: »Die Reichskriminalstatistik des Jahres 1883". p. 377 (Zeitschrift f. d. ges. Strafrw. VI); »Das Verbrechen als sozial-pathologische Erscheinung."

Digitized by Google

IV.

P. NAECKE.

Dans son œuvre „Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe" le dr. Näcke traite la question criminelle en premier lieu à un point de vue médico-anthropologique. Cependant ses observations sur le lien qui existe entre conditions économiques et crime sont très importantes. Dans le 5e chapitre, intitulé „die anthropologisch-biologischen Beziehungen zum Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe" il pose d'abord la question: est-ce qu'on peut déterminer anatomiquement l'idée „crime"?

D'après lui la réponse doit être absolument négative. „Semal hat recht wenn er sagt: „le sens moral est donc une acquisition lente et graduelle dans la succession des âges..... La conscience des peuples, comme celle de l'individu, nomme moral tout acte utile à l'agent lui-même ou aux autres....." Jedes Volk setzt also nach dem derzeitig bei ihm geltenden Moralcodex den *Begriff „Verbrechen"* fest; er liegt somit nicht im Menschen physiologisch begründet, sondern ist, wie Manouvrier glänzend darthut, ein *rein sociologischer. Es ist demnach eigentlich ein Nonsens, nach anthropologischen Merkmalen für einen sociologischen Begriff zu fahnden.*

Aber auch eine andere Erwägung führt uns zu gleichem Resultate. Der Bestand eines Volkes verlangt die Aufrichtung gewisser Schranken, „Gesetze" genannt, deren Ueberschreitung die sociale Ordnung stören könnte, daher bestraft werden muss. Die Gesetze bilden aber nur einzelne Grenzsteine, keine feste Umfriedigung, so dass zwischen denselben Viele, wissentlich oder nicht passieren, ohne gefasst, ohne bestraft zu werden; auszerdem decken sich die Gesetze einer höheren Moral nicht immer mit dem geltenden Jus, d. h. also, viele Vergehen und Verbrechen bestehen als solche vor der Moral, nicht aber vor dem Gesetze, was bekanntlich Gewissenlose sich nutzbar machen. Schon daraus geht klar hervor, das es ungezählte Uebertretungen gibt, die nicht bestraft werden, unzählige Verbrecher, die als „ehrliche" Leute gelten, dass man somit also *eigentlich nicht von Verbrechern und ehrlichen Leuten, sondern nur von Bestraften und Unbestraften sprechen kann.*

Die Strafe ist aber, wie wir schon sahen, ein schlechtes Kriterium; Gewohnheitsverbrecher sind oft lange nicht so depraviert als manche Unbescholtene, besonders in gewissen Regionen, denen Moralbegriffe

Digitized by Google

sehr elastischer Natur eigen, oder als andere, die zwar nur ein einzigesmal bestraft wurden, aber in ihrem ganzen bisherigen Thun und Treiben abgefeimte Verbrecher sind." [1])

„Wie es keine absolute körperliche und geistige Gesundheit gibt, ebenso gibt es keine absolut „ehrlichen" Menschen. „Wir sind allzumal Sünder" — und zwar nicht nur in Gedanken, — sagt mit vollem Recht die Heilige Schrift, und Keiner von uns, ist dagegen gefeit, unter gewissen Umständen ein Verbrecher, selbst ein groszer, zu werden." [2])

„Es gibt eine unendliche Scala vom reinsten bis zum schlechtesten Menschen. Sprechen wir also schlechthin von „Verbrechern", so meinen wir nur die auf der äuszersten Stufe stehenden, die aber nicht immer die schlimmsten sind. *Es handelt sich also um den Abschaum (le rebut) der Welt, nicht um das eigentliche Verbrechen.* In jedem Milieu wird es stets Individuen geben, die allein oder vorwiegend durch die Umstände Uebelthäter wurden — diese Möglichkeit dürfte keinem Sterblichen erspart sein — und auf der andern Seite solche, die dies zum Teil — selten aber allein — ihrer mehr minder invaliden geistigen Persönlichkeit verdanken, welche sie der geltenden Moral fremd gegenüber treten liesz und zum Rechtsbruche trieb; Letztere bilden die Verbrecher in engerem Sinn." [3])

Dans le chapitre VI „Zusammenhang von Verbrechen und Wahnsinn" l'auteur explique qu'en cas d'existence d'un facteur individuel ce n'est pas lui tout seul ordinairement qui mènera au crime, mais qu'il faut qu'il soit doublé d'un facteur social.

Voici ce que le Dr. Näcke dit sur les causes de ce facteur individuel:

„*Ja, in letzter Instanz ist sogar wahrscheinlich der individuelle Factor vom Milieu abhängig*, indem dieses die Eltern, Groszeltern etc. so beeinfluszte, dass der Keim der nächtsten Generation direkt oder später durch schlechte Säfte der Mutter oder enges Becken derselben (beides wieder abhängig vom Milieu) geschädigt werden musste." [4])

Plus loin il spécifie cette idée, en examinant les différentes causes du crime. Parmi ces causes l'auteur cite e. a.:

1. Lésion du germe (favorisée surtout par des mariages de dégénérés).
2. Alcoolisme.
3. Syphilis.
4. Mauvaise nutrition et vie malsaine.
5. Travail démesuré des femmes et des enfants.
6. Mauvaise vie domestique.
7. Abandon dans lequel on laisse les enfants en bas-âge.

L'auteur se résume dans les termes suivants: „In Obigem haben wir einige Fäden des complexen sozialen Getriebes aufzuheben und zu verfolgen gesucht, in der festen Ueberzeugung, dass nur eine Besserung des Milieus in seinen tausendfältigen Ausstrahlungen das Verbrechen wirksam bekämpfen kann, und allmählig auch den gewiss nicht zu unterschätzenden individuellen Factor, direct oder indirect, günstig zu beeinflussen vermag.

---

[1]) p. 96—97.
[2]) p. 98.
[3]) p. 98—99.
[4]) p. 177.

Digitized by Google

Ueberschauen wir das Ganze, so kommt schlieszlich alles auf die *Magenfrage* hinaus; nur solange diese nicht gelöst wird — vielleicht überhaupt befriedigend nie gelöst werden kann — haben wir die obigen Gesichtspunkte praktisch ins Auge zu fassen, die mit der Lösung jener zum groszen Teile hinfällig werden." [1])

---

[1]) p. 208.

Voir aussi du même auteur: »Die neuern Erscheinungen auf kriminal-anthropologischem Gebiete und ihre Bedeutung" (Zeitschrift f. d. ges. Strafrw. XIV).

Digitized by Google

V.

HAVELOCK ELLIS. [1])

Le travail du Dr. Havelock Ellis, ayant comme titre „Verbrecher und Verbrechen" ne contient qu'un seul passage qui soit d'importance pour le traitement de la question criminelle, considérée à un point de vue économique. Comme la plupart des bio-sociologues il considère les facteurs sociaux comme les plus importants. Voici une seule citation, empruntée au travail sus-nommé:

„Die Criminalität ist kein isolirtes Phänomen, das sich unter einseitiger Beachtung irgend eines einzelnen Punktes behandeln liesse, vielmehr zeigt uns die nähere Betrachtung, wie innig das Problem verwachsen ist mit allen jenen socialen Problemen, die heute ihrer Lösung harren. Die steigende Fluth der Criminalität ist kein Grund zu pessimistischer Verzweiflung, sie ist nur ein weiterer Sporn zu der grossen Arbeit der socialen Organisation, welche das kommende Jahrhundert von uns erwartet.

Es ist nutzlos oder schlimmer als das, uns mit der Verbesserung der Behandlung des Verbrechers zu beschäftigen, so lange die socialen Zustände vielen das Gefängniss als willkommenes und erwünschtes Asyl erscheinen lassen. So lange wir die Entwickelung der Verkommenheit fördern, fördern wir die der Criminalität. So lange man im Londoner Ostend Schaaren von Weibern findet, deren Philosophie sich in die Worte fasst: „Für mich giebt es noch zwei Chancen: die Themsebrücke oder Jack den Aufschlitzer, darauf will ich wetten," wird es eine noch grössere Zahl von Menschen geben, die das Gefängniss zu den natürlichen Chancen ihres Lebens rechnen. Die Freiheit hat für den Werth, der Nahrung, Kleidung und Obdach hat; er wird gewöhnlich nicht die Laufbahn des Verbrechens betreten, es sei denn, dass er nach genauer Berechnung gefunden zu haben glaubt, dass für ihn das Risico, eingesperrt zu werden, sehr klein ist; für die Anderen ist Nahrung und Obdach mehr werth als die Freiheit, und das finden sie im Gefängniss. Wie die Dinge liegen, würden Irrenanstalt und Arbeitshaus, welche

---

[1]) Dans son introduction cet auteur distingue 3 groupes de facteurs: les cosmiques, les biologiques et les sociaux. Par là il pourrait être rangé dans la même catégorie avec le prof. Ferri. Cependant, j'ai cru devoir le ranger plutôt parmi les bio-sociologues puisqu'il attribue une importance prépondérante aux facteurs sociaux.

Comme il le dit lui-même (p. VII de l'introduction), son travail est une des preuves que les divergences d'opinions des écoles criminalistes ne sont plus très grandes.

Digitized by Google

äusserst unbeliebt sind, viel abschreckender wirken als das Gefängniss. In Paris wissen am Morgen 50.000 Menschen nicht, was sie essen und wo sie die Nacht schlafen werden. Dasselbe gilt von jeder grösseren Stadt; für diese Elenden muss das Gefängniss eine Heimath sein. Bekanntlich ist das Loos der Strafgefangenen bei aller seiner Dürftigkeit, monotonen Routine und druckender Ueberwachung noch behaglicher, müheloser und weit gesünder als das Loos, zu dem Tausende ehrlicher Arbeiter weit und breit in England bestimmt sind." [1])

---

[1]) p. 324—325. Voir aussi p. 27.

Digitized by Google

VI.

CARROLL D. WRIGHT.

L'auteur de la brochure „The relation of economic conditions to the causes of crime" commence par relever qu'il y a deux sortes de criminels: des gens qui le sont devenus par suite de leur constitution psycho-physique, et d'autres qui le sont devenus par les circonstances. Ce n'est que de ces derniers qu'il s'agira ici:

„I believe the criminal is an undeveloped man in all his elements, whether you think of him as a worker or as a moral and intellectual being. His faculties are all undeveloped, not only those which enable him to labor honestly and faithfully for the care and support of himself and his family, but also all his moral and intellectual faculties. He is not a fallen being: he is an undeveloped individual." [1])

L'auteur continue alors en déclarant que, puisqu'il y a un rapport plus ou moins grand entre toutes les importantes questions sociales et le „labor question", il est nécessaire de s'occuper de celle-ci aussi pour l'étude de la question criminelle.

On a connu trois grands systèmes de travail: le système du travail reposant sur l'esclavage, le système féodal et le système actuellement en vigueur, c. à. d. celui du travail libre. Dans les deux premiers, qui, intrinsèquement, ne différaient pas de beaucoup, le crime avait un tout autre caractère que sous le dernier. Sous le système féodal les paysans vivaient dans les plus tristes conditions, sans espoir de jamais les voir s'améliorer. Dans plusieurs pays ces conditions étaient tellement mauvaises que de grandes bandes de voleurs et de brigands les parcouraient. Pendant le règne de Henri VIII, qui a duré 38 ans, 72.000 criminels ont été exécutés. „Pauperism, therefore, did not attract legislation, and crime, the offspring of pauperism and idleness, was brutally treated;

[1]) p. 97.

Digitized by Google

and these conditions, betokening an unsound social condition, existed until progress made pauperism and crime as well, the disgrace of a nation, and it was then that pauperism began to be recognized as a condition which might be relieved through legislation." [1])

A la fin le système féodal fut renversé et celui du travail libre, le système actuel, devint le système général. Dès lors les différences entre pauvreté et richesse apparurent plus distinctement.

„Carry industry to a country not given to mechanical production or to any systematic form of labor, employ threefourth of its inhabitants, give them a taste of education, of civilization, make them feel the power of moral forces even to a slight degree, and the misery of the other fourth can be gauged by the progress of the three-fourths, and a class of paupers and resultant criminals will be observed. We have in our own day a most emphatic illustration of this in the emancipation of slaves in this country. (America). Under the old system the negro slave was physically comfortable, as a rule. He was cared for, he was nursed in sickness, fed and clothed, and in old age his physical comforts were continued. He had no responsibility, and, indeed, exercised no skill beyond what was taught him. To eat, to work and to sleep were all that was expected of him, and, unless, he had a cruel master, he lived the life that belongs to the animal. Since his emancipation and his endowment with citizenship he has been obliged to support himself and his family, and to contend with all obstacles belonging to a person in a state of freedom. Under the system of villeinage in the old country it could not be said that there were any general poor, for the master and the lord of the manor took care of the laborers their whole lives; and in our Southern towns, during slavery, this was true, so that in the South there were few, if any, poorhouses, and few, if any, inmates of penal institutions. The South to day knows what pauperism is, as England learned when the system of villeinage departed. Southern prisons have become active, and all that belongs to the defective, the dependent, and the delinquent classes has come to be familiar to the South." .... „But so far as the modern industrial order superinduces idleness or unemployment, in so far it must be considered as having a direct relation to the causes of crime." [2])

Après avoir essayé de démontrer, à l'aide de quelques exemples historiques, que les conditions dans le système qui a précédé le nôtre, étaient de nature beaucoup plus graves que celles de nos jours, il continue comme suit:

„In the study of economic conditions, and whatever bearing they may have upon crime, I can do no better than to repeat, as a general idea, a statement made some years ago by Mr. Ira Steward, of Massachusetts, one of the leading labor reformers in that state in his day. He said: „Starting in the labor problem from whatever point me may, we reach, as the ultimate cause of our industrial, social, moral, and material difficulties, the terrible fact of poverty. By poverty we mean

---

[1]) p. 99.
[2]) p. 100—101.

Digitized by Google

something more than pauperism. The latter is a condition of entire dependence upon charity, while the former is a condition of want, of lack, of being without, though not necessarily a condition of complete dependence."

It is in this view that the proper understanding of the subject given me, in its comprehensiveness and the developpement of the principles which underlie it, means the consideration of the abolition of pauperism and the eradication of crime; and the definitions given by Mr. Steward carry with them all the elements of those great special inquiries embodied in the very existence of our vast charitable, penal, and reformatory institutions, „How shall poverty be abolished, and crime be eradicated?" [1])

Que les circonstances fussent favorables ou défavorables, que les gouvernements fussent libéraux ou despotiques, avec toutes les religions et tous les systèmes commerciaux, en un mot toujours le crime a existé. Voilà pourquoi il existerait quand même encore qu'il n'y eut plus de chômage forcé, que chacun eut reçu de l'éducation, et que les attentes des sociétés de tempérance et des réformateurs sociaux fussent réalisées et que le christianisme fut universel. Mais, toutes ces bonnes influences réunies réduiront assurément le crime au minimum.

La criminalité ne diminuera que très peu si les améliorations ne visent que la condition sanitaire, et non pas en même temps les conditions morales et intellectuelles. Il est par contre indiscutable, selon l'auteur, qu'un développement de ces dernières qualités aura une influence favorable sur la criminalité. Car celui qui a reçu de l'instruction se laissera moins vite aller au crime que l'ignorant, attendu que grâce à son instruction il pourra généralement trouver du travail, le protégeant contre la misère et le crime. Le manque de travail est une cause importante du crime, p.e. parmi les condamnés de l'Etat de Massachusetts, il y avait 68 % de sans-travail à un moment donné, et dans tous les Etats-Unis parmi les assassins de 74 % de sans-travail (1890). Ce désœuvrement peut être la suite d'une antipathie contre le travail ou d'un manque d'occasion de s'occuper. Et c'est ce dernier cas surtout qui ne se présente que trop souvent dans l'organisation sociale actuelle.

De grandes améliorations s'imposent d'urgence; il faut que les conditions vitales deviennent meilleures et plus saines et que le travail soit mieux récompensé. Le grief fondamental de l'écrivain contre l'économie politique c'est qu'elle n'a pas considéré les forces morales comme un de ses éléments. Aussitôt qu'elle les aura considérées comme telles, elle entrera dans la voie qui conduit à de véritables améliorations.

Après avoir indiqué qu'elles doivent être ces améliorations, l'auteur poursuit en ces termes: „In a State in which labor had all its rights there would be, of course, little pauperism and little crime. On the other hand, the undue subjection of the laboring man must tend to make paupers and criminals, and entail a financial burden upon wealth which it would have been easier to prevent than to endure; and this prevention must come in a large degree through educated labor.

Do not understand me as desiring to give the impression that I

[1]) p. 103—104.

Digitized by Google

believe crime to be a necessary accompaniment of our industrial system. I have labored in other places and at other times to prove the reverse, and I believe the reverse to be true. Our sober, industrious working men and women are as free from vicious and criminal courses as any other class. What I am contending for, relates entirely to conditions affecting the few. The great volume of crime is found outside the real ranks of industry." [1])

On pourrait encore se demander si la civilisation favorise le crime. La réponse devra être affirmative et négative en même temps. Affirmative dans des temps exceptionnels; et sans cela négative. Plus la civilisation avancera, plus les conditions des ouvriers s'amélioreront, plus la répartition du profit sera équitable, et le crime diminuera. Les essais à ce sujet pris par Robert Owen et tant d'autres sont là pour en prouver la justesse.

L'auteur termine son étude en ces termes: „Trade instruction, technical education, manual training — all these are efficient elements in the reduction of crime, because they all help to better and truer economic conditions. I think, from what I have said, the elements of solution are clearly discernible. Justice to labor, equitable distribution of profits under some system which I feel sure will supersede the present, and without resorting to socialism, instruction in trades by which a man can earn his living outside a penal institution, the practical application of the great moral law in all business relations—all these elements, with the more enlightened treatment of the criminal when apprehended, will lead to a reduction in the volume of crime, but not to the millennium; for „human experience from time inmemorial tells us that the earth neither was, nor is, nor ever will be, a heaven, nor yet a hell," (Dr. A. Schäffle) but the endeavor of right-minded men and women, the endeavor of every government, should be to make it less a hell and more a heaven." [2])

— L'étude de M. Carroll D. Wright contient quelques observations très justes sur la relation entre crime et conditions économiques (e. a. sur la différence de la position de l'esclave et de l'ouvrier libre, dont la liberté consiste surtout en ceci: qu'il peut mourir de faim s'il ne peut trouver de travail ou s'il n'est plus à même de travailler). Mais en général l'opuscule porte l'empreinte du vague et de l'hésitation, propres à toute l'école des économistes et sociologues à laquelle appartient cet écrivain. Ils condamnent quelques manifestations du capitalisme, mais veulent maintenir leur „causa causarum", le système même. Ce n'est pas ici la place pour en parler plus amplement, et je me bornerai à fixer l'attention sur quelques erreurs historiques de l'auteur.

En premier lieu on n'est pas complet en ne nommant que trois systèmes économiques. Il est très étonnant que cette erreur ait été faite par un Américain. Car les Indiens de l'Amérique du Nord p. e., dont la race est maintenant presque entièrement éteinte, ne vécurent ni sous le système féodal, ni sous celui du travail libre, et pour la plus grande partie ils ne connurent non plus l'esclavage: l'auteur a oublié de nommer le mode de production communiste-primitif.

---

[1]) p. 113.
[2]) p. 115—116.

Digitized by Google

En second lieu il est inexact de nommer „pauvres" tous ceux qui vivaient sous le système féodal.

En troisième lieu ce n'était pas au système féodal que se rattachaient les fameuses exécutions qui eurent lieu sous Henri VIII, mais bien au capitalisme naissant, qui, expropriant un grand nombre de paysans, en fit des pauvres. (Comparer Th. Morus „Utopia", K. Marx, „Kapital" I p. 682 sqq.). —

Parmi les partisans de la doctrine bio-sociologique, je crois pouvoir ranger quelques auteurs encore, p. e. L. Gordon Rylands „Crime its causes and remedy"; le prof. J. Dallemagne (Voir e. a. p. 224 des Actes du IIIe Congrès d'Anthrop. Crimin.); le Dr. D. Drill (voir p. e. »Des principes fondamentaux de l'école d'anthropologie criminelle" et »Les fondements et le but de la responsabilité pénale"); M. Orchanski (»les Criminels russes"). (Sur les criminalistes russes voir: le Dr. A. Frassati »die neue positive Schule des Strafrechts in Ruszland").

Les criminalistes hollandais doivent être comptés aussi parmi les bio-sociologues. Ainsi le prof. Dr. G. A. van Hamel (voir p. e. »L'anarchisme et le combat contre l'anarchisme au point de vue de l'anthropologie criminelle"); le prof. Dr. G. Jelgersma (voir p. e. »De geboren misdadiger"); le Dr. A. Aletrino (voir p. e. »Twee opstellen over crimineele anthropologie"); le Dr. S. R. Steinmetz (voir p. e. »De ziekten der maatschappij"). Le prof. Dr. C. Winkler incline, à ce qu'il me semble, plutôt vers l'opinion des criminalistes italiens (Voir p. e. »Iets over crimineele anthropologie").

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIEME.

Les Spiritualistes.

I.

H. JOLY.

C'est dans le douzième chapitre de son travail „la France criminelle", ayant pour titre „Richesse et misère", que l'auteur communique son opinion sur la connexion entre criminalité et conditions économiques. [1])

D'après M. Joly l'opinion, exprimée par beaucoup de personnes, que la misère est le grand facteur de la criminalité, paraît être très juste, du moins à première vue; car le problème est en effet très compliqué et trouble.

En premier lieu il faut distinguer *misère voulue et misère involontaire*. „Chez les vagabonds de profession, chez les mendiants par choix et par spéculation, chez les ivrognes, chez ceux qui ont pris la résolution de vivre n'importe comment et qui se sont par là même fermé toutes les professions régulières, chez les jouisseurs qui ont dévoré systématiquement leur capital et celui de leur famille, chez les ouvriers qui n'ont cessé leur travail qu'avec accompagnement de rebellion et par haine contre la société, oui, chez tous ceux-là la misère conduit au crime." [2]) Le deuxième genre de misère prend naissance de maladie, accidents etc. c. à. d. de causes indépendantes de la volonté de l'homme.

„Il y a donc évidemment des misères innocentes; et il y en a d'autres d'autant plus pardonnables que les suites en ont été aggravées par la faute des autres. Est-ce donc dans la région intermédiaire qu'il faut chercher les influences qui portent au mal? Soit. Cette région ne nous est pas inconnue. Cherchons-y sans parti pris d'aucune espèce, et examinons les faits du mieux qu'il nous sera possible." [3])

A l'opposite de l'augmentation continuelle de la criminalité l'auteur constate l'accroissement de la richesse nationale, quoique — et c'est ce qu'il ne faut pas oublier — la propriété foncière, en exceptant la petite propriété, diminue; la condition des ouvriers ruraux au contraire s'est améliorée.

En second lieu M. Joly fixe l'attention sur la condition des ouvriers dans les villes. D'après lui il faut répondre négativement à la demande si elle a empiré, car l'émigration de la campagne vers les grandes villes

---

[1]) Voir aussi chapitres II & IV.
[2]) p. 346.
[3]) p. 348—349.

Digitized by Google

dure toujours. Malgré leur salaire plus élevé ils n'y sont pas plus heureux, puisqu'ils dépensent en amusements ce qu'ils gagnent en plus. Si la criminalité augmente de la sorte, ce n'est donc pas dans la misère involontaire que l'on en trouve la cause.

En même temps que l'augmentation des salaires il faut observer le prix des vivres. Dans la plupart des départements français ces prix se sont élevés dans la même proportion que les salaires. Par cela l'ouvrier n'est pas devenu plus aisé. Ses besoins ont augmenté, mais quand il a pu les satisfaire, il ne lui reste souvent pas assez pour le nécessaire. Ce ne sont donc pas des facteurs économiques, mais bien des facteurs moraux qui sont en jeu ici.

L'augmentation proportionelle des salaires et du prix des vivres, dont il a été fait mention plus haut, dans les différents départements de la France, ne se rencontre pas dans les départements du Morbihan, de la Vendée, des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault.

Dans les deux premiers les prix ont beaucoup plus augmenté que les salaires, tandis que le contraire est constaté dans les deux derniers. Pour ce qui concerne la criminalité, les deux premiers se rangent parmi ceux qui produisent les chiffres les plus bas, les deux derniers par contre parmi ceux qui ont les chiffres les plus élevés. M. Joly en tire la conclusion que la vie sociale est trop compliquée pour que la seule hausse, ou baisse des salaires puisse nous renseigner sur la moralité des personnes. En tout cas il est sûr, d'après lui, que l'augmentation constatée de la criminalité n'est pas due à la misère, et qu'on n'a donc pas le droit de dire que la misère en général est une des causes premières du crime.

Pourtant il ne faut pas perdre de vue qu'en parlant de l'accroissement de la richesse et de la hausse des salaires on ne parle que de chiffres moyens, qu'il y a donc beaucoup d'individus dont les salaires restent en dessous de cette moyenne. „Or, où voit-on le plus de différences et où les sent-on le plus vivement? Précisément dans les époques riches et dans les milieux riches. Aussi est-ce dans les départements pauvres que les crimes contre la propriété se développent le moins. Il y a à cela deux raisons, l'une psychologique, l'autre sociale. Ce qui tient le plus au cœur d'un homme quel qu'il soit, ce n'est pas tant d'être ou d'avoir absolument; c'est d'être ou d'avoir plus ou moins que ceux qui l'entourent. Ce qui devrait pousser au crime ou au délit sera donc surtout la comparaison de la richesse et de la pauvreté." [1])

M. Joly croit pouvoir produire encore quelques données sur la connexion entre pauvreté et criminalité en contrôlant quel est le genre d'object qu'on vole le plus. Sur 1.000 cas de vol (cour d'assises 1830—1860) il y avait 395 cas de vol d'argent, ensuite viennent les vols d'objets mobiliers et objets divers, puis après ceux de linge et d'effets d'habillement, et successivement encore ceux de marchandises diverses, bijoux et argenterie, comestibles, blé ou farine (55 par mille) et animaux domestiques vivants.

Ces renseignements ne nous apprennent pas beaucoup sur la relation en question. Car les objets volés peuvent être vendus, ce qui empêche de découvrir les motifs du crime.

---

[1]) p. 355.

Digitized by Google

L'analyse de la valeur des objets volés nous donne aussi peu de renseignements. Durant une période de 25 années les cas de vol de 10 à 50 francs étaient les plus nombreux (30$^0/_0$ environ), ensuite ceux de 100 à 1.000 francs, puis ceux de moins de 10 francs. Dix ans après les plus nombreux étaient ceux de 100 à 1.000 francs (33$^0/_0$).

Cependant en vertu des déclarations d'un ancien policier, M. Joly croit pouvoir tirer la conclusion que la misère n'entre que pour une petite partie dans la cause de crime. Pourtant la circonstance souvent constatée que la hausse du prix du blé comporte un augmentation des crimes contre la propriété est en contradiction avec ce qui vient d'être dit. D'après M. Joly cette contradiction n'est qu'apparente. „Les disettes sont, en somme, exceptionnelles: le vol est constant; et tandis que les disettes vont toujours en diminuant, le vol va toujours en augmentant. Supposons que dans les années ordinaires on ne vole pas, ou qu'on vole très peu: les moments difficiles trouveraient les gens plus patients, plus résolus à n'avoir recours qu'aux moyens légaux et permis; on ne les verrait pas si prompts à se tirer d'affaire en prenant justement et simplement le bien d'autrui. Mais sur quelle résistance peut-on compter chez ceux qui, de longue date, ont contracté l'habitude de voler par gourmandise, fantaisie ou cupidité? Quelle résistance espérer surtout quand l'habitude a commencé dès l'adolescence? Or, nous avons vu que le tiers des vols est commis par des enfants mineurs." [1])

La faiblesse de l'influence des conditions économiques sur la criminalité est, d'après M. Joly, encore prouvée par le fait qu'en temps de prospérité il n'y a pas diminution du nombre, mais modification dans le genre des crimes commis (comme le prouve la statistique française et fait sur lequel Prins et Garofalo ont aussi fixé l'attention). Le bon marché du vin fait augmenter la plupart des crimes contre les personnes. Mais la baisse des prix du blé a le même effet, puisque l'ouvrier, quand il a tant soit peu amélioré sa condition, dépense tout ce qu'il a gagné en plus à toutes sortes d'amusements, qui, à leur tour, peuvent être la source de crimes. Cela est prouvé p. e. par le fait qu'à Marseille les suicides sont le plus nombreux le dimanche et le lundi, et le moins le vendredi et le samedi, ce qui s'explique par les jours de paie pour les ouvriers. C'est appliquable aussi aux crimes contre les personnes.

Pour prouver sa thèse l'auteur rappelle: que les domestiques, quoique mis à l'abri des privations fournissent un grand pourcentage des vols; que le pourcentage des vols commis par des célibataires va toujours en augmentant; enfin que la recherche (sur 107 affaires jugées dans 10 années par la cour d'assises de Reims), faite par un magistrat (Ch. Vuébat), a prouvé que les facteurs économiques ont peu d'importance pour la criminalité, et les facteurs moraux beaucoup. „En résumé, ce n'est pas l'accroissement de la misère qui est la cause de l'accroissement du vol; ce n'est pas la misère en général qui pousse au crime contre la propriété. Cela ne veut pas dire du tout que la misère et la misère innocente n'existe pas, cela ne veut pas dire qu'elle ne soit pas mauvaise conseillère, cela ne veut pas dire que les hautes classes et le gouvernement n'aient pas le devoir de se préoccuper du sort des pauvres. Cela veut

[1]) p. 358—359.

Digitized by Google

dire que l'homme est moins porté à la méchanceté par les fautes des autres ou par celle de la destinée que par ses fautes personnelles." [1])

— Si l'on considère l'étude de la question par M. Joly à un point de vue critique, le fait qui saute alors le plus aux yeux est bien celui-ci: qu'il met les causes économiques *à côté* des causes morales de la criminalité. Comme je l'ai déjà plus d'une fois fait remarquer, cela n'a pas de sens. Chaque crime trouve son origine dans des causes morales ou, mieux dit, dans le manque d'idées morales définies, qui sont dominantes dans une certaine période. Mais une des questions principales à résoudre est celle-ci: jusqu'à quel point ces idées morales trouvent-elles leur origine dans des conditions économiques définies? M. Joly étant spiritualiste n'est pas parvenu à bien formuler le problème, et encore moins à le résoudre.

Tout son traité sur la relation entre criminalité et conditions économiques se caractérise par une étroitesse frappante. Il y parle de pauvreté et de richesse comme si elles étaient les choses les plus naturelles du monde, qui n'ont pas besoin d'être analysées et expliquées. Puis, M. Joly fait une distinction entre „misère voulue" et „misère involontaire", et exclue alors celle-là de la discussion comme n'ayant rien à faire avec le problème en question. Cette manière de raisonner a plutôt l'air d'un sermon de pénitence que d'une recherche scientifique. „Misère voulue" est une contradiction „in terminis". Car l'homme tâche, autant qu'il lui est possible, de s'épargner la douleur et de se procurer le bonheur. Il n'y peut donc jamais être question de „misère voulue."

M. Joly veut seulement indiquer en termes malheureusement choisis du reste, que la misère d'une personne peut être originaire soit des circonstances, soit d'elle-même. Mais en traitant ce problème il est défendu de se taire sur une partie très importante, mais en même temps très difficile, c. à. d. de ne pas demander jusqu'à quel point ces causes individuelles de la misère se relient au système économique en vigueur.

Si la question traitée par M. Joly, est incomplète, ce qu'il en dit n'a pas grande valeur non plus et ne prouve pas du tout la thèse par lui défendue que l'influence des conditions économiques est minime. Dans quelques pages seulement M. Joly traite de la question excessivement difficile si le „standard of life" de la classe ouvrière s'est élevé; il constate le fait universellement observé de l'accroissement des besoins pour toutes les classes, mais il ne semble pas s'attendre à ce qu'il soit intimement relié au mode de production existant; il cite le témoignage d'un ancien policier et la recherche d'un magistrat (recherche, qui soit dit en passant, s'étend sur le chiffre colossal de 107 affaires) pour prouver que la plupart des crimes ne sont pas commis par suite de privations momentanées — comme si avec tout cela la question jusqu'à quel point les conditions économiques sont du ressort de l'étiologie du crime était résolue etc. etc. —

---

[1]) p. 365.

Digitized by Google

II.

L. PROAL. [1])

Dans le IXe chapitre, intitulé „Le crime et la misère", cet auteur consacre quelques pages au sujet qui nous occupe.

Il est incontestable, d'après M. Proal, que la misère exerce une influence sur la criminalité. Le nombre des crimes augmente dans les années de mauvaises récoltes, ou de manque de travail par suite de crises industrielles ou agricoles. Ainsi p. e. la criminalité atteignait de très grands chiffres en 1840, 1847 et 1854, puisque les prix du blé étaient alors élevés.

En vertu du cela et de son expérience personnelle (l'auteur fait partie de la magistrature) il estime injuste l'opinion de Garofalo que la misère ne donne que la forme à la criminalité mais n'en est pas la cause. Car l'indigence met non seulement la moralité en danger puisqu'elle prive quelques-uns du strict nécessaire, mais elle est aussi la cause que les enfants des indigents dans les grandes villes sont élevés d'une manière pitoyable.

Quoique l'auteur soit donc de cette opinion, il ne souscrit point du tout pour cela à celle qui dit „que l'homme pauvre est voué au crime." Au contraire; une très grande partie d'entre eux sont aussi probes que possible et n'ont que le travail honnête comme unique moyen de subsistance. Les statistiques judiciaires démontrent que les riches se rendent aussi bien coupables de crimes que les pauvres.

„On voit donc que, lors même que tous les citoyens auraient de l'aisance et de l'instruction, il y aurait toujours des criminels; le nombre pourrait en être un peu diminué, mais pas beaucoup. Il y aurait toujours des négociants trompant sur la qualité et la quantité des marchandises, des commerçants falsifiant les denrées, des employés abusant de la confiance de leurs patrons, des notaires détournant des fonds déposés chez eux; il y aurait toujours des femmes empoisonnant leurs maris et des maris tuant leurs femmes, des instituteurs laïques et congréganistes commettant des attentats à la pudeur." [2])

La plupart des crimes ne sont pas commis afin de se soustraire à la misère, mais bien pour se procurer le luxe et les plaisirs. De là que ce sont aussi bien les riches que les pauvres qui en commettent.

„En résumé, je ne crois pas que le riche soit moins tenté de prendre le bien d'autrui que le pauvre. Plus on possède de richesses, plus on

---

[1]) »Le Crime et la peine."
[2]) p. 204—205.

Digitized by Google

en veut posséder; en outre, plus les richesses augmentent plus les besoins factises s'accroissent, et si les richesses deviennent insuffisantes pour satisfaire ces besoins, la pensée de les augmenter par tous les moyens ne tarde pas à venir. En admettant que les hommes un jour soient tous riches et instruits, ce qui me paraît un rêve irréalisable, la cupidité fera toujours des voleurs, des escrocs et des faussaires; la haine et la vengeance inspireront toujours des meurtres, des assassinats et des incendies; la débauche fera toujours commettre des attentats aux mœurs. Le progrès matériel et le progrès intellectuel ne supprimeront jamais les passions et ne dispenseront pas l'homme de la lutte qu'il doit soutenir contre elles. Il devra toujours réprimer sa colère, sa sensualité, mettre un frein à sa cupidité, en un mot affranchir son âme des passions et la rendre libre. L'accroissement du bien-être et de l'instruction ne rendra jamais inutiles la force publique et le code pénal." [1])

— Il est superflu de donner une critique sur cette exposition: Nous avons déjà rencontré plusieurs auteurs qui envisagent le sujet de la même manière. Il partage le point de vue de ceux qui ne savent même pas poser la question de l'influence des conditions économiques dans toute sa pureté, de ceux qui ne comprennent pas que pauvreté et richesse sont toutes les deux des conséquences inévitables d'un même système. —

---

[1]) p. 207.

Digitized by Google

III.

M. DE BAETS. [1])

„C'est un fait incontestable, l'influence de la misère sur la criminalité est immense." C'est ainsi que s'exprime l'auteur dans l'introduction de son travail. Et il défend ensuite cette thèse comme je l'exposerai dans les lignes suivantes.

La plus funeste suite de la misère est la tentation de se procurer illicitement ce qui manque au bien-être. Nous pouvons le voir dans les crimes des foules aussi bien que dans les crimes individuels. Au 3e congrès d'anthropologie crimininelle le prof. H. Denis e. a. fait quelques communications sur la corrélation entre criminalité et les variations de l'état économique. [2]) Durant les années de 1845 à 1849 la courbe de la criminalité s'accorde exactement avec celle du froment. Mais à partir de 1850 les deux courbes se divergent, même quand celle du froment est remplacée par celle des vivres les plus nécessaires. Si l'on suit attentivement le courant des salaires on remarquera qu'eux aussi sont plus élevés dans les dernières années. L'augmentation de la criminalité ne s'explique donc pas par cette hausse non plus. A quoi alors est-elle due?

D'après l'auteur il faut remarquer:

1⁰. que le chômage forcé augmente;

2⁰. que pauvreté et richesse n'ont de valeur que par comparaison.

Le bien-être de l'ouvrier a bien augmenté, mais celui des hommes en général encore beaucoup plus. Cela n'explique qu'en partie le phénomène sus-nommé. Le reste de son explication est donné par ce qui suit: „Il est, en effet, d'autres éléments, qui peuvent neutraliser l'action du milieu. A toutes les sollicitations du vice ou du crime, l'homme peut opposer une résistance, trouvant son ressort et son appui dans la force morale.

Or, allez au malheureux, au misérable; demandez-lui ce qui l'empêche de dévaler rapidement la pente du crime, vous trouverez dans sa bouche l'expression, naïve mais forte, de l'idée du devoir; et cette idée du devoir, vous ne la trouverez précise et nette que dans celle de la soumission à une autorité absolue, incontestable, inconditionnée celle: de Dieu.

Un homme que l'on ne saurait soupçonner de bienveillance outrée pour ce qui touche à la Religion, M. Jules Simon, ne disait-il pas, il y a peu de mois: „il faut ramener les peuples à Dieu, si l'on veut faire régner la justice et l'ordre."

---

[1]) »Les influences de la misère sur la criminalité." Voir du même auteur e. a. »L'école d'anthropologie criminelle."

[2]) Voir le chapitre suivant.

Digitized by Google

Ceux même qui ne croient pas, ne doivent-ils pas reconnaître dans cette idée du devoir, de la loi imposée par un Dieu, auteur de la nature, „une idée-force", source par elle-même d'énergie et d'activité contre le mal et pour le bien?

C'est dans cette diminution de cette énergie, c'est dans les efforts que l'on a faits pour arracher au cœur des pauvres cette racine dont la fleur est l'espérance, et le fruit la vertu, que je veux voir une des grandes causes de l'effrayante progression du crime que tous constatent, quelques-uns avec surprise, tout le monde avec effroi." [1])

Dans la deuxième partie de sa conférence l'auteur relève les influences dégénérescentes de la misère. Quoique l'homme ait à sa disposition un libre arbitre, il lui faut tout de même un organisme afin de pouvoir exécuter des actes. De là que la dégénérescence fait sentir son influence sur l'homme.

„Or, la misère, c'est précisement l'ensemble des désirs les plus impérieux demeurés sans satisfaction; c'est l'amour de la vie, l'amour du bien-être resté inassouvi; c'est la souffrance d'une femme que l'on voudrait voir heureuse; c'est la faim pour des enfants auxquels on voudrait donner du pain.

Et ce pain que l'on ne trouve point, si le crime peut le donner; toutes ces appétitions, tous ces désirs, si le crime peut les satisfaire, celui-ci se présente avec les attraits les plus puissants, avec un charme fascinateur.

Le malheureux aura-t-il l'énergie suprême, l'héroïsme de préférer le devoir à la jouissance?" [2])

La misère est une mauvaise école préparatoire pour cette lutte: un organisme affaibli succombera plus facilement à la tentation qu'un autre.

Et généralement elle est encore accompagnée de manque d'éducation et de développement des facultés plus élevées.

A suivre le cours de la vie d'un prolétaire, on voit que l'enfant du prolétaire porte, souvent déjà dès sa naissance, les signes de la dégénérescence, puisque sa mère était forcée de travailler dur pendant sa grossesse. Dès son bas âge, il est mal nourri, et il grandit dans un milieu malsain. Il ne peut presque pas être question d'éducation, car son père et sa mère travaillent dans l'usine, ce qui fait qu'il n'y a pas de vie de famille. L'enfant n'est pas attaché à la demeure des parents et erre plutôt dans la rue, où il prend de mauvaises habitudes. Arrivé à l'adolescence il entre à la fabrique, pour y passer la plupart de son temps à des occupations monotones. Et une fois adulte, pour lui la vie ne consiste qu'en un travail routinier monotone et sans fin. „Cependant, il a une âme, cet homme, il a une intelligence! Mais celle-ci s'endort et s'engourdit dans une perpétuelle inertie. Rien, dans sa vie, ne relève ce qu'il y a de grand, de noble, de divin dans cette créature raisonnable. Comment veut-on que survivent l'énergie morale et la sublime ambition du bien?" [3])

Quelque triste que soit cette manière de vivre, il y manque encore

---

[1]) p. 18—20.
[2]) p. 22—23.
[3]) p. 31—32.

Digitized by Google

le plus grand malheur qui puisse arriver au prolétaire: l'inaction forcée. Elle surtout est une des causes qui peuvent pousser à commettre des crimes!

Et puis, il y a un autre fléau de la classe ouvrière: l'alcoolisme. „Source de misère, sans ancun doute, mais fruit de la misère incontestablement."

Enfin, de tous les prolétaires les plus malheureux ce sont encore les femmes. Les bas salaires et la monotonie du travail ennuyeux, n'en font que trop souvent des prostituées.

A toutes ces causes criminogènes le chrétien doit opposer ses sentiments moraux qui proviennent de la religion; il faut que sa devise soit: „potius mori quam foedari." Mais pour cela il faut avoir un courage héroïque, qui manque à la majorité. Peut-être que devant Dieu ces pécheurs trouveront grâce.

Mais tout cela ne peut être une raison pour la société pour laisser subsister ces conditions scandaleuses, qui en peu de mots, se composent de: „Insuffisance des moyens de subsistance; travail trop long en proportion de l'énervement qui en résulte; travail obligé des mères de famille; travail exagéré et mal approprié des enfants; conditions du travail dans certaines industries." [1])

Il faut que cela change et c'est possible. Cependant non avec l'aide de l'Etat. Car alors l'élasticité, si nécessaire à l'industrie, se perdrait. Mais le changement doit s'opérer par l'association des prolétaires. „Dans l'individualisme forcé des travailleurs s'est trouvée la cause de leur ruine; dans l'association doit se trouver le salut."

L'auteur termine en renvoyant à l'encyclique „Rerum novarum," dans laquelle il est dit que les ouvriers chrétiens doivent s'associer, et en encourageant les riches à secourir leurs semblables moins priviligiés.

---

[1]) p. 43.

Voir aussi: d'Haussonville. »Le combat, contre le vice" II »la criminalité" p. 592 sqq. et Dr. J. Jaeger »Zunahme der Verbrechen und Abhilfe" p. 9—10.

Digitized by Google

IV.

CRITIQUE.

Les auteurs dont je viens de parler ont cette idée en commun que l'irréligion qui augmente toujours est la cause de l'accroissement de la criminalité, en d'autres termes que l'irréligieux est prédisposé au crime.

Nous examinerons brièvement la justesse de cette thèse.

Ni les auteurs nommés, ni des hommes profondément religieux, comme von Oettingen et Stursberg, n'en ont fourni des preuves, ce qui fait présumer que la chose est difficile sinon impossible. Un examen des données sur cette question fournit pour ce qui concerne les Pays-Bas, les résultats suivants:

D'après les recensements de 1889 et 1899 les proportions entre ceux qui sont membres d'un culte quelconque et ceux qui ne le sont pas sont les suivantes:

Provinces.	Il y a 1 personne qui n'est pas membre d'un culte sur ceux qui le sont:	
	en 1889	en 1899
Drenthe. . . . . Groningue. . . . . Frise.	21	20
Hollande-Septentrionale . . . Utrecht	63	26
Zélande . . . . . Hollande Méridionale	121	61
Gueldre . . . . . Overyssel	170	101
Limbourg. . . . . Brabant-Septentrional	1140	806

Les différences entre les extrêmes, Drenthe, Groningue et Frise d'une part et Limbourg et Brabant septentrional de l'autre, sont énormes. Dans les trois premières provinces on compte, en proportion des populations, 40 à 50 fois plus d'incrédules que dans les deux autres. Si la thèse des spiritualistes était exacte, on devrait le voir par les chiffres

Digitized by Google

de la statistique criminelle, attendu que ces différences sont si grandes. Examinons donc ces chiffres.

Pendant les années 1887 [1]—1899 le chiffre moyen des accusés (1887—1895) et des condamnés (1896—1899) pour crime et délit par les tribunaux d'arrondissement dans les provinces du Limbourg et du Brabant septentrional était de 4.238; en rapport avec le chiffre moyen de la population dans ces années, il résulte qu'il y a eu 1 condamné sur 189 habitants. Pour Drenthe, Groningue et la Frise ce chiffre est de 2.900, c. à. d. 1 condamné sur 264 habitants. *Ces résultats démontrent donc tout juste l'opposé de la thèse de ces auteurs: dans les régions où l'irréligion est beaucoup plus grande, la criminalité est moindre.* [2])

La statistique judiciaire des Pays-Bas, fournit aussi des chiffres, pour les quatre dernières années, concernant la confession des condamnés. Tandis que le dernier recensement (1899) porte 1 personne sans confession sur 44 habitants, la statistique judiciaire donne les chiffres suivants: il y a eu

en 1896: sur 15.589 condamnés par les tribunaux d'arrondissement 93 pers. sans confession, soit 1 sur 167;
en 1897: sur 16.096 de ces condamnés 88 pers. sans conf. soit 1 sur 182;
en 1898: sur 15.664 de ces condamnes 73 „ „ „ „ 1 „ 214;
et en 1899: sur 15.391 de ces condamnés 74 „ „ „ „ 1 „ 207;

Dans ces quatre années la criminalité des irréligieux était beaucoup moins élevée que celle des autres.

Ces résultats confirment l'opinion de différents criminalistes renommés. Le Dr. N. Colajanni termine ses recherches sur la question dans son „Sociologia criminale II" en ces termes: „non è rapporto di causalità tra la religione e la moralità." [3]) Dans son „l'homme criminel" [4]) et dans „le crime" [5]) le prof. Lombroso cite de nombreux exemples de criminels très religieux. Le prof. Ferri trouvait sur 700 criminels un athée et un indifférent; dans sa „Sociologie criminelle" il dit sur le sujet qui nous occupe: „Il faut renoncer à l'illusion psychologique commune d'après laquelle le sentiment religieux serait par lui-même un préventif du crime. Il arrive au contraire que la grande majorité des criminels sont des croyants sincères, et parmi les athées il y a d'honnêtes gens et des coquins comme il y en a parmi les croyants. Car la religion ne donne qu'une sanction, avec les peines ou les plaisirs de l'éternité, aux règles du sens moral de telle ou telle époque, de tel ou tel pays." [6])

---

[1]) Une nouvelle loi pénale ayant été mise en vigueur en 1886, il n'est pas bien praticable de comparer entre elles les données des années précédentes et celles des années ultérieures.

[2]) Pour ce qui concerne l'étendue de la criminalité, ce sont les provinces du Limbourg et du Brabant septentrional, qui occupent le premier rang; place qu'elles cèdent aux provinces de la Hollande septentrionale et de la Hollande méridionale, avec les grands centres de population d'Amsterdam, Rotterdam et la Haye, quant à la gravité de la criminalité.

[3]) p. 634.

[4]) p. 162. sqq.

[5]) p. 415. sqq.

[6]) p. 240. Voir encore sur cette question: le prof. E. Ferri p. 123 des Actes du premier Congr. d'Anthr. crimin. W. Starke. »Verbrechen und Verbrecher in Preuszen" p. 151—152; le prof. Dr. B. Földes »Einige Ergebnisse der neueren Kriminal-Statistik. p. 562 sqq.

Digitized by Google

Si, tout en laissant de côté la question jusqu'à quel point la religion est en rapport avec les conditions économiques, nous examinons en quoi consiste l'erreur des spiritualistes quand ils considèrent l'accroissement de l'irréligion comme cause de celui de la criminalité, nous verrons: 1⁰. Qu'ils sont d'opinion que là où il n'y a point de religion il n'y a point de morale. Il est inutile de réfuter au long cette thèse. Chaque croyant dont l'amour de la vérité n'est pas obscurci par son zèle religieux sait par expérience qu'un incrédule n'est pas plus immoral qu'un croyant *puisqu'il est incroyant*, et qu'un croyant n'a pas nécessairement plus de sens moral que l'irréligieux *puisqu'il est croyant*. Les principes religieux et les préceptes moraux se rencontrent très souvent mêlés, mais cela n'empêche pas *que la morale existe aussi en dehors de la religion*.

L'accroissement de l'irréligiosité d'un pays ne prouve encore rien du tout pour ce qui concerne sa moralité. [1])

2⁰. La thèse des spiritualistes démontre qu'ils font trop valoir l'importance des sentiments moraux en matière de criminalité, tandis qu'ils ne reconnaissent pas assez de valeur aux facteurs criminogènes adhérents à l'organisation sociale.

---

[1]) Voir là-dessus e. a.: le Dr. F. Lütgenau »Natürliche und soziale Religion." Chap. X. »Religion und Ethik."

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIEME.

La „TERZA SCUOLA" [1]) ET LES SOCIALISTES.

I.

B. BATTAGLIA. [2])

Avant de parler de l'influence des facteurs économiques sur la criminalité, je me vois obligé d'indiquer, par la citation suivante, ce que l'auteur de „La dinamica del delitto" comprend par crime: „Primieramente, è d'uopo avvertire che il delitto, per sè stesso, non è un fenomeno che riveste il carattere criminoso per sua propria indole per sua propria natura; ma, il carattere criminoso viene affermato o negato, a seconda certe circostanze puramente accessorie, che accompagnano il fatto; ed, in tutti i casi, il delitto è tale per rapporto alle relazioni sociali". [3])

---

[1]) Voir encore comme membres de la »Terza Scuola": M. A. Vaccaro »Genesi e funzione delle leggi penali"; le prof. E. Carnevale »Una terza scuola di diritto penale"; le prof. B. Alimena »Naturalismo critico e diritto penale". Dans les »Mitteilungen der internationalen kriminalistischen Vereinigung" (Band IV) se trouve un article du Dr. E. Rosenfeld, intitulé »Die dritte Schule", dans lequel la doctrine de cette école est traitée amplement.

Dans un discours, qui se distinguait plutôt par sa haine contre le Marxisme que par sa connaissance de cette doctrine, le prof. Benedikt dit au Congrès d'anthropologie criminelle tenu à Bruxelles: »les partisans de la Terza Scuola ne sont, en réalité, que des Marxistes". Parmi ceux qu'on considère comme appartenant à la »Terza Scuola" il n'y a pas un seul Marxiste, d'après ce que je sais. Le prof. Benedikt aura été très probablement induit en erreur par la circonstance que le Dr. Colajanni, un des principaux partisans de la Terza Scuola, et aussi un des rares criminalistes de cette école qui ont écrit plus spécialement sur l'affinité entre criminalité et conditions économiques, est d'accord en ceci avec les Marxistes, qu'en dernière instance on trouve les causes du crime dans les conditions économiques. C'est pourquoi je parle du Dr. Colajanni, comme représentant de la »Terza scuola", et des socialistes dans un même chapitre. Quoique le Dr. Colajanni se nomme républicain en matière politique, il est tout de même partisan d'un socialisme éclectique. (Voir »Il Socialismo".) C'est pour cette raison aussi qu'il est bon de le nommer dans ce chapitre. D'autres partisans de la »Terza Scuola" sont aussi, à ce qu'il paraît, plus ou moins de cette opinion (voir p. e. p. 18 de »Die dritte Schule" où le Dr. Rosenfeld traite du prof. Carnevale). Cependant de la manière dont le Dr. Colajanni traite la question, il est évident qu'il n'est pas du tout Marxiste.

[2]) Quoique le Dr. Battaglia ne soit pas considéré comme partisan de quelque école criminaliste, il faut parler de lui dans ce chapitre à cause de son opinion sur la question qui m'occupe. Un examen des chapitres XVI—XIX de son travail fera comprendre aussi pourquoi il a trouvé une place dans le même chapitre dans lequel je parle des socialistes.

[3]) p. 201.

Digitized by Google

„Dal punto di vista umano, il delitto rappresenta la soddisfazione di un besogno del delinquente, simile alla soddisfazione di qualunque altro bisogno, ed entra nella legge della lotta per l'esistenza. Infatti, un bisogno non soddisfatto, constituisce un dolore, ed il dolore, qualunque sia la sua natura, eccita da prima, e quindi deprime la potenza funzionale dell' organismo e l'esaurisce.

L'organismo, in preda al dolore, perde una quantità di fosfati relativa alla intensità dolorifica; si rompe l'equilibrio fisiologico, e si neutralizzano alcune funzioni importanti per l'economia.

L'organismo, per la legge di conservazione è chiamato a respingere il dolore, e spesso lo può fare senza danno altrui; altravolta è obbligato a cozzare contro gli interessi sociali, ed in tal caso, eccolo caduto nel delitto." [1])

Après avoir parlé des caractères anatomiques et physiologiques qu'on a observés chez les criminels, le Dr. Battaglia arrive à la recherche des causes criminogènes.

En examinant les facteurs du crime nous verrons, d'après l'auteur, qu'ils se composent de deux grands groupes: 1⁰. *facteurs criminogènes*, et 2⁰. *facteurs occasionnels*. Ces derniers ne sont importants que quand ils se présentent avec les premiers. Parmi ces derniers il faut ranger en premier lieu: l'âge, les événements météoriques etc. bref, les influences subies par la population entière. En second lieu: le sexe, les conditions économiques, l'enseignement, l'éducation etc. c. à. d. les influences qui ont une sphère moins universelle. Cependant aucun de ces facteurs occasionnels ne peut, à lui seul, faire naître un crime. Sans cela toute une population devrait être criminelle de la même manière, puisque quelques facteurs, p. e. le climat, exercent leur influence sur la population entière. Pour pouvoir induire au crime, ces facteurs doivent influer sur des facultés intellectuelles spécialement disposées au crime.

„I fattori, veramente criminogeni, sono quelli che creano certe condizioni fisico-psichiche, dal cui complesso risulti la capacità personale a delinquere, quali: le malattie ed i vizî di sviluppo e di nutrizione cranici, ed intracranici; l'educazione scoretta, le eredità psichiche, le reversioni ataviche.

Quando tali fattori hanno preparato le condizioni mentali, diversamente da tutti gli altri, una occasione qualunque è un fattore psichico sufficiente, e si delinque.

Dunque, i *fattori criminogeni* sono quelli, che hanno la vera importanza sociale, perchè preparano inevitabilmente la delinquenza.

È vero, per altro, che alcuni dei fattori occasionali, agendo con una certa intensità, persistenza e maniera, possono essere produttori di fattori criminogeni, come l'educazione, l'alimentazione." [2])

L'auteur traite d'abord de quelques-uns des soi-disants „facteurs occasionnels," comme p. e. l'âge, le sexe, la religion. Je ne relèverai que ce que le Dr. Battaglia dit sur l'influence de l'alcoolisme et de la misère sur la criminalité, puisque cela est intéressant pour mon travail.

L'alcoolisme est de deux façons cause de crime: 1⁰. d'une façon

---

[1]) p. 202.
[2]) p. 235—238.

Digitized by Google

directe, c. à. d. qu'il y a des crimes commis sous l'influence directe de l'ivrognerie; 2⁰. d'une façon indirecte, puisque l'alcoolisme chronique dégénère et démoralise. Comme preuves à l'appui, l'auteur cite les opinions de Baer, de Virgilio et d'autres qui font autorité.

Quant à la *misère*, le Dr. Battaglia fait remarquer que l'opinion du prof. Lombroso sur ce sujet ne peut être juste. Ce savant croit que l'importance du fait que les crimes contre la propriété augmentent quand les prix baissent, est affaiblie par la circonstance que, selon Guerry, le vol de vivres n'occupe que la centième place dans la statistique des objets volés. Selon le Dr. Battaglia cela n'a pas d'importance pour l'analyse critique de l'influence de la misère. Car quelqu'un qui est poussé au vol par la faim tâchera de préférence de s'emparer d'objets qui sont de grande valeur et petits de volume, puisqu'il peut les échanger immédiatement contre d'autres articles qui sont directement consumables. De plus, il ne faut pas oublier que l'alcoolisme, la mauvaise éducation (un grand nombre des détenus sont orphelins et enfants illégitimes) sont intimement unis à la misère, et mènent à leur tour aussi au crime. Non seulement la faim acute incite au vol d'une manière indirecte, elle peut aussi y conduire directement, car elle peut (selon le prof. Follet) provoquer un délire. La faim chronique et la mauvaise alimentation peuvent occasionner le pellagre, le rachitisme, la tuberculose, les scrofules etc. ou prédisposer à ces maux, qui, à leur tour, peuvent aussi faire naître des crimes.

Dans la deuxième partie de „La dinamica del delitto" l'auteur s'occupe de l'examen de ce qu'il a nommé les „facteurs criminogènes". Le crime est un phénomène qui se développe dans la société d'après certaines lois constantes. Par conséquent les facteurs criminogènes doivent se trouver dans la société. Pour les rechercher il faudra donc examiner les différentes institutions sociales.

La famille. Dans la nature et dans la société primitive règne une sélection naturelle, par laquelle les individus faibles et malsains ne peuvent se reproduire ou se reproduisent moins que les plus forts. Mais à présent elle ne se fait plus sentir; même les plus chétifs, les plus maladifs peuvent procréer, puisqu'il arrive sans cesse que les mariages se font dans un but secondaire. De là, transmission de la dégénérescence d'une génération à l'autre, et conséquemment propagation indirecte du crime.

La position sociale de la femme. La position inférieure dans laquelle se trouve la femme en général (la cause en est aux conditions sociales, car chez les divers peuples la position de la femme varie) occasionne le crime de différentes manières. D'abord, puisque la femme ne participe pas à la vie publique, elle est bornée d'esprit, et, de là, vaniteuse, égoiste et ignorante. Il s'ensuit que son influence sur ses enfants est souvent très mauvaise. Puis, par sa position inférieure elle devient facilement la victime d'hommes sans scrupules qui la séduisent, ce qui fait qu'elle est souvent poussée à la prostitution. Par son ignorance elle se marie souvent avec un homme qui l'a demandée en mariage dans un but intéressé. De plus, sa façon de vivre (manque de travail sain etc.) peut provoquer des névroses qui sont transmissibles à ses enfants.

La reproduction humaine. Comme l'animal l'homme doit satisfaire à

Digitized by Google

deux nécessités prédominantes, celle de se nourrir et celle de procréer. Quoique cette dernière ne soit pas aussi forte que l'autre, elle doit néanmoins être satisfaite, sans quoi l'organisme humain pourrait ressentir des suites très fâcheuses. Le célibat est nuisible à la moralité: il conduit à la prostitution (avec ses suites, comme la syphilis), à l'inconduite, et de là, à l'abus de l'alcool etc., bref il favorise la naissance de sentiments anti-sociaux.

Le règlement actuel des rapports entre homme et femme est aussi nuisible à la moralité. L'auteur a ici surtout en vue l'insolubilité du mariage. Quand le motif d'un mariage a cessé d'exister, savoir quand l'amour mutuel n'existe plus, le mariage devrait pouvoir être dissous. Aussi sont-elles nombreuses les néfastes suites de cette insolubilité. L'adultère et beaucoup d'homicides en découlent; l'éducation des enfants en souffre énormément; et enfin si la mère attend un enfant, le chagrin par suite de désaccord, peut exercer une influence défavorable sur le nouveau-né.

L'éducation. Le développement de l'intellect et surtout des sentiments, est de la plus haute importance pour la moralité. P. e.: Si le désaccord dans les opinions est résolu d'une manière amicale, ou tout au moins sans qu'on en vienne aux voies de fait, quand il survient dans une société de gens bien-élevés, il donnera souvent lieu à des rixes aussitôt que les gens sont mal-élevés. L'éducation est une tâche très compliquée et difficile, qui exige beaucoup de tact et de savoir. Il n'est pas étonnant que dans la pratique elle laisse tant à désirer. Aussi les suites de cette absence de bonne éducation est excessivement favorable au développement de la criminalité. Cependant, il ne faut pas oublier que quelques personnes, par suite de qualités transmises par la voie de l'hérédité, deviennent immorales malgré la meilleure éducation qu'on puisse s'imaginer. La réponse à la demande: „l'éducation doit-elle être abandonnée aux parents, c. à. d. à des personnes privées, qui peuvent donc entièrement vicier leurs pupilles, et ne doit-il pas y avoir de contrôle public" doit, selon le Dr. Battaglia, être absolument négative. Pour que l'éducation puisse être fructueuse dans la famille elle doit être secondée par une influence moralisatrice de l'ambiant, qui, lui aussi, joue un rôle important dans l'éducation de l'enfant. Les grandes agglomérations de personnes dans les villes p. e., doivent disparaître à cause de leur mauvaise influence.

Enseignement. Le double but de l'enseignement est en premier lieu de fortifier l'intelligence en l'exerçant, d'où résulte un plus grand pouvoir sur les sentiments; et en second lieu de fournir une certaine quantité de connaissances positives, par lesquelles l'individu est mis en état de s'adapter à son milieu et de prévoir les conséquences de ses actes. De là que l'enseignement a une importance éminente pour la criminalité. Ceux qui la nient, entendent par „homme instruit" quelqu'un qui a appris à lire et à écrire; mais il est évident qu'une telle instruction ne suffit pas pour exercer une influence passablement importante. Il est indéniable que des gens bien élevés peuvent aussi devenir criminels, mais en tout cas leurs crimes ont un caractère moins féroce que ceux des gens sans éducation.

Religion et Etat. La religion contrarie le progrès, le développement des sciences et la vulgarisation du savoir qui améliore les hommes et

Digitized by Google

augmente la solidarité, et elle incite à l'intolérance. En outre, l'enseignement confessionnel est nuisible aux facultés intellectuelles des enfants. L'État met des obstacles au libre mouvement des individus; maintient le mariage civil; empêche la libre discussion, une des premières exigences du progrès; il institue l'enseignement obligatoire mais ne s'oppose pas à ce que la population soit élevée dans l'erreur; en entretenant de grandes armées, il soustrait les meilleures forces à l'agriculture et à l'industrie, et par là les individus vigoureux se marient tard, ce qui favorise la prostitution; il tolère la bourse et la loterie; il favorise l'agglomération dans les grandes villes, ce qui est encore très favorable, directement et indirectement, au crime (mauvaises conditions des habitations, alcoolisme, etc).

Dans le chapitre qui suit, le prof. Battaglia réduit les facteurs qu'il venait de nommer „criminogènes" à des éléments économiques. „Tutti gl'inconvenienti, le anomalie, gli errori, i disordini riscontrati nella famiglia, nello Stato, nei rapporti sociali, religiosi, ecc. Sono provocati, in fin dei conti, dalla situazione economica in cui muovesi la nostra società . . . ." [1])

État civil. Dans les villages communistes en Russie il est avantageux pour un père de famille d'avoir beaucoup d'enfants, parce que le travail dans les champs communs se fait alors plus facilement. De là que des mariages de personnes de moins de 20 ans y sont très nombreux. Dans le reste de l'Europe la situation est tout autre. En se mariant un homme amoindrit sa position et à chaque naissance d'un enfant les soucis augmentent. De là que les mariages sont remis au plus tard (surtout par des gens qui exercent des professions libres), quand l'homme ne peut pas fournir aux besoins des siens. Pour des raisons analogues quelques-uns dénient leurs désirs sexuels et contractent un mariage pour améliorer leur position. Dans les deux cas les conditions économiques exercent donc une influence défavorable. Puisque ses revenus sont trop faibles pour pouvoir s'entretenir avec les siens suffisamment, l'ouvrier est obligé de travailler durant plus de temps que ses forces ne lui le permettent; lui et sa famille ne se nourrissent pas assez, leur habitation est mauvaise; par tout cela l'état physique diminue. Les conséquences sont non seulement des maladies, comme les scrofules, le pellagre, la phtisie, l'anémie etc., mais encore une plus grande prédisposition à les contracter. La misère mine l'organisme, épuise la force.

Par les conditions économiques actuelles il est possible d'amasser des richesses énormes; mais les besoins par contre ont encore plus augmenté relativement, ce qui fait que abus de confiance, fraudes etc. sont très souvent commis aussi par des gens aisés, surtout puisque les sentiments moraux se perdent quand on ne songe qu'à gagner de l'argent. Mais la richesse est inconstante: celui qui, aujourd'hui, possède beaucoup, peut être archi-pauvre demain. Voilà ce qui cause l'inquiétude et l'agitation qui caractérisent la bourgeoisie et dont les névroses sont souvent la suite. Enfin l'auteur fixe l'attention encore sur le travail des femmes et des enfants, si nuisible à la moralité et à la santé.

Alcoolisme. La conséquence inéritable de la misère est l'abus des boissons alcooliques. Celui qui travaille trop, mange trop peu, est mal-

[1]) p. 404.

Digitized by Google

logé, s'habille insuffisamment et n'a point d'occupation intellectuelle trouve dans l'alcool un moyen pour oublier sa misère. La vie menée par une grande partie de la bourgeoisie conduit aussi à l'alcoolisme. Les suites néfastes de l'alcoolisme sont nombreuses et spécialement pour la criminalité, parce que 1⁰. il pousse directement à des crimes violents, et 2⁰. favorise indirectement la dégénérescence.

Patrimoine. Ce n'est que pour des raisons économiques que le mariage légal, son insolubilité et tout ce qui s'y rattache sont maintenus. Si chacun des parents gardait son indépendance économique, il n'y aurait aucune raison de s'occuper d'une réglementation légale, et ainsi l'intérêt de savoir si le père d'un enfant est oui ou non l'époux légitime de la mère n'existerait plus pour l'État.

Prostitution. La plupart des prostituées sortent des basses couches du peuple. Comme les criminels, elles présentent des signes de dégénérescence. Et par le seul fait que la dégénérescence a pris de plus grandes proportions dans le prolétariat que dans les autres classes, la chance que ces femmes se recruteront dans cette classe est déjà plus grande. Les autres causes de la prostitution sont de nature économique, comme exploitation par les parents, mauvaise habitation, etc. Par la prostitution se répand la syphilis qui à son tour favorise la dégénérescence. De plus, par l'affaiblissement de leurs sentiments moraux, les prostituées sont plus facilement induites à commettre des crimes.

Ignorance. La cause de la grande ignorance des ouvriers — facteur important de la criminalité — est de nature économique. Les ouvriers doivent trop s'épuiser, et n'ont ni le loisir ni les moyens de se développer intellectuellement.

Relâchement des mœurs. Dans les familles indigentes tous les membres couchent dans une pièce, souvent même dans un lit. De là que la moralité sexuelle y fait défaut. Les parents, souvent absents par suite de leur travail, abandonnent les enfants, à leur sort ces derniers n'apprennent pas à veiller sur eux-mêmes et contractent facilement les mauvaises habitudes d'autres enfants. L'éducation des enfants de la bourgeoisie n'est pas favorable non plus. Souvent on ne leur apprend que ce qu'il leur faut pour gagner de l'argent, ou pour acquérir une position sociale ou faire un „bon" mariage, ce qui les incite à beaucoup de faussetés et d'intrigues pour arriver au but.

Plutocratie. Les grands armements et les guerres des puissances européennes sont des conséquences du système actuel de concurrence qui oblige à chercher sans cesse de nouveaux débouchés.

Plutocratie de l'église. Ce n'est que sur ses ressources économiques que se base la grande puissance de l'église.

Corollaire. La misère toute seule cause maintes situations morales dont le crime doit logiquement résulter. La majorité des criminels sont en effet recrutés parmi les classes moins privilégiées.

Mais Sparte ne rit pas encore puisque Messène est attristée ; la bourgeoisie n'est pas encore heureuse parce que le prolétariat est malheureux. La cause du malheur de tous deux est dans les conditions économiques actuelles, par lesquelles la grande majorité de la population végète dans la plus noire misère, tandis que les autres oisifs se plongent dans le luxe. Il n'y a qu'un seul remède pour effacer cette injustice, c'est de partager le produit total du travail aux ouvriers et non pas aux capitalistes.

Digitized by Google

II.

N. COLAJANNI.

Le premier tome tout entier et les premiers chapitres du deuxième tome de „La sociologia criminale" [1]) contiennent une critique des thèses de l'école italienne, dont l'auteur nie en général la justesse, puisqu'il croit qu'on doit considérer les causes anthropologiques et physiques comme étant sans, ou de peu, d'importance, comme il le démontre en détail.

Dans les derniers chapitres le Dr. Colajanni traite des facteurs sociaux et économiques.

Tout en admettant qui les conditions économiques sont de la plus haute importance pour le développement de la vie sociale tout entière, donc aussi pour la criminalité, l'auteur n'est pourtant pas d'accord avec Marx et Loria, qui considèrent chaque événement social, qu'il soit de nature politique, ou religieuse, ou esthétique, ou morale, comme le produit *unique* et *direct* d'un phénomène économique. [2])

Selon l'auteur cette assertion est poussée à l'excès, puisque les sentiments et les passions de gens supérieurs, qui ne songent pas à des profits matériels, influencent la masse à certains moments.

Un grand nombre de philosophes, de moralistes, de poètes, de statisticiens et d'économistes ont vu dans les conditions économiques la „causa causarum" de la morale, et par conséquent aussi du crime. Pietro Ellero e. a. énonce très décisivement: „Dalla proprietà privata, derivano tutti, o quasi, i reati. La proprietà ingenera la cupidigia, la supremazia e la superbia da un lato e l'avvilimento dall' altro, anche quando non produca la tirannia perfetta degli uni e la degradazione degli altri. Essa è autrice della maggior parte delle passioni malvagie, delle colpe e dei delitti che si commettono, delle angustie, delle ansietà, delle diffidenze, dei rammarichi, dei cruci che soffrono abbienti e non abbienti sulla terra. L'influenza immorale della proprietà si continua poi e terribilmente nella organizzazione attuale della famiglia generata quasi sempre dal calcolo!" [3])

Il est incontestable que les conditions économiques ont une influence *directe* sur l'origine du crime. Le manque de moyens pour satisfaire aux nombreux besoins de l'homme est déjà un aiguillon pour se procurer ces moyens de n'importe quelle manière, soit honnête ou malhonnête. Et c'est la voie malhonnête qu'on choisira de préférence quand la société

---

[1]) Voir aussi du même auteur: »La delinquenza della Sicilia e le sue cause."

[2]) C'est le Dr. C. qui si trompe ici: Marx n'a jamais formulé une théorie aussi étrange.

[3]) p. 456—457.

Digitized by Google

rend difficile ou impossible d'agir autrement. Un coupeur de bourse londonien gagne en moyenne £ 300 par an; par contre *la misère de ceux qui veulent honnêtement gagner leur vie est indescriptible!* En outre pour l'ouvrier honnête la chance d'être tué ou de devenir incapable pour le travail est plus grande que ne l'est pour un voleur celle d'être puni. Donc, du travail honnête résultent moins d'avantages et plus de dangers que du travail malhonnête.

L'influence *indirecte* n'est pas moins importante que l'influence directe.

La guerre, l'industrie actuelle, la famille, le mariage, les institutions politiques, les révolutions, le vagabondage, la prostitution, l'éducation etc. sont autant de causes importantes du crime, mais toutes peuvent être réduites à des causes économiques. Selon beaucoup de personnes l'éducation est *l'unique* moyen préventif contre les maux moraux, mais Stuart Mill a déjà dit: dans la société actuelle les indigents n'ont point d'éducation et celle des riches est mauvaise. Il ne peut être question d'une bonne éducation si un certain bien-être matériel fait défaut. De là que l'opinion de ceux qui, dans les circonstances actuelles, attendent tout de l'éducation est inexacte.

Mais où est-ce que le bien-être cesse et où la pauvreté commence-t-elle? L'un et l'autre ne sont que des conceptions relatives; par conséquent on ne peut fixer leurs limites. Pour atteindre le minimum de criminalité dans une société donnée, il faudrait la *certitude* des moyens de subsistance, la *stabilité* des conditions économiques et *l'égalité* dans la répartition des richesses.

Quelques auteurs nient que les *révolutions politiques* aient leurs causes dans les conditions économiques. Lombroso et Laschi p. e. tâchent de les expliquer surtout par des influences physiques; ce qui est déjà étonnant par le seul fait que, d'après l'opinion générale, ce sont bien les conditions économiques qui les font naître. Ils relèvent e. a., pour étayer leur opinion, que sur 142 révoltes survenues en Europe de 1793 à 1880, un tiers seulement est attribuable à des conditions économiques. Il va sans dire que cela ne prouve pas du tout la justesse de cette thèse, puisque dans tous ces cas, les auteurs ne parlent que des causes directes, tandis que la plupart des révolutions militaires, des révoltes contre le pouvoir royal etc., découlent de conditions économiques, alors même qu'elles sont indirectes. Il est vrai qu'au XIXme siècle, l'influence révolutionnaire *directe* des crises et des disettes a diminué grâce aux mesures prises par les gouvernements, ce qui n'empêche pas qu'il y ait encore eu des révoltes causées par de telles circonstances. (Lyon en 1831 etc.) Les révoltes fréquentes en Belgique et en France, pays riches ne fournissent point de preuve contre la thèse du Dr. Colajanni; car malgré la grande richesse de ces pays, rien ne prouve qu'elle soit également répartie. Aussitôt que la misère d'un peuple a dépassé certaines limites, on verra que dans ce pays il n'y a ni crimes, ni révolutions, ni suicides, puisque toute énergie est alors éteinte.

Une autre question est celle-ci: jusqu'à quel point y a-t-il corrélation entre *les progrés faits par le socialisme* et l'accroissement de la criminalité.[1])

[1]) Voir pour plus de détails le rapport du Dr. Colajanni au Ve Congrès d'Anthropologie criminelle, ayant comme titre: »Le socialisme et sa propagande en rapport avec la criminalité."

Digitized by Google

Plusieurs auteurs, comme Garofalo p. e., sont d'opinion qu'il y a une liaison intime entre les deux. Mais ils ne fournissent point de faits comme preuves à l'appui de leur assertion, qui est au contraire démentie par les faits.

Les pays où le socialisme s'est le plus répandu ne présentent pas les chiffres les plus élevés de criminalité; c'est plutôt le contraire. Les régions allemandes ou italiennes qui comptent le plus grand nombre d'adhérents au socialisme ne sont pas non plus les plus criminelles: Comment pourrait-il en être autrement? Tandisque le socialisme est la réaction *consciente et collective* à l'ordre des choses existant, le crime est la réaction *inconsciente et individuelle* de cet ordre. „Il socialismo non generatore di delitti; ma è il più grande *reato politico* dell' epoca moderna. L'avvenire ci dirà se alle condamne seguirà l'apoteosi." [1])

Ensuite le Dr. Colajanni fixe l'attention sur *l'oisiveté et le vagabondage*, qui, tous les deux, sont causes de crime: sur 32.943 vols à Paris en 1882, 57$^0/_0$ qui étaient commis par des vagabonds.

Mais l'oisiveté et le vagabondage, considérés en eux-mêmes sont-ils aussi des délits?

L'homme est nuisible à son espèce, dit Féré, quand il ne collabore pas, soit matériellement, soit intellectuellement, à la production. D'après le Dr. Colajanni l'oisiveté et le vagabondage, observés à un tel point de vue social très élevé, sont en effet des délits. Mais alors tous les riches fainéants sont aussi coupables de ces délits. Enfin quelles sont les causes de ces crimes? Spencer, Féré et Serge disent: les vagabonds sont les faibles, les dégénérés, les parasites de la société. La question est donc celle-ci: ces phénomènes trouvent-ils leur origine dans ou hors de l'organisme humain? Romagnosi dit que le vagabondage et la fainéantise ne doivent être punissables que quand ils ne sont pas excusables. Pour les rendre inexcusables il faudrait procurer du travail à tout homme de bonne volonté. Spencer, Serge et Garofalo par contre sont d'opinion que ces crimes sont presque toujours imputables aux personnes mêmes. Cependant Spencer n'aurait pas dû oublier que dans son propre pays, en dehors des crises industrielles, des événements considérables ont forcé un grand nombre de personnes à devenir fainéants et vagabonds en dehors de leur faute, comme p. e. les nombreux fermiers irlandais et écossais, expulsés de leurs terres par le „Land-Lord."

Et Garofalo aurait dû savoir que c'est bien le capitalisme qui est cause du travail des femmes et des enfants, qui rend superflu celui des hommes, et que cette cause ne réside donc pas dans ceux qui en éprouvent le dommage; en outre, que la cause de crises économiques n'est pas dans leurs victimes, mais dans le système en vigueur.

Un examen des causes de ces deux phénomènes oblige à distinguer le vagabondage habituel et le vagabondage accidentel, forcé. Cependant — et c'est ce qu'on n'oublie que trop souvent — celui-ci se transforme à la longue en celui-là, car le goût du travail est, tout comme la moralité, un produit social acquis. C'est pourquoi cette qualité se perd quand on est longtemps sans travail.

---

[1]) p. 478.

Digitized by Google

Une des causes les plus importantes de la transformation possible d'un ouvrier en vagabond c'est une maladie de longue durée. Ayant perdu l'habitude du travail et affaibli, il trouvera difficilement à se faire embaucher. S'il n'y réussit pas il descend de degré en degré pour en arriver définitivement à la mendicité. Mais ce sont surtout les transformations économiques, les inventions, la surproduction, qui doivent être nommées les „causae causarum" des phénomènes cités plus haut. (Voir les pages 494—500 dans lesquelles l'auteur prouve la justesse de sa thèse à l'aide de nombreuses citations.)

La *prostitution*, qui occupe une place importante dans l'étiologie du crime, trouve, dans presque tous les cas, son origine dans la misère, dans une mauvaise éducation, et dans un ambiant pervertissant, ainsi que le prouvent les enquêtes officielles et les écrits de savants-spécialistes, comme Parent-Duchatelet, Fiaux, Augagneur et tant d'autres. (Voir les citations faites par le Dr. Colajanni aux pages 504—510.)

La corrélation qui existe entre les crimes contre la propriété et les conditions économiques est très évidente, et est directe. Cette causalité se présente aussi pour les crimes contre les personnes. Seulement, elle est alors indirecte. L'influence de la misère sur la criminalité est surtout très grande, quand elle a été de longue durée.

Proudhon a parfaitement raison quand il dit: „fame di tutti gl'istanti, di tutto l'anno, di tutta la vita, fame che non uccide in un giorno, ma che si compone di tutte le privazioni e di tutti i dispiaceri, che senza cessa consuma il corpo, rovina lo spirito, demoralizza la coscienza, imbastardisce le razze, genera tutti i vizie e tutte le malattie, l'ubbriachezza tra gli altri, e l'invidia e il *disgusto del lavoro* e del risparmio, la bassezza d'animo, l'indelicatezza di coscienza, la grossolanità dei costumi, la pigrizia, la pitoccheria (gueuserie), la prostituzione col furto." [1]) Cette longue misère, la famine, qui a sévi sur beaucoup de régions italiennes, y a été l'origine de toutes sortes de crimes.

Le fait que le nombre des vols de vivres est relativement petit n'a que peu d'importance comme argument opposé, puisqu'un voleur tâchera toujours de voler quelque chose qui soit de petit volume et de grande valeur et qu'il puisse échanger contre d'autres objets. Aussi ne faut-il pas oublier que de petits vols de vivres passent très souvent sans qu'on les remarque ou bien sans qu'on en porte plainte, puisque le parti lésé ne considère pas comme crime un tel acte, commis par nécessité.

Une autre preuve convaincante de l'influence des conditions économiques est le fait incontestable qu'il arrive sans cesse qu'un individu vient se déclarer coupable d'un crime qui n'a pas été commis, et ce seulement pour trouver un logis dans la prison.

Le grand pourcentage formé par les crimes commis par cupidité, ainsi que le fait que le nombre des récidives est plus grand pour les crimes contre la propriété que pour les autres crimes, démontrent l'influence importante des conditions économiques.

L'étude de la *moralité des peuples primitifs* nous apprend que p. e. le crime d'avortement, l'infanticide et l'homicide sur les vieillards ont leur origine dans les conditions économiques exclusivement, les

---

[1]) p. 513.

Digitized by Google

moyens de subsistance n'étant pas suffisants chez ces peuples pour pouvoir entretenir une population nombreuse. Quand chez des peuples civilisés, les crimes de cette nature se produisent ils ont les mêmes causes. P. e. les cas d'infanticide sont très fréquents en Trevise, une des provinces les plus pauvres de l'Italie. Le manque d'éducation ou l'influence d'autres facteurs, qui ont un effet contraire, sont la cause que dans les basses classes souvent l'influence corruptrice dont on vient de parler sévit dans toute sa force.

Pour prouver la justesse de l'assertion que les conditions économiques n'ont point d'influence importante sur la criminalité, quelques auteurs citent le fait que l'Angleterre avec ses grandes richesses présente un plus grand nombre de crimes contre la propriété que l'Italie, qui est beaucoup plus pauvre. Celui qui raisonne de cette façon oublie que la richesse absolue d'un pays peut très bien être énorme, sans que la répartition en soit proportionnelle. L'Angleterre nous en fournit la preuve: dans aucun autre pays la différence entre riche et pauvre n'est plus prononcée, et sans la présence d'autres facteurs importants et opposés, la criminalité y serait beaucoup plus grande qu'elle ne l'est maintenant.

On pourrait aussi relever la différence entre la criminalité moindre en Irlande malgré sa pauvreté proverbiale et la grande criminalité de l'Italie. Cependant, une comparaison des conditions des deux pays démontre que celles de l'Italie laissent encore plus à désirer que celles de l'Irlande, ce qui explique la cause de sa plus grande criminalité contre la propriété. Les assassinats mystérieux des grands propriétaires et de leurs agents en Irlande trouvent aussi tous leur cause dans la mauvaise répartition des terres. En Belgique la criminalité est la plus élevée là où le bien-être est le plus petit (les Flandres). D'après les recherches de von Liszt et de Starke les provinces les plus pauvres de l'Allemagne sont aussi celles qui sont les plus criminelles; etc.

Sur *la position économique des criminels* l'auteur fournit les données suivantes (après avoir préalablement relevé que la distinction statistique en possesseurs et non-possesseurs ne donne absolument point d'indication décisive sur la condition réelle des individus, puisque parmi les premiers nommés p. e. on compte des paysans archi-pauvres, et parmi les derniers par contre des personnes qui jouissent de salaires élevés):

En 1870—1871 il y avait sur les détenus dans la prison de Neuchâtel 10 % qui possédaient une certaine fortune, et 89 % que n'avaient que leur travail pour subsister (Dans la population non-criminelle le pourcentage de ceux-ci est beaucoup plus petit). D'après les données de Stevens les prisonniers en Belgique se divisaient comme suit: 1 % d'aisés, 11 % de gens avec certains revenus et 88 % d'indigents.

La statistique des récidivistes en Suède de 1870—1872 donne les informations suivantes:

Aisés	0.64 %
Avec des moyens de subsistance suffisants	10.08 „
„ „ „ „ „ insuffisants	43.54 „
„ „ „ „ „ misérables	45.63 „

Marro, dans son travail „I caratteri dei delinquenti", nous communique ce qui suit:

Digitized by Google

	Criminels.	Non-criminels.
Non possesseurs	79,6 %	43,4 %
Enfants mineurs de parents aisés.	4,1 „	10,5 „
Petits possesseurs	6,7 „	18,4 „
Possesseurs	9,4 „	27,6 „

Au moment qu'ils commettaient leurs crimes 43 % de ces criminels en général, et plus de 50 % des criminels contre la propriété étaient sans travail.

Tout ce qui a été communiqué plus haut concernait la *statique*, ce qui va suivre traite de la *dynamique*. La règle universellement observée est celle-ci: des modifications dans les conditions économiques il suit des modifications dans la criminalité. Quand celles-ci empirent, le nombre des crimes (et surtout ceux contre la propriété) augmente, et vice versa. C'est surtout la classe des prolétaires, qui ne disposent pas de moyens pour résister aux influences défavorables de crises, de haussements de prix etc., qui est dans ces cas frappée le plus fortement.

Pour ce qui concerne les quelques données sur l'Italie: en 1880 une forte augmentation de la criminalité y coïncidait avec un manque de travail et avec des prix élevés des vivres. La lente dimunition de la criminalité durant 1881 doit être attribuée à la bonne récolte et à la grande émigration.

En Belgique: le nombre des détenus montait durant la crise de 1846 de 6.750 à 9.884.

En Norvège: par la dépression économique de 1869 les crimes contre la propriété atteignaient le maximum.

Le nombre des détenus en Suède s'élevait de 1835 à 1839, et surtout par suite de la misère, de 12.799 à 18.357.

Une forte augmentation de la criminalité avait lieu en Angleterre par suite de crises, e. a. de celles le 1826, 1830 et 1847.

Aux États-Unis il y avait en 1884 pas moins de 400.000 ouvriers sans travail, ce qui explique les chiffres suivants:

	En 1883	En 1884
Homicides	1.494	3.377
Cas de lynchage.	92	219
Suicides.	910	1.897

Par les crises économiques de 1839, 1840, 1843, 1847, 1867, 1876 et 1881 le nombre des assassinats augmentaient en France. [1])

[1]) Voir sur Starke auquel le Dr. Colajanni emprunte ensuite plusieurs données, p. 93 sqq. de ce travail.

Digitized by Google

Le maximum de stabilité et le minimum de défaut de proportion dans la répartition de la richesse est le meilleur préservatif contre le crime.

La justesse de cette règle est prouvée par les faits. La moindre criminalité des Irlandais s'explique par leurs sentiments altruistes, conséquence de leurs institutions sociales d'avant la conquête de leur pays par les Anglais. Chez les musulmans le crime est rare. Aussi peut-on remarquer chez eux une vraie démocratie, basée sur l'égalité et la fraternité. Les Yorouba (Afrique orientale) ont le caractère doux, et ils sont bienveillants et fidèles à leur parole; chez eux la terre est considérée comme propriété commune etc. etc.

„Questi sono i fatti e questi parlano chiaro: il collettivismo della *dessa* giavanese, della *diemâa* berbera, del *mir* russo, della *zadrouga* slava, della *comunità di vilaggio* ariana e delle Pelli Rossi, produce dapertuto, sotto tutti i climi e presso ogni razza, gli stessi identici risultati: la moralità e la solidarietà.

Si noti ancora, che dovunque e in ogni tempo, nelle zone temperate o nelle freddissime; al Nord, al Sud e all' Equatore, le leggi e le istituzioni, che mirano ad assicurare stabilmente la sussistenza e conservano una certa uguaglianza, attenuano di molto la delinquenza e l'attenuano in modo da rendere più morali degli altri uomini soggetti ad istituzioni e leggi diverse coloro, che dalle prime sono governati. Di che se ne avranno esempii spiccati tra Ebrei, Irocchesi, Peruviani, Chinesi, Berberi ec. quantunque differenti tra loro pel grado di civiltà raggiunto." [2])

---

[1]) p. 562—563.

[2]) Voir aussi Chapitre XIII, dans lequel le Dr. C. traite e. a. de l'influence du militarisme sur la criminalité.

Digitized by Google

III.

A. BEBEL.

Dans „Die Frau und der Sozialismus" l'auteur consacre les pages suivantes à la relation entre l'organisation sociale actuelle et le crime: „Die Verbrechen aller Art und ihre Zunahme stehen in innigster Beziehung zu dem sozialen Zustande der Gesellschaft, was diese freilich nicht Wort haben will. Sie steckt, wie der Vogel Strausz, den Kopf in den Sand, um die sie anklagenden Zustände nicht eingestehen zu müssen, und lügt sich zur Selbsttäuschung vor, daran sei nur die „Faulheit" und „Genuszsucht" der Arbeiter und ihr Mangel an „Religion" schuld. Das ist ein Selbstbetrug der schlimmsten oder eine Heuchelei der widrigsten Art. Je ungünstiger der Zustand der Gesellschaft für die Mehrheit ist, um so zahlreicher und schwerer sind die Verbrechen. Der Kampf um das Dasein nimmt seine roheste und gewaltthätigste Gestalt an, er versetzt den Menschen in einen Zustand, in dem der Eine in dem Anderen seinen Todtfeind erblickt. Die gesellschaftlichen Bande lockern sich mit jedem Tage mehr.

Die herrschenden Klassen, die den Dingen nicht auf den Grund sehen oder nicht auf den Grund sehen wollen, versuchen nach ihrer Art den Uebeln zu begegnen. Nehmen Armuth und Noth und in Folge davon Demoralisation und Verbrechen zu, so sucht man nicht nach der Quelle des Uebels, um diese zu verstopfen, sondern man bestraft die Produkte dieser Zustände. Und je gröszer die Uebel werden und damit die Zahl der Uebelthäter sich vermehrt, um so härtere Strafen und Verfolgungen meint man anwenden zu müssen. Man glaubt den Teufel mit Beelzebub austreiben zu können. Auch prof. Häckel findet es in der Ordnung, dasz man mit möglichst schweren Strafen gegen Verbrecher vorgehe und namentlich die Todesstrafe nachdrücklich anwende. Er ist darin mit den Rückschrittlern aller Schattirungen in schönster Uebereinstimmung, die sonst ihm todtfeindlich gesinnt sind. Häckel meint, unverbesserliche Verbrecher und Taugenichtse müszten wie Unkraut ausgerottet werden, das den Pflanzen Licht, Luft und Bodenraum nimmt. Hätte Häckel sich auch ein wenig mit dem Studium der Sozialwissenschaft befaszt, statt ausschlieszlich sich mit Naturwissenschaft zu beschäftigen, er würde dann wissen, dasz diese Verbrecher meist in nützliche, brauchbare Glieder der menschlichen Gesellschaft umgewandelt werden könnten, falls die Gesellschaft entsprechende Existenzbedingungen ihnen bieten würde. Er würde ferner finden, dasz Vernichtung oder Unschädlichmachung des einzelnen Verbrechers in der Gesellschaft so wenig das Entstehen neuer Verbrechen verhindert, wie wenn man auf einem Grundstücke zwar das Unkraut

Digitized by Google

beseitigt, aber übersieht, Wurzeln und Samen mit zu vernichten. Die Bildung schädlicher Organismen in der Natur absolut zu verhüten, wird dem Menschen nie möglich sein, aber *seine eigene, durch ihn selbst geschaffene Gesellschaftsorganisation so zu verbessern, dasz sie günstige Existenzbedingungen für Alle schafft, gleiche Entwicklungsfreiheit jedem Einzelnen giebt, damit er nicht mehr nöthig hat, seinen Hunger, oder seinen Eigenthumstrieb, oder seinen Ehrgeiz auf Kosten Anderer zu befriedigen, das ist möglich.* Man studire die *Ursachen* der Verbrechen und beseitige sie, und man wird die Verbrechen beseitigen.

Diejenigen, welche die Verbrechen beseitigen wollen, in dem sie die Ursachen dazu beseitigen, können sich selbstverständlich nicht mit gewaltsamen Unterdrückungsmitteln befreunden. Sie können die Gesellschaft nicht hindern, in ihrer Art sich gegen die Verbrecher zu schützen, die sie unmöglich in ihrem Treiben gewähren lassen kann, aber sie verlangen dafür um so dringender die Umgestaltung der Gesellschaft von Grund aus, d. h. die Beseitigung der Ursachen der Verbrechen.

Der Zusammenhang zwischen dem Sozialzustand der Gesellschaft und den Vergehen und Verbrechen ist von Statistikern und Sozialpolitikern vielfach nachgewiesen worden. Eins der naheliegendsten Vergehen — das unsere Gesellschaft, ungeachtet aller christlichen Lehren von der Wohlthätigkeit, als Vergehen ansieht — ist in Zeiten schlechten Geschäftsgangs die Bettelei. Da belehrt uns die Statistik des Königreichs Sachsen, dasz in dem Masze, wie die letzte grosze Absatzkrise zunahm, die in Deutschland 1890 begann und noch kein Ende absehen läszt, auch die Zahl der wegen Bettelei gerichtlich bestraften Personen stieg. Im Jahre 1889 wurden wegen dieses Delikts im Königreich Sachsen 8566 Personen bestraft, 1890 8815 Personen, 1891 10075 und 1892 sogar 13120, eine sehr starke Steigerung. Massenverarmung auf der einen, mit steigendem Reichthum auf der anderen Seite, ist überhaupt die Signatur unserer Periode. 1873 kam in Oesterreich auf 724 Personen ein Armer, 1882 schon auf 622 Personen. Die Verbrechen und Vergehen zeigen eine ähnliche Richtung. 1874 wurden in Oesterreich-Ungarn strafrechtlich verurtheilt 308605 Personen, 1892 über 600000. Im Deutschen Reich wurden 1882 wegen Verbrechen und Vergehen gegen Reichsgesetze verurtheilt im Ganzen 329968 Personen, d. h. auf 10000 über 12 Jahre alte Einwohner kamen 103,2 Personen; im Jahre 1892 betrug die Zahl der Verurtheilten 422327 Personen und im Verhältnisz wie vorstehend 143,3, das ist eine Zunahme um 39 Prozent. Unter den Verurtheilten befanden sich Bestrafte wegen Vergehen und Verbrechen wider das Vermögen:

1882 169334 Personen, 53,0 auf 10000 über 12 Jahre alte Einw.
1891 196437 „ 55,8 „ 10000 „ 12 „ „ „

Wir denken, diese Zahlen sprechen Bände, sie zeigen, wie die Verschlechterung des Sozialzustandes Armuth, Noth, Vergehen und Verbrechen erhöht und vermehrt." [1])

---

[1]) p. 295—297.

Digitized by Google

IV.

F. TURATI.

Dans le premier chapitre de son „Il delitto e la questione sociale", l'auteur relève que parmi les nombreux malheurs, que le prolétariat supporte, il faut remarquer encore que c'est presque exclusivement dans ses rangs que se recrutent les criminels. „Il tributo criminoso è il privilegio quasi esclusivo d'une classe sociale. E siccome la borghesia non seppe fin qui escogitare di meglio che opporre alla degradazione *delitto* un altra degradazione che si chiama *pena*, così alla privativa del *tributo criminoso* si aggiunge, fra la povera gente, la privativa del *tributo penale*." [1])

Après avoir parlé dans le chapitre suivant de la question du „libre arbitre," le Dr. Turati fixe ensuite l'attention sur un jugement du Dr. Lelorrain qui dit qu'il faut modifier l'homme si l'on veut faire disparaître ou diminuer la criminalité. Le Dr. Turati objecte qu'il est excessivement difficile de changer l'homme, et qu'il y a un moyen plus efficace et plus facile, savoir la modification de la société. Dans une société qui est tout à fait mauvaise, où l'exploitation de l'un par l'autre est la règle, où quelques-uns jouissent au détriment d'autrui et ce sous la protection de la loi, dans une société pareille il y a incitation perpétuelle au crime. C'est l'idéal du socialisme de créer une société dans laquelle le crime n'est ni nécessaire ni utile. Quelque courte qu'ait été sa durée, la colonie de New-Lanark, fondée par Owen, est une des meilleures preuves de la justesse de cette idée. Dans une société formée d'après cet idéal socialiste le crime ne se présentera qu'exceptionnellement, p.e. par atavisme, mais il cessera d'être un danger général et toujours menaçant.

„La questione sociale penale è questione anzitutto di transformazione sociale." On a fait beaucoup d'objections à cette thèse. L'école de Lombroso et de Ferri y oppose son hypothèse de la triplicité des facteurs du crime: les facteurs cosmiques, les facteurs individuels et les facteurs sociaux. En modifiant donc la société de telle façon que les intérêts de l'individu et ceux de la communauté soient identiques, ce ne serait qu'une partie du crime qui disparaîtrait; p. e. on ne pourrait pas empêcher qu'une chaleur extraordinaire causât des crimes contre les mœurs.

Selon le Dr. Turati il n'est pas impossible de réfuter cette objection, quoiqu'il soit difficile de le faire. En premier lieu Ferri reconnaît que

---

[1]) p. 42.

Digitized by Google

les causes sociales sont plus importantes que les deux autres réunies. Il estime que le nombre des délinquants poussés par des raisons sociales (par passion et d'occasion) dépasse même les 60%; les autres, (les délinquants fous ou demi-fous, nés-incorrigibles et habituels,) forment donc la minorité. Mais parmi ceux-ci il y a beaucoup de criminels par habitude, qui ne sont pas nés comme tels, mais le sont *devenus* par les circonstances. Le Dr. Turati estime donc que 70 à 75% des délinquants sont arrivés à commettre des crimes par suite de causes sociales. En tenant compte encore du fait que 18% environ des détenus sont aliénés, le nombre des criminels qui le sont devenus par suite d'autres causes que des causes sociales s'élèvera à 10% au plus de la totalité.

Selon le Dr. Turati les facteurs physiques et anthropologiques exercent une influence sur la forme, mais non pas sur la nature du crime. En outre, ces trois facteurs se présentent dans chaque crime, mais presque aucun crime ne sera commis s'il n' y a pas de cause sociale. C'est ce dernier facteur qui est toujours le facteur prépondérant. Donc en l'éloignant les deux autres déterminants sont réduits à zéro. Les faits l'ont prouvé; les habitants de la colonie d'Owen n'étaient pas formés d'une matière particulière, et leur ambiant physique n'était ni meilleur ni „plus honnête" que tout autre. Néanmoins, le crime y était inconnu. Mais l'auteur fournit encore d'autres preuves à l'appui de cette thèse que les causes physiques et anthropologiques ne sont rien en effet quand on les compare aux causes sociales, qui à leur tour dépendent de conditions économiques. Tout en exceptant les crimes commis par la classe des possesseurs, qui sont ordinairement la conséquence d'une cupidité excessive, ou d'un malaise commercial, et qui ipso facto disparaîtront sans doute, la société une fois autrement organisée, le plus grand contingent des criminels est fourni par la classe des non-possesseurs. Or toutes les influences physiques, telles que climat, etc. agissent sur les deux classes de la même façon; il n' y a pas non plus de différence des facteurs anthropologiques entre ces deux classes, et cependant la différence pour ce qui concerne les penchants criminels est bien grande entre elles. Donc ce ne sont que les facteurs sociaux qui peuvent expliquer cette différence.

Cependant il faut faire ici encore une autre observation. Ferri cite, pêle-mêle, comme facteurs sociaux: l'augmentation de population, l'émigration, l'opinion publique, les coutumes, etc. Mais en examinant et en classifiant minutieusement ces facteurs, il devient clair qu'en réalité ils ne sont basés que sur les conditions économiques.

Pourtant cette observation n'est pas appliquable aux „délinquents par passion", puisque sur eux l'action du milieu ne paraît être que faible. Lombroso estime qu'ils ne forment que 5 % de tous les criminels, et Ferri est d'opinion que 5% seulement de ceux qui ont commis un crime contre les personnes sont des criminels par passion.

Une des causes anthropologiques du crime c'est „l'homme", et une des causes cosmiques c'est „l'univers". Mais toutes deux n'ont rien à faire avec le crime comme tel. Autrement l'air que nous respirons, et les mets que nous mangeons seraient causes de la criminalité. Par contre l'organisation de la société est bien cause de crime, et les influences physiques et anthropologiques n'en sont alors que des conditions.

Digitized by Google

(Ce n'est pas scientifiquement parlé que de séparer les causes des conditions; mais on s'en sert ordinairement dans ce sens.) Si les causes cessent d'exister les conditions n'ont plus d'importance.

Ensuite le Dr. Turati traite de quelques sortes de crimes. D'abord les *crimes contre la propriété.* Ainsi que presque chaque criminaliste l'admet, ces crimes sont intimement reliés à la répartition inégale de la richesse. „Mais il n'y a rien à changer au moyen des institutions sociales aux influences cosmiques, telles qu'une basse température, ou la non-réussite de la récolte, qui, toutes les deux, causent une augmentation de crimes contre la propriété," objectera un adversaire. Cependant ceux qui sont de cette opinion oublient qu'on ne devient pas criminel puisqu'il fait froid, mais que celui qui souffre par suite de la basse température ne devient criminel, que si la société ne pourvoit pas aux besoins nés du froid.

L'influence de la société ne se voit pas si distinctement quand il s'agit *des crimes contre les personnes.* Tout de même elle est très grande; les conditions économiques de nos jours influent de deux facons: la misère d'une part, l'injustice de l'autre. La misère nuit non seulement au physique mais aussi au moral de l'homme puisqu'elle le laisse dans l'ignorance et la grossièreté et ne développe point ses sentiments moraux. Le malheur rend mauvais. Et puis on supporte plus difficilement les maux causés par la société que ceux qui sont les conséquences de la nature. En second lieu, l'inégalité économique étouffe le sentiment du juste dans l'homme, puisqu'elle l'accoutume à cette inégalité. „La loi est égale pour tous" n'est qu'une phrase, car tous ne sont pas socialement égaux.

Une des objections les plus répandues quant à la thèse que les crimes sont nés des conditions sociales est celle-ci : que si une amélioration de ces conditions amène une diminution des crimes contre la propriété, le nombre des crimes contre les personnes augmente alors. En opposant à ce fait, observé e. a. par Ferri et considéré comme un des arguments les plus efficaces contre la thèse de Turati et de ses partisans, une autre observation de Ferri, celle que la criminalité prend de plus grandes proportions mais devient moins intense et moins crue, on verra assez clairement qu'il peut y avoir un puissant contre-déterminant aux penchants à commettre des crimes contre les personnes, résultant d'une bonne nutrition etc., c. à. d. l'éducation.

Quant aux *crimes sexuels,* ils augmentent quand la nutrition s'améliore. En voici la cause: les besoins sexuels se rapportent directement à la nutrition. Cependant une augmentation des besoins sexuels en eux-mêmes n'a rien à faire avec la criminalité. Ce n'est que l'organisation sociale qui change ces penchants sexuels devenus plus intenses, en crimes, puisqu'elle a subordonné la satisfaction de ces besoins à des raisons économiques. Il y a en outre encore beaucoup d'autres causes sociales, comme p. e. les mauvaises conditions d'habitation, qui poussent le prolétaire à commettre les crimes en question.

Ensuite l'auteur indique l'influence énorme sur la criminalité de l'abus d'alcool, dont les causes se trouvent aussi dans l'organisation sociale.

Un autre argument de Ferri doit encore nécessairement être réfuté, c. à d. que Turati et ses partisans attachent trop de poids à l'éducation. *Malgré* l'égalité de l'éducation de deux frères, dit Ferri, l'un devient un filou et l'autre un héros. A quoi l'auteur répond qu'on peut dire à

Digitized by Google

aussi bon droit: *grâce* à l'éducation le frère d'un filou devient un héros.

Mais en parlant d'éducation Ferri vise celle de la bourgeoisie, qui est en opposition avec la réalité et ne peut par conséquent n'avoir qu'une petite influence.

Du jour où l'état de la société sera devenu sain, et que les intérêts de tous seront pris à cœur, la morale pourra être en harmonie avec la réalité.

„Il vero sostitutivo penale que tutti li abbraccia è la diffusione egualitaria fin dove è socialemente possibile, del benessere e dell' educazione, delle gioie d'amore e del pensiero."

Digitized by Google

V.

P. LAFARGUE.

La première partie de l'étude „die Kriminalität in Frankreich von 1840—1886" est remplie par l'examen du mouvement de la criminalité durant ces années. L'auteur aboutit à la conclusion que dans cette période la criminalité s'est accrue, et que la ligne qui démontre cet accroissement se compose d'une succession de courbes alternativement concaves et convexes. [1])

Dans la deuxième partie il traite des causes du crime.

Après avoir relevé la croyance que les idées de liberté, d'égalité et de fraternité de la révolution française une fois proclamées, la criminalité diminuerait bientôt, mais que cette opinion était entièrement démentie par les faits, l'auteur fixe l'attention sur l'opinion, universellement répandue dans la première moitié de ce siècle, qu'une des plus importantes causes de la criminalité serait le manque d'enseignement. Cette hypothèse a été reconnue fausse, en général, à la suite de l'examen des faits. Selon Lafargue, qui sur cela est tout à fait d'accord avec Quetelet, il ne faut pas examiner les qualités de l'individu seulement, mais il faut aussi et surtout analyser la société et essayer de rechercher de telle manière les origines du crime. Ensuite l'auteur démontre quelques résultats des recherches de Quetelet sur l'influence de la saison, de l'âge et du sexe sur la criminalité, et il expose et critique brièvement les théories de Lombroso et de ses partisans sur l'homme criminel. Nous irions trop loin si nous communiquions plus amplement sa réfutation aussi spirituelle que juste.

Quelques statisticiens rattachent les résultats des récoltes et des vendanges à la criminalité. Un examen pareil pour ce qui concerne la France donne aussi quelques résultats: les années 1847, 1854, 1868 et 1874, qui se caractérisaient par une forte augmentation de la criminalité, étaient précédées d'années de mauvaises récoltes.

La moyenne des récoltes des blés était:

de 1840 à 1853	environ	80	millions	d'hectolitres
„ 1856 „ 1885	„	100	„	„

la récolte montait:

---

[1]) — Nous ne pouvons que regretter que l'auteur n'ait pas tenu compte du mouvement de la population. S'il l'avait fait, son étude aurait eu plus de valeur encore. —

Digitized by Google

en 1846 à 61 millions d'hectolitres
„ 1853 „ 63 „ „
„ 1867 „ 83 „ „
„ 1873 „ 84 „ „

Cependant les mauvaises récoltes de 1855, 1861 et 1879 n'eurent pas ces suites, et avec les bonnes récoltes de 1847 à 1852 la criminalité augmentait. Ici il y avait donc encore d'autres déterminants. Par conséquent, quoique les prix du blé puissent partiellement causer les ondulations de la criminalité, ils n'expliquent nullement l'accroissement général de 1840 à 1886.

L'auteur combat encore l'opinion du prof. Lacassagne que les crimes contre les personnes sont avant tout sous l'influence de la production et de la consommation du vin. Si cela était, les départements vinicoles devraient fournir le chiffre le plus élevé des crimes contre les personnes, ce qui est contraire à la vérité. Par contre Lafargue est d'opinion que, sous ce rapport, la consommation de l'eau-de-vie est de la plus grande importance. L'abus toujours accroissant d'alcool (c. à. d. de boissons fortes comme l'eau-de-vie), qui, à son tour, est une suite de la condition misérable des prolétaires, est une des causes de la criminalité accroissante.

Quantité d'alcool consommée:

Année.	En total. (Hectolitres)	Par habitant. (Litres).
1850	585.200	1,46
1855	714.813	2,00
1860	851.825	2,27
1865	873.007	2,34
1875	1.010.052	2,82
1880	1.313.849	3,64
1885	1.444.342	3,86

Dans la troisième partie Lafargue rend ses recherches spéciales sur la corrélation entre conditions économiques et criminalité.

La théorie de Lombroso fut-elle vraie, la criminalité devrait diminuer; les mauvaises récoltes de vin et de blé n'expliquent pas l'augmentation non plus, et le climat ne s'est pas altéré durant cette période.

Cependant, l'accroissement de la criminalité coincidait avec l'augmentation énorme des forces productives en France.

	1840	1860	1880	1884
Force de chevaux des machines à vapeur industrielles et agricoles	34.350	177.652	544.152	683.090
Consommation de charbon de terre (en tonnes)	4.256.000	14.270.000	28.846.000	30.941.000
Production de fer (en tonnes)	585.000	1.430.000	2.790.000	2.747.000
Production d'acier (en tonnes)	8.262	30.000	389.000	503.000
Mouvement commercial annuel. (Importation et exportation en millions de francs)	1.442	4.174	8.501	7.575
Montant des successions (en millions de francs)	1.608	2.724	5.265	5.244
Richesse nationale (en millions de francs)	64.320	108.960	210.600	209.760

Digitized by Google

Il existe donc une forte harmonie entre le développement des forces économiques et l'accroissement de la criminalité. Faut-il y voir du hasard seulement ou y aurait-il causalité entre ces deux?

Quetelet déjà a relevé que les districts les plus pauvres, c. à d. ceux dans lesquels la richesse absolue n'est pas grande, mais dans lesquels les contrastes de possession ne sont pas bien marqués, fournissent les plus bas chiffres criminels, et que les provinces les plus riches ont par contre les chiffres les plus élevés. Eh bien, selon Lafargue cette circonstance est devenue encore plus saillante par le développement du capitalisme.

„Die kolossale Entwicklung der Produktivkräfte und des Nationalreichthums führte nicht dazu, den Wohlstand aller Mitglieder der Gesellschaft zu vermehren, sondern auf der einen Seite riesige Vermögen, und auf der andern Elend und Noth der groszen Mehrheit des Volks aufzuhäufen." [1]) „Wenn die Vermehrung, Abstufung und Vervollkommung der Strafen unfähig war, den aufsteigenden Gang der Kriminalität aufzuhalten, so beweist das, dass die Verbrechen und Vergehen gegen das gemeine Recht nothwendige Produkte der Verhältnisse sind, eng verknüpft mit der Art und Weise der Schaffung des gesellschaftlichen Reichthums in der kapitalistischen Gesellschaft.

Die Entwicklung der kapitalistischen Produktionsweise ist keine gleichmäszige: manchmal überstürzt sie sich, dan stockt sie wieder und erleidet Krisen, welche die Existenz von Tausenden und Millionen von Individuen über den Haufen werfen. Ist es richtig, dass die moderne Kriminalität eine nothwendige Folge der Art der Reichthumserzeugung in der kapitalistischen Gesellschaft ist, dan müssen die Schwankungen im Gang der Verbrechen und Vergehen mit den Wandlungen der Produktion zusammenfallen: ihre Zahl musz in Zeiten van Krisen zunehmen und in Zeiten wirthschaftlichen Aufschwungs sich verringern; mit andern Worten, die Kriminalität wird bestimmt durch das Blühen oder Darniederliegen der kapitalistischen Produktionsweise." [2])

Or, comme mesure comparative des conditions économiques Lafargue a pris le nombre des faillites par année. [3]) Il a en outre tracé une courbe du prix des farines. [4])

---

[1]) p. 107.

[2]) p. 108—109.

[3]) La loi sur les banqueroutes ne s'occupe pas de l'agriculture. Cependant 1° l'industrie est beaucoup plus importante que l'agriculture dans le mode de production capitaliste; et 2° la courbe des hypothèques (qui nous désigne l'état de l'agriculture) est parallèle à celle des faillites, ce qui prouve que l'agriculture a la même sort que le commerce et l'industrie.

[4]) En examinant les tableaux statistiques il faudra bien se rappeler qu'ils ne rendent pas une image réelle de la criminalité, quoique les lignes aient été tracées pour les années 1870—1871. Car: 1° tous les gendarmes etc. étaient sous les armes; 2° les cours martiales jugèrent les crimes et délits civils; 3° une très grande partie de la population masculine âgée de 21 à 40 ans faisait son service militaire actif.

Digitized by Google

PLANCHE I.

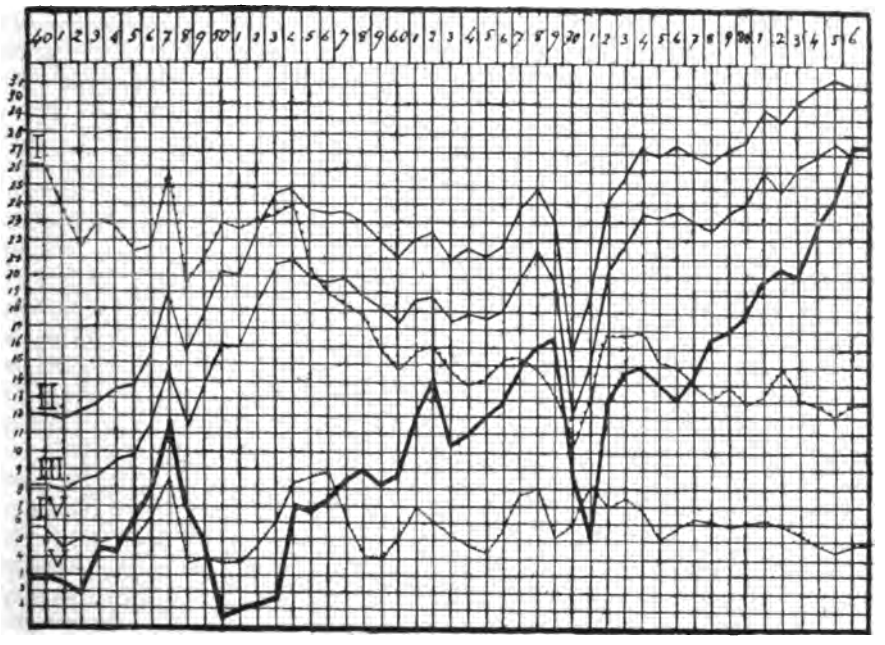

Légende: I. Crimes contre les personnes et contre la propriété, jugés par les cours d'assises. II. Criminalité générale (crimes et délits). III. Délits contre le droit commun, jugés par les tribunaux correctionnels. IV. Prix d'un sac de farine aux Halles de Paris. V. Nombre des faillites.

En examinant la première planche nous voyons que les lignes II et III, quoique n'étant pas tout à fait parallèles à V, la suivent pourtant en général. Selon Lafargue il y a trois contre-déterminants qui causent les déviations: 1⁰ changements des prix de farine; 2⁰ événements politiques; 3⁰ activité industrielle extraordinaire. Ainsi p. e. ce sont les événements politiques de 1848—1852 qui empêchent la baisse de la criminalité durant ces années, quoique les faillites et les prix de farine eussent diminué, et à partir de 1854 un développement économique fiévreux recommence de nouveau, qui combiné aux prix de farine diminuants (1856—59) cause une baisse de la criminalité durant ces années. En même temps les faillites montent un peu; cependant les chiffres ne sont pas fixés en proportion du nombre des entreprises industrielles et commerciales; autrement, la ligne aurait certainement dû être tracée d'une autre façon dans cette période. La forte baisse des prix de farine en 1869 neutralisait l'augmentation des faillites et faisait même diminuer la criminalité. De 1874 à 1878 nouvelle revivification industrielle qui rend stationnaire ou fait baisser la criminalité. Dès 1876 les faillites augmentent fortement et la criminalité suit un peu moins fort; les prix du blé baissants (1881 à 1885) ont certainement exercé ici leur influence.

Digitized by Google

Planche II.

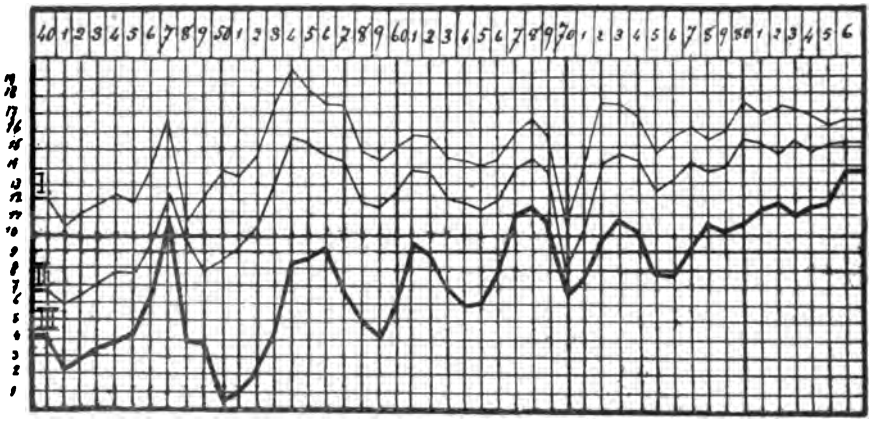

Légende: I. Vols commis avec circonstances aggravantes, jugés par les cours d'assises, et vols simples, jugés par les tribunaux correctionnels. II Vol, fraude, soustraction, jugés par les tribunaux correctionnels. III. Nombres des faillites et prix des farines combinés.

Les courbes sont presque sans cesse parallèles; les déviations sont causées par les événements politiques et par la revivification industrielle.

Planche III.

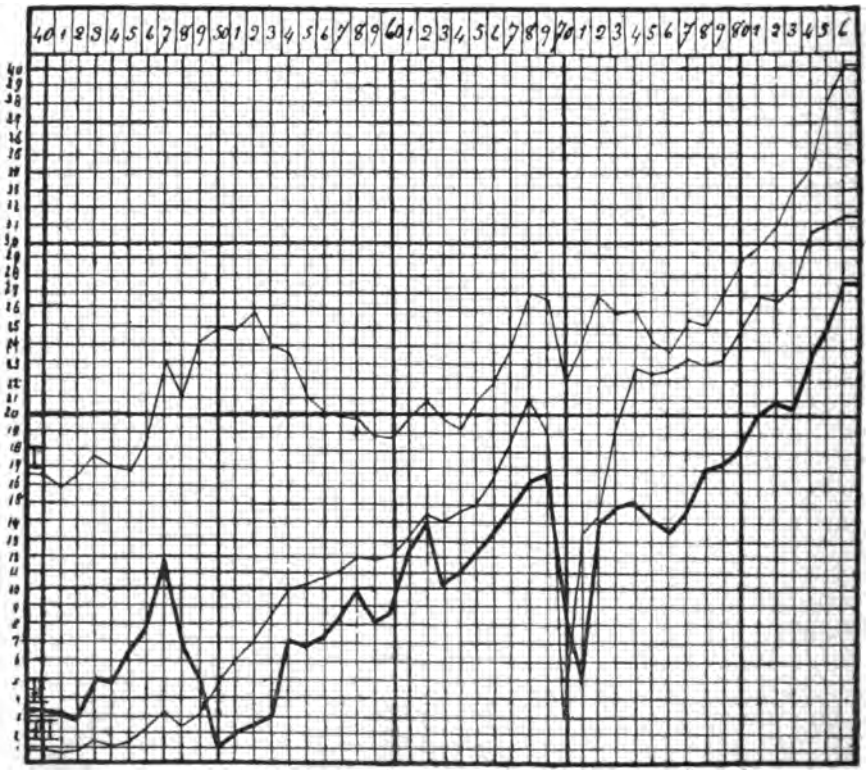

Légende: I. Vagabondage et mendicité. II. Faillites. III. Repris de justice condamnés par les cours d'assises ou par les tribunaux correctionnels.

Digitized by Google

Vagabondage et mendicité prennent le même cours que les faillites; cependant ils montent de 1848 à 1852 par suite des troubles politiques de ces années. Dès 1878 les faillites et le vagabondage et la mendicité montent et sont parallèles. Dans des périodes de revivification industrielle (1854—1859 et 1874—1876) vagabondage et mendicité baissent fortement. En examinant la courbe de la récidive il ne faudra pas oublier que depuis 1884, beaucoup de récidivistes sont condamnés à la déportation.

PLANCHE IV.

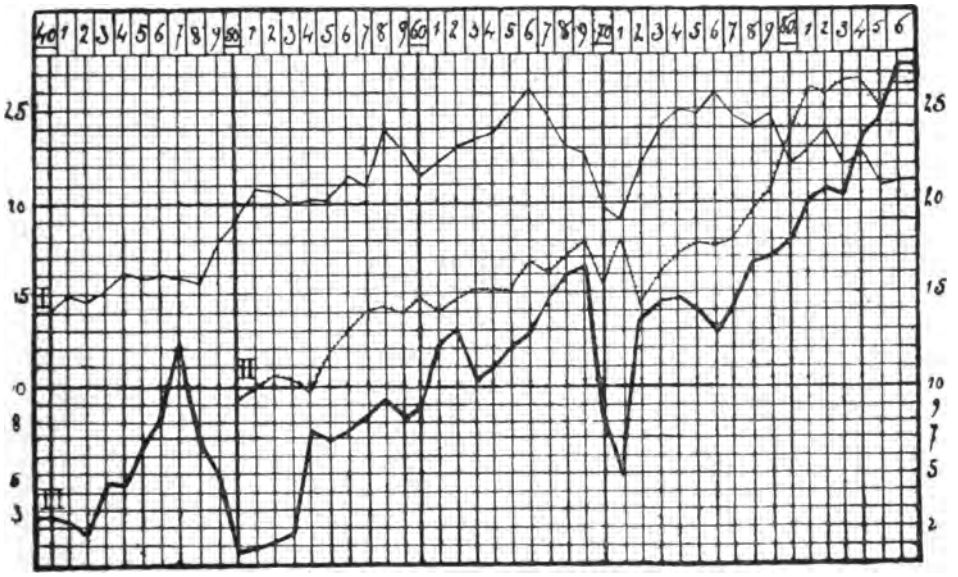

Légende: I. Viol de mineurs. II. Consommation d'alcool. III. Faillites.

Ici nous voyons l'effet contraire de celui des planches précédentes: si les faillites augmentent les viols diminuent généralement, et vice versa. D'après ce tableau la consommation d'alcool n'a point de rapport avec les crimes contre les mœurs.

A la fin de son étude l'auteur fait la conclusion suivante: „die Wirkung der Bankerotte auf die Kriminalität und die Politik ist ein unleugbarer; sie bildet einen der schlagendsten Beweise für die Richtigkeit der historischen Theorie von Karl Marx, die die Erscheinungen, der Litteratur und Kunst, der Moral und Religion, der Philosophie und Politik in der menschlichen Gesellschaft zurückführt auf die Erscheinungen der ökonomischen Entwicklung." [1])

[1]) p. 116.

Digitized by Google

VI.

H. DENIS.

Le prof. H. Denis commence son rapport au 3me Congrès d'anthropologie criminelle, intitulé „La criminalité et la crise économique", en attirant l'attention sur l'influence que la crise de 1846—1847 a exercée sur la criminalité. Les récoltes du froment, du seigle et surtout des pommes de terre avaient été mauvaises, ce qui avait élevé le prix de ces denrées. La dissolution du travail domestique et l'introduction des machines opéraient en même temps une révolution dans l'industrie linière. Aussi les chiffres de la criminalité indiquent-ils un accroissement énorme durant ces années et, à partir de cette époque, une décroissance continue. (Voir aussi la planche.)

Années.	Délinquants sur 10.000 habitants.
1845	28,8
1846	47,9
1847	65,3
1848	42,4
1849	25,—
1850	19,8
1851	19,8
1852	19,2
1853	19,7

Ensuite l'auteur traite de l'effet produit sur la criminalité par les crises de 1874 et des années suivantes. Le prix du blé ne donnant plus, par suite de l'importation, une image exacte des conditions économiques, la planche ci-jointe contient aussi les „nombres indicateurs" (de 28 des plus importants articles de commerce). Un examen de la courbe des „nombres indicateurs" sur la planche ci-jointe indique une hausse ondulatoire durant la période de 1850 à 1865 et une baisse ondulatoire durant la période qui suit les années 1874—1875. Durant la première période, dans laquelle les conditions économiques étaient favorables, (les années 1870 à 1873 se caractérisent même par un fiévreux développement économique) la criminalité reste assez stationnaire. (Ce n'est que durant les années 1856—1857 et 1861—1862 qu'on observe une augmentation, qu'il faut probablement attribuer à la hausse des prix du blé). La dépression économique qui commence après 1874 se fait rigoureusement sentir, la criminalité augmente sans cesse sans que le prix du blé

Digitized by Google

BELGIQUE

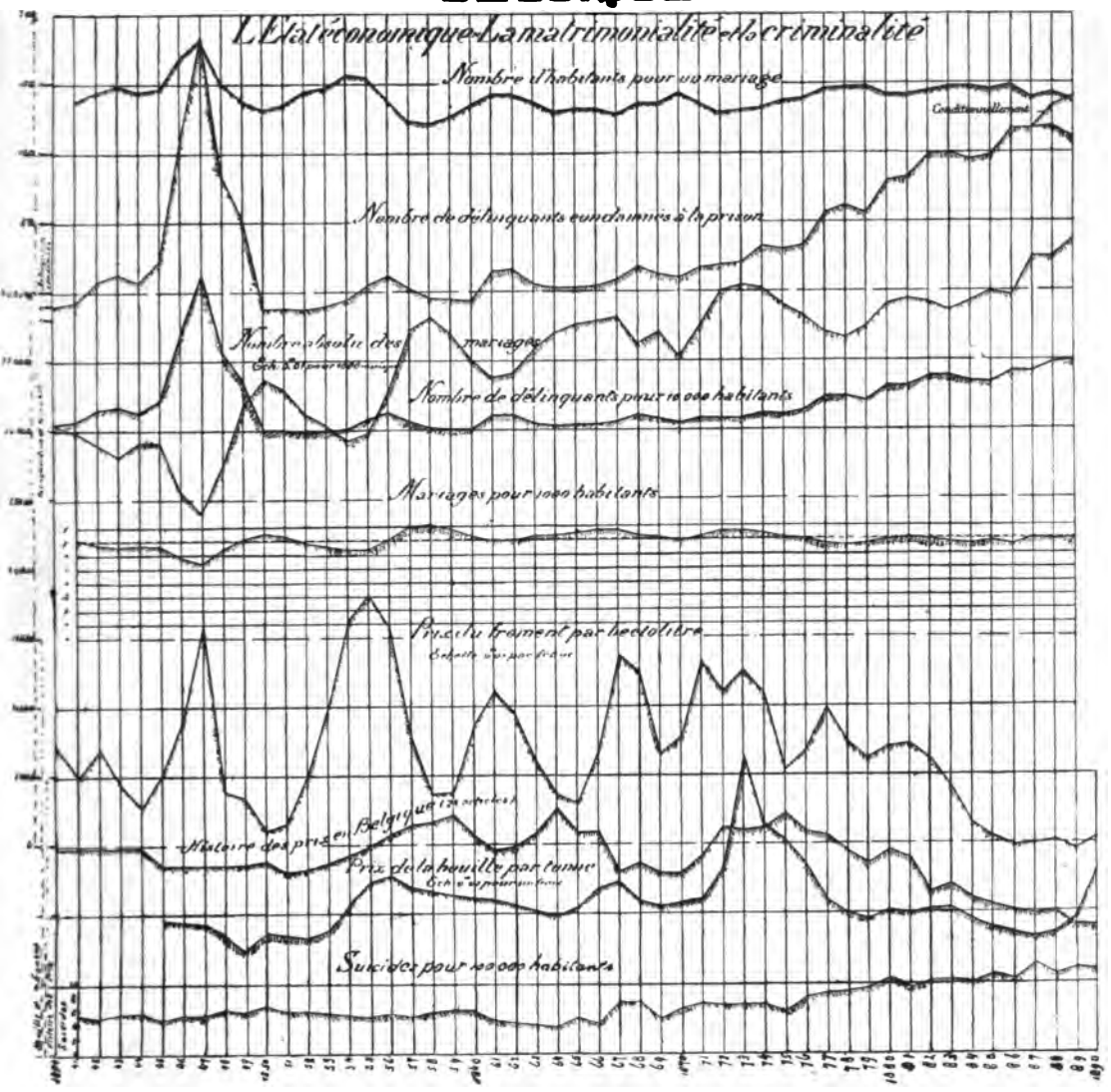

Digitized by Google

toujours diminuant puisse empêcher cet accroissement [1]). Le prof. Denis termine son rapport dans les termes suivants:

„La solution du problème de la criminalité doit être en partie demandée aux institutions économiques, et plus le mouvement social de la richesse sera régulier et constant, plus on se rapprochera d'un équilibre normal des fonctions collectives, plus on pénétrera de justice les institutions économiques, et plus aussi on se rendra maître de la criminalité.

Un savant criminaliste italien, Ferri, étudiant l'évolution de la criminalité en France, dans ses rapports avec le revenu de la classe la plus nombreuse, a montré qu'avec l'augmentation générale du salaire, on voit décroître certaines classes de délits. L'accroissement général du bienêtre est un gage certain de diminution de la criminalité. Mais il en est un autre, c'est la diminution de ces oscillations plus ou moins profondes du monde économique, dont le retour périodique est certainement l'un des aspects les plus graves de l'état social moderne.

En second lieu, les causes économiques qui affectent la tendance au crime révèlent une solidarité immense, qui va toujours s'étendant dans l'espace comme l'hérédité plonge dans le temps ses racines profondes. Les grandes fluctuations des prix sont communes au monde tout entier, et l'individu que ces perturbations poussent au crime par une suite de répercussions, reçoit l'ébranlement d'un grand nombre d'autres individus, sans qu'il ait jamais conscience de cette solidarité infinie. Mais la science doit s'efforcer d'en recueillir les témoignages. Enfin, ces grandes influences économiques tendent, d'une part, à réduire le champ de la responsabilité individuelle, et, d'autre part, à donner un caractère précis à la responsabilité de la société qui s'y rattache; elle est responsable, en effet, dans les limites où, pouvant contenir ou conjurer les fluctuations économiques et en corriger les effets, elle néglige de le faire. C'est là que le mot terrible de Quetelet est encore vrai; elle arme elle-même le bras du criminel." [2])

---

[1]) A la page 367 du Compte Rendu du Ve Congr. d'Anthr. crim. un des membres, M. v. Kan exprime son sentiment qu'entre la thèse du prof. Denis et les faits il existe une flagrante opposition. A mon avis cette opinion n'est pas juste. Une augmentation des prix a en elle-même des suites fâcheuses pour les consommateurs, et la criminalité s'en ressent; un abaissement au contraire a ordinairement une bonne influence. Mais une dimunition des prix peut aussi représenter un ralentissement de l'activité économique, c. à. d. une crise, et c'est le cas pour le fait que cite le prof. Denis, où le travail devient plus rare, de sorte que les conditions sont bien pires que par suite d'une augmentation des prix. Il va donc de soi que l'abaissement des prix ne peut neutraliser une influence aussi importante sur le crime. Les faits et la thèse du prof. Denis sont donc parfaitement d'accord.

[2]) p. 370—371 Actes du troisième Congrès international d'anthropologie criminelle. Voir du même auteur: »L'influence de la crise économique sur la criminalité et le penchant au crime de Quetelet" et »Le socialisme et les causes économiques et sociales du crime."

Digitized by Google

VII.

H. LUX.[1])

Dans le chapitre „die degenerirenden Einwirkungen des Kapitalismus" cet auteur traite de la question de la criminalité et de sa relation avec les conditions économiques actuelles.

„Die Besitzenden, Diejenigen, die sich im Genusz aller staatlichen und gesellschaftlichen Institutionen befinden, haben allein ein „Recht auf Existenz", die Besitzlosen genieszen dasselbe nicht — trotz der diesbezüglichen Fiktion des preuszischen Landrechtes. Der einfache Selbsterhaltungstrieb veranlaszt diese zu einem steten Ansturm gegen das einzig die Stärkeren schützende Recht; und dieser Ansturm ist eben das, was die im Besitz der Macht Befindlichen, Diejenigen, die zur Sicherung der Macht das Recht dekretirten, als eine Rechtsverletzung, als Verbrechen bezeichnen. — Das sind die einfachsten Beziehungen zwischen Gesellschaftsform und Verbrechen. Natürlich treten hierin die verschiedensten Komplikationen ein. — Je stärker die Besitzlosen, die Entrechteten, durch einen Zufall selbst werden, desto mehr modifiziren sie das von dem früher Stärkeren statuirte Recht, desto mehr Komplikationen entstehen in dem ursprünglich einfachen Eigenthumsrecht, dem Eherecht, dem Recht zum Schutz gesellschaftlicher Institutionen, desto gröszer und komplizirter wird der Kreis der Verbrechen." [2])

Après avoir ensuite brièvement parlé du „libre arbitre," et après avoir relevé qu'il est inexact de lier la criminalité à un seul phénomène social seulement, puisque le mécanisme social est trop compliqué, l'auteur commence par traiter les *crimes contre la propriété.*

En premier lieu il donne les tableaux suivants:

---

[1]) »Sozialpolitisches Handbuch."
[2]) p. 143—144.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.							
Années.	Prix					Sur 10.000 habit. au-dessus de 12 ans:	
	en Marcs pour 1.000 Kilogr.			en Pfenn. pour 1 K.			
	de pain.	de pois.	de pommes de terre.	de bœuf.	de porc.	Crimes c/l. prop.	Vols.
1881	198	251	43,5	114	128	—	—
1882	171	236	56,5	116	128	52,9	32,6
1883	155	241	45,5	120	128	51,0	31,6
1884	145	229	47,0	120	120	50,7	30,1
1885	147	212	38,0	119	120	48,6	27,9
1886	130	209	39,5	117	119	48,1	27,2
1887	135	198	41,5	113	115	47,1	26,0
1888	144	219	59,0	112	114	45,9	25,4
1889	162	209	42,0	117	128	49,3	28,1[1])

HONGRIE.								
	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888
Condamnés pour vol	19	26,7	25,7	23,4	32,2	22,0	21,7	22,3
Récolte de maïs par hectare.	16,1	20,0	16,8	17,2	20,5	15,5	14,2	18,0
„ „ pommes de terre par hectare . . .	81,8	110,7	109,9	80,1	92,0	77,2	79,0	85,4

Enfin le Dr. Lux cite encore quelques chiffres du travail de Kolb „Handbuch der vergleichenden Statistik," qui démontrent l'étroite liaison entre les crimes contre la propriété et les conditions économiques.

Crimes politiques. „Bei den Verbrechen gegen Staat, öffentliche Ordnung und Religion is die Abhängigkeit von den Gesellschaftsformen unmittelbar einleuchtend. Der Klassenstaat, d. h. die Summe der Besitzenden, erblickt eben in den von ihm eingesetzten Institutionen, in allen bestehenden Staatseinrichtungen — und nicht in letzter Linie in der Religion — die festeste Stütze für die privatkapitalistische Wirthschaftsform, die um jeden Preis erhalten bleiben soll. Die Besitzenden haben die Macht, ihre Sonderstellung durch Gesetze zu schützen, die sich gegen alle Diejenigen kehren, welche die Macht der Besitzenden brechen wollen. Und langen die Gesetze nicht mehr aus, so tritt an deren Stelle die Interpretation der Klassenjustiz. Das ist nur logisch und konsequent und entspricht ganz dem Geist und dem Zweck der Gesetzgebung überhaupt. Je mehr sich aber die durch den Besitz begründeten Rechte der Besitzenden vergröszern, desto mehr fühlen sich die Besitzlosen

1) — Dans les deux dernières colonnes il y a »crimes", corrigé plus tard par l'auteur lui-même en »criminels." Voir Neue Zeit 1892—1893, II p. 719 et 1893—1894 I p. 184 et p. 535. —

Digitized by Google

als Entrechtete — im weitesten Sinne des Wortes — in ihrer Existenz, in ihrem volkommenen Ausleben gefährdet, und desto energischer ist die Reaction gegen die als Willkür empfundenen Gesetze, desto heftiger ist der Ansturm gegen dieselben. — Uebrigens eine charakteristische Erscheinung aller Uebergangsperioden der Gesellschaftsformen." [1])

La question qui se présente maintenant est celle-ci: jusqu'à quel point ces facteurs se rattachent-ils aux conditions économiques actuelles?

Avant de l'entamer l'auteur fixe l'attention sur *le milieu dans lequel vivent les enfants des prolétaires et surtout ceux des „Lumpenproletarier,"* milieu où la misère et le vice se disputent le pas. Il n'y peut presque pas être question d'apprendre des conceptions éthiques. De là aussi que de nos jours la criminalité parmi les jeunes gens a beaucoup augmenté.

Pourtant il faudra encore nommer l'alcoolisme comme une des plus importantes causes des perturbations psychiques.

Ce ne sont seulement les non-possesseurs, mais aussi les possesseurs, qui sont poussés à commettre des crimes par les conditions économiques existantes.

„Aber nicht blos für die Besitzlosen, für das Proletariat, schafft der Kapitalismus die psychischen Vorbedingungen für das Verbrechen .... sondern auch für die Besitzenden selbst. Ganz abgesehen von der Kategorie von Handlungen, von Geschäftspratiken, die auf der haarscharfen Schneide zwischen Recht und Unrecht stehen, abgesehen von den jenigen Eigenthumsdelikten, Betrügereien, Fälschungen etc., welche durch die zu leichte Gelegenheit hervorgerufen werden, zeitigt das hastende Treiben nach Erwerb, die Beschleunigung des Geschäftsverkehrs mit Eisenbahn, Dampfschiff, Telegraph und Telephon, die Zunahme der Handelskrisen, die früher intermittirend auftraten, jetzt aber eine permanente Begleiterscheinung des sozialen Lebens geworden sind, eine durch alle Kreise der Gesellschaft gehende Nervosität, die sich beständig steigert und die Vorläuferin schwerer Psychosen ist. Die erschreckliche Zunahme von Irrsinnsfällen (in Preussen auf 10.000 Einwohner 1871: 5,94; 1875: 7,28; 1880: 9,87), erscheint somit direkt bedingt durch die kapitalistische Gesellschaft." [2])

Cependant dans l'homme agissent comme contre-déterminants, qui combattent les facteurs criminogènes nommés, les *facteurs éthiques* (ethische Hemmungsvorstellungen) qui sont déterminés par l'éducation, la peur de punition, le caractère etc. Ceux qui ne veulent pas rechercher les causes les plus profondes de la criminalité sont d'opinion que le meilleur moyen de combattre le crime c'est d'aggraver les peines. Les personnes qui parlent ainsi oublient que les soi-disants facteurs éthiques n'ont plus aucun effet aussitôt que les circonstances ont atteint un certain degré de gravité.

Crimes contre les personnes. Ce sont les ouvriers dans l'industrie qui forment le plus grand contingent des criminels contre les personnes. Et c'est bien évident. „Die beständig wechselnden Erwerbsverhältnisse, Trunksucht, die geringen Einflüsse der Familie, das enge Zusammenleben bei mangelhafter Erziehung und geringer Bildung (sofern die Bethätigung

---

[1]) p. 150.
[2]) p. 156—157.

Digitized by Google

an den Bestrebungen der Sozialdemokratie nicht die heute fast werthlose Erziehung in Familie und Schule ersetzt) — sie allen züchten mit Nothwendigkeit Rohheitsverbrechen heran; ganz abgesehen von dem Gewohnheitsrowdythum der Zuhälter (Louis), das als Konsequenz der Prostitution zu erachten ist." [1])

A côté des circonstances extrinsèques sus-nommées il faut aussi observer *la personne du criminel.* On peut considérer comme prouvé que, dans quelques cas de criminalité, une des causes est une perturbation psychique (p. e. celle par des excès d'alcool). Ces perturbations jouent un grand rôle dans les crimes contre les mœurs (penchants pervers). Ce qui caractérise le plus ces anomalies psychiques c'est qu'elles engourdissent les instincts sociaux. Mais il existe encore une autre cause de dégénérescence psychique: „Es ist ein algemein gültiges psycho-physisches Gesetz, dasz der Mensch, „je mehr er sich an den Zustand angenehmer Reize für die befriedigten Sinne gewöhnt hat, er immer stärkere Reize bedarf, um auch nur das gewohnte Behagen des Lebensgenusses behaupten zu können." Die Genüsse, besonders die sinnlichen Genüsse, müssen immer intensiver, immer pikanter werden, damit sie Befriedigung schaffen, aber je mehr sie sich in ihrer Intensität steigern, desto mehr werden sie auch die Nerven reizen und abspannen, desto rascher legen sie den Grund für psychische Erkrankungen des Individuums selbst oder seiner Nachkommen. — Unbetont aber darf nicht bleiben, dass eine solche Steigerung der Reize nur dem reichlich Begüterten möglich ist, für ihn also in erster Linie diese Quellen der Seelenstörungen in Betracht kommen." [2])

Après avoir encore fixé l'attention sur la forte récidive des délinquants du sexe féminin, sur le grand accroissement de la criminalité de nos jours, et sur le grand pourcentage des jeunes gens dans le nombre des criminels, l'auteur termine ses considérations par les termes suivants: „In der auf den Kapitalismus gegründeten Gesellschaft gehört eben das Verbrechen zu denselben nothwendigen Requisiten, wie die Prostitution, wie die Vernichtung zahlloser Menschenleben durch die wirthschaftliche Ausbeutung etc."

---

[1]) p. 152.
[2]) p. 159.

Digitized by Google

VIII.

P. HIRSCH.

Après avoir démontré, dans le premier chapitre de son travail „Verbrechen und Prostitution", la relation entre criminalité et prostitution, et l'accroissement des deux dans les derniers temps, l'auteur donne, dans le deuxième chapitre, un court exposé de la doctrine de l'anthropologie criminelle, et dans le troisième chapitre il entame la doctrine de l'ambiant social.

Alors il traite d'abord de la „*Beförderung von Prostitution und Verbrechen durch Ehehemnisse*". Les mariages augmentent ou diminuent selon que les conditions économiques s'améliorent ou empirent. Ainsi p. e. en Prusse il y a eu, de 1866 à 1870, 1605 mariages sur 100.000 habitants; ce nombre s'élève à 1896, dans la période de prospérité de 1870 à 1875, pour diminuer jusqu'à 1624, en 1888.

Dans d'aussi mauvaises périodes, le nombre des naissances illégitimes augmente par conséquent. Il est très compréhensible que les enfants naturels fournissent un plus grand nombre de criminels que les enfants légitimes, puisqu'ils ont plus de peine à supporter le combat pour la vie que les autres.

Ensuite il expose comme cause criminogène „*der Einflusz der häuslichen Verhältnisse.*" Quand les parents appartiennent déjà à la classe des criminels, il est presque inévitable que leurs enfants, jeunes encore, tombent entre les mains du juge. Et le système de production actuel est cause que l'éducation des enfants des prolétaires est presque nulle, puisqu'il oblige le père, et très souvent la mère aussi, à travailler dehors durant la plus grande partie du jour et souvent même de la nuit. La situation est encore plus défavorable pour les enfants qui ont perdu leurs parents quand ils étaient encore tout jeunes: d'après la remarque de Starke environ 57 % des enfants légitimes parmi les jeunes détenus dans la prison de Plötzensee étaient orphelins ou abandonnés par leurs parents.

La troisième partie porte comme titre „*die Wohnungsverhältnisse des Proletariats*". „Eine menschenwürdige Wohnung ist die erste Vorbedingung für das leibliche und geistige Wohl der Familie, sie ist die Voraussetzung für ein geordnetes Familienleben und für die Erziehung der Kinder zu sittlichen Menschen. Unzählbar sind die aus der Wohnungsnoth entspringende Miszstände, schier unerschöpflich ist diese Quelle des

Digitized by Google

Verbrechens, der Prostitution und Laster jeglicher Art." [1]). Toutes les données démontrent que c'est le prolétaire qui, de toutes les classes de la population, paie le plus de loyer et est le plus misérablement logé. A Berlin p. e. les classes les plus pauvres ont à dépenser en moyen le quart de leur revenu pour le loyer; à Hambourg la partie du revenu qui devait être dépensée pour le loyer se montait, pour la classe avec un revenu de 600 à 1200 Marcs, en 1868 à 18,77 %, en 1874 à 20,90 %, en 1882 à 23,51 % et en 1892 à 24,71 %, tandis que le pourcentage restait le même ou diminuait pour les autres classes. Pour combler le déficit qui en résulte on loge alors souvent des hôtes pour la nuit („Schlafleute."). „Die Nachtheile der Aufnahme von Aftermiethern liegen klar auf der Hand. „„Kinder beiderlei Geschlechts müssen mit Eltern und oft mit Fremden im gleichen Raume, oft auch im gleichen Bette hausen, die Vortheile der Häuslichkeit gehen verloren, das Wirthshaus bietet vielen eine angenehmere Erholung als das Zusammensein mit Frau und Kind in einem Raume, der mit Fremden getheilt werden musz, in dem die Gelegenheit zu Zank und Streit infolge des engen Aneinanderwohnens ununterbrochen besteht. Es werden die schlechten Wohnungen somit eine der Ursachen des steigenden Alkoholismus, der Zerrüttung des Familienlebens, der mangelnden Erziehung der Jugend" (Braun)" [2]).

Le chapitre qui nous importe ensuite contient: *„die gewerbliche Nebenbeschäftigung von Schulkindern."*

Il va sans dire que, dans les cas où le salaire du père de famille doit être augmenté par le travail de la mère, les enfants aussi doivent être mis au travail rémunérateur déjà à un âge où ils devraient passer leurs loisirs en s'amusant. Car, quoique le travail des enfants soit un peu limité par le législateur pour ce qui concerne le travail dans les usines, il est encore communément pratiqué dans l'industrie en chambre. Outre cela la plupart des enfants des prolétaires doivent dans leurs loisirs faire toutes sortes de travaux nuisibles à leur physique et à leur moral. „Es liegt klar auf der Hand, in wie hohem Masze die Schulkinder durch die gewerbliche Nebenbeschäftigung geschädigt werden. Ganz abgesehen von dem Schaden, den sie in gesundheitlicher Beziehung erleiden, ganz abgesehen davon, dasz die ermüdeten Kinder den Worten des Lehrers nicht mit genügender Aufmerksamheit folgen können und dasz infolge dessen für viele von ihnen der Schulunterricht so gut wie hinfällig wird, ist von allen Dingen ihre *Sittlichkeit in hohem Masze gefährdet.* Unter dem Druck der Noth lernen solche Kinder jeden Vortheil, ob erlaubt oder unerlaubt, wahrnehmen, und werden schon frühzeitig — nicht durch ihre Schuld, sondern durch die Schuld der Gesellschaft — mit dem Laster vertraut." [3]) „Wer diese Verhältnisse überschaut, den kann es nicht in Erstaunen setzen, dasz nach den Mittheilungen des Superintendenten *Schönberger* auf der im Frühjahr 1895 zu Berlin tagenden Kreissynode *von* 100 *jugendlichen Gefangenen, in der Strafanstalt Plötzensee bei Berlin* 70 *während der Schulzeit* als

---

[1]) p. 40.
[2]) p. 41.
[3]) p. 54.

Digitized by Google

Frühstücks-, Zeitungsträger, Rolljungen, Laufburschen, Kegeljungen u. s. w. *beschäftigt waren* und zwar morgens früh von $4^1/_2$ Uhr an, in einigen Fällen noch früher, bis zur Schulzeit, und nachmittags entweder voll oder von 4 bis $7^1/_2$ bezw. $8^1/_2$ Uhr abends." [1])

Ensuite Hirsch examine *l'influence des crises économiques*. Il emprunte e. a. ce qui suit aux recherches de J. S(chmidt). Pendant une dépression économique de 1875 à 1878 le nombre des punitions infligées par la „Ordnungspolizei" dans le pays de Bade montait de 16.218 à 22.624, et celui des peines infligées par la „Sittenpolizei" du même pays de 1995 à 4.485; donc il y avait des augmentations de 40 et 125 %. Dans la période de prospérité de 1882 à 1885 ces chiffres tombaient de 22.765 à 18.856 (16 %) et de 4.106 à 4.007 (3 %). Durant les années de crise de 1889 à 1892 le nombre des récidivistes condamnés pour vol augmentait de 18 %, et celui des autres condamnés pour vol de 6 %. Dans la période de 1875 à 1878 (années de crise) le nombre des délits contre la propriété augmentait de 17.4 % et il diminuait de 13 % dans les années 1882 à 1885 (période de prospérité).

Pour en finir l'auteur fixe l'attention sur le fait qu'il y a aussi des criminels qui sont prédisposés au crime par leur constitution physique (perturbation des facultés mentales) et il traite de „la répression du crime et de la prostitution."

---

[1]) p. 54.

Voir aussi: P. Kropotkine, »Paroles d'un révolté," p. 241 sqq. et »The coming anarchy," p. 161 (Nineteenth century 1887). J. Stern. »Einflusz der sozialen Zustände auf alle Zweige des Kulturlebens" p. 24 sqq. E. Belfort Bax, »Ethics of Socialism." (»Criminal Law under Socialism.") T. W. Teifen, »Das soziale Elend und die besitzenden Klassen in Oesterreich" p. 132—137, 170—171. J. S(chmidt) »Einflusz der Krisen und der Steigerung der Lebensmittelpreise auf das Gesellschaftsleben" p. 16—19, 23. H. Wetzker. »Die Zunahme der Verbrechen" (Socialistische Monatshefte 1902 II.)

Voir encore Chapitre I dans lequel j'ai traité e. a. de plusieurs socialistes, qui devraient être placés dans ce chapitre I, puisqu'ils ont écrit avant la naissance de la criminologie moderne.

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIEME.

CONCLUSIONS.

Arrivé à la fin de mon exposé, il me reste encore à résumer les différents chapitres.

Comme nous avons vu, une très petite partie des auteurs qui se sont occupés du sujet nient l'existence de la relation entre criminalité et conditions économiques, et à mon avis ils n'ont pu prouver la justesse de leur thèse. [1])

---

[1]) A la page 365 sqq. du »Compte-rendu du cinquième Congrès d'anthropologie criminelle" M. van Kan fixe l'attention sur le fait que les opinions sur la question diffèrent tant, que d'une part quelques auteurs rejettent une influence, si minime qu'elle soit, des conditions économiques; et que d'autre part il y a des auteurs qui attribuent un pouvoir absolu à ces influences. Cette divergence frappe d'autant plus, que les deux opinions sont défendues par des criminalistes »qui sont positivistes les uns comme les autres et puisent, les uns comme les autres, leurs matériaux dans la réalité tangible de la statistique et des faits observés." L'explication que M. van Kan donne de ce fait est la suivante: en recherchant la relation sus-nommée on a confondu la portée de la recherche *statique* avec celle de la recherce *dynamique*. Celle-là est la seule qui soit destinée à mesurer l'influence des divers facteurs à une époque donnée et dans un pays déterminé. Cependant la plupart des criminalistes se sont servis de la méthode dynamique; ils ont comparé la courbe de la criminalité contre la propriété à celle des événements économiques, et du parallélisme presque constant de ces courbes ils ont tiré la conclusion que les crimes contre la propriété sont déterminés presque exclusivement par des facteurs économiques. D'après M. van Kan cette conclusion est inexacte, puisque le parallélisme des courbes nommées n'exprime pas une »relation également constante et intime entre les deux phénomènes observés, la criminalité et l'état économique, mais simplement entre leurs mouvements." En comparaison des autres facteurs, des influences sociales et telluriques, le facteur économique est le plus sujet aux changements. De là que la criminalité se modifie en même temps que les conditions économiques. Mais cela ne veut pas encore dire que la criminalité contre la propriété tout entière soit déterminée par les conditions économiques. Car les autres facteurs, restés constants durant ces modifications, ont aussi occasionné une partie de la criminalité, partie restée constante durant ce temps.

Je suis d'avis qu'il est impossible que cette explication soit juste, en vertu des raisons suivantes: A priori déjà il est impossible qu'une différence de mode de recherche (statique ou dynamique) puisse aboutir à une différence aussi importante. Une étude comparative des auteurs qui sont d'opinion que l'influence des conditions économiques n'existe pas du tout, et de ceux qui estiment cette influence très grande, démontre que ceux-là n'ont absolument pas fait de recherche exclusivement statique, et que la recherche de ceux-ci n'a pas du tout été exclusivement dynamique. Pour ce qui concerne ceux qui nient l'influence des conditions économiques et qui ont fait

Digitized by Google

La grande majorité des auteurs sont d'opinion que les conditions économiques ont une influence plus ou moins importante, mais que d'autres facteurs agissent à côté d'elles. J'ai essayé de démontrer que pour autant que ces facteurs sont de nature cosmique ou religieuse, cette thèse ne peut être exacte; que pour autant qu'ils sont de nature anthropologique, ces facteurs ne jouent de rôle que dans une partie de la criminalité.

Enfin nous avons vu qu'une petite partie des auteurs sont d'opinion que l'influence des facteurs économiques est souveraine. Dans les bases de leur thèse je n'ai pu trouver d'inexactitudes.

Presque tous les auteurs — plus tard, je parlerai des exceptions — ont en commun qu'ils donnent un sens très restreint à l'expression „conditions économiques," sous laquelle ils ne comprennent que pauvreté

---

en partie des recherches statiques comme p. e. M. Morrison, il est démontré que, par suite de la diversité des lois pénales etc. et de la difficulté de reproduire les conditions économiques par des chiffres, une recherche statique donne des résultats qui ne peuvent être acceptés que sous réserve. (Voir la critique sur Morrison). Quant aux auteurs qui estiment très grande l'influence des événements économiques, *quelques-uns* seulement basent leur opinion sur une recherche dynamique de la criminalité. En examinant la signification du fait souvent constaté que les courbes des événements économiques sont parallèles à celles de la criminalité contre la propriété, on verra que cette criminalité s'accroît quand les conditions deviennent pires, et qu'elle diminue quand les conditions s'améliorent. *Par ces faits il n'est pas impossible, mais au contraire très probable que la criminalité diminuera encore et disparaîtra même à mesure que les conditions économiques deviendront encore meilleures.* Pour que son hypothèse soit acceptable, M. van Kan aurait dû prouver: 1°. que les influences telluriques sont un facteur réel du crime; 2°. que les facteurs sociaux ne peuvent pas en dernière instance être réduits à des facteurs économiques. Tant que ces preuves ne sont pas fournies, celui qui a démontré un parallélisme des dites courbes a le droit de soutenir:

1°. que la criminalité contre la propriété est, en partie, assurément déterminée par les conditions économiques;

2°. que, jusqu'à ce que la contre-épreuve soit fournie, il est très probable que la connexité entre les phénomènes nommés est complète.

Selon moi, l'explication que M. van Kan a essayé de donner de cette grande divergence d'opinions est tant soit peu naïve. Elle s'appuie sur la supposition qu'il y a une sociologie (en ce cas la sociologie criminelle) qui plane au-dessus des idées politiques et sociales. Une pareille sociologie n'existe pas, à mon avis, puisqu'une stricte neutralité est impossible dans cette matière. Par cela je ne veux naturellement pas dire que tous les auteurs publient des opinions qui soient favorables à leur classe sociale et qu'ils le font *contre leur conscience.* Ces derniers sont assez rares et la science n'en tient pas compte. En disant qu'il y a point de neutralité en science sociale, je veux seulement prétendre que tant que les hommes sont divisés en classes sociales, c. à. d. en groupes dont les intérêts, les coutumes, les opinions etc., diffèrent, la manière dont un homme de science considère un problème comme celui de la criminalité est aussi déterminée par le milieu dans lequel il vit et a vécu et cela *inconsciemment.* Voilà pourquoi ce n'est pas par hasard qu'un homme conservateur comme M. Garofalo n'attribue point d'influence aux conditions économiques, et que les socialistes leur attribuent au contraire une influence souveraine.

La raison pour laquelle, à mon avis, ces derniers ont une vue plus claire sur ce qui concerne les problèmes sociaux, c'est qu'eux, en qualité de représentants d'une classe opprimée qui cherche à secouer le joug de l'état actuel, n'y trouvent pas l'intérêt de cette classe mais désirent au contraire le voir renversé. Leurs adversaires qui ont tout intérêt à maintenir le statu quo ne sont pas, pour cette raison, à même de traiter la question à fond Et cela est le cas aussi pour ce qui concerne le rapport entre la criminalité et les conditions économiques, et là se trouve l'explication des grandes divergences des différents auteurs sur cette question, en dehors de leurs aptitudes.

Digitized by Google

et richesse, et qu'ils ne se sont pas demandé si ces phénomènes mêmes n'ont pas besoin d'être expliqués, et si les conditions économiques n'ont pas une grande influence sur l'entière organisation sociale. Ils les considèrent comme étant des phénomènes à part, de même valeur que les autres côtés de la vie sociale. En d'autres termes, la plupart des auteurs ont omis d'expliquer le mode de production actuelle et ses conséquences.

Cependant les conditions économiques occupent, d'après moi, une tout autre place; elles sont la base sur laquelle l'édifice sociale repose.

Pour éclaircir ma pensée je veux encore une fois fixer l'attention sur la formule classique de cette doctrine, fondée par Marx et Engels, empruntée à la préface du travail „Zur Kritik der politischen Oekonomie," et que j'ai déjà citée en traitant les théories du prof. Ferri.

„In der gesellschaftlichen Produktion ihres Lebens gehen die Menschen bestimmte, nothwendige, von ihrem Willen unabhängige Verhältnisse ein, Produktionsverhältnisse, die einer bestimmten Entwicklungsstufe ihrer materiellen Produktivkräfte entsprechen. Die Gesammtheit dieser Produktionsverhältnisse bildet die ökonomische Struktur der Gesellschaft, die reale Basis, worauf sich ein juristischer und politischer Ueberbau erhebt, und welcher bestimmte gesellschaftliche Bewusztseinsformen entsprechen. Die Produktionsweise des materiellen Lebens bedingt den sozialen, politischen und geistigen Lebensprozesz überhaupt. Es ist nicht das Bewusztsein der Menschen, das ihr Sein, sondern umgekehrt ihr gesellschaftliches Sein, das ihr Bewusztsein bestimmt." [1])

Dans la deuxième partie de cet ouvrage je veux essayer d'esquisser un traitement de la question criminelle d'après cette théorie. Pour ce qui concerne les conditions économiques je me bornerai, pour différentes raisons au système existant, c. à. d. au capitalisme.

Quelques-unes de ces raisons sont les suivantes:

1⁰. un examen scientifique de la criminalité n'est possible que quand on peut se former une idée tant soit peu juste sur la nature et l'étendue de ce phénomène, ce qui n'est faisable que depuis l'existence de la statistique criminelle, inconnue avant le système économique actuel.

2⁰. la criminalité a beaucoup augmenté sous le capitalisme, elle est de haute importance pour la vie sociale tout entière.

Plus haut j'ai déjà relevé que quelques auteurs ont une opinion qui diffère de celle de la majorité, et sont d'accord avec la théorie sus-citée. Parmi eux il faudra citer Engels, un des deux fondateurs de cette théorie, et la plupart des auteurs dont j'ai parlé dans le dernier chapitre. Cependant, Engels, n'a fait, en passant que quelques observations sur l'influence du capitalisme sur la criminalité parmi les ouvriers dans les fabriques; P. Hirsch, dans son intéressante brochure, n'a indiqué que quelques côtés de la vie économique; et, quoique les études concernant cette question publiées par P. Lafargue et par le Dr. H. Lux soient plus complètes que celles des deux premiers auteurs il y a néanmoins des points importants que ces derniers n'ont pas examinés, ou dont

---

[1]) p. XI.

Digitized by Google

ils n'ont pas traité assez à fond, à ce qu'il me paraît. D'ailleurs, cela est très compréhensible. Car le travail de Lafargue n'est qu'un article de revue, et celui du Dr. Lux une des subdivisions d'un manuel social-politique, dans lequel il traite de la criminalité en même temps que d'autres phénomènes sociaux. Les travaux des autres auteurs du VIIe chapitre, surtout ceux des M. M. Battaglia et Colajanni, quelque importants qu'ils soient, ne rendront pas inutile l'étude de la question d'après la méthode indiquée.

Je suis donc d'opinion que les travaux sus-cités ont marqué des progrès importants bien qu'il reste encore beaucoup à faire. Il ne me paraît donc pas inutile de reprendre le sujet.

Il résulte de la théorie de Marx et d'Engels une méthode d'examen.

Tandis que la plupart des auteurs qui ont publié des études sur la question qui m'occupe ont cru inutile d'exposer le système économique dans lequel nous vivons, ou bien ont prêté quelque attention aux conditions économiques à côté d'autres conditions sociales, je commencerai par donner un exposé du système économique actuel sur lequel s'appuient les autres parties de la vie sociale. A leur tour je les traiterai pour autant qu'elles sont en relation avec la criminalité. Il va de soi que ce ne sera qu'une esquisse, car si l'on voulait entrer dans des détails, il suffirait de recourir à la littérature spéciale. Ensuite j'examinerai jusqu'à quel point la criminalité, sous ses différentes formes en est la conséquence.

Cette esquisse est empruntée en partie aux livres de K. Kautsky „Karl Marx' oekonomische Lehren" et „Das Erfurter Programm", où est sommairement exposé la théorie économique de Marx et d'Engels que je considère comme juste. Le but que je me proposais dans la première partie de ce travail était d'abord de donner un exposé critique de la littérature existante pour montrer jusqu'où la question est arrivée, et ensuite de rassembler les matériaux nécessaires à la deuxième partie de mon ouvrage.

Digitized by Google

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

CRIMINALITÉ ET CONDITIONS ÉCONOMIQUES.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE I.

LE REGIME ECONOMIQUE ACTUEL ET SES CONSEQUENCES.

I.

LE REGIME ECONOMIQUE ACTUEL.

Pour pourvoir à ses besoins l'homme a toujours été obligé de travailler, et ce travail a toujours dépendu du milieu physique et surtout des moyens de production. Nous n'avons pas à rechercher dans ce travail comment et pourquoi les moyens de production se développèrent. Il suffit de constater que grâce à leur développement les produits que l'homme eut à sa disposition se multiplièrent. Et ces produits devenus trop abondants pour un groupe de producteurs, il résulte un excédant, qui peut être échangé contre d'autres produits dont sont privés les susdits producteurs par suite de circonstances différentes. Ces produits, qui ne sont donc pas destinés au propre usage mais bien à l'échange, sont nommés marchandises. Par conséquent, ce sont ses qualités sociales et non ses qualités naturelles qui font d'un produit une marchandise. Pour qu'un échange se fasse il font donc satisfaire à deux conditions:

1⁰. il faut qu'il y ait eu division du travail; car l'échange de produits identiques n'aurait pas de sens: c. à. d. que les objets à échanger n'ont point de valeur d'usage pour celui qui les possède, tandis qu'ils en ont bien pour celui qui ne les possède pas.

2⁰. il faut que les personnes qui échangent puissent disposer en toute liberté des produits, en d'autres termes, qu'ils soient possesseurs des produits qu'ils veulent échanger.

Au commencement les quantités des produits échangés auront été très différentes. Mais à la longue l'échange des marchandises eut lieu d'après une proportion déterminée pour un lieu et à un moment donné; p. e. 10 haches = 5 arcs = etc. Ces marchandises doivent donc avoir une qualité en commun qui rend possible de les comparer entre elles. C'est cette qualité commune qu'on nomme leur valeur.

La première question à résoudre est donc celle-ci: „Qu'est-ce qui constitue la valeur d'une marchandise?"

Digitized by Google

Pour devenir marchandise un objet doit pourvoir à des besoins de l'homme: il doit avoir de la valeur d'usage. Sans cette valeur un produit ne peut jamais être marchandise.

Cependant, il est impossible que la qualité que les différentes marchandises ont *en commun* et que la comparaison indique soit leur valeur d'usage, c. à. d. leurs qualités naturelles. Car c'est justement à cause de *la différence* de leur valeur d'usage que les marchandises sont échangées.

„Als Gebrauchswerthe sind die Waaren vor allem verschiedner Qualität, als Tauschwerthe können sie nur verschiedner Quantität sein, enthalten also kein Atom Gebrauchswerth." [1])

La valeur d'usage ne comptant pas pour l'échange, il n'y a qu'une qualité de la marchandise qui reste: celle d'être un produit du travail. Et puisqu'on fait abstraction de la valeur d'usage pour l'échange, on le fait aussi pour les différentes formes du travail, de sorte que la seule qualité qui reste à la marchandise est celle d'être un produit du travail de l'homme en général.

Une marchandise n'emprunte donc sa valeur qu'à la circonstance qu'elle représente certain travail de l'homme en général.

La valeur d'une marchandise est déterminée par la quantité de travail qu'elle représente, mesurée par le temps. Naturellement sous „travail", on n'entend pas ici travail individuel mais bien travail social, ou comme Marx le dit: „Es ist.... das Quantum gesellschaftlich nothwendiger Arbeit oder die zur Herstellung eines Gebrauchswerths gesellschaftlich nothwendige Arbeitszeit, welche seine Werthgrösse bestimmt." [2])

A mesure que la division du travail se développe, la production pour le propre usage diminue et la production de marchandises s'accroît pour devenir enfin la production universelle; une des marchandises se développe à équivalent universel (monnaie). Par le développement de la production des marchandises l'achat et la vente des marchandises devient une profession spéciale, celle de commerçant. Le marchand achète pour une raison différente de celle qui fait acheter le client. Tandis que celui-ci achète pour l'emploi, celui-là le fait afin de vendre et s'approprier par cette transaction un excédant. Les marchandises qui servent dans ce but se nomment capital.

Par conséquent le capital nait au moment où la production des marchandises a atteint certain degré de développement. La propriété privée, base de la production des marchandises, commence dès lors à montrer son caractère capitaliste, d'abord d'une manière insensible qui se développe cependant de plus en plus. Le revenu d'un artisan p. e. dépend avant tout de ses qualités personnelles; celui du capitaliste —comme tel — dépend en premier lieu de la grandeur de son capital. La force de travail et les capacités d'un seul individu sont limitées, de sorte que la quantité de produits qu'il peut fournir est aussi limitée; tandis que

---

[1]) Marx. Kapital I, p. 4.

[2]) Kapital I, p. 6 Il est clair que dans cet exposé il est inutile d'ajouter pourquoi, sous le capitalisme développé, on s'écarte de cette loi; ces déviations ne diminuant en rien sa justesse fondamentale.

Digitized by Google

l'argent peut s'amonceler à l'infini. Plus la somme d'argent que quelqu'un place comme capital est grande, plus cet argent en produit. Cependant le revers de la médaille est moins beau. A côté de la possibilité d'accumuler des trésors il y a celle de devenir pauvre. Cette qualité ressort faiblement au début du capitalisme, alors la pauvreté n'est pas encore un phénomène général, mais elle augmente de plus en plus, de sorte qu'à présent nous vivons dans une société dans laquelle la plus grande partie de la population est pauvre.

Au moyen-âge les métiers se développèrent en Europe; la division du travail augmenta, les outils se perfectionnèrent, le commerce se développa, surtout par suite de l'amélioration des moyens de communication. On découvrit la route maritime des Indes, et l'Amérique. D'énormes richesses, acquises au moyen du commerce et du pillage, affluèrent en Europe.

Par la découverte de ces pays les débouchés se multiplièrent également. Cependant les métiers n'étant pas à même de fournir la grande masse de marchandises exigées, les commerçants résolurent d'entreprendre eux-mêmes la production en gros d'articles destinés exclusivement à la vente.

L'argent ne faisait pas défaut pour se procurer les matières premières et les outils, pour fonder des ateliers et pour acheter des forces de travail. La seule difficulté à surmonter était comment se procurer ces dernières. En Europe plus moyen de trouver des esclaves, et l'ouvrier qui dispose lui-même de moyens de production ne vend pas sa force de travail. Les capitalistes pour atteindre leur but, durent chercher des gens qui, ne possédant nul moyen de production, étaient obligés de vendre leur énergie productive s'ils ne voulaient pas mourir de faim.

Pour quelques raisons les besoins des capitalistes purent être satisfaits. Grâce au développement du marché dans les villes, les demandes en vivres, en matières premières, telles que bois, laine, etc. augmentèrent, et la production agricole se développa pour la vente, de sorte que les paysans commencèrent à posséder de l'argent. Cette dernière circonstance agrava leur position vis-à-vis du seigneur. Tant que la redevance se faisait en nature le seigneur n'exigeait que ce qu'il pouvait consommer, mais du jour où la redevance se fit en espèce le maître pressura d'avantage le paysan, attendu que l'argent peut toujours s'employer et qu'on n'en a jamais assez. De là une exploitation si forte, que bien des paysans quittèrent la campagne pour se réfugier dans les villes.

La seconde raison pour laquelle on put disposer d'un grand nombre d'ouvriers, c'est que les seigneurs eux-mêmes commencèrent à produire pour le marché des villes, surtout pour la laine et le bois.

Ce travail occupait beaucoup moins de gens que l'agriculture, mais exigeait plus de terre, de sorte que bien des paysans furent chassés de leurs fermes et, comme les autres, vinrent augmenter la population des villes.

Ainsi la production en masse ne forma plus d'obstacle, et dès lors on acheta les matières premières, on fonda les ateliers et l'on se procura la force de travail des prolétaires. La force de travail humaine est donc devenue marchandise, et répond entièrement à ce but: 1°. elle n'a aucune valeur d'usage pour son possesseur qui ne dispose d'autres moyens de production; par contre elle a de la valeur d'usage pour celui qui possède ces moyens; 2°. le possesseur de la force de travail en a la libre disposition.

Digitized by Google

Le contrat se conclut; le prolétaire d'un côté fournit la marchandise: sa force de travail, et le capitaliste de l'autre donne l'équivalent.

Combien faut-il donner en échange de cette marchandise; en d'autres termes, quelle est la valeur de la force livrée?

La valeur d'une marchandise est déterminée par le temps de travail nécessaire socialement à sa production, dans ce cas le temps nécessaire à la production de ce qu'il faut au prolétaire et à sa famille pour vivre, car le prolétaire, étant mortel, le capital ayant besoin de nouvelles forces le salaire doit suffire aussi à élever une nouvelle génération de travailleurs. L'étalon des besoins des ouvriers est sujet à des variations selon le lieu et le temps, (ici nous n'avons pas à examiner les causes de ces variations) mais il est fixe dans un certain pays, à un certain moment, pour une certaine catégorie d'ouvriers.

Supposons maintenant que le procès de production ait un cours normal, cela veut dire, qu'il se termine selon les désirs du capitaliste. Celui-ci commence avec une somme A et finit en possédant A + a. Il faut que nous expliquions maintenant cet excédant *a*, qui, dans le mode de production capitaliste, se nomme plus-value.

L'excédant qu' obtient celui qui occupe des esclaves s'explique facilement. Le propriétaire laisse aux esclaves, pour qu'ils en vivent, une partie des produits acquis par eux; le restant est sien. Son excédant est donc né du travail d'autrui.

Pour ce qui concerne les rapports du serf et de son seigneur, ils sont, si possible, encore plus clairs: le serf travaille durant quelques jours de la semaine pour lui-même, et durant les autres pour son maître.

L'explication de l'excédant fourni par le capital de l'usure et par celui du commerce primitif (les plus anciennes formes sous lesquelles le capital s'est présenté) n'offre pas non plus de grandes difficultés. L'usurier s'approprie peu à peu les biens de celui qui emprunte et le ruine ainsi complètement. Le commerçant primitif se fait un excédant en vendant cher quelque chose qu'il a acheté à vil prix. (L'explication du pourquoi il y réussit ne serait pas ici à sa place.)

Il est clair que la plus-value rapportée par le capital qui se trouve dans la période qui nous occupe ne s'explique pas de cette façon. Car il est évident que, bien que le commerçant primitif ait pu personnellement tirer bénéfice de l'échange qu'il fait en revendant cher et en achetant à vil prix, cette transaction n'est pas cause d'une augmentation de valeur. Et c'est justement cette augmentation qui doit être expliquée, en se basant sur la loi que des valeurs égales s'échangent, et non pas, comme dans les cas sus-cités, sur des déviations à cette loi.

Si l'on représente la transaction de celui qui achète non pas pour se faire un excédant mais bien pour échanger quelque chose qui, pour lui, n'a pas de valeur d'usage, contre un objet qui en a bien pour lui (circulation simple des marchandises) par la formule M—A—M, dans laquelle M signifie marchandise et A argent, nous pouvons représenter la transaction du capitaliste par A—M—(A + a.) Dans cette formule *a* signifie alors l'excédant (la plus-value), revenant au capitaliste à la fin du procès réussi.

La formule du capital A—M—(A + a) se compose des facteurs

Digitized by Google

A—M, l'achat de la marchandise, et M—(A + a),la vente. D'après la loi de la circulation des marchandises la valeur de A doit être égale à M, mais M doit être égal à A + a, ce qui n'est possible que si M est une marchandise qui, pendant qu'on la consomme, produit une valeur dépassant celle qu'elle a. Cependant, point de valeur sans travail; par conséquent la formule citée ne peut s'accorder avec la réalité que si la force de travail est une marchandise. Et, comme nous l'avons vu plus haut, elle l'est en effet du moment que le développement économique a atteint une certaine hauteur.

Quel est maintenant le cours de la production de la plus-value?

Le capitaliste a emménagé un atelier, s'est procuré des outils et des matières premières, a aussi acheté de la force de travail et le procès de la production commence. Supposons que les besoins de la vie pour l'ouvrier et les siens soient produits en six heures de travail nécessaire socialement, en le faisant donc travailler pendant six heures, le capitaliste aura un produit dont la valeur sera égale à celle de la matière première employée, augmentée de celle qui y est donnée par l'outil et par la force du travail que l'ouvrier y a mise. Pourtant cette valeur a été entièrement payée par le capitaliste; il ne lui reste donc pas le moindre excédant: le procès a échoué.

Mais ordinairement le procès réussit en procurant des profits au capitaliste puisque dans le contrat entre capitaliste et ouvrier on n'a pas stipulé que ce dernier n'a qu'à travailler durant le temps nécessaire à la production de la valeur de ses stricts besoins. Au contraire, l'ouvrier est forcé de travailler aussi longtemps que ses forces le lui permettent. La valeur produite par l'ouvrier après le temps nécessaire à la production de l'équivalent de ses besoins revient donc au capitaliste, c'est elle qui est la plus-value, née de travail non-payé.

Le but du capitaliste est de se procurer une plus-value aussi élevée que possible. Il peut y arriver d'abord en obligeant l'ouvrier à travailler aussi longtemps que faire se peut. Voilà d'où est né le conflit irréconciliable entre les intérêts des prolétaires et ceux des capitalistes: le combat pour la durée de la journée de travail. La journée a ses limites naturelles, (il faut que certaines heures soient laissées à l'ouvrier pour son repos et ses repas), ses limites légales (ordonnées après coup par l'état, forcé d'un côté par les ouvriers eux-mêmes, et de l'autre par un intérêt bien compris, attendu que sans cette protection la classe ouvrière irait en s'affaiblissant), et enfin ses limites fixées par la pression des organisations ouvrières (syndicats).

Cependant, c'est encore d'une autre manière qu'on augmente la plus-value, comme je vais l'expliquer par ce qui suit.

Supposons la durée de la journée de 12 heures et le temps nécessaire à la production de l'équivalent des besoins de l'ouvrier à 6 heures, on peut se représenter la journée comme suit:

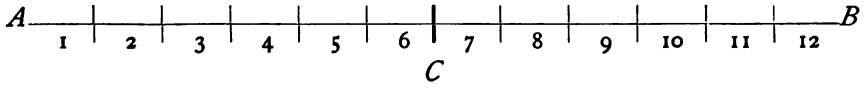

CB est par conséquent le temps dans lequel la plus-value est produite.

Digitized by Google

Le but du capitaliste est donc d'allonger autant que possible la partie comprise entre CB, et on peut y arriver de deux façons. 1⁰. Celle dont nous venons de parler, c. à. d. le prolongement extrême de AB (production de la plus-value absolue); 2⁰. le plus grand raccourcissement de AC, afin que CB soit le plus long possible (production de la plus-value relative), ou en d'autres termes: en faisant ce qu'on peut pour raccourcir la durée du temps nécessaire à la production des besoins de l'ouvrier et des siens. Quand la productivité du travail s'élève, la valeur des marchandises produites baisse; et quand la valeur des marchandises, qu'il faut à l'ouvrier pour son entretien, baisse, la valeur de la force de travail baisse aussi. Cependant, l'augmentation de la productivité du travail n'est possible que par l'amélioration des moyens de production et des méthodes de travail, de sorte que le capitalisme modifie sans cesse le mode de production.

En général le capitaliste personnellement ne se rend pas compte que plus on produit à bon marché, plus la valeur de la force du travail diminue et, ceteris paribus, plus la plus-value grossit.

Sans cesse le capitaliste s'applique à faire des améliorations dans la production pour dépasser ainsi ses concurrents. Supposons que, par l'emploi d'une nouvelle méthode de travail, il réussisse à produire dans une demi-heure un article jusque là généralement fait en une heure, il obtiendra alors un profit extra tant que ses concurrents n'auront pas introduit cette méthode. Mais aussitôt que ces derniers auront amélioré leur production de la même manière, le temps nécessaire socialement baisse d'une heure à une demi-heure et le profit extra du premier introducteur cesse.

Le résultat qui reste est celui-ci: la valeur de la force du travail a diminué et la plus-value relative a par conséquent augmenté, en tant que les marchandises dont la valeur a baissé, sont destinées à pourvoir aux besoins de l'ouvrier.

Avant d'entamer maintenant l'examen de quelques méthodes visant une plus courte durée du temps de travail nécessaire, il faudra encore fixer l'attention sur ce fait que, en dehors de cette méthode, le capitaliste essaie avant tout d'abaisser le prix de la force de travail au dessous de sa valeur, tandis que les ouvriers de leur côté s'opposent à cette tendance et tâchent d'obtenir le contraire; d'où il résulte une nouvelle cause pour une lutte implacable entre ouvrier et capitaliste, à côté de celle pour la durée de la journée.

Examinons maintenant les méthodes pour abréger le temps de travail nécessaire.

Commençons par la coopération.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le mode de production capitaliste commence dès que le capitaliste a à son service un nombre assez important d'ouvriers. Au temps des métiers le maître avait aussi des ouvriers payés, mais la plus-value qu'il se procurait par eux n'était pas grande, puisque leur nombre était restreint, ce qui l'obligeait à travailler avec eux, sans cela son revenu aurait été trop minime. Le vrai capitaliste est celui dont la totalité de la plus-value obtenue lui permet de vivre selon son rang et d'augmenter sans cesse ses affaires sans qu'il travaille avec ses ouvriers: il n'a qu'à se réserver la direction.

Digitized by Google

La différence entre la production du temps des métiers et la production capitaliste n'est donc en premier lieu que quantitative, à côté se présentent pourtant en même temps des différences qualitatives. D'abord les différences d'aptitudes individuelles des ouvriers disparaissent, l'aptitude de l'un neutralise la moindre aptitude de l'autre, ce qui fait que le capitaliste peut compter sur un travail moyen. Ensuite il y a économie. Car un bâtiment où 25 ouvriers travaillent ensemble, coûte moins que 25 bâtiments avec 1 ouvrier dans chacun. Finalement et ce qui importe le plus, en faisant travailler plusieurs ouvrieurs ensemble, chacun dans sa partie, dans un but commun, on arrive à obtenir un travail d'ensemble systématique, c. à. d. la coopération, qui fait naître une nouvelle force collective, plus grande que la somme des forces individuelles. Non seulement la coopération permet d'effectuer des travaux exigeant une plus grande dépense de forces, mais elle élève aussi la productivité du travail. La direction nécessaire dans le travail d'ensemble systématique, revient au capitaliste comme tel. L'obéissanse de l'ouvrier au capitaliste est donc une condition indispensable au mode de production capitaliste.

Nous arrivons maintenant à une autre méthode pour faire augmenter la plus-value relative, à la manufacture, forme plus développée de la coopération, générale à partir de la moitié du XVI siècle jusqu'à la fin du XVIII siècle. Elle procède de deux causes. D'un côté de la réunion en un seul de différents métiers, jusque là indépendants l'un de l'autre. La fabrication d'une voiture p. e. demande le travail du charron, du sellier, du peintre, etc., qui tous exercent leur métier indépendamment l'un de l'autre. La capitaliste les réunit en un seul métier celui de carrossier, dans lequel les occupations de chaque ouvrier deviennent plus restreintes, plus spéciales. Le peintre p. e. devient spécialement peintre en voitures etc. D'un autre côté la manufacture est due à la réunion d'ouvriers d'un même métier dans un seul atelier, et à la division du travail qui par cette réunion est devenue possible.

Ainsi p. e. la fabrication d'épingles, dans laquelle chaque épingle n'est plus faite par un seul ouvrier, mais par plusieurs, dont chacun ne fait qu'une partie spéciale. Il est clair que par la manufacture la productivité du travail a été énormément augmentée, ce qui fait que le temps nécessaire à la production des besoins de l'ouvrier est devenu plus court, ce qui à son tour est cause d'une augmentation de la plus-value relative.

La participation de l'ouvrier à la production est devenue tout autre que du temps des métiers. Les différentes occupations qu'il avait à exécuter en faisant le produit tout entier sont remplacées par la fabrication monotone et toujours répétée d'une seule de ses parties.

A partir de là date la division des ouvriers en ouvriers qualifiés et non-qualifiés. Ceux-ci sont les ouvriers dont le travail ne demande que peu ou point d'apprentissage, par là nouvelle baisse de la valeur de la force du travail.

Il nous reste encore à nous occuper de la machine et de la grande industrie.

Quoiqu'à la période de la manufacture l'ouvrier ait été obligé de faire un travail monotone, et pour ainsi dire „machinal", ce travail était cependant l'œuvre de ses mains, exécuté à l'aide de ses outils.

Digitized by Google

C'est au XVIII siècle que la machine fut inventée, c. à. d. un mécanisme qui remplaça, et l'ouvrier, et ses outils. L'introduction de la machine eut lieu parce qu'elle épargne la main d'oeuvre, abaisse par conséquent la valeur du produit et augmente la plus-value relative.

Chaque mécanisme développé se compose de trois parties: le moteur, la transmission, et la machine d'opération. C'est à l'invention de la dernière qu'est due la révolution économique du XVIII siècle. Cependant cette machine avait besoin d'une force motrice plus énergique et d'une marche plus régulière que celles dont on disposait.

La machine à vapeur, inventée par James Watt, pourvut à ce besoin et, à son tour, poussa aux nouveaux développements de la machine d'opération. La machine à vapeur permettait de mettre en mouvement plusieurs machines d'opération à la fois: la fabrique moderne était fondée. Dans les branches dont le produit nécessite différentes manipulations des matières premières, on arriva à former un système de machines dont l'une fournit à l'autre la matière à manipuler, créant ainsi un système de machinisme automate.

La révolution causée par l'introduction de machines dans une branche industrielle nécessita leur introduction dans une autre etc. Les moyens de transport et de communication s'étendirent: le bateau à vapeur, le chemin de fer et le télégraphe furent inventés. Grâce à d'importantes inventions dans la fabrication des machines, il fut enfin possible de produire la quantité nécessaire de machines de toutes sortes.

Quelles sont les plus importantes conséquences du nouveau système de production?

Tout d'abord l'introduction du travail des femmes et des enfants, devenu possible puisque le service des machines n'exige généralement pas de grandes forces musculaires. Les avantages qui, pour le capitaliste, résultent du travail des femmes et des enfants sautent aux yeux. Puisque la valeur de la force de travail de l'ouvrier est déterminée par le temps de travail nécessaire à la production de ce qu'il faut, non seulement à l'ouvrier mais encore aux siens, la valeur de la force de travail de toute la famille sera égale à celle de la force de l'ouvrier seul, aussitôt que tous les membres de la famille seront obligés de vendre leur force. A l'ordinaire le revenu de la famille s'élèvera alors bien un peu, mais par suite de l'absence de la femme, les frais du ménage monteront par contre aussi. L'augmentation de la plus-value, obtenue par le travail des femmes et des enfants, est donc importante. Et puis, vis à vis du capitaliste les femmes et les enfants sont dans une position plus faible que les hommes, tandis que la force de résistance de ceux-ci est affaiblie aussi par la concurrence des femmes et des enfants.

En second lieu l'introduction de machines fait naître chez le capitaliste le désir de prolonger autant que possible la durée de la journée; entre autres, pour les raisons suivantes.

Plus le nombre d'heures durant lesquelles la machine est en mouvement par jour est grand, plus vite elle transmet sa valeur sur le produit et, ceteris paribus, moins le temps dans lequel le capitaliste peut „gagner" sa plus-value sera long. Supposons que A fasse travailler ses machines durant 8 heures et B, ceteris paribus, autant de machines du même genre durant 16 heures par jour: les machines de B transmettront alors

Digitized by Google

leur valeur sur le produit dans la moitié du temps qu'il en faut aux machines de A. Par conséquent B gagnera le double de la plus-value dans le même temps que A, ce qui fait que A aussi fera travailler ses machines durant 16 heures. Et puis, une machine s'use, même quand elle est arrêtée; il y a donc alors perte de valeur que le capitaliste ne rattrappe jamais. De là tendance à prolonger la journée. En troisième lieu chaque capitaliste court le danger, de voir ses concurrents introduire de nouvelles machines qui épargnent encore plus de travail et diminuent ainsi la valeur des siennes. Plus une machine transmet vite sa valeur, plus la chance de voir sa valeur amoindrie de la façon sus-dite diminue.

Finalement il me reste encore à relever la cause suivante de la prolongation de la journée.

Le but de l'emploi des machines est l'augmentation par elles de la plus-value relative. Pourtant cette augmentation n'est possible que par la diminution du nombre d'ouvriers que le capitaliste emploie. Mais puisque la plus-value n'est créée que par les ouvriers, chaque diminution de leur nombre est au désavantage du capitaliste. Pour combattre ce désavantage, résultant de l'emploi de machines, le capitaliste tend à prolonger la journée.

Plus le machinisme se développe plus l'attention que l'ouvrier doit donner à son travail augmente, en d'autres termes: plus l'intensité du travail s'accroît. La tendance du capitaliste à augmenter l'intensité du travail, atteint son apogée dès que le temps du travail est limité pour différentes raisons. Pour que la plus-value soit égale à celle d'autrefois, l'ouvrier doit p. e. en 11 heures produire autant qu'autrefois en 13 heures. Les moyens par lesquels l'intensivité du travail est augmentée (inutile de les traiter ici en détails) sont: 1⁰ la manière de fixer le salaire, savoir le salaire aux pièces; 2⁰ de faire servir par les ouvriers plus de machines qu'autrefois et de faire marcher les machines plus vite, afin de forcer ainsi les ouvriers à une plus grande intensité de travail.

Le combat entre la grande industrie d'un côté et les métiers et la manufacture de l'autre mène doucement mais infailliblement à la destruction de celles-ci. On s'efforce à soutenir la concurrence avec la grande industrie par un temps de travail d'une durée incroyable, par une exploitation sans bornes des femmes et des enfants, etc. Et de cette façon il est souvent possible de soutenir la concurrence assez longtemps encore, mais finalement la grande industrie triomphe sur toute la ligne.

Bien que moins fortement que l'industrie, l'agriculture aussi a été révolutionnée par l'introduction de machines. Les ouvriers ruraux devenus superflus se rendent dans les villes et y augmentent la population, déjà si énormément accrue par l'industrialisme.

L'exposé que je viens de donner de l'origine de la plus-value, c. à. d. l'essentiel sur le mode de production actuel, suffit pour ce travail. Il n'est pas nécessaire, pour le sujet qui m'occupe, de m'arrêter longtemps au fait qu'une partie de la plus-value est destinée à devenir capital, tandis que l'autre partie est consommée par ceux qui se sont approprié la plus-value. Comme il est démontré plus haut, l'emploi des machines etc. s'accroît dans chaque branche industrielle, ce qui fait que le capital, nécessaire à une fabrique augmente pour faire face à la

Digitized by Google

concurrence. Il s'ensuit que le capitalisme oblige le capitaliste à placer comme nouveau capital une partie de la plus-value acquise par lui.

Mais outre cela, c'est le capitalisme aussi qui engendre chez le capitaliste ce penchant de placer toujours plus de capital qui, à son tour, produit une plus grande plus-value que le capital original etc. El puisque l'accumulation du capital n'a pas de limites, l'avidité du capitaliste n'en a non plus et le pousse à augmenter sans cesse son capital, même lorsque ses revenus sont si élevés qu'ils lui permettent de satisfaire à tous les besoins possibles.

Cependant le groupe des capitalistes dont je viens de parler n'est pas le seul à qui revienne la plus-value. Le capital industriel est obligé de partager la plus-value totale avec le capital commercial, le capital en en argent et le capital foncier.

En premier lieu, une partie de la plus-value échoit au capital commercial. Car le système économique en vigueur ne saurait fonctionner sans le commerce. Le développement du capitalisme a abouti à une forte division de travail dans la classe des capitalistes (banques, assurances etc.), et le capital placé dans ces entreprises doit également avoir sa part de la plus-value totale.

Le capital en argent joue un rôle de plus en plus important dans le capitalisme moderne, et c'est ainsi qu'il doit recevoir une partie de la plus-value.

Les propriétaires du sol s'approprient aussi une quote-part importante. La terre est le moyen de production le plus indispensable, et qui ne peut être augmenté à volonté. A mesure que le capitalisme se développe la demande en terrain devient de plus en plus grande. Tout cela est cause que la rente foncière s'élève en général, ce qui veut dire que la partie proportionnelle de la plus-value totale que les propriétaires du sol s'approprient devient de plus en plus grande. C'est surtout dans les villes, qui se sont fort développées sous le capitalisme, et où par conséquent la demande en terrain est grande tandis que l'offre en est relativement petite, que la rente foncière monte à un degré inouï, et cela au préjudice de la santé et du bonheur des classes moins privilégiées.

Jusqu'ici en traitant le sujet on a nécessairement supposé que le capitaliste réussit à faire un excédant. Mais il arrive souvent, comme on sait, qu'il n'atteint pas son but, que son capital ne produit point de plus-value, qu'il se perd même entièrement ou en partie. Ce cas étant d'importance pour le sujet qui m'occupe, il faut nous y arrêter un instant.

Ainsi qu'il a été démontré plus haut le capitaliste commence par l'achat des moyens de production et de la force de travail, pour mettre ensuite en mouvement le procès de production. Pour lui la difficulté consiste alors à vendre le produit fabriqué contre sa valeur, et de réaliser de telle manière la plus-value qui y est contenue. Parfois il réussit par des circonstances particulières à vendre le produit au-dessus de sa valeur et à réaliser ainsi un excédant extra. Par contre il court le risque de devoir vendre le produit au dessous de sa valeur ou de ne pouvoir le vendre du tout.

Les causes de la mauvaise réussite du procès sont de différentes natures.

Digitized by Google

D'abord, le capitaliste peut ne pas avoir les aptitudes nécessaires à la direction du procès de production. P. e. le produit fait sous sa gestion sera de qualité inférieure à celui de son concurrent, quoique les frais de production fussent égaux; les moyens de production peuvent avoir été achetés trop cher; il ne peut pas avoir été au courant des goûts des consommateurs etc., raisons qui toutes rendent son produit invendable, ou vendable avec perte.

En second lieu, il peut se présenter des circonstances indépendantes de sa volonté ayant le même résultat. Envisageons-en quelques-unes.

Pour commencer, la cessation imprévue de payement d'un de ses plus importants débiteurs, de sorte que le capitaliste en question se voit obligé de vendre ses marchandises tout de suite au-dessous de leur valeur, s'il ne veut pas rester en demeure avec ses créanciers.

Puis, le manque de capital assez grand pour pouvoir faire face à la concurrence. Car la quantité de capital qu'il faut à chaque branche industrielle ou commerciale pour soutenir la concurrence devient de plus en plus grande, et celui qui ne dispose pas du capital nécessaire se voit contraint de céder peu à peu le terrain à ses concurrents et de cesser enfin les affaires.

En troisième lieu il arrive très souvent, que par la concurrence, il y a surabondance de marchandises, qui, par ce fait, sont invendables, ou doivent être vendues au-dessous de leur valeur. Dans les périodes de prospérité ce cas n'est pas général. Mais il est par contre la règle dans les périodes de crises.

A cause de leur haute importance pour la relation entre criminalité et conditions économiques, il est nécessaire de s'arrêter ici à ces crises et à leur origine.

Les crises économiques, c. à. d. les périodes dans lesquelles la vie économique est fortement troublée, sont dues à différentes circonstances, p. e. à une guerre qui met des obstacles à la continuation régulière du commerce international. Mais à part ces causes il y en a d'autres, qui sont innées au système économique actuel même et qui amènent périodiquement des crises. Ce sont ces causes, les plus importantes, dont il faudra traiter ici.

Une crise est la suite de surproduction. Cela n'implique pas encore que chaque surproduction ammènera toujours une crise. Qu'on se représente un producteur pour propre usage, qui, par suite de circonstances particulières, produit plus qu'il ne peut consommer. Il en résultera que, en produisant pendant quelque temps moins qu'à l'ordinaire, l'équilibre se rétablira.

Quand on ne fabrique pas pour soi-même mais pour le marché, la situation devient tout autre.

Chaque producteur de marchandises produit isolément, c. à. d. sans s'entendre avec ses co-producteurs, des articles, dont lui-même n'a pas besoin et qu'il essaye d'échanger contre de l'argent, afin d'obtenir de cette façon ce dont il a besoin. S'il ne réussit pas à vendre ses marchandises, il reste sans argent et ne peut donc pas acheter les marchandises qu'il lui faut. Une surproduction peut donc avoir des suites très désavantageuses pour les possesseurs de marchandises.

Comment se fait-il que le mode de production capitaliste cause

Digitized by Google

périodiquement une production plus grande que la consommation possible? (Il va sans dire que cette phrase ne doit pas être prise dans la signification que les consommateurs sont physiquement incapables de consommer le produit, mais dans le sens qu'il y a manque de personnes en mesure d'acheter.) Comme il a été démontré plus haut, on produit dans le mode de production capitaliste pour obtenir de la plus-value, c. à. d. valeur née de travail non-payé. En d'autres termes, la classe ouvrière produit plus qu'elle ne consomme.

Dans la société féodale l'excédent du travail était entièrement consommé par la classe qui se l'appropriait; à présent par contre la classe des possesseurs emploie une partie de l'excédent pour former de nouveaux capitaux. De là une accumulation toujours augmentante de capital, et par suite une quantité toujours de plus en plus grande de produits qui à la longue ne trouvent point d'acquéreurs. Car l'extension de la production augmente bien le nombre des ouvriers nécessaires et par conséquent la demande mais ces ouvriers produisent à leur tour plus qu'ils ne consomment. La surproduction n'est donc pas neutralisée par une plus grande consommation. Au contraire, elle fournit la matière d'une surproduction encore plus grande. Il s'ensuit, que le capitalisme cause périodiquement des crises, c. à. d. de la surproduction par suite d'une trop petite consommation par la classe ouvrière.

La masse de capital augmentant sans cesse, il est indispensable de trouver de nouveaux placements et d'élagir le champ du marché, ce qui est e. a. cause que la classe capitaliste s'efforce de faire de la politique d'expansion, de conquérir des pays où le capitalisme ne se soit pas encore enraciné. Si elle réussit à trouver un nouveau débouché, alors la production augmente énormément, des fabriques existantes s'agrandissent et de nouvelles sont établies, etc. etc. et le nouveau débouché est inondé de marchandises. Mais à la fin ce marché ne peut plus absorber la masse toujours croissante de produits, d'autant plus que la production du pays même augmente aussi attendu que le capitalisme y gagne du terrain. Les marchandises restent donc invendues et la crise est née. On est obligé de cesser ou de diminuer la production, ce qui rend le stock de marchandises plus petit et l'équilibre commence peu à peu à se rétablir. Après quoi le mouvement se renouvelle. Mais puisque le mode de production capitaliste se répand peu à peu sur toute la terre, il devient toujours plus difficile de trouver des pays où le capitalisme ne se soit pas encore implanté. Et c'est la cause que la surproduction tend à devenir chronique.

A côté de la cause exposée il y a encore une autre circonstance qui peut produire une crise ou bien aggraver une crise existante: je veux dire le manque d'ordre dans le procès de production actuel.

Supposé que la demande en fer soit grande à un moment donné. La production augmentera alors si vite et à un tel degré (chaque producteur ignorant ce que font ses concurrents) que l'offre surpassera de beaucoup la demande. De là que la fabrication s'arrête. Aussitôt qu'une pareille surproduction se fait dans une branche importante comme l'industrie de fer, il en résultera aussi un arrêt de production dans d'autres branches: elle rendra la crise générale.

Les conséquences d'une crise pour la classe capitaliste sont connues.

Digitized by Google

Beaucoup de capitalistes sont forcés de cesser à produire, ne peuvent plus payer leurs créanciers, et dans leur chûte entraînent beaucoup de leurs débiteurs. Par la complication du procès de production actuel les conséquences d'une crise s'étendent très loin. Ce sont naturellement les petits capitalistes qui sont frappés les premiers, d'où il résulte que durant les crises il y a une forte concentration de capital.

De même que, dans la première partie, il a été supposé que le capitaliste atteigne toujours son but, c. à. d. fasse de la plus-value, de même j'ai aussi toujours parlé de l'ouvrier qui vend sa force de travail. Examinons encore le cas où il ne réussit pas à la vendre.

Pour que le contrat entre capitaliste et ouvrier se passe il est nécessaire que la force de travail soit demandée et offerte. Si l'ouvrier de son côté ne peut pas livrer de force de travail ou pas assez, soit par suite de maladie, soit par suite de faiblesse, il ne peut être question d'échange et l'ouvrier est abandonné à son sort. Le capitalisme repose sur ce fait qu'il y a une classe d'hommes, beaucoup plus nombreuse qu'aucune autre, qui est privée de tout et, par conséquent obligée de vendre sa force de travail. S'il en était autrement aucun ouvrier ne voudrait conclure le contrat.

Passons au côté opposé de la question, quand l'offre de force de travail surpasse la demande. Ceux qui ne réussissent pas à vendre leur force de travail sont alors également abandonnés à eux-mêmes. Pour quelles causes dans le mode de production capitaliste l'offre de force est-elle plus abondante que la demande? Ces causes se trouvent-elles dans une trop grande augmentation de la population ou dans le mode de production même?

Plus haut il a été démontré que la composition du capital change sans cesse. Le machinisme se développant de plus en plus, une partie plus grande du capital est formée de machines. L'introduction des machines a lieu parce qu'elles économisent le travail. Ainsi une certaine quantité d'ouvriers se trouvent sans occupation. Il est vrai qu'à cette circonstance s'en oppose une autre, celle que la demande en force de travail augmente pour d'autres branches (fabrication de machines) mais cette demande ne peut jamais être aussi grande que la quantité de force de travail devenue superflue par ces machines, sans cela la machine n'aurait jamais été introduite. Quelque court que soit l'apprentissage que l'industrie moderne exige, il est tout de même impossible à l'ouvrier de changer tout d'un coup de branche industrielle. Ainsi les conséquences restent aussi graves pour les ouvriers qui sont devenus superflus, malgré la plus grande demande dans une autre branche. Le seul cas dans lequel l'introduction de machines ne provoquerait point de chômage forcé serait celui où la demande en produits monterait extraordinairement, p. e. par la conquête d'un nouveau débouché.

Cependant il y a encore d'autres causes de chômage forcé. Ainsi p. e. l'introduction du travail des femmes et des enfants, l'affluence d'ouvriers ruraux dans les villes, l'immigration d'ouvriers de pays arriérés (Chinois, Italiens etc.) dans d'autres, la supplantation de la petite industrie qui est cause que beaucoup de membres de la petite bourgeoisie sont incorporés dans le prolétariat.

Digitized by Google

Les causes de la surpopulation se trouvent donc dans le système de production même, et non dans un trop grand accroissement de la population; cela découle aussi déjà du fait que par la productivité actuelle du travail chacun peut produire plus qu'il ne lui faut. Il y a donc toujours beaucoup de personnes qui désirent travailler mais ne peuvent être occupées. Dans les périodes de crises leur nombre s'accroît énormément. La soi-disante „armée de réserve du travail" est une condition indispensable au capitalisme. Sans elle, le développement soudain en des périodes de prospérité serait impossible. Sans elle aussi la puissance des ouvriers organisés deviendrait si grande, que la plus-value courrait sérieusement des dangers. C'est justement parce que le nombre d'ouvriers disponibles dépasse celui des ouvriers demandés, que le pouvoir des capitalistes sur les ouvriers est si grand et aussi qu'il arrive si souvent que les intérêts des ouvriers se contrarient.

Nous touchons à la fin de mon exposé. Il est inutile de le continuer car ce serait sans utilité pour notre sujet. Je voudrais pourtant attirer l'attention sur deux points encore: la concentration toujours plus grande du capital a pour conséquence que de plus en plus l'exploitation sous la direction du capitaliste même, est remplacée par celle de la société anonyme qui réunit les capitaux de plusieurs capitalistes et donne la direction à un employé salarié.

Ensuite la concentration pousse les propriétaires d'une branche d'industrie à s'allier afin d'exclure la concurrence et d'augmenter de cette façon le profit: ainsi les cartels, les trusts sont formés. La concurrence, principe fondamental du capitalisme, se transforme dans son opposé, le monopole.

Digitized by Google

II.

CONDITIONS SOCIALES DES DIFFERENTES CLASSES.

Passons maintenant à la condition sociale dans laquelle vivent les différentes classes par suite de la place qu'elles occupent dans le système économique. Je commencerai par:

A. La Bourgeoisie.

Après une lutte de longue durée et des plus difficiles contre la féodalité, la bourgeoisie c. à d. la classe des possesseurs des moyens de production est restée vainqueur. Elle s'est aggrandie, est devenue plus puissante, et dans presque tous les pays où existe le capitalisme, elle est encore la classe dirigeante.

La bourgeoisie se divise en trois groupes. Le premier comprend les capitalistes qui dirigent eux-mêmes leurs affaires. Comme il a été démontré dans les pages précédentes son pouvoir se base sur l'accaparement de la plus-value. L'idée qui prédomine donc chez la bourgeoisie en général, et surtout chez le premier groupe c'est: gagner de l'argent, toujours plus d'argent. [1]) Cette soif de l'or ne s'éteint pas lorsque l'homme est arrivé à une vie luxueuse et à satisfaire tous ses caprices. Grâce au capitalisme il est possible d'amasser des richesses sans bornes, de sorte que le capitaliste n'est jamais satisfait quelque énormes que soient les sommes qu'il a gagnées. La conséquence c'est qu'en général il se développe peu dans d'autres directions, emploie tout son temps à atteindre le but souhaité, son esprit n'est que superficiellement cultivé et s'il s'intéresse à l'art ce n'est qu'en manière de passe-temps qu'il se procure pour de l'argent.

A côté de ce groupe se trouve celui des gens dont la seule occupation consiste à s'approprier une partie de la plus-value pour augmenter leur capital et dépenser le reste pour une vie luxueuse. Inutile d'exposer ici les conséquences fâcheuses de l'oisiveté et d'une vie trop facile. Sans doute, il y a dans ce groupe, des gens qui travaillent et qui ne gaspillent

---

[1]) Il est presque superflu de dire qu'en traçant les conditions des classes il est impossible de relever les différences que présentent les individus. Elles existent, mais n'empêchent pas que l'aperçu, au sens général, ne soit exacte.

Digitized by Google

pas leurs revenus. Mais cela n'empêche que, grâce au système économique actuel, il y a des gens qui ne sont pas forcés de travailler et peuvent dissiper ce que les autres produisent.

Le luxe étalé par la bourgeoisie a des suites nuisibles pour toute la population. Non seulement bien des gens lui aident à dépenser une partie de la plus-value, mais encore par suite de l'accroissement ininterrompu du luxe dans la bourgeoisie (conséquence de la plus-value qui augmente sans cesse) le désir devient d'autant plus grand dans les autres classes qu'elles sont moins dans la possibilité de le satisfaire.

Le développement du capitalisme (augmentation de sociétés anonymes) est cause que le sus-dit groupe de capitalistes augmente à raison du premier groupe (chefs de production). La gestion des affaires est de plus en plus abandonnée à des employés salariés.

Avec eux nous arrivons au troisième et dernier groupe: aux soi-disantes professions libérales c. à. d. à tous ceux qui pourvoient à leurs besoins par le travail de l'esprit.

Ils ne sont pas capitalistes dans le strict sens du mot; ils vivent de la vente de leur force de travail, mais comme ils se recrutent principalement dans la bourgeoisie, et en général ils ont à peu près le „standard of life" de la bourgeoisie, il vaut donc mieux traiter d'eux ici.

Sous le régime capitaliste ceux qui cultivent la science ou les arts sont obligés de vendre leurs produits. Il y a eu un temps où leur nombre étant restreint, leurs productions se vendaient cher. Cependant le développement du capitalisme a été cause d'une demande toujours plus grande de ces personnes: la tâche de l'état et de la commune s'élargissant sans cesse exige un nombre toujours croissant de fonctionnaires; par l'application toujours plus large de la science dans l'industrie, celle-ci a besoin de plus nombreux d'ingénieurs, chimistes etc.; l'accroissement du nombre des sociétés anonymes remet de plus en plus la gestion des fabriques entre les moins d'employés salariés; etc. etc.

L'extension de l'enseignement universitaire provoqua une plus grande offre, qui entraîna une baisse importante de la marchandise. A la fin l'offre commença à dépasser la demande: sur ce terrain aussi il y a de la surproduction. De là que le prix de cette marchandise tombe souvent au dessous de sa valeur: il se forme un prolétariat scientifique. Tout comme le commerçant qui par suite de surproduction dans sa branche, n'est plus à même de se défaire de ses marchandises qu'en se servant de moyens de toute nature, de même ceux qui ont une profession libérale y recourent parfois s'ils veulent parvenir ou seulement se maintenir.

Quoique je parle de ces personnes sous la rubrique „Bourgeoisie" (il faut bien les classer quelque part), cela n'implique pas encore qu'il soit exact de les identifier avec la bourgeoisie. Non seulement leur condition matérielle diffère quelquefois de celle de la bourgeoisie, mais sous d'autres rapports aussi ils ne peuvent pas être traités sur le même pied. Beaucoup d'entre eux sont les descendants des personnes qui ont exercé la même profession; d'autres se recrutent parmi la bourgeoisie et par inclination et par disposition naturelle ils ont choisi cette profession. Ces circonstances ainsi que l'influence de la profession même sont cause que pour ces derniers gagner de l'argent n'est pas le but principal comme

Digitized by Google

pour le premier groupe et que d'autres motifs aussi les poussent.

Ensuite il faudra fixer l'attention sur une chose qui concerne la bourgeoisie entière: l'incertitude de l'avenir, car personne, le plus riche même n'en est sûr. Dans l'exposé du système économique d' à présent les principales causes en ont été indiquées; inutile donc d'en parler encore une fois en détails. Ce ne sont pas seulement ceux auxquels manquent le capital ou les capacités nécessaires pour diriger une entreprise, dont la position est incertaine, mais elle l'est aussi pour ceux à qui tout cela ne manque pas. Un industriel peut être ruiné par une invention qui rend son produit invendable; une forte baisse imprévue des prix peut avoir le même effet pour un commerçant; etc. etc. Cette incertitude atteint son comble durant les périodes de crises, et, par suite de la complication de la vie économique actuelle la chûte de l'un a des conséquences désastreuses pour ceux qui sont en relation avec lui.

De là qu' à l'agitation et à l'énervement, suites de la concurrence, se joignent encore la crainte et l'inquiétude de perdre sa position.

La cause de cette crainte saute aux yeux; le capitaliste qui est ruiné et le rentier qui voit tomber ses titres à des non-valeurs, se voient par là dépourvus de tout ce qui fait pour eux le charme de la vie, luxe, pouvoir, importance, etc. tandis que la possibilité de se relever sans capital est très petite. Ceci s'applique surtout aux deux premiers groupes de la bourgeoisie. Néanmoins, la position des professions libérales n'est pas très stable, non plus quoiqu'elle le soit plus que celle des autres.

D'où la bourgeoisie se recrute-t-elle? En grande partie des descendants de la bourgeoisie, pour une minime partie des autres classes. Si un petit-bourgeois ou un prolétaire se voit incorporé dans les rangs des bourgeois, les événements qui l'y ont porté doivent être extraordinaires (héritage etc.). Parfois ils arrivent aussi parce qu'ils ont des qualités qui les rendent fort propres à diriger une entreprise capitaliste. Cependant il faut qu'il se présente alors des circonstances exceptionnelles qui mettent ces capacités en vue et leur procurent l'occasion de se développer.

Quoique relativement un très petit nombre réussit à passer d'une autre classe à celle de la bourgeoisie, cela n'empêche pas que presque tous ont un désir ardent de s'enrichir et saisissent chaque occasion qui puisse les mener à ce but. (Seuls les ouvriers qui ont compris que la tâche historique de la classe ouvrière consiste à fonder une société où il n'y aura ni riches ni pauvres, forment exception). C'est souvent sans avoir le capital ou la capacité nécessaire qu'on fonde une fabrique ou un commerce, afin de s'élever de cette manière sur l'échelle sociale, ordinairement la chûte suit de près, à moins que les circonstances ne soient extraordinairement favorables. Cela s'applique à plus forte raison aux capitalistes qui par l'une ou l'autre raison ont échoué dans leurs entreprises; ils essayent de réussir coûte que coûte dans une autre branche, même si le capital et les capacités font défaut. Mais une telle manière d'agir ne peut que retarder leur chûte, ils finissent par tomber quand même au rang de prolétaire et pour de bon.

Ce que je viens de dire fait bien ressortir le caractère du procès de production actuel: la production ne se fait pas pour la consommation, mais pour les profits, ce qui fait que celui qui croit l'occasion favorable

Digitized by Google

de s'élever se met à produire, sans se demander si l'on a besoin de ses produits, ou s'il peut satisfaire aux conditions exigées.

Quant aux relations de la bourgeoisie, comme classe, aux autres classes, et spécialement au prolétariat, peu de mots peuvent suffire, après l'exposé que je viens de donner du système économique actuel.

„Dans chaque nation il y a deux nations". Ces quelques mots caractérisent brièvement ces relations. La bourgeoisie et le prolétariat restent étrangers l'un à l'autre par leur genre de vie. [1])

La bourgeoisie par sa position économique étant arrivée à une idée erronnée du système actuel, ne considère pas le prolétariat comme la classe qui par son travail soutient la société, mais comme un mal nécessaire. Selon la bourgeoisie, chaque grève est une diminution de ses droits, un empiétement sur ce qui lui appartient.

Sur le terrain politique la bourgeoisie agit, malgré la division intrinsèque, comme une unité contre les prolétaires qui se sont organisés comme classe, ce qui n'exclut pas que dans cette classe il y ait des intérêts opposés. D'abord lutte des différents groupes de capitalistes (industriels contre agrairiens etc.) et ensuite dans chaque groupe intérêts opposés des producteurs.

B. La petite bourgeoisie.

En réalité la ligne de démarcation entre bourgeoisie et petite bourgeoisie n'est pas dessinée avec la précision nécessaire et permise dans un exposé théorétique. De même qu'il y a des nuances dans la bourgeoisie, il y en a aussi de nombreuses dans la petite bourgeoisie.

La petite bourgeoisie actuelle est celle qui a parmi les différentes classes les plus anciennes traditions. Il y a eu un temps qu'elle était puissante et forte. Mais le développement du capitalisme a changé tout cela. L'industrialisme est né et mine cette classe à sa base. Dans ce combat le petit capitaliste doit à la longue avoir le dessous. Il ne dispose pas, comme ses adversaires, de forces scientifiques, n'a pas de grand crédit, ne peut, par suite de l'insuffisance de son capital, appliquer les nouvelles inventions, bref, ses armes sont inférieures à celles de ses antagonistes. Tout cela ne le fait pas renoncer vite au combat, au contraire, cela l'excite à mettre toutes ses forces en jeu. Par suite de sa position dans la vie économique la largeur de vue lui fait défaut. Il ne peut comprendre que ce qui a durant tant d'années procuré le

---

[1]) Dans son travail »Die Lage der arbeitenden Klasse in England" F. Engels dit, après avoir parlé des conditions du prolétariat anglais: »..... die arbeitende Klasse (ist) allmälig ein ganz anderes Volk geworden, als die englische Bourgeoisie. Die Bourgeoisie hat mit allen andern Nationen der Erde mehr Verwandtes, als mit den Arbeitern, die dicht neben ihr wohnen. Die Arbeiter sprechen andre Dialekte, haben andre Ideen und Vorstellungen, andre Sitten und Sittenprinzipien, andre Religion und Politik als die Bourgeoisie. Es sind zwei ganz verschiedne Völker, ..." (p. 127).

Ce qu'en 1845 Engels dit de l'Angleterre y est toujours encore appliquable et aussi à d'autres pays capitalistes.

Digitized by Google

pain à ses ancêtres, disparaîtra. C'est la raison pour laquelle le petit industriel se surmène, non seulement lui-même mais aussi ses ouvriers, aussitôt que le grand capital commence à lui faire concurrence, de plus il tâche de restreindre encore les salaires, et d'allonger les journées et si possible d'embaucher des femmes et des enfants pour remplacer les ouvriers. La concurrence pousse le commerçant à amorcer les clients par toutes sortes de manoeuvres qui font distinctement ressortir le caractère du commerce. Faire le commerce c'est acheter au meilleur marché possible afin de vendre le plus cher possible : opposition d'intérêts entre commerçant et fabricant d'une part, et entre commerçant et client de l'autre. C'est pourquoi le commerçant est amené à déprécier l'article quand il l'achète et à le vanter quand il le vend. Cette tendance devient naturellement plus forte quand la concurrence est très acharnée: la réclame, tissu de mensonges, est inventée afin d'attirer à tout prix des acheteurs; on arrive même à ne plus donner le poids exact; („mes concurrents ne le donnent non plus" se dit le marchand) à vendre des marchandises dont la qualité est moindre qu'on ne l'a annoncée et de là à falsifier il n'y a plus qu'un pas. Voilà pourquoi le commerce a son propre code moral.

Cependant, malgré sa résistance poussée à l'extrême la situation de la petite bourgeoisie va en rétrogradant ce qui a des suites sociales très importantes pour elle, e. a. l'augmentation du travail des femmes hors de chez elles. Des groupes entiers de petits bourgeois sont tellement tombés en décadence que leur niveau d'existence est devenu le même que celui du prolétariat, ou s'est abaissé au-dessous de ce dernier même. Enfin ce n'est non seulement à la rétrogradation, mais à la ruine totale du petit bourgeois, que mène le combat contre le grand capital. S'il arrive un temps de crise, les petits capitalistes sont les premiers a en subir les contre-coups. Leur ruine peut avoir lieu de différentes manières: leur industrie peut être entièrement anéantie — et en ce cas ils sont pour tout de bon repoussés dans les rangs du prolétariat — ou bien elle peut devenir dépendante du grand capital sous le nom d'industrie à domicile c. à d. travail salarié masqué sous l'apparence d'indépendance. Ceux-là seuls qui ont pu sauver une partie de leur capital de la débâcle peuvent encore tenter la fortune dans une autre branche où le grand capital ne leur fait pas encore concurrence, mais ils y sont poursuivis et finalement rattrapés par leur ennemi.

Comme dans la bourgeoisie, les rapports que les différents petits bourgeois ont entre eux sont déterminés par le système économique: la concurrence acharnée, la vie dans un petit cercle où les idées ne peuvent s'étendre, tout cela engendre l'envie, la haine et la petitesse. [1])

---

[1]) Voir sur la petite bourgeoisie l'excellent article du Dr. B. Schönlank »Zur Psychologie des Kleinbürgerthums" (Neue Zeit 1890) dont j'ai emprunté le passage suivant:

»Der *Individualismus* der bürgerlichen Gesellschaft findet sich in den Normen verwirklicht, welche die Lebensführung des Kleinbürgers bestimmen. Die Loslösung des Einzelnen von der Gesammtheit, die Vereinsamung des Individuums, das ganz auf sich angewiesen nur Sinn hat für die Auszenwelt, soweit sie sein Ich und die Accidenzen seines Ich betrifft, entfaltet sich hier zur reichsten Blüthe. Die Sozialethik gilt als Unding, die isolirte Wirthschaft wird als Ideal der Ethik betrachtet, der Nutzen und die Glückseligkeit beherrschen als oberste Grundsätze die Persönlichkeit,

Digitized by Google

Quant au degré de culture intellectuelle une grande partie de la petite bourgeoisie se range entre le prolétariat et la bourgeoisie. Généralement les enfants de cette classe sont plus instruits que ceux du prolétariat. Mais puisque le champ de leurs idées est très restreint et le combat pour la vie exige tout leur temps le niveau intellectuel reste en général bien au dessous du niveau moyen de la bourgeoisie. D'autres

---

Wie in der urwüchsigen Hausindustrie des platten Landes, heute noch lebendig in Halb- und Ganzasien, alle ökonomischen Bedürfnisse von dem Einzelhaushalt selbst gedeckt werden, so fordert die kleinbürgerliche Moral, dasz alle sittlichen Bedürfnisse von der Einzelwirthschaft befriedigt werden. Zerrissen sind die innigen Bande, welche den Einzelnen an die Genossen knüpften, dafür gelangte die Idee des »guten Familienvaters", für welchen unsere Belletristen so sehr begeistert sind, zur unumschränkten Geltung. Wie hätte es auch anders kommen können? Der Kampf um das tägliche Brot, jede Stunde mit gröszerer Erbitterung ausgefochten, muszte zur Vereinzelung führen. Die kapitalistische Produktion warf rücksichtslos die alten Götterbilder in den Staub, stürzte die Tempel der ständisch gegliederten Gesellschaft und begann ihre Hexentänze auf den Trümmern der Vergangenheit. Ihr war nichts heilig, als der Mammon; was für die Ewigkeit errichtet schien, warf sie ohne weiteres in die Rumpelkammer, sie verflüchtigte die festesten Begriffe, sie revolutionirte das wirthschaftliche System und sie revolutionirte dadurch die Köpfe. Der Handwerksman, welcher in der dumpfen Enge seines Städtchens sein kärgliches, aber sicheres Einkommen gefunden, muszte sehen, wie eine Schranke nach der anderen fiel, die unangenehmen Wettbewerb ihm ferngehalten, der Qualm der Fabrikschlöte raubte ihm die Lebensluft, der Boden wankte ihm unter den Füszen. Aehnlich erging es dem Krämer, ähnlich dem kleinen Landwirth, die alte Gemüthlichkeit, der Schlendrian der früheren Zeiten waren unwiderruflich dahin. War die genossenschaftliche Vereinigung zerstört, wozu bedurfte man dann einer genossenschaftlichen Moral? Einer gegen Alle, Alle gegen Einen wurde die Losung. Da sich der Nahrungsspielraum verengte, so wurde auch die Grundlage, auf welcher das Ethos sich aufbaute, schmäler: keine Verpflichtung gegen Genossen trat warnend dem Einzelnen entgegen.

Der Stachel der ungezügelten Selbstsucht drang ohne Widerstand zu finden in die Gemüther, und dasz dies geschah, ergab sich aus den Verhältnissen. Wollte der Kleinbürger sich auf der Oberfläche halten, so muszte er nicht achtend der Anderen, die mit ihm in dem gleichen Strudel trieben, die Fluthen rücksichtslos theilen. Der Untergang sollte verhütet, das Dasein gefristet werden. Die heftigen Angriffe, welche der beutelüsterne Groszbetrieb gegen den kleinbürgerlichen Besitzstand richtete, steigerten die Angst, den Groll, die Leidenschaften des Bedrohten. Die drückende Sorge, das Bischen Hab' und Gut, die Scholle Erde, die dürftige Werkstatt, das Häuschen, das von einem Geschlecht auf das andere sich vererbt hatte, zu verlieren, bildet die *Grundstimmung*. Die Zähigkeit, mit welcher solch ein Kleinbürger sich an seinen Besitz und an die Zugehörigkeit zu der Kaste klammert, welche ihn niemals für voll ansieht und sich seiner nur in Stunden der Gefahr erinnert, wo man schwielige Fäuste und blinden Gehorsam brauchen kann, ist sein besonderes Merkmal. Um emporzukommen, Reichthum aufzuhäufen, eine glänzende Stellung einzunehmen, Ehrenstellen und einfluszreiche Aemter, prunkende Titel und andere Gnadenbezeugungen zu erwerben, sind gewisse Durchschnittsmengen von Kapital oder wissenschaftlicher Bildung, oder eine Reihe von Ahnen nöthig. Diese Bedingungen aber sind von der grossen Masse der Kleinbürger, und von dieser wird gesprochen, nicht zu erfüllen, sie ist gezwungen in dem niederen Kreise zu verharren, welcher mit dem Kleinkram des Gelderwerbs zich tagaus tagein zu mühen hat. Diese Sphäre gleicht der Abtheilung der Münze, wo die Bronze, das Kupfer und Nickel verarbeitet werden, wahrend die Groszbürger die Banknotenpresse und die Prägstöcke, auf welchen das gleiszende Gold und das weisze Metall geschlagen wird, für sich in Anspruch nehmen. Ein gutes Wort des deutschen Mittelalters, das leider aus dem Sprachgebrauch ausgeschieden is, bezeichnet wohlfeile Waaren als Pfennigwerth. Man könnte unsere Klasse den *Sozialen Pfennigwerth* nennen. Mit scheuer Ehrfurcht und dumpfem, thatenlosem Aerger, der unbewuszt in den Herzen wirkt und nur stoszweise zum Ausbruch kommt, blicken die Parias der Kapitalistenklasse zu den Mächtigen empor, welche alle Schätze der Erde aufspeichern, alle Genüsse der Kultur durchkosten und von ihren Schreibstuben, Waarenlagern, Fabriken und Komptoirs die Welt regieren." (p. 120—121.)

Digitized by Google

encore qui sont au dernier degré de la petite bourgeoisie, ont le même développement que celui des prolétaires.

La petite bourgeoisie se recrute surtout chez les descendants de cette classe, ensuite chez les bourgeois qui n'ont pas fait de bonnes affaires, et enfin d'exprolétaires; ces derniers ne peuvent vendre leur force de travail pour une raison quelconque et essayent de gagner leur vie en faisant valoir par le négoce un capital insignifiant. Leur niveau d'existance ne diffère pas de celui du prolétariat ou lui est inférieur.

Une seule observation sur ce qui concerne la position de la petite bourgeoisie vis-à-vis des autres classes.

Elle est naturellement hostile à la bourgeoisie, puisque c'est celle-ci qui l'a privée et la prive toujours encore de son influence. Cette hostilité est pourtant d'une autre nature que celle que la classe ouvrière a pour la bourgeoisie. La petite bourgeoisie envie la bourgeoisie: elle aussi aime à devenir riche et par cela puissante. Elle ne se sent pas non-plus solidaire de la classe ouvrière, dont la ferme volonté de s'émanciper du salariat lui semble une abomination. La position politique de la petite bourgeoisie, placée comme elle l'est entre la bourgeoisie et le prolétariat, est forcément devenue une position équivoque.

C. Le proletariat.

Le prolétariat, c. à. d. cette classe de personnes qui ne disposent pas de moyens de production et qui ne peuvent exister que par la vente de leur force de travail, date des temps modernes. Entre l'artisan indépendant et le prolétaire moderne se trouvait le compagnon, qui représente pour ainsi dire l'anneau de la chaîne. Cependant la différence entre compagnon et prolétaire est grande. Le compagnon était en général logé chez son maître, il était son collaborateur et considéré comme membre de la famille. Et puisque les moyens de production étaient encore minimes et que le compagnon pouvait économiser sur son gain, il avait la chance de devenir tôt ou tard maître à son tour. Dans cet espoir il se considérait plus ou moins solidaire avec son patron.

La situation du prolétaire est tout différente: son travail est indépendant de celui de son patron; le prolongement de sa journée n'implique pas que le capitaliste travaille plus longtemps aussi; on demeure séparé, et peu importe au patron comment l'ouvrier est logé et nourri. Les moyens de production étant très chers et les connaissances nécessaires lui faisant défaut pour diriger une affaire le prolétaire ne peut presque jamais devenir patron.

Comme l'exposé du système économique l'a démontré ce sont des petits bourgeois ruinés qui ont formé les premières souches du prolétariat. Quoiqu'il soit toujours encore renforcé de la même manière, la plus grande partie du prolétariat se compose maintenant des descendants des prolétaires.

On comprend aisément la situation du prolétariat pourvu qu'on ne perde pas de vue la base du système économique actuel, c. à. d. que

Digitized by Google

la production a lieu dans le but de produire au profit de quelques-uns la plus forte plus-value au préjudice du reste de la population.

L'enfant du prolétaire est mis au travail à un âge où celui du bourgeois mène encore une vie insouciante et n'a qu'à développer ses capacités. Le jeune prolétaire envoyé à la fabrique, se trouve placé dans un milieu composé de gens ignorants et grossiers qui ne se soucient guère de l'enfant qui prend bientôt leurs mauvaises habitudes. C'est dans ce milieu que le prolétaire passera la plus grande partie de sa vie sans espoir de jamais s'élever au dessus de sa condition.

La plupart des métiers exercés ont une influence défavorable, parfois même très nuisible sur la santé des ouvriers (grande chaleur, beaucoup de poussière, ou de gaz malsains etc.) On pourrait supprimer ou prévenir ces influences préjudiciables; mais l'assainissement d'une fabrique étant coûteuse et ne rapportant pas d'intérêts, on néglige généralement les prescriptions hygiéniques. Nombre de métiers menacent sans cesse les ouvriers de mort ou de mutilation; et quoique des mesures de sûreté puissent presque toujours conjurer ces dangers, pour les mêmes raisons sus-dites elles restent maintes fois encore inappliquées.

Ensuite la durée de la journée. Un travail modéré est un agrément, un travail démesuré par contre est un tourment. Les journées ont été allongées au point de ne laisser que le temps strictement nécessaire au sommeil et aux repas propres à refaire les forces du travailleur (à part l'influence des lois sur le travail et celle des syndicats). Même que la nuit soit là pour se reposer ne compte pas pour beaucoup d'ouvriers; dans un grand nombre de fabriques l'équipe de nuit relève celle du jour. On a beau lire dans la sainte Ecriture qu'un jour a été institué pour le repos, cela n'empêche pas que pour beaucoup d'ouvriers le dimanche soit un jour de travail avec le système capitaliste, bien que nous vivions dans une société chrétienne.

En général le travail dans les fabriques est monotone et par là abrutissant, et de plus très fatiguant par sa grande intensité. En outre on y maintient une discipline parfois agaçante. Quelque nuisibles que soient les suites du travail des fabriques pour les conditions physiques, intellectuelles et morales de l'ouvrier elles le sont encore moins que celles du travail en chambre. Car l'ouvrier à domicile travaille encore plus longtemps que l'ouvrier dans la fabrique, dans un local qui est en même temps cuisine et chambre à coucher, de sorte que les suites de son travail sont non seulement nuisibles pour lui, mais encore pour tous les membres de la famille.

Nous abordons maintenant la question du salaire.

Il faut que le salaire soit assez élevé pour pourvoir aux besoins strictement nécessaires du prolétaire et des siens, et en réalité ce salaire ne s'élevè généralement pas au dessus. Les bas salaires forcent l'ouvrier à se procurer des produits de moindre aloi. En outre l'ouvrier achète cher et de mauvaise qualité, car celui qui ne peut beaucoup dépenser est impuissant vis à vis des producteurs. L'ouvrier en ne touchant son salaire qu'après livraison de sa force de travail (c. à. d. qu'il fait crédit au capitaliste) est l'obligé de ceux chez qui il achète (souvent il s'endette encore plus en cas de maladie ou d'autre chômage). Son salaire qui l'empêche d'acquitter ses dettes, le force donc de rester chez le même

Digitized by Google

débitant, qui le trompe sur toutes les coutures. Et puis, dans différentes branches d'industrie il est obligé d'acheter ce qu'il lui faut chez le capitaliste ou chez les contre-maîtres (truck-système) ou de demeurer dans une maison qui appartient au capitaliste (cottage-système) — et obtient alors moindre qualité à prix plus élevé qu'ailleurs.

Occupons-nous ensuite de l'habitation du prolétaire.

Le capitalisme est cause d'une grande agglomération de personnes dans un espàce relativement restreint. Une hausse énorme du prix des terrains dans les villes et par conséquent des loyers en a éte la suite (les propriétaires de terrains sont sous certains rapports des monopolistes). Pas de classe qui dépense en loyer une plus large part de ce qu'il gagne que la classe ouvrière. Le prolétariat est non seulement logé cher, mais mal aussi. Tous ceux qui passent par les quartiers ouvriers connaissent ces monotones rangées de maisons mal bâties, uniformes et fort simples d'apparence. Cependant la distribution intérieure de ces logis est encore beaucoup plus misérable: les escaliers et les paliers y sont étroits; les chambres peu spacieuses, mal éclairées et mal aérées, servent souvent à la fois de cuisine et de chambre à coucher. La place y manque, et le nombre des locataires y est encore augmenté par l'usage „de prendre des personnes en garni", usage auquel on a recours afin d'arriver à joindre les deux bouts. Pour toutes ces causes la maison de l'ouvrier n'est pas un chez soi, on n'y est pas à son aise.

Comme si toutes ces conséquences du capitalisme n'étaient pas encore assez graves pour la classe ouvrière, il a encore créé le travail des femmes. Par lui la vie de famille, déjà si compromise par d'autres circonstances a été détruite. De plus les conséquences physiques qu'il a pour la femme et surtout pour l'enfant dont elle est enceinte, sont fort préjudiciables, sans compter que sa condition morale en souffre également.

Jusqu'ici je n'ai parlé du prolétaire que dans le cas où il a trouvé à vendre sa force de travail. Mais, comme nous l'avons vu déjà, quand cette vente ne se fait pas, lui et les siens sont abandonnés à leur sort. Voilà donc ce que signifie la liberté du travail, liberté que l'esclave ne connaissait pas, et qui consiste surtout en liberté de mourir de faim. Personne ne garantit à l'ouvrier et aux siens les moyens de subsister s'il ne peut, pour une raison quelconque, arriver à vendre sa force de travail. Le maître avait intérêt à faire soigner un esclave malade, puisque l'esclave représentait une valeur qu'il préférait ne pas voir diminuer. Sous le capitalisme la chose a entièrement changé. Si l'ouvrier est malade on lui donne son congé et on le remplace par un autre; la maladie ou la mort de l'ouvrier ne nuit en rien au capitaliste.

Plus haut j'ai déjà exposé les causes nombreuses qui empêchent l'ouvrier de vendre sa force de travail. Le chômage forcé est devenu peu à peu chronique, en temps de crises il atteint sa période aiguë. Puis, le travail qui dépend de la saison, ce qui fait que des milliers d'ouvriers en sont privés quand le temps est défavorable. En dehors des causes générales, qui frappent des groupes entiers d'ouvriers il y a encore les causes individuelles. Un ouvrier ne plaît plus au patron, soit qu'il est un des chefs du syndicat, soit pour toute autre raison, on lui donne son congé, et il court, surtout dans des périodes de dépression économique,

Digitized by Google

le risque de ne pouvoir s'engager ailleurs. Et si l'ouvrier tombe malade ou se blesse (ce qui arrive si souvent par suite d'un métier insalubre ou dangereux ou que la vieillesse l'atteint (un travail dur vieillit tôt) alors il est condamné. Si le chômage dure longtemps l'ouvrier perd son habileté et l'habitude du travail, car travailler est surtout une question d'habitude; le moment n'est donc pas loin où il sera devenu incapable pour toujours.

L'état intellectuel de la classe ouvrière se comprend aisément: dans sa jeunesse l'enfant n'apprend que peu; le cercle de ses idées reste borné, puisque ses parents n'ont ordinairement ni les connaissances, ni l'occasion, ni l'envie de suppléer au petit savoir acquis à l'école. A l'âge où l'enfant commence à penser par lui-même, et où ses aptitudes se font jour, sans les consulter, il est mis au travail. Le peu que le prolétaire a pu apprendre dans son enfance est bien vite oublié par le long travail monotone, qui nuit à son intelligence et le rend ainsi moins susceptible d'impressions plus élevées. Même si ce n'était pas le cas, la longue durée du travail fatigue trop l'ouvrier, son intérieur ne lui permet pas de se développer, et puis, et avant tout, pour les jouissances intellectuelles il faut avoir de l'argent, l'ouvrier le plus souvent à court, ne peut disposer de son salaire dans ce but.

Les plaisirs de l'ouvrier sont en rapport avec son genre de vie. Par là ses amusements sont rudes et grossiers. L'alcool et le commerce sexuel sont souvent les seuls plaisirs qu'il connaisse.

La vie de l'ouvrier est moins retirée que celle du bourgeois. Il voit sans cesse la misère de ses compagnons qui est aussi la sienne, il se sent plus solidaire avec eux, mais la demande en force de travail restant toujours au dessous de l'offre, la concurrence parmi les ouvriers fait naître des tendances anti-solidaires. La possibilité de devenir riche un jour ou l'autre étant presque entièrement exclue pour lui, l'ouvrier est aussi moins avide que le bourgeois et moins économe; il vit au jour le jour, et si par hasard il gagne une fois un peu plus qu'à l'ordinaire, il le dépense tout de suite.

On peut donc résumer la condition comme suit: sous le capitalisme la plus grande partie de la population, la partie dont le travail forme la base de la société entière, vit dans les plus tristes conditions: elle est mal habilliée, mal nourrie, misérablement logée, épuisée par un travail démesuré et souvent malsain, incertaine sur l'avenir et ignorante et grossière. [1])

---

[1]) Il est évident que je ne peux pas citer des preuves à l'appui de cet exposé: je dépasserais trop les limites que j'ai dû poser dans cet exposé du système économique actuel et de ses conséquences. Du reste ce serait inutile; car ceux parmi les lecteurs qui ne savent pas, pour l'avoir vue, que la condition est bien telle que je l'ai esquissée dans cet exposé, peuvent s'en convaincre par la lecture de la riche littérature sur le sujet. Je ne citerai que quelques travaux très remarquables: pour ce qui concerne l'Angleterre: F. Engels »Die Lage der arbeitenden Klasse in England" (1845); K. Marx »Das Kapital I (1867); M. Schippel »Das moderne Elend und die moderne Ueberbevölkerung (1888); Ch. Booth »Life and Labour of the people in London (1892—1897); — pour ce qui concerne l'Allemagne: Dr. H. Lux »Sozial-politisches Handbuch" (1889); Dr. E. Hirschberg »Soziale Lage der arbeitenden Klasse in Berlin" (1897); — pour l'Autriche T. W. Teifen »Das soziale Elend und die besitzenden Klassen." (1894) pour la Hollande: les enquêtes: Rapport der Commissie belast met het onderzoek

Digitized by Google

Cependant l'esquisse donnée plus haut ne montre qu'un seul côté de la question. A la longue les ouvriers ont compris que les intérêts de leur patron et les leurs sont opposés, que la cause de leur misère à eux est dans le luxe de l'autre. Ils ont commencé à faire de l'opposition quand ils ont compris qu'en s'organisant en syndicats ils acquièrent une force par laquelle ils peuvent améliorer leur sort. Le travail n'étant plus fait séparément comme au temps des métiers, mais ensemble, a eu pour conséquence que les ouvriers, qui tous sont dans la même position vis-à-vis du capitaliste et ont la même condition sociale ont appris à se solidariser et à se discipliner, deux conditions essentielles pour triompher dans la lutte. Peu à peu les ouvriers ont reconnu que leur ennemi n'est pas seulement leur propre patron, mais la classe capitaliste tout entière. La lutte des ouvriers devint une lutte des classes. Et le capitalisme étant international la lutte des ouvriers devint internationale aussi.

Pourtant ce n'est pas la classe ouvrière tout entière qui a entrepris le combat pour l'amélioration des conditions de la vie, les ouvriers d'industrie sont ceux qui marchent en tête. Les travailleurs ruraux se syndiquent plus difficilement, et il y a une catégorie de prolétaires qui ne se laissent pas gagner pour la lutte, c. à. d. les domestiques. Ceux-là ne produisent rien, vivent, comme leur maître, des richesses produites par autrui; plus le maître est riche, plus le domestique en profite. De là que sur ce point le valet est pour le maître et contre l'ouvrier.

Les moyens avec lesquels la classe ouvrière essaie d'améliorer sa position sont de différentes natures. D'abord, les syndicats qui entreprennent la lutte pour la journée plus courte et l'augmentation des salaires. Puis la coöpération, et enfin, et surtout la politique. Le mouvement syndical qui ne pourrait exister sans la liberté de presse, de réunion et d'association, contraint déjà les ouvriers à s'occuper de la politique.

D'abord quand ils n'avaient pas encore une idée bien claire de la position qu'ils occupent dans la société, les ouvriers permettaient aux autres partis politiques de se servir d'eux. Mais comprenant que les ouvriers forment une classe à part, dont les intérêts sont différents de ceux des autres classes, il se créa une politique ouvrière indépendante. Finalement la lutte de la classe ouvrière ne put se borner à des améliorations dans le cadre du système économique existant, si elle voulait s'affranchir pour toujours, elle se voyait obligée de combattre le capitalisme même. Le socialisme moderne naquit; d'un côté, du désir ardent de la classe ouvrière, de se tirer de la misère occasionnée par le capitalisme; de l'autre côté, du développement du mode de production capitaliste, où le petit capital est toujours vaincu par le capital plus grand. La con-

---

naar den toestand der kinderen in fabrieken arbeidende (1872). Enquête betreffende werking en uitbreiding der wet van 19 September 1874 en naar den toestand van fabrieken en werkplaatsen (1887). Enquête gehouden door de staatscommissie benoemd volgens de wet van 19 Jan. 1890 (1890—1894). Een vergeten hoofdstuk (1898). H. Roland-Holst. Kapitaal en arbeid in Nederland (1902).

Voir sur les conditions du travail des femmes: L. Braun »Die Frauenfrage". Voir sur le logement des ouvriers dans les grandes villes p. e.: A. Braun »Berliner Wohnungsverhältnisse"; E. von Philippovich »Wiener Wohnungsverhältnisse" (Archiv f. soz. Gesetzgeb. u. Stat. VII).

Digitized by Google

viction que le capitalisme a rempli sa tâche historique, c. à d. l'augmentation des forces productives, et que les moyens de production doivent appartenir à tous si l'on veut délivrer une fois pour toutes l'humanité des misères matérielles et intellectuelles qui en résultent devient de plus en plus générale. Le mouvement ouvrier et le socialisme se confondent donc, et ainsi la démocratie socialiste devient l'organisation politique de la classe ouvrière.

Quelles suites a eu l'opposition faite par la classe ouvrière à la misère que lui impose le capitalisme? En comparant la condition du prolétariat dans la première moitié du 19e siècle (voir p. e. l'œuvre citée de F. Engels) à celle d'aujourd'hui, il faudra reconnaître qu'elle s'est améliorée. Forcée, (afin de prévenir des choses plus graves) par l'agitation ouvrière et aussi par les ravages que le capitalisme avait causés dans la classe ouvrière, qui ne pouvait plus ainsi rendre aussi bien les services qu'on exigeait d'elle, la bourgeoisie se décida à émettre des lois afin de resteindre le travail des femmes et des enfants, etc. Les syndicats, qui comptent leurs membres surtout parmi les ouvriers qualifiés, ont su et savent encore obtenir l'augmentation du salaire et le raccourcissement du temps du travail, en faisant usage des armes dont ils disposent (grève etc.). La coopération aussi a élevé un peu le niveau d'existence des ouvriers qui s'y sont associés.

Par le fait que la classe ouvrière, en tant qu'elle est organisée, a amélioré sa condition, on a conclu, à tort, que la distance entre les deux partis (possesseurs et non-possesseurs) a diminué. Ceux qui tirent cette conclusion oublient que durant cette période la totalité des richesses s'est énormément accrue, et que le prolétariat organisé n'a pu en obtenir qu'une partie tandis que le reste est revenu à la bourgeoisie. Et que la part échue à la bourgeoisie devrait être plus petite que celle des prolétaires, personne n'a encore pu le prouver, à ce que je sache. [1]) Justement la circonstance que le niveau d'existence de la bourgeoisie s'élève sans-cesse est cause que le prolétariat sent dans une mesure égale ce qui lui manque; les désirs du prolétariat grandissent donc sans cesse par suite du développement du capitalisme.

A côté des suites matérielles de la lutte de la classe ouvrière, ses conséquences spirituelles sont aussi de très haute importance. La lutte des ouvriers les a obligé à se développer, leur a appris qu'ils occupent une place importante dans la société, et a ainsi augmenté leur confiance en eux-mêmes. C'est surtout le socialisme, qui en donnant l'espoir d'un avenir meilleur à une classe de gens qui végétait misérablement, a eu pour effet que le prolétariat abandonne peu à peu ce qui est bas, et s'élève intellectuellement et moralement.

---

[1]) Voir les preuves, citées par K. Kautsky dans son travail »Sozialreform und soziale Revolution" (p. 22—25) à l'appui de l'assertion que la distance entre bourgeoisie et prolétariat a augmenté.

Digitized by Google

D. Le bas proletariat. [1])

Il faut que je parle maintenant du quatrième et du moins nombreux des groupes de la population, de celui des plus pauvres, des „miséreux".

Ne possédant pas de moyens de production, et ne vendant pas leur force de travail, ces gens n'occupent point de position proprement dite dans la vie économique, et leur condition matérielle se comprend donc facilement. Tout ce qui, à ce sujet, a été dit du prolétariat, s'applique, mais dans une mesure beaucoup plus large, à cette catégorie de gens. La manière dont ils se nourrissent, s'habillent et se logent est presque indescriptible. Généralement la bourgeoisie n'a aucune idée d'une telle vie; elle croit que le tableau qu'on lui dépeint parfois de ces conditions est exagéré, et que la charité est suffisante pour empêcher qu'elles dépassent certaines limites. Par ces limites on entend que la bourgeoisie ne veut pas être trop incommodée par les pauvres. Si la charité s'étendait plus loin elles exigerait des sommes si fortes qu'elle restreindrait soit la formation du capital, soit les dépenses de luxe. Et de tout cela il ne peut être question.

Afin d'esquisser ces conditions je ne veux donner qu'une seule citation, empruntée à l'intéressant article „Englands industrielle Reservearmee" dans lequel il est rendu compte des recherches que quelques ecclésiastiques ont faites dans les quartiers les plus pauvres de Londres. Et tout ce qui y est dit de Londres s'applique en général aussi à d'autres grandes villes. Car le capitalisme entraîne partout les mêmes conséquences.

„Man denke an den Zustand, in welchem die Armen leben. Wir sagen nicht den Zustand ihrer Wohnungen, denn wie könnten jene Löcher Wohnungen genannt werden, da das Lager eines wilden Tieres, mit ihnen verglichen, ein behaglicher und gesunder Ort wäre? Nur wenige, welche diese Zeilen lesen, haben einen Begriff davon, was dieses für pestilenzialische Nester sind, wo zehntausende von menschlichen Wesen zusammengepfercht sind unter Gräueln, die uns das ins Gedächtnis rufen, was wir von den Zwischendecken der Sklavenschiffe gehört haben. Um in diese Stätten des Elends zu gelangen haben wir Höfe (Yards, enge Gäszchen, die nicht fahrbar und häufig nur nach einer Seite offen sind) zu durchwandern, welche mit giftigen und übelriechenden Gasen geschwängert sind, die aus den Anhäufungen der nach allen Richtungen umhergestreuten Abfälle und dem unter den Füszen fließenden Schmuzwasser aufsteigen. Höfe, in welche die Sonne selten oder nie eindringt, die nie von einem Hauche frischer Luft durchzogen werden, und die selten der Wohlthat einer Reinigung teilhaftig werden. Wir haben verfaulte Treppen zu ersteigen, welche unter jedem Tritt nachzugeben drohen und an einigen Stellen bereits nachgegeben haben und so Lücken lassen, welche die Glieder und das Leben des nicht daran Gewöhnten in Gefahr bringen. Wir haben unsern Weg entlang zu tasten in dunklen und schmuzigen Gängen, welche van Ungeziefer

[1]) Ce que les Allemands appellent, »Lumpenproletariat." Parmi le bas prolétariat il faut aussi ranger les protituées et les criminels; nous traiterons plus tard ces deux groupes en détail.

Digitized by Google

wimmeln; dann, wenn wir nicht durch den unerträglichen Gestank zurückgetrieben worden sind, können wir in diese Höhlen eintreten, in denen Tausende von Wesen, demselben Geschlecht angehörig wie wir, unseres Gleichen, zusammen hausen. Hast du, lieber Leser, jene armen Geschöpfe bedauert, welche unter Eisenbahnbogen, in Wagen oder Fässern, oder unter irgend einem deckenden Gegenstand schlafen, den sie im Freien fanden? Du wirst sehen, dasz diese zu beneiden sind im Vergleich mit denen, deren Loos es ist, hier Zuflucht zu suchen. Acht Fusz im Geviert das ist die durchschnittliche Grösze sehr vieler dieser „Wohnstuben". Wände und Decken sind schwarz durch die Ansammlung von Schmuz, welcher sich durch jahrelange Vernachlässigung daran festgesetzt. Er fällt herunter aus den Rissen der Bretter in der Decke, schaut hervor aus den Rissen der Wände, kurz, ist überall. Was unter dem Namen eines Fensters geht, ist halb mit Lumpen verstopft oder mit Brettern vernagelt, um Wind und Regen abzuhalten, der Rest is so verschmiert und verdunkelt, dasz kein Licht eindringen oder etwas drauszen gesehen werden kann. Sollten wir nach einem Dachzimmer aufgestiegen sein, wo wenigstens durch ein offenes oder zerbrochenes Fenster ein Zuzug frischer Luft erwartet werden könnte, und schauen hinunter auf die Dächer oder Simse der niederen Etagen, so entdecken wir, dasz die bereits verdorbene Luft, welche ihren Zugang ins Zimmer finden könnte, vorher über die verwesenden Kadaver von Kazen, Vögeln oder noch ekelhafterem gegangen ist. Die Häuser sind in einem so elenden Zustande, dasz der Gedanke nahe liegt, sie würden über den Köpfen der Bewohner zusammenfallen. Und Möbel? Wir werden vielleicht einen zerbrochenen Stuhl, die wackeligen Ueberreste einer alten Bettstelle oder die bloszen Fragmente eines Tisches entdecken; häufiger jedoch werden wir nur als Ersaz für diese Gegenstände auf Ziegelsteinen ruhende rohe Bretter, einen alten umgedrehten Koffer oder eine Kiste, häufiger noch nichts weiter als Plunder und Lumpen finden.

Jeder Raum in diesen verfaulten, dunstigen, stinkenden Häusern ist von einer, oft von zwei Familien bewohnt. Ein Sanitätsinspektor berichtet, dasz er in einem Keller einen Mann, dessen Frau, drei Kinder und vier Schweine fand. In einem anderen Raum fand ein Missionär einen an den Pocken darniederliegenden Mann, die eben vom achten Kindbett genesende Frau und die Kinder halbnackt und mit Schmuz bedeckt. Hier wohnen sieben Personen in einer Kellerküche und ein totes Kind liegt zwischen den Lebenden. In einem anderen Raum wohnte eine arme Wittwe mit drei Kindern und einem Kinde, welches schon seit 13 Tagen tot war. Ihr Mann, ein Droschkenkutscher, hatte vor kurzem Selbstmord begangen. — Hier wohnt eine Wittwe und ihre sechs Kinder, einschlieszlich einer Tochter von 29, einer anderen von 21, und eines Sohnes von 27 Jahren. Ein anderes Zimmer enhält Vater, Mutter und sechs Kinder, von denen zwei am Scharlachfieber darniederliegen. In einem anderen wohnen, essen und schlafen neun Brüder und Schwestern, von 29 Jahren abwärts. Hier ist eine Mutter, welche ihre Kinder beim Beginn des Abends bis spät nach Mitternacht auf die Strasze schickt, weil sie ihr Zimmer während dieser Zeit für unsittliche Zwecke vermietet. Nach dieser Zeit erst können die armen Würmer in ihre Wohnung zurückkriechen, wenn sie nicht anderwärts einen notdürftigen Schuz

Digitized by Google

gefunden haben. Wo es Betten gibt, bestehen diese aus weiter nichts als einem Haufen schmuziger Lumpen, Abfällen oder Stroh, doch meistenteils gibt es nicht einmal dies und legen sich die beklagenswerten Wesen auf den schmuzigen Fuszboden. Die Mieterin dieses Zimmers ist eine Wittwe, welche selbst das einzige Bett einnimmt und den Fuszboden an ein verheiratetes Paar für 2 Sh. 6 d. (2 M. 50 pf.) per Woche vermietet hat". [1])

„So elend nun auch diese Räume sind, sie sind noch zu kostbar für viele, welche den ganzen Tag umher wandern, so gut sie können, einen Lebensunterhalt zu erwerben bestrebt, und die nachts in einem der gewöhnlichen Logirhäusern, deren es hier viele gibt, eine Zuflucht suchen. Die „Lodginghouses" sind häufig der Sammelplaz von Dieben und Vagabunden niedrigster Art, und einige werden sogar von den Aufkäufern gestohlener Waaren gehalten. In der Küche kann man Männer und Frauen ihre Speisen kochen, ihre Wäsche waschen oder rauchend und spielend herumlungern sehen. In dem Schlafzimmer ist an jeder Seite eine lange Reihe Betten, bis zu 60 oder 80 in einem Raume. In vielen Logirhäusern ist es gestattet, dasz beide Geschlechter zusammenhausen, ohne jegliche Rücksicht auf den gewöhnlichsten Anstand. Doch es gibt noch eine niedrigere Stufe. Hunderte können nicht einmal die zwei Pence zusammenbringen, welche das Privileg sichern, eine Nacht in der Stickluft dieser Schlafräume zuzubringen; und so lagern sie sich denn auf die Treppen und Gänge, wo es nichts ungewöhnliches ist, am frühen Morgen sechs oder acht menschliche Wesen zusammengekauert oder hingestreckt zu finden." [2])

Bornons-nous à l'esquisse du logis, toutes les autres conditions de l'existence y sont conformes. Avec une vie matérielle aussi misérable il ne saurait être question de vie intellectuelle. La misère continuelle et l'angoisse permanente de périr de besoin tuent tout ce qui est noble dans l'homme, le réduisent à la condition de bête humaine, sans aucune aspiration supérieure; car ceux d'entre eux qui sortent des classes plus favorisées, s'avilissent de plus en plus et ont bientôt perdu le peu de connaissances acquises dans les périodes antérieures. Bassesse et manque d'amour-propre sont nécessaires au misérable s'il veut se procurer l'aumône nécessaire pour vivre, puisqu'il n'occupe aucune place dans la vie économique.

Il ne se sent pas solidaire avec l'ouvrier, bien au contraire. Et c'est très naturel: car plus ce dernier est pressuré, plus le riche en profite et plus les aumônes sont abondantes.

Quelle est l'origine du bas prolétariat, dans quelles classes se recrute-t-il?

---

[1]) p. 213—215. (Neue Zeit 1884.)

[2]) o. c. p. 215.

Voir encore, pour ce qui concerne la condition du bas prolétariat en Allemagne, le Dr. H. Lux, »Sozialpolitisches Handbuch" p. 32 sqq.; de celui d'Autriche: T. W. Teifen. »Das soziale Elend und die besitzenden Klassen in Oesterreich IV Der Arme" (p. 122 sqq.) pour celui de Russie: O. Zetkin »Die barfüszige Bande" (Neue Zeit 1885); de celui d'Angleterre: Ch. Booth »Pauperism" et »Life and Labour of the people in London" VIII; pour toute l'Europe: L. M. Moreau-Christophe. »Du problème de la misère" III.

Digitized by Google

A en croire plusieurs criminologues et sociologues la réponse à cette demande doit être celle-ci: Leur misère ne tient pas aux conditions sociales mais exclusivement à eux-mêmes: ils sont inférieurs de nature.

Examinons maintenant cette question.

A cette fin il faut la poser comme suit: „les classes sociales existantes forment-elles en même temps les groupes dans lesquels les hommes peuvent être classés selon leurs qualités?" Car c'est la seule manière qui puisse donner une solution exacte.

Ceux qui donnent une réponse affirmative à cette question raisonnent comme suit: les hommes diffèrent énormément entre eux quant à leurs capacités innées. La plus grande partie d'entre eux est composée de gens de valeur moyenne, une petite partie s'élève au-dessus, et les autres leur sont inférieurs. Les circonstances influent peu sur le développement de ces capacités. Si quelqu'un a de grandes aptitudes, les circonstances ne peuvent l'empêcher d'occuper le rang qui lui revient grâce à elles. Celui qui n'a que peu de capacités arrivera là aussi où il sera à sa place. En d'autres termes, (pour me borner au capitalisme, les périodes antérieures ne demanderaient que d'autres dénominations) la bourgeoisie, classe régnante, se compose de gens qui sont prédestinés à régner; vient ensuite la petite bourgeoisie, suivie du prolétariat, prédestiné à un travail rude et grossier, pour aboutir au bas prolétariat prédestiné à succomber dans la lutte pour la vie, puisqu'il est incapable de quoi que ce soit. [1])

Un examen attentif de cette théorie, qui est une application de la théorie de sélection darwinienne à la société, montre de prime abord, à supposer qu'elle soit exacte, qu'une différence importante se manifeste entre la lutte pour l'existence dans la nature, et celle dans la société. Dans la nature les vaincus sont ou anéantis, ou mis dans l'impossibilité de se procréer, tandis que dans la société ce sont les classes les plus basses qui se procréent beaucoup plus que les classes supérieures. Là il ne saurait être question non plus de survivance des plus aptes et d'anéantissement des incapables, comme dans la nature.

Qui est ce qui reste vainqueur dans la lutte pour la vie sociale?

Pour répondre il faut d'abord résoudre la question suivante: les chances sont-elles égales pour tous? Si ce n'est pas le cas il ne saurait être question du triomphe des meilleurs.

Il y a peu de questions sur lesquelles on diffère autant d'opinion que sur celle-ci. Généralement ces opinons ne sont que des conjectures, car elles ne sont pas basées sur un examen de faits. C'est pour cela que je veux rendre ici en quelques mots les très importantes conclusions du prof. Odin dans sa „Genèse des grands hommes," travail considérable non seulement par la richesse des documents dont l'auteur dispose, mais encore par sa très scrupuleuse méthode d'examiner. Le prof. Odin a fait des études sur le milieu éducateur, le milieu économique, le milieu éthnologique, etc. etc. de tous les gens de lettres nés en France entre 1300 et 1830, au nombre de 6.382.

Quant au milieu éducateur l'auteur a pu se procurer des informations

---

[1]) On trouve dans le travail du Dr. L. Woltmann »Die Darwinsche Theorie und der Sozialismus" (p. 81—135) un résumé détaillé des oeuvres des auteurs qui se rangent à cette opinion.

Digitized by Google

exactes sur 827 personnes: une bonne éducation avait été donnée à 811 soit 98,1% et 16 ou 1,9% avaient eu une mauvaise éducation. Par des circonstances extraordinaires ces derniers ont pu suppléer au manque d'une bonne éducation. „Tout nous force .... à admettre que l'éducation joue un rôle non seulement important, mais capital, décisif, dans le développement de l'homme de lettres". [1])

Le milieu économique dans lequel les gens de lettres avaient passé leur jeunesse a pu être découvert pour ce qui concerne 619 d'entre eux. 562 ou 90,7% ont passé leur jeunesse à l'abri de tout soucis matériel, 57 ou 9,3% ont passé leur jeunesse dans l'indigence ou l'insécurité. En conséquence l'auteur fait l'observation suivante: „Comme on le voit, la onzième partie seulement des gens de lettres de talent ont passé leur jeunesse dans des conditions économiques difficiles. Cette proportion, déjà très faible en soi, paraît bien plus frappante encore lorsqu'on cherche à se représenter le rapport numérique qui a dû exister, pour l'ensemble de la population, entre les familles aisées et celles qui ne l'étaient pas. Il est impossible, sans doute, de dire exactement quel a été en moyenne ce rapport pour toute l'époque moderne. Mais il est clair que nous resterons encore bien au-dessous de la réalité, si nous admettons que les familles de la seconde catégorie ont été trois ou quatre fois plus nombreuses que celles de la première. C'est dire que, par le seul fait des conditions économiques au sein desquelles ils ont grandi, les enfants de familles aisées ont eu au moins de quarante à cinquante fois plus de chances de se faire un nom dans les lettres que ceux qui appartenaient à des familles pauvres ou simplement à position économique instable!" [2])

En outre, l'auteur démontre que par des circonstances fortuites ces 57 gens de lettres qui ont passé leur jeunesse dans un milieu économique défavorable ont été mis à même de développer leur capacités. (Cinq seulement parmi eux ont aussi reçu une mauvaise éducation.)

Enfin le milieu social dont les gens de lettres sont sortis:

CLASSES SOCIALES.	Nombre des gens de lettres de talent relativement à la population totale de chaque classe sociale.
Noblesse.	159
Magistrature.	62
Professions libérales.	24
Bourgeoisie.	7
Main d'oeuvre.	0.8

En examinant ces recherches, on voit que: sur 2 personnes de qualités innées égales celle qui est issue de la noblesse a environ 200 fois plus de chance pour devenir un homme d'une certaine importance que celle qui sort de la classe de la main d'oeuvre. La lutte de nos jours

[1]) p. 527 o. c. I.
[2]) p. 529 o. c. I.

Digitized by Google

a été caractérisée en la comparant à une course avec handicap, dans laquelle le premier doit parcourir la piste avec un fardeau sur le dos, le second à cheval, le troisième en exprès. Cependant la réalité est encore plus forte!

Sans doute il ne faut pas oublier que les recherches du prof. Odin comprennent en partie une période qui sous bien des rapports, diffère essentiellement de la nôtre (de là entre autre le petit contingent de la bourgeoisie) et que, depuis ce temps l'instruction est devenue plus solide et beaucoup plus générale, ce qui augmente les chances de réussite pour un homme doué sortant d'un milieu nécessiteux. En second lieu ce sont les gens de lettres et non pas les capitalistes qui étaient le sujet des recherches, et puisque ceux-là doivent sans doute disposer de plus grandes aptitudes innées que ceux-ci, il est tout naturel que quelqu'un sans argent parviendra plus facilement à gagner un capital, que ne le ferait supposer les chiffres mentionnés qui n'ont en vue que les gens de lettres. Pourtant tout cela n'empêche pas qu'il ne soit *prouvé* par les recherches du prof. Odin que le fait d'être né dans une classe où la jeunesse est sans soucis et jouit d'une bonne éducation procure un avantage *énorme* dans la lutte pour la vie. [1])

Afin d'empêcher de fausses interprétations je veux encore reproduire la conclusion du prof. Odin, d'où il ressort qu'il ne nie absolument pas que les capacités innées diffèrent beaucoup entre elles (ce qui du reste, n'est combattu que par peu de gens et peut être considéré comme décidé): „L'hérédité et le milieu concourent l'un et l'autre au développement du talent. On pourrait caractériser comme suit leur sphère d'action respective: à qualités héréditaires identiques, — à supposer le cas possible, — c'est le milieu qui cause toute la différence entre les individus; à milieu identique, c'est l'hérédité.

Posée en ces termes, la proposition est banale. Ce qui l'est moins, puisque cela a été établi ici pour la première fois peut-être avec certitude, c'est que l'hérédité à elle seule ne peut rien. Si puissantes que soient les dispositions naturelles données par l'hérédité, elles ne peuvent se développer que dans un milieu favorable. Jetées dans un milieu défavorable, elles s'atténuent dans la mesure où ce milieu leur est contraire, et peuvent même finir par s'atrophier au point de ne plus être sensibles pour nous. La toute-puissance prétendue de l'hérédité n'est qu'une illusion, résultant d'une confusion élémentaire entre l'hérédité et la simple parenté.

Ce n'est pas tout. Nous avons pu déteminer de plus près quel est le milieu indispensable au développement du talent littéraire. C'est une bonne éducation, rendue possible par certaines circonstances sociales et économiques avantageuses, en d'autres termes, un milieu social convenable."[2])

---

[1]) Comme on le sait, Galton est un des auteurs qui nient cette thèse. Un des rares exemples qu'il produit comme preuve est d'Alembert, qui, malgré le milieu éducateur défavorable, est devenu une célébrité. (Voir p. 34—39 de »Hereditary Genius"). Malheureusement pour Galton, le prof. Odin prouve que d'Alembert a eu une excellente éducation et a vécu dans des conditions économiques relativement favorables (Voir p. 538 I de »Genèse des grands hommes"). Voir encore la critique sur Galton par le prof. Odin (p. 192 sqq. o. c. I).

[2]) p. 562 o. c. I.

Digitized by Google

Comme seconde forme de handicap, il faut parler de l'héritage. Impossible d'évaluer en chiffres cet avantage, mais il est incontestable que celui qui est devenu riche de cette manière n'a pas besoin de grandes connaissances ni de grande intelligence, pour rester riche. Pourvu qu'il ne spécule pas, ou ne dissipe pas son argent, il pourra en jouir durant toute sa vie; la lutte pour l'existence lui est donc inconnue: dès le „start" il a déjà un pied tout près du „but".

Ces deux circonstances déjà ont pour résultat que les classes ne correspondent absolument pas aux groupes qui séparent les hommes d'après leurs capacités. Cependant nous devons maintenant laisser de côté les cas dans lesquels l'un a une avance sur l'autre, et donner réponse à la demande: „En quoi excellent les vainqueurs dans la lutte?"

D'abord il faut attirer l'attention sur un groupe de capitalistes qui ont acquis leurs richesses sans que leurs aptitudes fussent en jeu mais qui était redevable de tout à la chance c. à. d. les spéculateurs, les gagnants de gros lots, les gens qui font de riches mariages, etc. etc.

Ensuite mentionnons les autres capitalistes, les grands fabricants et commerçants. En quoi se distinguent-ils? D'abord par l'énergie et l'activité puis par un grand talent organisateur, et surtout une main heureuse dans le choix de leurs principaux employés, enfin par un besoin de luxe qui ne doit pas être exagéré pour ne pas mettre la formation du capital en danger, ni trop restreint pour ne pas faire supposer que la fortune périclite.

Les premières de ces aptitudes doivent certainement être considérées comme des plus favorables; le talent organisateur surtout est de haute importance, car il est sans contredit un facteur de progrès social. C'est à cause de ce talent et non pour leur richesse fabuleuse seule que les noms de Pierpont Morgan, de Rockefeller et d'autres directeurs de trusts ne seront pas tout à fait oubliés après leur mort. Mais ce ne sont pas les seules capacités dont ces gens doivent disposer. Pour diriger une entreprise capitaliste, il faut entre autre disposer d'une bonne dose d'insensibilité aussi bien pour ses ouvriers que pour ses clients (qu'on pense p. e. combien le pétrole de la Standard Oil Company est inflammable, ce qui augmente les bénéfices, mais aussi les chances d'incendie, etc.); puis il ne faut pas être trop scrupuleux pour ce qui concerne la vérité (réclame etc.), ni trop montrer de caractère (quelque impertinents que soient ses clients le capitaliste accepte tout dans la crainte de les voir passer chez un concurrent etc.).

Pourtant, celui qui dispose de toutes ces qualités n'est pas sûr du tout encore de pouvoir améliorer, ou même se maintenir dans sa position; les crises (ainsi qu'il a été démontré, sont inévitablement liées au capitalisme même), frappent parfois aussi les capitalistes les plus solides et les plus énergiques; par une nouvelle méthode de travailler ou par une invention quelconque l'entrepreneur le plus actif, le plus intelligent peut se voir devancé par un concurrent.

En dehors de toutes circonstances fortuites, dans la société actuelle la lutte pour l'existence est une lutte entre les mieux armés, c. à. d. entre ceux qui ont les meilleures machines etc. Mais le fabricant qui peut se procurer les meilleures machines, qui peut donner à son établissement un aménagement qui répond aux dernières exigences techniques et autres, qui peut s'attacher les plus aptes techniciens, etc. — ce

Digitized by Google

fabricant est celui qui a le plus de capital. La lutte a lieu, en réalité, entre capitaux.

Dans son travail „die Darwinsche Theorie und der Sozialismus" le Dr. L. Woltmann a bien fait ressortir en quelques phrases la différence entre le combat dans la nature et celui qui a lieu dans la société. Il dit: „Auch die Kulturgeschichte des Menschengeschlechts vollzieht sich auf Grund der grossen biologischen Prinzipien der Anpassung, Vererbung und Vervollkommnung im Kampf ums Dasein. Aber zwischen ihrem Walten im Tierreich und in der Menschenwelt bestehen folgende wesentliche Unterschiede. Erstens findet bei den Tieren der Daseinskampf mit *organischen* Mitteln zu organischen Zwecken statt, während bei den Menschen die *technischen Werkzeuge* und wirthschaftlichen Produktionsmittel hinzutreten, welche äusserlich ohne notwendigen genetischen Zusammenhang den einzelnen Individuen zur Verfügung stehen. Zweitens ist die Vererbung bei den Tieren eine organische, während bei den Menschen noch eine äussere juristisch geregelte Vererbung von technischen Arbeitsinstrumenten und weiterhin von Kapital hinzutritt. Bei den Tieren ist drittens der Daseinskampf ein Wetteifer der *organischen Produktion und Reproduktion*, während bei den Menschen, speziell in der kapitalistischen Ordnung, eine *Konkurrenz um Waren und Stellen, ein Kampf um den Profit stattfindet*, der mit der natürlichen Zuchtwahl kaum etwas gemein hat". [1])

Ainsi on voit donc clairement qui peut monter de la classe non-possédante à celle des possesseurs: ce sont ceux à qui le sort est particulièrement favorable, ou qui, disposant des qualités nécessaires au capitaliste, ont la chance de rencontrer des circonstances qui les mettent en évidence. Ceux qui sont rejetés de la classe des capitalistes, sont ceux qui ont été malheureux ou ceux qui ne possèdent pas les qualités requises pour les capitalistes.

La réponse à la question posée „les classes actuelles sont-elles aussi les groupes où les hommes peuvent être rangés selon leurs qualités" doit décidément être négative. La bourgeoisie n'est pas la classe régnante parce que les gens les plus intelligents et les plus énergiques se trouvent parmi ses membres: on y compte aussi des personnes sans énergie, des gens stupides, bref de moindre valeur de même que parmi les petits bourgeois et les prolétaires se rencontrent également des gens très capables. Le fait d'être exclu de la classe des possesseurs n'est donc pas encore une preuve d'infériorité. Si les supérieurs étaient ceux qui mènent la société ce devraient être les grands penseurs, les savants, car ce sont eux qui ont fait progresser l'humanité, et qui ont voulu son bien. Car même si les capitalistes avaient plus que d'autres servi le progrès, c'eut été par hasard puisqu'ils n'ont toujours eu qu'en vue leur propre profit. L'intelligence peut se faire illusion et croire qu'elle dirige le monde, en réalité elle est exploitée par les capitalistes et à leur profit.

Je pourrais facilement citer nombre d'auteurs célèbres dont l'opinion est unanime que les vainqueurs dans la lutte actuelle ne le sont pas parce

---

[1]) p. 80.

Digitized by Google

qu'ils sont des hommes supérieurs. [1]) Je veux me borner à rappeler l'opinion de quelqu'un dont personne ne contestera l'autorité, c. à. d. Ch. Darwin. Voici ce que Wallace communique là-dessus: „In einer meiner letzten Unterhaltungen mit Darwin sprach er sich sehr wenig hoffnungsvoll über die Zukunft der Menschheit aus, und zwar auf Grund der Beobachtung, dass in unserer modernen Civilisation eine natürliche Auslese nicht zu Stande komme und die Tüchtigsten nicht überlebten. Die Sieger im Kampf um das Geld sind keineswegs die Besten oder die Klügsten, und bekanntlich erneuert sich unsere Bevölkerung in jeder Generation in stärkerem Maasse aus den unteren als aus den mittleren und oberen Klassen." [2])

Un examen de la lutte pour l'existence de la classe moyenne démontre que tout ce qui arrive en grand dans la bourgeoisie s'y reproduit en petit. Celui qui a peu de capital est dépassé par un concurrent qui en a un plus grand, même quoique le premier soit entièrement apte à ses affaires, des crises exercent ici également leur influence ruineuse, et frappent aussi bien les habiles que les inhabiles. La différence, pour ce qui concerne la lutte pour l'existence, entre la classe en question et la bourgeoisie, consiste en ceci: le moins énergique, le moins intelligent de la classe moyenne court plus de danger à retomber hors des rangs que quelqu'un de la bourgeoisie qui est son égal.

Enfin le prolétariat. Ici aussi élimination de beaucoup d'individus non parce qu'ils sont incapables, mais superflus dans le mode de production actuel, ensuite de ceux que la vieillesse ou la maladie rendent impropres au travail. Ici il faut mettre en ligne de compte un facteur, qui est de moindre importance dans les autres classes, c. à d. la force corporelle et la santé. Tandis que le prolétaire n'a besoin ni de beaucoup de savoir, ni de grande intelligence, pour exercer son métier, il a une arme puissante pour soutenir la lutte pour l'existence dans sa force musculaire et la santé, et des conditions défavorables ayant une forte influence sur lui (profession malsaine, longue durée du travail, etc.) le faible et le maladif devra „ceteris paribus" dans la lutte actuelle pour l'existence le céder à un concurrent plus fort et mieux portant. Et enfin, dans cette lutte aussi, le moins actif, le moins solide parmi les ouvriers, aura le moins de chances de réussite, supposé les conditions égales.

Ainsi nous voilà revenus à notre point de départ, le bas prolétariat. Il ne se compose donc pas seulement, comme on le prétend parfois, d'êtres inférieurs de nature, de personnes qui ne sont propres à rien. Dans la grande majorité des cas les conditions sociales sont les causes exclusives et directes de leur position inférieure et non leurs aptitudes.

A l'appui je donnerai quelques chiffres, qui démontrent aussi l'importance des causes comparées entre elles.

---

[1]) Voir p. 32—81, et p. 334 sqq. du travail cité du Dr. L. Woltmann, où il cite plusieurs auteurs qui sont de cette opinion.

Sur le sujet entier voir e. a. le Dr. A. Ploetz »Die Tüchtigkeit unsrer Rasse und der Schutz der Schwachen" et le Dr. D. van Embden »Darwinisme en Demokratie."

[2]) p. 10. »Menschliche Auslese" (Zukunft, 1894).

Digitized by Google

EMPIRE ALLEMAND. (1885)		
SUR 100 PAUVRES ASSISTES (TOTAL DE 1.592.386).		
Blessures de la personne assistée même .	par accident	1,04
„ du soutien de la famille . . .		0,09
Mort „ „ „ „ „		0,36
„ „ „ „ „ „ . . .	non par accident	8,35
Maladie de l'assisté ou d'un des siens.		15,24
Infirmités corporelles ou intellectuelles.		8,97
Faiblesse de l'âge.		12,32
Grand nombre d'enfants		1,34
Chômage forcé.		2,23
Alcoolisme		0,88
Paresse		0,71
Autres causes désignées.		4,09
„ „ non-désignées		0,06
Co-assistés. [1])		44,32
		100,00 [2])

Le tableau indique que 44,32% des assistés sont co-assistés; que 8,8% des assistés sont devenus indigents par la mort ou par les blessures du soutien de la famille ensemble donc 53,12% des assistés, dont la cause de l'indigence ne se trouve pas dans les personnes mêmes, mais dans le milieu social. (Généralement on désigne ces personnes ainsi: pauvres qui ne le sont pas devenus par leur „propre faute"; on ferait bien de ne plus se servir d'une expression si vague que celle de „propre faute".)

1,34% sont des gens avec une grande famille, c. à. d. des gens dont le salaire est trop petit pour qu'ils puissent entretenir les leurs; 2,23% sont des sans-travail, c. à. d. des personnes qui veulent bien travailler, mais qui ne peuvent trouver d'occupation. 12,32% sont fourni par ceux qui ne peuvent plus travailler par suite de l'âge. Par conséquent 69,01% déjà des assistés sont devenus indigents par des causes ne dépendant pas d'eux-mêmes!

Viennent ensuite 25,25% des assistés qui ont été blessés, ou qui sont malades, ou qui ont des infirmités corporelles ou intellectuelles.

Ce sont encore des causes sociales qui jouent un grand rôle dans l'étiologie de ce qui précède (mauvaises conditions d'habitation favorisant la

[1]) D'après cette statistique l'on compte comme co-assistés tous les enfants et petits-enfants (âgés de moins de 14 ans) et les femmes, qui demeurent avec l'assisté. Il suffit de constater que l'indigence de ces co-assistés ne trouve pas sa cause dans les personnes mêmes, mais dans les circonstances; les causes de l'indigence des soutiens de famille se trouvent dans les rubriques citées ci-dessus.

[2]) Ce calcul est fait d'après le »Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich" X, 1889, p. 206—208.

Digitized by Google

tuberculose, manque de mesures protectrices contre les dangers aux quels exposent des machines comme cause d'accidents etc. etc.). D'autres de ces personnes sont nées faibles ou maladives, dans ces cas on peut donc parler de causes individuelles de pauvreté, quoique les conditions sociales aient contribué à leur tour par leur influence sur les parents à rendre les enfants chétifs.

C'est pourtant un phénomène social que des prolétaires malades et faibles sont abandonnés à eux-mêmes: ils ne se trouvent dans cette condition que parce qu'ils ne possèdent pas de moyens de production et ne sont plus en état de vendre leur force de travail. Maintes fois on lit dans des traités sur la morale combien il est honteux que des peuples nomades abandonnent ou tuent leurs vieillards et leurs malades, et comme par ces coutumes, ils donnent une preuve de plus de leur infériorité morale. Mais ceux qui parlent de cette façon oublient que, malgré notre civilisation actuelle, un grand nombre de personnes passent encore leur vieillesse dans la plus noire misère; ils oublient aussi que de la manière dont vivent les peuples nomades, ceux-ci sont bien forcés de se défaire des vieillards et des malades, puisqu'il leur est impossible de les emmener avec eux; ils oublient aussi que, par le peu de pouvoir qu'ils ont sur la nature, les nomades se trouvent souvent dans des circonstances matérielles excessivement difficiles, de sorte que leur manière d'agir n'est jugée immorale par aucun des leurs; [1]) enfin, ils oublient que la productivité du travail est si énorme à présent que tous les vieillards et tous les malades pourraient être secourus: une partie des dépenses faites en luxe superflu y suffirait déjà.

Nous avons maintenant encore à examiner les deux dernières rubriques: paresse et alcoolisme. Comme les chiffres donnés plus haut le font voir, elles ne forment qu'une très petite partie des causes: ensemble 1,59 % [2]). Parmi les causes qui ont amené ces personnes au point où elles en sont il y a aussi des facteurs sociaux. Plus loin je parlerai du rapport entre le système économique actuel et l'alcoolisme. Mais maintenant nous pouvons constater, pour ce qui concerne les 0,71 % des personnes qui ne veulent pas travailler, qu'une partie d'entre elles, dont il est impossible de fixer le nombre, ont grandi dans un milieu néfaste, où elles n'ont jamais été habituées au travail assidu et régulier, de sorte que, pour toute leur vie elles sont devenues incapables.

---

[1]) Qu'on lise le passage suivant de »Illustrations of the manners, customs and conditions of the North-American Indians" par G. Catlin: »This cruel custom of exposing their aged people, belongs, I think, to all the tribes who roam about the prairies, making severe marches, when such decrepit persons are totally unable to go, unable to ride or to walk, — when they have no means of carrying them. It often becomes absolutely necessary in such cases that they should be left; and they uniformly insist upon it, saying as this old man did (c. à. d. un vieillard rencontré par l'auteur dans ses voyages), that they are old and of no further use — that they left their fathers in the same manner — that they wish to die, and their children must not mourn for them." (I. p. 217).

Voir encore pag. 158 de mon livre, où je cite un passage semblable.

[2]) Les chiffres, donnés par J. S. dans »Aus den Ergebnissen der sächsischen Armenstatistik" (Neue Zeit 1894—95 II), confirment ceux du tableau mentionné, si l'on ne perd pas de vue que J. S. ne donne pas les co-assistés séparément. Sur 100 assistés continuellement il n'y en avait que 3,85 qui l'étaient par suite de paresse et d'alcoolisme. Les chiffres de Ch. Booth dans son »Pauperism" démontrent que

Digitized by Google

Reste encore à nommer un deuxième facteur social : les grands désagréments résultant de plusieurs professions, empirés par la longueur des journées et les salaires minimes. Pour ne citer qu'un exemple : le mineur obligé de travailler des heures entières dans une atmosphère viciée, dans une position souvent pénible, et sans cesse entouré de dangers, tout cela pour un salaire minime ; si l'on pense à cela on s'étonnera bien plus qu'il y ait des millions de travailleurs qui passent ainsi leur vie, tandis qu'en comparaison un nombre très restreint s'y refuse.

Cependant, si l'on met tout cela en ligne de compte il est certain qu'il y a, parmi le bas-prolétariat des gens qui sont prédisposés à la fainéantise par leur constitution congénitale. Il est indubitable que ces gens sont des malades. Le prof. M. Benedikt dit en parlant de la neurasthénie physique : „Sie repräsentirt nicht so sehr eine absolute Schwäche, sondern vielmehr eine baldige Erschöpfung verbunden mit einem peinlichen Schwächegefühl. Wir machen in unsrer Kindheit mehr Muskelbewegungen als notwendig ist, und aus dem Lustgefühl, das daraus entspringt, entwickeln sich die ersten Elemente der Lust an der Arbeit. Wenn jedoch das Kind rasch ermüdet und die Muskelaktion baldigst ein lebhaftes Unlustgefühl erzeugt, so entwickelt sich daraus *Arbeitsscheu* oder *physische Neurasthenie.*" [1])

On doit soigner et guérir si possible ces malades, si non les empêcher de procréer afin qu'ils ne nuisent pas à la société.

Le nombre de ceux dont la pauvreté trouve sa cause en eux-mêmes, n'est donc pas très considérable. Néanmoins il est un peu plus élevé que les statistiques données ne le font supposer, car il y a aussi quelques bourgeois et petits-bourgeois ruinés par suite du manque des capacités exigées etc., qui sont peu à peu descendus plus bas et se sont vus incorporés finalement dans le bas prolétariat.

---

l'alcoolisme forme un plus important facteur dans les deux endroits qu'il a étudiés (12,6% et 21,9%) ; pour la paresse les chiffres sont 1,9 et 10,6%. Une statistique des Pays-Bas confirme en général les chiffres de celle de l'empire d'Allemagne :

Assistes temporaires.		
Causes d'indigence	1898 %	1899 %
Maladie ou autres maux	42,3	45,1
Manque ou amoindrissement de travail	30,7	28,9
Alcoolisme	2,6	2,6
Autres causes	24,4	23,4
	100,0	100,0

Continuellement assistes.		
Causes d'indigence	1898 %	1899 %
Maladie ou défauts corporels	18,6	18,9
Vieilliesse	45,4	47
Mort du soutien de la famille	20,0	19,2
Alcoolisme	1,8	1,5
Autres causes	14,2	13,4
	100,0	100,0

(Verslagen over de verrichtingen aangaande het armbestuur over 1898 en 1899. Bijlage E. Handelingen 2e Kamer der Staten-Generaal 1899—1900, 1900—1901).

[1]) p. 490. »Biologie und Kriminalistik." (Zeitschr. f. d. ges. Strafr.wissenschaft VII.)

Digitized by Google

Mais cette catégorie de pauvres (excepté les malades) est-elle donc absolument propre à rien? Il me semble que la réponse doit être négative.

Il est vrai qu'une partie de ce groupe succombe dans le combat puisqu'il est inférieur. Cependant il serait aussi ridicule de dire que celui qui, dans une course, arrive le dernier, ne sait pas courir, que de prétendre que celui qui succombe dans le combat pour la vie n'est propre à rien. Ceux qui ne réussissent pas dans la vie sont en grande partie des gens qui par le hasard de leur naissance n'ont pas obtenu la place qu'ils devraient occuper selon leurs capacités. Combien n'y en a-t-il pas parmi les bourgeois qui se sont ruinés par leur incapacité à diriger une affaire, tandis qu'ils auraient pu devenir des membres utiles de la société s'ils avaient pu suivre leur vocation? Et combien de prolétaires n'y a-t-il pas qui sont tombés plus bas étant incapables pour le métier auquel leur naissance les destinait, tandis que leurs qualités les prédestinaient à un tout autre travail? [1])

A côté de ceux-là se trouvent les individus vraiment inférieurs, ceux qui ont peu d'énergie, peu d'intelligence etc. Il serait absurde de vouloir prétendre que ces gens soient destinés à exécuter de grandes choses n'importe dans quelles circonstances qu'ils se trouvent, mais il y a une différence énorme entre exécuter de grandes choses et être des individus absolument inutiles comme les bas prolétaires actuels. Ces gens ont besoin d'être guidés, ne peuvent rester debout sans être soutenus, et pour ne pas périr doivent se trouver dans un milieu favorable. Si leur prochain vient à leur secours, ils peuvent assurément devenir des gens assez utiles et en aucun cas n'ont besoin d'être nuisibles. Tous ceux qui regardent autour d'eux peuvent se convaincre de cette vérité; car beaucoup de personnes dans ce cas, appartenant à la classe bourgeoise ont encore très bien réussi.

L'ethnologie indique aussi que les classes n'ont pas leur origine dans le fait qui se présente toujours et partout que les hommes diffèrent par leurs qualités innées. S'il en était ainsi, les classes devraient être aussi vieilles que l'humanité même. Cependant ce n'est pas le cas; il est prouvé que dans l'évolution de la société il y a eu un stade, (qu'il date de longtemps peu importe) dans lequel il n'y eut point de riches, par conséquent point de pauvres et donc point de classes. [2])

Les changements opérés dans le mode de production ont eu pour conséquence les grandes richesses acquises par quelques-uns, et par suite leur grande puissance. Ces puissants étaient en partie ceux qui disposaient de plus grandes capacités physiques et psychiques que les autres; le mode de production *rend possible* les puissants, et les différences individuelles expliquent partiellement *quels sont* ces puissants.

Notre conclusion est donc la suivante: les groupes dans lesquels la population des pays capitalistes est divisée ne trouvent pas leur

---

[1]) Voir K. Kautsky »Das Erfurter Programm." p. 64.

[2]) Voir sur la période sans classe e. a. L. H. Morgan »Die Urgesellschaft" et sur l'origine des classes e. a. H. Cunow »Arbeitstheilung und Frauenrecht" (Neue Zeit 1900—1901 I p. 178 sqq.).

Digitized by Google

origine dans la circonstance que les hommes diffèrent de capacités innées, mais dans le système de production en vigueur ; c'est surtout le hasard qui détermine à quelle classe appartient un individu ; il y a des êtres inférieurs dans chaque groupe, mais parmi les bas prolétaires ils sont plus nombreux que parmi les autres ; ces inférieurs peuvent encore être des gens assez utiles, à la condition qu'ils soient placés dans un milieu favorable.

Digitized by Google

III.

LES RAPPORTS DE SEXES ET DE FAMILLE.

A. Le mariage.

Parmi les lieux communs les plus usités, „il y a toujours eu des pauvres" et „le mariage actuel est une institution ressortant de la nature humaine même, et aussi vieille que la société" on ne saurait dire lequel se répète le plus souvent mais ce qui est certain c'est que l'un n'est pas plus exacte que l'autre. La sociologie a démontré que le mariage, tel qu'il existe à présent, est le résultat d'une évolution de longue durée, et tout obervateur sérieux doit être convaincu que sa forme actuelle sera aussi peu constante que les formes précédentes, et que les idées le concernant subissent des modifications importantes.

La question à résoudre est celle-ci: „comment la monogamie a-t-elle pris naissance?"

A l'aide de la sociologie je tâcherai de donner la réponse aussi sommairement que possible. [1])

Cependant il sera nécessaire de rappeler les anciennes formes du mariage, sans quoi il serait impossible de saisir l'origine et l'évolution de la forme actuelle.

La plupart des sociologues sont d'avis que primitivement l'homme a vécu en promiscuité, cela devait être dans la période la plus reculée, quand l'homme se distinguait à peine des animaux les plus rapprochés de lui. D'autres auteurs par contre ont essayé de démontrer qu'un tel état de choses n'a jamais existé. [2]) Cependant la seule chose prouvée c'est que jamais les cas de promiscuité n'ont été constatés chez les peuples observés par des ethnologues sérieux. Mais tous ces peuples, quelque éloignés qu'ils soient de nous, avaient déjà atteint un certain degré de

---

[1]) On sait que les études sociologiques sur le mariage datent de 1861, lorsque parut le travail de Bachofen »das Mutterrecht". Depuis a paru une très grande littérature sur ce sujet, ce qui n'empêche pas que la question ne soit pas entièrement épuisée. (Voir le Dr. Steinmetz »Die neueren Forschungen zur Geschichte der menschlichen Familie. Zeitschr. für Sozialwissenschaft. 1899).

[2]) C'est surtout Westermarck qui, dans son »History of human mariage" (p. 51—133), a combattu cette hypothèse, contestée également par Starcke dans son »Die primitive Familie" et par Grosse dans son »Die Formen der Familie und die Formen der Wirthschaft" (p. 41—45). Pour un résumé des arguments pour et contre, voir le Dr. C. J. Wynaendts Francken »De Evolutie van het huwelijk" (p. 57—65).

Digitized by Google

développement et se trouvaient assez éloignés de l'état primitif extrême. L'homme le plus primitif a-t-il réellement vécu en promiscuité? aucune observation ne peut le prouver et il ne nous est permis que de recourir aux hypothèses.

On se rapproche de la vérité dès que l'on est d'accord sur la signification du mot „promiscuité". Veut-on dire par là un état pareil à celui où vivent les chiens p. e., c. à d. où après la copulation charnelle, le mâle et la femelle ne restent pas du tout ensemble alors il est très probable que les hommes n'ont jamais vécu dans cet état, attendu qu'une telle promiscuité n'existe pas ou à peine chez les animaux qui se rapprochent le plus de l'homme. [1]) Au contraire si l'on entend par promiscuité un état dans lequel les règles concernant la vie sexuelle font défaut, mais où la vie en commun pour un temps plus ou moins long n'est point exclue, alors l'homme faisant partie du règne animal, il est vraisemblable qu'il y a eu un temps où cet état a existé, et que ce n'est que peu à peu que les règles objectives ont paru. [2]) Quittons maintenant le domaine des hypothèses pour examiner les faits réels. [3])

Les plus inférieurs des peuples minutieusement observés ont été nommés „chasseurs inférieurs"; parmi eux se rangent les Australiens, les Weddas, les Botokudes etc. Chez ces peuples les hommes chassent tandis que les femmes recueillent des racines et des fruits. Ils sont forcés d'errer en petites hordes afin de pourvoir à leurs besoins, sans cela gibier et fruits manqueraient bientôt. Leur peu de pouvoir sur la nature, cause de fréquentes famines et d'autres misères, empêche un accroissement assez considérable de la population.

Quant à leurs rapports sexuels, il ne saurait être question de promiscuité chez ces peuples. Chaque horde est divisée en trois couches d'âge, il est défendu aux membres d'une couche de s'unir à ceux d'une autre, défense qui existe également dans chaque groupe pour les parents du deuxième et du troisième degré.

La cause de cette prohibition n'est pas certaine. Grosse [4]) (ainsi que d'autres auteurs) [5]) est d'opinion qu'elle se trouve dans le fait que ces peuples se seraient aperçus des suites défavorables à la postérité des unions consanguines et que cette découverte a induit à la défense. [6])

---

[1]) Voir à ce sujet Ch. Letourneau, »L'évolution du mariage" (p. 46—48). Pourtant cet auteur dit (p. 41): »Il n'y a, chez les mammifères, aucune relation rigoureuse entre le degré de développement intellectuel et la forme de l'union sexuelle." Raison de plus qu'on ne peut produire de *preuves* sur cette période.

[2]) Voir p. e. Fr. Engels »Der Ursprung der Familie, des Privateigenthums und des Staats" (p. 17—18) et C. de Kelles-Krauz »Formes primitives de la famille" (p. 303—304 de la Revue Internationale de Sociologie VIII). Cette opinion est celle de la grande majorité des adhérents de l'hypothèse de la promiscuité.

[3]) Pour la composition de l'exposé qui va suivre je me suis principalement servi (surtout pour ce qui concerne les peuples primitifs) de l'œuvre citée de E. Grosse, dont on peut trouver un résumé dans l'étude sus-citée de C. Kelles-Krauz, et de »Die ökonomischen Grundlagen der Mutterherrschaft" (Neue Zeit 1897—98 I) de H. Cunow qu'on trouve aussi dans »Le Devenir Social" (IV 1898) sous le titre de »Les bases économiques du matriarcat".

[4]) O. c. p. 60—61.

[5]) Voir e. a. L. H. Morgan »Die Urgesellschaft" p. 343 et Fr. Engels, o. c. p. 21.

[6]) Westermarck croit qu'il y a aversion innée pour les rapports sexuels entre des personnes qui, dès leur enfance, ont vécu ensemble, et que l'aversion sexuelle qui existe entre des personnes consanguines est la conséquence du fait que ces personnes

Digitized by Google

D'autres auteurs croient que les hordes qui ont pratiqué cette exclusion, sans se douter de sa portée, couraient moins de danger de disparaître que ceux qui ne la pratiquaient pas. [1])

Les hordes ne se composant que de peu de personnes, cette exclusion força de plus en plus les hommes à chercher une femme étrangère à la horde, de sorte que petit à petit celle-ci devint un groupe de personnes consanguines auxquelles il était défendu de s'unir. Si l'homme s'est procuré une femme par enlèvement (la polygamie est une exception, non pas à cause de considérations morales, mais puisqu'il est difficile au mari d'entretenir plus d'une femme) il devient son propriétaire absolu, peut la maltraiter, l'abandonner, bref faire ce que bon lui semble. Le pouvoir de l'homme sur la femme est moins grand s'il l'a acquise par échange ou s'il l'a achetée, dans ces cas ses droits sont plus limités, puisque la famille de la femme exerce alors certain contrôle.

Les rapports des sexes s'expliquent suffisamment par le mode de production: quand ces sauvages sont en marche, c'est la femme qui porte le peu qu'on possède, dresse la tente et cherche des fruits; l'homme, par contre, par ses qualités naturelles, est destiné à la chasse et à la défence du terrain de chasse. La chasse étant la principale ressource, et dans cette période la force corporelle de la plus haute importance, il est naturel que l'homme soit le maître. [2])

Les soi-disants „chasseurs supérieurs", parmi lesquels il faut compter e. a. les Peaux-Rouges de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale et quelques peuples du Nord de l'Asie, ont atteint un plus haut degré dans l'évolution sociale. La différence entre eux et la catégorie précédente n'est que quantitative, et résulte de la circonstance qu'ils ont pu s'établir dans des contrées qui sont très riches en gibier et en poisson. Cela leur permet d'être plus sédentaires, de vivre en un groupe plus nombreux (parfois on bâtit déjà de grandes maisons habitées par plusieurs familles) et d'atteindre un développement plus élevé.

Comme chez les chasseurs inférieurs il y a chez eux répartition de travail entre l'homme et la femme: l'homme chasse, pêche et construit

---

ont toujours vécu ensemble. Cet instinct serait donc acquis par une sélection naturelle, puisque ceux qui ne le possédaient pas couraient plus que les autres le danger de disparaître par suite des conséquences néfastes de telles unions (Voir o. c. Chap. XIV et XV). Cunow par contre fait remarquer qu'il ne peut être question d'une aversion innée entre des personnes qui ont été élevées ensemble, que des mariages entre de telles personnes se contractent, et qu'on ne les trouve pas du tout immoraux ou contre nature. (Voir sa critique sur cette thèse de Westermarck dans son oeuvre »Die Verwandtschaftsorganisationen der Australneger" p. 184 sqq.).

[1]) Voir Steinmetz o. c. p. 817.

[2]) On voit clairement combien il est inexact de vouloir expliquer la position sociale actuelle de la femme par la soi-disante »théorie de la violence", d'après laquelle on raisonne comme suit: »en moyenne l'homme est plus fort et plus intelligent que la femme, ce qui fait qu'il a réussi à la subjuguer." Si cette théorie était juste, la position de la femme devrait être toujours et partout la même, ce qu'elle n'est pas, comme nous le verrons plus loin. La vérité est que ce n'est pas la prépondérance physique et intellectuelle (dont la mesure ne peut être déterminée par suite de la différence énorme de l'éducation et du milieu des hommes et des femmes) qui règle les rapports des sexes, mais bien le mode de production. Chez les peuples primitifs sus-nommés ce n'est pas puisqu'il est plus fort que la femme, que l'homme règne, *mais parce que sa plus grande force est de si haute importance dans leur mode de production.*

Digitized by Google

les outils dont il a besoin pour ses occupations; la femme recueille des racines et des herbes, prépare la nourriture et se livre à d'autres travaux de ménage. Quelques-uns de ces peuples sont à même de produire plus que ce dont ils ont besoin, ce qui occasionne un commerce assez important, d'où parfois une grande inégalité de fortune bien que le sol soit propriété commune.

A ce degré de développement la femme est d'une grande utilité, ce qui fait qu'un père ne donne pas sa fille mais qu'il la vend. Puisque l'homme a donc acheté sa femme, elle devient sa possession, il peut en disposer comme il veut; son infidélité est punie de mort. Si l'acquéreur n'a pu entièrement s'acquitter, ou s'il a reçu des cadeaux de valeur de son beau-père, ou d'autres parents de sa femme, il est un peu limité dans son pouvoir surtout puisque, dans le dernier des cas nommés, il est obligé de rendre les cadeaux quand il veut répudier la femme. Pourtant un mari ne répudie que rarement, puisque la femme est très utile à l'homme et qu'il l'a ordinairement payée cher. Voilà aussi pourquoi la polygynie, quoique presque partout permise, est rare: les très riches seulement peuvent se permettre le luxe de plus d'une femme.

La position de la femme est la moins mauvaise dans le cas où elle ne suit pas le mari, mais où c'est lui qui vient habiter chez elle, c. à d. chez son père à elle. Cela arrive parfois quand l'homme n'a pu payer le prix d'achat tout entier, parfois quand le beau-père est beaucoup plus riche que le gendre. Dans ce dernier cas le gendre préfère profiter de la richesse et du pouvoir de son beau-père, qui du reste ne demande pas mieux que de garder sa fille dans sa maison, de cette façon au lieu de perdre une force de travail il en gagne une seconde par la venue du mari.

Nons arrivons maintenant aux „peuples pasteurs" habitant principalement l'Asie et l'Afrique. [1])

De même que la chasse n'est pas la seule ressource des groupes précédents, l'élevage du bétail n'est pas exclusivement celle de ce groupe-ci, mais simplement la principale: de là leur nom.

L'élevage du bétail est le travail des hommes attendu qu'il est procédé génétiquement de la chasse, exclusivement exercée par les hommes, tandis que les femmes, ici encore, recueillent des racines, des fruits et des herbes et s'occupent du ménage. Quoique la terre soit en commun, il y a des différences importantes de possession, puisque le bétail, qui forme la plus grande ressource, est propriété individuelle, et aussi puisque guerre et rapine sont parfois des ressources importantes.

La polygynie est permise et les nomades prennent autant de femmes qu'il leur est possible d'en payer et d'en entretenir. De là que ce ne sont pourtant que les riches qui sont à même de s'acheter plus d'une femme, puisque les pères se les font bien payer. Ayant été achetée, la femme est devenue propriété entière de l'homme qui peut l'exploiter de toute façon, l'abandonner, et quand il vient à mourir, la laisse, tout comme le reste de ses richesses à ses héritiers. L'adultère de la

[1]) Les modes de production dont il y est successivement question ne forment point d'enchaînement; en Amérique p. e. il ne peut être question de peuples pasteurs. (Voir Grosse, o. c. p. 29).

Digitized by Google

femme est sévèrement puni, tandis que l'homme est libre. Souvent il faut entendre la polygynie dans ce sens que ce n'est qu'une des femmes qui est considérée comme l'épouse légitime dont les enfants seuls ont droit à l'héritage, tandis que les autres femmes ne sont que des concubines. La position de l'épouse légitime vis-à-vis de son mari ne l'empêche pas d'être esclave comme les autres femmes. Nulle part la femme n'est aussi humble que chez les peuples pasteurs, et nulle part non plus le rôle de l'homme dans la vie économique n'est aussi important que chez ces peuples.

Examinons ensuite les „agriculteurs inférieurs" (parmi lesquels e. a. la plupart des Peaux-Rouges de l'Amérique septentrionale, et un grand nombre de peuples de l'Afrique et des Indes Orientales). Quand les peuples chasseurs, par des circonstances fortuites (grande richesse en gibier etc.), ont cessé d'errer continuellement, la possibilité pour eux est de passer à l'état d'agriculteurs. [1]) L'agriculture est à son tour fait que ceux qui l'exercent deviennent de plus en plus sédentaires.

La culture du sol s'est développée en connexité avec la récolte des fruits et des racines, de là que primitivement elle fait partie du champ de travail de la femme, ainsi l'importance économique de la femme monte, et un père est de moins en moins disposé à donner ses filles en mariage contre un petit équivalent. Le futur mari est obligé soit d'acquérir sa femme contre un prix d'achat important, soit de la „gagner", en servant temporairement le futur beau-père. Ainsi, quoique la polygynie soit permise, ce ne sont que les riches et les chefs qui peuvent se procurer plus d'une femme.

Puisque l'agriculture exige beaucoup de bras, les parents essayent de garder chez eux leurs enfants aussi longtemps que possible. [2]) Ainsi se crée l'habitude de plusieurs familles de vivre dans la même maison et que le mari vient habiter avec sa femme chez la famille de cette dernière quand il ne peut pas payer le prix d'achat convenu. Si ce n'est pas le cas, une relation étroite existe quand même entre la femme et sa famille, dans laquelle elle retourne, avec ses enfants, quand son mari vient à mourir. Plus la position de la femme dans la vie économique devient importante, plus il arrive que la femme mariée reste dans sa famille, et son mari dans la sienne, et que leur union ne consiste qu'en des visites plus ou moins fréquentes, rendues par l'homme à sa femme.

Il s'explique pourquoi la position de la femme, dans cette période, en général est meilleure que dans les précédentes.

D'ordinaire c'est la femme qui laboure la terre et qui soigne le ménage, tandis que l'homme chasse et confectionne les outils dont il a besoin; et puisque l'agriculture donne une production plus régulière et plus sûre que la chasse, il en résulte que la position de la femme s'améliore. La femme devient moins dépendante de l'homme, à tel point que par exemple elle aussi peut rompre le mariage, ce qui n'existe pas dans les autres stades comme nous l'avons vu, où la femme était la propriété de l'homme. (Les exceptions assez nombreuses s'expliquent

---

[1]) Sur l'origine de l'agriculture voir: H. Cunow »Arbeitstheilung und Frauenrecht" (Neue Zeit 1900—1901; 1 p. 102 sqq.).

[2]) Voir là-dessus: C. N. Starcke »Die primitive Familie" p. 106—107.

Digitized by Google

du fait que les hommes contribuent alors aussi à la culture du sol). Cela est surtout le cas quand se formait une communauté domestique dans laquelle les femmes gouvernaient (matriarcat). [1]) Ainsi se développe même parfois une situation, dans laquelle les femmes ont une influence assez importante même en dehors de la famille (gynécocratie).

Comme les considérations précédentes l'ont déjà démontré ce n'est pas la famille qui, dans ce stade de developpement, se trouve au premier plan. Tandis que, durant les périodes que j'ai examinées avant celle-ci, le „clan" (en latin „gens" en allemand „Sippe") c. à d. un groupe de personnes qui, toutes, descendent d'une seule, n'ont d'importance que sous ce rapport qu'il leur est défendu de se marier entre elles, chez les cultivateurs inférieurs le clan se développe en un groupe de gens consanguins, qui vivent en communauté et, dans la plupart des cas, le clan est maternel, c. à d. la descendance et le droit de succession sont réglés d'après la ligne maternelle.

Cependant aussitôt que l'agriculture devient de plus en plus importante, surtout quand l'élevage du bétail, le commerce et l'industrie commencent à se développer à côté d'elle, le rapport entre les sexes se modifie d'une manière considérable. L'homme abandonne la chasse, cette ressource toujours moins importante, et s'applique de plus en plus à l'agriculture et à d'autres branches, et la femme le seconde seulement dans ces occupations. Par suite de la productivité sans cesse croissante du travail, l'homme peut produire plus qu'il ne lui faut pour la consommation. La possession d'esclaves devenant donc avantageuse, l'esclavage prend des proportions de plus en plus grandes et de cette façon aussi la position de la femme dans la vie économique devient moins importante.

L'homme devient donc de nouveau la cheville ouvrière et son autorité redevient aussi forte que durant les périodes dont il a été question au commencement. Ce n'est plus l'homme qui habite chez sa femme et sa famille, mais c'est au contraire la femme qui demeure chez lui.

Nous avons vu plus haut que chez les cultivateurs inférieurs c'est le clan, et surtout le clan maternel qui tient la première place. Par le développement économique le clan maternel dut céder au clan paternel. Dans le clan il y avait égalité, puisque la terre, le moyen de production le plus important, et la maison se possédaient en commun, mais sa disparition provint du développement du commerce et de l'industrie dont les produits étaient, dès le commencement, propriété privée. Cette inégalité a été encore augmentée premièrement parce que la propriété privée de terre commença à se former à côté de la propriété en commun. En second lieu par la guerre car le butin n'était pas le même pour tous les guerriers, et il se forma grâce à elle une classe de gens (esclaves) dont les intérêts étaient opposés à ceux des vainqueurs. Ce développement de la possession privée induit nécessairement à un changement graduel du clan maternel au clan paternel. Car dans le premier cas un père devait laisser

---

[1]) Le droit de la mère de léguer son nom à l'enfant (Mutterrecht) est bien distinct du matriarcat; ce droit se rencontre chez des peuples où l'on ne connaît pas le matriarcat.

Voir encore sur l'origine du matriarcat: le Dr. L. v. Dargun »Mutterrecht und Vaterrecht" p. 67 sqq.

Digitized by Google

ses propriétés aux membres de son clan (nous avons vu que c'était l'homme qui devenait le propriétaire des richesses privées). Et puisque ses enfants appartenaient toujours à un autre clan que le sien, c. à d. au clan de leur mère, les enfants n'héritaient pas de leur père. De là le changement sus-nommé. [1])

Mais ce ne fut pas tout. Par les grandes modifications dans le mode de production, dont nous avons déjà parlé, l'importance du clan diminua de plus en plus, et à la longue il disparut tout à fait. Tant qu'il y avait égalité entre les membres du clan, tant que les rapports sociaux étaient peu compliqués, le clan et les organisations qui en découlaient et qui n'étaient que des combinaisons de clans suffisaient entièrement comme organisation sociale. Mais une telle organisation purement démocratique n'était plus adaptable à une société avec des riches et des pauvres, avec des hommes libres et des esclaves, et dans laquelle il y avait donc un groupe nombreux d'opprimés, et un groupe plus petit d'oppresseurs.

Le clan et les combinaisons des différents clans furent remplacés par l'Etat, c. à d. par une organisation qui avait pour but principal de maintenir autant que possible l'ordre extérieur dans une société, dans laquelle les intérêts des différents groupes se contrarient ainsi que ceux des individus, et d'avoir soin que ce combat des intérêts se fasse régulièrement. [2]) Cette organisation est par conséquent toute autre que celle du clan, dont le but était de prendre à coeur les intérêts de la communauté; et il est évident que dans une organisation pareille c'est la classe la plus importante et la plus influente qui prime.

D'un côté donc le clan se perd dans l'Etat; de l'autre la famille, jouant un rôle secondaire durant la période où le clan était généralement répandu, devient de plus grande importance. Le clan se divise en „grandes familles" (en allemand: Grossfamilien), c. à. d. mari, femme et leurs enfants non-mariés de même que leurs descendants mâles avec leurs femmes et enfants etc; le père est le maître de toutes ces personnes et de toutes les richesses. Cependant ce n'est que peu à peu et au fur et à mesure que l'on s'éloigne du clan, que l'autorité du père devient illimitée. Cette forme de famille s'est maintenue jusqu'à nos jours en Chine et au Japon et était générale durant les premières périodes de l'antique Rome.

En Chine la femme, dont la travail est entièrement limité aux occupations ménagères, a une position qui, sous tous les rapports, est celle d'une subordonnée. Pour sa vie entière elle est soumise à l'homme: elle ne peut jamais obtenir le divorce, tandis que le mari peut dissoudre le mariage pour rien; le mari qui surprend sa femme en adultère a le droit de la tuer; lui par contre peut prendre des concubines. Au Japon la position de la femme est à peu près la même; dans la Rome de l'antiquité aussi, quoiqu'elle y fût un peu moins dépendante (au commencement l'homme eut le „jus vitae ac necis", plus tard seulement pour le cas d'adultère) et dans le cours des temps elle s'y améliora même.

---

[1]) Voir à ce sujet L. H. Morgan, »Die Urgesellschaft", p. 292 et v. Dargun, o. c. p. 131—132.

[2]) Le cadre de ce livre ne permet naturellement pas d'entrer dans des détails. Voir: Morgan, o. c. IIe P. chap. X et XIII, et F. Engels »Ursprung der Familie, des Privateigenthums und des Staats", chap. V, VI, VIII.

Digitized by Google

A mesure que le mode de production se développa et que, par suite la vie sociale se modifia, la „grande famille" disparut [1]) pour être remplacée par la famille moderne, c. à d. le mari avec sa femme et leurs enfants non-mariés. Par l'extension de plus en plus grande donnée à la répartition du travail, les fils purent plus facilement subvenir eux-mêmes à leurs besoins et se soustraire ainsi à l'autorité paternelle, (rappelons le „peculium castrense" et „quasi-castrense" des Romains) et le pouvoir croissant de l'Etat favorisa cette tendance en limitant l'autorité du père.

Les meilleures sources d'études sur les premières phases du mariage monogame nous sont fournies par l'ancienne Grèce. Là encore soumission absolue de la femme à l'homme. Après le décès de celui-ci la femme est sous la tutelle de son fils. L'homme peut répudier sa femme, la donner à un autre. Lui, a la pleine liberté d'avoir commerce avec d'autres femmes; la femme adultère par contre est sévèrement punie. Les occupations de la femme se bornent à tisser à filer et à s'occuper du ménage; sa vie se concentre dans la maison où son autorité est très limitée, tandis qu'elle est entièrement nulle au dehors.

En comparant la position de la femme durant la période nommée et les périodes antérieures (celle des „agriculteurs inférieurs" exceptée) on voit qu'en général cette position ne s'est que peu améliorée, du moins si l'on s'attache aux grandes lignes en négligeant les détails. La monogamie n'existait en réalité que pour un des partis, car les hommes étaient libres d'entretenir des concubines, tandis qu'ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour empêcher l'infidélité des femmes, en les isolant du monde extérieur. Aussi n'est-il pas vrai, comme on veut souvent le faire accroire que la monogamie soit la conséquence d'un instinct ni qu'elle soit due à un degré de culture plus élevée, devenu possible par la productivité augmentée du travail. [2]) Au contraire, chez les „agriculteurs inférieurs", bien moins civilisés que les anciens Grecs, la position de la femme était meilleure que chez ceux-ci; plus libre la femme jouissait en général d'une plus haute considération.

L'origine de la monogamie ne s'explique que par les modifications que le mode de production a subies. Par elles l'homme a de nouveau repris la plus importante place dans la vie économique, c'est lui qui gouverne et la femme n'a qu'à obéir. C'est ainsi que par l'accroissement continuel de la propriétée privée provint la monogamie, c. à d. l'union de l'homme et de la femme dans le but d'engendrer des enfants légitimes auxquels passait la propriété du père après le décès de celui-ci. [3])

Depuis ce temps-là la monogamie s'est maintenue jusqu'à nos jours. Quelque importantes que soient les modifications que le mode de production a subies à partir de l'origine de la monogamie, il n'a pas changé, en tant qu'une certaine partie du travail nécessaire à l'existence et consistant dans la préparation de la nourriture, l'entretien de la maison, etc., restent toujours les travaux du ménage, qui, comme autrefois, sont exécutés par

---

[1]) Comme il a été observé plus haut déjà, elle existe encore en Chine et au Japon. Dans ce dernier pays cependant elle tend à disparaître par le développement rapide du capitalisme.

[2]) Voir Engels o. c. p. 51.

[3]) Voir là dessus e. a. Morgan o. c. p. 395 sqq. et Engels o. c. p. 47 sqq.

Digitized by Google

la femme Les autres travaux, les plus importants, incombent à l'homme, de là sa prépondérance encore persistante.

La position de la femme mariée s'est tant soit peu améliorée quand on la compare à celle de ses semblables du commencement de la civilisation, néanmoins une étude des codes civils existants (surtout du code civil français et de ceux auxquels il a servi de modèle) démontre que la femme mariée est en général encore dans un état de grande dépendance. La femme doit obéissance à son mari et doit le suivre partout où il le voudra; sauf les exceptions stipulées dans les contrats de mariage le mari a la gérance de la fortune de la femme et les revenus de celles-ci lui appartiennent; c'est l'homme qui exerce le pouvoir paternel; la femme ne peut comparaître en droit sans l'assistance de son mari; etc. etc.

La différence entre la situation de la femme mariée d'à présent et celle d'autrefois, quand naquit la monogamie, consiste principalement en ceci: il faut le consentement des deux partis pour conclure le mariage; le mari ne peut plus répudier sa femme, mais peut seulement faire dissoudre l'union pour des raisons importantes (adultère, sévices etc.) et la femme aussi peut, pour les mêmes motifs, obtenir la séparation ou le divorce.

Ici s'impose la question: pourquoi le mariage ne peut-il pas être dissout aussitôt que, pour une raison ou une autre, ne comptant pas devant la loi, la vie commune devient intolérable à l'un des partis quand l'autre ne veut être consentant? [1])

La réponse doit être la suivante. Par la position prépondérante de l'homme dans la vie économique, il est clair que la femme à son bon plaisir ne saurait délier les liens du mariage, hormis les cas prévus par la loi, attendu que l'homme ne saurait permettre une aussi grave atteinte à son autorité. A ce point de vue la monogamie et les anciennes formes du mariage se ressemblent car la femme n'a jamais pu obtenir le divorce à son bon plaisir, excepté chez les agriculteurs inférieurs, où par l'importance de sa position dans la vie économique, elle usait des mêmes droits que l'homme.

L'organisation actuelle de la societé empêche l'homme, de son côté, de divorcer autrement que dans certains cas prévus par la loi, car s'il était possible au mari de rompre le mariage à son bon plaisir, la société actuelle n'aurait plus la solidité et la stabilité nécessaires; le mariage serait une entreprise très hasardeuse pour la femme puisque, par la nature de ses occupations, elle n'est généralement pas en mesure de pourvoir seule à ses besoins; l'entretien et l'éducation des enfants par les parents seraient aussi moins garantis. Mais ce n'est pas tout encore. Comme nous l'avons vu la monogamie s'est créée aussitôt que la propriété privée devint générale. Réciproquement, la monogamie est une des causes qui entretient et augmente l'esprit de la propriété dans les

---

[1]) Comme on le sait le divorce est impossible dans quelques pays qui subissent l'influence de l'église catholique. Il va sans dire que l'église défend l'indissolubilité du mariage, sans cela elle perdrait encore un de ses moyens d'influence dont elle a tant besoin pour le maintien de sa position de plus en plus menacée. Néanmoins, elle n'a pas conservé intégralement son dogme de l'indissolubilité du mariage: partout la séparation de corps et de biens est possible.

Digitized by Google

hommes. C'est dans le cercle restreint de la famille, en dehors du contact de la société, qu'un vif penchant de posséder se développe chez les enfants.

Les racines les plus profondes du mariage actuel se trouvent dans la société actuelle basée sur la propriété privée; à son tour, le mariage est un appui pour cette société. Voilà aussi la cause de la désapprobation des unions libres par le plus grand nombre, même si les motifs de ces unions sont des plus nobles. Et voilà aussi pourquoi plus on est conservateur (c. à d. plus on tient à la propriété privée) plus on tient à la forme existante du mariage, fait qui serait autrement inexpliquable.

Un examen des modifications, faites dans le courant du dernier siècle dans le droit matrimonial et dans ce qui s'y rapporte, montre que la position de la femme mariée s'est petit à petit améliorée. Pour ne citer que quelques exemples: le code civil français ne donnait à la femme mariée le droit de divorce en cas d'adultère de la part de son mari que s'il entretenait une concubine dans la demeure commune (art. 230). En 1884 cet article a été modifié de manière que la femme peut à présent tout comme l'homme, faire dissoudre le mariage par le divorce dans tous les cas d'adultère. (L'art. 337 du code pénal français punit cependant toujours encore la femme adultère d'une réclusion de 3 mois à 2 ans; l'art. 339 de ce code ne punit l'homme adultère que s'il a une concubine dans la demeure commune, et seulement d'une amende de 100 à 2.000 francs). Avant 1870 la femme mariée avait en Angleterre une position très dépendante vis-à-vis de son mari: le droit de posséder ses biens mobiliers ainsi que l'administration et la jouissance de ses biens immobiliers étaient dévolus à ce dernier. Après 1870 et 1882 il y a eu au profit de la femme des changements de grande importance dans le droit matrimonial, e. a. qu'elle est seule propriétaire de sa fortune etc. etc. [1]) Dans les pays où, durant le XIX siècle, on n'a pas apporté de modifications sur ce chapître l'opinion publique est telle qu'on peut être sûr que la position de la femme mariée y sera améliorée au cas d'une révision éventuelle du droit matrimonial.

En recherchant les causes des changements d'opinion sur cette question on découvre qu'ici encore elles sont en dernière instance dues à la vie économique. Ceci provient de ce que le nombre des femmes qui travaillent indépendamment, qui gagnent leur pain elles-mêmes, augmente sans cesse. Les causes qui font gagner leur vie à bien des femmes sont de diverses natures, mais peuvent se réduire à ce qui suit. En premier lieu, le nombre des mariages contractés diminue en général, et cet amoindrissement est dû au nombre sans cesse plus restreint des mariages dans les classes possédantes, et ces mariages se contractent également plus tard qu'autrefois. [2]) Il n'est pas difficile de

---

[1]) Voir sur ce sujet e. a. A. Bebel »Die Frau und der Sozialismus" p. 265 sqq.

[2]) Voir les chiffres sur la diminution des mariages dans le Neue Zeit 1888 p. 239; G. v. Mayr »Statistik und Gesellschaftslehre" II p. 384; F. v. d. Goes »Socialisme en Feminisme" (Tweemaandelijksch Tijdschrift VI 1900) p. 430—445. Ce dernier démontre que la diminution des mariages en général est due à la diminution des mariages contractés par la bourgeoisie. Voir sur ce sujet aussi L. Braun »Die Frauen-

Digitized by Google

comprendre qu'un mouvement rétrograde dans les mariages de la bourgeoisie (bourgeoisie prise dans le sens le plus large du mot) doive se manifester. Le mariage amène bien une augmentation de dépenses, mais en même temps aussi une augmentation de revenus pour le prolétaire (soit parce que la femme gagne de l'argent en travaillant dehors, soit parce qu'elle en épargne en faisant tous les travaux de son ménage elle-même). Pour le bourgeois par contre il n'entraîne que des désavantages pécuniaires, du moins si l'on excepte les cas où la femme est plus ou moins riche. Le combat pour l'existence devenant de plus en plus difficile, surtout pour les membres de la petite bourgeoisie et pour ceux qui exercent les professions libérales la bourgeoisie ne contracte plus de mariages qu'à un âge plus avancé, et en général le nombre de ces mariages diminue. [1]) A cela il faut encore ajouter que dans les pays européens et dans quelques états de l'Amérique du Nord le nombre des femmes dépasse assez celui des hommes. [2])

L'occasion pour les femmes de se marier diminuant dans les classes plus ou moins aisées les oblige à gagner elles-mêmes leur vie. Le changement que le ménage a subi et subit encore doit également être pris en considération. L'importance du ménage baisse sans cesse par suite de l'extension prise par la grande industrie, qui absorbe l'un après l'autre tous les travaux spéciaux de la ménagère. Tandis qu'autrefois les vêtements ce confectionnaient à la maison, qu'on y cuisait le pain etc, à présent il ne reste plus à la ménagère que le soin de la préparation des aliments et de la tenue de son ménage. Et même ces occupations lui seront peut-être bientôt prises par l'industrie [3]). Les bourgeoises non-mariées pouvaient souvent autrefois trouver un logis chez des membres de leur famille, puisqu'elles pouvaient leur être utiles par leur travail. A présent elles ne sont en général que des personnes superflues dans un ménage.

Même les bourgeoises mariées à côté des célibataires se voient de plus en plus forcées à contribuer aux revenus de la famille en travaillant pour de l'argent [4]), et ceci pour les raisons déjà citées en parlant des femmes non-mariées: la difficulté croissante du combat pour la vie et la diminution de l'importance des occupations ménagères. En dehors de celles que leur position économique oblige au travail salarié, le nombre de femmes (en majeure partie des célibataires, sans exclure les mariées)

---

frage" p. 166 sqq. C. Zetkin »Geistiges Proletariat, Frauenfrage und Sozialismus" p. 4—5. Voir sur les mariages contractés de plus en plus tard qu'autrefois C. Zetkin o. c. p. 5.

[1]) Il est évident que dans cet exposé les causes principales seules peuvent être indiquées. Pour de plus amples détails voir Bebel o. c. chap. intitulé: »Ehehemmnisse und Ehehindernisse"; v. d. Goes o. c. p. 445—458; Braun o. c. p. 166—170; Zetkin, o. c. p. 5—6.

[2]) L'excédent des femmes n'est pas causé par un plus grand nombre de naissances de filles que de garçons; le contraire est la vérité. Une des plus importantes causes doit être recherchée dans la plus grande mortalité des hommes par suite de conditions sociales défavorables, et l'émigration y contribue aussi. Voir Bebel o. c. p. 159; v. d. Goes. o. c. p. 458 sqq. et Braun, o. c. p. 165—166.

[3]) Sur la diminution continuelle de l'importance du ménage voir Bebel o. c. p. 223 sqq.; v. d. Goes o. c. (Année VII 1901) p. 120 sqq.; Zetkin, o. c. p. 3—4 et du même auteur »Die Arbeiterinnen- und Frauenfrage der Gegenwart", p. 3 sqq.

[4]) Sur l'étendue du travail de la bourgeoise mariée voir Braun, o. c. p. 181.

Digitized by Google

qui cherchent à gagner, commence à devenir de plus en plus grand. Chez celles-ci ce n'est pas la nécessité qui les y force, mais l'esprit d'indépendance, éveillé en elles par l'exemple donné. Si d'un côté l'offre de force de travail des femmes augmente, de l'autre côté la demande augmente aussi, car bien que l'on ait allégué que la femme n'est capable que de faire le ménage, elle a prouvé ses aptitudes pour bien des professions. Et puis, la force de travail des femmes est très recherchée, car ne s'étant pas encore solidarisées comme les hommes, elles n'ont pu obtenir un salaire égal à celui de leurs collègues.

Et si les femmes de la bourgeoisie font de plus en plus un travail rétribué, il y a longtemps déjà que la femme de la classe prolétaire s'y est astreinte. Le travail des femmes est devenu possible par le développement de la technique, comme notre exposé du système économique actuel l'a démontré. Dès lors ce travail industriel est devenu un phénomène qui prend sans cesse des proportions plus larges. Les femmes non-mariées de la classe prolétaire sont toutes obligées de pourvoir elles-mêmes à leurs besoins, les femmes mariées souvent, et leur nombre devient toujours plus grand. [1])

Par ce qui précède il a été indiqué quelle est l'importante modification qui a eu lieu et a encore lieu dans la position économique de la femme. C'est cette modification qui est en dernière instance la cause que les femmes se sont de plus en plus révoltées contre la position inférieure dans laquelle la loi les place, et que leur opposition s'est déjà manifestée par des faits. De là aussi que la position légale de la femme est la meilleure en général dans ces pays, où elle s'est le plus affranchie par son travail indépendant comme p. e. aux Etats-Unis.

Jusqu'ici nous n'avons examiné que le côté formel (légal) de la question. Il faudra donc encore faire suivre quelques observations concernant le côté matériel. Les codes civils reposent entre autre sur la fiction que tous les gens sont égaux. Il n'y est pas fait mention de division en classes distinctes; il en est de même pour le mariage. Devant la loi les mariages sont tous égaux, tandis qu'en réalité ils ne le sont pas. Il est donc nécessaire de traiter des conditions conjugales des différentes classes.

En premier lieu le mariage dans la classe bourgeoise.

Les conditions de la vie pour les deux sexes sont bien différentes avant le mariage. Tout en laissant de côté que le nombre des femmes qui subviennent à leurs besoins augmente (elles forment encore la minorité), il est incontestable que les aspirations des femmes de la bourgeoisie tendent au mariage et cela le plus tôt et le mieux possible, afin d'être ainsi assurées pour le reste de la vie. Et puisque la possibilité de „faire un bon mariage" est plus rare, la chasse au mari avec toutes ses conséquences défavorables devient de plus en plus âpre.

Tandis que toute l'éducation des femmes ne vise que le mariage, celle de la grande majorité des jeunes gens a la richesse ou une

---

[1]) Voir sur le travail des femmes prolétaires Braun, o. c., Zweiter Abschnitt, Kapitel IV und V.

Digitized by Google

position importante le plus tôt possible pour but. Même lorsqu'un mariage est contracté par suite d'une inclination réciproque, la conception de la vie si différente chez les deux partis renferme les germes qui peuvent le rendre malheureux. En parlant de ces cas si fréquents Mme Dr. Adams-Lehman dit très justement: „*Die Beiden* (mari et femme) *verstehen sich nicht.* Getrennt in Allem, was zum Leben gehört, von Kindesbeinen an, gelingt is der Natur nur kurz, sie an einem Punkte zu vereinen. Von diesem Punkte aus gehen ihre Wege in jeder Richtung wieder auseinander.

Der Mann klagt oft und bitter, dasz ihn die Frau nicht versteht. Wie sollte sie es auch, da sie einer ganz anderen Kultur angehört? Sie hat ihre eigenen Tugenden, ihre eigenen Mängel und Laster, aber sie sind nicht die des Mannes und dienen höchstens dazu, sie mit ihm zu entzweien. Auch vom Manne, über dessen Verständniszlosigkeit sich das Weib ebenso oft und ebenso bitter beklagt, gilt „caeteris paribus" dasselbe. Zweierlei Kulturen, zweierlei Ziele, zweierlei Ideale, wie soll da die Gemeinschaftlichkeit gedeihen?" [1])

Mais ces causes seront encore renforcées lorsque des motifs économiques auront plus ou moins influencé le mariage. Les deux partis s'unissant dans ces conditions sans se les cacher, ne seront pas exigents et sauront se soumettre à l'inévitable; la situation est pire quand (ce qui arrive pour l'ordinaire) l'union a été contractée sous des prétextes mensongers. [2])

Il ressort donc de là combien peu la forme légale fait connaître la réalité: pour que le mariage puisse se contracter il faut le consentement des deux partis — n'importe de quelle façon s'obtient ce consentement. Ce sont très souvent les parents qui ont choisi et qui, par leur influence ont porté leurs enfants à consentir, ne se laissant guider dans leurs actes que par le calcul. Telle est la réalité,et le *libre* consentement formel n'est que l'apparence.

Des causes importantes nées des conditions sociales font donc souvent du mariage une vie de haine et de discorde. En dehors des causes citées, il en est une autre encore ne découlant pas de conditions sociales: même quand l'union a été contractée par inclination mutuelle, la garantie que cette inclination durera n'existe pas. Non seulement on peut s'être trompés sur le caractère et le tempérament, mais les sentiments aussi peuvent se modifier, et les liens du mariage deviennent insupportables.

La loi ne permet le divorce que dans des cas déterminés. Le divorce entraînant d'importants désavantages économiques pour la femme, et parfois aussi pour l'homme, on n'y recourt pas très-souvent. La crainte de perdre l'estime de son milieu peut aussi empêcher le divorce. Et cette crainte de blâme si l'on veut se quitter, prouve une fois de plus combien peu l'amour réel est en rapport avec l'origine de la monogamie.

---

[1]) »Das Weib und der Stier." (Neue Zeit 1900—1901 II p. 6—7.)

[2]) Sur le mariage dans la bourgeoisie voir Ch. Fourier »Théorie des quatre mouvements" (Oeuvres complètes I. p. 162 sqq.); A. E. F. Schäffle »Bau und Leben" etc. III p. 36, 50. M. Nordau »Die conventionnellen Lügen der Kulturmenschheit" p. 263 sqq; Bebel, o. c. p. 103 sqq. et le Dr. E. Gystrow »Liebe und Liebesleben im XIX Jahrhundert" p. 26 sqq.

Digitized by Google

S'il est donc difficile sinon impossible de rompre le mariage, la conséquence doit être l'adultère, surtout du côté de l'homme puisque sa manière de vivre lui en facilite l'occasion, et qu'il n'a pas à en craindre les suites comme la femme. La différence entre la monogamie et les formes conjugales plus anciennes n'est donc pas grande. Devant la loi seulement la monogamie est reconnue et la polygamie défendue; mais en réalité la polygamie existe toujours.

Passons à présent au mariage dans la classe des prolétaires. [1])

Ici il ne saurait être question d'une éducation différente de garçon et fille: tous deux doivent se mettre au travail encore enfants et leurs relations sont libres. Dans le cercle ouvrier on se marie généralement jeune parce que l'ouvrier atteint assez rapidement le maximum de son gain, par conséquent inutile pour lui d'attendre longtemps pour se marier, d'autant plus qu'il est plus tôt homme fait que le bourgeois. Souvent le mariage est contracté après avoir été consommé et que le commerce sexuel a eu ses suites. Cela est très compréhensible quand on observe la vie des prolétaires, leurs conditions d'habitation, le travail en commun etc.

Pas toujours, comme on l'affirme parfois à tort, parce qu'ici aussi les intérêts matériels jouent quelque fois un rôle, les mariages dans la classe prolétaire sont le plus souvent des mariages d'inclination. Donc, une des causes importantes qui rendent malheureux souvent les mariages dans la bourgeoisie n'existe pas ici. Par contre il y a d'autres causes qui peuvent mener chez les prolétaires au même résultat. D'abord, le manque de développement intellectuel qui peut rendre supportables les difficultés de la vie. Par ce manque, des moindres différends peuvent sortir de grandes altercations, et les causes des misères sont recherchées dans la personne et non dans les circonstances, dont elle est cependant la victime. En second lieu les durs soucis du combat pour la vie. Si une famille ouvrière a déjà beaucoup de peine à joindre les deux bouts en temps ordinaires c'est surtout en cas de maladie ou de chômage forcé que sa misère est extrême, et c'est cette misère qui cause souvent les disputes et les voies de fait. Puis, le travail des femmes, les tristes conditions d'habitation, et l'alcoolisme conduisent au même résultat. Et par les soucis perpétuels et le dur labeur la femme de l'ouvrier vieillit vite. Dans la classe prolétaire les mariages se voient donc minés par bien des raisons. [2])

Il y a, en dehors de tout cela, une différence très importante entre les mariages bourgeois et prolétaires, quant à leurs bases.

Le pouvoir prépondérant de l'homme dans le mariage bourgeois n'est pas aussi grand dans celui des prolétaires, et surtout dans les familles dans lesquelles la femme pourvoit aussi bien que l'homme à ses besoins par un travail rétribué. Ce qui n'existe pas non plus chez les

---

[1]) Inutile de parler en particulier du mariage dans la classe moyenne: au fond il ne diffère pas de celui dont je viens de traiter; il est seulement un peu plus mesquin. Voir le Dr. B. Schoenlank »Zur Psychologie des Kleinbürgerthums" p. 123—124 (Neue Zeit 1890).

[2]) Sur le mariage des prolétaires voir e. a. Bebel, o. c. p. 123—125 et Gystrow, o. c. p. 33 sqq.

Digitized by Google

prolétaires, c'est la propriété privée, à laquelle la monogamie est due. Les conséquences sont les suivantes: 1⁰. que l'union entre l'homme et la femme sans sanction légale n'est pas du tout aussi méprisée par les prolétaires que par les autres classes; 2⁰. qu'on se décide beaucoup plus facilement dans la classe prolétaire que dans la classe bourgeoise à dissoudre l'union, soit légale soit libre. [1])

Sur le mariage dans le bas-prolétariat quelques remarques suffisent. Si ces gens sont des déclassés récents, ils gardent, pour le mariage, comme en tout les idées de la classe dont ils sont sortis. Mais quand ils sont nés du bas-prolétariat, ou quand leur misère dure depuis longtemps ils sont démoralisés, et les relations entre homme et femme s'en ressentent, alors il ne peut plus être question de rapports réguliers dans la vie sexuelle. [2]) —

Nous voilà à la fin de notre exposé. Il me semble qu'il a été démontré, que les différentes formes du mariage sont en dernière instance déterminées par les modes de production respectifs. Ensuite que l'origine de la forme la plus récente du mariage, c. à d. la monogamie, ne se trouve pas dans le désir inné de l'homme et de la femme de s'unir pour toute la vie, penchant qui serait sanctionné par la loi. Bien au contraire les hommes ne sont pas tous monogames, et encore moins monogames durant toute la vie, circonstance par laquelle les conditions économiques actuelles ont produit le mariage légal, obligeant deux personnes de rester ensemble; s'il en était autrement, la loi ne s'occuperait pas des relations entre homme et femme.

Des modifications importantes ont eu, et ont encore lieu concernant ce sujet. Les bases sur lesquelles le mariage actuel repose changent. Ceci s'explique par différentes causes. D'abord la femme occupe peu à peu une position sociale plus élevée et plus indépendante. Ensuite l'importance du ménage dans la vie économique diminue. La seule base morale du mariage devient peu à peu la sympathie et l'amour réciproques, car le véritable amour ne peut exister qu'entre des personnes libres et égales. [3])

De plus en plus augmente le nombre de ceux qui, au lieu de stigmatiser d'immorale une union non-légitime mais conclue par sympathie et amour réciproques, l'estiment au contraire supérieure à un mariage légal, conclu pour des raisons économiques.

B. La famille.

Dans les pages précédentes nous avons principalement fixé l'attention sur les rapports entre l'homme et la femme, maintenant il nous reste à traiter de la position des enfants nés de leur union.

C'est un fait biologique que la mère est désignée par la nature

---

[1]) Sur ce sujet voir Engels, o. c. p. 59—60 et le Dr. A. Blaschko »Die Prostitution im XIX Jahrhundert", p. 12.

[2]) Voir sur ce sujet e. a. »Englands industrielle Reservearmee" p. 215—216 (Neue Zeit 1884).

[3]) Voir sur ce sujet o. c. Engels o. c. p. 63—74.

Digitized by Google

pour avoir soin de l'enfant durant ses premières années et par conséquent il existe dans toutes les phases du développement social. Il est donc superflu d'en parler dans un traité sociologique. Mais la sociologie démontre qu'il n'est pas vrai que la nature désigne les parents pour les soins et l'éducation à donner aux enfants et que pour cette raison ils y soient le plus aptes.

Les relations entre parents et enfant n'ont pas toujours été les mêmes dans les diverses phases du développement social, il est donc impossible de parler ici de relations instituées par la nature.

Un coup d'oeil des situations respectives dans les diverses périodes montre que, chez „les chasseurs inférieurs", ou la femme est considérée comme la propriété de l'homme, les enfants nés d'elle sont aussi en la puissance absolue du père, qui a droit de vie et de mort sur ses enfants, et dont le pouvoir sur eux ne cesse que quand il a vendu ses filles à leur mari, ou quand ses fils, devenus adultes, sont reconnus comme membres de la tribu. [1])

Chez les „chasseurs supérieurs" et les „peuples pasteurs" c'est, comme pour les peuples sus-nommés, en général au père qu'appartiennent

---

[1]) Voir E. Grosse »Die Formen der Familie und die Formen der Wirthschaft" p. 49—53.

Ce serait à tort qu'on pourrait conclure que chez les peuples primitifs, les enfants n'étaient pas bien traités. Le Dr. S. R. Steinmetz a démontré que chez ces peuples, les enfants sont en général traités, non seulement sans sévérité mais avec beaucoup de tendresse même, et que ce traitement devient justement plus sévère à mesure que ces peuples atteignent un plus haut degré de développement. (Voir ses œuvres »Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe" II p. 179—253 et »Das Verhältniss zwischen Eltern und Kindern bei den Naturvölkern", Zeitschrift für Socialwissenschaft, 1898).

Voici d'après lui les plus importantes causes de ce fait: les difficultés des conditions où vivent ces peuples, demandent qu'on entoure les enfants, dont l'existence serait autrement trop menacée, de beaucoup de soins et de tendresse. Les peuples chez lesquels les enfants étaient traités durement couraient donc un plus grand risque de s'éteindre. Puis, la vie de ces peuples est si peu compliquée, que les enfants n'ont qu'à se faire à peu de normes, de là peu d'infractions et par conséquent peu de punitions. Ensuite chez ces peuples les enfants sont plus vite adultes, et ne connaissent donc pas ces années difficiles qui chez les peuples civilisés, exigent une éducation plus sévère. Et enfin la plupart de ces peuples ne battent jamais leurs enfants ni les traitent brutalement de crainte de les rendre serviles et rampants, et d'en faire ainsi de mauvais guerriers.

L'affection pour les enfants chez ces peuples, ne se porte pas exclusivement sur leurs propres enfants, mais plutôt sur les enfants en général. A ce sujet le Dr. S. R. Steinmetz dit:.... »La grande facilité de l'adoption et la mise de pair des enfants adoptés avec les propres enfants souvent constatée, démontrent provisoirement que la grande affection pour les enfants concernait plutôt les enfants en général, qu'exclusivement les enfants, dont on se savait être le père ou la mère. Quand le patriarchat est déjà arrivé à un assez grand développement et chez des peuples déjà assez avancés, l'homme ne nomme-t-il pas du reste siens, tous les enfants nés de sa femme. Ce n'est que dans les périodes du plus haut développement du patriarchat, et là où la monogamie existait, qu'on fait attention à la pureté du sang et à une descendance sans tache. Dans les périodes antérieures le père ne se soucie que d'avoir des descendants, n'importe de quelle manière. Il semble même que le sentiment maternel se souciait peu de l'identité de ses enfants: on n'a qu'à se ressouvenir de la facilité avec laquelle les mères chez les Peaux Rouges adoptent des prisonniers de guerre pour remplacer leurs fils tués, et la mise au pair des enfants adoptés avec les propres enfants, dont nous parlions plus haut." (»De »Fosterage" of opvoeding in vreemde families". Tijdschrift van het Kon. Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap. 1893 p. 511—512.)

Digitized by Google

les enfants, ou auquel ils doivent obéissance. La mère, soumise elle-même au père, n'a généralement peu ou point d'autorité sur ses enfants. [1])

Chez les „cultivateurs inférieurs" les conditions en question diffèrent relativement de beaucoup. Ainsi qu'il a été démontré dans les considérations sur le mariage chez ces peuples, la position de la femme y est souvent tout autre que durant les périodes précédentes. Elle n'est pas du tout aussi soumise, sa position n'est pas sans importance même, grâce à la place qu'elle occupe dans la vie économique. Et cette importance se démontre aussi par ses relations avec ses enfants. En général c'est à la mère que revient l'éducation des enfants, tandis que l'influence du père est nulle ou minime. Dans ces derniers cas un pouvoir plus ou moins grand sur les enfants revient au frère de la mère (dans le matriarcat le grand-père et le père des enfants appartiennent à un autre clan, et l'oncle maternel et les enfants sont du clan de la mère). [2])

Comme il a été déjà dit plus haut, il y a eu des conditions patriarcales chez les „cultivateurs supérieurs", c. à d. que chez ces peuples le père a un pouvoir illimité sur ses filles non-mariées et sur tous ses fils avec leurs descendants. [3])

C'est de ces soi-disantes „grandes-familles" que provient la forme actuelle de la famille (mari, femme et leurs enfants non encore émancipés) par suite du fait que les fils adultes ont pu s'émanciper par les modifications qu'a subi la vie sociale. Dès ce moment surtout l'affection pour les enfants en général qui se trouve presque chez tous les hommes, prend son caractère fort exclusif, c. à d. qu'il est limité aux propres enfants, car la monogamie est avant tout une suite du désir de l'homme dès que naît la propriété privée, de laisser ses biens en héritage aux enfants, dont il se sait le père. [4])

Dans son essence cette forme de la famille s'est maintenue jusqu'à nos jours. Les modifications qu'elle a subies peuvent être réduites aux deux suivantes. [5]) En premier lieu que, par suite de sa position améliorée comme épouse, la mère a obtenu une plus grande influence sur l'éducation de ses enfants; malgré cela pourtant son pouvoir est, de par la

---

[1]) Voir Grosse, o. c. p. 78—82, 120—123.

[2]) Voir Grosse, o. c. p. 183—186.

Il n'est pas inutile de remémorer ici que l'ethnologie a fixé l'attention sur la circonstance que, chez les peuples primitifs, les enfants ne sont parfois élevés ni par le père, ni par la mère, mais par des étrangers (le soi-disant »fosterage"). Dans l'article déjà cité du Dr. Steinmetz cet auteur démontre que ce phénomène se présente pour le matriarcat, qui supplante une puissance paternelle antérieure, ou vice verse. »D'une part et parfois le »fosterage" était pour le groupe ou pour les personnes qui jusque là avaient eu des droits sur l'enfant, un moyen de garder celui-ci, ou bien de le défendre contre une puissance surgissante; d'autre part c'était une réduction de ce droit et comme tel un moyen de contenter les sus-dites personnes par un séjour relativement court, soit une reconnaissance symbolique de leur droit qui effectivement avait vieilli." (p. 1092 de l'article cité.)

Voilà des preuves bien concluantes que les parents n'ont pas toujours été les personnes qui ont élevé leur enfant et qui exerçaient le pouvoir sur lui, *puisqu'ils* étaient ses parents: 1° que l'oncle de l'enfant était un de ceux qui avait l'autorité: 2° que ni le père, ni la mère n'étaient du nombre de ceux qui avaient le pouvoir sur l'enfant!

[3]) Voir Grosse o. c. p. 220—221, 222—223, 226—228, 230—234.

[4]) Voir v. Dargun o. c. p. 12.

[5]) Voir M. Kovalewsky »Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété." p. 150—161.

Digitized by Google

loi, subordonné, sous tous les rapports, à celui de son mari. En second lieu, l'influence sans cesse croissante que l'état s'est attribuée dans les relations entre parents et enfants.

D'abord, l'état impose aux parents mariés la tâche d'entretenir et d'élever leurs enfants et défend par la loi pénale, de les tuer ou de les abandonner. L'origine de ces prescriptions doit être recherchée dans la circonstance que l'état est intéressé a ce que les enfants soient soignés, et la population aussi nombreuse que possible. (L'état une fois en formation, les causes de l'infanticide chez les peuples primitifs ayant presque disparu, la loi n'apporta pas de grands changements à la situation existante). Si les parents mariés n'étaient pas forcés par l'état d'entretenir et d'élever leurs enfants, (loi qui ne change pas beaucoup à la situation qui existerait sans elle, puisque la plupart des parents s'en chargeraient aussi sans y être contraints) on devrait pouvoir imposer cette tâche à d'autres institutions qui n'existent pas dans la société actuelle. L'état n'est pas une institution de salut public; il est avant tout un moyen pour maintenir l'ordre extérieur dans le désordre résultant du mode de production capitaliste embrouillé et compliqué: il est, avant tout „l'état gendarme". S'il en était autrement, l'état considérerait comme un de ses premiers devoirs de destituer de leur droit les parents qui ne remplissent pas leur tâche ou qui la remplissent mal, et d'avoir soin de l'entretien et de l'éducation de ces enfants, et de ceux dont les parents sont morts ou dans l'impossibilité absolue de remplir cette tâche. Car la société entière a, aussi bien que ces enfants mêmes, un très grand intérêt à la chose.

Cependant, l'état en général ne se charge point de devoirs vis-à-vis des enfants délaissés ou négligés mais encore ce n'est qu'en hésitant qu'il intervient quand il s'agit de punir ou de destituer du pouvoir paternel ceux qui se rendent coupables de tels actes. [1]) Peu a peu, à mesure que les idées sur les devoirs de l'état se modifient, (et ceci principalement sous l'influence de la classe ouvrière qui s'organise et qui vise à une transformation de l'état en une communauté organisée), il s'intéresse pourtant plus à la personne de l'enfant. Quant au soin à apporter à ce que peut posséder l'enfant tous les codes sont déjà très détaillés!

C'est sur deux points que l'état influe assez généralement sur le sort de l'enfant:

1°. Il défend ou limite son travail salarié;

2°. Il oblige les parents à envoyer leurs enfants à l'école.

Plus haut nous avons déjà parlé de cette défense devenue nécessaire, par ce que la condition physique des classes ouvrières empire et parce que le mouvement ouvrier exerce une pression sur l'état. L'enseignement obligatoire (moins universel que la limitation ou la défense du travail des enfants (la Belgique p. e. ne le connaît pas encore et dans les Pays-Bas il n'existe que depuis peu de temps) a son origine d'une part, dans la circonstance que, pour l'exercise de quelques professions, le capitalisme

---

1) Voir à ce sujet L. Ferriani »Entartete Mütter" p. 24—50. On sait que l'Angleterre est un des rares pays où l'état soigne les enfants délaissés et abandonnés. Dans les autres pays on commence généralement par s'occuper de leur sort quand il est trop tard, c. à d. quand les enfants se sont déjà rendus coupables de délits.

Digitized by Google

ne peut pas se servir d'ouvriers tout à fait ignorants, d'autre part, dans celle que sans l'enseignement obligatoire, la jeunesse ouvrière s'abrutirait encore plus qu'elle ne le fait déjà. L'opposition contre l'enseignement obligatoire de la part de tout ce qui est conservateur démontre encore une fois clairement quel lien étroit existe entre la famille individuelle et le système économique actuel. La position économique de l'homme comme gagnepain de la femme et des enfants, est la cause de son désir d'être le moins possible limité dans son pouvoir.

Jusqu'ici nous n'avons traité que des conditions passées, et de celles d'aujourd'hui, en tant qu'elles sont réglées par la loi (le côté formel), nous devons maintenant procéder au traitement des conditions réelles (le côté matériel). Ici il faut considérer trois sujets: l'éducation physique, intellectuelle et morale.

En traitant de criminalité nous n'avons, naturellement, point ou peu à nous occuper des deux premières, tandis que la troisième est de la plus haute importance pour nous.

Quant à l'éducation physique, il suffit de dire qu'elle est la „conditio sine qua non" des deux autres. Les qualités intellectuelles et morales d'un enfant, qui est physiquement mal soigné, ne peuvent jamais se développer entièrement; les parents (et l'enfant aussi) emploient toutes leurs forces afin de pourvoir à leurs besoins physiques, de sorte que pour les autres besoins il ne leur en reste plus. Le Dr. A. Baer dit à juste titre dans son livre „Der Selbstmord im kindlichen Lebensalter": „Kinder dieser Art (c. à d. enfants des classes pauvres) tragen schon früh die Sorgen und Leiden, die das Leben ihnen auferlegt; sie werden früh mit den Anforderungen und Ansprüchen des Lebens bekannt und nicht selten schon sehr früh von Lebensverhältnissen beeinflusst, die ihnen fern bleiben müssten". [1])

Ce n'est que pour la bourgeoisie et pour la partie aisée de la petite-bourgeoisie qu'il peut être question pour les enfants d'une éducation physique suffisante. Chez les prolétaires et leurs égaux pour les condiditions matérielles dans la petite bourgeoisie elle est insuffisante et, si possible encore, plus triste dans le bas-prolétariat. Cependant s'il y a manque chez les derniers, il y a parfois surabondance chez la bourgeoisie. Là on élève souvent les enfants dans de grands besoins qui en font tôt des blasés et les rendent malheureux dans l'avenir. Dans son œuvre déjà citée le Dr. A. Baer dit à ce sujet: „Andere (cette citation fait suite dans l'original à la première, mentionnée plus haut) Verhältnisse und Ursachen sind es, durch welche die Kinder der reicheren und wohlhabenderen Gesellschaftskreise in den Zustand der Frühreife und mit dieser in krankhafte Empfindlichkeit, dünkelhafte Ueberschätzung gelangen. Hier ist das Wohlleben, die Ueppigkeit und der Ueberfluss an leiblichen Genüssen, die frühzeitige Gewöhnung an Theater, Tanz und an äusseres Gesellschaftsleben, das sie für die harmlose Freude des kindlichen Lebens unempfänglich macht. Ungeeignete Erziehung in der Familie ist in weiten Gesellschaftsklassen daran schuld, dass die Kinder in frühem

---

[1]) p. 48.

Digitized by Google

Alter schon sich selbst überlassen bleiben und in schlechte Bahnen gerathen. „Man muss, meint von Krafft-Ebing, in der Grossstadt gelebt haben und in die Hütten der Armen und in die Paläste der Reichen gekommen sein, um zu wissen, welche Erziehungsfehler da begangen werden, wo die Kinder der Armen in Schmutz und Schnaps, die der Reichen in Ueppigkeit und Lumperei leiblich und sittlich verkommen.... Ganz alltägliche Erscheinungen sind verschlafene Kinder im Theater und anderen Vergnügungsorten, welche der Unverstand und die Genusssucht der Eltern dahinschleppen. Andere Eltern verschaffen ihren Kindern das zweifelhafte Glück von Kinderbällen und Soireen. Kann es da Wunder nehmen wenn man, zumal in den Grossstädten, nur mehr selten wirkliche Kinder trifft?"" [1])

Dans les pays où l'enseignement est obligatoire, il y a garantie que tous les enfants peuvent acquérir une certaine somme de connaissances. Inutile de dire qu'en général ces connaissances ne sont que très petites pour les enfants des classes pauvres et consistent dans les premiers éléments de la lecture, l'écriture et le calcul, ce qui fait que, quant à ces enfants, il ne peut être question d'une véritable éducation intellectuelle. Pour les enfants de la bourgeoisie on y pourvoit tout autrement; ici il y a plutôt hypertrophie qu'atrophie des moyens intellectuels. La grande concurrence dans la société actuelle, la surabondance de forces intellectuelles, le désir ardent de faire parvenir les enfants quand même, tout cela oblige les parents à pousser plus loin les exigences des qualités intellectuelles de leurs enfants, et au détriment de leurs autres qualités. „Was in der Familie des modernen Gesellschaftslebens am meisten dazu beiträgt dem Kinde eine einseitige, disharmonische Entwicklung zu geben, das ist, dass zu wenig Gewicht auf die Entfaltung des Gemüths und zu viel auf die Entwicklung des Verstandes gelegt wird. Bei der mangelhaften Einwirking auf das Gemüths- und Gefühlsleben wird das Denkvermögen des Kindes oft von zarter Jugend an auch auf das Materielle, Sinnliche, auf das Genussleben gelenkt und danach gestrebt, seinen Sinn lediglich auf das Praktische, Nutzbringende zu lenken". [2])

Ainsi nous abordons le sujet même que nous avions en vue, l'éducation morale. Comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut, une des différences caractéristiques entre l'éducation chez les peuples primitifs et celle de nos jours est celle-ci: que, par suite de la grande complication de la société actuelle et aussi des collisions sans nombre des intérêts individuels, la tâche imposée à l'éducateur est maintenant beaucoup plus lourde et plus ample.

Il est hors de doute que la première condition qu'on puisse exiger de quelqu'un qui devra former d'un enfant un homme moral, c. à d. à un homme de caractère, est bien celle ci: que lui-même soit un homme de caractère. Ici il va sans dire aussi que personne ne peut donner plus qu'il n'a. Tout en laissant encore de côté pour le moment les criminels,

---

[1]) p. 48—49.

[2]) Le Dr. A. Baer, o. c. p. 49. Voir encore les p. 58—59.

Il convient d'ajouter encore à la conclusion du Dr. Baer que l'éducation intellectuelle excessive des enfants de la bourgeoisie empêche qu'ils forment aussi leur esprit en s'occupant d'un travail manuel, ce qui pour les enfants des prolétaires est tout juste le contraire.

Digitized by Google

dont je traiterai plus loin, il est clair que celui qui n'a point de caractère ou qui est faible de caractère ne pourra jamais élever ses enfants afin qu'ils deviennent des hommes à sentiments moraux bien développés. Certes, il pourra leur apprendre à distinguer le bien du mal mais de telles leçons ne concernent que la partie intellectuelle et non pas la partie morale, et elles ne peuvent pas transformer les enfants en personnes qui *sentent* moralement. On ne pourra nier que le nombre des gens qui ne sentent pas moralement est grand et que ceux-ci procréent. Sans oublier le fait que si c'est au père que la loi impose particulièrement le pouvoir paternel, c'est sur la mère généralement que repose en réalité la tâche de l'éducation, parce que dans la société actuelle l'homme est presque toujours occupé dehors [1]). Mais la position inférieure de la femme depuis des siècles et des siècles déjà, a été très nuisible à son caractère, il arrive donc souvent, que ce manque de caractère passe aussi aux enfants. [2])

Une deuxième condition, sans laquelle une bonne réussite de l'éducation est impossible, c'est que les éducateurs aient les qualités innées de leur tâche. On douterait, et non sans raison, du sens commun de quelqu'un qui oserait prétendre que chacun peut devenir un bon sculpteur, ou qui voudrait soutenir que chacun, même après apprentissage, ferait un excellent menuisier? de même personne ne pourrait dire que chacun possède les qualités naturelles requises pour un art aussi difficile que l'éducation.

Pour être bon éducateur, il faut beaucoup aimer les enfants, avoir beaucoup de patience et de zèle, savoir se mettre à la hauteur de l'enfant, avoir une intelligence pratique et perspicace, et ce surtout quand l'affection pour l'enfant est très vive, sans quoi cet excès lui sera nuisible. Il y a des parents qui possèdent ces qualités à un très haut degré, on ne peut que regretter qu'ils n'élèvent que leurs propres enfants, et non ceux aussi de parents auxquels les dispositions pédagogiques font entièrement défaut. Ensuite, vient le groupe nombreux qui possède la moyenne des qualités requises et enfin, le groupe moindre se composant de ceux qui sont peu ou point aptes à cette tâche. Cependant les moins propres à donner une bonne éducation ce sont les psychopathes à cause de leur caractère mobile, leur facile emportement, etc.

De même que les éducateurs diffèrent beaucoup par leurs qualités pédagogiques innées, les enfants ont besoin d'être guidés de manières

---

[1]) Si les parents s'occupent tous les deux de l'éducation il est nécessaire qu'ils vivent en parfaite intelligence, sans cela l'éducation ne vaudra que très peu. Néanmoins, il y a encore des personnes qui s'opposent à rendre le divorce plus facile en alléguant »que cela nuirait aux enfants" ?!

[2]) Voir à ce sujet C. Zetkin »Die Arbeiterinnen- und Frauenfrage der Gegenwart" (p. 23—39), qui dit e. a: »Wer erziehen will, der musz *selbst erst erzogen* sein. Es ist überflüssig, dabei zu verweilen, wie wenig die *Frau von heute* dieser Forderung, in ihrem weitesten Sinne gefaszt, entspricht. Seit Jahrhunderten geknechtet und versklavt, systematisch in einem Zustande der Untergeordnetheit gehalten, von Geburt an die Zielscheibe einer systematisch durchgeführten körperlichen und geistigen Verkümmerung, ist die Frau nothwendiger Weise ein unvollkommenes und einseitig entwickeltes Geschöpf" (p. 34).

Digitized by Google

différentes. S'il y a des enfants qui exigent peu de soins pour s'adapter plus tard aux exigences de la société, d'autres, qui forment la grande majorité, en demandent plus et enfin une seconde minorité qui pour devenir des hommes assez utiles demande des soins minutieux et continuels. Parmi ces derniers il faut ranger aussi les enfants victimes de l'hérédité. Ont-ils des parents sans grandes qualités pédagogiques, ce qui est souvent le cas pour ces psychopathes, les résultats seront encore plus mauvais.

Outre les qualités innées, il faut que celui qui agit en éducateur ait reçu l'enseignement nécessaire. L'éducateur sans notions de psychologie, de pédagogie etc., se trompera souvent, même s'il a toutes les qualités innées qui sont requises (p. e. la spécialisation si nécessaire dans l'éducation, vu la différence de dispositions chez les enfants) et fera dévier le caractère des enfants.

L'instituteur doit apprendre son métier, s'il en est ainsi, pourquoi l'éducateur chargé du moral de l'enfant n'aurait-il-pas besoin d'apprentissage? (l'école actuelle ne sert-elle pas surtout à développer les qualités intellectuelles) l'éducation morale n'étant pas une tâche moins difficile que l'éducation intellectuelle. Pourtant il est incontestable, que de nos jours dans toutes les classes de la société l'éducation morale est en général exercée en dilettante, comme autrefois c'était aussi le cas pour l'éducation intellectuelle [1]).

Enfin il reste encore à nommer comme condition que l'éducateur doit pouvoir disposer du temps nécessaire s'il veut remplir sa tâche; sans cela le plus capable même ne pourra jamais obtenir de bons résultats.

Après cet examen des principales conditions qu'on peut formuler en général, prenons encore la peine d'examiner en peu de mots l'éducation telle qu'elle se pratique dans les différentes classes.

Commençons par *la bourgeoisie*.

Comme il a été déjà remarqué, les enfants y sont souvent gâtés par le grand luxe qui les entoure, et puis par le fait que leurs qualités intellectuelles sont en général développées au détriment des qualités morales. Mes remarques concernant les capacités, le caractère etc. s'appliquent à toutes les classes, par conséquent aussi à la bourgeoisie. Inutile donc d'en parler plus amplement. Seulement il faudra observer que, en ce qui concerne les connaissances positives de la pédagogie, la bourgeoisie dépasse de beaucoup le prolétariat, de là il résulte entre autre que l'éducation est bien meilleure chez celle-là que chez celui-ci. Le caractère

---

1) Voir p. e. J. Stern »Thesen über den Sozialismus" p. 24 et C. Zetkin, o. c. p. 30 sqq.

Un exposé de toutes les erreurs commises dans le système pédagogique dépasserait naturellement le cadre de ce travail. Je veux seulement fixer l'attention sur l'habitude de battre les enfants, habitude assez générale dans le prolétariat, et pas encore tout à fait abandonnée par la bourgeoisie. Il est évident qu'on ne pourra jamais développer les sentiments moraux d'un enfant en le battant. Au contraire on éveille alors des sentiments de haine et d'irritation. (Voir plus haut où j'ai fait ressortir que chez les peuples primitifs les enfants n'étaient pas frappés e. a. afin de ne pas gâter leur caractère). Voir l'éminente critique sur cette manière d'élever les enfants dans E. Key »Das Jahrhundert des Kindes", p. 135 sqq; voir aussi L. Ferriani »Entartete Mütter" p. 148—150.

Digitized by Google

de la bourgeoise qui occupe comme toutes les femmes un rang inférieur dans la société, a encore plus souffert par sa vie le plus souvent oisive, et cette faiblesse de caractère se transmet aux enfants, si elle les élève elle-même. Il faut bien ajouter cette condition, car la fréquentation de son monde, en d'autres termes, l'habitude de ne rien faire du tout, est très souvent cause que les mères font élever leurs enfants par des personnes qui n'ont ni les aptitudes naturelles ni les capacités acquises dans ce but, mais qui ne se chargent des enfants que pour avoir une position. Il y a même des enfants qui ne sont pas allaités par leurs mères mais par des nourrices puisque les mères ont peur de voir diminuer ainsi leurs charmes. Ceci prouve encore une fois de plus la fragilité de l'allégation que les parents sont les éducateurs naturels de l'enfant; ici on voit même que la milieu social peut mener à une renonciation des devoirs vraiment naturels. [1])

L'éducation morale des enfants de la bourgeoisie est généralement superficielle, et vise surtout à apprendre aux enfants à se conduire suivant les convenances (ou plutôt suivant leurs mensonges), et beaucoup moins à développer les sentiments réellement moraux. [2]) En second lieu cette éducation développe chez eux un très fort sentiment de classe, de sorte qu'ils considèrent les membres du prolétariat comme des êtres inférieurs, par leur essence nés pour servir la bourgeoisie, au lieu de n'y voir que des semblables qui ne sont devenus différents que par des circonstances surtout fortuites.

En troisième lieu, l'éducation actuelle rend les enfants égoïstes, ceux de la bourgeoisie plus que les prolétaires. Par cette assertion on contredit de nombreux auteurs qui sont convaincus du contraire et croient que l'éducation actuelle dans la famille est une source d'altruisme. [3])

Ils ont bien raison quand ils disent que des sentiments altruistes *entre les membres mêmes de la famille* sont nés *dans* le cercle de la famille. Durant longtemps la vie dans la famille constituait toute la vie de l'homme (c'est encore le cas pour une très grande nombre de femmes), mais dans la société actuelle on passe une très grande partie de sa vie *en dehors* du cercle de la famille, et c'est pour cela que l'opinion de ces auteurs et que partagent beaucoup de gens, n'est pas exacte. Dans le cercle de la famille l'enfant, surtout quand il n'a ni frères ni sœurs remarque bientôt que ses intérêts prîment tous les autres, que le monde extérieur est son ennemi, et que devenu grand, il doit s'y faire une part aussi large que possible. Peu importe que les intérêts d'autrui soient alors lésés. Il faudra, encore remarquer que si d'un côté la famille est une unité économique, et que les intérêts des membres de la famille sont pour cela parallèles, d'un autre côté il y existe aussi des intérêts économiquement opposés (héritage), qui peuvent détruire l'homogénéité des intérêts.

Il se peut qu'on objecte ici que, dans la société actuelle, formée

---

[1]) Voir à ce sujet C. Zetkin, o. c. p. 24.

[2]) Voir à ce sujet L. Ferriani »Schlaue und glückliche Verbrecher", p. 34—35.

[3]) Pour ne nommer qu'un seul parmi les nombreux auteurs: M. Kovalewsky. Voir p. 160—161 de son œuvre »Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété".

Digitized by Google

principalement d'adhérents du christianisme, on enseigne pourtant à la plupart des enfants qu'il faut aimer son prochain comme soi-même. Cela est vrai, mais dans une société comme la nôtre, où les intérêts de tous les hommes sont opposés, l'effet de ce commandement ne saurait être grand, ou ne serait pratiqué qu'en paroles et non de fait, et aboutit ainsi à l'hypocrisie. Celui qui veut suivre à la lettre ce commandement se voit aussitôt rejeté du combat pour la vie à moins qu'il ne change d'opinion. [1])

Personne n'a, à mon su, mieux caractérisé l'éducation actuelle, qui conduit à l'égoïsme, que Owen. Aussi me permettrai-je de citer le passage suivant: „As society is now constituted, no children can by possibility be really well educated.

The fundamental errors on which it has been based, filling the early mind with error and hypocrisy and all manner of conflicting ideas, opposed to facts and to nature, render it impracticable for any child to be rationally trained or treated by society. And the more education of this kind is given to children, the more they will be estranged from a knowledge of themselves, or of human nature generally, and the less competent will they be to understand what society has been made to be, and yet less what it ought to be, and how it may be made what it is desirable it should be, for the well-being and happiness of all.

Mothers and fathers thus taught, are imcompetent to teach and educate their children in the spirit, manner, and conduct, which should, for the benefit of all, to be given to all children. Their affections also, especially the strong natural animal affections of the mother, are, in almost all cases, too strong for the very limited powers of judging accurately respecting their own children and those of other parents, which females now acquire from their present mal-education.

The individual family arrangements confining the children to the limited number of ideas among them — to their exclusive and isolated feelings — to their early deep impressions in favour of family interests and supposed rights — to the narrow and partial experience of a family and its usual small connexions, are equally destructive of a good sound practical education or well-training of children.

The individual system of society which has so long prevailed in all nations, and among almost all people, is also a strong barrier to the proper education of beings intended to be made rational. The individual system of society is injurious to man now, under every point of view in which it can be considered; but especially in the education of the children of all classes. It confines all their strongest feelings to self first, then to family, afterwards to kindred, and then to small neighbourhoods and districts, regularly and systematically training each child to become at maturity a mere localized ignorantly selfish animal, filled with family and geographical prejudices.

---

[1]) Comparez e. a. E. Key »Das Jahrhundert des Kindes", qui dit: »Aber der für die Menschheit gefährlichste aller Missgriffe der Erziehung ist... dass man die Kinder lehrt, die Moral des neuen Testamentes als absolut bindend zu betrachten, deren Gebote das Kind bei seinen ersten Schritten ins Leben allenthalben verletzen sieht. Denn die ganze industrialistische und kapitalistische Gesellschaft ruht gerade auf dem Gegensatz des christlichen Gebotes — seinen Nächsten zu lieben wie sich selbst — nämlich auf dem Gebot: »Jeder ist sich selbst der Nächste!" (p. 316).

Digitized by Google

As long as this individual system shall be continued, it will be vain to expect that any child can be well educated, or properly trained to become a rational being — a man with the full physical and mental powers of humanity, intelligent, moral, and virtuous. The isolated character formed by the individual system will, as long as children shall be educated under it, and in accordance with all its innumerable errors in principle and practice, render it impossible for any child to be so educated and placed in society as not to become, more or less, a cause of anxiety to its parents. Every child under this system comes into society, at its birth, opposed by the capital and experience of society; and as it advances in its progress, and has to take its part in the jostle, bustle and business of life, it has to contend for itself, often, not only against these general powers of society, but, on the death of parents, or sometimes even before, with brothers and sisters, for individual property or other advantages.

Besides, children, before they have any resisting powers of mind, being forced to receive the errors of their parents and others early instructors, respecting their supposed faculties of believing and disbelieving, loving and hating, are, by this process, placed through life in direct opposition to their nature; and, as vice has been made, by the gross errors of ours ancestors, to consist in acting in accordance with nature, and virtue in acting in opposition to it, and as nature continually impels the individual to desire to act in accordance with its own laws, in defiance of man's unwise and unjust laws, the great probability is that children will be more liable to obey nature than man; and thus, where there are children, they must be a source of constant anxiety to parents; and that anxiety must be injurious to the best formation of the organization of the remainder of the infants who may be born to them." [1])

Il faudra encore fixer l'attention sur l'éducation sexuelle des enfants de la bourgeoisie. Dans notre société la morale sexuelle chrétienne est la morale dominante, souvent même parmi des non-chrétiens, sans que ceux-ci en soient conscients. D'après cette morale toute vie sexuelle procède de l'esprit malin, l'homme serait meilleur sans ses penchants sexuels. [2]) C'est pour cela que les enfants sont en général élevés dans une ignorance absolue à ce sujet, ou bien on leur fait des mensonges. La nature ne pouvant être contrainte il s'en suit que la curiosité des enfants n'en devient que plus ardente, et que la conduite des hommes est hypocrite sous ce rapport. [3])

En second lieu l'éducation dans *la petite bourgeoisie*. Là-dessus nous pouvons être très succincts. Une partie de cette classe se rattache au prolétariat par les conditions de sa vie; une autre partie à la bourgeoisie. Inutile donc d'en parler amplement. Ce n'est que le noyau de la petite bourgeoisie, qui, ayant encore gardé les traditions de sa classe, offre des différences à cet égard. Ici il ne saurait être question de l'influence démoralisatrice de l'entourage luxueux des riches, puis la

[1]) p. 9—11. Third part. »The Book of the New Moral World".

[2]) Voir sur l'origine de cette morale K. Kautsky, »Die Entstehung des Christenthums" (Neue Zeit 1885).

[3]) Voir à ce sujet e. a. L. Ferriani p. 48 »Schlaue und glückliche Verbrecher".

Digitized by Google

surveillance du père est plus grande et ainsi l'éducation plus sévère, mais la conception bornée de la vie et les efforts continuels des parents avides de procurer aux leurs des avantages, développent chez leurs enfants l'égoïsme à un haut degré.

Ensuite le *prolétariat.*

Comme il a été déjà démontré plus haut, ce sont en premier lieu les conditions matérielles qu'exige une éducation suffisante, qui manquent à cette classe. Les conditions d'habitation sont ici de la plus grande importance. Généralement elles sont telles qu'il n'y a pas d'espace qui permette d'occuper les enfants à la maison, de sorte qu'ils passent une grande partie de la journée dans la rue. Ensuite elles sont parfois la cause que les enfants sont en contact avec des personnes dont l'influence leur est nuisible (prostituées etc.). Et enfin les petits logis font, que les enfants sont trop tôt et de façon mauvaise informés sur la vie sexuelle (couchés dans la même étroite chambre des parents, ou couchés dans le même lit avec des enfants de l'autre sexe; etc.).

Puis les enfants ont besoin pour grandir d'un milieu que les soucis n'empoisonnent pas, où la misère n'endurcit pas les coeurs, n'éteint pas la gaîté, et où les connaissances surtout en matière d'éducation, ne font pas défaut, ce qui est malheureusement trop souvent le cas.

En outre dans cette classe le père n'a généralement pas l'occasion de s'occuper de l'éducation de ses enfants, par suite de la longue durée de son travail quotidien au dehors. Un grand nombre d'ouvriers sont obligés de sortir de chez eux, pour aller à leur travail, longtemps avant que leurs enfants se réveillent, pour ne rentrer que quand les petits sont déjà couchés; il en est de même pour les ouvriers qui travaillent la nuit, et dorment par conséquent le jour.

Le développement du capitalisme a conduit au travail salarié de la femme mariée, et par là à une des plus importantes causes de la démoralisation des enfants des ouvriers. Alors il n'y a personne pour veiller sur l'enfant qui ainsi abandonné à lui-même, se démoralise. Dans son oeuvre „Die Lage der arbeitenden Klasse in England", F. Engels a succinctement caractérisé cette situation: „Die Beschäftigung der Frau in der Fabrik löst die Familie nothwendig gänzlich auf, und diese Auflösung hat in dem heutigen Zustande der Gesellschaft, der auf der Familie beruht, die demoralisirendsten Folgen, sowohl für die Eheleute wie für die Kinder. Eine Mutter, die nicht die Zeit hat sich um ihr Kind zu bekümmern, ihm während der ersten Jahre die gewöhnlichsten Liebesdienste zu erweisen, eine Mutter, die ihr Kind kaum zu sehn bekommt, kann diesem Kinde keine Mutter sein, sie musz nothwendig gleichgültig dagegen werden, es ohne Liebe, ohne Fürsorge behandeln wie ein ganz fremdes Kind; und Kinder, die in solchen Verhältnissen aufgewachsen, sind später für die Familie gänzlich verdorben, können nie in der Familie, die sie selber stiften, sich heimisch fühlen, weil sie nur ein isolirtes Leben kennen gelernt haben, und müssen deshalb zur ohnehin schon allgemeinen Untergrabung der Familie bei den Arbeitern beitragen." [1])

[1]) p. 147.

Voir aussi L. Braun »Die Frauenfrage" p. 318 sqq. et C. Zetkin o. c. p. 26. Sur l'éducation des enfants ouvriers en général, voir encore: G. Schönfeldt »Die

Digitized by Google

Enfin, quand, pour n'importe quelle raison les parents ne sont plus à même d'entretenir et d'élever leurs enfants, ou qu'ils viennent à mourir, ceux-ci sont abandonnés à leur sort s'il n'y a pas de personnes charitables ou des institutions de bienfaisance qui veuillent se charger de les soigner. Car, pour des raisons, exposées déjà plus haut, l'état ne s'impose pas de devoirs concernant l'éducation de tels enfants.

Il me reste maintenant encore à parler de la dernière catégorie, du *bas-prolétariat*, parmi lequel se rangent aussi les criminels et les prostituées.

L'éducation des enfants de ces gens est non seulement fort négligée, comme c'est souvent le cas pour les enfants des prolétaires, dont on pourrait dire qu'ils reçoivent une éducation négative, — mais encore les premiers ont très souvent une éducation positive dans le mal. Il est possible qu'on discute sur les résultats d'une bonne éducation, mais il est indiscutable que les enfants élevés par des gens immoraux, ou même incités au mal (prostitution ou crime) courent le plus grand risque, lorsque des circonstances exceptionnelles ne se présentent pas, de devenir des hommes nuisibles à la société.

Par rapport à ceci, il faut enfin fixer l'attention sur la condition dans laquelle se trouvent les enfants illégitimes. Puisque le mariage, comme conséquence des conditions sociales actuelles, et à son tour leur soutien, est la seule union sexuelle légalement reconnue, les enfants illégitimes sont légalement et socialement traités en parias. [1])

Il est difficile de se former une idée du grand nombre d'enfants qui, dans la société actuelle, sont négligés ou abandonnés. Les faits suivants, viennent à l'appui: „Will sich der Leser einen Zug van 109.000 Kindern vorstellen, der an ihm vorbeizieht, und Kind nach Kind, wie es an ihm vorübergeht, aufmerksam betrachten, so wird er einen ungefähren Begriff von der Ausdehnung des Leidens der Kinder erhalten, mit dem sich die „Nationale Gesellschaft zur Verhütung von Grausamkeit gegen Kinder in England" thatsächlich während der ersten zehn Jahre ihres Bestehens beschäftigt hat.

Die ersten 25.437 sind Dulder von Gewaltthätigkeiten geübt mit Stiefeln, Geschirr, Pfannen, Schaufeln, Riemen, Tauen, Schüreisen, Feuer, kochendem Wasser, kurz mit allen erdenklichen Waffen, die in die Hände ihrer brutalen und rachsüchtigen Eltern kamen — bedeckt mit Beulen und Wunden, verbrannt, verbrüht, voll Pflastern und Bandagen.

Dann kommen 62.887 Dulder von Vernachlässigung und Verhungerung — voll Schmutz, Ausschlag und Geschwüren, zitternd, in Lumpen, halbnackt, bleich, schwach, ohnmächtig, schwächlich, verkümmert, verhungert, sterbend — viele getragen auf den Armen der Pflegerinnen der Hospitäler.

Dann kommen 712 Leichenbegängnisse, wo Miszhandlung tödtlich endigte.

Dann kommen 12.663 kleine Wesen, den Leiden ausgesetzt, um die

---

heutige Arbeiterfamilie und die öffentliche Erziehung vorschulpflichtiger Kinder" (Neue Zeit 1898—1899 I).

[1]) Les situations légales les concernant ne sont pas les mêmes dans les différents pays. En Allemagne p. e. leur position est moins mauvaise qu'en France, où, comme en Hollande, la recherche de la paternité est encore interdite. Cependant, dans tous les pays leur position est pire que celle des enfants légitimes.

Digitized by Google

träge und grausame Wohlthätigkeit der Strasze denen zuzuwenden, die für ihre Bleiche, Magerkeit, Husten verantwortlich sind — auch sie meist noch auf dem Arm; aber auf den Armen fauler Trunkenbolde und Vaganten.

Dann kommen 4.460 bemitleidenswerthe Mädchen, die Opfer der sinnlichen Lust menschlicher Ungeheuer.

Dann kommen 3.205 kleine Sklaven unpassender und schädlicher Beschäftigung und gefährlicher Aufführungen, Miszgeburten in reisenden Buden, Akrobaten auf Messen, Trapez- und Drahtseilkünstler in Zirkussen, arbeitend unter zu schweren Last und leidend unter verschiedenster Frevelthat. Der Zug ist 60 Meilen lang und braucht 24 Stunden, um an uns vorüber zuziehen." [1])

La société précitée est une société privée. L'étendue de ses travaux est donc restreinte, ce qui fait qu'elle n'a pas pris connaissance d'un grand nombre de cas où les enfauts sont traités de la sorte. Au moment où le rapport, auquel les chiffres cités ont été empruntés, venait de paraître, elle ne fonctionnait que depuis dix ans, dont les cinq dernières plus efficacement, puisque l'organisation de son service avait pris une partie des cinq premières années. Enfin, le domaine du travail de cette société ne comprend que le Royaume-Uni, tandis que le capitalisme règne sur une grande partie du monde et à partout les mêmes conséquences. En envisageant ces faits on peut se former une idée de l'énorme délaissement dans lequel se trouve une multitude d'enfants, et quels hommes doivent se former d'enfants traités ainsi.

En résumant ce qui a été dit plus haut, on voit que le système d'éducation pour les enfants n'a pas toujours été réglé comme il l'est à présent, et qu'ici on ne peut donc point parler d'institutions créées par la nature, excepté pour ce qui concerne les rapports entre la mère et son enfant durant les premières années de sa vie. Il a été démontré que, à ce que je crois, l'organisation actuelle de l'éducation se rattache étroitement au mode de production de nos jours.

Personne ne peut contester que là aussi nous sommes encore bien loin de vivre dans „le meilleur des mondes." [2])

C. La Prostitution.

Par prostitution il faut entendre le fait social qu'il y a des femmes qui vendent leur corps pour l'exercice d'actes sexuels, et en font une profession. [3])

---

[1]) Le Dr. C.Hugo »Kind und Gesellschaft" p. 562 (Neue Zeit 1894—1895 I). Voir aussi L. Ferriani »Entartete Mütter".

[2]) Comme critique sur le système d'éducation actuel, voir aussi: A. C. F. Schäffle »Bau und Leben des socialen Körpers" I p. 262; Ch. Letourneau »L'évolution du mariage et de la famille" p. 444; E. Key »Das Jahrhundert des Kindes" p. 109 sqq.; Th. Schlesinger Eckstein » Die Frau im XIX Jahrhundert" p. 54—56.

[3]) Comme cette définition le démontre, je me borne à la seule prostitution féminine, tandis qu'il y a aussi une prostitution masculine. Cette restriction est faite: 1°. puisque celle-ci, comparée à celle-là, est insignifiante; 2°. puisque quelques-unes des causes que je vais nommer de la prostitution féminine forment aussi l'étiologie

Digitized by Google

La mise à la disposition d'autrui de son corps, afin de commettre des actes sexuels, constitue donc parfois la vente d'une marchandise. Pour rechercher l'étiologie de la prostitution dans la société actuelle il faut donc commencer par se demander: „quelles sont les causes de la demande de cette marchandise."

Ces causes doivent être réduites aux suivantes:

a. L'impossibilité ou la difficulté de pouvoir se marier où se trouvent beaucoup d'hommes.

Plus haut (voir p. 360—361) nous avons déjà vu que dans la société actuelle il y a accroissement permanent du nombre de petits bourgeois et de ceux qui exercent des professions libérales qui, par suite d'insuffisance de leurs revenus, ne peuvent se marier ou ne peuvent le faire qu'à un âge assez avancé. Comme nous l'avons déjà vu ce n'est pas en général le cas pour les prolétaires. Ils atteignent déjà le maximum, ou peu s'en faut, de leurs salaires, encore assez jeunes, et sont aussi moins exigeants pour les besoins matériels. Tout cela fait qu'ils se marient plus tôt et ont donc moins recours à la prostitution. (Excepté les soldats et les marins, qui sont souvent forcés de rester célibataires).

b. A côté des gens dont je viens de parler il faudra mentionner ceux qui ne veulent pas s'attacher pour la vie à une seule femme. Puis, l'éducation séparée qui amène une vie différente pour les deux sexes, est souvent un obstacle à la rencontre facile de deux personnes qui pourraient conclure un mariage d'inclination. Des hommes supérieurs renoncent souvent au mariage, puisque la moyenne intellectuelle des femmes est tout autre que la leur, encore par suite de l'éducation et de la manière de vivre, et qu'aussi, chez elles la pensée d'améliorer ainsi leur position économique prédomine [1]). Autrefois presque personne

---

de l'autre prostitution. (Voir sur ce dernier point F. Carlier. »Les deux prostitutions" II partie).

D'après la définition que je viens de donner l'acte de celui ou de celle qui, pour des raisons économiques, contracte un mariage est intrinsèquement égal à celui des prostitués. Aussi y a-t-il des auteurs qui donnent une définition plus large de la prostitution, définition par laquelle les personnes sus-nommées devraient réellement être comptées parmi les prostitués. Yves Guyot p. e. donne la définition suivante dans son œuvre »La prostitution": »est prostituée toute personne pour qui les rapports sexuels sont subordonnés à la question de gain" (p. 8). Quoique les actes soient tous les deux intrinsèquement égaux, il est néanmoins inexacte de donner une signification si large au mot »prostitution". Une définition doit formuler ce qui est, mais ne doit pas prescrire la loi à la réalité. Et dans le cas en question la réalité est celle-ci: que l'on nomme prostituées ces femmes seules, qui font profession de la vente de leur corps, pour en vivre, ou pour augmenter un gain trop modique.

[1]) Voir à le sujet C. Zetkin »Geistiges Proletariat, Frauenfrage und Sozialismus." Elle dit e. a. »Manche, und gerade oft die tüchtigsten Männer, hält . . . ein . . . innerer Grund von der Verehelichung zurück, je reicher und feiner sich ihre Persönlichkeit entwickelt, je tieferen Gehalt sie ihrem Leben geben, um so schwerer finden sie unter den heutigen Verhältnissen eine passende Lebensgefährtin. Bedeutungsvolle ethische Momente erzeugen für sie eine »Ehenoth". Verschiedene Umstände, unter denen eine verkehrte Erziehung nicht an letzter Stelle steht, rauben vielen bürgerlichen Mädchen die Fähigkeit und den Willen, Hausfrauen im guten alten Sinne des Wortes zu sein. Gleichzeitig vorenthalten sie ihnen die Möglichkeit, sich zu kraftvollen gesunden Persönlichkeiten zu entwicklen, welche dem Manne verständniszvolle Genossinnen des Lebens und Wirkens sein könnten." (p. 5—6). Voir aussi dans le même ordre d'idées le Dr. J. Jeannel »De la prostitution dans les grandes villes au XIXe siècle" p. 187—188.

Digitized by Google

n'exigeait beau coup de l'intellect de la femme. Mais c'est justement par son émancipation qui commence à prévaloir et prouve qu'elle peut être apte à autre chose qu'au ménage, que les hommes supérieurs exigent aussi plus d'elle que dans le temps.

Le plus grand contingent des hommes qui fréquentent des prostituées est formé de célibataires [1]), et le plus petit d'hommes mariés. De là la cause suivante:

c. Souvent le mariage ne se contracte pas par suite d'une inclination, mais pour des raisons financières, ce qui fait que les hommes se dédommagent souvent chez des prostituées. Mais cela s'applique aussi à ces cas, où le mariage n'a pas été conclu pour les raisons nommées, mais dans lesquels, pour n'importe quelles raisons, est née une forte antipathie entre les époux, sans que le mariage soit dissout, parce que la loi met obstacle au divorce ou le rend impossible, ou parce que des raisons financières ou de convenance empêchent un des partis à s'y décider. La monogamie ne provenant pas d'un penchant inné des hommes la prostitution est un corrélatif nécessaire du mariage.

d. L'entretien de maîtresses dépensiaires est un passe-temps pour ceux qui ont été démoralisés par une vie luxueuse et oisive, et en même temps un moyen par lequel ces gens jettent leurs revenus.

e. Enfin la prostitution est le moyen par lequel de riches pervertis satisfont à leurs penchants.

Avant de quitter les causes de la demande en prostituées, il faut encore fixer l'attention sur ce qui suit.

Il faut bien que ceux qui fréquentent les prostituées aient une ignoble opinion de la femme, qu'ils ne la considèrent que comme un objet, existant pour le plaisir et qui doit être prêt aussitôt que l'homme veut se le procurer en payant et non par affection. Cette vile façon d'envisager la femme a été universelle durant des siècles et à ce moment elle est encore assez générale. Elle s'explique par la position sociale inférieure de la femme à travers des siècles et des siècles. Nous avons vu que cette position s'est peu à peu améliorée, et que le résultat de cette amélioration a été qu'il y a augmentation du nombre des hommes qui ont une opinion plus élevée sur la femme, et qui ne veulent avoir de relations sexuelles avec une femme, que quand ils ont aussi de l'affection pour elle et que ce sentiment est réciproque. Ces personnes forment jusqu'à présent encore une petite minorité.

En présence d'une majorité pensant encore différemment il est absurde de prêcher la totale abstinence sexuelle à tous les jeunes gens non-mariés, comme le font certains moralistes. (p. e. Tolstoï). S'il y a des hommes qui s'abstiennent sans que cela nuise à leur santé, ces moralistes oublient que la satisfaction des désirs sexuels est un des plus importants besoins de la plupart des hommes, (la vie de nos jours augmente certainement ces désirs), et que les conditions sociales actuelles

---

[1]) Chaque conséquence devient à son tour cause; ici encore, car pour une grande partie la prostitution est la conséquence de l'impossibilité de pouvoir se marier; mais à son tour la prostitution devient aussi cause que, par suite de l'influence démoralisatrice des prostituées, il y a des hommes qui ne se marient pas, quoique leur condition économique soit telle qu'ils pourraient le faire.

Digitized by Google

sont cause que les hommes considèrent la femme comme inférieure. Le Dr. Blaschko dans son oeuvre „Die Prostitution im XIX Jahrhundert", dit avec raison: „Das geschlechtliche Bedürfnis ist beim Menschen wie bei allen anderen Wesen ein ganz natürliches. Sicher ist es nicht so stark und so zwingend wie das Bedürfnis nach Speise und Trank; es kann bei jedem zeitweilig und bei manchem dauernd ohne Gesundheitsschädigung unterdrückt werden. Was aber für den einen und den anderen zutrifft, gilt nicht für die Gesammtheit, für welche der Geschlechtsverkehr zweifellos ein Bedürfnis ist." [1])

Il est maintenant nécessaire d'examiner pourquoi un offre suffisant se présente contre la demande. En voici les principales causes [2]):

a. Milieu immoral. Nous l'examinerons avant tout en ce qui concerne les enfants.

En parcourant les statistiques qui font mention de l'âge des prostituées, on est particulièrement frappé du fait qu'un grand nombre d'entre elles sont encore très jeunes. Pour citer quelques exemples: le Dr. G. Richelot donne les chiffres suivants dans son oeuvre „La prostitution en Angleterre":

LONDRES 1836—1854.	
Prostituées, condamnées pour affaires de jurisdiction sommaire:	
Age.	Sur 10.000.
De 10 à 15 ans	27
„ 15 „ 20 „	2.463
„ 20 „ 25 „	3.623
„ 25 et au-dessus	3.887 [3])

EDIMBOURG 1835—1842.	
Sur 1000 prostituées, admises dans le „Lock Hospital":	
Au-dessous de 15 ans.	42
De 15 à 20 ans.	662
„ 20 à 25 „	199
„ 25 et au-dessus.	97 [4])

[1]) p. 14. Voir encore du même auteur: »Die moderne Prostitution", p. 14—15 (Neue Zeit 1891—92 II), et „Hygiene der Prostitution und venerischen Krankheiten" p. 39. Voir aussi le Dr. V. Augagneur: »La prostitution des filles mineures" (Archives d'anthropologie criminelle III) qui dit e. a.: »Elle (c. à. d. la prostitution) est la preuve constante que nos lois et les exigences physiologiques ne sont pas adéquates" (p. 224).

[2]) Une explication claire des causes de la prostitution nécessite de les traiter chacune à part; ce qui naturellement n'exclut pas que plusieurs causes peuvent agir simultanément sur le même individu.

Il y a naturellement aussi effet réciproque entre offre et demande: l'abondance de l'offre est une des causes secondaires de la demande

[3]) p. 571. On trouvera cette étude dans le deuxième tome de l'oeuvre de A. J. B. Parent-Duchatelet »De la Prostitution dans la ville de Paris".

[4]) o. c. p. 643.

Digitized by Google

Dans les „Reports from the select committee of the House of Lords on the Law relating to the protection of young girls" on peut trouver les chiffres suivants. Furent reçues dans un „Asile pour filles et femmes":

ANGLETERRE 1881—1882.		
Age.	Nombre.	Pourcentage.
12 à 14 ans	8	
14 „ 15 „	6	55
16 „ 18 „	28	
18 „ 20 „	34	
20 „ 23 „	9	45
23 „ 25 „	25	
25 „ 39 „	27	
	137	100 [1])

Dans son oeuvre „De la Prostitution dans la ville de Paris" Parent-Duchatelet donne les chiffres suivants:

PARIS 1831.		
Age.	Prostituées inscrites.	Pourcentage.
12 ans	1	
13 „	3	
14 „	8	
15 „	17	
16 „	44	23,6
17 „	55	
18 „	101	
19 „	115	
20 „	216	
21 „	204	
22 „	249	
23 „	240	
24 „	207	76,4
25 „	193	
26 et au-dessus.	1.582	
	3.235	100,0 [2])

[1]) p. 39 (Session 1882).
[2]) o. c. tome I p. 91—92.

Digitized by Google

C. J. Lecour donne le tableau suivant:

PARIS 1855—1869.		
Age.	Prostituées inscrites.	Pourcentage.
Au-dessous de 18 ans	513	8
De 18 à 21 ans	1.704	26,6
Au-dessus de 21 ans.	4.190	65,4
	6.407	100,0 [1])

Le Dr. Augagneur mentionne les âges suivants des prostituées admises à l'hôpital:

LYON.			
Années.	Filles majeures.	Filles mineures.	Total.
1877	520 (65,5 %)	274 (34,5 %)	794
1887	144 (68,2 %)	67 (31,8 %)	211
	664 (66,07 %)	341 (33,73 %)	1.005 [2])

S. Sighele donne les chiffres suivants:

ITALIE.		
ANNÉE 1875.		
	Prostituées soumises.	Pourcentage.
De 16 à 20 ans	2.455	26,98
„ 21 „ 30 „	4.766	52,50
„ 31 ans et au-dessus.	1.867	20,52
	9.088	100,00
ANNÉE 1881.		
	Prostituées soumises.	Pourcentage.
De 17 à 20 ans.	2.953	31,9
„ 21 „ 30 „	5.456	58,92
„ 31 ans et au-dessus.	850	9,18
	9.259	100,00

[1]) Calculés d'après le tableau p. 125 de »La Prostitution à Paris et à Londres."
[2]) o. c. p. 211.

Digitized by Google

ANNÉE 1885.		
	Prostituées soumises.	Pourcentage.
Jusqu'à 20 ans	3.228	27,76
De 20 à 30 ans	4.589	54,70
Au-dessus de 30 ans	1.471	17,54
	8.388	100,00 [1])

Le Dr. L. Fiaux mentionne les résultats d'une enquête officielle. Sur un total de 17.603 prostituées:

RUSSIE 1889.		
Age.	Pourcentage.	
15 ans et au-dessous	0,3	69,9
De 15 à 16 ans	1,3	
„ 16 „ 17 „	3,5	
„ 17 „ 18 „	6,9	
„ 18 „ 19 „	8,8	
„ 19 „ 20 „	10,8	
„ 20 „ 25 „	38,3	
„ 25 et au-dessus	30,1	30,1
	100,0	100,0 [2])

Le Dr. A. Baumgarten donne les chiffres suivants:

VIENNE.	
Age.	Prostituées insoumises.
13	4
14	19
16	94
17	97
18	111
19	119
20	83
	527
Sur un total de 1.000 : 52,7 % [3]).	

[1]) p. 205—206 »Le Crime à Deux". Pour quelques chiffres sur Berlin voir encore le Dr. B. Schoenlank »Zur Statistik der Prostitution in Berlin", p. 335—336 (Archiv für soziale Gesetzgeb. u Stat. VII).

[2]) p. 195. »La prostitution en Russie" (Progrès médical 1893).

[3]) p. 8. »Die Beziehungen der Prostitution zum Verbrechen" (Archiv f. Kriminal Anthropologie u. Kriminalistik XI.)

Digitized by Google

Comme le démontrent ces chiffres, une importante partie des prostituées se compose de mineures, mais sans nous renseigner du nombre des majeures qui avaient déjà embrassé la profession étant encore mineures.

Quant à celles-ci les chiffres suivants: Le Dr. Bonhoeffer mentionne que l'âge auquel les prostituées qu'il a examinées ont commencé à exercer leur profession était le suivant:

BRESLAU.		
à 16 ans, ou plus jeune	30	54 %
entre 17 et 18 ans	44	
„ 19 „ 20 „	28	
„ 21 „ 50 „	88	46 %
	190	100 [1])

Parent-Duchatelet donne le tableau suivant:

PARIS.		
Age au moment de l'inscription.		
10 ans	2	50,4 %
11 „	3	
12 „	3	
13 „	6	
14 „	20	
15 „	51	
16 „	111	
17 „	149	
18 „	279	
19 „	322	
20 „	389	
21 „	303	
Au-dessus de 21 ans	1.610	49,6 %
	3.248	100,0 [2])

Le Dr. Fiaux donne les chiffres suivants:

---

[1]) p. 188 »Zur Kenntnis des groszstädtischen Bettel- und Vagabundentums". Zweiter Beitrag: »Prostituirte" (Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XXXIII.)

[2]) o. c. I. p. 92—93.

Digitized by Google

RUSSIE.		
Age au moment de l'inscription.		
de 11 et moins	1,2	
13 à 15	9,0	
15 „ 16	12,9	80,5
16 „ 18	30,8	
18 „ 21	26,6	
21 et au-dessus	19,5	19,5
	100,0	100,0 [1])

Donc une grande majorité des prostituées ont été inscrites sur les régistres de la police des moeurs étant encore mineures. On peut bien dire, sans avoir à craindre de se tromper, qu'une grande partie de celles qui ont été inscrites à un âge plus avancé, appartenaient tout de même déjà à la prostitution clandestine. Le dr. Augagneur est même de l'opinion suivante:

„Combien de ces femmes, vouées indéfiniment à la vie de fille publique, en auraient fui toutes les horreurs, si une société soucieuse des intérêts de tous les siens, les avait munies de moyens de défense suffisants à l'âge où toutes ont succombé: avant 21 ans! *Quand une femme ne s'est pas prostituée avant 21 ans, elle ne se prostitue pas plus tard.* Cherchez les exceptions contraires à cet axiome et vous verrez comme elles sont peu fréquentes. La femme plus âgée, plus expérimentée, sait les conséquences de ses actes, sait faire la différence des situations sociales; moins passionnée, moins faible et moins impressionnable, elle résiste mieux à un premier entraînement dont les suites ne lui échappent pas." [2])

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'une très grande partie des prostituées ont embrassé cette profession, ou ont été séduites encore très jeunes. Sur ce dernier point les chiffres suivants nous renseignent:

ANGLETERRE.		
Age auquel les prostituées furent séduites.		
à 11 ans	3	
„ 12 „	5	
„ 13 „	16	
„ 14 „	79	
„ 15 „	189	
„ 16 „	184	58 %
„ 17 „	247	
„ 18 „	221	
„ 19 „	297	
„ 20 „	280	
„ 21 „	256	
„ 21 „ et au-dessus	1.299	42 % [3])
	3.076	100

[1]) o. c. p. 210. — [2]) o. c. p. 215—216. Voir encore sur l'étendue de la prostitution d'enfants les »Reports" etc., et »Les scandales de Londres dévoilés par la Pall Mall Gazette". Tous les deux passim. — [3]) p. 52 Appendix B. »Reports from the select committee" etc.

Digitized by Google

Dans son oeuvre „La Prostitution clandestine" le Dr. L. Martineau communique que l'âge, auquel les prostituées qu'il a observées furent déflorées, se répartit comme suit:

FRANCE.			
Age.	Nombre.	Age.	Nombre.
5 ans	1	15 ans	86
9 „	2	16 „	87
10 „	2	17 „	115
11 „	2	18 „	93
12 „	5	19 „	50
13 „	11	20 „	37
14 „	31	21 „	27
			549
Sur un total de 607 : 90 % [1].			

Ces circonstances font déjà tout de suite présumer que la prostitution se recrute pour une très grande partie dans les classes moins aisées où le délaissement des enfants a pris des proportions énormes, et non dans les classes plus favorisées où les enfants bien gardés sont tenus éloignés d'influences défavorables. L'exactitude de cette conclusion est démontrée par un examen des faits. Pour n'en citer que quelques-uns, ce qui suit:

D'après une statistique dans les „Reports" etc. il n'y avait que 44 sur 3.076 prostituées, donc 1,4 %, qui étaient sorties des classes aisées. [2])

Dans son oeuvre „Sozialpolitisches Handbuch" le Dr. Lux publie la statistique suivante:

BERLIN 1871—1878.		
Profession des parents de prostituées.		
	Nombre.	Pourcentage.
Artisans	1.015	48
Ouvriers d'usine	467	22
Fonctionnaires inférieurs	305	14
Commerce et transport	222	11
Agriculture etc.	87	4
Militaires	26	1
	2.122	100 [3])

[1]) p. 42—44 et 46—66.
[2]) p. 52 Appendix B.
[3]) p. 133.

Digitized by Google

Le Dr. Bonhoeffer trouva que les pères des prostituées qu'il a examinées exerçaient les professions suivantes:

BRESLAU.		
		%
Industrie et métiers	72	42
Ouvriers non-qualifiés	32	19
Fonctionnaires inférieurs	24	14
Commerce	13	8
Transport	12	7
Logeur	6	3,5
Agriculture	8	5
Musiciens ambulants	2	1
Fonctionnaires supérieurs	1	0,5
	170	100 [1])

Le Dr. Fiaux donne les chiffres suivants:

RUSSIE.	
Classes sociales dans lesquelles se recrutent les prostituées.	
Paysannes	47,5
Bourgeoises	36,3
Femmes et filles de soldats	7,2
Autres classes	4,7
Sujettes étrangères	1,5
Nobles et filles d'employés	1,8
Marchandes et bourgeoises notables	0,5
Filles de membres du clergé	0,5
	100,0 [2])

Ainsi que le démontre la statistique sus-nommée, les prostituées russes se recrutent en plus grand nombre dans la bourgeoisie, que dans les autres pays de l'Europe; cependant cette bourgeoisie russe ne saurait être comparée à celle des autres pays, ou tout au plus à la petite-bourgeoisie des autres états de l'Europe comme le prouve la citation empruntée au Dr. Fiaux: „Le comité considère que la grande masse des femmes inscrites appartiennent à des classes inférieures." Le fait que sur 100 prostituées, 83 sortent de familles pauvres, 16 de familles aisées, et 1 de famille riche, le prouve également.

Après avoir communiqué les professions de 3.332 pères de prostituées, [3]) Parent-Duchatelet arrive à la conclusion suivante: „.... les prosti-

[1]) o. c. p. 108.
[2]) o. c. p. 196.
[3]) Voir les chiffres o. c. I p. 67—70.

Digitized by Google

tuées nées à Paris sortent toutes, d'une manière pour ainsi dire exclusive, de la classe des artisans, et .... il n'est pas vrai, ainsi que me l'ont assuré quelques personnes, qu'il s'en trouvait un bon nombre appartenant à des familles très distinguées; ...." [1])

En parlant des prostituées nées hors de Paris il dit: „... il nous reste une masse plus que suffisante de faits pour nous prouver que les départements ne diffèrent en aucune manière de Paris, relativement à la classe de la société d'où sortent les prostituées; on ne voit, sur notre dernier tableau, comme sur le premier, que des ouvriers et des gens peu favorisés sous le rapport de la fortune, et qui, par conséquent, ne peuvent ni soigner l'éducation de leurs filles, ni les surveiller, et encore moins pourvoir à leurs besoins quand elles ont acquis un certain âge; ...." [2])

Il est nécessaire que nous spécialisions ces influences défavorables du milieu. Nous rencontrons d'abord le fait qu'une partie des jeunes prostituées ont été incitées à leur profession par leurs parents.

Parent-Duchatelet fait mention de 16 cas dans lesquels la mère et la fille étaient toutes les deux prostituées inscrites [3]); von Oettingen emprunte ce qui suit aux données du Dr. Tait:

EDIMBOURG.				
Se trouvaient parmi les prostituées:				
2	mères	avec	4	filles
5	„	„	3	„
10	„	„	2	„
24	„	„	1	fille
41	mères	avec	67	filles. [4])

En second lieu il faudra parler du délaissement des enfants des classes pauvres.

Nul savant sérieux n'admet que les idées morales soient innées, mais que l'enfant nouveau-né est plus ou moins apte à s'approprier de telles idées. Il s'ensuit qu'on ne peut pas beaucoup attendre d'un enfant dont la formation morale a été négligée dans la jeunesse, fût-il même doué d'une grande capacité innée. De là donc que les enfants des familles dans lesquelles il y a manque de soins et d'éducation par la mort de la mère, ou de celles dont le père est alcoolique, ou dont le père et la mère travaillent tous les deux au dehors durant la plus grande partie du jour, ou de celles encore où la moralité n'est pas grande, courent beaucoup de danger de se perdre.

Voici quelques chiffres à l'appui de cette assertion:

---

[1]) o. c. I p. 68.

[2]) o. c. I p. 71. Les données du même auteur démontrent que 1.078 sur 3.095 (35 %) pères de prostituées ne savaient pas signer leur nom.

[3]) o. c. I p. 108.

[4]) Moralstatistik p. 198.

Sur cette cause de la prostitution voir encore: Dr. G. Richelot o. c. p. 582—583; Dr. C. Röhrmann »Der sittliche Zustand von Berlin" p. 45—46; »Die Prostitution in

Digitized by Google

Von Oettingen communique que, d'après le Dr. Ryan, 12 à 14.000 prostituées à Londres sont devenues femmes de mauvaise vie par suite d'une enfance délaissée. [1])

Dans les „Reports from the select committee" etc., se trouve la statistique suivante:

Sur 3,075 prostituées 921 (29 %) avaient perdu soit leur père, soit leur mère, et 1,481 (48 %) étaient orphelines. [2])

Dans son oeuvre: „La prostitution clandestine à Paris", le Dr. Commenge donne les chiffres suivants concernant 2.368 prostituées qu'il a observées durant les années 1878—1887:

692 (29 %) étaient orphelines;
456 (19 %) avaient perdu leur mère;
811 (35 %) „ „ „ père. [3])

Sur un total de 190 cas, le Dr. Bonhoeffer constatait 72 cas (38 %) dans lesquels l'éducation avait été positivement mauvaise (criminalité ou prostitution chez les parents, négligence des soins et de la surveillance etc.); 106 cas (56 %) dans lesquels l'éducation avait été mauvaise ou probablement mauvaise; et seulement 12 cas (6 %) dans lesquels il était prouvé que l'éducation avait été bonne. [4])

Pour la Russie le Dr. Fiaux donne les chiffres suivants: Sur 100 prostituées 3,6 avaient encore père et mère; 47,5 n'avaient que des parents éloignés et 18,5 étaient sans aucune famille. [5])

A propos de la cause nommée de la prostitution le Dr. Augagneur dit ce qui suit: „La plupart des prostituées sont nées à la prostitution en même temps qu'à la puberté. Leur sens moral, si tant est, qu'on ait jamais essayé de le réveiller, s'est fait sans secousse à leur situation: elles sont prostituées sans regrets et sans honte. Elles sont sorties de la société honnête et normale, sans se douter presque de son existence,

---

Berlin" p. 86—87; L. Faucher »Etudes sur l'Angleterre" I p. 74; Lecour, o. c. p. 202—204; Carlier o. c. p. 35—36; G. Tomel et H. Rollet »Les enfants en prison" p. 156 sqq.; L. Ferriani »Entartete Mütter", p. 161; le Dr. O. Commenge »La prostitution clandestine à Paris", p. 33—35.

[1]) o. c. p. 198.

[2]) p. 52 Appendix B.

[3]) o. c. p. 42.

[4]) o. c. p. 108.

Puisque l'éducation donnée à des enfants illégitimes est généralement très insuffisante, on peut s'attendre à ce que nombre de prostituées sont des enfants illiégitimes. Dans son oeuvre »Die Prostitution in Hamburg" le Dr. H. Lippert communique que plus que la moitié des prostituées de Hambourg sont des enfants naturelles (p. 78); Parent-Duchatelet constatait 385 naissances illégitimes sur 3.667 prostituées. soit 10,46 % (o. c. p. 77 I); le Dr. Jeannel donne pour Bordeaux (1860) un pourcentage d'environ 12, pour Strasbourg (1854) un de 10 (o. c. p. 144); le Dr. Bonhoeffer donne 22 sur les 190 soit 11,5 %.

Une comparaison de ces chiffres avec ceux des naissances illégitimes en général (Le Dr. Jeannel donne pour la France 7,8 %. et en 1899 le pourcentage se montait à 9 pour l'Allemagne (p. 10 Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich XXII) démontre que l'influence de l'illégitimité est moins grande qu'on le supposerait. Les principales causes doivent être: 1°. la mortalité des enfants illégitimes est plus grande que celle des enfants légitimes; par conséquent le pourcentage de personnes illégitimes est inférieur aux chiffres sus-cités; 2°. une partie des enfants illégitimes. qui sont nés dans la classe ouvrière, reçoivent une éducation pareille à celle des enfants légitimes. puisque une fille-mère est moins méprisée dans ces classes du peuple que dans les autres.

[5]) o. c. p. 197.

Digitized by Google

sans le désir d'y rentrer jamais. Il leur a manqué, pour devenir d'honnêtes femmes, les enseignements de la vertu, les exemples de leurs proches, la surveillance soupçonneuse de leurs mères et le bien-être matériel. Les filles du peuple ne sont pas, au jour de leur naissance, d'une pâte inférieure à celle des filles de la bourgeoisie ou de la noblesse, elles ne sont naturellement ni moins intelligentes, ni plus perverses. Et pourtant, si vous examinez l'état civil de cent prostituées, vous verrez que 95 au moins sortent des couches les plus inférieures de la société. C'est dire que l'inégalité sociale est seule responsable dans cette inégale répartition." [1])

Enfin, je veux encore citer l'opinion de Parent-Duchatelet, qui est de grande valeur, puisque cet auteur est incontestablement le meilleur sociologue qui ait traité le sujet. Il dit: „L'inconduite des parents et les mauvais exemples de toute espèce qu'ils donnent à leurs enfants doivent être considérés pour beaucoup de filles, et en particulier de Paris, comme une des causes premières de leur détermination. Les dossiers de chaque fille et les procès-verbaux des interrogatoires font sans cesse mention de désordre dans les ménages, de pères veufs vivant avec des concubines, des amants des mères veuves ou mariées, de pères et de mères séparés, etc. Quelle surveillance de tels parents peuvent-ils exercer sur leurs enfants, et s'ils jugent convenable de faire une réprimande ou de donner un bon avis, quel poids et quelle autorité pourront avoir dans leur bouche de pareilles observations?

Ainsi la dépravation, l'insouciance, la position nécessiteuse de beaucoup de gens de la dernière classe provoquent, ne préviennent pas, ou ne peuvent empêcher la corruption des enfants; on peut dire en général pour un bon nombre de prostituées ce que l'observation de tous les jours apprend à l'égard des malfaiteurs, c'est qu'ils ont pour la plupart une origine ignoble." [2])

En troisième lieu il faut nommer comme cause démoralisatrice dans la jeunesse les mauvaises conditions d'habitation.

Un des traits caractéristiques les plus prononcés de l'enfant c'est son penchant à l'imitation. De là que le fait qu'une famille entière doit habiter et dormir dans une ou deux pièces, a les conséquences les plus néfastes pour la moralité sexuelle des enfants. La vie sexuelle n'a plus de secrets pour l'enfant des classes pauvres à un âge, où cette vie est encore chose inconnue pour les enfants des classes aisées.

Je veux donner ici quelques chiffres pour démontrer combien les logis sont exigus:

D'après une enquête faite à Berlin en 1895 il y avait 4.718 habitations sans foyer et occupées par 13.700 habitants; plus de 200.000 habitations se composaient d'une pièce avec foyer, dans 22.160 habitaient plus de 6 personnes. Sur 100 habitations il y a les cas suivants

---

[1]) o. c. p. 215.

[2]) o. c. I p. 102.

Sur cette cause de la prostitution voir encore: Dr. Richelot, o. c. p. 574—575; Dr. Fr. S. Hügel »Zur Geschichte, Statistik und Regelung der Prostitution" p. 206—207; Dr. Jeannel o. c. p. 145—146; A. C. Fr. Schäffle »Bau und Leben des socialen Körpers" I p. 261; H. Stursberg »Die Prostitution in Deutschland und ihre Bekämpfung" p. 44—45; le Dr. E. Laurent »Les habitués des prisons de Paris" p. 585—589 (description de types); G. Schönfeldt »Beiträge zur Geschichte des Pauperismus und der Prostitution in Hamburg" p. 269.

Digitized by Google

de „surpopulation" (qui, pour la statistique officielle, se présente s'il y a plus de 6 personnes dans une pièce avec foyer, et plus de 8 personnes dans deux pièces avec foyer ou dans une pièce avec cuisine attenante): à Königsberg 10,6; à Halle 10,3; à Breslau 9,9; à Lübeck 8,75; à Görlitz 6,91; à Leipzig 7,85; à Altona 7,62; à Münich 4,41; à Kiel 4,46; à Mannheim 11,8. En 1890 il demeurait dans des habitations avec surpopulation sur 1.000 personnes: à Berlin 784; à Münich 533; à Breslau 754. [1])

D'après l'enquête de 1890 il y avait à Vienne 23.921 habitations composées d'une seule pièce, avec 64.621 habitants et 103.433 habitations de deux pièces avec 411.314 occupants. Ces deux groupes formaient à eux deux ensemble 44 % de toutes les habitations et 35 % de la population entière y habitaient. Le prof. von Philippovich, à l'article duquel les données citées ont été empruntées, constatait que dans les quartiers ouvriers viennois Ottakring, Meidling et Favoriten, de toutes les habitations avec une ou deux pièces resp 29,3, 30,8 et 31,26 % étaient occupées „en surpopulation" (c. à d. 3—5 personnes dans une pièce). [2])

Le recensement dans les Pays-Bas de 31 décembre 1899 a donné les résultats que voici:

Il y avait 307.937 habitations, occupées par 1.172.014 personnes (soit 22,7 % de la population), et qui étaient composées d'une pièce habitée; il y avait 334.355 habitations, occupées par 1.497.353 personnes (soit 29 % de la population), se composant de deux pièces (parmi lesquelles sont comprises des cuisines, des alcoves et des galeries couvertes). [3])

La spécialisation de ces chiffres fait encore mieux connaître la situation: il y avait 45.641 habitations d'une seule pièce avec 4 personnes; 62.548 habitations de plus d'une pièce avec 5 ou 6 personnes; 41.877 habitations d'une seule pièce, occupées par 6 personnes ou par plus de 6; il y avait 45.363 habitations composées de 2 pièces qui étaient occupées par 3 ou 4 personnes; 20.582 habitations de deux pièces avec 4 à 6, et 706 habitations de 2 pièces avec 6 occupants ou plus. [4])

Ce qui en outre fait souvent défaut c'est l'espace pour placer un nombre suffisant de lits ou bien les moyens de se les procurer. Dans un très grand nombre de cas des enfants de différents sexes doivent dormir ensemble dans un seul lit ou bien avec des personnes adultes.

Il arrive aussi souvent que les habitants de ces demeures déjà insuffisantes sont obligés de prendre des commensaux (Schlafburschen). Sur 1.000 habitations on a constaté les nombres suivants de logis avec commensaux: à Leipzig 175, à Breslau 125 et à Berlin 158 [5]); à Vienne 6,4 %, et à Berlin les 6,1 % de la population sont des commensaux. [6])

Il va sans dire que parmi ces gens en garnis il y a des personnes démoralisées, très dangereuses pour les enfants. Dans son oeuvre „Ver-

---

[1]) A. Pappritz, »Die wirthschaftlichen Ursachen der Prostitution", p. 14.

[2]) p. 221—223. »Wiener Wohnungsverhältnisse", (Archiv f. soz. Gesetzg. u. Statist. VII).

[3]) Bijdragen tot de Statistiek van Nederland XXIV, Uitkomsten der woningstatistiek. p. 52.

[4]) o. c. p. 98.

[5]) Pappritz o. c. p. 15.

[6]) v. Philippovich o. c. p. 222.

Digitized by Google

brechen und Prostitution", P. Hirsch dépeint ces dangers comme suit: „Man denke sich, auf einem wie engen Raum oft eine ganze Familie zusammengepfercht ist, wie schwer eine Trennung der Geschlechter bisweilen selbst dann sich ermöglichen läszt, wenn der Geschlechtstrieb der heranwachsenden Kinder bereits in der Entwicklung begriffen ist! Die Kinder wohnen leider nur all zu häufig selbst den intimsten Vorgängen bei und verlieren schon früh jedes Schamgefühl. Wie sollen vollends diejenigen Kinder Anstand und gute Sitten lernen, deren Eltern gezwungen sind, an Prostituirte zu vermiethen? Wer schützt diese Unglücklichen vor der moralischen Ansteckung? Oft wird in ihrer Gegenwart ein Wort gesprochen, oft spielen sich vor ihren Augen Vorgänge ab, die sie jetzt vielleicht noch nicht zu erkennen vermögen. Aber das kindliche Gemüth ist für derartige Eindrücke empfänglich, und was sich in seiner Gegenwart vollzieht, fällt auf einen fruchtbaren Boden. Was in seiner Erinnerung aus frühester Jugend haften geblieben ist, das wird, wenn später einmal seine Sinnlichkeit angeregt ist, schreckliche Früchte tragen. Wir wundern uns, wenn wir 12 bis 13 jährige Mädchen Gespräche führen hören, die wir sonst nur von Prostituirten zu vernehmen pflegen, die lange Jahre ihrem Gewerbe nachgehen, wir staunen über die Abgefeimtheit mancher ganz jungen Personen und sind leicht geneigt, ein ungünstiges Urtheil über sie zu fällen. Wahrlich, unser Urtheil würde ganz anders ausfallen, wir würden Mitleid mit ihnen empfinden und zum Nachdenken angeregt werden, wenn wir die Höhlen kennen lernten, in denen diese armen Geschöpfe ihre Kindheit verbracht haben." [1])

Comme cause de la démoralisation de jeunes filles il faudra enfin fixer l'attention sur le travail des enfants.

En premier lieu il y a beaucoup d'enfants qu'on envoie vendre des fleurs, des allumettes, etc., ce qui est cause qu'ils sont négligés ou qu'ils fréquentent de mauvaises compagnies. Là-dessus Hirsch dit: „Man lasse sich nur einmal in ein Gespräch ein oder man belausche nur einmal die Unterhaltung jener Kinder, die in den Groszstädten des Abends Blumen, Streichhölzer u. dgl. feilbieten, und man wird erstaunen über ihre Verschlagenheit; man sollte es kaum glauben, mit welcher Schamlosigkeit solche Knaben mit den unter gleichen Verhältnissen heranwachsenden Mädchen über geschlechtliche Vorgänge sprechen, ohne zu erröthen, als über etwas ganz Selbstverständliches, da sie es von frühester Kindheit an gewöhnt sind. Kein Wunder, wenn aus diesen Kreisen der Prostitution und dem Verbrecherthum ein recht beträchtlicher Nachwuchs entsteht . . . ." [2])

En second lieu le travail dans les usines, par lequel les filles viennent en contact avec des adultes, qui, par leurs manières et leur langage souvent grossiers, par leur propre manque de sentiments moraux, corrompent ces enfants pour toute la vie. Après avoir parlé des autres dangers qui menacent la moralité des enfants, Lecour dit: „A-t-elle échappé à

---

[1]) p. 42. Voir encore sur l'influence des mauvaises conditions d'habitation: Richelot o. c. p. 573—574; W. Acton »Prostitution considered in its moral, social and sanitary aspects" p. 181 sqq.; Jeannel o. c. p. 143; Lecour o. c. p. 246; »Reports from the select committee etc." p. 39 (Session 1882); Stursberg o. c. p. 46—47; Commenge o. c. p. 32.

[2]) o. c. p. 54.

Digitized by Google

ces dangers, l'enfant placée trop jeune en apprentissage, rencontrera d'autres périls. Il y aura le contact de filles plus âgées et déjà perverties, celui d'ouvriers qui ne respectent ni la jeunesse ni l'innocence, fanfarons de débauche, qui propagent l'immoralité et flétrissent les filles de leurs camarades. Il y aura parfois l'impure domination d'un patron ou d'un contre-maître." [1])

Nous voilà arrivés à la fin de nos observations sur les influences démoralisatrices sur les enfants, et nous examinerons maintenant en quelques mots ces influences sur les femmes adultes. Il faudra parler en premier lieu de l'influence de la profession.

Les chiffres suivants servent à faire voir quelles sont les professions dans lesquelles les prostituées se recrutent le plus:

BERLIN, 1855.				
Ouvrières de fabriques	donc ouvrières industrielles	73	61	%
Couturières, blanchisseuses, repasseuses		16		
Main d'oeuvre		23		
Ouvrières à domicile		32		
Domestiques		22	9	„
Sans profession déclarée		70	30	„
		236	100	
1873.				
Ouvrières de fabriques	donc ouvrières industrielles	355	64,3	%
Industrie en chambre et demoiselle de boutique		936		
Gardiennes dans magasins		139		
Domestiques		794	35,7	„
		2.224	100,0	
1898.				
Ouvrières, couturières et boutiquières		66	43,4	%
Domestiques		78	51,3	„
Chez leurs parents		7	5,3	„
Bonnes d'enfants		1		
		152	100,0 [2])	

[1]) o. c. p. 247. Voir encore sur les suites démoralisatrices du travail des enfants: Parent-Duchatelet, o. c. I p. 103; Röhrmann o. c. p. 44; Jeannel o. c. p. 146—148; Reports etc. p. 15—17 (Session 1882); K. Strunz, p. 183 sqq. »Die Erwerbsmäszige Kinderarbeit und die Schule" (Neue Zeit 1898—1899 I.)

[2]) Dr. A. Blaschko »Die Prostitution im XIX Jahrhundert" p. 22; du même »Hygiene der Prostitution" p. 40—41.

Digitized by Google

Dans les „Reports from the select committee" etc. se trouve la statistique suivante:.

ANGLETERRE.		
Domestiques	1.589	60,7 %
Couturières, tailleuses et autres professions industr.	967	36,9 „
Filles de brasseries	64	2,4 „
	2.620	100,0 [1]

BRESLAU, 1901.		
Domestiques	72	38 %
Ouvrières de fabriques	37	20 „
Couturières	28	15 „
Boutiquières	14	7 „
Modistes, Tailleuses	8	4 „
Filles de brasseries, Bouquetières, Coiffeuses	13	7 „
Danseuses	4	2 „
Sans profession et chez leurs parents	14	7 „
	190	100 [2]

Dans „La Prostitution à Paris" de Parent-Duchatelet se trouve une statistique d'après laquelle les domestiques à pro rata de leur nombre fournissent le plus grand contingent de prostituées, et que les ouvrières qui tâchent de pourvoir à leurs besoins par l'aiguille en fournissent aussi une très grande partie. [3]

Le Dr. Jeannel constata qu'en 1859, des 298 prostituées inscrites à Bordeaux 40 % avaient été domestiques, et 37 % des ouvrières qui avaient essayé de vivre par le travail de l'aiguille (modistes, couturières, lingères etc. [4]

Sur un total de 6.842 prostituées clandistines à Paris (de 1878—1887) le Dr. Commenge trouva que 2.681 (39,18 %) avaient été domestiques et 1.326 (19 %) couturières. [5]

Le Dr. Baumgarten mentionne la statistique suivante. Sur 1.721 prostituées:

---

[1] p. 52 Appendix B.
[2] Dr. Bonhoeffer o. c. p. 109.
[3] Voir les statistiques détaillées p. 79—84 o. c. I.
[4] o. c. p. 148.
[5] o. c. p. 336.

Digitized by Google

VIENNE.	
Servantes	58,00
Main-d'oeuvre	16,00
Caissières	14,00
Ouvrières de fabriques	5,50
Employées de bureau	0,38
Bonnes d'enfants	0,36
Chanteuses	0,28
Coiffeuses } Modèles }	5,48
	100,00 [1]

Le Dr. Fiaux donne les chiffres suivants:

RUSSIE.	
	%
Servantes	45,0
Lingères, couturières	8,4
Ouvrières de fabrique	3,7
Blanchisseuses	1,4
Gouvernantes et bonnes	1,3
Marchandes, boulangères et autres	1,3
Cigarières	0,7
Chanteuses, écuyères, saltimbanques et autres artistes	0,3
Exercant différents métiers, professions	2,7
Femmes entretenues	2,0
Sans profession déterminée	6,4
Vivant du travail de leur mari	1,7
Vivant dans leur famille ou chez des parents plus ou moins éloignés	22,3 [2]

Ces statistiques font voir qu'une assez importante partie des prostituées ont été ouvrières dans des usines. (Excepté en Russie où l'industrie n'est pas encore aussi développée que dans d'autres pays de l'Europe.) On peut accepter comme indubitable que ce travail a en général des conséquences très désavantageuses pour le moral des ouvrières.

Dans son oeuvre „Lage der arbeitenden Klasse in England", Engels dépeint ces conséquences en ces termes: „Die Vereinigung beider Geschlechter und aller Alter in einem Arbeitssaale, die unvermeidliche Annäherung zwischen ihnen, die Anhäufung von Leuten, denen weder intellektuelle, noch sittliche Bildung gegeben worden ist, auf einem engen Raume ist eben nicht geeignet, von günstigen Folgen für die Entwicklung

[1]) o. c. p. 5.
[2]) o. c. p. 197.

Digitized by Google

des weiblichen Charakters zu sein. Der Fabrikant kann, selbst wenn er darauf sieht, nur dann einschreiten, wenn wirklich einmal etwas Skandalöses passirt; die dauernde, weniger auffallende Einwirkung lockerer Charaktere auf die moralischeren und namentlich die jüngeren kann er nicht erfahren, also auch nicht verhüten. Diese Einwirkung ist aber gerade die schädlichste. Die Sprache, die in den Fabriken geführt wird, ist den Fabrikkommissären von 1833 von vielen Seiten als „unanständig", „schlecht", „schmutzig" u. s. w. geschildert worden (Cowell, evid. p. 35, 37, und an vielen andern Stellen). Die Sache is dieselbe im kleinen wie wir sie in den groszen Städten im groszen sahen. Die Centralisation der Bevölkerung hat dieselben Wirkungen auf dieselben Leute, mag sie nun auf diese in einer groszen Stadt oder in einer kleinern Fabrik wirken. Ist die Fabrik kleiner, so ist die Annäherung gröszer und der Umgang unvermeidlicher. Die Folgen davon bleiben nicht aus. Eine Zeuge in Leicester sagt: er würde seine Tochter lieber betteln als in die Fabrik gehen lassen — das seien wahre Höllenlöcher, die meisten Freudenmädchen in der Stadt hätten es den Fabriken zu verdanken (Power evid. p. 8), ein andrer in Manchester „hat keinen Anstand, zu behaupten, dasz drei Viertel der jungen Fabrikarbeiterinnen von 14—20 Jahren unkeusch seien" (Cowell, evid. p. 57). Kommissär Cowell spricht sich überhaupt dahin aus, dasz die Sittlichkeit der Fabrikarbeiter etwas unter dem Durchschnitt der arbeitenden Klasse stehe (p. 82) und Dr. Hawkins sagt (Rept. p. 4): „Eine Abschätzung der sexuelen Sittlichkeit läszt sich nicht gut in Zahlen reduziren, aber wenn ich meinen eignen Beobachtungen und der allgemeinen Ansicht derer, mit denen ich sprach, sowie der ganzen Haltung der mir abgelegten Zeugnisse trauen darf, so bietet sich eine höchst niederschlagende Ansicht von dem Einflusz des Fabriklebens auf die Sittlichkeit der weiblichen Jugend dar." [1])

Et puis, il arrive parfois que les patrons ou leurs contre-maîtres, en abusant de leur pouvoir, forcent les ouvrières qui leur plaisent à céder à leurs désirs. Engels en dit: „Es versteht sich . . . , dasz die Fabrikdienstbarkeit wie jede andre, und noch mehr, dem Brotherrn das „Jus primae noctis" ertheilt. Der Fabrikant ist auch in dieser Beziehung Herr über den Leib und die Reize seiner Arbeiterinnen. Die Entlassung ist Strafe genug, um in neun Fällen aus zehnen, wo nicht in neun und neunzig aus hundert, alles Widerstreben bei Mädchen, die ohnehin keine grosze Veranlassung zur Keuschheit haben, niederzuschlagen. Ist der Fabrikant gemein genug — und der Kommissionsbericht erzählt von mehreren Fällen — so ist seine Fabrik zugleich sein Harem; und dasz nicht alle Fabrikanten Gebrauch von ihrem Rechte machen, verändert die Sachlage in Beziehung auf die Mädchen durchaus nicht. Im Anfange der Fabrikindustrie, wo die meisten Fabrikanten Emporkömmlinge ohne Bildung und ohne Rücksicht auf die gesellschaftliche Heuchelei waren, lieszen sie

---

[1]) p. 151—152. Voir aussi e. a. L. Faucher »Etudes sur l'Angleterre" I p. 276—277; M. de Baets »Les influences de la misère sur la criminalité" p. 35—36; Stursberg o. c. p. 49—50; Commenge, o. c. p. 13—15; L. Ferriani, »Schlaue und glückliche Verbrecher", p. 467.

Digitized by Google

sich auch durch nichts in der Ausübung ihres „wohlerworbenen" Rechtes stören." [1])

A côté des ouvrières de fabriques, ce sont les domestiques qui forment un très important pourcentage des prostituées. Comme le démontrent les statistiques de Berlin que j'ai citées plus haut (p. 394—395) le pourcentage des ouvrières nommées a diminué et celui des domestiques a augmenté. D'après le Dr. Blaschko la cause de la diminution du pourcentage des ouvrières doit être recherchée non seulement dans la circonstance que, l'année 1898 étant très prospère, la misère ne contribua pas dans la même mesure qu'autrefois comme important facteur, mais aussi dans le relèvement du niveau intellectuel et moral des ouvrières berlinoises. Il est impossible de parler d'un relèvement pareil du niveau des domestiques. La nature de leurs occupations empêche qu'elles s'associent: elles sont donc privées de l'influence moralisatrice du syndicat. [2]) Les causes de l'importance du contingent fourni à la prostitution par les domestiques sont de différentes natures. En dehors de celle que je viens de nommer, il faut signaler le fait que ce n'est pas parmi les femmes les plus intelligentes et les meilleures des classes ouvrières que se recrutent ordinairement les domestiques. Car celles-là préfèrent l'existence moins dépendante d'ouvrière à celle de domestique. En second lieu il faut tenir compte de l'influence de la profession même. (Il y en a encore d'autres, dont je parlerai plus loin).

Il est facile de comprendre que la profession de domestique a une influence démoralisatrice. Non seulement de très jeunes filles souvent ignorantes et sans éducation, viennent à vivre dans des milieux peu moraux, qui les pervertissent, mais encore, leur dépendance continuelle de gens, qui ne demandent qu'un travail bien fait, le manque d'influences civilisatrices, l'isolement qui les prive du contact de leur semblable, tout cela fait baisser le niveau moral de ces personnes. [3])

En dehors des deux groupes cités, il faut enfin encore nommer quelques professions qui ne peuvent qu'exercer une influence fort démoralisatrice. Ainsi e. a. celle de fille de brasserie etc. [4])

Avant de terminer les observations sur le milieu démoralisateur comme cause de la prostitution, il faudra encore fixer l'attention sur les mauvaises influences auxquelles sont exposées beaucoup de femmes, c. à d. celles qui doivent pourvoir elles-mêmes à leurs besoins et ne vivent pas dans leur famille. La petitesse de leur salaire ne leur permet pas de louer une chambre qui soit à elles seules mais les oblige à se contenter d'une simple couchée. Cela comporte déjà de grands désavantages moraux. Mais il y a plus: cette location d'une couchée jette la personne

---

[1]) o. c. p. 152.

Pour des cas analogues voir encore A. Bebel »Die Frau und der Sozialismus" p. 195—197; »Les Scandales de Londres" p. 235—238; »Enquête betreffende werking en uitbreiding der wet van 19 September 1874 en naar den toestand van fabrieken en werkplaatsen" 1887, deel V p. 77; le Dr. H. Lux »Sozialpolitisches Handbuch", p. 135—136; Hirsch, o. c. p. 46—48; Commenge, o. c. p. 15—17; G. S. »Die weibliche Lohnarbeit und ihr Einflusz auf die Sittlichkeit und Kriminalität" p. 748 (Neue Zeit 1899—1900 II); L. Braun »Die Frauenfrage" p. 308.

[2]) Voir p. 23—24 »Die Prostitution im XIX Jahrhundert".

[3]) Voir à ce sujet L. Braun, »Die Frauenfrage" p. 409—411; G. S. o. c. p. 754—756.

[4]) Voir là-dessus Hirsch, o. c. p. 48—50.

Digitized by Google

en question à la rue quand elle ne travaille pas, puisque souvent les loueurs ne les tolèrent chez eux que durant le temps destiné au repos de la nuit. Or, en ce cas „rester dehors" signifie „errer à l'aventure" et en subir les conséquences défavorables. [1])

b. La maternité des filles et le concubinage appartiennent aux causes de la prostitution.

Parent-Duchatelet donne les chiffres suivants:

PARIS.	
Venues de provinces pour se cacher à Paris, et y trouver des ressources [2])	280
Amenées à Paris et abandonnées par des militaires, des commis, des étudiants et autres personnes	404
Domestiques séduites par leurs maîtres et renvoyées par eux	289
Simples concubines pendant un temps plus ou moins long, ayant perdu leurs amants, et ne sachant plus que faire .	1.425
Ensemble . . .	2.398
Sur un total de 5.183: 46 % [3]).	

Dans les „Reports of the select committee" etc. on trouve indiqué comme cause de leur profession sur 3.076 prostituées:

ANGLETERRE.	
Concubines abandonnées par leurs amants.	360
Filles séduites sous promesse de mariage	806
	1.166
Sur un total de 3.076: 37,9 % [4]).	

Dans son oeuvre „Minderjährige Verbrecher" L. Ferriani produit la statistique suivante:

ITALIE.	
Séduction par l'amant	1.653
„ „ le patron.	927
	2.580
Sur un total de 10.422: 24,7 % [5]).	

[1]) Voir là-dessus: Stursberg o. c. p. 55—57; Hirsch, o. c. p. 42—43 et Pappritz, o. c. p. 13—14.

[2]) Ces mots ne démontrent pas bien clairement ce que P. D. veut dire. La citation suivante les explique: »....beaucoup (de filles de province) y (c. à d. à Paris) viennent spontanément après une première séduction; la capitale est pour elles un refuge où elles trouvent le moyen de dérober leur déshonneur aux yeux de leurs proches et de leurs compatriotes, et une ressource contre la misère qui les menace ou les accable." (o. c. I p. 101).

[3]) o. c. I p. 107.

[4]) p. 52 Appendix B.

[5]) p. 169.

Digitized by Google

Les statistiques citées démontrent donc que la cause nommée occupe une place assez importante dans l'étiologie de la prostitution. (C'est aussi par elle que s'explique partiellement le grand contingent fourni par les domestiques, car une grande partie des mères d'enfants illégitimes ont été en condition; à Berlin p. e. 33 % des enfants illégitimes ont des domestiques pour mère. [1]) Elle (c. à d. cette cause) est entièrement une conséquence et des conditions sociales existantes, qui maintiennent la position dépendante de la femme, et du mariage, qui fait que chaque femme vivant maritalement avec un homme est, pour cela-même, méprisée, lors même que les rapports sont dus à l'inclination et qu'on lui rend la vie très pénible, surtout quand un enfant lui est né de son union. Cependant, il ne faudra pas oublier que cela s'applique surtout aux femmes des classes moyennes, et que le „libre amour" et l'enfant qui en est le fruit ne sont pas du tout tellement méprisés dans le prolétariat, car comme nous l'avons vu plus haut, les bases de la monogamie légale existante n'ont pas une si grande importance dans le prolétariat. [2])

Cependant cette cause de la prostitution ne se fait sentir que quand la femme à laquelle elle s'applique est en même temps aussi privée de tous moyens pécuniaires. Et ainsi nous abordons la troisième catégorie dans l'étiologie de la prostitution:

c. La misère.

Comme les statistiques déjà citées l'ont montré, presque toutes les prostituées proviennent des classes sans fortune, et la grande majorité d'entre elles ont été d'abord ouvrières ou domestiques, par conséquent appartiennent aux gens sans fortune. [3]) Si de telles femmes ne peuvent, pour quelque raison que ce soit, trouver à s'occuper, elles sont livrées à la misère. Cette circonstance se présentant sans cesse dans la société il faut donc s'attendre à ce que des femmes miséreuses se voient forceés à la prostitution. Les faits sont là pour le prouver. En traitant de l'étiologie de la prostitution, Parent-Duchatelet donne les chiffres suivants:

---

[1]) L. Braun, o. c. p. 409.

[2]) Voir encore sur cette cause de la prostitution: H. A. Frégier »Les classes dangereuses de la population dans les grandes villes" I p. 97; Lecour, o. c. p. 244; L. Taxil »La corruption fin-de-siècle" p. 42; Commenge, o. c. p. 17—20; Dr. le A. Aletrino »Over eenige oorzaken der prostitutie" p. 21—22; le Dr. E. Gystrow »Liebe und Liebesleben im XIX Jahrhundert" p. 22.

[3]) Parent-Duchatelet mentionne comme extraordinaire que sur 3.120 prostituées, il y en avait une qui possédait 200 francs, une autre 500 et une troisième 1.000 francs de rente. (o. c. I p. 81.) Il ajoute que c'est une énigme pour lui pourquoi ces femmes ont pris cette profession. Cela est bien une preuve évidente de ce que l'auteur considère la misère comme une des plus importantes causes de la prostitution; puisqu'il s'étonne qu'avec un maigre revenu de 200 frcs. on saurait s'y résoudre.

Digitized by Google

PARIS.	
Excès de la misère; dénûment absolu	1.441
Perte des pères et mères; expulsion de la maison paternelle, abandon complet [1])	1.255
Pour soutenir des parents vieux et infirmes	37
Aînées de familles, n'ayant ni père ni mère pour élever leurs frères et soeurs, et quelquefois des neveux et des nièces	29
Femmes veuves ou abandonnées, pour élever une famille nombreuse	23
	2.785
Sur un total de 5.183: 53 % [2]).	

(A cela il faudra encore joindre l'observation qu'une partie des femmes, dont il a été question dans la rubrique précédente, (v. p. 399—400) sont également tombées dans la prostitution par suite de manque de moyens). L'auteur dit e. a.: „La misère, poussée souvent au degré le plus affreux, est encore une des causes les plus actives de la prostitution. Que de filles abandonnées de leur famille, sans parents, sans amis, ne pouvant se réfugier nulle part, sont obligées de recourir à la prostitution pour ne pas mourir de faim! Une de ces malheureuses, susceptible encore de sentiments d'honneur, lutta jusqu'à la dernière extrémité avant de prendre un parti qu'elle regardait comme extrême, et lorsqu'elle vint se faire inscrire on acquit la preuve qu'elle n'avait pas mangé depuis près de trois jours." [3])

„On aura peine à croire que la carrière de la prostitution ait été embrassée par certaines femmes, comme moyen de remplir les devoirs que leur impose leur titre de fille ou de mère; rien cependant n'est plus vrai. Il n'est pas rare de voir des femmes mariées, abandonnées ou privées de leurs maris, et par conséquent de tout soutien, devenir prostituées dans l'unique dessein de ne pas laisser mourir de faim une famille nombreuse; il est plus commun encore de trouver des jeunes filles, qui, ne pouvant trouver dans le travail les moyens de pourvoir aux besoins de leurs parents vieux et infirmes, font le soir le métier de prostituées, pour compléter ce qui leur manque; j'ai trouvé trop souvent des notes particulières sur ces deux classes de prostituées, pour n'être pas convaincu qu'elle est à Paris plus nombreuse qu'on ne pourrait le croire." [4])

Dans les „Reports from the select committee etc.", que j'ai déjà cités plusieurs fois, se trouvent les nombres suivants:

---

[1]) Il est impossible de séparer tout à fait les causes de la prostitution; à côté de la misère c'est certainement aussi le délaissement qui en est un des facteurs.

[2]) o. c. I p. 107.

[3]) o. c. I p. 99.

[4]) o. c. I p. 104—105.

Digitized by Google

ANGLETERRE.	
Pour subvenir aux besoins de sa mère	11
„ „ „ „ de maris paresseux	35
Par suite de pauvreté ou par manque de travail	164
	210
Sur un total de 3.076 : 6,8 %. [1])	

(Il faudra de plus prendre en considération qu'il faut encore ajouter une grande partie des femmes séduites (d'après cette statistique 37,9%) qui, elles aussi, sont devenues prostituées par suite de cette séduction et de la misère).

Ferriani produit la statistique qui suit:

ITALIE.	
Abandonnées par le mari, les parents ou par d'autres membres de la famille.	794
Décès du mari, des parents ou d'autres personnes subvenant à leur entretien, ou autre cas de misère	2.139
Afin de pourvoir aux besoins d'enfants, de père ou de mère, ou d'autres membres de sa famille pauvres et malades . .	393
	3.326
Sur un total de 10.422 : 31,9%. [2])	

(D'après la statistique que j'ai déjà reproduite (voir p. 399) 24,7 % des prostituées le sont devenues par suite de séduction, donc en partie également par la misère.)

Dans son oeuvre „Die Prostitution im XIX Jahrhundert" le Dr. Blaschko communique que les „Ergebnissen der von den Bundesregierungen angestellten Ermittelungen über die Lohnverhältnisse der Arbeiterinnen in den Wäschefabriken und der Konfektionsbranche im Jahre 1888" demontrent, que le chômage forcé dans la branche de la confection durant plusieurs mois est cause d'une augmentation de la prostitution. [3])

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail il a été démontré à différentes reprises que les crimes contre la propriété diminuent ou augmentent selon que la conjoncture économique est favorable ou défavorable. Si la misère est une des causes de la prostitution, il faut que le nombre des prostituées se modifie en même temps que la conjoncture. La statistique prouve que cela arrive en effet. Cependant, il faudra encore prendre en considération que ces chiffres ne se rapportent qu'

[1]) p. 52 (Session 1882 Appendix B).
[2]) o. c. p. 169.
[3]) p. 17—18. Voir à ce sujet aussi Dr. B. Schönlank »Zur Lage der in der Wäschefabrikation und Konfectionsbranche Deutschlands beschäftigten Arbeiterinnen" p. 126—127 (Neue Zeit 1888); Hirsch, o. c. p. 46; Pappritz, o. c. p. 10.

Digitized by Google

exclusivement aux prostituées inscrites; si l'on pouvait disposer aussi des chiffres des filles insoumises, ils démontreraient naturellement des modifications encore plus grandes.

BERLIN.					
Année.	Nombre des prostituées inscrites.	Sur 100.000 de la population.	Année.	Nombre des prostituées inscrites.	Sur 100.000 de la population.
1869	1709	223	1882	3900	326
1870	1606	203	1883	3769	306
1871	1625	197	1884	3724	293
1872	1701	198	1885	3598	273
1873	1742	195	1886	3000	230
1874	1956	210	1887	3063	216
1875	2241	232	1888	3392	231
1876	2386	242	1889	3703	244
1877	2547	248	1890	4039	255
1878	2767	262	1891	4364	273
1879	3033	277	1892	4663	288
1880	3186	284	1893	4794	292
1881	3465	298			[1])

En laissant de côté les années anormales 1870—1871, on s'apercevra que les années prospères 1872—1873 donnent des chiffres très bas. A partir de cette période la conjoncture devient continuellement plus défavorable, tandis que les chiffres des prostituées indiquent aussi une hausse importante. Dès l'année 1882 les conditions économiques commencent à s'améliorer et les chiffres des prostituées y correspondant, baissent en même temps, pour s'élever de nouveau très sensiblement pendant les années défavorables 1889—1892.

Dans son oeuvre „Statistik der gerichtlichen Polizei im Königreiche Bayern und in einigen anderen Ländern", le Dr. Mayr donne aussi les preuves convaincantes du parallélisme entre les changements dans la vie économique et la prostitution. Ces chiffres ayant été déjà reproduits dans la première partie de ce travail, il suffit d'y renvoyer (voir p. 59). [2])

Cependant, ce n'est pas seulement le chômage forcé amenant la profonde misère qui est une des causes de la prostitution: il faut aussi considérer comme telle la circonstance que les salaires accordés aux femmes sont souvent si minimes, qu'il leur est impossible de se payer même le strict nécessaire, ce qui les oblige à se procurer des gains supplémentaires.

Dans son œuvre déjà citée: „Die wirthschaftlichen Ursachen der Prostitution", Pappritz fixe le minimum dont une ouvrière à Berlin a

[1]) Les chiffres absolus ont été empruntés au Dr. B. Schoenlank »Zur Statistik der Prostitution in Berlin" p. 331 et à Hirsch o. c. p. 57.

[2]) Voir encore les auteurs suivants qui relèvent cet effet réciproque: Faucher, o. c. I p. 277; Bebel, o. c. p. 194 et Schäffle, o. c. I p. 261.

Digitized by Google

besoin pour pourvoir aux dépenses les plus strictement nécessaires (logis, nourriture, habits etc.) durant un an à 600 marcs. La plupart des ouvrières de fabriques ne gagnent généralement que 500 marcs. Le gain moyen dans une année (en 1897) était de 457 marcs pour les tailleuses, de 354 marcs pour celles qui font les boutonnières (travail manuel). Et puis, les salaires payés à Berlin ne sont pas encore les plus bas; le salaire moyen des femmes était pour l'Allemagne entière, de 322 marcs. [1])

Il ne me serait pas difficile de citer encore plusieurs auteurs qui, traitant ce sujet pour l'Allemagne, se sont exprimés dans le même sens. Mais je dois être succinct et pour cela me borner à citer le passage de l'important travail du Dr. K. Frankenstein „Die Lage der Arbeiterinnen in den deutschen Groszstädten", dans lequel il résume le résultat de ses études sur ce sujet: „*Ein sehr groszer Theil* der Arbeiterinnen unserer Groszstädte erhält Löhne, welche nicht hinreichen, die nothwendigsten Bedürfnisse des Lebens zu befriedigen, und befindet sich aus diesem Grunde in der Zwangslage, entweder einen ergänzenden Erwerbszweig in der Prostitution zu suchen oder den unabwendbaren Folgen körperlicher und geistiger Zerrüttung zu verfallen". [2])

Il est évident qu'il en est de même pour tous les pays où règne le capitalisme. Voici ce que Faucher p. e. en dit dans ses „Etudes sur l'Angleterre": „Les ouvrages à l'aiguille sont si peu rétribués à Londres, que les jeunes personnes qui s'y livrent ont de la peine à gagner 3 à 4 shillings (3 francs 75 centimes à 5 francs) par semaine, en travaillant seize à dix-huit heures par jour. Le salaire d'une brodeuse est, pour une forte journée, de 50 à 60 centimes; les lingères obtiennent généralement 30 centimes pour coudre une chemise, et 20 à 25 centimes pour un pantalon. On ne saurait rien imaginer de plus affreux que l'existence de ces pauvres filles. Il faut qu'elles se lèvent dès quatre ou cinq heures du matin, dans toutes les saisons, pour se mettre à l'ouvrage ou pour aller recevoir les commandes des marchands. Elles travaillent sans relâche, jusque vers minuit, dans des chambres étroites, où elles sont réunies, pour plus d'économie dans l'usage du feu et de la lumière, par cinq ou par six. Sont-elles admises à demeurer dans un magasin de modes ou de lingerie, on les nourrit mal, et sous prétexte d'urgence, on les tient à la tâche jour et nuit, en leur donnant à peine quatre ou cinq heures de sommeil, qui sont encore régulièrement supprimées le samedi. Cette vie sédentaire et cette application constante les vieillissent avant l'âge, quand la phthisie les épargne. Doit-on s'étonner si quelques-unes, effrayées ou rebutées de trouver le chemin de la vertu aussi rude, tendent les bras à la prostitution?" [3])

A ces journées et à ces salaires il faut opposer la vie oisive et commode et les revenus parfois assez considérables — du moins au commencement de leur carrière — dont jouissent les prostituées. Moreau-Christophe dans son „Du Problème de la Misère" communique qu'il y a

---

[1]) p. 8-9.

[2]) p. 188. Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirthschaft XII 2. Voir aussi le traité circonstancié des salaires de femmes dans le travail de L. Braun »Die Frauenfrage", p. 227 sqq. et 287 sqq.

[3]) I p. 65.

Digitized by Google

à Londres des prostituées qui gagnent £ 20 à 30 par semaine, et même plus, et que leur bénéfice moyen est de £ 2 par semaine. [1])

Pour en finir je veux encore attirer l'attention sur l'opinion de Parent-Duchatelet concernant cet état des choses à Paris. Il en dit: „De toutes les causes de la prostitution, particulièrement à Paris, et probablement dans les autres grandes villes, il n'en est pas de plus actives que le défaut de travail et la misère, suite inévitable de salaires insuffisants. Que gagnent nos couturières, nos lingères, nos ravaudeuses, et en général toutes celles qui s'occupent de l'aiguille? Que l'on compare le gain des plus habiles avec celui que peuvent faire celles qui n'ont que des talents médiocres, et l'on verra s'il est possible à ces dernières de se procurer le strict nécessaire; que l'on compare surtout le prix de leur travail avec celui de leur déshonneur, et l'on cessera d'être surpris d'en voir un si grand nombre tomber dans un désordre pour ainsi dire inévitable." [2])

Non seulement la misère, prise dans le sens de manque du strict nécessaire est cause de prostitution, mais encore la misère relative qui met certaines femmes dans l'impossibilité de se procurer certaines jouissances (bijoux, riches vêtements, etc.); dans cette catégorie de femmes la paresse joue également un certain rôle.

L'opinion générale concernant ces facteurs est qu'ils sont exclusivement de nature individuelle, qu'ils sont innés à quelques femmes, et qu'ils n'ont, par conséquent, rien à faire avec le milieu social.

D'après moi cette opinion est tout à fait erronnée.

Les hommes sont nés avec certains besoins. La non-satisfaction de ces besoins cause la mort ou le dépérissement de l'organisme. Ces besoins sont ce qu'on nomme le strict nécessaire. *Tous* les autres besoins sont éveillés par le milieu, c. à d. que chacun les possède en germe mais à l'état latent, aussi longtemps que l'ambiant ne les a pas développés. Exemple: Personne n'aurait souffert de l'abstention du tabac, s'il n'avait vu fumer un autre; aucune femme ne désirerait de somptueux vêtements si d'autres femmes n'en portaient; etc. Le désir de s'habiller richement,

---

[1]) III p. 168.

Voir encore: »Reports from the select committee etc." p. 15—16 (Session 1882). Là aussi est relevée la différence entre les petits salaires des couturières et les grands revenus des prostituées à Liverpool.

[2]) o. c. I p. 103—104.

Voir aussi les auteurs suivants qui considèrent comme étant un des plus importants déterminants de la prostitution: la misère en général et particulièrement les petits salaires; savoir: Richelot, o. c. p. 577—579; Frégier, o. c. I p. 97—98; Ed. Ducpetiaux »De la condition physique et morale des jeunes ouvriers", I. p. 315; Anonyme »Die Prostitution in Berlin", p. 84—85; le Dr. Ph. Loewe »Die Prostitution", p. 135—136; Röhrmann, o. c. p. 24—25; Moreau-Christophe, o. c. III p. 167—168; Acton, o. c. p. 180 sqq.; Hügel, o. c. p. 208; Jeannel, o. c. p. 140—142; Lecour, o. c. p. 248; M. du Camp »La prostitution à Paris", p. 257—258 (Journal des économistes 1870); le Dr. F. W. Müller »De Prostitutie", p. 10—11; Dr. J. Kühn »Die Prostitution im XIX Jahrhundert", p. 37—38; Schäffle, o. c. p. 261; von Oettingen, o. c. p. 193—194; F. Domela Nieuwenhuis »Zur Frage der Prostitution", p. 254 sqq. (Neue Zeit 1884); Stursberg, o. c. p. 51—53; Lux »Die Prostitution", p. 10—12; Schönfeldt, o. c. p. 269 sqq.; T. W. Teifen »Das soziale Elend und die besitzenden Klassen in Oesterreich", p. 150 sqq.; Taxil, o. c. p. 33—38; De Baets, o. c. p. 36—37; Commenge, o. c. p. 28—29, 36—37; Blaschko »Die Prostitution im XIX Jahrhundert", p. 16—21.

Digitized by Google

de porter des bijoux, etc. n'est donc pas du tout une qualité individuelle des ouvrières; le germe de ce besoin est inné à chaque individu, sans aucune exception bien qu'à différents degrés. L'organisation actuelle de la société qui permet à quelques femmes de dépenser des sommes colossales pour un luxe insensé éveille chez d'autres le besoin de les imiter autant que possible. Dès que ces dernières n'ont pas les ressources exigées pour briller, elles cherchent où les trouver, et comme il n'y a que la voie de la prostitution, beaucoup la suivent. Ajoutons à cela qu'un grand nombre d'hommes usent de leur argent et de leurs manières distinguées pour décider les hésitantes. C'est donc aussi une des causes que la prostitution se recrute si souvent parmi les couturières et les domestiques, c. à. d. parmi ces personnes qui, par leur profession, sont en contact direct avec le luxe d'autrui. [1]) Une autre cause qui pousse les femmes à désirer les futilités précieuses, c'est leur peu de culture qui ne leur montre rien de préférable au-delà de la possession du luxe. Et là où des femmes qui ont tout le loisir et les moyens de s'occuper de choses plus sérieuses donnent l'exemple de la frivolité on ne saurait s'étonner que celles qui n'en disposent pas essayent de suivre leur exemple.

De même pour ce qui concerne la paresse. Si chaque personne qui en est capable, produisait une certaine quantité de travail, chaque individu normal aurait honte de passer sa journée à ne rien faire. Mais la circonstance qu'il y a des femmes qui sont estimées, tout en restant oisives, éveille chez d'autres femmes, obligées à un travail long et dur le désir de ne rien faire non plus. La prostitution leur ouvrant le moyen de rester inoccupées elles y ont recours pour satisfaire leur désir.

L'ironie, qui ressort si souvent de la vie sociale se montre aussi dans ce cas: les femmes riches qui méprisent les prostituées ne se doutent pas qu'elles sont en partie causes de la déchéance de ces dernières et que placées dans des conditions pauvres elle n'agiraient pas différemment. [2])

Tous ceux qui rangent les causes citées en dernier lieu parmi les causes individuelles, basent leur opinion sur la thèse aussi singulière qu'

---

[1]) En parlant du grand contraste entre richesse et pauvreté comme cause de la prostitution, L. Braun dit à juste titre: »Der Reichtum früherer Zeiten zog sich vornehm in Paläste und Patrizierhäuser zurück, der moderne Reichtum strahlt blendend aus dem Glanz der Kaufhäuser, der Pracht der Hotels, er wird in den Luxuszügen und Dampfschiffen, die Weltstadt mit Weltstadt verbinden, in den Modebädern und durch die Presse mit allen Mitteln der Vervielfältigungskunst den Massen vor Augen geführt. Und wo die Not nicht ausreicht um zur Prostitution zu zwingen, da gaukelt die Gewaltdies er Verführungskünste den armen Mädchen Glück und Freiheit vor." (o.c.p. 555.)

Voir aussi: Röhrmann, o. c. p. 46—47; Pappritz, o. c. p. 12.

Le Dr. A. Després dans son oeuvre »La prostitution en France", (p. 36) prétend que la misère ne saurait être une des principales causes de la prostitution, attendu que dans les départements les plus riches de la France, la prostitution est le plus développée. L'auteur se trompe en ce sens, qu'il n'a envisagé la richesse que dans le sens absolu, oubliant que là où règne l'opulence s'étale ordinairement aussi la grande misère, et que ce contraste est une des causes importantes de la prostitution.

[2]) Dans son oeuvre déjà citée, le Dr. Kühn dit: »Wie schön lässt es sich in den Salons beim warmen Kamin moralisieren! Man lasse die Töchter reicher Leute einmal herabsteigen von dem weichen Lager ihrer Pfühle auf den harten Boden des Elends und sie sind sicher noch eher verloren als das Dienstmädchen über das sie noch eben die Nase gerümpft haben." (p. 38).

Digitized by Google

inexacte qu'il y a deux sortes d'hommes: ceux qui, par naissance, sont destinés à commander et à jouir, et ceux qui, par naissance, n'ont qu'à obéir, à travailler et à ne pas jouir du tout. Considéré à ce point de vue celui qui se refuse à ces conditions constitue une anomalie individuelle.

Peut-être objectera-t-on que sans admettre de causes individuelles on ne saurait résoudre la question, attendu que nombre de femmes vivent dans les conditions nommées et qu'une fraction seulement se prostitue.

Ceux qui raisonnent de cette façon commettent l'erreur, que je relevais déjà plus haut (voir p. 149 sqq.), de voir des circonstances égales là où cependant elles diffèrent. Il n'y a pas deux personnes qui vivent dans des conditions *exactement* pareilles, à plus forte raison des milliers. Pour ne nommer qu'un exemple: toutes les femmes qui ne gagnent que le strict nécessaire n'ont pas été élevées dans le même ambiant; celles qui ont grandi dans un milieu favorable sous tous les rapports, auront peut-être une si grande aversion pour la prostitution, qu'elles préfèreront une vie mesquine à l'abondance dans la prostitution. Il se pourrait que ces femmes aimeraient même mieux se suicider que de se vendre, si elles venaient à se trouver dans un état de dénuement complet; etc. En second lieu, il est nécessaire qu'une femme ne soit pas trop laide, sans cela la possibilité de gagner sa vie par la prostitution est exclue. Personne n'osera cependant prétendre que la beauté féminine est une des causes de la prostitution: placée dans un autre milieu une femme ne se prostituera pas simplement pour sa beauté.

Quoique les raisons citées réfutent déjà pour une grande partie l'objection supposée, il faut avouer qu' ainsi la question n'est pas entièrement résoulue. De même que tous les êtres d'une même espèce diffèrent entre eux ces femmes diffèreront naturellement entre elles quant à leurs qualités innées. L'une aura des besoins plus intenses et plus nombreux qu'une autre, elle sera moins laborieuse, plus frivole etc., (qualités qui en elles-mêmes n'ont rien à faire avec la prostitution) et „ceteris paribus", sera plus exposée qu'une autre à devenir prostituée. Tout cela est parfaitement vrai, mais n'a rien à avoir à l'étiologie d'un phénomène social, comme la prostitution. Car, nous voilà en présence de deux problèmes bien distincts: pourquoi de deux personnes placées dans les mêmes conditions (supposé que cela soit possible), l'une sera plus en danger de devenir prostituée que l'autre, et le deuxième: quelles sont les causes du phénomène social, qui s'appelle prostitution? La réponse à la première question doit être celle-ci: en partie puisque les gens diffèrent entre eux quant à l'intensité de leurs qualités et de leurs appétits. A la deuxième il faudra répondre: les conditions sociales.

Quand deux personnes de longueur inégale passent une rivière à gué, et que la plus petite se noie dans un creux, aura-t-on le droit de dire que la différence entre la taille des personnes est une des causes pour lesquelles il y a des gens qui se noient? Je ne le crois pas. La seule cause qu'il y a des gens qui se noient c'est que l'homme ne peut pas vivre dans l'eau, ce qui n'exclut pourtant pas que l'un court plus de risque de se noyer que l'autre.

Quant à la prostitution maintenant, l'ambiant dans lequel vivent certaines femmes est cause de leur chûte, ce qui n'empêche pas que

Digitized by Google

quelques-unes d'entre elles en courent plus le danger que les autres. A chaque instant on peut constater la justesse de cette assertion par l'observation des faits. Parmi les femmes qui ne sont pas prostituées il y en a aussi de plus paresseuses, de plus frivoles etc. que les autres; pourtant elles ne se sont pas prostituées; seulement, si elles avaient vécu dans un ambiant défavorable, et dans la misère elles *auraient couru plus de danger* de le devenir que d'autres. Voilà tout. Si toutes les femmes étaient exactement égales, la prostitution serait aussi grande qu'elle l'est maintenant; en ce cas, ce serait *exclusivement* le hasard (le milieu) qui déciderait *quelle femme* deviendrait prostituée, tandis qu'en réalité, à côté du milieu les différences individuelles aussi déterminent *laquelle* court plus de risque qu'une autre.

Ceux qui croient qu'il y a ici des causes individuelles en jeu, se placent toujours encore au point de vue que la société n'est pas un organisme, mais qu'elle n'est qu'une agglomération d'individus, et que, par conséquent il suffirait de l'examen d'un individu pour expliquer les phénomènes sociaux. C'est justement par l'examen de la prostitution, p. e. comme phénomène social qu'il ressort que les différences individuelles ne jouent aucun rôle dans l'étiologie de la prostitution.

d. Parmi les causes de la prostitution il ne faut pas oublier que beaucoup de gens y ont des intérêts pécuniaires. Sans cela bien des femmes ne seraient jamais devenues des prostituées ou bien elles ne le seraient pas restées, et l'occasion pour l'homme de se la procurer comme telle ne serait pas si facile. Le capital s'est niché là aussi comme partout où il y a des profits à tirer. La profession de tenancier d'une maison de tolérance étant très lucrative, on a placé de grands fonds dans cette „branche". Afin de fournir le matériel nécessaire à ces capitalistes, il s'est créé un commerce international, dont les ramifications s'étendent sur presque le monde entier et qui dispose de grands capitaux [1]) (La traite des blanches). Souvent avant leur entrée dans les maisons de tolérance les prostituées ont déjà exercé leur métier, (c'est surtout au sortir de l'hopitâl, que les agents de ces maisons guettent les filles qui sans argent et sans protection leur sont une proie facile), [2]) mais maintes filles innocentes deviennent aussi dupes des belles et fausses promesses de ces trafiquants et sont livrées aux tenanciers des maisons publiques. Dans son œuvre „Der Mädchenhandel" le Dr. K. Hatzig dit: „Die Mädchen werden, so weit sie sich nicht freiwillig als Handelsobjekt hingeben, meist unter Vorspiegelungen einer glänzenden Zukunft verlockt. ... Man bietet den Mädchen in der Regel vorteilhafte Stellungen im Ausland an, während der unzüchtige Zweck verschwiegen wird. Darauf sind insbesondere die massenhaften Transporte ungarischer Mädchen nach

---

[1]) Voir p. e. le Dr. K. Hatzig »Der Mädchenhandel" (Zeitschrift für die gesammte Strafrechtswissenschaft XX): »Für den internationalen Handel bestehen weitverzweigte Gesellschaften, die mit groszem Kapital und besten Verbindungen arbeiten" (p. 514). Voir aussi Bebel o. c. p. 190—192; »Reports from the select committee" etc. (Session 1881); »Les scandales de Londres" passim; et le Dr. W. L. A. Collard »De Handel in blanke slavinnen" (p. 4—56).

[2]) Le mépris qu'on ressent en général pour les prostituées, et la difficulté de se caser honorablement qui en résulte, est une des causes qui les empêchent de changer de vie.

Digitized by Google

Ruszland zurückzuführen, denen Engagements in Petersburg als Tänzerinnen versprochen werden. Sind dann die unglücklichen Opfer erst einmal an ihrem Bestimmungsort angelangt, so dürften sie schwer den Händen der Mädchenhändler entrinnen. In hilfloser Lage, im Ausland der Stütze ihrer Angehörigen und ihres Staates beraubt, erliegen sie dann dem Schicksal, an öffentliche Häuser verschachert zu werden." [1])

Une fois tombées entre les mains du tenancier il est presque impossible à ces femmes de s'enfuir. Il les tient par toutes sortes de moyens. Par exemple il remplacera les vêtements qu'elles portent par d'autres peu propres à mettre dans la rue et d'un prix si élevé qu'elles s'endettent; souvent elles ne comprennent pas la langue du pays où elles sont; etc. Légalement l'esclavage est aboli, mais en réalité il existe toujours pour ces femmes. [2])

e. L'ignorance d'une partie des femmes, conséquence du milieu dans lequel elles ont été élevées, est aussi une des causes, bien que peu importante, de la prostitution. Pour citer quelques preuves. Le Dr. Richelot donne les chiffres suivants:

LONDRES (1837—1854).	
DANS LE NOMBRE TOTAL DES FILLES PUBLIQUES ARRÊTÉES, IL Y EN AVAIT, SUR 10.000:	
Ne sachant ni lire, ni écrire	3.498
Sachant lire seulement ou „ „ et écrire imparfaitement	6.129
„ bien lire et bien écrire	351
Douées d'une instruction supérieure	22
	10.000 [3])
MANCHESTER (1840—1855).	
Ne sachant ni lire ni écrire . . . . . , ...	5.161
Sachant lire seulement ou lire et „ „ écrire imparfaitement	4.760
„ bien lire et écrire	78
Ayant reçu une instruction supérieure	1 (?)
	10.000 [4])

Dans les „Reports from the select committee" etc. on trouve la statistique suivante:

---

[1]) o. c. p. 514—515.

[2]) Voir à ce sujet e. a. Collard, o. c. p. 13—15.

Sur le proxénétisme en général voir Parent-Duchatelet, o. c. I p. 430—436; Richelot, o. c. p. 583—588; Acton o. c. p. 165; Lecour, o. c. p. 195—202; Carlier, o. c. chap. II; Stursberg, o. c. p. 53; Commenge, o. c. p. 60—90; Blaschko, »Hygiene der Prostitution und venerischen Krankheiten" p. 37—38.

[3]) o. c. p. 600.

[4]) o. c. p. 637.

Digitized by Google

ANGLETERRE.		
Ne sachant ni lire ni écrire	1.213	40 %
Sachant lire seulement.	464	15 „
„ „ et écrire imparfaitement .	1.016	33 „
„ bien lire et écrire	371	12 „
	3.064	100 % [1]

Parent-Duchatelet donne les chiffres suivants:

PARIS.		
N'ont pas pu signer	2.503	56 %
Ont signé, mais mal	1.868	42 „
Ont signé bien, et même souvent très bien	110	2 „
	4.481	100 % [2]

Le Dr. Commenge cite la statistique que voici:

PARIS (1878—1887).		
Insoumises sachant lire et écrire	4.297	68,12 %
„ „ „ „ signer	988	15,66 „
„ „ „ mais ne sachant ni écrire ni signer . .	11	0,18 „
„ ne „ lire ni écrire . . .	1.012	16,04 „
	6.308	100,00 % [3]

D'un examen des statistiques données il résulte que le nombre des analphabètes est très important, quoiqu'il soit en diminution maintenant que l'enseignement primaire aux enfants des classes non-possédantes devient de plus en plus général. Savoir lire et écrire prouve encore très peu pour la culture de l'individu. Les statistiques citées ne démontrent donc que le nombre des prostituées totalement illettrées; mais il faut assurément aussi compter beaucoup d'autres parmi les ignorantes.

Il est clair que l'ignorance seule ne conduira pas à la prostitution. Mais il est incontestable que beaucoup de prostituées ne le seraient pas devenues, ou n'auraient pas prêté l'oreille aux offres séduisantes de belles

[1]) p. 52 (Session 1882) Appendix B.

[2]) o. c. I p. 86.

[3]) o. c. p. 334. Afin de pouvoir comparer le nombre des analphabètes parmi les non-prostituées, les chiffres suivants. Sur 100 femmes qui se mariaient dans les départements de la Seine, Seine & Oise, Seine Infre et Seine & Marne, c. à d. dans les départements qui fournissent de beaucoup le plus grand contingent des prostituées, il y avait en 1883, l'année du milieu de la période observée, resp. 4,1; 6,5; 16,7 et 5,6 qui ne savaient pas signer leur nom. (Annuaire statistique de la France. 1886).

Digitized by Google

positions à l'étranger, etc. si elles avaient su quelle vie abominable les y attendait.

Parmi les causes secondaires de la prostitution il faut certainement aussi ranger:

f. l'Alcoolisme. Non seulement plusieurs femmes ont été séduites lorsqu'elles avaient trop bu et par là ont abouti à la prostitution mais la démoralisation qui est la suite de l'abus constant de l'alcool peut avoir le même effet. [1])

g. La dégénérescence. Selon quelques médecins (parmi lesquels les professeurs Lombroso et Tarnowsky, pour ne citer que les plus célèbres) la cause de la prostitution ne se trouve pas avant tout dans le milieu, mais surtout dans un état pathologique (ou atavistique). Ces auteurs ont examiné un certain nombre de prostituées et ont tiré de cet examen la conclusion que les stigmates de dégénérescence, souvent constatés chez elles indiquent un état qui, d'après eux, est cause de leur inconduite: la prostitution se composerait pour une grande partie de prostituées-nées. [2])

Il y a une objection sérieuse à faire contre une telle manière d'agir; c. à d. dans ce sens qu'il faut d'abord donner une définition précise du phénomène social qui s'appelle prostitution. Cette définition, qui ne peut être donnée que par la sociologie et non par la biologie, démontre déjà qu'il est bien difficile de se représenter que quelqu'un soit né avec le penchant de commettre des actes sexuels pour des *raisons économiques.* Aussi le prof. Lombroso entend-il tout autre chose par prostitution que ce que c'est en réalité. Il dit: „A l'origine quelque fois le mariage n'existe même pas et la prostitution est la règle générale," [3]) et comme exemple il cite que les Naïrs vivent en promiscuité complète. Donc, partout où il n'y a pas de mariage, il y a, d'après le prof. Lombroso, prostitution. En d'autres termes, d'après lui la nature entière est un grand lupanar dans lequel hormis les femmes mariées, toutes les femelles seraient prostituées! Il est clair que le professor Lombroso a des opinions sociologiques tout à fait à part.

Ces auteurs prétendent donc que les prostituées présentent souvent des stigmates de dégénérescence. [4]) Cependant, en examinant les chiffres,

---

[1]) Voir e. a. Richelot, o. c. p. 664—665; Acton, o. c. p. 165; Pappritz, o. c. p. 17—18.

[2]) A la p. 108 sqq. de son »Prostitution und Abolitionismus" le prof. Tarnowsky dit qu'un nombre assez limité parmi les prostituées qui avaient trouvé un refuge dans une institution philanthropique à St. Pétersbourg sont restées dans la bonne voie après leur sortie de l'établissement; de là l'auteur conclut que le milieu ne saurait être la cause principale de la prostitution, mais au contraire un penchant inné.

A la lecture de cet argument on serait tenté de croire que ce n'est pas un célèbre médecin mais un simple curé de village qui parle, pour croire que le moral change à la suite de quelques prêches. Il est absolument impossible que toutes les prostituées, par un séjour plus ou moins long dans un asile, changent à tel point qu'elles abandonnent pour toujours leur ancienne manière de vivre. Les impressions de longues années ne peuvent être effacées du jour au lendemain; en outre les motifs économiques qui les ont poussées à cette vie, se retrouvent à leur sortie de l'asile.

[3]) C. Lombroso et G. Ferrero »La femme criminelle et la prostituée", p. 212.

[4]) Ces recherches concernent naturellement surtout les filles soumises, se trouvant dans les hôpitaux. Dans sa »Genèse normale du crime" le prof. Manouvrier dit: »la nouvelle école a opéré sur de pauvres filles syphilitiques ayant séjourné au moins trois ans dans des lupanars, c'est à dire sur le rebut d'un rebut." (p. 449). De telle manière on n'obtient pas du tout une véritable image des prostituées en général.

Digitized by Google

on voit que 63 % de toutes les prostituées examinées n'ont presque aucun stigmate de dégénérescence. [1])

Pour 63 % d'entre elles la dégénérescence ne peut donc absolument pas être la cause, et cela ne prouve pas encore que, pour les 37 % restantes la cause de leur manière de vivre doit *par conséquent* se trouver dans la dégénérescence. Car maintes femmes avec ces stigmates ne sont pas du tout devenues prostituées. Pour faire ressortir l'importance des recherches en question il est nécessaire de les mettre à côté des résultats d'un examen des non-prostituées. C'est pour cela que je veux fixer l'attention sur l'oeuvre du Dr. P. Näcke „Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe", dans lequel l'auteur arrive au résultat que seulement 3 sur 100 des femmes normales examinées par lui ne présentent pas de stigmates de dégénérescence. [2]) Il me semble donc que là où l'on trouve des chiffres aussi bas parmi les femmes normales, la thèse du prof. Lombroso n'est pas prouvée.

Fût-elle juste, la prostitution devrait se recruter dans toutes les classes de la population, car la dégénérescence se présente dans toutes les classes. Mais, comme nous l'avons vu plus haut (voir p. 387—389) elle ne se recrute que presque exclusivement dans les classes pauvres. Le prof. Lombroso croit réduire à néant cette circonstance (qui, à elle seule, renverse déjà toute sa thèse) en disant: „La femme qui, provenant des classes pauvres, finit par devenir pensionnaire du lupanar, dans les hautes classes devient une adultère incorrigible. . . ." [3])

Par conséquent, d'après Lombroso il n'y a pas de différence entre une prostituée et une femme adultère. Il n'y a pas à polémiser contre des idées si singulières (pour ne pas employer de terme plus fort): elles se réfutent d'elles-mêmes.

Néanmoins, la théorie nommée n'est pas sans importance pour le problème de la prostitution. La citation suivante, empruntée à l'étude récente du Dr. Bonhoeffer démontre quelle est son importance: „Von einer angeborenen Prostitution zu sprechen, liegt für uns kein Grund vor, ebensowenig als wir von einem geborenen Trinker reden. Angeboren ist die durch den psychischen Defektzustand gegebene Disposition. Aber ob ein phychisch defektes weibliches Individuum gerade Prostituirte wird, ist in gewissem Sinne vom Zufall und von äuszeren Dingen abhängig." [4])

Il y a des personnes qui sont nées avec des défectuosités psychiques. Ces gens ne s'adaptent que difficilement au milieu dans lequel ils vivent et ont une plus petite chance de réussir que les autres dans la société actuelle dont le principe fondamental est la lutte de tous contre tous. De là qu'ils ont une plus grande chance de chercher des moyens dont les autres ne se servent pas (in concreto: prostitution). Si la défectuosité de la personne se rapporte spécialement à sa sphère sexuelle, de sorte qu'elle sent p. e. des besoins sexuels extraordinaires, le danger pour elle de devenir prostituée devient fort grande [5]). Même quand le milieu

---

[1]) o. c. p. 581.
[2]) p. 132.
[3]) o. c. p. 574.
[4]) o. c. p. 118—119.
[5]) Voir quelques exemples typiques cités par le Dr. Magnan dans son rapport

Digitized by Google

dans lequel vivent de telles personnes est très favorable, il est néanmoins certain que leurs actes présenteront des dissemblances avec ceux des autres sans inclure que les personnes doivent infailliblement devenir prostituées. Il est certain que ces cas morbides sont rares en général, et très rares parmi les prostituées [1]). Parent-Duchatelet p. e. dit: „Enfin, il est des filles qui se livrent à la prostitution par suite d'un dévergondage qu'on ne peut expliquer chez elles que par l'action d'une maladie mentale....; mais en général ces Messalines sont rares; je n'ai trouvé qu'une opinion unanime sur ce fait que mes recherches particulières ont pleinement confirmé". [2])

La théorie nommée que la cause principale de la prostitution se trouve dans des défectuosités psychiques innées contient, comme dit le Dr. Blaschko dans son oeuvre „Die Prostitution im XIX Jahrhundert" „un petit grain de vérité dans un amas d'exagérations". Une très petite partie des prostituées seulement se sont, pour cette raison, livrées à leur métier, et il est sûr et certain qu'elles ne seraient pas devenues ce qu'elles sont si les circonstances n'y avaient pas contribué. [3])

Nous sommes maintenant arrivés à la fin de nos observations sur la prostitution. D'après notre avis, il a été démontré qu'elle est d'une part le complément inévitable de la monogamie légale existante, d'autre part la suite des mauvaises conditions dans lesquelles beaucoup de jeunes

---

au 2me Congrès d'Anthrop. Crim.: »De l'enfance des criminels dans les rapports avec la prédisposition naturelle au crime". (Actes p. 60—63).

[1]) Les gens qui n'ont jamais fait d'études sur la prostitution sont généralement d'opinion qu'un instinct sexuel très prononcé est la cause principale, si non la seule de la prostitution. Ils ont tort. Voici à ce sujet ce que dit le Dr. Commenge p. e.: »Nous ne croyons pas que la satisfaction des sens et le besoin d'avoir des rapports sexuels avec les hommes doivent être classés parmi les causes sérieuses de la prostitution. Nous avons interrogé des milliers de femmes sur ce sujet et il n'y en a qu'un très petit nombre qui nous aient dit avoir été poussées à la prostitution par une ardeur génésique qu'elles tenaient à satisfaire. Beaucoup, dira-t-on, n'ont pas voulu avouer ce motif? Bien que les filles qui se livrent à la prostitution manquent souvent de sincérité, nous croyons que, sur ce point, elles ne cherchent pas à tromper. Lorsqu'elles ont des besoins génésiques, elles ne s'en cachent pas; elles mettent, au contraire, un certain amour-propre à le constater; elles semblent trouver dans cette affirmation un motif suffisant pour expliquer la vie qu'elles mènent." (o. c. p. 107).

Voir dans le même sens Y. Guyot, o. c. p. 4—7, et Lombroso et Ferrero, o. c. p. 390.

Une preuve que la prostitution est une profession, exercée pour gagner de l'argent et non pour d'autres raisons, c'est que presque chaque prostituée à un amant de coeur, qui ne la paie jamais.

Une autre opinion très répandue c'est que les vices que l'on rencontre si souvent chez les prostituées, sont cause de leur conduite. On confond alors la cause avec la conséquence, car une profession aussi démoralisatrice ne peut que tuer à la longue tout sentiment moral dans la personne qui l'exerce.

Dans son »Strafrechtsreform oder Sittenpolizei" le Dr. A. Korn dit: »Wird sie (c. à. d. la prostitution) dauernd als Gewerbe betrieben, so führt sie zu einer völligen geistigen und körperlichen Entartung der ihr ergebenen Weibspersonen. Die Fähigkeit zu irgendwie anstrengender Arbeit hört bei ihnen auf; das Gefühl für Recht und Unrecht stumpft sich ab; Gedächtnisschwäche, gedankenlose Geschwätzigkeit, Lügenhaftigkeit, aus bloszem Hange zum Lügen und unüberwindliche Arbeitsscheu charakterisieren diese Art der Degeneration." (p. 78 Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirthschaft XXI, 3.)

[2]) o. c. I p. 106.

[3]) Voir encore les adversaires de la théorie de Lombroso c. s.: R. Calwer »Die erbliche Belastung der Prostituirten" (Neue Zeit XII 2); Hirsch, o. c. p. 15 sqq. et Pappritz, o. c. p. 3—6.

Digitized by Google

filles grandissent, la suite de la misère physique et psychique dans laquelle vivent les femmes du prolétariat, et la conséquence aussi de la position inférieure de la femme dans la société actuelle. Quand on fait exception pour quelques cas qui ont une certaine dégénérescence pour cause, à côté du milieu défavorable la prostitution actuelle est donc une conséquence des conditions sociales existantes, qui, à leur tour, découlent du système économique de nos jours.

Il se pourrait qu'on m'objecte ici que la prostitution s'est présentée aussi dans d'autres systèmes économiques. Je ne l'ignore pas, mais je sais aussi que $3 \times 4 = 12$ de même que $2 \times 6 = 12$ aussi, c'est à dire que deux différentes causes peuvent mener au même résultat. La prostitution de nos jours peut être une conséquence du capitalisme, tandis que celle des périodes antérieures peut avoir été la conséquence des modes de production de ces périodes. Du reste, un examen des époques dans lesquelles la prostitution était aussi un phénomène général (elle n'a jamais pris de proportions aussi élevées que sous le capitalisme), [1]) nous montre qu'elles ne diffèrent pas beaucoup de celle d'aujourd'hui, sous les rapports qui importent au sujet qui nous occupe, c. à. d. position sociale inférieure de la femme et forts contrastes dans les fortunes.

Bien des auteurs, qui se sont occupés de la question de la prostitution, déclarent qu'elle est aussi vieille que l'humanité même. Si l'on entend par prostitution ce qu'elle est en réalité et non ce que l'imagination en fait, cette assertion est absolument fausse. La prostitution est de très ancienne date, mais elle n'a pas toujours existé. Westermarck, un des auteurs les plus compétents dans cette matière, dit e. a.: „..... prostitution is rare among peoples living in a state of nature and unaffected by foreign influence. It is contrary to woman's natural feelings as involving a suppression of individual inclinations." [2]) A ceux qui, malgré tout, veulent quand même soutenir que la prostitution est partout et toujours, je conseille de faire des recherches chez les peuples où existe le matriarcat, je ne serais pas étonné si leurs recherches sur l'éternité de la prostitution durent une éternité.

---

[1]) Voir p. e. le Dr. A. Blaschko »Die Prostitution im XIX Jahrhundert", p. 9.
[2]) »The history of human marriage" p. 70—71.

Digitized by Google

IV.

L'ALCOOLISME.

On entend par alcoolisme le phénomène social qui consiste dans l'abus chronique des boissons alcooliques auquel s'adonnent nombre de personnes. [1])

Avant d'entamer l'étiologie de ce phénomène il faudra déterminer le fait biologique: pourquoi consomme-t-on de l'alcool? Toujours et partout il a été constaté que le penchant pour les narcotiques est propre à l'homme. Ceux qui croient que la nature humaine est enclin au mal, que les excès lui sont innés, trouvent la solution du problème très simple. Ils raisonnent comme suit: „par l'alcool ce penchant inné peut être satisfait; l'homme est enclin à faire des excès, ergo.... l'alcoolisme." Ceux qui nient la nature mauvaise de l'homme rencontrent au contraire ici la difficulté du problème. Car, disent-ils, les faits sont là pour prouver que l'homme n'a pas toujours et partout été intempérant; il faut donc qu'il y ait d'autres causes que ce soi-disant instinct du péché.

On consomme des boissons alcooliques 1⁰ puisqu'elles ont un goût agréable (du moins quelques-unes); 2⁰ et surtout, puisqu'elles ont en dehors du goût, le pouvoir d'éveiller des sensations agréables. Dans son oeuvre „Der Alkoholismus" le Dr. A. Grotjahn s'exprime ainsi sur ce point: „Narkotische Stoffe wirken.... nicht in erster Linie durch ihren Geschmack genussbringend, sondern beeinflussen *direkt die Grosshirnrinde* und erwecken *Lustempfindungen*, die von der Thätigkeit der Sinneswerkzeuge oder von lusterweckenden Wahrnehmungen aus der Aussenwelt vollkommen *unabhängig* sind. Dadurch nimmt der Genuss, der durch die Einverleibung narkotischer Stoffe entsteht, eine ganz *aussergewöhnliche* Stellung im Genussleben ein. Es giebt kein anderes Mittel, sich unabhängig von den aus der Aussenwelt stammenden Wahrnehmungen und unabhängig von den Funktionen der Sinneswerkzeuge Lustempfindungen zu verschaffen, deren Intensität und Dauer wir noch dazu dosieren können. Nur so ist es zu erklären, dass das Bedürfnis nach dem Genuss narkotischer Mittel eine so allgemeine Verbreitung gewinnen

---

[1]) *L'abus* de l'alcool est beaucoup plus grand qu'on ne le croit généralement. Le Dr. Grotjahn indique dans son »Der Alkoholismus" comme quantum qu'un homme normal peut prendre par jour sans que cela lui nuise: 30—45 gr. d'alcool absolu, soit un litre de bière, ou un demi-litre de vin léger. (p. 143)

Digitized by Google

und so tiefe, unausrottbare Wurzel schlagen konnte, nachdem der Mensch einmal diese Mittel kennen gelernt hatte." [1])

Si l'on consomme donc régulièrement de l'alcool pour chasser des sensations désagréables, la consommation doit nécessairement augmenter à la longue si l'individu veut atteindre la même condition psychique, car l'usage continuel affaiblit l'effet de l'alcool.

Comme pour l'étiologie d'autres phénomènes sociaux, il faut aussi pour l'alcoolisme traiter séparément ses différentes causes, quoiqu'il arrive naturellement souvent que plusieurs ensemble rendent l'homme alcoolique.

Nous commençons par les causes qui y induisent dans *le prolétariat*, car c'est dans cette classe que l'abus de l'alcool est le plus répandu et fait les plus grands ravages, d'abord puisque la qualité des boissons consommées est très mauvaise, ensuite puisque l'alcool a des effets d'autant plus nuisibles sur un corps mal nourri.

a. Il y a des professions qui, par leur nature, amènent les ouvriers qui l'exercent presque inévitablement à l'abus de l'alcool.

Ce sont en premier lieu celles qui nécessitent un travail dans des températures anormales. Ainsi que dit le Dr. Grotjahn: „Es leidet dadurch, mag die Temperatur zu hoch oder zu niedrig sein, das *psychische* Befinden, weniger die Arbeitsfähigkeit selbst. Das bei der Arbeit überaus störende Unbehagen kann entweder durch Regulierung der Temperatureinflüsse (Kleidung, Wohnung, Heizung, Ventilation) beseitigt werden oder man kann den Unlustgefühlen durch reichliches Trinken von geistigen Getränken die Spitze abbrechen. Daher der eigentümliche Gebrauch, sowohl gegen grosse Hitze als auch gegen grosse Kälte Alkohol zu geniessen, was widersinnig wäre, wenn der Alkohol specifisch dem einen oder anderen Temperaturextrem entgegen wirkte und nicht bloss die Unlustempfindungen, die die abnorme Temperatur hervorruft, milderte. In gleicher Weise sind daher Seeleute, Forstarbeiter, Fuhrleute bei grosser *Kälte* erhöhter Versuchung zum Trinken ausgesetzt, [2]) wie bei abnorm *hoher* Temperatur die Machinisten, Heizer und Erntearbeiter." [3])

En second lieu les industries où se développent beaucoup de poussière ou de gaz. Citons encore le Dr. Grotjahn: „Der *Staub*, unter dem die unter freiem Himmel beschäftigten Arbeiter *zeitweise*, die im geschlossenen Raum arbeitenden *fast immer* zu leiden haben, erzeugt durch direkte Reizung der Schleimhäute der Mundhöhle, des Gaumens und des Rachens in diesen Organen ein höchst lästiges Gefühl von Trockenheit, das zum Trinken von Bier und Branntwein mächtig anreizt. Man hört übereinstimmend von Arbeitern, die ausserhalb der Arbeitszeit durchaus mässig oder enthaltsam sind, dass weder durch Wasser noch durch Aufgussgetränke der bei Staubentwicklung entstehende Durst annähernd so

---

[1]) p. 126—127.

[2]) Pour les ouvriers qui travaillent en plein air une des causes importantes de l'abus de l'alcool est encore l'humidité jointe à l'insuffisance de leurs vêtements.

[3]) o. c. p. 287—288.

Voir aussi encore »Enquête betreffende werking en uitbreiding der wet van 19 September 1874 en naar den toestand van fabrieken en werkplaatsen", V. p. 59 et 78; et E. Vandervelde »Het alkoholisme en de arbeidsvoorwaarden in België" (Nieuwe Tijd IV) p. 260, 267 et 269.

Digitized by Google

gelöscht würde, als durch den Genuss von Spirituosen. Erfahrungsgemäss zeigen auch die Angehörigen der Berufe, deren Ausübung besonders mit Staubentwickelung verbunden ist, eine bedenkliche Neigung zum Bier- und Branntweintrinken und zum schnellen Uebergang vom mässigen zum unmässigen Spirituosengenuss, so die Maurer, Zimmerer, Tischler, besonders aber die Schleifer und Steinbrucharbeiter. Die Entwickelung reizender Dämpfe in den chemischen Gewerben wirkt ähnlich, häufig noch intensiver als der gewöhnliche Staub". [1])

En troisième lieu les industries par lesquelles les ouvriers sont en contact direct avec l'alcool. Ainsi p. e. les ouvriers des distilleries, [2]) brasseries, entrepôts d'alcool; puis les dégustateurs de vin, les ouvriers qui ont besoin d'alcool pour leur travail (p. e. les apprêteurs de soieries), et enfin ceux qui sont souvent obligés de faire leurs affaires dans des établissements où l'on détaille des boissons alcooliques comme les commis-voyageurs, et les tenanciers de ces établissements. [3])

b. La durée fort longue de la journée.

Les ouvriers qui sont forcés de travailler beaucoup plus longtemps que l'organisme humain ne le supporte sont enclins à l'abus de l'alcool pour deux raisons.

D'abord puisqu'ils y trouvent le moyen de réparer temporairement la dimunition de force causée par la grande fatigue. L'alcool ne donnant qu'une augmentation temporaire de capacité, son usage continuel, et par là son abus, est donc presque inévitable. Voilà e. a. la cause du grand développement de l'alcoolisme parmi les dockers, qui souvent travaillent 24 heures de suite, et même plus. [4])

En second lieu, une durée démesurée du travail produit une véritable torture qui peut être apaisée par de fortes quantités d'alcool. Ceux qui ont intérêt à ce que l'ouvrier travaille aussi longtemps que possible, ont toujours essayé d'empêcher la diminution de la journée en prétendant que par elle l'abus de l'alcool augmenterait. Les faits ont cependant démontré que c'est juste le contraire qui est vrai : ils ont prouvé que ce n'est pas la dimunition de la durée de la journée, mais au contraire sa trop longue durée qui est une des causes importantes de l'abus de l'alcool. Aussi n'est-ce pas par hasard que les cabaretiers comptent parmi les adversaires les plus zélés du mouvement pour la diminution de la journée. [5])

---

[1]) O. c. p. 288; voir aussi p. 264—267, où l'on trouve la description d'un cas typique d'un ouvrier travaillant dans des circonstances identiques. Voir encore l'enquête citée V, p. 78.

[2]) Voir là-dessus e. a. H. Roland Holst »Arbeiders en Alkohol" (Nieuwe Tijd VII) p. 527, et Grotjahn, o. c., p. 225.

[3]) Voir e. a. Dr. D. Verhaeghe »De l'alcoolisation" p. 215—216.

[4]) Sur les expériences qui ont démontré que l'alcool a le pouvoir de rehausser *temporairement* la capacité d'un homme fatigué, voir Grotjahn, o. c., p. 35—41.

[5]) Voir J. Rae »Der Achtstunden-Arbeitstag p. 249—250, où il fait mention de l'opposition des cabaretiers, dans l'état australien de Victoria, au mouvement pour la journée de huit heures. Sur la dimunition de la journée et la dimunition de l'abus de l'alcool voir aussi p. 96, 107, 108 de l'oeuvre citée; le Dr. H. Lux »Socialpolitisches Handbuch", p. 328—329, le Dr. G. M. den Tex »Verkorting van den arbeidsdag" p. 28, 29, 34, 80. 117—120, 140; »Onmatig lange arbeidstijd en misbruik van sterke drank", (Brochure Anonyme) p. 17—20; Grotjahn, o. c., p. 288—289, Roland Holst, o. c. p. 530—532; le Dr. V. Augagneur »Les vraies causes et les vrais remèdes de l'alcoolisme", p. 76—77 (Mouvement Socialiste 1900); le Dr. D. Verhaeghe, »Le parti socialiste et la lutte contre l'alcool" p. 25—26 (Mouvement Socialiste 1900).

Digitized by Google

c. Nourriture mauvaise et insuffisante. Il y a quantité d'ouvriers dont la nourriture est tout à fait insuffisante pour l'entretien du corps. Afin de chasser les sentiments de malaise qui en résultent, l'usage de boissons alcooliques est très répandu parmi eux. Dans ces cas la nourriture est donc insuffisante aussi bien objectivement (c. à d. considérée à un point de vue physiologique) que subjectivement (c. à d. qu'elle ne satisfait pas l'individu). A côté de ceux-ci se trouve la partie du prolétariat qui peut se procurer une quantité suffisante de substances alimentaires, mais à laquelle manquent les moyens nécessaires de varier les mets, et de remplacer les aliments très volumineux et difficiles à digérer (surtout pommes de terre, pain, farineux etc., d'autant plus désagréables pour ceux qui sont enfermés et forcés de rester longtemps assis) par d'autres, moins volumineux mais plus nutritifs (surtout par la viande). Les personnes qui, en combattant l'abus de l'alcool, espèrent tout de la persuasion, fixent l'attention sur les sommes énormes dépensées en boissons spiritueuses, et calculent ensuite le nombre de millions de pains, de lits et autres choses utiles qu'on aurait pu se procurer avec cet argent. Tout cela est bel et bien, seulement en raisonnant ainsi on commet l'insigne erreur de se représenter un ouvrier comme une espèce de machine qui se dit: „Je ne gagne pas assez pour pourvoir au nécessaire des miens, n'achetons pas d'alcool, car il est nuisible, mangeons de préférence plus de pommes de terre, il est vrai que le malaise persiste, mais .... je me suis du moins nourri aussi bien que *possible*." Cependant, puisque l'ouvrier n'est pas plus que les autres hommes un être qui se contente de raisonner, mais qui sent, les calculs de ces utopistes s'en vont à vau-l'eau.

Outre la mauvaise qualité et l'insuffisante quantité de la nourriture, très souvent les familles ouvrières n'ont pas les moyens et ne savent pas donner un goût agréable aux mets, et dans les familles où la femme mariée elle-même travaille au dehors, on est souvent obligé de se contenter d'aliments froids. Dans ces cas les boissons spiritueuses servent à combattre le malaise de la monotonie et du grand volume de la nourriture. Parmi le nombre de preuves qu'on peut porter à l'appui de ce qui a été dit plus haut, citons les recherches sur la relation entre l'alcoolisme et la nourriture dans les classes ouvrières, recherches faites par un Suisse M. Schuler, inspecteur des fabriques[1]) et d'où il ressort ce qui suit:

Dans les cantons de Genève, du Pays de Vaud, et de Neufchâtel la condition alimentaire de la classe ouvrière est la meilleure: petite consommation de pommes de terre et une assez grande consommation de viande. L'eau-de-vie s'y boit peu, la consommation d'alcool s'y limite à une grande consommation de vin. Les ouvriers dans le canton de Neufchâtel, en tant qu'ils ne sont pas employés dans l'horlogerie, vivent dans des conditions inférieures, mangent beaucoup de pommes de terre et consomment aussi beaucoup d'eau-de-vie.

Dans les cantons de Berne et de Lucerne les conditions vitales des ouvriers et particulièrement la nourriture sont très mauvaises: beaucoup

---

[1]) Une communication détaillée de ces recherches se trouve dans l'oeuvre citée de Grotjahn (p. 277—283).

Digitized by Google

de farineux et peu de viande; dans ces contrées on boit extraordinairement beaucoup d'eau-de-vie.

Dans l'Argovie il y a une différence importante entre la condition du prolétariat industriel et celle du prolétariat agricole. La nourriture de celui-là est insuffisante: les pommes de terre en forment le plat de résistance; la durée de la journée y est en outre très longue, la consommation d'eau-de-vie y est très importante. La nourriture des ouvriers agricoles par contre est de beaucoup meilleure (plus grande consommation de viande et de lait) et la consommation d'eau-de-vie bien moindre que chez les ouvriers industriels.

Dans le canton de Zurich les conditions sont à peu près les mêmes que celles de l'Argovie.

Tout cela démontre clairement qui c'est la mauvaise condition matérielle du prolétariat qui est cause de l'alcoolisme, car, partout où la condition vitale de l'ouvrier industriel s'élève au-dessus de celle de la population agricole (comme p. e. chez les ouvriers qualifiés à Winterthur), la consommation d'eau-de-vie est moindre parmi ces ouvriers. De même aussi la condition matérielle des petits propriétaires ruraux dans le canton de Zug est moindre que celle des ouvriers industriels, et la consommation d'eau-de-vie par la population agricole y est importante. [1])

d. Mauvaises conditions d'habitation. Ces conditions sont cause que l'ouvrier, en revenant de son travail, va souvent au cabaret au lieu de rentrer chez lui. Son habitation est ordinairement petite, trop étroite pour une grande famille, sans comfort, ni agrément, triste et souvent froide en hiver.... au cabaret par contre il y a de la lumière, de la chaleur et de la gaîté, on y trouve ses camarades, on y parle d'autres choses que des éternels soucis et, surtout, pour peu d'argent, on se procure de quoi faire momentanément oublier les misères de la vie. [2])

e. L'incertitude de l'existence et le chômage forcé. Les continuelles difficultés, l'angoisse de ne pas savoir ce que l'avenir réserve, produisent un abattement que l'on chasse pour un moment par la consommation d'alcool. Dans l'article déjà cité de Roland Holst se trouve la réponse suivante, donnée par un ouvrier à la demande: quelles sont les principales causes de l'alcoolisme? „Un des principaux facteurs c'est la peine qu'on a de gagner le nécessaire pour sa famille, et aussi — *et surtout* — le souci, le souci éternel du lendemain, qui s'attache à la vie de l'ouvrier comme un glouteron, et qui, dans les temps où l'ouvrage

---

[1]) Voir encore sur la relation entre la nourriture mauvaise et insuffisante et l'alcoolisme le Dr. N. Colajanni »L'alcoolismo" p. 153 sqq.; A. Zerboglio »L'alcoolisme: causes et remèdes", p. 123—124 (Devenir Social 1895); E. Vandervelde, o. c. p. 260 et »Die ökonomischen Faktoren des Alkoholismus", p. 747—748 (Neue Zeit 1901—1902 I); le Dr. D. Verhaeghe o. c. p. 203—205.

Sur le fait que l'abus de l'alcool a des conséquences beaucoup plus désavantageuses pour un homme mal nourri que pour un autre voir: le Dr. A. Baer, »Der Alkoholismus" p. 286; Colajanni, o. c. p. 183; Grotjahn, o. c. p. 273; Verhaeghe »De l'alcoolisation", p. 203.

[2]) Sur la relation entre les mauvaises conditions d'habitation et l'alcoolisme voir encore Colajanni, o. c. p. 177—178; A. Braun »Berliner Wohnungsverhältnisse" p. 22; Grotjahn, o. c. p. 290—292; Verhaeghe »De l'alcoolisation" p. 205—208 et 217; Vandervelde »Die ökonomischen Faktoren des Alkoholismus" p. 747.

Digitized by Google

devient plus rare, le désespère: c'est lui qui est la cause principale de l'alcoolisme. Enlevez ce souci, et l'on boirra beaucoup moins d'alcool, car alors le coeur pourra s'ouvrir à la joie au lieu de s'engourdir, ce qui, à présent, lui est presque une nécessité. Pour beaucoup de personnes cet engourdissement est le seul quoique le fatal moyen de se débarasser pour un moment de cette terrible pensée „qu'est-ce qui arriverait si j'avais le malheur d'être sans travail ou de tomber malade?" [1])

Le chômage venu soit pour cause de maladie, ou manque de travail la démoralisation qui en résulte souvent, mène parfois à l'alcoolisme: „„L'oisiveté est la mère de tous les vices", dit un ancien adage: mais entre tous les vices, celui qui découle le plus directement de l'oisiveté, c'est, sans nul doute, l'ivrognerie.

Que faire dans ces longues et monotones heures de désoeuvrement? L'homme riche, instruit, bien élevé, trouve comment passer son temps agréablement (soit qu'il s'occupe, qu'il lise, ou qu'il aille dans le monde). Mais le pauvre n'a que le cabaret où il est irrésistiblement entraîné.

La première fois il y va pour donner le change à l'ennui; puis par habitude et enfin par une nécessité désormais instinctive de son organisme, qui, à un moment donné, sent le besoin de quelque chose qui aiguillonne ses nerfs. C'est dans les boissons alcooliques qu'il trouve ce qui lui manque.

Le désoeuvré est un candidat à l'alcoolisme. Coupeau est la vivante incarnation de l'alcoolique". [2])

f. L'ignorance. Le manque d'autres moyens de jouissances.

Une des moindres causes de l'alcoolisme, assez importante cependant pour être nommée, c'est l'ignorance. Il y a un grand nombre de personnes qui estiment que la consommation régulière de grandes quantités d'alcool n'est pas nuisible, qui croient même que l'alcool a une grande valeur nutritive et que par conséquent la consommation en est même utile. [3])

A un autre point de vue cependant l'ignorance, le manque de culture, le vide de l'existence sont des causes très importantes si non les plus importantes de l'alcoolisme.

Le désir de se procurer des jouissances est inné à chaque homme, et aussi à l'ouvrier, dont la vie est dure sous tous les rapports. Mais pour lui il y a des difficultés presque insurmontables de jouir de tout ce qui est vraiment beau, de tout ce que la nature, l'art et les sciences peuvent offrir à l'homme. D'abord, et surtout, à cause de difficultés matérielles. Dans la société actuelle on ne peut jouir que moyennant beaucoup d'argent. Le salaire de l'ouvrier n'y suffit pas. Souvent il est trop fatigué, sa journée finie, pour s'occuper encore de quelque chose qui exige des efforts, enfin sa demeure est trop petite et trop mal-agencée pour y lire ou s'y distraire d'une autre façon.

---

[1]) p. 533.

[2]) Zerboglio, o. c. p. 125. Voir aussi Verhaeghe »De l'alcoolisation" p. 212; Colajanni, o. c. p. 181—182. Celui-là relève aussi, et à juste titre, comment l'oisiveté obligatoire des militaires favorise l'alcoolisme parmi eux (p. 184).

[3]) Voir sur ce sujet e. a. Colajanni, o. c., p. 168—169; Verhaeghe, o. c. p. 222—223 et Roland Holst o. c. p. 528.

Digitized by Google

Cependant la raison principale pour laquelle le prolétaire ne jouit que peu des produits de la civilisation c'est que son intelligence n'y est pas préparée. Ses aptitudes n'ont pas été cultivées dans ce sens, car le capitalisme n'a développé chez un grand nombre d'hommes que les capacités du travail manuel au détriment des autres. Le Dr. Augagneur l'a formulé comme suit dans son article déjà cité: „La véritable cause de l'alcoolisme est entièrement d'ordre intellectuel et moral: c'est l'insuffisance d'activité cérébrale, c'est l'indigence, la détresse intellectuelle, le désoeuvrement mental.

Tout individu qui, sa besogne professionnelle achevée, est incapable de s'occuper d'autre chose que de cette besogne, est un terrain propice à l'alcoolisme. Combien, en dehors de leur compétence technique, sont inaptes à penser, à comprendre, à exposer quoi que ce soit. Quand l'ouvrier, après dix ou onze heures de travail machinal, sort de l'usine, il est désorienté, il ne sait comment tuer le temps qui s'écoulera avant qu'il dorme: il boit.

. . . . . .

Les jours de dimanche et de fêtes, le travail ordinaire est supprimé, le travailleur s'en va le long des chemins, désemparé, sans but, embarrassé de sa liberté, et échoue fatalement au cabaret: les jours de repos sont des jours d'ivrognerie.

Notre société souffre de ce désoeuvrement, de cette inaction intellectuelle, et c'est là la vraie cause de l'alcoolisme. Le plus grand nombre de nous, dès que le métier n'est plus là pour faire agir les bras ou quelques cases du cerveau, ne savent plus que devenir. L'alcool est leur refuge, parce qu'il procure au système nerveux des sensations qui tiennent la place des idées absentes." [1])

C'est pour cela que l'abus de l'alcool est le plus grand parmi les ouvriers non-qualifiés [2]) et qu'il diminue partout où les ouvriers commencent à s'organiser sur le terrain des syndicats et de la politique, ce qui mène à l'amélioration de leurs conditions matérielles, morales et intellectuelles, en un mot partout où le prolétariat est animé d'un idéal. Et c'est aussi parmi ces ouvriers qui prévoient l'avenir de leur classe et savent ce qu'il y a à faire que se recrutent la plupart des ouvriers abstinents. [3])

Il y a des gens qui soutiennent la thèse que la misère n'est pas la cause principale de l'alcoolisme chez la classe ouvrière. Comme preuve ils disent que les ouvriers qui gagnent le moins (ouvriers agricoles e. a.) ne sont pas ceux qui boivent le plus, ensuite qu'une augmentation de salaire occasionne parfois une consommation d'alcool plus élevée. Ils se trompent pourtant. Ils perdent de vue que la plupart des ouvriers cultivateurs gagnent si peu qu'il leur est impossible de consommer régulièrement de l'alcool, qu'à côté de la misère matérielle il y a une misère intellectuelle du prolétariat, et qu'un petit adoucissement de celle-là n'amène pas simultanément une diminution de celle-ci. L'abus de

---

[1]) p. 75—76; voir aussi Colajanni o. c. p. 169—173; Grotjahn o. c. p. 289—298; Verhaeghe »De l'alcoolisation" p. 225—227.

[2]) Voir e. a. Roland Holst o. c. p. 534—535.

[3]) Voir à ce sujet e. a. K. Kautsky »Der Alkoholismus und seine Bekämpfung" (Neue Zeit 1890—91 II); E. Vandervelde »Het alkoholisme en de arbeidsvoorwaarden in België", p. 268, 271, 272, Roland Holst, o. c. p. 528—536.

Digitized by Google

l'alcool a par contre diminué régulièrement partout où le mouvement ouvrier a pour résultat une amélioration continue des conditions matérielles et intellectuelles. [1])

Pour terminer les considérations sur l'alcoolisme parmi les ouvriers je veux citer les paroles suivantes de F. Engels, que j'emprunte à son oeuvre „Die Lage der arbeitenden Klasse in England", et dans lesquelles les causes sont succinctement formulées: „Alle Lockungen, alle möglichen Versuchungen vereinigen sich, um die Arbeiter zur Trunksucht zu bringen. Der Branntwein ist ihnen fast die einzige Freudenquelle, und Alles vereinigt sich, um sie ihnen recht nahe zu legen. Der Arbeiter kommt müde und erschlafft von seiner Arbeit heim; er findet eine Wohnung ohne alle Wohnlichkeit, feucht, unfreundlich und schmutzig; er bedarf dringend einer Aufheiterung, er musz *etwas* haben, das ihm die Arbeit der Mühe werth, die Aussicht auf den nächsten sauren Tag erträglich macht; seine abgespannte, unbehagliche und hypochondrische Stimmung, die schon aus seinem ungesunden Zustande, namentlich aus der Indigestion entsteht, wird durch seine übrige Lebenslage, durch die Unsicherkeit seiner Existenz, durch seine Abhängigkeit von allen möglichen Zufällen und sein Unvermögen, selbst etwas zur Sicherstellung seiner Lage zu thun, bis zur Unerträglichkeit gesteigert; sein geschwächter Körper, geschwächt durch schlechte Luft und schlechte Nahrung, verlangt mit Gewalt nach einem Stimulus von auszen her; sein geselliges Bedürfnisz kann nur in einem Wirthshause befriedigt werden, er hat durchaus keinen andern Ort, wo er seine Freunde treffen könnte — und bei alledem sollte der Arbeiter nicht die stärkste Versuchung zur Trunksucht haben, sollte im Stande sein, den Lockungen des Trunks zu widerstehen? Im Gegentheil, es ist die moralische und physische Nothwendigkeit vorhanden, dasz unter diesen Umständen eine sehr grosze Menge der Arbeiter dem Trunk verfallen *musz*. Und abgesehn von den mehr physischen Einflüssen, die den Arbeiter zum Trunk antreiben, wirkt das Beispiel der groszen Menge, die vernachlässigte Erziehung, die Unmöglichkeit, die jüngern Leute vor der Versuchung zu schützen, in vielen Fällen der direkte Einflusz trunksüchtiger Eltern, die ihren Kindern selbst Branntwein geben, die Gewiszheit, im Rausch wenigstens für ein paar Stunden die Noth und den Druck des Lebens zu vergessen, und hundert andre Umstände so stark, dasz man den Arbeitern ihre Vorliebe für den Branntwein wahrlich nicht verdenken kann. Die Trunksucht hat hier aufgehört, ein Laster zu sein, für das man den Lasterhaften verantwortlich machen kann, sie wird ein Phänomen, die nothwendige, unvermeidliche Folge gewisser Bedingungen auf ein, wenigstens diesen Bedingungen gegenüber, willenloses Objekt. Diejenigen, die den Arbeiter zum bloszen Objekt gemacht haben, mögen die Verantwortlichkeit tragen." [2])

---

[1]) Voir e. a. Grotjahn o. c. p. 296—298.

[2]) p. 105—106. Sur les causes de l'alcoolisme dans le prolétariat, voir encore: Ed. Ducpetiaux »De la condition physique et morale des jeunes ouvriers", I, p. 352 sqq. et le Dr. B. Battaglia »La dinamica del delitto," p. 415—417.

Comme une des causes de la consommation de l'alcool qui peut mener à son abus, vu la condition existante du prolétariat, il faut encore nommer, pour ce qui concerne quelques pays qui ne sont pas libéraux comme l'Allemagne p. e., l'im-

Digitized by Google

Quant aux causes de l'alcoolisme dans *le bas prolétariat* elles sont les mêmes que dans le prolétariat (si l'on excepte les deux premières causes nommées), seulement elles sont de nature beaucoup plus intense. Une très mauvaise nourriture, des conditions d'habitation affreuses, la démoralisation suite de l'inaction, l'ignorance et le manque absolu de vie intellectuelle ont fait de l'homme une brute qui ne peut oublier sa misère qu'en buvant.

De même les prostituées, parmi lesquelles l'abus l'alcool est très répandu. Parent Duchatelet dit e. a.: „Le goût de ces femmes (c. à d. les prostituées) pour les liqueurs fortes peut être considéré comme étant général, bien qu'à des degrés différents; elles le contractent de bonne heure, et ce goût finit par en plonger quelques-unes dans le dernier degré d'abrutissement.

Tous les renseignements que j'ai pris prouvent qu'elles n'ont commencé à boire que pour s'étourdir; insensiblement elles s'y accoutument, et en peu de temps l'habitude devient tellement forte qu'elle s'oppose à tout retour à la vertu; . . . ." [1])

Le Dr. Bonhoeffer dit: „In vielen Fällen ist der Alkoholismus Folge der Lebensgewohnheiten der Prostituirten." [2])

L'étiologie de l'abus de l'alcool dans *la classe aisée* est principalement la suivante:

a. Une partie de la classe aisée, c. à d. de ceux qui vivent exclusivement des rentes de leurs capitaux, considère comme une de ses occupations la dépense d'une partie de la plus-value qui leur revient. Parmi les moyens dont elle se sert pour y arriver on compte aussi l'alcool, qui a la faculté de dissiper l'ennui, résultant du vide de l'existence.

„Beaucoup de gens, appartenant pour la plupart aux classes aisées, n'ont pas d'occupations déterminées et n'en éprouvent pas le besoin. Ces gens ne savent pas ce que c'est que d'aimer le travail pour le travail. Ayant tout ce qu'il leur faut pour vivre, ils s'imaginent que le travail n'existe que pour ceux qui doivent gagner leur pain, et qu'ils sont créés pour le „dolce far niente". Malheureusement le „far niente" n'est pas toujours doux! N'ayant rien à faire, ces individus ne savent pas comment employer leur temps; ils s'ennuient, ils cherchent des distractions et des plaisirs. L'alcool se présente leur procurant le plaisir

---

portance que la taverne prend dans la vie politique dans ce sens que la taverne, où les consommations ne sont pas prises debout comme dans les bars anglais, est l'endroit où la politique est discutée librement. (Voir e. a. Kautsky, o. c., p. 107, où cet auteur démontre la grande importance politique des réunions dans les cafés durant le temps que la loi contre les socialistes était en vigueur en Allemagne). Dans des pays plus avancés, où le droit d'association et de réunion est illimité et où les ouvriers organisés ont depuis longtemps pu se procurer des locaux, la taverne n'a pas d'importance politique. Voir à ce sujet Grotjahn, o. c. p. 235—239, Verhaeghe »De l'alcoolisation" p. 217.

[1]) p. 139. I »De la prostitution dans la ville de Paris".

[2]) p. 119. „Zur Kenntniss des groszstädtischen Bettel- und Vagabondenthums. Zweiter Beitrag: Prostituirte" (Zeitsch. f. d. ges. Strw. XXIII). Voir aussi W. Logan »The great social evil", p. 55—56, 59; le Dr. P. Ladame »De la prostitution dans ses rapports avec l'alcoolisme, le crime et la folie", p. 7—14; Colajanni, o. c. p. 179 et C. Lombroso et G. Ferrero »La femme criminelle et la prostituée" p. 538.

Digitized by Google

cherché, mais, comme cette jouissance n'est que momentanée, ils s'efforcent de la renouveler et de la prolonger . . . ." [1])

b. Une autre partie de la bourgeoisie se compose de ceux qui passent leur vie au combat acharné de la concurrence, qui sont courbés sous le fardeau des soucis matériels dont l'esprit n'est occupé que d'une seule idée: celle de gagner beaucoup d'argent. Voilà pourquoi dans ces milieux aussi on a parfois recours à l'alcool pour dissiper les chagrins, surtout quand les affaires marchent mal.

Après avoir traité de l'alcoolisme parmi les paresseux de la bourgeoisie, Kautsky dit dans son étude précitée:

„Freilich sind nicht alle, vielleicht nicht einmahl die Mehrzahl der Bezitzenden, Tagtiebe. Viele arbeiten ebenso lang und angestrengt, wie mancher Arbeiter, wenn auch die Arbeit, die sie verrichten, oft überflüssig ist. Immer aber ist es einseitige Nervenarbeit. Die Uebung der Muskeln ist in den besitzenden Klassen seit dem XVI Jahrhundert immer weiter zurückgegangen, die Ansprüche an das Nervenleben dagegen beständig gewachsen. Neben dem fortwährenden Kampf mit der Arbeiterklasse, der der Mehrwerth herausgeschunden wird, geht ein ebenso ununterbrochener Kampf der Ausbeuter untereinander um den Antheil am Mehrwerth. Alle diese Kämpfe werden heute mit der Kraft der Nerven, nicht der Muskeln geführt, und immer erbitterter werden die Kämpfe, immer gewaltiger die Entscheidungen, immer kolossaler das Schlachtfeld, immer unberechenbarer die Mächte, mit denen man zu thun hat.

So werden die Nerven der Bourgeoisie durch ihre Thätigkeit ebenso ruinirt, wie durch ihren Müssiggang . . . . Besäuft sich ein Theil der Bourgeois aus Uebermuth, so greift ein anderer Theil nach Stimulantien oder Betäubungsmitteln, nach Alcohol, Morphium, Kokain, um sein Krankheitsgefühl loszuwerden, um seine Schmerzen zu ersticken, seine Sorgen zu vergessen; und wie im Proletariat, so sinkt auch in den Reihen der Besitzenden die Widerstandskraft gegenüber diesen Mitteln." [2])

Enfin il faut encore indiquer quelques causes d'alcoolisme influençant *la population entière.*

a. L'imitation. Celle-ci compte aussi parmi les causes importantes. En premier lieu, il y a beaucoup d'enfants — pour lesquels l'alcool même en petite quantité est très nuisible — qui s'accoutument à l'emploi de l'alcool, par suite de l'exemple donné par leur entourage. Le Dr. R. Fröhlich faisait mention des faits suivants au VIIIe Congrès international contre l'alcoolisme à Vienne: Sur 81.187 garçons de 6 à 14 ans allant à l'école à Vienne, il y avait:

92,5 % buvant déjà de la bière,
82,1 „ „ „ du vin,
49,2 „ „ „ de l'eau-de-vie

et

---

[1]) Verhaeghe »De l'alcoolisation", p. 211; voir aussi Colojanni, o. c. p. 183 et Kautsky, o. c. p. 50.

[2]) p. 50—51. Voir aussi Battaglia, o. c. p. 418—420 et Zerboglio, o. c. p. 125.

Cette dernière cause est aussi appliquable à une partie de la petite bourgeoisie; pour une autre dont le niveau d'existence est le même que celui du prolétariat, les causes qui mènent à l'abus de l'alcool sont identiques à celles qui ont été avancées pour le prolétariat.

Digitized by Google

32,1 % buvant régulièrement de la bière,
11,2 „ „ „ du vin,
4,1 „ „ „ de l'eau-de-vie. [1])

Mais le rôle que l'imitation joue parmi les hommes arrivés à leur entier développement a aussi son importance. Dans le cours des temps quelques milieux ont pris l'habitude de boire et ceux qui fréquentent ces milieux doivent s'y soumettre, sous peine d'être mal vus s'ils s'abstiennent.

Cependant je crois que l'importance que les abstinents attribuent à l'imitation est exagérée. Le nombre de ceux qui sont arrivés à *l'abus* de l'alcool *rien que* par la force de l'exemple n'est certainement pas très grand. Les autres facteurs qui ont en même temps travaillé à ce résultat ne sont pas aussi saillants.

Ensuite il ne faut pas oublier que l'imitation n'est pas un facteur indépendant; on ne saurait imiter ce qui n'existe pas, par conséquent, il faut qu'il y ait des causes primaires.

b. Le climat. Quoiqu'on n'attache plus au climat une aussi grande importance quant à l'alcoolisme qu'autre fois, il est pourtant certain qu'un climat froid, et surtout humide, favorise la consommation de l'alcool, capable de dissiper temporairement le malaise résultant du froid et de l'humidité. Aussi est-ce à cause de cela que les habitants des pays septentrionaux (p. e. l'Angleterre, le Danemarc et la Hollande) consomment en moyenne de plus grandes quantités d'alcool que ceux des pays méridionaux (p. e. l'Espagne et l'Italie).

Cependant les faits sont là pour prouver que le milieu social est un facteur bien plus important, apte à modifier et même à annuler l'influence du climat. En Suède et en Norvège par exemple la consommation est plus petite par tête que dans les pays plus méridionaux p. e. le Danemarc, la Hollande etc. Les importantes modifications que l'on trouve, dans une certaine durée de temps dans la consommation de l'alcool, dans un même pays (p. e. en Suède) où le climat reste cependant un facteur constant, sont une indication de plus de la justesse de ce que je viens d'alléguer. Malgré le climat, l'abus de l'alcool augmente très fort dans les pays méridionaux, où l'industrialisme s'établit de plus en plus, avec tous ses désavantages physiques et moraux (e. a. dans l'Italie septentrionale). [2])

c. La race. Comme pour la plupart des phénomènes sociaux, il y a beaucoup de personnes qui attribuent une grande importance à la race, dans l'étiologie de l'alcoolisme. P. e. quand deux nations de races différentes n'ont pas la même consommation d'alcool, on croit pouvoir expliquer cette différence par celle des races.

En raisonnant ainsi on oublie que deux nations peuvent aussi présenter de grandes différences dans leur manière de vivre, et que l'usage plus ou moins grand de l'alcool s'explique mieux par ces

---

[1]) »Ergebnisse einer Umfrage über den Alkoholgenuss der Schulkinder in Nieder-Oesterreich" (p. 82. Résumés des discours annoncés). Voir aussi Ducpetiaux, o. c. p. 367–370.

[2]) Voir sur climat et alcoolisme e. a. Baer, o. c. p. 144–145; Colajanni, o. c. p. 139–142; Grotjahn o. c. p. 178–179; Verhaeghe »De l'alcoolisation" p. 209–211 et Vandervelde »Die ökonomischen Faktoren des Alkoholismus" p. 741–742.

Digitized by Google

différences que par la race (différence qui aurait encore besoin elle-même d'être expliquée, car pourquoi une race quelconque serait-elle plus enclin à l'usage de l'alcool qu'une autre voilà qui n'est pas encore clair). Pour citer un exemple. Les peuples de race germanique sont plus intempérants que les peuples de race latine (ce qui s'explique déjà par le climat et aussi par le fait que dans les pays méridionaux le vin est meilleur marché); cette différence doit, dit-on, s'expliquer en partie par la race, ce qui cependant n'empêche pas que l'usage de l'eau-de-vie augmente dans l'Italie septentrionale proportionnellement avec l'accroissement de l'industrialisme, que la France septentrionale industrielle donne un chiffre très élevé de consommation d'eau-de-vie, et que les Belges de race latine ne le cèdent pas à leurs compatriotes germaniques quant à l'usage de l'alcool. [1]) La tempérance proverbiale des Juifs est souvent attribuée à leur race, tandisqu'on devrait plutôt se demander si cette tempérance ne s'explique pas mieux par leur manière de vivre, qui diffère tant de celle des autres peuples. Il est très probable que les ouvriers industriels juifs p. e., qui ont rompu avec les habitudes de leurs corréligionnaires, sont aussi devenus consommateurs de boissons spiritueuses. Pour ce qui concerne les diamantaires d'Amsterdam le fait est du moins avéré. [2]) Le penchant qu'on observe souvent chez les peuples slaves de se griser périodiquement d'une façon extraordinaire, et qu'on attribue à la race, se remarque aussi chez les non-slaves, p. e. dans les contrées où les salaires sont très bas, ce qui empêche de consommer régulièrement l'alcool en petites quantités, de sorte qu'on se rattrape les jours de paie. [3])

Je crois qu'on exagère enormément l'influence de la race sur l'alcoolisme, ce qui naturellement n'implique pas que je nie toute influence. La petite expansion p. e. de l'alcoolisme parmi les peuples ariens orientaux et parmi les Mongols (chez lesquels du reste l'alcool est remplacé, et avec des suites non moins funestes, par d'autres narcotiques, principalement par l'opium) s'explique en partie par la race.

d. La condition psycho- ou névro-pathologique de quelques personnes rentre dans l'étiologie de l'alcoolisme des trois manières suivantes:

En premier lieu, l'usage régulier de petites quantités d'alcool peut, chez les dites personnes, aboutir à l'alcoolisme.

En second lieu, il se peut que des quantités d'alcool qui n'ont que des suites imperceptibles chez l'homme normal causent une ivresse très forte chez le névropathe.

En troisième lieu l'alcoolisme se présente comme symptôme unique, ou important chez les dipsomanes, comme symptôme secondaire chez les personnes qui souffrent de manie, de mélancolie ou de démence paralytique. [4])

Après ces observations concernant les causes de la *consommation* de l'alcool, quelques mots encore sur sa *production*.

---

[1]) Voir e. a. Grotjahn, o. c. p. 300—301.
[2]) Voir Roland Holst, o. c., p. 530.
[3]) Voir Vandervelde »Die ökonomischen Faktoren des Alkoholismus" p. 742—743.
[4]) Voir à ce sujet Zerboglio, o. c., p. 125—127; Grotjahn, o. c., p. 149—155; Verhaeghe, o. c., p. 187—189.

Digitized by Google

Comme celle de la plupart des autres articles, la production de l'alcool est capitaliste, c. à d. en vue du bénéfice. La consommation n'est qu'une condition pour parvenir à ce but, si les bénéfices pouvaient être plus lucratifs sans production, elle cesserait. [1])

Outre les producteurs, c'est aussi l'état qui a grand intérêt à la consommation de l'alcool, puisqu'il en tire des revenus importants.

Les suites du fait que la production d'alcool est de la production capitaliste, sont d'une haute importance sociale. Pour d'en citer que quelques-unes.

1⁰. Le nombre des endroits où l'on peut boire de l'alcool est très grand. Plus on en consomme, plus il y a de profit pour les producteurs et pour les commerçants. Comme conséquence: beaucoup de réclame, beaucoup de cabarets, où se paient souvent les salaires et où l'on embauche les ouvriers. Ces deux circonstances augmentent bien les bénéfices du cabaretier, mais elles exercent aussi une pression indirecte sur les ouvriers en les forçant à boire. [2])

2⁰. Le prix de l'alcool qui diminue sans cesse. Comme on l'a vu plus haut il y a dans le système économique actuel, tendance à faire baisser le prix des marchandises, puisque chaque producteur tâche d'augmenter, ne fût-ce que temporairement, ses bénéfices, en cherchant à améliorer le procès de production. Ceci s'applique aussi à l'alcool.

3⁰. La falsification de l'alcool. Sous le système capitaliste la production ne se fait pas pour fournir un produit aussi parfait que possible mais pour arriver à des bénéfices aussi élevés que possible. De là chez les producteurs le penchant à falsifier leurs marchandises, c. à d. un penchant à livrer des marchandises d'une qualité inférieure à celle qu'on leur attribue, afin de se procurer de telle manière de plus grands profits.

La falsification si fréquente de l'alcool a des suites physiques et psychiques qui sont très pernicieuses aux consommateurs. [3])

L'exposé que je viens de donner de l'étiologie de l'alcoolisme, indique ses principales causes et démontre qu'elles se trouvent en dernière instance presque toutes dans la constitution actuelle de la société.

Il est possible qu'on me fera ici l'objection que cela ne peut être le cas, qu'il faut qu'il y ait encore, en dehors des causes pathologiques, des causes individuelles, puisqu'il arrive que parmi les personnes vivant dans le même mileu quelques-uns d'entre elles deviennent alcooliques, tandis que d'autres ne le deviennent pas.

Le dernier fait est incontestable, mais s'explique partiellement par la circonstance qu'il y a beaucoup de personnes qui vivent dans des milieux qu'on peut nommer *à peu près* les mêmes, mais qu'il n'y a pas deux individus dont les milieux soient *exactement* pareils. Prenons p. e. deux ouvriers. L'un aura passé sa jeunesse dans un milieu où l'on buvait peu ou point d'alcool, et où on lui remontrait que l'abstinence est très

---

[1]) C'est ce qui est arrivé: quelques propriétaires de fabriques de whisky qui s'étaient joints au »whisky trust" trouvaient plus de profit en cessant leur industrie qu'en continuant à produire.

[2]) Voir Vandervelde, »Het alcoholisme en de arbeidsvoorwaarden in België", p. 268.

[3]) Voir Grotjahn, o. c., p. 219 - 221.

Digitized by Google

salutaire, tandis que l'autre ne voyait que des exemples d'intempérance. Il se peut que dans cette différence se trouve l'explication du fait que le premier est resté tempérant tandis que l'autre ne l'est pas quoique tous deux vivent dans des milieux à peu près pareils.

Mais supposé que le milieu soit et ait toujours été exactement le même pour un groupe de personnes, on verra alors que la tendance pour l'abus de l'alcool n'est pas la même pour chaque individu. Personne ne saurait le contredire, pourtant il est vrai que le milieu est cause de l'abus de l'alcool. Les différences individuelles font que l'un est plus *porté* à l'usage de l'alcool que l'autre, mais les circonstances expliquent pourquoi le premier est *devenu* alcoolique. Ces différences ne pourront non plus jamais expliquer pourquoi, dans une certaine période, l'abus de l'alcool est oui ou non un phénomène universel.

Les preuves sont évidentes. En examinant p. e. une période comme celle du capitalisme naissant en Angleterre, comme elle est décrite par Fr. Engels dans son oeuvre „Lage der arbeitenden Klasse in England", c. à d. une période, pendant laquelle la classe ouvrière se trouvait dans des conditions matérielles et morales très désavantageuses, on remarque que les ouvriers, à de rares exceptions près, appartiennent aux consommateurs d'alcool, qu'ils en abusent même. Depuis ce temps les conditions se sont améliorées. Le niveau moral et matériel s'étant élevé, ceux dont le penchant pour l'alcool était le moins fort et qui avaient des qualités morales innées plus prononcées n'ont plus abusé de l'alcool. A mesure que les conditions s'améliorent ceux qui sont plus faibles suivent peu à peu la même voie dans la tempérance. Cette observation peut encore être faite chez les groupes d'ouvriers non-organisés, parmi lesquels l'abus de l'alcool est généralement grand. Aussitôt qu'ils commencent à s'organiser, et au fur et à mesure que leur organisation se développe, on voit que ce sont d'abord les plus intelligents etc., parmi eux qui deviennent tempérants, et qu'ils sont peu à peu suivis par les autres.

C'est un fait biologique que toujours et partout les hommes présentent des différences quantitatives; ce facteur constant qui ne donne aucune explication sur les changements que subit la société n'est donc pas d'une grande importance pour la sociologie qui, tout en en tenant compte, a pour tâche d'expliquer ces changements.

Ce sont justement les changements qui, durant le cours des siècles ont eu lieu dans l'usage des boissons alcooliques, qui démontrent que le milieu social est la cause principale de l'alcoolisme.

Dans l'antiquité on ne connaissait pas l'alcoolisme. Il est bien vrai que chez les Israëlites p. e. l'abus de l'alcool se présentait parfois, mais le fait qu'on n'y attachait point d'importance prouve que l'alcoolisme proprement dit n'existait pas. [1]) Chez les anciens Grecs il ne se rencontrait non plus. A chaque repas et dans les réunions on buvait du vin coupé; inutile de dire que ces „symposia" n'étaient pas détestés mais au contraire très appréciés par les Grecs. „Die Anschauung der Griechen fand im Rausch nichts Unwürdiges, nur eine gewisse Beherrschung in der Trunkenheit galt als unerlässlich. Rohes, gewaltthätiges Benehmen war wie das Trinken ungemischten Weines Sitte der Barbaren und eines

---

[1]) Voir Grotjahn, o. c., p. 5—12.

Digitized by Google

Griechen unwürdig". [1]) La Rome de l'antiquité ne connaissait pas non plus l'alcoolisme, quoique chez les Romains grossiers en comparaison des Grecs, et démoralisés par leurs immenses richesses, l'abus de l'alcool se rencontrait souvent. Mais ce n'était que le très petit groupe des riches qui s'y adonnait. Quand les barbares anéantirent l'ancien monde, ils n'étaient pas capables de s'assimiler à la civilisation des peuples qu'ils venaient de subjuguer, tout en adoptant leurs plaisirs, ce qui ne nécessitait pas un haut degré de développement. Voilà la cause du grand abus de l'alcool parmi les Germains. [2]) (On observe encore le même phénomène chez les peuples barbares forcés de se soumettre aux peuples civilisés eux aussi apprennent l'habitude des boissons alcooliques, mais non la civilisation). L'incertitude de l'existence, les conditions misérables durant les migrations des peuples, étaient favorables à cet abus.

Au XVe et au XVIe siècle l'abus de l'alcool avait atteint un haut degré parmi les riches. La cause en était dans le capitalisme naissant, par lequel de grandes richesses s'accumulaient entre les mains de quelques-uns sans qu'ils eussent l'occasion d'en placer une grande partie comme nouveau capital, ce qui joint au peu de culture intellectuelle d'alors explique comment il se faisait qu'on dépensait des sommes exorbitantes pour le boire et le manger. [3])

La découverte, au milieu du XVIe siècle, de la distillation de l'eau-de-vie du blé, provoqua une baisse importante du prix de cette boisson, qui ainsi fut à la portée des moins riches. (Bien plus tôt des médecins arabes avaient déjà trouvé le secret de tirer de l'eau-de-vie du vin. Au commencement cette eau-de-vie servait seulement de médicament et de préservatif contre des maladies). L'immense misère occasionnée par la guerre de trente ans développa énormément l'emploi de l'eau-de-vie, et la naissance d'un prolétariat industriel y contribua également. Ne fait-on pas mention, pour la première fois de l'usage régulier de l'eau-de-vie, *afin de rehausser la somme de travail*, en 1550, chez les mineurs hongrois, première catégorie d'ouvriers qui vivaient dans des conditions à peu près identiques à celles du prolétariat industriel moderne. Avec le développement toujours croissant du capitalisme le roi alcool commença sa marche triomphale qui continue sans grand obstacle encore de nos jours. L'alcoolisme a ses plus profondes causes dans la misère matérielle et intellectuelle créée par le système économique actuellement en vigueur. C'est avec raison que le prof. Gruber a dit: „Man wird sich der Wahrheit nicht verschliessen können, dass der Alkohol mit ein Fundament unserer heutigen Gesellschaftsordnung ist. Ohne ihn wäre sie für den leidenden Teil schon längst unerträglich geworden."

---

[1]) Grotjahn, o. c., p. 9. Voir encore sur le fait que l'antiquité ne connaissait pas l'alcoolisme: Dr. Hirschfeld, »Die historische Entwicklung des Alcoholmisbrauchs" (VIII Intern. Congres gegen den Alkoholismus).

[2]) C'est bien à tort qu'on prétend que les Germains étaient adonnés à l'alcool avant leur invasion dans l'empire romain. Le peu de développement de l'agriculture chez ces peuples empêchait déjà une importante consommation régulière d'alcool. Voir Kautsky, o. c. p. 46—47 et Grotjahn, o. c. p. 13—15.

[3]) Voir Kautsky, o. c. p. 47 et Grotjahn, o. c. p. 20 sqq.

Digitized by Google

V.

LE MILITARISME.

Nous pouvons être très succincts sur la corrélation entre le militarisme et le système économique actuel. Cette corrélation est tellement claire qu'il n'y a que peu de personnes qui la nient.

Les motifs qui sous les modes de production antérieurs ont engendré des guerres étaient principalement de nature économique. Mais à côté d'eux il y en avait parfois d'autres; nous n'avons pas à rechercher ici quelle était en dernière instance leur corrélation avec le mode de production d'alors. Les rapports entre le capitalisme et la guerre sont toutefois tellement étroits, que l'on peut retrouver dans la vie économique les causes *directes* des guerres, faites sous l'empire du capitalisme.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans notre exposé du système économique actuel, une partie de la plus-value, qui revient à la classe possédante, est placée comme nouveau capital. La somme du capital sans cesse augmentant ne trouve cependant pas son entier placement dans un pays où le capitalisme est déjà depuis longtemps en vigueur. C'est pourquoi la classe possédante désire placer comme capital une partie de cette plus-value dans des pays où le capitalisme n'a pas encore pénétré. Si les habitants du pays choisi comme champ d'opération, s'y opposent ou bien, si d'autres puissances capitalistes convoitent ce même pays l'antagonisme qui en résulte amène généralement la guerre.

En second lieu, les producteurs ne peuvent écouler dans leur propre pays qu'une partie de la quantité croissante de produits; de là, efforts pour trouver un débouché dans d'autres pays. Mais comme le capitalisme se répand avec une vitesse accélérée sur la terre entière, la difficulté de trouver des pays avec une population en état d'acheter, et où le capitalisme n'ait pas encore pénétré, devient de plus en plus grande. Des chocs avec d'autres puissances capitalistes, poursuivant le même but, en sont la conséquence inévitable.

C'est à l'état qu'incombe la tâche de trouver soit de nouveaux terrains, où le capital puisse se placer, soit des débouchés pour les marchandises qui ne trouvent pas d'acheteurs dans le pays de production même. A côté du devoir de l'état de maintenir un certain ordre dans une société aussi confuse et compliquée par suite de la nature de la vie économique (jurisprudence civile et criminelle) son devoir le plus important

Digitized by Google

est celui de repousser, ou au besoin, d'attaquer par la force des armes d'autres groupes de concurrents. [1])

Mais l'armée ne sert pas seulement à agir contre l'étranger d'une façon défensive ou offensive, elle a également à remplir un devoir à l'intérieur. Dans les cas, où la police n'est pas à même de maintenir l'ordre, l'armée renforce la police. L'armée doit surtout agir au moment des grandes grêves, quand le travail soit-disant libre doit être protégé, c. à d. quand les patrons essaient de remplacer les ouvriers grévistes par d'autres, qui par suite de misère ou par manque d'organisation, mettent leurs intérêts personnels au dessus de ceux de leurs compagnons; de même lors des grands mouvements politiques, comme pour obtenir le suffrage universel p. e.

Le militarisme existant est donc une conséquence du capitalisme, le double devoir de l'armée le prouve, car elle doit donner à la bourgeoisie les moyens de contenir le prolétariat dans son propre pays, et en outre ceux de repousser, ou d'attaquer les forces des pays étrangers.

---

1) Voir sur l'orgine des états modernes centralisés, qui ont remplacé les états féodaux qui avaient peu de cohésion, attendu que ces derniers ne satisfaisaient plus aux exigences du capitalisme naissant, e. a. K. Kautsky »Thomas More und seine Utopie" p. 14 sqq.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

LA CRIMINALITE.

I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

A. DÉFINITION DU CRIME. [1])

Le crime appartient à la catégorie des actes punissables. Cependant comme il ne forme qu'une partie de ces actes, il est donc nécessaire de préciser. Le meilleur moyen selon moi, d'atteindre ce but consiste dans l'exclusion successive de tous les groupes d'actes, qui, tout en appartenant à la grande catégorie d'actes punissables, ne sont cependant pas des crimes.

La première exclusion à faire se rattache à la question: „Qui est-ce qui punit?" On ne peut qualifier crime l'acte contre lequel un ou plusieurs individus réagissent „proprio motu," et où le groupe social, auquel ils appartiennent, ne réagit pas comme tel. Dans ce cas le mot punir est donc un terme impropre alors parce qu'il s'agit de *vengeance personnelle.* On ne peut non plus qualifier de crime l'acte commis par un groupe de personnes formant ensemble une unité sociale, contre un groupe analogue, acte qui est suivi d'une réaction de ce dernier groupe. Ceci est la soi-disante vengeance de groupe, dite de sang (Blut- ou Gruppen-rache), qui, en réalité, n'est autre chose que la guerre. [2])

La deuxième exclusion concerne la nature de la punition. Les actes qui n'entraînent pas d'autre punition que la désapprobation morale ne comptent pas comme des crimes. On ne les nomme ainsi que quand ils sont menacés d'un mal plus intense que celui de la désapprobation morale. [3])

---

[1]) Nous nous servons des mots »crime" et »délit" sans faire attention à la distinction juridique entre crime et délit; cette distinction est sans intérêt dans un ouvrage sociologique.

[2]) Voir à ce sujet le Dr. A. H. Post »Die Geschlechtsgenossenschaft der Urzeit und die Entstehung der Ehe" p. 156; le Dr. S. R. Steinmetz »Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe" I p. 365 sqq.; le Dr. J. Makarewitz »Evolution de la peine" p. 137 (Achives d'Anthropologie Criminelle XIII.)

Sur la vengeance de sang voir spécialement le Dr. J. Kohler »Shakespeare vor dem Forum der Jurisprudenz".

[3]) De nos jours on estime généralement, qu'il va de soi, que la désapprobation morale n'est pas considérée comme une des plus sévères punitions; cette évidence n'existe pourtant pas. L'éthnologie a démontré que chez certains peuples elle formait au contraire la plus sévère des punitions connues. Ce n'est pas ici le moment de s'étendre sur la question, mais j'y reviendrai.

Digitized by Google

Le résultat provisoire est donc le suivant: Le crime est un acte commis au sein d'un groupe de personnes qui forment une unité sociale [1]), et dont l'auteur est puni, par le groupe (ou par une partie) en sa qualité, ou par des organes désignés à cet effet, et ce d'une peine dont on estime la nature plus grave que celle de désapprobation morale.

Cependant cette définition ne concerne que le côté formel de la conception du crime; elle ne dit rien quant à son essence. Il convient donc d'observer maintenant le côté matériel.

Le crime est un acte. [2]) La question qui se présente avant tout est celle-ci: le crime considéré au point de vue *biologique* est-il un acte *anormal*? La réponse à cette question, qui est de la plus haute importance pour l'étiologie du crime, doit être négative. A un point de vue biologique, presque tous les crimes (quelques crimes sexuels e. a. forment exception) doivent être rangés parmi les actes normaux. Le procès qui se déroule dans le cerveau d'un gendarme qui tue un braconnier qui s'oppose à son arrestation, est identique à celui qui se déroule dans le cerveau du braconnier qui tue le gendarme qui le poursuit. Ce n'est que le milieu *social* qui ne qualifie pas l'acte du premier de crime, mais bien celui du second. Au point de vue biologique l'homicide n'est pas un acte anormal; la sociologie et l'histoire prouvent qu'on a toujours et partout tué quand on le jugeait nécessaire. Personne ne soutiendra p. e. que ceux qui prennent part à une guerre soient des individus biologiquement anormaux.

La même observation peut être appliquée aux coups et blessures. Pas un seul anthropologue soutiendra qu'un agent de police, distribuant des coups aux grévistes soit de ce fait un être *biologiquement* anormal, ou bien que les grévistes soient des êtres anormaux parce qu'ils ne veulent pas se laisser maltraiter sans se défendre. Ce sont les circonstances sociales seules, qui qualifient cette défense de crime, et qui font que l'acte de l'agent de police n'est pas considéré comme crime.

De même pour ce qui concerne le vol. Durant des siècles on a considéré (et dans les guerres coloniales on le fait parfois encore) comme le droit des soldats de piller le pays du vaincu. Pourtant les soldats ne sont pas, de ce fait, considérés comme des individus *biologiquement* anormaux. Cependant, il n'y a pas de différence biologique entre ces actes et ceux du voleur ordinaire; car l'anthropologue n'a pas à se demander si l'on ne vole qu'en grand et non en petit. [3])

---

[1]) De cette façon on exclut les actes commis au sein de groupes de personnes qui se sont *volontairement* unies. Il ne peut être question de crime que dans ces groupes de personnes dont on est *forcé* d'être membre (donc, dans la société actuelle, l'état).

[2]) Les soi-disants délits par omission sont si peu nombreux et si peu importants qu'ils peuvent rester hors de considération.

[3]) Sous certains rapports il a été préjudiciable à la science criminelle qu'au début elle n'ait été étudiée surtout que par des médecins et par des anthropologues qui, sans se rendre exactement compte de ce que c'est que le crime, ne se sont occupés que de recherches anthropologiques sur des personnes en prison. Un développement simultané de la sociologie et de l'anthropologie criminelles aurait épargné mainte défaite à celle-ci.

Le premier, je crois, qui ait relevé que le crime n'est pas une anormalité *biologique*, c'est le Dr. Albrecht (voir Actes du I congrès d'anthr. crim. p. 110 sqq.). Son discours n'a cependant pas fait beaucoup d'impression, ce qu'il faut

Digitized by Google

En poursuivant les recherches sur l'essence du crime, il ressort 1⁰. qu'il fait partie des actes immoraux; 2⁰. qu'il est un acte immoral de nature grave.

Pourquoi trouve-t-on un acte immoral? Cette question ne saurait être résolue en demandant à chaque individu séparément: pourquoi estimez-vous tel ou tel acte immoral? La désapprobation morale est avant tout une question de sentiment; ordinairement on ne se rend pas compte pourquoi on approuve tel acte ou désapprouve tel autre. La sociologie seule peut résoudre la question en mettant les actes considérés comme immoraux en rapport avec l'organisation sociale dans laquelle ils ont lieu. Et en agissant ainsi on observe que les actes nommés immoraux sont ceux qui sont nuisibles aux intérêts d'un groupe de personnes, unies par les mêmes intérêts. Puisque la structure sociale se modifie continuellement, les idées sur ce qui est immoral (et par conséquent sur ce qui est ou non criminel) changent avec ces modifications. [1])

Ainsi considéré du côté matériel, le crime est un acte qui nuit dans une mesure considérable aux intérêts d'un certain groupe de personnes (acte anti-social). [2]) Cependant, cette définition n'est pas encore complète, beaucoup d'actes de cette nature ne sont pas du tout des crimes.

Le mieux qu'on puisse faire pour rechercher ce qui manque à cette définition, c'est d'examiner un fait concret. Il y a peu de temps qu'on a ajouté au code pénal hollandais un nouvel article, menaçant de la prison durant quelques années, l'employé de chemin de fer qui se met en grève. Le projet pour cette loi, présenté après une grève partielle des employés des chemins de fer, provoqua une grande indignation parmi les ouvriers organisés, tandis que la bourgoisie en général estimait qu'une grève pareille est un acte très immoral, qui dorénavant devait être suivie d'une peine sévère. Malgré la véhémente opposition de la part des députés du parti ouvrier le projet a été accepté.

Il est clair que ce qu'il faut ajouter à notre définition (et ce qui est déjà contenu implicitement dans la définition formelle) c'est que l'acte

---

attribuer en partie au fait que ce savant, en ajoutant à cette observation, si juste en elle-même, »que l'homme non-criminel est par conséquent une anormalité" (sic), l'a rendue absurde.

Sur cette question voir encore les auteurs suivants: Le Dr. B. Battaglia »La dinamica del delitto" p. 201—202; M. A. Vaccaro, »Genesi e funzioni delle legge penali" p. 211—212; le professeur L. Manouvrier »Genèse normale du crime", qui dit e. a. »Parce que certains actes sont contraires au bon fonctionnement de la société et sont appelés pour cela *anormaux*, d'où l'épithète *normaux* attribuée par antithèse aux actes utiles et à leurs auteurs, ce n'est pas une raison pour transporter cette antithèse dans le domaine biologique, en opposant le mot *normal* (entendu physiologiquement) au moral criminel. Rien ne justifie une pareille opposition", (p. 451—452). Voir encore p. 221—231 de mon ouvrage, où la théorie du professeur Manouvrier est expliquée plus amplement; et pour finir le Dr. P. Naecke »Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe" qui dit e. a. »*Der Begriff* »*Verbrechen*" liegt nicht im Menschen physiologisch begründet, sondern ist ein *rein sociologischer. Es ist demnach eigentlich ein Nonsens nach anthropologischen Merkmalen für einen sociologischen Begriff zu fahnden*" (p. 96).

[1]) Voir le Dr. A. H. Post »Bausteine für eine allgemeine Rechtswissenschaft" I p. 224: »Es giebt.... keine Handlung, welche an sich verbrecherisch wäre, und es giebt auch keine Handlung, welche nicht unter Umständen strafbar werden könnte."

[2]) Les contraventions c. à d. les actes de peu ou point d'importance pour la criminologie, restent donc en dehors de considération.

Digitized by Google

doit porter préjudice aux intérêts de ceux *qui disposent du pouvoir*. Un acte ne peut être qualifié de crime que par celui qui a le pouvoir d'en punir l'auteur.

Si, dans le cas précité, les députés du prolétariat avaient formé la majorité, le code pénal hollandais ne contiendrait point de pénalités contre des employés de chemin de fer qui se mettent en grève.

Le pouvoir est donc la condition nécessaire pour ceux qui veulent qualifier certain acte de crime. [1])

Il en résulte que, dans chaque société qui est divisée en une classe dominante et une classe dominée, le droit pénal a été formé principalement d'après la volonté de la première. Ajoutons immédiatement que les prescriptions pénales existantes ne sont pas toujours dirigées contre la classe dominée, que la plupart sont même dirigées contre des actes qui portent également préjudice aux intérêts des dominés (p. e. homicide, viol, etc.). Ces actes resteraient sans doute considérés comme criminels si le pouvoir était aux mains des dominés d'aujourd'hui. Cependant, dans chaque code pénal actuel presqu'aucun acte n'est puni s'il ne nuit pas aussi aux intérêts de la classe dominante et s'il protège donc seulement les intérêts de la classe dominée. [2]) Les rares exceptions s'expliquent par le fait que le classe dominée n'est pas entièrement dépourvue de puissance.

Avant de clore nos observations il faudra encore poser la question: quel est le but de la peine?

Il me semble qu'il y a des éléments de différente nature dans la peine comme elle est prescrite dans les codes de pénalité actuels.

En premier lieu, le but de la peine réside dans les sentiments de vengeance excités par le crime et auxquels on veut donner satisfaction.

Ensuite la peine a en vue:

---

[1]) La sociologie s'est en général très peu occupée de la question de l'essence du crime. Les auteurs qui y ont prêté attention ont, selon moi, tout à fait négligé que le droit pénal est avant tout une question de pouvoir. Dans un article intitulé »De la définition du cirme" (Arch. d'anthrop. crim. VIII) M. A. Hamon p. e. donne la définition suivante: »Tout acte qui lèse la liberté individuelle est crime." Il va sans dire que cette définition n'est pas du tout ce qui *constitue* le crime, mais bien ce que M. A. Hamon, *s'il en avait le pouvoir*, qualifierait de crime. Car un nombre d'actes criminelles à présent n'emplètent pas sur la liberté individuelle, et beaucoup d'infractions à la liberté individuelle ne sont pas des crimes. Des définitions aussi fantaisistes n'ont point de valeur scientifique. La définition que M. Garofalo (un des quelques criminalistes italiens qui ont jugé nécessaire de s'occuper de la question) en donne dans son oeuvre »Criminologie (voir p. 1—52), a le même défaut, parmi d'autres encore. (Voir la critique très juste de M. A. Vaccaro, o. c., p. 154 sqq.)

[2]) Un des auteurs qui a très bien exposé ce caractère de classe du droit pénal c'est M. A. Vaccaro. Après avoir examiné les différents stades de l'évolution du droit pénal, il aboutit à la conclusion suivante: »*Solo le azioni che i dominatori reputano molto dannose ai loro interessi, e che la morale, l'opinione pubblica, la religione e simili non riescono a contenere, sono da essi viettate sotto la minaccia d'un dolore corporale.* È precisamente a queste azioni che si dà il nome speciale *di delitti*." (p. 144.)

Voir aussi A. Zerboglio »La lutte de classe dans la législation pénale". (Devenir social 1896).

Le caractère de classe du droit pénal actuel n'exclut naturellement pas qu'il soit aussi dirigé contre les bourgeois qui nuisent aux intérêts généraux de leur propre classe.

Digitized by Google

1° de mettre le criminel dans l'impossibilité de nuire, soit pour toujours, soit pour un certain temps.

2° d'inspirer au criminel, et en même temps aux autres personnes la crainte du crime.

3° de corriger autant que possible le criminel.

La plupart des criminalistes n'admettent pas que la peine soit encore en grande partie la manifestation d'une vengeance (quoique réglementée). Néanmoins il est indubitable que celui qui désire que quelqu'un soit puni *seulement* puisqu'il a méfait, et sans que la punition soit de quelque utilité pour le criminel ou pour les autres, ne veut que satisfaire des sentiments de vengeance. Les théories les plus subtiles pour défendre ce point de vue, ne peuvent arriver à démentir ce fait. Ceux qui du haut de leur savoir dédaignent les peuples primitifs qui pratiquaient „oeil pour oeil, dent pour dent", sont cependant sous ce rapport au même niveau que ceux qu'ils méprisent. [1])

Inutile de dire que la minorité, qui veut exclure toute idée de vengeance du droit pénal, et qui n'y voit qu'un moyen de mettre la société en sureté, et, si possible, d'améliorer le criminel soit encore très petite, de sorte que son opinion n'est presque pas réalisée dans la peine actuelle. [2])

Notre conclusion est donc celle-ci: que le crime est un acte commis au sein d'un groupe de personnes, formant une unité sociale, qu'il y porte un important préjudice aux intérêts de tous ou de ceux qui, dans ce groupe, sont les puissants; que, pour cette raison, l'auteur du crime est puni par le groupe (ou une partie du groupe) en sa qualité ou par des organes spécialement désignés, et ce d'une peine estimée plus grave que la désapprobation morale.

Pour rechercher les causes du crime, il faudra donc résoudre d'abord la question: „Pourquoi un individu nuit-il aux intérêts de ceux avec lesquels il forme une unité sociale?" en d'autres termes: „Pourquoi un homme agit-il égoïstement?"

---

[1]) Voir le Dr. Steinmetz: »La théorie pénale dite absolue est encore au niveau de la vengeance collective masquée légèrement par des théories superficielles et mystiques". (»L'ethnologie et l'anthropologie criminelle." Compte rendu du Ve Congrès d'anthr. crim. p. 105.)

[2]) Il est superflu de rechercher ici l'origine et l'évolution de la peine. Nous ne pouvons qu'attirer l'attention sur les oeuvres des auteurs qui se sont occupés de la solution du problème. Voir à ce sujet les oeuvres déjà citées de Steinmetz, Makarewitz et de E. Westermarck »Der Ursprung der Strafe" (Zeitschrift für Socialwissenschaft 1900).

Digitized by Google

B. L'ORIGINE D'ACTES ÉGOÏSTES EN GÉNÉRAL. [1])

Quelles sont les causes des actes égoïstes? Comment se fait-il qu'un homme porte préjudice à un autre? [2])

Les réponses qu'on a donné à cette archi-vieille question peuvent être divisées en deux grands groupes. Le premier attribue les causes à l'homme lui-même, le deuxième au milieu.

La grande majorité des personnes qui agitent cette question la résolvent en faveur de l'égoïsme inné. Elles sont d'opinion que l'homme est égoïste par nature et que le milieu ne peut rien y changer (qu'on se rappelle le dogme chrétien du „péché originel"). Cette opinion pour être acceptée comme vraie a besoin de faits qui démontrent que l'égoïsme toujours et partout a été le même parmi les hommes.

D'autres personnes, parmi lesquelles se trouvent la plupart des sociologues connus considèrent aussi l'égoïsme comme le trait fondamental de l'homme, mais sont en même temps d'avis que peu à peu, l'égoïsme a diminué, que l'altruisme s'est développé, et que ce mouvement continue. [3])

---

[1]) J'ai l'intention de traiter dans les pages suivantes du problème de l'origine des actes égoïstes, qu'ils soient oui ou non qualifiés d'immoraux ou de criminels par les personnes dans le groupe desquelles ils ont été commis. Plus tard il s'agira de résoudre la question pourquoi certains actes égoïstes ont été qualifiés de crimes, tandis que d'autres ne l'ont pas été.

[2]) Peu de conceptions donnent lieu à une confusion aussi grande que celles de l'égoïsme et de l'altruisme.

En définissant l'égoïste comme un être qui n'aspire qu'à son propre bonheur, dans l'acception la plus large du mot, chacun serait égoïste, car même celui qui veut favoriser le bonheur d'autrui n'agit ainsi que dans le but de se rendre heureux lui-même. Si cette définition était exacte, il n'y aurait point d'altruisme et, par conséquent, point d'égoïsme. Cette confusion ne cesse qu'en ne perdant pas de vue qu'égoïsme et altruisme ne sont que des idées relatives, que l'homme tout seul ne saurait être ni égoïste ni altruiste.

L'égoïste est celui auquel le bonheur du prochain ne procure pas de joie, ni son malheur de chagrin et qui est insensible au jugement de ses semblables, par conséquent un être dépourvu de l'énergie nécessaire pour l'empêcher de nuire à son semblable. Par contre l'altruiste est celui qui partage la joie et la douleur du prochain, qui est sensible à son jugement et dispose de cette énergie qui le porte à ne pas nuire à son semblable. La limite extrême de l'égoïsme consiste donc à trouver son bonheur dans le malheur d'autrui et celle de l'altruisme à faire son bonheur de celui de son prochain. Entre les deux extrêmes se trouvent les nombreux degrés de transition.

Puisque une grande partie des actes humains ne se rapportent pas à d'autres personnes, il est évident que ni l'égoïsme ni l'altruisme n'a rien à y voir. Et il est évident aussi que le même acte peut être égoïste et altruiste à la fois: tel p. e. le vol commis par celui qui prend au profit d'autres personnes.

[3]) Il me paraît superflu de m'étendre ici sur les causes indiquées pour l'accroissement continu de l'altruisme (les principales sont: 1° par le développement de leurs facultés intellectuelles, les hommes comprendraient de mieux en mieux qu'ils ont besoin les uns des autres et se favorisent donc indirectement eux-mêmes en agissant en altruistes; 2° par la voie de sélection les individus très égoïstes seraient éliminés). Cela ne deviendra nécessaire que si l'existence de cet accroissement est réellement démontré, ce qui reste à savoir.

Digitized by Google

Pour que cette hypothèse soit juste, il faut qu'il soit démontré par les faits:

1⁰ que les peuples placés à un degré de civilisation de beaucoup inférieur au nôtre présentent des traits de caractère beaucoup plus égoïstes. [1])

2⁰ que les animaux dont l'homme descend sont des égoïstes invétérés.

Cette théorie est naturellement de la plus haute importance pour la science criminelle, et elle le devient encore plus par le fait que, selon le professeur Lombroso, le crime est une manifestation d'atavisme, c. à d. que quelques individus présentent de nouveau des traits de caractère propres à leurs ancêtres très éloignés. Le criminel serait donc un „sauvage" dans la société actuelle.

Il convient donc d'examiner si la dite théorie est exacte.

On n'a qu'à consulter une des oeuvres fondamentales de la zoologie pour s'apercevoir que sur ce terrain la théorie ne peut se soutenir. Il y a des animaux qui sont de parfaits égoïstes: p. e. deux harpies (oiseau de proie de l'Amérique du Sud) mises ensemble, s'attaqueront tout de suite et se battront jusqu'à ce que l'une d'elles ait succombé. D'autres animaux montrent au contraire des traits de caractère très altruistes, ce que prouve e. a. la citation suivante empruntée au „Descent of man" de Darwin: „Animals of many kinds are social; .... We will confine our attention to the higher social animals; and pass over insects, although some of these are social, and aid one another in many important ways. The most common mutual service in the higher animals is to warn one another of danger by means of the united senses of all. Every sportsman knows, as Dr. Jaeger remarks, how difficult it is to approach animals in a herd or troop. Wild horses and cattle do not, I believe, make any danger-signal; but the attitude of any one of them who first discovers an enemy, warns the others. Rabbits stamp loudly on the ground with their hind-feet as a signal; sheep and chamois do the same with their fore-feet, uttering likewise a whistle. Many birds, and some mammals, post sentinels, which in the case of seals are said generally to be the females. The leader of a troop of monkeys acts as the sentinel, and utters cries expressive both of danger and of safety. Social animals perform many little services for each other: horses nibble, and cows lick each other, on any spot which itches: monkeys search each other for eternal parasites; and Brehm states that after a troop of the Cercopithecus griseo-viridis has rushed through a thorny brake, each monkey stretches itself on a branch, and another monkey sitting by, „conscientiously" examines its fur, and extracts every thorn or burr.

Animals also render more important services to one another: thus wolves and some other beasts of prey hunt in packs, and aid one another in attacking their victims. Pelicans fish in concert. The Hamádryas baboons turn over stones to find insects, etc.; and when they come to a large one, as many as can stand round, turn it over together and share the booty. Social animals mutually defend each other. Bull

---

[1]) Voir e. a. H. Spencer dans son oeuvre »Principles of sociology" I: »Sociality, strong in the civilized man, is less strong in the savage man." (p. 79).

Digitized by Google

bisons in N. America; when there is danger, drive the cows and calves on the middle of the herd, whilst they defend the outside..... In Abyssinia, Brehm encountered a great troop of baboons, who were crossing a valley: some had already ascended the opposite mountain, and some were still in the valley: the latter were attacked by the dogs, but the old males immediately hurried down from the rocks, and with mouths widely opened roared so fearfully, that the dogs quickly drew back. They were again encouraged to the attack; but by this time all the baboons had reascended the heights, excepted a young one, about six months old, who, loudly calling for aid, climbed on a block of rock, and was surrounded. Now one of the largest males, a true hero, came down again from the mountain, slowly went to the young one, coaxed him, and triumphantly led him away—the dogs being too much astonished to make an attack. I cannot resist giving another scene which was witnessed by this same naturalist; an eagle seized a young Cercopithecus, which, by clinging to a branch, was not at once carried off; it cried loudly for assistance, upon which the other members of the troop, with much uproar, rushed to the rescue, surrounded the eagle, and pulled out so many feathers, that he no longer thought of his prey, but only how to escape....

It is certain that associated animals have a feeling of love for each other, which is not felt by non-social adult animals". [1])

Plus loin je traiterai de la question pourquoi quelques espèces animales présentent des penchants altruistes, et d'autres ne le font pas. A présent je veux avant tout examiner si les peuples, qui se trouvent à un degré de civilisation de beaucoup inférieur au nôtre sont beaucoup plus égoïstes.

Le célèbre explorateur F. Nansen, en parlant des Esquimaux, parmi lesquels il a longtemps séjourné, dit ce qui suit: „Der Grönlander ist von allen Menschen, die unser Herrgott erschaffen hat, der gesitteste. Gutmüthigkeit, Friedfertigkeit und Verträglichkeit sind die Hauptzüge seines Charakters. Er will gern mit allen seinen Mitmenschen auf möglichst gutem Fusze stehen und denkt daher nicht dran, sie zu verletzen, geschweige denn ihnen Grobheiten zu sagen. Er widerspricht nicht gern, selbst wenn ihm jemand etwas erzählt, was, wie er weisz, sich anders verhält. Jeden Einwand kleidet er in die mildeste Form, und es würde ihm sehr schwer fallen, den anderen geradeheraus die Unwahrheit zu zeigen. Er sagt anderen auch nicht gern Wahrheiten, die sie seiner Ansicht nach unangenehm berühren können. In solchem Falle bedient er sich lieber unbestimmter Ausdrücke, auch wenn es sich um so gleichgültige Dinge, wie Wind und Wetter, handelt. Seine Friedfertigkeit geht soweit, dasz er, wenn ihm etwas gestohlen wird, — was freilich selten vorkommt — das Seinige in der Regel nicht zurückfordert, obgleich er oft weisz, wer der Dieb ist....

---

[1]) Ch. IV p. 97—99.

Superflu de produire encore des preuves à l'appui de cette assertion. Je renvoie encore à K. Kautsky »Die sozialen Triebe in der Tierwelt" (Neue Zeit 1883), Ch. Letourneau »L'évolution de la morale" p. 59—64; et surtout au très intéressant article de P. Kropotkin »Mutual aid among animals" (Nineteenth Century 1890).

Digitized by Google

Infolge dessen giebt es dort selten oder nie Streit." [1])

„Das Einzige, was sein (Eskimo) Glück zu trüben vermag, ist, andere Not leiden zu sehen, und deshalb teilt er mit ihnen, so lange er selbst etwas zu teilen hat." [2])

„Der Grönlander steht der Not anderer wie ein mitleidiges Kind gegenüber; *sein erstes Staatsgesetz ist anderen zu helfen.*" [3])

„Einer der hübschesten und markantesten Züge im Charakter des Eskimos ist wohl seine Ehrlichkeit....

Für den Eskimo ist es von besonderer Bedeutung, dasz er sich auf seine Mitmenschen und Nachbarn verlassen kann. Damit aber dieses gegenseitiges Vertrauen, ohne das ja jedes Zusammenschlieszen im Daseinskampf unmöglich ist, auch Bestand habe, ist es notwendig, dasz jeder gegen den anderen ehrlich handle. Er hält es daher für unredlich, seinen Hausgenossen oder Leuten aus seinem Wohnorte etwas zu stehlen, was demnach auch sehr selten vorkommt." [4])

„Das Schlimmste, was einem Grönlander passieren kann, ist vor seinen Mitbürgern lächerlich oder verächtlich gemacht zu werden." [5])

Sur les Peaux-Rouges qui habitent dans la région de l'Orégon, le Dr. Waitz fait la communication suivante:

„Als Tugenden gelten diesen Völkern Ehrlichkeit und Wahrheitsliebe, Tapferkeit, Gehorsam gegen Eltern und Häuptlinge, Liebe zu Weib und Kind, und die Selisch, deren moralische Vorstellungen sich namentlich hierin ausgesprochen finden kommen diesen Anforderungen im Allgemeinen gut nach. Bei ihnen und bei den verwandten „Pends-d'Oreilles" und Spokane sind überhaupt Verbrechen sehr selten und ein bloszer Verweis den der Häuptling ertheilt, von groszer Wirksamheit. Auch das Alter findet bei den Selisch hülfreiche Unterstützung und Pflege, nur Kinder die das Unglück haben ihren Vater zu verlieren, haben öfters ein trauriges Schicksal, ihr Eigenthum wird ihnen entrissen. Die meisten dieser Völker sind aufrichtig und ehrlich, leben unter einander äuszerst friedlich und verkehren freundlich mit den Weiszen." [6])

G. Catlin, un des auteurs qui sont le mieux au courant de tout ce qui concerne les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, dit de leur caractère:

„I have roamed about from time to time during seven or eight years, visiting and associating with, some three or four hundred thousand of these people, under an almost infinite variety of circumstances; and from the very many and decided voluntary acts of their hospitality and kindness I feel bound to pronounce them, by nature, a kind and hospitable people. I have been welcomed generally in their country, and treated to the best that they could give me, without any charges made for my board; they have often escorted me through their enemies' country at some

---

[1]) »Eskímoleben", p. 84–85.
[2]) o. c. p. 87.
[3]) o. c. p. 97.
[4]) o. c. p. 132.
[5]) o. c. p. 156. Voir dans le même sens sur les Esquimaux: le Dr. Th. Waitz »Anthropologie der Naturvölker" III p. 309–310, 314–315; H. Spencer »Descriptive Sociology" N⁰. 6 (American Races) p. 28–29.
[6]) o. c. p. II, p. 342–343.

Digitized by Google

hazard to their own lives, and aided me in passing mountains and rivers with my awkward baggage; and under all of these circumstances of exposure, no Indian ever betrayed me, struck me a blow, or stole from me a shilling's worth of my property that I am aware of.

This is saying a great deal, (and proving it too, if the reader believe me) in favour of the virtues of these people; when it is borne in mind, as it should be, that there is no law in their land to punish a man for theft — that locks and keys are not known in their country — that the commandments have never been divulged amongst them; nor can any human retribution fall upon the head of thief, save the disgrace which attaches as a stigma to his character, in the eyes of his people about him.

And thus in these little communities, strange as it may seem, in the absence of all systems of jurisprudence, I have often beheld peace and happiness, and quiet, reigning supreme, for which even kings and emperors might envy them. I have seen rights and virtue protected, and wrongs redressed; and I have seen conjugal, filial and paternal affection in the simplicity and contentedness of nature. I have unavoidably, formed warm and enduring attachments to some of these men which I do not wish to forget — who have brought me near to their hearts, and in our final separation have embraced me in their arms, commended me and my affairs to the keeping of the great Spirit." [1])

En traitant de la question qui des deux sont les plus heureux, soit les nations civilisées, soit les peuples qu'il a visités, le même auteur dit encore: „I have long looked with the eye of a critic, into the jovial faces of these sons of the forest, unfurrowed with cares — where the agonizing feeling of poverty had never stamped distress upon the brow. I have watched the bold, intrepid step — the proud, yet dignified deportment of Nature's man, in fearless freedom, with a soul unalloyed by mercenary lusts, too great to yield to laws or power except from God. As these independent fellows are all joint-tenants of the soil, they are all rich, and none of the steepings of comparative poverty can strangle their just claims to renown. Who (I could ask) can look without admiring, into a society where peace and harmony prevail — where virtue is cherished — where rights are protected and wrongs are redressed — with no laws, but the laws of honour, which are the supreme laws of their land. Trust the boasted virtues of civilized society for awhile, with all its intellectual refinements, to such a tribunal, and then write down the degradation of the „lawless savage" and our transcendent virtues." [2])

L. H. Morgan, qui a passé une grande partie de sa vie parmi les Iroquois, raconte de ce peuple: „Alle Mitglieder einer irokesischen Gens waren persönlich frei und verpflichtet, Einer des Andern Freiheit zu

---

[1]) p. 9—10 I »Illustrations of the manners, customs, and conditions of the North American Indians".

[2]) p. 61—62. Les faits, prouvant que les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord sont le contraire d'égoïstes, du moins vis-à-vis de ceux avec lesquels ils vivent en un groupe, sont trop nombreux pour pouvoir les citer tous.

Digitized by Google

schützen; sie waren einander gleich in Befugnissen und persönlichen Rechten, denn weder Sachems noch Häuplinge beanspruchten irgend welchen Vorrang, und sie waren eine durch Blutbande verknüpfte Brüderschaft. Freiheit, Gleichheit und Brüderlichkeit, obwohl nie formulirt, waren die Grundprinzipien der Gens. Diese Thatsachen sind wesentlich, weil die Gens die Einheit eines ganzen gesellschaftlichen Systems war, die Grundlage, auf welcher die Indianergesellschaft organisirt war. Ein aus solchen Einheiten zusammengefügter Bau muszte nothwendig die Merkmale ihres Karakters zeigen, denn wie die Einheit, so das Gefüge. Dies erklärt hinlänglich den Unabhängigkeitssinn und die persönliche Würde des Auftretens, die allgemein als Attribute des Indianer-Karakters anerkant sind." [1])

L'hospitalité des peuples nommés est décrite comme suit par l'auteur mentionné: „Among the Iroquois hospitality was an established usage. If a man entered an Indian house in any of their villages, whether a villager, a tribesman, or a stranger, it was the duty of the women therein to set food before him. An omission to do this would have been a discourtesy amounting to an affront. If hungry, he ate; if not hungry, courtesy required that he should taste the food and thank the giver. This would be repeated at every house he entered, and at whatever hour in the day. As a custom it was upheld by a rigorous public sentiment. The same hospitality was extended to strangers from their own and from other tribes. Upon the advent of the European race among them it was also extended to them. This characteristic of barbarous society, wherein food was the principal concern of life, is a remarkable fact. The law of hospitality, as administered by the American aborigines, tended to the final equalization of subsistence. Hunger and destitution could not exist at one end of an Indian village or in one section of an encampment while plenty prevailed elsewhere in the same village or encampment." [2])

A. R. Wallace dit ce qui suit sur la population primitive de l'Amérique du Sud et de l'Archipel Indien: „I have lived with communities of savages in South America and in the East, who have no laws or law courts but the public opinion of the village freely expressed. Each man scrupulously respects the rights of his fellow, and any infraction of those rights rarely or never takes place. In such a community, all are nearly equal. There are none of those wide distinctions, of education and ignorance, wealth and poverty, master and servant, which are the product of our civilization; there is none of that wide-spread division of labour, which, while it increases wealth, produces also conflicting interests; there is not that severe competition and struggle for existence, or for wealth, which the dense population of civilized countries inevitably creates. All incitements to great crimes are thus wanting, and petty ones are repressed, partly by the influence of public opinion, but chiefly

---

[1]) p. 73 »Die Urgesellschaft."

[2]) p. 45. »Houses and house-life of the American Aborigines." Voir aussi les très intéressants chapitres II et III de l'oeuvre citée. Pour ce qui concerne les Indiens de l'Amérique du Nord résidant à l'est des Montagnes Rocheuses, voir Waitz, o. c. III p. 160 sqq.

Digitized by Google

by that natural sense of justice and of his neighbour's right, which seems to be, in some degree, inherent in every race of man." [1])

Dans son oeuvre „Village Communities in the East and West," H. Summer Maine dit: „Whenever a corner is lifted up of the veil which hides from us the primitive condition of mankind, even of such parts of it as we known to have been destined to civilisation, there are two positions, now very familiar to us, which seem to be signally falsified by all we are permitted to see—All men are brothers, and all men are equal. The scene before us is rather that which the animal world presents to the mental eye of those who have the courage to bring home to themselves the facts answering to the memorable theory of Natural Selection. Each fierce little community is perpetually at war with its neighbour, tribe with tribe, village with village. The never-ceasing attacks of the strong on the weak end in the manner expressed by the monotonous formula which so often recurs in the pages of Thucydides, „they put the men to the sword, the women and children they sold into slavery". Yet, even amid all this cruelty and carnage, we find the germs of ideas, which have spread over the world. There is still a place and a sense in which men are brothers and equals. The universal belligerency is the belligerency of one total group, tribe, or village, with another; but in the interior of the groups the regimen is one not of conflict and confusion but rather of ultra-legality. The men who composed the primitive communities believed themselves to be kinsmen in the most literal sense of the word; and surprising as it may seem, there are a multitude of indications that in one stage of thought they must have regarded themselves as equals." [2])

Des dizaines de pages, et plus même, pourraient être remplies avec des faits prouvant que les peuples primitifs de toutes les races et de toutes les parties du monde, n'étaient nullement égoïstes, mais plutôt le contraire, vis-à-vis de ceux qui vivaient avec eux. Pour en finir je veux encore relever les opinions de deux sociologues distingués, Steinmetz et Kovalewsky, opinions qui empruntent une signification importante du fait que ces auteurs disposent de connaissances ethnologiques très grandes.

Au 5me Congrès d'Anthropologie criminelle le Dr. Steinmetz, en parlant sur l'explication du crime par l'hypothèse de l'atavisme, dit: „Du reste, ce n'est guère probable que notre vrai criminel-né ressemble au sauvage normal. Le premier est caractérisé surtout par son égoïsme féroce, tandis que le second n'est rien sinon un membre dévoué du groupe dont il respecte les moeurs et défend tous les intérêts; le sauvage est très tendre envers les enfants que le criminel abandonne; le sauvage n'est que cruel contre l'ennemi, le criminel contre tout le monde." [3])

Après avoir cité différents traits altruistes de peuples primitifs Kovalewsky dit: „L'énumération dépasserait votre patience, si l'on citait

---

[1]) p. 283. »The Malay archipelago", II; voir encore sur l'Amérique du Sud, Waitz, o. c. III, où l'on trouvera en général la même opinion que celle qui a été donnée plus haut sur le caractère non-égoïste des habitants primitifs vis-à-vis de ceux avec lesquels ils vivaient réunis. Voir aussi: H. Spencer, »Descriptive Sociology" N⁰. 6. (American Races) p. 31—32.

[2]) p. 225—226.

[3]) »L'ethnologie et l'anthropologie criminelle" p. 100—101.

Digitized by Google

toutes les preuves que narrent les voyageurs sur le souci que les sauvages et les barbares ont de leur bien-être mutuel et l'aisance de leur charité. A ces faits, qui marquent l'existence prolongée d'une sorte de communisme, correspondent d'autres . . . ." [1])

Je suis d'avis qu'après avoir pris connaissance des faits pré-cités, personne ne peut soutenir, soit que l'homme a toujours et partout montré les mêmes traits de caractère très égoïstes, soit qu'il y a eu depuis l'existence de l'humanité une lente évolution de l'égoïsme vers l'altruisme. Quand on observe comment chez les peuples primitifs cités les membres d'un seul groupe s'entre-aidaient et prêtaient aussi assistance à leurs hôtes, malgré leur peu de pouvoir sur les forces de la nature, cause de grande misère souvent parmi eux, et quand on songe combien la crainte de la honte exerçait son influence et quand on compare à ces peuples primitifs la société actuelle, où malgré ses gigantesques forces productrices, la grande majorité des hommes vit dans les plus misérables conditions matérielles et intellectuelles, tandis que la petite minorité vivant dans une abondance également pernicieuse, considère leur abondance et la misère des autres comme les choses les plus naturelles, et les tentatives des moins favorisés de la fortune pour améliorer leur position comme une atteinte effrontée à leurs richesses, et enfin quand on voit combien peu dans la société actuelle la désapprobation morale a d'influence de sorte qu'elle est remplacée en grande partie par la crainte de la punition et l'espoir d'une récompense, comment saurait on supposer qu'il existe une évolution de l'égoïsme vers l'altruisme.

Tout de même, il serait inexacte de croire que des peuples primitifs présentent sous tous les rapports les traits de caractères altruistes que j'ai cités. Plus haut (p. 352 sqq.) j'ai déjà fait remarquer qu'en général la position de la femme est très dépendante. [2]) En général les peuples primitifs aiment beaucoup leurs enfants et les soignent avec une grande tendresse (voir p. 366 de ce travail). Néanmoins l'infanticide n'est pas rare chez ceux qui se trouvent à un bas degré de civilisation. Et j'ai déjà fait remarquer (p. 347) que, chez les peuples nomades, les vieillards et les malades étaient souvent abandonnés. Voilà donc des contradictions, qu'il faudra expliquer.

Suivant l'apparence — mais ce n'est qu'une apparence — une évolution de l'égoïsme vers l'altruisme a réellement eu lieu et ne discontinue pas. Cette apparence est l'effet de l'altération du caractère de l'égoïsme sous le système économique actuel: il est devenu moins *violent* que dans les périodes antérieures. (Il est impossible de soutenir que la civilisation ait apporté une diminution continuelle de violence: le moyen-âge p. e. n'était, certainement pas plus doux sous ce rapport

---

[1]) »Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété." p. 56. J'aimerais encore à citer les articles très intéressants de Kautsky »Die sozialen Triebe in der Menschenwelt" (Neue Zeit 1884) et de Kropotkin »Mutual aid among savages" (Nineteenth Century 1891) et »Mutual aid among the barbarians" (Nineteenth Century 1892) dans lesquels on cite beaucoup de faits, qui confirment ce qui a été dit plus haut.

[2]) L'asservissement de la femme n'implique naturellement pas qu'elle ait toujours été mal traitée. Voir e. a. A. Sutherland, »The origin and growth of the moral instinct" I, p. 236—240.

Digitized by Google

que l'antiquité). Le combat ne se poursuit pas en général avec les armes blanches ou à feu, mais avec d'autres non moins dangereuses, et c'est ce qu'on perd généralement de vue. On fait remarquer que, jadis, les prisonniers étaient tués; que, plus tard, ils eurent la vie sauve pour servir d'esclaves; que l'esclavage a été remplacé par le servage qui, à son tour, a été aboli et changé en travail libre.

Mais ce n'est pas un sentiment altruiste se développant toujours qui a été le motif de ces altérations. La vie des prisonniers de guerre n'a pas été épargnée pour des raisons d'humanité, mais parce que l'extension de la productivité du travail rendait plus *avantageux* de faire travailler un prisonnier, au lieu de le tuer. Et l'esclavage n'a pas été remplacé par le système du travail libre parce que les propriétaires des esclaves étaient devenus moins égoïstes, mais parce qu'il est plus avantageux de faire travailler des ouvriers libres que des esclaves. [1]) On ne peut parler d'une diminution d'égoïsme, mais d'un adoucissement de la violence dans le cours des temps. Impossible de soutenir qu'un capitaliste qui par un lock-out, veut forcer ses ouvriers à rompre avec leur syndicat et les condamne de cette façon eux et les leurs à la faim, dans le but d'échapper au danger d'un abaissement de bénéfices en cas de grève, soit moins égoïste qu'un propriétaire d'esclaves qui les contraint à un travail plus intense.

Le premier n'use pas de force, c'est inutile, il dispose d'une arme plus sûre, la misère dont il peut frapper ses ouvriers, il *semble* moins égoïste, mais en réalité il est aussi égoïste que le second. Le spéculateur en grand qui, par suite de ses machinations, oblige des milliers de gens à payer plus cher ce qu'il leur faut pour subsister et lui sont pour ainsi dire tributaires, n'est pas moins égoïste que le chevalier-brigand du moyen-âge qui, les armes à la main, forçait les marchands en voyage à lui payer un tribut. La différence entre eux c'est que le premier atteint son but sans user de la violence comme le chevalier. Le capitalisme est un système d'exploitation où, au lieu de dépouiller l'exploité, on le contraint par la misère à user toutes ses forces au profit de l'exploiteur.

Il en est de même pour l'histoire coloniale. D'abord les indigènes des pays explorés par les Européens étaient souvent pillés et massacrés. Il y a déjà longtemps qu'on est revenu de ce système, cependant non par altruisme, mais parce qu'il est plus avantageux de faire travailler une population soumise que de la piller ou de l'exterminer. Quand elle ne se soumet pas de bonne volonté on use encore de la force comme autrefois.

Cette apparence a encore une autre cause. Le christianisme prêche „aime ton prochain comme toi-même." Et puisque cette maxime a été si souvent prêchée, et que nombre des chrétiens l'ont toujours à la bouche, on en est arrivé à croire qu'elle est réellement mise en pratique. Le contraire est vrai. Le fait qu'on insiste tant sur le devoir d'agir en altruiste est *la preuve la plus convaincante qu'en général on ne le fait pas*, sans quoi

---

[1]) Lire le passage suivant de Morgan, »Das Privateigenthum war es, das zur Sklaverei von Menschen führte, als Werkzeug zur Produktion von Reichthum; dasselbe Privateigenthum veranlaszte nach den Erfahrungen von mehreren tausend Jahren die Abschaffung der Sklaverei, als man entdeckt hatte, dasz ein freier Arbeiter eine bessere Machine zur Erzeugung von Reichthum sei" (p. 432 »Die Urgesellschaft").

Digitized by Google

on n'en parlerait pas tant et on ne le prêcherait pas. De nos jours nombreux sont les gens qui ne demandent pas mieux que de voir les hommes agir en altruistes, mais ils prêchent dans le désert: leur souhait n'est pas réalité.

La société actuelle est pétrie d'égoïsme. Cependant, l'égoïsme est moins violent, mais plus déguisé.

Avant de parler des causes réelles de l'égoïsme et de l'altruisme, il n'est pas superflu de tâcher de résoudre la question: d'où ces idées inexactes?

Il n'est pas difficile, selon moi, d'expliquer comment il se fait que bien des hommes croient que partout et toujours le „homo homini lupus" de Hobbes ait été vrai. Les adhérents de cette opinion ont observé surtout les hommes vivant sous le capitalisme, ou ceux qui ont vécu durant la civilisation; leur juste conclusion a été que l'égoïsme était le trait de caractère dominant de ces hommes, et ils ont choisi l'explication la plus simple en disant que ce trait de caractère doit être inné.

S'ils avaient connu les périodes antérieures à la civilisation [1]), ils auraient remarqué que „homo homini lupus" est un phénomène historique, appliquable durant une période relativement courte [2]) et que par conséquent, il est impossible que l'égoïsme soit inné à l'homme. Quelque grandes qu'aient été les modifications sociales durant la civilisation, le but principal des hommes a été, et est toujours encore d'acquérir des richesses personnelles et les hommes continuent à rester divisés en classes c. à d. en groupes, dont les intérêts économiques sont contraires. C'est pour cela que l'examen des périodes antérieures est de si haute importance pour la sociologie.

Une interprétation erronée de la théorie darwinienne a aussi contribué à faire naître l'idée bizarre de l'éternité du combat de tous contre tous. Darwin lui-même n'y est pour rien. Dans son „Origin of species" il dit en termes très clairs que le combat entre les individus d'une même espèce n'arrive pas du tout dans chaque espèce: „.... there must in every case be a struggle for existence, either one individual with another of the same species, or with the individuals of distinct species, or with the physical conditions of life." [3])

L'explication de la deuxième hypothèse, celle de l'évolution de l'égoïsme vers l'altruisme est plus compliquée. D'abord les faits cités à l'appui ne sont pas nombreux, et ils servent plutôt à illustrer une théorie

---

[1]) Morgan évalue l'espace de temps entre le commencement de l'existence de l'humanité et la période moyenne de la barbarie à *quatre cinquièmes* de la durée totale de l'existence de l'humanité (p. 458 »Urgesellschaft"). La civilisation n'est donc qu'une période assez courte comparée aux temps depuis l'apparition de l'homme.

[2]) A comparer le passage suivant de H. S. Maine: »..... wherever we can observe the primitive groups still surviving to our day, we find that competition has very feeble play in their domestic transactions, competition (that is) in exchange and in the acquisition of property. This phenomenon, with several others, suggests that Competition, that prodigious social force of which the action is measured by political economy, is of relatively modern origin" (o. c. p. 227—228).

[3]) p. 50. A comparer les p. 59—61 o. c. où Darwin fait remarquer que là où les individus de même espèce se combattent, la lutte est le plus acharné.

Digitized by Google

qu'à fournir les matériaux dont on saurait tirer une explication. En second lieu une partie des matériaux ethnologiques ayant rapport à la question ne sauraient être utilisés. Recueillis soit par des personnes convaincues à priori de la supériorité de la morale chrétienne à toute autre, et par conséquent désapprouvant tout ce qui s'y oppose, soit par des personnes qui par leurs propres agissements ont été cause de l'inimitié que leur témoignaient les peuples avec lesquels ils étaient entrés en relation. Nulle part l'histoire de la civilisation n'offre un spectacle plus hideux que celui de la colonisation. Fraude, vol, homicide et tutti quanti du commencement jusqu'à la fin. [1]) En troisième lieu il faut exclure les peuples dont le contact avec les Européens ou avec d'autres peuples également civilisés remonte assez haut. En quatrième lieu, on perd souvent de vue que les peuples primitifs montrent de grandes différences de développement et par conséquent, ne peuvent pas être placés au même rang. [2]) P. e. si les peuples gouvernés despotiquement montrent de forts penchants égoïstes, on n'a pas le droit de déclarer que tous les peuples primitifs sont égoïstes.

Enfin, en examinant des peuples primitifs, il est de la plus haute importance qu'on fasse bien la distinction entre les actes qui concernent les personnes formant entre elles un groupe social, et ceux qui concernent les personnes qui y sont étrangères. Une des principales causes de la qualification d'égoïstes, donnée aux peuples primitifs, se trouve dans le fait qu'on oublie de faire attention au dualisme de l'éthique. Dans les citations que j'ai reproduites (e. a. dans celles empruntées à Maine et à Steinmetz), la grande différence entre les actes, commis dans et en dehors du groupe, a été déjà relevée. Nous avons vu que les Indiens de l'Amérique du Nord, quoique très altruistes vis-à-vis de ceux qui forment avec eux le même groupe, ainsi que vis-à-vis de leurs hôtes, sont les ennemis les plus impitoyables de ceux qui attaquent leur indépendance, ou leur domaine de chasse. Aussi a-t-on généralement jugé ces peuples d'après les derniers actes, en négligeant les autres. Il est facile de comprendre combien cela est inexacte puisque ce „dualisme de l'éthique" existe toujours. Grand serait l'étonnement si l'on entendait prétendre que la guerre sud-africaine prouve que les Anglais sont un peuple d'assassins et d'incendiaires; pourtant cette assertion tout inexacte qu'elle est s'applique couramment aux peuples primitifs. [3])

Comment se fait-il que quelques espèces animales sont sociales et que d'autres ne le sont pas? Il est impossible de soutenir avec quelques

---

[1]) Dans son article »Die sozialen Trieben in der Menschenwelt", Kautsky produit quelques exemples intéressants des agissements des Européens au Brésil et dans la Nouvelle-Calédonie. Dans »Die Indianerfrage" (Neue Zeit 1885) cet auteur traite des pratiques des Américains vis-à-vis des Indiens de l'Amérique septentrionale. D'ailleurs, il est superflu d'en parler plus amplement: les atrocités de la colonisation sont suffisamment connues.

[2]) Sur cette question très importante voir le Dr. S. R. Steinmetz, »Classification des types sociaux et catalogue des peuples" (Année sociologique III).

[3]) Sur le dualisme de l'éthique voir e.a.: Kulischer »Der Dualismus der Ethik bei den primitiven Völkern" (Zeitschr. f. Ethnologie 1885); Kropotkin »Mutual aid among savages" p. 558—559; Kovalewsky »Les origines du devoir", p. 85 sqq. (Revue internationale de sociologie II).

Digitized by Google

auteurs qu'on observe une sociabilité qui augmente selon le degré de développement atteint par l'animal. [1]) Quelques insectes, p. e. les abeilles et les fourmis, sont des animaux doués de sentiments sociaux prononcés; quelques espèces d'oiseaux et les félins sont par contre insociaux. Néanmoins, ceux-ci occupent cependant un degré plus élevé dans l'échelle que ceux-là. L'explication doit donc être cherchée ailleurs. [2])

Il y a diverses raisons qui amènent un nombre plus ou moins considérable d'animaux d'une même espèce à un même lieu. Par exemple, le fait d'être nés au même endroit. La plupart des animaux sont sociaux quand ils sont jeunes, même ceux qui ne le sont plus une fois grands, comme les arachnides. Une autre cause qui amène les animaux en présence c'est l'émigration vers une contrée par suite de grandes changements de température. Une troisième cause, probablement la plus importante, qui réunit des animaux d'une même espèce c'est la richesse en nourriture de certaines contrées.

Cependant, la réunion occasionnelle d'animaux ne peut expliquer pourquoi certaines espèces sont sociales, tandis que d'autres ne le sont pas. Les lions p. e. se rencontrent souvent aux endroits où ils viennent boire; pourtant, ils ne sont pas devenus sociaux. Il n'est pas probable qu'il y ait des animaux qui soient *restés* ensemble parce qu'ils avaient compris les avantages de la vie en commun, cequi supposerait chez ces animaux une intelligence, qu'il est difficile de leur attribuer. Pour que des animaux restent ensemble il faut qu'ils le trouvent agréable, et désagréable d'être isolés.

En examinant les espèces animales sociales on remarque que la vie en commun est en général *une de leurs armes les plus puissantes dans le combat pour l'existence* sans laquelle il leur serait impossible ou à peu près de soutenir ce combat. Par conséquent, les animaux pour lesquels la vie en commun est avantageuse, et qui possèdent des penchants sociaux plus forts que d'autres, ont, réunis par n'importe quelle cause, une plus grande chance de rester vainqueurs dans le combat pour la vie que les autres. [3]) Par contre, les animaux qui doivent épier leur proie, ont plus de chance d'existence quand la vie en commun leur est désagréable. C'est donc par sélection que les sentiments sociaux se sont fortement développés dans quelques espèces animales, et non dans d'autres. [4])

---

[1]) Voir e. a. Sutherland o. c. I ch. X.

Comparer Ch. Letourneau »L'évolution de la morale"; p. 55 cet auteur dit: ».... chez les animaux, le degré de perfection des penchants sociaux est loin de coïncider rigoureusement avec le rang hiérarchique, occupé par l'espèce dans la classification zoologique."

[2]) Pour l'exposé suivant je me suis surtout servi de l'oeuvre de Kautsky »Die sozialen Triebe in der Tierwelt".

[3]) Dans ses »Inquiries into human faculty and its development" F. Galton parle de ses études sur la race bovine sud-africaine, et fait observer que si un de ces animaux se sépare du troupeau il devient une proie sûre des lions, tandis que le troupeau est garanti des attaques de l'ennemi. L'individu qui ne possède que peu de sentiments sociaux et se sépare du troupeau a moins de chance de transmettre ses traits de caractère à sa progéniture, attendu qu'il est en danger d'être dévoré par les carnassiers. (p. 68—82).

[4]) Darwin (»Descent of man" p. 102) et d'autres auteurs (e. a. Sutherland, o. c. I Chap. X) sont d'opinion que la sympathie est une extension de l'amour paternel et de l'amour filial. Il ne convient pas au cadre de ce travail, et je ne me

Digitized by Google

L'habitude et la tendance à imiter augmentent considérablement ces sentiments.

Les avantages, résultant pour certaines espèces animales de la vie en commun, sont de deux natures. En premier lieu une défense plus efficace contre l'ennemi; en second lieu une plus grande facilité de se procurer la subsistance. Les boeufs sauvages nous offrent un exemple du premier cas (voir la note 3 de la page 448); les loups qui, en hiver, se réunissent en troupes pour chercher leur proie parce que la nourriture devient rare donnent un exemple du second cas. Pour d'autres animaux, (p. e. quelques simiens) les sentiments sociaux leur sont avantageux des deux façons.

Il est inutile de s'étendre ici plus amplement sur les deux manières dont la vie en groupes est avantageuse à certaines espèces d'animaux. Il reste encore à fixer l'attention sur les qualités développées par le combat en commun pour l'existence.

Un des principaux traits de caractère d'animaux sociaux c'est le plaisir qu'ils éprouvent à vivre en commun; si par hasard un animal social est séparé de ses semblables, avec lesquels il vivait dans un même groupe, il se sent malheureux. Il est en outre nécessaire que celui qui ne peut vivre isolé, et se sent heureux avec son groupe, doit aussi éprouver de la sympathie pour ce groupe. Si quelques individus éprouvent un déplaisir ce sentiment réagit sur tout le groupe, de même s'il s'agit d'une sensation agréable. Un être social tâchera donc de favoriser les intérêts de ses semblables tant qu'il le pourra, et en tant qu'il comprendra ces intérêts. Cette sympathie ne s'étendra pas sur toute l'espèce, mais seulement sur le groupe. L'intérêt général d'un groupe ne permet pas que la sympathie embrasse l'espèce entière, mais au contraire qu'un groupe combat l'autre, si celui-ci p. e. lui dispute sa nourriture. Et dans le sein du groupe même l'intérêt général peut exiger qu'on abandonne un individu malade ou blessé, quand par sa présence p. e. il attirerait des fauves, et mettrait ainsi l'existence de tous en danger.

La sympathie très développée fait naître l'esprit de sacrifice, qui pousse l'individu à supporter les plus fortes contrariétés voire même à risquer sa vie, afin de secourir ses compagnons. (Voir aux p. 438—439 la citation empruntée à Darwin, dans laquelle il parle de cas pareils chez des animaux) Cette qualité est renforcée encore par le désir d'obtenir les louanges et d'éviter le blâme de ses semblables, désir qui, à son tour, ne naît que par la vie en commun. Car, celui qui vit réuni avec d'autres et y prend son plaisir, celui dont les intérêts sont ceux des membres de son groupe, doit être sensible à l'approbation et à la désapprobation

---

crois pas compétent pour m'étendre sur cette matière. Selon mon avis, O. Ammon a démontré d'une manière convaincante dans son travail »Der Ursprung der socialen Triebe" (Zeitschrift für Socialwissenschaft IV) qu'il n'y a point de causalité entre les sentiments sociaux et l'amour paternel et l'amour filial, mais qu'ils forment deux parties distinctes de la vie mentale. En outre cet auteur prouve qu'il n'y a point de relation entre l'amour paternel et l'amour filial et les sentiments sexuels.

Probablement il y a connexité entre l'hypothèse de Darwin et la théorie longtemps acceptée mais repoussée depuis qui veut que l'origine de la société humaine est due à des familles vivant d'abord isolées et qui se sont réunies pour se protéger mutuellement. Ce n'est pas la société qui s'est développée de la famille, mais la famille, comme unité économique, qui s'est développée de la société.

Digitized by Google

de ses actes par les autres, puisque les sentiments de plaisir, aussi bien que ceux de déplaisir, qu'il a suscités, retombent sur lui-même. Le manque de la parole chez les animaux empêche que l'influence de la louange ou du blâme soit très grande chez eux.

Nous abordons maintenant la question: quelles sont les causes de l'altruisme chez les hommes? [1])

Il faudra considérer comme certain que l'homme a toujours vécu en des groupes plus ou moins grands [2]), et il est même très probable qu'il descend d'animaux également sociaux. [3]) Un examen des moyens dont l'homme dispose pour soutenir le combat pour la vie, prouve qu'ils sont de telle nature que l'homme aurait succombé s'il avait vécu isolé. Kautsky l'a formulé ainsi: „.... der Mensch...., dessen mächtigste und furchtbarste, ja fast einzige Waffe im Kampfe um's Dasein die Gesellschaft ist. Wohl zeichnet sich der Mensch vor anderen Tieren noch durch seine Intelligenz aus, aber auch sie ist die Frucht der Gesellschaft, der isolirte Mensch verdummt und wird völlig stumpfsinnig. Alle seine anderen Waffen im Kampfe ums Dasein aber stehen hinten denen der Tiere zurück. Es stehen dem Menschen keine Angriffswaffen zu Gebote, wie den Raubtieren, noch schüzt ihn die Grösze, wie den Elephanten, das Fluszpferd und das Nashorn. Es fehlt ihm die Schnelligkeit des Eichkäzchens und Rehes, auch vermag er nicht seine Verluste durch übergrosze Fruchtbarkeit wettzumachen." [4])

C'est donc par suite de sa constitution et du combat qu'il avait à soutenir pour son existence, que l'homme est un être social; en d'autres termes, ceux qui présentaient des instincts sociaux plus forts que les autres couraient moins de danger de succomber dans le combat pour la vie, et avaient plus de chance de transmettre leurs penchants à leur progéniture. Comme il dispose de facultés intellectuelles beaucoup plus grandes que celles des animaux, l'homme est plus capable de comprendre les causes de la douleur ou de la joie de ses semblables; il est donc mieux en état de lui éviter les unes et de favoriser les autres. [5]) En second lieu, il dispose d'un langage développé, par lequel le blâme ou l'approbation peuvent avoir une influence beaucoup plus grande sur sa conduite. [6])

Le fait que l'homme naît avec des penchants sociaux n'explique cependant pas assez l'altruisme, car parmi les espèces animales il n'en existe pas une seule dont les individus se soient fait autant de mal que les hommes, qui, tout en étant des êtres sociaux, sont cependant capables

---

[1]) Ici je me suis principalement servi de l'oeuvre de K. Kautsky »Die sozialen Triebe in der Menschenwelt."

[2]) Tant que les hommes ne se nourrissaient que de fruits et de racines sauvages ou des produits de la chasse, les groupes ne pouvaient être que peu nombreux attendu qu'un grand terrain était nécessaire à leur subsistance. A mesure que la productivité du travail augmente les groupes deviennent petit à petit des agglomérations d'hommes pouvant vivre sur un terrain relativement plus restreint.

[3]) Voir Darwin »Descent of man", p. 105.

[4]) »Die sozialen Triebe in der Tierwelt", p. 27.

[5]) Il est clair que l'intelligence en soi n'a rien à voir à l'égoïsme ou l'altruisme; elle n'est qu'une arme, dont on peut se servir pour chacun d'eux. Celui qui a beaucoup d'intelligence peut en user aussi bien au préjudice qu'on profit de ses semblables.

[6]) Voir Darwin »Descent of man" p. 95—96, 106.

Digitized by Google

de commettre les actes les plus égoïstes; comment expliquer ces contradictions?

Plus haut nous avons vu que les peuples primitifs, que nous avons cités, présentaient des traits de caractère très altruistes. Les membres d'un groupe s'entre-aidaient, étaient, vis-à-vis les uns des autres bienveillants, honnêtes, véridiques et très susceptibles à l'opinion d'autrui, [1]) etc.

Impossible d'expliquer ceci soit par la race à laquelle appartenaient ces peuples, soit par le climat dans lequel ils vivaient (du reste il est difficile de saisir le rapport qu'il y aurait entre race ou climat et ces traits de caractère), car les peuples cités sont de races très différentes (p. e. les Indiens de l'Amérique du Nord et les Hindous de la presqu'île du Gange) et vivent sous des climats différents (p. e. les Esquimaux et les Indiens de l'Amérique du Sud). En dehors de cela, quelques-uns de ces peuples montrent vis-à-vis des groupes étrangers des traits de caractère diamétralement opposés à ceux qu'ils ont pour les individus de leur groupe. Ainsi p. e. les Indiens de l'Amérique du Nord sont, comme nous l'avons déjà remarqué, les ennemis les plus cruels, les plus impitoyables pour ceux qui n'appartiennent pas à leurs groupes, tandis qu'ils sont le contraire pour ceux qui en font partie. A plus forte raison donc leurs sentiments altruistes n'ont aucun rapport ni avec la race, ni avec le climat. [2])

Par conséquent la cause ne peut résider que dans le milieu social, à son tour déterminé par le mode de production. La suite va démontrer, qu'en dernière instance c'est le mode de production en effet qui peut développer la prédisposition sociale innée à l'homme [3]) (non dans la même mesure pour chaque individu, ceci est une question sur laquelle je reviendrai) ou empêcher cette prédisposition de se développer ou même l'anéantir entièrement.

En examinant les modes de production en vigueur chez les peuples cités (qui ne se trouvent pas au même degré de développement; les habitants des communautés de village p. e. sont au-dessus des Indiens de l'Amérique du Nord) on voit qu'ils se caractérisent par les traits suivants, très différents de ceux du système actuel.

Le premier de ces traits caractéristiques est celui-ci: *la production a lieu chez ces peuples pour la consommation personnelle et non pour l'échange, comme dans la société actuelle.*

---

[1]) Sur ce sujet spécial voir encore: Maine »Village communities". En parlant des droits et des devoirs dans les communautés de village, il dit: »In the almost inconceivable case of disobedience to the award of the village council, the sole punishment, or the sole certain punishment, would appear to be universal disapprobation." (p. 68).

Dans son »Ursprung und Entwicklungs-Geschichte des Eigenthums", Dargun dit sur l'influence de l'opinion publique parmi les Iroquois, un des peuples indiens typiques de l'Amérique du Nord: »Einzige Stütze der öffentlichen Gewalt war die öffentliche Meinung, Exekutive gab es nicht, Hochschätzung war der höchste Lohn, Verachtung die strengste Strafe, die verhängt werden konnten...." (p. 45).

[2]) Comparez aussi p. 158—159 de la première partie de ce travail.

[3]) Il est évident que le fait que l'homme naît avec un germe social, ne confirme pas la théorie »des idées morales innées". L'homme naît avec la disposition naturelle au travail intellectuel. Si cette disposition n'est pas développée, si l'on ne cultive pas son intelligence, l'homme restera aussi ignorant que la bête. De même quant à la morale: la disposition sociale de l'homme est la base sur laquelle sa moralité peut se développer, mais seulement à condition de la développer.

Digitized by Google

On a souvent prétendu que les peuples primitifs vivaient en communisme. Prise dans la signification de communisme de production, cette assertion n'est vraie qu'en partie; exception faite des chasses parfois entreprises en commun par des peuples chasseurs la production n'était pas faite en commun mais était individuelle. Les armes et les outils de chasse étaient proprieté privée, le terrain de chasse par contre propriété commune. [1]) De même dès que la technique architecturale a fait plus de progrès les maisons sont souvent devenues propriété commune. A son début l'agriculture non plus ne fut exercée en commun. Ce n'est, que quand elle a atteint un certain développement, que c'est parfois le cas. [2]) Mais si l'on prend le communisme dans le sens de consommation en commun, alors l'assertion sus-citée est beaucoup plus exacte. Je ne veux pas dire que la consommation se faisait toujours en commun (quoique plusieurs peuples primitifs prissent leurs repas en commun), mais quand pour n'importe quelle cause les uns n'avaient pas réussi à produire les autres membres du groupe qui avaient été plus heureux les secouraient. La productivité du travail était encore petite; un excédent continuel de travail de certaine importance n'avait généralement pas lieu. Même s'il y en avait il ne ne pouvait être question d'échange attendu que la division du travail était très minime et que chacun était par conséquent capable de faire lui-même ce que d'autres auraient pu offrir en échange.

Le deuxième trait caractéristique des modes de production cités c'est qu'*il n'y avait ni richesse, ni pauvreté*, trait caractéristique qui est en étroite relation avec le premier. S'il y a privation (p. e. puisque le gibier fait défaut) tous souffrent; s'il y a parfois abondance, tous en profitent. [3])

Le troisième fait sur lequel je dois fixer l'attention, c'est que *la subordination de l'homme à la nature était très grande*, si grande, que nous, qui avons actuellement assujetti en grande partie les forces de la nature ne pouvons plus nous en faire une idée. Si réunis en un seul groupe, les gens primitifs étaient très faibles vis-à-vis de la nature, individuellement ils n'étaient absolument pas en état de lutter contre elle, ainsi ils étaient donc forcés de se serrer les uns contre les autres.

Si l'on considère les traits caractéristiques des modes de production primitifs tous ensemble, il devient clair, il me semble, pourquoi les peuples primitifs étaient si peu égoïstes. Il n'y avait ni riches, ni pauvres; les intérêts économiques, au lieu d'être opposés, étaient soit parallèles, soit égaux (ceci dans le cas de production en commun); la vie économique ne suscitait donc point d'idées égoïstes; chez les hommes, l'homme, n'est pas „induit en tentation", comme dit la sainte Ecriture. Là où le système économique ne produit point d'idées egoïstes, il habitue aussi les hommes à ne pas être égoïstes, et si exceptionellement les

---

[1]) En opposition avec beaucoup d'autres qui font autorité, Dargun défend, dans son oeuvre »Ursprung und Entwicklung des Eigenthums", la thèse que, chez les peuples chasseurs, la terre n'était point propriété commune. Il me semble que l'auteur n'a pu démontrer la parfaite exactitude de sa thèse. Quoi qu'il en soit, pour ce qui concerne la terre il ne saurait être question de propriété privée dans le sens que nous lui attribuons de nos jours. S'il n'y avait pas de propriété commune chez ces peuples, cela y ressemblait cependant bien plus qu'à notre propriété privée du sol.

[2]) Voir e. a. Dargun »Egoismus und Altruismus in der Nationalökonomie", p. 100—101.

[3]) Voir Dargun o. c. p. 34.

Digitized by Google

intérêts sont en conflit, le différend est vidé d'une manière altruiste et non égoïste. Et puisque la vie économique est la „conditio sine qua non" de la vie, et occupe donc la plus importante place dans l'existence des hommes, elle marque la vie entière de son estampille non-égoïste. La lutte pour l'existence *devant* être soutenue en commun contre la nature, si elle veut être efficace lie les intérêts humains si étroitement, qu'ils sont inséparables: l'intérêt de l'un est aussi celui de l'autre.

On comprendra maintenant pourquoi les hommes primitifs se sentaient avant tout membres d'une unité; pourquoi ils s'abstenaient non seulement d'actes nuisibles à leurs compagnons, mais venaient même à leur secours autant qu'ils le pouvaient; pourquoi ils étaient honnêtes, véridiques et bienveillants pour leur entourage, et pourquoi l'opinion publique avait une grande influence sur eux; traits caractéristiques que mes citations antérieures ont démontrés. [1]) La cause de ces faits se trouve dans *le mode de production, qui avait effectué une conformité d'intérêts de gens réunis en un seul groupe, les avait obligés à s'entre-aider dans la lutte difficile et ininterrompue pour l'existence, et qui en avait fait des hommes libres et égaux, puisqu'il n'y avait ni richesse ni pauvreté, et, par conséquent, non plus de possibilité d'oppression.* [2])

Ce n'est que dans un milieu pareil que les instincts sociaux, innés à l'homme, peuvent bien se développer, et plus le mode de production resserre les intérêts des hommes, plus ce développement sera grand. C'est une vérité aussi vieille que le monde que l'on respecte les intérêts des autres, qu'on ne les trompe pas, alors seulement qu'ils ne cherchent pas à vous rendre la vie difficile, mais vous aident à la supporter. Si non, les sentiments sociaux seront étouffés et il se formera des sentiments contraires. Le développement des sentiments sociaux est basé sur la réciprocité. Quand celle-ci fait défaut, ces sentiments végètent; quand elle existe, ils se fortifient sans cesse comme par ricochets pour ainsi dire. [3])

Il existe encore une autre raison qui a contribué à renforcer la solidarité parmi les membres d'un même groupe. Les peuples primitifs, qui ne pratiquent pas, ou peu l'agriculture, ont besoin d'un immense terrain pour pourvoir à leurs besoins. Les terrains, dont la population semblerait peu élevée aux Européens de nos jours, ont en réalité une population dont la densité est aussi grande que le mode de production le permet. De là naissent des guerres continuelles entre les groupes qui se disputent les terrains. La nécessité de défendre ensemble un terrain acquis ou d'en conquérir un nouveau, avait pour résultat de serrer toujours

---

[1]) Inutile, je suppose, de dire que les citations reproduites n'ont pas été choisies dans le but d'appuyer une opinion préconsue. Je n'ai pas manqué de chercher dans les recueils ethnologiques dont je disposais des faits réfutatoires. Mais je n'ai pu trouver de peuples qui, vivant dans les conditions sus-mentionnées, présentaient des traits caractéristiques fortement égoïstes. Il est évident que cela ne prouve pas qu'ils manquent absolument, mais je suppose que leur nombre ne peut pas être bien considérable.

[2]) La cause mentionnée peut, à ce qu'il me semble, être ajoutée à celles que le Dr. Steinmetz a nommées pour expliquer le fait que les peuples primitifs sont très bons pour les enfants (voir p. 336 de ce travail).

[3]) A peu près la même explication se trouve dans l'oeuvre de Ch. Letourneau »L'évolution de la propriété" p. 72—75.

Digitized by Google

plus étroitement les liens unissant les membres d'un même groupe. [1])

Le même mode de production qui amena les membres d'un groupe à la solidarité et à l'altruisme, força ces mêmes personnes à un égoïsme excessif vis-à-vis de ceux qui n'appartenaient pas à leur groupe et les contrairaient dans l'obtention de ce qu'il leur fallait. Un même fait, p. e. tuer un ennemi, est l'acte le plus égoïste qu'on puisse imaginer en se plaçant au point de vue de l'ennemi, et un acte très altruiste si on le considère au point de vue du meurtrier, car il a augmenté la sûreté du groupe. Le développement des sentiments sociaux n'est donc déterminé que par la forme du combat pour l'existence.

Comment donc expliquer quelques actes égoïstes se tournant contre les membres du groupe? Comment p. e. s'explique l'infanticide si fréquent chez les peuples primitifs? En recherchant la solution, on verra que cet acte égoïste, ne résulte pas d'une insensibilité innée à l'égard des enfants (comme nous l'avons vu plus haut, le contraire est vrai), mais du fait que le peu de pouvoir sur les forces de la nature rend une grande augmentation de la population impossible. Les enfants étaient tués immédiatement après leur naissance, s'ils avançaient en âge on ne songeait, plus à s'en défaire. La vie nomade empêchait aussi d'emmener un grand nombre d'enfants [2]).

C'est pour le même motif que les vieillards et les malades étaient parfois abandonnés par les peuples primitifs. Ils y étaient contraints parce que ces invalides étaient dans l'impossibilité de faire de grands trajets, et parce que les moyens économiques ne permettaient pas parfois d'entretenir ceux qui ne pouvaient plus travailler. Ici non plus il ne saurait être question d'insensibilité innée. [3])

Dans les cas cités il y avait donc opposition d'intérêts: l'acte, égoïste vis-à-vis de quelques-uns, était altruiste vis-à-vis de l'unité. Si l'on avait agi autrement dans des cas pareils, tous auraient succombé. [4])

Aussi ces actes sont-ils tombés en désuétude à mesure que la productivité du travail se développe de plus en plus.

Le développement continuel de la productivité du travail — considéré à un point de vue économique, toute l'histoire humaine est un assujettissement toujours plus grande de la nature — modifiait considérablement la structure de la société. Dès que cette productivité a tellement aug-

---

[1]) Dans son oeuvre »Principles of psychology" II Spencer dit: »Men cannot be kept unsympathetic towards external enemies without being kept unsympathetic towards internal enemies, to all those, that is, who stand to them as opponents" (p. 573).

Cette assertion ne contient, selon moi, qu'une vérité relative. Des peuples qui, par des circonstances fortuites, n'ont jamais besoin de se battre avec d'autres peuples pour la possession du terrain, perdront l'habitude d'user de violence, et n'y recourront pas non plus s'il surgit un différend entre eux. Néanmoins, les faits démontrent que des peuples guerriers ne sont pas très violents vis-à-vis de leurs compagnons. Spencer oublie que l'action commune contre l'ennemi extérieur renforce la solidarité intérieure.

[2]) Sur ce sujet voir Kropotkin »Mutual aid among savages" p. 552—553, et Sutherland, o. c. I, Chap. VI. Cet auteur cite e. a. la conclusion suivante de Tylor: »..... infanticide comes from hardness of life rather than from hardness of heart, for, the parents will often go through fire and water to save the very child as to whom they were doubting a few weeks before whether it should live or die" (p. 115).

[3]) Voir à ce sujet: Kropotkin, o. c. p. 553—554.

[4]) C'est aussi pourquoi les peuples primitifs n'ont pas considéré comme immoraux, c. à d. comme contraires à l'intérêt général, de commettre de tels actes.

Digitized by Google

mentée qu'un producteur peut régulièrement produire plus qu'il lui faut' et que la division du travail le met à même d'échanger l'excédent de son travail contre des objets qu'il ne peut produire lui-même [1]) — dès ce moment naît dans l'homme l'idée de ne plus donner à ses compagnons qui en ont besoin, mais de garder pour lui-même l'excédent de son travail et de l'échanger. C'est alors que le mode de production commence à contrarier les instincts sociaux de l'homme, au lieu de les favoriser, comme auparavant. [2])

Dans son oeuvre déjà citée, Nansen a décrit l'influence, excercée par l'échange, sur le caractère des Esquimaux, étudiés par lui. (Le fait que le commerce a été développé par l'arrivée des Européens n'y fait rien: chez les peuples primitifs l'échange a dû se développer de la même manière, quoique plus lentement). Il dit ce qui suit: „Wie viel Unglück.... haben wir ihnen (c. à d. aux Esquimaux) durch unser Geld gebracht! Früher hatten sie keinen Anlasz zum Sparen oder Reichtumsammeln. Die Erzeugnisse ihrer Arbeit halten sich nicht unbegrenzte Zeit, und alles Ueberflüssige könnte man verschenken. — Dann aber erhielten sie das Geld; — und wenn sie nun mehr haben, als für den Augenblick vonnöten, wird die Versuchung oft zu grosz, das Ueberflüssige an die Europäer zu verkaufen, statt es, wie früher darbenden Nachbarn zu geben; denn für das Geld, das sie dafür bekommen, können sie sich ja die heiszersehnten europäischen Waren anschaffen. — So wird ihre alte, aufopfernde Nächstenliebe von uns Christen mehr zerstört, als entwickelt. Und das Geld setzt seinen untergrabenden Einflusz unaufhaltsam fort. Ihre Erbschaftsbegriffe waren früher sehr schwach, da sie, wie gesagt, dem Toten seine Kleider und Sachen mit ins Grab gaben. Jetzt dagegen bietet das Geld den Hinterbliebenen Gelegenheit, die Hinterlassenschaft zu verkaufen, und sie scheinen jetzt nicht mehr darüber zu erröten, als ihr Erbteil in Empfang zu nehmen was sie auf diese Art erhalten. Dies könnte als ein Vorteil erscheinen, aber sie werden habsüchtig und gierig, was sie früher mehr als alles andere verabscheuten. Auch darin beugt und knechtet das Geld die Gemüter." [3])

Ainsi naquirent l'avidité et la cupidité, qui, au début combattus par les sentiments altruistes développés antérieurement, devinrent plus fortes d'une génération à l'autre. [4])

---

[1]) Quelques peuples sont arrivés beaucoup plus vite que d'autres à faire l'échange. Dans son travail »Arbeitstheilung und Frauenrecht". Cunow démontre que le milieu physique en est la cause principale. La Nouvelle—Guinée et les îles de la Mélanésie fournissent une grande variété de produits naturels, et les peuples y communiquent facilement entre eux. Le contraire est le cas pour la plupart des peuples de l'Amérique du Nord. La conséquence en est qu'un commerce d'échange s'est fort développé chez les premiers mais non chez les seconds.

[2]) Dans son »Descent of man" Darwin dit: »He (c. à d. l'homme) would from an inherited tendency be willing to defend, in concert with others, his fellow-men; and would be ready to aid them in any way, which did not too greatly interfere with his own welfare or his own strong desires" (p. 106). Cette opinion ne peut pas être entièrement exacte, car autrement, il n'y aurait jamais d'actes par lesquels on sacrifie sa vie pour autrui. Un des devoirs de la sociologie est donc d'indiquer, dans la structure sociale, les causes qui font diverger les intérêts et les aspirations des hommes.

[3]) o. c. p. 293—294.

[4]) Comparez le passage suivant emprunté a l'oeuvre de Morgan »Die Urgesellschaft": »....., das Privateigenthum war unbeträchtlich bei den Wilden. Ihre Ideen

Digitized by Google

Pourtant, ce n'est qu'un côté de la question. Par le développement de l'échange l'homme devint non seulement égoïste vis-à-vis de ceux qui par n'importe quelles circonstances, sont incapables de pourvoir à leurs besoins, mais *l'échange même est un acte tout à fait égoïste des deux partis, qui entrent en relation l'un avec l'autre.* Celui qui échange essaie de tirer autant de profit que possible pour lui-même, *par conséquent* de faire perdre à l'autre. L'existence de lois économiques qui, très souvent et dans la plupart des cas même, empêchent les deux partis de se nuire, ne change rien au fait. Le commerce d'échange mine les instincts sociaux de l'homme; le malheur de l'un devient le bonheur de l'autre. Quand deux personnes font un échange, il naît chez tous les deux un penchant à faire prévaloir sa propre marchandise et à dénigrer celle de l'autre: le commerce est une des causes importantes du mensonge. A côté de ce penchant s'en forme un autre, celui de donner des marchandises d'une qualité inférieure à celle qui est convenue: la pensée constante à son propre intérêt produit et développe la fraude.

Plus la production pour le propre usage diminue, plus elle devient par conséquent une production pour l'échange, plus l'habitude et la tradition feront croître dans l'homme les traits de caractère sus-dits. Aussitôt que l'échange s'est développé jusqu'à un certain point, le commerce commence à être un métier spécial. Le commerçant subit beaucoup plus que ceux, qui n'échangent que par occasion, l'influence des conditions nommées. Non seulement il passe une grande partie de sa vie à échanger mais il est, par sa profession, égoïste de deux façons: vis-à-vis du producteur dont il achète, et vis-à-vis du consommateur auquel il vend. [1])

Arrivée à une certaine hauteur, la productivité du travail toujours augmentante amena encore une modification très importante de la structure sociale: l'esclavage. Car celui-ci naît quand la production est tellement poussée que l'homme peut régulièrement produire plus qu'il ne lui faut pour

---

in Bezug auf seinen Werth und seine Vererbung waren schwach. Rohe Waffen, Gewebe, Geräthe, Gewänder, Werkzeuge aus Stein und Knochen, sowie Schmuckgegenstände repräsentiren die hauptsächlichen Objekte des Eigenthums der Wilden. Ein Verlangen nach Eigenthum hatte sich im Gemüth der Wilden kaum gebildet, weil das Eigenthum selbst kaum bestand. Es blieb der damals noch fernen Periode der Zivilisation beschieden, jene Gier nach Gewinn (studium lucri) zu voller Lebenskraft zu entwickeln, welche gegenwärtig im menschlichen Geist so übermächtig herrscht. Der Grund und Boden, bis dahin schwerlich ein Objekt des Eigenthums, befand sich im Gemeinbesitz der Stämme, ebenso wie die Wohngebäude sich im gemeinschaftlichen Besitz ihrer Insassen befanden. Nur aus den Gegenständen, welche zu rein persönlichem Gebrauch dienten, die mit dem langsamen Fortschritt der Erfindungen immer mannigfaltiger wurden, konnte die grosse Leidenschaft ihre stetig wachsende Kräfte ziehen" (p. 455).

[1]) Lire le passage suivant de l'oeuvre de L. Dargun »Egoismus und Altruismus in der Nationalökonomie": »..... Handel und Egoismus sind unzertrennbare Gefährten. »Im Geschäft gilt keine Freundschaft"; ein Geschäftsmann steht regelmässig den Interessen des anderen Contrahenten gleichgiltig gegenüber; geschäftsmässig und egoistisch sind Synonyma. Während beim einfachen Selbstsinn jeder Vorteil aus der wirthschaftlichen Handlung dem Handelnden zu Gute kommt, ohne einem dritten Schaden zu bringen, stehen die Interessen der Handeltreibenden in direktem Gegensatz zu einander; je vorteilhafter das Geschäft des einen, desto weniger vorteilhaft das des andern. Ohne auf den Schaden des andern auszugehen, will doch jeder für sich so viel als möglich gewinnen und überlässt dem andern die Sorge um seinen geschäftlichen Nutzen" (p. 36—37). R. v. Jhering dit: »Der Verkehr ist das vollendete System des Egoismus, weiter nichts." (p. 117 »Der Zweck im Recht" I).

Digitized by Google

le strict nécessaire et quand il lui est possible d'échanger les excédents du travail contre d'autres objets dont il peut se servir mais qu'il ne peut pas faire. Les prisonniers de guerre ne sont plus tués, comme auparavant, mais on les oblige à travailler au profit des vainqueurs. De cette manière il se forma donc une importante opposition d'intérêts entre deux classes d'individus qui ensemble forment une unité sociale: d'un côté, ceux qui privés d'un des plus importants facteurs du bonheur humain, c. à d. de la liberté, sont obligés de s'épuiser au profit d'autres, et n'ont que le strict nécessaire pour vivre; de l'autre côté, ceux qui sont intéressés à l'esclavage et au travail excessif des premiers.

L'esclavage (et les autres formes de contrainte successives, la servitude et le salariat) est un des plus importants facteurs qui minent les instincts sociaux dans l'homme. Selon le dicton l'esclavage démoralise aussi bien le maître que l'esclave. Il suscite dans le maître l'opinion que son serviteur n'est pas un homme pensant et sentant comme lui mais un instrument destiné exclusivement à lui être utile. Dans l'esclave même il tue le sentiment de l'indépendance: les armes dont disposent les hommes libres lui faisant défaut, l'esclave a recours à la dissimulation pour se défendre contre son maître. [1])

L'excédent qu'une personne peut obtenir par son propre travail doit toujours rester restreint. Sans l'apparition de l'esclavage la grande richesse d'un seul individu eût été impossible. A la différence entre maître et esclave se joint maintenant encore celle entre riche et pauvre, et en outre, l'envie et la haine du pauvre contre le riche, et l'orgueil et le désir de dominer chez ce dernier. A partir de la division de la société en riches et en pauvres se forme l'aristocratie, qui ne doit pas son origine à l'excellence de ses membres, comme on pourrait le présumer d'après son nom inexacte, mais à leur richesse. [2])

Généralement on élève jusqu'aux nues la période de la civilisation dans laquelle la modification sociale sus-dite s'est exécutée, quand on la compare à celles qui lui sont antérieures. Sous certains rapports, c'est vrai. La technique a fait des progrès immenses et surtout durant la dernière phase de la civilisation, c. à d. le capitalisme; le pouvoir de l'homme sur la nature a fait de grands progrès; la productivité du travail s'est tellement élevée, qu'une partie des hommes, exemptés par elle du souci permanent pour le pain quotidien, se voit dans la possi-

---

[1]) Ayant déjà amplement traité de la position de la femme, il est inutile d'y revenir ici. Avant l'esclavage, la soumission de la femme, avec toutes ses conséquences néfastes à son caractère aussi bien qu'à celui de l'homme, était déjà un fait accompli. Comme nous l'avons vu, sa soumission était une conséquence de la répartition du travail entre l'homme et la femme, par laquelle celle-ci commença à occuper une position de moindre influence dans la vie économique. Dans la période dont nous venons de traiter (échange, esclavage, etc.) la position de la femme perdit également de son importance chez certains peuples (agriculteurs inférieurs), et sa soumission contribua à miner les sentiments sociaux.

[2]) Il n'est pas question d'une classe dominante chez des peuples primitifs non encore arrivés à un si haut degré de développement qu'ils connaissent des riches et des pauvres. Les chefs, devant leur position uniquement à leurs capacités ou à leur grande force corporelle, n'ont que peu de pouvoir, ne sont que des commandants, des »primi inter pares", mais non des souverains. Lire e. a. Morgan, o. c., p. 259, 473—474; et Cunow, o. c., p. 178 sqq.

Digitized by Google

bilité de vouer ses capacités aux sciences et aux arts. Tout cela est indiscutable. Mais le développement des sciences, de l'art et de la technique n'a qu'une importance indirecte pour l'étiologie du crime. Pour elle la question importante avant tout est celle-ci: quelle est l'influence qu'a eu sur le caractère de l'homme cette modification dans la construction économique et sociale. Et la réponse à cette question ne peut être que la suivante: cette modification a engendré l'avidité et l'ambition, a rendu l'homme moins sensible au malheur ou au bonheur de son semblable, et a diminué l'influence exercée par l'opinion des hommes sur les actes ne des autres. Bref, elle a développé l'égoïsme aux dépens de l'altruisme.

B. Tendances égoïstes résultant du système économique actuel et de ses conséquences.

L'étiologie du crime comprend les trois problèmes suivants:

1⁰. D'où provient chez l'homme la pensée criminelle?

2⁰. Quelles forces y a-t-il dans l'homme (et quelle est leur origine) qui peuvent l'empêcher d'exécuter cette pensée criminelle?

3⁰. L'occasion de commettre des actes criminels. (L'occasion pouvant être une des causes de la pensée criminelle, les problèmes 1 et 3 n'en forment parfois qu'un seul.)

Pour le moment nous ne nous occupons encore que des considérations générales sur le crime; il est donc clair que les questions 1 et 3 ne seront examinées que lorsqu'il s'agira de traiter les crimes d'après les groupes dans lesquels il faut les répartir à cause des grandes différences qu'offre leur nature.

Il en est autrement pour la seconde question.

Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, il est certain que l'homme est né avec des instincts sociaux, qui à la condition d'être influencés par un milieu favorable, peuvent produire une force très grande pour empêcher que des pensées égoïstes induisent à des actes égoïstes. Et puisque le crime constitue une partie des actes égoïstes, il est d'importance, pour l'étiologie du *crime en général*, d'examiner si le mode de production actuel et ses conséquences sociales font obstacle à un fort développement des instincts sociaux et dans quelle mesure.

Nous essayerons maintenant de démontrer, dans les pages suivantes, l'influence du système économique et de ces conséquences [1]) sur les instincts sociaux de l'homme. [2])

---

[1]) En le faisant nous suivrons l'ordre observé dans le premier chapitre de la 2e partie; ainsi nous examinerons d'abord les conséquences directes du capitalisme, telles qu'elles se manifestent dans les différentes classes, et ensuite, celles des relations sexuelles et familiales, etc.

[2]) Autant que possible nous citerons tous les chiffres propres à éclaircir ces influences. Les chiffres font parfois défaut juste là où on les désirerait le plus, ce qui n'étonnera ni celui qui sait combien les statistiques criminelles existantes sont incomplètes pour autant qu'elles servent à des recherches sociologiques, ni celui qui sait que, pour bien des branches de la sociologie, on ne dispose pas de chiffres. Quoique cela soit assurément très regrettable, il me paraît cependant inexact de déclarer qu'une thèse sociologique n'est pas prouvée et ne saurait l'être *rien* qu'à cause de ce manque de statistique. Cette manière de voir réagit contre la tendance de vouloir tout prouver par des raisonnements; inutile de tomber dans l'autre extrême et ne vouloir s'appuyer que sur des chiffres. On peut très bien donner l'explication de

Digitized by Google

D'après ce que nons venons de dire, il est presque superflu de relever que ce n'est pas la tendance égoïste qui *à elle seule*, rend l'homme criminel. Pour cela il faut encore autre chose. Il est possible que le milieu crée un grand égoïste, mais cela n'implique pas que cet égoïste devienne nécessairement un criminel. P. e., quelqu'un qui s'est enrichi par l'exploitation d'enfants, peut tout de même rester, durant toute sa vie, un honnête homme au point de vue légal. Il ne pense pas à voler, puisqu'il a un moyen beaucoup plus sûr et plus lucratif pour se procurer des richesses, bien qu'il manque du sens moral qui pourrait l'empêcher de commettre un crime, si la pensée lui en venait. Nous démontrerons que, par suite de l'influence du milieu actuel, l'homme est devenu trés égoïste et par là plus *capable du crime*, que si le milieu avait développé les germes altruistes.

a. Le système économique actuel est fondé sur l'échange. Comme nous l'avons vu à la fin de la section précédente, un tel mode de production ne peut avoir qu'un caractère égoïste. Une société basée sur l'échange isole les individus en affaiblissant le lien qui les unit. Quand il s'agit d'échange, les deux partis intéressés ne pensent qu'à leur propre avantage, même au détriment de l'autre. En second lieu, la possibilité de l'échange fait naître chez l'homme la pensée de convertir l'excédent de son travail en objets, qui augmentent son bien-être au lieu d'en faire jouir ceux qui sont privés du nécessaire: la possibilité de l'échange fait donc naître la cupidité.

Cet échange appelé circulation simple des marchandises est pratiqué par tous les hommes comme consommateurs, et en outre par les ouvriers comme vendeurs de leur force de travail.

Pourtant, l'influence de cette circulation simple des marchandises est faible quand on la compare à celle qui est exercée par l'échange capitaliste. Elle n'est que l'échange de l'excédent du travail, par son producteur, contre d'autres marchandises, et est donc secondaire pour lui. Ensuite il n'échange pas en vue d'un profit, bien qu'il tâche de faire un marché aussi avantageux que possible, mais pour se procurer des objets qu'il ne peut produire lui-même.

L'échange capitaliste par contre a un autre but — et par là, nous arrivons à l'influence qu'exerce spécialement le système économique actuel sur *la bourgeoisie* — celui de faire des bénéfices. P. e. un commerçant n'achète pas des marchandises pour son propre usage mais pour les vendre avec profit. Il tâchera donc toujours: d'un côté, d'acheter au meilleur marché les meilleures marchandises, en les dépréciant autant qu'il pourra; de l'autre côté, de se faire payer le plus haut prix par l'acheteur de son article, en surfaisant les qualités. *Par la nature même du mode de production* le commerçant est par conséquent forcé de faire la guerre de deux côtés, c. à d. qu'il doit prendre à coeur ses propres intérêts en opposition aux intérêts de ceux avec lesquels il est relation. S'il ne nuit pas trop aux intérêts de son vendeur et de son acheteur c'est pour la simple raison que ces derniers placeraient ou acheteraient leurs marchandises, au cas contraire, chez des concurrents qui trouvent leur avantage

---

quelques phénomènes sociaux, malgré le manque de chiffres à leur appui, explication aussi irrécusable que d'autres, prouvées par des statistiques solides.

Digitized by Google

à ne pas écorcher leurs clients. Partout où la concurrence est exclue pour l'une ou l'autre raison la tactique du commerçant se montre à nue : il ne songe qu'à son propre bénéfice, même au détriment de celui avec lequel il est en relation: „Point de commerce sans tricherie" est une expression proverbiale (des consommateurs), et, chez les anciens, Mercure, dieu du commerce, était en même temps celui des voleurs. Cela est vrai en tant que le commerçant et le voleur se rencontrent dans le même sentiment celui de prendre à coeur *exclusivement* leur propre intérêt, au détriment de la personne avec laquelle ils ont affaire.

Le fait que dans la société actuelle, la production n'a pas lieu généralement afin de pourvoir aux besoins des hommes, mais pour de toutes autres raisons, a d'importantes conséquences sur le caractère des possesseurs des moyens de production. On produit exclusivement pour obtenir des bénéfices, si l'on peut en faire de plus grands en cessant la production, elle s'arrête; c'est là le point de vue des capitalistes. Les consommateurs par contre voient dans la production le moyen de créer ce dont l'homme a besoin. „Mundus vult decipi": ils veulent se faire illusion au lieu de reconnaître que le producteur n'a que son bénéfice en vue. Ce dernier se prête à cette manière de voir et se pose en homme désintéressé. S'il réduit p. e. les prix de ses articles, il le fait dans l'intérêt du public, dit-il, et se garde d'avouer que c'est pour augmenter ainsi ses bénéfices etc. C'est le caractère mensonger, inévitablement propre au capitalisme.

En général ce trait caractéristique du capitalisme n'a point d'importance pour le moral du consommateur, il n'est que dupé et voilà tout, mais pour la presse qui est presque entièrement entre les mains des capitalistes, il en est autrement. La presse qui doit être un guide pour les masses, et qui l'est par quelques-uns de ses organes, est pour le reste entre les mains des capitalistes qui ne s'en servent que comme d'un moyen de faire de l'argent. Au lieu d'être rédigée par des hommes qui par leurs capacités et leur fermeté, peuvent éclairer le public, elle l'est par des gens qui n'en font qu'un gagnepain, et ne relèvent que du propriétaire de la feuille.

En grande partie la presse est l'opposée de ce qu'elle devrait être : elle représente les intérêts de ceux qui paient soit pour des annonces, soit pour des articles; elle augmente l'ignorance et les préjugés de la masse, en un mot, elle empoisonne l'opinion publique. [1])

A côté de cette influence générale sur le public, la presse a pour l'étiologie du crime encore une importance spéciale, dans ce sens que la plupart des journaux, pour donner satisfaction à la curiosité malsaine

[1]) Voir l'opinion de F. Lassalle dans son discours »Die Feste, die Presse und der Frankfurter Abgeordnetentag": »Wenn Jemand Geld verdienen will, so mag er Cotton fabriciren oder Tuche, oder auf der Börse spielen. Aber dasz man um schnöden Gewinnstes willen alle Brunnen des Volksgeistes vergifte und dem Volke den geistigen Tod täglich aus tausend Röhren kredenze — es ist das höchste Verbrechen, das ich fassen kann" (II. p. 646).

Voir encore sur l'influence corruptrice de la presse: A. C. Schäffle »Bau und Leben des sozialen Körpers", I, p. 461—466, et IV, p. 68—70; H. Mandl, »Die Wiener Preszkorruption" (Neue Zeit 1884); J. Stern »Einflusz der sozialen Zustände auf alle Zweige des Kulturlebens", p. 33—37.

Il est superflu d'insister sur l'influence d'une partie de la littérature, écrite par des auteurs qui en font un métier au profit des entrepreneurs, et de celle de certains théâtres qui sont aussi corrupteurs qu'une mauvaise presse.

Digitized by Google

du public, relatent in extenso tous les grands crimes, donnent le portrait des victimes etc., et sont souvent une des causes de nouveaux crimes en excitant le penchant d'imitation qui se trouvent dans l'homme. [1])

Comme nous l'avons vu plus haut, le capitaliste commerçant fait la guerre sur deux côtés: ses intérêts sont en contradiction avec ceux de son vendeur et de son acheteur. Cela s'applique aussi au capitaliste industriel. Il achète des matières premières et vend ce qu'il en produit. Mais pour arriver à ce produit, il faut qu'il achète des forces de travail, et cet achat est d'une nature particulière.

Dépourvu comme il l'est de moyens de production, l'ouvrier ne vend sa force de travail que pour ne pas mourir de faim. Le capitaliste se sert donc de cet état nécessiteux de l'ouvrier pour l'exploiter. Nous avons déjà indiqué que le capitalisme a ce trait caractéristique de commun avec les modes de production antérieurs. Peu à peu une classe d'hommes s'est accoutumée à l'opinion que l'autre est destinée à amasser des richesses pour la première et à lui être soumise sous tous les rapports. L'esclavage de même que le salariat démoralisent le serviteur aussi bien que le maître. Chez le maître il développe la cupidité et le caractère impérieux qui ne voit dans son semblable qu'un être propre à satisfaire ses désirs. Il est vrai, que le capitaliste n'a pas sur le prolétaire le pouvoir du maître sur l'esclave: il n'a ni le droit de services, ni le droit de mort, mais il n'est pas moins vrai, qu'il dispose d'une autre arme contre le prolétaire, d'une arme dont l'effet n'est pas moins terrible: le chômage forcé. La circonstance que l'offre de la main d'oeuvre dépasse toujours de beaucoup la demande (armée de réserve industrielle) met cette arme toujours entre les mains de chaque capitaliste. Ce ne sont pas seulement les capitalistes qui exercent une industrie qui sont soumis à cette influence, mais aussi tous ceux qui ont des salariés à leur service.

Le capitalisme exerce encore d'une troisième manière une influence égoïste sur le capitaliste entrepreneur. Chaque branche a plus de producteurs qu'il n'en faut. Les intérêts du capitaliste sont donc en opposition non seulement avec ceux de son vendeur et de son acheteur mais aussi avec ceux de ses co-producteurs. On prétend bien que la concurrence n'a pour effet que fabriquer mieux et à meilleur marché, ce n'est considérer la question qu'à un point de vue. L'autre côté de la question qui est seul d'importance pour la criminalité, c'est que la concurrence force ses participants, sous peine de succomber, d'être aussi égoïstes que possible. Même les producteurs qui disposent des moyens pour appliquer toutes les améliorations techniques, qui perfectionnent leurs produits et les rendent meilleur marché, sont obligés de recourir à de grossiers mensonges, c. à d. à la réclame, afin de nuire à leurs concurrents. Se réjouir du mal d'autrui, être envieux de son bonheur, toutes ces formes d'égoïsme sont des conséquences inévitables de la concurrence.

En suivant la même classification que nous avons observée dans le

---

[1]) Cette influence de la presse dans l'étiologie du crime a été prouvée par plusieurs auteurs. Je renvoie aux oeuvres suivantes: le Dr. P. Moreau (de Tours) »L'homicide commis par les enfants" p. 80; J. Cuénoud »La criminalité à Genève au XIXe siècle" p. 93—96; le Dr. P. Aubry »La contagion du meurtre" p. 84—106; »De l'influence contagieuse de la publicité des faits criminels" (Archives d'anthropologie criminelle VIII); L. Ferriani »Minderjährige Verbrecher" p. 106—107 et 282—283; C. Lombroso »Le crime", p. 66—67. Le crime de Troppmann fit monter le tirage du »Petit Journal" à 500.000 exemplaires, et celui du »Figaro" à 210.000!

Digitized by Google

chapitre précédent (voir p. 325 sqq.), nous abordons maintenant cette partie de la bourgeoisie qui, sans avoir aucune occupation, consomme ce qui a été fait par d'autres. Ne pas se sentir obligé de contribuer au bien-être matériel de l'humanité dans la mesure de ses forces doit nécessairement amener un effet démoralisateur. Un parasite c. à d. quelqu'un qui vit sans travailler, ne se sent pas lié par un lien moral à ses semblables, et ne les considère en quelque sorte que des objets, comme des instruments destinés à le servir et là 'amuser. Leur exemple est une source de démoralisation pour leur entourage, et excite la jalousie de ceux qui voient cette vie facile, sans pouvoir en jouir eux-mêmes, et éveille chez eux le désir d'échanger une vie pénible contre ce „dolce far niente."

Les tendances égoïstes du capitalisme agissent le moins fort sur le troisième groupe de la bourgeoisie, c. à d. sur ceux qui exercent les professions libérales. Cependant les produits des arts et des sciences étant devenus des marchandises, l'influence égoïste de l'échange est tout de même un facteur qu'il ne faut pas négliger. Ensuite une importante cause démoralisatrice c'est la concurrence, née de la surproduction: là où il y a concurrence les hommes deviennent égoïstes. Ainsi dans le domaine des professions libérales la concurrence force souvent ceux qui ne trouvent pas un champ d'activité en rapport avec leurs idées à travailler dans un sens contraire à leur opinion. Aussi n'est-ce pas à tort qu'on parle alors d'une prostitution de l'intelligence.

Avant de terminer les observations sur la bourgeoisie encore quelque mots sur la politique. Comme on l'a vu plus haut, l'état doit son origine principalement à ce que d'importantes oppositions d'intérêts se sont formées dans la société, la première tâche de l'état est donc le maintien d'un certain ordre. Cette tâche exige avant tout de tenir la grande masse dans la sujétion. Tant que cette masse ne dispose que d'un faible pouvoir, la classe dominante n'a pas besoin de recourir à la ruse. Mais aussitôt que la classe opprimée peut s'opposer à cette domination, aussitôt que le pouvoir brutal n'a donc plus le résultat désiré, la classe dominante change de tactique. Elle tâche de faire accroire que les concessions, qu'elle a été contrainte de faire, sont des charités; et, spéculant sur l'ignorance de l'opprimé, elle prétend que sa condition n'est déjà pas si mauvaise, que la cupidité (excepté pour elle-même) est blâmable etc. Nombre de ceux qui s'occupent de politique jouent ce rôle sans être conscients de sa duplicité. Pourtant le combat entre les deux classes exerce son influence néfaste aussi sur eux, car, sans le vouloir, ils dénaturent les faits attendu que l'évolution de la société est arrivée à un point où un nouvel ordre social est nécessaire.

Le pouvoir dans l'état passe tantôt d'un parti à l'autre dans la classe dirigeante. Tous profitent de l'occasion temporaire non seulement pour la réalisation de leur programme politique, mais aussi pour procurer des avantages à leurs partisans. Cette lutte pour le pouvoir se fait partiellement avec des moyens préjudiciables au caractère des intéressés attendu que le but visé par quelques partis peut être avoué franchement. (Le souci de la politique n'entre pas en ligne de compte, mais les avantages qu'on peut en retirer pour ses partisans et pour soi-même). C'est pour la même raison que la politique extérieure est aussi une source de mensonge et d'hypocrisie, les états ne pouvant

Digitized by Google

jamais avouer leur véritable intention — l'affaiblissement des voisins.

Le prolétariat. Pour être complet, nous commençons par faire mention d'une des conséquences de la position économique du prolétariat, dont il a été déjà brièvement traité plus haut, c. à d. la dépendance dans laquelle le prolétariat se trouve par suite de son manque de moyens de production, ce qui a une influence préjudiciable sur son caractère. L'opprimé a recours à des moyens qu'il mépriserait sans cela. Comme nous l'avons vu plus haut, la base des sentiments sociaux, c'est la réciprocité. Aussitôt que celle-ci est foulée aux pieds par la classe dirigeante les sentiments sociaux des opprimés s'affaiblissent vis-à-vis d'eux.

Nous conformant à l'exposé du premier chapitre de la deuxième partie, nous abordons en premier lieu les suites du travail des jeunes gens (plus loin nous parlerons de l'influence des conditions domestiques sur les enfants, puisque ces conditions ne sont pas du ressort des conséquences directes du système économique).

Sous différents rapports le travail salarié des jeunes gens exerce une influence défavorable. D'abord, il les force, quand ils sont encore très jeunes, à ne songer qu'à leurs propres interêts, ensuite en relation avec des personnes peu civilisées et indifférentes à leur bien-être, ils suivent bien vite, grâce au penchant d'imitation, les mauvaises habitudes, la grossièreté de langage, etc., de ces derniers. Enfin, par le travail salarié les jeunes gens deviennent justement plus ou moins indépendants à un âge où ils ont le plus besoin d'être guidés.

Les chiffres, démontrant l'influence sur la criminalité, du travail salarié d'enfants et de jeunes gens sont assez rares, à ma connaissance. Ceux qui sont connus font ressortir cette influence. Dans la premiére partie j'ai déjà communiqué les chiffres dont P. Hirsch dispose. J'y renvoie donc les lecteurs. [1])

Le directeur du „Erziehungsheim am Urban" à Zehlendorf près Berlin, M. L. Plasz mentionne que 80 % de ses pupilles avaient autrefois excercé un métier. [2])

La statistique des Pays-Bas donne les chiffres suivants:

Années.	Total des condamnés de 10 à 16 ans.	Exerçant un métier.[3])	Sur 100 condamnés il y en avait qui exerçaient un métier.	Sur 100 enfants en général de 10 à 16 ans il y en avait qui exerçaient un métier.
1899	791	363	45,8	18,5
1900	671	347	51,7	—
1901	674	344	51,—	— [4])

Ces chiffres sont très démonstratifs: parmi les jeunes délinquants il y avait 2 à 3 fois plus de personnes exerçant un métier que parmi les non-délinquants.

Je ne connais point d'autres statistiques qui donnent des ren-

[1]) Voir p. 302—303.

[2]) »Fürsorgeerziehung" (Woche V no. 51).

[3]) Ce nombre est au dessous de la réalité: on a aussi classé parmi les personnes sans métier celles dont la profession était inconnue.

[4]) Ces chiffres ont été empruntés à »de Crimineele Statistiek" pour les années

Digitized by Google

seignements sur la corrélation sus-dite d'après le critérium direct.

Il nous reste encore à démontrer cette corrélation par voie indirecte.

La méthode statique (géographie du crime) dans ce cas est peu propre. D'abord, il y a les difficultés de nature technique. Les statistiques criminelles en général ne donnent pas des renseignements sur la géographie de la criminalité juvénile, dans laquelle on tient compte des chiffres de la population non-criminelle, [1]) excepté dans les statistiques criminelles allemande et italienne. [2])

En second lieu, il est nécessaire d'avoir des chiffres exacts concernant l'étendue locale du travail des enfants et des jeunes gens en général.

Outre ces difficultés techniques on peut, pour la méthode statique, appliqué à la criminalité d'un seul état, faire valoir, en partie, la difficulté relevée déjà plus haut (voir p. 129—130), où je parle de la comparaison de la criminalité des différents pays. Cette difficulté consiste dans le fait que l'activité de la police et les interprétations de la justice peuvent offrir dans les différentes provinces d'un même état, tant de diversité que la statistique donne une idée contraire de la réalité. [3])

On peut émettre le même grief, du moins partiellement contre la méthode dynamique, dans ce sens, que les interprétations judiciaires se modifient aussi. Mais puisque ces modifications, comme on le sait, ne se font pas très vite, ce grief est de bien moindre importance que pour la méthode statique.

Je suis donc d'opinion que l'application de la méthode dynamique, là où ce sera possible, est de beaucoup préférable. Elle pourra aussi servir dans la question de l'influence sur la criminalité du travail salarié d'enfants et de jeunes gens.

Par suite de la circonstance que le nombre relatif des prolétaires

---

1899, 1900 et 1901, et aux »Uitkomsten der achtste tienjaarlijksche volkstelling" et aux »Uitkomsten der beroepstelling van 1899".

[1]) La plupart des statistiques criminelles n'auront jamais pour la sociologie criminelle une valeur aussi grande, qu'elles le pourraient, tant qu'elles ne donnent pas, partout où la nécessité s'en fait sentir, les chiffres de la population non-criminelle avec les calculs correspondants. Il est impossible qu'un particulier, travaillant sans auxiliaires, puisse faire ces nombreux calculs. Sous ce rapport encore la statistique allemande est de beaucoup supérieure à toutes les autres.

[2]) Voir »Kriminalstatistik für das Jahr 1898", p. I 52 sqq. et »Notizie complementari alle statistiche giudiziare penali degli anni 1890—1895", p. XLIX—L.

[3]) La statistique criminelle des Pays-Bas nous en fournit un exemple intéressant. On trouve, pour l'année 1901, un chiffre fort élevé de condamnations pour mendicité et vagabondage dans la province d'Utrecht: 29,1 sur 10.000 habitants. Les provinces de la Hollande septentrionale et méridionale et l'état tout entier donnent 0,3, 1.— et 3,5 sur 10.000 habitants. Il en résulterait donc que dans la province d'Utrecht il y a *cent fois* autant de mendiants et de vagabonds que dans la Hollande septentrionale. En réalité cette grande différence s'explique, en notable partie, par l'esprit qui dicte aux organes judiciaires l'application de la loi.

Voci un autre exemple, emprunté à la statistique criminelle allemande.

En 1896 il y avait, sur 100 condamnations de jeunes gens de 12 à 18 ans, un nombre d'acquittements, basés sur § 56 du Code Pénal (qui prescrit que les personnes âgées de 12 à 18 ans doivent être acquittées quand elles n'ont pas agi avec discernement) de 3,6 pour l'Allemagne, par contre de 10,2 pour le district de Cologne, et de 0,5 pour le district d'Oldenbourg. Cette différence d'interprétation devient encore plus grande là où il s'agit d'enfants de 12 à 14 ans. De 1894 à 1896 il y avait, sur 100 condamnés de 12 à 14 ans, des acquittements basés sur le § cité, montant à 10,8 pour l'empire et à 57,1 pour le district de Colmar et à 0,5 pour celui de Brunswick. (»Kriminalstatistik für das Jahr 1896", p. I 65 et 68).

Digitized by Google

augmente toujours, il y a un accroissement constant du travail des jeunes gens. Nous empruntons, comme exemple, à une des meilleures statistiques des professions les chiffres suivants.

Du dénombrement des professions dans l'empire d'Allemagne en 1895, il résulte que sur 100 personnes âgées de moins de 20 ans, il y avait en 1882 un nombre de 16,46 qui exerçaient une profession (excepté celle de domestique) contre un nombre de 17,97 en 1895 [1]). Par conséquent, une augmentation de 9,1 %.

Les chiffres absolus sont les suivants: En 1882 le nombre de personnes au-dessous de 20 ans exerçant une profession était de 3.333.791; en 1895 il était de 4.161.600; c. à d. qu'il y avait une augmentation de 827.809.

Pour 1895 le nombre des personnes âgées de moins de 20 ans se répartissait comme suit sur les différents âges:

au dessous de 12	ans	exerçant	une	profession:	32.687
„ 12 à 14 „	„	„	„		148.766
„ 14 à 16 „	„	„	„		1.131.723
„ 16 à 18 „	„	„	„		1.397.161
„ 18 à 20 „	„	„	„		1.451.263 [2]).

(Parmi ces nombres sont compris également les patrons; leur total est cependant si peu élevé qu'il peut passer inaperçu; du reste leur nombre a diminué depuis 1882 jusqu'à 1895. L'influence délétère de la participation à la vie économique ne sera pas moindre pour eux que pour les ouvriers).

Si le travail salarié des jeunes gens a donc réellement une influence sur la criminalité juvénile la statistique criminelle doit nécessairement démontrer une augmentation de cette criminalité à moins qu'il n'y ait d'autres déterminants, qui agissent dans une direction contraire et qui, selon moi, n'existent pas.

Les chiffres suivants ont rapport à ce sujet.

ALLEMAGNE 1882—1896.

Délits ou crimes.	Nombre de condamnés âgés de 12 à 18 ans, sur 100.000 habitants du même âge, dans les années:														
	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896
Crimes en général. .	568	549	578	560	565	576	563	614	663	672	729	686	716	702	702
Vol et détournement.	370	353	358	335	337	337	334	369	391	392	430	376	393	380	373
Coups et blessures. .	63	65	78	81	84	86	82	88	99	101	108	118	121	126	130
Dégâts	31	27	31	33	30	34	32	34	40	38	40	41	45	41	46
Fraude	20	20	21	20	21	22	22	26	27	28	31	26	28	28	26
Injures	10	10	12	13	13	13	13	13	16	15	17	19	20	19	19
Viol etc.	12	10	11	11	11	12	11	12	12	13	14	14	16	15	15
Violation de domicile.	7	6	9	7	9	8	8	8	11	11	12	12	14	14	14
Faux en écritures . .	5	6	6	6	6	6	7	7	8	9	10	9	9	9	10
Rébellion	4	5	5	5	4	6	4	5	5	5	5	6	7	7	8
Incendie	3	3	3	3	3	3	2	2	2	3	3	3	2	2	3
Crimes contre la vie .	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Fausse-monnaie. . .	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3	0,5	0,4	0,2	0,5	0,5	0,3 [3])

[1]) »Die berufliche und soziale Gliederung des Deutschen Volkes nach der Berufszählung vom 14 Juni 1895" (Stat. des Deutschen Reichs. Neue Folge, Band 111).

[2]) o. c. p. 143 et 144.

[3]) p. I 22—23. »Kriminalstatistik für das Jahr 1896. Erläuterungen". Dans le tableau reproduit je n'ai cité que les délits et crimes les plus importants.

Digitized by Google

Par conséquent, en Allemagne la criminalité juvénile augmente fort et constamment, aussi bien pour ce qui concerne presque tous les crimes séparément que pour la criminalité en général.

Le tableau suivant démontre la participation au crime des jeunes gens en comparaison des adultes.

ALLEMAGNE 1882—1896.

Délits ou crimes.	Nombre de personnes âgées de 12 à 18 ans sur 100 condamnés pour les crimes mentionnés ci-contre dans les années:															
	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1882 à 1896
Incendie	24	21	22	26	26	27	29	32	30	37	31	37	29	28	35	28
Crimes contre les moeurs	23	19	22	20	18	21	21	22	23	24	25	24	24	22	21	21
Vol et détournement. .	17	16	17	17	18	19	19	20	22	21	21	21	21	21	21	19
Dégâts	14	13	13	13	12	14	15	15	17	17	17	16	17	15	16	15
Faux en écritures . . .	8	10	10	10	11	10	12	12	13	14	13	13	12	11	12	11
Fraude.	9	9	9	9	9	9	9	10	10	10	10	8	6	9	8	9
Fausse monnaie . . .	6	6	8	8	7	9	12	6	10	14	10	6	15	10	8	9
Crimes en général . .	9	9	9	8	8	9	9	9	10	11	11	10	10	9	9	9
Coups et blessures . .	5	5	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	7	7	6
Crimes contre la vie. .	5	4	5	5	4	5	4	6	6	6	6	6	5	5	6	5
Violation de domicile .	2	2	3	2	3	2	3	3	3	4	4	4	4	4	4	3
Rébellion	1	1	1	2	1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	1,6
Injures.	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	1,4[1]

Si l'on ne perd pas de vue que, d'après le recensement de 1890, les personnes de 12 à 18 ans représentent 12,75 % de la population, [2]) l'étude de ce tableau met en évidence la grande participation des jeunes gens à quelques crimes et à la criminalité en général. Encore ne faut-il pas oublier (et cette observation est naturellement applicable à tous les pays [3]) que la statistique criminelle ne contient qu'une partie des crimes réellement commis, et que cette défectuosité porte surtout sur les crimes commis par les jeunes gens, puisque les personnes lésées, par pitié pour l'âge, se déterminent moins vite à porter plainte contre eux que contre les adultes.

---

[1]) Calculé d'après l'oeuvre citée, p. I 18—21.

[2]) p. 5. »Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich", 1896.

[3]) Dans son oeuvre »Juvenile Offenders", W. D. Morrison, en parlant du cours de la criminalité juvénile en Angleterre, dit: »..... the attitude of the public mind and the attitude of the judicial mind towards juvenile offenders has been and is still undergoing important modifications in the direction of greater leniency and indulgence. The result of this is that there is less inclination on the part of the public to prosecute than used to be the case; and when prosecutions do take place there is a distinct tendency to mitigate the seriousness of the charges preferred against the young." (p. 5).

Digitized by Google

ANGLETERRE 1893—1899.

Condamnés âgés de moins de 21 ans.	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899
Condamnés	42.926	43.950	38.994	38.637	39.821	43.538	39.111
Envoyés aux »Industrial schools"	3.180	3.703	3.311	4.658	4.289	4.635	4.981
20 % de ceux qui ont été acquittés en raison de la 16e Section du S. J. A. [1])	4.255	4.543	5.125	5.955	6.640	7.114	7.547
Totaux.	50.361	52.196	47.430	49.260	50.750	55.287	51.639
Sur 100.000 habitants .	169.39	173.63	156.05	160.26	163.33	175.98	162.57[2])

L'accroissement de la criminalité juvénile est, d'après les chiffres sus-donnés (qui, du reste, ne roulent que sur une courte période) moins grand en Angleterre qu'en Allemagne. Ici il ne faut pas perdre de vue: 1°. les nombres élevés des acquittements (voir la première note); 2°. que la criminalité des jeunes gens n'est nulle part mieux combattue qu'en Angleterre, avec son système des „Industrial and Reformatory Schools"; 3°. que l'industrialisation a plutôt eu lieu en Angleterre que partout ailleurs, et que l'accroissement de la criminalité, pendant la période désignée, n'y peut donc plus être aussi grand que dans d'autres pays moins industrialisés.

Enfin encore le tableau suivant, pour faire voir quels sont surtout les crimes dont les jeunes gens se rendent coupables en Angleterre.

ANGLETERRE 1893—1899.

Nombre des jeunes gens de moins de 21 ans sur 100 condammations pour:	Années.							
	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1893 à 1899
Vol simple	45,51	47,31	44,73	44,54	44,14	45,27	43,19	44,95
Vol par les domestiques .	41,07	43,17	40,26	43,12	42,60	42,71	40,70	41,80
Effraction	41,27	40,65	36,83	36,67	38,83	38,30	39,86	38,91
Vol sur la personne . . .	32,93	29,73	27,53	28,77	28,95	26,85	27,68	28,93
Dégâts	21,51	25,95	22,89	19,98	27,22	29,29	26,82	24,80
Rapine	26,61	28,99	25,35	27,22	16,42	23,26	21,60	23,92
Crimes contre les moeurs .	25,44	23,73	23,57	23,07	23,22	22,23	21,96	23,32
Crimes commis avec violence	20,48	22,33	22,76	25,82	24,69	23,82	22,77	23,23
Faux.	14,01	15,56	18,62	14,34	10,63	16,74	14,64	14,93
Escroquerie	14,12	13,98	14,75	13,80	14,08	11,56	12,02	13,46
Fausse monnaie.	24,39	10,10	11,53	11,76	9,19	20,17	7,61	13,53
Coups et blessures. . . .	14,74	14,20	13,22	12,93	12,39	13,44	11,57	13,21[3])

[1]) La loi anglaise (Summary Jurisdiction Act) donne le droit au juge de ne pas condamner, même si la preuve est fournie, au cas où il estime que le crime n'est pas assez grave. Pour rendre tout de même une image assez exacte de la criminalité des jeunes gens, la statistique anglaise additionne une partie (20 %) des acquittés aux totaux. A mon avis le Dr. H. Hoegel a raison quand il dit, dans son »Die Straffälligkeit der Jugendlichen" (Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik X) que très probablement une plus grande partie que 20 % du nombre toujours accroissant des acquittés, sont des jeunes gens et que le total des jeunes criminels augmente donc en une plus grande mesure que les chiffres sus-reproduits ne le font supposer.

[2]) p. 64. »Judicial Statistics, England and Wales. Part. I Criminal Statistics 1899".

[3]) o. c. p. 65.

Digitized by Google

Si l'on prend en considération que généralement env. 23 % de la population se composent de jeunes gens de 10 à 21 ans, ce tableau démontre leur grande participation à quelques-uns des crimes.

AUTRICHE 1881—1899. (Crimes.)

Années.	Nombre de jeunes condamnés			
	de 11 à 14 ans.	de 14 à 20 ans.	Totaux.	Sur 100 condamnés.
1881	460	5405	5865	17,5
1882	525	5258	5783	18.–
1883	525	5256	5781	19.–
1884	579	5538	6117	19,9
1885	566	5249	5815	18,8
1886	546	5287	5833	19,6
1887	625	5358	5983	20,8
1888	593	5241	5834	20,8
1889	614	5617	6231	21,8
1890	578	6001	6579	22,6
1891	650	5779	6429	22,2
1892	803	6238	7041	22,8
1893	842	5959	6801	23,2
1894	826	6378	7204	23,9
1895	766	5976	6742	23,5
1896	818	5945	6763	23,4
1897	812	6473	7285	24,5
1898	1026	7569	8595	24,9
1899	1015	6665	7680	22,8[1])

Par conséquent, ici encore il y a, aussi bien dans les nombres absolus, que dans la proportion à l'égard de la criminalité des adultes, une augmentation de la criminalité juvénile (en 18 années environ de 23 %).

Les calculs sur la population mineure non-criminelle faisant défaut, l'image rendue n'est pas exacte. Il ne faut pas oublier que la loi autrichienne range e. a. vol simple, fraude, coups et blessures légers parmi les contraventions, et que celles-ci ne figurent pas dans cette statistique. Les chiffres des totaux des jeunes criminels sont donc beaucoup plus élevés.

Le tableau suivant indique de quels crimes les jeunes gens se rendent surtout coupables.

---

1) p. L. »Die Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrathe vertretenen Königreichen und Ländern im Jahre 1899".

Digitized by Google

AUTRICHE 1882—1899.

CRIMES.	Ont été condamnés de 1882—1899 pour les crimes nommés ci-contre.		
	En total.	Des personnes de 14 à 20 ans.	
		Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.
Viol et autres graves crimes contre les moeurs	17.187	54.543	32,2
Vol qualifié	268.686	67.106	25.–
Rapine. . . . . ,	2.257	547	24,2
Fausse monnaie.	642	113	17,6
Infanticide	1.734	302	17,4
Meurtre	4.209	611	14,5
Coups et blessures graves	85.055	12.202	14,3
Diffamation	3.139	410	13.–
Assassinat	2.478	312	12,6
Fraude.	51.487	5.651	10,9
Lèse-majesté.	5.369	380	7.– [1])

BELGIQUE 1861—1885.

Années.	Total des prévenus.	Moins de 16 ans.	16 à 21 ans.	Moins de 21 ans.	Sur 100 prévenus il y a des prévenus au-dessous de 21 ans.
1861	24.673	1.043	2.429	3.472	14,1
1862	25.357	1.224	2.355	3.579	14,1
1863	24.133	1.206	2.456	3.662	15,1
1864	24.185	1.245	2.307	3.552	14,6
1865	24.236	1.115	2.483	3.598	14,8
1866	24.608	1.141	2.396	3.537	14,3
1867	25.041	1.220	2.750	3.970	15,8
1868	27.469	1.500	3.064	4.564	16,6
1869	26.883	1.107	2.923	4.030	14,9
1870	26.507	1.298	3.075	4.373	16,4
1871	28.819	1.550	3.344	4.894	16,9
1872	28.047	1.336	3.255	4.591	16,3

[1]) o. c. p. L—LI.

Dans toutes les statistiques, citées par rapport de cette matière, je ne nomme que les crimes qui, par leur nature ou par leur fréquence, ont une importance spéciale pour la sociologie criminelle.

Digitized by Google

Années.	Total des prévenus.	Moins de 16 ans.	16 à 21 ans.	Moins de 21 ans.	Sur 100 prévenus il y a des prévenus au-dessous de 21 ans.
1873	29.569	1.448	3.451	4.899	16,5
1874	31.653	1.261	3.408	4.669	14,7
1875	30.867	1.371	3.767	5.138	16,6
1876	33.366	1.445	4.363	5.808	17,4
1877	37.964	2.183	5.096	7.279	19,1
1878	37.348	1.994	5.245	7.239	19,3
1879	36.614	1.873	5.074	6.947	18,9
1880	41.653	2.546	5.680	8.226	19,7
1881	44.361	2.634	6.271	8.905	20,0
1882	45.895	2.695	6.487	9.182	20,0
1883	45.325	2.681	6.942	9.623	21,2
1884	45.665	3.325	7.063	9.388	20,5
1885	46.479	2.398	7.279	9.677	20,8 [1])

En Belgique aussi un très fort accroissement de la criminalité des jeunes gens a eu lieu.

Pour ce qui concerne la France, nous empruntons les chiffres suivants à l'exposé du cours de la criminalité de 1881—1900.

FRANCE 1881—1900.

Cours d'assises. Accusés.								
Age.	1881—1885		1886—1890		1891—1895		1896—1900	
	Nombres absolus.	Sur 100 accusés.	Nombres absolus.	Sur 100 accusés.	Nombres absolus.	Sur 100 accusés.	Nombres absolus.	Sur 100 accusés.
Moins de 16 ans.	32	0,7	31	0,7	31	0,7	26	0,7
De 16 à 21 ans.	750	17,1	618	14,5	631	15,6	574	16,8
Moins de 21 ans.	782	17,8	649	15,2	662	16,3	600	17,5 [2])

En prenant en considération que la population de la France s'est un peu accrue dans la période nommée, ce tableau démontre (quand on excepte la période 1891—1895) une diminution tant soit peu importante de la criminalité juvénile. Néanmoins, cette diminution est moins grande que celle de la criminalité en général.

---

[1]) Calculés d'après p. 81 »Administration de la Justice criminelle et civile de la Belgique, période de 1881—1885. Résumé statistique".

[2]) Calculés d'après p. CIX, tableau no. 3 du »Rapport sur l'administration de la justice criminelle de 1881 à 1900". (Compte général de l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1900).

Digitized by Google

FRANCE 1881—1900.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS. PRÉVENUS DE DÉLITS COMMUNS.								
AGE.	1881—1885		1886—1890		1891—1895		1896—1900	
	Nombres absolus.	Sur 100 prévenus.	Nombres absolus.	Sur 100 prévenus.	Nombres absolus.	Sur 100 prévenus.	Nombres absolus.	Sur 100 prévenus.
Moins de 16 ans.	5.846	3.—	6.980	3,4	6.903	3,2	5.776	2,9
De 16 à 21 ans.	28.688	15,1	27.309	13,6	31.119	14,8	30.485	15,7
Moins de 21 ans.	34.534	18,1	34.289	17.—	38.022	18.—	36.261	18,6[1])

Donc, ici encore une petite diminution (sauf, pour la période de 1891 à 1895) de la criminalité juvénile mais une diminution proportionnellement moins grande que celle de la criminalité en général.

On se tromperait en concluant de ces chiffres à la preuve positive de la diminution effective de la criminalité des jeunes gens. Il ne faut pas négliger que ces chiffres ne comprennent pas les délinquants dont la poursuite fut abandonnée, soit puisqu'ils étaient censés avoir agi sans discernement, soit puisque leur méfait était considéré comme trop léger. On sait que les juges (non seulement en France, mais dans la plupart des pays) inclinent de plus en plus à l'opinion de ne pas condamner les jeunes délinquants, mais de les envoyer dans une maison de correction ou de les placer sous la garde d'un patron.[2]) Ce que les chiffres susproduits démontrent bien, c'est que l'accroissement de la criminalité juvénile en France n'a pas été aussi fort qu'en Allemagne. (Je ne dispose pas de chiffres quant au travail salarié des jeunes gens en France, probablement son augmentation sera moindre que dans l'Allemagne plus industrielle. La différence, observée dans le cours de la criminalité juvénile en France et en Allemagne, s'y trouverait alors expliquée, du moins en partie.)

Enfin les chiffres suivants pour faire voir quels sont les crimes et délits dont les jeunes délinquants se rendent le plus souvent coupables.

---

[1]) Calculés d'après p. CXVI, tableau no. 8 o. c.

[2]) L'auteur du rapport sur le cours de la criminalité en France pendant la période de 1888—1900, attribue aussi la diminution, indiquée par les chiffres, pour une grande partie aux causes sus-dites, et qui justifient donc le doute à la diminution *réelle*. (p. LII o. c.). Dans son étude »Criminalité juvénile" (Archives d'anthropologie criminelle XVIII) M. Grosmolard tire la conclusion que la diminution réelle n'existe pas. Le Dr. L. Albanel dans »Le crime dans la famille" p. 194, fait ressortir le grand nombre d'enfants criminels qui ne comparaissent pas même devant le juge.

Digitized by Google

FRANCE 1900.

Cours d'assises. Accusés.			
Crimes.	Accusés.	Au-desssous de 21 ans.	Sur 100 accusés il y en a au-dessous de 21 ans.
Vols qualifiés (de toute nature)	1300	367	28,2
Viol et attentat à la pudeur sur les adultes	65	18	27,6
Fausse monnaie	120	27	22,5
Infanticide	95	21	22,1
Coups et blessures graves	203	33	16,2
Homicide (de toute nature)	620	100	16,1
Incendie	157	19	12,1
Viol et attentat à la pudeur sur les enfants.	383	42	10,9[1])

FRANCE 1900.

Tribunaux correctionnels. Prévenus.			
Délits.	Prévenus.	Agés de moins de 21 ans.	Sur 100 prévenus il y en a au-dessous de 21 ans.
Vols	42.127	12.483	29,6
Délits contre les moeurs. . . .	2.939	643	21,8
Rébellion	3.315	676	20,3
Coups et blessures volontaires. .	36.592	6.600	18.–
Vagabondage	11.804	1.914	16,2
Escroquerie	3.179	376	11,8
Mendicité	9.057	778	8,5[2])

Comme dans la plupart des pays, ce sont les vols, les délits contre les moeurs et les violences dont les jeunes délinquants se rendent le plus souvent coupables en France.

---

[1]) Calculés d'après le »Compte Général de l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1900" p. 32 tableau XVI.

[2]) Calculés d'après p. 54 du tableau XXIX.

Digitized by Google

ITALIE 1887—1889.

Années.	Condamnés au-dessous de 21 ans.											
	jusqu'à l'âge de 14 ans.			de 14 à 18 ans.			de 18 à 21 ans.			ensemble.		
	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.	Sur 1.000 habit. de 9 à 14 ans.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.	Sur 1.000 habit. de 14 à 18 ans.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.	Sur 1.000 habit. de 18 à 21 ans.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.	Sur 1.000 habit. de moins de 21 ans.
1887	4.566	1,48	1,60	22.361	7,24	10,55	36.871	11,93	24,52	63.798	20,65	9,85
1888	5.743	1,72	2,01	22.991	6,90	10,84	42.436	12,73	28,23	71.171	21,35	10,99
1889	6.426	1,88	2,25	24.229	7,08	11,43	38.697	11,30	25,24	69.352	20,26	10,71[1]

Cette statistique démontre que l'augmentation des délinquants de moins de 18 ans est assez grande, et qu'il y a une augmentation et une diminution pour ce qui concerne ceux de 18 à 21 ans. Cependant, la période est trop courte pour pouvoir en tirer des conclusions d'importance.

ITALIE 1890—1895.

Années.	Condamnés Agés							
	de 9 à 14 ans.		de 14 à 18 ans.		de 18 à 21 ans.		de 9 à 21 ans.	
	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.
1890	2.920	2,23	12.208	9,31	14.980	11,42	30.108	22,96
1891	3.605	2,50	14.287	9,95	16.166	11,25	34.058	23,70
1892	3.354	2,25	13.952	9,36	16.896	11,34	34.202	22,95
1893	3.008	2,12	12.998	9,18	15.800	11,16	31.806	22,46
1894	3.838	2,54	13.948	9,21	17.826	11,77	35.612	23,52
1895	4.026	2,40	15.468	9,21	19.615	11,67	39.109	23,28[2])

Ce tableau démontre (excepté pour 1893) un accroissement du nombre des jeunes délinquants (d'environ 30 % en 6 années), qui reste important même si l'on tient compte de l'augmentation de la population.

Les chiffres suivants renseignent sur la nature des crimes dont les jeunes délinquants se rendent surtout coupables.

---

[1]) »Statistica giudiziaria penale per l'anno 1889". p. CXVII.

En 1890 une nouvelle loi pénale ayant été mise en vigueur le deuxième tableau ne put être joint à celui-ci.

[2]) »Notizie complementari alle statistiche giudiziarie penali degli anni 1890—1895." p. XLI.

Digitized by Google

ITALIE 1891—1895.

Crimes.	Sur 100.000 pers. de chaque groupe d'âge:		
	de 9 à 14 ans.	de 14 à 18 ans.	de 18 à 21 ans.
Vol simple	59,50	278,89	302,86
Coups et blessures légers .	14,64	83,40	215,04
Vol qualifié.	30,95	128,96	157,28
Rébellion.	1,25	24,94	83,58
Coups et blessures graves .	5,22	28,56	82,07
Menaces	1,11	15,10	47,71
Escroquerie etc.	1,54	13,96	30,00
Homicide (simple et involontaire)	0,49	3,97	15,78
Viol	1,02	6,36	9,62
Rapine, chantage	0,41	3,55	9,07
Attentat à la pudeur des mineurs et outrage à la pudeur.	0,38	2,93	5,70
Délits contre l'ordre public.	1,01	2,14	4,95
Assassinat	0,07	0,75	3,55
Infanticide	0,01	0,02	0,36[1])

Nous terminerons la série des chiffres concernant le cours de la criminalité juvénile par quelques renseignements sur les Pays-Pas.[2])

PAYS-BAS 1896—1901.

Années.	Condamnés.				
	En totalité.	Agés de			Sur 100 condamn. il y en a au dessous de 21 ans.
		moins de 16 ans.	16 à 21 ans.	de moins de 21 ans.	
1896	15.567	683	2.941	3.624	23,2
1897	16.086	666	3.024	3.690	22,9
1898	15.662	712	2.967	3.679	23,4
1899	15.390	619	2.895	3.514	22,8
1900	14.488	537	2.670	3.207	22,8
1901	14.730	504	2.616	3.120	22,1[3])

[1]) »Notizie complementari alle statistique giudiziarie penali degli anni 1890—95", p. XLVII.

[2]) Je n'ai pu obtenir de données pour les Etats-Unis. Le criminaliste américain A. Drähms dit dans son oeuvre »The Criminal" que la criminalité des jeunes gens va en augmentant dans les Etats-Unis (p. 279) W. D. Morrison en fait également mention dans son travail »Juvenile Offenders" (p. 17).

Cet auteur relève aussi, mais sans citer de chiffres, qu'une telle augmentation se voit aussi en Russie et en Hongrie. En parlant des Pays-Bas, Morrison dit que dans ce pays la criminalité des enfants de moins de 16 ans a doublé durant les dernières 20 années. Il serait intéressant d'apprendre sur quoi cette opinion de l'auteur se base, car la statistique criminelle pour cette période n'indique point du tout un tel accroissement.

[3]) Chiffres empruntés à »De Gerechtelijke Statistiek van het Koninkrijk der

Digitized by Google

Cette statistique comprend un nombre trop petit d'années pour pouvoir en tirer des conclusions importantes. [1]) Tandis que la criminalité en général baissait (sauf en 1897), celle des jeunes criminels diminuait aussi un peu, et la proportion des jeunes criminels à la totalité générale restait constante. Comme je l'ai déjà observé plus haut, il y a de quoi supposer que la réalité est tout autre. La statistique citée ne contient que les chiffres des irrévocablement condamnés, et les juges adhèrent de plus en plus à l'opinion que la criminalité juvénile est mal combattue par des condamnations. De là que le nombre de ceux auxquels on donne un patron ou qu'on envoie à une institution augmente sans cesse.

Les chiffres suivants démontrent quels sont les crimes le plus souvent commis par les jeunes délinquants.

PAYS-BAS 1896—1901.

CRIMES.	Chiffres moyens pour la période de 1896-1901.		
	Nombre des condamnés		Sur 100 condamnés il y en a de moins de 21 ans.
	en total.	de moins de 21 ans.	
Vol qualifié.	894	416	46,4
Délits contre les moeurs	202	63	31,1
Vol	1.713	526	30,7
Dégâts	756	226	29,9
Coups et blessures . .	3.927	1.030	26,2
Violation de domicile. .	318	72	22,6
Rébellion	1.056	216	20,4 [2])

Tout en ne perdant pas de vue, que de nos jours les jeunes criminels sont généralement moins souvent condamnés qu'autrefois, un examen des différentes statistiques sus-citées démontre:

1⁰. que la criminalité des jeunes gens augmente;

2⁰. que cet accroissement est important dans les pays où l'industrie se développe sans cesse comme l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique, tandis que dans les pays industriellement moins développés, comme la France et la Hollande, il est moindre;

3⁰. que l'Angleterre, où le capitalisme est très intense, présente

---

Nederlanden" pour les années 1896 à 1899 et aux »Bijdragen tot de Statistiek van Nederland,". Nieuwe volgreeks XVII, XXVII. Crimineele statistiek over de jaren 1900 en 1901".

[1]) La statistique criminelle d'avant 1896 ne divise les condamnés qu'en deux groupes, en-dessous et au-dessus de seize ans; on ne peut donc pas indiquer de données pour l'âge si important de seize à vingt et un an; cette statistique si peu complète n'a donc pas besoin d'être citée.

[2]) Calculés d'après les statistiques citées.

Digitized by Google

aussi une très importante criminalité juvénile. (Qu'on fasse p. e. attention au nombre très élevé des jeunes gens qui s'y rendent coupables de vol. Voir le tableau p. 468).

En vertu des données directes ainsi que des données indirectes concernant l'influence du travail salarié sur la criminalité juvénile on a selon moi, raison de conclure à ce que ces chiffres prouvent l'existence réelle de cette influence. Quoique de moindre importance que le manque de soins des enfants prolétaires, elle est tout de même un des facteurs dans l'étiologie. [1])

Si nous suivons l'exposé que nous avons donné dans le chapitre I de la seconde partie (voir p. 332) nous arrivons à l'influence de la longue durée du travail. On a dit avec raison du travail qu'il est un vigoureux facteur moralisateur. Mais il est vrai aussi que le travail démesuré a une influence contraire. Il abrutit l'homme, le rend incapable de sentiments élevés, tue, comme dit E. Key dans son oeuvre „das Jahrhundert des Kindes", l'homme dans la bête, tandis que le travail mesuré ennoblit la bête dans l'homme. [2])

Les conditions d'habitation du prolétariat ont aussi pour la criminalité une importance assez significative, et pour le groupe spécial des délits sexuels leur importance est même grande. Nous réservant d'en parler plus amplement quand nous traiterons spécialement de ces délits, nous ne fixons pour le moment l'attention que sur leurs conséquences générales.

La malpropreté et le désordre de la maison se communiquent à ses habitants; l'étroitesse de l'espace oblige les enfants à vivre durant une grande partie de la journée dans la rue, ce qui en fait des gamins, et les met en contact avec les co-locotaires souvent démoralisés. Ensuite la cohabitation de beaucoup de personnes dans un logis étroit est, par le manque d'éducation une cause permanente de querelles et de rixes. Les conditions d'habitation pour les commensaux (Schlafleute) sont spécialement défavorables, comme nous l'avons déjà indiqué antérieurement.

Dans la première partie nous avons cité quelques auteurs qui ont fixé l'attention sur l'importance de la question d'habitation pour la criminalité [3]), et en traitant des causes de la prostitution et de l'alcoolisme (voir p. 391—393 resp. p. 419) nous indiquions encore la gravité de cette question.

On pourrait encore citer plusieurs auteurs qui se sont occupés de

---

[1]) Voir à ce sujet encore: Ed. Ducpétiaux »De la condition physique et morale des jeunes ouvriers" livre I ch. 2; Starke »Verbrecher und Verbrechen in Preuszen" p. 210—211; L. Ferriani »Minderjährige Verbrecher" p. 144 sqq., 177—185; »Entartete Mütter" et »Schlaue und glückliche Verbrecher" p. 443—444, 458—475; K. Agahd »Die Erwerbsthätigkeit schulpflichtiger Kinder im Deutschen Reiche" (Archiv für soziale Gesetzgebung und Statistik XII) et K. Strunz »Die erwerbmässige Kinderarbeit und die Schule" (Neue Zeit 1898—1899 I); A. Dix »Die Jugendlichen in der Sozial- und Kriminalpolitik"; Dr. L. Albanel »Le crime dans la famille" p. 41—43; prof. G. Aschaffenburg »Das Verbrechen und seine Bekämpfung" p. 119—123; H. Joly »L'enfance coupable" p. 24—25, 126.

[2]) Voir aussi F. Engels »Die Lage der arbeitenden Klasse in England", p. 121—122.

[3]) E. a. Hirsch p. 301—302.

Digitized by Google

l'influence des conditions d'habitation sur la moralité. [1]) Pourtant, il est naturellement très difficile d'exprimer cette influence par des chiffres. Pour autant que je sais, c'est le Dr. E. Laspeyres qui, dans son oeuvre „Der Einflusz der Wohnung auf die Sittlichkeit," produit les données les plus importantes à ce sujet. J'emprunte à cette étude statistique, dans laquelle on trouve les résultats d'une enquête sur les „Chambres Garnies" (sur 2.360 habitations), les chiffres suivants:

PARIS 1849.

TABLEAU I.

ARRONDISSEMENTS.	Bonnes habitations. %	CONDUITE DES HABITANTS.			
		HOMMES.		FEMMES.	
		Bonne. %	Très mauv. %	Bonne. %	Très mauv. %
Les 6 arrondissements avec le plus petit nombre de bonnes habitations.	35	46	10	20,4	19
Les 6 arrondissements avec le plus grand nombre de bonnes habitations.	44,5	50	2,5	21,7	14
Les 12 arrond. ensemble.	39	48	6,4	21,0	16,6
Les chiffres sus-cités en proportion à tout Paris = 100.	89	96	156	97	114
	114	104	39	103	86
	100	100	100	100	100 [2])

[1]) Voir e. a. les auteurs suivants: Ch. L. Brace »The dangerous Classes of New-York" p. 51 sqq.; O. S. »Die Verbrecherwelt von Berlin" p. 120 sqq. (Zeitschr. f.d. gesammte Strafrechtswissenschaft V); prof. Dr. B. Földes „Einige Ergebnisse der neueren Kriminalstatistik" p. 548 (Zeitschr. f. d. gesammte Strafrechtsw. XI); le Dr. H. Lux »Sozialpolitisches Handbuch" p. 58 sqq.; prof. Dr. E. von Philippovich »Wiener Wohnungsverhältnisse", p. 264 (Archiv für soziale Gesetzgebung und Statistik VI); A. Dix »Sozial-Moral", p. 15—18; L. Ferriani »Schlaue und glückliche Verbrecher", p. 444 sqq.; prof. F. v. Liszt »Das Verbrechen als sozial-pathologische Erscheinung" p. 22; Th. Holmes »Pictures and problems from London Police Courts" p. 70 sqq.; Albanel o. c. p. 11 sqq.; Aschaffenburg o. c. p. 108. L'oeuvre de C. Wagner »Die Sittlichkeit auf dem Lande" et celle de H. Wittenberg et C. Wagner »Die geschlechtlich sittlichen Verhältnisse der evangelischen Landbewohner im Deutschen Reiche", quoique traitant surtout de la moralité sexuelle, contiennent aussi plusieurs faits intéressants quant à l'influence des habitations sur la moralité en général.

[2]) p. 10.

Digitized by Google

TABLEAU II.

ARRONDISSEMENTS.	Très mauv. habitations. %	CONDUITE DES HABITANTS.			
		HOMMES.		FEMMES.	
		Très mauv. %	Bonne. %	Très mauv. %	Bonne. %
Les 6 arrondissements avec le plus grand nombre de très mauvaises habitat.	13,6	9	45	20,2	21,3
Les 6 arrondissements avec le plus petit nombre de très mauvaises habitations.	6,0	2,2	52	11,7	21,0
Les 12 arrond. ensemble.	11	6,4	48	16,6	21,0
Les chiffres sus-cités en proportion à tout Paris = 100.	124	141	94	122	101
	55	34	108	70	100
	100	100	100	100	100[1])

TABLEAU III.

ARRONDISSEMENTS.	Bonnes et assez bonnes habitations.	Conduite des habitants.			
		Hommes		Femmes	
		bonne et assez bonne. (%)	mauvaise et très mauvaise (%)	bonne et assez bonne. (%)	mauvaise et très mauvaise (%)
Les 6 arrondissements avec le plus petit nombre de bonnes et assez bonnes habitations.	75	70	30	50	50
Les 6 arrondissements avec le plus grand nombre de bonnes et assez bonnes habitations.	86	81	19	58	42
Les 12 arrondissements ensemble.	80	74,5	25,5	53	47
Les chiffres sus-cités en proportion à tout Paris = 100.	94	94	118	96	106
	107	109	71	109	91
	100	100	100	100	100[2])

[1]) p. 12.
[2]) p. 12.
Sur la spécification de ces chiffres voir les tableaux détaillés à la fin de l'oeuvre citée.

Digitized by Google

Quoique la division des habitants d'après une bonne et une mauvaise conduite ne soit pas tout à fait exempte d'arbitraire, ces chiffres parlent assez net à tous ceux qui savent les lire: les mauvaises habitations exercent une mauvaise influence sur la conduite de leurs habitants, les bonnes par contre ont une influence bienfaisante. Il est évident qu'il y a un effet réciproque entre la condition d'habitation et la conduite des habitants, mais cette circonstance ne diminue en rien l'influence de l'habitation. [1])

Enfin encore quelques chiffres sur la l'influence des chambres garnies comme demeure, empruntés à l'oeuvre citée du Dr. Laspeyres, et que cet auteur a calculés d'après les résultats d'une enquête sur l'industrie à Paris, faite en 1860 et comprenant 400.000 personnes:

PARIS 1860.

I. HOMMES.		
PROFESSIONS.	en chambres garnies. (%)	Conduite douteuse et mauv. (%)
90 professions	5	3
90 „	14	9
90 „	28	12
270 professions	20	9
Proportion à toutes les professions = 100.		
90 professions	25	13
90 „	70	100
90 „	140	133
270 professions	100	100 [2])

[1]) Sur cet effet réciproque voir l'oeuvre citée de Laspeyres p. 86—91, où l'auteur démontre que l'influence de l'habitation sur la conduite est plus grande que celle de la conduite sur le choix de l'habitation.

[2]) p. 19.

Digitized by Google

II. Femmes.		
Professions.	en chambres garnies. (%)	Conduite douteuse et mauv. (%)
110 professions	—	3
60 „	4	6
60 „	14	15
230 professions	7	9
Proportion à la moyenne des 230 professions = 100.		
110 professions	0	33
60 „	59	68
60 „	206	169
230 professions	100	100 [1])

La mauvaise influence de demeurer en chambres garnies ressort évidemment par ces chiffres.

Comme il a été déjà dit au commencement des observations quant à l'influence de la vie économique sur le développement des sentiments sociaux du prolétariat, le côté égoïste du caractère humain se développe par le fait que l'individu est dépendant, qu'il vit dans une position subordonnée, qu'il se sent pauvre et privé de tout. Cependant, tant que le prolétaire vend sa force de travail, il est garanti de la famine, quelque misérable que soit sa condition, et, conscient de l'utilité de son rôle dans la société, il se sent, malgré sa misère, un homme qui, est indépendant, sauf vis à vis de son patron. Mais, soit par défaut de travail, soit puisque le prolétaire, malade ou infirme, n'est pas capable de travailler, il y a parfois du chômage, et il va sans dire que ces temps sont fort démoralisateurs. Le manque de travail assidu, l'horrible misère dont lui et les siens sont frappés, et la longue suite de malheureuses conséquences que l'un et l'autre entrainent après eux, tuent les sentiments sociaux dans l'homme, car comme nous l'avons vu plus haut, ces sentiments ne se développent que quand ils sont réciproques. Qu'on se familiarise avec la pensée de la condition de celui qui vit dans la plus grande misère, c. à d. de celui qui est abandonné de tous, l'on comprendra quels sentiments égoïstes doivent se développer chez ces personnes.

De la position dans laquelle se trouvent les prolétaires il résulte que, à l'égard les uns des autres, ce sont plutot des sentiments altruistes que des sentiments égoïstes qui se développeront chez eux: vivant moins isolés que les bourgeois, ils voient le malheur qui atteint

[1]) p. 21. Pour les détails de ces chiffres voir les tableaux circonstanciés à la fin de l'oeuvre citée.

Digitized by Google

leur prochain et qui les a également frappés, et surtout leurs intérêts économiques ne sont pas contraires. Le chômage forcé — à présent chronique, et, dans les temps de crise, acute — modifie parfois cette condition: elle fait des concurrents des ouvriers, qui s'arrachent le pain les uns aux autres. [1])

Le prolétaire n'est jamais sûr de son existence: comme une véritable épée de Damoclès, la désoccupation le menace à chaque moment. A ce sujet F. Engels dit: „Aber noch viel demoralisirender als die Armuth wirkt auf die englischen [2]) Arbeiter die Unsicherheit der Lebensstellung, die Nothwendigkeit, vom Lohn aus der Hand in den Mund zu leben, kurz das, was sie zu *Proletariern* macht. Unsre kleinen Bauern in Deutschland sind groszentheils auch arm, und leiden oft Mangel, aber sie sind weniger abhängig vom Zufall, sie haben wenigstens etwas Festes. Aber der Proletarier, der gar nichts hat, als seine beiden Hände, der heute verzehrt, was er gestern verdiente, der von allen möglichen Zufällen abhängt, der nicht die geringste Garantie für seine Fähigkeit besitzt, sich die nöthigsten Lebensbedürfnisse zu erwerben, — jede Krisis, jede Laune seines Meisters kann ihn brotlos machen — der Proletarier ist in die empörendste, unmenschlichste Lage versetzt, die ein Mensch sich denken kann." [3])

Cette incertitude d'existence est une des raisons qui expliquent pourquoi, en des temps relativement prospères, l'ouvrier dépense souvent son salaire aussitôt qu'il l'a touché, car il sait que ses économies sont tellement minimes, qu'il ne pourra jamais être préservé de la misère en cas de chômage.

Enfin, il faudra encore parler de l'ignorance, du manque de culture du prolétariat, comme facteur de la criminalité.

Comme on le sait, cette question d'instruction est une de celles qui sont le plus discutées dans la sociologie criminelle. Certains auteurs ont prédi que chaque nouvelle école rendrait une prison superflue, d'un autre côté on a prétendu que l'ignorance et le manque de civilisation n'ont rien à voir à l'étiologie du crime, qu'au contraire le savoir et la civilisation sont même des facteurs du crime. Quoiqu'on n'émette presque plus ces opinions extrêmes, les idées sur ce point en litige diffèrent cependant encore beaucoup. [4])

Selon moi, on n'a jamais apporté d'arguments bien décisifs pour l'opinion que la condition intellectuelle des hommes n'exerce aucune influence sur la criminalité. En général on raisonne comme suit: l'ignorance diminue; par contre, le crime augmente plutôt qu'il ne diminue; donc l'ignorance ne peut pas en être un facteur. Un raisonnement pareil est très superficiel, car l'ignorance n'est pas à coup sûr la seule cause du crime. Son influence peut donc être neutralisée par d'autres facteurs. Et puis,

---

[1]) Voir F. Engels »Lage der arbeitenden Klasse in England" p. 78 sqq.

[2]) Ce qui s'applique naturellement aussi aux ouvriers d'autres pays.

[3]) p. 119. Qu'on lise tout ce chapitre de l'oeuvre de Engels: il y a de main de maître décrit la condition morale du prolétariat. (Je l'ai déjà cité pour une partie p. 33—35.)

[4]) Pour les différentes opinions voir le Dr. L. Del Baere »De invloed van opvoeding en onderwijs op de criminaliteit", p. 23 sqq., et prof. Dr. B. Földes, »Einige Ergebnisse der neueren Kriminalstatistik", p. 552—559 (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XI)

Digitized by Google

à un point de vue statistique il n'est pas permis d'appliquer la méthode indirecte quand la directe est praticable. Dans la plupart des statistiques criminelles ou des prisons, on trouve le pourcentage des analphabètes parmi les criminels, et on n'a qu'à mettre à côté de ces chiffres ceux des analphabètes parmi la population non-criminelle pour se convaincre de l'existence ou de l'absence du rapport nommé.

Nous commencerons donc par donner les chiffres qui nous sont connus.

ANGLETERRE 1894—1900.

Années.	Détenus reconnus coupables																Sur 100 personnes déclarant vouloir se marier, il y en avait qui ne savaient pas signer leur nom.	
	Ne sachant ni lire ni écrire				Sachant lire ou insuffisamment lire et écrire				Sachant bien lire et écrire				Ayant une instruction supérieure					
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes			
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Hommes	Femmes
1893	—	—	—	—	—	—	—	—	—	- -	—	—	—	—	—	—	5,0	5,7
1894	20.760	18,4	11.457	27,4	86.639	76,6	29.620	70,7	5.554	4,9	797	1,9	102	0,1	3	0,0	0,0	0,0
1895	18.840	18,2	11.143	27,8	80.409	77,9	28.511	71,2	3.879	3,8	386	1.0	89	0,1	2	0,0	0,0	0,0
1896	19.377	18,1	11.844	28,5	85.199	79,2	29.261	70,6	2.806	2,6	307	0,7	52	0,1	2	0,0	0,0	0,0
1897	18.588	17,4	11.783	27,8	84.777	79,7	30.290	71,4	2.980	2,8	344	0,8	68	0,1	4	0,0	0,0	0,0
1898	18.591	16,6	12.092	26,8	86.675	77,3	32.350	71,6	6.680	6.0	726	1,6	158	0,1	7	0,0	0,0	0,0
1899	17.703	16,3	11.483	25,3	84.854	78,4	35.114	73.–	5.658	5,2	740	1,6	84	0,1	6	0,0	0,0	0,0
1900	16.583	16,6	11.519	25,6	77.967	77,8	33.169	73,5	5.460	5,5	420	0,9	81	0,1	5	0,0	2,9	3,4 [1]

[1]) Empruntés aux »Judicial Statistics of England and Wales". Part I Criminal Statistics 1894—1900. Les deux dernières colonnes sont empruntées an »The Statesman's Year-Book 1902", p. 39.

Digitized by Google

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD 1890.

Sur 82.329 détenus il y avait			Sur 100 habitants de plus de 10 ans
	Chiffres absolus	%	
Analphabètes	19.631	23,83	13,3 [1]

AUTRICHE 1881—1899.

Années.	Sur 100 personnes condamnées pour crimes		
	ne savaient ni lire ni écrire.	savaient lire et écrire.	avaient une instruction supérieure.
1881—1885	46,2	53,5	0,2
1886—1890	41,0	58,7	0,3
1891—1895	37,5	62,2	0,2
1896	33,0	60,3	0,7
1897	34,9	64,4	0,7
1898	33,2	66,1	0,7
1899	33,0	66,2	0,8 [2]

Les chiffres ci-joints renseignent sur les différents crimes :

AUTRICHE 1899.

Nature des crimes.	Sur 100 condamnés			
	Analphab.	Savaient lire.	Savaient lire et écrire.	Instruction supérieure.
Incendie	44,2	2,6	53,2	—
Calomnie. . . .	41,7	0,8	57,1	0,4
Coups et blessures	40,5	1,4	58,0	0,1
Infanticide . . .	39,5	2,6	57,9	—
Homicide . . .	39,3	3,1	57,4	0,2
Rapine	35,0	1,6	63,4	—
Vol	32,6	1,2	65,7	0,5
Tous les crimes .	31,7	1,3	66,2	0,8
Fraude	30,8	1,3	65,2	2,7
Extorsion . . .	27,3	1,5	70,4	0,8
Dégâts	21,6	1,1	77,3	—
Menaces	21,0	1,7	76,9	0,4
Lèse-majesté . .	19,7	1,6	76,2	2,5
Viol etc.. . . .	17,2	1,7	79,3	1,8
Abus de confiance	6,0	0,2	86,4	7,4 [3]

[1]) Les chiffres concernant les détenus sont empruntés à l'oeuvre de A. Drähms »The Criminal" p. 74; ceux de la dernière colonne au »The Statesman's Year-Book 1902", p. 1203.

[2]) Empruntés aux »Die Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern im Jahre 1899". p. XLVIII.

[3]) Calculés d'après le tableau F. A II des »Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern" 1899.

Digitized by Google

FRANCE 1882—1898.

Années.	Sur 100 détenus il y avait, au moment de leur entrée en prison													
	Illettrés.		Sachant lire.		Sachant lire et écrire.		Sachant lire, écrire et calculer.		Possédant l'instruction primaire complète.		Ayant une instruction supérieure à l'instruction primaire.		Sur 100 pers. qui se mariaient ne savaient pas signer.	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
1882	27,60	38,04	12,62	15,41	30,56	32,36	21,17	13,01	6,24	0,87	1,81	0,31	14,4	22,6
1883	30,08	36,11	11,91	16,78	30,48	30,60	19.—	15,28	6,60	0,87	1,93	0,36	14,2	22,4
1884	27,54	42,61	10,14	15,02	31,71	30,57	21,67	9,93	5,72	1,39	2,18	0,46	13,6	22,2
1885	28,44	40,25	10,19	16,15	30,02	33,53	23,55	9,17	5,33	0,69	2,47	0,21	12,7	20,2
1886	26,63	39,93	11,20	14,52	31,19	36,64	22,81	8,06	5,63	0,85	2,54	—[1]	11,6	18,7
1887	26,51	37,49	12,49	14,31	33,89	38,90	21,04	8,38	4,05	0,92	2,02	—	10,7	17.—
1888	24,90	32,29	14,05	12,92	32,50	42,43	22,50	10,77	4,18	1,59	2,17	—	10,6	16,2
1889	22,50	35,13	14,18	27,22	30,06	27,78	24,99	7,70	5,80	2,17	2,47	—	9,8	15,2
1890	20,12	34,94	14,19	26,34	30,76	29,71	25,97	6,47	6,34	2,54	2,52	—	8,8	13,6
1891	20,05	33,32	12,79	22,44	31,14	33,39	26,52	8,37	6,57	2,06	2,93	0,42	8,4	12,6
1892	20,38	33,80	13,24	24,89	28,29	30,60	28,30	7,34	6,33	2,64	3,46	0,73	8,1	12,1
1893	22,08	29,78	11,19	24,75	28,03	32,75	27,33	9,22	7,51	2,82	3,86	0,68	—	—
1894	20,89	31,14	13,15	22,57	27,64	35,86	27,84	7,42	6,70	2,47	3,78	0,54	6,8	10,4
1895	20,50	30,43	13,80	18,82	26,66	38,39	30,15	9,80	6,41	2,32	2,48	0,24	—	—
1896	20,91	28,58	11,97	17,09	31.—	38,70	23,78	12,04	10,40	3,22	1,94	0,37	—	—
1897	21,09	28,57	10,59	15,67	27,77	40,48	30,40	12,10	8,15	2,48	2.—	0,69	—	—
1898	23,70	31,65	9,11	8,70	31,05	46,67	27,77	8,69	6,81	3,65	1,56	0,69	4,5	7,2[2]

FRANCE 1896—1900.

Nature des crimes.	Sur 100 accusés de chaque crime il y a des accusés complètement illettrés
Incendie	26
Infanticide	21
Empoisonnement	20
Viols et attentats à la pudeur sur des enfants	20
Coups et blessures graves	16
Assassinat	16
Meurtre	15
Viols et attentats à la pudeur sur des adultes	14
Tous les crimes	14
Vols qualifiés de toute espèce	12
Parricide	10
Coups et blessures envers des ascendants.	10
Banqueroute frauduleuse	10
Vol sur un chemin public	8
Fausse monnaie	7
Faux divers.	2
Abus de confiance	2 [3]

[1]) A partir de cette année jusqu'à 1891 il n'est pas fait mention des femmes dans cette rubrique; elles sont donc comprises dans la rubrique précédente.

[2]) Les deux dernières colonnes ont été empruntées à »l'Annuaire Statistique de la France" XVI et sqq.; les autres à la »Statistique Pénitentiaire" 1882—1898.

[3]) p. XXV »Rapport sur l'administration de la justice criminelle de 1881 à 1900."

Digitized by Google

ITALIE 1881—1889.

Années.	Tribunaux correction. Sur 100 prévenus il y avait				Cours d'assises Sur 100 condamnés il y avait			Sur 100 personnes qui se mariaient il y avait des analphabètes	
	Analphab.	Sachant lire	Sach. lire et écrire	Ayant instruction supérieure	Analphab.	Sach. lire et écrire	Ayant instruction supérieure	Hommes et Femmes	Hommes [1]
1881	68,38	1,74	27,38	2,50	63,40	34,87	1,73	59,07	48,24
1882	67,93	1,61	27,59	2,87	59,05	38,11	2,84	57,43	46,68
1883	66,45	1,82	28,74	2,99	57,64	40.—	2,36	56,67	45,79
1884	64,61	1,71	30,10	3,58	58,99	38,76	2,25	55,81	44,97
1885	60,93	1,80	32,90	4,37	61,24	36,75	2,01	54,92	44,28
1886	61,34	2,20	33,15	3,31	59,66	38,25	2,09	53,31	43,16
1887	59,25	—	37,07	3,68	59,34	37,04	3,62	52,83	42,83
1888	61,48	—	34,51	4,01	69,14	31,99	3,87	52,08	42,27
1889	60,98	—	35,31	3,71	63,75	33,14	3,11	50,83	41,21 [2]

Les chiffres suivants nous renseignent sur l'état intellectuel des accusés pour quelques espèces importantes de crimes:

ITALIE 1899 (Cours d'assises).

Nature des crimes.	Sur 100 accusés de chaque crime il y avait		
	Analphabètes ou presque analphab.	Savaient lire et écrire.	Possédaient une instruc. supérieure.
Infanticide.	92,9	7,1	—
Faux témoignage	86,8	11,3	1,9
Vol sur le grand chemin . .	75,5	24,2	0,3
Homicide (de tout espèce) . .	72,5	26,5	1,0
Coups et blessures graves . .	68,8	30,6	0,6
Rébellion, violences, outrages .	65,9	34,1	—
Tous les crimes.	63,8	33,1	3,1
Viol.	63,6	32,7	3,7
Vol qualifié	59,7	38,4	1,9
Fausse monnaie etc.	50,9	46,9	2,2
Outrage à la pudeur etc. . .	47,6	38,1	14,3
Crimes sexuels contre nature .	43,8	45,8	10,4
Faux en écriture	10,4	63,2	26,4 [3]

[1]) Les hommes occupant une plus grande place dans la criminalité que les femmes, j'ai cru devoir aussi donner les chiffres des hommes analphabètes.

[2]) Les deux dernières colonnes sont empruntées à »Annuario Statistico Italiano", 1900 p. 214; les autres à »Statistica giudiziaria penale", 1881 à 1889.

[3]) Calculé d'après le tableau XXVIII de la »Statistica giudiziaria penale" 1889.

Digitized by Google

NEW-YORK (Etat de). 1881—1897.

Années.	Sur 100 personnes entrées dans le „Elmira Reformatory"			
	Analphabètes	Sach. seult. lire et écrire	Instruc. primaire	Instruc. supérieure
1881	19,0	59,3	16,5	5,2
1882	18,5	58,7	18,0	4,8
1883	19,3	57,5	18,6	4,6
1884	19,3	56,1	20,2	4,4
1885	18,3	55,7	21,9	4,1
1886	19,9	53,2	23,0	3,9
1888	19,8	50,1	26,2	3,9
1889	19,5	49,9	26,9	3,7
1890	19,1	50,8	26,9	3,2
1891	18,7	48,6	29,4	3,3
1892	19,3	48,8	28,6	3,3
1893	19,0	45,6	31,8	3,6
1894	18,8	43,8	33,8	3,6
1896	18,3	41,3	37,0	3,4
1897	18,3	43,3	35,2	3,2 [1])

PAYS-BAS 1865—1900.

ANNÉES.	Ne savaient ni lire ni écrire.	
	Condamnés au moment de leur incarcération. (%)	Miliciens. (%)
1865	38	18,2
1870	30	16,3
1875	25	12,3
1880	25	11,5
1885	22	10,5
1890	24	7,2
1892	25	5,4
1893	22	5,6
1894	20	5,0
1895	20	5,4
1896	20	4,7
1897	19	4,0
1898	19	3,6
1899	18	2,8
1900	16	2,3 [2])

[1]) Empruntés au »Year-Book of the New-York State Reformatory" 1881 à 1886 et 1888 à 1894, 1896 à 1897.

Dans »The dangerous classes of New-York" (p. 32) Ch. L. Brace mentionne, pour l'année 1870, que env. 31 % des criminels adultes dans l'Etat de New-York étaient analphabètes, tandis que des adultes non-criminels de la population il n'y en avait que 6,08 %.

[2]) Empruntés aux »Jaarcijfers voor het Koninkrijk der Nederlanden. Rijk in Europa," 1901, p. 47.

Digitized by Google

Les chiffres suivants nous donnent un aperçu sur quelques crimes spécifiés.

PAYS-BAS 1901.

Nature des Crimes.	Sur 100 condamnés sachant ni lire ni écrire.
Maraudage.	16,6
Mendicité et vagabondage . . .	10,0
Vol simple.	9,9
Dégâts etc.	9,4
Vol qualifié	9,1
Tous les crimes	8,6
Coups et blessures	7,9
Violation de domicile	7,5
Recel	7,4
Outrage.	6,9
Outrage public à la pudeur. . .	6,5
Détournement.	5,8
Rébellion	5,7
Viol et autres crimes sexuels . .	4,3
Escroquerie	1,7[1])

PRUSSE 1894—1897.

	Il y avait sur 18.049 récidivistes au 1er Oct. 1894 déjà admis, ou dans la période du 1er Oct. 1894 à 31 Mars 1897 reçus dans les prisons prussiennes:					Sur 100 recrues (de 1894 à 1897) étaient sans instruct. prim.
	Sans instruct.	Très peu d'instruct.	Instruct. primaire.	Instruct. supérieur.	Totaux.	
Nombre absolu.	1.491	8.589	7.782	187	18.049	—
Pourcentage.	8,3	47,6	43,1	1,0	100	0,23[2])

[1]) Calculé d'après le tableau II de la »Crimineele Statistiek" 1900.

[2]) Empruntés à G. Evert »Zur Statistik rückfälliger Verbrecher in Preussen" (Zeitschr. des Kön. Preuss. Stat. Bureau's XXXIX) p. 197, et le dernier chiffre au »Stat. Jahrbuch f. d. Deutsche Reich" 1896, 1897 et 1898.

Digitized by Google

SUISSE 1892—1896.

Instruction	Hommes		Femmes	
	Ch.abs.	%	Ch.abs.	%
Analphabètes.	352	3	82	5
Instr. primaire	8.665	87	1.580	92
„ moyenne et supér..	856	9	45	2
Inconnue	109	1	15	1
Ensemble	9.982	100	1.722	100 [1]

Les chiffres de ceux qui ont suivi l'école primaire peuvent être détaillés comme suit:

Etat d'instruction	Hommes		Femmes	
	Ch.abs.	%	Ch.abs.	%
Bon	4.394	51	764	48
Médiocre	4.125	47	750	48
Sachant lire seulement .	146	2	66	4
Ensemble	8.665	100	1.580	100 [1]

Le rédacteur de la Statistique officielle de la Suisse fait l'observation qu'il n'y a pas de données pour fixer le chiffre des analphabètes parmi la population non-criminelle; la statistique des recrues sur les années 1891 à 1895 démontre que 19 % environ des recrues avaient suivi des écoles supérieures. [1])

Je suis d'opinion que les statistiques citées, comprenant des millions de criminels, sont très expressives: les analphabètes fournissent en général une grande partie des criminels, une partie beaucoup plus grande que les analphabètes parmi la population non-criminelle. (Dans les pays avec un chiffre relativement petit d'illettrés, comme p. e. l'Angleterre, les Pays-Bas et la Prusse, les différences entre le pourcentage des illettrés parmi les criminels et celui des illettrés parmi les non-criminels sont naturellement beaucoup plus grandes que celles dans les pays où il y a beaucoup d'analphabètes, comme p. e. l'Italie. En Prusse e. a. il y a environ 36 fois plus d'analphabètes parmi les récidivistes que parmi les recrues).

Cependant, la plupart des statistiques donnent outre les chiffres des illettrés d'autres qui démontrent combien de gens réellement instruits se trouvent parmi les criminels. Et alors on remarque que la très grande

---

[1]) p. 38. »Die Ergebnisse der Schweizerischen Kriminalstatistik während der Jahre 1892—1896" (Schweizerische Statistik, 125 Lieferung).

Digitized by Google

majorité des criminels sont des individus ignorants, incultes. En Angleterre p. e. il y a, parmi les criminels masculins, 1 sur 1.000, et parmi les femmes criminelles pas même 1 sur 1.000, qui sache plus, que bien lire et écrire; en Autriche un peu plus de 4 sur 1.000, en France un peu plus de 2 sur 100 parmi les hommes et 4 à 5 sur 1.000 parmi les femmes. Le rapport entre l'ignorance et la criminalité ne peut donc se contredire. Mais, il est impossible de fixer jusqu'où s'étend l'influence de celle-là sur celle-ci, car l'ignorance se sépare difficilement d'autres facteurs qui coïncident ordinairement, comme p. e. la pauvreté.

L'ancienne opinion que le crime n'était qu'une conséquence de l'ignorance n'a pas besoin d'être traitée, car la moralité et l'intellect sont deux parties distinctes de la vie psychique, bien qu'il existe une certaine relation entre elles.

La première raison pourquoi l'ignorance et le manque de culture doivent être rangés parmi les facteurs généraux [1]) de la criminalité, est celle-ci: celui qui, dans la société actuelle, où la grande majorité des parents se ne soucient que très peu de l'éducation de leurs enfants, n'a pas suivi l'école, est privé des idées morales (honnêteté, etc.) qu'on y enseigne, et il passe ordinairement son temps dans la fainéantise et le vagabondage.

La seconde raison qui rend l'ignorance (et non pas l'alphabétisme tout court; car il n'est que la condition à surmonter afin de pouvoir arriver à certain savoir) facteur du crime, c'est la circonstance que généralement l'ignorant est, plus qu'un autre, un homme agissant sous l'impulsion du moment, qui se laisse gouverner par ses passions, et est induit à commettre des actes, qu'il n'aurait pas faits si ses conditions intellectuelles eussent été autres.

En troisième lieu, c'est pour les raisons suivantes encore que l'ignorance et le manque de culture sont du ressort de l'étiologie du crime. L'esprit de celui dont les qualités psychiques, soit dans le domaine des arts, soit dans celui des sciences, ont été développées est devenu moins propre à la conception de mauvaises idées. Sa condition intellectuelle constitue aussi un frein, qui peut empêcher les mauvaises pensées à se réaliser car le véritable art et la vraie science fortifient les instincts sociaux. Les chiffres cités plus haut ne fournissent qu'une faible contribution à la question. Il est hors de doute que si l'on avait à sa disposition des chiffres, indiquant la quantité des criminels dont l'art et la science occupent une partie de l'existence on verrait que le nombre est très minime. On ne pourra pas objecter que la cause en est dans les qualités innées des criminels; certes, l'un est né avec des aptitudes plus grandes que l'autre, mais chaque personne est née avec quelques capacités qui, développées, peuvent devenir une source de bonheur; un homme heureux, dit le proverbe, n'est pas méchant. [2])

---

[1]) L'ignorance et le manque de culture sont, d'après moi, des facteurs très importants de certains délits. Plus loin, en traitant de ceux-ci, j'y reviendrai.

[2]) Si je parle ici de l'influence du manque de civilisation et d'instruction dans la rubrique du prolétariat c'est parce qu'elle s'y fait le plus sentir, ce qui n'empêche pas qu'elle ne se retrouve aussi dans une partie de la bourgeoisie, soit que le milieu dans le jeune âge n'ait pas été propice, soit à cause de l'âpre lutte pour l'existence.

Digitized by Google

Enfin l'ignorance est encore de la façon suivante un facteur du crime. Très souvent l'auteur d'un crime le conçoit et l'exécute d'une façon si bête et avec si peu de chance de réussite, qu'il ne l'aurait certainement pas commis s'il n'avait pas été un ignorant, ne connaissant pas les forces auxquelles il aurait affaire.

Quand on a reproché à l'école italienne de faire ses recherches seulement sur des détenus et non sur des criminels et leurs égaux libres, on a dit que ce ne sont que les criminels stupides et ignorants qui sont en prison, tandis que les autres, les rusés et les malins restent en liberté. Il y a assurément beaucoup de vrai dans cette assertion. [1])

Le bas-prolétariat. Dans les pages précédantes j'ai déjà parlé de l'influence exercée par les mauvaises circonstances matérielles sur le caractère de l'homme; j'y ai indiqué les conséquences morales des mauvaises conditions d'habitation, et aussi comment l'homme devient méchant et s'aigrit par le manque de tout ce dont il a besoin pour vivre. Tout cela s'applique au prolétariat, mais à plus forte raison encore à tous ceux qui, par une raison quelconque, ne vendent pas leur force de travail, c. à d. au bas-prolétariat.

Si les habitations des ouvriers sont mauvaises, celles du bas-prolétariat se trouvent dans un état plus pitoyable encore. Y a-t-il, par chômage ou par maladie, dans la vie de presque chaque ouvrier des périodes de la pire misère — pour le bas-prolétaire ces périodes sont sans relâche: sa misère est chronique. Et quand la misère se fait sentir longtemps de suite, les qualités intellectuelles s'émoussent, jusqu'à ce qu'il ne reste de l'homme que la brute, luttant pour l'existence.

Quoique la misère matérielle et intellectuelle du bas-prolétariat soit beaucoup plus grande que celle du prolétariat, la différence entre elles n'est que quantitative. Cependant sous un seul rapport il y a aussi une différence qualitative, très importante même, c. à d. celle-ci: que l'ouvrier est un être utile, sans lequel la société ne peut exister. Quelque opprimé qu'il soit, c'est un homme qui possède le sentiment de l'amour-propre. Il en est différemment du bas-prolétaire. Il n'est pas utile, mais nuisible. Il ne produit rien, et essaie de vivre de ce que font les autres; on ne fait que le tolérer. Celui qui a longtemps vécu dans la misère, perd tout sentiment d'amour-propre, se prête à n'importe quoi, pourvu que cela puisse prolonger son existence.

Bref, la misère (prise dans le sens de manque absolu) tue les sentiments sociaux dans l'homme, anéantit toute relation entre les hommes. Celui qui est abandonné de tous ne peut plus avoir de sentiments pour ceux qui l'ont abandonné à son sort.

---

[1]) En suivant l'exposé de la condition du prolétariat, donné au premier chapitre de la seconde partie, on remarque que les tendances qui influent le prolétariat en sens opposé vont suivre.

Puisque ce sont maintenant les tendances égoïstes de la société actuelle qui sont soumises à l'examen, ce n'est pas ici la place pour parler des autres. Plus loin, c. à d. en traitant des délits spéciaux, je produirai des chiffres pour démontrer que c'est dans l'organisation du prolétariat que se trouve la tendance à diminuer la criminalité de cette classe.

Digitized by Google

b. La proportion dans laquelle les différentes classes se rendent coupables de crime. Après avoir traité des conséquences directes du système économique actuel sur les différentes classes, je me permets d'aborder cette question, qui est d'importance pour le problème de la criminalité, avant d'entamer l'influence des conséquences indirectes.

Comme je l'ai déjà observé dans la première partie, les opinions sur cette proportion sont très divergentes. Il y en a parmi les auteurs (e. a. Garofalo, voir p. 143 de ce travail) qui sont d'opinion que la bourgeoisie, en raison de sa force numérique, commet autant de crimes que le prolétariat; par contre il y en a d'autres qui soutiennent que les prisons ne contiennent que des pauvres. L'opinion de l'auteur sus-nommé est inexacte pour ce qui concerne l'Italie, cela a été démontré par les statistiques que j'ai produites et qui ont été rédigées par le Dr. Fornasari di Verce (voir p. 191 de ce travail) et par celles du Dr. Marro (citées p. 280 de ce travail.) [1])

Les chiffres donnés par le Dr. Fornasari di Verce concernaient les personnes condamnées par les cours d'assises, les tribunaux correctionnels, et les juges de paix. Ils faisaient voir que 56 % des condamnés étaient indigents, 31 % n'avaient que le strict nécessaire, 10 % étaient médiocrement aisés et 2 % étaient aisés ou riches, tandis que parmi les non-criminels 40 % environ étaient riches, aisés ou assez aisés et les autres 60 % étaient indigents ou ne possédaient que le strict nécessaire. Mais le chiffre des non-possesseurs devient beaucoup plus grand si l'on ne prend que les chiffres de ceux qui ont été condamnés par les cours d'assises, c. à d. des véritables criminels.

ITALIE 1887—1889 (Cours d'assises).

Conditions de fortune.	1887 (%)	1888 (%)	1889 (%)
Indigents	79,57	79,62	77,58
Ayant le strict nécessaire	9,39	10,21	13,31
Passablement aisés .	7,35	6,62	6,12
Aisés et riches . .	3,69	3,55	2,98
	100.—	100.—	100.—[2])

Les chiffres suivants indiquent la condition de fortune des condamnés pour les différents crimes:

[1]) A trouver p. 265 de l'oeuvre du Dr. A. Marro »I caratteri dei delinquenti".
[2]) Empruntés à »Statistica giudiziaria penale". 1887, 1888, 1889.

Digitized by Google

ITALIE 1889. (Cours d'assises).

Crimes.	Sur 100 condamnés pour les crimes ci-contre il y avait			
	Indigents.	Ayant le strict nécessaire.	Passablement aisés.	Aisés et riches.
Infanticide.	88,1	7,1	4,8	0,0
Vol de toute nature	81,5	13,4	3,3	1,7
Fausse monnaie etc.	80,3	10,4	7,7	1,6
Rébellion, sévices, injures . . .	79,5	11,4	0,0	9,1
Homicide de toute nature . . .	79,0	10,8	6,8	3,4
Coups et blessures graves . . .	78,7	12,4	7,4	1,5
Vol sur le grand chemin . . .	77,8	17,5	4,0	0,7
Viol et autres délits sexuels . .	77,3	14,8	5,6	2,3
Extorsion	74,7	13,1	7,8	4,4
Faux en écritures	47,5	24,7	11,1	16,7[1])

L'Italie n'étant pas un pays riche, il est évident que les rubriques „passablement aisés" et „aisés et riches" ont été très chargées. Sans cela elles n'auraient jamais à elles deux, pu former presque 40 % de la population. Mais même en ne tenant pas compte de ce fait, ces chiffres démontrent que la part que les indigents, c. à d. les soi-disant bas-prolétaires et les prolétaires sans travail, ont à la criminalité, est beaucoup plus grande que celle qu'ils ont à la population, et que la part que les aisés y ont est, au contraire, beaucoup plus petite.

D'autres données, affirmant aussi les conclusions concernant l'Italie, ont été produites par le Dr. Colajanni (voir p. 297 de ce travail) et empruntées à différents auteurs; elles concernent la *Belgique* (empruntées à „Les prisons cellulaires en Belgique de J. Stevens, p. 238), le canton de *Neuchâtel* et la *Suède*.

Du reste les statistiques indiquant la condition de fortune des criminels ne sont pas nombreuses, pour ce que j'en sais. Voici celles qui me sont connues.

AUTRICHE 1881—1899.

Années.	Conditions de fortune.		
	Sans fortune.	Un peu de fortune.	Aisés.
1881—1885	89,1	10,4	0,3
1886—1890	90,0	9,4	0,4
1891—1895	89,6	9,9	0,4
1896	86,7	13,0	0,3
1897	86,0	13,5	0,5
1898	85,9	13,7	0,4
1899	86,7	13,0	0,3 [2])

[1]) Calculés d'après le tableau XXVIII de la »Statistica giudiziaria penale per l'anno 1889".
[2]) Empruntés à »Die Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern im Jahre 1899", p. XLVIII.

Digitized by Google

Les chiffres suivants nous renseignent sur les proportions pour les différents crimes:

AUTRICHE 1899.

Nature des crimes.	Sur 100 condannés (de chaque sexe) pour les crimes ci-contre il y avait des:					
	Sans fortune.		Un peu de fortune.		Aisés.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Rapine	96,6	100,0	3,4	0,0	0,0	0,0
Vol	92,0	94,7	7,8	5,3	0,2	0,0
Viol ètc.	91,2	100,0	8,6	0,0	0,2	0,0
Crime de lèse majesté et offenses contre les membres de la famille impériale.	90,1	93,1	9,6	6,9	0,3	0,0
Menaces	90,0	81,5	9,9	18,5	0,1	0,0
Rébellion ou menaces contre les fonctionnaires . . .	87,3	74,9	12,4	24,8	0,3	0,3
Crimes en général .	86,4	88,4	13,2	11,4	0,4	0,2
Extorsion	86,2	80,0	13,5	20,0	0,3	0,0
Coups et blessures graves	79,0	70,2	20,6	29,8	0,4	0,0
Fraude	74,8	75,1	23,6	24,3	1,6	0,6
Meurtre, assassinat.	73,0	87,2	26,7	12,8	0,3	0,0
Infanticide, avortement	0,0	90,8	0,0	9,2	0,0	0,0 [1]

Je n'ai pu réussir à me procurer les chiffres démontrant la condition de fortune de la population autrichienne en général. (Du reste, ils n'auraient pas été de beaucoup d'utilité, puisque le critérium de la division des criminels dans ces trois groupes sus-nommés, n'est pas connu.) Mais on peut considérer comme certain qu'il y a plus de personnes aisées en Autriche que 3 $^0/_{00}$ environ de la population, et aussi qu'il y a plus de personnes avec un peu de fortune que les chiffres indiquant le pourcentage des criminels de cette rubrique. Donc, comme en Italie, les pauvres s'y rendent plus coupables de crimes que les gens aisés (et beaucoup plus même de certains crimes). Il est intéressant de remarquer en examinant ces chiffres, que les femmes aisées ne se rendent absolument pas coupables de la plupart des crimes.

---

[1]) Calculés d'après le tableau F. a. II de »Die Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern im Jahre 1899".

Digitized by Google

PRUSSE 1894—1897.

Parmi les récidivistes se trouvant dans les prisons prussiennes.															
il y en avait avec des revenus de												étaient indigents			
moins de M. 900				M. 900 à M. 2.000				M. 2.000 à M. 5.000							
Hommes.		Femmes.		Hommes.		Femmes.		Hommes.		Femmes.		Hommes.		Femmes.	
Chiffre absolu	%	Chiffre absolu	%	Chiffre absolu	%	Chiffre absolu	%	Chiffre absolu	%	Chiffre absolu	%	Chiffre absolu	%	Chiffre absolu	%
13.931	90	2.424	96,5	1.424	9,2	66	2,6	46	0,3	2	0,1	74	0,5	18	0,8 [1]

Il n'y avait donc pas de riches parmi les récidivistes: ceux avec un revenu de plus de M. 5.000 font défaut. Par contre, très nombreux sont ceux qui n'ont que des revenus très restreints (surtout parmi les femmes). Il est dommage que le premier groupe ne soit pas plus subdivisé; car „moins de M. 900.—" est un groupe encore très large.

Les chiffres suivants donnent une image de la condition de fortune des criminels suisses.

SUISSE 1892—1896.

Des détenus il y avait:		
	Nombres absolus.	(%)
Ayant de la fortune	589	5,0
Expectative (Anwartschaft).	1.140	9,7
Ni l'un ni l'autre	9.569	81,8
Condition de fortune inconnue. . . .	406	3,5
	11.704	100
Possédant un livret de caisse d'épargne	202	1,7
Ne possédant pas de do	9.608	82,1
Inconnu	1.894	16,2
	11.704	100 [2]

Toutes les statistiques citées [3]) démontrent donc que (pour ne parler que des deux grandes catégories) les pauvres fournissent un très grand contingent des condamnés, en tous cas plus grand que celui qu'ils forment de la population en général, et les aisés n'en forment qu'une moindre partie.

[1]) Calculés d'après le tableau p. 199 de G. Evert »Zur Statistik rückfälliger Verbrecher in Preussen."

[2]) Empruntés à »Die Ergebnisse der Schweizerischen Kriminalstatistik während der Jahre 1892—1896", p. 37.

[3]) Concernant la *Hongrie* le prof. Földes communique (sans désigner l'année) que 92 % des crimes y sont commis par des personnes sans aucune fortune, tandis qu'elles ne représentent que 85 % de la population en général (p. 545 de »Einige Ergebnisse der neueren Kriminalstatistik". Zeitschr. f. d. ges. Strw. XI).

Digitized by Google

Il y a encore d'autres manières pour s'enquérir des parts que prennent les différentes classes à la criminalité. L'une d'elles consiste en un examen de la statistique du degré de développement intellectuel des condamnés, car les illettrés et ceux qui ne savent qu'imparfaitement lire et écrire, de même que ceux qui n'ont reçu qu'une instruction primaire, appartiennent, presque sans exceptions, aux classes sans fortune. Ces statistiques ont déjà été communiquées plus haut (voir p. 482—488), et elles confirment entièrement les conclusions qu'on peut tirer de la statistique des conditions de fortune des condamnés.

La troisième façon de résoudre le problème en question, c'est un examen de la statistique des professions des condamnés. Ici cependant se présentent de grandes difficultés. D'abord toutes les statistiques criminelles ne font pas la distinction entre patron et ouvrier dans telle ou telle profession. Et c'est justement ce qu'il nous faut ici. En second lieu il faut, à côté de la statistique criminelle, une autre concernant les professions de la population en général, toutes les deux dressées d'après la même méthode. Même dans ce cas, l'image rendue par ces statistiques ne serait pas encore exacte, car il y a parmi les patrons beaucoup de personnes qui ne sont qu'apparemment indépendantes, (ouvriers à domicile, etc.) ou bien tout en étant patrons, des personnes qui ne sont, quant à leur niveau d'existance que des égaux des prolétaires, et non des bourgeois. [1])

Sur cette question voici des chiffres qui nous renseignent:

---

[1]) Sur les difficultés qui se présentent ici, voir e. a. le Dr. H. Coutagne »De l'influence des professions sur la criminalité" (Actes du deuxième Congrès d'Anthropologie criminelle) et le rapport au troisième congrès sous le même titre; voir aussi le prof. Földes, o. c. p. 560.

Digitized by Google

ALLEMAGNE 1894—1896.

Groupes de professions.	Sur 10.000 personnes au-dessus de 12 ans de chaque groupe de professions il y avait:															
	Crimes en général.	Vol.	Vol qualifié.	Soustraction.	Fraude.	Viol etc..	Inceste.	Injures.	Violences et menaces contre des fonctionnaires publics.	Violation de domicile.	Parjure.	Coups et blessures graves.	Homicide.	Dégâts.	Incendie.	Infanticide.
I. Agriculture																
a. Indépendants [1]) . . .	75,1	7,1	0,2	1,5	1,7	0,21	0,10	19,1	1,5	2,9	0,22	14,1	0,02	2,3	0,08	0,03
b. Ouvriers	142,1	28,9	3,1	4,8	6,0	1,67	0,18	9,8	3,1	6,8	0,31	36,4	0,05	6,5	0,36	0,37
II. Industrie																
a. Indépendants	129,9	7,1	0,5	5,1	5,4	1,20	0,17	27,8	3,3	5,3	0,32	17,5	0,02	3,2	0,09	0,05
b. Ouvriers	234,5	32,7	5,8	10,2	10,2	2,98	0,20	19,4	13,1	13,3	0,32	57,5	0,06	12,0	0,19	0,14
III. Commerce et transport																
a. Indépendants	275,5	10,4	0,7	8,8	16,4	1,35	0,11	49,4	5,9	7,4	0,59	21,8	0,04	3,4	0,10	0,01
b. Ouvriers	222,6	35,2	6,7	22,0	18,3	2,22	0,09	20,8	10,3	8,8	0,32	26,3	0,05	6,1	0,06	0,05
IV. Domestiques	52,8	27,1 [2])	2,0 [2])	3,1 [2])	4,0 [2])	0,06	0,15	2,4	0,4	0,8	0,20	1,4	0,01	0,6	0,12	0,31
V. Service public et prof. libres	79,3	5,9	1,2	4,8	5,6	1,69	0,06	20,0	2,0	2,2	0,14	6,6	0,01	1,6	0,02	0,00
VI. Population au-dessus de 12 ans	120,1	19,2	2,5	5,2	5,4	1,17	0,13	14,7	4,5	5,5	0,22	22,3	0,03	4,6	0,13	0,09 [3])

[1]) Parmi les indépendants figurent non seulement les propriétaires, mais aussi les directeurs de sociétés anonymes etc., et les contremaîtres, etc. (Angestellte.) Il me paraît que ces derniers y sont englobés à tort, puisqu'ils appartiennent plutôt à la classe des ouvriers.

[2]) Seulement des servantes.

[3]) Empruntés à »Soziale Faktoren der Kriminalität" par le Dr. F. Prinzing. (Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XXII).

Les chiffres de la criminalité sont les chiffres moyens des années 1894—1896; les chiffres concernant les professions sont celles du recensement des professions du 14 Juin 1895.

La statistique criminelle allemande ne fait pas mention de la profession d'après le sexe. Attendu que la participation aux différents crimes ainsi qu'aux différentes professions présente beaucoup de différences pour les femmes, les chiffres produits ne donnent pas une image exacte de la réalité. Les chiffres sous »infanticide" ne se rapportent qu'à des femmes.

Digitized by Google

ALLEMAGNE 1896.

Groupes de professions.	Sur 100.000 personnes au-dessus de 12 ans et excerçant une profession, il y a sur chaque groupe de professions:															
	Crimes en général.	Vol.	Vol qualifié.	Soustraction.	Rapine.	Extorsion.	Fraude.	Faux en écritures.	Viol sur des enfants etc..	Injures.	Coups et blessures.	Coups et blessures graves.	Violences et menaces contre des fonctionnaires publ.	Violation de domicile.	Parjure.	Homicidc.
Agriculture	1.208,7	238,1	26,2	35,8	1,2	1,1	54,1	9.0	12,1	127,2	84,1	299,8	24,6	55.0	2,8	0,42
Industrie.	2.144,3	304,3	58,4	86,6	2,3	2,6	97,9	19.0	26,3	225,3	141,8	496,1	105,3	120.0	3,2	0,51
Commerce et transport .	2.566,2	276,9	40,1	159,3	1,2	6,3	194,5	50,5	19,5	353,4	126,3	256,8	84,8	80,1	4.0	0,64
Ouvriers et journaliers [1]) .	10.402,6	2.622,7	439,3	514,7	20,8	15,3	459,7	88,8	107,8	829,8	669,5	1.679,5	664,2	439,5	9,7	1,60
Domestiques	530,3	305,7	25,3	29,4	0,23	0,45	46,8	9,2	0,83	24,8	7,4	13,4	4,3	10.0	2,2	0,08
Service public; prof. libres	798,6	70,7	13,1	48,9	0,63	1,6	65,3	18,7	17,1	193.0	33,2	70,8	19,7	21,4	2,1	0,13
Employés, professeurs, médecins	418,6	19,2	1,7	9,9	0,00	0,71	19,8	6,8	12,4	120.0	14,3	25,8	8,6	7,8	0,99	0,14
Rentiers, étudiants, secourus	224,5	17,3	0,71	4,3	0,00	0,65	9,2	1,8	4,6	65,7	14,8	30,6	8,3	12,7	0,59	0,06[2])

[1]) Cette catégorie comprend les ouvriers non-qualifiés; comme l'auteur de la statistique le dit lui-même, cette rubrique n'est pas très sûre puisqu'elle comprend tous ceux qui sans exercer de profession déterminée se disent ouvriers.

[2]) Empruntés à »Kriminalstatistik für das Jahr 1896" (Erläuterungen) II, p. 38–39.

Digitized by Google

Ces statistiques, les meilleures probablement sur ce sujet, en disent long à tous ceux qui savent lire les chiffres. Ils constituent la preuve évidente de l'énorme influence des facteurs sociaux dans l'étiologie du crime. Il est impossible d'alléguer que l'influence s'opère en sens inverse, c. à d. que la disposition morale influence sur le choix de la profession. Le Dr. Prinzing a raison de dire dans son article cité: „Es ist ja ganz ausgeschlossen, dasz etwa die Erwerbstätigen in den drei groszen Berufsgruppen, Landwirtschaft, Industrie und Handel, Personen verschiedenartiger sittlicher Veranlagung sind; im Gegenteil, bei den groszen Schiebungen, die sich ständig vor unsern Augen vollziehen, durch die der Landbewohner zum Städter, der in der Landwirtschaft Aufgewachsene zum Arbeiter und Gehilfen in Industrie und Handel wird, ist die Annahme, dasz die sittliche Veranlagung in allen Gruppen annähernd die Gleiche ist, vollauf gerechtfertigt." [1])

D'après le premier tableau, les ouvriers sont impliqués, dans une mesure beaucoup plus grande que les indépendants, dans tous les crimes, excepté dans celui d'injures (ce qui s'explique par le fait que ce crime est un de ceux qui ne sont poursuivis qu'après plainte, et que les ouvriers se décident beaucoup moins vite à la porter que les bourgeois), et, pour ce qui concerne certains crimes, ce sont les commerçants indépendants qui les commettent plus que les ouvriers de la même catégorie (ici il ne faudra pas oublier que beaucoup de petits commerçants vivent dans des conditions identiques à celles des ouvriers). Les professions libérales présentent par contre des chiffres très bas, ce qui se remarque aussi très clairement quand on examine le second tableau, où l'attention se fixe sur les chiffres très bas du groupe des rentiers et des étudiants (et qui comprend en outre les secourus, tout étonnés de se retrouver en compagnie). La participation à tous les crimes des ouvriers non-qualifiés est énorme, même si l'on prend en considération que ces chiffres sont surchargés.

Les chiffres suivants ont rapport à:

ANGLETERRE 1894—1900.

Professions.		Parmi les détenus condamnés il y avait:								
		1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1894—1900 Moyenne.	
									Chiffr. absol.	%
Domestiques	h.	948	729	832	651	662	667	604	729	0,7
	f.	1.876	1.530	1.417	1.369	1.424	1.986	2.042	1.663	3,9
Ouvriers, femmes de ménage, couturières	h.	75.539	69.944	72.725	73.264	77.321	75.220	69.168	73.311	68,0
	f.	11.083	10.596	10.574	12.394	14.376	14.960	14.179	12.594	29,2
Ouvriers de fabriques	h.	3.763	2.420	3.212	2.855	3.019	2.590	2.331	2.941	2,7
	f.	3.755	3.127	2.926	2.762	3.086	3.367	3.498	3.217	7,5
Mécaniciens et ouvriers qualifiés	h.	20.702	18.747	19.216	19.179	20.914	20.351	19.126	19.870	18,4
	f.	677	646	1.220	1.342	1.527	1.348	1.480	1.177	2,7
Contre-maîtres, inspecteurs	h.	80	75	65	64	60	75	61	68	0,1
	f.	2	3	4	5	2	1	2	2	0,0
Commis de magasin et de bureau	h.	2.869	2.652	2.805	2.506	2.877	2.677	2.550	2.705	2,5
	f.	125	83	77	84	102	161	237	124	0,3

[1]) p. 585—586.

Digitized by Google

Professions.		Parmi les détenus condamnés il y avait:								
		1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1894—1900 Moyenne. Chiffr. absol.	1894—1900 Moyenne. %
Marchands et commerçants	h.	4.054	4.085	4.410	3.984	4.352	4.052	3.461	4.056	3,7
	f.	4.127	4.004	4.249	4.087	4.820	4.513	4.179	4.282	9,9
Professions libérales	h.	239	231	208	223	194	209	204	215	0,2
	f.	24	23	34	23	33	24	28	27	0,1
Marins, soldats de terre et de mer		3.620	3.338	3.433	3.227	3.202	3.082	3.327	3.318	3,1
Prostituées		5.132	5.105	7.411	6.746	6.413	6.092	6.715	6.230	14,5
Sans profession	h.	1.369	746	644	550	518	391	320	648	0,6
	f.	15.067	14.910	13.494	13.606	13.361	12.888	12.745	13.725	31,9
Totaux	h.								107.861	100,0
	f.								43.041	100,0[1]

Je n'ai pu me procurer la statistique complète concernant les professions de la population totale en Angleterre. Néanmoins, il ne me semblait pas inutile de mentionner les chiffres concernant les professions des criminels, car considérés à eux seuls, ils indiquent clairement que la participation à la criminalité par des classes non-fortunées est très importante. Au moins 95 % des hommes n'ont pas de fortune (il faudrait y ajouter aussi une partie des marchands) au moins 58 % des femmes sont pauvres (il faudrait y ajouter aussi une partie des marchandes) et 31,9 % sont sans profession, et il est certain qu'une grande partie d'entre elles sont aussi des personnes sans fortune.

La statistique suivante concerne:

LA FRANCE 1898—1900.

Groupes de professions.	Nombre des accusés sur 100.000 habitants de chaque groupe.		
	1898	1899	1900
Agriculture	8	9	8
Industrie	20	22	24
Commerce	29	33	27
Services domestiques	16	16	13
Professions libérales et services publics	15	15	15[2]

[1]) Empruntés et calculés d'après »Judicial statistics, England and Wales, part I Criminal Statistics" 1894—1900.

[2]) Empruntés à p. XXVI du »Rapport au Président de la république française sur l'administration de la justice criminelle de 1881 à 1900". D'après information de l'auteur de la statistique, le recensement de 1896 a servi de base au calcul des chiffres cités.

Digitized by Google

Puisque cette statistique ne fait point de distinction entre indépendants et dépendants, elle n'avance pas beaucoup la question et la seule observation importante qu'on puisse en tirer est que l'agriculture et les professions libérales donnent les plus bas chiffres. Une image plus distincte nous est fournie par la statistique suivante, concernant les détenus:

Je pourrais encore produire d'autres statistiques du même genre d'avant 1898. Dans le rapport cité l'auteur en dit cependant: »Jusqu'en 1896, les statistiques du Ministère du Commerce ont tellement différé de celles du Ministère de la Justice, au point de vue de la classification des professions, qu'il a été impossible d'établir la moindre comparaison entre le nombre des accusés de chaque profession et celui de la population correspondante" (p. XXVI). La statistique mentionnée par le prof. Ferri (voir p. 169 de ce travail) ne peut donc être basée que sur des évaluations, et, par conséquent, n'a que très peu de valeur.

Digitized by Google

FRANCE 1890—1895.

Professions.	Sur 100 détenus dans les maisons centrales de force et de correction et les pénitenciers agricoles au moment du jugement:											
	1890		1891		1892		1893		1894		1895	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Propriétaires, rentiers	0,58	1,10	0,62	2,21	0,62	0,99	0,66	1,45	0,66	1,78	0,65	2,07
Professions libérales	2,36	1,03	2,92	1,66	2,64	1,42	2,41	1,90	2,64	1,62	2,50	1,33
Employés	5.00	0,55	5,40	0,34	5,07	0,36	4,81	0,30	5,26	0,62	5,49	1,33
Commerçants, fabricants	3,77	4,47	3,25	4,80	3,49	4,35	3,39	3,81	3,64	4,71	3,19	5,72
Professions alimentaires	3,12	1,24	3,41	0,92	3,53	0,85	3,60	1,52	4,31	1,78	4,27	1,82
Ouvriers d'atelier et de fabrique	8,39	13,14	8,93	12,03	8,73	12,17	7,86	15,16	9,46	16,08	9,39	15,34
Industries du bâtiment et du mobilier	16,76	0,21 [1]	16,09	0,28 [1]	17,11	0,49	17,68	0,23	17,51	1,23	17,92	0,66
Ouvriers agricoles, journaliers	48,31	62,45	48,85	61,02	47,94	63,17	49,52	56,44	45,71	56,03	44,93	54,15
Professions nomades	3,99	4,68	3,89	4,63	4,19	4,77	3,79	4,72	3,77	4,79	3,82	4,48
Militaires et marins	2,41	—	2,23	—	2,29	—	1,94	—	1,75	—	1,60	—
Vagabonds, mendiants	1,48	4,74 [2]	0,82	4,65 [2]	0,94	4,77	1,03	5,71	1,27	4,95	1,52	5,14
Individus à la charge de leurs familles	3,83	6,39	—	7,46	3,45	5,66	3,31	8,76	4,02	6,41	4,72	7,96
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00 [3]

[1]) Industrie du mobilier seulement.
[2]) Vagabondes, filles publiques.
[3]) Empruntés à la »Statistique pénitentiaire". 1890—1895.

Digitized by Google

Quoique la statistique des professions de la population non-criminelle correspondante fasse défaut, les chiffres cités valent bien la peine d'être mentionnés. Il en ressort que les journaliers (ouvriers non-qualifiés) forment une très grande partie des détenus, en tout cas une partie plus grande que celle qu'ils constituent de la population en général; et que les fabricants et les commerçants forment une plus petite partie des détenus, qu'ils ne le sont dans la population en général, car ils représentent certainement plus de environ 3,45 % de la population, surtout en France, pays où la petite-industrie est encore très générale.

ITALIE 1891—1895.

Groupes de professions.	CONDAMNÉS. Moyenne annuelle sur 100.000 habitants de chaque groupe de professions.
Agriculture	1.009,03
Industrie, arts et métiers.	855,78
Commerce, transport, navigation, pêcherie	1.677,46
Service domestique.	410,96
Employés, professions libérales, capitalistes, retraités	288,58 [1])

Ces chiffres démontrent qu'en Italie aussi les capitalistes et les professions libérales fournissent un chiffre de criminalité, inférieur à ceux des autres groupes. De même les chiffres suivants:

ITALIE 1891—1895.

Groupes de professions.	CONDAMNÉS. Moyenne annuelle sur 100.000 habitants.	
	Patrons ou gérants d'une industrie.	Dépendants.
Agriculture	307,43	1.368,99
Industrie, arts et métiers.	678,56	861,57
Commerce.	1.278,11	1.585,03 [2])

[1]) p. LXI, »Notizie complementari alle statistiche giudiziarie penali degli anni 1890—1895." Le rédacteur de la statistique communique que les calculs ont été faits d'après le recensement de 1881, le dernier en date. La valeur de ces chiffres n'est donc que relative.

[2]) o. c. p. LXXXII.

Digitized by Google

La statistique suivante est plus détaillée pour certaines professions:

ITALIE 1891—1895.

Professions.	CONDAMNÉS. Moyenne annuelle sur 100.000 habitants.	
	Patrons ou gérants.	Dépendants.
	Hommes.	
Industrie du bâtiment	1.654,52	1.895,18
Industrie { textile, mécanique, chimique, alimentaire, arts et métiers	837,80	1.443,22
Cordonnerie	1.080,95	2.254,63
Boucherie	3.925,95	3.900,61
Cafés, estaminets etc.	1.542,12	914,68
Commerçants de commestibles et de combustibles	1.035,58	2.411,66
Autres genres de commerce	1.649,80	1.383,12
Navigation, pêcherie	259,11	1.769,94
	Femmes.	
Industrie { des mines, du bâtiment, du tabac, textile, alimentaire, arts et métiers.	133,70	193,38
Couturières, tailleuses et modistes.	285,00	138,15
Commerçantes de commestibles et de combustibles	460,46	511,49
Autres genres de commerce	2.403,88	3.113,34[1])

Nous voilà à la fin des observations sur les professions parmi les criminels. Il y a bien à citer d'autres statistiques encore, mais leurs chiffres ne sont pas à comparer aver ceux de la population non-criminelle [2]), ou pour d'autres raisons sans importance. Du reste, il me semble que celles que j'ai citées suffisent à démontrer que, proportionnellement, les non-possesseurs se rendent plus coupables de crimes que les possesseurs.

La thèse sus-dite se voit donc confirmée de trois façons différentes. [3]) La question qui reste encore à résoudre est celle-ci: à quoi faut-il attribuer la plus grande criminalité parmi les non-possesseurs?

Comme il a été remarqué au commencement de la section qui nous occupe en ce moment-ci (la tendance égoïste du système économique

---

[1]) o. c. p. LXXXIII—LXXXIV.

[2]) p. e. les Pays-Bas.

[3]) On a allégué que la statistique donne un chiffre trop bas de criminels aisés, puisque ceux-ci ont plus que les autres à leur dispositio des moyens de se soustraire à la justice (de bons avocats etc.) Cela est certainement vrai, mais il ne faut pas oublier par contre que les non-possesseurs portent beaucoup moins vite plainte que les possesseurs.

Digitized by Google

actuel et ses conséquences) il y a trois questions qui se présentent dans l'étiologie du crime: 1⁰. quelle est l'origine de l'idée criminelle? 2⁰. quelles sont les forces dans l'homme qui peuvent empêcher que cette idée se réalise? 3⁰. l'occasion de commettre le crime. Pour le moment nous nous occupons seulement de la seconde question: et nous nous posons donc la question: est-ce que ces forces sont plus faibles chez les non-possesseurs que chez les autres? Il est fort difficile, si non impossible, de donner une réponse à cette question, car elle est très compliquée. D'abord il faut constater que le milieu des non-possesseurs suscite des pensées, auxquelles celui des possesseurs ne donne pas lieu. Les circonstances dans lesquelles la classe aisée vit en général sont d'une nature telle, que la force morale n'a pas besoin de combattre puisque la pensée criminelle n'existe pas. P. e. dans les délits économiques un des importants provocateurs d'idées criminelles c'est la misère, qui est inconnue à la bourgeoisie. Il s'ensuit qu'il n'y a rien de décisif à dire sur les forces respectives des sentiments moraux de ces deux groupes de la population comme contre-poids à ces idées. On pourrait encore ajouter d'autres exemples à celui-ci, et je suis d'opinion que cette influence du milieu ambiant serait, à elle seule, déjà à même d'expliquer la différence de criminalité entre ces deux groupes.

Il est impossible de décider avec assurance si, en dehors de l'influence sus-dite du milieu, le système économique actuel et ses conséquences ont une influence nuisible plus forte sur les sentiments sociaux des non-possesseurs que sur ceux des possesseurs. Il faut bien considérer comme certain (et les chiffres que je donnerai plus loin le démontrent aussi) que les circonstances dans lesquelles vivent les enfants et les jeunes gens parmi le prolétariat est cause que leur démoralisation est beaucoup plus grande que pour les enfants de la bourgeoisie. Les influences agissant sur les adultes des deux classes diffèrent tellement de nature et d'intensité, qu'il est impossible d'opposer les deux résultantes.

Il est presque inutile de dire que dans ce qui précède, la classe possédante n'a été opposée qu'au prolétariat seul et non au bas-prolétariat. Il va de soi que le milieu où vivent ces gens en a fait la classe la plus dépourvue de sens moral de toute la population.

En suivant l'ordre d'après lequel il a été procédé au premier chapitre de la seconde partie nous aborderons l'influence sur la criminalité du:

c. Mariage. Pour arriver à se former une idée s'il existe une relation entre le crime et le mariage, et dans ce cas, de sa nature il est nécessaire de recourir à la statistique.

Presque toutes les statistiques criminelles donnent des renseignements sur l'état civil des criminels (l'Angleterre est la seule exception je crois).

Nous commencerons par:

Digitized by Google

AUTRICHE 1881—1899.

Etat civil.	Années						
	1881—1885	1886—1890	1891—1895	1896	1897	1898	1899
Célibataires .	56,8	59,9	60,7	62,2	62,9	61,7	61,3
Mariés . . .	39,9	36,9	36,2	34,7	34,1	35,3	35,3
Veufs . . .	3,2	3,1	3,0	3,1	3,0	3,0	3,3[1]

Ici les célibataires surpassent de beaucoup les mariés. Ces proportions sont cependant autres dans un pays voisin:

HONGRIE 1888.

Etat civil.	Sur 100 condamnés:			
	Hommes.		Femmes.	
	Cours d'assises	Tribunaux corr.	Cours d'assises	Tribunaux corr.
Célibataires	42,89	32,99	33,51	18,03
Mariés . .	54,66	62,31	53,08	69,29
Veufs . .	2,36	4,06	13,08	11,46
Divorcés .	0,09	0,64	0,33	1,22 [2]

Ici ce sont donc les mariés qui surpassent de beaucoup les célibataires. Cependant, ni l'une ni l'autre de ces statistiques n'a pas beaucoup de valeur, car 1⁰. rien ne démontre que du chiffre total des célibataires on a soustrait le nombre de ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge nubile, ce qui fait que le pourcentage des célibataires est exagéré; 2⁰. les chiffres correspondants pour la population non-criminelle font défaut; il est donc impossible de faire une comparaison entre les deux.

Sous ces rapports les statistiques suivantes sont meilleures:

ITALIE 1891—1895.

Etat civil.	Moyenne annuelle sur 100.000 habitants âgés de plus de 14 ans de chaque groupe.
Célibataires .	978,47
Mariés. . .	622,27
Veufs . . .	291,84 [3]

[1]) Empruntés à p. XLVIII de »Die Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern im Jahre 1899".

[2]) Empruntés au Dr. F. Prinzing »Der Einflusz der Ehe auf die Kriminalität des Mannes" p. 41, et »Die Erhöhung der Kriminalität des Weibes durch die Ehe" (Zeitschr. f. Socialwissenschaft II) p. 437.

[3]) Empruntés à p. LII de »Notizie complementari alle statistiche giudiziarie penali degli anni 1890—1895."

Digitized by Google

Mais comme la statistique hongroise l'a déjà fait voir, il est nécessaire de faire une division d'après les sexes, car 1⁰. la femme a un chiffre de criminalité beaucoup moins élevé que l'homme; 2⁰. la population entière ne se compose pas de deux moitiés égales d'hommes et de femmes.

Les défauts signalés jusqu'à présent ont été évités dans les statistiques suivantes:

FRANCE 1881—1890.

Etat civil.	Sur 100.000 habitants de même condition il y a des accusés (cours d'assises)			
	Hommes.		Femmes.	
	1881—1885	1896—1900	1881—1885	1896—1900
Célibataires .	62	41	8	5
Mariés. . .	18	12	3	2
Veufs . . .	24	14	5	3 [1])

PAYS-BAS 1899.

Etat civil.	Hommes.		Femmes.	
	Sur 100 h. nubiles il y avait	Sur 100 condamnés nubiles il y avait	Sur 100 f. nubiles il y avait	Sur 100 condamnées nubiles il y avait
Célibataires .	34,8	59,1	36,2	36,7
Mariés. . .	58,8	36,7	52,4	52,6
Veufs et divorcés .	6,4	4,2	11,4	10,7 [2])

SUISSE 1892—1896.

Etat civil.	Hommes.		Femmes.	
	Sur 100 habit. de plus de 12 a. il y avait	Sur 100 détenus il y avait	Sur 100 habit. de plus de 12 a. il y avait	Sur 100 détenus il y avait
Célibataires .	49,3	64,0	45,7	48,5
Mariés. . .	44,8	26,6	41,9	33,0
Veufs . . .	5,5	5,7	11,7	11,6
Divorcés . .	0,4	3,7	0,7	6,9 [3])

[1]) p. XXIII »Rapport au Président de la République française sur l'administration de la justice criminelle de 1881—1900".

[2]) Calculés d'après »Uitkomsten der achtste tienjaarlijksche volkstelling" et à la »Gerechtelijke Statistiek over 1899".

[3]) Empruntés à »Die Ergebnisse der Schweizerischen Kriminalstatistik während der Jahre 1892—1896", p. 21.

Digitized by Google

Ces statistiques font voir que, généralement, les célibataires se rendent moins coupables de crimes que les mariés, que cette différence est cependant moins grande pour ce qui concerne les femmes (aux Pays-Bas et en Suisse elle est même beaucoup plus petite)

Cependant, il faut être circonspecte quant à ce point. [1]) Dans toutes ces statistiques on a omis de rattacher l'état civil à l'âge, *ce qui réduit presque à néant leur importance*, d'abord parce que le penchant au crime diffère beaucoup avec l'âge, et en second lieu parce qu'aux différents degrés d'âge le pourcentage des gens mariés n'est pas le même. Il est donc nécessaire de comparer les mariés et les célibataires d'un même âge. La statistique criminelle allemande est la seule qui fournit les matériaux nécessaires, et ce ne sont que les résultats qu'on en tire qui donnent des renseignements sûrs concernant la relation entre criminalité et mariage. Cette statistique a servi de base aux deux études déjà citées du Dr. Fr. Prinzing auxquelles nous empruntons les tableaux suivants.

D'abord, la relation entre mariage et crime chez les hommes. Il faudra cependant faire remarquer que l'acquittement se présente plus souvent chez les mariés que chez les célibataires, circonstance par laquelle, dans les statistiques suivantes, les célibataires ont été un peu trop chargés, comme on peut le voir par le tableau ci-dessous:

ALLEMAGNE 1886—1890.

Nombres des acquittés de 100 accusés de chaque catégorie d'âge et d'état civil.			
Age.	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.
18—21	15,0	20,7	—
21—25	15,8	18,4	—
25—30	15,9	20,1	16,1
30—40	15,1	22,3	16,0
40—50	13,4	23,7	15,2
50—60	13,4	24,9	18,0
plus de 60	14,2	28,1	22,3 [2])

Maintenant les chiffres sur la corrélation entre mariage et criminalité:

---

[1]) Le nombre des auteurs qui se sont trompés dans cette matière est assez grand. Leur opinion préconçue sur l'influence moralisatrice du mariage et l'emploi peu judicieux de statistiques les y ont probablement induits.

[2]) p. 556—557 Dr. F. Prinzing »Soziale Faktoren der Kriminalität."

Digitized by Google

ALLEMAGNE 1888.

Age.	CRIMES EN GÉNÉRAL.			
	Nombre de condamnés sur 100.000 pers. de chaque catégorie.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	2.994,5	6.413,0	—	3.009,2
21—25	3.107,0	3.566,3	—	3.163,8
25—30	2.950,9	2.504,7	4.273,7	2.746,7
30—40	2.880,9	1.961,2	3.797,3	2.171,5
40—50	2.205,7	1.487,8	2.626,3	1.599,8
50—60	1.241,9	1.009,8	1.267,8	1.052,5
plus de 60	494,6	490,1	342,7	450,5 [1])

Il ressort donc de ce tableau: 1⁰. qu'en général les célibataires commettent plus de crimes que les mariés; 2⁰. que le contraire a cependant lieu dans les périodes de 18 à 25 ans; 3⁰. que la criminalité de ceux qui ont été mariés est très grande.

Les chiffres suivants concernent quelques importants crimes économiques [2]):

Age.	VOL SIMPLE.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	551,7	1.418,3	—	555,3
21—25	427,7	685,9	627,2	457,7
25—30	382,6	412,6	572,1	398,5
30—40	411,9	296,9	550,0	323,0
40—50	365,0	216,2	420,0	237,4
50—60	233,1	151,6	231,1	164,6
plus de 60	109,2	84,0	67,2	81,2 [3])

C'est donc dans les périodes de 18 à 30 ans que les mariés se rendent plus coupables de vol que les célibataires; après 30 ans les rôles sont changés; si l'on excepte les deux dernières catégories d'âge, ici aussi les veufs et divorcés représentent les plus hauts chiffres.

---

[1]) p. 42 »Der Einflusz der Ehe auf die Kriminalität des Mannes".

[2]) Les chiffres de la criminalité sont des chiffres moyens des années 1882—1893. Tous les nombres sont des réductions sur 100.000 personnes de chaque catégorie.

[3]) o. c. p. 117.

Digitized by Google

Age.	DÉTOURNEMENT.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	123,2	338,7	—	124,4
21—25	131,6	163,6	295,6	135,5
25—30	139,7	109,8	291,6	126,1
30—40	161,8	86,1	279,6	103,4
40—50	128,0	61,1	168,8	71,3
50—60	66,2	37,7	71,3	42,7
plus de 60	28,3	16,6	13,9	16,7 [1])

Dans ce crime aussi une plus grande criminalité pour les mariés de 18 à 25 ans que pour les célibataires, et l'opposé pour les périodes suivantes. La situation est tout autre dans le crime qui suit:

Ages.	BANQUEROUTE FRAUDULEUSE.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	0,3	33,9	—	0,3
21—25	2,3	21,3	—	4,5
25—30	3,9	14,8	—	9,3
30—40	4,3	9,9	15,9	9,0
40—50	2,2	6,6	7,2	6,2
50—60	1,1	4,0	4,1	3,7
plus de 60	0,4	1,7	1,4	1,5 [2])

Ici donc une criminalité plus élevée chez les mariés de tous les âges.

Il est superflu de donner les chiffres pour tous les crimes économiques et il suffit, quant aux autres, de mentionner seulement les résultats. Les célibataires alors sont plus impliqués que les mariés dans les crimes suivants: vol qualifié (à tous les âges); rapines et extorsions (excepté aux âges de 21 à 25); fraude et abus de confiance (excepté aux âges de 21 à 25); faux en écritures (excepté aux âges de 21 à 25 et de plus de 60) et fausse-monnaie.

Les délits suivants sont plus commis par des mariés que par des célibataires: favorisation et recel (excepté entre 30 et 40 ans); violation de secrets, usure et proxénétisme. Il faut encore remarquer que les veufs et divorcés ont des chiffres très élevés pour les délits économiques.

Quant aux crimes sexuels, les chiffres suivants:

---

[1]) o. c. p. 117.
[2]) o. c. p. 119.

Digitized by Google

Age.	Inceste.				Débauche sous abus de confiance.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	0,7	—	—	0,7	0,03	—	—	0,03
21—25	0,8	1,4	—	0,9	0,20	0,4	—	0,20
25—30	1,0	0,9	—	1,0	0,30	0,3	—	0,30
30—40	1,0	1,4	22,7	1,7	0,20	0,5	2,3	0,40
40—50	0,9	1,7	26,3	2,5	0,40	0,4	1,2	0,50
50—60	0,8	1,2	12,4	2,1	0,20	0,3	0,7	0,30
plusde60	0,2	0,4	1,9	0,8	—	0,1	0,1	0,10 [1])

Par conséquent, pour ces crimes une plus grande participation des mariés que des célibataires; les veufs et divorcés y occupent le premier rang.

Age.	Viol etc.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
21—25	26,3	24,1	—	26,1
25—30	26,2	15,7	—	21,2
30—40	39,7	12,8	61,4	18,6
40—50	44,5	9,9	56,2	14,8
50—60	36,8	8,4	28,3	12,3
60—70	28,3	6,8	18,7	11,1
plus de 70	18,7	5,6	10,3	8,6 [2])

Ici les célibataires sont plus impliqués que les mariés, et les veufs et divorcés plus que ceux-là. Pour ce qui concerne la débauche contre nature, là aussi ce sont les célibataires qui sont le plus impliqués.

Enfin encore quelques chiffres sur les plus importants crimes restants:

Age.	Rébellion.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	130,5	211,7	—	130,8
21—25	199,0	143,6	—	192,0
25—30	228,2	113,8	258,0	174,2
30—40	262,6	83,1	236,2	119,4
40—50	206,6	55,6	160,4	73,6
50—60	92,0	34,2	59,6	40,8
plus de 60	25,2	14,5	11,2	14,3 [3])

[1]) o. c. p. 111.
[2]) o. c. p. 112.
[3]) o. c. p. 109.

Digitized by Google

Age.	INJURES.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	111,1	444,5	—	112,5
21—25	173,3	279,0	448,0	186,7
25—30	222,9	270,6	381,4	249,3
30—40	277,3	316,2	377,3	312,8
40—50	240,7	311,3	317,3	307,3
50—60	158,1	237,7	187,5	229,4
plus de 60	66,4	122,9	66,6	103,7[1])

Ici les mariés ont donc à tous les âges les plus hauts chiffres.

Age.	COUPS ET BLESSURES.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	1.084,2	1.778,2	—	1.087,3
21—25	1.132,5	1.051,5	1.344,0	1.124,1
25—30	904,6	692,9	964,7	803,3
30—40	552,6	434,1	602,3	459,7
40—50	262,9	268,1	316,1	269,6
50—60	117,7	161,9	144,6	157,2
plus de 60	43,5	68,6	40,9	59,0[2])

Les célibataires montrent en général de plus hauts chiffres que les mariés (excepté pour la période de 18 à 21 ans).

Age.	ASSASSINAT ET MEURTRE.			
	Célibataires.	Mariés.	Veufs et divorcés.	Ensemble.
18—21	2,2	—	—	2,2
21—25	3,1	2,1	—	3,0
25—30	3,1	2,0	—	2,6
30—40	3,3	1,4	13,6	1,9
40—50	1,8	0,9	6,0	1,2
50—60	0,8	0,5	2,1	0,7
plus de 60	0,2	0,3	0,2	0,3 [3])

La plus forte participation à ces crimes donc par les veufs et divorcés, puis par les célibataires.

---

[1]) o. c. p. 113.
[2]) o. c. p. 114.
[3]) o. c. p. 114.

Digitized by Google

Pour quelques autres délits nous donnerons seulement les résultats. Les mariés sont plus impliqués que les célibataires dans les suivants: violation de domicile (excepté dans les périodes de 25 à 50 ans), parjure (excepté dans les périodes de 21 à 25 et de 30 à 40 ans) et d'autres délits contre l'obligation de prestation de serment, dénonciation calomnieuse, homicide involontaire (excepté pour la période de 25 à 30 ans); délits contre la liberté personnelle (excepté pour les périodes de 30 à 50 ans), crimes et délits commis par des fonctionnaires publics.

Pour les délits suivants ce sont par contre les célibataires qui occupent le premier rang: crimes et délits contre le culte public (excepté aux âges de 21 à 25 ans), destruction et dégradation de biens (excepté dans la période de 18 à 21 ans) et incendie.

Il est à remarquer que, pour presque tous ces délits, les veufs et divorcés montrent des chiffres très élevés.

Après un examen des résultats trouvés, il est impossible de dire que les mariés présentent absolument un chiffre de criminalité plus bas que les célibataires: il y a variation pour les délits aussi bien que pour les âges. Seulement, considéré en général, le penchant au crime est moins grand chez les mariés que chez les célibataires.

Comme le prouvent les données suivantes, la corrélation entre crime et mariage est tout autre chez la femme. Il est cependant nécessaire de produire le tableau suivant, avant de donner les chiffres à l'appui de cette assertion.

ALLEMAGNE 1886—1890.

Age.	Nombres d'acquittements sur 100 accusées de chaque catégorie d'âge.		
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.
18—21	15,1	25,6	—
21—25	16,8	24,5	24,1
25—30	16,7	24,2	19,7
30—40	17,3	23,4	19,6
40—50	18,2	24,2	21,7
50—60	18,2	25,8	24,4
plus de 60	19,8	27,0	27,7[1])

Comme chez les hommes il en résulte donc un plus grand pourcentage d'acquittées pour les mariées que pour les célibataires.

[1]) p. 559 Dr. Fr. Prinzing »Soziale Faktoren der Kriminalität."

Digitized by Google

ALLEMAGNE. 1882—1893.

AGE.	CRIMES EN GENÉRAL. Sur 100.000 personnes de chaque catégorie d'âge il y avait des condamnées		
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.
18—21	415,2	602,5	—
21—25	417,5	469,9	1339,3
25—30	440,7	454,5	1149,2
30—40	446,2	500,0	1029,9
40—50	334,7	468,2	709,9
50—60	221,5	299,5	369,2
plus de 60	102,2	133,4	111,2 [1])

La femme mariée de tous les âges est donc plus impliquée que la célibataire dans la criminalité en général, les veuves et divorcées y donnent les plus hauts chiffres.

Les tableaux suivants concernent quelques crimes importants. [2]) Nous commençons par les crimes économiques.

AGE.	VOL SIMPLE.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.
18—21	210,6	209,3	—	210,6
21—25	177,1	147,8	385,7	169,3
25—30	158,5	132,0	318,5	144,0
30—40	136,6	127,1	265,9	135,1
40—50	92,2	104,0	175,9	111,6
50—60	61,2	64,4	88,6	70,3
plus de 60	32,0	31,1	28,0	29,5 [3])

Les mariées montrent donc des chiffres un peu inférieurs à ceux des célibataires (excepté pour les périodes de 40 à 60 ans) et les veuves et divorcées donnent les chiffres les plus élevés.

---

[1]) p. 437 de »Die Erhöhung der Kriminalität des Weibes durch die Ehe".

[2]) Ce tableau et ceux qui suivent se rapportent tous à la période de 1882—1893, et sont calculés pour 100.000 personnes de chaque catégorie.

[3]) o. c. p. 443.

Digitized by Google

AGE.	DETOURNEMENT.				FAVORISATION ET RECEL.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.
18—21	25,3	35,2	—	25,8	9,2	33,7	—	10,7
21—25	25,9	23,4	92,8	25,4	10,6	26,3	48,2	15,3
25—30	26,0	20,3	80,7	23,2	12,6	23,9	52,4	20,2
30—40	25,3	21,6	63,4	24,2	17,2	32,6	61,3	31,4
40—50	18,6	18,3	40,3	21,1	16,1	36,4	56,4	36,6
50—60	11,0	10,3	17,2	12,2	11,4	22,6	29,6	23,3
plus de 60	4,4	4,3	4,6	4,4	4,5	8,8	7,4	7,6[1]

Dans „détournement" les célibataires sont donc un peu plus impliquées que les mariées (excepté entre 18 et 21 ans), dans les crimes de favorisation et de recel les mariées plus que les célibataires, et dans les deux délits ce sont les veuves et divorcées qui montrent les plus grands chiffres.

AGE.	PROXENETISME.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.
18—21	0,6	5,2	—	0,9
21—25	2,1	8,2	33,8	3,9
25—30	6,4	10,1	47,5	9,2
30—40	10,9	11,7	47,3	13,2
40—50	7,6	9,7	28,4	11,7
50—60	3,5	4,5	10,4	5,9
plus de 60	1,1	1,8	2,5	2,2[2]

Donc, ici les chiffres les plus élevés se trouvent aussi chez les veuves et divorcées, les plus bas chez les célibataires. Dans les délits économiques suivants, ce sont les femmes mariées qui sont le plus impliquées, savoir: vol qualifié (excepté aux âges de 18 à 21 et après 60), banqueroute frauduleuse, faux en écritures (excepté aux âges de 25 à 50), et violation de secrets. Il y a encore à remarquer que les veuves et divorcées montrent en général des chiffres très élevés.

Quant aux délits sexuels voir le tableau suivant:

---

[1]) o. c. p. 444.
[2]) o. c. p. 440.

Digitized by Google

AGE.	INCESTE.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.
18—21	2,7	1,4	—	2,6
21—25	2,1	0,6	—	1,7
25—30	2,3	0,2	8,0	1,1
30—40	2,5	0,2	6,2	0,8
40—50	0,6	0,1	1,2	0,3
50—60	0,1	0,1	0,6	0,2
plus de 60	0,1	0,02	0,1	0,07 [1])

Ici les veuves et divorcées sont en tête, les mariées les dernières. Les autres délits sexuels donnent des chiffres trop minimes pour les femmes pour qu'ils puissent servir.

Quelques-uns des crimes qui restent encore à mentionner offrent les chiffres suivants:

AGE.	INJURES.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.
18—21	24,3	88,5	—	27,9
21—25	34,9	85,7	157,1	50,0
25—30	44,2	99,8	137,1	76,7
30—40	57,3	116,7	138,4	108,1
40—50	58,4	121,4	121,7	114,5
50—60	43,6	84,8	77,1	78,5
plus de 60	22,4	38,3	26,7	30,2 [2])

Les chiffres les plus élevés pour les veuves (excepté aux âges au-dessus de 50), et les plus bas pour les célibataires.

AGE.	VIOLATION DE DOMICILE.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.
18—21	5,4	16,9	—	6,0
21—25	6,9	13,3	28,6	8,9
25—30	8,6	15,2	28,2	13,0
30—40	11,1	21,2	32,7	20,1
40—50	10,6	23,9	27,2	22,8
50—60	6,2	15,3	15,9	14,4
plus de 60	3,0	6,0	4,2	4,7 [3])

[1]) o. c. p. 439.
[2]) o. c. p. 440.
[3]) o. c. p. 438.

Digitized by Google

Les chiffres les plus élevés chez les veuves, les plus bas chez les célibataires.

AGE.	COUPS ET BLESSURES.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.
18—21	20,4	67,5	—	23,0
21—25	24,9	61,1	96,4	35,7
25—30	29,8	58,7	88,9	48,3
30—40	29,9	61,0	70,2	56,4
40—50	21,3	55,3	46,8	50,4
50—60	13,9	33,9	25,7	29,5
plus de 60	7,0	14,2	8,6	10,4 [1])

Les chiffres les plus élevés chez les mariées, excepté dans les périodes de 21 à 40 ans, où ils se trouvent chez les veuves.

AGE.	CRIMES CONTRE LA VIE D'UN ENFANT.			
	Célibataires.	Mariées.	Veuves et divorcées.	Ensemble.
18—21	5,6	4,3	—	5,5
21—25	9,8	1,7	7,1	7,4
25—30	9,3	1,4	16,1	4,5
30—40	5,4	1,1	12,5	2,4
40—50	1,3	0,8	3,4	1,2
50—60	0,5	0,5	0,7	0,6
plus de 60	0,1	0,3	0,2	0,2 [2])

Chez les veuves les chiffres de beaucoup les plus élevés, les plus bas chez les mariées.

Enfin encore les résultats seulement de quelques autres délits. Les mariées sont plus représentées que les célibataires dans les suivants: Rébellion (excepté aux âges de 21 à 40), infraction à la loi sur les fabriques et industries (Gewerbeordnung), crimes contre la liberté individuelle, destruction et dégradation de biens (excepté aux âges de 25 à 40 ans). Dans les suivants ce sont les célibataires qui présentent des chiffres dépassant ceux des mariées: Parjure, fausse plainte, assassinat et meurtre (excepté aux âges au-dessus de 50 ans), homicide involontaire (excepté après 50 ans), incendie.

---

[1]) o. c. p. 442.
[2]) o. c. p. 442.

Digitized by Google

Il faut encore observer que les veuves et divorcées sont en tête.

La conclusion à déduire des chiffres est donc celle-ci: la femme mariée commet en général plus de crimes que la femme non-mariée, quoique cela ne s'applique ni à tous les crimes, ni à tous les âges.

Voilà pour les chiffres mêmes; à présent leur explication.

Il est très difficile, quand on examine l'influence du mariage sur la criminalité, de séparer ses conséquences morales des autres facteurs. On se tromperait p. e. en attribuant à l'effet moralisateur du mariage le fait, que, quant à la majorité des délits économiques, ce sont les hommes et les femmes mariés qui y participent moins que les célibataires. Le fait que quelqu'un se marie est ordinairement une indication qu'il vit dans une situation matérielle plus ou moins bonne. Le danger qu'il commettra un délit économique devient alors beaucoup moins grand que quand il est dans une situation moins aisée. La justesse de cette thèse est clairement démontrée par les statistiques citées, d'après lesquelles les mariés encore jeunes donnent un chiffre supérieur à celui des célibataires. La cause en est dans le fait que les prolétaires se marient encore jeunes: les soucis matériels de ces mariés sont alors plus grands que plus tard, quand leurs enfants ont déjà quitté la maison paternelle ou bien gagnent eux-mêmes leur pain. Si l'on examine la statistique des injures, on observe que des hommes et des femmes mariés s'en rendent beaucoup plus coupables que les célibataires. Il serait très erronné d'en conclure que le mariage augmente le penchant à injurier. L'explication se trouve dans le fait que, si une seule maison (plutôt dit caserne) est l'habitation commune de plusieurs familles d'ouvriers, cette condition d'habitation devient facilement une source permanente de disputes. Dans ce cas donc ce n'est pas le mariage, mais bien la mauvaise condition d'habitation, qui se montre comme facteur dans l'étiologie du crime. S'il était possible de séparer ces conditions ou ces conséquences matérielles du mariage de ses conséquences morales, la différence entre la criminalité des mariés et des non-mariés ne se montrerait pas très grande. Surtout quand on ne perd pas de vue que le bourgeois se marie en moyenne à un âge plus avancé que le prolétaire, ce qui fait qu'il y a plus de bourgeois parmi les mariés d'âge moyen ou plus avancé que parmi les jeunes mariés; et, puisque, par d'autres causes, la bourgeoisie commet moins de crimes que le prolétariat (voir p. 491 sqq.), l'influence du mariage semble ici plus grande qu'elle ne l'est.

Pour la criminalité des femmes il faut remarquer que les bourgeoises non-mariées représentent une plus grande partie des femmes non-mariées, que les femmes bourgeoises en forment des femmes en général, puisque le nombre des femmes célibataires est proportionnellement plus petit parmi les prolétaires que parmi la classe possédante. Et puisque par d'autres causes, la criminalité des femmes de cette dernière catégorie est très petite (voir p. 493 sqq.), le mariage semble ici avoir une influence moins favorable que celle qu'il a en réalité.

En examinant les conséquences du mariage sur la moralité — seul sujet pour le moment, qui nous intéresse, — je crois qu'elles sont les suivantes. Quand l'homme et la femme s'entendent, quand ils sont heureux par leur union alors personne ne contredira que le mariage

Digitized by Google

exerce une influence très moralisatrice, car selon le proverbe les gens heureux ne sont pas méchants. La preuve en est que les hommes mariés participent moins que les célibataires à des crimes de rébellion, coups et blessures, meurtre et assassinat par exemple, tandis que les veufs y participent bien plus, s'adonnant après le décès de leur femmes à l'alcool, ou se démoralisant d'autres façons. Cependant, il serait plus exact de parler ici de l'influence moralisatrice de l'amour, que du mariage pris dans le sens de monogamie légale. Les mariés heureux ne doivent pas leur bonheur à la sanction légale, sans elle ce bonheur ne serait pas moins grand. A présent le revers de la médaille; si les époux sont mal assortis, pour l'une ou l'autre raison, alors le mariage a une influence très démoralisatrice. La monogamie légale entre alors en jeu en ce sens qu'elle empêche ou rend difficile la séparation de personnes, qui ne s'entendent pas, ou dont l'une est alcoolique p. e. ou se conduit mal d'une autre façon etc.

Le grand pouvoir de l'homme marié sur sa femme, par suite de sa prépondérance économique, peut également être une cause démoralisatrice. Il est sûr qu'il y aura toujours abus de pouvoir chez nombre de ceux, que les circonstances sociales ont revêtus d'une certaine puissance. Que de femmes qui doivent supporter les grossièretés et les mauvais traitements de la part de leurs maris, et qui n'hésiteraient pas de les quitter s'il n'y avait pas leur dépendance économique et la loi pour les en empêcher! Th. Holmes, l'auteur de „Pictures and problems from London police courts", qui durant des années a été témoin de toutes les misères qui défilent devant ces tribunaux dit à ce propos: „A good number of Englishmen seem to think that they have as perfect a right to thrash or kick their wives as the American had to „lick his nigger." Yes, and some of these fellows are completely astonished when a magistrate ventures to hold a different opinion. I well remember a great hulking fellow, with a leg-of-mutton fist, being charged with assaulting a policeman. After all the evidence had been given, the magistrate inquired whether the prisoner had been previously charged. „Yes, your worship, he was here two months ago, charged with assaulting a female." As the prisoner declared this was false, and indignantly denied that he had ever assaulted a female, the goaler brought in his book and proved the conviction. The prisoner then looked up in astonishment, and said: „Oh, why, it was only my own wife!" Only their wives; but how those wives suffer! Is there any misery equal to theirs, any slavery to compare with theirs? If so, I never heard of it. I have seen thousands of them, and their existence is our shame and degradation." [1])

Sans cette prépondérance les hommes n'agiraient pas ainsi, et les suites démoralisatrices n'auraient pas lieu.

En outre il va sans dire que le mariage conclu à un point de vue intéressé est démoralisateur.

Quoique les conséquences sus-dites du mariage dussent être mentionnées, afin d'être aussi complet que possible, et quoiqu'elles puissent être de certaine importance pour l'étiologie du crime, leur influence

---

[1]) p. 40.

Digitized by Google

néanmoins n'est très grande. Il y a des causes de criminalité beaucoup plus importantes, qui peuvent entièrement mettre celles qui ont été nommées à l'arrière-plan.

Avant d'entamer les conséquences criminelles de la famille, je suis d'opinion que c'est ici le lieu propice pour fixer un instant l'attention sur la criminalité féminine. En traitant plus haut (voir p. 351 sqq.) de l'origine du mariage actuel, nous avons, en même temps, parlé de la position sociale de la femme. [1])

d. La criminalité féminine. Afin de donner une image de son étendue et de sa nature, il est nécessaire de commencer par en donner quelques statistiques.

ALLEMAGNE 1886—1895.

CRIMES.	Sur 100.000 personnes de plus de 12 ans du même sexe, il y avait un nombre moyen de condamnés de:	
	Hommes.	Femmes.
Vol simple	352,49	132,25
Vol qualifié	57,95	7,19
Détournement	80,97	18,25
Rapine et extorsion	2,44	0,10
Recel	28,21	16,33
Fraude	88,06	19,50
Faux en écritures	18,78	3,75
Parjure	6,83	2,31
Menaces	46,36	2,65
Proxénétisme	5,21	7,23
Viol, etc.	20,63	0,15
Injures	204,32	69,52
Violation de domicile	90,38	12,25
Dégâts	80,37	4,85
Incendie	2,43	0,54
Violences et menaces contre les fonctionnaires	77,45	5,90
Coups et blessures légères	118,30	12,71
Coups et blessures graves	356,86	25,99
Assassinat	0,56	0,13
Meurtre	0,75	0,15
Crimes en général	1847,03	380,42 [2])

Ce tableau, contenant le chiffre moyen de 10 ans et dans lequel on a tenu compte du chiffre proportionnel des sexes, démontre que les

[1]) J'ai déjà succinctement parlé de la criminalité de la femme dans la critique du travail du professeur Ferri »Socialismo e Criminalita" (voir p. 153). Pourtant, ce n'était pas là le lieu pour approfondir la question.

[2]) Empruntés à p. 26—27 II de »Kriminalstatistik für das Jahr 1899." Erläuterungen

Digitized by Google

femmes ont une criminalité générale de 4 à 5 fois plus petite que celle des hommes. Le chiffre des femmes ne dépasse celui des hommes que pour un seul délit (proxénétisme); pour les autres il est plus petit, et pour quelques-uns beaucoup plus petit même (p. e. coups et blessures, assassinat, meurtre.) Le tableau suivant nous fournit une image encore plus détaillée et plus claire.

ALLEMAGNE 1896.

CRIMES.	Nombre de condamnés sur 100.000 personnes du même sexe.		Nombre de condamnées par rapport à chaque 100 hommes condamnés.
	Hommes.	Femmes.	
Abandon d'enfants	0,02	0,1	800,0
Avortement	0,4	1,7	437,3
Proxénétisme	6,0	9,2	167,7
Recel (récidive répétée)	0,07	0,1	158,3
Recel simple	26,5	13,1	53,9
Vol simple	274,6	100,8	40,1
Parjure	3,1	1,2	38,7
Injures	223,7	76,5	34,2
Vol simple (récidive répétée)	51,7	14,4	30,5
Homicide	0,5	0,1	22,0
Incendie	2,2	0,5	21,8
Détournement	85,6	17,6	20,6
Fraude (aussi en récidive répétée)	101,7	20,4	20,1
Crimes en général	2177,07	388,9	17,9
Extorsion	3,0	0,4	14,3
Vol qualifié	45,0	5,6	13,5
Violation de domicile	103,8	12,3	11,8
Coups et blessures légers	138,3	15,4	11,1
Vol qualifié (récidive répétée)	14,4	1,2	9,1
Coups et blessures graves	448,4	32,8	7,3
Violences et menaces contre fontionnaires publics	88,3	5,6	6,3
Violences et menaces	60,7	3,6	5,9
Destruction et dégradation de biens	93,6	5,4	5,8
Rapine	2,4	0,07	2,9
Crimes contre les moeurs commis sur des enfants	25,3	0,2	0,7 [1]

Le pays sur lequel nous allons fixer l'attention c'est:

[1] p. 33. II. »Kriminalstatistik für das Jahr 1896", Erläuterungen.

Digitized by Google

L'ANGLETERRE 1893—1900.

Années.	Nombre de femmes sur 100 personnes condamnés pour	
	Offences tried on indictment.	Offences tried summarily.
1893	13,07	23,39
1894	12,95	23,50
1895	13,26	23,94
1896	11,75	23,58
1897	12,00	23,99
1898	11,82	23,66
1899	11,70	23,89
1900	11,51	24,67[1])

En examinant ce tableau, et aussi celui qui suit, il faudra remarquer que les femmes forment plus de la moitié de la population (d'après le recensement du 1er Avril 1901 : 51,5 %). [2])

Le tableau suivant indique la proportion relative pour les groupes de délits les plus importants:

ANGLETERRE 1893—1894.

Crimes.	Nombre de femmes sur 100 condamnés.	
	1893	1894
Avortement et omission de déclaration de naissance	91	86
Enlèvement et cruauté contre des enfants.	70	57
Fausse monnaie etc.	18	21
Destruction et dégradation de biens .	15	20
Crimes contre la propriété sans violence.	19	19
Autres crimes	16	16
Crimes de violence contre des personnes.	11	13
Rapine et extorsion	10	11
Faux	9	8
Effraction etc.	3	4
Crimes sexuels	4	3[3])

Ces statistiques montrent donc qu'en Angleterre aussi la criminalité de la femme est moins grande que celle de l'homme. Cependant il y a une divergence importante dans les chiffres des crimes pris séparément.

---

[1]) Empruntés à p. 55 »Judicial statistics, England and Wales, Part. I, Criminal Statistics, 1899" et pour 1900 calculés d'après l'année 1900.

[2]) p. 14 »The Statesman's Yearbook 1902".

[3]) p. 19 »Judic. statistics England and Wales, Crim. Stat. 1894".

Digitized by Google

AUTRICHE 1899.

CRIMES.	De 100 condamnés pour chaque crime il y avait	
	Hommes.	Femmes.
Abandon d'enfants	7,1	92,8
Avortement	10,7	89,2
Assassinat	69,6	30,3
Fraude	79,1	20,8
Vol	80,4	19,5
Diffamation	80,9	19,0
Incendie	85,2	14,7
Crimes en général	86,1	13,9
Rébellion	89,5	10,4
Lèse-majesté	91,6	8,3
Abus de confiance	93,4	6,5
Crime contre le culte	94,8	5,1
Rapine	95,1	4,8
Coups et blessures graves	95,8	4,1
Crimes sexuels	96,7	3,2
Dégâts	96,8	3,1
Homicide	97,3	2,6
Chantage	97,4	2,5 [1]

En examinant ce tableau il faudra remarquer que, d'après le recensement de 1890, 51,6 % de la population au dessus de 14 ans se composait de femmes. Ici donc encore une plus grande criminalité des hommes que des femmes.

Les chiffres qui suivent concernent

LA FRANCE 1881—1900. (Cours d'assises. Accusés).

Sexe.	1881—1885.		1886—1890.		1891—1895.		1896—1900.	
	Nombres moyens annuels.	Nombres proportionnels sur 100.	Nombres moyens annuels.	Nombres proportionnels sur 100.	Nombres moyens annuels.	Nombres proportionnels sur 100.	Nombres moyens annuels.	Nombres proportionnels sur 100.
Hommes	3.767	86	3.583	85	3.389	84	2.900	85
Femmes	615	14	646	15	631	16	500	15 [2]

[1]) p. XLIX »Die Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern im Jahre 1899".

[2]) p. XIX du »Rapport au président de la république française sur l'administration de la justice criminelle de 1881—1900".

Digitized by Google

Ici il y a à remarquer que les femmes formaient 50,3 % de la population totale de plus de 16 ans en 1887, et 50,8 % en 1900.[1])

FRANCE 1881—1900. (Tribunaux correctionnels. Prévenus).

Sexe.	1881—1885.		1886—1890.		1891—1895.		1896—1900.	
	Nombres moyens annuels.	Nombres proportionnels sur 100.	Nombres moyens annuels.	Nombres proportionnels sur 100.	Nombres moyens annuels.	Nombres proportionnels sur 100.	Nombres moyens annuels.	Nombres proportionnels sur 100.
Hommes	162.573	86	172.162	86	179.194	86	165.586	86
Femmes	26.330	14	27.719	14	29.992	14	28.049	14 [2])

Comme les deux tableaux suivants le font voir, la participation des femmes aux crimes divers est très divergente, comme dans les pays cités plus haut.

FRANCE 1900. (Cours d'assises.)

CRIMES.	Sur 100 accusés il y a:	
	Hommes.	Femmes.
Infanticide	5	95
Avortement	12	88
Vol domestique	82	18
Assassinat	84	16
Banqueroute frauduleuse	84	16
Incendie	84	16
Fausse monnaie	85	15
Blessures graves	86	14
Crimes en général	86	14
Meurtre	90	10
Autres vols qualifées	91	9
Parricide	92	8
Faux en écritures	92	8
Suppression ou supposition d'enfant	93	7
Viol et attentat à la pudeur sur des enfants	98	2
Abus de confiance	98	2
Vol à l'aide de violences	98	2 [3])

Pour les tribunaux correctionnels les chiffres sont ainsi qu'il suit:

---

[1]) Ibidem, p. XXI.

[2]) Ibidem; calculés d'après tableau 8 p. CXVI. Les chiffres se rapportent seulement aux délits communs.

[3]) Calculés d'après p. 30—31 tableau XV du »Compte général de l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1900".

Digitized by Google

FRANCE 1900. (Tribunaux correctionnels.)

DÉLITS.	Sur 100 prévenus il y a:	
	Hommes.	Femmes.
Suppression d'enfants.	5	95
Attentat aux moeurs.	29	71
Adultère	50	50
Diffamation et injures	75	25
Vol.	80	20
Escroquerie	83	17
Outrage public à la pudeur	85	15
Tous des délits.	87	13
Abus de confiance.	88	12
Coups et blessures volontaires. . . .	89	11
Mendicité	89	11
Violation de domicile.	91	9
Rébellion	92	8
Vagabondage	95	5[1])

Ce n'est qu'à quelques délits et crimes que les femmes participent plus que les hommes (infanticide, avortement, suppression d'enfants, attentats aux moeurs, qui comprennent aussi le proxénétisme; à tous les autres elles participent moins, et dans la plupart des cas même beaucoup moins que les hommes.

Pour ce qui concerne l'Italie, il y a les chiffres suivants à produire:

ITALIE 1884—1895.

Années.	Nombres de femmes condamnées.							
	Juges de paix.		Tribunaux correct.		Cours d'assises.		Ensemble.	
	Chiffres absolus.	Sur 100 condamn.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamn.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamn.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamn.
1884	46.683	18,31	—	—	304	6,—	—	—
1885	48.063	17,58	—	—	304	5,91	—	—
1886	51.199	18,23	—	—	297	6,38	—	—
1887	45.598	17,58	4.690	9,30	265	5,11	50.553	16,05
1888	49.125	17,38	4.482	8,56	290	5,81	53.897	15,86
1889	53.690	18,38	4.910	9,08	272	5,68	58.872[2])	16,78
1890	—	—	—	—	—	—	23.984	18,29
1891	—	—	—	—	—	—	26.182	18,23
1892	—	—	—	—	—	—	25.638	17,21
1893	—	—	—	—	—	—	22.959	16,21
1894	—	—	—	—	—	—	26.274	17,34
1895	—	—	—	—	—	—	28.502	16,96[3])

[1]) Calculés d'après tableau XXIX p. 54—62 de l'oeuvre citée. Comme dans le tableau précédent, je ne reproduis que quelques délits quantitativement ou qualitativement importants.

[2]) La mise en vigueur d'un nouveau code pénal en 1890 est cause du changement important du chiffre total.

[3]) Empruntés pour les années 1884—1889 à la »Statistica giudiziaria penale per l'anno 1889", et pour les années suivantes à la »Notizie complementari alle statistiche giudiziarie penali degli anni 1890—95". Cette dernière statistique ne donne pourtant pas les chiffres pour les différents organes judiciaires.

Digitized by Google

Le tableau suivant nous renseigne sur la participation aux différents crimes et délits par les femmes:

ITALIE 1891—1895.

CRIMES ET DÉLITS.	Sur 100 condamnés de chaque crime ou délit il y a:	
	Hommes.	Femmes.
Infanticide	7,70	92,30
Proxénétisme	19,11	80,89
Avortement	21,65	78,35
Diffamation	53,70	46,30
Injures	54,78	45,22
Délits contre les moeurs et l'ordre de la famille (exceptés ceux qui suivent)	58,27	41,73
Abandon d'enfants, abus de moyens de correction	62,85	37,15
Vol simple	75,63	24,37
Fraude en commerce et industrie	79,46	20,54
Crimes et délits en général	82,81	17,19
Coups et blessures légers	83,32	16,68
Corruption de mineurs et outrage à la pudeur.	84,80	15,20
Fraude etc.	85,74	14,26
Vol qualifié	88,77	11,23
Menaces	90,68	9,32
Rébellion et injures contre des fonctionnaires publics	90,95	9,05
Faux en écritures.	92,49	7,51
Coups et blessures graves	93,61	6,39
Assassinat	93,91	6,09
Fausse monnaie et faux billets de banque	95,02	4,98
Meurtre	96,74	3,26
Délits contre l'ordre public	97,70	2,30
Rapine etc.	97,77	2,23
Viol etc.	99,04	0,96 [1])

Selon le recensement de 1881 (il n'a pas été publié de chiffres plus récents à ce que je sache) la population se composait pour 50,12 % d'hommes et pour 49,88 % de femmes. [2])

Enfin encore quelques chiffres concernant:

---

[1]) o. c. p. XXXVII.

[2]) »Annuario Statistico Italiano" 1900, p. 191.

Digitized by Google

LES PAYS-BAS 1896—1901.

Années.	Nombres de condamnés.			
	Hommes.		Femmes.	
	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.	Chiffres absolus.	Sur 100 condamnés.
1896	13.964	89,6	1.625	10,4
1897	14.483	90,0	1.613	10,0
1898	14.018	89,5	1.646	10,5
1899	13.928	90,5	1.463	9,5
1900	13.234	91,3	1.254	8,7
1901	13.409	91,0	1.321	9,0 [1]

La participation de la femme aux différents crimes est comme suit:

PAYS-BAS 1901.

Crimes.	Sur 100 condamnés il y avait:	
	Hommes.	Femmes.
Excitation ou favorisation de la débauche d'un mineur	6,2	93,8
Injures simples	64,9	35,1
Vol simple	79,0	21,0
Escroquerie	80,0	20,0
Outrage public à la pudeur	81,8	18,2
Homicide	89,5	10,5
Vol qualifié	90,5	9,5
Détournement	91,1	8,9
Recel	91,8	8,2
Faux en écritures	92,1	7,9
Coups et blessures volontaires	93,5	6,5
Coups et blessures graves (de toute espèce)	94,7	5,3
Destruction ou dégradation de biens	95,5	4,5
Vagabondage et mendicité	96,5	3,5
Coups et blessures envers des fonctionnaires	97,3	2,7
Violation de domicile	98,1	1,9
Rébellion	98,7	1,3 [2]

[1]) Empruntés à »de Gerechtelijke Statistiek van het Koningrijk der Nederlanden", 1896—1899, et à »de Crimineele Statistiek" 1900 et 1901.

Pour des renseignements plus détaillés sur les Pays-Bas voir du Dr. C. Loosjes »Bijdrage tot de studie van de criminaliteit der vrouw", p. 8—30.

[2]) Calculés d'après le tableau I de la »Krimineele Statistiek over het jaar 1901".

Digitized by Google

La population entière se divisant, en 1901, en 50,5 % de femmes et 49,5 % d'hommes, [1]) les chiffres sus-cités font apparaître la criminalité de la femme un peu plus grande qu'elle n'est en réalité.

Voici donc les faits, qui peuvent être réduits à ceci: que dans tous les pays nommés la criminalité de la femme est de beaucoup inférieure à celle de l'homme.

Cependant, elle est plus grande qu'on ne le jugerait d'après les chiffres, attendu que presque toutes les statistiques citées concernaient les *condamnés* (exceptée celle de la France) et que l'acquittement est plus fréquent pour les femmes que pour les hommes. A l'appui de cette assertion les chiffres suivants:

Pour l'Allemagne nous avons déjà communiqué les chiffres, quand nous parlions de l'influence du mariage sur la criminalité. (voir. p. 507 et 512). En Angleterre le pourcentage des accusés qui se virent condamnés fut de 82 % pour les hommes, et de 79 % pour les femmes. [2])

Pour la France les différences sont encore plus grandes:

FRANCE 1881—1890. (Cours d'assises).

Sexe.	Acquittements sur 100 accusés.			
	1881—1885	1886—1890	1891—1895	1896—1900
Hommes. .	25	25	26	28
Femmes. .	45	47	50	52 [3])

1896—1900. (Tribunaux correctionnels).

Sexe.	Acquittements sur 100 prévenus de chaque catégorie d'âge.		
	moins de 16 ans.	16 ans à 21 ans.	plus de 21 ans.
Hommes. .	57	6	5
Femmes. .	58	9	7 [4])

Ces chiffres font présumer que dans les autres pays aussi l'acquittement des femmes est généralement plus grand que celui des hommes.[5])

---

[1]) p. 5 »Jaarcijfers voor het Koningrijk der Nederlanden, Rijk in Europa, 1901".

[2]) p. 27 »Criminal Statistics, 1899". Voir ibidem l'explication pourquoi les chiffres cités représentent l'acquittement des femmes comme trop petit. Morrison mentionne même qu'en Angleterre il y a une acquittée sur 4 femmes accusées et par contre un acquitté sur 6 hommes accusés (p. 46 »Juvenile Offenders").

[3]) p. XXXIV, Rapport etc.

[4]) o. c. p. LVI.

[5]) Dans les statistiques de l'Autriche et de l'Italie je n'ai pu trouver de données sur le sexe des acquittés. Dans la période 1851—1896 l'acquittement des femmes ne dépassait pas celui des hommes dans les Pays-Bas. (Voir Loosjes, o. c. p. 223).

Digitized by Google

D'autres raisons pourquoi la criminalité de la femme semble plus petite qu'elle n'est en réalité sont les suivantes: Comme il ressort des statistiques citées, les délits dont la femme se rend le plus coupable sont aussi ceux dont la découverte est le plus difficile c. à d. les délits commis sans violences. Puis, ceux qui ont été lésés par un crime sont moins disposés à porter plainte contre des femmes que contre des hommes. [1]) Mais, même en prenant en considération les circonstances sus-dites, la criminalité de la femme est de beaucoup plus petite que celle de l'homme. Ce fait peut s'expliquer en grands traits par ce qui suit:

1⁰. Un examen des tableaux indiquant la participation de la femme aux divers crimes fait voir, qu'elle est plus petite pour les crimes qui demandent de la force ou du courage (comme sévices, vol qualifé). La première cause se trouve donc dans le fait que la femme moyenne de nos jours a moins de force et de courage que l'homme et qu'elle commettra, pour cela, en moyenne moins de crimes que l'homme.

2⁰. Puis, il est clair que la participation aux crimes sexuels est très petite (pas à celui de proxénétisme qui n'est pas un délit sexuel, mais économique), ce qui s'explique par la circonstance que la plupart de ces crimes, vu leur nature, ne peuvent être commis par des femmes (p. e. le viol). Une autre raison c'est que le rôle de la femme dans la vie sexuelle en général (et aussi dans la vie sexuelle criminelle) est plutôt passif, d'où il résulte que la participation active à ces crimes est naturellement aussi plus petite.

3⁰. La plus petite participation de la femme à presque tous les délits économiques, n'importe qu'ils soient, commis par suite de misère absolue ou bien de cupidité, s'explique en partie par la prostitution, qui donne en général des revenus plus grands et plus sûrs que le crime, et où le „risque professionnel" des voleurs (la prison) est exclue.

4⁰. Une comparaison de statistiques criminelles des pays respectifs n'a pas beaucoup de valeur pour des raisons différentes et déjà exposées plus haut (voir p. 130). Seulement quand ces chiffres diffèrent beaucoup on peut en tirer une conclusion. Il ressort de la comparaison des tableaux reproduits qu'en général la criminalité des femmes ne diffère pas beaucoup dans les pays nommés. Cependant, en fixant l'attention sur les crimes et délits plus ou moins graves des tableaux de la criminalité italienne (cours d'assises et tribunaux correctionnels) on découvrira qu'il y a une différence importante p. e. entre l'Angleterre d'un côté et l'Italie de l'autre. Tandisque le premier pays donnait env. 12 % (Offences tried on indictment) et env. 23 % (Offences tried summarily) de femmes parmi les condamnés, ces chiffres sont de 5 à 6 (cours d'assises) et env. 9 % (trib. corr.) pour le second pays. Cette différence indique la direction dans laquelle il faut rechercher la cause principale de la plus petite criminalité de la femme: c. à d. dans sa position sociale. Celle-ci diffère beaucoup moins de celle de l'homme en Angleterre qu'en Italie. Cependant, on peut relever des chiffres de beaucoup plus significatifs que ceux que je viens de citer. Dans la période de 1893—1899 le

---

[1]) Voir à ce sujet: »Colajanni, Sociologia criminale" II, p. 83; Földes, o. c. p. 630—631, et Morrison, o. c. p. 46.

Digitized by Google

pourcentage des femmes sur les condamnés à la prison en Ecosse était de 36 à 37 [1]). Au Danemarck il y avait de 1876—1885 environ 26 % de femmes parmi les condamnés [2]). C'est un fait incontestable que le Danemarck et l'Ecosse sont des pays où la position sociale de la femme se rapproche le plus de celle de l'homme. Opposons-y maintenant un pays comme l'Algérie, où la vie de la femme est tout autre que celle de l'homme. Il ressort que là il y avait (1881—1900) des femmes parmi les condamnés à raison de 3 % parmi les accusés (cours d'assises) et 4 % des prévenus (trib. corr.) [3]).

Un examen de la criminalité de la femme dans les parties d'un même pays démontre, p. e. pour l'Allemagne, que les plus grands chiffres de la criminalité féminine sont fournis par les grandes villes et les contrées les plus économiquement développées.

ALLEMAGNE 1897—1898.

Villes ou contrées.	Sur 100 condamnés il y avait des femmes:	
	1897	1898
Berlin	27,8	27,6
Hambourg . . .	24,7	25,3
Royme de Saxe. .	22,0	21,7
Prusse	21,8	21,5
Allemagne . . .	20,6	20,3
Bavière.	18,6	18,6
Alsace-Lorraine. .	17,3	18,1
Wurtemberg . . .	16,7	15,8
Hesse	15,2	14,4
Bade	13,8	12,1 [4])

Pour ce qui concerne l'Angleterre, Morrison dit que pour les délits (offences determined summarily) on en compte commis par les femmes: à Londres (Metropolitan Police District) 25 %, à Manchester 33 %; par contre dans le comté de Surrey env. 10 % et en Lancaster env. 14 %. Donc, les grands pourcentages dans les contrées où la position sociale de la femme est le plus l'égale de celle de l'homme [5]).

Le Dr. H. Hoegel donne le tableau suivant pour l'Autriche. Comme le dit l'auteur il prouve que les pays, où la femme participe le plus à

---

[1]) p. 54 »Criminal Statistics of England and Wales, 1899."
[2]) Loosjes, o. c. p. 50.
[3]) Calculés d'après tableaux 23 et 24 du »Rapport au président de la république française etc."
[4]) p. 73 II, »Kriminalstatistik für das Jahr 1898".
[5]) p. 47 »Juvenile Offenders".

Digitized by Google

la vie économique, donnent aussi les plus hauts chiffres de criminalité féminine.

AUTRICHE 1889—1893.

Pays.	Nombre de femmes sur		Nombre de condamnat. pour crime sur 10.000 habit.
	100 habitants.	Sur 100 condamnés pour crimes.	
Moravie	52,5	18,0	15,9
Silésie	52,5	17,8	17,8
Salzbourg.	50,9	17,6	17,6
Bohème	52,0	17,2	8,9
Basse-Autriche	51,4	16,7	14,1
Haute-Autriche	50,9	16,1	13,9
Autriche	51,4	14,9	12,6
Carinthie	51,6	14,7	18,5
Gallicie	51,0	13,7	13,7—10,4 [1])
Tyrol et Vorarlberg . .	51,4	13,5	10,5—12,0 [2])
Styrie	50,7	12,9	17,3
Buchovine	50,0	11,8	13,3
Littoral de Trieste . .	50,2	8,8	14,2
Carniole	52,5	7,5	19,5
Dalmatie	50,0	6,8	13,9 [3])

Quant au mouvement de la criminalité des femmes, les données, que j'en ai produites, et d'autres que j'ai encore à ma disposition, sont de trop peu d'importance pour qu'on puisse en tirer des conclusions décisives. En Angleterre on constatait une petite dimunition pour les crimes graves, et une petite augmentation pour les moins graves. (La période citée est pourtant de très courte durée). Dans la période 1881—1900 la criminalité féminine en France en proportion de celle de l'homme resta constante; les chiffres absolus ont baissé pour les cours d'assises, et augmenté jusqu'à 1895, pour baisser un peu après cette année, pour les tribunaux correctionnels. En Italie (tous genres de jurisdiction ensemble) il y a, de 1890—1895, augmentation des chiffres absolus, et une petite diminution flottante des chiffres relatifs. Dans les Pays-Bas les chiffres proportionnels sont restés assez constants durant 1896—1901.

Les chiffres suivants concernent:

---

[1]) Gallicie Occidentale et Orientale séparément.

[2]) Tyrol et Vorarlberg séparément.

[3]) p. 233 »Die Straffälligkeit des Weibes" (Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik V).

Digitized by Google

ALLEMAGNE 1888—1900.

ANNÉES.	Nombre de condamnés		Nombre de condamnées par rapport à chaque 100 condamnés.
	sur 100.000 homm. de plus de 12 ans.	sur 100.000 femmes de plus de 12 ans.	
1888	1.821,7	358,0	19,7
1894	2.164,3	374,9	18,7
1896	2.177,7	388,9	17,9
1898	—	—	19,5
1900	—	—	18,3 [1])

Donc, une augmentation de la criminalité de la femme, mais moins grande que celle de l'homme (excepté en 1898).

AUTRICHE 1881—1899.

Nombre de femmes sur 100 condamnés pour crime.						
1881—1885	1886—1890	1891—1895	1896	1897	1898	1899
14,8	14,6	14,7	14,1	14,4	13,5	13,9 [2])

Par conséquent une petite diminution flottante en comparaison de la criminalité de l'homme.

Il faudra reconnaître que les chiffres cités ne contribuent pas beaucoup à l'appui de la thèse, que c'est surtout la position sociale de la femme qui est cause de sa moindre criminalité. Cette position s'est modifiée durant les années sur lesquelles portent les chiffres cités. Beaucoup plus qu'autrefois la femme prend part à toute la vie économique et sociale. On pourrait donc à première vue s'attendre à une forte augmentation de la criminalité. Néanmoins, ces chiffres ne peuvent non plus servir à combattre la thèse sus-dite, à ce qu'il me semble. Voici pourquoi.

En premier lieu, les statistiques citées portent sur une période assez courte. Leur démonstration n'est donc pas très efficace; car, malgré l'accroissement continuel de l'importance du rôle de la femme dans la vie économique, la modification de sa position dans toute la vie sociale ne se fait pas si vite, qu'on puisse s'attendre à une forte augmentation de la criminalité féminine dans les statistiques criminelles des années les plus récentes.

En second lieu, la plupart des chiffres donnent la proportion de la criminalité de la femme vis à vis de celle de l'homme; ils ne montrent donc pas si la baisse du pourcentage est due à une diminution de la criminalité de la femme, ou bien à une augmentation de celle de l'homme (Le dernier cas se présente e. a. en Allemagne) [3]).

[1]) Empruntés à »Kriminalstatistik" 1888, 1894, 1896, 1898 et 1900. Dans les deux dernières années il n'est plus fait mention de la proportion à la population.

[2]) p. XLVIII de »Die Ergebnisse etc."

[3]) Dans son oeuvre déjà citée le Dr. Loosjes a traité amplement de la criminalité de la femme aux Pays-Bas. Quoique les chiffres démontrent la diminution du pourcentage de cette criminalité, l'auteur est d'opinion que cette diminution n'est due qu'à la grande augmentation de la criminalité de l'homme (p. 11—12).

Digitized by Google

En troisième lieu, les statistiques dont je disposais ne sont pas assez détaillées sur le mouvement de la criminalité de la femme, ce qui empêche d'observer s'il y a eu des changements dans son caractère qualitatif quoique son caractère quantitatif restât à peu près le même.[1])

Une preuve très décisive pour la thèse, que c'est la position sociale de la femme qui explique sa moindre criminalité, c'est ce qui suit. La différence de manière de vivre etc. de l'homme et de la femme diminue à mesure qu'on descend l'échelle sociale. Quand la position sociale de la femme est donc un déterminant important de sa moindre criminalité, il faut que les chiffres démontrent que la criminalité de l'homme et celle de la femme des classes aisées présentent des différences plus grandes que celles des classes moins privilégiées. Que nos lecteurs veuillent revoir les tableaux que j'ai donnés plus haut (p. 482 sqq.) sur le degré de développement intellectuel des criminels: ils confirment complètement l'hypothèse sus-dite. De même les tableaux sur les conditions de fortune des criminels (voir p. 493—494); en Autriche p. e. 0,2 % des femmes condamnées en 1899 sont sorties des classes aisées, 0,4 % des hommes. Et il n'y a pas de femmes aisées du tout parmi les condamnés pour les plus graves crimes. De même encore dans la statistique des récidivistes prussiens, dont les femmes forment 4 % des condamnés aisés (2.000 à 5.000 Mcs. de revenu) et 14 % des condamnés non-aisés (revenu de moins de 900 mcs).[2])

Enfin, la statistique de l'influence du mariage sur la criminalité démontre (voir p. 513 sqq.) que celle des veuves est très grande. Ce fait prouve que la cause de la plus petite criminalité de la femme ne doit pas être recherchée dans des qualités innées, mais bien dans le milieu social. Car les veuves sont généralement plus que d'autres femmes, forcées d'être en contact avec la vie économique et sociale.

Il nous reste maintenant encore à expliquer de quelle façon la position sociale est cause de sa moindre criminalité.

Quant aux délits économiques, il faut remarquer que la plus petite participation de la femme à la vie économique a pour conséquence, que le désir de s'enrichir aux dépens d'autrui est moins suscité dans la femme que dans l'homme, et que l'occasion de le faire se présente aussi moins souvent à elle qu'à lui.

Quant aux crimes commis par vengeance etc., la femme vivant plus retirée, entre moins vite en conflit avec d'autres, de là une diminution proportionnelle du danger de commettre de tels crimes.

La participation presque nulle de la femme à la vie politique explique comment il se fait qu'elle ne se rend presque pas coupable des crimes politiques, genre de crime du reste déjà assez rare.

---

[1]) Voir à ce sujet Loosjes, o. c. p. 12, où il est démontré que la baisse du pourcentage de la criminalité féminine est pour une grande partie dûe à la diminution de la mendicité.

[2]) La statistique de la profession des détenus en France, donnée p. 501, fait, *apparemment*, une exception: les femmes propriétaires et rentières constituent un plus grand pourcentage que les hommes de la même catégorie. Si l'on avait à côté de cette statistique, une autre portant sur la population non-criminelle, on verrait qu'il y a proportionnellement plus de propriétaires et rentières parmi les femmes aisées que parmi les hommes aisés, puisqu'il y a parmi celles-là moins de personnes exerçant une profession que parmi ceux-ci.

Digitized by Google

Après le long détour que nous avons fait (et auquel nous étions forcés pour pouvoir faire comprendre ce qui suit), nous abordons maintenant et enfin le sujet qui nous occupe spécialement dans cette section, c. à d. l'influence de la vie économique et sociale sur les sentiments sociaux de la femme.

Il résulte de cet examen que d'un côté, la femme sent généralement moins que l'homme les influences directes nuisibles du système économique actuel et celles de l'alcoolisme; que les influences, très importantes pour la criminalité, du milieu dans lequel elle passe sa jeunesse agissent sur elle aussi fort que sur l'homme; et que le militarisme n'a aucune influence, de même que la prostitution sur la plupart des femmes.

Ensuite la femme a vécu durant des siècles dans un état d'oppression, nuisant au développement de ses penchants sociaux et la forçant à recourir au mensonge et à l'hypocrisie, ces deux armes de défense des oppressés. De même sa vie retirée a été un obstacle au développement de ses sentiments de solidarité à l'égard de personnes étrangères à la famille.

En jugeant le problème tout entier encore une fois d'un coup d'oeil, je ne vois rien qui puisse justifier l'opinion que la moindre criminalité de la femme indique une moralité plus élevée, soit innée soit acquise. Les conséquences de sa manière de vivre, en tant que nuisibles à la formation du caractère, sont bien probablement contrebalancées par celles qui la favorisent. Sa plus petite criminalité est comme la santé d'une plante de serre: celle-ci ne la doit pas à des qualités innées, mais à la serre, qui la protège contre des influences nuisibles. La vie de la femme fût-elle égale à celle de l'homme la criminalité de tous deux ne différerait pas, ou presque pas. [1])

e. La famille. Ici nous avons à traiter de la question: jusqu'à quel point la famille dans laquelle le criminel a été élevé a-t-elle contribué à le rendre ainsi?

Il serait bon de faire précéder d'abord quelques observations théoriques sur la question: quelle est l'influence de l'éducation morale sur l'enfant, (dans le sens le plus large de l'ambiant moral) et jusqu'à quel point cette éducation agit-elle ultérieurement sur l'adulte?

Il est superflu de nous y arrêter longtemps. Les faits, que nous citerons plus bas, sont plus convaincants que toutes les observations théoriques, et ils démontrent clairement combien cette influence est grande. Néanmoins, quelques observations succinctes sont nécessaires.

On n'est pas loin de la vérité, à ce qu'il me semble, si l'on dit que le pouvoir de l'éducation morale sur le caractère, et celui de l'éducation intellectuelle sur l'intelligence, sont égaux. On a soutenu la thèse que les capacités intellectuelles de tous les hommes sont égales, et que l'éducation est la seule cause des grandes différences qui existent en

---

[1]) A l'exception près de quelques criminalistes italiens, la plupart des auteurs qui se sont occupés de la criminalité de la femme sont d'opinion que c'est la position sociale de la femme qui est cause de sa plus petite criminalité. Dans l'oeuvre citée du Dr. Loosjes on trouve (p. 75—108) un exposé détaillé de ces opinions.

Digitized by Google

réalité. Aucune personne raisonnable ne voudrait défendre cette theorie: les hommes diffèrent énormément de capacités intellectuelles innées; quelques-uns ont de grandes capacités, d'autres en ont très peu, et entre ces deux extrèmes on trouve la grande moyenne. Quel est maintenant le rôle que joue l'éducation?

Ceux qui n'ont que peu de facultés intellectuelles ne deviendront naturellement jamais des hommes supérieurs, leur éducation fût-elle même la meilleure qu'on puisse imaginer; pourtant grâce à l'éducation ils pourront devenir assez utiles. (On n'a qu'à songer aux résultats étonnants obtenus, par une éducation intellectuelle rationnelle d'enfants pathologiques, dont nous ne nous occupons pas du reste ici). Ceux qui possèdent de grandes facultés intellectuelles ont aussi besoin, quoique dans une mesure moindre que la classe moyenne, d'une éducation, sans laquelle leurs facultés resteraient latentes. Darwin n'aurait jamais composé sa célèbre doctrine s'il était né et avait été élevé dans les bas-fonds d'une grande ville, et s'il n'avait rien appris (à supposer que faible de santé comme il l'était il n'eût pas succombé dans un pareil milieu). Son entourage l'aurait bien estimé intelligent, mais le monde scientifique n'aurait jamais entendu parler de lui.

Il doit en être à peu près de même quant aux facultés morales. On ne naît pas avec des prescriptions morales dans la tête, mais seulement avec une plus ou moins grande prédisposition à devenir moral. Si cette prédisposition, même si elle était très forte, n'est pas cultivée, il ne saurait être question de moralité.

L'enfant, de même que l'homme, (quoique ce dernier le soit à un degré moindre) est imitateur et enclin à la suggestion en toute chose mais surtout en morale. Si l'on pose la question: comment se fait-il qu'il y a des honnêtes gens? la réponse doit être: en grande partie puisque, dans leur jeunesse, ils ont été *accoutumés* à être honnêtes.[1]) Dans son „Descent of man" Darwin dit: .... habit in the individual would .... play a very important part in guiding the conduct of each member; for the social instinct, together with sympathy, is like any other instinct, greatly strengthened by habit, and so consequently would be obedience to the wishes and judgment of the community." [2])

Une grande partie des criminels le sont devenus par ce qu'ils n'ont eu autour d'eux que de mauvais exemples, ou qu'ils ont été élevés dans ce but [3]). Même ceux qui sont doués de grandes capacités morales

---

[1]) Dans son »Die gesellschaftlichen Ursachen des Verbrechens", le professeur F. von Liszt dit que toute l'éducation de l'homme est basée sur la suggestion (voir p. 245 de mon travail). Comme il ressort de ce qui a été dit plus haut, je suis d'opinion que cette assertion est juste (du moins, si on lit imitation et suggestion), en grande partie, mais non tout à fait. Si elle était entièrement juste le repentir serait presque inexpliquable, car se repentir n'est pas du tout synonyme du sentiment desagréable résultant d'un agissement contraire à l'habitude. Le professur von Liszt oublie que l'homme est un être *social*, né avec des instincts sociaux, qui, à la condition d'être développés, peuvent empêcher l'homme de commettre des actes criminels.

[2]) p. 96, chap. IV.

[3]) Dans la criminologie on accepte très souvent l'hérédité comme cause du crime, quoique des causes plus évidentes ne fassent pas défaut. Est-ce qu'on attribuera à l'hérédité que le fils d'un paysan devienne aussi paysan, ou que celui d'un forgeron suive le métier de son père? Assurément non. Eh bien, pour la même

Digitized by Google

innées ne peuvent se soustraire à de pareilles influences. Un des hommes les plus compétents en cette matière, M. Raux, directeur d'une des circonscriptions pénitentiaires en France, et auteur d'une des meilleures oeuvres sur la criminalité juvénile dit dans son „Nos jeunes détenus", après avoir peint l'ambiant misérable des jeunes criminels: „Qu'on ne vienne pas nous dire après ces révélations que l'enfant, né dans des milieux qui moralement l'asphyxient, pouvait échapper au vice. Aucune nature ne résisterait à autant d'agents de démoralisation. Il suffirait, pour se convaincre de l'exactitude de notre assertion, de tenter une expérience qui, si elle était possible, ne manquerait pas que d'être probante.

Il s'agirait de transporter quelques enfants de la classe moyenne ou de la classe riche, qui ne fournissent l'une et l'autre aucun sujet à nos maisons, dans des familles considérées comme types de celles des jeunes délinquants et de substituer aux enfants soustraits aux familles

---

raison il n'est pas nécessaire de parler d'hérédité quand le fils d'un voleur devient voleur, lui-aussi.

On a minutieusement décrit plusieurs familles qui comptent beaucoup de criminels, de prostituées etc., parmi leurs membres (Leur nombre est naturellement très grand. Les plus connues sont les »Jukes" (nom fictif), décrits par R. L. Dugdale; voir encore le Dr. A. Corre »Crime et suicide", p. 110—113; le Dr. H. Kurella, »Naturgeschichte des Verbrechers", p. 136 sqq., et le Dr. P. Aubry »Contagion du meurtre", p. 25 sqq.) En lisant les biographies de ces familles on se dira que l'explication la plus simple et la plus naturelle de la grande criminalité dans une même famille est celle-ci: qu'elle est due à l'ambiant, dans lequel grandissent les enfants des criminels, et que l'hérédité peut être mise hors de propos. Dans son étude très intéressante et déjà citée, Dugdale aussi tire la conclusion que le facteur prépondérant, c'est le milieu (voir p. 65—66). Le Dr. P. Naecke aussi est d'opinion qu'il n'y a rien qui oblige à chercher l'explication de tels cas dans l'hérédité (voir p. 157—158 de »Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe"). A juste titre cet auteur observe que le penchant au crime, *comme tel*, ne peut jamais s'hériter puisque l'homme n'a point d'organes spéciaux du crime. En parlant de l'hérédité, dans l'étiologie du crime le Dr. G. Aschaffenburg tire la conclusion suivante: »....die Hypothese wird *entbehrlich*, dasz sich verbrecherische Neigungen, etwa wie gelegentlich künstlerische, von den Eltern auf die Kinder vererben. *Entbehrlich* sage ich ausdrücklich, denn sie wird weder *widerlegt* noch *bewiesen* werden können" (p. 104 »Das Verbrechen und seine Bekämpfung"). Cet auteur a certainement raison en disant que la preuve *positive* ne peut pas être fournie attendu qu'on ne peut en faire l'expérience, cependant on peut citer des faits, d'après lesquels il est plus que vraisemblable, que l'ambiant surpasse en importance l'hérédité.

Un des départements de la France, celui de la Nièvre, reçoit tous les ans un millier d'enfants parisiens délaissés, qui y sont élevés, et dont la plupart une fois adultes, restent dans le département. Si l'hérédité des penchants criminels existait en effet, la Nièvre devrait marquer un chiffre élevé de criminalité. Pourtant, c'est justement le contraire. Sur 100.000 habitants la France entière compte 14 accusés ou prévenus de crimes ou délits contre les moeurs, la Nièvre 7; pour des crimes avec violence on en compte 73 pour la France, et 43 pour la Nièvre; et les chiffres respectifs des crimes qualifiés contre la propriété sont de 140 et 87 (H. Joly, »La France criminelle", p. 198—199).

Les faits concernant la criminalité en Australie sont encore plus convaincants puisque l'Angleterre y a déporté, durant nombre d'années, les plus dangereux criminels. Jusqu'en 1850 on y envoya 95.495 déportés, tandis que l'émigration de personnes libres (de 1830 à 1850) monta à 96.000. En dehors de ces deux catégories de personnes il y avait à ce moment-là, 55.000 habitants, nés dans le pays, dont 40.000 enfants de déportés. Donc, les criminels et leurs enfants formaient la grande majorité de la population (135.000 contre 110.000). Si l'hérédité est en effet un grand facteur de la criminalité, celle de l'Australie doit donc indiquer un chiffre exception-

Digitized by Google

aisées ceux des familles pauvres. Cette double substitution aurait des effets immédiats. Il faudrait peu de temps, bien peu, nous en sommes convaincus, aux premiers, pour perdre toute trace de leur première éducation et devenir d'excellents mauvais sujets. Quant aux seconds, un

---

nellement élevé, en comparaison de celui d'autres pays. Mais, ceci n'est pas le cas, comme on le verra par le tableau suivant.

PAYS.	Sur 10.000 habitants il y avait des	
	Crimes graves.	Homicides.
Italie	10,10	1,34
Suède	9,83	0,20
Prusse	9,52	—
Saxe.	9,14	—
Australie . . .	7,79	0,24
France	6,12	0,23
Danemarck . .	5,75	—
Autriche . . .	5,26	0,32
Pays-Bas . . .	4,64	—
Angleterre. . .	4,60	0,16
Hongrie . . .	—	1,07
Espagne . . .	—	1,05
Etats-Unis. . .	—	0,44
Suisse	—	0,39
Canada. . . .	—	0,33
Russie	—	0,21
Belgique . . .	—	0,16
Allemagne. . .	—	0,14
Norvège . . .	—	0,13

Ni pour les crimes graves en général, ni pour les homicides, l'Australie ne montre donc des chiffres élevés. Cependant pour des raisons données déjà plus haut, une comparaison de statistiques internationales n'a pas de grande valeur. Les chiffres suivants ont plus d'importance:

Nombre de crimes sur 10.000 habitants:

La Colonie du Cap	13,40
Le Canada.	11,40
L'Australie.	6,22
La Grande Bretagne	3,03

Dans ces pays les lois sont à peu près les mêmes: les chiffres se prêtent donc mieux à une comparaison. La Colonie du Cap et le Canada n'ont jamais reçu de déportés. Tout de même, leurs chiffres sont plus élevés que ceux de l'Australie.

Enfin encore les chiffres des différentes parties de l'Australie:

Sur 10.000 habitants il y avait des crimes en:
(Chiffres moyens annuels de 1888 à 1898).

L'Australie de l'Ouest	15,0
La Nouvelle Galle du Sud . . .	8,8
Queensland	7,4
Victoria	5,2
Nouvelle-Zélande	4,7
L'Australie du Sud	3,7
La Tasmanie	3,7

La Tasmanie donne donc les chiffres les plus bas. Néanmoins, c'est le pays qui a reçu le plus grand nombre de déportés. On y a envoyé 67.655 criminels et le total des immigrés libres est de 32.218. (Les données sont empruntées aux »Résultats

Digitized by Google

mouvement moral contraire se produirait en eux, mais beaucoup plus lentement. Les vices sont comme les maladies, ils vous saisissent vite et disparaissent difficilement. Il resterait longtemps à ces derniers le goût du vagabondage et des plaisirs grossiers. Mais quand même ces habitudes et impressions d'enfance s'effaceraient péniblement, le bien-être, les conseils et les soins éloigneraient toujours l'enfant du vol et après un certain temps d'épreuve passé au sein de ces familles honnêtes et aisées, le public tiendrait certainement nos sujets, devenus hommes, pour des gens probes et dignes d'une entière confiance. Ainsi, nous aurions transformé de braves enfants en malfaiteurs et du malfaiteur nous aurions fait un honnête homme.

Cette expérience, qu'aucune bonne famille ne consentirait à tenter, par crainte du résultat [1]), prouverait, d'une part, que tout enfant placé dans les conditions d'existance de la plupart de nos jeunes délinquants devient inévitablement vicieux et criminel, de l'autre, que si les circonstances font facilement de l'enfant bien élevé un malfaiteur, il est beaucoup plus difficile de transformer un mauvais sujet en honnête homme [2])."

En conséquence de ce que nous venons de dire on peut poser deux questions: 1° est ce que tous ceux qui sont élevés dans un milieu pareil deviennent infailliblement criminels? 2° n'y a-t-il donc point de différence, quant à la moralité, entre deux personnes, dont l'une est née avec une forte, l'autre avec une faible disposition morale (supposé que tous les deux vivent dans un même milieu défavorable)?

La réponse à la première question posée doit être qu'il arrivera peut-être bien quelques fois que ceux qui, malgré le très mauvais ambiant dans leur jeunesse, ont tout de même réussi. (Comme nous l'avons vu un expert comme Raux nie cette possibilité.) Mais en tous cas, ils seront très rares et ne prouvent rien contre la théorie du milieu, car il se peut très bien que de telles personnes rencontrent un meilleur milieu (p. e. l'école), qui les met sur le bon chemin, si elles ont une forte disposition morale innée.

A la deuxième question il faudra répondre que quelqu'un, doué d'une forte disposition morale, et élevé dans un milieu défavorable deviendra bien criminel, mais qu'il n'a néanmoins pas besoin d'être aussi mauvais qu'un autre, avec une très faible disposition morale, élevé dans un milieu pareil.

---

de la déportation en Australie" par A. Sutherland. Compte-rendu du Ve Congrès d'Anthrop. crim.).

Sans doute, la criminalité en Australie (la déportation de l'Angleterre dans ce pays pourrait presque être nommée une expérience en grand) est une indication importante de l'influence prédominante du milieu. Elle ne prouve naturellement pas que l'influence de l'hérédité en matière de la criminalité soit nulle. Ce serait une thèse que je ne voudrais pas défendre. Mais elle démontre bien que l'explication la plus simple et la moins recherchée de la descendance de criminels de familles criminelles se trouve dans les circonstances, et que ce n'est que le second rang qui y revient à l'hérédité.

[1]) Comme elle est juste, cette observation! Les partisans de la théorie que le crime ne s'explique pas par le milieu, ne sauraient que faire si leurs enfants étaient forcés à vivre durant un certain temps dans les quartiers pauvres d'une grande ville. La nature est plus forte qu'une théorie (erronée)!

[2]) p. 24—25.

Digitized by Google

Il y a criminels et criminels. Tous ceux qui se sont donné la peine de lire des biographies de grand criminels savent, que tous ne sont pas entièrement corrompus. Il en est de la morale comme de l'intelligence: dans des circonstances défavorables Darwin ne serait jamais devenu un génie, mais dans son milieu il aurait tout de même été reconnu comme intelligent; quelqu'un avec de grandes facultés morales ne deviendra pas un honnête homme quand élevé dans un milieu de voleurs et d'assassins, mais, parmi les siens, il sera considéré comme un bon garçon. [1])

A côté des milieux très mauvais se trouvent la grande masse des milieux moyens, dans lesquels les enfants n'ont ni de mauvais exemples, ni ne sont délaissés proprement dit, mais dans lesquels tout de même ils ne reçoivent pas une éducation positivement bonne.

Quelle est maintenant l'influence de tels milieux? Ils sont absolument insuffisants pour des enfants avec peu de disposition morale. Ceux-ci ont besoin d'un guide fort et instruit, sans lequel ils courent beaucoup de danger de quitter tôt ou tard le droit chemin. Il est évident qu'une éducation comme celle qui est en question est insuffisante, aussi pour la grande classe moyenne: le sort futur de ces jeunes gens dépendra surtout des circonstances dans lesquelles le hasard les placera. Le milieu cité suffira pour ceux qui ont de grandes capacités morales, non pas dans ce sens qu'un meilleur milieu n'aurait pas eu un meilleur effet sur leur moralité, mais bien dans celui-ci: qu'ils sont plus susceptibles aux bonnes qu'aux mauvaises impressions et — sauf des circonstances exceptionnelles — qu'ils causeront moins de peine à leurs semblables.

Enfin encore la question: jusqu'où s'étend l'influence d'une bonne éducation? Qu'est-ce qu'une bonne éducation peut effectuer sur quelqu'un né avec de faibles instincts sociaux? (Comme dans tout cet exposé les individus pathologiques restent hors de considération.)

Ceci est la controverse connue. Car personne ne nie que ceux qui sont doués de forts instincts sociaux, aussi bien que ceux qui n'en ont que de moyens, et qui forment la grande majorité, ne deviennent pas des gens mauvais, quand ils sont élevés dans un bon milieu.

Il sera bien impossible de donner à cette question une réponse décisive. Car, puisqu'on ne peut pas faire d'expériences sur des personnes vivantes, on ne peut obtenir de résultats certains. Et puis, une éducation réellement bonne, est une rareté tellement grande, que le nombre de cas où des enfants avec peu de disposition morale soient excellement élevés, sera certainement très petit. [2])

On peut bien considérer comme certain que les enfants ayant peu de disposition morale ne deviendront jamais très altruistes, même s'ils sont élevés dans les meilleures conditions qu'on puisse se figurer. Mais, d'un autre côté, on ne saurait mettre en doute qu'un milieu favorable ne parvienne tant soit peu à développer ces faibles instincts sociaux (car personne n'en est entièrement dépourvu). Pour le moment on ne peut encore décider jusqu'où cette influence peut s'étendre.

---

[1]) Les exemples qu'on peut citer sont nombreuses, j'y reviendrai plus tard. Un type en est le voleur décrit par M. Gorky dans son »Asile de nuit" qui vole puisqu'il a été élevé à le faire, mais a tout de même un bon coeur.

[2]) Voir à ce sujet p. 176—177 de ce travail, où j'en parlais déjà en faisant la critique de la théorie du professeur Ferri.

Digitized by Google

Après cette introduction nous abordons l'organisation de l'éducation dans la société actuelle. Avant de mentionner les faits, il est nécessaire de résumer brièvement ce que nous en avons dit plus haut (voir p. 365 sqq.).

L'organisation de la société actuelle charge les parents légitimes de l'enfant de l'entretenir et de lui donner son éducation. La plupart des auteurs qui s'occupent de la famille s'enthousiasment à tel point qu'ils perdent tout sens critique. Ils relèvent qu'il y a des parents qui aiment bien leurs enfants, remplissent vis-à-vis d'eux tous leurs devoirs etc., et veulent nous faire croire que c'est là la règle générale. Il faut considérer le sujet avec plus de sang froid. Certes, il serait ridicule de nier l'importance sociale de la famille, on peut même dire sans hésiter que, sans elle, la société actuelle ne pourrait exister. [1]) Mais tout cela ne saurait être un motif pour ne pas voir ses défauts.

N'y a-t-il pas nombre de méchants, même en dehors des criminels? La majorité des hommes ne se compose-t-elle pas de faibles de caractère? N'y a-t-il pas beaucoup d'alcooliques? N'y a-t-il pas des gens qui n'aiment que peu ou pas du tout les enfants? N'est-il pas grand le nombre de ceux qui ont peu de patience et de tact pour mener les enfants, ou qui sont dépourvus des autres qualités pédagogiques? N'est-il pas vrai que presque tout le monde ignore les préceptes psychologiques et pédagogiques? Et la plupart des hommes n'ont-ils pas tout leur temps pris par la lutte pour l'existence, et ne peuvent donc s'occuper de l'éducation de leurs enfants?

Voilà ce qu'il faut se demander. Et la réponse à toutes ces questions est catégoriquement: oui. Et toutes ces personnes n'ont-elles point de progéniture? Très certainement. Alors on peut s'imaginer les résultats. Il serait de la plus haute importance de savoir combien, d'enfants, reçoivent une éducation vraiment bonne. Je ne connais point de statistique portant sur un très grand nombre d'enfants. Mais on ne sera pas très éloigné de la vérité, si l'on attribue la valeur des chiffres suivants non seulement à un nombre restreint, mais en général à tous les enfants. Ces chiffres sont pris dans l'oeuvre de L. Ferriani „Schlaue und glückliche Verbrecher":

Sur chaque 100 enfants de 8 à 12 ans:

Bonne éducation	5
Education médiocre	10
„ superficielle	20
„ partiellement négligée	17
„ entièrement „	42
Mauvaise éducation	6
	100 [2])

[1]) L'utilité sociale de la famille est cause qu'on la loue, sans qu'on en soit conscient. Plus les bases de la société se modifient, plus les idées concernant la famille changeront aussi. Pas plus que dans n'importe quelle autre branche scientifique, il s'agit de consulter son sentiment, quand on examine une question sociologique. Les sentiments de l'homme actuel l'empêchent de se figurer que, il y aura plus tard, peut-être une organisation sociale dans laquelle des parents laisseront le soin de l'éducation de leurs enfants à d'autres plus aptes qu'eux sous ce rapport. Mais ce sentiment ne saurait être un argument contre l'assertion que de grandes modifications auront lieu sur ce point.

[2]) p. 34. Voir la section entière »l'hypocrisie dans l'éducation" (p. 29—49), où l'auteur critique sévèrement l'éducation contemporaine.

Digitized by Google

Un des traits de l'éducation, c'est qu'elle rend les enfants égoïstes. On ne peut que s'y attendre. L'organisation de la société oblige les hommes à être égoïstes, et „tel père, tel fils". Une moralité apparente en est la conséquence. On n'apprend pas aux enfants qu'ils doivent faire ou laisser ceci ou cela, parce qu'il faut secourir ses semblables et ne pas leur porter préjudice, mais parce qu'il est avantageux d'agir d'après la morale ou parce qu'autrement ils seraient punis, etc. Inutile de dire qu'élevé de telle manière, l'individu ne reculera pas devant le crime grâce à un frein moral quand l'occasion se presentera d'en tirer profit, et que le risque d'être puni ne sera pas grand.

Quant à l'éducation dans *les classes aisées* elle est surtout egoïste. Les enfants — il est bien entendu que nous parlons comme toujours en général — sont élevés dans l'idée qu'ils doivent parvenir n'importe comment; on leur représente que le meilleur but à atteindre c'est de gagner beaucoup d'argent et de briller dans le monde. De telles principes sont incompatibles avec une éducation vraiment morale, et la leur ne vise qu'une moralité apparente au lieu de développer une moralité réelle. [1])

Quelque grands que soient les défauts de cette éducation, il est au moins question d'éducation: les enfants sont surveillés, on les empêche de fréquenter les mauvaises sociétés, etc. La conséquence en est que les enfants des classes aisées n'ont presque jamais affaire à la justice: ce triste monopole est réservé aux enfants des pauvres [2]). Cela ne veut pas dire que les défauts de l'éducation dans les classes aisées ne soient pas non plus un des facteurs de la criminalité que l'on recontre chez les adultes de ces classes. Quand un pauvre diable comparaît en justice il arrive assez souvent que son défenseur attire l'attention sur la circonstance, que le milieu, dans leqeul son client a grandi, est une des causes de sa chute; mais on peut compter les cas où l'avocat invoque cette circonstance quand son client sort des classes aisées. On croit en général que rien n'aura manqué à l'éducation morale de celui qui n'a pas connu la misère, et n'a pas été négligé; on se trompe pourtant. Il n'y a pas de doute, un des facteurs de la criminalité dans la bourgeoisie, c'est la mauvaise éducation.

Les chiffres des tableaux suivants démontrent que les enfants des classes pauvres presque exclusivement, se rendent coupables de crimes.

ANGLETERRE ET ECOSSE.

Selon la loi anglaise les parents des enfants placés dans un „Reformatory" ou dans une „Industrial School" doivent, s'ils le peuvent, contribuer aux frais causés par leurs enfants. Le tableau suivant fait voir quelles étaient en 1882 les cotisations dues (en shillings par semaine).

---

[1]) Voir le Dr. A. Corre »Crime et Suicide", p. 327—328 et L. Ferriani »Minderjährige Verbrecher," p. 284—295, 372—373.

[2]) Il y a naturellement, à côté de la meilleure éducation, aussi d'autres causes de l'insignifiance de la criminalité juvénile des classes aisées; ainsi p. e. l'absence de misère, la facilité des moyens de jouissance, etc.

Digitized by Google

	Total.	Exempts.	moins d' 1 sh.	1 sh. et plus.	2 sh. et plus.	3 sh. et plus.	4 sh. et plus.	5 sh.
Reformatories								
nombres absolus . .	6.601	3.858	257	1.818	573	66	15	14
pourcentage . . .	100,0	58,5	3,9	27,5	8,7	1,0	0,2	0,2
Industrial schools								
nombres absolus . .	17.641	10.406	600	3.904	2.316	301	67	20
pourcentage . . .	100,0	59,1	3,4	22,2	13,1	1,7	0,4	0,1 [1])

Un peu moins de 60 % des parents ne pouvaient donc pas contribuer, 25 à 30 % d'entre eux pouvaient payer à un shillling ou moins seulement, les autres enfants, c. à d. 10 à 15 %, étaient des enfants d'ouvriers tant soit peu aisés (il n'y avait point d'enfants sortis d'autres classes). [2])

FRANCE.

La „statistique pénitentiaire" française renseigne sur la condition financière des parents des enfants recueillis dans les „Etablissements d'éducation correctionnelle". Les chiffres suivants, portant sur les années 1878 à 1882, en donnent une idée. (Il est superflu de mentionner les chiffres courant sur un plus grand nombre d'années, car en général les résultats sont les mêmes).

Enfants appartenant à des parents	1878		1879		1880		1881		1882		1878—1882 Chiffre moyen sur 100	
	Garçons.	Filles.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.
Aisés. . . .	81	32	75	60	61	3	50	4	43	5	0,9	1,2
Vivant de leur travail . .	5.874	1.254	5.799	1.177	5.800	1.224	5.455	1.154	5.300	1.090	79,3	68,7
Mendiants, vagabonds, prostituées . . .	923	421	956	433	809	429	726	395	697	349	11,5	23,6
Inconnus, disparus, décédés	707	133	684	138	545	102	546	84	486	101	8,3	6,5
Ensemble .	7.585	1.840	7.514	1.808	7.215	1.758	6.777	1.637	6.527	1.545	100,0	100,0 [3])

[1]) Empruntés à W. D. Morrison. »Juvenile Offenders", p. 160
[2]) Voir Morrison, o. c. p. 159.
[3]) Empruntés à et calculés d'après »l'Annuaire statistique de la France", V—IX.

Digitized by Google

Après 1882 la statistique pénitentiaire ne fait plus mention de la condition financière, mais de la profession des parents. Les résultats confirment ceux que nous venons de citer.

FRANCE 1890—1895.

Enfants appartenant à des parents	1890		1891		1892		1893		1894		1895		1890—1895 Chiffre moyen sur 100.	
	G.	F.	G.	.F	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.
Propriétaires ou rentiers .	29	2	36	1	36	1	36	2	34	2	29	0	0,6	0,1
Exerçant des professions libérales	31	2	28	0	31	0	30	0	42	17	46	0	0,8	0,0
» » » agricoles	1.000	125	1.192	105	1.199	101	1.252	138	893	102	929	115	20,8	10,0
» » » industrielles	1.252	193	1.186	179	1.059	163	1.237	240	1.304	300	1.317	304	23,7	20,1
» » » diverses	2.084	572	1.937	493	2.130	413	1.866	373	2.199	311	2.120	327	39,8	36,4
Mendiants, vagabonds, vivant de la prostitution .	391	201	434	224	423	287	440	294	403	286	333	300	7,8	23,3
Inconnus ou disparus . .	364	91	342	133	347	136	374	129	325	95	263	106	6,5	10,1
Ensemble . .	5.151	1.186	5.155	1.135	5.225	1.101	5.235	1.176	5.200	1.131	5.037	1.152	100,0	100,0[1]

[1]) Empruntés à et calculés d'après la »Statistique Pénitentiaire", 1890—1895.

Digitized by Google

Ces chiffres démontrent clairement que ce n'est qu'un nombre insignifiant de criminels qui sortent des classes aisées. [1])

Je n'ai pu me procurer que peu de données pour d'autres pays; leurs résultats sont en général identiques aux chiffres de l'Angleterre et de la France.

ITALIE.

Des 2.000 jeunes criminels examinés par L. Ferriani il en avait 1.758, soit 87,9 %, sortant de familles où régnait une profonde misère 148 (7,4 %) seulement n'avaient jamais connu la misère. [2])

PRUSSE.

77,8 % des enfants, recueillis dans les Etablissements d'éducation correctionnelle durant l'année 1901 à 1902, sortaient de familles très pauvres. [3])

Ce sont donc les classes les plus pauvres qui forment le plus grand contingent des jeunes criminels.

Nous arrivons maintenant à l'éducation dans le *prolétariat*. Ici nous rencontrons: 1°. l'insuffisance des moyens pécuniaires que l'éducation nécessite; 2°. la mauvaise condition d'habitation, qui oblige les enfants à passer une grande partie de la journée dans la rue; 3°. l'absence totale de notions pédagogiques; 4°. l'éloignement durant la plus grande partie de la journée, du père de famille, et, dans beaucoup de cas, même de la mère. Le nombre des femmes mariées qui travaillent au-dehors augmente toujours. En 1882 il y avait p. e. en Allemagne 507.784 ouvrières mariées, en 1895 ce chiffre s'élevait à 807.172: par conséquent en 13 années une augmentation de 299.388, soit 59 %. Sur 100 ouvrières il y en avait de mariées, en 1882: 17,3, en 1895: 21,5. [4]) Dans „die Frauenfrage" L. Braun fait le calcul (il n'existe pas de chiffres officiels) qu'en Allemagne il y a 500.000 enfants de moins de 14 ans, dont les mères sont ouvrières. [5]) En Autriche 44,6 % des ouvrières sont mariées, en France 20,6 %. [6]) Plus haut p. 465 sqq.) nous avons vu que la criminalité juvénile augmente. Cela s'explique en partie par l'augmentation du travail des femmes mariées, d'où il résulte qu'un nombre de plus en plus élevé d'enfants grandissent, sans recevoir les soins nécessaires.

Dans les classes ouvrières il n'est pas question d'éducation proprement dite. On peut déjà regarder les enfants comme privilégiés quand leurs parents ne leur donnent pas l'exemple du mal, quand il n'y a pas continuellement des disputes et que l'on ne s'adonne pas à l'alcool. Il

---

[1]) Dans son »Nos jeunes détenus" Raux aboutit à la même conclusion; de même Grosmolard dans sa »Criminalité juvénile". Ce dernier auteur dit e. a.: »Les situations aisées se rencontrent parmi les familles des jeunes détenus à de longs intervalles; elles ne sont que l'exception. Les pensionnaires de l'administration pénitentiaire n'ont pas d'attaches avec les hautes classes de la société; ils en ont rarement avec les classes moyennes" (p. 199).

[2]) »Minderjährige Verbrecher", p. 76 et 440.

[3]) L. Plasz, »Fürsorgeerziehung" (Woche V no. 51).

[4]) L. Braun, »die Frauenfrage", p. 279—280.

[5]) o. c. p. 320.

[6]) Braun, o. c. p. 278.

Digitized by Google

est évident que tout cela ne constitue pas encore une éducation convenable; et, pourtant, combien n'y a-t-il pas d'enfants qui ne connaissant pas même une pareille éducation? [1])

Dans le *bas-prolétariat* la situation est naturellement pire. Non seulement on y trouve le manque de tous soins et de toute surveillance, mais on y voit même les enfants élevés pour le crime.

Jusqu'ici nous avons supposé que les parents étaient vivants. De l'organisation actuelle de l'éducation il résulte que la condition des enfants des pauvres devient généralement très mauvaise, aussitôt que les parents ou même l'un d'eux viennent à mourir. Souvent la charité particulière ou publique intervient mais, en général, la communauté ne doit rien à l'orphelin.

Comme dernière conséquence du système actuel il faut encore relever que les enfants nés d'unions illégitimes ont dans plusieurs pays une condition encore plus précaire dans leur enfancepuisque c'est la mère qui seule doit les protéger.

La communauté (dans ce cas donc: l'état) se soucie peu ou pas de l'éducation des enfants; elle prescrit (du moins dans quelques pays) l'enseignement obligatoire et ôte aux parents le pouvoir sur leurs enfants pour en prendre la charge quand ceux-ci les négligent par trop (ceci aussi dans quelques pays seulement).

Maintenant nous arrivons aux faits. Ils prouveront que l'ambiant, dans lequel vivent beaucoup d'enfants, est un facteur très important dans l'étiologie du crime. Les chiffres dont je dispose ne sont pas aussi nombreux que je le désirerais, mais, nous savons que les statistiques officielles ne sont pas suffisamment établies en vue des recherches sociologiques.

En lisant les statistiques qui vont suivre, il ne faudra pas perdre de vue qu'en citant un certain pourcentage d'enfants, élevés dans un mauvais milieu, il ne s'en suit pas encore que les autres aient joui d'une bonne éducation. La statistique n'enrégistre que les cas très graves, comme par exemple ceux, où les parents ont été condamnés, ou bien où les enfants ont été tout à fait délaissés, etc. Il est plus facile de constater, quand on fait une enquête sur la condition d'une famille, que les enfants ne reçoivent pas de bonne éducation, que le contraire. Dans sou oeuvre déjà citée Raux dit que 36 % des parents des jeunes criminels qu'il a examinés, jouissaient d'une bonne réputation. L'auteur ajoute cependant que ce chiffre est trop élevé pour la raison suivante: „Pour certains fonctionnaires chargés de fournir des renseignements à cet égard, tout homme qui, sans être absolument irréprochable, n'a fait l'objet d'aucune plainte, est une personne de bonne moralité. C'est ainsi que nous avons dû assimiler aux gens de bonne réputation certaines familles où le père ivrogne, paresseux et quelquefois indélicat, donne les plus regrettables exemples à son fils." [2])

---

[1]) Sur l'éducation dans le prolétariat voir encore: E. Ducpetiaux, »De la condition physique et morale des jeunes ouvriers", I, livre deuxième, p. 199 sqq., et le Dr. A. Corre, »Crime et Suicide", p. 330—332.

[2]) p. 9.

Digitized by Google

Certains lecteurs ne verront peut-être, dans ce qui va suivre, qu'une ennuyeuse quantité de chiffres; à tort, car ceux qui savent bien lire les chiffres leur trouvent un langage beaucoup plus convainquant et plus effrayant, que celui qu'on peut exprimer en paroles [1]).

ANGLETERRE ET ÉCOSSE 1887—1899. [2])

Pour ce qui concerne les enfants recueillis dans les „Industrial Schools" durant les années 1887 à 1891, il y a à fournir les données suivantes:

5 % étaient illégitimes, tandis qu'il y avait dans la même période, sur la totalité des enfants nés-vivants, 4,52 % de naissance illégitime.[3]) Ici il faut prendre en considération que la mortalité des enfants illégitimes est beaucoup plus grande que celle des enfants légitimes; en 1875 (on n'a pas de données plus récentes) elle s'éleva en Angleterre au double (dans quelques contrées au quadruple).

Il y avait 4 % d'orphelins de père et de mère, 20 % d'orphelins de père seulement et 14 % de mère seulement; 6 % étaient abandonnés par leur parents, et 2 % enfants de criminels par habitude. Donc un total de 51 % de ces enfants vivaient dans des conditions défavorables. Pour les pupilles des „Reformatories" dans la même période ce pourcentage est de 53 et confirme donc ce qui a été dit plus haut. [4])

Les chiffres suivants portent sur les mêmes données en indiquant les nombres pour les deux sexes:

---

1) Quelque invraisemblable que cela paraisse, il y a des personnes qui attachent peu de valeur aux statistiques (généralement, elles contrarient leur opinion). Dans son »Minderjährige Verbrecher" (p. 150) Ferriani donne, avec raison à de tels gens le conseil d'aller voir de leurs propres yeux la réalité, s'ils ne veulent pas qu'on les considère comme jugeant légèrement. Peut-être qu'alors leur opinion changera: la réalité est toujours plus terrible qu'on ne peut la rendre.

2) Je traite des différents pays dans l'ordre alphabétique. J'aurais donc dû commencer par l'Allemagne. Mais je n'ai pu réussir à me procurer des statistiques autres que de quelques états séparément. La statistique criminelle allemande ne donne point de renseignements à ce sujet pas même sur l'illégitimité.

Voir pour l'Allemagne encore les auteurs suivants: le Dr. P. Näcke »Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe", p. 161—162; le professeur F. von Liszt »Das Verbrechen als sozial-pathologische Erscheinung", p. 22—23; W. Rein, »Jugendliches Verbrecherthum", (Zeitschrift f. Socialwissenschaft III); H. Wetzker »Die Zunahme der Verbrechen"; le Dr. G. Aschaffenburg, o. c. p. 101—109; voir aussi p. 301 de ce livre, où je communique l'opinion de P. Hirsch en cette matière.

Il est évident que dans les villes les enfants sont le plus laissés à l'abandon. Cependant, il est indéniable qu'à la campagne, l'éducation laisse aussi beaucoup à désirer. Voir à ce sujet: H. Wittenberg et C. Wagner »Die geschlechtlich-sittlichen Verhältnisse der evangelischen Landbewohner im Deutschen Reiche", et C. Wagner »Die Sittlichkeit auf dem Lande" (Un référé très détaillé du premier de ces travaux se trouve dans Zeitschr. f. Socialwissenschaft I, de la main de J. Wolf et intitulé »Das Verhältnis von Eltern und Kindern bei dem Landvolk in Deutschland").

3) G. v. Mayr, »Statistik und Gesellschaftslehre", II, p. 197.

4) Empruntés à W. D. Morrison »Juvenile Offenders", p. 122—147.

Digitized by Google

INDUSTRIAL SCHOOLS 1891.

	Garçons.		Filles.	
	Nombres absolus.	%	Nombres absolus.	%
Naissances illégitimes	233	6,8	108	11,6
Orphelins de père et de mère	115	3,4	65	6,7
„ „ „ seulement	532	15,6	181	18,6
„ „ mère „	535	15,7	171	17,6
Abandonnés par les parents	193	5,7	76	7,8
Père ou/et mère pervertis ou criminels . .	118	3,5	53	5,5
Père et mère en vie et à même de prendre soin des enfants	1.681	49,3	317	32,7
Ensemble . .	3.407	100,0	971	100,0 [1]

Il est intéressant d'observer que, chez les filles, l'influence de mauvaises circonstances de famille est encore plus forte que chez les garçons; plus de $^2/_3$ vivaient dans des circonstances anormales.

Cependant, pour nous borner aux chiffres portant sur la période 1887—1891 : 49 resp. 47 % des enfants sortaient donc de familles normales. Dans ce qui suit nous verrons ce qu'est leur éducation; différents témoins compétents devant la „Royal commission on Reformatory and Industrial Schools" affirmèrent que le milieu, d'où les enfants sortaient, était fort défavorable. Le plus important des témoignages était celui de M. Macdonald, un des préposés chargés de la perception des cotisations des parents aux frais des „Industrial Schools". D'après lui, 6 % seulement des enfants avaient un intérieur convenable à leur éducation morale. A Manchester 68 % des parents d'enfants dans les „Industrial Schools" avaient mauvaise réputation, 14,7 % étaient de caractère douteux et 17 % seulement, se conduisaient bien. [2])

De 1.209 jeunes délinquants dans des prisons anglaises (1898—99) 90 (7,4 %) n'avaient point eu d'éducation, 512 (42,3 %) en avaient eu très peu, 496 (41 %) une éducation médiocre, et de 111 (9,1 %) seulement pouvait dire qu'elle était bonne. 211 (17,4 %) étaient sans père et mère, 183 (15,1 %) avaient un mauvais intérieur, 198 (16,3 %) n'en avaient point du tout, et 30 (2,4 %) couchaient dans des asiles de nuit. [3])

Si le milieu, dans lequel les jeunes criminels ont vécu, est cause de leur chûte, une partie importante d'entre eux devrait donc revenir dans le bon chemin grâce à l'éducation, reçue dans les écoles sus-nommées. Si ce n'est pas le cas pour tous, cela ne prouve rien contre l'influence

---

[1]) Empruntés à »Jugendliche Kriminalität und Verwahrlosung in Grosz-Britannien" par le Dr. Ferd. Tönnies, p. 904 (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XIII).

[2]) Empruntés à Morrison, o. c. p. 148—151.

[3]) W. M. Douglas, »The Criminal: Some social and economic aspects", p. 106 (»Proceedings of the royal philosophical society of Glasgow", vol. XXXIII 1901—1902).

Digitized by Google

du milieu, car les impressions reçues par l'enfant, dans le milieu où il a vécu avant sa condamnation peuvent être si fortes, qu'elles ne sauraient être effacées par un séjour relativement court dans un établissement d'éducation (en outre personne n'oserait affirmer que ces sortes d'établissements pour jeunes criminels soient parfaits). Ensuite après la mise en liberté, le milieu peut de nouveau avoir contribué à la récidive. Voici quelques chiffres qui nous renseignent:

Années.	Il avait sur 100 libérés							
	Garçons				Filles			
	se conduisant bien.	de conduite douteuse.	récidivistes.	conduite inconnue.	se conduisant bien.	de conduite douteuse.	récidivistes.	conduite inconnue.
	a. Reformatory Schools.							
1882	76	3	14	7	72	7	6	15
1883	76	3	14	7	69	9	8	14
1884	78	2	14	6	70	9	6	15
1885	79	2	14	5	72	9	6	13
1886	77	3	14	6	73	11	5	11
1887	78	2	14	6	75	10	5	10
1888	76	1	17	6	75	9	6	10
1889	74	2	18	6	76	9	6	9
1890	78	2	14	6	73	10	7	10
1891	78	2	14	6	76	8	5	11
	b. Industrial Schools.							
1882	81	4	5	10	79	7	1	13
1883	80	4	5	11	79	7	2	12
1884	81	4	5	10	80	7	2	11
1885	81	3	5	11	81	7	2	10
1886	82,5	3	4,5	10	83	8	1	8
1887	83,3	3	5	9	84	7	1	8
1888	83	3	5	9	81	8	1	10
1889	83	3	5	9	82	8	1	9
1890	84	2	5	9	83	7	1	9
1891	85,5	2	4,5	8	84	7	1	8 [1]

Le pourcentage de ceux qui se conduisent bien est donc important et indique suffisamment combien l'influence du milieu dévavorable a été grande sur ces enfants. [2]

AUTRICHE 1883—1899.

Les chiffres suivants renseignent sur l'illégitimité parmi les criminels emprisonnés dans les années 1883 et 1884.

---

[1] p. 38 le Dr. A. Lenz »Die Zwangserziehung in England".

[2] Sur l'Angleterre voir encore: L. Gordon Rylands »Crime, its causes and remedy", p. 18—19, 37—42.

Digitized by Google

Sexe.	1883			1884		
	Total des criminels emprisonnés.	De naissance illégitime.		Total des criminels emprisonnés.	De naissance illégitime.	
		Total.	Sur 100 prisonniers.		Total.	Sur 100 prisonniers.
Hommes . .	4.988	597	11,9	4.512	626	13,8
Femmes . .	781	149	19,0	751	156	20,7
Ensemble	5.769	746	12,9	5.263	782	14,8
Récidivistes.						
Hommes . .	2.719	392	14,4	2.353	366	15,5
Femmes . .	425	93	21,8	365	97	26,5
Ensemble	3.144	485	15,4	2.718	463	17,0 [1])

Pour les années 1896 et 1899 j'ai les données suivantes, portant sur les personnes condamnées pour crime durant ces années.

Sexe.	1896			1899		
	Total des condamnés.	De naissance illégitime.		Total des condamnés.	De naissance illégitime.	
		Total.	Sur 100 condamnés.		Total.	Sur 100 condamnés.
Hommes . .	24.833	2.095	8,4	28.984	2.838	9,7
Femmes . .	4.065	621	15,2	4.679	642	13,7
Ensemble	28.898	2.716	9,3	33.663	3.480	10,3 [2])

Pour pouvoir faire une comparaison il faut avoir les chiffres des naissances illégitimes dans la population en général; pour l'Autriche ils sont très élevés: dans les années 1876—1880 il y avait 13,84 naissances illégitimes sur 100 enfants nés-vivants, dans la période 1887—1891 il y en avait 14,67 % [3]).

Au premier abord on en concluerait que l'illégitimité de naissance n'influe pas sur la criminalité, mais en considérant, comme il convient de le faire, que la mortalité est beaucoup plus grande pour les enfants illégitimes que pour les légitimes, les chiffres proportionnels deviennent différents à l'âge où l'on peut commettre des crimes. Durant la période

---

[1]) Empruntés à, et calculés d'après les: Tabelle IV et IV*a* »Statistisches Uebersicht der Verhältnisse der Oesterreichischen Strafanstalten und der Gerichtsgefängnisse" 1883 et 1884.

[2]) Empruntés à, et calculés d'après Tabelle F*a* de »die Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern", 1896 et 1899.

[3]) Dr. G. v. Mayr, »Statistik und Gesellschaftslehre", II, p. 197.

Digitized by Google

1883 à 1892 p. e. il y eut 24,9 décès sur 100 enfants d'un an ou moins en général, contre 30,3 sur 100 enfants illégitimes [1]).

BADE 1887—1891.

En 1887 on introduisit dans le grand duché de Bade l'éducation correctionnelle (Zwangserziehung). Les conditions familiales des enfants, recueillis de 1887 à 1891, étaient les suivantes:

Années.	Sur chaque 100 enfants il y avait			
	de naissance illégitime.	orphelins de père et de mère.	orphelins de mère.	orphelins de père.
1887	18,5	3,3	21,8	24,3
1888	17,0	4,7	16,2	30,2
1889	15,9	5,0	16,5	30,6
1890	15,0	4,8	16,6	32,8
1891	15,6	4,1	17,7	32,6 [2])

En examinant les chiffres de l'illégitimité il faut prendre en considération que dans ce pays 7,88 % des enfants nés sont de naissance illégitime [3]). Un enfant illégitime court donc deux fois plus de danger d'entrer dans un établissement d'éducation correctionnelle, qu'un enfant légitime. Les pourcentages des enfants orphelins ou demi-orphelins sont aussi beaucoup plus élevés que pour toute la population.

FRANCE 1890—1895.

Les importantes données suivantes, concernant les enfants dans les „Etablissements d'éducation correctionelle", ont été extraites de la „Statistique pénitentiaire" française:

---

[1]) Mayr, o. c. p. 282.
[2]) J. S. »Zur Verwahrlosung der Kinder in der kapitalistischen Gesellschaft" (Neue Zeit, 1893—94, II).
[3]) »Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich", 1884, p. 22.

Digitized by Google

Condition de famille.	1890		1891		1892		1893		1894		1895		1890—1895 moyenne sur 100.	
	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.
De naissance illégitime. .	693	236	669	238	654	277	635	295	589	289	535	395	12,1	25,1
Orphelins de père ou de mère	1.676	432	1.641	419	1.753	418	1.634	410	1.690	428	1.492	452	31,7	37,1
Orphelins de père et de mère	384	152	310	172	323	203	333	212	324	236	271	225	6,2	17,4
Dont les parents . . . . avaient subi une ou plusieurs condamnations . .	977	412	875	443	864	570	922	566	853	481	801	488	17,0	43,0
étaient mendiants, vagabonds ou prostituées .	391	201	434	224	423	287	440	294	403	286	333	300	7,8	23,1
étaient inconnus ou avaient disparu	364	91	342	133	347	136	374	129	325	95	263	106	6,5	10,0
Total des jeunes détenus .	5.151	1.186	5.155	1.135	5.225	1.101	5.235	1.176	5.200	1.131	5.037	1.152	—	—[1]

[1]) Empruntés à, et calculés d'après la »Statistique pénitentiaire," 1890—1895.

Sur 100 enfants nés viables il y avait 8,41 enfants illégitimes

Digitized by Google

(1887—1891) [1]), tandis que la mortalité dans la première année de la vie s'élevait à 28,8 sur 100 enfants illégitimes et à 16,7 sur 100 enfants légitimes (1883—1890). [2])

Les chiffres sus-dits renferment une accusation accablante contre la société actuelle; si nous supposons que le nombre de personnes qui ont atteint l'âge auquel il est physiquement possible de commettre un crime et qui sont nées d'unions illégitimes est 6 % de la population entière (chiffre qui est certainement plutôt trop bas que trop élevé), il ressort qu'un enfant (garçon) naturel court deux fois plus de danger de devenir criminel qu'un enfant légitime, et que ce danger est même quatre fois plus grand pour une fille illégitime. Les autres données aussi sont frappantes, surtout celles qui concernent les filles. Il y avait 54 % d'orphelines ou de demi-orphelines; 43 % avaient des parents criminels; 33 % des parents vagabonds ou des prostituées, ou avaient été abandonnées par leurs parents! [3])

Les statistiques officielles ne fournissant point d'autres données, nous passerons à quelques-unes de celles qui ont été communiquées par des personnes particulières.

Dans son oeuvre, déjà plus d'une fois citée, Raux donne la statistique suivante, basée sur des recherches soigneuses et portant sur 385 jeunes détenus, recueillis dans le „Quartier correctionnel" à Lyon, sur lequel sont dirigés les jeunes criminels qui se sont rendus coupables d'actes très graves:

Jeunes détenus	Soumis à une surveillance normale	51	51	13 %
	„ „ „ „ faible	90	158	41 „
	„ „ „ „ impuissante	44		
	„ „ „ „ brutale	24		
	Moralement abandonnés	98	145	38 „
	Complètement „	47		
	Excités au délit par l'exemple des parents	15	31	8 „
	Ayant commis le délit sous l'instigation et avec la complicité de leurs parents	16		
	Total	385	385	100 [4])

Seulement 13 % d'entre eux jouissaient d'une éducatien normale (et qui pourrait dire jusqu'à quel point elle était réellement bonne): 87 % avaient eu une éducation insuffisante ou mauvaise. L'auteur arrive à la conclusion que voici: „.... la population du quartier correctionnel de Lyon, plus malheureuse que coupable, se recrute depuis plus de 16 années dans des familles dont la majorité portaient en elles, en raison des vices de leur constitution, le principe de désagrégation de leurs éléments; que la moralité en était détestable ou fort douteuse et que les moyens d'existence y étaient insuffisants ou faisaient totalement défaut.

---

[1]) v. Mayr, o. c. p. 197.

[2]) v. Mayr, o. c. p. 282.

[3]) A. von Oettingen mentionne qu'en 1864 il y avait en France sur 8.006 jeunes détenus 60 % qui étaient enfants illégitimes ou orphelins, et 38,5 % qui descendaient de criminels, vagabonds et prostituées (Moralstatistik, p. 335). Ces chiffres correspondent donc assez bien avec ceux des années 1890—95.

[4]) o. c. p. 17.

Digitized by Google

C'est à ces diverses causes que les jeunes délinquants devaient d'abord leurs antécédents déplorables, ensuite leur abandon au moment du délit, leur perversité, leur corruption, leur ignorance, et finalement, leur arrestation". [1])

L'opinion de M. Grosmolard, de haute valeur à cause de la grande compétence de l'auteur, qui a été attaché aux établissements pénitentiaires de Lyon, est entièrement d'accord avec ce qui précède.

Après avoir parlé de la forte influence de la misère sur la criminalité juvénile Grosmolard continue ainsi: „A côté de la misère matérielle, et comme auxiliaire de ce facteur, on trouve la misère morale du foyer, manifestée par la désorganisation de la famille. Qu'elle soit due à l'inconduite du père et de la mère, ou des deux, la dislocation, occulte par séparation volontaire des époux, ou officielle par le divorce, n'a pas pour les enfants des conséquences moins déplorables. C'est toujours le spectacle déprimant des discordes intestines, l'abandon du foyer, l'affaiblissement de la tutelle paternelle." [2])

De 400 enfants se trouvant dans un établissement de patronage à Paris on possède la statistique suivante:

Etaient enfants naturels.	11,25 %
„ orphelins de l'un des deux parents.	35,00 „
„ „ de père et de mère.	10,00 „
Avaient des parents disparus ou frappés par la justice.	13,25 „
„ „ „ séparés, soit de fait, soit par divorce	16,25 „
„ une famille normale.	14,25 „
	100,00 % [3])

Ces résultats concordent donc avec ceux de la statistique officielle et celle de Raux. Les familles normales étaient celles qui ne présentaient pas de stigmates *extérieurs* de démoralisation, et il est plus que probable que cette „moralité", dans beaucoup des cas, n'était qu'apparente.

Sur 600 familles, dont de jeunes criminels étaient issus, étudiées par le Dr. L. Albanel, 303 (50,5 %) avaient été désorganisées par le décès, le divorce, l'abandon, etc. Dans 268 familles (44,6 %) les pères et mères traivaillaient au dehors, et les enfants étaient donc entièrement négligés, 291 enfants (48,5 %) étaient confiés aux soins de personnes étrangères (par conséquent il ne saurait être question d'éducation par le père dans les milieux d'où sortent les jeunes criminels) et 41 (6,8 %) étaient élevés par les grands-parents etc. [4])

Pour en finir encore ce qui suit sur les enfants soumis à la correction à Paris durant l'époque 1874—1878: à peu près 68 % d'entre eux ne recevaient de visites de qui que ce soit, pas même des parents. Quel comble de misère! sur 100 enfants 68 auxquels personne ne s'intéressait, même quand ils étaient en prison. [5])

Les résultats obtenus par l'éducation correctionnelle (du reste en France

---

[1]) o. c. p. 48.
[2]) o. c. p. 201.
[3]) H. Joly »L'enfance coupable", p. 37. Voir encore tout le chapitre III.
[4]) »Le crime dans la famille", p. 27, 38.
[5]) M. Motet, »De l'éducation correctionnelle", p. 186 (Actes du IIe Congrès d'anthropologie criminelle).

Digitized by Google

probablement aussi peu perfectionnée qu'ailleurs) prouvent la justesse de ce qui a été avancé. Si la thèse que le milieu est cause de la criminalité des mineurs est exacte, la conduite de la plupart des libérés doit être bonne. Voici les résultats obtenus dans le „Quartier correctionnel de Lyon."

101 libérés	se trouvaient en bonne voie	soit	60 %
20 „	se conduisaient passablement	„	12 „
24 „	étaient mal notés	„	14 „
24 „	„ disparus (morts etc.)	„	14 „
169 libérés			100 % [1])

Comme je l'ai déjà remarqué plus haut, la circonstance que tous ne se trouvaient pas dans la bonne voie ne prouve encore rien contre la théorie du milieu, car il est bien possible que les mauvaises influences antérieures ne peuvent être éliminées dans un délai relativement court. Pour prouver quelle forte influence exerce à nouveau le milieu sur les libérés, fixons l'attention sur les chiffres suivants, concernant également les pupilles du „Quartier correctionnel" lyonnais:

Libérés, dont les parents	Amendements.	Récidives.
jouissent d'une bonne réputation. . . .	83 %	5 %
„ „ réputation douteuse. . .	52 „	16 „
„ „ „ mauvaise . .	37 „	19 „
ont subi des condamnations	50 „	29 „ [2])

IRLANDE 1891.

Parmi les enfants soumis à l'éducation correctionnelle en 1891, il y avait: 1,2 % de naissance illégitime; 8,1 % qui avaient perdu leurs parents; 16,2 % qui n'avaient plus de père; 19,3 % sans mère; et 0,6 % qui avaient été abandonnés ou dont les parents étaient inconnus. [3]) Donc, 43,6 % d'entre eux étaient entièrement ou partiellement orphelins. Ces chiffres n'ont pas de grande valeur, puisqu'ils ne portent que sur un petit total (160).

ITALIE 1885—1889.

Sur l'illégitimité de naissance parmi les criminels j'ai des données sur les années 1885, 1886 et 1889. Dans ces années il y avait parmi les condamnés par les Cours d'assises resp. 2,35 %, 2,25 % et 2,21 % de naissance illégitime. [4]) Le nombre d'enfants naturels en général sur

---

[1]) Raux, o. c. p. 181.

[2]) Raux, o. c. p. 211.

Voir encore les auteurs suivants pour la France: H. Joly, »La France criminelle," Ch. VI; le Dr. A. Corre »Crime et Suicide", p. 485—490; G. Tomel et H. Rollet, »Les enfants en prison", et le Dr. P. Aubry, »La Contagion du meurtre", p. 17—51.

[3]) Lenz, o. c. p. 70.

[4]) Empruntés au Dr. N. Colajanni »Sociologia criminale", II, p. 107 et à la »Statistica giudiziaria penale per l'anno 1889", p. CXV.

Digitized by Google

100 était, dans les années 1872—1889, d'environ 7 % [1]), la mortalité parmi les enfants en général dans la première année de 19 % et celle parmi les enfants illégitimes de 26 % (ces pourcentages sont les moyennes des années 1884—1893). [2]) L'Italie fait donc exception à la règle, constatée partout ailleurs, que les illégitimes fournissent une plus grande quote-part des criminels que de la population en général.

Dans son oeuvre „Entartete Mütter", L. Ferriani communique que plus de 25 % de 806 jeunes criminels par lui examinés l'étaient devenus par suite de la dépravation de leur famille. [3]) Dans son travail „Minderjährige Verbrecher" il donne les résultats suivants d'un examen se portant sur 2.000 jeunes criminels: 207 (10,3 %) descendaient de familles dont un ou plusieurs membres avaient été condamnés; 53 (2,6 %) de familles entièrement démoralisées; 701 (35,0 %) de familles de mauvaise réputation; et 169 (8,4 %) de familles avec une réputation douteuse, ensemble 56,3 %; 896 (44,8 %) avaient été corrompus par de mauvais exemples. [4])

Le Dr. A. Marro donne les chiffres suivants. Sur 507 criminels par lui examinés il y avait:

19 (3,6 %) dont le père ou la mère était criminel
98 (13,4 „) qui avaient un frère ou une soeur criminel
115 (22,6 „) dont le père était immoral ou violent
56 (11,0 „) „ la mère „ immorale ou violente
209 (41,0 „) „ le père était alcoolique
26 (5,1 „) „ la mère „ „
120 (24,1 „) avaient perdu leur père avant l'âge de 16 ans
90 (18,1 „) „ „ „ mère „ „ „ „ „
et 36 (7,0 „) étaient orphelins avant l'âge de 16 ans. [5])

NEW-YORK (Etat) 1875—1897.

R. L. Dugdale fait mention de la statistique suivante dans son oeuvre „The Jukes". Cette statistique porte sur 233 criminels, emprisonnés en 1875 dans les prisons de New-York.

40,77 % étaient orphelins; 46,78 % avaient été négligés dans leur jeunesse; 17,16 % descendaient de familles criminelles, et 42,49 % de familles d'intempérants. [6])

Les chiffres très intéressants qui suivent ont été tirés des „Annual Reports of the Elmira-Reformatory".

---

1) »Annuario statistico italiano 1900", p. 95.
2) v. Mayr, o. c. p. 282.
3) p. 164.
4) p. 76.
5) »I caratteri dei delinquenti", p. 237 et 250. Pour l'Italie voir encore: le Dr. M. Carrara »Les petits criminels de Cagliari" (Compte rendu du Ve Congrès d'anthropologie criminelle).
6) p. 85.

Digitized by Google

Années.	Sur chaque 100 détenus							
	Parents alcooliques.		Caractère du milieu domestique.			Durée du séjour dans leur famille. Avaient quitté la maison		
	Manifestement.	Probablement.	Positivement mauvais.	Médiocre.	Bon.	Avant l'âge de 10 ans.	Entre 10 et 14 ans.	Bientôt après l'âge de 14 ans.
1881	33,8	18,0	47,7	44,0	8,3	5,4	7,6	22,5
1882	35,1	16,0	48,1	41,1	10,8	5,0	7,3	22,7
1883	35,6	14,1	49,3	39,1	11,6	5,2	7,0	23,6
1884	35,9	13,3	50,0	39,2	10,8	4,4	6,8	25,0
1885	36,4	12,8	50,6	38,9	10,5	4,9	6,8	25,5
1886	37,5	12,0	52,4	37,4	10,2	4,6	6,4	25,5
1888	38,4	10,9	52,1	38,9	9,0	5,2	6,3	29,5
1889	38,7	11,1	51,8	39,9	8,3	5,2	6,2	30,8
1890	38,4	11,4	52,0	40,4	7,6	4,7	5,8	29,5
1891	38,4	13,0	52,6	39,8	7,6	4,5	5,9	30,7
1892	38,3	13,1	54,1	38,3	7,6	4,1	5,8	32,0
1893	37,8	12,7	50,3	40,0	9,7	3,8	6,1	32,6
1894	37,5	12,1	49,0	40,6	10,4	3,8	6,1	31,8
1896	37,5	11,3	47,0	41,3	11,7	3,6	6,7	33,0
1897	37,6	51,7 (?)	46,7	41,1	12,2	3,7	6,3	34,2

En chiffres ronds donc: 50 % des criminels venaient d'un milieu corrompu, et 10 % seulement d'un bon milieu; 40 % avaient quitté la maison paternelle avant l'âge de 15 ans; puis, 40 à 45 % avaient des parents alcooliques. [1])

NORVÈGE 1897—1900.

La statistique suivante donne des renseignements sur l'illégitimité de naissance des détenus dans les prisons de Norvège.

Années.	Nombre des naissances illégitimes sur chaque 100 détenus de chaque catégorie.		
	Hommes.	Femmes.	Ensemble.
1897—98	12,7	14,7	13,0
1898—99	11,8	17,2	12,6
1899—1900	—	—	12,0 [2])

[1]) Sur l'Amérique du Nord voir encore A. Drähms, »The Criminal", his personnel and environment", Ch. XI »The juvenile offender and the reformatories".

[2]) Empruntés à, et calculés d'après »Beretning om Rigets Strafarbeidsanstalter for 1897—1898, 1898—99", et pour les années 1899—1900 à S. Weinberg »Der werdende Verbrecher", p. 16. (Neue Zeit 1902—1903 II).

Digitized by Google

Dans les années 1887—1891 il y avait, sur 100 enfants nés viables 7,33 enfants illégitimes, [1]) tandis que la mortalité sur 100 enfants naturels dans la première année de la vie était de 15,3 et celle sur 100 enfants en général de 9,5. [2]) Les personnes de naissance illégitime forment donc un pourcentage beaucoup plus grand parmi les détenus, que dans la population en général.

PAYS-BAS 1896—1901.

Les données concernant les Pays-Bas se bornent à ce qui suit:

Années.	Nombre de personnes de naissance illégitime sur 100.					
	Condamnés.			Récidivistes.		
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
1896	1,5	3,4	1,7	2,2	6,8	2,4
1897	1,3	2,3	1,6	1,9	3,5	2,0
1898	1,3	1,9	1,3	1,6	1,6	1,6
1899	1,5	2,2	1,6	2,0	2,2	2,0
1900	1,8	2,0	2,0	1,9	1,4	1,9
1901	1,3	1,9	1,9	1,5	2,8	1,6 [3])

Dans la période 1887—1891 le nombre d'enfants illégitimes sur 100 nés-vivants était de 3,20 [4]); la mortalité parmi les enfants illégitimes dans la première année de la vie se montait à 26,6 % contre 17,5 % parmi les enfants en général (1885—1893). [5]) Il n'est pas possible de calculer, pour la population en général, le nombre d'individus nés d'unions illégitimes et arrivés à l'âge où il est possible de commettre un crime, mais il est certain que la mortalité est plus grande parmi les enfants illégitimes à chaque âge, que parmi les enfants légitimes. Le pourcentage des illégitimes sur la population entière est donc beaucoup plus petit que 3,20. Il est par conséquent probable qu'en Hollande aussi, les illégitimes sont plus sujets à devenir criminels que les légitimes.

Quant aux jeunes criminels, il y a encore à réunir les chiffres suivants dans les années 1899 à 1901 de la Statistique Criminelle:

---

[1]) v. Mayr, o. c. p. 197.
[2]) v. Mayr, o. c. p. 282.
[3]) Calculés d'après »Gerechtelijke Statistiek van het Koningrijk der Nederlanden", 1896, 1897, 1898 en 1899, et »Crimineele Statistiek" 1900 et 1901.
Voir encore sur la Hollande la brochure intéressante »De misdadige jeugd in het havenbedrijf".
[4]) v. Mayr, o. c. p. 197.
[5]) v. Mayr, o. c. p. 282.

Digitized by Google

Années.	Sur 100 de chaque catégorie					
	Garçons.			Filles.		
	illégitimes.	orphelins.	demi-orphelins.	illégitimes.	orphelines.	demi-orphelines.
1899	0,5	0,8	18,8	4,3	2,2	27,2
1900	3,5	0,1	18,3	3,0	1,5	29,6
1901	2,5	0,8	15,0	1,5	1,5	19,6

PRUSSE 1891—1900.

Voici les données sur l'illégitimité parmi les détenus:

Sur 100 détenus il y en avait nés d'unions illégitimes					
dans les maisons de détention (1891—1900)		dans les prisons correctionnelles (1896—1900)		dans les établissements d'éducation correctionnelle (1895—1900)	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
8,5	10,2	8,3	12,5	11,6	15,1[1])

Dans les années 1887—1891 il y avait 7,81 enfants illégitimes sur 100 enfants nés-vivants; de 100 enfants illégitimes 35,7 mouraient dans la première année, contre 20,8 % des enfants en général (1884—1893). [2]) En Prusse aussi l'influence de l'illégitimé sur la criminalité est très visible.

La statistique suivante porte sur 18.049 récidivistes, détenus dans les maisons de détention prussiennes dans les années 1894—1897.

	Nombres absolus.	%	
De naissance illégitime	2.128		11,2
Avaient perdu leur père avant l'âge de 14 ans . . .	3.230	17,8	35,1
» » » mère » » » » » . . .	2.116	11,7	
» » tous les deux avant l'âge de 14 ans . .	1.027	5,6	
» » leur père après » » » » mais avant celui de 18 ans . . .	1.183	6,5	12,2
» » leur mère après l'âge de 14 ans mais avant celui de 18 ans . . .	880	4,8	
» » tous les deux après l'âge de 14 ans mais avant celui de 18 ans . . .	167	0,9	
» commis leur premier crime avant l'âge de 14 ans	1.150	6,3	33,6
» » » » » à l'âge de 14 à 18 ans	4.936	27,3	

[3])

[1]) Aschaffenburg, o. c. p. 105.

[2]) v. Mayr, o. c. p. 197 et 282.

[3]) Empruntés à, et calculés d'après G. Evert »Zur Statistik zurückfälliger Verbrecher in Preussen".

Digitized by Google

Par conséquent 47,3 % avaient perdu leur père ou mère, ou tous les deux, avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans; 11,2 % étaient de naissance illégitime; donc un total de 58,5 % élevés dans des circonstances domestiques anormales. Et quel a été le milieu dans lequel ont vécu les autres 41,5 %? La statistique ne donne point de réponse à cette question. Mais, en se basant sur les chiffres cités plus haut, on peut se le figurer.

SUISSE 1892—1896.

Parmi les 14.612 personnes détenues dans les prisons suisses durant les années 1892—1896, il y avait 1.359 (9,3 %) enfants naturels, savoir 1.044 (8,5 %) hommes et 315 (13,9 %) femmes.

Sur 100 naissances il n'y avait dans la période 1871—1890, que 5 illégitimes, [1]) tandis que la mortalité dans la première année sur 100 enfants naturels était de 24,0 contre 16,4 sur 100 enfants en général. [2])

L'influence de la naissance illégitime sur la criminalité est donc très grande en Suisse: un enfant naturel est au moins trois fois plus sujet à devenir criminel qu'un enfant légitime.

Pour ce qui est de l'éducation des criminels, 22 % des femmes et 17 % des hommes avaient été élevés par des personnes étrangères. La statistique suivante porte sur les autres, c. à d., sur ceux élevés dans leur famille:

Éducation.	Nombres des détenus:				
	Hommes.		Femmes.		Détenus illégitimes.
	Total.	%	Total.	%	%
Bonne	4.696	57	586	44	37,6
Défectueuse.	3.096	37	619	46	47,6
Mauvaise	481	6	141	10	14,8
Ensemble . .	8.273	100	1.346	100	100 [3])

Ces chiffres démontrent donc que l'éducation d'un très grand nombre de criminels était très insuffisante et surtout pour les enfants naturels. La statistique suivante, portant sur le canton de Berne, spécifie encore mieux.

---

[1]) Empruntés à »Die Ergebnisse der Schweizerischen Kriminalstatistik während der Jahre 1892—1896", p. 34.
[2]) v. Mayr, o. c. p. 282.
[3]) »Die Ergebnisse etc." p. 35, 37, 38.

Digitized by Google

Catégories de condamnés.	Sur 100 condamnés de chaque catégorie ci-contre, l'éducation avait été			
	bonne.	défectueuse.	mauvaise.	pas indiquée.
De naissance légitime .	33,0	54,0	11,0	2,0
„ „ illégitime .	8,4	63,4	25,3	2,8
Elevés dans leur propre famille.	38,0	11,0	49,0	2,0
Elevés dans une famille étrangère	9,0	17,0	73,0	1,0
Elevés dans un établisment	16,0	18,0	53,0	13,0[1])

Les chiffres concernant la „mauvaise éducation" des personnes illégitimes et des enfants élevés par des étrangers sont très frappants; 9 % seulement avaient eu une „bonne" éducation — dans le sens de la statistique, bien entendu.

WURTEMBERG 1877—1888.

Les données suivantes concernent les 3.181 criminels, en prison dans le Wurtemberg dans les années 1877—1888:

Sur 100 personnes de chaque groupe il y avait des naissances illégitimes:

Total des détenus	27,0
Criminels habituels	30,6
„ occasionnels.	17,4
Voleurs	32,4
Escrocs	23,1
Criminels contre les moeurs	21,0
Parjures	13,0
Incendiaires	12,9

Sur 100 naissances il y avait 8,76 illégitimes (1876—1885), la mortalité des enfants dans la première année se montait à 32 % pour les enfants illégitimes et à 26,1 % pour les enfants en général (1884—1893).[2]) L'influence de l'illégitimité est donc très forte ici.

Sur 100 personnes de chaque catégorie il y en avait qui étaient élevés par des étrangers:

Total des détenus	16,0
Criminels habituels	19,3
„ d'occasion	7,6
Voleurs	20,9
Incendiaires	11,0
Escrocs	10,8
Criminels contre les moeurs	9,4
Parjures	6,0

---

[1]) Weinberg, o. c. p. 19.

[2]) v. Mayr, o. c. p. 283. — Toutes les autres données sont empruntées à E. Sichart, „Ueber individuelle Faktoren des Verbrechens". (Zeitschrift f. d. ges. Strafrw. X).

Digitized by Google

Sur 100 personnes de chaque catégorie il y en avait dont un des parents ou tous les deux menaient une vie immorale ou criminelle:

Total des détenus	43,7
Criminels contre les moeurs	51,3
Voleurs	47,4
Escrocs	34,8
Incendiaires	31,0
Parjures	23,0

Enfin il faut encore mentionner que 16,2 % des 1.714 condamnés à la détention descendaient d'alcooliques.

Nous sommes au bout de nos données statistiques et en même temps de nos considérations sur le milieu dans lequel les criminels sont élevés; car il me paraît superflu de faire encore des commentaires: la très grande influence du milieu est indubitable.

Tomel et Rollet terminent leur oeuvre „Enfants en prison" par les paroles suivantes, que je fais miennes et qui sont appliquables aussi bien aux criminels adultes qu'aux jeunes criminels: „La société fait-elle tout ce qu'elle doit pour éviter la prison aux enfants?

Nous croyons qu'avec nous il (c. à d. le lecteur) répondra:

„Non!"

Chaque enfant auquel nous refusons protection deviendra un réfractaire. C'est un loup que nous préparons à la bergerie.

Si demain il fait payer à ses semblables son arrièré d'injustices, s'il vole, s'il tue, il ne dira pas: „Je commets un crime"; il dira: „J'use de représailles". [1])

f. La prostitution. La prostitution a une importance spéciale pour l'étiologie des délits sexuels et du proxénétisme. Cependant, ce n'est pas d'elle que nous avons à nous occuper pour le moment, mais de la corrélation entre la prostitution et la criminalité en général, c. à d. dans ce sens, que la prostitution a un effet démoralisateur sur les femmes qui la professent et sur ceux qui les fréquentent.

Commençons par l'influence qu'elle exerce sur les prostituées elles-mêmes.

Comme toutes les observations sur la relation de certains phénomènes sociaux avec la eriminalité, celles-ci doivent être précédées de données statistiques.

Quel est la quote-part des prostituées dans la criminalité? C'est une question très difficile à résoudre, puisque, 1° la plupart des statistiques criminelles ne font pas mention de la profession de prostituée, 2° ces statistiques, quand elle le font, ne rendent pas la réalité exacte, attendu que la profession sera très souvent cachée par l'intéressée, 3° l'étendue de la prostitution est presque inconnue, de sorte qu'on ne peut faire les calculs nécessaires.

Les chiffres suivants nous donnent quelques renseignements sur le sujet:

---

[1]) p. 298.

Digitized by Google

ALLEMAGNE 1885.

Sur ce pays je n'ai pu trouver que ce qui suit (la statistique criminelle ne fait pas mention de la prostitution comme profession):

Parmi les 2.900 femmes détenues dans les 16 grandes prisons allemandes se trouvaient, en 1885, 500 (17,2 %) femmes autrefois déjà punies à cause de „gewerbmässige Unzucht." [1]) Quoiqu'il n'y ait point de données positives sur l'étendue de la prostitution, il est néanmoins certain que beaucoup moins que 17,2 % des femmes en général sont prostituées. Le chiffre cité prouve donc que les prostituées présentent une participation relativement grande au crime.

ANGLETERRE 1836—1900.

La statistique pénitentiaire anglaise indique si les femmes détenues sont prostituées, ou non. Comme nous l'avons vu plus haut (voir p. 499) le pourcentage des prostituées se montait de 1894—1900 à environ 15 % du total; les chiffres portant sur des années plus reculées montrent pourtant un pourcentage encore beaucoup plus élevé: dans les années 1836—1854 il y avait sur 100 femmes condamnées (à Londres) 25,2 prostituées; [2]) dans les années 1858—1862 24,7 % des femmes arrêtées étaient prostituées. [3])

Cependant, en examinant ces chiffres exceptionnellement élevés, il ne faut pas oublier que, selon la „Vagrant Act", le fait d'être prostituée constitue à lui seul déjà une contravention: une partie de ces femmes ont donc été condamnées pour cela et non pas puisqu'elles avaient commis d'autres délits. Pourtant, le chiffre suivant, où cette circonstance est exclue, fait aussi voir une très grande participation des prostituées, qui gagne encore de l'importance si l'on considère que beaucoup de victimes ne portent pas plainte par crainte de scandale: sur chaque 100 personnes des deux sexes, condamnées à Londres dans la période de 1843 à 1854 pour „vol sur la personne", il y avait 36,0 prostituées. [4])

AUTRICHE 1896—1898.

C'est à l'étude du Dr. A. Baumgarten „Die Beziehungen der Prostitution zum Verbrechen", que j'emprunte la statistique suivante (qui, à ce que je crois, se rapporte seulement à Vienne): dans les années 1896—1898 il y avait, sur un total de 2.400 prostituées, tous les ans 34 condamnées, c. à d. 1,4 %, sans compter celles qui étaient punies pour infractions aux règlements sur la prostitution. [5]) L'auteur cité trouve que cette participation est très petite. Je me permets d'être d'une autre opinion. Si l'on remarque que la statistique criminelle, p. e. celle de l'Allemagne, démontre qu'il n'y a annuellement que 0,3 condamnées

---

[1]) G. S. »Die weibliche Lohnarbeit und ihr Einflusz auf die Sittlichkeit und Kriminalität", p. 751 (Neue Zeit 1899—1900 II).

[2]) Le Dr. G. Richelot »La prostitution en Angleterre", p. 571.

[3]) Le Dr. G. Mayr, »Statistik der gerichtlichen Polizei im Königreiche Bayern und in einigen andern Ländern", tableau CXVIII.

[4]) Parent-Duchatelet »De la prostitution dans la ville de Paris", II, p. 612.

[5]) p. 10.

Digitized by Google

sur 100 femmes au-dessus de 12 ans, la part que les prostituées prennent au crime doit être nommée plutôt grande que petite.

FRANCE 1890—1895.

En citant les chiffres sur la profession des détenus (1890—1895), nous avons montré (voir p. 501) que 5 % environ étaient prostituées. Comparé à celui des statistiques analogues de l'Angleterre, ce pourcentage est petit. Il faut pourtant prendre en considération qu'un grand nombre de prostituées d'occasion figurent dans la statistique pénitentiaire sous une autre profession.

ITALIE 1891—1895.

1.949 (1,5 %) des 126.717 femmes, condamnées dans les années 1891—1895, étaient prostituées.[1]) Ici aussi il faudra prendre en considération que ce nombre n'est formé que de prostituées de profession, et que celles qui l'exercent comme profession auxiliaire, sont comprises dans d'autres professions. Aussi, L. Ferriani, dans son oeuvre „Minderjährige Verbrecher", conclut que des 460 jeunes criminelles, étudiées par lui, 243 (52,8 %) étaient prostituées.[2])

Je n'ai pu me procurer d'autres données.[3]) Elles ne prouvent pas, il est vrai, mais elles justifient la supposition qu'il est très probable, que les prostituées présentent une criminalité importante.

D'après moi il faut expliquer ce phénomène comme suit:

1°. Par sa nature la profession ouvre un vaste champ pour commettre des délits économiques.

2°. La prostitution a un effet très démoralisateur sur celles qui l'excercent. Ceux qui ne se sont pas suffisamment rendu compte des causes réelles de la prostitution, sont d'opinion que cette thèse est une permutation de cause et d'effet, et que c'est au contraire la démoralisation qui cause la prostitution. En raisonnant ainsi on oublie qu'une partie des prostituées ont été forcées par la misère de prendre cette profession, et que dans ce cas on n'a pa sbesoin de supposer la démoralisation. Quoique ce soit vrai pour d'autres, la profession peut cependant augmenter la démoralisation qui existe déjà.

Tous les auteurs qui se sont occupés de la question sont d'accord que c'est aussi le cas en réalité. On ne peut s'imaginer une condition plus indigne que celle d'une prostituée. La personne qui est continuellement forcée d'agir contre ses sentiments, qui est obligée d'être en

---

[1]) Calculés d'après p. LXXVIII »Notizie complementari alle statistiche giudiziarie penali degli anni 1890—95".

[2]) p. 173.

[3]) La statistique criminelle suisse déjà mentionnée indique pour la prostitution comme cause de la criminalité 3,3 % (pour les femmes 14,6 % et les hommes 0,6 %). L'auteur lui-même reconnaît que cette statistique est peu digne de confiance.

Digitized by Google

relation intime avec chacun, même avec l'homme le plus abject, qui se désaccoutume de tout travail, et qui est méprisée perd inévitablement tout respect d'elle-même et tombe de plus en plus bas. [1])

Un deuxième lien entre criminalité et prostitution, c'est que celle-ci rend possible l'existence d'une catégorie de gens, qui forment un danger permanent pour la société, c. à d. les souteneurs. Les prostituées non inscrites ont besoin d'un homme qui les protège, et auquel elles s'attachent dans leur délaissement. En échange de cette protection, la prostituée cède la plus grande partie de ce qu'elle gagne à son souteneur. En examinant les biographies de grands criminels, on voit qu'une grande partie d'entre eux appartiennent à cette catégorie de gens. Il est évident que les personnes démoralisées seules peuvent mener une vie pareille, mais cette vie à son tour augmente leur abjection. [2])

En troisième lieu, la prostitution a une influence démoralisatrice sur les hommes qui sont en contacte avec les prostituées. On ne peut attribuer au hasard que, dans beaucoup de procédures pénales, il est démontré que les inculpés ont des relations avec le monde de la prostitution. Ce monde même ne comprend qu'un nombre relativement petit de personnes; mais les hommes qui le fréquente sont nombreux et la démoralisation qui s'ensuit porte préjudice à la société. Cette démoralisition s'explique aisément, le Dr. Lux la dépeint dans son „Sozialpolitisches Handbuch", en ces mots: „Die Käuflichkeit der Liebesfreuden entwürdigt den Genusz; der Mann lernt in dem Weibe immer mehr nur ein Mittel, seine Lüste zu stillen, kennen; jede höhere Achtung vor dem Weibe geht ihm verloren, seine Denkweise wird frivol und zynisch, sein Charakter immer gemeiner. Wer Gelegenheit hat, die Jugend der groszen Städte kennen zu lernen, musz, wenn er von ihrer Gesinnung nicht auch schon angesteckt ist, erschrecken uber die Brutalität und Gemeinheit ihrer Denk- und Sprachweise. Der einzige Gesprächstoff unserer „jeunesse dorée" besteht in unfläthigen Zoten und in der Erzählung von Obscönitäten; man prahlt mit Thaten, deren beschuldigt zu werden einem anständigen Menschen das Blut in's Gesicht treiben müszte. Der

---

[1]) Sur la démoralisation des prostituées par leur profession, voir encore: Parent-Duchatelet, o. c. p. 139—142; L. Faucher »Etudes sur l'Angleterre", I, p. 77—78; C. L. Brace »The dangerous classes of New-York", p. 116—117; »Einiges über die Prostitution in Gegenwart und Zukunft", p. 519 (Article anonyme. Neue Zeit 1891—92 I); le Dr. O. Commenge »La prostitution clandestine à Paris", p. 129—131; le Dr. A. Blaschko, »Die Prostitution im XIX Jahrhundert", p. 27—28. Voir aussi p. 413 de mon travail, où je citais l'opinion du Dr. A. Korn.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, le Dr. Baumgarten est d'opinion que la participation au crime par les prostituées est petite. Il croit que la cause réside dans le manque de toute énergie montré en général par ces femmes (p. 14). Sans être d'accord avec l'auteur que la participation en question n'est pas grande, on peut tout de même lui donner raison que ce fait est une des causes que la criminalité n'est pas encore plus forte parmi les prostituées.

[2]) Sur les souteneurs et leur participation à la criminalité, voir: Parent-Duchatelet, o. c. I Chap. II § 12; H. A. Frégier, »Les classes dangereuses", I, p. 168—170; Dr. P. Ladame, »De la prostitution dans ses rapports avec l'alcoolisme, le crime et la folie", p. 16; E. Sichart, »Ueber individuelle Faktoren des Verbrechens", p. 44; Baumgarten, o. c. p. 17—19; et H. Stursberg, »Die Prostitution in Deutschland und ihre Bekämpfung", p. 76—82. Cet auteur donne les biographies de deux souteneurs (cas typiques); le mauvais milieu est la cause principale de leur condition.

Digitized by Google

Umgang mit Prostituirten demoralisirt und verwildert die Jugend, deren Sittlichkeit er bewahren soll, er erstickt in ihr jedes edlere Gefühl." [1])

g. L'alcoolisme. Ici nous n'avons à nous occuper que d'une seule des différentes façons dont l'alcoolisme se rattache à la criminalité, attendu que l'empoisonnement aigu par l'alcool ne se présente que dans l'étiologie des délits sexuels et de ceux qui sont commis par vengeance etc., mais n'a presque point de rapport avec la plus grande des catégories, c. à d. avec les délits économiques. Il ne peut donc pas trouver sa place dans les considérations générales. Il en est autrement pour l'alcoolisme chronique; celui qui y est sujet subit une *démoralisation générale* par laquelle il est prédisposé, même quand il n'est pas ivre, à commettre un délit. La manière dont cette démoralisation a lieu n'est pas une question du ressort sociologique: nous n'avons pas à nous en occuper, il nous suffit que la conséquence sus-dite de l'alcoolisme chronique soit universellement reconnue. [2])

Pour démontrer l'influence de l'alcoolisme chronique sur la criminalité, on ne peut se servir que de la méthode statistique directe; c. à d. qu'il faut chercher le nombre des alcooliques chroniques parmi les criminels, ensuite il faudrait placer à côté de ces chiffres celui de leurs pareils parmi la population non-criminelle, afin de pouvoir comparer; ces derniers faisant défaut la comparaison est impossible. Pourtant, comme nous le verrons, le pourcentage des alcooliques chroniques est si grand parmi les criminels, qu'on peut affirmer que parmi les non-criminels le pourcentage est plus petit. Par conséquent une influence plus ou moins grande de l'alcoolisme chronique est indubitablement démontrée. Voici la reproduction des statistiques dont nous disposons:

ALLEMAGNE.

Une enquête faite par le Dr. A. Baer sur les détenus dans les prisons allemandes, dans la période après 1870, donne le résultat suivant:

---

[1]) p. 138.

Sur la conséquence susdite de la prostitution, voir encore: F. Engels, »Der Ursprung der Familie, des Privateigenthums und des Staats", p. 63; Stursberg, o. c. p. 28—29; Faure, »Souvenirs de la Roquette" p. 360; Baumgarten, o. c. p. 20; Blaschko, o. c. p. 28—29.

Sur le rapport entre prostitution et criminalité en général, voir encore: L M. Moreau-Christophe, »Du problème de la misère", III, p. 167—170; Richelot, o. c., p. 610—615; le Dr. F. C. B. Avé-Lallemant, »Das Deutsche Gaunerthum", II, p. 28—29 et 336, III, p. 157 et 165; A. von Oettingen, »Moralstatistik", p. 207—215; Ladame, o. c. p. 15 sqq.; C. Lombroso et G. Ferrero, »La femme criminelle et la prostituée", p. 535—538.

[2]) Voir e. a. le Dr. A. Krauss, »Die Psychologie des Verbrechens", p. 68—69; le Dr. A. Grotjahn, »Der Alkoholismus", p. 87.

Digitized by Google

	Nombre des détenus.	Nombre des buveurs. [1])					
		En général.		Occasionnels.		Habituels.	
		Absolu.	%	Absolu.	%	Absolu.	%
Hommes.	30.041	13.199	43,9	7.071	23,5	6.128	20,4
Femmes.	2.796	507	18,1	198	7,1	309	11,–
Ensemble.	32.837	13.706	41,7	7.269	22,1	6.437	19,6[2])

Pour les différents crimes et délits les chiffres sont les suivants:

CRIMES ET DELITS.	Nombre de détenus (hommes).	Dont étaient buveurs.		Parmi les buveurs il y avait des buveurs			
				occasionnels.		habituels.	
		Nombre absolu.	%	Nombre absolu.	%	Nombre absolu.	%
A. MAISONS DE FORCE.							
Coups et blessures . . .	773	575	74,5	418	72,7	157	27,3
Rapine et vol sur le grand chemin	898	618	68,8	353	57,1	265	42,9
Meurtre	348	220	63,2	129	58,6	91	41,4
Viol, etc.	954	575	60,2	352	61,2	223	38,8
Vol	10.033	5.212	51,9	2.513	48,2	2.699	51,8
Tentative de meurtre . .	252	128	50,8	78	60,9	50	39,1
Incendie volontaire . . .	804	383	47,6	184	48,0	199	52,0
Assassinat	514	237	46,1	139	58,6	98	41,4
Divers crimes	1.689	712	42,2	358	50,2	354	49,8
Faux serment	590	157	26,6	82	52,2	75	47,8
B. MAISONS DE DÉTENTION.							
Délits contre les moeurs .	200	154	77,0	113	73,3	41	26,7
Rebellion	652	499	76,5	445	89,0	54	11,0
Coups et blessures . . .	1.130	716	63,4	581	81,1	135	18,9
Rapine	48	28	58,3	16	57,0	12	43,0
Violation de domicile . .	411	223	54,2	210	94,2	13	5,8
Révolte et perturbation de la paix publique . . .	34	18	52,9	12	66,6	6	33,3
Divers délits	826	433	52,4	306	70,7	127	29,3
Incendie volontaire . . .	23	11	48,0	5	45,4	6	54,6
Vol	3.282	1.048	32,0	666	63,5	382	36,5
Escroquerie, faux et détournement	786	194	24,7	111	57,2	83	42,8[3])

[1]) Sous »buveurs" on n'entend naturellement pas les non-abstinents, mais ceux qui abusent de l'alcool.

[2]) »Der Alcoholismus", p. 348.

[3]) o. c. p. 351. Voir aussi p. 354 où le Dr. Baer dit que tous les hommes compétents sont d'accord que l'alcoolisme est une des causes principales du crime.

Digitized by Google

Sur un total de 359 vagabonds et mendiants le Dr. K. Bonhoeffer constatait 281 (78,2 %) alcooliques. [1])

ANGLETERRE ET GALLES 1858—1897.

Les chiffres suivants sont empruntés à la statistique policière.

Années.	Nombre de personnes poursuivies.	Dont étaient buveurs habituels:					
		Hommes.		Femmes.		Ensemble.	
		Nombre absolu.	%	Nombre absolu.	%	Nombre absolu.	%
1858	434.492	13.553	3,7	4.130	4,5	17.683	4,1
1859	419.929	18.440	5,6	5.303	5,9	23.743	5,7
1860	409.780	19.471	6,0	5.210	6,0	24.681	6,0
1861	421.891	19.475	5,8	4.960	5,7	24.435	5,8
1862	438.228	20.830	6,0	5.209	5,8	26.039	5,9
1894	698.761	19.224	3,3	6.557	5,3	25.781	3,6
1895	687.075	16.268	2,8	5.695	4,7	21.963	3,1
1896	728.374	17.308	2,8	6.015	4,7	23.323	3,2
1897	757.485	17.012	2,7	6.084	4,6	23.096	3,0 [2])

Ces chiffres n'ont pas de grande valeur; ils présentent le nombre des buveurs habituels bien moindre qu'il ne l'est en réalité.

La statistique précitée divise toutes les personnes poursuivies en 8 groupes (criminels habituels, prostituées, vagabonds, etc.) et sous la rubrique des buveurs habituels ne figurent que les alcooliques, qui ne sont pas portés sous d'autres rubriques. Si un vagabond, p. e., est aussi un buveur habituel, il comptera parmi les vagabonds et non parmi les buveurs habituels; de là que ce dernier groupe est en réalité beaucoup plus grand que les chiffres ne le font présumer. [3])

BELGIQUE 1874—1900.

M. Masoin communique que sur 2.588 condamnés (à 5 ans d'emprisonnement au moins), entrés durant l'époque de 1874 à 1895 dans la maison centrale à Louvain, il y en avait 1.157 (44,7 %) adonnés à l'ivrognerie. Sur 216 condamnés aux travaux forcés à perpétuité, il y en avait 118 (54,6 %), et sur 202 condamnés à mort 121 (60 %). [4])

---

[1]) »Ein Beitrag zur Kenntnis des groszstädtischen Bettel- und Vagabondentums" (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XXI).

[2]) Pour les années 1858—1862 empruntés à l'oeuvre du Dr. G. Mayr, »Statistik der gerichtlichen Polizei im Königreiche Bayern und in einigen anderen Ländern", tabl. CXVIII, et pour les autres années aux »Criminal Statistics", 1894—1897.

[3]) Sur l'Angleterre voir encore: L. Gordon Rylands, »Crime, its causes and remedy", p. 17, 20—22; J. Baker, »Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité" et W. C. Sullivan, idem (Actes du Congrès pénitentiaire international de Bruxelles 1900. IV).

[4]) »L'alcoolisme dans ses rapports avec la criminalité", p. 411, 413, 415 (Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique, 1896).

Digitized by Google

Dans la prison de Mons sur 325 récidivistes le Dr. J. Morel constatait 181 (53,9 %) adonnés aux excès alcooliques. [1])

Il ressort de la Statistique Judiciaire de la Belgique de 1900, que, en 1898, sur 16.169 récidivistes (hommes) il y avait 5.976 (31,2 %) antérieurement condamnés pour infraction à la loi sur l'ivrognerie, et sur 22.904 non-récidivistes (hommes) 1.984 (8,7 %). Parmi les femmes ces chiffres étaient de 8 % (récidivistes) et 1,1 % (non-récividistes). [2])

DANEMARK 1871—1897.

Sur 2.982 détenus reçus de 1871 à 1880, dans la prison de Vridslöselille, 797 (27 %) étaient ivrognes.

La statistique pénitentiaire communique que, durant les années 1891—1897, des non-récidivistes, étaient adonnés à la boisson 16,3 % des hommes et 4,6 % des femmes. [3])

FRANCE.

Au Congrès pénitentiaire de Bruxelles (1900) M. V. Marambat, connu par ses études sur la relation entre criminalité et alcoolisme, communiquait la statistique suivante:

Crimes et délits.	Nombre des condamnés.	Nombre d'ivrognes.	Proportions. %
Assassinat, meurtre, coups et blessures et autres crimes et délits de violence. . .	787	649	82,4
Destruction d'édifices, bris de clôture etc. .	433	344	79,4
Vol, récel, abus de confiance et autres crimes et délits économiques	3.359	2.156	64,2
Incendie volontaire	42	26	61,9
Viol, attentat à la pudeur et autres crimes et délits contre les moeurs	683	352	51,5
Autres délits	18	9	50,0
Totaux . . .	5.322	3.536	66,4 [4])

Au même congrès le Dr. J. Malgat faisait communication des résultats suivants d'une enquête faite par lui à la prison de Nice:

---

[1]) »La prophylaxie et le traitement du criminel récidiviste" p. 64 (Compte Rendu Ve Congrès d'Anthropologie crimininelle.)

[2]) Prof. A. Löffler, »Alkohol und Verbrechen", p. 511 (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XXIII).

[3]) M. N. Dalhoff, »Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité," p. 40—41. (Actes du Congrès pénitentiaire internat. de Bruxelles. IV).

[4]) Actes p. 112.

Digitized by Google

DÉLITS.	Entrées.	Buveurs.	Proportions %
Outrage et rébellion	138	91	65,9
Vol	579	357	61,6
Escroquerie	56	34	60,7
Coups et blessures.	275	160	58,1
Vagabondage et mendicité . . .	346	196	56,6
Attentats à la pudeur	52	29	55,7
Meurtre	33	18	54,5
Expulsion.	175	95	54,2
Abus de confiance.	63	33	52,3
Autres délits.	133	80	60,1
Totaux	1.850	1.093	56,3[1])

ITALIE.

Sur un total de 507 criminels examinés par lui, le Dr. A. Marro constatait 379 (74,7 %) adonnés à l'alcool, et seulement 8 (1,5 %) abstinents ou „inconnus". [2])

NEW-YORK (Etat) 1869—1870.

Dans son oeuvre „The dangerous classes of New-York", Ch. L. Brace communique que, en 1870, sur 49.423 criminels dans les prisons de New-York City il y avait 30.507 (61,6 %) ivrognes habituels, et 893 (81,6 %) sur les 1.093 détenus dans la „Albany Penitentiary" (Les derniers chiffres portent sur les années 1869—1870). [3])

R. L. Dugdale donne le tableau suivant portant sur 233 criminels examinés par lui.

CRIMES.	Ivrognes habituels sur 100 criminels.
Vol sur la personne . . .	55,00
Rapine.	47,36
Crimes contre les personnes	40,47
Vol.	39,28
Tous les crimes	39,05
Crimes contre la propriété .	38,74
Effraction.	33,33 [4])

PAYS-BAS 1900—1901.

Ce n'est qu'en 1900 que la Statistique criminelle fait, pour la

[1]) Actes p. 106.

Voir encore sur la France: le Dr. E. Laurent, »Les habitués des prisons de Paris," p. 297 sqq.; le Dr. A. Corre »Crime et Suicide", p. 182 sqq., et le Dr. D. Verhaeghe »De l'alcoolisation", p. 144.

[2]) »I caratteri dei delinquenti", p. 296.

[3]) p. 66.

[4]) »The Jukes", p. 85.

Digitized by Google

première fois, mention du nombre d'ivrognes habituels parmi les condamnés. Voici les résultats:

CRIMES ET DÉLITS.	Nombre d'ivrognes habituels sur chaque 100 condamnés de chaque catégorie.
Escroquerie	16
Crimes contre l'autorité publique	13
Mendicité et vagabondage . . .	10
Violences.	10
Crimes contre les moeurs . . .	10
Tous les crimes	8,31
Coups et blessures	7
Vol.	7
Récel	5
Braconnage	3

Parmi les récidivistes il se trouvait 11,6 % d'ivrognes habituels.

Les données pour 1901 sont plus détaillées et aussi plus dignes de confiance.

CRIMES ET DÉLITS.	Nombre d'ivrognes habituels sur chaque 100 condamnés de chaque catégorie.
Mendicité et vagabondage . . .	24,51
Rébellion	21,16
Détournement	19,20
Escroquerie	18,26
Coups et blessures graves . . .	16,94
Destruction	16,59
Outrage envers un fonctionnaire .	16,10
Perturbation du repos public . .	14,33
Vol simple	11,61
Crimes et délits sexuels	10,84
Coups et blessures.	10,47
Injures . . . . . , . . .	9,96
Vol qualifié	8,84
Braconnage	1,46
Tous les crimes	13,00

Parmi les récidivistes il y avait 21,96 % ivrognes habituels.

PRUSSE 1894—1897.

Sur les 18.049 récidivistes, présents dans les maisons de force dans

Digitized by Google

les années 1894—1897, il y avait 4.930 (27,3 %) ivrognes habituels, savoir: 4.473 (28,7 %) hommes et 457 (18,2 %) femmes. [1])

SUÈDE 1887—1897.

Sur 27.452 forçats et réclusionnaires dans les prisons durant les années 1887—1897, il y avait 3.273 (11,9 %) adonnés à la boisson, savoir: 3.101 (12,7 %) hommes et 99 (3,2 %) femmes. [2])

Cependant ces chiffres sont au-dessous de la réalité, puisqu'on n'a compté que les alcooliques, qui, au moment du crime n'étaient pas ivres. Quand on prend en consideration que le nombre de criminels qui étaient en état d'ivresse quand ils commettaient leurs crimes, était de 52,6 %, il est certain qu'un nombre important d'entre eux sont aussi des ivrognes habituels.

SUISSE 1892—1896.

Le 1er Janvier 1892 il y avait 2.201 personnes dans les 35 pénitenciers, savoir: 1.816 hommes et 385 femmes. Parmi eux il y avait 880 (39,9 %) ivrognes, savoir: 762 (42 %) hommes, et 118 (31 %) femmes. [3])

Dans les années 1892—1896, la statistique criminelle suisse donne l'alcoolisme comme cause du crime dans 23,1 sur les 100 cas. [4])

Cependant ce chiffre n'est pas de grande valeur; non seulement cette statistique concernant l'alcoolisme comme cause est peu digne de foi, comme son propre auteur l'avoue (il est impossible du reste de parler de „la cause" d'un acte criminel attendu qu'il y en a toujours plusieurs), mais encore cette statistique n'indique pas si l'alcoolisme est aigu ou chronique.

WURTEMBERG 1887—1888.

Parmi les 3.181 détenus, examinés par E. Sichart dans les années 1887—1888, il y avait 939 (29,5 %) ivrognes habituels. Pour ce qui concerne quelques crimes importants les chiffres étaient les suivants:

CRIMES.	Nombre d'ivrognes habituels sur 100 personnes de chaque catégorie.
Crimes contre les moeurs .	36,3
Incendie volontaire . . .	34,2
Vol	28,0
Escroquerie	25,7
Faux serment	24,0 [5])

[1]) G. Evert, »Zur Statistik rückfälliger Verbrecher in Preussen," p. 198.

[2]) S. Wieselgren, »L'influence de l'alcoolisme sur la criminalité," p. 164 (Actes du Congrès pénitent. intern. de Bruxelles).

[3]) M. G. Schaffroth, »L'influence de l'alcoolisme sur la criminalité", p. 128 (Actes du Congr. pénit. etc. Bruxelles).

[4]) »Die Ergebnisse der Schweizerischen Kriminalstatistik während der Jahre 1892—1896", p. 36.

[5]) »Ueber individuelle Faktoren des Verbrechens", p. 42.

Digitized by Google

Les données précitées démontrent, à ce qu'il me semble, suffisamment qu'il y a relation entre l'alcoolisme chronique et la criminalité. Malgré leur divergence, les pourcentages dans les différents pays sont généralement très élevés, et en tous cas beaucoup plus élevés que parmi les non-criminels. Le danger que ces statistiques soient basées sur des données inexactes n'est pas grand, attendu qu'un inculpé a tout intérêt de feindre que l'acte a été commis en état d'ivresse, afin d'être moins sévèrement puni, et non qu'il est alcoolique chronique.

A présent il reste encore à répondre à la question, quel est le degré d'influence de l'alcoolisme chronique sur la criminalité? On exagérerait en admettant, (comme le font parfois les abstinents) chaque fois qu'un criminel est alcoolique habituel, que l'alcoolisme est une des causes plus ou moins importantes de son crime. Il est évident que, dans beaucoup de cas, il n'est qu'un phénomène accidentel. Néanmoins les chiffres précités s'accordent avec la thèse que l'alcoolisme chronique est démoralisateur et, comme tel du domaine de l'étiologie du crime. Son influence ne peut naturellement pas être exprimée au juste par des chiffres.

h. Le militarisme. Quoique l'influence du militarisme sur la criminalité, comparée à quelques autres causes, ne soit pas un facteur important, il faut tout de même en parler ici brièvement, et sous deux rapports: son influence en temps de paix, et l'influence de la guerre même.

D'abord l'influence du militarisme en temps de paix.

L'armée se recrute pour une très grande majorité parmi les non-volontaires, c. à d. les personnes qui n'ont pas le moindre goût pour la vie militaire et ne se rendent sous les drapeaux que par crainte d'encourir des peines sévères. Ensuite un grand nombre de volontaires ne sont devenus militaires que forcément parce qu'il leur était impossible de trouver place dans une autre carrière. Enfin une catégorie de volontaires se sont engagés très jeunes pour longtemps, soit sur les instances de leurs parents, soit attiré par l'uniforme brillant ou par d'autres moyens de réclame propres à l'armée. Inutile d'ajouter que pour ces deux dernières catégories, le service militaire est souvent une déception, qui leur fait regretter de s'être engagés.

La première source de démoralisation d'une armée se trouve dans sa composition. Quand on réunit bien des gens, pour la plupart peu civilisés, que rien ne porte à se rapprocher sinon la contrainte, et parmi lesquels se trouvent certes de mauvais éléments, une influence démoralisatrice se fait naturellement sentir. Aucun lien moral n'unit ces gens, au contraire une sourde irritation se propage. Et ce démoralisateur n'est pas contrecarré par le grand moralisateur le travail, une grande partie du temps se passant chez les militaires en loisirs forcés, et le reste à apprendre des choses auxquelles on s'intéresse très peu, si l'on n'en sent pas d'aversion.

Ce n'est naturellement que par une discipline de fer qu'on peutréussir au maintien de l'ordre et resuma pprendre le métier aux recrues. Aussitôt qu'un homme est abaissé par une discipline outrée au rôle de machine, ses qualités morales dépérissent; l'état de choses ainsi créé fait que le grand pouvoir donné aux supérieurs dégénère souvent en soif de domination et rend serviles

Digitized by Google

les subordonnés qui se croient tout permis pourvu qu'on n'en sache rien. [1])

Puisque la plupart des militaires ne sont que pour peu de temps sous les armes, les conséquences nommées ne sont pas de grande importance quant à ceux-là, mais elles n'en existent pas moins pour les militaires de profession. Je ne connais qu'une statistique sur la criminalité parmi les militaires, celle de Hausner, [2]) qui la montre comme 25 fois plus grande que celle du civil. Cependant, cette statistique n'a que peu de valeur, parce que parmi la population civile elle ne compte pas seulement les hommes qui ont le même âge que les militaires, mais toutes les autres personnes. Du reste, une comparaison statistique de la criminalité militaire et civile rencontrera toujours de grandes difficultés car 1⁰. il y a des délits d'ont les militaires seuls peuvent se rendre coupables, 2⁰. le nombre des militaires n'est pas constant non plus dans une même année. Quoiqu'on ne puisse donc pas exprimer par des chiffres les influences néfastes du militarisme, elle existent tout de même. A supposer même qu'on dit ces chiffres et qu'ils démontrent — acceptons le cas très invraisemblable comme possible — que la criminalité parmi les militares ne soit pas plus grande que parmi les non-militaires, tout cela ne diminuerait en rien la vérité de ces influences puisque la répression et la crainte de la punition sont plus grandes parmi les militaires que parmi les civils et que la misére absolue, un des puissants facteurs de la criminalité économique, y fait défaut. [3])

On peut poser la question si les conséquences nuisibles sus-dites sont inséparables de chaque organisation d'armée? La réponse sera que c'est le cas en partie seulement. Elles disparaitront partiellement quand l'armée est appropriée à l'esprit démocratique, et que le service reste limité au temps strictement nécessaire pour faire un bon soldat, mais la circonstance que la grande masse, dont l'armée se compose n'a pas de sympathie pour le but auquel elle est destinée et n'y reste que par contrainte, n'en subsiste moins. Cette dernière circonstance ne disparaîtra que dans le pays où l'armée sert exclusivement à la défense, pour repousser un ennemi, qui voudrait confisquer les institutions démocratiques.

Abordons à présent l'influence de la guerre. Ce qui, en temps ordinaires, est un des crimes les plus graves, l'homicide, est ordonné pendant la guerre, les ravages et les incendies sont à l'ordre du jour. Il est inévitable que ceux qui sont poussés à commettre de tels actes, perdent peu à peu tout respect pour la vie et les biens de leurs semblables. La guerre suscite un esprit de violence, aussi bien chez ceux qui y prennent part, que dans la population entière. En voici un exemple frappant.

---

[1]) Il faut aussi envisager la question d'un autre côté et accepter que le service militaire *peut* avoir une influence favorable sur des individus totalement négligés et déréglés qui apprennent ainsi l'ordre et la discipline, ce qui n'empêche pourtant pas que les autres désavantages restent. (Voir e. a. C. Bleibtreu, »Der Militarismus im XIX Jahrhundert," p. 15—16).

[2]) Cité par von Oettingen dans son »Moralstatistik", p. 481.

[3]) Sur les conséquences démoralisatrices du militarisme, voir encore: v. Oettingen, o. c. p. 687; le Dr. N. Colajanni, »Sociologia criminale" II, p. 572—589; le Dr. A. Corre, »Crime et Suicide," p. 337; le Dr. H. Lux »Socialpolitisches Handbuch" p. 250; C. Wagner, »Die Sittlichkeit auf dem Lande," p. 77—81; C. Lombroso, »Le Crime", p. 239—241; le Dr. S. R. Steinmetz, »Der Krieg als sociologisches Problem", p. 37; Bleibtreu, o. c., p. 16 et surtout le livre intéressant de A. Hamon »Psychologie du militaire professionnel" Ch. V– VIII.

Digitized by Google

Un assassin, qui avait pris part à la guerre de 1866, dit e. a. pour sa défense qu'il avait vu mourir tant de personnes, qu'une de plus ou de moins n'y faisait pas grand, chose. [1])

Heureusement les guerres ne sont plus si nombreuses et ne durent plus si longtemps qu'autrefois, ce qui fait que leurs conséquences n'ont plus une aussi grande portée.

La recherche statistique de l'influence de la guerre sur la criminalité est très difficile, car la criminalité baisse en temps de guerre d'une façon anormale, 1° puisqu'une grande partie de la population masculine ayant atteint l'âge auquel elle est le plus prédisposée au crime est alors sous les armes; 2° la répression du crime étant moins forte la criminalité paraît plus petite qu'elle ne l'est en réalité, ce qui explique aussi pourquoi en temps de guerre il y aurait moins de femmes et de jeunes gens criminels, comme l'indiquent les statistiques criminelles. [2])

Souvent on relève que la guerre a aussi une influence moralisatrice, puisque toute une nation est alors animée d'un idéal commun. Cela est vrai, mais seulement dans ces cas très rares où une guerre est vraiment populaire, au lieu d'être un moyen de procurer des profits matériels à une petite minorité, et où la grande majorité reste indifférente. Il va sans dire que, même dans ces cas exceptionnels, les conséquences nuisibles aux participants, ne sauraient être écartées. [3])

Nous avons examiné les tendances du système économique actuel et de ses conséquences. Avant de finir il faudra encore traiter de l'influence de

i. La peine. Les codes actuels font surtout mention de trois genres de peines: l'amende, les différentes formes d'emprisonnement et la peine capitale. [4])

Nous n'avons naturellement pas à parler de la première sorte de peine, car il n'y peut être question de son influence sur la caractère du condamné. Tout ce qu'on peut en dire c'est que cette punition manque en général son but, puisque, en l'infligeant, on ne tient pas, ou presque pas compte de la condition financière du condamné; il résulte que la peine est insignifiante pour le riche, tandis qu'elle est très dure pour le pauvre. Souvent la condamnation à l'amende est pour le pauvre qui ne peut la payer, une condamnation à un court emprisonnement.

---

[1]) Lombroso, o. c., p. 240. Voir aussi Hamon, o. c. ch. III.

[2]) Voir p. 94 et 291 de ce livre où les graphiques indiquent combien bas étaient les chiffres de la criminalité en Prusse et en France pendant la guerre de 1870—71. Aussitôt la guerre finie, les courbes recommencent à monter, cependant moins fort en Prusse qu'en France, ce qui s'explique partiellement par la condition économique très favorable dans laquelle se trouvait la Prusse dans les années immédiatement après la guerre.

[3]) Sur l'influence de la guerre, voir encore: A. Corre, »Essai sur la criminalité", p. 78 (Journal des Economistes, 1868); Colajanni, o. c., II, p. 572—589; le Dr. P. Aubry, »La contagion du meurtre", p. 247—249; le professeur Fr. v. Liszt, »Das Verbrechen als sozial-pathologische Erscheinung", p. 17.

[4]) Dans plusieurs pays on a encore gardé la peine corporelle comme punition disciplinaire dans les prisons. Il est évident que cette punition a un effet très démoralisateur sur l'exécuteur aussi bien que sur les victimes. Voir à ce sujet H. Leuss, »Aus dem Zuchthause", p. 203 sqq.

Digitized by Google

La peine de mort reste naturellement aussi hors de discussion. Je ferai seulement observer que parmi les nombreux arguments contre cette peine il faut remarquer que les exécutions n'ont pas une influence intimidante sur les assistants, comme on serait enclin à le croire, mais au contraire une influence démoralisatrice; en outre l'attention de la masse incivilisée est attirée sur le crime et sur son auteur. Les condamnés à mort ont presque tous assistés à des exécutions. Sur un total de 511, auprès desquels on s'en était informé, il n'y en avait que 15 (env. 3 %) qui n'avaient jamais été témoins d'une exécution. [1])

En examinant l'influence de la peine sur la moralité ce n'est donc que celle de l'emprisonnement qu'on puisse prendre en considération, d'autant plus qu'en cas de crimes tant soit peu graves, c'est elle qui est presque toujours infligée, attendu que la peine capitale est ou entièrement abolie, comme dans quelques pays, ou bien qu'elle n'est que rarement prononcée plus rarement encore exécutée; 2°. l'amende n'est infligée que pour des délits insignifiants, et elle est alors très souvent remplacée par l'emprisonnement, en cas de pauvreté du condamné.

Le tableau suivant démontre combien de fois la peine d'emprisonnement est prononcée en comparaison aux autres peines:

ALLEMAGNE 1882—1895.

Années.	Peines prononcées, sur chaque 1.000 condamnés:			
	Peine de mort.	Tous les genres de détention.	Amende.	Admonestation en public. [2])
1882	0,3	736,3	253	10
1883/87 moyenne	0,2	697,4	291	11
1888/92 annuelle.	0,1	660,2	323	17
1893	0,1	619,2	363	18
1894	0,1	607,2	375	18
1895	0,1	595,2	386	19 [3])

Donc, 60 à 70 % des peines sont des peines de privation de la liberté. Quelle en est maintenant l'influence? La réponse à cette question peut être trouvée dans la statistique de la récidive. Voici les chiffres pour quelques pays européens, qui, très probablement, ne présenteront pas beaucoup de différence avec les résultats dans d'autres pays.

---

[1]) Le Dr. P. Aubry, »La contagion du meurtre" p. 70; voir encore le chapitre III, intitulé »Contagion par le spectacle des exécutions publiques." A comparer aussi Aschaffenburg, o. c. p. 212.

[2]) Une punition existant aussi dans quelques autres pays, e. a. en Italie, mais qui, naturellement, est peu importante.

[3]) I p. 31, »Kriminalstatistik für das Jahr 1895".

Digitized by Google

ALLEMAGNE 1882—1900.

Années.	Nombre de récidivistes sur 100 condamnés.	Sur 100.000 habitants de plus de 12 ans il y avait des récidivistes qui étaient condamnés			
		une fois.	deux fois.	3 à 5 fois.	6 fois et plus.
1882	24,9	115	56	64	23
1883	25,8	119	59	69	20
1884	26,3	127	63	72	22
1885	27,4	127	63	75	26
1886	28,0	129	65	79	30
1887	28,8	131	66	81	34
1888	29,3	127	65	80	35
1889	31,2	142	71	87	40
1890	32,7	150	76	93	43
1891	34,0	158	79	99	47
1892	34,7	169	87	107	54
1893	35,2	171	88	111	57
1894	36,9	181	93	120	65
1895	37,9	184	96	124	69
1896	38,8	183	96	129	75
1897	39,6	186	99	129	78
1898	40,1	189	100	133	83
1899	40,8	187	100	133	85
1900	41,2	180	96	131	86 [1]

La récidive a donc régulièrement augmenté: en 18 ans avec à peu près 65 %.

Elle se présente d'une manière très variée dans les différents crimes; quant aux crimes suivants, elle est très grande.

ALLEMAGNE 1882—1895.

Crimes.	Nombre de récidivistes ayant subi une peine d'emprisonnement sur chaque 100 condamnés dans les années:			
	1882	1886	1890	1895
Crime de lèse-majesté	40,7	41,3	43,2	52,8
Rébellion	31,8	41,3	46,8	52,7
Rapine et chantage	44,4	45,6	51,5	50,9
Fausse accusation	34,8	37,1	42,1	48,3
Fraude et déloyauté	32,9	38,9	42,9	45,4
Crimes contre la liberté personnelle	26,6	32,3	37,8	42,8
Vol et détournement	32,1	35,2	37,2	40,4
Crimes contre les moeurs. . . .	24,1	31,3	35,9	38,3
Fausse monnaie	28,5	31,1	35,1	38,2 [2]

[1]) Empruntés à et calculés d'après I p. 18—19 »Kriminalstatistik für das Jahr 1900".
[2]) I p. 25, »Kriminalstatistik für das Jahr 1895.

Digitized by Google

Les chiffres suivants donnent une image de la récidive en

ANGLETERRE ET GALLES 1871—1900.

Années.	Nombres de récidivistes sur 100 condamnés.	Sur 100 condamnés emprisonnés étaient récidivistes, qui avaient été condamnés				
		Une fois	2—5 fois	6—10 fois	11—20 fois	plus de 20 fois
1871—1877	40	—	—	—	—	—
1880—1892	48	—	—	—	—	—
1894	54,5	15,2	18,3	7,7	6,2	6,9
1895	55,5	15,7	18,0	8,9	6,9	5,9
1896	57,3	14,8	19,1	9,0	7,7	6,6
1897	57,6	14,9	19,0	8,8	7,6	7,1
1898	59,9	16,2	20,0	8,9	7,5	7,1
1899	60,2	16,4	19,9	9,2	7,6	7,0
1900	59,3	15,8	19,2	9,2	7,7	7,4[1])

Donc ici aussi, comme en Allemagne, un très grand accroissement: en 29 ans de 72 %.

Pour quelques délits la récidive est plus fréquente que pour d'autres; les chiffres suivants nous donnent des renseignements à ce sujet.

ANGLETERRE ET GALLES 1899—1900.
(Assises et „Quarter Sessions").

Années.	Nombres des récidivistes sur 100 condamnés pour les crimes suivants:					
	Crimes contre la personne.	Crimes, commis avec violences, contre la propriété.	Crimes, commis sans violences, contre la propriété.	Destruction de biens etc.	Faux et crimes de fausse monnaie.	Autres crimes, non compris dans ceux nommés ci-contre.
1894	32,1	67,3	64,1	42,5	41,1	27,9
1895	35,2	67,3	66,1	51,8	38,5	24,4
1896	36,1	67,2	66,3	44,3	37,4	25,0
1897	38,0	68,7	66,4	51,1	40,0	28,1
1898	39,3	68,1	68,3	56,0	43,2	32,4
1899	37,7	69,9	67,4	58,3	40,0	35,2
1900	39,7	71,0	68,9	59,4	40,9	29,8[2])

[1]) Les chiffres pour les années 1871—1892 ont été empruntés à p. 228 „The criminal", de A. Drähms; les autres sont calculés d'après les »Criminal Statistics," 1894—1900, tableau XXXV.

[2]) Calculés d'après »Criminal Statistics" 1894—1900 tableau IX.

Digitized by Google

La statistique suivante concerne:

AUTRICHE 1866—1899.

ANNÉES.	Sur 100 condamnés pour crime il y en avait qui				
	avaient été antérieurement condamnés pour crime *une* fois.	avaient été déjà condamnés pour crime *plusieurs* fois.	Ensemble.	avaient été antérieurement condamnés pour délit ou contravention.	étaient récidivistes.
1866—1870	11,9	15,5	27,4	17,5	44,9
1871—1875	11,6	14,2	25,8	17,9	43,7
1876—1880	10,9	14,6	25,5	22,2	47,7
1881—1885	10,6	14,2	24,8	25,2	50,0
1886—1890	10,9	12,9	23,8	27,9	51,7
1891—1895	11,1	12,5	23,6	28,9	52,5
1896	12,5	10,7	23,2	31,5	54,7
1897	12,7	10,6	23,3	30,4	53,8
1898	12,5	9,9	22,4	29,1	51,5
1899	12,4	10,1	22,5	29,8	52,4 [1])

Cette statistique n'est que de peu d'importance pour le problème de la récidive; elle ne porte que sur les condamnés pour crimes et laisse hors de considération les condamnés pour délits, et dans les deux dernières colonnes sont aussi compris ceux qui ont été condamnés pour contraventions, gens qui ne doivent pas figurer dans une statistique de la récidive.

Les chiffres suivants sont de beaucoup plus d'importance; ils portent sur

FRANCE 1850—1900.

ANNEES.	Nombres des récidivistes sur 100 condamnés de chaque groupe.		
	Cours d'assises.	Tribunaux correctionnels.	Ensemble.
1850—1855	33	—	—
1856—1860	36	—	31
1861—1865	38	—	34
1866—1870	41	—	38
1871—1875	47	—	42
1876—1880	48	—	44
1881—1885	52	44	44
1886—1890	56	47	47
1891—1895	57	46	46
1896—1900	57	46	46 [2])

[1]) p. LI des »Ergebnisse der Strafrechtspflege in den im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern im Jahre 1899".

[2]) Les chiffres pour 1850—1880 ont été empruntés à l'oeuvre du Dr. A. Bournet,

Digitized by Google

Donc ici aussi une augmentation constante, arrêtée seulement dans les dernières 15 années par la loi sur la récidive du 27 Mai 1885.

Le tableau suivant démontre la récidive pour quelques crimes et délits.

CRIMES ET DELITS.	Nombres des récidivistes sur 100 condamnés:			
	1881—85	1886—90	1891—95	1896—1900
Ivresse	81	79	79	86
Vagabondage	73	78	79	82
Mendicité	72	77	75	80
Coups envers des ascendants	69	63	55	80
Vol qualifié	73	77	79	79
Fausse monnaie	50	54	57	55
Rébellion et outrages	48	50	51	51
Escroquerie	51	50	51	50
Meurtre	42	50	52	50
Assassinat	46	44	44	48
Incendies	53	50	52	46
Vol	47	51	47	46
Coups et blessures graves	40	35	42	46
Vols domestiques	47	45	42	44
Faux divers	37	43	46	44
Banqueroute frauduleuse	33	26	31	44
Délits de pêche	35	39	39	41
Abus de confiance	41	43	41	39
Délits de chasse	26	32	34	38
Coups et blessures	32	36	35	35
Délits contre les moeurs	31	30	32	31
Abus	32	25	21	25
Infanticide	7	6	8	7 [1]

»De la criminalité en France et en Italie", p. 31, pour ce qui concerne les Cours d'assises, et à H. Joly, »La France criminelle", p. 166, pour ce qui concerne les autres; les chiffres pour 1881—1900 sont pris dans le »Rapport sur l'administration de la justice criminelle de 1881 à 1900," p. LXII.

[1]) »Rapport etc", p. LXIV et LXV.

Digitized by Google

Voici les chiffres suivants concernant

ITALIE 1876—1889.

ANNÉES.	Nombres des récidivistes sur 100 accusés resp. prévenus.	
	Cours d'assises.	Tribunaux correctionnels.
1876	10,4	—
1877	11,2	—
1878	13,2	—
1879	20,7	—
1880	21,5	—
1881	26,5	20,2
1882	28,8	21,1
1883	29,4	22,6
1884	32,8	23,6
1885	34,7	27,6
1886	34,0	27,8
1887	36,0	32,2
1888	32,2	30,6
1889	36,3	32,3 [1])

Donc, en Italie aussi une augmentation continuelle (si l'on excepte 1888) de la récidive. Pour en finir, voici la statistique de la récidive des

PAYS-BAS 1896—1901.

ANNÉES.	Total des condamnés.	Total des récidivistes.	Récidivistes sur 100 condamnés.	Sur 100 condamnés il y avait des récidivistes qui avaient été condamnés		
				une fois.	2 à 5 fois.	6 fois ou plus.
1896	17.205	5.097	29,6	17,1	10,3	2,2
1897	16.832	5.566	33,0	19,6	11,6	1,8
1898	16.368	5.997	36,6	21,2	13,2	2,2
1899	15.631	6.092	38,9	20,7	15,4	2,8
1900	15.169	6.048	39,8	20,3	16,2	3,3 [2])

[1]) Pour les années 1876—1880 calculé d'après p. 32 de »De la criminalité en France et en Italie" par le Dr. A. Bournet; pour les autres années emprunté à »Statistica giudiziaria penale", 1881—1889. La statistique criminelle portant sur les années 1890—95 contient la récidive de *tous* les condamnés, aussi de ceux qui ont été condamnés par les juges de paix, ce qui rend ces chiffres peu propres à être comparés avec ceux qui ont été cités plus haut.

[2]) Empruntés à et calculés d'après p. 121 des »Jaarcijfers voor het Koninkrijk der Nederlanden", 1901.

La statistique de la récidive antérieure à celle de 1896 était tout à fait insuffisante, et ne pouvait être comparée avec les chiffres cités.

Digitized by Google

L'imperfection de la manière actuelle de combattre le crime est démontrée jusqu'à l'évidence par les statistiques reproduites. [1]) On ne saurait se figurer un fiasco plus complet; au lieu de diminution, il y a augmentation de la récidive: au lieu d'améliorer, la prison rend plus mauvais. [2])

Voici succinctement l'explication de ce fait. Comme nous l'avons déjà observé plus haut, en traitant de la définition du crime (voir p. 436), un des plus importants éléments de la punition actuelle consiste, pour beaucoup de gens, dans le penchant à donner satisfaction à leurs sentiments de vengeance que le crime a suscités. Ceux qui sont manière de voir que la punition vise surtout l'amélioration du criminel ne forment qu'une petite minorité. Les formes actuelles de la peine et la manière dont elle est exécutée, ne s'accordent donc pas ou presque pas avec cette dernière manière de voir. A présent la peine n'est pas beaucoup plus qu'un mal, fait au criminel pour satisfaire à la vengeance d'une grande partie des hommes et, en même temps, pour mettre le criminel hors d'état de nuire, soit pour toujours, soit pour un temps déterminé, et enfin pour l'effrayer, lui et les autres hommes, afin de les détourner du crime. [3]) *Tant que la punition aura ce trait caractéristique, tant qu'elle ne visera pas à l'amélioration du criminel, la punition n'effectuera pas une diminution, mais au contraire une augmentation de la criminalité comme les faits le prouvent en effet.* Personne, pas même le criminel le plus dangereux n'est, si peu que ce soit, moralement améliorée par la vengeance tirée

---

[1]) A la p. 228 de l'oeuvre de A. Drähms »The criminal", on trouve encore quelques statistiques de la récidive. Elles aussi démontrent que dans d'autres pays la récidive s'accroît, tout comme dans les pays cités. Je suis d'opinion que ces chiffres ne sont pourtant pas toujours dignes de foi. Pour les Pays-Bas p. e. ils indiquent comme pourcentage de récidive en 1872 le chiffre 80, chiffre qui, il n'y a pas à en douter, est beaucoup trop grand.

[2]) On a fait l'observation, et à juste titre, que l'augmentation des chiffres de la récidive est due aussi à la circonstance que la justice peut de mieux en mieux reconnaître les récidivistes (Bertillonage, dactyloscopie, etc.), quand même, l'augmentation reste très grande. En examinant la statistique de la récidive il ne faudra pas oublier qu'elle est encore beaucoup plus grande que les chiffres ne le font supposer. Car 1⁰ un grand nombre de récidivistes réussissent encore à cacher qu'ils le sont; 2⁰ la récidive est sujette à prescription; 3⁰ selon quelques codes la récidive n'est pas générale, mais spéciale, c. à d. qu'on n'est récidiviste qu'en commettant de nouveau un crime pour lequel on a déjà été condamné.

[3]) Le système pénal actuel remplit aussi très insuffisamment la partie de sa tâche qui consiste dans la mise hors d'état de nuire. Car il rend la liberté à des individus très dangereux, après les avoir retenus en prison durant un nombre *préfixé* d'années, non-seulement *sans les avoir améliorés, si peu que ce soit mais après les avoir rendus plus mauvais.*

L'unique bonne qualité à attribuer à la punition actuelle, c'est peut-être son intimidation. Jusqu'où cet effet s'étend, on ne saurait le dire. Mais son existence est indubitable. La statistique de la récidive prouve que la peur de la punition est surtout la peur de l'inconnu. Cette intimidation perd son effet presque totalement sur ceux que ont été en prison. Il y a des criminalistes qui en ont conclu à ce que les criminels sont trop bien soignés en prison, et qu'il faut donc rendre la peine plus lourde. Si l'on prête l'oreille à ces conseils, nous retournerons à la fin aux instruments de torture de jadis. Pourtant, ils n'ont jamais pu vaincre la criminalité. Est-ce que l'opinion opposée ne serait pas plus juste, celle qui dit que les conditions de la vie hors de la prison sont souvent si affreuses que le contraste n'est pas grand?

Digitized by Google

sur elle: la vengeance n'engendre que la vengeance, et point d'autres sentiments.[1]) On ne peut s'attendre à voir de bons résultats de la peine, que si le criminel, par la manière dont il est traité, s'apercevra qu'on ne veut que son bien, qu'on tâche de l'améliorer, et que son acte était mauvais et intolérable.

Il y a deux régimes d'emprisonnement: la peine en commun et la peine cellulaire. Il est très facile de comprendre que la peine subie en commun a des conséquences funestes pour le détenu. C'est grâce à ce régime que la prison a eu le surnom d'école du crime, ce qui ferait rire, si le fait était moins triste. Tous les genres de criminels, les jeunes et les vieux, ceux qui ont été condamnés à cause d'un lèger délit[2]) et ceux qui ont un crime très grave sur la conscience, criminels contre la propriété et ceux contre la personne etc., bref, tous se trouvent réunis, ce qui a pour résultat que personne ne sort de prison amélioré, mais la plupart la quittent plus mauvais qu'ils n'étaient en entrant. On ne travaille pas, ou bien on est occupé à les travaux abrutissants, comme celui du triage des pois etc.; un vrai métier n'est ni exercé, ni appris.[3])

Les désavantages de ce système ont induit au régime cellulaire, par lequel les influences contagieuses de la prison sont écartées. On a beaucoup espéré des résultats, cependant la statistique de la récidive démontre que cet espoir était mal fondé: la peine cellulaire non plus n'a pas amélioré le criminel.

Ce fait n'est pas difficile à expliquer. Partant de la théorie inexacte

---

[1]) Ce qui est reconnu par tous ceux qui sont au fait de la criminalité (ce qui s'explique facilement pour ceux qui s'occupent de l'étiologie du crime, mais qui, par contre, doit être inexpliquable pour tous les non-déterministes) c'est que la majorité des grands criminels (excepté quelques criminels d'occasion ou passionnels) ne montrent pas le moindre repentir.

Voir e. a. F. M. Dostojewsky, »Memoiren aus einem Totenhaus", qui dit: ».... ich habe im Verlauf von mehreren Jahren unter diesen Menschen (c. à d. ces co-détenus) nicht das kleinste Anzeichen einer Reue bemerkt, auch nicht die geringsten Gewissensbisse über das begangene Verbrechen, und dasz sich der gröszere Theil von ihnen innerlich für vollkommen gut hält." (p. 22.)

[2]) Voilà la cause des grands préjudices de l'emprisonnement decourte durée pour les légers délits; voir à ce sujet le professeur Fr. von Liszt »Kriminalpolitische Aufgaben", V, »Die kurzzeitige Freiheitsstrafe" (Zeitschr. f. d. ges. Strw. IX) où sont citées les opinions désapprobatrices de plusieurs auteurs.

[3]) La punition en commun, comme elle est exercée actuellement, est, presque unanimement désapprouvée. Aussi est-il inutile de citer en détail la littérature sur ce sujet, mentionnons seulement les oeuvres suivantes: E. Gautier (qui, ayant été condamné pour crime politique à un emprisonnement de plusieurs années, peut juger par expérience), »Le monde des prisons" (Archives d'anthropologie criminelle III). Il tire la conclusion suivante: »Le meilleur moyen de rendre la prison efficace, c'est encore d'y mettre le moins de monde possible" (p. 563); Colajanni, »Sociologia criminale", II p. 671—679; Laurent, »Les habitués des prisons de Paris", p. 592—596; Havelock Ellis, »Verbrecher und Verbrechen" p. 266—276, où l'on trouve citées les opinions de beaucoup de criminalistes. Les opinions sur la corruption des prisons, exprimées par différents grands-criminels, comme Lacenaire, sont intéressantes; voir G. Moreau, »Le monde des prisons", p. 280—282; Aubry, »La contagion du meurtre", Ch. II »La contagion par la vie en commun des prisonniers"; prof. C. Lombroso, »Les palimpsestes des prisons", p. 379—381.

Digitized by Google

que l'homme a une volonté libre, [1]) les non-déterministes ont cru, et croient malheureusement encore, que le criminel, laissé à lui-même et à ses réflexions se repentira. Comme J. Sacker dans „Der Rückfall", le remarque judicieusement, le criminel ne doit être abandonné à ses pensées — s'il en a — mais il faut lui donner de nouvelles idées. Et il est inutile de démontrer que ce n'est pas la vie en cellule qui les lui apportera.

---

[1]) Il va sans dire qu'il n'est pas nécessaire de combattre ici la théorie du libre arbitre. Tous les arguments qu'on peut y opposer ont été donnés: je ne pourrais donc faire que des redites. D'ailleurs une discussion philosophique sur le déterminisme est superflue dans un travail dans lequel on n'essaie que de rechercher les causes du crime: si l'on réussit à indiquer ces causes, on a en même temps démontré l'impossibilité du libre arbitre. Celui qui s'occupe de l'étiologie du crime, est, à ce moment-là, par conséquent déterministe: un sociologue non-déterministe est la contradiction personifiée.

Cependant, pour nous déterministes, se présente cette question importante: comment se fait-il que les partisans du déterminisme restent encore si peu nombreux; comment se fait-il que tous les codes sont encore basés sur le libre arbitre, et que les personnes qui les appliquent rejettent en général le déterminisme? Sans vouloir traiter amplement cette question, je me permets cependant d'y fixer pour un moment l'attention.

En prenant une décision, l'homme se sent libre, c. à d. qu'il n'est pas conscient des causes qui déterminent sa volonté. Peu à peu la science a réussi à démontrer que ces causes existent. C'est à des aliénistes comme Pinel, Esquirol et autres, qu'incombe l'honneur d'avoir prouvé que les aliénés, gens considérés durant des siècles comme criminels, c. à d. comme des individus agissant d'après leur libre arbitre sont des malades, qu'on ne doit pas punir, mais qui ont besoin d'être soignés. Cette doctrine a lentement pénétré aussi dans le droit, tant civil que pénal, et (bien souvent seulement après un dur combat entre les médecins experts et les juristes) les juges considèrent les psychopathes comme irresponsables de leurs actes. (Pour un exposé plus détaillé voir Dr. A. Aletrino, »Over Ontoerekenbaarheid").

Tout cela ne concerne que des malades. De l'autre côté les sciences naturelles, se développant de plus en plus, et la sociologie naissante ont démontré que chaque acte, même celui de l'homme normal, a ses causes: que l'homme est le produit de l'hérédité et du milieu. Les preuves à l'appui de cette thèse ont augmenté de jour en jour, augmentent encore, et chaque personne exempte de préjugés doit reconnaître sa justesse irrécusable. Les mêmes chiffres reviennent tout les ans, avec de petites différences dans la statistique criminelle, de sorte qu'on peut dire, avec une certitude absolue, que, si dans un pays quelconque il y a p. e. 10.000 individus qui sont condamnés dans une année quelconque, il n'y en aura pas 100.000 ni 1.000 l'année suivante, mais encore une fois *environ* 10.000, qui seront condamnés (ce qui serait inexplicable si le crime provenait du libre arbitre). Celui qui saisit la signification de ce fait ne pourra hésiter, à reconnaître l'exactitude du déterminisme. La voie empirique a conduit aussi à ce que Spinoza (et d'autres avant lui, seulement avec moins de précision) avait prouvé, par voie philosophique: que le libre arbitre n'est qu'une chimère.

Et malgré tout, les adhérents de la doctrine du libre arbitre sont beaucoup plus nombreux que ceux qui le nient. (Il est intéressant d'observer combien chaque non-déterministe, est déterministe aussitôt qu'on lui reproche quelque chose: combien de raisons pour expliquer son action). La première cause de la majorité des non-déterministes se trouve dans ceci: la grande masse, et nombre de personnes plus instruites aussi, ignorent les résultats des sciences qui ont démontré l'impossibilité du libre arbitre. Elles considèrent donc encore leur idée subjective de liberté comme une vérité objective. Cette cause de la persistance du non-déterminisme est en train de diminuer petit à petit.

Pourtant, ce serait une folie de vouloir assurer que tous les adversaires du déterminisme le sont par suite de leur ignorance de cette doctrine. Il y en a naturellement beaucoup parmi eux qui ne l'ignorent pas.

En examinant quelle est la conviction sociale et politique des non-déterministes et des déterministes, il ressort que, plus on est conservateur, plus on tient généralement à la doctrine du libre arbitre, et que pour ce qui concerne les déterministes, c'est le

Digitized by Google

L'homme est un être sociable; sans la vie avec ses semblables, il est comme un animal vivant hors de son élément. Comment deviendrait-il meilleur s'il vit tout seul? La cellule abrutit; l'isolement et la monotonie font de l'homme une machine, qui plus tard ne sera plus apte à la vie en liberté. Je ne connais pas de meilleure description des conséquences de la peine cellulaire, que celle qui en a été donnée par l'auteur compétent de „Pictures and problems from London Police Courts" Th. Holmes. Il pose les questions suivantes et y répond comme suit: „How is it that a man's facial expression changes during a long detention? How is it that his voice becomes hard and unnatural? How is it that his ages become shifty, cunning and wild? It is no fault of the prison officials; they cannot help these things; from the governor downwards they are not to blame. It is not because of hard work. From conversation with, and knowledge of, such men, I gather that some of them at any rate would be thankfull for more work. It is the system that does it, the long-continued, soul-and-mind-destroying

---

contraire. Voici une indication importante pour la direction dans laquelle il faut résoudre le problème: il y a une relation évidente entre les idées sociales et politiques d'une personne et son opinion sur le libre arbitre.

Tous ceux qui désirent conserver indéfinement les bases actuelles de la société, ont le plus souvent, sans s'en rendre compte, une grande aversion pour le déterminisme. Chaque partisan de cette théorie en discutant le sujet avec un adversaire, aura souvent entendu cet argument: l'application pratique du déterminisme est impossible, avec lui s'effondrerait la société. Cette allégation contient une grande exagération car on peut très bien se figurer la société actuelle sans s'attacher à la fiction du libre arbitre, quoiqu'il y ait quelque chose de vrai dans cette objection.

Le libre arbitre apparaît dans le mariage, le contrat et le droit pénal. Quand un mariage est malheureux pour les intéressés, quand l'un des deux partis désire divorcer et que l'autre s'y refuse »on" dit qu'ils auraient dû réfléchir avant le mariage, qu'ils ont contracté en toute liberté. Le partisan du déterminisme par contre, tout en reconnaissant que le mariage légal est une nécessité dans la société actuelle, est convaincu que les penchants de l'homme sont déterminés par des causes qui en dernière instance sont indépendantes de sa volonté, et qu'ainsi personne ne saurait en répondre à l'avance.

De même pour le contrat. Quand quelqu'un se plaint des conséquences d'un contrat »on" ne manque jamais de dire que c'est sa propre faute, qu'il l'a voulu ainsi. Mais le déterministe ne remarque rien d'une volonté libre. Dans beaucoup de cas (et surtout quand il est question d'un contrat de travail) il voit même la plus forte des contraintes, puisqu'un ouvrier, sous peine de mourir de faim, doit vendre sa force, quelque défavorables que soient les conditions stipulées; ainsi son admiration d'une société où une contrainte pareille est nommée liberté, ne saurait augmenter.

Enfin le droit pénal. La fiction du libre arbitre disparue, la peine ne subsisterait pas moins pour cela — la répression deviendrait même plus forte sous certains rapports, — pourtant les conséquences seraient considérables. On verrait clairement de cette façon, que la punition est en majeure partie une vengeance collective, et tout le monde comprendrait 1° que le criminel doit être traité autrement qu'à l'heure actuelle; 2° qu'il y a dans notre société des facteurs très importants qui sont causes du crime, et qu'un grand nombre de criminels ne sont donc que des victimes du mode de production actuel et de ses conséquences.

La crainte instinctive du déterminisme, plus forte qu'aucun raisonnement, propre à tous les conservateurs, n'est donc pas sans raison. Plus le déterminisme fait de progrès, plus l'aversion pour la société actuelle augmente. Cette crainte provient donc chez la classe dominante, sans qu'elle s'en rende compte, d'un sentiment de préservation. Telle est, à mon idée, avant tout, la relation qui existe entre le déterminisme et le mode de production actuel.

Digitized by Google

monotony, the long, silent nights in which for hours men lie awake thinking, thinking, thinking, driven in upon themselves and to be their own selves' only companion. No interchange of ideas is possible, no sound of human voices comes to call forth their own, and their own vocal organs rust. Nor does returning day bring change, nothing but the same duties, performed in the same way, at the same hour, and the same food, in the same quantities, served in the same demoralizing way. They become strangers to the usages of civilized society, and devour their food even as the beasts, but not with the wild beast's relish. To the use of knife and fork they become strangers; to a knowledge of their own lineaments they become strangers; to high thoughts, amiable words, courtesy, love of truth, and all that makes a man they become strangers, for these virtues cannot dwell with senseless monotony. But if these things die of atrophy, other but less desirable qualities are developed. A low cunning takes their place; the wits are sharpened to deceive or to gain small ends; hypocrisy is developed, and men come out of prison hating it, loathing it, but less fitted to perform the duties of life than when they entered it." [1])

Qu'on lise aussi l'opinion de Dostojewsky: „Ich bin fest überzeugt, dasz das berühmte Zellensystem nur ein falsches, trügerisches und auf das Aeussere gerichtetes Ziel verfolgt; es saugt die Lebenskraft aus dem Menschen, entnervt seinen Geist, schwächt und schreckt ihn und präsentirt endlich die sittlich gedörrte Mumie eines Halbwahnsinnig-gewordenen als ein Bild der Besserung und Reue". [2])

On pourrait ainsi remplir des pages en citant les opinions bien argumentées de ceux qui considèrent le système cellulaire comme „une aberration du XIXe siècle" (Ferri). [3])

En résumant nous arrivons donc à la conclusion, que le système d'emprisonnement n'est pas en état d'arrêter le courant de la criminalité, mais encore qu'il est même une des causes de son accroissement puisqu'il rend les détenus encore plus mauvais. [4])

Il se peut que, par suite de ce que je viens de dire, le lecteur fasse l'observation qu'il n'y a pas d'autres moyens que l'incarcération, soit en commun, soit en cellule. Quoique la question du traitement du

---

[1]) p. 142—143.

[2]) o. c. p. 22.

[3]) J'indique ici encore les auteurs suivants: A. Prins, »Criminalité et répression", Ch. V; E. Ferri, »La sociologie criminelle", p. 546—554, et »Eine Verirrung des neunzehnten Jahrhunderts" (Neue Zeit, 1898—1899 II); Sacker, o. c. p. 70—74; le Dr. J. R. B. de Roos, »De strafmiddelen in de nieuwere strafrechtswetenschap", Ch. VIII »De cel en het cellulair systeem"; Leuss, o. c. p. 176—193. La dernière oeuvre surtout est de grande importance, puisque l'auteur, condamné pour une cause d'honneur, (faux serment dans le but de sauver la réputation d'une femme) a passé lui-même quelques années en prison et en a profité pour faire des observations très intéressantes.

[4]) Afin d'éviter des malentendus il faut que je fasse ici remarquer que je ne suis naturellement pas d'opinion que l'effet démoralisateur de la peine actuelle soit la cause *unique* de l'accroissement de la récidive. Ce phénomène a encore une autre cause et qui est même plus importante: je veux dire, la difficulté pour un libéré de trouver du travail. L'offre de force ouvrière étant toujours plus grande que la demande dans la société actuelle, les ex-prisonniers sont naturellement refusés en général.

Digitized by Google

criminel comme il devrait être, ne soit pas de celles dont nous avons à nous occuper maintenant, je me permets quand même quelques mots à ce sujet.

Il est possible de pratiquer un troisième régime, qui tire son origine de l'idée que le crime ne provient pas de la libre volonté, mais de causes, qu'il faudrait essayer d'enlever, au lieu de frapper le criminel d'une peine inutile. C'est une gloire pour l'Etat de New-York qu'il soit le premier qui ait mis en pratique un système pareil pour combattre le crime (Elmira Reformatory). Là on s'efforce de faire un homme du criminel, on tâche qu'il devienne un individu fort et sain; on lui apprend un métier, on ennoblit son esprit, on ranime en lui le sentiment d'honneur, bref, on fait tout ce qui est nécessaire pour stimuler le développement de ce qui est humain dans l'homme. Et les résultats obtenus prouvent que, en agissant ainsi, on est sur le bon chemin. [1])

Il n'y a qu'une seule objection fondée contre ce système: que bien des gens, qui n'ont pas commis de crime, mènent une vie qui, sous différents rapports, est beaucoup plus mauvaise que celle des criminels ainsi traités. Cependant, cette objection très juste ne condamne pas le système, mais bien l'organisation actuelle de la société, qui oblige un grand nombre de personnes à trainer une existence si misérable. Le rapport entre la question du crime et la question sociale est inséparable; celui qui examine la première sans l'autre ne pourra jamais beaucoup contribuer à la résoudre.

j. Imitation. Avant de finir il faudra fixer encore l'attention sur un facteur: l'imitation. Nous l'indiquions déjà en parlant de l'éducation morale de la jeunesse, mais aussi quoique dans une mesure moins forte, cette imitation se retrouve chez les adultes. Quand la société montre des tendances très égoïstes, c'est l'imitation qui les renforce considérablement; quand on voit les personnes, avec lesquelles on est en relation, agir toujours en égoïstes, les forces anti-égoïstes s'affaiblissent peu à peu et l'on finit par faire comme les autres. [2])

Les preuves à l'appui de la force d'imitation dans l'étiologie du crime se trouvent dans les biographies de la plupart des grands criminels; le mauvais exemple joue généralement un rôle prépondérant dans le drame de leur vie. Je ne connais qu'une seule statistique qui donne des renseignements exacts sur l'ambiant dans lequel les criminels ont vécu, et qui offre donc une idée de l'influence de l'imitation. C'est celle de „l'Elmira Reformatory". D'après le „Twenty-Second Yearbook" (1897)

---

[1]) Voir les »Reports" etc. déjà cités, et A. Winter, »The New-York State Reformatory in Elmira."

[2]) Comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut (p. 206—210), G. Tarde est l'auteur qui a attiré l'attention sur le rôle de l'imitation dans l'étiologie du crime; il faudra aussi nommer les oeuvres de S. Sighele, »Le crime à deux", »La foule criminelle" et »La psychologie des sectes", et du Dr. P. Aubry, »La contagion du meurtre". — Voir aussi L. Ferriani, »Minderjährige Verbrecher", p. 203—211.

Digitized by Google

le caractère des gens que les internés fréquentaient (character of associations) était le suivant:

Nature du caractère.	DÉTENUS.	
	Nombres absolus.	%
Positivement mauvais	4.511	54,2
Moins mauvais . .	3.614	43,4
Douteux	81	1,4
Bon	113	1,0
Total . .	8.319	100,0 [1]

Une deuxième preuve de l'influence de la contagion du crime se trouve dans le fait que la criminalité dans les villes, où les gens ont plus de rapports entre eux, est en général plus grande qu'à la campagne. Quoiqu'il soit évident qu'on ne peut pas l'imputer exclusivement à l'imitation, (e. a. à une plus grande différence de fortune aussi) elle joue cependant un rôle important. [2]) Les chiffres suivants donnent une image de la criminalité dans les grandes villes et à la campagne.

ANGLETERRE ET GALLES 1894—1898.

ENDROITS.	Crimes connus à la police, calculés sur 100.000 habit.							
	Tous genres de crimes. (Indictable offenses).		Crimes contre la propriété.		Crimes contre la personne.			
					Crimes de violence.		Crimes sexuels.	
	1894	1898	1894	1898	1894	1898	1894	1898
Londres.	416,77	391,56	386,24	358,90	10,63	11,95	5,93	5,72
Districts miniers	234,33	230,84	214,32	211,07	8,39	7,19	8,11	7,89
Villes industrielles	351,84	325,93	332,48	306,21	6,66	6,74	4,43	4,00
Ports de mer.	643,60	611,10	597,91	575,60	22,54	16,72	8,44	5,95
Stations balnéaires, etc. . .	265,70	302,25	250,37	283,34	4,38	5,93	4,14	6,16
Districts agricoles divisés en:								
1⁰. Districts de l'est . . .	128,20	120,23	119,06	107,84	3,76	3,22	3,63	5,45
2⁰. Du sud-ouest	182,97	195,86	163,52	176,55	5,29	6,22	8,10	8,70
3⁰. Districts autour de L. .	202.13	198,07	185,97	181,41	4,29	4,94	6,53	6,32
Angleterre et Galles . . .	296,70	284,20	275,93	262,83	7,28	7,39	6,09	5,94 [3])

[1]) p. 37.
[2]) Une belle description de la démoralisation dans les grandes villes se trouve dans »Die Lage der arbeitenden Klasse in England", p. 122 sqq., de Fr. Engels.
[3]) »Criminal Statistics", 1894 et 1898, p. 24 et 31.

Digitized by Google

La statistique suivante a rapport à

BAVIÈRE 1883—1897.

CRIMES.	Nombres de condamnés sur 10.000 habitants de plus de 12 ans.					
	1883—1887		1888—1892		1893—1897	
	Ville.	Campagne.	Ville.	Campagne.	Ville.	Campagne.
Coups et blessures	19,9	27,7	19,9	31,2	22,4	32,8
Vol (grave et aussi en récidive) . . .	37,4	26,6	39,7	26,1	37,3	25,9
Fraude (aussi en récidive)	10,2	5,0	12,1	6,9	12,5	6,9
Violences et menaces contre des fonctionnaires	4,7	2,7	4,5	2,4	4,9	2,6
Tous les crimes	137,1	114,0	133,7	119,6	139,4	123,1[1]

Comme en Angleterre, la criminalité dans les villes, est en général plus grande qu'à la campagne.

On retrouve la même image dans la statistique concernant

FRANCE 1881—1900.

Domicile.	Nombre des accusés sur 100.000 de la population.	
	1881—1885	1896—1900
Urbain .	15,4	11,1
Rural. .	7,8	5,4[2]

Les chiffres suivants spécifient pour quelques crimes importants.

CRIMES.	Nombres proportionnels sur 100 des accusés			
	habitants des communes rurales.		habitants des communes urbaines.	
	1881	1900	1881	1900
Assassinat	64	50	36	50
Meurtre.	58	54	42	46
Coups et blessures non qualifiés meurtres .	50	56	50	44
Attentats à la pudeur.	55	53	45	47
Faux	37	37	63	63
Abus de confiance . .	35	14	65	86
Incendie	77	74	23	26
Vols.	33	21	67	79[3]

[1]) Dr. Fr. Prinzing »Soziale Faktoren der Kriminalität", p. 565—566.
[2]) »Rapport sur l'administration de la justice criminelle de 1881 à 1900", p. XXIX.
[3]) »Rapport etc." p. XXX.

Digitized by Google

En examinant le précédent tableau il faudra remarquer que de 1881—1885 et de 1896—1900 sur chaque 100 habitants on comptait resp. 66 et 61 ruraux et 34 et 39 urbains.

PAYS-BAS 1901.

Lieux où le délit a été commis.	Sur 100 condamnés il y en avait qui commettaient leur crime dans des groupes de communes désignés ci-contre.					Sur 100 habit. il y en avait domiciliés dans les groupes ci-contre.
	Total des condamnés.	Rébellion.	Coups et blessures simples.	Vol simple.	Vol qualifié.	
Communes de plus de 20.000 habitants.	38,3	45,3	21,2	41,7	50,4	36,8
Communes de moins de 20.000 habitants . . .	61,7	54,7	78,8	58,3	49,6	63,2[1])

Un examen des statistiques citées fait voir qu'à quelques délits près, les villes présentent une plus grande criminalité que la campagne. [2]) Cependant il ne faudra pas oublier que proportionnellement, les villes ont un nombre plus élevé d'habitants arrivés à l'âge du plus grand penchant au crime, et que les chiffres cités dépeignent ainsi la criminalité dans les villes un peu plus forte qu'elle n'est. Par contre, dans les grandes villes il y a proportionnellement plus de crimes qui restent non-poursuivis ou dont les auteurs ne sont pas découverts. La statistique anglaise, qui ne parle pas de condamnés ou d'accusés, mais des crimes connus à la police, est sous ce rapport la meilleure.

Il faut observer ici que la formation des grandes villes est une conséquence du capitalisme, qui nécessite la concentration de grandes masses d'ouvriers. (L'orgine des villes se rattache à son tour à l'expension de l'échange qui fait naître un lieu où l'échange se centralise).

Il est inutile de traiter plus amplement du rôle de l'imitation dans l'étiologie du crime; personne ne le niera. Comme je l'ai indiqué déjà plus haut, dans ma critique de la théorie de Tarde (p. 210—211), l'imitation n'est pas un facteur indépendant, mais dépendant d'autres facteurs. Dans la société actuelle avec ses tendances égoïstes prononcées, l'imitation les renforce comme elle le ferait aussi pour les tendances altruistes qui proviendraient d'une autre forme de la société. L'homme n'est pas

[1]) »Crimineele Statistiek over het jaar 1901" p. XVII et XVIII.

[2]) Dans son oeuvre »Die Verbrechen in ihrem Zusammenhang mit den wirthschaftlichen und sozialen Verhältnissen im Kanton Zürich", le Dr. A. Meyer a demontré que là aussi la criminalité dans la ville surpasse celle de la campagne. Le Dr. Fr. Prinzing fait encore mention d'une statistique portant sur la basse-Autriche et d'après laquelle il y a en général moins de crimes commis à Vienne que dans le reste du pays. Cette statistique n'a pas beaucoup de valeur pour nous, puisque la commune urbaine n'y est pas opposée à la commune rurale, mais la métropole au reste de la province.

Digitized by Google

imitateur seulement de ce qui est égoïste, comme on l'a parfois prétendu à tort, mais aussi de ce qui est altruiste. Ce n'est que par suite de la prédominance de l'égoïsme dans la société actuelle qu'on a commis cette erreur.

k. Conclusions. En récapitulant maintenant les tendances égoïstes du système économique actuel et de ses conséquences, on voit clairement qu'elles sont très fortes. Par elles les sentiments sociaux de l'homme ne se sont pas fort développés; elles ont affaibli la force morale qui chez l'homme combat le penchant aux actes égoïstes, et par conséquent aux crimes qui en sont une forme. Pour ne citer que la chose la plus importante, dans une société où, comme dans la nôtre, les intérêts économiques de chacun sont en éternel conflit, la compassion pour les malheurs d'autres s'émousse inévitablement, et, avec cela disparaît une grande partie de la moralité. Le peu de valeur qu'on attache à l'opinion des autres est aussi une conséquence de la lutte des intérêts économiques, car on ne peut être sensible à cette opinion que là où l'on ne voit pas d'adversaires dans ses semblables.[1])

Les fluctuations de la pensée chez celui en qui nait l'idée du crime peuvent se comparer aux oscillations de la balance; c'est à la sociologie qu'incombe la tâche d'examiner les forces qui excercent une pesée pour ou contre.[2]) Quand l'organisation de la société influence sur les hommes en un sens fort altruiste (et plus haut, p. 439—444, nous avons vu qu'une telle influence n'est pas une imagination et qu'il y a eu un temps où elle existait), il y a alors une force importante qui peut empêcher que la balance penche du côté égoïste. Dans la société actuelle, dont l'organisation n'exerce pas cette influence en sens altruiste, cette force n'existe pas ou n'est que faible. Cependant, puisque, dans n'importe quelle société, l'homme doit s'abstenir d'un nombre d'actes égoïstes, on a inventé des équivalents, auxquels incombe la tâche de remplacer les sentiments sociaux faibles ou qui font même défaut. L'espoir de récompense (soit terrestre, soit céleste) et la crainte d'être puni (soit par les hommes, soit par Dieu) doivent retenir les hommes dans la bonne voie. Comme les croyants eux-mêmes le savent très bien, la plupart des gens ne sont pas très sensibles pour les récompenses et les punitions divines, le ciel et l'enfer sont si loin. Ne sont-ce pas les croyants

[1]) Sentir pour le malheur d'autrui est une force morale plus grande que la valeur qu'on attache à l'opinion d'autrui. L'auteur d'un acte mauvais toujours la chance de rester inconnu. En ce cas l'acte ne le déshonore pas aux des autres; cette possibilité rend la peur de la honte une répression moins forte que la compassion pour autrui.

[2]) En se représentant ce procès comme une pesée, on obtient aussi une idée plus distincte de l'origine du repentir. Le repentir est le sentiment de regret d'avoir commis un acte, sachant qu'on ne le commettrait plus si l'on se trouvait de nouveau dans la possibilité d'agir. C'est le cas où pour ainsi dire les oscillations de la balance ont été longues, c. à d. où les forces morales et la pensée criminelle se contre-balancent presque. Si en ce cas l'acte est tout de même commis, un des plateaux se voit considérablement allégé, car généralement, un désir satisfait est aussi un désir oublié. Les sentiments sociaux restant dans l'autre plateau font alors pencher la balance de leur côté, et le résultat c'est le repentir. Cependant, beaucoup de crimes sont commis sans longue hésitation préalable de la balance; le plateau penche alors tout de suite du côté du crime. En ce cas il ne penche pas de l'autre côté, aussitôt que l'acte est commis, car cet autre côté n'est que peu chargé. (Voir Ch. Darwin, »Descent of man", Chap. IV, p. 108—110).

Digitized by Google

qui sont les plus fermes partisans des récompenses et de punitions ici-bas pour les actes humains? Pourtant, cet équivalent n'est que très insuffisant, on sait trop bien que les récompenses se font très souvent attendre et les punitions de même. Ce qui fait qu'un grand nombre de personnes, comptant là-dessus risquent leur mauvais coup.

Le milieu actuel exerce une influence en sens égoïste sur tous les hommes. Nous tous participons e. a. à l'échange qui, nous l'avons vu plus haut, est un grand facteur égoïste; on pourrait encore en nommer d'autres qui agissent sur chacun. Par contre, il y a d'autres facteurs égoïstes qui n'exercent leur influence que sur quelques-uns d'entre nous.

Comparons deux milieux tout différents, où grandit un individu. Plaçons-le d'abord dans les bas-fonds d'une grande ville; son père est alcoolique, sa mère prostituée; il n'a jamais fréquenté l'école, passant son temps en vagabondage jusqu'au jour où jeune encore il a été mis en prison, où son éducation dans le crime s'est achevée.

Supposons ce même individu grandi dans un milieu sain, où ni la misère, ni l'extrême richesse n'exercent leur influence pernicieuse. Il a été élevé par des parents raisonnables et aimants, son esprit s'est développé, il a trouvé, plus tard une bonne carrière sans que l'„auri sacra fames" soit éveillé en lui. On aura alors devant soi deux extrêmes entre lesquelles se trouvent un grand nombre de degrés. Le milieu est une cause très importante de la grande diversité de moralité chez les hommes. Pourtant, ce n'est pas la seule; il faut donc que nous fixions encore pour un moment l'attention sur

---

D. Les différences individuelles.

Les hommes diffèrent en taille, en force, en poids, en capacité intellectuelle, bref, en tout. Apparemment on ne peut pas voir de régularité dans leur diversité. P. e., si l'on regarde une foule et si l'on fait attention à la taille des personnes, il semble qu'il n'existe aucune régularité. Cependant, ce n'est que l'apparence. En plaçant toutes ces personnes d'après leur longueur sur une seule ligne, de manière que la plus petite se trouve à l'extrémité de gauche et la plus grande à l'extrémité de droite, et en tirant alors une ligne audessus des têtes, on obtient toujours une courbe de la forme suivante à peu près, (plus le nombre est grand, plus le point A baisse, plus le point D s'élève, et plus la ligne B C est horizontale).

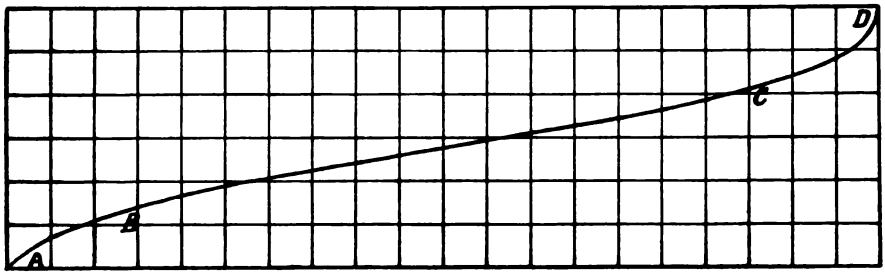

Digitized by Google

L'irrégularité n'est donc qu'apparente; il y a de la régularité, et dans ce sens que les personnes de longueur moyenne prédominent très fort en nombre, et que les personnes très grandes ou très petites forment la minorité. Cette régularité dans les différences individuelles, découverte par Ad. Quetelet, a été reconnue comme une loi universelle, appliquable à tout ce qui vit. Le savant cité ne l'a pas démontré seulement pour la longueur du corps humain, mais également pour son poids, sa force, sa vitesse etc. [1])

F. Galton a prouvé l'existence de cette loi pour ce qui concerne les capacités intellectuelles de l'homme, et nombre d'autres savants l'ont fait pour le règne animal et le règne végétal. [2]) De sorte que „l'uniformité dans la variabilité" pour la nature vivante entière doit être considérée comme une loi universelle.

Il doit être de même pour ce qui concerne les qualités morales de l'homme. En rangeant un nombre quelconque de personnes d'après l'intensité de leurs sentiments sociaux *innés* (supposé qu'il soit possible de trouver une mesure), on verrait que là aussi la loi en question est juste: la grande majorité se compose de gens d'une intensité moyenne, une petite minorité est d'une petite intensité, et une seconde petite minorité possède une forte intensité. Nous n'avons pas besoin de revenir sur l'influence que le milieu exerce, nous avons vu qu'il donne *à tous* une impulsion égoïste ou altruiste, différant naturellement selon l'individu.

Supposé que le milieu soit le même pour tous, il y aura toujours de grandes différences entre les hommes, quant à l'intensité de leurs sentiments sociaux.

Quelle est maintenant l'importance de ce fait pour l'étiologie du crime? A mon avis, la réponse à cette question ne diffère pas de celles qui ont été données à des questions analogues quand il s'est agi de l'étiologie de la prostitution et de l'alcoolisme (voir p. 407—408 et 428) à savoir que: dans chaque société, partout et toujours, un individu selon le plus ou moins d'intensité de ses sentiments sociaux, court plus ou moins risque qu'un autre de devenir criminel, supposé que le milieu etc. soient égaux pour tous deux. Celui qui, d'après l'intensité de ses sentiments sociaux, doit être placé sur la ligne A B court plus de danger de devenir criminel, que celui qui se trouve placé sur la ligne C—D. [3]) Ce point est de haute importance pour celui qui recherche comment il se fait que le premier soit tombé dans le crime, et non l'autre. Mais il est de peu de poids pour la sociologie criminelle, qui ne s'occupe pas de personnes déterminées, mais seulement de faits sociaux.

La constatation que les individus diffèrent, partout et toujours,

---

[1]) Voir »Physique sociale".

[2]) Voir à ce sujet e. a. le professeur H. de Vries, »Eenheid in Veranderlijkheid", p. 3—6. Cet auteur cite e. a. comme exemples, la longueur de crevettes, et le poids en sucre des betteraves, qui l'un et l'autre suivent la loi de Quetelet.

[3]) Quand tous les deux ont des enfants, il est probable (non certain) que ceux du premier auront également moins de sentiments sociaux que ceux du deuxième, et que, ceteris paribus, ces enfants-là courent donc plus de danger de devenir criminels que les premiers. Ceci peut donc aussi expliquer comment il se fait que les enfants des criminels suivent si souvent l'exemple de leurs parents.

Digitized by Google

quantitativement, ne donne pas l'explication des problèmes dont la sociologie recherche la solution, quoique pourtant elle doive en tenir compte. *C'est à elle qu'incombe la tâche d'expliquer pourquoi les individus qui, par suite de leurs qualités innées, courent plus de danger de devenir criminels que d'autres, le deviennent en effet.* Celui qui est né avec de faibles instincts sociaux court plus de *danger* qu'un autre de devenir criminel. Cependant, la *certitude* qu'il le deviendra n'existe pas: cela dépend du milieu.

En résumant, je suis donc d'opinion que les différences individuelles sont d'une grande importance pour celui qui étudie un individu à part mais qu'elles ne sont pas du domaine de l'étiologie de la criminalité. [1])

E. La Classification du Crime.

Avant de procéder au traitement des crimes séparément, il est nécessaire de les diviser en quelques groupes principaux. C'est une erreur grave (cependant commise par plusieurs criminalistes) de ne pas tenir compte de la nature très différente des crimes, si l'on s'occupe de leur étiologie. Il est bien permis de traiter conjointement des forces morales qui peuvent empêcher l'exécution des idées criminelles et qui s'appliquent à tous les crimes. Aussi l'ai-je fait dans les pages précédentes. Mais on ne peut agir de cette façon quand on recherche l'origine de l'idée criminelle même. Il y a criminels et criminels: il y a des différences énormes entre le voleur de profession et celui qui en état d'ivresse s'est rendu coupable de coups et blessures, de même entre celui qui a commis un viol et le criminel politique. Et celui qui ne tient pas compte de ces différences doit nécessairement se borner à quelques généralités.

Je me propose de traiter, dans les pages suivantes, des crimes divisés en quatre catégories d'après les motifs qui ont porté les auteurs à les commettre. [2]) Trois d'entre ces catégories forment des unités bien déterminées tandis que la quatrième est plus hétérogène.

La première se compose des actes qui ont un but économique (crimes économiques). La plupart des soi-disant crimes contre la propriété tels que vol, détournement, etc. en font partie, mais non tous, car les dégâts p. e. sont le plus souvent dictés par un sentiment de vengeance. Par contre plusieurs crimes contre la personne e. a. proxénétisme, dont les motifs sont de nature économique et non sexuelle, en font partie. Pour ce qui concerne les crimes contre l'état, il faudra encore ranger dans cette première catégorie la fabrication de fausse monnaie et de faux billets de banque. Quant à d'autres crimes, il y en a qui

---

[1]) Dans la première partie de ce travail j'ai classé le professeur F. von Liszt parmi les bio-sociologues. Plus tard, quand cette partie était déjà imprimée, j'ai, à ma grande satisfaction, appris par la lecture d'un article de cet auteur, intitulé »Die gesellschaftlichen Faktoren der Kriminalität" (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XXIII), qu'il a changé d'opinion, et qu'il ne reconnaît les facteurs individuels que pour l'examen d'un seul individu, mais que, pour le reste, on peut s'en passer dans l'étiologie de la criminalité. Je rectifie donc maintenant mon erreur involontaire et range le professeur von Liszt parmi les partisans de la théorie du milieu.

[2]) Plus haut (p. 129—130) j'exposais déjà l'inutilité, pour la sociologie criminelle, de la division juridique en crimes contre la propriété, crimes contre la personne, etc.

Digitized by Google

sont commis soit pour des motifs économiques, soit pour des motifs non-économiques: e. a. assassinat (pour vol ou par vengeance), parjure (pour le gain d'une procédure civile économique, ou pour empêcher la condamnation d'un ami) et incendie (pour toucher l'argent de l'assurance, ou par vengeance) etc.

Il se peut qu'on fasse ici l'observation que, malgré la conformité de leurs motifs, ces crimes présentent pourtant beaucoup de différences. En partie, c'est juste. Aussi je les ai partagés en sousdivisions. Mais d'autre part ces différences ne sont pas bien grandes *au point de vue de la sociologie criminelle.* Pour le juriste la différence entre fabriquer de faux billets de banque, incendier sa maison pour se faire payer l'assurance, et le proxénétisme, est très importante; mais pour la sociologie elle l'est beaucoup moins. Celui qui sait faire de faux billets de banque commettra ce crime, quand il voudra pour n'importe quelle raison, s'enrichir d'une façon malhonnête, mais il ne deviendra ni incendiaire, ni proxénète. Une ex-prostituée par contre ne pensera pas à la fabrication de faux billets de banque, mais deviendra proxénète. Le genre du crime économique, commis par quelqu'un qui en a l'intention, dépend surtout du hasard (profession, etc.).

La deuxième catégorie comprend les crimes sexuels, et la quatrième les crimes politiques, ainsi deux catégories bien distinctes.

Les autres délits et crimes forment la troisième catégorie et sont assez hétérogènes. Le principal mobile de ces crimes est la vengeance. On compte parmi eux les injures, destruction de biens, coups et blessures, meurtre etc. D'autres motifs sont: la peur de la honte (infanticide, qui, cependant, peut aussi être commis pour des raisons économiques); puis, crainte de tomber entre les mains de la justice (parjure, rébellion) et quelques autres encore. [1])

Afin de donner une image de la proportion quantitative des principaux crimes, je fais suivre ici quelques chiffres sur la criminalité dans quelques pays européens. Ces chiffres pourront en même temps servir à faire voir à ceux, qui ne prennent pas connaissance des statistiques criminelles, combien le crime a un cours régulier d'une année à l'autre.

---

[1]) Je ne parle pas de tous les crimes, non plus de tous les motifs de ceux dont je traite; je ne m'occupe que des crimes fréquents ou de ceux qui, pour d'autres raisons, sont importants. Pour l'énumération complète des motifs de crimes, voir le Dr. W. Starke, »Des éléments essentiels qui doivent figurer dans la statistique criminelle et des moyens de les rendre comparables", p. 77—78 (Bulletin de l'institut international de statistique, 1889), et le professeur F. von Liszt, »Die psychologischen Grundlagen der Kriminalpolitik", p. 490—494 (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XVI).

Digitized by Google

ALLEMAGNE 1896—1900.

Crimes.	Nombres des personnes condamnées pour les crimes suivants en						
	1896	1897	1898	1899	1900	1896—1900 Moyenne.	
						Nombres absolus.	%
Vol et détournement . .	109.545	112.591	116.977	113.159	114.831	113.420	29,96
Assistance subséquente et recel	8.164	7.922	8.490	8.124	8.068	8.153	2,15
Proxénétisme etc. . . .	2.816	2.671	2.765	2.622	2.648	2.711	0,72
Fausse monnaie	234	166	203	212	186	200	0,05
Faux serment.	1.523	1.450	1.478	1.316	1.198	1.393	0,37
Escroquerie et abus de confiance.	28.649	25.169	26.546	26.580	26.079	25.604	6,76
Faux en écritures . . .	4.761	5.068	5.185	5.479	5.231	5.144	1,36
Rapine et extorsion . .	1.048	995	1.114	1.114	1.009	1.056	0,28
Banqueroute frauduleuse.	931	924	871	952	905	916	0,24
Total des crimes économiques	—	—	—	—	—	—	41,89
Bigamie.	76	72	64	70	64	69	0,02
Inceste	462	381	397	411	448	419	0,11
Viol etc.	4.483	4.182	4.507	4.597	4.762	4.506	1,19
Total des crimes sexuels.	—	—	—	—	—	—	1,32
Injures	53.968	54.143	55.988	55.514	52.883	54.499	14,39
Destruction de biens . .	17.485	17.486	18.213	18.858	18.261	18.060	4,77
Incendie.	479	468	501	519	472	487	0,13
Coups et blessures . . .	116.613	117.864	122.561	126.490	124.646	121.632	32,12
Rébellion	18.377	18.484	17.968	19.187	17.951	18.393	4,86
Homicide	1.511	1.562	1.468	1.542	1.580	1.532	0,40
Total des crimes par vengeance etc. . . .	—	—	—	—	—	—	56,67
Crimes politiques . . .	561	428	466	416	305	435	0,12
Total général.	—	—	—	—	—	378.629	100,00[1]

Par conséquent, ce sont les crimes par vengeance etc. qui forment le plus grand groupe, ensuite viennent les crimes économiques, puis les crimes sexuels et politiques, tous les deux avec des chiffres peu élevés. En ne comptant pas dans le troisième groupe le délit peu important des injures, les premier et troisième groupes sont à peu près de la même force numérique.

---

[1]) Empruntés à et calculés d'après II p. 7—13 de la »Kriminalstatistik für das Jahr 1900".

Digitized by Google

ANGLETERRE 1881—1900.

Crimes.	Nombres d'accusés pour chacun des crimes ci-contre:					
	Moyennes annuelles				Moyenne 1881-1900	
	1881-1885	1886-1890	1891-1895	1896-1900	Nombres absolus.	%
Vol (de toute nature)	57.373	52.573	50.432	45.960	51.584	32,92
Détournement	1.475	1.345	1.335	1.387	1.385	0,88
Recel	1.302	1.239	1.348	1.241	1.282	0,82
Effraction	1.464	1.530	1.665	1.630	1.572	1,00
Rapine et extorsion	320	322	310	278	307	0,20
Fraude	1.054	965	997	870	971	0,62
Fausse monnaie etc.	534	410	365	309	402	0,26
Parjure	100	85	78	77	85	0,05
Banqueroute frauduleuse	49	41	43	35	42	0,03
Total des crimes économiques	—	—	—	—	—	36,78
Bigamie	116	99	104	103	105	0,07
Attentat à la pudeur sur des filles de moins de 16 ans	—	305	258	236	249	0,16
Viol etc. sur des adultes	647	639	636	595	629	0,40
Total des crimes sexuels	—	—	—	—	—	0,63
Destruction de bien	21.779	19.646	18.484	17.470	19.594	12,51
Incendie	155	133	117	104	127	0,08
Coups et blessures	72.707	66.020	63.601	59.611	65.484	41,80
» » » contre des fonctionnaires	322	285	291	278	294	0,19
Homicide (inclus. tentative)	13.223	11.850	12.626	12.524	12.555	8,01
Total des crimes par vengeance etc.	—	—	—	—	—	62,59
Crimes politiques	4	0	0	0	1	0,00
Total général	—	—	—	—	156.668	100,00[1])

En Angleterre il ne se commet donc presque pas de crimes politiques. Comparés avec d'autres crimes, les crimes sexuels y sont, comme en Allemagne très rares, et ce sont les crimes économiques et ceux commis par vengeance etc. qui sont les plus importants. Ces derniers sont encore plus prépondérants en Angleterre qu'en Allemagne.

Les chiffres suivants concernent:

[1]) Empruntés à et calculés d'après p. 27—30 »Criminal Statistics", 1900.

Digitized by Google

FRANCE 1881—1900.

Crimes.	Nombres d'accusés (resp. prévenus) pour chacun des crimes ci-contre					
	Moyennes annuelles				Moyenne 1881—1900	
	1881-1885	1886-1890	1891-1895	1896-1900	Nombres absolus.	%
Vagabondage	15.629	19.050	18.449	14.148	16.819	11,17
Mendicité	9.421	14.625	14.707	11.274	12.506	8,30
Vol qualifié (de toute nature)	1.668	1.715	1.517	1.308	1.552	1,03
Vol non-qualifié	44.596	47.941	49.145	43.750	46.358	30,78
Fausse monnaie	98	141	134	111	121	0,08
Attentat aux moeurs en favorisant la débauche	341	361	406	304	353	0,23
Faux en écritures (de toute nature)	355	304	237	224	280	0,19
Escroquerie	4.210	4.422	3.898	3.496	4.006	2,66
Abus de confiance	4.106	4.495	4.488	4.834	4.480	2,98
Fraudes commerciales	3.212	3.015	2.607	2.931	2.941	1,95
Banqueroute frauduleuse	86	63	63	44	64	0,04
» simple	934	967	802	860	890	0,59
Faux témoignages et faux serment	126	126	151	136	134	0,09
Total des crimes économiques	—	—	—	—	—	60,09
Bigamie	6	6	8	8	7	0,00
Adultère	1.038	1.758	1.838	2.212	1.711	1,14
Viol et attentat à la pudeur sur des adultes	103	76	95	70	86	0,06
Viol et attentat à la pudeur sur des enfants	717	592	584	452	586	0,39
Total des crimes sexuels	—	—	—	—	—	1,59
Diffamation et injures	3.513	2.918	2.940	2.877	3.062	2,03
Outrages envers des fonctionnaires	13.492	13.728	15.258	13.450	13.982	9,28
Destruction (de toute nature)	3.291	4.876	4.530	4.382	4.269	2,84
Incendie	207	245	263	213	252	0,17
Coups et blessures graves	187	155	178	183	175	0,12
» » » volontaires	27.768	28.971	33.443	36.158	31.585	20,97
Rébellion	3.721	3.746	3.926	3.502	3.723	2,47
Homicide	518	506	515	461	500	0,33
Infanticide	191	191	157	118	164	0,11
Total des crimes par vengeance etc.	—	—	—	—	—	38,32
Crimes politiques	4	1	2	0	1	0,00
Total général	—	—	—	—	150.607	100,00[1]

Ici aussi les crimes politiques et les délits sexuels donnent des chiffres fort minimes. Les crimes économiques surpassent ceux qui ont été commis par vengeance etc. d'une manière assez importante, ce qui, pour une grande partie, est dû au fait que le vagabondage et la mendicité ont été comptés parmi les crimes économiques.

1) Empruntés à et calculés d'après tabl. 1, 2 et 7 du »Rapport sur l'administration" etc.

Digitized by Google

Ces statistiques ne se prêtent qu'à peine à une comparaison internationale, puisque quelques infractions sont considérées comme délits dans l'un des pays, comme contraventions dans l'autre.

ITALIE 1891—1895.

CRIMES.	Nombres de condamnés pour chaque crime ci-contre.						
	1891	1892	1893	1894	1895	Moyenne 1891—1895	
						Nombres absolus.	%
Vol simple.	44.380	38.750	35.343	37.022	41.875	39.474	29,07
» qualifié	14.512	15.103	15.230	15.238	17.132	15.441	11,37
Fraude (de toute nature)	6.288	6.202	6.446	6.861	7.917	6.742	4,97
Fausse monnaie etc. . .	85	59	59	68	90	72	0,05
Faux	788	626	683	726	839	732	0,54
Proxénétisme	182	188	185	162	267	196	0,15
Rapine, extorsion etc. .	683	719	824	879	966	814	0,60
Total des crimes économiques.	—	—	—	—	—	—	46,75
Viol etc.	724	797	879	902	1.066	873	0,64
Corruption de mineurs et autres délits contre les moeurs et l'ordre de la famille.	1.036	1.246	1.269	1.373	1.411	1.267	0,93
Total des crimes sexuels.	—	—	—	—	—	—	1,57
Diffamation et injures. .	9.030	9.957	9.005	11.247	12.196	10.287	7,58
Destruction etc.	5.396	4.938	4.493	5.069	5.617	5.102	3,76
Incendie.	213	156	197	210	197	194	0,14
Coups et blessures légères	24.275	27.617	23.740	27.479	28.924	26.407	19,45
» » » graves	6.491	8.440	9.124	8.211	9.199	8.293	6,11
Menaces.	4.788	5.997	5.875	6.702	8.053	6.283	4,63
Violence, outrage etc. envers des fonctionnaires .	10.293	11.829	11.999	11.835	11.800	11.551	8,51
Homicide	1.686	1.946	2.145	2.035	2.049	1.972	1,45
Infanticide et avortement	60	59	54	64	81	63	0,05
Total des crimes par vengeance etc.	—	—	—	—	—	—	51,68
Crimes contre la sûreté de l'état	11	9	10	10	12	10	0,00
Total général.	—	—	—	—	—	135.773	100,00[1])

Les résultats de la statistique italienne s'accordent en général avec celles qui la précèdent.

Enfin quelques chiffres portant sur:

[1]) Empruntés à et calculés d'après p. X et XI des »Notizie complementari alle statistiche penali degli anni 1890—1895."

Digitized by Google

PAYS-BAS 1897—1901.

CRIMES.	Nombres de condamnés pour chaque crime ci-contre.						
	1897	1898	1899	1900	1901	Moyenne 1897—1901	
						Nombres absolus.	%
Vagabondage et mendicité	2.139	2.173	2.209	1.873	1.857	2.050	16,42
Vol simple.	1.685	1.830	1.740	1.544	1 758	1.711	13,71
» qualifié	936	919	761	837	1.029	896	7,18
Recel.	95	69	88	82	98	86	0,69
Détournement.	320	262	295	309	269	291	2,33
Excitation ou favorisation de la débauche d'un mineur.	14	6	10	14	16	12	0,10
Escroquerie	102	115	97	112	115	108	0,87
Extorsion et chantage. .	8	12	6	9	5	8	0,07
Faux en écritures . . .	75	72	49	64	42	60	0,48
Faux serment.	29	18	15	22	18	20	0,16
Banqueroute frauduleuse.	14	14	12	20	12	14	0,11
Total des crimes économiques.	—	—	—	—	—	—	42,12
Viol, attentat à la pudeur sur des adultes. . . .	88	81	94	110	97	94	0,75
Viol, attentat à la pudeur sur des enfants. . . .	13	5	13	6	18	11	0,09
Total des crimes sexuels.	—	—	—	—	—	—	0,84
Outrage simple	356	319	330	288	291	316	2,53
Outrage envers des fonctionnaires.	549	508	431	421	440	469	3,76
Dégâts ou dégradation de biens	916	900	861	857	874	881	7,06
Incendie.	10	12	22	25	15	17	0,14
Rébellion etc.	1.188	1.091	1.069	1.166	1.112	1.125	9,01
Coups et blessures. . .	4.241	4.020	4.101	3.814	3.715	3.978	31,87
Coups et blessures envers des fonctionnaires. . .	340	286	331	330	296	316	2,53
Homicide	16	16	12	14	19	15	0,12
Infanticide et avortement	4	3	4	4	0	3	0,02
Total des crimes par vengeance etc.	—	—	—	—	—	—	57,04
Crimes politiques . . .	3	1	1	0	0	1	0,00
Total général.	—	—	—	—	—	12.482	100,00[1]

Ces chiffres aussi confirment en général les résultats des tableaux qui précèdent: les crimes les plus fréquents sont ceux commis par vengeance etc., et les crimes économiques. Les crimes sexuels n'at-

[1]) Empruntés à et calculés d'après tableau I de la »Gerechtelijke Statistiek", 1897—1899 et de la »Crimineele Statistiek", 1900—1901.

Digitized by Google

teignent que des chiffres minimes et les crimes politiques ne se rencontrent pour ainsi dire pas.

Nous avons placé quelques crimes, comme l'homicide et l'incendie dans tous les tableaux, parmi les crimes par vengeance etc., quoiqu'ils puissent aussi être commis pour un motif économique.

Les statistiques criminelles française et italienne renseignent sur la fréquence des motifs qui poussent à ces crimes.

FRANCE 1881—1900.

MOTIFS PRÉSUMÉS DES CRIMES.	Nombres proportionnels sur 100 des crimes (homicide et incendie) dus à chaque cause			
	1881—1885	1886—1890	1891—1895	1896—1900
Cupidité	26	28	31	26
Amour, jalousie . . .	2	2	6	3
Adultère	3	3	2	2
Concubinage, débauche .	6	6	5	8
Haine, vengeance . . .	24	27	28	28
Discussions domestiques.	15	13	9	12
Querelles de cabaret. .	2	1	1	1
Motifs divers	22	20	18	20 [1])

Donc, environ 28 % de ces crimes se rattachent à la vie économique, environ 12 % à la vie sexuelle et 40 % ont été commis par vengeance etc.

Les chiffres suivants portent sur:

ITALIE 1880—1881.

MOTIFS PRÉSUMES DES CRIMES.	Nombres proportionnels sur 100 des crimes de sang dus a chaque cause.	
	1880	1881
Cupidité	9,2	9,98
Question d'intérêts	4,2	8,76
Amour licite et illicite	7,5	8,76
Relations de famille et questions d'honneur. .	2,6	3,11
Défense de la vie.	4,9	3,04
„ „ „ propriété.	1,7	1,89
Discussions domestiques	3,0	4,43
Colère.	30,3	23,67
Haine et vengeance	26,5	28,46
Cruauté	4,1	2,72
Ivresse	3,2	4,25
Politique	0,1	0,14
Divers et inconnus	2,6	0,79 [2])

[1]) p. XXXVII du »Rapport sur l'administration" etc.

[2]) Pour 1880 empruntés à p. 328 de E. Ferri »Atlante antropologico-statistico dell' omicidio", pour 1881 à p. XC et XCI de »Statistica giudiziaria penale per l'anno 1881".

Digitized by Google

Enfin il ne faudra pas oublier que quelques crimes de nature différente (p. e. celui de lèse-majesté, dégâts) sont parfois commis dans le but exclusif qu'a l'auteur d'être emprisonné, et qu'ils sont alors des crimes économiques.

Maintenant nous pouvons entamer la question: jusqu'à quel point les différents crimes sont-ils en rapport avec les conditions économiques? Nous ne donnerons qu'une esquisse détaillée du sujet, traiter la question plus amplement exigerait des monographies copieuses. Nous nous bornerons à indiquer les lignes générales.

Digitized by Google

II.

CRIMES ÉCONOMIQUES.

Il est nécessaire de diviser ces crimes en des groupes séparés; malgré leur analogie, ils diffèrent trop entre eux, pour qu'on puisse les traiter ensemble.

Je me propose d'en parler dans les quatre groupes suivants: A. Vagabondage et mendicité; B. Vol, et crimes analogues; C. Rapine, homicide pour des raisons économiques etc., c. à d. crimes économiques commis avec violence ou dirigés contre la vie; D. Banqueroute frauduleuse, falsification de denrées alimentaires etc., c. à d. crimes économiques commis presque exclusivement par des bourgeois, tandis que ceux des trois premières catégories sont commis, presque exclusivement, par des non-possesseurs. Quelques crimes, comme par exemple le détournement, appartiennent aussi bien à la deuxième qu'à la quatrième catégorie (p. e. détournement d'un vélocipède loué par un ouvrier, et détournement de dépôts par un directeur de banque).

Il me semble inutile expliquer cette division. Elle crée quatre groupes bien distincts, qui contiennent tous les crimes économiques. Cependant, il faudra indiquer en peu de mots pourquoi je traite aussi du vagabondage et de la mendicité, attendu qu'en général tous deux ne sont pas des délits, mais des contraventions. Proprement dit, ils ne doivent donc pas figurer dans un travail sur la criminalité. Les raisons pourquoi ils trouvent tout de même une place ici sont les suivantes: 1⁰ ce sont les plus importantes et les plus fréquentes contraventions; 2⁰ il existe une relation très intime entre le vagabondage et la mendicité d'une part, et la criminalité proprement dite de l'autre.

Cette relation a été démontrée par beaucoup d'auteurs. Comme le dit le professeur Prins dans son oeuvre „Criminalité et répression", le vagabondage et la mendicité sont le stage du crime. Je ne veux que rappeler ici les opinions de deux écrivains, J. Flynt et E. Sichart. Le premier, l'auteur de „Tramping with tramps", a sacrifié une partie de sa vie à errer durant des années en Amérique, en Allemagne et en d'autres pays, afin de se familiariser avec l'existence du vagabond et du criminel; son opinion a donc une grande valeur. Il est d'avis que les vagabonds doués d'une grande énergie deviennent des criminels de

Digitized by Google

profession, pour retomber au vagabondage, aussitôt que leurs forces physiques et psychiques déclinant ne leur permettent plus d'exercer avec succès leur métier de criminel. [1])

Le directeur de prison E. Sichart, qui a examiné 3.181 forçats, trouva que 28 % d'entre eux avaient été déjà antérieurement condamnés pour vagabondage, et 27 % pour mendicité, ensemble 55 %. Ces chiffres différaient selon les genres de criminels: il y avait sur:

chaque	100 voleurs.	44,2	vagabonds,	35,0	mendiants
„	100 escrocs.	11,1	„	20,2	„
„	100 qui avaient commis des délits contre les moeurs	14,0	„	17,3	„
„	100 incendiaires	15,1	„	15,5	„
„	100 parjures	4,2	„	4,7	„ [2])

Pour ces deux raisons il est donc nécessaire de traiter du vagabondage et de la mendicité.

A. Vagabondage et Mendicité.

En examinant l'étiologie de ces contraventions, on s'aperçoit que différentes causes y mènent. Nous les traiterons successivement et rechercheront leur relation avec la vie économique.

1°. Comme première cause du vagabondage et de la mendicité c'est qu'il y a toujours sous le capitalisme, des ouvriers, qui ne peuvent vendre leur force de travail. Le nombre de ces personnes augmente beaucoup en temps de crise. [3]) Quand les chômeurs n'ont pas d'aide dans leur famille et qu'ils ne reçoivent point de subsides de leur syndicat, ils sont obligés d'aller d'un lieu à un autre, afin de chercher du travail et, s'ils n'y réussissent pas, ils doivent recourir à la mendicité pour ne pas mourir de faim.

La statistique fournit la preuve, que l'armée des vagabonds et des mendiants est en effet formée en partie de ces sans-travail qui tout en le voulant ne peuvent trouver de l'ouvrage.

En premier lieu, le vagabondage et la mendicité augmentent en hiver (comme en général toute la criminalite économique), quand le

---

[1]) p. 6, 14—18.

[2]) p. 40—41 »Ueber individuelle Faktoren des Verbrechens".

Voir aussi sur la relation entre vagabondage et mendicité et criminalité: le Dr. N. Colajanni, »Sociologia Criminale", II, p. 478—479 (cité p. 277 prem. partie) le Dr. H. Kurella, »Naturgeschichte des Verbrechers", p. 206—207; J. Sacker, »Der Rückfall", p. 56—57; le Dr. E. Fornasari di Verce, »La criminalità e le vicende economiche d'Italia", p. 19; le Dr. A. Meyer, »Die Verbrechen in ihrem Zusammenhang mit den wirthschaftlichen und sozialen Verhältnissen im Kanton Zürich", p. 59; L. Ferriani, »Minderjährige Verbrecher", p. 144 sqq.; A. Bérard, »Le vagabondage en France", p. 609—610 (Arch. d'anthr. crim. XIII, à trouver aussi chez A. Lacassagne, »Vacher l'éventreur et les crimes sadiques"); E. Florian et G. Cavaglieri, »I Vagabondi", II, p. 181—197; A. Loewenstimm, »Das Bettelgewerbe", p. 124—128 (Kriminalistische Studien); L. Rivière, »Mendiants et vagabonds", p. 227—228.

[3]) Sur ce sujet voir l'exposé théorétique aux p. 321—324.

Digitized by Google

chomâge forcé est à son comble et les besoins plus pressants, tandisqu'ils diminuent en été. Les chiffres suivants, concernant quelques états allemands, démontrent ce fait.

GRAND DUCHÉ DE BADE 1884—1891.

MOIS.	Nombres des condamnés pour vagabondage et mendicité.	Nombres des condamnés par jour et le minimum = 100.
Janvier . .	7.232	364
Février . .	6.315	336
Mars. . .	4.816	235
Avril. . .	2.945	148
Mai . . .	2.743	133
Juin . . .	2.475	124
Juillet . .	2.540	124
Août. . .	2.410	118
Septembre .	1.989	100
Octobre. .	2.672	130
Novembre .	3.857	195
Décembre .	5.310	259 [1]

HESSE 1899—1900.

MOIS.	Nombres des condamnés pour vagabondage et mendicité.	
	Nombres absolus.	Moyenne par jour.
Décembre—Février . .	479	5,32
Mars—Mai	334	3,63
Juin—Août	259	2,82
Septembre—Novembre .	331	3,64 [2]

Les chiffres suivants confirment ceux qui précèdent; ils portent sur:

---

[1]) Neue Zeit, 1893—1894 II p. 443.
[2]) p. 313 H. Ostwald, »Das Leben der Wanderarmen" (Archiv für Kriminalanthropologie und Kriminalstatistik XIII).

Digitized by Google

ROYAUME DE SAXE 1882—1887.

Années.	Nombres de condamnés pour vagabondage et mendicité.							
	Ier trimestre.		IIe trimestre.		IIIe trimestre.		IVe trimestre.	
	Nombres absolus.	Pourcentage du total annuel.	Nombres absolus.	Pourcentage du total annuel.	Nombres absolus.	Pourcentage du total annuel.	Nombres absolus.	Pourcentage du total annuel.
1882	6.752	36,1	4.220	22,6	3.181	17,0	4.546	24,3
1883	6.619	36,6	3.934	21,7	2.957	16,5	4.567	25,2
1884	6.641	37,6	3.855	21,8	2.721	15,5	4.462	25,2
1885	6.555	35,9	3.424	18,7	2.872	15,7	5.440	29,7
1886	7.139	41,5	3.507	20,4	2.654	15,4	3.900	22,7
1887	5.787	39,1	3.344	22,6	2.251	15,2	3.411	23,1 [1]

Ces statistiques justifient la conclusion faite par H. Oswald, auquel j'empruntais les chiffres sur le grand duché de Hesse. Cet auteur a lui-même, durant un temps assez considérable erré comme vagabond; il est donc compétent. Il dit: „Diese Zahlen widerlegen geradezu die Behauptung, dasz Widerwillen gegen geregelte Arbeit die Hauptquelle der Landstreicherei und Bettelei bilden, zumal es im Winter kein Vergnügen ist, die Landstrasze zu frequentieren. Es ist die Not der Arbeitslosigkeit, die diese Aermsten hinausstöszt; und wer die Landstreicherei beseitigen wil, der musz die wirthschaftliche Existenz der arbeitenden Bevölkerung sichern, anstatt die Opfer des Elends durch drakonische Strafen zu züchtigen." [2].

Une autre preuve à l'appui de l'assertion que le chômage est cause de la mendicité et du vagabondage se trouve dans ce qui suit: les chiffres du vagabondage et de la mendicité s'élèvent considérablement dans les périodes de crise. Le même phénomène se produit plus ou moins quand les prix du blé ou du pain augmentent. Ceux alors qui n'ont qu'un travail faiblement rétribué doivent trouver un moyen d'augmenter leurs ressources; ensuite quand le pain est cher on peut acheter moins d'autres choses ce qui entraine une diminution de production, et par là, une augmentation du chomâge forcé.

Dans la première partie j'ai fait mention des auteurs qui ont démontré, pour différents pays, que la courbe du vagabondage monte ou baisse à mesure que les conditions économiques empirent ou s'améliorent. J'ajoute ici encore les données que j'ai pu trouver autre part.

---

[1]) Neue Zeit 1893—1894 II p. 58.

[2]) Oswald, o. c. p. 313.

Il existe quelques exceptions à la règle que le vagabondage et la mendicité augmentent en hiver et diminuent en été. (Voir p. e. Florian et Cavaglieri o. c. II p. 111—112). Mais cela n'est pas une raison pour ne pas faire valoir la cause susdite. Il est possible qu'il y a des contre-déterminants qui annulent l'influence favorable de l'été. P. e. à Londres on ferme en été les asiles de nuit, ce qui fait que les vagabonds sont plus à la merci de la police.

Digitized by Google

ANGLETERRE 1856—1896.

Années.	Chiffres absolus de vagabonds condamnés.	Sur 100.000 de la population.	Années.	Chiffres absolus de vagabonds condamnés.	Sur 100.000 de la population.
1856—57	19.270	99,7	1876—77	22.475	90,9
1857—58	21.473	109,9	1877—78	23.662	94,5
1858—59	16.401	83,0	1878—79	25.790	101,6
1859—60	16.374	82,2	1879—80	30.323	117,5
1860—61	17.496	86,9	1880—81	28.088	107,8
1861—62	20.636	101,4	1881—82	28.729	109,0
1862—63	21.758	105,8	1882—83	28.825	108,2
1863—64	20.414	97,7	1883—84	28.370	105,3
1864—65	20.307	96,7	1884—85	27.467	100,9
1865—66	19.607	91,8	1885—86	26.546	96,4
1866—67	21.071	97,5	1886—87	28.690	103,0
1867—68	24.125	110,2	1887—88	31.380	111,5
1868—69	29.890	134,8	1888—89	28.032	98,5
1869—70	28.367	126,3	1889—90	25.001	86,5
1870—71	24.902	109,4	1890—91	22.577	77,6
1871—72	21.325	92,4	1891—92	23.623	80,3
1872—73	19.433	83,2	1893	24.830	83,3
1873—74	19.582	82,8	1894	25.676	85,4
1874—75	17.692	73,5	1895	23.524	77,4
1875—76	19.841	81,4	1896	25.188	81,9[1])

En comparant maintenant ces chiffres au cours des événements économiques, on voit ce qui suit: 1856 était une année économiquement mauvaise, 1857 et 1858 encore plus mauvaises; en 1859 la situation s'améliorait, pour empirer de nouveau en 1860, 1861 et 1862. L'amélioration revenait en 1863, tandis que 1864 et 1865 étaient médiocres; en 1866, 1867 et 1868 les conditions devenaient de nouveau plus mauvaises, pour s'améliorer à partir de 1869 jusqu'à 1874. Dès 1875 la conjoncture redevient plus mauvaise, ce qui dure jusqu'à 1879, où une légère amélioration se manifeste; 1880, 1881 et 1882 étaient médiocres, tandis que 1883 était une année passablement bonne. En 1884 commençait une période mauvaise, qui durait jusqu'à 1888, année après laquelle survenait une amélioration durant jusqu'à 1891, suivie des années moins bonnes de 1892 à 1894. En 1895 la conjoncture s'améliorait de nouveau.[2])

A quelques exceptions près la courbe du vagabondage monte et descend donc à mesure que les conditions économiques s'améliorent ou empirent.

[1]) Empruntés à Florian et Cavaglieri, o. c., II, p. XL et XLI.

[2]) Cette esquisse de la conjoncture économique a été empruntée aux oeuvres citées dans la première partie, des docteurs Fornasari di Verce et Tugan-Baranowsky.

Sur l'Angleterre (1858—1864) voir encore p. 57 et 59 de la première partie (données du Dr. G. Mayr).

Digitized by Google

BAVIÈRE 1835—1861.

Le Dr. G. Mayr a prouvé que, durant la dite période, il y a une relation intime entre le mouvement des prix du blé et celui du vagabondage. (V. p. 56 première partie).

FLANDRE 1839—1848.

Ed. Ducpetiaux a donné les preuves de la dite corrélation (V. p. 42—46 prem. part.)

FRANCE 1840—1886.

P. Lafargue a démontré que le vagabondage et la mendicité suivent en général la courbe des faillites (V. p. 292—293 première partie). [1])

HESSE 1895—1900.

ANNÉES.	Nombres de condamnés pour vagabondage et mendicité.	
	Chiffres absolus.	Sur 100.000 habitants.
1895	2.583	21,96
1896	2.244	21,49
1897	1.968	18,49
1898	1.658	15,60
1899	1.267	11,82
1900	1.442	12,95 [2])

Dans cette période la dépression économique en Allemagne, datant d'environ 1890, commençait à diminuer.

PAYS-BAS 1860—1891.

Puisqu'il n'existe point de recherches statistiques concernant le cours du vagabondage et de la mendicité, j'ai composé, d'après des données officielles, la planche suivante

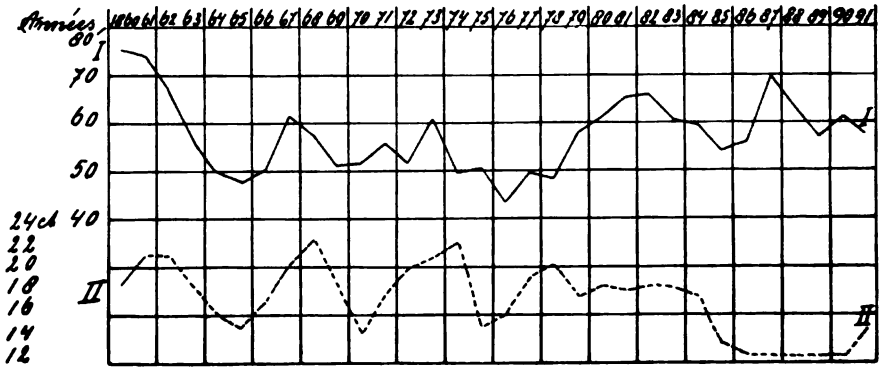

Légende: I. Nombre des condamnés pour vagabondage et mendicité, calculé sur 100.000 habitants. II. Prix du pain (par kilogramme, en cents.)

[1]) Pour la France voir encore Bérard, o. c. p. 607—608.
[2]) Empruntés à Oswald, o. c. p. 313.

Digitized by Google

Une comparaison des deux courbes fait voir qu'il y a un parallélisme passablement constant jusqu'en 1869. Après cette année il cesse, à quelques exceptions près. La forte baisse des prix du pain dès 1878 (conséquence de la crise agraire) coïncide même avec une augmentation importante du vagabondage et de la mendicité. Pour l'expliquer il faut consulter la statistique des faillites. Elle démontre que la forte augmentation du vagabondage et de la mendicité coïncide avec une augmentation également forte des faillites, commençant en 1875 et durant jusqu'à 1882 (une augmentation de 89,4 à 191,1 sur 100.000 contribuables pour l'impôt de la patente). Pour les années suivantes on ne constate plus de relation entre ces deux phénomènes.

PRUSSE 1854—1870.

J'ai pu composer le tableau suivant au moyen des différentes données, empruntées à l'oeuvre du Dr. Starke „Verbrechen und Verbrecher in Preuszen", (p. 55 et 115):

Années.	Nombre des nouveaux cas de vagabondage et de mendicité.	Prix de 50 Kilogr. (en Marcs)		
		Froment.	Seigle.	Pommes de terre.
1854	14.619	12,90	10,40	3,17
1855	16.665	14,21	11,45	3,37
1856	20.414	13,51	10,64	3,13
1857	15.801	10,18	6,87	2,18
1858	15.318	9,08	6,38	1,91
1859	16.978	8,93	6,79	1,98
1860	16.320	10,48	7,65	2,41
1861	14.239	11,04	7,71	2,79
1862	12.846	10,68	7,97	2,47
1863	11.840	9,18	6,78	2,04
1864	12.026	7,95	5,69	2,10
1865	11.640	8,13	6,24	2,03
1866	13.664	9,80	7,30	2,05
1867	15.339	12,89	9,87	2,95
1868	14.801	12,48	9,84	2,62
1869	15.091	9,70	8,08	2,16
1870	13.320	10,14	7,78	2,58

Quoique les courbes des prix des denrées alimentaires et celle du vagabondage ne présentent pas de conformité exacte, l'influence des prix est néanmoins évidente: les trois périodes des prix élevés (1854—56, 1860—62 et 1867—68) coïncident avec des chiffres élevés du vagabondage et de la mendicité (Il est à remarquer que l'effet d'une dépression économique ne se fait parfois sentir que l'année suivante).

Digitized by Google

ROYAUME DE SAXE 1889—1892.

A. Bebel démontrait que la mendicité augmentait fortement dans la dite période (crise de grande intensité). (V. p. 283 première partie).

Je suis d'avis que ces données dynamiques [1]) démontrent suffisamment que l'augmentation ou la diminution du vagabondage et de la mendicité sont régies par la conjoncture économique, en d'autres termes, qu'un grand nombre de personnes se rendent coupables de ces contraventions non pas puisqu'elles ne *veulent* pas travailler, mais *exclusivement* par suite du milieu économique défavorable. Il y a des exceptions à cette règle. Plus haut déjà (p. 135—136) j'exposais que ces exceptions n'affaiblissent en rien la conclusion citée: l'influence défavorable de la dépression économique peut être neutralisée par des contre-déterminants. Quant au vagabondage et à la mendicité, il faut encore remarquer spécialement, que l'application des articles de la loi relatifs à ces contraventions est assez arbitraire et qu'il arrive en temps de crise que les tribunaux ne punissent pas les victimes qui se sont rendus coupables des dites contraventions, d'où il résulte que la statistique ne rend pas alors d'image exacte de la réalité. [2])

On ne peut préciser jusqu'où s'étend l'influence des dépressions économiques, en d'autres termes: on ne peut fixer le nombre des vagabonds et des mendiants devenus tels *directement* par le chômage forcé. Quand — ainsi qu'il arrive — il faut enrégistrer tout de même un certain nombre de condamnations pour vagabondage et mendicité, quoique les conditions économiques soient les plus favorables, alors on ne saurait encore dire que cela prouve que ces condamnations ne tombent que sur des personnes qui peuvent bien trouver à travailler, mais qui ne le veulent pas. [3])

---

[1]) Sur la dynamique du vagabondage et de la mendicité voir encore: Florian et Cavaglieri II. p. 120—128. Il est impossible de parler ici des faits concernant l'augmentation du vagabondage et de la mendicité par suite d'arrêts dans la vie économique avant l'existence de la statistique criminelle. Sur l'augmentation extraordinaire des dites contraventions en Angleterre après l'expulsion des paysans, au commencement du mode de production capitaliste, voir Th. Morus, »Utopia" (voir partie I p. 5—10) et en Allemagne, après la guerre de trente ans, P. Kampffmeyer, »Geschichte der modernen Gesellschaftsklassen in Deutschland," p. 32—35.

Il me paraît de peu d'utilité de parler plus amplement de la statique: pour des raisons exposées plus haut la dynamique est préférable partout où l'on peut l'appliquer. Florian et Cavaglieri ont démontré (o. c. II. p. 133 sqq.) qu'en général le vagabondage et la mendicité se présentent le plus dans les provinces (il est tout à fait impossible de faire des comparaisons entre les divers pays) où les différences de propriété sont les plus fortes, où la vie économique est la plus intense et où les crises de présentent le plus souvent.

[2]) Voir Bérard, o. c. p. 605—606.

[3]) Il y a plusieurs auteurs (voir e. a. Loewenstimm, o. c. p. 85) qui, à l'appui de l'assertion que ce n'est pas le chômage forcé mais bien la paresse qui est une des causes primordiales, citent le fait suivant. Quelques philanthropes à Paris résolurent de procurer du travail durant quelques jours à tous ceux qui voulaient travailler, à raison de quelques francs par jour. Un nombre relativement petit seulement profitant de cette offre, on se croit en droit de tirer la dite conclusion. D'après ces auteurs le chômage n'est donc qu'une rare exception! A quoi donc attribuer le parallélisme

Digitized by Google

Sous le système économique actuel le désoeuvrement est chronique, c. à d. qu'il se présente même en des temps de prospérité économique. Par conséquent il n'est pas prouvé que ceux qui sont condamnés en ces périodes, soient nécessairement des paresseux qui ne veulent pas travailler (voir encore la note p. 305, de mon travail). Le seul chiffre que j'ai pu trouver concernant l'importance de cette cause du vagabondage et de la mendicité est celui-ci: qu'en Allemagne, sur un total de 200.000 mendiants, il y a 80.000 (40 %) qui sont réellement en quête de travail. [1]) Ce chiffre n'étant qu'approximatif, sa signification n'est pas grande.

Avant d'abandonner cette cause, il faudra encore dire quelques mots au sujet de l'objection éventuelle que les ouvriers, qui par une longue désoccupation, tombent à la fin dans le vagabondage et la mendicité, sont des ouvriers inférieurs à la moyenne et qui, généralement, ne connaissent point de métier et sont souvent adonnés à l'alcool; par conséquent, qu'en ce cas un facteur individuel joue un rôle à côté du facteur économique.

Il est vrai que la plupart des vagabonds et des mendiants ne connaissent point de métier, ni ne valent beaucoup comme ouvriers. Dans son étude le Dr. K. Bonhoeffer dit que 55,4 % des vagabonds et mendiants examinés par lui n'avaient pas appris de métier ou l'avaient appris insuffisamment. [2]) Cet auteur démontre également (nous y reviendrons plus bas) qu'une grande partie de ces gens sont sous le rapport du physique inférieurs à la moyenne. Cette infériorité est d'une part, non la cause, mais l'effet des conditions dans lesquelles ils vivent (nourriture insuffisante etc.), [3]) et d'autre part, faiblesse congénitale.

Cependant, supposé que chacun de ces individus sache un métier, supposé aussi que tous soient robustes et sains et en état de bien travailler régulièrement, est-ce qu'il y aurait alors moins de sans travail qu'à présent? *La réponse à cette question doit être négative.* Même si chaque ouvrier connaissait un métier, ce fait n'augmenterait pas la demande d'ouvriers qualifiés. Quel que soit le moment, le marché de travail ne demande qu'un nombre déterminé d'ouvriers qualifiés et un autre nombre déterminé d'ouvriers non-qualifiés, la grandeur du nombre d'ouvriers non-qualifiés présents n'exerce aucune influence. Il en est de même quant à l'aptitude au travail, si tous les ouvriers avaient la même énergie, le même zèle etc., cela n'augmenterait pas la demande d'ouvriers; cette demande est régie par d'autres facteurs.

Selon moi, il ne saurait être question de causes individuelles; les différences individuelles expliquent partiellement *qui* reste sans travail et devient ainsi vagabond; mais c'est le système économique qui est cause

---

si fréquent des courbes des événements économiques et des contraventions en question? Ces faits, portant sur des dizaines de milliers de personnes, ont plus de valeur que le petit fait peu important, qui ne porte que sur quelques centaines de personnes, et qui est trop incomplètement exposé pour qu'on puisse en tirer une conclusion décisive.

[1]) Flynt, o. c., p. 170.

[2]) »Ein Beitrag zur Kenntnis des groszstädtischen Bettel-und Vagabondentums" (Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XXI).

[3]) Voir Ostwald, o. c., p. 306—307.

Digitized by Google

de l'existence des sans-travail. *Le vagabondage et la mendicité ne seraient pas moins grands même si tous les ouvriers connaissaient un métier ou étaient égaux en zèle et en énergie.*

2⁰. En second lieu le monde des vagabonds et des mendiants se compose de gens trop âgés pour travailler, ou plus ou moins incapables de le faire pour des causes physiques ou psychiques, de sorte qu'on ne les engage plus.

D'après ce que je sais, les données concernant l'âge des vagabonds et des mendiants ne sont pas nombreuses; je peux citer celles qui suivent.

ANGLETERRE 1894—1900.

Années.	Nombres de mendiants condamnés.	Dont il y en avait d'un âge de			
		50—60 ans.		plus de 60 ans.	
		Nombres absolus.	%	Nombres absolus.	%
1894	13.021	1.638	12	1.916	14
1895	10.497	1.387	13	1.490	14
1896	11.839	1.512	12	1.801	15
1897	10.735	1.338	12	1.701	15
1898	11.047	1.540	13	1.838	16
1899	9.308	1.374	14	1.667	17
1900	8.402	1.253	14	1.690	20 [1]

En examinant ces chiffres, il faudra ne pas perdre de vue qu'en général un ouvrier est vite usé et n'est plus embauché alors.

PAYS-BAS 1896—1901.

Années.	Nombres de condamnés pour vagabondage et mendicité.	Dont avaient l'âge de			
		50—60 ans.		plus de 60 ans.	
		Nombres absolus.	%	Nombres absolus.	%
1896	2.181	541	24	273	12
1897	2.139	529	25	278	13
1898	2.173	534	24	291	13
1899	2.215	564	25	285	12
1901	1.857	491	26	257	13 [2]

Pour en finir encore les chiffres suivants sur

RUSSIE 1897.

Dans le travail déjà cité de Loewenstimm nous trouvons mentionné que, sur un total de 7.916 mendiants arrêtés à St. Pétersbourg, 1.185

[1]) Calculés d'après le tableau XIII des »Criminal Statistics", 1894—1900.

[2]) Calculés d'après »de Gerechtelijke Statistiek", 1896—1899 et »de Crimineele Statistiek", 1901. La »Crimineele Statistiek" de 1900 ne donne que le groupe d'âge de plus de 50 ans.

Digitized by Google

(14,9 %) avaient un âge de 50 à 60 ans, et 982 (12,4 %) de plus de 60 ans. [1])

Comme il a été dit, un certain nombre de vagabonds se compose d'individus invalides, maladifs, et par là totalement ou presque totalement incapables de travailler. Dans son oeuvre „Les habitués des prisons de Paris", le Dr. E. Laurent donne la description suivante de quelques vagabonds observés par lui, de vrais types de ce genre d'individus. „J'ai connu ces temps derniers, à la Santé, un individu qui a passé presque toute sa vie en prison, qui est né et a vécu dans le malheur. Enfant naturel, sa mère l'accueille comme une faute et un fardeau et elle essaie de se détruire avec lui. Plus tard, les convulsions le tordent sur un lit d'hôpital et il reste hémiphlégique. Sachant à peine lire et écrire, il ne voit presque pas clair, car une taie opaque voile son oeil gauche; il a subi plus de vingt condamnations pour mendicité et vagabondage, et il n'a encore que 37 ans. Il ne sort de prison que pour y rentrer. Aussi, il se plaint avec amertume, récrimine contre les autorités judiciaires qui, au lieu de le placer dans un hospice, où il serait à sa vraie place, le jettent en prison parce que, dit-il, la nourriture y coûte moins cher.

Un individu âgé de 29 ans, fils d'un ivrogne et d'une tuberculeuse, a déjà subi sept condamnations pour mendicité. Il est hémiphlégique depuis l'âge de 13 mois et ne peut marcher qu'avec des béquilles. Epileptique par-dessus le marché, il roule de prison en prison.

Ces faits sont très fréquents, et on ne saurait se figurer combien de ces pauvres diables vivent dans les prisons, qui sont pour eux des espèces de refuges. Dernièrement je voyais un aveugle arrêté pour mendicité et condamné à quinze jours de prison." [2])

Les chiffres suivants, empruntés à l'étude citée du Dr. Bonhoeffer, nous renseignent sur le nombre de tels individus.

BRESLAU.

Conditions physiques et psychiques.	Nombres absolus.	%
Condition physique faible . .	337	91
et par là incapables pour le service militaire	236	64
Anomalies psychiques	322	87
entre autres épilepsie	43	11
imbécilité. . . .	86	23
Total des individus examinés .	369	100 [3])

[1]) Calculés d'après p. 30—31.
[2]) p. 40—41.
[3]) Calculés d'après la dite étude.

Digitized by Google

Ici il faudra faire remarquer que, dans les années 1896—1897 il n'y avait en moyenne que 9 % des conscrits de la Silésie qui étaient incapables pour le service militaire.

Les autres chiffres connus s'accordent avec ceux que je viens de citer: le Dr. Kurella trouvait 20 à 30 % d'imbéciles ou d'épileptiques parmi les vagabonds. [1]) Le Dr. Mendel constatait aussi un grand nombre d'anormaux psychiques parmi les vagabonds. [2])

Tout ce que je viens de dire démontre, à ce que je crois, suffisamment, que la sus-dite cause joue un rôle important dans l'étiologie du vagabondage et de la mendicité. Il est encore nécessaire de donner une réponse à la question: est-ce que tous les individus, qui tombent dans les conditions défavorables nommées sous 1 et 2, deviennent vagabonds ou mendiants? Il est évident que la réponse doit être négative. Trois expédients s'offrent à celui qui est tombé dans la misère la plus noire: la mendicité, le vol et le suicide. C'est partiellement le hasard (occasion etc.), partiellement la prédisposition individuelle qui fixent, ce qu'un individu étant dans les dites conditions, deviendra, mendiant ou voleur. Généralement ceux qui disposent encore de quelque énergie ou intelligence deviennent voleurs, les autres vagabonds. [3]) Le troisième expédient, le suicide, se présente aussi très souvent parmi les bas-prolétaires. [4]) Ceux qui y ont recours sont, soit ceux qui ont connu de meilleures conditions et trouvent que la misérable existence que procure la mendicité ne vaut pas la peine d'être vécue, soit ceux qui ont perdu toute énergie. Parfois il arrive que le suicide est commis pour échapper à la honte de mendier ou de voler. Ce sont ceux que l'on nomme quelque fois „les héros de la vertu"; mais, considérés à un autre point de vue, on peut aussi leur donner le nom de „victimes du vice" — des autres, bien entendu! Ceux-là sont nés avec une disposition morale très forte et ont vécu dans un milieu où cette disposition a été développée. Ces cas prouvent le degré d'intensité que les sentiments sociaux peuvent atteindre, ils sont plus forts que le désir primaire de vivre, quoique ceux, auxquels ils ne veulent pas porter préjudice, renient ces sentiments sociaux, en abandonnant leurs semblables qui se trouvent dans la misère.

3⁰. Une troisième catégorie de mendiants et de vagabonds est formée d'enfants et de jeunes gens. Examinons quel rapport il y a entre ce fait et le milieu économique et social.

Tous ceux qui se sont occupés de ce sujet sont d'accord qu'une grande partie de ces enfants ont systématiquement appris à mendier de leurs parents. Quelle que puisse être la cause pour laquelle les parents agissent ainsi, ces enfants sont entièrement les victimes de l'ambiant détestable dans lequel ils sont forcés de vivre. Elevés dans un milieu sain, ils ne seraient pas devenus ni mendiants ni vagabonds. [5])

---

[1]) »Naturgeschichte des Verbrechers", p. 208.

[2]) Florian et Cavaglieri, o. c., II, p. 22. Voir aussi tout le § 5, IV, chap. 2 des mêmes auteurs.

[3]) Voir p. 47 et 49 R. L. Dugdale »The Jukes", et Flynt, o. c. p. 6.

[4]) Voir e. a. Florian et Cavaglieri, o. c. II p. 34—35, 177—178.

[5]) Sur cette cause de la mendicité et du vagabondage voir: G. Tomel et H. Rollet, »Les enfants en prison", p. 55—76; le Dr. L. Puibaraud, »Les malfaiteurs de profession", p. 217—230; le Dr. L. Albanel, »Le crime dans la famille", p. 88; Loewenstimm, o. c., p. 89—99; H. Joly, »L'enfance coupable", p. 60 sqq.

Digitized by Google

Une autre partie se compose d'enfants qui sont ou des illégitimes, ou orphelins, ou délaissés par leurs parents, ou forcés par les mauvais traitements des leurs à fuir la maison.

Tomel et Rollet font mention du cas suivant typique: une fille de 16 ans fut accusée de vagabondage et fit devant le tribunal le récit navrant de sa situation: „Je suis allée trouver vendredi le commissaire de police du quartier des Halles; je lui ai déclaré que depuis cinq jours j'étais sans asile, et que je n'avais pas mangé depuis quarante-huit heures. J'étais employée chez un marchand de vin qui, à la mort de ma mère, il y a de cela trois ans, m'a recueillie en qualité de servante, (employée à 13 ans) aux appointements de deux sous par jour. Mais mon patron a fait faillite, sa boutique a été fermée, j'ai dû alors errer en quête de travail, et sans rien trouver.

Mon père, condamné aux travaux forcés à perpétuité, est mort à la Nouvelle-Calédonie. Je n'ai plus ma mère, et comme je ne veux pas imiter ma grande soeur qui se conduit mal, j'ai préféré me faire arrêter."[1])

Il est difficile de fixer la grandeur de ce nombre, la seule statistique que j'en connais est celle-ci:

ITALIE 1885—1889.

Parmi les mineurs dirigés sur une maison de correction, comme condamnés pour vagabondage, il y avait:		
DIVISIONS.	Nombres absolus.	%
Enfants illégitimes	91	8,0
Orphelins	498	43,8
Enfants dont les parents en prison	25	2,2
Autres enfants	524	46,0
Ensemble	1.138	100,0 [2])

Nous avons maintenant à parler d'un autre genre de petits vagabonds et mendiants, de ceux que quelques criminalistes ont dénommés vagabonds-nés, c. à d. des enfants qui désertent le domicile paternel afin de courir les aventures et de voir quelque chose de plus que le quartier où ils restent. Peu nous importe ici d'où provient ce désir; tout le monde (et surtout chaque enfant) le possède plus ou moins (qui est-ce qui n'aime pas à voyager?) et il y en a qui l'ont très fort. „Lequel entre nous", disent Tomel et Rollet, „à certaines heures de l'existence, ne s'est senti le désir de rompre avec les conventions sociales, ou, plus simplement, de briser le cercle de son horizon, pour partir à la recherche de l'inconnu? Mettez de l'argent dans la poche du vagabond, vous en faites un touriste. Le sportsman et le

[1]) o. c. p. 31—32.

[2]) Florian et Cavaglieri, o. c., II, p. 52. — Sur cette cause de la mendicité et du vagabondage voir: H. A. Frégier, »Les classes dangereuses de la population dans les grandes villes", I, p. 199—200; Tomel et Rollet, o. c., p. 28—45; Albanel, o. c., p. 78.

Digitized by Google

délinquent ne sont séparés que par l'épaisseur de quelques pièces de cent sous." [1])

Ces auteurs ont trouvé le véritable joint: on nomme de tels enfants vagabonds-nés, soit, mais alors on rencontre des milliers de vagabonds-nés, qui ne sont jamais devenus vagabonds. Les enfants qui ont un grand penchant pour aller à l'aventure se trouvent dans toutes les classes de la société; mais seulement ceux qui sortent des classes pauvres deviennent vagabonds. C'est donc là que se trouve la „causa efficiens": le même penchant qui mène les enfants pauvres en prison, les aurait peut-être conduits à une poste honorable s'ils eussent vécu dans de meilleures conditions. Il y a parmi les criminels des gens de toutes sortes, et l'on ne peut contredire que la majorité se compose de personnes de qualité inférieure sous chaque rapport. Mais cela ne s'applique pas à ce genre de petits vagabonds. Ceux qui par suite d'expérience durant des années, sont en droit d'en parler, sont d'accord, que de tels enfants peuvent devenir des membres utiles de la société, pourvu qu'ils soient rationnellement conduits. [2]) Ce sont des garçons intrépides et énergiques. Croirait-on peut-être que tous ces gamins qui, en 1889, sont arrivés à pied à Paris de tous les coins de la France, afin de voir la tour Eiffel (il y en avait de moins de 7 ans) [3]) n'étaient pas courageux et énergiques? Elevés dans un autre milieu, ils seraient devenus marins ou explorateurs, ou auraient entrepris de grands voyages comme touristes — tandis que maintenant ils entrent en prison, pour descendre plus tard de plus en plus bas. [4])

4⁰. Enfin la quatrième catégorie de vagabonds et de mendiants, ceux qui ne sont pas compris dans les trois précédentes, c. à d. les individus dans la force de l'âge, physiquement à même de travailler, gens qui ont aussi l'occasion de trouver à s'occuper, mais qui ne veulent pas travailler. Il est difficile de déterminer avec certitude quelle est leur proportion dans l'armée des vagabonds et des mendiants. Mais il me semble que les faits cités plus haut prouvent que les vagabonds de ce genre ne sont pas aussi nombreux, que quelques auteurs et beaucoup de profanes le croient. [5]) En outre comment se fait-il que les asiles de „l'Armée de Salut", et ceux d'autres institutions philantropiques analogues, où chaque admis est obligé de travailler, sont toujours bondés, s'il est

---

[1]) o. c., p. 2.

[2]) Voir e. a. Flynt, o. c., p. 49, et Th. Holmes »Pictures and problems of London Police Courts", p. 64. Qu'on compare aussi F. M. Dostojewsky, »Memoiren aus einem Totenhaus," p. 299.

[3]) Voir la description d'un tel cas chez Tomel et Rollet, o. c., p. 3—8.

[4]) Sur le vagabondage et la mendicité d'enfants et de jeunes gens voir encore: L. Ferriani, »Minderjährige Verbrecher", p. 144—155; et Flynt, o. c., p. 28—60.

[5]) Une des causes de l'opinion, que les vagabonds et les mendiants de ce genre sont si nombreux, se trouve dans la circonstance que plusieurs auteurs se sont surtout occupés d'eux. Cependant, on perd de vue que ces auteurs ne nient pourtant pas l'existence d'autres catégories (Voir Flynt, o. c., p. 171 et Loewenstimm, o. c., p. 7). N'est-il pas intéressant de voir que quelqu'un comme Oswald, qui lui a été un vrai vagabond, parle surtout de ceux qui le sont devenus par suite de la misère, et considère comme peu importante la catégorie de ceux qui ne veulent pas travailler, tandis que le dilettante-vagabond Flynt ne parle que des derniers?

Digitized by Google

vrai que la plupart des vagabonds sont des individus qui ne veulent pas travailler?

Les vagabonds de ce genre sont donc des paresseux, ils ne veulent pas travailler, ils vivent aux dépens de ceux qui travaillent, ce sont des parasites. C'est avec raison que bien des auteurs ont blâmé des individus semblables (comme le dit le Dr. Colajanni, l'équité exigerait qu'on comprenne dans ce blâme tous les paresseux, et qu'on ne se borne pas aux fainéants pauvres seulement). Mais cela n'avance pas la sociologie: elle doit plutôt tâcher de trouver les causes du phénomène.

Il est incontestable que le zèle et l'énergie, témoignés par les peuples modernes dans leur travail, ne sont pas innés mais acquis. Tous les individus sains ont, non pas dans la même mesure il est vrai, le penchant inné d'activer leurs muscles et leurs facultés intellectuelles, mais sans causes extérieures ce penchant ne devient pourtant pas grand. Les peuples primitifs ne travaillent pas plus qu'il est nécessaire pour pourvoir à leurs besoins très restreints. Ils trouvent risibles les gens qui travaillent plus qu'il n'est strictement nécessaire. [1]) L'énorme changement qui a eu lieu dans le mode de production engageait les hommes à produire peu à peu une quantité de travail de plus en plus grande: d'un côté les esclaves, forcés de travailler dur, de l'autre côté les possesseurs des moyens de production poussés au travail par désir de bénéfice. Dans la société actuelle c'est à peu près de même: la grande masse est forcée de travailler par crainte de misère, une petite partie par le „studium lucri" éveillé en eux. Et puis, la grande majorité des hommes a été accoutumeé à travailler dur dès l'enfance; beaucoup de travail se fait par nécessité, mais beaucoup aussi par l'habitude qui éveille un sentiment de malaise quand on ne peut travailler.

La première raison qu'il y a des gens qui ne veulent pas travailler, c'est qu'ils n'y ont pas été habitués dès leur enfance. En général les enfants montrent peu de zèle, tout comme les peuples primitifs, qui du reste, ont beaucoup d'analogie avec les enfants. Il faut les entrainer durant un temps assez long, avant qu'ils se mettent à travailler assidûment. Que deviendraient tous ces enfants que leurs parents ont négligé ou même dressé à la mendicité sinon des mendiants ou des vagabonds, une fois qu'ils seront grands? Ils n'ont appris aucun métier, n'ont jamais été habitués à travailler, n'y ont jamais trouvé de plaisir, plus tard ils n'auront donc jamais envie de rien faire. [2])

Une partie de ceux qui longtemps n'ont pu trouver de travail suivent la même voie, ils perdent l'habitude du travail, deviennent paresseux et, à la longue, ne veulent plus rien faire. [3]) Certes ceux-là sont les moins diligents de nature, (groupés d'après le degré d'énergie, ils forment la ligne A. B. de la courbe de Quetelet. Voir p. 590). Mais cela n'empêche qu'ils ne seraient devenus vagabonds, s'ils avaient toujours pu trouver du travail.

Cependant il y a encore autre chose à dire de l'ambiant dans la genèse de ces individus. En premier lieu: la longue durée, la monotonie

---

[1]) Voir e. a. Florian et Cavaglieri, o. c., II, p. 11—14.
[2]) Voir e. a. Loewenstimm, o. c., p. 17 et 92.
[3]) Voir e. a. Bérard, o. c. p. 605.

Digitized by Google

et les désagréments du travail des prolétaires, qui, par tout cela, est plutôt détesté qu'aimé. [1]) En second lieu, les petits salaires d'une grande partie des ouvriers, et les montants assez grands que des mendiants adroits savent ramasser. Flynt mentionne les données suivantes sur ce que peuvent „gagner" des „tramps": à New-York par jour 1 dollar; dans l'est des Etats-Unis 50 cents de dollar à 2 dollars, sans compter la nourriture; à New-Orléans un mendiant habile peut „gagner" 1 dollar par jour; il évalue qu'en Allemagne le produit journalier du mendiant est de 1,50 à 4 marcs et la nourriture; en Angleterre la plupart des mendiants récoltent 18 pence à 2 shillings, et quelques très habiles même près de 10 shillings par jour. [2]) Loewenstimm raconte qu'à St. Pétersbourg un mendiant habile a un revenu journalier de 3 roubles. [3]) Florian et Cavaglieri disent qu'à Paris un mendiant recueille 4 francs, et, s'il est très adroit, même 25 francs par jour. [4])

Dans quelques cas il est donc plus avantageux, et dans tous les cas il est plus facile, de ne pas travailler. [5]) Par suite de ces faits on lit très souvent que le public ne devrait pas donner d'aumônes à ces paresseux. Mais le public ne peut pas distinguer cette catégorie de mendiants des autres. Il est certainement vrai que la mendicité professionnelle diminuerait si l'on ne donnait rien à des mendiants; mais d'un autre côté, l'effrayante misère parmi les autres pauvres s'aggraverait alors encore plus. Et je me permets de douter que l'avantage, ainsi acquis d'un côté, contrebalancerait le désavantage, créé de l'autre côté.

Et ces doléances au sujet de la bêtise du public sont alors généralement accompagnées de l'anathème sur ceux qui préfèrent la vie d'un parasite, au travail. Personne naturellement ne voudra excuser ces individus. Mais il faut considérer la question des deux côtés. Si l'on exprime un blâme contre ces gens, il ne faut pas le ménager à la société, *où le travail honnête est si mal payé, que la mendicité est souvent plus lucrative.* Ces individus sont des égoïstes rusés et tant que la société sera organisée telle qu'elle l'est, ils ont raison à leur point de vue. Certes, ils n'ont point de sentiment d'honneur, ils n'attachent aucune valeur à l'opinion des autres, mais le sentiment d'honneur n'est pas inné, mais acquis. Ainsi que les faits le démontrent, les vagabonds sortent généralement d'un milieu où il ne saurait être question d'un développement des qualités morales. Le Dr. Bonhoeffer p. e. constata, chez environ 45 % des vagabonds, examinés par lui qu'ils avaient été élevés dans de mauvaises circonstances domestiques (alcoolisme des pa-

---

[1]) Dans ses oeuvres »Minderjährige Verbrecher" (p. 177 sqq.) et »Schlaue und glückliche Verbrecher" (p. 460 sqq.) Ferriani indique que plusieurs vagabonds le sont devenus par la haine qu'ils ont conçue du travail par suite du surmenage dans leur jeunesse.

[2]) o. c. p. 97, 103, 110, 182 et 244.

[3]) o. c. p. 38.

[4]) o. c. I, p. 111—112.

[5]) En égard à ces faits, il est difficile de comprendre pourquoi le nombre des mendiants n'est pas encore plus grand qu'il l'est. La cause en est que, pour pouvoir »réussir" comme vagabond, il est nécessaire de disposer de qualités particulières, qu'une grande partie de ces gens ne possèdent pas. Aussi, la plupart d'entre eux mènent une existence fort déplorable (Voir Flynt, o. c., p. 138—139).

Digitized by Google

rents, etc.). Puis, comme nous l'avons vu plus haut, les sentiments sociaux ne se développent que s'il y a réciprocité. Je voudrais bien savoir si la société s'intéresse en effet à tel point au sort des misérables, qu'à leur tour ceux-ci se soucient grandement de l'opinion de cette société? Pour sûr que non: ce sont des parias, et comme tels le mépris d'un monde hostile leur est indifférent. [1])

Nous voilà presque à la fin de nos observations sur l'étiologie du vagabondage et de la mendicité, il nous reste encore à fixer l'attention sur une catégorie, celle des natures indolentes. Il est des individus chez lesquels tout travail assidu éveille un fort sentiment de malaise. [2]) Comme nous l'avons déjà relevé plus haut, en parlant de la pauvreté en général (voir p. 348), la cause de ce phénomène est une espèce de neurasthénie, plus spécialement physique. Il faut le reconnaître, ces gens sont des êtres antipathiques, mais ce sont des malades, qui doivent être soignés, si la société ne veut pas en subir les désagréments. D'ailleurs, le professeur Benedikt, qui a été le premier à indiquer la neurasthénie physique, reconnaît lui-même [3]) que de tels malades n'ont pas besoin de devenir des vagabonds, quand ils ont été élevés dans un milieu propice et que plus tard, la lutte pour l'existence ne leur a pas été pénible.

En résumant, il ressort que les causes importantes du vagabondage et de la mendicité sont le désoeuvrement, le manque de soins pour les vieillards, les invalides et les faibles, le délaissement des enfants pauvres, les petits salaires et les longues journées des ouvriers. Les personnes qui courent le plus de danger d'être incorporées dans l'armée des vagabonds, ce sont les faibles tant physiques et psychiques, sans que cela soit pourtant nécessaire; la „causa causarum", c'est le milieu.

L'histoire le prouve également. Si le vagabondage et la mendicité résultaient des qualités innées de l'homme, il y aurait toujours eu des vagabonds et des mendiants, ce qui n'est pas le cas. Leur apparition se rattache à la structure économique de la société. Nous ne pouvons pas nous étendre sur le sujet et renvoyons à l'oeuvre capitale „I vagabondi" de Florian et Cavaglieri (I, Parte prima). Ces auteurs démontrent que le premier type du vagabond a été l'esclave évadé, puis le serf qui s'est sauvé de chez son seigneur. Dans les époques suivantes les peines dont les vagabonds étaient menacés (et elles étaient très sévères), devaient surtout servir à forcer le prolétariat à se soumettre aux exigences

---

[1]) Pour les études éthiques une oeuvre comme celle de J. Flynt »Tramping with tramps" est très intéressante. L'idée qu'on se fait généralement du monde des vagabonds professionnels est tout à fait inexacte. On se figure que ces gens ne connaissent aucune morale entre eux, comme ils n'en connaissent point envers les autres hommes. Cependant, comme Flynt en a fait l'expérience dans ses observations durant des années les »tramps" sont serviables entre eux et bienveillants. (Voir e. a. p. 153, 239 et 265 de son livre. Voir aussi le Dr. S. van Mesdag, »Iets over landloopers en bedelaars", p. 227—230. Tijdschrift voor Strafrecht XV). Ici aussi, dualisme de l'ethique.

[2]) Dans son »Minderjährige Verbrecher" (p. 152—154) Ferriani a décrit le type d'un malade de ce genre. Voir aussi Tomel et Rollet o. c. p. 24—27.

[3]) p. 715. »Die Vagabondage und ihre Behandlung". (Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XI).

Digitized by Google

des possesseurs des moyens de production. [1]) A mesure que le nombre des ouvriers disponibles augmentait et que le prolétariat s'est soumis à la volonté des capitalistes cette cause diminuait d'importance pour disparaître presque complètement de nos jours. C'est plutôt le contraire qui a lieu, attendu que l'armée des vagabonds et des mendiants se compose actuellement pour la majorité de prolétaires qui n'ont pu trouver de travail. Le vagabondage et la mendicité sont à présent punissables à cause du dommage et de l'importunité qu'en éprouvent surtout les gens qui habitent la campagne, et aussi à cause du danger qui en résulte pour la société, puisque les criminels dangereux se recrutent en majeure partie parmi les vagabonds et les mendiants.

B. Vol et crimes analogues.

Avant d'examiner les motifs induisant à commettre le vol (le plus important des crimes de ce groupe; la plupart des autres n'en sont que des modifications) il faudra s'arrêter d'abord un moment à la question: „l'honnêteté est-elle une qualité innée ou bien une qualité acquise?"

A mon avis il n'est plus possible de la discuter, l'honnêteté est aussi peu innée que n'importe quelle conception morale. [2]) Aucun enfant ne sait faire de distinction entre le mien et le tien, ce n'est que peu à peu qu'il en conçoit l'idée. Par contre il a le penchant de s'accaparer tout ce qu'il désire (instinct préhenseur le nomme Lafargue). [3]) C'est justement cet instinct qui doit être combattu pour rendre un enfant honnête. On serait donc plus en droit de dire que la malhonnêteté est innée. En ne tenant pas compte de ce fait, il est impossible de donner l'étiologie du vol et des crimes de même nature.

Les motifs, pour lesquels les crimes, dont nous nous occupons maintenant, sont commis, étant au nombre de trois, nous en parlerons en les divisant en trois groupes différents. Le premier groupe comprend les crimes commis par *la misère*, le second ceux qui résultent de la *cupidité*, et dans le troisième groupe nous traiterons *les criminels de profession*.

a. Vol commis par misère.

Il y a des besoins que l'homme doit satisfaire, sans quoi son existence est impossible. Ce sont des besoins fondamentaux, nés indépendamment du milieu. Si l'homme n'a pas une nourriture suffisante, s'il n'a pas (du moins dans les régions non-tropicales) de vêtements pour se garantir contre le froid, si l'occasion de se reposer lui manque, etc. sa vie est en danger. Dans la société actuelle il y a toujours un nombre de per-

---

[1]) Voir Marx, »Kapital", I, ch. XXIV, 3, p. 699 sqq.

[2]) Voir sur l'impossibilité des conceptions morales innées, le Dr. P. Naecke, »Die neuern Erscheinungen auf kriminal-anthropologischen Gebiete und ihre Bedeutung", p. 342 (Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XIV).

[3]) »Der Ursprung der Idee des Gerechten und Ungerechten", p. 470—471. (Neue Zeit 1898–1899 II).

Digitized by Google

sonnes auxquelles le stricte nécessaire même fait défaut, et qui sont donc obligées de voler s'ils ne veulent pas succomber de misère. [1]) Il est évident que le mot misère doit être pris dans son sens littéral de sorte que celui qui peut acheter encore un morceau de pain et vole quand même doit être considéré comme un voleur par misère.

Il faut que nous placions ici encore une observation, avant d'entamer les preuves de cette thèse. Nous avons défini le crime comme un acte égoïste, ce qu'il est aussi dans tous les cas. Cependant, un même acte peut être égoïste et altruiste à la fois, et ceci c'est le cas pour quelques crimes commis par misère: quand un individu vole afin de ne pas laisser mourir de faim ceux qui sont à sa charge. Quels beaux conflits de devoirs engendre notre société actuelle!

Les preuves que la misère absolue provoque une quantité de vols sont de trois natures. Les deux premières sont basées sur la dynamique de la criminalité.

1⁰. En hiver, l'époque où la misère est la plus pressante, la quantité de vols etc. est aussi beaucoup plus grande qu'en été. Ce fait est très connu; il est donc inutile d'en donner des preuves détaillées, et je crois suffisant de donner les statistiques ci-dessous, portant sur deux pays importants et sur un grand nombre d'années.

ALLEMAGNE 1883—1892.

CRIMES. [2])		Nombres d'actes punissables commis dans les mois de:											
		Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
l simple (aussi idive répétée).	a	7.991	7.342	6.909	5.777	6.097	6.003	6.230	6.481	6.249	7.436	7.966	8.523
	b	113	115	98	85	87	88	88	92	92	106	117	121
l qualifié (aussi n récidive épétée).	a	913	877	830	777	840	856	879	866	818	956	971	996
	b	102	107	92	89	94	98	98	96	94	106	112	111
tournement.	a	1.539	1.358	1.454	1.397	1.505	1.485	1.583	1.551	1.459	1.604	1.573	1.659
	b	100	97	94	94	98	100	103	101	98	104	105	108
cel.	a	682	615	571	442	458	447	444	451	451	556	643	789
	b	123	122	103	82	82	83	80	81	81	100	120	142
cel profession- nel et habituel.	a	3	5	4	8	4	3	3	3	6	3	3	5
	b	71	130	94	195	94	73	71	71	146	71	73	118
aude.	a	2.174	2.050	1.909	1.744	1.823	1.869	1.932	1.845	1.758	2.065	2.279	2.432
	b	107	111	94	89	90	95	95	91	90	102	116	120 [3])

[1]) Plus haut (p. 612) en traitant du vagabondage j'ai déjà indiqué pourquoi toutes les personnes qui se trouvent dans des circonstances pareilles ne deviennent pas criminelles.

Voir encore sur vol commis par misère Frégier o. c. I, p. 206—213 et Ed. Ducpetiaux, »De la condition physique et morale des jeunes ouvriers," II p. 208—210.

[2]) Les chiffres sub *a* sont les chiffres absolus (moyennes annuelles), ceux sub *b* sont des nombres relatifs: quand il y a 100 actes commis dans *un* jour de l'année, il y a dans *un* jour des mois désignés les chiffres sub *b*.

[3]) II, p. 53 »Kriminalstatistik für das Jahr 1894".

Digitized by Google

Donc, pour tous les crimes une augmentation assez considérable vers les mois d'hiver, et une dimination vers les mois d'été. Je fixe l'attention des lecteurs plus spécialement sur la diminution et l'augmentation très importantes pour les délits: vol simple et recel, et sur le mouvement beaucoup moins accentué pour vol qualifié, détournement et recel professionnel et habituel (le maximum du dernier nommé des crimes ne se présente même pas dans les mois d'hiver). Ces trois derniers délits sont, plus que les deux autres, qui ont surtout la misère pour motif, commis par cupidité et par des criminels de profession.

Les chiffres suivants, empruntés au calendrier criminel composé par le professeur Lacassagne, concernent

FRANCE 1827—1870.

Nombre de crimes contre la propriété, pour chaque mois ramené à une durée égale de 31 jours.											
Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
16.350	15.400	14.250	13.450	13.625	13.450	13.225	13.425	13.875	14.400	16.100	16.825 [1]

Donc, ici, comme toujours [2]), aussi une forte augmentation vers l'automne et les mois d'hiver, et une diminution vers le printemps et les mois d'été.

2⁰. Une deuxième preuve de l'importance de la misère absolue comme cause de vol, etc. est fournie par la circonstance qu'il y a un accroissement considérable des crimes sus-dits en temps de dépression économique (prix élevés du pain, manque de travail, etc.). Dans la première partie j'ai cité beaucoup d'oeuvres où ce phénomène est démontré pour plusieurs pays. Je renvoie donc aux plus importantes d'entre elles, tout en y ajoutant encore quelques données.

ALLEMAGNE 1882—1898.

Comme statistique de cette corrélation concernant l'Allemagne tout entière, je n'ai pu faire mention, dans la première partie que du petit tableau du Dr. Lux (p. 298). Une étude détaillée et trés intéressante en a été écrite par H. Berg sous le titre de „Getreidepreisen und

---

[1]) »Marche de la criminalité en Frauce, 1825—1880". (Revue scientifique 1881), à trouver aussi chez E. Levasseur, »La population française," II, p. 458.

[2]) Une exception apparente (la seule qui me soit connue) sur cette règle se trouve dans la statistique criminelle des Pays-Bas. Celle de 1898 contient un diagramme d'après lequel les crimes contre la propriété ne suivent pas cette règle. Mais le rédacteur a pris les nombres des condamnés par jour ce qui est une base erronée, ces chiffres ne renseignant pas comme on le sait, sur le moment où le crime a été commis. Et c'est cela justement qui nous intéresse maintenant.

Digitized by Google

Kriminalität in Deutschland seit 1882." [1]) J'en emprunte le tableau suivant:

Annees.	Prix de 1.000 kilogr. de seigle et de froment en Marcs.	Nombre de condamnés pour les crimes ci-dessous sur 100.000 habitants au-dessous de 12 ans.				
		Vol simple.	Vol qualifié.	Recel.	Fraude.	Détournement.
1882	185	250	28	26	37	46
1883	165	241	25	24	38	46
1884	159	231	25	23	39	46
1885	154	214	22	22	38	45
1886	147	210	20	21	41	45
1887	145	198	21	20	43	44
1888	155	194	21	20	44	44
1889	169	211	23	21	49	47
1890	181	206	24	21	50	47
1891	216	216	25	22	54	50
1892	184	236	31	25	59	52
1893	146	202	26	22	58	51
1894	127	198	27	22	60	52
1895	132	192	24	22	61	53
1896	139	184	24	19	58	50
1897	152	188	23	18	61	51
1898	170	191	25	19	63	52 [2])

Si, en examinant le tableau précédent, on ne perd pas de vue que l'effet de la hausse ou de la baisse des prix du blé ne se fait pas ressentir immédiatement, et que parfois on enrégistre dans la statistique les criminels qui ont commis leur crime dans une année précédente, il sera clair combien l'influence du mouvement économique sur les crimes économiques est immense.

Comme le tablau le démontre, l'influence des variations des prix n'est pas la même pour tous les crimes; elle est la plus grande pour le vol simple (il n'y a eu qu'une seule exception dans 17 ans), ensuite pour recel et vol qualifié, et la plus petite pour fraude et détournement. D'ailleurs, ces derniers crimes ont beaucoup moins pour motif la misère absolue que p.e. le vol simple.

Aussi ne faut-il pas perdre de vue encore que la période de 1889—1892 se caractérisait par une crise économique aiguë. [1])

---

[1]) A mon regret ce livre ne m'est parvenu qu'après la mise sous presse de la première partie de mon ouvrage; sans cela je l'aurais naturellement cité là.

[2]) p. 10, 12, 17, 18.

[1]) Berg a démontré que la conclusion du Dr. Müller (voir p. 119 de la première partie) sur la diminution de l'influence des prix du blé sur la criminalité économique en Allemagne, est un peu prématurée, quoiqu'elle soit exacte pour la période, que Müller a observée. Néanmoins je suis de l'opinion de M. (voir aussi la citation du prof. v. Mayr dans la première partie p. 131) qu'à l'avenir l'influence des crises économiques sur la criminalité économique dépassera de plus en plus celle des prix du blé.

Digitized by Google

ANGLETERRE 1823—1896.

Le Dr. Tugan Baranowsky prouvait pour les périodes de 1823—1850 et 1871—1896 la corrélation entre l'amélioration et la rétrogradation de la conjoncture économique et la baisse et la hausse de la criminalité.

Pour la période 1858—1864 la même preuve était donnée par le Dr. G. Mayr (voir p. 57—58); et pour les années 1840—1890 par le Dr. Fornasari di Verce (p. 197).

Les chiffres du premier se rapportent seulement au crime en général et ne font donc pas suffisamment ressortir l'influence sur les seuls crimes économiques.

GRAND-DÛCHÉ DE BADE 1875—1892.

Le statisticien J. S(chmidt) démontrait le parallélisme des deux courbes pour la dite période (p. 303).

BAVIÈRE 1835—1861.

Le Dr. G. Mayr a été un des premiers statisticiens qui aient démontré l'influence des prix du blé sur la criminalité contré la propriété (p. 51—70).

BELGIQUE 1839—1890.

Le Dr. Weisz a prouvé l'influence des prix du blé durant la période 1841—1860 (p. 91) et le prof. Denis celle des événements économiques pour la periode 1840—1890 (p. 294—296), tandis que Ed. Dupetiaux attirait surtout l'attention sur l'augmentation énorme de la criminalité durant les années de crise 1846—1847 dans les Flandres (p. 42—46).

FRANCE 1825—1886.

L'influence des prix du blé sur la criminalité contre la propriété a été démontrée, respectivement pour les périodes 1845—1864, 1850—1864 et 1855—1864 par les Drs. Weisz (p. 90—91), Corne (p. 72—73) et Mayr (p. 50—60). Le prof. Lacassagne et P. Lafargue démontraient la corrélation entre les fluctuations de la vie économique et celles de la criminalité économique, respectivement pour les années 1825—1880 et 1840—1886 (p. 205 et 288 sqq).

ITALIE 1873—1890.

Pour cette période le Dr. Fornasari di Verce démontrait le parallélisme entre les courbes des événements économiques et de la criminalité économique (p. 191—197).

NOUVELLES GALLES DU SUD 1882—1891.

Le même auteur démontrait ici aussi la même corrélation (p. 198).

Digitized by Google

PAYS-BAS 1860—1891.

Puisque les recherches sur notre sujet manquaient pour ce pays j'ai composé, d'après des données officielles, le diagramme suivant:

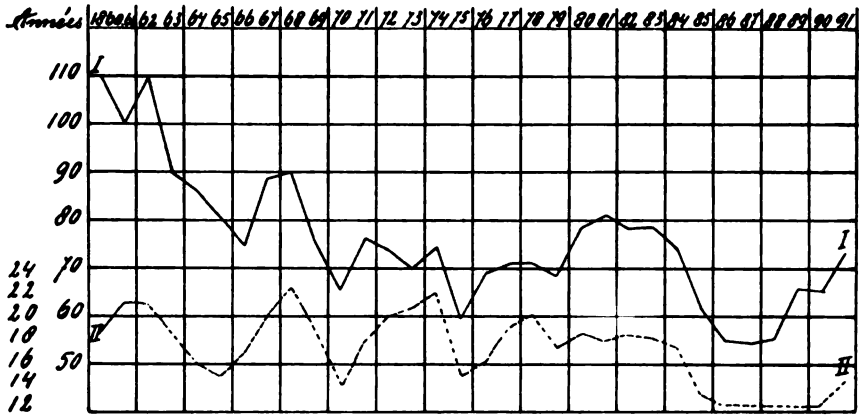

Légende: I. Nombre de condamnés pour vol, calculé sur 100.000 habitants. II. Prix du pain par kilogr. en cents.

Le parallélisme des deux courbes est frappant (seulement une petite exception aux années 1871—1873). L'accroissement du vol aux années 1879—1881 coïncide avec la très forte augmentation des faillites, qui continua jusqu'à 1882.

PRUSSE 1854—1895.

Les Drs. Starke et Müller ont prouvé la dite corrélation (p. 93 sqq. et 199 sqq.).

RUSSIE 1874—1894.

E. Tarnowsky fixait l'attention sur l'influence des prix du blé sur la criminalité en général (p. 117—118).

WURTEMBERG 1882—1891.

Rettich démontrait qu'il existe quelque rapport entre le courant des prix du blé et celui du vol (p. 101—102).

ZÜRICH 1832—1892.

Le Dr. Meyer prouvait l'existence du sus-dit parallélisme (p. 101 sqq.) [1])

---

[1]) Il faut encore nommer comme auteurs sur la dynamique de la criminalité: J. Sacker, »Der Rückfall" (p. 39—40); le prof. G. Aschaffenburg, »Das Verbrechen und seine Bekämpfung" (p. 87 sqq.) en H. Leuss, »Aus dem Zuchthause" (p. 228 sqq.). Attendu que ces auteurs n'apportent point de données nouvelles, il n'est pas nécessaire de traiter leurs oeuvres.

Des observations tout à fait spéciales sur la relation entre criminalité et crises sociales ont été faites par G. Richard dans son oeuvre »Les crises sociales et les conditions de la criminalité" (Année sociologique III). Cet auteur trouve qu'il y a

Digitized by Google

Peu de thèses sociologiques ont été prouvés comme celle dont nous venons de parler, à ce qu'il me semble: l'importante influence du courant des événements économiques sur celui de la criminalité économique a été démontrée pour 13 pays pour différentes périodes du XIXe siècle. Quelques auteurs sont d'avis que la misère ne peut être la cause des crimes qui sont commis quand les conditions économiques sont des plus favorables, et que les crimes économiques ont par conséquent atteint leur minimum. Cette assertion a besoin d'être encore plus amplement prouvée, comme je l'ai déjà dit plus haut (p. 350 et 608), puisqu'il y a encore pas mal de personnes auxquelles le stricte nécessaire fait défaut *même* en des périodes de prospérité.

Je dois encore dire ici quelques mots en réponse à une objection éventuelle contre l'observation précédente: l'accroissement du vol, etc., en temps de dépression économique est, pour une grande partie, une conséquence non de la misère absolue, mais de l'impossibilité de pouvoir satisfaire aux besoins, nés à des époques plus favorables. L'accroissement serait donc, pour une grande partie, dû à une augmentation des crimes commis par la cupidité et non de ceux commis par la misère. Cela peut être vrai dans quelques cas, mais ne l'est certainement pas, à mon avis, dans la majorité des cas, pour les raisons suivantes: Quand la conjoncture économique est favorable, quand on gagne plus qu'à l'ordinaire et que par suite les besoins augmentent et deviennent plus intenses, chacun peut-il aussi satisfaire les désirs éveillés en lui par l'esprit d'imitation? Bien sûr que non: même en ces temps de prospérité il y a encore beaucoup d'individus chez lesquels le désir est éveillé, mais qui ne sont pas à même d'y satisfaire d'une façon légale. Par contre, les besoins diminuent en général en temps de crise; la cupidité s'éveille donc moins, et avec des revenus restreints on est déjà bien content de pouvoir vivre quand il y en a tant d'autres auxquels manque même le strict nécessaire. A mon avis, les crimes par cupidité diminuent plutôt qu'ils n'augmentent en temps de prospérité, tandis qu'en des périodes de dépression le contraire a lieu. (La statistique ne faisant pas cette distinction comme on le sait, elle ne peut servir à en fournir la preuve). L'augmentation et respectivement la diminution des crimes par misère sont cause que les chiffres de cas de vol et de crimes adéquats ne le démontrent pas. [1])

contradiction dans le fait que la société serait cause du crime et qu'elle menace cependant le criminel de punition. L'explication de cette contradiction se trouverait dans la circonstance »que la société à l'état normal organise la résistance aux tendances criminelles et détermine l'apparition de la criminalité quand elle est à l'état de crise". Il est superflu d'en parler amplement, puisque tout notre travail est un essai tendant à expliquer cette contradiction d'une manière différente. La démonstration faite par cet auteur ne peut être exacte, puisque la criminalité se présente aussi en des périodes de prospérité économique. L'auteur nomme facétie la considération de Marx sur le fétichisme de la marchandise. S'il avait mieux connue la doctrine de Marx, il aurait compris que la contradiction réside dans l'essence de la société actuelle. (Voir encore la critique de G. Tarde sur l'étude de Richard. Compte rendu Ve congrès d'Anthrop. crim., p. 200—201.)

[1]) Le Prof. Aschaffenburg est parmi les auteurs qui attribuent l'augmentation des crimes économiques en temps de dépression à l'augmentation des crimes par cupidité (o. c. p 93—95). Il est un peu en contradiction avec lui-même en reconnaissant, à la page 95, que les périodes de prospérité économique font augmenter les cas de détournement et de fraude. Cela est appliquable aussi au vol, bien que dans une mesure moins grande.

Digitized by Google

3⁰. La troisième preuve que la misère est un grand facteur dans l'étiologie du vol, c'est le nombre énorme de veuves et de femmes divorcées qui participent à ces crimes (voir p. 513—514). Il n'y a aucune raison de croire que ces femmes soient plus cupides que les femmes mariées ou célibataires; mais ce qui est bien certain c'est que leur condition économique est souvent très onéreuse.

Nous n'appliquerons pas d'autres méthodes afin de démontrer leur corrélation (p. e. en examinant la statique): pour des raisons déjà nommées plus haut, elles ne peuvent mener qu'à un résultat sans grande importance. D'ailleurs, il me semble que l'exactitude de la thèse a été suffisamment démontrée par les preuves citées.

Nous voilà maintenant à la fin de nos considérations au sujet du vol commis par misère. C'est de deux manières qu'elle est la cause du vol; d'un côté elle incite à s'approprier le bien d'autrui, de l'autre elle exerce une influence démoralisatrice.

b. Vol commis par cupidité.

Nous avons maintenant affaire aux crimes des personnes qui ne volent pas par misère absolue, ni par profession. Ceux qui s'en rendent coupables gagnent assez pour satisfaire aux besoins les plus pressants [1]), et ils ne volent que quand l'occasion s'en présente (de là leur nom de criminels d'occasion), [2]) afin de satisfaire à des besoins de luxe.

La première question donc qu'il faudra résoudre est celle-ci: comment ces besoins naissent-ils? La réponse peut être brève: ils sont éveillés par le milieu. Dans une société où quelques-uns sont riches, c. à d. ont plus de revenus qu'il ne leur en faut pour leurs besoins fondamentaux, et qui s'en créent d'autres, dans une telle société la cupidité de ceux qui ne disposent pas de ces revenus sera éveillée. Les besoins auxquels les criminels dont nous parlons désirent satisfaire par leurs méfaits, ne diffèrent point de ceux des gens aisés. Il va sans

---

Quelque intéressant que soit l'oeuvre de cet auteur, les parties traitant de l'influence du milieu économique sont les moins heureuses. A la page 93 il dit que le fait, que la plupart des vols n'étant pas des vols de vêtements et de denrées alimentaires, cela lui prouve que ce n'est pas la misère qui constitue le facteur le plus important dans l'étiologie des crimes contre la propriété. L'auteur ignore-t-il donc qu'avec de l'argent on peut tout se procurer?

[1]) En réalité il y a de nombreuses transitions entre crime commis par misère ou par cupidité. Cependant, on peut et il faut même les négliger dans une étude théorique, où il s'agit tout juste de bien indiquer les démarcations. On ne peut décider par ex. si c'est par misère ou par cupidité qu'a été commis le crime dont j'entendais parler un de ces jours: un vieil ouvrier, qui ne gagnait qu'un salaire très minime, volait en hiver tous les jours un peu de houille dans la cave de son patron, afin de pouvoir faire du feu chez lui, ce que son modique salaire ne lui permettait pas. Lui et sa femme ne seraient pas morts, il est vrai, par ce manque de feu, tout de même, on ne peut dire non plus que le vol a été commis par cupidité.

[2]) En général on distingue les criminels en: criminels d'occasion, d'habitude, et de profession. Pourtant, les criminels d'habitude sont aussi des criminels d'occasion, car ils ne cherchent pas l'occasion, comme les criminels de profession, mais en profitent chaque fois qu'elle se présente. Ils sont le trait d'union entre le premier et le troisième genre de criminels. A mon avis, inutile de parler d'eux séparément ici.

Digitized by Google

dire que jamais personne n'a désiré un objet de luxe, s'il n'a pas vu d'autres en jouir. Ce ne serait que gaspiller du temps que de discuter cette vérité. Chaque besoin qui n'est pas strictement néces- saire n'est pas inné mais acquis. Si l'un a beaucoup, l'autre — imitateur — le veut aussi. Il n'y a qu'un conseil à donner à ceux qui ne sont pas convaincus de cette vérité bien simple: qu'ils lisent quelques oeuvres ethnologiques qui traitent de peuples chez lesquels il n'y a encore ni riches ni pauvres. Ils verront alors que la cupidité, à présent qualité universelle, était alors inconnue. [1])

La division entre riches et pauvres date déjà de nombre de siècles et n'est pas propre au capitalisme seul, bien que sous le capitalisme la distance entre les deux a augmenté et augmente toujours. Plus la distance est grand plus, ceteris paribus, la cupidité s'accroît. [2])

La cupidité de ceux qui ne peuvent satisfaire qu'aux besoins strictement nécessaires, n'est pas éveillée dans la même mesure dans chacun d'eux. Comme l'ont déjà remarqué Guerry et Quetelet (voir première partie p. 37 et 40—41), les crimes économiques sont les plus nombreux dans les contrées où l'industrie et le commerce sont les plus développés, et où les contrastes de fortune sont par conséquent les plus grands. [3]) C'est pour la même raison que les villes, où les contrastes entre pauvreté et

---

[1]) Voir le passage emprunté à Mably à la p. 19 de la première partie. Voir aussi F. Lassalle »Offenes Antwort-Schreiben", dans lequel il dit e. a.: „Alles menschliche *Leiden und Entbehren* und alle menschlichen *Befindungen*, also *jede menschliche Lage bemisst sich somit nur* durch den *Vergleich* mit der Lage, in welcher sich *andere Menschen derselben Zeit* in Bezug auf die gewohnheitsmäszigen Lebensbedürfnisse derselben befinden" (p. 426—427 II Reden und Schriften).

Les ascètes modernes (e. a. les Tolstoïciens) ont raison quand ils disent que les hommes seraient plus heureux s'ils ne connaissaient pas tant de besoins. Mais ils ont tort quand c'est pour cela qu'ils prêchent l'ascétisme, car tout en passant sous silence que leur doctrine ne peut avoir de résultats, toute civilisation deviendrait impossible s'ils atteignaient leur but. L'idéal serait plutôt que certaines gens ne se créent pas sans cesse de nouveaux besoins auxquels d'autres ne peuvent satisfaire, mais que chacun pût donner satisfaction aux besoins existants.

[2]) Comparez le prof. B. Földes »Einige Ergebnisse der neueren Kriminalstatistik," p. 548.

En parlant des crimes par cupidité la dynamique est de peu ou d'aucune importance, attendu que les causes de ces crimes ne changent guère d'année en année. Si l'on étudie le cours de la criminalité économique en général depuis l'existence de la statistique criminelle elle augmente plutôt qu'elle ne diminue. Attendu que la statistique n'établit pas de distinction entre les crimes par misère et par cupidité on ne peut décider avec certitude d'où provient cette augmentation mais elle est due vraisemblablement aussi à la cupidité toujours croissante.

[3]) Puisque la statistique criminelle ne démontre pas qu'un délit a été commis par misère ou par cupidité, la statistique n'est pas de grande importance pour l'étiologie des crimes économiques commis par cupidité. La statistique criminelle de l'Allemagne p. e. démontre que les grandes villes présentent un chiffre élevé de vol etc. Mais les provinces orientales, où les contrastes de propriété sont moins grands que dans les villes, présentent également un chiffre élevé. On serait donc enclin à y voir une exception à la règle sus-dite; cette exception n'est qu'apparente. On sait que la criminalité importante contre la propriété dans les provinces orientales est causée par la misère absolue qui y règne (voir e. a. Aschaffenburg, o. c., p. 38). La même contradiction qui se rencontre en Italie (voir première partie, p. 137 et 192—193), a probablement la même solution.

Digitized by Google

richesse sont les plus fortes, donnent aussi de très grands chiffres de délits contre la propriété (voir p. 586—588).

Ceux qui habitent la même contrée ou la même ville, n'ont pas, malgré cela, le même milieu. Chaque grande ville compte des milliers d'ouvriers qui, par le genre de leur travail, n'ont presqu'aucun rapport avec le luxe; chez d'autres au contraire le désir du luxe s'éveille par leur genre de travail qui les met en contact avec la richesse. De là e. a. la grande participation aux crimes économiques par des ouvriers, occupés dans le commerce (voir p. 496). Il y a des ouvriers qui n'ont jamais été habitués à plus de bien-être qu'ils ne pourraient en gagner plus tard, mais il y en a aussi qui ont connu de meilleurs jours et auxquels l'impossibilité de satisfaire à des besoins antérieurement acquis est une source de souffrance continuelle.

Cependant, le contraste entre riche et pauvre ne constitue pas la seule cause de l'origine de la cupidité. Aussi faudra-t-il désigner, à côté de la cause sus-dite, surtout la manière dont le capital commercial tâche d'attirer les acheteurs. Ils sont loin de nous les temps où le producteur travaillait principalement sur commande. L'industrie moderne fabrique des quantités énormes de produits sans que le débouché en soit connu. L'envie d'acheter doit donc être suscitée dans le public: on fait de beaux étalages, des éclairages éblouissants et l'on se sert d'autres moyens encore pour atteindre le but voulu. Le perfectionnement de ce système est atteint dans le grand magasin moderne, où l'entrée est libre, où l'on peut voir et palper tous les articles, bref, où le public est attiré comme le papillon par la lumière. La conséquence de cette tactique c'est que la cupidité de la foule est éveillée au plus haut degré. [1])

Après ce qui précède il est inutile de nous arrêter encore plus longtemps aux différentes manières dont la cupidité est éveillée dans la société actuelle. Cependant, il faut que je fixe l'attention sur ce qui suit: presque tous les vols (c. à d. ceux qui sont commis par les délin-

---

[1]) On sait qu'une surveillance plus vigilante dans des magasins de ce genre préviendrait une grande partie des vols qu'on y commet. Le contrôle n'est pas très sévère puisque le dommage, causé par les vols est minime en rapport du débit, et que le public deviendrait moins cupide en se sentant partout surveillé.

Quant à la littérature sur le vol à l'étalage, je renvoie surtout au prof. A. Lacassagne, »Les vols à l'étalage et dans les grands magasins" (Compte rendu du IV Congrès d'anthr. crim.) et au Dr. P. Dubuisson, »Les voleuses de grands magasins" (Arch. d'anthr. crim. XVI). Voir aussi Lombroso et Ferrero, »La femme criminelle et la prostituée", p. 481—482; Albanel, o. c., p. 91—95.

Dans son »Au bonheur des dames", E. Zola a magistralement décrit comment la cupidité est éveillée par les grands magasins et comment ils induisent quelques visiteurs à commettre des vols.

Je profite de l'occasion pour rappeler que les oeuvres des réalistes modernes sont un complément nécessaire de la sociologie criminelle, et parmi eux c'est surtout E. Zola qu'il faut nommer. Dans un article intitulé »Emile Zola. In memoriam. Seine Beziehung zur Kriminalanthropologie und Sociologie" (Archiv f. Kriminal-Anthr. und Kriminalistik XI), le Dr. P. Näcke a exposé sa valeur pour la criminologie. Comparez le prof. E. Ferri, »Les criminels dans l'art et la littérature" et R. Laschi, »Le crime financier" ch. IV.

Récemment des écrits de valeur pour la psychologie criminelle ont été écrits en Hollande par M. J. Brusse (»Boefje" et »Onder de Menschen") et par G. v. Hulzen (»Van de zelfkant der samenleving").

Digitized by Google

quents soi-disant d'occasion) sont des vols de très petite valeur (voir la statistique p. 259); les exceptions sont les vols de fortes sommes d'argent. Les auteurs de ces derniers sont en général des employés de banques etc. c. à d. des gens, qui par la nature de leur travail, ont l'occasion d'accaparer l'argent d'autrui. En examinant comment ils sont parvenus à commettre leur méfait, on verra 9 cas sur 10 (je ne peux le prouver par des chiffres, mais on ne me contredira pas) que le criminel est un spéculateur qui a perdu, ou bien un individu qui fréquente des prostituées et a donc un grand besoin d'argent.

La cupidité est ainsi suscitée par le milieu, mais non dans la même mesure pour chacun, le milieu n'étant pas le même pour tous. Cependant, supposé que le milieu soit exactement identique pour un certain nombre de personnes, la cupidité ne sera pas suscitée dans la même mesure chez les unes que chez les autres, attendu qu'elles ne sont pas pareilles, car l'une naît avec des besoins plus intenses que l'autre (en admettant que le milieu les éveille). Plus les besoins de quelqu'un sont intenses plus il court risque „ceteris paribus", d'être aux prises avec la justice. Comme je le faisais déjà remarquer plus haut, c'est important pour celui qui recherche les causes pourquoi A et non B a volé, quoique tous les deux vivent dans des circonstances presque identiques; pour la sociologie ce fait n'est que d'importance secondaire, car elle ne demande pas „*qui* devient criminel?," mais bien „*comment* se fait-il qu'il y ait des crimes?"

Nous avons maintenant examiné l'un des côtés de la question: la principale cause de ces crimes, c'est la cupidité suscitée par le milieu. S'il était autre, la cupidité ne serait pas suscitée et les crimes qui en résultent ne seraient pas commis. Selon moi, la plupart des criminalistes n'apprécient pas assez l'importance de ce fait. Il est très difficile pour quelqu'un qui vit à l'aise de se former une idée de ce qui se passe dans celui qui n'a que le strict nécessaire et doit se priver de toute aisance et de tout amusement, tandis qu'il voit d'autres qui ont trop et travaillent souvent moins que lui.

Examinons maintenant l'autre côté de la question. Pour cela nous reprenons l'image dont nous nous servions déjà, en comparant à une pesée le procès qui se déroule dans le cerveau de quelqu'un qui hésite. Sur l'un des plateaux c'est la cupidité qui exerce sa force, dans des mesures différant selon les personnes. Quelles sont sur l'autre plateau les forces qui contrebalancent la première?

Ce sont les forces morales qui entrent en considération en premier lieu. Plus haut j'ai amplement expliqué comment le milieu économique et social a empêché les penchants sociaux de se développer chez l'homme et combien cela compte spécialement pour certaines catégories de personnes. Inutile donc de le répéter ici. Il faudra seulement relever quelques points, qui sont d'une importance spéciale pour le genre de crimes dont nous nous occupons pour le moment.

Celui qui vole porte préjudice à un autre, lui occasionne un mal, nuit en même temps à la société dont l'existence deviendrait impossible si le vol était permis. Selon moi, l'organisation de la société actuelle, donc la lutte de tous contre tous est le principe fondamental, a réduit à des dimensions minimes ce facteur de la morale. Dans le domaine

Digitized by Google

économique chacun doit être égoïste, sans cela il est perdu dans la lutte pour la vie. En cas de vol et de crimes adéquats les lésés sont presque exclusivement des personnes aisées, pour lesquelles le préjudice est bien désagréable, mais qui en général n'en souffrent pas beaucoup. Les voleurs par contre sont presque exclusivement des personnes qui doivent vivre de très peu de chose. Comment s'attendre à ce qu'un pauvre se garde de porter un petit préjudice à celui qui est riche, par la crainte de lui causer du désagrément tandis que la plupart des riches sont insensibles aux souffrances qui accablent sans relâche le pauvre? De l'organisation de la société actuelle il résulte que le peu de sensibilité pour le malheur d'autrui n'offre qu'un léger contrepoids au penchant de réaliser ses désirs d'une façon malhonnête. [1]) L'idée que la société en soi est lésée par le vol ne peut non plus constituer un contre-poids important, car celui qui transgresse le huitième commandement, ne peut guère se sentir solidaire d'une société, qui ne l'a point secouru, quand il s'est trouvé dans des circonstances pénibles.

Après cette observation générale, passons aux remarques particulières qui sont relatives à quelques catégories de personnes seulement.

Comment se fait-il qu'une grande partie des hommes sont honnêtes? A cette question il faudra répondre „puisqu'ils y ont été accoutumés dès leur enfance." L'opposé aussi est vrai: un grand nombre des voleurs le sont devenus puisqu'il ne peut être question d'éducation morale dans le milieu où ils ont été élevés. Ils satisfont à leur „instinct préhenseur" sans être conscients de faire le mal. Chez eux, la balance penche du côté malhonnête, sans qu'il s'y trouve un contre-poids de certaine importance. Plus haut (p. 545 sqq.) nous avons vu que, la plupart des criminels sortent de milieux totalement corrompus, surtout les voleurs. [2])

Ceci ne s'applique pas à une autre catégorie des voleurs; ceux-ci

---

[1]) Une preuve intéressante de la vérité de cette assertion se trouve dans l'article du Dr. P. v. Gizycki, intitulé »Wie urteilen Schulkinder über Funddiebstahl?" (Zeitschrift für Kinderforschung VIII). Un jour cet auteur donna, aux jeunes filles (de 11 à 15 ans) d'une école de pauvres à Berlin, la composition suivante: »Vous allez à la foire de Noël, sans argent sur vous, car vos parents sont pauvres. Votre père n'a pas de travail. Vous trouvez un portemonnaie contenant une pièce de cinq marcs. Qu'en faites vous?" Les enfants n'étaient pas préparées au sujet et n'avaient reçu aucune indication sur la façon dont elles devaient le traiter.

Seulement 5 % des jeunes filles disaient qu'elles rendaient l'argent puisqu'elles avaient pitié de celui qui l'avait perdu et *qui était peut-être aussi pauvre.* Toutes les autres parmi celles qui voulaient aussi rendre l'argent (53 %) avaient d'autres motifs. Celles qui au contraire voulaient garder l'argent, désiraient, *sans exception*, ce qui est trés-remarquable, l'utiliser pour donner à leurs parents des objets dont ceux-ci avaient besoin. Qui osera encore dire que les enfants qui voulaient garder l'argent trouvé (la plupart d'entre elles croyaient de bonne foi y avoir droit) pour le donner à d'autres, avaient moins de sentiments sociaux, que la plupart des riches, qui, sans rougir, voient la misère des pauvres?

Dans le même ordre d'idées le fait emprunté au livre déjà cité de Brusse, dans lequel il décrit la vie d'un jeune voleur, est aussi intéressant. Ce gamin avait dérobé à un pauvret un jouet, auquel celui-ci tenait beaucoup. Quand on lui exposa que le volé serait certainement très désolé, il le lui rendit immédiatement, sans faire la moindre observation.

[2]) Sur le mauvais ambiant de l'enfance des voleurs, voir encore: M. Raux, »Nos jeunes détenus," p. 42, et L. Ferriani, »Minderjährige Verbrecher", p. 264 sqq.

Digitized by Google

ne sortent pas d'un milieu absolument corrompu, mais ce milieu n'est non plus bon et sain. Ferriani [1]) et le prof. Aschaffenburg [2]) vont jusqu'à dire que presque chaque enfant a une fois volé quelque chose. Il se peut que ce soit un peu exagéré, mais au fond, c'est certainement la vérité. Si l'enfant n'a point d'éducateur qui se donne la peine de lui faire comprendre qu'il ne doit pas voler, il est plus que probable que celui-ci aura à répondre de vol plus tard (le vol d'occasion est commis surtout par des enfants et par des mineurs). Il est vrai que tous les enfants dont l'éducation a été défectueuse, même la majorité d'entre eux ne deviennent pas des voleurs, il y en a à qui une seule défense suffit pour qu'ils respectent, durant toute leur vie, la propriété d'autrui. Il y en a d'autres aussi, des caractères faibles, qui malgré cette défense, ne peuvent résister quand la tentation est forte. Si leur éducation avait été bonne, le milieu, dans lequel ils ont été élevés plus favorable, ils n'auraient pas été traduits en justice. Qu'on écoute l'opinion de l'un des hommes les plus compétents en la matière, Raux, qui, s'étant posé la question: est-ce que les jeunes détenus dans le Quartier correctionnel de Lyon ont un véritable penchant au vol, y répond ce qui suit: „Evidemment non. Sans entrer dans l'analyse des circonstances qui provoquent le délit, nous donnerons, à l'appui de notre assertion, une observation aussi simple que probante: des jeunes détenus jugés pour vol nous ont montré en différentes occasions une probité, un désintéressement dignes d'éloges, en présence d'objets qu'ils auraient pu s'appropier sans s'exposer à aucune répression." [3])

On pourrait mettre ici un terme aux observations sur le vol par cupidité si l'on ne craignait l'objection suivante à ce qui précède: si le voleur occasionnel l'est devenu, d'un côté par la cupidité éveillée en lui, de l'autre par le manque de bonne éducation, et qu'il ne diffère pas qualitativement, mais seulement quantitativement de l'honnête homme (que son acte n'est donc pas la conséquence par exemple de l'atavisme) possédant moins de fermeté de caractère que la moyenne des hommes, supposé que tout cela soit vrai, alors les chiffres du vol devraient être plus élevés que les statistiques criminelles ne le démontrent. Ceci prouverait l'inexactitude de la thèse, d'après laquelle les malhonnêtes gens ne sont pas une anomalie biologique.

D'accord, la thèse ne tiendrait plus debout si l'objection ne pouvait être réfutée. Voici mes arguments.

1°. Les forces morales ne constituent pas le seul contrepoids au penchant du vol. Le frein moral manquant souvent d'efficacité on a créé une autre force, agissant dans le même sens afin de détourner l'égoïste du crime, je veux dire la peine qui doit inspirer une certaine crainte.

Il serait bien naïf de croire que tous ceux qui se trouvent dans l'occasion de voler et n'en profitent pas en sont détournés par des

---

[1]) o. c., p. 28.
[2]) »Das Verbrechen etc.," p. 115—116.
[3]) o. c., p. 42.

Digitized by Google

forces morales. Sans le châtement, la criminalité serait bien plus grande qu'elle ne l'est en réalité. Dès que le danger d'être surpris n'est pas grand le nombre des improbités est énorme, (qu'on pense p. e. aux fraudes contre les impôts.)[1])

2⁰. Bien des individus restent honnêtes, non pour des raisons morales, mais puisqu'ils manquent de courage, d'habileté ou d'autres qualités, nécessaires pour ne pas l'être, qualités qui en elles n'ont rien à voir au crime.

3⁰. D'autres encore restent honnêtes pour des raisons bien réfléchies. Ils trouvent qu'il est trop dangereux de commettre un délit, mais n'hésitent pas devant des actes *essentiellement* criminels, bien qu'ils ne tombent pas sous le coup de la loi. [2]) Personne ne l'ignore, seuls quelques anthropologistes qui n'examinent que des prisonniers, l'ont perdu de vue.

Ceux qui composent le monde des criminels sont de nature très diverse. Quelques uns sont les individus les plus dangereux qu'on puisse se figurer, d'autres sont plus ignorants et faibles que mauvais. Parmi ces derniers se rangent la plupart des criminels d'occasion, qui, ensemble, forment bien un danger pour la société, mais qui, pris individuellement, ne sont point des hommes dangereux dans le strict sens. Leuss qui a appris à connaître les criminels, non comme juge, ni comme expert médecin, mais comme prisonnier lui-même, dit à ce propos: „Die grosse Masse der Gefangenen ist gutmütiger als der Durchschnitt der Menschen; die Gutmütigkeit der Diebe korrespondiert mit ihrer Willensschwäche, dem unüberwindlichsten Hindernis für sie sich in der Erwerbswelt zu behaupten. Es muss immer wieder betont werden, dass diese willensschwachen gutmütigen Leute es sind, welche die Ziffer des Verbrechens anschwellen machen" [3]).

En placant à côté des voleurs d'occasion ceux qui ne volent jamais, mais commettent toutes sortes d'actes répréhensibles, la comparaison n'est pas à l'avantage de ces derniers. Leur ruse, leur égoïsme sans pitié les rendent souvent plus dangereux que les autres pour la société; ce devrait être une raison de plus pour l'anthropologie criminelle de ne pas édifier un système basé seulement sur des recherches portant sur des détenus.

4⁰. Enfin, il se commet beaucoup plus de crimes que la statistique criminelle n'en mentionne. Bien que j'ai déjà relevé ce fait (p. 129), je dois y revenir.

En premier lieu, la plupart des statistiques criminelles ne donnent que les chiffres des condamnés, les acquittés n'y figurent pas, bien qu'à quelques exceptions près, il y ait eu crime cependant. On sait que le nombre des acquittements est important: en Allemagne p. e. il y a

---

[1]) Comparez L. Ferriani, »Schlaue und glückliche Verbrecher", p. 39, et S. Sighele, »Psychologie des sectes", p. 141—142.

[2]) Ferriani a décrit aussi ce genre de criminels, qui ne commettent jamais de crime propement dit, dans ce même intéressant livre. Qu'on compare aussi A. Zerboglio, »Les inconvénients de l'honnêteté". (Ere nouvelle 1894).

[3]) »Aus dem Zuchthause", p. 122.

Digitized by Google

eu 15 à 20 acquittements sur 100 cas jugés (1882—1896) [1]; en Italie le nombre d'acquittés sur 100 accusés était même de 51,37 (1890—1895) [2].

En second lieu, dans bien des cas le procès est classé pour différentes raisons, de sorte qu'il n'y a ni acquittement ni condamnation. Puis, il faut classer un certain nombre d'affaires, puisque la justice n'a pu en découvrir les auteurs. En Allemagne p. e. de toutes les affaires dont les parquets se virent chargés en 1881—1891, 43 à 45 % seulement furent portées devant le juge [3]. Durant la période de 1886—1890 les juges d'instruction en France rendirent en moyenne chaque année 8.900 ordonnances de non-lieu, soit que l'auteur restât inconnu, soit faute de preuves suffisantes. Dans la même période et pour les mêmes raisons, 98.741 affaires en moyenne ne furent pas poursuivis par les parquets [4]. Les auteurs de 25 % environ des crimes commis en Italie restèrent inconnus (1887—1894) [5].

Ces deux raisons montrent déjà que le nombre des crimes est beaucoup plus grand que les statistiques ne le font supposer en général, même si l'on ne perd pas de vue que parmi les plaintes adressées aux parquets il y en a de fausses.

En troisième lieu ceci: jusqu'à présent nous n'avons parlé que de crimes qui sont portés à la connaissance de la justice, tandis que pour un grand nombre de délits on ne porte pas plainte, surtout pour les petits vols, soit que la personne lésée veut éviter l'ennui de comparaître en justice comme témoin etc., soit qu'elle veuille épargner le délinquant.

En quatrième lieu, un grand nombre de petits vols restent inconnus, même pour le lésé, qui ne s'aperçoit pas du dommage qu'on lui a causé.

Tout cela démontre, que le crime, pris dans le sens strict du mot, et surtout le vol, est beaucoup plus étendu qu'on ne le supposerait de prime abord, et l'objection qu'on pourrait éventuellement faire contre ma thèse est non avenue. Il est évident que l'on ne peut fixer avec certitude le nombre des criminels impunis. Le Dr. Puibaraud l'évalue à 50 % [6]; G. Tarde le croit plus grand [7]; Yvernès, le statisticien français bien connu, dit que 90 % des voleurs de profession restent inconnus, et le Dr. Thomsen, auquel j'emprunte cette dernière remarque, dit que cela s'applique aussi à d'autres catégories de criminels [8].

Quoiqu'il en soit, leur nombre est en tout cas très important.

---

1) I, p. 14 »Kriminalstatistik für das Jahr 1896", Erläuterungen.

2) p. VIII »Notizie complementari alle statistiche giudiziarie penali degli anni 1890—95".

3) Prof. F. Tönnies, »Das Verbrechen als soziale Erscheinung" p. 334 (Arch. f. Soz. Gesetzgeb. u. Stat. VIII).

4) G. Tarde, »Les délits impoursuivis", p. 207. (Essais et mélanges sociologiques).

5) p. LXXXII, »Statistica giudiziaria penale per l'anno 1894". Voir encore les statistiques détaillées citées par Ferriani, o. c., p. 112—118.

6) p. 139 »Les malfaiteurs de profession".

7) p. 167 »Les transformations de l'impunité" (publié par le prof. Lacassagne dans »Vacher l'éventreur et les crimes sadiques").

8) p. 278 »Betrachtungen über ein Sammeln der verbrecherischen Motiven" (Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XVII). Voir aussi Földes, o. c. p. 516—519.

Digitized by Google

En résumant, je crois avoir démontré que les causes fondamentales du vol et des crimes adéquats commis par cupidité, sont: d'un côté la cupidité éveillée par le milieu, de l'autre l'enfance négligée dans les classes pauvres. Ce sont surtout les faibles de caractère qui, plus spécialement, courent le danger de se rendre coupables de ces crimes.

---

c. Vol commis par des criminels de profession.

En considérant tous les genres de vol et les crimes analogues, on observe que les vols commis par des criminels de profession ne représentent qu'une minorité. Mais, aussitôt qu'on ne considère que les formes graves du vol, comme ceux commis avec effraction, ou les vols conséquents, on découvrira qu'ils ne sont commis, presque exclusivement, que par des criminels de profession, c. à d. par des individus dont la profession principale ou accessoire est le vol, et qui en général, ne le considèrent pas comme honteux, et n'en ressentent pas le moindre repentir.

Comment est-il possible qu'on embrasse une profession si abjecte, qu'on devienne un parasite si nuisible? Voilà la question qui se présente ici. [1])

Il y a des auteurs qui veulent faire croire qu'il y a des individus qui choisissent le crime pour leur plaisir. Comme H. Leuss l'observe dans son oeuvre „Aus dem Zuchthause", cette opinion est tellement absurde, que ce serait gaspiller son temps de s'en occuper. Celui qui est sain d'esprit ne peut préférer une profession si abominable et, considérée au point de vue de simple calcul, si risquée. Il faut qu'il y ait d'autres raisons de l'existence de telles personnes. [2])

Si l'on veut rechercher ces causes, il faudra commencer par diviser les criminels de profession en groupes séparés.

La première catégorie se compose d'enfants. Tout triste qu'il est le

---

[1]) Dans un travail sur l'étiologie du crime inutile d'exposer en détail les trucs nombreux, dont les criminels de profession se servent pour duper le public et la police. Nous indiquons seulement sur ce sujet quelques oeuvres importantes: H.A. Frégier, »Les classes dangereuses de la population dans les grandes villes", I, Deuxième partie, Ch. VII; F. C. B. Avé-Lallemant, »Das Deutsche Gaunerthum", III, p. 118—340; O. S., »Die Verbrecherwelt von Berlin", III, (Zeitschr. f. d. ges. Strw. V); Puibaraud, »Les malfaiteurs de profession".

Les crimes, dont cette catégorie de criminels se rendent surtout coupables, sont: vol, recel et fraude; cette dernière commise principalement par des individus ayant reçu quelque éducation intellectuelle. Il n'existe pas de raisons pour traiter les deux groupes séparément.

[2]) Comparez le passage suivant de »Tramping with tramps" de J. Flynt: »One more regret which nearly all criminals of the class I am considering have experienced at one time or another in their lives, is that circumstances have led them into a criminal career. Their remorse may be only for a moment, and an exaggerated indifference often follows it; but while it lasts it is genuine and sincere. I have never known a criminal well who has not confessed to me something of this sort; and he has often capped it with a further confidence — his sorrow that it was now too late to try anything else". (p. 25—26).

Digitized by Google

fait est pourtant vrai. Il est évident que pas un seul enfant n'exerce la profession de voleur pour son plaisir, car un enfant préfère ne pas travailler du tout. Ces enfants apprennent donc à voler par leurs parents. S'ils ne sont pas très nombreux, dans les grandes villes il se présente toujours des cas de ce genre. Le Dr. Puibaraud, ancien fonctionnaire de police de Paris, en décrit un comme il suit: „Nous nous rappelons que, visitant un jour la Petite-Roquette, nous trouvâmes en cellule un bambin de huit ans à peine, au museau éveillé, à l'oeil vif, qui avait déjà une physionomie très particulière.C'était un jeune voleur à la tire qui avait été trouvé ivre sur la voie publique, et qui, ramassé par un agent, conduit au poste, avait dû avouer que l'or dont il était nanti provenait d'un vol commis par lui à l'insu de son „papa". Cette capture n'était pas ordinaire et toute la famille avait fini par être arrêtée au gîte, près de la place Maubert.

Ce gamin était fort intelligent et voici ce qu'il nous raconta et qui d'ailleurs avait été déjà constaté par l'instruction: „Mon père m'a montré à voler le monde. Mais je ne „fais" encore que les dames, parce que c'est plus facile. Avec les messieurs, on peut toucher la jambe en plongeant la main dans la poche et ils se retournent: c'est pas drôle! Avec les dames on n'arrive pas si près et elles ne sentent pas la main. C'est pas difficile du tout. Papa m'a bien appris. Nous allions tous les jours ensemble aux omnibus du Palais-Royal et de la place de la Bastille. Ça ne vaut rien cette station-là. La meilleure c'est la Madeleine, mais la mère G.... la fait et elle dispute papa. Nous n'y allons plus. La semaine dernière papa m'avait dit de l'attendre aux omnibus du Palais-Royal. Il n'arrivait pas. Je m'ennuyais et, ma foi! j'ai travaillé tout seul. J'ai „eu" un porte-monnaie d'une vieille dame. Il y avait soixante francs dedans. Papa ne venait toujours pas. J'ai liché un coup et puis j'ai été arrêté." [1])

Comme on le voit, cet enfant trouve le vol la chose la plus naturelle du monde (et chaque autre enfant dans le même milieu penserait de même); il „travaille" avec son père. Si, à de tels enfants, il ne se présente pas par hasard des circonstances exceptionnellement favorables, ils appartiendront durant toute leur vie à l'armée des criminels de profession.

Maintenant les autres, ceux qui, bien qu'ils n'aient pas été élevés pour le crime, l'exercent tout de même comme profession. Comment peut-on expliquer leur manière de vivre? La réponse à cette question ne se trouve que dans les oeuvres de ceux, qui se sont familiarisés avec la vie des criminels, et qui ont vécu au milieu d'eux afin de les connaître (comme p. e. Flynt), ou qui, par leur profession, étaient à même de les étudier en particulier et sont devenus leurs confidents (comme les aumôniers bien connus de la Grande Roquette: Crozes, Moreau et Faure). [2])

---

[1]) p. 131—132 o. c.

Voix encore pour l'éducation des enfants pour le vol Faucher: »Etudes sur l'Angleterre" I p. 89 sqq.; Tomel et Rollet, »Les enfants en prison," p. 195—197.

[2]) Quoiqu'il existe des oeuvres importantes sur ce sujet la sociologie criminelle tirerait grand profit de la publication de quelques milliers de biographies de criminels et surtout de grands-criminels. Figurez-vous un hôpital où l'on n'apoint de nosographies des patients.

Digitized by Google

Sauf quelques circonstances accessoires, la vie du criminel de profession peut se résumer ainsi:

A de très rares exceptions près, il sort d'un milieu corrompu, ou bien il a perdu ses parents quand il était encore très jeune, ou bien encore il a été abandonné par eux. [1]) S'étant fourvoyé en mauvaise compagnie, il se rend, encore enfant, coupable d'un vol d'occasion qu'il doit expier par l'emprisonnement; il se peut parfois qu'il soit entré en prison à cause d'un méfait non-économique. Cependant, c'est une exception très rare. [2]) Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, la prison ne l'améliore jamais, le rend en général plus mauvais. S'il y est en contact avec les autres prisonniers, parmi lesquels il y en a naturellement qui sont de fieffés criminels, il entend les récits de leur vie aventurière, apprend leurs trucs et tout ce qu'il lui faut encore pour être au courant de „la profession". La cellule non plus ne lui sera profitable, attendu qu'il est déjà abruti par son triste milieu antérieur. Le voilà, après un certain temps, mis en liberté: il retourne dans la société. Les partisans de la théorie du libre arbitre disent qu'il a expié sa faute et peut maintenant recommencer une vie nouvelle.

Cela est facile à dire, certes la justice ne s'occupera plus de lui avant qu'il commette de nouveau un méfait. Mais cela ne veut pas dire que la société lui pardonne et l'aide, afin qu'il reste dans le bon chemin. Au contraire, oubliant qu'il faut pardonner à ceux qui l'ont offensée comme le recommande celui qu'elle prétend suivre, la société lui rend la vie difficile. Il lui est presque impossible de trouver du travail; il suffit d'avoir été en prison pour qu'on soit partout refusé. Pourquoi un patron embaucherait-il un ancien détenu, quand il peut avoir tant d'autres, qui n'ont jamais comparu devant la justice? Et puis, la plupart des criminels n'ont jamais bien appris un métier, ce qui est une raison de plus, pour qu'il ne puisse pas facilement trouver à s'occuper. Le libéré devient un nomade, commence par perdre tout contact (supposé qu'il l'ait jamais eu) avec le monde normal et se sent un paria de la société. D'un autre côté, il a des relations de plus en plus fréquentes et assidues avec les „bas fonds" de la société, avec ceux qui ne reconnaissent point de devoirs envers cette société qui ne s'est pas intéressée à leur sort. Son sens moral baisse ainsi de plus en plus, jusqu'à ce qu'il devienne un criminel de profession, n'ayant ni honte de ses actes, ni repentir.

Le public ignorant, qui n'entend parler du criminel de profession que quand il comparaît devant le tribunal, est tout à fait étonné qu'il y ait des individus si abjects. Cet étonnement égale celui de quelqu'un qui n'a jamais vu bâtir une maison et ne peut se figurer comment un colosse pareil a pu s'élever. Mais celui qui a vu comment la maison a été érigée par l'assemblage de beaucoup de petites briques, ne s'en

---

[1]) Un criminel de profession parlant de son père, écrit dans sa biographie la phrase suivante bien tragique: »Je n'ai connu mon père que par deux ou trois claques qu'il me donna"). (p. 243, C. Lombroso, »Les palimpsestes des prisons").

[2]) Comparez e. a. G. Moreau, »Souvenirs de la petite et de la grande Roquette", I, p. 27, et »Le monde des prisons", e. a. p. 11, 16; L. Gordon Rylands, »Crime, its causes and remedy", p. 18 sqq.

Digitized by Google

étonne plus. De même pour ce qui concerne le criminel de profession, celui qui a suivi sa vie reconnaîtra avec le Dr. Havelock Ellis, que son crime est le dernier anneau d'une chaine solidement forgée.

Généralement le criminel de profession ne donne pas le moindre signe de repentir. Il nuit à la société autant qu'il peut, sans en avoir honte. Et cependant.... il n'est pas entièrement dépourvu de sens moral, seulement celui-ci ne s'étend qu'à ses égaux. Tous les récits du monde des criminels de profession qui les dépeignent affranchis de tout devoir envers leurs semblables sont plutôt sortis de l'imagination des auteurs que des faits réellement observés. Les seuls auteurs compétents sont ceux, qui ont pu étudier le criminel *dans son propre milieu*, et non dans la prison, où son véritable caractère se fait aussi peu connaître que celui d'un animal en cage. Qu'on écoute p. e. l'opinion de Flynt: „It is often said that his (c. à d. du criminel de profession) lack of remorse for his crimes proves him to be morally incompetent; but this opinion is formed on insufficient knowledge of his life. He has two systems of morality: one for his business, and the other for the hang-out." [1]) Vient ensuite la description des rapports qui existent entre lui et la société, et dont nous avons déjà parlé, après quoi l'auteur continue ainsi:

„In the bosom of his hang-out, however — and this is where we ought to study his ethics, — he is a very different man. His code of morals there will compare favorably with that of any class of society; and there is no class in which fair dealing is more seriously preached, and unfair dealing more severely condamned. The average criminal will stand by a fellow-craftsman trough thick and thin; and the only human being he will not tolerate is the one who turns traitor. The remorse of this traitor when brought to bay by his former brethren I have never seen exceeded anywhere". [2])

Après s'être encore étendu sur ce sujet, Flynt continue: „It is thought by criminologists that the good fellowship of the criminal is due to self-preservation and the fear that each man will hang separately if all do hang together. They maintain that his good feeling is not genuine and spontaneous emotion, and that it is immaterial what happens to a „pal" so long as he himself succeeds. This is not my experience in his company. He has never had the slightest intimation that I would return favors that he did me; and in the majority of instances he has had every reason to know that it was not in my power to show him the friendliness he wanted. Yet he has treated me with an altruism that even a Tolstoi might admire. At the hang-out I have been hospitably entertained on all occasions; and I have never met a criminal there who would not have given me money or seen me through a squable, had I needed his assistance and he was able to give it. This same comradeship is noticeable in all his relations with men who are in the least connected with his life and business; and it is notorious fact that he will „divvy" his last meal with a pal. To have to refuse the request of one of his fellows, or to do him an unkindness, is as

---

[1]) o. c. p. 21—22.
[2]) o. c. p. 22.

Digitized by Google

much regretted by the criminal as by any one else; and I have never known him to tell me a lie or to cheat me or to make fun of me behind my back". [1])

C'est tout autre chose que ce qui est généralement dit et écrit par ceux qui se laissent entraîner par leur fantasie. Il est évident que la manière d'agir des criminels envers la société qui leur est hostile, ne manquera pas d'influencer les relations qu'ils ont avec leurs semblables, de même que la guerre pour ceux qui y prennent part ne peut laisser indemne leur sens moral envers leurs compatriotes. Cependant rien ne permet de mettre sur la même ligne les agissements de ces personnes entre elles et envers la société. A mon avis ce fait a une grande importance pour le moraliste et pour le criminaliste; il est une des formes du dualisme de l'éthique. Il est de si haute importance pour le criminaliste, puisqu'il démontre que l'on fait fausse route pour la répression du crime, comme elle a lieu jusqu'à présent, attendu qu'elle favorise justement les formes graves du crime.

En enfermant des jeunes gens qui n'ont commis que des délits de peu d'importance et qui n'ont pas rompu encore tout commerce avec la société normale, et en les mettant en contact avec d'autres criminels invétérés, ou bien en les reléguant comme des bêtes dans une cage de quelques mètres carrés, et sans chercher à éclairer leur esprit abruti, sans leur apporter aussi quelque morale et sans les rendre plus capables de soutenir la lutte pour l'existence en leur apprenant un métier, on élève des criminels de profession. La punition, comme moyen d'intimidation, manque même en grande partie son but, car les criminels de profession se recrutent parmi les individus qui ne se laissent pas intimider facilement.

Nous voilà arrivé insensiblement à la question pourquoi un certain nombre seulement de ceux dont l'enfance a été négligée et ont commis un léger délit deviennent criminels de profession. En premier lieu, il y a ceux auxquels le hasard est favorable, puisqu'ils sont assistés soit par leur famille, soit par un philanthrope et ainsi rentrent dans le droit chemin. Il y en a aussi qui ont l'avantage de pouvoir trouver du travail, puisque personne n'apprend qu'ils ont été en prison.

D'autres ont moins de chance: personne ne les aide, pour eux point de travail, tous cependant ne deviennent pas voleurs de profession.

Ceux qui le deviennent sont les plus intelligents, les plus énergiques, les plus ambitieux et les plus courageux de ces échoués, les autres deviennent vagabonds et mendiants. Voici l'opinion de Flynt sur le criminel de profession, opinion s'accordant avec celle d'autres auteurs compétents: „I must say..... that those criminals who are known to me are not, as is also popularly supposed, the scum of their

---

[1]) o. c. p. 23—24. Dans le même sens O. S., o. c. p. 136—137.

Il faut remarquer aussi que les criminels de profession ne se conduisent pas de la même manière envers les nécessiteux qu'envers les riches. Flynt en dit: »He (le criminel de profession) is too near the poor, in both birth and sentiment, not to feel remorse for such an action (c. à d. porter préjudice à un pauvre), and I have known him to send back money after he had discovered that de person from whom he took it needed it more than he" (o. c. p. 24). Voir aussi Moreau, qui, dans »Le Monde des prisons", cite des exemples très intéressants. (Voir e. a. p. 44—45 et 47—52).

Digitized by Google

environment. On the contrary, they are above their environment, and are often gifted with talents which would enable them to do well in any class, could they only be brought to realize its responsabilities and to take advantage of its opportunities. The notion that the criminal is the lowest type of his class arises from a false conception of that class and of the people who compose it." [1])

„In this same class, however, there are some who are born with ambitions, and who have energy enough to try to fulfil them. These break away from class conditions; but unfortunately, the ladder of respectable business has no foothold in their environment....

Not all of these ambitious ones are endowed with an equal amount of energy. Some are capable only of tramp life, which, despite its many trials and vicissitudes, is more attractive than the life they seak to escape. Those with greater energy go into crime proper; and they may be called, mentally as well as physically, the aristocracy of their class. This is my analysis of the majority of the criminal men and women I have encountered in the open, and I believe it will hold good throughout their entire class." [2])

Il y a peut-être des lecteurs qui trouveront que ces qualités du criminel de profession donnent un démenti à l'hypothèse du milieu, puisqu'on reconnaît de cette façon des facteurs individuels. Quant à moi, je ne le trouve pas.

Les dites qualités n'ont rien à voir au crime comme tel; on peut les utiliser aussi bien au profit qu'au détriment de la société: il dépendra du milieu dans lequel l'individu a été élevé quelle direction prendra celui qui en est doué. Il ne serait pas difficile de nommer plusieurs personnes historiques célèbres (p. e. Napoléon I) qui, si elles étaient nées dans les bas-fonds d'une grande ville, au lieu d'un milieu favorable, n'auraient eu que cette triste célébrité de quelques criminels exceptionnellement doués.

La psychologie de ce genre de criminels n'est pourtant pas encore complète. Outre l'intelligence, l'énergie et le courage, on trouve, parmi leurs traits caractéristiques, surtout la cupidité. Ils voient d'autres personnes qui peuvent jouir, sans travailler fort et c'est ce qu'ils ambitionnent aussi, coûte que coûte. Le hasard étant cause qu'ils ne peuvent y arriver honnêtement, ils risquent une autre manière. Ce type de criminels est parfaitement dessiné dans l'observation faite par le grand-criminel bien connu Lemaire, quand celui-ci dit au président de la cour: „Si j'avais des rentes, je ne serais pas ici." [3])

Avoir des rentes, dépenser beaucoup d'argent, ne pas avoir à travailler beaucoup, voilà leur idéal; partager le sort d'un ouvrier, qui, malgré son travail dur et assidu, ne réussit pourtant jamais à pouvoir se donner les jouissances des riches, rend à leurs yeux la vie insipide. [4])

---

[1]) o. c. p. 5.

[2]) o. c. p. 5—6; qu'on compare aussi p. 11—12. Dans le même sens, voir aussi: Starke, »Verbrechen und Verbrecher in Preussen", p. 221; Havelock Ellis, »Verbrecher und Verbrechen", p. 24—25, et Leuss, »Aus dem Zuchthause", p. 125.

[3]) Actes du II Congrès d'Anthr. crim., p. 163.

[4]) Flynt communique le fait remarquable que le crimiminel de profession dans son propre milieu est très conservateur; après quoi l'auteur continue: »I think this

Digitized by Google

M. Gisquet, ancien préfet de police, raconte dans ses „Memoires" l'aveu suivant de Leblanc, célèbre criminel de profession: „Si je n'étais pas voleur par vocation, je le serais par calcul; c'est la meilleure profession. J'ai supputé les chances bonnes ou mauvaises de toutes les autres, et je me suis convaincu, par la comparaison, qu'il n'en est pas une plus favorable, plus indépendante que celle de voleur, et qui n'offre au moins une somme égale de dangers.

Que serais-je devenu dans la société des honnêtes gens? Enfant naturel, n'ayant personne pour me protéger, pour me recommander, je ne pouvais que choisir un métier pénible, me faire garçon de boutique ou, tout au plus, arriver à une misérable place d'expéditionnaire dans un bureau; et là, surnuméraire pendant plusieurs années, je serais mort de faim avant d'obtenir six cents francs d'appointements. Ouvrier dans une classe quelconque, on s'épuise vite par les fatigues du travail pour gagner un chétif salaire et vivre au jour le jour; puis quand arrive un accident, une maladie, des infirmités, alors plus de ressource, il faut aller demander l'aumône ou mourir à l'hôpital. . . . . .

Dans notre état nous ne dépendons que de nous-mêmes; et si nous acquérons de l'habileté et de l'expérience, du moins elles ne profitent qu'à nous. Je sais bien que nous avons des chances à courir; que la police et les tribunaux sont là, que la prison n'est pas loin; mais sur huit mille voleurs qui sont à Paris, vous n'en avez jamais que sept ou huit cents sous la main; ce n'est pas la dixième de la totalité; donc nous jouissons, terme moyen, de neuf années de liberté contre une passée entre quatre murs. Eh bien! quel est l'ouvrier qui n'ait pas une morte saison? D'ailleurs, comment fait-il quand il est sans ouvrage? Il va porter ses effets au Mont-de-Piété; tandis que nous autres, si nous sommes libres, nous ne manquons de rien; notre existence est une suite continuelle de bombance, de plaisirs." [1])

C'est le type du parfait égoïste. En rangeant les hommes d'après l'intensité de leurs sentiments sociaux, un individu pareil serait mis à l'extrémité la plus basse. Et puis, il a grandi dans des circonstances défavorables (enfant naturel, etc.). L'égoïsme inné de cet individu sera peut-être qualifié de facteur individuel. Selon moi, on aurait fort raison, mais cela ne diminue en rien la vérité de l'hypothèse du milieu, car, pour le moment nous traitons de la question pourquoi cet *individu déterminé* est devenu criminel, et non de celle des causes de l'existence des criminels de profession. Et ces deux questions sont loin d'être identiques. L'existence des différences individuelles est cause que l'un *court plus de danger* de devenir criminel de profession que l'autre; mais c'est le milieu qui fait qu'un individu prédisposé le devient *effectivement.* L'inexactitude de l'hypothèse du milieu aurait été démontrée si de tels

---

is characteristic of the criminal that might be turned to good account if he should ever be won over to respectable living; in affairs of the state, provided he had a fair share of this world's goods, he would be found invariably on the conservative rather than on the radical side". (p. 21). Ce fait ne contient rien d'inexpliquable pourc eux qui connaissent le caractère du mouvement ouvrier moderne; il ne sera pas bien clair à ceux qui dans le mouvement ouvrier ne voient qu'une »agitation criminelle".

[1]) IV. p. 386—388. Voir aussi Zerboglio »Les inconvénients de l'honnêteté" p. 385 sqq.

Digitized by Google

individus seraient devenus criminels *sous n'importe quelles circonstances.* Et c'est ce qui n'est naturellement pas le cas. Aussitôt que des individus pareils ne sont pas élevés dans un milieu de misère, aussitôt qu'ils ne voient pas, d'un côté quelques personnes qui jouissent tout en ne faisant rien du tout, d'un autre côté d'autres qui, tout en peinant beaucoup, vivent dans la misère, — ils ne deviendront certainement pas des exemples d'altruisme, mais ne se rendront non plus coupables d'un crime. Ils peuvent même devenir des membres très utiles de la société, puisque, en général, ils disposent d'une plus grande dose d'intelligence, d'énergie et de courage que la moyenne des hommes. Conduites dans une bonne direction, ces qualités sont très utiles; mais mal dirigées elles sont très nuisibles à la société.

Jusqu'ici nous traitions de l'étiologie du vol et des crimes analogues; nous finirons cette section en faisant quelques observations sur les causes qui ont induit à qualifier ces actes de crime.

Le vol ne constitue de crime que puisqu'il est très nuisible à la société [1]). Si dans la majorité des cas, l'individu ne s'en rend pas compte, cette assertion n'en est pas moins vraie. Tout ce qui est *nuisible* à la société l'individu le considère comme immoral. (Le pourquoi est une question psychologique, dont nous n'avons pas à nous occuper ici).

Qu'on se figure la société actuelle, basée sur l'échange, sans que le vol soit sévèrement défendu, il est clair qu'elle ne pourrait pas exister. La vie serait surtout impossible dans une société où la division du travail a atteint un haut degré de développement, s'il était permis de prendre quelque chose, sans donner en échange une valeur équivalente.

Depuis que le genre humain existe, il y a eu propriété privée, quelque minime et de peu d'importance qu'elle fût. Il est donc très invraisemblable que le vol ait jamais été permis [2]) (il est impossible de produire des preuves à l'appui), puisqu'il est difficile de se figurer que quelqu'un consentit à se voir dérober des objets à son propre usage, et auxquels il est plus ou moins attaché. [3]) Mais, il y a une grande différence entre un acte défendu et un crime. Il est prouvé que chez des peuples primitifs le vol ne comptait pas parmi les crimes. Qu'on écoute l'opinion d'un des meilleurs spécialistes sur ce terrain, du Dr. Post: „Es findet sich hier und dort die für unsere heutigen Anschauungen sehr auffällige Erscheinung, dass der Diebstahl als ein Vergehen überall nicht angesehen, der Dieb vielmehr wegen seiner Schlauheit geachtet

---

[1]) Comparez le Dr. A. H. Post, »Bausteine für eine allgemeine Rechtswissenschaft", I, p. 293, et »Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz", II, p. 421 sqq., où cet auteur relève que chez des peuples éleveurs c'est le vol de bétail, et chez des peuples cultivateurs le vol de produits agricoles qui est sévèrement puni. Cela prouve donc que c'est le préjudice porté à la société qui est cause de sa répression.

[2]) Dans son »Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz", II, p. 213, le Dr. Post nomme différents peuples qui ne considèrent pas le vol comme blamâble, mais louable au contraire. Il est très probable que ceci se rapporte au vol commis au détriment d'un autre groupe et non au préjudice des membres du propre groupe. Il est évident que ce n'est que de la dernière espèce de vol que nous traitons dans un travail sur le crime. Comparez M. Kovalewsky, »Les origines du devoir", p. 88—89 (Revue internationale de sociologie II).

[3]) Dans le même sens voir Kovalewsky, o. c., p. 88—89, note.

Digitized by Google

wird. Das Höchste, wozu der Diebstahl den Dieb verpflichtet, ist einfache Restitution des Gestohlenen. Es ist also die Folge des Diebstahls lediglich eine civilrechtliche Restitutionspflicht; es tritt weder Blutrache noch Friedloslegung, weder Busse noch Friedensgeld, noch irgend eine Strafe ein. Der Diebstahl liegt ganz ausserhalb des Gebiets des Strafrechts und der Gebiete, welche dieses in der friedensgenossenschaftlichen Zeit ersetzen." [1])

Il n'est pas difficile de s'expliquer la cause de ce qui précède. Qu'on se figure les formes primaires de la société, si différentes des formes actuelles: les contrastes de possession étaient inconnus, et les besoins des hommes par conséquent peu nombreux, la production ne se faisait que pour la propre consommation et non pour l'échange. Si par hasard, la production formait un excédent, le superflu était donné aux autres [2]), car il était impossible de l'échanger, ni de le conserver durant quelques temps, la technique n'ayant pas encore fait les progrès nécessaires. „La loi de l'hospitalité," était universelle prescrivant de procurer à ceux qui en avaient besoin tout ce qu'il leur fallait [3]). Il est compréhensible qu'à un pareil degré de développement le vol ne se présentait pour ainsi dire pas, car les motifs qui y poussent faisaient défaut. D'un côté la cupidité n'était pas éveillée, et de la misère absolue ne résultait pas le vol, puisque dans ce cas tout le monde en souffrait [4]). De l'autre côté les penchants sociaux fortement développés par ce milieu, constituaient un frein qui aurait empêché l'exécution d'un vol si la pensée en était venue. Supposons que dans cette société, un vol se soit néanmoins commis (n'importe pour quelle raison), — il aurait été peu compté, et certainement le voleur n'aurait pas été sévèrement puni car son acte aurait peu nui à la société.

A mesure que la structure sociale changeait, les idées sur le vol changeaient également; avec l'origine du système de l'échange et des contrastes de la propriété, de puissants motifs incitaient au vol et en même temps les penchants sociaux s'affaiblissaient. Ainsi le vol fut considéré, plus qu'auparavant, comme un fait grave, contre lequel il fallait réagir avec plus de vigueur, et la gradation des peines, commençant par l'amende aboutit à la peine capitale [5]). Nous n'avons pas à rechercher pour quelles raisons les peines contre le vol n'ont pas toujours été les mêmes durant toute la période de la civilisation; il nous suffit de constater que l'acte a alors toujours été considéré comme un grave méfait, dont l'auteur encourait des peines sévères.

---

[1]) »Bausteine etc.," I, p. 286—287. Voir du même auteur »Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz", II, p. 429, et »Der Ursprung des Rechts", p. 114—115. Comparez aussi le Dr. Steinmetz, »Ethnologischen Studien zur ersten Entwicklung der Strafe", II, p. 252.

[2]) Chez les Esquimaux le vol n'était pas considéré comme immoral, quand le volé vivait à ce moment dans l'abondance! (Ch. Letourneau, »Evolution de la morale", p. 157).

[3]) Comparez la citation de Morgan p. 442.

[4]) Voir encore L. Dargun, »Ursprung und Entwicklungsgeschichte des Eigenthums", p. 81—83.

[5]) Comparez Post, »Bausteine etc.", I, p. 288 sqq.

Digitized by Google

C. Rapine et crimes analogues.

Comme les chiffres, reproduits plus haut (voir p. 594—598), l'ont démontré, les crimes, dont nous avons maintenant à nous occuper, sont relativement très rares. Inutile de dire qu'il n'en a pas toujours été ainsi, qu'il y a eu des changements importants sous ce rapport. A un moment donné la rapine et les crimes violents adéquats étaient les formes ordinaires du crime professionnel. Heureusement pour les gens paisibles, ce n'est plus le cas; ces crimes ont surtout été remplacés par d'autres moins graves, comme le vol et la fraude. [1]) Tous les états modernes n'ont pas atteint le même degré de développement, et toutes les parties d'un même état non plus. Il y en a qui, plus que d'autres, nous rappellent le passé. Il en est de même de la criminalité. Tandis que la rapine ne se présente pour ainsi dire plus dans les états septentrionaux de l'Europe, elle a encore lieu beaucoup plus souvent dans un pays comme l'Italie, et se rencontre moins fréquemment dans l'Italie septentrionale modernisée que dans l'Italie méridionale arriérée, comme le démontrent les chiffres suivants:

ITALIE 1887—1889.

Provinces.	Chiffres moyens sur 100.000 habitants.	
	Vol à main armée et chantage avec homicide.	Vol à main armée et chantage sans homicide, rapine.
Pouilles	5,01	0,27
Basilicata	2,42	4,18
Sardaigne	2,06	12,11
Sicilie	1,22	14,56
Ligurie	1,07	8,65
Calabres	0,97	6,36
Latium	0,89	17,15
Campanie et Molise	0,71	8,08
Piémont	0,63	4,67
Royaume	0,63	6,47
Abruzzes	0,58	2,07
Marche et Ombrie	0,55	2,46
Venise	0,33	2,58
Emilie	0,28	5,80
Lombardie	0,21	3,14
Toscane	—	5,68 [2])

[1]) Comparez le prof. Fr. v. Liszt, p. 126—127, »Das gewerbmässige Verbrechen" (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XXI).

[2]) p. CLIV—CLV »Statistica giudiziaria penale per l'anno 1889".

Digitized by Google

D'après les données du Dr. A. Bosco dans son étude „Della statistica dell' omicidio negli stati Uniti d'America" (Bulletin de l'Institut intern. de statistique X) dans les Etats-Unis aussi, les états les plus arriérés donnent les chiffres les plus élevés d'homicide. [1])

Les classes pauvres ressemblent plus aux gens des temps passés que les classes aisées; il ressort de la statistique (voir p. 492 sqq.) que la criminalité économique y a un caractère plus violent que parmi les autres. [2])

Un examen des causes de ce changement dans les formes de la criminalité économique, indique aussi les causes principales de l'existence persistante de ce genre de crime, quoiqu'il soit moins fréquent qu'autrefois.

Selon moi ces causes sont les suivantes:

1⁰. L'occasion de les commettre se présentait autrefois plus souvent, attendu que les moyens de communication étaient très primitifs, que les voyageurs devaient traverser des contrées inhabitées, etc., en outre les états n'étaient pas si bien organisés qu'à présent et ne disposaient pas de moyens énergiques pour empêcher l'existence de bandes de brigands.

2⁰. En même temps que diminuait l'occasion de commettre, avec des chances de succès, les crimes économiques violents, augmentait l'occasion de commettre d'autres crimes économiques, tels que vol, détournement, fraude. L'accumulation de grandes richesses dans les villes, le développement du crédit, bref, l'énorme extension du capitalisme a multiplié l'occasion des crimes économiques sans violence.

3⁰. Une des conséquences du développement de la société a été la diminution graduelle de l'importance du rôle joué par la violence, et puisque la criminalité se présente toujours et partout sous les mêmes formes que la vie normale, la criminalité économique violente a aussi commencé par former une partie de plus en plus minime de la criminalité économique en général. L'assertion que la violence a perdu l'importance de son rôle sur la scène humaine pourrait surprendre et paraître une ironie dans un temps comme le nôtre, où la guerre est à l'état chronique, où les armements de tous les états ont atteint un degré inconnu; la violence cependant a diminué pour autant qu'elle est exercée par l'individu comme tel. Plus l'état centralisé devint fort, plus il s'attribua le droit exclusif d'user de la violence dans les cas où il le jugeait nécessaire, et plus il défendit à l'individu d'en faire autant.

Ce n'est pas le développement de l'état qui seul agit dans cette direction: le système économique actuel même le fait aussi.

Sous le capitalisme, la violence ne sert à rien: celui qui est maître des moyens de production peut atteindre son but, c. à d. faire des bénéfices, sans user de violence; là où c'est nécessaire on ne recule cependant pas, les guerres d'expansion en sont la preuve.

4⁰. Enfin la civilisation (dans le sens propre du mot) est devenue plus générale. Autrefois, privilège de quelques-uns, elle s'est étendue à

---

[1]) p. 40 sqq.

[2]) Comparez A. Niceforo, p. 642 sqq., »Les transformations du crime et la civilisation moderne". (Scuola Positiva XI).

Digitized by Google

présent à un plus grand nombre. La grande masse en est encore privée, mais l'enseignement primaire contribue à la développer. [1])

En considérant la lente diminution des crimes économiques commis avec violence, il ressort clairement combien est fausse l'opinion que celui qui commet un tel crime est pour cette raison déjà, un être *biologiquement* anormal. Oserait-on prétendre que le nombre des personnes biologiquement anormales a constamment diminué? Le contraire est plus probable.

Nous n'avons pas à nous occuper en détails de cette question, après le prof. Manouvrier qui l'a traitée à fond (voir p. 224—226 de la première partie). Celui qui, pour arriver à un but économique, use de violence, peut être un homme qui, considéré au point de vue physiologique, est parfaitement normal. Combien d'enfants n'usent pas de force pour prendre un joujou à un enfant plus faible; faut-il pour cela les qualifier d'anormaux? Et sont-ils anormaux tous ceux qui participent volontairement à une guerre? Certes, il y a une grande différence entre celui qui prend part à une guerre, et celui qui, pour des motifs économiques, commet un crime, mais cette différence est de nature *sociale*: nos idées concernant la guerre et l'homicide ne sont pas les mêmes, mais l'acte de tuer son prochain reste identique. Si l'homicide était la preuve évidente de l'anormalité biologique le soldat aussi serait anormal.

On ne saurait résoudre que par la raison et non par le sentiment les questions scientifiques. Nous qui éprouvons une profonde répulsion pour un meurtrier, nous le tenons pour un être à part puisque nous nous sentons si éloignés de lui. La recherche scientifique nous dit que ce sentiment n'est pas inné mais acquis, car nous détestons de tels actes parce que le milieu dans lequel nous avons vécu nous a accoutumés à les haïr. Si notre milieu différait nos sentiments différeraient également. La guerre prouve d'ailleurs que ces sentiments ne sont pas innés puisqu'en peu de temps elle parvient à rendre durs les gens les plus doux.

Avec le temps le nombre des personnes qui ont la violence en horreur a augmenté. Cela prouve-t-il aussi que les hommes soient devenus meilleurs, ou simplement que la répulsion porte sur la violence de l'acte seulement, et non sur son effet? J. J. Rousseau a dit une fois: „S'il suffisait, pour devenir le riche héritier d'un mandarin, qu'on n'aurait jamais vu, dont on n'aurait jamais entendu parler, et qui habiterait le fin fond de la Chine, de pousser un bouton pour le faire mourir, qui de nous ne pousserait ce bouton?

Il est certain qu'à côté d'un grand nombre de personnes qui ne voudraient pas charger leur concience d'un tel crime il y en aura aussi beaucoup qui le commettraient et leur nombre serait en tout cas assez grand pour que les mandarins chinois passent bientôt à l'état de légende. Il n'existe pas de raison pour admettre que de nos jours il y a moins de personnes en état de commettre de tels actes qu'autrefois, si

---

[1]) En traitant des crimes par vengeance etc., pour lesquels cette influence est très importante, je me propose d'y revenir plus amplement.

Digitized by Google

l'on n'est plus aussi violent on ne recule pas moins quand il s'agit de faire supprimer par un tiers ceux qui vous font obstacle, témoin les guerres d'expansion.

Les motifs de ces crimes étant les mêmes que ceux des crimes économiques sans violence, nous traiterons 1⁰ ceux qui ont la misère pour mobile, 2⁰. ceux qui sont commis par cupidité, et 3⁰. ceux des criminels de profession.

La statistique démontre qu'une partie des crimes économiques avec violence se commettent *par misère*, car leur mouvement est influencé par les fluctuations des conditions économiques. Nous empruntons à la statistique criminelle allemande le tableau suivant du cours de ces crimes dans les différents mois de l'année.

ALLEMAGNE 1888—1892.

Nombre des crimes par jour dans les différents mois, s'il y a 100 crimes en moyenne commis chaque jour dans l'année.												
CRIMES.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Rapine et extorsion . .	100	87	78	84	94	98	99	106	84	120	132	116[1]

Les chiffres les plus élevés se présentent aux mois d'hiver, quand la misére est à son comble. (La légère augmentation d'Avril à Août, augmentation qui se voit aussi pour plusieurs autres crimes économiques, est pour moi inexplicable).

Comme nous avons vu dans les statistiques de la première partie, la conjoncture économique exerce aussi son influence sur le mouvement de ces crimes dans le courant des années. Nous y renvoyons en ajoutant encore quelques autres.

[1]) »Kriminalstatistik für das Jahr 1894," II, p. 53.

Digitized by Google

ALLEMAGNE 1882—1898.

Années.	Prix du froment et du seigle par 100 kilogr. en Marks.	Sur 100.000 habitants de plus de 12 ans il y avait des condamnés pour:	
		Rapine.	Extorsion.
1882	185,19	1,3	1,7
1883	165,37	1,3	1,5
1884	159,73	1,4	1,5
1885	154,01	1,1	1,4
1886	147,26	1,3	1,3
1887	145,99	1,2	1,4
1888	155,43	1,2	1,3
1889	169,64	1,2	1,4
1890	181,32	1,3	1,4
1891	216,31	1,3	1,4
1892	184,00	1,4	1,8
1893	146,94	1,1	1,6
1894	127,10	1,3	1,7
1895	132,17	1,1	1,9
1896	139,29	1,2	1,7
1897	152,08	1,0	1,7
1898	170,55	1,3	1,6 [1]

Quoiqu'il y ait à constater des exceptions, l'influence des prix du blé se fait ressentir; il faut remarquer que les années 1889—1892 étaient des années de crise.

FRANCE 1825—1882.

Dans son étude „De la criminalité en France et en Italie" le Dr. A. Bournet démontre que dans la période sus-dite les maxima d'assassinats coïncident avec les années de crise économique, savoir: 1839, 1840, 1843, 1844, 1847, 1867, 1876 et 1881. [2]) Il est à remarquer que les assassinats ne sont pas commis seulement pour des motifs économiques, mais aussi pour d'autres raisons, d'où il résulte que le parallélisme ne peut pas être aussi fort que pour les crimes économiques qui ne sont pas commis pour d'autres motifs. [3])

ITALIE 1873—1890.

Le Dr. Fornasari prouve que les événements économiques ont une influence assez grande sur ces crimes (voir première partie p. 196).

---

[1]) H. Berg, »Getreidepreise und Kriminalität in Deutschland seit 1882", p. 10, 18.
[2]) p. 47, Voir planche p. 40—41.
[3]) Le meurtre, n'étant presque jamais commis pour des motifs économiques, a un tout autre cours que l'assassinat.

Digitized by Google

PRUSSE 1854—1896.

Le Dr. Starke (voir première partie, p. 95, planches I et II) et le Dr. Müller (voir p. 121—124) ont prouvé que les changements des conditions économiques sont, ici aussi, causes d'une diminution ou augmentation de ces crimes (qu'on remarque surtout les années de crise 1873 et suivantes. Voir p. 121).

Quoique ces données soient moins nombreuses qu'on ne le désirerait, elles démontrent suffisamment que, en partie, les crimes économiques violents sont commis par la misère. [1])

Plus haut j'ai déjà exposé comment il se fait que ce ne sont que quelques-uns parmi ceux qui vivent dans la misère absolue, qui arrivent à commettre un crime. Nous n'avons donc qu'à nous demander, pourquoi l'un commet un crime économique avec violence et l'autre sans violence? Les causes sont de différentes natures. Le plus souvent c'est le hasard, c. à d. l'occasion, qui en est la cause. Personne n'use de violence si ce n'est pas nécessaire, et attendu que l'occasion de commettre avec succès un vol p. e., est beaucoup plus grande que de commettre un crime économique avec violence, on s'en tient plutôt au premier. Ceux qui poussés par une profonde misère, commettent un crime économique avec violence, quand l'occasion s'en présente, sont des gens qui ne manquent ni de la force ni du courage nécessaires et auxquels le milieu où ils vivent n'a pas inspiré une grande aversion pour la violence. Du reste, la misère absolue est un déterminant d'une force si grande qu'elle peut souvent neutraliser les influences importantes de l'éducation et du milieu. [2])

Par cupidité. La catégorie des criminels, qui usent de la violence ou qui commettent un homicide par cupidité, est très petite. Elle ne forme qu'une partie minime des crimes économiques violents, qui eux-mêmes sont déjà peu fréquents. Pour démontrer jusqu'où va l'influence du milieu économique, je citerai quelques cas marquants pris au hasard.

1⁰. En 1892 un certain Scheffer fut condamné à Linz (Autriche) pour tentative d'assassinat. Son crime était le suivant: lui et sa femme ne pouvaient gagner leur pain qu'en travaillant dur, ils ne connaissaient que la pauvreté. Le hasard apporta un changement. Une de leurs parentes, jeune fille qui perdit en peu de temps son père et sa mère, vint habiter avec le couple. La jeune fille étant très riche, la condition des Scheffer changea du tout au tout; dès ce moment ils purent vivre dans l'abondance. Une fois habitués à cette richesse ils eurent grand peur que leur parente ne se mariât et que sa fortune ne passât à un autre. Peu à

---

[1]) Ces données statistiques sont assez rares, puisque 1⁰. dans la plupart des pays ces crimes se commettent très peu, ce qui fait que les chiffres en sont trop petits pour la statistique, 2⁰. l'homicide n'est pas commis exclusivement pour des motifs économiques, mais aussi pour d'autres.

[2]) Comme homicide par misère il faut considérer aussi ces cas où quelqu'un, tombé dans le plus profond dénuement, et ne sachant plus où donner de la tête, se suicide après avoir tué les personnes qui sont à sa charge. Inutile naturellement de dire que ceux-là sont tout différents des sus-dits criminels par misère. Leur acte est en effet plutôt un suicide indirecte qu'un crime. Comparez Fr. von Holzendorff, »Die Psychologie des Mordes", p. 16—18 et Dr. A. Krauss, »Die Psychologie des Verbrechens", p. 309—312.

Digitized by Google

peu s'éveilla chez eux l'idée de décider la jeune fille à faire un testament en leur faveur et de la tuer ensuite, idée qu'ils rejetèrent d'abord, mais qui néanmoins devint de plus en plus forte. Par des circonstances imprévues le crime ne fut pas consommé et n'en demeura qu'à la tentative. [1])

2⁰. Dans un petit village sur les frontières de l'Autriche et de la Bavière fut commis en 1893 un assassinat suivi de vol dans les circonstances suivantes: un soir, en retournant chez lui par un chemin désert, un riche paysan qui avait l'habitude de porter sur lui une assez forte somme d'argent fut tué et volé. Il fut prouvé que son domestique était l'auteur du crime. C'était un enfant naturel, très pauvre, qui avait dû travailler très dur pendant toute sa vie. Voyant ses forces diminuer il eut grand peur de ne plus gagner assez. Sa seule jouissance, dans sa vie monotone et pénible était de s'enivrer le dimanche. Il était aussi comme la plupart des habitants de sa commune, un braconnier passionné. [2])

3⁰. En 1892 la femme d'un employé de la poste fut assassinée dans sa demeure à Berlin, et tout son argent volé. Les auteurs de ce crime étaient deux jeunes ouvriers de 17 et 18 ans, dont l'un savait par hasard que la femme possédait quelques économies. [3])

Ces trois cas, prototypes de centaines d'autres, ont en commun l'occasion qui avait excité, dans une mesure extraordinaire, la cupidité des auteurs (surtout dans le premier des cas cités), et que ceux-ci se trouvaient dans des conditions très pauvres. Quelles que soient encore les autres causes à citer, il est certain que sans la grande différence de fortune entre les auteurs et leurs victimes, les crimes n'auraient pas été commis.

Ensuite nous abordons l'influence du milieu sur la moralité des auteurs du crime. Comme nous l'avons vu les conditions dans lesquelles les criminels ont été élevés sont en général très défavorables, et cela est surtout le cas pour les criminels dangereux. Qu'on considère p. e. le deuxième cas (on ne communique rien du milieu des criminels dans le premier). Quelle vie cet assassin a-t-il derrière lui! Les influences qui sont cause que la plupart des gens ont une aversion de la violence, font entièrement défaut. Au contraire, le milieu a abruti cet homme. Enfant naturel, il a été élevé dans des circonstances très pauvres, est abruti par un travail dur et continu. Son seul amusement consiste à s'enivrer le dimanche, occasion pour se battre à l'ordinaire. [4]) Personne n'admettrait que ce même individu serait tout de même devenu assassin, s'il avait vécu dans des conditions tout autres.

Ou bien qu'on fasse attention, au troisième cas, le plus fréquent des homicides commis par cupidité. Un des coupables a été élevé dans des conditions domestiques défavorables, (sur l'éducation de l'autre

---

[1]) Emprunté à S. Sighele, »Le crime à deux", p. 122—125.

[2]) Emprunté à »l'Archiv für Kriminal-anthropologie und Kriminalistik" XI, p. 307 sqq.

[3]) Emprunté au Dr. A. Baer, »Ueber jugendliche Mörder und Todtschläger" (Archiv. f. Krim.-Anthr. und Krim. XI).

[4]) Qu'on fasse attention au très grand nombre d'alcooliques parmi ceux qui se sont rendus coupables de rapine ou d'assassinat. (Voir p. 565 sqq).

Digitized by Google

on ne sait rien), tous les deux ont été forcés, tout jeunes, a gagner leur vie et ont fréquenté de mauvaises compagnies, et l'un avait déjà été condamné une fois à l'emprisonnement.

Il est inexacte de croire qu'un cas pareil soit une exception au lieu de la règle générale Celui qui se donne la peine de lire la biographie de ces criminels, sait qu'ils ont toujours été élevés dans un milieu très défavorable, qu'ils ont été emprisonnés de bonne heure et sont tombés de plus en plus bas. Autant que je sache, il n'y a point de statistiques sur ce sujet excepté celle du Dr. Baer dans son étude déjà citée: sur 22 jeunes assassins examinés par lui 9 (40 %) avaient eu une mauvaise éducation, 11 (50 %) une éducation défectueuse, et seulement 2 (10 %) une meilleure éducation; 8 (36 %) étaient orphelins; 11 (50 %) avaient été élevés dans des circonstances très pauvres et devaient, tout jeunes, contribuer par leur travail aux besoins de leur famille; 10 (45 %) avaient grandis dans les rues d'une grande ville et avaient été ainsi exposés à la démoralisation, et 13 (60 %) avaient reçu un enseignement primaire insuffisant [1]).

Les recherches du Dr. Baer portent sur l'Allemagne, mais elles peuvent compter aussi pour d'autres pays. Qu'on prenne p. e. l'opinion de Tomel et Rollet, auteurs d'une grande expérience. En parlant du „type criminel" ils disent: „Eh bien, non, ce type n'existe pas, puisque nous retrouvons toujours les mêmes circonstances dans la genèse du tempérament criminel, et que, si ces circonstances d'éducation et de milieu avaient manqué, la destinée du petit assassin eût pu être tout autre." [2])

Il faut que nous fixions encore l'attention plus spécialement sur un côté du milieu dans lequel ont ordinairement vécu les auteurs des crimes dont nous nous occupons en ce moment. Ils sortent généralement d'un milieu où

1°. l'éducation ne consiste souvent que dans l'administration d'une bonne raclée à l'enfant, ce qui le fait à l'idée que l'usage de la violence est un acte très ordinaire, d'autant plus qu'il voit les membres de sa famille se battre souvent;

2°. les hommes portent ordinairement un couteau sur eux, arme qui sert dans beaucoup de cas à commettre un attentat et n'hésitent pas d'en menacer, ou de s'en servir même, en cas de dispute. Il est évident que l'impression en est grande sur le caractère encore si sensible dans l'enfance. Le penchant à la violence combattu chez les enfants des classes aisées, est au contraire souvent fortifié chez ceux des classes pauvres. Si plus tard le hasard les place dans l'occasion de profiter de quelque chose par la violence ils reculeront moins que les autres. [3])

Les auteurs de crimes économiques violents sortent presque toujours des classes inférieurs de la population; les exceptions peuvent se compter. Nous traiterons une de ces exceptions qui a causé beaucoup de bruit, preuve évidente de la rareté de ces cas.

---

[1]) o. c. p. 166—167.

[2]) »Les enfants en prison", p. 215.

[3]) Comparez L. Ferriani, »Minderjährige Verbrecher", p. 279 sqq., où l'on trouvera cité un cas typique.

Digitized by Google

En 1878 une vieille femme fut assassinée à Paris, et tous ses papiers de valeur furent volés. Il fut démontré que Barré, agent d'affaires, et Lebiez, étudiant en médecine, qui tous deux avaient passé leur jeunesse dans un milieu favorable, en étaient les auteurs. Ce cas est un de ceux très rares, qu'on pourrait objecter, avec un semblant de droit à l'hypothèse du milieu, mais un examen plus approfondi montre que le milieu a bien joué son rôle dans cette affreuse tragédie. Les deux criminels sortaient de familles assez aisées de la province, étant allés à Paris, ils y vivaient dans des conditions nécessiteuses. Au moment où ils résolurent le crime leur condition pécuniaire était même très mauvaise (cas limite entre crime par misère et crime par cupidité). En second lieu, tous les deux fréquentaient des prostituées, en troisième lieu, et principalement, tous les deux étaient spéculateurs passionnés. Par ses occupations Barré était en contact avec ceux qui jouent à la bourse et voyant des gens s'enrichir sans rien faire, il entreprit fiévreusement des spéculations. Il perdit, entraina son père dans de nouveaux coups, et fut encore malheureux. Afin de pouvoir continuer et de rattraper ainsi ses pertes, il employa les sommes qu'on lui avait confiées (son premier crime), mais perdit encore. D'une malversation à l'autre il recourut enfin pour sortir d'embarras au crime sus-dit. Son complice se trouvait dans des circonstances à peu près identiques. [1])

L'influence du milieu se retrouve donc aussi facilement dans ce dernier cas que dans ceux qui ont été cités antérieurement. Pour ne nous borner qu'à l'influence principale: si ces individus n'avaient jamais eu de contact avec le monde des spéculateurs, leur cupidité n'aurait pas été excitée à tel point et ne les aurait pas induits à commettre leur crime. Ici se montre clairement le rôle, que joue le hasard en des cas pareils: s'ils avaient été heureux dans leurs spéculations, ils n'auraient jamais été criminels.

Comme dans tous les crimes, la question se présente d'elle-même jusqu'à quel point des facteurs individuels sont en jeu, en d'autres termes les individus qui se rendent coupables de tels crimes ne diffèrent-ils pas des autres gens? Certainement et même beaucoup. Mais en l'accordant on ne reconnaît pas encore l'existence d'une différence *qualitative* entre ces individus et les autres hommes, qui en fait des individus *biologiquement anormaux*. Les motifs qui ont induit ces individus au crime se présentent, quoique dans une mesure très petite, chez chacun. Ceux qui commettent de tels crimes ont par leur nature des besoins matériels très intenses; placés sur la courbe A. D. (voir p. 590) ils occupent les places près de D. Pour ce qui concerne l'intensité de leurs sentiments sociaux, ils prennent rang à l'autre bout de la courbe, et leur répulsion pour la violence est très minime. En outre ils disposent d'un certain courage et de la force nécessaire. [2]) Si l'on considère combien est petite la chance que tout cela se trouve réuni dans un seul individu, il est clair que peu d'individus soient prédisposés à ces crimes et se commettent-ils leur auteur se

---

[1]) Emprunté à G. Moreau »Souvenirs de la petite et de la grande Roquette," II, ch. VIII. Voir aussi H. Joly, »Le crime", p. 97 sqq.

[2]) Comparez Manouvrier »Les crânes des suppliciés" (Arch. d'anthr. crim. I) où il démontre que la conformation du crânes des assassins offre le type le plus grossier sans rien de plus.

Digitized by Google

trouve et s'est trouvé dans un milieu spécial. A mon avis il ne saurait donc être question de facteurs individuels: ce n'est que le milieu qui décide ici. Il y aura toujours et partout des individus qui, plus que d'autres courent le danger de commettre un pareil crime (les différences individuelles expliquent donc lequel dans le nombre le commettra); mais c'est le milieu qui décidera s'il le commettra ou non.

Criminels de profession. La grande majorité des crimes économiques violents sont commis par des criminels de profession. Supposé qu'un individu soit tombé, par n'importe quelle cause, jusque dans le monde des criminels de profession, tôt ou tard viendra aussi le moment où il devra user de violence, s'il veut atteindre son but. H. Joly le dit très bien dans son étude sociale „Le Crime": „L'homme qui a pris l'habitude de forcer les portes et de fracturer les coffres-forts, est forcément amené, un jour ou l'autre, à se débarrasser des témoins qui le surprennent ou de la victime inachevée qui pourrait encore le reconnaître". [1]) Pour ces individus, on ne saurait admettre à priori moins que pour tout autre, qu'ils ont un penchant *spécial* pour assassiner, un penchant qui devrait être expliqué par l'atavisme ou quelque chose d'approchant. Ils ont vécu dans un milieu dans lequel de tels actes sont considérés comme un mal nécessaire, inhérent à leur métier. [2]) Poussés par le penchant d'imitation ils font de même. Certes il y en a qui ne commettent pas ces crimes, mais cela ne prouve rien contre la dite thèse, car ou bien le hasard les a favorisés et ils n'ont jamais été dans la nécessité d'user de violence, ou ils ont moins de courage et de force que l'homme moyen, ou bien encore, ils ont une aversion innée et exceptionnelle pour la violence.

Comme le prof. Manouvrier le fait remarquer, la chose serait toute différente si de tels criminels tuaient sans motifs plausibles, s'ils commettaient l'assassinat rien qu'en vue de l'acte. Les faits démontrent qu'il n'en est pas ainsi. Qu'on prenne p. e. connaissance de l'opinion de Flynt: „The taking of life is . . . , (a) deed that he (c. à d. le criminel de profession) regrets more than he has been given credit for. One thinks of the criminal as the man who has no respect for life, as one who takes it without any twitchings of conscience; but this is not the general rule. The business criminal never takes a life, if he can help it". [3])

Nous n'avons pas à traiter ici des causes qui ont fait qualifier ces actes de crimes: elles sont les mêmes qui ont été nommées plus haut, en parlant des crimes économiques sans violence. Le préjudice causé par ces crimes est naturellement plus grand que celui des crimes économiques sans violence, puisque non-seulement ils mettent en danger la propriété, mais aussi la vie des lésés. Il est intéressant de faire remarquer ici encore le dualisme de l'éthique: beaucoup de peuples primitifs considéraient ces actes comme des crimes lorsqu'ils étaient commis dans le

---

[1]) p. 47—48.

[2]) Quelques criminalistes injustement mettent tous les assassins sur la même ligne, attendu que le criminel par passion agit sous l'impulsion du moment, tandis que l'assassin pour raison économique agit de sang-froid et par calcul.

[3]) »Tramping with tramps", p. 24. Comparez aussi G. Moreau, »Le Monde des prisons", p. 62.

Digitized by Google

sein du groupe même, mais très honorables une fois commis en dehors du groupe.[1]) D'ailleurs, chez les peuples modernes cette différence existe encore: les guerres coloniales ressemblent souvent à une rapine colossale.

D. Banqueroute frauduleuse, falsification de denrées, et crimes analogues.

Nous entamons maintenant le dernier groupe des crimes économiques, ceux qui sont commis exclusivement, ou pour la plus grande partie, par des bourgeois. Les motifs de ces crimes ne sont pas tous les mêmes; pour eux aussi il est nécessaire de faire des distinctions.

Les catégories dans lesquelles il faudra ranger les motifs qui mènent à ces crimes sont analogues à celles qui mènent au vol et aux crimes adéquats, c. à d. la misère et la cupidité. Et, de même que pour le vol, il faut ajouter une troisième catégorie, celle des grands criminels, qui peuvent être comparés avec les criminels de profession.

La première catégorie peut être comparée à celle du vol commis par misère: ceux qui s'en rendent coupables sont les personnes qui, par une raison ou une autre, ont vu leurs affaires décliner outre mesure, et qui ne sachant plus comment se tirer d'embarras, espèrent rattraper leurs pertes et se sauver en commettant un méfait.[2]) J'emprunte à „Le Monde des Prisons" de G. Moreau un cas typique: après avoir décrit comment un certain R. a réussi à s'établir comme patron et a été heureux dans ses affaires, l'auteur dit ce qui suit: „Malheureusement, la crise commerciale qui nous étreint depuis si longtemps le surprend un des premiers. Les affaires deviennent plus mauvaises. En quelques mois, il perd plusieurs milliers de francs. Deux de ses voyageurs fuient avec ses marchandises; les commandes ne viennent plus. C'est la faillite, c'est le déshonneur. Il combat, mais il échoue . . . ."[3]) Afin d'échapper à la ruine menaçante, il commet un abus de confiance; il est découvert et condamné.

On ne peut pas dire que ce soit la misère absolue qui pousse de tels individus à commettre un crime, car généralement il leur reste encore assez pour qu'ils ne meurent pas de faim. Et si non, ils ont en général des membres de famille, à même de les sauvegarder contre la pire misère. Aussi peuvent-ils essayer de pourvoir à leurs besoins par un travail salarié. Tout de même, ces cas sont quelque peu analogues à ceux de la misère absolue. Qu'on se représente la disposition d'esprit de quelqu'un qui a mené une vie plus ou moins large, qui était indépendant, qui jouissait de l'estime accordé à un homme aisé, et qui voit que le moment

---

[1]) Comparez Post, »Der Ursprung des Rechts", p. 116, »Bausteine etc.", I, p. 300—302, et »Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz", II, p. 444.

[2]) Il dépend principalement du hasard quel sera le crime qu'on commettra: un banquier p. e. détournera des dépôts d'argent, un autre trompera les compagnies d'assurance en mettant le feu, etc. Ces crimes diffèrent beaucoup pour le juriste, mais pour le criminaliste il importe peu d'examiner de plus près ces différences.

[3]) p. 318.

Digitized by Google

approche où tout cela prendra fin, qu'il ne lui restera rien que d'accepter un petit emploi mal rétribué, et de mener dorénavant une existence qui ne pourra le satisfaire sous aucun rapport. Qu'on se figure aussi que le hasard le met à même de commettre, avec une certaine possibilité de réussite, un crime. Il faudra alors accorder que nous nous trouvons en présence de déterminants très puissants qui exercent sur l'individu leur influence dans la direction du crime. [1])

Cette cause de ce genre de crimes est de nature entièrement sociale. Sous un autre mode de production, p. e. sous celui des communautés de village, l'idée de commettre des crimes pareils n'aurait pu naître. C'est pour cela qu'on ne saurait dire que les causes sociales n'y font souvent rien, mais qu'il ne faut imputer qu'à soi, qu'à sa propre faute, si les affaires déclinent (terminologie assez vague qui veut dire que quelqu'un n'a pas les capacités nécessaires pour diriger une entreprise). Cela est certainement vrai parfois; mais c'est l'organisation actuelle de la société qui ouvre la possibilité d'être placéà la tête d'entre-prises pour des gens qui n'en sont pas capables tandis que souvent des personnes aptes à ce travail ne trouvent pas l'emploi de leurs capacités. Ce n'est que dans une société, où règne une anarchie complète dans la vie économique, qu'il est possible que celui qui dispose de capital se croit aussi capable de diriger une entreprise.

Examinons maintenant l'autre côté de la question. Quelles sont les forces capables d'empêcher ces projets de se réaliser.

Quel est le milieu dans lequel ont été élevés plusieurs de ces individus qui se rendent coupables des crimes sus-dits? Certes, ils ont appris qu'il faut être honnête, qu'il ne faut jamais voler à la tir etc., et ne failliront pas sous ce rapport. Mais ce qu'ils ont appris aussi c'est que le but principal de la vie c'est de s'enrichir, de parvenir. Trop souvent, cela est contraire au principe de la probité. „Be honest, be honest, if possible, but.... make money!" Voilà la principale règle imprimée dans l'esprit des enfants de quelques milieux bourgeois. C'est une honnêteté d'un genre spécial, point d'honnêteté morale, mais de l'honnêteté par propre intérêt qu'on leur a inculqué. „La probité est la meilleure politique" dit le précepte quasi-moral. Ceux dont la probité l'a pour base, n'ont qu'un faible frein pour les empêcher de devênir criminel, si la pensée du mal surgit en eux. Ils restent honnêtes tant que cela leur est avantageux, mais, malheur à la société si cela n'est plus le cas!

Il y a encore plus. Le milieu dans lequel de tels individus ont vécu après leur jeunesse n'a non plus contribué au renforcement des sentiments sociaux, et par là, à celui des forces agissant en une direction anti-criminelle. „Chacun pour soi" est le principe pour réussir dans un pareil milieu. Il est évident (je laisse naturellement ici hors de considération des déterminants opposés) que les sentiments sociaux doivent être fortement contrariés dans leur développement, si la maxime sus-dite est la maxime qui domine. Agir moralement veut dire sacrifier, au profit

---

[1]) Il y a des cas (e. a. celui que je viens de citer) où le délinquent n'est pas poussé seulement par son propre intérêt mais aussi afin de sauver sa famille d'une ruine financière complète. Par conséquent, un de ces conflits de devoirs, si fréquents dans la société actuelle.

Digitized by Google

du bien-être général, son propre avantage direct. Celui qui est toujours forcé de prendre à coeur ses propres intérêts ne peut ressentir que très peu pour les intérêts de tous.

Comme pour tous les crimes, il faut, pour ceux-ci aussi, se poser la question: les individus qui s'en rendent coupables sont-ils, quant à leur qualités innées, semblables à ceux qui ont vécu et vivent encore dans les mêmes conditions? Et, tout comme pour les autres crimes, il faut, ici aussi, y donner une réponse négative. Ceux qui s'en rendent coupables sont, en général, ceux qui, sur la courbe d'après laquelle on peut grouper les gens selon l'intensité de leurs qualités morales, prennent rang au-dessous de la moyenne. (Donc, sur la courbe A. D. ils seront placés sur la ligne A. B.) Ils sont plutôt faibles que mauvais; ils ont bien le sentiment du mal qu'ils font aux autres, et en ont honte, mais ils sont trop faibles pour pouvoir résister aux circonstances extérieures très pressantes. Comme toujours, c'est le milieu qui est cause que les crimes ont lieu; ce sont les différences individuelles qui expliquent en partie *qui* s'en rend coupable. En variant la célèbre conclusion de Quetelet, on peut dire: „c'est la société qui prépare les crimes, ce sont les hommes de qualité morale inférieure qui les exécutent". Le milieu fût-il tout autre, les hommes de qualité morale inférieure ne se rendraient pas coupables de crime.

On observera peut-être que s'il est vrai qu'il est superflu d'accepter l'explication d'une prédisposition spéciale de l'individu pour ces crimes, ils devraient être plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité. Cette observation me paraît fondée, mais elle ne réfute pas l'opinion qui a été exprimée. Car, 1⁰. comme tous les autres, ces crimes sont plus nombreux que les statistiques criminelles ne les donnent; 2⁰. il y a des raisons que quelqu'un ne commet pas le crime, quoique les circonstances l'y induisent et que, moralement, il n'y trouve rien. P. ex., il y en a qui, par suite de la lutte pour l'existence, ont perdu toute énergie et tout courage, et qui abandonnent la lutte, aussi la lutte malhonnête; d'autres, de nature avisée prennent en considération que, quelque mauvaise que soit leur situation, celle-ci devient encore pire si le crime est découvert, etc.

La statistique prouve que c'est bien le déclin des affaires qui est réellement la cause d'un grand nombre de crimes bourgeois. Dans la première partie j'en ai nommé quelques-unes qui relèvent cette corrélation, savoir:

ITALIE 1873—1890.

Pour ce pays les statistiques qui y ont rapport (voir p. 196) ont été composées par le Dr. Fornasari di Verce. Cet auteur a démontré que si l'on excepte la banqueroute frauduleuse, (chose étonnante et incompréhensible) les crimes commerciaux sont fortement influencés par les événements économiques.

PRUSSE 1854—1878.

Le Dr. Starke a prouvé que la courbe de ces crimes est parallèle

Digitized by Google

à celle des événements économiques, (p. 97 et la planche III). [1])

Comme on le comprendra ces statistiques ne sont pas bien nombreuses, les chiffres des crimes commis exclusivement par des bourgeois étant petits, et les autres crimes économiques, comme p. e. le vol, étant beaucoup plus importants, voilà la cause pour laquelle ils attirent plus l'attention des statisticiens. [2])

Nous arrivons maintenant à la deuxième catégorie: les crimes économiques bourgeois par cupidité (comme toujours la démarcation entre ce groupe et le précédant n'est pas aussi distinctement tracée qu'il est nécessaire dans un exposé théorique, car il y a de nombreuses gradations entre les deux groupes). Ils sont commis non pas par ceux dont les affaires sont au déclin, comme c'est le cas pour ceux de la première catégorie, mais par ceux dont les affaires sont plus ou moins florissantes. Le seul motif qui les pousse est donc la cupidité; ce qu'ils gagnent aux affaires honnêtes ne leur suffit pas, ils veulent plus s'enrichir. Après tout ce qui a déjà été dit plus haut de la cupidité, il est inutile d'en parler ici encore une fois en détail. Il a été démontré que ce n'est que sous certaines conditions spéciales que ce désir de richesse naît, et qu'il est inconnu sous d'autres. Il faudra seulement fixer l'attention sur la circonstance que, quoique la cupidité soit un fort motif dans toutes les classes de la société actuelle, elle l'est surtout dans la bourgeoisie, par suite de sa position dans la vie économique. Voilà donc la première et la plus importante cause de ces crimes, cause qui n'est pas de nature individuelle, mais entièrement de nature sociale.

En second lieu, l'occasion de commettre ces méfaits impunément (et je vise ici surtout la falsification des denrées) est énorme. En général les consommateurs ne peuvent pas juger si les marchandises sont oui ou non falsifiées, dans la plupart des cas le contrôle par des experts n'existe pas, ou bien il ne vaut rien, puisque ces experts ont été nommés par les producteurs mêmes.

En troisième lieu, nous avons à nous demander: de quelle manière le milieu, dans lequel vivent ces individus, exerce-t-il une influence sur leurs sentiment sociaux. Nous avons déjà appelé l'attention sur ce point quelques pages plus haut et pouvons donc être bref. Ce milieu tend à affaiblir les sentiments sociaux de l'homme qui pourraient être un frein aux actes très égoïstes.

Considérée au point de vue des consommateurs, la falsification de denrées est un crime grave, car elle nuit à la santé et peut même la mettre en danger. Mais quel inconvénient *moral* y verra un producteur, qui tire de gros bénéfices de l'exploitation d'enfants, ou qui, par un „corner" en blé, est cause d'une forte augmentation des prix du pain?

---

[1]) Pour l'Allemagne voir encore H. Berg, »Getreidepreise und Kriminalität in Deutschland seit 1882", p. 18.

[2]) De même que pour les autres crimes économiques je ne fais pas mention ici de la géographie de ces crimes, car elle ne nous renseigne que très peu sur leur étiologie. La statistique démontre clairement qu'ils atteignent le plus grand chiffre aux endroits où la vie économique est la plus intense, c. à d., dans les grandes villes.

Digitized by Google

Et y a-t-il, sociologiquement parlé, une différence entre ces deux groupes d'actes? Certainement non, l'un est aussi nuisible que l'autre, et celui-ci probablement encore plus que l'autre.

Ce genre de méfaits doit désespérer tous ceux qui cherchent avant tout les causes du crime dans une anomalie biologique quelconque des criminels, car ici l'anomalie formerait à peu près la règle. Le Dr. Puibaraud a raison de dire dans son oeuvre „les Malfaiteurs de profession": „La falsification des denrées alimentaires se commet sous nos yeux, à notre porte, et nous ne disons rien, tellement nous y sommes habitués. On met de la fuchsine dans notre vin, de la cervelle de mouton dans notre lait, de la margarine dans notre beurre, de la chicorée dans notre café, du suif dans notre chocolat, nous avalons le tout avec une bonhomie parfaite. A quoi servirait de regimber? C'est ainsi, et le commerce „ne pourrait s'en sortir" s'il nous donnait des denrées pures de toute sophistication. Nous avalons tout sans sourciller, sans broncher. Pourvu que ça ne nous empoisonne pas — trop vite — nous nous déclarons satisfaits." [1])

Tout le monde sait que la falsification des denrées alimentaires est énorme. Que celui qui en doute lise les rapports des chimistes sur un produit quelconque dont la falsification se fait facilement, comme p. e. le lait. Il verra son doute disparaître rapidement: au moins la moitié du lait est falsifié. Ce n'est que la falsification de denrées alimentaires qui constitue un délit, cependant celle d'autres articles n'en diffère pas [2]) quand on la considère au point de vue sociologique, et il est certainement superflu de dire que là encore la falsification est énorme.

Il y a certes des fabricants et des commerçants qui ne se rendent jamais coupables de tels actes. 1⁰. Pour la raison que certains articles ne sauraient être falsifiés, 2⁰. que pour certaines branches (p. e. le matérial de chemin de fer, dont la fabrication se fait souvent sous la surveillance d'ingénieurs, désignés par la société) le contrôle des consommateurs est très rigoureux, 3⁰. puisque certains producteurs trouvent plus avantageux d'être honnêtes, sachant se procurer par là une clientèle fixe et étendue.

Ces trois raisons n'ont rien à voir à la moralité, comme la 4⁰. où une partie des producteurs ont des scrupules contre de telles pratiques. Considérons encore une fois la courbe des différences individuelles. Les individus qui doivent être placés sur la partie entre A. et B. sont ceux qui commettront, les circonstances antérieurement nommées se présentant, un méfait du genre qui nous occupe, sans scrupule aucun. La grande classe moyenne, entre B. et C. sont ceux qui, en général, ne se rendent pas coupables d'actes défendus par la loi, mais qui commettent bien des actes qui, en réalité, n'en diffèrent pas beaucoup, et, en tous cas, ne sont pas permis d'après le code moral des consommateurs (car le commerce a une morale à lui). Ce sont les per-

---

[1]) p. 375—376.

[2]) L'impunité avec laquelle beaucoup de falsifications peuvent être faites s'explique en partie par la grande puissance des producteurs. Mais même sans elle, il serait tout de même difficile d'y remédier radicalement: jamais il n'y aurait assez de juges pour punir tous les coupables.

Digitized by Google

sonnes qui, tout en restant probes durant toute leur vie, dans le sens qu'ils ne voleront pas un sou se défont de leurs marchandises au moyen de toutes sortes de trucs et de détours, se taisent sur les mauvaises qualités de leur marchandise et exagèrent les bonnes; ce sont les laitiers qui coupent d'eau leur lait („car le lait tout pur n'est pas sain", disent-ils); les médecins qui viennent faire des visites même quand elles ne sont plus nécessaires; ce sont ceux qui..... Mais arrêtons-nous, on pourrait remplir des pages à nommer toutes les pratiques qui ne peuvent résister à l'épreuve de l'honnêteté [1]).

En allant de B. à C., cette aversion morale, observée chez les individus, devient successivement plus grande et le danger qu'ils commettront de telles pratiques diminue, et on approche enfin de ceux qui doivent être placés etre C. B., c. à d. de ceux qui ne se rendent d'aucune façon coupables de tels actes. [2])

Comme c'est toujours le cas pour les crimes économiques, c'est donc le milieu, qui en est cause, tandis que les différences individuelles expliquent, en partie, quels en sont les auteurs.

Nous arrivons enfin à la dernière catégorie de criminels de ce groupe, aux grands-criminels, c. à d. à ceux qui se jettent dans des entreprises gigantesques tout en sachant d'avance qu'elles échoueront certainement ou très probablement, ou bien ceux qui font de grands achats de titres et causent ensuite une hausse en répandant de fausses nouvelles, etc.

S'il y a un genre de crimes qui est la conséquence exclusive du milieu économique, c'est bien ce genre-ci. De tels crimes ne peuvent naître que dans un temps comme le nôtre, avec sa soif insatiable de l'or, avec l'occasion illimitée de tromper le public avide de gros bénéfices. Une connaissance superficielle de l'histoire économique suffit déjà pour compendre que tous les crimes bourgeois, et surtout ceux dont il s'agit maintenant, ne peuvent être commis que sous un système économique d'une nature comme le nôtre.

Cela doit faire réfléchir les anthropologistes qui veulent toujours trouver les causes du crime dans l'homme même et non dans son ambiant. Naturellement, les auteurs de tels méfaits se distinguent par des traits caractéristiques. Mais il n'y aucune raison pour admettre que des personnes avec des dispositions pareilles n'auraient pu naître aussi sous d'autres modes de production. Et pourtant, de tels crimes ne se présentaient pas alors.

Quel est le genre de personnes qui commettent ces crimes que la société prépare?

---

[1]) On trouve une bonne description de cas typiques dans »Les inconvénients de l'honnêteté" (Ere nouvelle 1894) par A. Zerboglio. A cet égard »Glückliche und schlaue Verbrecher", IV, de L. Ferriani est aussi intéressant.

[2]) Pour être clair j'ai choisi des cas simples, en acceptant que tous les individus sont quantitativement égaux, quant à leurs besoins, ce qui en réalité n'est pas vrai. Aussi ai-je laissé hors de considération l'influence du milieu dans la jeunesse, influence qui peut être cause qu'une personne au haut bout de la courbe, n'a néanmoins point d'aversion pour la malhonnêteté. Nous en parlions déjà plus haut, et n'avons donc pas besoin d'en traiter ici amplement.

Digitized by Google

Remarquons d'abord que le hasard doit avoir placé de tels individus dans un milieu propre à un crime de ce genre, s'ils étaient nés dans la classe des cultivateurs p. e., l'idée de le commettre ne leurs erait jamais venue: ce n'est que dans un milieu spécial que de tels crimes peuvent être commis.

Ces gens se caractérisent en premier lieu par une cupidité excessive. Sous ce rapport ils occupent le haut de la courbe. Leur prodigalité est sans bornes; une fois le grand coup exécuté, ils achètent des palais splendides, donnent des fêtes coûteuses, entretiennent plusieurs maîtresses, etc. Un type de ces individus, Arton, avait une maîtresse qui lui coûta fr. 300.000 en une année; aussi avait-il besoin d'un petit million pour couvrir ses dépenses annuelles. [1]) C'est pourquoi ils ne se contentent pas des larges revenus qu'ils peuvent se procurer honnêtement; ils veulent surpasser chacun en richesses, étant aussi ordinairement très vaniteux. [2])

Nous faisons l'observation que de tels individus auraient probablement réussi à se procurer honnêtement de larges revenus, car tous sont d'une intelligence supérieure. En suivant leurs machinations, on est étonné de leur perspicacité et de leur habileté. Jamais des plans comme les leurs n'auraient pu être conçus et encore moins exécutés, par un homme d'une intelligence médiocre. [3])

„Je crois", dit le prof. Morselli dans sa préface au travail sus-cité de R. Laschi, „en effet qu'il faut une intelligence peu commune pour dissimuler longtemps des malversations, pour organiser des escroqueries habiles, des banqueroutes et des fraudes tapageuses, des exploitations de la crédulité publique. Il ne faut pas plus de talent, il en faut moins peut-être, pour accomplir une foule d'actions utiles et honnêtes, pour faire même une soi-disante découverte ou une invention. Nous avons, comme je l'ai dit ailleurs, un fétichisme pour les dénominations de génialité, de talent, d'intelligence supérieure. L'effort d'énergie mentale que suppose le complexe agencement et l'exécution d'un crime financier peut ne pas différer, quant à la dynamique cérébrale, de l'effort requis par une action parfaitement régulière au point de vue moral." [4])

En troisième lieu, ce sont des personnes qui, quant à l'intensité de leurs sentiments moraux, occupent les toutes dernières places (sur la courbe A. D. donc celles près A. Voir p. 590). Ce qu'un criminel ordinaire fait en petit, est fait par eux sur une échelle gigantesque; tandis que celui-là ne nuit qu'à un seul ou à quelques-uns, eux suscitent des malheurs à de nombreuses personnes. Et ils le font avec indifférence car la désapprobation des honnêtes gens ne les touche pas.

---

[1]) Laschi, o. c., p. 72—73.

Le côté humoristique de la chose, c'est que la cupidité aussi induit les victimes à se faire tromper. Un de ces criminels dit au prof. Lombroso: »La fièvre du gain qui nous pousse à tromper pousse nos victimes à se faire tromper". (Laschi, o. c., p. 113). Il connaissait son monde, celui-là!

[2]) Laschi, o. c., p. 106.

[3]) Voir Laschi, o. c., p. 97 sqq.

Pour ne citer qu'un exemple de nos jours, qui est-ce qui n'a pas été étonné de l'intelligence de Thérèse Humbert?

[4]) p. XX et XXI.

Digitized by Google

Comme je l'ai déjà exposé ailleurs, élevés dans n'importe quel milieu de tels individus n'excelleront pas par la force de leurs sentiments sociaux. Mais j'ai ajouté que tout de même l'influence du milieu sur la morale de ces personnes est grande. On ne sait pas beaucoup des circonstances dans lesquelles ils ont passé leur jeunesse. Du moins R. Laschi n'en fait nulle part mention dans „Le crime financier", l'oeuvre principale sur ce genre de méfaits. Il est plus que probable que leur éducation morale a tout à fait défaut ou n'a été que très superficielle. Thérèse Humbert p. e. était déjà instruite par son père dans l'escroquerie sur une grande échelle.

Par contre, on connaît le milieu dans lequel ils ont en général passé leur vie ultérieure. Ils sortent du monde des spéculateurs, des brasseurs d'affaires, des commerçants au terme etc., c. à d. d'un milieu qui a des idées très spéciales sur la morale économique. Dans la plupart des procès de ce genre il se découvre des faits, qui montrent que les idées morales de ces milieux diffèrent beaucoup du reste des hommes. Il est évident que ceux qui commettent des crimes vont plus loin que la morale de ce monde ne le permet. Mais il faut une grande perspicacité morale pour distinguer sur ce terrain les démarcations entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, et c'est justement cette perspicacité qui manque à quelques-uns. C'est pourquoi la plupart des criminels de ce genre, quand ils comparaissent en justice, disent en toute conviction (et il y a raison pour accepter qu'à cet égard, ils disent une fois la vérité) qu'ils sont innocents, et qu'ils n'ont rien fait qui soit incompatible avec la morale (de leur milieu). [1])

Puis, la spéculation etc. est un des moyens infaillibles pour tuer tous les sentiments sociaux qui peuvent se trouver dans quelqu'un: c'est l'égoïsme dans toute sa nudité.

Peut-on s'étonner que quelques-uns de ces individus [2]) (ils ne sont pas très nombreux, naturellement, ceux qui réunissent en eux de telles qualités) dans un tel milieu entrent en conflit avec la loi pénale? Il me semble que non. De même il n'y a aucune raison pour accepter que, à un point de vue biologique, ils soient anormaux. Aussi, même l'école italienne a dû admettre que les stigmates, constatés ailleurs, ne peuvent pas être indiqués chez ces individus. [3]) Du reste, dans cette matière il serait difficile de parler d'atavisme: il se peut que nos ancêtres aient peut-être beaucoup péché, tout de même il n'est pas probable qu'ils se soient jamais rendus coupables d'escroqueries de cette espèce.

Il n'est pas nécessaire de parler amplement des raisons qui qualifient ces actes de crime. Ils sont nuisibles à la marche régulière du capitalisme et, par conséquent, sont menacés de peines. La falsification de denrées au contraire est une conséquence de l'opposition des consommateurs contre un des effets nuisibles de ce système.

A cet égard il est encore intéressant de faire remarquer 1° que

---

[1]) Voir Laschi, o. c., p. 107.

[2]) Une description magnifique d'un tel individu a été faite par E. Zola dans »L'argent".

[3]) Voir Laschi, o. c., p. 180.

Digitized by Google

les peines édictées contre ces crimes, sont relativement légères comparées à celles qui sont prononcées contre les crimes économiques ordinaires, comme vol p. e., surtout quand on considère que leurs préjudices sont beaucoup plus grands; 2⁰. que le nombre des actes punissables est assez restreint, quand on le compare à celui des actes qui le mériteraient également. Comme Vaccaro l'observe dans son oeuvre „Genesi e funzione delle leggi penali" ce sont ces crimes qui indiquent clairement le caractère de classe du droit pénal. [1])

---

[1]) p. 147—148.

Digitized by Google

III.

CRIMES SEXUELS.

La plupart des auteurs qui traitent de la corrélation entre criminalité et conditions économiques, ont avant tout voué leur attention aux crimes économiques, et ont peu ou point traité des crimes sexuels. Les penchants sexuels de l'homme, n'ont rien à voir à la vie économique, ils sont un facteur à part dans la vie de l'homme, donc il n'y a point de corrélation entre la sexualité criminelle et les conditions économiques, disent-ils.

Nous nous flattons de pouvoir démontrer que leur opinion est erronée, qn'il existe une relation entre criminalité sexuelle et conditions économiques, quoiqu'elle soient de nature moins directe que celle qui existe entre crimes économiques et mode de production.

Ayant déjà relevé que les *formes sociales* de la vie sexuelle (mariage et prostitution) sont, en dernière instance, déterminées par le mode de production, nous n'y reviendrons pas.

Parler de la relation entre l'intensité de la vie sexuelle en général et les conditions économiques, n'entre pas dans ce travail. Par l'histoire nous voyons que la vie sexuelle joue tantôt un rôle très important, tantôt un rôle moindre. On peut difficilement admettre que les causes de ces changements se trouvent *dans* l'homme et non *hors* de lui, surtout puisque c'est dans le milieu que résident des causes plus évidentes. Qui ne voit pas que la relation entre l'intensité de la vie sexuelle des classes élevées de l'ancienne Rome de la décadence, s'explique par le luxe exagéré, l'existence oisive de ce groupe et la position dépendante d'une partie des femmes (esclaves).

Dans la société actuelle, la relation entre la vie sexuelle et les conditions économiques est également claire. Chacun sait que la sexualité occupant une très grande place chez cette partie de la bourgeoisie qui passe sa vie dans l'oisiveté et la prodigalité, est la conséquence de cette manière de vivre. D'un autre côté la condition intellectuelle inférieure du prolétariat, est la cause d'une vie sexuelle beaucoup plus intense qu'elle ne le serait si le milieu permettait un développement harmonique de toutes les qualités. F. Engels dit dans son oeuvre „Die Lage der arbeitenden Klasse in England", des prolétaires anglais, et ce qui s'applique aussi aux ouvriers dans d'autres pays: „Neben der

Digitized by Google

Zügellosigkeit im Genusz geistiger Getränke bildet die Zügellosigkeit des geschlechtlichen Verkehrs eine Hauptuntugend vieler englischen Arbeiter. Auch diese folgt mit eiserner Konsequenz, mit unumgänglicher Nothwendighet aus der Lage einer Klasse, die sich selbst überlassen wird, ohne die Mittel zu besitzen, von dieser Freiheit geeigneten Gebrauch zu machen. Die Bourgeoisie hat ihr nur diese beiden Genüsse gelassen, während sie ihr eine Menge von Mühen und Leiden auferlegt hat, und die Folge davon ist, dasz die Arbeiter, um doch etwas vom Leben zu haben, alle Leidenschaft auf diese beiden Genüsse konzentriren, und sich ihnen im Uebermasz und auf die regelloseste Weise ergeben". [1])

En outre la position économique dépendante de la femme dans la société actuelle est aussi un facteur de l'augmentation d'intensité de la vie sexuelle. C'est l'homme qui prescrit la loi; si la position de la femme était indépendante, l'homme serait forcé de mettre un plus grand frein à ses penchants sexuels.

Cependant nous n'avons pas à nous occuper ici plus amplement de cette question et nous fixons l'attention sur la criminalité sexuelle. Ici aussi il faut diviser les crimes en groupes; car ils diffèrent trop entre eux pour pouvoir les traiter ensemble.

Nous parlerons successivement de: A. Adultère; B. Viol et attentat à la pudeur sur des adultes; C. Viol et attentat à la pudeur sur des enfants. [2])

---

[1]) p. 131.

[2]) Nous laissons de côté l'inceste et l'uranisme actes non-indiqués comme crimes dans les codes les plus avancés sous ce rapport (e. a. le code pénal de la Hollande).

On ne sait pas encore avec certitude pourquoi *l'inceste* à été qualifié de crime, dans des temps très reculés. La cause la plus probable, c'est la crainte de la décadence de la race. Tant que les hommes vivaient en petits groupes unis par les liens de parenté, le danger de l'inceste était grand, mais il diminua à mesure que la population devint plus dense. Il est donc probable que l'aversion morale de cet acte ne réside que dans la tradition. Il n'y a aucune raison pour admettre que ces actes seraient plus fréquents s'ils n'étaient plus punis, et en tout cas ils n'augmenteraient pas assez pour mettre la race en danger. Dans les cas très rares dont la justice a à s'occuper ce sont presque toujours des individus abrutis qui ont à répondre de ce crime commis le plus souvent en état d'ivresse. Cependant, sa principale cause c'est la triste condition d'habitation des plus pauvres parmi lesquels ce crime apparaît presque exclusivement. C'est comme le dit le prof. Ferri dans son »Criminels dans l'art et la littérature": »L'inceste est, pour ainsi dire, un crime démodé aujourd'hui, ou, s'il persiste encore, c'est dans les plus pauvres taudis urbains et dans les cabanes où la misère contraint parents et enfants des deux sexes à un monstrueux rapprochement de nudités." (p. 33. Comparez encore e. a.: le Dr. H. Lux, »Die Sittlichkeitsverbrechen in Deutschland in kriminalstatistischer Beleuchtung", p. 253 sqq. Archiv für soziale Gesetzgebung und Statistik V, et »Reports on the law relating to the protection of young girls, 1882, p. 37). Les causes sus-dites seront aussi examinées en parlant des autres crimes sexuels, cette courte mention suffit donc ici.

La cause pour laquelle *l'uranisme* a été qualifié de crime il y a des siècles, n'est pas bien claire. Une de ces causes se trouve peut-être dans la circonstance que les peuples qui n'avaient point, ou peu d'accroissement de population, ont tâché (naturellement en vain) d'y rémédier de cette façon; une deuxième, — et à ce qu'il me paraît, la principale cause — se trouve dans l'aversion *physique* éprouvée par les hétérosexuels pour l'homosexualité, aversion qu'ils ont reporté sur le terrain de la morale; une troisième cause c'est l'opinion que des homosexuels émane une forte dépravation. Puisque la population s'accroît continuellement dans presque tous les pays, ce ne peut être une raison pour qualifier l'uranisme de crime; dans les

Digitized by Google

A. Adultère.

On a dit: „l'histoire de la propriété, c'est aussi celle du vol". Au même titre on peut dire que l'histoire de la monogamie est celle de l'adultère, en d'autres termes, point de monogamie sans adultère. Il faut donc qu'il y ait des causes très fortes et constantes pour occasionner ce délit.

Comme nous l'avons vu plus haut, quand nous exposions brièvement l'histoire du mariage (voir p. 353), l'adultère par l'homme aux différents degrés du développement social était un acte permis. [1]) Si l'on demande pourquoi les hommes commettaient cet acte permis, on n'en peut alléguer qu'une seule cause: *c'est qu'ils ne sont pas monogames par nature.* Pour la femme le même acte constituait par contre le plus souvent un délit très grave, menacé des peines les plus sévères, ce qui n'empêchait pas les cas d'adultère de ce côté aussi. La cause n'en diffère pas pour les deux sexes: la femme aussi n'est pas monogame par nature, quoique peut-être dans une mesure moins forte que l'homme.

Par ce que nous venons de dire l'étiologie de ce crime est terminée. La seule différence entre le présent et le passé c'est que l'adultère par l'homme est aussi puni de nos jours, mais pour l'étiologie il n'y a rien de changé.

On dira peut-être que la cause fondamentale de l'adultère se trouve donc dans l'homme, qu'elle est de nature anthropologique et non de

---

pays qui n'indiquent pas un fort accroissement de la population on n'est du reste pas assez sot pour l'attribuer à l'homosexualité. Quant à l'aversion physique, le nombre des hétérosexuels qui sont d'opinion que cette aversion ne peut jamais justifier une condamnation morale et beaucoup moins encore une condamnation judiciaire, augmente toujours. Et enfin, quant à la question de la dépravation émanant des homosexuels, elle n'est pas plus grande que celle qui émane des hétérosexuels, comme il a été démontré par les recherches les plus récentes (Voir e. a. le Dr. A. Aletrino, »La situation sociale de l'uraniste", (Compte-rendu du V Congrès d'Anthr. crim.); le Dr. M. Hirschfeld, »Ursachen und Wesen des Uranismus" (Jahrbuch f. sex. Zwischenstufen, V); le Dr. P. Näcke, »Ein Besuch bei den Homosexuellen in Berlin" (Archiv f. Kriminalanthropologie und Kriminalstatistik, XV). Selon ces auteurs l'uraniste est une variété biologique non de nature pathologique; ses penchants sont innés et ne peuvent d'aucune façon être modifiés, tout comme les penchants de l'hétérosexuel. L'homosexuel n'est donc pas un individu nuisible, quand même c'est un individu inutile considéré au point de vue sexuel. Il est bien probable que le temps n'est pas très éloigné où le code pénal de tous les pays ne s'occupera plus de l'uranisme. Comparez le Dr. F. Auer, »Soziales Strafrecht", p. 10—11.

Nous laisserons aussi de côté un troisième délit, figurant dans tous les codes, *l'outrage à la pudeur publique.* Dans beaucoup de cas ce délit est insignifiant; dans quelques-uns ce sont des individus, dont on reconnaît facilement la nature psychopathologique (exhibitionisme), qui le commettent.

[1]) Comparez le Dr. A. H. Post, »Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz": »Der Ehebruch des Ehemannes ist bei den meisten Völkern der Erde überall nicht strafbar" (II, p. 359), et Ch. Letournau, »L'évolution du mariage et de la famille": ».....généralement, le seul adultère, puni à titre de faute morale, a été celui de la femme" (p. 257). Comparez aussi P. Lafargue, »Der Ehebruch in Gegenwart und Vergangenheit" (Neue Zeit VII) et G. Ferrero, »Le crime d'adultère — son passé, son avenir". (Archives d'anthrop. crim. IX).

Digitized by Google

nature sociale. Je ne puis admettre cette manière de voir, de même qu'il m'est impossible de croire que la causa causarum du vol est la nécessité de manger afin de vivre. Si la cause fondamentale du délit dont nous nous occupons se trouvait en effet *dans* l'homme, il faudrait aussi que le délit se présente toujours et partout, *indépendamment du milieu*. La sociologie démontre cependant qu'il n'en est pas ainsi. A un certain degré de développement social l'homme aussi bien que la femme sont libres à cet egard, dans d'autres cas (et généralement) ce n'est que la femme qui est tenue à rester fidèle à son mari, et parfois tous les deux y sont forcés. Par conséquent, pour celui qui ne considère pas la société comme un corps immobile, mais qui voit que „tout est en mouvement" pour celui-là, la cause fondamentale de ce crime se trouve dans la structure de la société, qui, dans certains cas, défend à l'homme de satisfaire ses penchants naturels. Quand, in casu les penchants polygames, sont plus forts que la pression de la société, un crime se commet. [1])

Si l'on ne consultait que la statistique criminelle, l'adultère serait un délit qui ne se présente presque pas. Il est superflu d'ajouter que sur ce point les lois pénales sont rédigées de façon qu'une poursuite pour adultère n'a presque jamais lieu; il va sans dire qu'en réalité ce délit est très fréquent.

En premier lieu, il faut examiner la question: dans quelles classes de la société ce délit se présente-t-il le plus souvent? Quoiqu'il n'y ait point de statistiques à citer à l'appui, je crois ne pas être loin de la vérité en affirmant que l'adultère a lieu le plus souvent dans cette partie de la bourgeoisie qui vit dans l'oisiveté, souvent aussi dans le prolétariat, et le moins dans la bourgeoisie intellectuelle et la petite bourgeoisie.

En recherchant les causes de ce fait il ressort clairement qu'elles ne peuvent se trouver dans l'homme même, car les individus qui forment les classes, ne diffèrent guère quant aux qualités innées. Par conséquent, ces causes doivent se trouver dans le milieu; les suivantes sont les principales:

1⁰. Plus le mariage est contracté par convention plus le danger de l'adultère est grand. Voilà e.a. pourquoi l'adultère est si fréquent parmi les „upper ten thousand", où le mariage n'est souvent qu'une affaire commerciale, et pourquoi il est moins fréquent dans la bourgeoisie intellectuelle, dans laquelle il y a plus de mariages d'inclination.

2⁰. Plus une classe mène une vie frivole et légère, plus l'adultère y sera fréquent. Ceci est une autre raison pourquoi l'adultère est fréquent

---

[1]) Du reste, chez tous les peuples et à tous les degrés de développement tous les crimes sexuels sont très différents. Le Dr. Post dit à ce sujet dans son oeuvre »Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz": »Die geschlechtlichen Sitten sind bei den verschiedenen Völkern der Erde nach der Eigenart derselben und nach der sozialen Organisationsform den stärksten Ausweichungen unterworfen, und so tragen denn auch die Rechtsbrüche gegen die geschlechtlichen Sitten einen sehr verschiedenen Charakter. Handlungen, welche bei einem Volke als geschlechtliche Rechtsbrüche angesehen werden, sind bei einem andern durchaus erlaubt, und auch in der Geschichte eines einzelnen Volkes verändern sich die Anschauungen darüber, was als Rechtsbruch in geschlechtlicher Beziehung anzusehen ist, sehr erheblich". (II, p. 356).

Digitized by Google

parmi les riches oisifs et moins fréquent dans la bourgeosie intellectuelle, ainsi que dans la petite bourgeosie.

3⁰. Plus les causes sociales du mariage se font sentir dans certaine classe, plus l'aversion morale de l'adultère y est forte aussi, ce qui fait qu'il y sera commis moins souvent, que dans les classes autrement conditionnées. De la e. a. que ce délit se présente proportionnellement moins souvent dans la petite bourgeoisie que dans la classe ouvrière.

4⁰. Plus le nombre des mariages conclus seulement pour des motifs physiques est grand donc sans que les facteurs intellectuels soient placés en ligne de compte, plus le nombre d'adultères sera grand aussi. Cela s'applique surtout au prolétariat, dans lequel la plupart des mariages se contractent par affection, mais où, par suite du manque de culture il ne saurait souvent être question de communion intellectuelle. Quand cette harmonie fait défaut, il arrive que les difficultés de la vie, si grandes dans cette classe, causent un éloignement d'où résultent parfois des infidélités.

Enfin, encore quelques mots sur la question: quels sont, dans les différentes classes, les individus qui se rendent coupables d'adultère. [1])

La prédisposition à la polygamie n'est pas la même pour tous.

En second lieu, les penchants sexuels sont beaucoup plus intenses chez l'un que chez l'autre.

En troisième lieu le milieu dans lequel a vécu l'un n'est pas égal à celui de l'autre (sans oublier que l'un est plus sensible aux impressions morales que l'autre) et l'occasion ne se présente pas de la même façon pour chacun.

Le concours de ces causes explique suffisamment pourquoi tel individu se rend coupable du délit en question, tandis qu'un autre ne le commet pas.

En même temps que l'étiologie de l'adultère, nous exposions pourquoi il a été qualifié de délit. Peu à peu les conceptions du mariage se modifient, par suite des changements sociaux qui ont lieu; il est grandissant le nombre de ceux qui considèrent seulement moralement permise la vie en commun si les époux le désireraient aussi sans y être contraints par la loi. Les partisans de cette opinion désapprouvent l'adultère, mais pour des raisons différentes que les autres personnes, qui le considèrent comme une infraction à un droit acquis. Le prof. Ferri formule cette nouvelle morale comme suit: „Ce qu'il y a de vil dans l'adultère, ce n'est pas l'attentat porté à une propriété individuelle, c'est la déloyauté de l'acte, sa sournoiserie, son hypocrisie". [2])

Tout en trouvant l'adultère immoral les adhérents de cette opinion

---

[1]) Inutile de parler de la mesure dans laquelle les deux sexes se rendent conpables d'adultère. Personne ne contredira que les hommes s'en rendent plus souvent coupables que les femmes. Les raisons principales se trouvent dans la manière de vivre, les hommes qui sont plutôt dans l'occasion de fauter que les femmes, ensuite que la désapprobation morale de la femme adultère est plus grande que celle de l'homme, puis la femme en craint les conséquences; et enfin, que peut-être la femme est de nature moins polygame que l'homme.

[2]) »Les criminels dans l'art et la littérature", p. 141. Comparez aussi Ch. Letourneau, »Evolution du mariage", p. 282—283.

Digitized by Google

croient que la loi n'a pas le droit d'intervenir. Même les personnes qui ne partagent pas cette manière de voir croient, que le code pénal n'a plus à s'occuper de ce délit. De là e. a. que les articles de ce code sont rédigés de telle façon, que des poursuites sont très rares. Il est probable que l'adultère disparaitra de la liste des délits. [1])

B. Viol et attentat a la pudeur sur des adultes.

Dans son oeuvre „Genèse normale du crime" le prof. Manouvrier s'exprime ainsi qu'il suit sur le crime de viol: „Tout homme normalement conformé serait un violateur-né si l'appétit génital ne trouvait d'autre moyen de satisfaction que le viol. Ce crime est pourtant rare, nous savons pourquoi: il y a des femmes pour les plus laids et les plus misérables. Cependant la famine peut arriver; il y a aussi l'occasion, l'herbe tendre et maints diables capables d'induire en tentation la brute qu'est tout homme à sa naissance. Car, il ne faut pas que les „criminologistes" se fassent d'illusions sur ce point, s'ils veulent faire de la criminologie anthropologiquement et scientifiquement: nous ne savons quelle étrange bête deviendrait un enfant très bien né dans une famille européenne et distinguée si on l'isolait dès sa naissance de toutes les influences de milieu qui ne seraient pas strictement nécessaires à la conservation de sa vie. Nous savons d'autre part, que derrière notre politesse acquise subsiste très bien notre brutalité naturelle". [2])

Voilà en quelques mots la théorie du milieu sur la genèse d'un des plus graves crimes sexuels. Avec des faits voyons si cette théorie est juste.

Avant tout il s'agit de remarquer que ce crime n'est pas l'acte d'un être pervers mais d'une brute. Il importe de ne pas l'oublier, attendu que la perversité joue au contraire un rôle dans les crimes dont nous nous occuperons sub C. Quelques auteurs ne font pas de distinction entre ces deux genres de crimes, ce qui empêche d'en traiter l'étiologie à fond.

Examinons ce que le mouvement de ce crime nous apprend. Sa courbe dans différents mois montre qu'elle s'élève vers le printemps, pour atteindre son point culminant en été, après quoi elle s'abaisse régulièrement, pour arriver à son point le plus bas en hiver. Comme exemple on peut consulter le tableau suivant, qui renferme aussi les délits sexuels commis sur des enfants.

---

[1]) Dans le projet original du code pénal néerlandais actuel, l'adultère ne figurait plus comme délit, et ce n'est que par la pression exercée par le parti conservateur, qu'on a fini par l'y remettre. (Comparez le Dr. H. J. Smidt »Geschiedenis van het Wetboek van Strafrecht", II, p. 277 sqq.)

[2]) p. 444—445.

Digitized by Google

FRANCE 1827—1869.

Mois.	Crimes sexuels commis sur des adultes.		Crimes sexuels commis sur des enfants.		Jours de conception 1863—1871.	
	Chiffres absolus.	%	Chiffres absolus.	%	Chiffres absolus.	%
Janvier	584	7,09	1.106	5,57	2.603	7,84
Février	563	6,84	1.041	5,24	2.661	8,02
Mars	643	7,82	1.366	6,88	2.608	7,85
Avril	608	7,39	1.700	8,56	2.887	8,69
Mai	904	10,98	2.175	10,95	3.060	9,21
Juin	1.043	12,67	2.585	13,03	3.018	9,08
Juillet	860	10,45	2.459	12,42	2.911	8,76
Août	794	9,64	2.208	11,13	2.742	8,25
Septembre . . .	653	7,93	1.773	8,93	2.810	8,46
Octobre	532	6,46	1.447	7,29	2.625	7,91
Novembre . . .	514	6,24	983	4,95	2.620	7,89
Décembre . . .	534	6,49	939	5,05	2.665	8,02[1]

Le mouvement des crimes sexuels ne nous renseigne pas beaucoup sur leur étiologie. Il est évident que l'occasion de les commettre se présente beaucoup plus en été qu'en hiver, et la chance de prendre l'auteur en flagrant délit est aussi beaucoup plus grande durant les mois les plus chauds. Sans la statistique, nous saurions tout de même que la tentation est plus forte durant les chaleurs et en outre l'élévation de la température vers le printemps augmente (probablement) les penchants sexuels. [2]) Mais tout cela n'explique pas la genèse de ce méfait, car s'il est vrai que les penchants sexuels augmentent chez l'homme par l'élévation de la température vers le printemps, cela compte pour la vie sexuelle *en général*, et non seulement pour la *criminalité sexuelle* (comme le

[1]) p. 11, Aschaffenburg, »Das Verbrechen und seine Bekämpfung". Dans tous les pays la courbe présente à peu près le même cours. Comparez encore A. v. Oettingen, »Moralstatistik", p. 221—222; prof. A. Tardieu, »Etude medico-légale sur les attentats aux moeurs", p. 22—23; le dr. P. Bernard, »Des viols et attentats à la pudeur sur adultes", p. 562 (Arch. d'anthr. crim. II), ainsi que la statistique criminelle allemande de 1894.

[2]) Dans son »Das Verbrechen in seiner Abhängigheit von dem jährlichen Temperaturwechsel" (Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. II) le prof. Ferri défend la thèse que *chaque* élévation de la température amène aussi un accroisement des penchants sexuels, et que par conséquent, les courbes des crimes sexuels et de la température sont parrallèles l'une à l'autre. Un tableau sur la France donne un semblant de vérité à l'appui de cette thèse, mais pas plus. Dans un article, intitulé »Oscillations thermométriques et délits contre les personnes" (Arch. d'anthr. crim. I), le Dr. Colajanni démontre qu'il y a quelques graves erreurs dans l'étude du prof. Ferri, et que sa thèse n'était donc pas du tout prouvée. Le Dr. Colajanni produit aussi, sur l'Italie, quelques données très intéressantes qui diminuent de beaucoup la vraisemblance de la thèse en question. Naturellement, c'est aux biologistes, et non aux sociologues, que revient le dernier mot dans cette question, mais il est peu probable que chaque élévation thermométrique amène un plus fort stimulant, puisque ce n'est pas dans les mois les plus chauds que se présentent les plus hauts chiffres de conception.

Digitized by Google

démontre la colonne des jours de conception) du tableau ci-contre. [1]) Il faut donc que les vrais facteurs criminogènes se trouvent ailleurs.

De même le mouvement de ces crimes dans le cours des années, ne nous renseigne que peu à mon avis, sur leur étiologie. Dans la première partie de ce travail nous avons fait mention de quelques statistiques le concernant, en voici la récapitulation, augmentée encore de quelques données.

ANGLETERRE.

L'auteur de la statistique criminelle anglaise de 1899 fixe l'attention sur le fait que le maximum des crimes sexuels a été atteint en 1893 et 1894, quand les prix du froment étaient très bas. (p. 48).

FRANCE 1825—1878.

Comme le prof. Ferri le démontre dans sa dite étude sur l'influence de la température, la courbe du viol commis sur des adultes offre quelque ressemblance avec celle des événements économiques, dans ce sens, que les années économiquement mauvaises coïncident avec des chiffres moindre pour le crime en question. Ainsi les années défavorables de 1835—37, 1846—47, 1865—68 amenèrent une diminution de viols commis sur adultes, et les années favorables de 1832—35, 1847—50, 1857—59 une augmentation. Quoiqu'il se présente des exceptions, l'influence des événements économiques est indubitable.

ITALIE 1873—1890.

Le Dr. Fornasari di Verce mentionne que les attentats aux moeurs augmentent avec l'amélioration des conditions économiques, et vice-versa. (première partie p. 196). Par contre, le Dr. N. Colajanni constatait pour les différentes contrées de l'Italie (1875—1880) qu'une plus grande consommation de viande n'amenait, dans la plupart des cas (22 sur 35) point d'augmentation pour les attentats aux moeurs, et vice-versa. (o. c. p. 501—504).

NOUVELLES GALLES DU SUD 1882—1891.

Comme nous l'avons vu p. 198 de la première partie le Dr. Fornasari di Verce a démontré que, dans ce pays, les crimes sexuels augmentent durant les années florissantes, et vice-versa.

PRUSSE 1854—1896.

Quant à ce pays, le prof. v. Oettingen donna, pour les années 1854—1859 et 1862—1871, quelques chiffres qui indiquent une faible relation entre les prix du blé et la criminalité sexuelle. (prem. partie p. 78—79). Le Dr. Müller aussi démontra (voir les tableaux p. 122—123 et p. 125) que les événements économiques exercent une influence sur les crimes sexuels; ainsi p. e. les années 1857—1859

---

[1]) C'est un phénomène général que le nombre des conceptions est le plus grand vers le printemps. Comparez G. v. Mayr, »Die Gesetzmässigkeit im Gesellschaftsleben," p. 239 sqq., et »Statistik und Gesellschaftslehre", II, p. 170—171.

Digitized by Google

étaient caractérisées par le bon marché du blé et par des chiffres élevés de crimes sexuels, il en était de même les années 1863—1866 et 1869; par contre les années 1854—1856 et 1861 par la chèreté du blé et des chiffres plus bas des crimes en question (il reste à constater quelques exceptions). Durant la crise de 1873—74, les crimes sexuels ne diminuent pourtant pas, et dans les années suivantes on ne remarque pas non plus de concordance entre la courbe de ces crimes et celle des événements économiques. (Voir le tableau des prix du Dr. Berg p. 621).

Les données sur la relation entre la conjoncture économique et ces crimes ne sont donc pas aussi nombreuses que celles sur la relation entre la conjoncture et les crimes économiques, et les exceptions en outre sont assez nombreuses. Sous quelques réserves, on peut néanmoins admettre qu'une amélioration des conditions économiques tend à une augmentation des crimes en question. Cependant, cela ne nous apprend pas beaucoup sur l'étiologie: la statistique des naissances nous a déjà depuis longtemps démontré que la vie sexuelle est plus intense durant les périodes de prospérité économique, que durant celles de dépression. [1]) Une meilleure nourriture rend les penchants sexuels plus forts, sans qu'il soit nécessaire qu'ils se manifestent d'une façon criminelle, la preuve en est fournie par ceux qui se nourrissent suffisamment, aussi bien dans les périodes de prospérité que dans celles de dépression et ne se rendent presque pas coupables de ces crimes. (Pour les preuves statistiques voir plus loin).

Il faut donc que nous essayions de rechercher les vrais facteurs criminogènes dans d'autres données statistiques. D'abord posons la question qui se rend plus coupable de ce crime, mariés ou célibataires? Comme nous l'avons vu plus haut, la statistique criminelle allemande est la seule qui donne ici des renseignements absolument sûrs. Elle démontre (voir p. 510) qu'à tous les âges, les célibataires, les veufs et les divorcés se rendent plus coupables de crimes sexuels que les mariés, et à certains âges beaucoup plus même. Malheureusement cette statistique ne distingue pas les viols commis sur des adultes et ceux qui sont commis sur des enfants. Les données du Dr. J. Socquet, nous renseignent tant soit peu sur ce sujet:

FRANCE 1876—1880.

Etat civil.	Sur 1.000.000 habitants de chaque groupe ci-contre il y avait des accusés pour viol sur des adultes
Célibataires . .	8
Mariés	3
Veufs	3 [2])

Donc le mariage tend à diminuer le nombre de ces crimes. La vie

[1]) Voir G. v. Mayr, »Gezetzmässigkeit im Gesellschaftsleben", p. 231 sqq., et »Statistik und Gesellschaftslehre", I, p. 180

[2]) p. 60, »Contribution à l'étude statistique de la criminalité en France". Le Dr. A. Bournet dans »De la criminalité en France et en Italie", p. 68, et Ferri, o. c., p. 39 et Bernard, o. c. p. 566 arrivent à la même conclusion.

Digitized by Google

économique ayant à son tour de l'influence sur le nombre des mariages conclus, les rapports entre cette vie et le crime en question sont clairs. Si la position économique de beaucoup de personnes ne les empêchait pas de contracter un mariage à l'âge où la nature l'indique, ces crimes seraient moins fréquents. Comme le dit le Dr. Augagneur: „nos lois et les exigences physiologiques ne sont pas adéquates".

Une deuxième question est celle-ci: quelle est la classe de la population qui commet le plus ces crimes?

Comme nous l'avons vu, les statistiques de l'Italie et de l'Autriche démontrent (voir p. 492—493) que ce sont presque exclusivement les classes pauvres qui se rendent coupables de crimes sexuels. En Italie 92,1 % sont indigents ou ont le strict nécessaire, en Autriche 91,2 % sans fortune et seulement 0,2 % aisés (parmi les femmes même 100 % sans fortune).

La statistique des professions des condamnés en Allemagne (voir p. 496) démontre aussi que ceux qui ont à se justifier de crimes sexuels sont surtout des ouvriers, et avant tout des ouvriers non-qualifiés (parmi lesquels la statistique range aussi les souteneurs, les criminels de profession etc. voir p. 497).

Malheureusement, ces statistiques ne font point de distinction entre crimes sexuels commis sur des adultes ou sur des enfants. La statistique suivante nous fait voir que le nombre des ouvriers est plus grand pour le premier que pour le second de ces crimes.

FRANCE 1836—1880.

	1836—1840		1876—1880	
	Sur 100 accusés de viol et attentat à la pudeur commis sur			
	des adultes.	des enfants.	des adultes.	des enfants.
Attachés à l'exploitation du sol, laboureurs, journaliers, domestiques de ferme.	38	33	52	39
Ouvriers chargés de mettre en oeuvre les produits du sol, le fer, le bois etc.	30	26	25	25
Boulangers, bouchers, menuisiers etc.	5	4	4	4
Tailleurs, perruquiers, chapeliers etc.	7	8	3	6
Commerçants.	3	5	3	5
Mariniers, voituriers, commissionnaires.	6	5	4	3
Aubergistes, logeurs, cafetiers, domestiques attachés à la personne.	3	4	3	4
Professions libérales.	5	11	4,5	10
Gens sans aveu.	3	4	1,5	4
	100	100	100	100 [1]

[1]) Emprunté à Socquet, o. c., p. 61 et 69. Voir aussi Ferri, o. c., p. 43.

Digitized by Google

Quoique cette statistique par elle-même n'ait que peu de valeur, puisque les chiffres de comparaison pour la population en général font défaut, elle suffit pour montrer, par rapport à les statistiques précédentes, que le crime dont nous nous occupons, est commis surtout par des ouvriers.

Pour une grande partie les auteurs en sont aussi des ruraux, comme la dernière statistique le prouve déjà quelque peu, et comme il apparaît plus clairement par la statistique suivante.

FRANCE 1846—1880.

Domicile.	1846—1850		1876—1880	
	Nombres absolus.	%	Nombres absolus.	%
Population rurale .	804	74	412	67
„ urbaine	264	24	160	27
Domicile inconnu .	16	2	38	6
Total	1084	100	610	100[1])

Tout en tenant compte de la circonstance que la population rurale est plus nombreuse que la population urbaine en France, elle démontre pourtant que le méfait en question est commis surtout à la campagne. [2])

Nous devons nous demander: quelle est la partie du prolétariat qui se rend coupable de viol sur des adultes? La réponse doit être, celle qui forme la dernière couche de la société. Comme des statistiques précédentes l'ont fait voir (voir p. 483—485, 487), le nombre d'illettrés ou de ceux qui ne savent que lire et écrire, est très grand parmi les auteurs de crimes sexuels. La statistique suivante nous fournit des données plus détaillées, et concernant seulement le viol sur des adultes.

FRANCE 1875—1884.

Instruction.	Nombres absolus.	%	Sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage (1880)
Ne sachant ni lire ni écrire . . .	319	28	13,8
Sachant lire et écrire.	802	71	—
Ayant reçu une instruction supérieure	12	1	—[3])

[1]) Socquet, o. c., p. 60.

[2]) Comparez encore Bournet, o. c., p. 68 et Bernard, o. c., p. 567.

La géographie de ce crime en France démontre que les départements où se trouvent de grandes villes, présentent des chiffres assez bas.

[3]) Les deux premières colonnes ont été empruntées à Bernard, o. c., p. 569; la dernière est calculée d'aprés l'»Annuaire statistique de la France", VII, p. 526.

Digitized by Google

En se basant sur cette statistique on a donc le droit de dire que ce crime n'est presque pas commis par ceux qui ont reçu une instruction supérieure à l'instruction primaire.

Ce fait anéantit la thèse que „la bête humaine" se présente indépendamment du milieu; si elle était exacte, ce crime devrait proportionnellement être aussi fréquent parmi les gens plus développés que parmi ceux qui le sont moins. Cette statistique prouve ce qu'on oublie parfois dans l'anthropologie criminelle, qu'un homme ne devient une brute que dans des circonstances déterminées, et qu'il commet alors des actes qui lui répugneraient s'il vivait dans un autre milieu.

Les auteurs de ce crime sortent des couches de la population, qui, par suite de leurs conditions vitales, ne considèrent la vie sexuelle qu'à un point de vue purement animal. Quel est le milieu, dans lequel grandissent les enfants des couches inférieures de la société, quelle est la morale sexuelle qu'ils en retirent?

La vérité très simple c'est qu'il n'y a pour ainsi dire pas de moralité sexuelle pour eux. Par les détestables conditions d'habitation (comparez ce qui a été dit à ce sujet quand je traitais de la prostitution), par la mauvaise société qu'ils fréquentent etc., les enfants sont tout à fait au courant de la vie sexuelle dans ses manifestations les plus bestiales. Leur attention s'attache à la vie sexuelle, quand ils sont à un âge où elle est encore lettre close pour les enfants, élevés dans un milieu sain. Comme le dit le Dr. Lux dans son excellente étude sur les crimes sexuels: „Not, Elend, Laster sind die natürliche Umgebung der Kinder des Proletariats, vor allem des Lumpenproletariats; sie bilden das Milieu, aus welchem das Kind seine ersten und nachhaltigsten Eindrücke schöpft, sie sind die Schule, aus welcher es die Lehren einer Ethik zieht, die in schneidendem Kontrast zu der Ethik der fortschreitenden Menschheit steht. Ethische Hemmungsvorstellungen können in den Sprösslingen der niedersten Proletarier kaum wach werden; sie werden im Gegenteil, soweit die geschlechtliche Sphäre in Betracht kommt von vornherein durch den unverhüllten, geschlechtlichen Verkehr der Eltern, anderer Erwachsener, der Prostituierten, mit denen allen sie in stete Berührung kommen, unterdrückt . . . ." [1])

Une des conséquenses de la position inférieure de la femme dans la société actuelle c'est que l'homme considère la femme comme destinée à se soumettre à sa volonté sexuelle. C'est surtout le cas dans les dernières couches de la population, dans lesquelles la femme n'est souvent qu'un moyen par lequel l'homme peut satisfaire ses désirs.

A la fin, il faut encore citer comme facteur criminogène: l'alcoolisme.

---

[1]) p. 266. »Die Sittlichkeitsverbrechen in Deutschland in kriminalstatistischer Beleuchtung".

Comparez encore l'enquête très intéressante sur la vie sexuelle parmi la population rurale en Allemagne »Die geschlechtlich sittlichen Verhältnisse der evangelischen Landbewohner im Deutschen Reiche" de H. Wittenberg et C. Wagner, et du dernier auteur nommé »Die Sittlichkeit auf dem Lande".

Voir aussi encore L. Ferriani, »Minderjährige Verbrecher", p. 96 sqq., et L. Braun, »Die Frauenfrage", p. 385—385.

Digitized by Google

Plus haut (p. 565 sqq.) nous avons déjà vu qu'il y a beaucoup d'alcooliques chroniques parmi les auteurs de ces crimes, c. à d. des individus démoralisés par l'abus de l'alcool. En Allemagne 23,3 % et 20,5 %, en France 51,5 % et 55,7 %, dans les Pays-Bas 10,84 %, au Wurtemberg 36,3 %.

C'est encore d'une autre façon que l'alcoolisme figure dans l'étiologie de ces crimes. Les penchants sexuels sont stimulés dans un certain stade d'ivresse, tandis que les forces morales s'affaiblissent. [1]) Aussi dans les cas où un crime sexuel se commet dans un état d'ivresse on peut être sûr que l'alcool en a été un des principaux facteurs.

Les chiffres suivants nous renseignent sous ce rapport.

ANGLETERRE.

Dans son rapport au „Congrès pénitentiaire international de Bruxelles", le Dr. M. W. C. Sullivan démontre, à la suite d'un examen, que plus de 50 % des crimes sexuels trouvaient leur cause dans l'alcoolisme, et que l'alcoolisme aigu jouait un rôle surtout dans les cas de viol sur des adultes. [2])

AUTRICHE 1896—97 (VIENNE et KORNEUBOURG).

Sur 179 cas de viol, etc. il y en avait 46 (25,7 %) commis en état d'ivresse. [3])

FRANCE.

Dans son rapport au congrès sus-dit, V. Marambat mentionne que 6,6 % des viols et attentats à la pudeur avaient été commis en état d'ivresse. [4])

PAYS-BAS 1901.

La statistique criminelle communique que 11,82 % des condamnés pour des crimes sexuels commettaient l'acte sous l'influence de boissons alcooliques. [5])

SUÈDE.

Sigfrid Wieselgren, directeur général des établissements pénitentiaires de la Suède, mentionne dans son rapport au congrès sus-dit une statistique, qui montre que 36 % environ des auteurs d'attentats contre les moeurs étaient ivres au moment du crime. [6])

---

[1]) Voir e. a. Dr. A. Grotjahn, »Der Alkoholismus", p. 53 et 86.

[2]) p. 151 »Actes du congrès pénitentiaire international de Bruxelles".

[3]) p. 518—521, Prof. A. Loeffler, »Alkohol und Verbrechen" (Zeitschrift f. d. ges. Strafrw. XXIII).

[4]) p. 113 »Actes du congrès etc." Voir pour la France également Bournet, o. c., p. 69, où l'on trouve aussi indiquée la corrélation entre alcoolisme et crimes sexuels en Italie.

[5]) p. XXVII »Crimineele Statistiek voor het jaar 1901".

[6]) »Actes etc.", p. 167

Digitized by Google

SUISSE 1892—1896.

D'après la statistique criminelle 21,5 % de tous les crimes sexuels sont dus à l'alcoolisme. [1])

En résumant, nous voyons que les causes de ces crimes sont: la condition économique qui empêche quelques individus de se marier à l'âge voulu par la nature, la position inférieure sociale de la femme, l'alcoolisme, et avant tout la démoralisation sexuelle et le manque de civilisation des plus basses couches de la société.

Il est évident que tous les individus qui vivent dans ce milieu ne se rendent pas coupables de ces crimes. Les penchants sexuels ne sont pas de force égale à tout âge (voir les statistiques aux p. 466—475, où il est prouvé que ce sont surtout des jeunes hommes qui s'en rendent coupables), ni chez tous les individus. Il y a des individus qui ont des penchants sexuels très prononcés, d'autres qui, sous ce rapport, sont presque indifférents, et entre ces deux extrêmes il y a la grande majorité. C'est seulement pour la première catégorie que le danger d'un crime contre les moeurs est grand, pour les autres il l'est beaucoup moins. Si l'occasion (le viol est presque toujours un crime d'occasion), se présente pour ces gens prédisposés le frein moral qui pourrait les retenir fait défaut. S'ils avaient vécu dans un autre milieu, cet acte leur aurait répugné comme le prouve la statistique, car ce crime n'est pas commis par des gens d'autres classes, quoiqu'il y ait naturellement parmi ceux-ci proportionnellement autant d'individus que parmi les autres, avec des penchants sexuels d'égale intensité. L'occasion de commettre ces crimes n'est, heureusement, pas très fréquente; comme Voltaire l'a dit: „le viol est un crime aussi difficile à prouver qu'à commettre".

Encore quelques mots sur l'historique de ce crime et les causes qui ont qualifié l'acte de crime.

Comme l'expose le Dr. Post, la principale autorité en cette matière, [2]) chez beaucoup de peuples primitifs (c. à d. chez ceux où la position de la femme est très inférieure) le viol n'est considéré que comme un préjudice porté à la propriété de l'homme. Ce n'est que peu à peu et à mesure que la position de la femme s'améliore, et que son individualité est reconnue, que le viol est considéré comme un grave empiétement sur la liberté de la femme, et qu'il est puni comme tel.

---

[1]) p. 36, »Die Ergebnisse der schweizerischen Kriminalstatistik während der Jahre 1892—1896".

Sur la relation entre alcoolisme et crimes sexuels, comparez encore Lux, o. c., p. 268.

[2]) Voir »Der Ursprung des Rechts", p. 112; »Die Grundlagen des Rechts etc.", p. 377; et »Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz", II, p. 382.

Digitized by Google

C. Viol et attentat à la pudeur sur des enfants.

Un examen de l'étiologie des crimes sus-dits démontre qu'une grande partie des individus qui s'en rendent coupables appartiennent à la même catégorie de criminels que ceux qui commettent des crimes sexuels sur des adultes. S'ils séduisent ou violent un enfant et non une femme, c'est par des circonstances accidentelles (occasion, manque de force corporelle, etc.), ce sont des brutes qui veulent satisfaire à tout prix leur instinct sexuel; pourtant, ils ne sont pas pervertis. Quoiqu'il y ait une différence quantitative entre celui qui viole un adulte et celui qui commet cet acte sur un enfant (dans ce sens que celui-ci est encore plus grossier et plus égoïste que celui-là), il n'y a point de différence qualitative entre les deux, du moins, quant à une grande partie des criminels dont nous nous occupons maintenant. Nous ne pourrions que nous répéter si nous traitions encore amplement l'étiologie de ces crimes.

Comme pour les crimes dont il est parlé plus haut, il y a aussi pour les crimes sexuels sur des enfants une forte augmentation vers le printemps, le maximum est atteint au mois de Juin, après lequel il se manifeste une diminution, qui est la plus grande en hiver. [1]) Les données statistiques pour la France font voir aussi que dans ce pays, les périodes de prospérité économique amènent un accroissement, et celles de dépression un décroissement de ces crimes (Voir Lafargue p. 293, Garraud et Bernard, o. c., p. 408—409), ce qui justifie la supposition qu'il en est de même dans d'autres pays. Comme il a été dit aussi pour les crimes, dont j'ai traité dans la section précédente, tout cela ne nous renseigne que très peu sur l'étiologie de ces crimes; l'intensité de la vie sexuelle en général s'élève et s'abaisse suivant les changements des évéments économiques.

Ici aussi ce sont les mariés qui y participent moins que les célibataires et les veufs; les classes pauvres s'en rendent plus coupables que les classes possédantes (voir p. 670); les illettrés et les personnes qui ne savent que lire et écrire figurent aussi dans la statistique avec des chiffres proportionnellement plus élevés que les gens civilisés, [2]) et l'alcoolisme se range aussi parmi les causes importantes de ce méfait. [3])

---

[1]) Voir e. a. le Dr. R. Garraud et le Dr. P. Bernard, p. 404—405, »Des attentats à la pudeur et des viols sur les enfants". (Arch. d'anthr. crim. I).

[2]) Quelques cas de crimes sexuels sur des enfants sont causés par l'extrême ignorance et l'affreuse superstition dans les plus basses classes de la population, qui croient que le coït avec un enfant est un remède contre des maladies vénériennes. (Comp. »Reports on the law relating to the protection of young girls", 1882, p. 37; le Dr. P. Ladame, »De la prostitution dans ses rapports avec l'alcoolisme, le crime et la folie", p. 24—26; et A. Amschl, »Aberglauben als Heilmittel", p. 397—398 (Archiv f. Krim.-Anthr. und Kriminalistik, XV).

[3]) L'augmentation en France, dans le courant du XIXe siècle, des cas de viol sur des enfants s'explique probablement, pour une grande partie, par l'augmentation de l'alcoolisme. L'accroissement réel de ces crimes n'est pourtant pas aussi grand que les chiffres le font supposer. Il faut être très prudent quand il s'agit de conclure du mouvement des chiffres, *portant sur une longue période*, à un accroissement ou un décroissement *réels* de la criminalité. De même ici: l'augmentation énorme s'explique, en grande partie par deux révisions de la loi pénale (1832 en 1863), qui ont élargi la conception de ce crime, en second lieu, il est probable que la police a été améliorée

Digitized by Google

Une comparaison minutieuse des statistiques des crimes sexuels commis sur des adultes et sur des enfants démontre qu'une partie de ceux-ci ont un caractère tout autre que ceux-là.

En comparant p. e. les statistiques de l'état civil des accusés, on voit que le nombre des mariés qui se rendent coupables de ces crimes sur des enfants est plus grand que celui des mariés parmi ceux qui violent des adultes. Le tableau suivant en fournit la preuve:

FRANCE 1876—1880.

ETAT CIVIL.	Sur 1.000.000 d'habitants de chaque groupe il y a des accusés pour viol sur	
	des adultes.	des enfants.
Célibataires	8	37
Mariés	3	25
Veufs	3	50 [1])

La comparaison des statistiques des professions des deux groupes de ces criminels (voir p. 670) montre que dans les crimes sur des enfants, les professions libérales représentent le double de ceux commis sur des adultes; de même pour les commerçants. [2])

Les chiffres sur le degré d'instruction des accusés des deux genres de crimes font voir, que les illettrés sont à peu près aussi nombreux dans les deux groupes, mais que le pourcentage de ceux qui ont eu une instruction supérieure est de 5 parmi les auteurs du crime sur des enfants, et de 1 à peine parmi ceux qui l'ont commis sur des adultes. [3])

Tandis que, comme nous l'avons vu plus haut, les crimes sexuels sur des adultes se commettent surtout à la campagne, les villes et les centres d'industrie, occupent une place beaucoup plus importante dans la statistique de ceux sur des enfants; comme preuve le tableau suivant:

---

durant cette longue période et que par conséquent le nombre des cas découverts a augmenté. Comparez Tardieu, o. c., p. 21—22; E. Levasseur, »La population française", II, p. 448; Starke, o. c., p. 172—173. L'auteur de la statistique criminelle anglaise de 1899 s'exprime aussi dans ce sens, (voir p. 48) en traitant de l'augmentation des attentats à la pudeur. En Angleterre les crimes sexuels sur des enfants ont plutôt diminué qu'augmenté durant l'époque de 1881—1899; en Allemagne l'ensemble des crimes sexuels montre, dans la période citée, une petite augmentation, mais la statistique n'indique pas quel a été le mouvement de ces crimes commis sur des enfants.

[1]) Socquet, o. c., p. 60 et 68.

[2]) Pour l'Allemagne, Bebel donne dans son oeuvre »Die Frau und der Sozialismus", à peu près la même proportion sans indiquer la source à laquelle il a emprunté les chiffres. Comme Bebel le remarque, le pourcentage des riches et aisés serait plus grand si les intéressés ne réussissaient pas très souvent à étouffer une plainte. On n'a qu'à se rappeler les révélations par le »Pall Mall Gazette" (Voir »Les scandales de Londres").

[3]) Garraud et Bernard, o. c., p. 432.

Digitized by Google

FRANCE 1876—1880.

DOMICILE.	Viol et attentat à la pudeur sur	
	des adultes.	des enfants.
	%	%
Population rurale	67	53
„ urbaine . . .	27	43
Domicile inconnu	6	4 [1]

Contrairement à ce que nous voyons pour les crimes sexuels sur des adultes, ce sont aussi les départements avec de grandes villes qui, en comparaison avec les districts ruraux, donnent les chiffres les plus élevés. (Comparez Bournet, o. c., p. 66—68; Socquet, o. c., p. 73; Garraud et Bernard, o. c., p. 435).

Il ressort d'un examen comparatif de ces données que les crimes sexuels sur des enfants et ceux sur des adultes ont en partie une différente étiologie. Beaucoup de crimes sexuels sur des enfants sont commis par des personnes qui pourraient aussi satisfaire leurs désirs avec des adultes, mais abusent d'enfants. Ces cas sont donc des cas d'instinct sexuel pervers.

Un examen approfondi des causes de cette perversité serait mal placé ici où nous recherchons l'étiologie sociale du crime, car elles sont principalement de nature pathologique. [2]) Cependant, il faut nommer la prostitution, qui contribue à la démoralisation sexuelle plus qu'aucune autre cause. Comme le dit le Dr. Després dans son travail „La prostitution en France": „Les médecins pensent que le viol [3]) est une aberration du sens génésique et que ce crime est le plus souvent la suite de la satiété que de la privation de l'exercice naturel des fonctions génésiques." [4])

Le Dr. Ladame s'exprime ainsi: „Toutes les causes qui dévoient

---

[1]) Socquet, o. c., p. 60 et 69.

[2]) La courbe de l'âge des criminels en général montre un maximum entre l'âge de 20 et 30 ans, pour baisser alors régulièrement. La courbe de l'âge des auteurs de crimes sexuels sur des enfants montre un maximum entre 16 et 21 ans, pour baisser alors jusqu'à l'âge de 30 ans, après lequel elle monte de nouveau pour atteindre un second maximum entre 40 et 50, après lequel elle ne baisse que peu (selon des données de Socquet, d'autres statisticiens mentionnent même une élévation constante avec l'augmentation de l'âge). Il est probable que les causes en sont de nature pathologique (Comparez le prof. R. v. Krafft-Ebing, »Psychopathia sexualis", p. 37—39 et le Dr. P. Wellenbergh, »Contribution à l'étude de la question de l'influence de la vieillesse sur la criminalité". Compte-rendu du Ve Congr. d'anthr. crim. p. 128 sqq.).

[3]) L'auteur commet l'erreur d'omettre ici les mots »sur enfants". Comme la statistique le démontre, ce sont principalement dans les contrées rurales, où la vie sexuelle se caractérise par la grossièreté mais non par la perversité, que se produisent surtout ces crimes. Le Dr. Després a été induit à cette erreur puisqu'il étudie conjointement la géographie du viol sur enfants et celle du viol sur adultes, ce qui fait qu'alors ces crimes sont plus nombreux dans les villes, où la prostitution existe exclusivement. Un examen des deux crimes séparément donne d'autres résultats.

[4]) p. 43.

Digitized by Google

le sens génésique de sa fin naturelle peuvent conduire au crime, et parmi ces causes la prostitution joue, sans nul doute, le rôle capital" [1]).

Il est évidemment difficile d'indiquer par des chiffres le degré d'importance de la prostitution dans l'étologie des crimes sexuels. La statistique suisse, qui essaye, quoique très imparfaitement, d'enrégistrer les causes des crimes, mentionne que 5,3 % des crimes contre les moeurs trouvent leur cause dans la prostitution. [2]) Inutile de dire que ce chiffre est beaucoup trop bas.

Remarquons encore que c'est presque toujours sur des enfants pauvres que se commettent ces crimes. Les enfants aisés sont si bien gardés, que les crimes commis sur eux appartiennent aux rares exceptions. [3])

---

[1]) o. c., p. 24. Comparez encore Tarde, »La philosophie pénale", p. 350, et Leuss, o. c., p. 106.

[2]) o. c., p. 36.

[3]) Comparez p. 121—122 de »Les passions criminelles", par M. Bérard des Glajeux.

Digitized by Google

IV.

CRIMES PAR VENGEANCE ET AUTRES MOTIFS.

En dehors de la criminalité économique, sexuelle et politique, il y a encore une quatrième catégorie de crimes dont les motifs sont divers. Nous en traiterons successivement: A. Crimes par vengeance, et B. Infanticide. Le premier groupe est aussi bien qualitativement que quantitativement important; le second l'est surtout qualitativement. Les crimes commis par d'autres motifs sont soit très rares, soit très insignifants, ou bien ils s'expliquent par les mêmes causes que ceux compris sous A, et peuvent donc être passés sous silence. [1])

---

[1]) D'autres motifs de crimes sont encore: *a. ambition de dominer* (excessivement rare); *b. vanité* (aussi très rare); dans les quelques cas de crimes dont cette qualité est un facteur, elle est ordinairement associée à d'autres motifs plus importants; *c. superstition et fanatisme religieux*, se présentant très rarement dans les pays occidentaux, par contre beaucoup plus souvent dans un pays peu civilisé p. e. la Russie. Comme il est universellement reconnu, ce motif de crime disparaît entièrement, aussitôt qu'une population tout entière a atteint un certain degré de civilisation. (Comparez A. Loewenstimm, »Fanatismus und Verbrechen", et »Aberglauben und Strafrecht"); *d. méchanceté et grossièreté*; ces crimes ont surtout l'alcoolisme pour cause, ou sont commis par des jeunes gens des couches les moins civilisées de la population; *e.* les soit-disants *délits par omission*, c. à d. *délits commis par négligence.* Ces crimes sont causés par l'excessive ignorance ou par le manque de sentiment de responsabilité de leurs auteurs. Nous nous bornerons seulement à fixer l'attention sur la circonstance que, dans la société actuelle avec sa vie économique anarchiste, les devoirs qui requièrent nécessairement un fort sentiment de responsabilité, incombent souvent à des personnes, qui par leurs disposition aussi bien que par l'éducation, n'en sont pas capables. Qu'on pense aussi aux délits d'omission de préposés des chemins de fer, qui par suite de surmenage, ne peuvent plus dûment remplir leur tâche; *f. cruauté.* Ce motif se présente plus souvent que les précédents, mais est néanmoins rare en comparaison p. e. des crimes commis par vengeance. Mauvais traitements des soldats et sévices contre des enfants sont les formes ordinaires des crimes par cruauté. Pour être cruel il faut avoir un grand pouvoir sur autrui et dans les deux cas précités cette condition est remplie (militarisme et pouvoir paternel presque illimité). Plus ce pouvoir est grand, plus est grande aussi la probabilité que celui qui le possède, se permet d'exercer des cruautés sur ses subordonnés (qu'on se souvienne des cruautés sur des esclaves), tandis que ce grand pouvoir est aussi un important facteur de démoralisation. Comme deuxième cause de cruauté on doit nommer le manque absolu de sentiments altruistes. Quand ces deux conditions se trouvent réunies dans un même individu, il est presque sûr que celui-ci sera cruel. Du point de vue de l'égoïste complet, une cruauté n'est autre chose qu'un

Digitized by Google

A. Crimes commis par vengeance.

Dans un travail sociologique comme le nôtre, nous n'avons pas à nous occuper de la psychologie de la vengeance. [1]) Pour notre sujet il suffit de constater que le sentiment de vengeance est inné à chacun, bien qu'à des degrés différents. Aussitôt qu'on a porté préjudice à quelqu'un soit corporellement, soit dans ses intérêts, soit à son honneur, etc. le désir de réagir d'une manière ou d'une autre, apparaît immédiatement. S'il se transforme en un acte, cet acte provoque à son tour une réaction plus forte de la partie adverse etc. C'est ce penchant qu'on appelle le sentiment de vengeance. [2])

Il faudra donc commencer par traiter des causes excitant les sentiments de vengeance [3]), et fixer l'attention sur les deux principales catégories de causes: celles qui découlent de la vie économique, et celles qui proviennent de la vie sexuelle.

Parlons d'abord des causes qui résultent de la vie économique.

Le principe fondamental du mode de production dans lequel nous vivons, c'est la concurrence, la lutte, en d'autres termes c'est porter préjudice aux autres. Aussi sont-ils innombrables les cas dans lesquels

---

amusement qu'il se procure en voyant la conduite très »drôle" du maltraité. A mon avis, il n'y a pas de raison pour considérer la cruauté comme une qualité distincte. En examinant les causes principales de sévices contre des enfants, on découvre qu'elles sont: le manque total de connaissances pédagogiques dans les classes les plus inférieures de la population (c'est là que ces crimes se présentent presque exclusivement), dans lesquelles les gifles et les coups de pied, considérés comme la panacée dans l'éducation, induisent facilement à des sévices. Très souvent l'enfant maltraité est malade, ou d'humeur hargneuse et par cela difficile à élever. (Comparez Tomel et Rollet, »Les enfants en prison", p. 108 sqq.). En deuxième lieu, le milieu démoralisé, d'où sortent les auteurs, et la misère abrutissante et l'ignorance dans lesquelles ils vivent (comparez L. Ferriani, »Entartete Mütter", p. 75 sqq.). En troisième lieu, l'alcoolisme (comparez C. Hugo, »Kind und Gesellschaft", p. 565). Il est évident que parmi les personnes vivant dans les conditions désignées, ce ne sont que ceux dont l'amour paternel inné est minime, et dont les sentiments sociaux innés ont aussi peu d'intensité, qui se rendent coupables de ces crimes. (Sur ce genre de crimes en général, voir encore le Dr. P. Aubry, »De l'homicide commis par la femme", III, »Les libéricides" dans les Arch. d'anthr. crim. VI, et S. Sighele, »Le crime à deux", ch. VI).

Pour une énumération complète de motifs de crime, voir: le prof. Fr. v. Liszt, »Die psychologischen Grundlagen der Kriminalpolitik", p. 490—494 (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XVI) et le Dr. W. Starke, »Des éléments essentiels qui doivent figurer dans la statistique criminelle et des moyens de les rendre comparables", p. 77—78 (Bulletin de l'inst. intern. de statistique 1889).

[1]) Sur la psychologie de la vengeance, voir le Dr. S. R. Steinmetz, »Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe", I, p. 99 sqq.

[2]) Sur les sentiments de vengeance innés: le Dr. A. H. Post, »Bausteine für eine allgemeine Rechtswissenschaft", I, p. 140 sqq.; le Dr. N. Colajanni, »Sociologia criminale", II, p. 64; Ch. Letourneau, »L'évolution juridique", p. 7 sqq.; P. Lafargue, »Der Ursprung der Idee des Gerechten und Ungerechten", p. 421 (Neue Zeit, 1898-1899 II).

[3]) Il y a aussi des crimes qui sont commis sans que les sentiments, qui ont poussé l'auteur, aient été excités par des causes extérieures mais dans lesquels ce n'est que l'antipathie qui est en jeu, cependant ces cas appartiennent à de rares exceptions. Il arrive pourtant souvent que dans les crimes par vengeance, l'antipathie innée est un de leurs facteurs. Si on le laisse de côté, l'étiologie des crimes par haine est à peu près la même que ceux commis par vengeance.

Digitized by Google

le sentiment de vengeance est suscité par la vie économique. Beaucoup de sociologues relèvent la beauté de cette lutte et prétendent qu'elle a d'excellentes conséquences pour la société. Nous nous abstiendrons d'examiner si cette assertion est juste ou non; pour le sujet dont nous nous occupons il importe de ne pas fixer l'attention sur les heureux vainqueurs, mais au contraire sur les vaincus. Après l'exposé antérieur du système de production actuel, il est superflu de démontrer tous les intérêts économiques opposés et les sentiments des intéressés qui en résultent, mentionnons-en quelques-uns, les autres se comprendront aisément.

Qu'on s'imagine p. e. la disposition d'esprit d'un petit détaillant qui se voit totalement ruiné par la concurrence que lui fait le grand bazar du voisinage; ou bien celle d'ouvriers souffrant de fortes privations durant une grève qui se voient supplantés par d'autres qui ne songeant qu'à leur intérêt immédiat font ainsi avorter la grève; qu'on se figure encore les innombrables cas dans lesquels des questions d'héritage éveillent des sentiments de vengeance etc. Et à côté de tout cela, qu'on se représente la vie économique des communautés de villages où tous les intérêts économiques étaient parallèles, et où par conséquent la vie économique n'engendrait ni envie, ni jalousie. Celui qui saisit les énormes différences entre ces deux modes de production, comprend aussi combien les sentiments de vengeance sont excités par le système de production actuel [1]).

En second lieu: jusqu'à quel point les sentiments de vengeance sont-ils suscités par la sexualité? [2])

Comme le remarque Sutherland dans son „Origin and growth of the moral instinct," il n'y a point de peuples qui ne soient pas plus ou moins jaloux dans la vie sexuelle [3]) mais on peut, sous ce rapport, observer de très grandes différences. Tandis que p. e. Fr. Nansen raconte que les femmes des Esquimaux ignorent presque la jalousie sexuelle [4]), il y a d'autres peuples, chez lesquels la femme est tuée par son mari, quand un homme étranger lui témoigne quelques égards [5]).

Les faits démontrent [6]) que, plus le pouvoir de l'homme sur la femme est grand, plus est grande aussi la jalousie sexuelle de l'homme, jalousie qui se manifeste e. a. par la punition très sévère de l'adultère.

---

[1]) Sous ce rapport il faut relever le fait que les mauvaises conditions d'habitation, dans lesquelles les classes pauvres vivent forcément, donnent souvent lieu à des querelles. C'est ce qui explique probablement la grande participation des femmes mariées à ce genre de crimes (voir p. 515—516). Comparez le Dr. F. Prinzing, »Soziale Faktoren der Kriminalität", p. 558, et prof. Aschaffenburg, »Das Verbrechen und seine Bekämpfung", p. 135.

[2]) Sur ce genre de crimes (soi-disant crimes passionnels) voir les deux monographies: L. Ferriani, »L'amore in tribunali", et le Dr. L. Holtz, »Les crimes passionnels".

[3]) II, p. 131.

[4]) p. 143, »Eskímoleben". Cette jalousie si peu prononcée ne trouve pas son origine dans la race ou le climat, ainsi que le prouve la circonstance que l'influence des moeurs des Européens y a apporté de grands changements. (Voir o. c., p. 145).

[5]) Voir Ch. Letourneau, »L'évolution du mariage et de la famille", p. 275.

[6]) Voir Steinmetz, o. c., II, p. 303, et Sutherland, o. c.. I, ch. VIII.

Digitized by Google

Celui qui a un droit sur quelque chose veut la garder pour lui seul, et ne tolère pas qu'un autre y porte atteinte. Quand l'homme considère la femme comme sa chose, ou quand il a un grand pouvoir sur elle, la jalousie sexuelle se joint aux sentiments résultant de la propriété. Ces derniers sentiments étaient plus prédominants chez les peuples primitifs que la véritable jalousie sexuelle, le fait que chez beaucoup de ces peuples un des devoirs de l'hospitalité prescrivait de mettre la femme à la disposition de l'hôte, en est une preuve.

De la forme actuelle du mariage (de même que chez beaucoup de peuples primitifs) il résulte que les deux partis ont un droit l'un sur l'autre. [1]) La violation de ce droit est considérée comme un grave préjudice qui fait naître des sentiments de vengeance. Ce phénomène n'est pas naturel mais historique. Si l'état de la société tel qu'il est de nos jours ne nécessitait pas une stabilité artificielle des relations sexuelles, si l'homme et la femme étaient économiquement indépendants, ils ne croiraient pas avoir des droits l'un sur l'autre. [2])

Voilà le premier lien entre la jalousie sexuelle et l'ambiant social. Mais il y en a encore un second, quoique plus éloigné, c. à d. que ce n'est que chez ceux qui n'ont qu'une conception grossière de la vie entre mari et femme, que surviennent des sentiments de vengeance quand l'amour disparaît chez l'un deux. Ceux qui grâce au milieu dans lequel ils vivent ont une autre idée des relations entre homme et femme, tout en ressentant la plus violente douleur, restent étrangers aux sentiments de vengeance. Celui qui sait que ni l'amour ni la sympathie ne se commandent, sait aussi qu'un droit dans cette matière, ne saurait apporter de changement dans les sentiments et ne resterait qu'apparent; il ne voit que l'action de la fatalité, là où la brute ne voit que mauvaise volonté. Voilà e. a. pourquoi le nombre des crimes passionnels est moins grand parmi les civilisés que parmi les non-civilisés.

Il faut que je fixe encore l'attention sur une sorte de crime passionnel: sur la vengeance de la femme séduite et puis abandonnée. A côté de la jalousie sexuelle il y a, dans ces cas, encore d'autres motifs qui jouent leur rôle. Souvent la femme ne s'est pas donnée seulement par amour, mais aussi avec la perspective d'un mariage ou d'une amélioration de sa position économique. Ce n'est donc pas la vengeance sexuelle qui est ici souvent le motif, mais aussi la vengeance pour des raisons

---

[1]) Il est évident que cela influe aussi les relations qui ne sont pas sanctionnées légalement.

[2]) Les faits sont là pour prouver que ce raisonnement n'est pas hypothétique. On ne trouve presque pas de mention de jalousie sexuelle là où l'homme et la femme occupent tous deux une position indépendante. Comparez L. H. Morgan, »Die Urgesellschaft,", p. 375.

Le mariage actuel se relie encore d'une autre façon aux crimes dont nous traitons ici, sans que la vengeance soit le seul motif c. à d. l'assassinat d'un des époux par l'autre, afin de rendre possible un mariage avec un tiers.

Quand les statistiques criminelles parlent de »discussions domestiques" comme cause de crime, des motifs économiques peuvent être en jeu (discussions entre mari et femme parce que le salaire n'est pas remis à la femme, etc.), ou bien des motifs sexuels, ou encore des disputes par suite d'incompatibilité d'humeur. Ces motifs se relient à leur tour à l'indissolubilité du mariage qui contraint des personnes qui par leur nature ne sont pas propres à être unies, à vivre ensemble.

Digitized by Google

économiques. [1]) Relevons encore que dans ces cas la défense de la paternité peut aussi être un facteur qui augmente les sentiments de vengeance. [2])

Après avoir indiqué les deux principales catégories des causes qui éveillent des sentiments de vengeance, il faudra maintenant examiner pourquoi ces sentiments se traduisent en actes, chez quelques individus. [3]) Beaucoup de criminalistes veulent que pour ces crimes surtout le milieu soit peu important et les facteurs individuels prépondérants. Examinons si les faits donnent raison à cette thèse.

Commençons par nous demander ce que le mouvement de ces crimes nous apprend?

Comme la statistique le démontre, ils augmentent vers le printemps, atteignent leur maximum en été, après quoi commence la diminution, pour arriver au minimum en hiver. Comme preuve le tableau suivant:

ALLEMAGNE 1783—1892.

CRIMES.	S'il se présente dans l'année 100 crimes par jour, il y en aura dans les mois suivants par jour											
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Coups et blessures graves.	88	84	100	84	102	116	119	116	110	106	93	80
Meurtre.	75	78	78	95	108	113	118	133	124	106	93	78 [4])

Quelques auteurs cherchent au loin une explication, qui se trouve pourtant bien près: en été les gens ont plus de contact entre eux, ce qui fait naître l'occasion de disputes, et un plus grand danger de méfaits qui en résultent.

On peut résumer les principales données sur le mouvement de ces

---

[1]) Comparez Holtz, o. c., p. 52—54.

[2]) Comparez Holtz, o. c., p. 147—149.

[3]) Les crimes qui constituent une réaction à un préjudice subi, s'étendent de l'injure, délit insignifiant très fréquent mais peu puni, jusqu'au plus grave des crimes, c. à d. l'homicide. Pour des raisons facilement compréhensibles, nous ne traiterons ici que des graves réactions. Plus le préjudice est sensible, plus le danger, que la réaction le soit aussi, est grand. En second lieu, il dépendra de la personne lésée et de son milieu, de quelle façon la réaction se fera. Une personne faible se vengera plutôt par des injures qu'en usant de la violence, tandis qu'un individu vigoureux emploiera plutôt la force; etc.

[4]) »Kriminalstatistik für das Jahr 1894," II, p. 52. Il est intéressant d'observer que la courbe du meurtre n'a pas un cours aussi régulier que celle des coups et blessures graves. Il est probable que la cause en doit être recherchée dans le fait que le meurtre est aussi commis pour des causes économiques. La courbe de l'assassinat (commis surtout pour des raisons économiques) a un cours tout différent.

Digitized by Google

crimes dans le courant des années, en rapport avec la conjoncture économique, citées dans la première partie comme suit:

ANGLETERRE 1840—1890.

Le Dr. Fornasari di Verce attirait l'attention sur le fait que les crimes contre la personne (représentés, pour une grande partie. par les crimes par vengeance) augmentent en des périodes de prospérité économique, et vice versa (voir p. 197. Voir ausi les données du Dr. Mayr p. 57 et 58).

BAVIÈRE 1835—1861.

Le Dr. Mayr démontrait pour cette période que les crimes contre la personne augmentent quand les prix du blé baissent, et vice versa. (Voir p. 52—54, et les diagrammes p. 62—70).

ITALIE 1873—1890.

D'après l'étude du Dr. Fornasari di Verce il y a diminution d'homicide et de coups et blessures quand les conditions économiques empirent, et vice versa. (Voir p. 196).

NOUVELLES GALLES DU SUD 1882—1891.

Le même auteur mentionne que, homicide et coups et blessures augmentent, que les délits peu graves contre les personnes par contre diminuent quand les conditions économiques empirent, et vice versa (voir p. 198).

PRUSSE 1854—1896.

Le Dr. Starke et le Dr. Müller démontraient que les crimes, dont nous nous occupons en ce moment, augmentent, quand les conditions économiques s'améliorent, et diminuent quand les conditions empirent (Voir p. 97 et 127, ainsi que les tableaux et les chiffres annexes). Cependant ils démontraient en même temps que ces phénomènes n'ont eu lieu qu'au commencement de la période observée par eux; plus tard ces crimes suivent leur propre chemin. [1])

ZÜRICH (CANTON DE —) 1853—1892.

Pour la dite période le Dr. Meyer prouvait que les délits contre les personnes augmentent quand les conditions économiques s'améliorent. (Voir p. 160 et planche IV.)

En examinant ces résultats on s'aperçoit que les crimes en question tendent à augmenter dans des périodes de prospérité, et vice

---

[1]) Dans son oeuvre »Getreidepreise und Kriminalität in Deutschland", H. Berg démontrait que, durant les années 1882—1898, les délits contre les personnes en *Allemagne* n'ont été nullement influencés par les événements économiques (Voir p. 31 sqq.).

J'ai comparé moi-même la courbe du meurtre en France durant la période 1825—1882, et celle des événements économiques, et je n'ai non plus remarqué de rapport entre celle-ci et celle-là.

Digitized by Google

versa; mais on voit en même temps qu'il y a aussi des exceptions importantes (Nouvelles Galles du Sud et France), et qu'en Allemagne dans les dernières 20 à 30 années cette tendance ne se présente pas non plus. Il n'est pas difficile, à ce qu'il me semble, d'expliquer pourquoi ces crimes veulent augmenter en des périodes de prospérité. Les hommes ont alors des rapports plus fréquents, ils vivent un peu plus pour leur amusement, et consomment (et ceci est certainement une des plus importantes raisons) plus d'alcool qu'à l'ordinaire. Quelques auteurs voient dans ce mouvement des délits contre les personnes une loi naturelle, d'après laquelle la criminalité serait une quantité fixe, se manifestant en crimes économiques dans des périodes de dépression économique, et en crimes contre les personnes dans des périodes de prospérité.

Comme je l'ai déjà dit plus d'une fois, cette opinion est erronnée. S'il était vrai en effet qu'une amélioration des conditions économiques dût *inévitablement* amener une augmentation de délits contre des personnes, la classe d'individus qui se trouvent toujours dans d'assez bonnes circonstances se rendrait aussi dans une grande mesure coupables de ces crimes. La statistique nous apprend le contraire.

Ainsi nous abordons maintenant la question très importante: quelles sont les classes de la population qui se rendent surtout coupables de ces crimes? Comme le démontrent les statistiques antérieurement citées, ce sont les classes les plus pauvres (voir p. 492 sqq.). En Italie p. e. 89,8 % de ceux qui commettaient un homicide, et 91,1 % de ceux qui se rendaient coupables de coups et blessures, étaient „indigents ou avaient le strict nécessaire", qui ne forment que 60 % de la population non-criminelle. De même pour ce qui concerne l'Autriche, et la statistique des professions donne le même résultat pour l'Allemagne (voir p. 496 et 497).

La statistique qui donne des renseignements sur le degré d'instruction de ces criminels est plus intéressante encore. Comme nous l'avons vu plus haut, il n'y avait que 0,1 % de ceux qui se rendaient coupables de coups et blessures, qui avaient eu une instruction supérieure, tandis que 40,5 % de ces criminels étaient analphabètes, et 59,4 % ne savaient que lire, ou lire et écrire. En France étaient illettrés complets en 1896—1900: 16 % des auteurs de coups et blessures, et 15 % des assassins, tandis que sur la population en général, il n'y avait que 4,5 % qui ne savaient pas signer leur nom. En Italie 1 % seulement des assassins et 0,6 % des coupables de coups et blessures graves avaient eu une instruction supérieure, 99 resp. 99,4 % d'eux étaient analphabètes, ou ne savaient que lire et écrire. Voilà des chiffres frappants.

Sous ce rapport nous nous arrêterons un moment à la géographie de ces crimes et placerons, à côté de ces chiffres, ceux de l'analphabétisme. Nous commençons par un tableau des chiffres de l'homicide et des coups et blessures suivis de mort, portant sur quelques pays de l'Europe

Digitized by Google

Pays.	Années.	Homicides et coups et blessures suivis de mort sur 1 mill. d'habit.	Années.	Analphabétisme. %
Italie	1880—84	70,0	1882	57,43
Espagne	1883—84	64,9	1889	68,10
Hongrie	1876—80	56,2	1880	59,70
Autriche	1877—81	10,8	„	40,10
Belgique	1876—80	8,5	„	21,66
Irlande	1880—84	8,1	1882	± 30,00
France.	„	6,4	„	13,10
Ecosse.	„	4,4	„	± 11,00
Angleterre	„	3,9	1883	14,00
Allemagne	1882—84	3,4	1881—82	1,54
Hollande	1880—81	3,1	1880	11,50[1])

Personne ne niera le parallélisme frappant entre les deux colonnes: les chiffres les plus élevés de l'homicide etc. se trouvent là où se trouve aussi le plus grand chiffre des analphabètes.

Ainsi que nous l'avons vu déjà, les statistiques internationales offrent certains défauts inhérents qui en amoindrissent sensiblement la valeur. Les chiffres suivants sont meilleurs sous ce rapport.

AMÉRIQUE DU NORD. (Etats-Unis de l'-).

ORIGINES.	Nombres d'homicides sur 100.000 habit. immigrés.	Illettrés %
Suisse, Norvège, Danemark	5,8	± 0,42
Allemagne	9,7	„ 0,57
Angleterre et Ecosse . .	10,4	„ 2,50
Autriche	12,2	„ 16,73
Irlande	17,5	„ 41,65
France	27,4	„ 43,60
Italie	58,1	„ 51,77 [2])

[1]) Les chiffres sur l'homicide etc. ont été empruntés à E. Ferri, »Atlante antropologico-statistico dell' Omicidio", p. 246—248. L'auteur donne encore les chiffres d'autres pays, mais dont je n'ai pu me procurer de données sur l'analphabétisme. Les statistiques des analphabètes ont été prises, celles de l'Italie, de la Belgique, de la France, de l'Allemagne et de la Hollande dans les statistiques officielles; les autres dans »The Statesman's Year Book, 1902".

[2]) Empruntés au Dr. N. Colajanni, »L'homicide en Italie", p. 49 (Revue Socialiste 1901).

Digitized by Google

Donc, ici aussi un parallélisme frappant. Nous entamerons maintenant la géographie de l'homicide etc., dans les différentes parties d'un pays; quelques-unes des fautes inhérentes à la géographie du crime en sont donc éliminées.

ALLEMAGNE 1893—1897.

ETATS ET PROVINCES.	Nombre de condamnés pour coups et blessures graves sur 100.000 habitants de plus de 12 ans. [1])	Nombre d'analphabètes sur 100 recrues. (1892—93).	Nombre de voix données à des socialistes, lors de l'élection de 1898, sur 100 voix valables [2]).
Bavière	391	0,03	18,0
Prusse occidentale . . .	334	4,01	4,9
Posnanie	326	1,72	1,7
Brême	277	0,28	46,6
Prusse orientale	265	0,98	18,3
Silésie	252	0,57	22,3
Bade (Grand Duché) . .	250	0,02	19,1
Hesse	248	0,03	33,9
Alsace-Lorraine	237	0,30	22,7
Poméranie	227	0,22	17,2
Westphalie.	223	0,08	17,7
Allemagne	219	0,38	27,1
Prusse	211	0,59	24,1
Province rhénane . . .	201	0,08	15,0
Wurtemberg	197	0,04	20,3
Saxe (province)	185	0,07	34,0
Brandebourg	184	0,15 [3])	35,6
Hesse-Nassau	161	0,14	30,9
Hanovre	146	0,04	25,6
Berlin (Ville)	137	0,15 [3])	59,5
Hambourg	120	0,00	62,4
Slesvig-Holstein	106	0,10	38,9
Saxe (Royaume). . . .	82	0,01	49,4 [4])

Le parallélisme entre les deux premières colonnes est indéniable, tous les états et les provinces dont les chiffres analphabétiques sont bas

[1]) J'ai choisi le crime de coups et blessures graves, puisqu'il est commis spécialement par vengeance, et puisque les chiffres du meurtre sont trop petits en Allemagne pour pouvoir servir comme matériel de statistique.

[2]) Plus loin j'expliquerai pourquoi ces chiffres sont aussi mentionnés ici.

[3]) La statistique que j'avais à ma disposition ne donnait qu'un seul chiffre pour le Brandebourg et Berlin ensemble.

[4]) La première colonne a été empruntée à »Kriminalstatistik für das Jahr 1898" II, p. 27—30; la deuxième à »Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich, 1894", p. 151; la dernière est calculée d'après »Statistik der Reichstagswahlen von 1898", p. 3.

Digitized by Google

présentent également des chiffres peu élevés pour le crime et vice versa, à quelques exceptions près, surtout pour la Bavière et la ville de Brême. La raison pour laquelle la Bavière est en tête c'est sans doute parce que l'alcoolisme y règne très fort.

AMÉRIQUE DU NORD (Etats-Unis de l'-) (1890—1900).

ETATS.	Nombre d'habit. en 1900 sur chaque assassinat (chiffre moyen annuel de 1890—1900).	Analphabètes sur chaque 100 habit. de plus de 10 ans (1900).	ETATS.	Nombre d'habit. en 1900 sur chaque assassinat (chiffre moyen annuel de 1890—1900).	Analphabètes sur chaque 100 habit. de plus de 10 ans (1900).
Nevada. . . .	1.086	12,8	Nebraska	6.360	3,1
Colorado . . .	2.141	5,2	Caroline du Nord .	6.645	35,7
Montana . . .	2.704	5,5	Etats-Unis	7.649	13,3
Texas	2.986	19,7	Rhode-Island . . .	8.241	9,8
Mississippi. . .	3.001	40,0	Missouri	8.582	9,1
Floride. . . .	3.367	27,8	Dakota du Sud . .	8.924	4,2
Californie . . .	3.519	7,7	Dakota du Nord . .	11.005	6,0
Delaware . . .	3.849	14,3	Virginie occidentale .	11.021	14,4
Louisiane . . .	3.859	45,8	Indiana	11.037	6,3
Alabama . . .	3.966	41,0	Minnesota	11.105	6,0
Wyoming . . .	4.206	3,4	Iowa	11.147	3,6
Maryland . . .	4.250	15,7	Michigan	11.810	5,9
Arkansas . . .	4.300	26,6	Connecticut. . . .	12.443	5,3
Utah	4.855	5,6	Ohio	12.523	5,2
Tenessee . . .	4.957	26,6	Wisconsin	13.435	6,7
Washington . .	5.079	4,3	New-York	14.195	5,5
Orégon . . .	5.235	4,1	Illinois	15.306	5,2
Kentucky . . .	5.394	21,6	New-Yersey . . .	15.697	6,5
Georgie . . .	5.817	39,8	Pennsylvanie . . .	20.169	6,8
Idaho	5.992	5,1	Massachusetts . . .	29.222	6,2
Caroline du Sud.	6.064	45,0	Maine.	38.581	3,3
Virginie . . .	6.079	30,2	New-Hampshire . .	45.732	6,8
Kansas. . . .	6.253	4,0	Vermont.	57.274	6,7[1])

Quoique moins complet que dans la statistique précédente, le parallélisme est tout de même frappant; tous les états, sauf un, qui sont en dessous de la moyenne de l'analphabétisme, se rangent aussi au bas de la liste de l'homicide. Il reste à citer quelques exceptions très remarquables, c. à d. il y a des états avec de petits chiffres d'analphabétisme et qui ont tout de même des chiffres élevés d'homicide. Il ne m'est pas

[1]) Empruntés à Appendix B de H. M. Boies, »The Science of penology".

Digitized by Google

possible d'en expliquer la cause, les détails sur ce pays me faisant défaut (il est très remarquable que les états, qui constituent les exceptions, sont généralement des états récents). Le rapport entre ces crimes et l'analphabétisme est pourtant indéniable.

ITALIE 1880—1883.

PROVINCES.	Homicides simples et coups et blessures suivis de mort sur 100.000 habitants.	Analphabètes parmi les conscrits (1896). % [1]	PROVINCES.	Homicides simples et coups et blessures suivis de mort sur 100.000 habitants.	Analphabètes parmi les conscrits (1896). %
Girgenti . . .	36,5	65,15	Macerata . .	7,5	43,43
Campobasso .	29,5	56,35	Italie	7,0	36,65
Avellino . . .	29,5	56,07	Lecce. . . .	6,9	58,57
Caltanissetta .	29,0	58,02	Ascoli Piceno .	6,7	53,81
Catanzaro . .	27,3	65,76	Pise	6,0	35,86
Trapani . . .	26,1	58,49	Trévise . . .	5,9	24,95
Cosenza . . .	25,7	44,17	Cunéo . . .	5,5	18,68
Palerme . . .	22,3	45,21	Alexandrie . .	5,2	9,86
Naples . . .	22,2	45,15	Turin . . .	4,9	19,71
Potenza . . .	21,4	55,63	Florence. . .	4,3	35,16
Caserte . . .	21,3	43,11	Gènes. . . .	4,2	24,16
Aquila . . .	20,7	38,56	Mantoue. . .	4,0	25,06
Calabre . . .	19,5	43,95	Udine. . . .	4,0	11,08
Rome . . .	17,7	35,33	Venise. . . .	3,9	31,92
Salerne . . .	17,4	60,37	Bologne . . .	3,9	24,68
Catane . . .	16,7	64,04	Sienne. . . .	3,9	48,56
Chieti . . .	16,6	57,44	Piacenza. . .	3,5	37,82
Sassari . . .	16,1	53,09	Padoue . . .	3,0	34,32
Livourne . .	14,0	15,68	Porto Maurinio.	3,0	13,64
Teramo . . .	13,8	61,37	Novara . . .	2,9	12,18
Arezzo . . .	13,4	38,60	Bergame. . .	2,8	27,00
Ancone . . .	13,1	36,24	Vicence . . .	2,5	31,41
Lucques. . .	11,9	18,49	Brescia . . .	2,5	20,72
Messine . . .	10,9	49,52	Emilie . . .	2,4	33,08
Forlì	10,2	49,63	Côme. . . .	2,3	8,89
Grosseto. . .	10,2	61,42	Pavie. . . .	2,3	21,39
Bari	10,1	64,60	Véronne. . .	2,3	31,86
Ravenne. . .	10,1	43,23	Ferrare . . .	2,2	36,97
Perugia . . .	10,0	48,99	Modène . . .	1,8	35,41
Cagliari . . .	9,7	68,08	Bellune . . .	1,7	25,62
Pesaro e Urbino.	9,4	53,94	Crémone. . .	1,6	12,71
Massa e Carrara.	8,3	34,46	Milan. . . .	1,4	18,85
			Parme . . .	1,1	31,68 [2]

[1] A mon regret je n'ai pu me procurer des chiffres portant sur 1880—1883; les différences entre les provinces sont probablement les mêmes que pour 1896.

[2] Empruntés à Ferri, »Atlante dell'omicidio," p. 250—251; les deuxièmes colonnes ont été empruntées à »Annuario statistico italiano 1900," p. 177—178.

Digitized by Google

Dans ce pays aussi le parallélisme est indéniable: presque toutes les provinces avec de petits chiffres d'analphabètes ont aussi des chiffres peu élevés de criminalité, et vice-versa. Pour finir quelques chiffres portant sur:

PAYS-BAS 1901.

PROVINCES.	Coups et blessures sur 10.000 habit.	Analphabètes parmi les conscrits. %
Drente	15,9	7,2
Limbourg	13,7	3,6
Brabant septentrional	12,9	4,1
Groningue	12,6	2,8
Zélande	8,3	2,3
Overyssel	8,2	3,3
Gueldre	8,2	1,7
Pays-Bas	7,6	2,3
la Frise	7,3	2,3
Utrecht	6,9	1,1
Hollande méridionale	4,2	1,1
„ septentrionale	3,8	1,2 [1])

Donc ici aussi en général confirmation de la règle constatée dans d'autres pays. [2])

En vertu de toutes les données précédentes il faut conclure que ce sont les individus les moins civilisés qui commettent ce genre de crimes.

Comment l'expliquer? C'est ce que nous allons examiner.

La première cause en est que, plus une personne est civilisée, moins les sentiments de vengeance naîtront, quand d'une manière ou d'une autre il lui est porté préjudice. Plus on connaît le mobile des actions moins le sentiment de vengeance surgira. Un enfant veut même se venger sur un objet inanimé auquel il se blesse; il en est presque ainsi pour les gens peu civilisés, qui se rendent si rarement compte du mobile des actions humaines. Il n'y a pas encore si longtemps qu'on se vengeait des aliénés, fait qui à présent ne saurait plus se produire.

En second lieu, quand l'idée de vengeance surgit chez un homme civilisé, celui-ci sera plus à même de se contenir; il est moins impulsif que l'homme peu civilisé; il sait que, plus tard, il se repentirait de son acte, et aussi qu'il peut entraîner des suites fâcheuses pour lui.

---

[1]) La première colonne calculée d'après »De crimineele statistiek van 1901", la deuxième prise des »Jaarcijfers voor het Koninkrijk der Nederlanden, 1901", p. 47.

[2]) Je n'ai pu me procurer de chiffres sur d'autres pays. Pour *la Hongrie* le Dr. Colajanni communique, dans son oeuvre déjà citée, que là aussi ces crimes sont le plus nombreux dans les contrées les moins civilisées (p. 47); cela peut être aussi dit, en général, de *la Russie* (p. 48). Je ne connais qu'un seul pays où, en général, ces crimes n'aient pas de parallélisme avec l'analphabétisme, c'est *la France.*

Digitized by Google

En troisième lieu, la civilisation inspire une grande aversion pour les actes violents.

Ainsi nous arrivons à la corrélation entre ces crimes et l'éducation dans les classes pauvres. L'enfant est souvent porté à la vengeance; il n'a point de frein intérieur pour contenir ses passions. Quand son éducation a été négligée il courra, avec l'âge, plus que d'autres, le danger de se rendre coupable de ces crimes. Et puis, l'enfant est très imitateur. Si l'on avait une bonne statistique sur les criminels violents, on verrait qu'ils sortent presque toujours d'un ambiant dans lequel on usait souvent de violence. Tous les auteurs qui se sont spécialement occupés de ce sujet sont d'accord sur ce point. [1]) Le moyen d'éducation, si souvent employé dans les classes inférieures (c. à d. les coups), a pour conséquence naturelle que les enfants, devenus grands ne craignent pas non plus de faire usage de la violence. [2])

Il faudra faire ici encore une observation. Beaucoup de personnes sont d'opinion qu'il est très naturel, qu'on n'a pas le droit de se faire justice à soi-même pour se venger d'un préjudice souffert. La sociologie nous apprend qu'il en est autrement. Chez les peuples primitifs la vengeance au lieu d'être un acte défendu, était au contraire un devoir sacré. Peu à peu la vengeance d'abord illimitée se réduisit à „oeil pour oeil, dent pour dent", remplacé plus tard par la soi-disante composition, qui à son tour dut céder la place aux peines, infligées par une autorité placée au-dessus des deux parties. [3])

Si l'on recherche quelles sont les contrées où l'homicide et les coups et blessures se commettent le plus fréquemment, on voit que ce sont celles qui sont les plus arriérées vis à vis des autres parties de l'Europe, et présentent ainsi une image des temps passés. Ici nous avons spécialement en vue la Sicile (voir le tableau sur l'Italie quelques pages plus haut) et la Corse (tandis que dans la période de 1880—1884 il y avait en France en moyenne 6,4 homicides et coups et blessures suivis de mort sur 1.000.000 d'habitants, le chiffre pour la Corse pour l'homicide seul était de 110,2). Rien n'est plus inexacte que de croire que nous avons affaire ici à une question de race. Comme le fait remarquer le prof. Tarde (voir la citation p. 162—163), il y a eu un temps où les habitants de ces pays étaient au contraire beaucoup moins violents que les peuples septentrionaux si peu enclins à présent à ce genre de crime. Ces deux îles ont un chiffre si élevé puisque la „vendetta" y est encore universelle et qu'on la considère comme un devoir. [4])

Quoique dans une mesure moins grande, il en est à peu près de

---

[1]) Comparez le Dr. P. Moreau de Tours, »L'homicide commis par les enfants", p. 53 et 77; L. Ferriani, »Entartete Mütter", p. 73 et 167, et »Minderjährige Verbrecher", p. 134 sqq.

[2]) E. Key communique dans »Das Jahrhundert des Kindes", qu'en Italie les enfants reçoivent très souvent des coups (p. 149), ce qui est certainement une des raisons, pour lesquelles l'Italie montre des chiffres si élevés pour ces crimes.

[3]) Le Dr. Steinmetz, »Ethnologischen Studien zur ersten Entwicklung der Strafe" I, p. 299 sqq.

[4]) Comparez Colajanni, o. c., p. 39.

Digitized by Google

même, pour ce qui concerne cette criminalité parmi les classes inférieures dans d'autres pays. Ce sont elles qui, par leur manière de vivre ressemblent le plus à nos ancêtres lointains. Elles ne sont, du moins pas autant que les autres classes de la société, pénétrées de l'idée, qu'on n'a pas le droit de se venger personnellement. Au contraire on y considère souvent comme une lâcheté de laisser passer une offense ou un préjudice, sans en tirer vengeance. [1]) Voilà pourquoi on y résiste souvent aussi à la police, considérée comme une intruse, qui s'occupe d'affaires qui ne la regardent pas.

Telles sont selon moi, les principales causes pour lesquelles les classes les moins civilisées se rendent le plus coupables de ces crimes, et ainsi l'on voit également leur étiologie.

Au premier tableau donné sur la relation entre analphabètes et coups et blessures graves (Allemagne), nous ajoutions aussi le pourcentage des voix données aux socialistes. Comme le dit-tableau le démontre le pourcentage de ces voix est en général le plus petit dans les régions, où le genre de crime dont nous traitons est le plus fréquent; et vice-versa. Il est donc évident qu'il y a une corrélation entre ces deux phénomènes, et elle s'explique facilement. Dans les milieux ouvriers où le socialisme commence à se frayer un chemin, grandit petit à petit un intérêt pour d'autres choses que celles dont les ouvriers s'occupaient autre fois dans leurs heures libres. Ils commencent à se civiliser, et à prendre en aversion les amusements grossiers. En même temps leurs sentiments de solidarité sont réveillés, et ainsi se forme un puissant frein moral contre le crime.

C'était spécialement les chiffres des crimes commis par vengeance que nous placions à côté de ceux des voix données à des socialistes, puisque la relation entre les deux phénomènes en ressort très distinctement. Cependant, cette corrélation existe aussi pour le reste de la criminalité, car presque toutes les contrées avec un grand nombre de votants socialistes présentent aussi des chiffres assez bas de criminalité; et vice-versa. Tout de même, cette corrélation n'est pas aussi grande pour les autres genres de crimes que pour ceux dont il est question à présent, ce qui s'explique par le fait, qu'une grande partie des criminels qui s'en rendent coupables ne ressemblent pas beaucoup aux autres criminels, et principalement à ceux qui ne respectent pas la propriété d'autrui (excepté les criminels par misère). Ces derniers, avides de jouissances, toujours agissant pour leur propre avantage, sont ceux qui, quant à l'intensité de leurs instincts sociaux, occupent les dernières places. Tout cela ne peut pas s'appliquer aux violents: ils peuvent être dangereux, mais mauvais littéralement ils ne le sont pas toujours et, souvent, ils montrent, après leur méfait,

---

[1]) Le jury acquittant très souvent les criminels passionnels montre par là combien est peu généralisée encore l'idée qu'un individu n'a pas le droit de se venger personnellement.

Dans quelques pays, où toutes les traces de la féodalité n'ont pas encore disparu existe toujours, parmi les classes plus élevées le duel, comme pendant des crimes sus-cités parmi les classes inférieures.

Digitized by Google

un repentir sincère. Le socialisme n'excerce pas encore d'influence sur la catégorie d'individus parmi lesquels se recrutent les criminels économiques (par cupidité) ne songeant qu'à leur propre intérêt, et se montrant insensibles à un mouvement visant le bien-être de toute la classe ouvrière. [1])

Nous avons encore à parler d'une question qui, en traitant de ce sujet, est parfois posée. S'il est vrai, dit-on, que c'est principalement par suite de leur ignorance et de leur manque de civilisation que les classes inférieures commettent les crimes en question, ces crimes doivent nécessairement peu à peu se présenter moins souvent, car le degré de développement de ces classes s'élève quoique lentement.

La statistique criminelle montre en effet une diminution lente de ces crimes. L'homicide, la forme la plus grave, a continuellement diminué en Angleterre, en Suisse, en France, en Suède, où il s'est réduit à un chiffre très petit, et en Italie aussi, où l'on constate une diminution importante [2]). Si l'on possédait des statistiques criminelles beaucoup plus anciennes que celles qui existent, il apparaîtrait que ce crime a même énormément diminué, comparé à des périodes éloignées. Le progrès de la civilisation dans les plus basses couches de la société n'avance que très lentement, et les statistiques criminelles ne sont que de date relativement récente.

L'Allemagne est, à ce que je sais, le seul pays où, dans les dernières vingt années, une augmentation assez importante de ces crimes (excepté ceux contre la vie) a eu lieu. Cette exception ne saurait, à mon avis, rendre la règle inexacte. Le manque de civilisation dans les classes inférieures n'est pas la seule cause de ces crimes: les innombrables conflits, engendrés par la société actuelle, en sont aussi la cause. En outre l'élan pris par le développement économique en Allemagne dans cette période, a peu été égalé par d'autres pays: elle a vu sa population s'agrandir et s'agglomérer, ce qui a augmenté dans la même mesure les conflits [3]), cause à même de neutraliser la tendance de la civilisation qui s'accroît. Et puis, la possibilité que, dans cette période, la police et la justice aient agi avec plus de rigueur, n'est pas du tout exclue; l'augmentation de ces crimes paraîtrait alors plus grande qu'elle ne l'est en réalité [4]). Enfin, l'alcoolisme s'étend, et peut donc également neutraliser la tendance de la civilisation.

---

[1]) Je n'ai pu, à mon regret, me procurer des chiffres sur le pourcentage des votants socialistes dans les différentes contrées dont les chiffres de la criminalité en question m'étaient connus. Pour l'Italie le Dr. Colajanni communique (voir Compte-rendu du Ve Congrès d'anthr. crim. p. 232) »que la criminalité s'y trouve en rapport inverse avec le nombre de votants socialistes"; spécialement dans les provinces où l'homicide, etc. est fréquent, le socialisme est sans importance.

[2]) Voir pour ces pays les statistiques officielles déjà plus d'une fois citées, ainsi que Colajanni, »L'Homicide en Italie", p. 43—44, 51—52. Je n'ai pu me procurer des chiffres sur le mouvement de ces crimes en d'autres pays. Même les études statistiques, autrement si importantes, du Dr. A. Bosco, »Gli omicidii in alcuni stati d'Europa" (Bulletin de l'Instit. intern. de stat. IV) et »Della statistica dell' omicidio negli stati uniti d'America" (Bulletin etc. X) ne nous renseignent que peu.

[3]) Comparez dans le même sens Starke, »Verbrechen und Verbrecher in Preuszen", p. 236, et Berg, »Getreidepreisen und Kriminalität in Deutschland seit 1882", p. 34 sqq.

[4]) Comparez le Dr. H. Lux, »Sozial-politisches Handbuch", p. 152, et Berg, o. c. p. 36.

Digitized by Google

Nous voici arrivés à une des plus importantes causes de ce genre de crimes, à l'alcoolisme.

Non seulement l'alcoolisme chronique démoralise (nous avous vu p. 565 sqq. qu'une grande partie des criminels dont nous nous occupons en ce moment sont des alcooliques chroniques), mais l'ivresse à l'état aigu rend en général l'individu plus disposé à commettre des actes de violence, de destruction etc., et en même temps moins en état de maîtriser ses instincts et ses passions. De plus le degré de civilisation atteint par l'individu est d'une grande influence sur sa conduite quand il est en état d'ivresse: l'homme civilisé est alors beaucoup moins dangereux que l'homme sans éducation. Le Dr. Grotjahn le formule comme suit: „Die Ausbildung *des moralischen Bewusstseins* ist nicht ohne Einflusz auf die Harmlosigkeit oder Gefährlichkeit des Rausches. Personen, denen durch Erziehung, mögen sie diese ihren Lehrern oder Eltern oder der eigenen Lebenserfahrung verdanken, das Gefühl der *Verantwortlichkeit für die Tragweite ihrer Handlungen* geschärft ist, werden sich, falls sie sich überhaupt bis zum Eintritt von Bewusstseinstrübung berauschen, doch stets einen Rest von Ueberlegung wahren, der sie im gegebenen Augenblick vor gewaltsamen und folgeschweren Handlungen zurückhält. Umgekehrt werden bei Personen, die jeder moralischen Erziehung bar sind, die spärlichen moralischen Hemmungen, die ihr Triebleben eindämmen, meist früh schwinden." [1])

Le procès physiologique causé par les grandes doses d'alcool, ne devant pas être examiné dans un travail sociologique comme le nôtre, il suffiit de constater ici qu'il est hors de doute que de grandes quantités d'alcool ont cet effet. [2]) Passons à la question de la corrélation entre la criminalité violente et l'alcoolisme à l'état aigu.

C'est de différentes façons qu'on a essayé de la résoudre. Dans la première partie nous avons vu que quelques auteurs ont tâché de le faire par la voie dynamique, e. a. le Dr. Fornasari di Verce indiquait qu'en Italie, dans la Grande-Bretagne, en Irlande, et dans les Nouvelles Galles du Sud, ces crimes augmentent et diminuent avec la consommation de l'alcool. (Voir p. 196—198). Le Prof. Ferri démontrait que, durant les années 1849—1880, en France l'augmentation et la diminution de cas de coups et blessures coïncidaient avec la bonne ou la mauvaise réussite des vendanges. [3])

Une autre méthode consiste à rechercher quel jour de la semaine les coups et blessures sont le plus fréquents. Si l'abus de l'alcool est en effet un facteur d'importance dans l'étiologie de ces crimes il faut que la plupart se commettent le dimanche et aussi les samedie et lundi, car ces jours l'abus de l'alcool est le plus grand. Le tableau suivant nous renseigne sur ce sujet.

---

[1]) »Der Alkoholismus", p. 57. Comparez aussi O. Läng, »Alkoholgenusz und Verbrechen", p. 50—51.

[2]) A ce sujet voir le Dr. A. Baer, »Der Alcoholismus", p. 30 sqq.; Grotjahn, o. c., p. 52 sqq., le Dr. G. Aschaffenburg, »Alkoholgenusz und Verbrechen", p. 94—96 (Zeitschr. f. ges. Strafw. XX, se trouve aussi dans »Das Verbrechen und seine Bekämpfung, p. 69—72).

[3]) »Sociologie criminelle", p. 222.

Digitized by Google

	Nombre des coups et blessures commis aux différents jours à:				
	Vienne (1896—1897).	Korneubourg (1896—1897).	Canton de Zürich (1890).	Dusseldorf.	Worms. (1896—1898).
Dimanche . .	68	72	60	121	142
Lundi . . .	49	12	22	32	57
Mardi . . .	27	11		9	34
Mercredi . .	19	14		9	34
Jeudi . . .	19	15	41 [1]	5	35
Vendredi . .	18	4		4	27
Samedi . . .	28	11	18	35	37 [2]

Les résultats et la thèse s'accordent donc parfaitement. Il est évident qu'il ne faudra pas mettre sur le compte de l'alcool tous les cas survenant le dimanche, puisque les gens se fréquentent plus ce jour que les autres et ainsi le danger d'entrer en conflit est alors plus grand, mais la plupart des cas du dimanche sont certainement dus à l'alcool.

D'autres auteurs encore ont comparé la géographie de ces crimes et de la consommation de l'alcool. Le prof. Aschaffenburg e. a., dans son étude déjà citée, fixe l'attention sur le fait qu'en Allemagne les contrées avec le maximum de coups et blessures sont aussi celles qui présentent le maximum de la consommation de l'alcool. [3])

Cependant quoique ces méthodes indirectes ne soient pas dépourvues d'importance, il me semble qu'elles le cèdent à la méthode directe, puisqu'elles renferment trop d'éléments incertains. [4]) C'est pour cela que je me servirai ici plutôt de la méthode directe, et que j'indiquerai le pourcentage de ceux qui ont commis ces crimes lorsqu'ils étaient en état d'ivresse. En me servant de cette méthode directe, je ne la crois pas infaillible, mais elle est moins erronée que les autres. Ce qu'on lui reproche surtout c'est que les accusés feignent, par intérêt, avoir commis le crime en état d'ébriété. Une bonne statistique ne se fie pourtant pas aux seules énonciations subjectives de l'accusé, mais aussi aux faits que révèle le procès. Et puis, comme le prof. Löffler le fait remarquer, tous les accusés ne sont pas assez fins pour simuler un état d'ivresse, même il y en a qui, soit par crainte d'une punition plus sévère, soit pas honte, nient l'ivresse tout en s'y étant donnés.

La plupart des statistiques criminelles ne s'occupent pas de ce sujet. Aussi celles qui le font sont moins détaillées qu'on ne le souhai-

---

[1]) De ces 41 cas il y en a encore 25 commis la nuit ou à l'auberge.

[2]) Les deux premières colonnes ont été empruntées à »Alkohol und Verbrechen" p. 533—534 du prof. A. Löffler, la troisième à Lang, o. c., p. 43 et les deux dernières à Aschaffenburg, o. c., p. 86 et 88.

[3]) p. 92. Sur la méthode géographique voir surtout la monographie très détaillée sur la corrélation entre ivresse et criminalité le Dr. A. H. J. Merens, »Over het onderzoek naar den invloed der dronkenschap op de criminaliteit", p. 170—200.

[4]) Voir la critique de ces méthodes dans Merens, o. c., p. 128 sqq.

Digitized by Google

terait. Néanmoins, elles suffisent, je crois, pour prouver la corrélation en question.

AUTRICHE 1896—1897.

CRIMES.	Pourcentage des condamnés qui ont commis leurs crimes en état d'ivresse.	
	Vienne.	Korneubourg.
Rébellion	77,7	70,0
Dégâts.	63,4	43,5
Menaces	56,8	46,7
Coups et blessures graves	54,1	56,4 [1])

BADE (Grand Duché de) 1895.

En 1895 64 % des cas de rébellion, et 46 % des coups et blessures avaient été commis en état d'ébriété. [2])

BELGIQUE 1872—1895.

Des 2.045 condamnés entrés de 1874—1895 à la prison centrale de Louvain, 344 ou 16,8 % avaient été ivres au moment du crime; des 130 condamnés aux travaux forcés à perpétuité (1875—1895) 53 ou 40,7 %; des 88 condamnés à mort 38 ou 43,1 %. [3]) Si l'on considère qu'un très grand nombre de ces criminels se sont rendus coupables de crimes économiques, et n'ont sans doute pas agi en état d'ivresse, les dits pourcentages de ceux qui ont commis des crimes par vengeance deviennent très élevés.

FRANCE.

Au congrès pénitentiaire de Bruxelles V. Marambat communiquait que, sur un total de 787 condamnées pour homicide, coups et blessures etc. étudiés par lui, il y avait 260 ou 33 % qui avaient commis leur crime en état d'ivresse. [4])

HONGRIE 1897.

Au même congrès le Dr. J. Fekete faisait la communication qu'en 1897, 75 % des 25.000 rixes dans la rue, 66 % des 1574 cas de violence contre les autorités, 50 % des 13.564 lésions corporelles graves et la plupart des homicides avaient été commis en état d'ivresse. [5])

---

[1]) Löffler, o. c., p. 518—521.
[2]) Aschaffenburg, o. c., p. 85.
[3]) M. Masoin, »L'alcoolisme dans ses rapports avec la criminalité", p. 410—414 (Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique, 1896).
[4]) Actes etc. p. 113.
[5]) Actes etc. p. 58.

Digitized by Google

MASSACHUSETTS 1894—1895.

CRIMES.	Sur chaque 100 crimes furent commis en état d'ivresse.
Dégâts	70
Meurtre	64,7
Menace et violence. . . .	59,6
Assassinat.	25
Rébellion	19 [1])

NORVÈGE 1886—1889.

CRIMES.	Sur chaque 100 détenus avaient commis leur crimes en état d'ivresse.
Rébellion	81,8
Meurtre	66,6
Coups et blessures	55,0
Menaces	40,0 [2])

PAYS—BAS 1901.

La statistique criminelle néerlandaise étant une des rares statistiques qui donnent des renseignements sur cette matière, les chiffres ci-dessous sont d'une réelle importance:

CRIMES.	Sur chaque 100 condamnés il y en avait qui commettaient leur crime sous l'influence de l'alcool.
Rébellion	58,04
Coups et blessures graves . .	51,88
Dégâts.	41,69
Menaces	39,77
Coups et blessures	31,27 [3])

SUÈDE 1887—1897.

Dans cette période il y avait parmi les condamnés pour crimes contre les autorités 1.648 sur 2.020 ou 81,5 % et pour assassinat, homicide et autres violences 4.358 sur 6.464 ou 67,4 % qui avaient commis leur crime, ivres. [4])

---

[1]) Merens, o. c., p. 126.
[2]) Merens, o. c., p. 107.
[3]) »Crimineele Statistiek, 1901", p. XXVI—XXVII.
[4]) p. 167. S. Wieselgren, »Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité" (Actes du Congrès pénitent. de Bruxelles).

Digitized by Google

SUISSE 1892—1896.

La statistique officielle de ces années mentionne que 34,8 % des coups et blessures et homicides trouvaient leur cause dans l'alcoolisme. [1])

Sans vouloir prétendre que tous ces crimes n'auraient pas été commis si leurs auteurs n'avaient pas été ivres, chacun m'accordera cependant que ces pourcentages élevés indiquent l'alcoolisme à l'état aigu comme une cause très importante.

Nous voilà maintenant à la fin de nos considérations sur l'étiologie de ces crimes. Nous croyons avoir démontré que les causes principales se trouvent:

1°. dans la structure actuelle de la société, qui porte à d'innombrables conflits;

2°. dans le manque de civilisation et d'éducation dans les classes pauvres;

3°. dans l'alcoolisme, à son tour conséquence du milieu social.

Quel est, dans ces crimes, le rôle, rempli par les soi-disants facteurs individuels? Voilâ la question que nous avons à nous poser finalement.

Il me semble qu'il est pareil à celui que jouent les facteurs individuels dans les autres crimes, ils expliquent, en partie, quels sont les individus qui s'en rendent coupables, [2]) mais ils n'expliquent pas pourquoi ces crimes ont lieu.

Ceci est tout à fait contraire à ce que beaucoup de criminalistes prétendent, c. à d. que ce sont particulièrement les facteurs individuels qu'on voit agir dans ces crimes. La statistique prouve l'inexactitude de leur opinion. Si elle était juste, ces crimes devraient se présenter en proportion égale dans toutes les classes de la société, ce qui n'est pas le cas comme nous l'avons vu. Le cholérique court naturellement plus de danger pour commettre un tel crime que le flegmatique; mais personne ne niera que dans toutes les classes il y a proportionnellement un nombre égal de cholériques. Cependant, l'influence du milieu effectue que, dans les classes aisées, les cholériques même ne courent qu'un très petit danger de se rendre coupables d'un tel crime. [3]) La civilisation superficielle (car une grande partie de la bourgeoisie ne possède qu'un vernis de civilisation) est déjà de force pour limiter ces crimes à un minimum insignifiant.

---

[1]) p. 36, »Ergebnisse der schweizerischen Kriminalstatistik während der Jahre 1892—1896".

[2]) Comme toujours, je laisse ici aussi hors de considération les cas pathologiques.

[3]) Pour simplifier j'ai seulement opposé ici l'une à l'autre les différences de tempérament, en laissant inobservées les différences d'intensité des sentiments de vengeance, de même que les différences d'intensité des sentiments sociaux. Ceux qui sous ce rapport se placent à l'extrémité inférieure de la courbe, sont plus exposés naturellement à commettre ces crimes que les autres. Pourtant les impulsifs, peuvent, dans un moment de colère, se rendre coupables d'un méfait, sans que, pour cela, leurs sentiments sociaux soient nécessairement faibles. Aussi montrent-ils généralement un repentir sincère, aussitôt que leurs passions se sont calmées. Comparez L. Ferriani, »Amore in tribunali", p. 129—131.

Digitized by Google

L'évidence des raisons qui ont fait qualifier ces actes de „crime", est telle, qu'il est inutile d'en parler. Dans une société comme la nôtre, avec ses conflits nombreux et sa densité de population, la vie serait impossible, s'il n'était pas défendu à l'individu de se venger personnellement. La sociologie nous apprend que la vengeance, d'abord permise et obligatoire même, est devenue un acte prohibé, à cause des graves torts qu'elle porte à la société. [1])

B. Infanticide.

Il y a principalement deux motifs qui, soit séparément, soit ensemble, poussent à l'infanticide, savoir la crainte du déshonneur et la misère [2]). Nous parlerons d'abord de la première de ces causes.

Posons avant tout la question: quelles sont les personnes qui se rendent coupables de ce méfait? La statistique criminelle répond:

1⁰. ce sont, presque sans exception, des femmes;

2⁰. les femmes non-mariées s'en rendent beaucoup plus souvent coupables que les femmes mariées;

3⁰. celles qui s'en rendent coupables sont, presque exclusivement, des femmes très pauvres: d'après les statistiques italiennes 88,1 % d'entre elles sont indigentes; en Autriche 90,8 % sont sans fortune; il ne se trouve point de femmes riches ou aisées parmi elles;

4⁰. les femmes de la classe ouvrière s'en rendent beaucoup plus coupables que celles de la classe des indépendantes, et la classe des domestiques surtout fournit un chiffre très élevé. (Allemagne). Ces résultats sont confirmés par les données sur d'autres pays: en Autriche 80 % des condannées de 1880—1882 étaient des domestiques [3]), en France (1876—1880) 35 % d'entre elles l'étaient également; [4])

5⁰. surtout les femmes travaillant aux champs s'en rendent coupables (Allemagne); les données sur d'autres pays démontrent aussi que c'est surtout à la campagne que ce crime est commis. Pour ce qui concerne la France, le Dr. Socquet démontrait que de 1871—1875 il y avait, sur 1 million d'habitants, 35 accusées sur la population rurale et 22 sur la population urbaine; [5])

6⁰. l'analphabétisme est très fréquent parmi les condamnées pour infanticide. P. e., nous avons vu qu'en Autriche 39,5 %, en France 20 %, en Italie 92,9 % étaient des analphabètes. Des femmes sachant plus que lire et écrire ne se trouvaient pas parmi ces criminelles.

La plupart des cas d'infanticide sont identiques; généralement c'est,

---

[1]) Comparez Steinmetz, o. c., I, IIIe partie.

[2]) Voir pour quelques autres mobiles de ce crime, qui ne se présentent que très rarement Ferriani, »La infanticida".

[3]) p. 171, T. W. Teifen, »Das soziale Elend und die besitzenden Klassen in Oesterreich."

[4]) p. 41, Socquet, »Contribution à l'étude statistique de la criminalité en France, 1826—1880".

[5]) o. c., p. 36.

Digitized by Google

comme le dit Fourier, „une fille, qui se laisse faire un enfant sans permission de la municipalité," et qui a été abandonnée par son amant.

Les idées morales régnantes la placent devant un dilemme effrayant; si la grossesse est connue par son entourage, si l'enfant reste vivant, elle est couverte d'ignominie, et c'est une vie pénible qui l'attend. Par contre, si elle fait disparaître l'enfant, les autres ignorent tout, et elle évite le déshonneur avec ses suites. Elle tâche donc de cacher sa grossesse aussi longtemps que possible, dans l'espoir d'une fausse couche. Mais quand elle se voit désappointée, quand non seulement les terribles douleurs physiques, mais aussi les tortures psychiques la rendent presque folle [1]) — alors il arrive qu'elle tue son enfant.

La statistique démontre que la plupart de ces crimes sont commis par des femmes des classes inférieures. Le nombre des filles-mères y est relativement grand; l'infanticide est un crime assez rare (quoique bien un peu plus fréquent qu'on ne le supposerait d'après la statistique criminelle). Il faut donc des circonstances spéciales, pour amener quelques-unes de ces femmes à ce crime. Comme nous l'avons déjà vu, en traitant du mariage, les idées sur les relations intimes entre des personnes non-mariées sont beaucoup moins sévères dans le prolétariat, que dans la bourgeoisie (conséquence du fait que les causes sociales du mariage sont moins fortes dans celui-là que dans celle-ci), de sorte que dans le prolétariat ces relations sont assez nombreuses. Si elles ont des suites, le père et la mère se marient généralement. Dans ce cas l'idée de tuer l'enfant ne vient pas à la femme. Les filles-mères (très souvent des domestiques), qui se rendent coupables de ce crime sont surtout celles qui séduites et puis abandonnées par des hommes de classes plus élevées n'ont point de famille qui puisse les recevoir.

En dehors des femmes de la classe ouvrière, il y a aussi parmi les infanticides, quelques-unes de la petite bourgeoisie, où la désapprobation morale du commerce sexuel extra-matrimonial est fort sévère.

Toutes les femmes se trouvant dans les dites circonstances ne commettent évidemment pas le crime en question. L'une raisonnera plus que l'autre, et préfèrera le deshonneur au danger d'avoir affaire à la justice, une femme a l'instinct maternel plus développé que l'autre, etc. Quant aux sentiments sociaux, on voit ici le contraire de ce qui arrive pour la plupart des autres crimes. Le crime est un acte égoïste, c. à d. un acte, qui nuit aux intérêts d'autrui. C'est aussi le cas pour l'infanticide, mais celui-ci diffère de la plupart des autres crimes sous ce rapport, qu'il est souvent commis afin d'éviter la désapprobation morale, tandis que les autres ne sont commis que pour en tirer des profits personnels ou pour satisfaire ses passions. Voilà pourquoi les coupables d'infanticides ne sont généralement pas des personnes avec peu d'intensité de sentiments sociaux, comme le sont surtout les personnes qui se rendent coupables de crimes économiques ou sexuels. Les infanticides sont tout juste les personnes sensibles à l'opinion d'autrui,

---

[1]) Comparez le Dr. Audriffent, »Quelques considérations sur l'infanticide", p. 5 (Archives d'anthrop. crim. XVII).

Digitized by Google

tandis que celles qui n'ont que peu de sentiments sociaux, supportent facilement la honte. [1])

Ces différences individuelles expliquent bien pour une partie *quelles sont les personnes* qui se rendent coupables du crime en question, mais non la cause de son existence. Il n'y a que peu de crimes dont l'origine sociale soit aussi claire que celle de l'infanticide. Si la structure actuelle de la société ne rendait pas la forme actuelle du mariage nécessaire et n'entraînait pas ainsi la désapprobation morale des relations sexuelles extra-matrimoniales, il ne pourrait être question d'infanticide par crainte de déshonneur. [2])

La répression de quelques-uns des plus forts penchants *naturels*, exigée par la *société* actuelle, est si grande, que ces exigences doivent nécessairement être violées par quelques individus, qui ont ces penchants très prononcés. Il en est ainsi non seulement dans la vie économique, mais aussi dans la vie sexuelle. Tant que la cupidité sera éveillée chez plusieurs, tandis que quelques-uns seulement peuvent la satisfaire, le vol existera; tant que la satisfaction des penchants sexuels ne sera permise qu'après qu'on ait rempli certaines conditions économiques, on violera cette défense, et quelques personnes tâcheront de faire disparaître les suites de leur acte. [3])

En dehors de la crainte de la honte, c'est aussi la misère qui joue un rôle dans l'étiologie de l'infanticide. Souvent encore ce sont ces deux motifs réunis qui se présentent. Le grand nombre d'infanticides parmi les domestiques ne sont pas commis par la seule crainte de la honte, mais aussi, puisque la coupable, abondonnée de chacun (surtout dans les pays où la recherche de la paternité est interdite) ne sait par quel moyen entretenir son enfant. Outre ces cas il y en a aussi quelques-uns commis exclusivement par la misère, par exemple quand ce sont des femmes mariées qui commettent ce crime (ce qui du reste n'arrive que très rarement).

Quelques données statistiques démontrent que la misère est un facteur assez important dans l'étiologie de l'infanticide.

---

[1]) Comparez W. Starke, »Verbrechen und Verbrecher in Preuszen", p. 156; le Dr. C. Loosjes, »Bijdrage tot de studie van de criminaliteit der vrouw," p. 164—165; C. Lombroso, »La femme criminelle et la prostitutée", p. 494; H. Joly, »Le crime", p. 263—264.

[2]) Dans son »Evolution de la morale", Ch. Letourneau communique que dans des contrées où l'opinion publique est très indulgente pour la fragilité féminine l'infanticide est à peu près inconnu. (p. 73).

[3]) Comparez la citation suivante, empruntée à »Théorie des lois criminelles" (1781) par J. P. Brissot de Warville, dans laquelle l'auteur expose les causes sociales de l'infanticide, sans pourtant évidemment concevoir celles du mépris échéant à la fille-mère. Il dit: »L'infanticide, si commun de nos jours, est le résultat de la contrariété de la nature avec nos moeurs. A cet âge heureux où la nature soufflant dans les coeurs le feu de l'amour, porte les deux sexes l'un vers l'autre, la société contrariant ce but sacré, leur défend de s'aimer. L'opinion publique déshonore les jeunes personnes qui, succombant à une faiblesse, en portent le triste fruit; la loi condamne à la mort celles qui veulent éviter leur déshonneur par l'avortement, l'exposition ou le meurtre d'un enfant. Quelle foule de contrariétés! Pourquoi la société contrarie-t-elle le but de la nature? pourquoi l'opinion publique flétrit-elle une action que commande la nature? et pourquoi la justice punit-elle un délit que produit la seule influence de l'opinion publique sur l'imagination des filles?" (I, p. 95).

Digitized by Google

Le Dr. B. Weisz indiquait qu'en *Belgique* l'infanticide augmentait beaucoup dans les années économiquement mauvaises (voir p. 92 de la première partie) et le Dr. Starke en faisait de même pour *la Prusse* (voir p. 98 et planche V).

Comme nous l'avons déjà relevé plus haut, l'infanticide par misère était assez général chez les peuples primitifs, puisqu'ils n'étaient pas à même d'entretenir une grande population. C'est pour cela que cet acte n'était pas considéré comme immoral, qu'il était même ordonné dans quelques cas. Par suite de la productivité toujours grandissante du travail, l'infanticide tombait de plus en plus en désuétude, et en même temps on le trouvait aussi de plus en plus répréhensible. [1])

---

[1]) Comparez A. Sutherland, »Origin and growth of the moral instinct," I, p. 113 sqq.

Digitized by Google

V.

CRIMES POLITIQUES.

Enfin nous avons encore à traiter des délits politiques, délits qui, en comparaison des autres, se présentent très rarement et qui par leur nature, diffèrent totalement de ceux-ci. [1])

L'origine de l'état, et la possibilité des crimes politiques se rattachent à une certaine phase du développement de la vie économique, c. à d. à l'origine d'importants contrastes de fortune. Ceux qui avaient accaparé le pouvoir dans l'état défendaient leur position par des lois dont l'infraction était menacée de peines sévères. Cependant les conditions économiques subissent de continuels changements, quand ils ont atteint un certain degré, la classe opprimée devenue de plus en plus puissante, brise le pouvoir politique de la classe régnante pour s'en emparer. Si la classe dominante fait tout ce qu'elle peut pour maintenir jusqu'au dernier moment l'intégralité de sa position, il en résultera nécessairement que ce développement amène à des crimes politiques. [2]) Ce genre

---

[1]) Il me semble que le prof. C. Lombroso et R. Laschi étendent trop loin la conception du délit politique en qualifiant aussi comme tel toute revolte contre l'autorité comme ils le font dans leur oeuvre »Der politische Verbrecher und die Revolutionen". Très souvent ces troubles ne sont que des batteries plus ou moins sérieuses avec la police, et auxquelles tout caractère politique fait défaut. Dans »Il fattore economico nei moti rivoluzionari" (Archivio di psichiatria, scienzi penali ed antropologia criminale IX)" du Dr. V. Rossi, je lis que cet auteur compte parmi »les moti rivoluzionari" aussi les troubles causés en 1876 à Amsterdam par l'abolition de la foire. Personne en Hollande ne les a pourtant considérés comme un mouvement révolutionnaire, à ce que je crois.

D'un autre côté Lombroso et Laschi donnent une signification trop restreinte à l'idée de délit politique en le définissant comme »jedes gewaltsame Attentat" (I p. 46). D'après cette définition le crime de lèse-majesté ne serait pas un crime politique.

[2]) Dans l'oeuvre nommée Lombroso et Laschi appellent le conservatisme du mot grec misonéisme, et son opposé philonéisme — comme si un changement de noms pouvait hâter la solution d'un problème! Si ces auteurs veulent faire croire aux lecteurs que misonéisme est une qualité générale des hommes, ils se trompent. On aurait aussi peu le droit de dire que le philonéisme est une qualité générale. Ils semblent oublier qu'un même individu est tantôt misonéiste, tantôt philonéiste (comme p. e. un fabricant qui applique toutes les inventions les plus récentes dans son industrie, mais qui est très misonéiste dans la politique). C'est dans le milieu et non dans l'homme qu'il faut rechercher leurs causes. L'homme possède le germe des deux qualités et il ne dépend que du milieu lequelle se développe le plus. (Comparez la critique très juste de l'oeuvre citée qu'en donne le prof. Odin dans son travail

Digitized by Google

de crime politique pourrait être nommé la grande criminalité politique. Dans l'Europe occidentale la dernière grande lutte de cette nature a été celle des classes féodales et de la bourgeoisie. Celles-ci, jadir nécessaires, étaient devenues superflues et nuisibles; la bourgeoisie par contre, d'une classe insignifiante était devenue la classe la plus importante. Elle renversa tout le système politique qui la gênait, s'empara du pouvoir, et transforma l'état suivant les exigences du système économique. Nous assistons en ce moment à la répétition de ce changement dans l'Europe orientale en Russie. Le développement économique ne cadre plus avec le système politique, qui, tôt ou tard, mais inévitablement, sera remplacé par le système moderne.

Ce serait perdre son temps que d'insister sur le fait que ceux qui commettent ces actes, n'ont que le nom en commun avec les criminels ordinaires. La plupart de ces criminels sont des individus dont l'intensité de sentiments sociaux est minime, ils ne nuisent aux autres que pour satisfaire leurs propres désirs. Les criminels politiques en question au contraire sont à l'opposite, ils risquent leurs intérêts les plus sacrés, leur liberté et leur vie, à l'avantage de la société; ils ne nuisent à la classe dirigeante que pour aider les classes opprimées et par là, toute l'humanité. Tandis que le criminel ordinaire est généralement „l'homme canaille", le criminel politique est l'„homo nobilis" (terminologie du prof. van Benedikt dans son „Biologie und Kriminalistik"). Du reste l'histoire fait justice, le nom du grand criminel ordinaire n'est prononcé qu'avec horreur, et finit par tomber dans l'oubli, tandis que le criminel politique survit, dans la mémoire de la postérité, comme un héros.

Il faut mettre sur la même ligne les criminels politiques qui visent à délivrer de ses oppresseurs un peuple subjugué. Les auteurs de ces crimes n'ont rien de commun non plus avec le criminel ordinaire.

A côte de ces deux genres de crimes politiques, évidemment toujours commis en collectivité, il y a les cas individuels qui pour la plupart sont des attentats à la vie d'un monarque ou d'un de ses représentants. Plus un gouvernement est absolu, plus la liberté est opprimée, moins il y a de chance de voir la situation changer par des moyens légaux, plus on verra grandir le danger qu'un des opprimés tue l'autocrate, dans le but d'améliorer la situation, ou afin de se venger de ce qu'on lui a fait souffrir à lui et aux siens. Celui qui veut suivre la genèse de ce genre de crimes a fixe son attention sur la Russie. Là se rencontrent tous

---

»Genèse des grands hommes", I, p. 586 sqq.) Les opinions sur les oeuvres du prof. Lombroso peuvent différer, mais il m'est impossible de me figurer quelqu'un qui admire son oeuvre sur le crime politique. Elle est pleine d'inexactitudes et d'observations superficielles. Que penser p. e. de l'assertion suivante: »Sobald in Belgien sich die Andeutung eines beginnenden Strikes zeigt, sucht die anarchistische Partei (sic) daraus ihren Vortheil zu ziehen und veranlasst die Arbeiter durch die Forderung allgemeinen Stimmrechts (sic) zu Gewaltthaten". (o. c. I, p. 203). Un parti anarchiste qui revendique le suffrage universel, quel non-sens! Les Belges seront aussi bien étonnés, quand ils liront que leur pays possède »l'enseignement populaire le plus étendu" (I, p. 13). La critique fort sévère, que K. Kautsky en donne dans »Eine Naturgeschichte des politischen Verbrechers" (Neue Zeit 1892—93, II) et dans »Lombroso und sein Vertheidiger" (Neue Zeit 1893—94 II), n'est que méritée.

Digitized by Google

les facteurs qui mènent au meurtre politique: une oppression de toute liberté, un fonctionnarisme corrompu, l'impossibilité d'obtenir le moindre changement par des moyens légaux.

Ces circonstances excitent naturellement des sentiments de vengeance qui, tôt ou tard, se manifestent par des actes. Tout en ayant la conviction que ces actes sont presque toujours inutiles, tout en éprouvant une aversion profonde pour la violence — cela ne justifie pas de mettre sur la même ligne ces criminels et les criminels ordinaires. On a beau abhorrer la violence, tout homme raisonnable la justifiera quand elle sert à se défendre, et la plupart des actes des criminels politiques en Russie ne sont que des actes de défense contre les cruautés et les violences inouïes de la part du gouvernement. [1])

Enfin il reste encore un troisième genre de crimes politiques, analogues au crime ordinaire: l'assassinat du monarque par des individus, qui tâchent d'arriver ainsi eux-mêmes au pouvoir. Ceux-là sont poussés tout comme l'assassin-voleur, par les motifs les plus vils, la cupidité, l'esprit de domination, etc.

Quels sont maintenant les crimes politiques commis de nos jours? En laissant de côté la Russie, qui se trouve dans une période par laquelle l'Europe occidentale a passé un jour, ce ne sont que les crimes politiques des socialistes et des anarchistes.

Il n'y a que peu d'observations à faire sur ceux qui sont commis par les socialistes. La démocratie socialiste internationale s'efforce d'atteindre son but par des moyens légaux. Depuis la chûte de l'absolutisme, il est possible d'exercer une influence sur l'état par cette voie, influence qui varient selon les pays. C'est de cette possibilité que la démocratie socialiste se sert. Conformément à ses principes fondamentaux, elle rejette toute violence contre le chef de l'état. Aussi, ses partisans n'ont jamais commis de tels actes. Plus la constitution d'un pays est démocratique, plus la possibilité de manifester tout le pouvoir dont elle dispose dans l'état est grande, moins la démocratie socialiste aura à se justifier de crimes politiques; comme p. e. en Suisse, pays dont le code pénal d'ailleurs ne mentionne qu'un nombre très restreint de crimes politiques. Dans d'autres pays, où les institutions démocratiques sont faibles, où la monarchie constitutionnelle a encore un caractère absolutiste et, où la démocratie socialiste est devenue puissante, comme p. e. en Allemagne, les crimes politiques sont inévitables. Cependant, leur nombre est insignifiant en comparaison de celui des crimes ordinaires. A un point de vue criminologue, ils sont peu importants, quoique souvent punis de peines sévères; ils se bornent généralement au crime de lèse-majesté. Les démocrates socialistes se rendent donc parfois coupables de la petite criminalité politique, et dans quelques pays seulement. Si dans l'avenir ce parti ne se rend pas coupable de la grande criminalité politique, en

---

[1]) Ne serait-il pas difficile aux anthropologistes, qui veulent démontrer les penchants criminels d'un individu d'après son crâne, de faire un choix entre les crânes de Bobrikoff et von Plehve d'un côté, et ceux de leurs assassins de l'autre. Ne vaudrait-il pas mieux qu'on étudiât d'abord la tête des premiers?

Digitized by Google

d'autres termes si une fois ce parti n'arrive pas à la révolution politique, c'est une autre question et à laquelle personne ne saurait répondre avec certitude. Tout comme la bourgeoisie quand elle avait encore à lutter contre les classes féodales, la démocratie socialiste est une classe révolutionnaire, c. à d. qu'elle veut placer la société sur une base différente de l'actuelle. Il est possible que dans des pays démocratiques, elle y arrive par des moyens légaux, et, par conséquent, sans qu'il puisse être question de crime politique. Cependant il se pourrait aussi qu'à un moment donné le prolétariat forme la majorité dans les corps législatifs, et qu'alors la classe régnante recoure à un coup d'état, c. à d. à un crime politique, afin d'empêcher le prolétariat de gouverner. Cette possibilité est même une probabilité pour quelques pays, où les oppositions de classes sont très marquantes. En Allemagne p. e. où la démocratie socialiste est puissante, il est vraisemblable que le gouvernement tâchera un jour de supprimer le suffrage universel par un coup d'état. Ce n'est que dans un cas pareil que la démocratie socialiste à son tour abandonnerait peut-être la voie légale et se verrait forcée à recourir à d'autres moyens.

En second lieu les crimes politiques des anarchistes. Leur nombre n'est pas assez grand pour que la statistique puisse nous renseigner sur leur étiologie [1]). Il faut donc analyser des cas individuels.

Quels sont les individus qui s'en rendent coupables? Les anarchistes de la propagande par le fait sont presque exclusivement, des jeunes gens. Léauthier et Langs avaient 20 ans, Angelillo aussi, Henry 21, Caserio 21, Schwabe 23, Pallas 24, Lucheni 25, Vaillant et Bresci 31, Salvador 33 ans, au moment où ils commirent leurs crimes, et, en tant que je sais, il n'y en a pas qui étaient plus âgés que 33 ans.

Quant à leur caractère, ce sont des exaltés. Aussitôt qu'une idée s'est emparée d'eux ils ne pensent plus à autre chose. Le hasard les met en rapport avec l'anarchisme qui dès ce moment les conquiert. Elevés dans un autre milieu, ils seraient devenus p. e. des exaltés religieux; Caserio, Salvador, Vaillant, Cyvoct, Henry l'étaient en effet avant d'être anarchistes [2]).

Un individualisme outré leur est également propre [3]). Ils abhorrent la discipline, de là aussi e. a. qu'ils nourissent une haine particulière pour le militarisme (Caserio p. e. s'expatria afin de se soustraire au service militaire). Même la forme adoucie de la discipline, p. e. celle d'un parti dont on devient volontairement membre, leur est insupportable. Quelques-uns parmi eux ont été socialistes mais ont bientôt quitté ce parti. Ainsi p. e. Henry qui dans sa défense a dit: „Pour un instant je fus attiré par le socialisme, mais je ne tardai pas à m'éloigner de ce parti. J'avais trop d'amour pour la liberté, trop de respect pour

---

[1]) Voir la citation des principaux attentats anarchistes de F. Dubois, »Le péril anarchiste", p. 25 sqq.; Aubry, »La contagion du meurtre", p. 256 sqq. et le Dr. F. B. Enthoven, »Het anarchisme van de daad", ch. II.

[2]) Comparez le prof. C. Lombroso, »Les anarchistes", p. 116.

[3]) Comparez A. Hamon, »Psychologie de l'anarchiste-socialiste" (titre qui devrait plutôt être »Psychologie de l'anarchiste", car il n'y est pas du tout question de socialistes), ch. IV. Quoique ce livre ne traite pas spécialement de l'anarchisme par le fait, sous ce rapport la psychologie de tous les anarchistes est la même.

Digitized by Google

l'initiative individuelle, trop de répugnance pour l'incorporation, pour prendre un numéro dans l'armée matriculée du quatrième Etat." [1])

Une autre caractéristique, propre à presque tous les anarchistes par le fait, et intimement liée à la précédente, c'est une grande vanité. Lucheni p. e. en parlant de son crime a dit: „J'ai voulu tuer un personnage de marque pour que ça fut imprimé." Vaillant se fit photographier avant de commettre son attentat, distribua des portraits de droite et de gauche, et demanda, une fois arrêté, si les journaux le reproduisaient, etc.

Ces traits de caractère, observés chez ces individus, ne sont pas rares, les individualistes exaltés et vaniteux sont assez nombreux et cependant presqu'aucun d'entre eux ne devient anarchiste par le fait, c'est donc ailleurs qu'il faut en rechercher l'explication.

Il faut que nous nous demandions: dans quel milieu ont-ils vécu?

Lorsque le président du tribunal, devant lequel Lucheni comparut, lui demanda quel était le motif qui l'avait poussé à commettre son acte, il répondit: „C'est la misère." Cela est appliquable à presque tous les anarchistes par le fait. Voyons p. e. la vie de Vaillant. Enfant illégitime, sans éducation aucune il doit gagner son pain à l'âge de 12 ans se sauva de chez son patron où il était en pension, et conjura sa mère de le reprendre. Rebuté, il se fait arrêter par la police, ramené chez ses parents, ceux-ci refusent de nouveau de le garder. Il essaie de faire son chemin, mais échoue dans tout ce qu'il entreprend. C'est aigri par toutes les misères éprouvées qu'il prend connaissance du socialisme, le trouve trop théorique, se range du côté des anarchistes, et le dernier chaînon dans cette chaîne de misère — c'est son attentat bien connu. [2])

Il y a des auteurs qui prétendent qu'il ne faut pas considérer la misère comme un des plus importants facteurs de l'anarchisme par le fait; à l'appui de leur assertion ils citent Henry et quelques autres, qui, tout en ne vivant pas dans des conditions aisées, n'ont pas connu cependant la plus noire misère. Ceux qui raisonnement ainsi ont une notion fausse des motifs qui poussent les anarchistes par le fait. Ce n'est pas seulement la misère éprouvée par eux-mêmes mais aussi, et sans doute en premier lieu, la misère d'autrui qui les pousse. Ceux qui restent insensibles aux souffrances du prochain ne deviennent jamais anarchistes, ne pouvant tirer aucun profit personnel de l'anarchisme, ils le considèrent comme une folie. Placés dans des conditions défavorables de tels gens deviennent des criminels ordinaires, ou se suicident, mais ne se sacrifient jamais à un idéal.

Ainsi nous arrivons à un autre trait psychologique des anarchistes par le fait c. à d. qu'ils sont nés avec des penchants altruistes prononcés. [3])

---

[1]) Lombroso, »Les anarchistes", p. 143—144.

Dans son »Péril anarchiste", (p. 49) F. Dubois fixe l'attention sur le fait que la plupart des anarchistes se recrutent parmi des ouvriers travaillant isolément, circonstance qui augmente leur caractère individualiste.

[2]) Comparez le prof. H. Seuffert, »Anarchismus und Strafrecht", p. 12 sqq., comme un des auteurs qui cherchent les causes de l'anarchisme, principalement dans la misère des classes inférieures.

[3]) Comparez Hamon, o. c., ch. V, et Lombroso, »Les anarchistes", p. 131 sqq.

Digitized by Google

C'est leur altruisme qui les sépare du grand-criminel ordinaire, chez lequel les instincts sociaux sont très faibles. [1])

Il semble paradoxal de dire que des individus, ayant commis de tels actes sont de nature altruiste. Pourtant le paradoxe n'est qu'apparent.

Quand deux personnes, l'une égoïste et l'autre altruiste voient qu'on maltraite un enfant, la première poursuit son chemin en se disant qu'elle pourrait s'attirer des ennuis, l'autre par contre, délivre l'enfant de son bourreau auquel il administre peut-être encore par-dessus le marché une bonne correction. Ici le violent est l'altruiste, l'autre l'égoïste. Toute comparaison cloche, il en est de même de celle-ci, cependant il y a quelque analogie entre l'acte cité et ceux des anarchistes par le fait. Le crime qu'ils commettent est égoïste vis à vis de quelques-uns, mais son sens intentionnel est en même temps altruiste vis à vis d'autres. Comme conséquence de leur propre misère et de l'irritation qu'ils ressentent en voyant celle de leurs semblables, ils ont pris la société en haine et veulent se venger. Ces sentiments ne sont pas tempérés par un développement intellectuel plus ou moins prononcé. C'est un facteur très important dans l'étiologie de l'anarchisme par le fait. Presque tous ces gens sont ou ignorants, ou n'ont eu qu'une instruction très élémentaire, quelques-uns seulement savent un peu plus, et des gens d'une instruction solide

---

[1]) Quelques auteurs prétendent que les anarchistes par le fait sont des criminels ordinaires (E. a. J. Gouzer dans son article »Psychologie de l'anarchiste", Archives d'anthr. crim. IX, et A. Bérard dans »Les hommes et les théories de l'anarchie" Archives d'anthr. crim. VII). Ceux qui raissonnent ainsi ne connaissent ni le criminel ni l'anarchiste par le fait. Ces auteurs se sont probablement formé cette opinion erronnée parce que quelques grands criminels se disent anarchistes sans l'être espérant ainsi se disculper, ou bien attirer l'attention publique. A. Hamon dit très justement: »Il existe des individus qui se couvrent du titre d'»anarchistes" dans l'espérance de légitimer certains de leurs actes, de jeter un certain vernis altruistique sur maintes de leurs actions immorales par leur motif, leur perpétration, leur but. Ce sont de simples criminels qui n'ont, avec les adeptes des doctrines anarchistes socialistes, aucun rapport autre que le titre même." (o. c. p. 15).

L'autrichien Stellmacher et Ravachol sont des types de ces pseudo-anarchistes, dont le premier avait plusieurs crimes ordinaires à se reprocher et s'était même offert au gouvernement pour servir d'espion parmi ses compagnons. (Voir la brochure »Process gegen den Anarchisten Hermann Stellmacher"). Quant à Ravachol, il avait commis par cupidité des assassinats monstrueux, et en sa qualité de trésorier d'un cercle ouvrier, il vola même ses camarades. (Voir p. 546 de M. Raux, »Etude psychologique de Ravachol" dans les Arch. d'anthr. crim. XVIII). B. Doehn compte parmi ces pseudo-anarchistes Lucheni (»Der Anarchismus und seine Bekämpfung" Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XX). Avant son attentat contre l'impératrice d'Autriche Lucheni n'avait pas commis de crime, quoique le triste milieu où il passa sa jeunesse, aurait pu l'y induire.

Bien que le crime ordinaire se trouve dans l'esprit de l'ouvrage »Der Einzige und sein Eigenthum" de Stirner, qu'il faut ranger parmi les théoriciens de l'anarchisme, cela ne démontre pas encore que les anarchistes par le fait soient des criminels ordinaires. Une grande partie des criminels ordinaires agissent pleinement d'après la doctrine de Stirner, (sans la connaître bien entendu) ce qui veut dire qu'ils portent à leur profit préjudice à autrui mais les anarchistes par le fait, se sacrifient à un idéal Tout en rejetant leur doctrine on n'a pas le droit de les confondre avec les criminels ordinaires. Un adhérent de Stirner ne se sacrifie pas, mais s'avantage lui-même. (Comp. encore le prof. G. A. van Hamel p. 115, »L'anarchisme et le combat contre l'anarchisme au point de vue de l'anthropologie criminelle". Comp. aussi l'opinion de Flynt sur les criminels ordinaires (voir p. 638—639) qui, selon lui, doivent être rangés parmi les »conservateurs".)

Digitized by Google

ne se trouvent point parmi eux. [1]) En outre la plupart n'ont pas des aptitudes intellectuelles prononcées, ce sont plutôt des impulsifs. [2])

Ces individus, exaltés, vaniteux, ayant peu d'aptitudes intellectuelles, et ignorants par-dessus le marché, mais frappés, par leur propre misère et celle d'autrui, et remplis de haine contre la société, entrent en contacte avec l'anarchisme.

Il est inutile d'exposer ici cette doctrine [3]): les anarchistes par le fait dans leur ignorance, ne se rendent pas compte de n'importe quelle théorie, à plus forte raison d'une chose aussi vague et confuse que l'anarchisme. Ils ont entendu dire qu'il vise à la formation d'une société où il n'y aura plus de misère, c'est ce côté qui agit sur leur penchants altruistes; l'anarchisme attribue en même temps un rôle prépondérant à l'individu ce qui attire leur vanité. Ainsi leur haine augmente et se rapporte en même temps à des personnes déterminées que l'anarchisme rend responsables des conditions actuelles. En outre on leur a inculqué l'opinion absurde que d'un seul coup la société pourrait être changée et que pour y arriver il était nécessaire d'user de violence.

Faut-il s'étonner que de tels individus arrivent à commettre un attentat? Non; certes, tous les gens de cette catégorie n'y parviennent pas, pour cela il faut que d'autres conditions psychologiques encore soient remplies. Il est évident que des individus ayant une grande aversion pour la violence courent peu le risque de commettre un attentat, à d'autres c'est le courage qui manque, d'autres encore attachent trop de prix à la vie et à la liberté pour vouloir les risquer etc. Il faut que nous fixions l'attention plus spécialement sur ce dernier point. Généralement les anarchistes par le fait sont des personnes qui ne font aucun cas de la vie dont elles n'attendent plus rien. Leur conduite devant le tribunal et leur indifférence devant la mort en sont les preuves; sachant d'avance qu'il est presque sûr qu'il ne sera pas commis impunément, leur acte est souvent un suicide indirect.

Si l'on demande ce que les anarchistes par le fait veulent obtenir par leurs attentats, la réponse est surtout: ils veulent se venger sur la société de la misère éprouvée par d'autres et par eux-mêmes [4]), ils veulent terroriser les classes régnantes, pour les forcer à d'importantes réformes sociales, il veulent donner un exemple aux classes ouvrières et enfin, ils veulent satisfaire à leur vanité, en faisant parler d'eux

---

[1]) Ce sera bien une des principales causes pour lesquelles les anarchistes par le fait sont assez nombreux dans des pays comme l'Espagne et l'Italie, où l'analphabétisme est fort grand.

[2]) Sur Caserio p. e. voir l'étude détaillée du prof. A. Lacassagne dans les Archives d'anthr. crim. IX, »L'assassinat du président Carnot", p. 535 et 539, et l'article non-signé dans les Arch. d'anthr. crim. XVI, »Caserio en prison".

Sous un seul rapport le prof. Lacassagne, selon moi, fait erreur dans son jugement sur Caserio, quand il le tient pour un homme insensible. La correspondance de Caserio en prison prouve le contraire (Voir A. Raux, »Les actes, l'attitude et la correspondance de Caserio en prison", dans les Arch. d'anthr. crim. XVIII).

[3]) Un exposé objectif des théories anarchistes a été donné par le Dr. P. Eltzbacher, »Der Anarchismus", une très juste critique sur ce sujet est celle de G. Plechanow, »Anarchismus und Sozialismus".

[4]) Dans son oeuvre »Les crimes de haine" (Arch. d'anthr. crim. IX, reproduit aussi dans »Essais et mélanges sociologiques"), G. Tarde a fixé l'attention surtout sur ce motif des attentats anarchistes.

Digitized by Google

par suite de leur attentat. Une fois commis, le crime est souvent le commencement d'un cercle vicieux, puisque la société se venge sur l'auteur, qui, à son tour, est vengé par un des siens; l'imitation aussi induit à de nouveaux attentats.

Comme pour tous les autres crimes je ne trouve, pour l'anarchisme par le fait, que des causes sociales, et en dernière instance, que des causes économiques. Evidemment, les individus qui commettent ces crimes, y sont prédisposés; cela s'applique aussi aux autres crimes. Seulement, la prédisposition à ces derniers est simple, tandis que celle aux attentats anarchistes est beaucoup plus compliquée. Par là e. a. ils sont plus rares que les crimes ordinaires. [1]) Cependant, cette seule prédisposition n'explique rien. A ceux qui sont d'opinion que des facteurs individuels y jouent un rôle, je voudrais demander: est-ce que des personnes fanatiques, et présentant tous les autres traits caractéristiques des anarchistes de nos jours, n'ont pas été de tous les temps et de tous les pays? Je crois bien que tout le monde répondra par l'affirmative. Et bien! les attentats anarchistes ne se présentent pourtant que dans une certaine période et dans certains pays. Saurait-on peut-être nier qu'il y a autant de personnes prédisposées aux attentats anarchistes dans un pays, comme l'Allemagne, qu'en Italie p. e.? Pourtant, les attentats anarchistes ne se font pas en Allemagne, pour la bonne raison que les conditions matérielles du prolétariat y sont moins mauvaises qu'en Italie, et que le degré de développement intellectuel des ouvriers y est beaucoup plus élevé: un ouvrier allemand se moque de la naïveté des anarchistes et déteste leurs attentats inutiles. Ce n'est que dans le milieu, qu'on peut trouver les causes de l'anarchisme par le fait: la misère, et l'ignorance dans lesquelles se trouvent les classes inférieures.

---

[1]) Le prof. Lombroso dans son oeuvre »Der politische Verbrecher" et le Dr. E. Régis dans son travail »Les régicides", défendent la thèse que la plupart des régicides étaient fous ou dégénérés. Ils sont d'opinion qu'on peut en dire autant de la plupart des anarchistes par le fait. Si leur thèse est exact, on pourrait croire à un facteur individuel des crimes anarchistes. L'opinion de ces auteurs ne semble pas prouvée. Il n'est pas question chez eux de recherches vraiment scientifiques: la diagnose ne se base généralement que sur des renseignements obtenus par des tiers, et sur d'autres données de ce genre. Le Prof. Lombroso p. e. déclare que Caserio est un dégénéré (Voir »Les anarchistes") et le Dr. Régis le dit aussi (Voir »Le régicide Caserio" dans les Arch. d'anthr. crim. X); mais le prof. Lacassagne en doute (Voir »L'assassinat du président Carnot"). Lucheni est déclaré épileptique par le prof. Lombroso, mais les bases de cette opinion sont très fragiles. (Comp. le prof. A. Gauthier, »Le procès Lucheni", p. 353 sqq. dans »Schweizerische Zeitschr. f. Strafrecht XI) etc.

Cette thèse tout en n'étant pas prouvée peut tout de même être exacte, et il n'y aurait rien de bien étonnant si des fous ou demi-fous arrivaient à concevoir des idées si absurdes. Quoiqu'il en soit, ce facteur individuel s'il existe doit cependant le céder aux facteurs sociaux. Dans tous les pays les dégénérés ne manqueront pas, tandis que 'anarchisme par le fait se présente dans quelques-uns seulement.

Digitized by Google

VI.

CRIMES PATHOLOGIQUES.

Jusqu'à présent nous avons examiné le crime dans son rapport avec le milieu économique et social. Nous n'avons rien pu découvrir de l'existence des facteurs individuels, la célèbre formule „crime = facteur individuel + facteur social" a été démontrée inexacte, si l'on recherche les causes du crime, au lieu de se demander pourquoi un individu déterminé est devenu criminel. La conclusion obtenue par la sociologie est la même à laquelle d'autres auteurs comme p. e. Manouvrier, Baer et Naecke ont abouti par l'anthropologie.

Cependant, il arrive que celui qui essaie de déterminer le crime à l'aide de la sociologie, rencontre parfois des cas qui ne peuvent pas être expliqués de cette manière. Par exemple: quelqu'un vole des objets qui non seulement lui sont inutiles, mais qu'il a les moyens de s'acheter, ou quelqu'un blesse ou tue un autre sans provocation, etc. Il est vrai, ces cas forment une exception en comparaison des autres, cependant, ils se présentent, et ne peuvent donc pas être négligés.[1]) Ici nous avons donc affaire à de véritables facteurs individuels, à des facteurs propres à quelques individus seulement. Les autres crimes, la grande majorité, se commettent par des motifs qui forment la base de tous les actes humains, mais ils agissent plus chez quelques-uns que chez la plupart des hommes. Ce sont les individus qui courent, plutôt que la majorité des gens, le danger de commettre un crime, lorsqu'ils vivent dans un certain milieu. La grande masse des criminels ne diffère que quantitativement des personnes qui n'ont pas à comparaître en justice; les criminels sur lesquels nous allons maintenant fixer l'attention en diffèrent par contre qualitativement.

Avant de nous demander, quel est ce facteur individuel, une observation encore. Comme plusieurs auteurs l'ont fait remarquer, il arrive très

---

[1]) Il est impossible de fixer le pourcentage de ces cas. Si les juges étaient plus au courant des idées modernes sur le droit pénal, si les expertises médicales judiciaires étaient par conséquent plus nombreuses, on pourrait obtenir une bonne statistique. Le nombre de ceux dont la poursuite a été abandonnée par suite d'un avis médical est certainement au-dessous de la réalité. Les pourcentages pour les divers crimes diffèrent assurément beaucoup entre eux: ils sont probablement les plus élevés pour les crimes sexuels, et les plus bas pour les crimes économiques.

Digitized by Google

souvent que, même dans les cas dont nous traitons à présent, il y a aussi un facteur social. [1]) La preuve en est que les individus ainsi prédisposés au crime, mais appartenant aux classes aisées, arrivent rarement à le commettre, parce qu'on s'en aperçoit plus tôt et qu'alors on apporte plus de soins à leur éducation, on les surveille mieux, et l'on arrive ainsi souvent à éviter que le crime se commette. Les criminels-nés c. à d. ceux qui deviennent criminels sous *n'importe quelles circonstances* (et c'est bien la seule signification qu'on puisse donner ici au mot *né*), sont sans doute très rares.

Quelle est maintenant la nature de ce facteur individuel?

C'est surtout l'école italienne qui s'est occupée de ce problème, et en le faisant elle a rendu service à la science, bien qu'elle ait attribué une importance exagérée à ce facteur individuel qu'elle veut trouver dans tous les crimes.

La première hypothèse donnée par le prof. Lombroso fut celle de l'atavisme, d'après laquelle le crimininel serait un individu dans lequel réapparaissent les qualités de nos ancêtres lointains, c. à d. le désir du vol, de l'homicide etc. On n'est pas loin de la vérité en prétendant que parmi les savants compétents, presque personne n'accepte cette hypothèse d'atavisme comme exacte. Elle a été attaquée du côté sociologique et du côté anthropologique. Les sociologues ont prouvé que les faits contredisent la thèse du prof. Lombroso c. s., les peuples primitifs ne sont ni voleurs, ni assassins, et nos aïeux par conséquent ne l'ont pas été non plus. [2])

Les anthropologues aussi se sont énergiquement opposés à cette hypothèse. Dans son article „De geboren misdadiger" (le criminel-né) le prof. G. Jelgersma dit que la plupart des anomalies observées chez quelques criminels n'ont point de caractère atavistique, comme p. e. les oreilles ou les yeux asymétriques, la croissance anormale des cheveux etc. [3]) Le Dr. A. Baer fait la même remarque dans son „Der Verbrecher in anthropologischer Beziehung" et poursuit ainsi: „Die Zahl derjenigen Abnormalitäten, welche einen fremdartigen und einen scheinbar wirklich atavistischen Zustand verrathen, ist ..... so gering und so accidentell, dass in ihnen niemals ein Moment anerkannt werden kann, das zur Erklärung der Kriminalität oder zum ursächlichen Zusammenhang mit der kriminellen Natur eines Individuums dienen kann. Aus diesem Gemisch von Merkmalen heterogenster Abstammung und Dignität den einheitlichen Grund in dem atavistischen Charakter finden zu wollen heisst den Thatsachen mehr als den zulässigen Zwang anthun". [4])

---

[1]) Voir e. a. le prof. M. Benedikt, »Biologie und Kriminalistik" p. 489 (Zeitschr. f. d. ges. Strw. VII); le Dr. P. Naecke, »Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe", p. 175; »Die neueren Erscheinungen auf kriminal-anthropologischem Gebiete und ihre Bedeutung", p. 340 (Zeitschr. f. d. ges. Strw. XIV.)

[2]) Aux p. 439 sqq. j'ai cité aussi quelques faits qui démontrent combien l'hypothèse de l'atavisme, considérée au point de vue sociologique, est inexacte. Voir encore le Dr. J. G. Patijn, »Atavisme en Misdaad" (Tijdschrift v. Strafr. V).

[3]) p. 106, Tijdschrift v. Strafrecht VI.

[4]) p. 339.

Digitized by Google

Et ainsi on pourrait citer nombre d'auteurs faisant autorité. [1])

Dès le commencement, l'école italienne a encore donné une autre explication à laquelle elle attacha plus d'importance à mesure que l'hypothèse de l'atavisme tomba en discrédit. Le criminel serait un fou-moral, ou un épileptique.

Quoique l'exactitude de cette hypothèse n'ait pas été confirmée non plus, [2]) l'école italienne se trouva cette fois sur un terrain que les anthropologistes-criminalistes reconnaissent de plus en plus comme étant le véritable. A présent on a méme le droit de dire, que l'opinion à cet égard est presque unanime. [3]) *L'origine des penchants d'une partie des criminels se trouve dans la nature pathologique áe ces individus.* [4]) Ce sont des déséquilibrés ou des dégénérés, non pas comme certains auteurs veulent le faire croire, des individus différant plus ou moint de la moyenne, mais des gens qui souffrent de maladies mentales, ou dont le système nerveux est affecté. [5])

Parmi les déséquilibrés et les dégénérés certains individus [6]) ont des penchants qui ne se trouvent pas chez autrui (p. e. le désir de tuer pour tuer), ou des sentiments moraux excessivement faibles.

Nous fixons ici l'attention sur le fait que nous avons déjà rencontré plus haut la dégénérescence. Elle doit aussi être nommée parmi les causes de l'alcoolisme et de la prostitution. En traitant des crimes économiques, nous avous vu que les dégénérés courent aussi plus de danger, que les autres gens de succomber dans la lutte pour l'existence, et deviennent ainsi plus facilement criminels. Nous rencontrons donc la dégénérescence comme cause directe et indirecte du crime.

Nous pourrions en rester là, car nous sommes arrivés sur un autre terrain que celui de la sociologie. Cependant une question se présente encore. Jusqu'à quel point le système économique actuel et ses conséquences sont-ils la cause de ces maladies? Il est évident que cette importante question est à sa place dans un travail sociologique. Aussi tâcherons-nous d'y répondre succinctement, à l'aide d'auteurs compétents.

---

[1]) Voir encore la réfutation de l'hypothèse de l'atavisme au point de vue anthropologique chez le Dr. Ch. Féré, »Dégénérescence et criminalité", ch. V; le prof. L. Manouvrier, »L'atavisme et le crime" (L'ère nouvelle 1894); le prof. J. Dallemagne, »Les théories de la criminalité" ch. I et le prof.G. Aschaffenburg, »Das Verbrechen und seine Bekämpfung", p. 160.

[2]) Sur le criminel comme fou-moral, voir: Baer, o. c. p. 380 sqq.; Naecke, o. c., p. 341, et Dallemagne, o. c., ch. III.

Sur le criminel comme épileptique voir: Baer, o. c., p. 384 sqq.; Dallemagne, ch. III, et Aschaffenburg, o. c., p. 160—161.

[3]) Comparez e. a. le Prof. A. Lacassagne et le Dr. E. Martin, »Des résultats positifs et indiscutables que l'anthropologie criminelle peut fournir à l'élaboration ou l'application des lois" (Compte rendu du Ve Congrès d'anthrop. crim.).

[4]) Le Dr. Kurella est un des rares auteurs qui nient le caractère pathologique du facteur individuel qui se présente chez quelques criminels (voir »Naturgeschichte des Verbrechers", p. 258 sqq.).

[5]) A la page 107 de son article cité le prof. Jelgersma relève que les quelques stigmates réellement atavistiques, constatés chez certains criminels, s'expliquent très bien par la dégénérescence.

[6]) Pourquoi quelques dégénérés ont ces penchants tandis que d'autres ne les ont pas, c'est à la biologie de répondre, il suffit à la sociologie de constater le fait.

Digitized by Google

Avant tout, notons que l'héridité joue un grand rôle dans ces maladies. Les auteurs qui se sont occupés de ce sujet sont d'accord. Il est à remarquer que:

1⁰. l'héridité n'est pas fatale, c. à d. qu'elle n'est pas inévitable; des parents dégénérés peuvent avoir des enfants sains, bien que les chances ne soient pas bien grandes;

2⁰. la maladie même des parents n'est pas toujours transmise comme telle à l'enfant, mais l'enfant peut être prédisposé à cette même maladie ou à une maladie analogue, ou bien il a une maladie pareille à celle de ses parents. Le Dr. Ch. Féré s'exprime là-dessus comme suit: „Les maladies du système nerveux .... constituent une seule famille indissolublement unie par les lois d'hérédité .... chacun d'eux (c. à d. de ceux qui ont ces maladies), s'il est encore fécond, peut les reproduire tous ...." [1])

En parlant de l'hérédité nous arrivons à la première relation entre les maladies en question et le milieu social, dans ce sens que, dans la société actuelle, la reproduction humaine est intimement liée à la vie économique.

Un individu malade mais riche est souvent à même de se marier et de procréer, tandis q'il n'aurait qu'une minime chance si la sélection sexuelle seule était en jeu. Par contre beaucoup d'individus sains et forts sont de nos jours empêchés de fonder une famille puisque les moyens de l'entretenir leur manquent.

Une deuxiéme „sélection à rebours" dans la société actuelle, c'est le militarisme qui prend les individus les plus forts, les décime en temps de guerre, ou les rend à la société affaiblis et maladifs, tandis que les faibles ont plus de chance de procréer.

En troisième lieu, l'ignorance des suites néfastes de la reproduction des dégénérés pour l'humanité, est un des facteurs importants que la dégénérescense se présente si fréquemment. Cette ignorance est grande dans les classes aisées, et naturellement plus grande encore dans les classes pauvres. On répète souvent et avec raison que l'homme prend bien des soins pour l'amélioration de son bétail par sélection, mais n'en prend aucun quand il s'agit de sa propre race; les faibles et les malades continuent à procréer au détriment de la société entière. Aussi le manque du sentiment de responsabilité, propre à notre société intensivement individualiste, contribue également pour sa part, à faire naître tant de malheureux pour lesquels il eût mieux valu ne jamais exister.

Si l'on pose la question comment il se fait que l'un ou l'autre individu est dégénéré, il faut répondre que très souvent cette dégénérescence est due à l'hérédité, soit en partie, ou en totalité. Si l'on s'informe par contre des causes de la dégénérescence en général, l'hérédité cesse d'en être la cause. Comme le dit le prof. Dallemagne dans son oeuvre „Dégénérés et déséquilibrés": „.... l'héridité ne crée rien; d'hérédité en hérédité il faut toujours remonter à la cause." [2])

---

[1]) p. 10, »La famille névropathique".
[2]) p. 168.

Digitized by Google

Quels sont à présent les traits saillants de la relation entre la dégénérescence et le système économique actuel et ses suites?

Quelques auteurs en traitant de l'étiologie de la dégénérescense ne s'expriment qu'en termes généraux et n'indiquent comme cause que des „circonstances défavorables". Le prof. Jelgersma p. e. dit: „Les simples psychoses, la mélancolie, la manie, etc. sont causées par les circonstances défavorables.

La cause des psychoses de dégénérescence est plus profonde, les circonstances défavorables ont exercé leur influence de génération en génération, et c'est ainsi que naquit un individu, déjà anormal dès sa naissance." [1])

Dans son oeuvre „Die Entartung des Menschengeschlechts", le Dr. M. Kende dépeint ainsi le procès de la dégénérescence, causée par des circonstances défavorables: „Der Verlauf des Actes, der zur Ertartung führt, hat man sich so vorzustellen, dass der Normale unter gewissen ungünstigen Umständen oder bei unmässiger Lebensweise verkümmert und dann auch Verkümmerte, Kränkliche zeugt; wenn nun ein solcher mit einer gleichfalls verkümmerten Ehehälfte zusammenkommt oder wenn die ungünstigen Umstände auch auf letztere einwirken, werden noch Verkümmertere gezeugt, die entweder schon selbst oder deren unmittelbare Nachkommenschaft der Degeneration anheim fallen können.

Vom Normalen entsteht daher Normales, vom geschwächten Normalen unter ungünstigen Umständen Verkümmertes, Kränkliches, vom Verkümmertem, Kränklichem noch mehr Verkümmerteres, Kränklicheres, beziehungsweise Entartetes." [2])

Ces circonstances défavorables doivent donc être plus précisées. Nous les divisons en quatre grands groupes. [3])

1°. *La condition matérielle des classes pauvres.* „Pour se bien porter", dit le Dr. E. Toulouse dans son oeuvre „Les causes de la folie," „il faut se nourrir suffisamment, se vêtir selon la saison, être propre, ne pas travailler au-dessus de ses forces et être plus ou moins exempt de soucis." [4])

Voilà une vérité bien simple, dont tout le monde est convaincu s'il s'agit de lui-même ou des siens, mais que les médecins n'oublient que trop souvent quand ils parlent des causes sociales des maladies. [5])

En premier lieu, les classes pauvres se nourrissent insuffisamment et mal, par conséquent elles s'affaiblissent et les enfants qui naissent sont inférieurs sous le rapport physique et psychique. L'alimentation insuffisante de la mère durant sa grossesse et celle qui continue dans les mêmes conditions pour l'enfant dans les premières années lui est surtout funeste. Puis, ceux qui sont mal nourris sont prédisposés à la tuberculose, aux scrofules et au rachitisme, qui à leur tour, peuvent être des causes

---

[1]) o. c. p., 102.

[2]) p. 34.

[3]) Dans beaucoup de cas ces influences agissent conjointement sur le même individu.

[4]) p. 349—350.

[5]) Sur l'individualisme dans la science médicale, comme conséquence de l'individualisme économique, voir le Dr. Stinca, »Le milieu social comme facteur pathologique" p. 148, (Ere nouvelle 1894).

Digitized by Google

de dégénérescence.[1]) Les femmes rachitiques ont souvent un rétrécissement du bassin, qui met obstacle à l'accouchement et peut être cause d'une lésion du cerveau de l'enfant. Fixons e. a. l'attention sur l'opinion du Dr. Naecke. Il dit: „Das sociale Elend, die schlechte Hygiene und Kost.... erzeugen oft genug eine elende Generation und müssen schon den Keim schädigen. Dieselben Ursachen erzeugen aber auf der andern Seite leicht schwächliche Frauen mit qualitativ und quantitativ ungenügender Milch, vor allem aber häufig mit engem Becken, wodurch schwere Geburten veranlasst werden, und das Gehirn des Kindes nachteilig beeinflusst wird. Wirken nun auch später auf das Kind obige Momenten ein, so wird sich die Ernährungsstörung nur noch steigern, und es ist kein Wunder, wenn allerlei rachitische, scrophulöse Erscheinungen am Körper und allerlei Kinderkrankheiten, die Körper und Geist schädigen, auftreten". [2])

En second lieu, les habitations malsaines et les vêtements souvent insuffisants sont la cause de toutes sortes de maladies, et principalement de la tuberculose, qui à leur tour, peuvent amener la dégénérescence. [3]) La densité de la population dans les grandes villes exerce son influence dans le même sens.

En troisième lieu, la longue durée et intensité du travail auquel le prolétaire se voit forcé contribuent également à la dégénérescence. Pour chaque individu il y a une mesure déterminée de travail qu'il ne doit pas dépasser sous peine d'éprouver des suites nuisibles pour son corps et son esprit. C'est ainsi que le Dr. Lewy les décrit: „Die Folgen der übermässigen Arbeitszeit sind: eine gewisse Ueberreiztheit des Nervensystems, die später einer bleibenden Erschlaffung Platz macht, zu welcher sich dumpfer Kopfschmerz, ja sogar Unvermögen, klar zu denken, gesellen können. Hält die übrige Arbeit längere Zeit an, so werden bald alle Systeme des Körpers ergriffen, das Herz und ebenso die gröszere Gefäsze in Funktion und Struktur beeinträchtigt, es zeigen sich Störungen des regelmässigen Kreislaufes, manifestirt theils durch Schwellungen in den verschiedenen Theilen des Körpers, insbesondere in den Füszen, theils durch Blutbrechen. Das Gehirn hört auf regelmäszig zu funktioniren, es treten sogenannte Gehirnsymptome ein, als: Schwindel, Sausen in den Ohren, Taubheit, mangelhaftes Sehvermögen, Lähmungen und Schlaganfälle. In derselben Weise können auch Leber und Nieren und der Verdauungtrakt in den allgemeinen Schwächeprozesz einbezogen werden. Die Muskeln werden schwach und schlaff, der Körper zu epidemischen Krankheiten disponirt, aber auch für die Berufskrankheiten vorbereitet, welchen körperlich herabgekommene Individuen am leichtesten zum Opfer fallen. Wird dann das Ende des Arbeiters nicht vorzeitig durch interkurrirende Krankheiten, wie Typhus, herbeigeführt, so verbraucht doch der übermäszig angestrengte Arbeiter die Summe der vorhandenen Kräfte rascher als er im Stande ist, sie zu ersetzen — er verkümmert an Lungentuberkulose und zwar um so schneller, je schwächer sein Orga-

---

[1]) Sur la relation entre ces maladies et la dégénérescence voir Féré, »La famille névropathique", p. 133 sqq.

[2]) p. 155, »Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe".

[3]) Comparez H. Maudsley, »The physiology and pathology of mind", p. 232—233.

Digitized by Google

nismus von Haus aus angelegt ist, demnach, je jünger er war, als er sich der übermäszigen Arbeit unterziehen muszte." [1])

Les suites nuisibles de la longue durée du travail se font ressentir surtout dans les métiers qui sont déjà dangereux pour la santé, comme ceux qui provoquent un grand développement de poussière, ou dans lesquels on se sert de poisons comme le mercure, le plomb etc. [2]) La monotonie du travail jointe à sa longue durée, est aussi une cause de dégradation corporelle et intellectuelle. Le prof. A. Vogt en dit ce qui suit: „Je weniger Mannigfaltigkeit die Arbeit darbietet, um so ermüdender ist sie, weil sie einseitig immer nur die gleichen Muskelpartien in Anspruch nimmt, während die übrige Muskulatur nach einem bekannten physiologischen Gesetze infolge Nichtgebrauches entartet und schwindet. In noch höherem Masze verzehrend wirkt die Einförmigheit der Arbeit auf die Geisteskräfte: sie ermühen eher und erlahmen geschwinder bei fortgesetzter Ermüdung als die Muskeln, wärend die nicht geübten Geistesthätigkeiten dabei verkümmern." [3])

Le système économique actuel a aussi amené le travail des femmes et des enfants, et par conséquent une cause importante de la dégénérescence de la race. Le nombre des femmes obligées à des métiers auxquels leur nature se prête très mal, est fort grand. La crainte d'être renvoyées et l'impossibilité de se passer de leur salaire font que des femmes enceintes continuent à travailler jusqu'au dernier moment de leur grossesse, et recommencent très peu de temps après leur accouchement, ce qui amène des suites très fâcheuses autant pour elles que pour les enfants. [4]) A son tour le travail des enfants empêche leur développement normal et les vieillit prématurément. [5])

Ensuite, les soucis et l'inquiétude, conséquences de l'incertitude de l'existence, peuvent être des causes de l'affaiblissement du système nerveux et l'origine d'une névrose.

Enfin quand un individu de cette classe tombe malade, son rétablissement peut être entravé par le manque de soins et de secours médicaux et la nécessité de reprendre trop tôt son travail. [6])

---

[1]) Cité chez Lux, »Sozialpolitisches Handbuch", p. 71—72.

[2]) Comparez le Dr. J. Zadek, »Der Achtstundentag eine gesundheitliche Forderung", p. 12 sqq.

[3]) Cité chez Lux, p. 173. Voir aussi Toulouse, o. c., p. 68.

[4]) Sur les suites du travail industriel des femmes voir L. Braun, »Die Frauenfrage", p. 312 sqq.

[5]) Comparez Naecke, »Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe", p. 196.

[6]) Sur le rapport de la condition des classes pauvres avec la dégénérescence, comparez: A. Zerboglio, »La fin de la névrose" (Devenir Social I) et »Les bases économiques de la santé" (Devenir Social III); »Die Not des Vierten Standes" (oeuvre anonyme); le Dr. Fornasari di Verce »La criminalità e le vicende economiche in Italia", p. 5—10; le prof. Dallemagne, »Dégénérés et déséquilibrés", p. 142, où il cite l'opinion de Morel, le fondateur de la théorie de la dégénérescence; le prof. Aschaffenburg, »Das Verbrechen und seine Bekämpfung," p. 162.

Quelques pseudo-darwiniens défendent l'opinion, que l'amélioration de condition des classes pauvres induirait à la décadence de la race, puisqu'elle contrarierait l'élimination des individus faibles. On doit s'étonner que ces auteurs ne se posent pas avant tout la question préliminaire, si les circonstances ne sont pas la cause de la naissance de ces faibles individus.

Digitized by Google

2⁰. *La condition des classes aisées.* La plupart des causes génératrices de la dégénérescence dans les classes pauvres ne se présentent pas dans les classes aisées. Là il ne saurait être question de nutrition et de vêtements insuffisants, ou d'habitations malsaines.

Cependant dans les classes aisées les oisifs, par leur façon de vivre dans l'abondance et leur manque de travail régulier, sont amenés à des excès de tous genres qui peuvent les rendre sujets, eux aussi, d'une autre manière, à la dégénérescence. [1])

Dans la partie active de la bourgeoisie, chez les fabricants, les commerçants etc., le cas est différent. Ils sont sans cesse préoccupés de quelle façon augmenter leurs richesses, ou, si le sort leur est défavorable, ils vivent dans la crainte de perdre la position conquise. Ils sont dans une agitation, une surexcitation permanentes. Aussi sont-ils nombreux dans ce groupe de la bourgeoisie, ceux qui se fatiguent trop l'esprit, ce qui peut provoquer la neurasthénie, même sans que l'individu y soit prédisposé. Tout cela s'applique aussi aux professions libérales, quoique à un moindre degré; là aussi l'énorme concurrence a des suites néfastes pour les nerfs. Dans „La famille névropathique" le Dr. Féré décrit ainsi les suites du surmenage: „ . . . le travail cérébral excessif, le surmenage intellectuel et surtout moral, les continuelles préoccupations de la lutte pour l'existence sont des conditions éminemment propres à déterminer des troubles fonctionnels dans les éléments nerveux. La neurasthénie peut être considérée, au même titre que l'hystérie, comme une fatigue chronique. Du reste la fatigue donne lieu à bon nombre de troubles mentaux propres à la neurasthénie. Et ces troubles, ne seraient-ils que passagers, ne peuvent manquer d'avoir les plus fâcheuses conséquences sur les enfants procréés dans ces conditions". [2])

L'opinion du célèbre aliéniste Maudsley est aussi très intéressante; il dit à ce sujet: „Perhaps one, and certainly not the least, of the ill effects which spring from some of the conditions of our present civilization, is seen in the general dread und disdain of poverty, in the eager passion to become rich. The practical gospel of the age, testified everywhere by faith and works, is that of money-getting; men are estimated mainly by the amount of their wealth, take social rank accordingly, and consequently bend all their energies to acquire that which gains them esteem and influence. The result is that in the higher departments of trade and commerce speculations of all sorts are eagerly entered on, and that many people are kept in a continued state of excitement and anxiety by the fluctuations of the money market. In the lower branches of trade there is the same eager desire for petty gains; and the continued absorption of the mind in these small acquisitions generates a littleness of mind and meanness of spirit, where it does not lead to actual dishonesty, which are nowhere displayed in a more pitiable form than by certain petty tradesmen. The occupation which a man is entirely engaged in does not fail to modify his character, and the reaction upon the individual's nature of a life which is being spent with the sole aim of becoming rich, is most baneful. It is not that the

---

[1]) Comparez Toulouse, o. c., p. 86, et A. Zerboglio, »La fin de la névrose", p. 630.
[2]) p. 103—104.

Digitized by Google

fluctuations of excitement unhinge the merchant's mind and lead to maniacal outbreaks, although that does sometimes happen; it is not that failure in the paroxysm of some crisis prostates his energies and makes him melancholic, although that also is occasionally witnessed; but it is that exclusiveness of his life-aim and occupation too often saps the moral or altruistic element in his nature, makes him become egoistic, formal, and unsympathetic, and in his person deteriorates the nature of humanity. What is the consequence? If one conviction has been fixed in my mind more distinctly than another by observation of instances, it is that it is extremely unlikely such a man will beget healthy children; on the contrary, it is extremely likely that the deterioration of nature which he has acquired will be transmitted as an evil heritage to his children. In several instances in which the father has toiled upwards from poverty to vast wealth, with the aim and hope of founding a family, I have witnessed the results in a degeneracy, mental and physical, of his offspring, which has sometimes gone as far as extinction of the family in the third or fourth generation. When the evil is not so extreme as madness or ruinous vice, the savour of a mother's influence having been present, it may still be manifest in a instinctive cunning and duplicity, and an extreme selfishness of nature — a nature not having the capacity of a true moral conception or altruistic feeling. Whatever opinion other more experienced observers may hold, I cannot but think, after what I have seen, that the extreme passion for getting rich, absorbing the whole energies of life, does predispose to mental degeneration in the offspring — either to moral defect, or to moral and intellectual defeciency, or to outbreaks of positive insanity under the conditions of life". [1])

On pourrait encore citer nombre d'auteurs compétents, pour prouver que le système économique actuel exige, aussi de ceux qui dirigent la production, des efforts intellectuels, que le système nerveux ne peut supporter à la longue. [2])

3⁰. *La syphilis.* Outre que cette maladie est très probablement la cause de la paralysie générale, [3]) elle se range parmi les facteurs importants de la dégénérescence, à savoir dans ce sens, que les enfants de syphilitiques sont souvent dégénérés. Cette conséquence étant universellement reconnue, nous n'avons pas à nous y arrêter longtemps. Le célèbre syphilologue allemand Blaschko en dit: „Die Syphilis führt zur Geburt geistig und körperlich verkümmerter und oft verkrüppelter und blödsinniger Kinder". [4])

Ce ne serait pas ici le moment de parler de la syphilis commi

---

[1]) o. c., p. 233—235.

[2]) Comparez encore le Dr. B. Battaglia, »La dinamica del delitto," p. 412; Naecke, o. c., p. 156; A. Zerboglio, »La fin de la névrose", p. 629; Toulouse, o. c., p. 85; le prof. E. Kraepelin, »Psychiatrie", I. p. 88—89; le Dr. W. Hellpach, »Soziale Ursachen und Wirkungen der Nervosität", (Politisch-anthropologische Revue, I).

[3]) Comparez Toulouse, o. c., p. 224 sqq.

[4]) »Die Prostitution im XIX Jahrhundert", p. 33; voir aussi du même auteur »Hygiene der Prostitution und venerischen Krankheiten", p. 7 sqq. Comparez aussi Kende, o. c., p. 90 et le Dr. M. Alsberg, »Erbliche Entartung bedingt durch soziale Einflüsse", p. 20.

Digitized by Google

cause de dégénérescence, si l'extension de cette maladie n'était intimément liée à la prostitution, à son tour déterminée par le milieu économique. Le Dr. Blaschko en dit: „Die Hauptquelle der venerischen Infektionen ist und bleibt natürlich der auszereheliche Geschlechtsverkehr, ins besondere die Prostitution." [1])

Comme causes sociales de la grande extension de la syphilis, il convient d'indiquer la profonde ignorance sur l'étendue et le danger des maladies vénériennes, [2]) dont on s'occupe moins que des autres (hôpitaux qui n'acceptent pas ceux qui en sont atteints, caisses de secours qui ne paient pas en cas de syphilis etc.) De même que les autres maladies, celle-ci a également les plus fâcheuses conséquences pour ceux qui vivent dans de mauvaises conditions. [3])

4⁰. *L'alcoolisme.* L'alcoolisme appartient indubitablement aux causes très importantes de la dégénérescence. Il y a peu de questions sur lesquelles les auteurs compétents soient aussi unanimes que sur celle-ci. Si l'on veut en citer, on n'a que l'embarras du choix. Nous nous bornerons aux paroles empruntées aux „Dégénérés et déséquilibrés du prof. Dallemagne, qui, après avoir cité l'opinion d'autorités comme Morel, Magnan et d'autres, conclut comme il suit: „L'alcool est un facteur essentiel de dégénérescence. Il peut créer à lui seul tous les états dégénératifs et déséquilibrés, et cette question paraît définitivement tranchée." [4]) Le Dr. Legrain mentionne les chiffres suivants sur les suites de l'alcoolisme chronique [5]) des parents sur les enfants: sur 215 familles d'alcooliques dans quatre générations (814 individus) on constata: 42,20 % d'alcooliques, 60,90 % de dégénérés, 13,90 % de fous moraux, 22,70 % avaient eu des convulsions, 20 % d'hystériques ou d'épileptiques, et 19 % d'aliénés. [6]) Voilà des chiffres saillants qui excluent tout doute sur l'influence néfaste de l'alcool!

Il faudra encore faire observer que: 1⁰. la falsification très fréquente

---

[1]) »Hygiene der Prostitution etc.", p. 35.

Plus haut (p. 403) nous avons vu que la prostitution augmente et diminue avec les fluctuations des conditions économiques; le Dr. B. Schoenlank prouve dans son: »Die Syphilis und die Sozialzustände" (Neue Zeit 1887) que la syphilis augmente et diminue aussi dans ces périodes, preuve de plus du rapport intime de la syphilis et de la prostitution.

[2]) Comp. W. Hellpach, »Der Kampf gegen die Geschlechtskrankheiten", p. 197 (Sozialistische Monatshefte VII).

[3]) Blaschko, »Die Prostitution etc.", p. 32.

[4]) p. 167.

[5]) Quelques auteurs sont d'opinion que des enfants conçus pendant l'ivresse courent le danger d'être dégénérés; d'autres cependant en doutent. Voir Grotjahn, »Der Alkoholismus", p. 165.

[6]) »Conséquences sociales de l'alcoolisme des ascendants au point de vue de la dégénérescence, de la morale et de la criminalité", p. 160—161 (Compte Rendu IV Congr. d'anthr. crim.). Pour d'autres chiffres voir encore: le Dr. de Vaucleroy, »Influence de l'hérédité alcoolique sur la folie et la criminalité" (Actes du III Congr. d'anthr. crim.); Grotjahn, o. c., p. 166 sqq., et Verhaeghe, »De l'alcoolisation", p. 112 sqq. Le Dr. P. Garnier dans son Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité" (Actes du Congr. Pénit. de Bruxelles, IV, p. 77 sqq. et dans »La criminalité juvénile" (Compte Rendu du V Congr. d'anthr. crim.), et le Dr. E. Laurent dans son travail »Les habitués des prisons de Paris" (p. 20 sqq.) démontrent que les descendants d'alcooliques chroniques représentent souvent des anomalies, spécialement des anomalies morales.

Digitized by Google

de l'alcool a des conséquences spécialement fâcheuses [1]; 2⁰. que l'alcool exerce une influence très nuisible sur des individus mal nourris. [2])

Nous voilà à la fin de nos observations sur les causes économiques et sociales de la dégénérescence. Bien que évidemment elles ne soient pas les seules, il est pourtant certain que leur rôle dans l'étiologie de la dégénérescence est très important, et même prépondérant.

---

[1]) Voir Toulouse, o. c., p. 163—167, et Grotjahn, o. c., p. 220.
[2]) Voir Toulouse, o. c., p. 178.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

CONCLUSIONS.

Quelles sont les conclusions à tirer de ce qui précède?

En résumant les résultats obtenus, il ressort que les conditions économiques occupent dans l'étiologie de la criminalité une place beaucoup plus importante que la plupart des auteurs, qui se sont occupés de la question, ne lui attribuent.

Tout d'abord, nous avons vu que le système économique actuel et ses conséquences, affaiblissent le développement des sentiments sociaux. La base du système économique de nos jours étant l'échange, les intérêts économiques des hommes se trouvent nécessairement opposés. C'est ce que le capitalisme a de commun avec d'autres modes de production. Mais son principal trait caractéristique c'est que la plupart des hommes sont privés des moyens de production qui se trouvent entre les mains de quelques-uns seulement. Par là les non-posesseurs se voient contraints de vendre leur force de travail aux possesseurs qui, par leur préponderance économique, les contraignent à faire l'échange contre ce qu'il faut strictement pour vivre, et à travailler autant que leurs forces le permettent.

Cet état de choses surtout détruit les sentiments sociaux des hommes: il développe l'esprit de domination et l'insensibilité pour les maux d'autrui chez ceux qui disposent de la puissance, tandis qu'il éveille la jalousie et la servilité chez ceux qui sont dépendants.

En outre les intérêts contraires des possesseurs et la vie luxueuse et oisive de quelques-uns d'entre eux contribuent aussi à l'affaiblissement des dits sentiments.

La condition matérielle, et par conséquent aussi la condition intellectuelle du prolétariat sont causes que le niveau moral de cette classe n'est pas élevé.

Le travail des enfants les met en contact avec des personnes, dont la fréquentation gâte souvent leur moralité. La longue durée et la monotonie du travail abrutissent ceux qui y sont forcés; les mauvaises habitations contribuent aussi à abaisser le sens moral, de même l'incertitude de l'existence, et enfin la misère absolue, suite fréquente des maladies ou du chômage. L'ignorance et le manque de culture apportent leur quote-part à cet état.

Digitized by Google

Quant au bas-prolétariat, nous avons vu que son état est des plus démoralisateurs.

La position économique et sociale inférieure de la femme contribue aussi à l'affaiblissement des sentiments sociaux.

L'organisation actuelle de la famille a une grande importance pour la criminalité. Elle charge les parents légitimes de l'enfant du soin de son éducation; la communauté ne s'en occupe que peu. Il s'ensuit qu'un grand nombre d'enfants sont élevés par des personnes qui en sont totalement incapables. Le cercle de la famille si exclusif contribue à augmenter (surtout dans les classes aisées) l'égoïsme dans les enfants. Pour ce qui concerne le prolétariat il ne saurait être question d'éducation proprement dite, le manque des moyens, les mauvaises habitations et surtout l'absence forcée de l'un ou des deux parents en sont la cause. L'école tend à remédier à cet état de choses, mais n'y parvient qu'insuffisamment. Les conséquences nuisibles de l'organisation actuelle de la famille se font ressentir surtout pour les enfants du bas-prolétariat, les orphelins, et les enfants illégitimes. Pour eux la communauté ne fait que peu ou rien, quoiqu'ils aient plus que tout autre besoin de secours efficaces.

La prostitution, l'alcoolisme et le militarisme, résultant en dernière instance du système économique actuel, sont des phénomènes sociaux qui ont des conséquences démoralisatrices.

Quant aux différents genres de crimes, nous avons démontré que le très important groupe de la criminalité économique trouve son origine, d'une part dans la misère absolue et dans la cupidité excitée par le milieu économique actuel, d'autre part dans l'abandon moral et la mauvaise éducation des enfants des classes pauvres. Ensuite les criminels de profession se recrutent principalement parmi les criminels d'occasion qui, se voyant partout renvoyés après leur libération, tombent de plus en plus bas. Le dernier groupe des crimes économiques (banqueroute frauduleuse etc.), se rattache si intimement au mode de production actuel, que sous un autre il ne saurait même se commettre.

Le rapport entre les crimes sexuels et les conditions économiques est moins direct, néanmoins ces crimes aussi en éprouvent une influence décisive. Nous avons fixé l'attention sur les quatre circonstances suivantes:

1°. il existe un rapport indirect entre le délit d'adultère et l'organisation actuelle de la société, qui exige que la rupture légale du mariage soit impossible où très difficile;

2°. les crimes sexuels sur des adultes sont commis surtout par des célibataires; le nombre des mariages dépendant à son tour de la conjoncture économique, le rapport en question est clair; les auteurs sont en outre presque exclusivement des individus pauvres, analphabètes, grossiers, (surtout des campagnards), élevés dans un milieu presque sans moralité sexuelle, et qui ne considèrent la vie sexuelle que de son côté animal;

3°. les causes des crimes sexuels sur des enfants sont en partie les mêmes que ceux dont nous venons de parler, mais il faut y ajouter encore la prostitution;

4°. l'alcoolisme favorise d'une manière très forte les attentats sexuels.

Quant au rapport entre les crimes par vengeance et l'organisation

Digitized by Google

actuelle de la société, nous avons remarqué qu'elle fait naître des conflits sans nombre; la statistique a fait voir, que leurs auteurs sont presque sans exception des individus pauvres et incivilisés, et que l'alcoolisme est parmi les causes les plus importantes de ces crimes.

L'infanticide est causé d'une part par la misére, d'autre part par l'opprobre qu'encoure la fille-mère (opprobre résultant de l'utilité sociale du mariage).

La criminalité politique provient uniquement du système économique actuel et de ses conséquences.

Enfin les conditions économiques et sociales sont aussi des facteurs importants dans l'étiologie de la dégénérescence, à son tour cause d'une partie de la criminalité.

En se basant sur ce qui précède, on a le droit de dire que le rôle, joué par les conditions économiques dans la criminalité, est prépondérant, et même qu'il est décisif.

Cette conclusion est de la plus haute importance pour la prévention du crime. S'il était principalement la conséquence de qualités humaines innées (p. e. atavisme), la conclusion pessimiste que le crime est un phénomène inséparablement lié à toute vie sociale, serait fondée. Mais les faits démontrent que c'est justement la conclusion optimiste qu'il faut tirer, que là où le crime est la conséquence de certaines conditions économiques et sociales, on peut le combattre efficacement en modifiant ces conditions.

Quelque important que soit le crime comme phénomène social, quelque terribles que soient les préjudices et le mal qu'il cause à l'humanité, le développement de la société ne dépendra pas de la question: quelles sont les conditions qui pourraient restreindre le crime ou le faire disparaître si possible? L'évolution de la société se fera indépendamment de cette question.

Quelle sera la direction que la société prendra dans ces modifications continuelles?

Ce n'est pas ici le lieu de traiter amplement ce sujet. Selon moi, les faits indiquent clairement quelle sera cette direction. La productivité du travail a augmenté d'une manière inouïe, et augmentera assurément dans l'avenir. La concentration des moyens de production entre les mains de quelques-uns progresse continuellement; dans plusieurs branches elle a même atteint un tel degré, que le principe fondamental du système économique actuel, la concurrence, en est exclu et a été remplacé par le monopole. Par contre la classe ouvrière s'organise de plus en plus, et chez elle s'accrédite l'opinion que les causes de ses misères matérielles et intellectuelles ne peuvent être éliminées que par la mise en commun des moyens de production.

Supposons que cela se réalise en effet, quelles en seront les conséquences pour la criminalité?

Occupons-nous encore un moment de cette question. Bien qu'on ne puisse émettre que des idées personnelles sur les détails d'une telle société, les lignes principales peuvent en être tracées objectivement.

La différence capitale entre une société basée sur la communauté des moyens de production et la société actuelle est celle-ci: on ne

Digitized by Google

connaître plus de misère matérielle. Ainsi une grande partie de la criminalité économique (de même qu'une partie de l'infanticide) sera rendue impossible, et un des plus puissants démoralisateurs de la société actuelle sera anéanti. Et puis, de cette façon les phénomènes sociaux si importants pour la criminalité, la prostitution et l'alcoolisme, verront disparaître un de leur principaux facteurs. Le travail des enfants et le surmenage n'auront plus lieu, et les mauvaises habitations, sources de misères physiques et morales n'existeront plus.

Avec la misère matérielle disparaîtra aussi peu à peu la misère intellectuelle, qui pèse si lourdement sur le prolétariat: la civilisation ne sera plus le privilège de quelques-uns, mais le bien commun à tous.

Les conséquences pour la criminalité en seront très importantes, car nous avons vu que, même dans la société actuelle avec ses nombreux conflits, les membres des classes possédantes, dont la civilisation n'est trop souvent que très superficielle, ne se rendent presque jamais coupables de crimes par vengeance. Raison de plus pour admettre que dans une société où les intérêts ne sont pas opposés, et où la civilisation est universelle, ces crimes ne se présenteront plus, surtout puisque l'alcoolisme provient aussi en grande partie de la misère intellectuelle des classes pauvres. Et puis, ce qui compte pour les crimes commis par vengeance, peut également être dit par rapport aux crimes sexuels, en tant qu'ils ont la même étiologie.

Une grande partie de la criminalité économique (et en partie aussi la prostitution) trouve son origine dans la cupidité excitée par le milieu économique actuel. Dans une société basée sur la communauté des moyens de production, les grandes oppositions de fortune faisant défaut de même que le capital commercial, cette cupidité ne saurait trouver d'aliment.

Ces crimes ne disparaîtront pas tout à fait, tant que la répartition des biens n'aura pas lieu d'après la maxime „à chacun selon ses besoins", qui se verra vraisemblablement réalisé, mais certainement pas dans l'avenir prochain.

Les changements dans la position de la femme, qui se présentent dans la société actuelle, mèneront, sous ce mode de production futur, au résultat définitif de son indépendance économique, et par conséquent aussi sociale. Il est donc probable que la criminalité de la femme augmentera en raison de celle de l'homme durant les périodes de transition. Mais le résultat final sera tout de même la disparition des suites nuisibles de la prépondérance économique et sociale de l'homme.

Quant à l'éducation des enfants dans ces nouvelles conditions il serait difficile de se prononcer. Pourtant, il est certain, que la communauté s'occupera sérieusement de leur bien-être. Elle veillera avant tout à ce que les enfants, dont les parents ne veulent ou ne peuvent se charger, soient bien soignés. En agissant ainsi elle fera disparaître une des plus importantes causes de la criminalité. Il est hors de doute que la communauté exercera aussi un contrôle sévère sur l'éducation des enfants; cependant on ne saurait affirmer qu'il arrivera un temps où les enfants de plusieurs parents seront élevés ensemble par des personnes capables, cela dépendra principalement de l'intensité que peuvent atteindre les sentiments sociaux.

Digitized by Google

Aussitôt que les intérêts de tous ne sont plus opposés, comme ils le sont dans la société actuelle, il ne sera plus question ni de politique (donc à plus forte raison plus de crimes politiques), ni de militarisme.

Une telle société future ne fera pas seulement disparaître les causes qui dans la société actuelle, ont fait de l'homme un égoïste, mais éveillera au contraire un fort sentiment d'altruisme. Nous avons vu que cela était déjà le cas chez les peuples primitifs, où les intérêts économiques n'étaient pas opposés. Dans une plus large mesure la chose se réalisera sous un mode de production en commun, les intérêts de tous étant les mêmes.

Dans une telle société il ne saurait être question de crime proprement dit. L'éminent criminaliste Manouvrier, en traitant de la prévention du crime, s'exprime ainsi: „Faire en sorte, que tout homme ait toujours plus d'intérêt à être utile à ses semblables qu'à leur nuire, voilà la formule à appliquer." Et c'est justement dans une société où la communauté des moyens de production sera réalisée, que cette formule obtiendra son application complète. Il y aura bien des crimes commis par des individus pathologiques, mais ces cas seront plutôt de la compétence des médecins que de celle d'un juge. Et puis, on peut même s'attendre à ce que ces cas diminueront dans une importante mesure attendu que les causes sociales de la dégénérescence disparaîtront et que les dégénérés se procréeront moins, puisque la connaissance des lois de l'hérédité sera plus universelle, et aussi puisque la responsabilité morale deviendra plus grande.

„C'est la société qui prépare le crime" dit le juste adage de Quetelet. Pour tous ceux qui en sont pénétrés et ne sont pas insensibles aux souffrances de l'humanité cette conclusion est triste mais renferme aussi un espoir. Elle est triste parce que la société frappe d'une peine sévère ceux qui exécutent le crime, qu'elle a préparé elle-même. Elle renferme un espoir, puisqu'elle promet à l'humanité la possibilité de se délivrer un jour d'un de ses plus hideux fléaux.

FIN.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

(OUVRAGES CITÉS.)

Acton, W. Prostitution, considered in its moral, social and sanitary aspects. London 1870.

Adams—Lehmann, H. B. Das Weib und der Stier. Neue Zeit 1900—1901 II.

Administration de la justice criminelle et civile de la Belgique. Période de 1881 à 1885. Bruxelles 1888.

Agahd, K. Die Erwerbsthätigkeit schulpflichtiger Kinder im Deutschen Reich. Archiv f. soz. Gesetzgeb. u. Stat. XII.

Albanel, L. Le crime dans la famille. Paris 1900.

Albrecht, P. La criminalité de l'homme au point de vue de l'anatomie comparée. Actes du I Congr. d'anthr. crim.

Aletrino, A. Twee opstellen over crimineele anthropologie. Amst. 1898.

—— Over ontoerekenbaarheid. Amsterdam 1899.

—— La situation sociale de l'uraniste. Compte Rendu Ve Congr. d'anthr. crim.

—— Over eenige oorzaken der prostitutie. Amsterdam 1901.

Alimena, B. Naturalismo critico e diritto penale. Rivista di disciplina carceraria 1891.

Alsberg, M. Erbliche Entartung bedingt durch soziale Einflüsse. Cassel und Leipzig 1903.

Ammon, O. Ursprung der socialen Triebe. Zeitschr. für Socialwissenschaft IV.

Amschl, A. Aberglauben als Heilmittel. Archiv f. Krim. Anthr. u. Kriminalistik XV.

Annuaire statistique de la France V, VII, IX, XVI, XX. Paris 1882, sqq.

Annuario statistico italiano 1900. Roma 1900.

Aschaffenburg, G. Alkoholgenusz und Verbrechen. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XX.

—— Das Verbrechen und seine Bekämpfung. Heidelberg 1903.

Aschrott, Critique sur „Verbrechen u. Verbrecher in Preussen". de Starke. Jahrbücher für Gesetzgebung etc. 1884.

Aubry, P. De l'homicide commis par la femme. Archives d'anthr. crim. VI.

—— La contagion du meurtre. Paris 1894.

—— De l'influence contagieuse de la publicité des faits criminels. Arch. d'anthr. crim. VIII.

Digitized by Google

Audriffent, Quelques considérations sur l'infanticide. Arch. d'anthr. crim. XVII.
Auer, F. Soziales Strafrecht. München 1903.
Augagneur, V. Les vraies causes et les vrais remèdes de l'alcoolisme. Mouvement socialiste 1900.
—— La prostitution des filles mineures. Arch. d'anthr. crim. II.
Avé—Lallement, F. C. B. Das Deutsche Gaunerthum II, III. Leipzig 1858.
Baer, A. Der Alcoholismus. Berlin 1878.
—— Der Verbrecher in anthropologischer Beziehung. Leipzig 1893.
—— Der Selbstmord im kindlichen Lebensalter. Leipzig 1901.
—— Ueber jugendliche Mörder und Todschläger. Archiv f. Krimin.-Anthr. u. Kriminalistik XI.
Baere, L. del, De invloed van opvoeding en onderwijs op de criminaliteit. Amsterdam 1891.
Baets, M. de, Les influences de la misère sur la criminalité. Gand 1895.
Baker, J. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Actes du congr. pénitent. intern. de Bruxelles 1900 IV. Bruxelles et Berne 1901.
Battaglia, B. La dinamica del delitto. Napoli 1886.
Baumgarten, A. Die Beziehungen der Prostitution zum Verbrechen. Archiv f. Krim. Anthr. u. Krim. XI.
Bebel, A. Die Frau und der Socialismus. Stuttgart 1899.
Beccaria, C. Des délits et des peines. Trad. Hélie. Paris 1870.
Belfort Bax, E. Ethics of socialism. London.
Benedikt, M. Biologie und Kriminalistik. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. VII.
—— Die Vagabondage und ihre Behandlung. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XI.
Bérard, A. Les hommes et les théories de l'anarchie. Arch. d'anthr. crim. VII.
—— Le vagabondage en France. Arch. d'anthr. crim. XIII.
Bérard Des Glajeux, M. Les passions criminelles. Paris 1893.
Beretning om Rigets Strafarbeits-anstalten 1897—1898, 1898—1899. Kristiania 1900, 1901.
Berg, H. Getreidepreise und Kriminalität in Deutschland seit 1882. Berlin 1902.
Bernard, De la criminalité en France depuis 1826 et de la répression pénale au point de vue de l'amendement des prisonniers. Journal des Economistes 1856.
Bernard, P. Des viols et attentats à la pudeur sur adultes. Archives d'anthr. crim. II.
—— et R. Garraud, Des attentats à la pudeur et des viols sur les enfants. Archives d'anthr. crim. I.
Berufliche und soziale Gliederung des Deutschen Volkes nach der Berufszählung vom 14 Juni 1895. Statistik des Deutschen Reichs. Neue Folge Band III. Berlin 1899.
Binny, J. and Mayhew, The criminal prisons of London. London 1862.
Blanc, L. Organisation du travail. Bruxelles 1845.
Blaschko, A. Die moderne Prostitution. Neue Zeit 1891—92 II.
—— Hygiene der Prostitution und venerischen Krankheiten. Jena 1900.

Digitized by Google

Blaschko, A. Die Prostitution im XIX Jahrhundert. Berlin 1902.
Bleibtreu, C. Der Militarismus im XIX Jahrhundert. Berlin 1901.
Boies, H. M. The science of penology. New-York and London 1901.
Bonhoeffer, K. Ein Beitrag zur Kenntnis des groszstädtischen Bettel- und Vagabondentums. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XXI.
—— Zur Kenntnis des groszstädtischen Bettel- und Vagabondentums. Zweiter Beitrag: Prostituirte. Zeitsch. f. d. ges. Strafrw. XXIII.
Booth, Ch. Life and labour of the people in London. London 1892.
—— Pauperism. London 1892.
Bosco, A. Gli omicidii in alcuni stati d'Europa. Bulletin de l'institut internat. de statist. IV.
—— Della statistica dell'omicidio negli stati uniti d'America. Bulletin de l'inst. intern. de stat. X.
Bournet, A. De la criminalité en France et en Italie. Paris 1884.
Brace, Ch. L. The dangerous classes of New-York. New-York 1872.
Braun, A. Berliner Wohnungsverhältnisse. Berlin 1893.
Braun, L. Die Frauenfrage. Leipzig 1901.
Brissot de Warville, J. P. Théorie des loix criminelles. Utrecht 1781.
—— Recherches philosophiques sur la propriété et le vol. Bibliothèque philosophique du législateur, du politique, du juris consulte. VI Berlin 1782.
Brusse, M. J. Boefje. Rotterdam 1903.
—— Onder de menschen. Nieuwe Rotterdammer Courant 1903—1904.
Cabet, E. Voyage en Icarie. Paris 1842.
Calwer, R. Die erbliche Belastung der Prostituirten. Neue Zeit 1893—94 II.
Carlier, F. Les deux prostitutions. Paris 1887.
Carnevale, E. Una terza scuola di diritto penale. Rivista di disciplina carceraria 1891.
Carrara, M. Les petits criminels de Cagliari. Compte Rendu du Ve congr. d'anthr. crim.
Caserio en prison (Article anonyme). Arch. d'anthr. crim. XVI.
Catlin, G. Illustrations of the manners, customs and condition of the North-American Indians. London 1851.
Cavaglieri, G. et E. Florian, I vagabondi I, II. Torino 1897, 1900.
Clay, J. On the effects of good or bad times on committals to prison. Journ. of the stat. society of London 1854, 1857.
Colajanni, N. La delinquenza della Sicilia e le sue cause. Palermo 1885.
—— Oscillations thermométriques et délits contre les personnes. Archives d'anthr. crim. I.
—— L'alcoolismo. Catania 1887.
—— La sociologia criminale. Catania 1887.
—— L'homicide en Italie. Revue socialiste 1901.
—— Le socialisme et sa propagande en rapport avec la criminalité. Compte Rendu Ve congr. d'anthr. crim.
—— Il socialismo. Palermo-Milano 2e ed.
Collard, W. L. A. De handel in blanke slavinnen. Amsterdam 1900.
Commenge, O. La prostitution clandestine à Paris. Paris 1897.
Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1900. Paris 1902.

Digitized by Google

Corne, A. Essai sur la criminalité. Journal des Economistes 1868.
Corre, A. Crime et suicide. Paris 1891.
Coutagne, H. De l'influence des professions sur la criminalité. Actes du IIe Congrès d'anthr. crim.
—— De l'influence des professions sur la criminalité. Actes du IIIe Congr. d'anthr. crim.
Crimineele Statistiek over het jaar 1899, 1900 en 1901. Bijdragen tot de statistiek van Nederland. Nieuwe Volgreeks XVII en XXVII. 's Gravenhage 1901, 1902, 1903.
Cuénoud, J. La criminalité à Genève au XIXe siècle. Genève 1891.
Cunow, H. Die Verwantschafts-Organisationen der Australneger. Stuttgart 1894.
—— Die ökonomischen Grundlagen der Mutterherrschaft. Neue Zeit 1897—98 I.
—— Arbeitstheilung und Frauenrecht. Neue Zeit 1900—1901 I.
Dalhoff, N. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Actes du congr. pénitent. intern. de Bruxelles 1900. IV. Bruxelles et Berne 1901.
Dallemagne, Dégénérés et déséquilibrés. Bruxelles et Paris 1895.
—— Théorie de la criminalité. Paris.
Dargun, L. v. Ursprung und Entwicklungs-Geschichte des Eigenthums. Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft V.
—— Egoismus und Altruismus in der National-Ökonomie. Leipzig 1885.
—— Mutterrecht und Vaterrecht. Leipzig 1892.
Darwin, Ch. The descent of man. Chicago and New-York. Rand, Mc. Nally & Company.
Denis, H. L'influence de la crise économique sur la criminalité et le penchant au crime de Quetelet. Bull. de la Soc. d'anthr. de Bruxelles 1885—86.
—— La criminalité et la crise économique 1893. Bruxelles.
—— Le socialisme et les causes économiques et sociales du crime. Compte Rendu du Ve Congr. d'anthr. crim.
Dèsprés, A. La prostitution en France. Paris 1883.
Dix, A. Sozial-Moral. Leipzig 1898.
Doehn, B. Der Anarchismus und seine Bekämpfung. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XX.
Dostojewsky, F. M. Memoiren aus einem Totenhaus. Leipzig.
Douglas, W. M. The criminal: Some social and economic aspects. Proceedings of the royal philosophical society of Glasgow XXXIII. Glasgow 1902.
Drähms, A. The criminal. His personal and environment. New-York 1900.
Drill, D. Des principes fondamentaux de l'école d'anthropologie criminelle. Actes IIIe congr. d'anthr. crim.
—— Les fondements et le but de la responsabilité pénale. Actes IVe congr. d'anthr. crim.
Dubois, F. Le péril anarchiste. Paris 1894.
Dubuisson, P. Les voleuses de grands magasins. Arch. d'anthr. crim. XVI.
Du Camp, M. Les plaies sociales. La prostitution à Paris. Journal des Économistes 1870.

Digitized by Google

Ducpetiaux, Ed. De la condition physique et morale des jeunes ouvriers. I Bruxelles 1843.
—— Mémoire sur le paupérisme dans les Flandres. Bruxelles 1850.
Dugdale, R. L. The Jukes. A study in crime, pauperism, disease and heredity. New-York and London 1884.
Einiges über die Prostitution in Gegenwart und Zukunft (Article anonyme). Neue Zeit 1891—1892 I.
Elliot, J. H. The increase of material prosperity and of moral agents compared with the state of crime and pauperism. Journal of the statistical society of London 1868.
Eltzbacher, P. Der Anarchismus. Berlin 1900.
Embden, D. van Darwinisme en Demokratie. 's Gravenhage 1901.
Engels, Fr. Die Lage der arbeitenden Klasse in England. Stuttgart 1892.
—— Sur la conception matérialiste de l'histoire. Devenir Social III.
—— Der Ursprung der Familie, des Privateigenthums und des Staats. Stuttgart 1898.
Englands industrielle Reserve Armee. (Art. anonyme). Neue Zeit 1884.
Enquête betreffende werking en uitbreiding der wet van 19 September 1874 en naar den toestand van fabrieken en werkplaatsen. 's Gravenhage 1887.
Enquête gehouden door de staatscommissie benoemd volgens de wet van 19 Jan. 1890. 's Gravenhage 1890—94.
Enthoven, F. B. Studie over het anarchisme van de daad. Amsterdam 1901.
Ergebnisse der schweizerischen Kriminalstatistik während der Jahre 1892—1896. Schweizerische Statistik Lieferung 125. Bern 1900.
Ergebnisse der Strafrechtspflege der im Reichsrate vertretenen Königreichen und Ländern im Jahre 1899. Oesterreichische Statistik. Wien 1903.
Everest, R. On the influence of social degradation in producing pauperism and crime, as exemplified in the free coloured citizens and foreigners in the United States. Journ. of the stat. society of L. 1855.
Evert, G. Zur Statistik rückfälliger Verbrecher in Preussen. Zeitschrift des königlich preussischen statistischen Bureaus XXXIX 1899.
Faucher, L. Mémoire sur le caractère et sur le mouvement de la criminalité en Angleterre. Journal des Economistes 1850.
—— Etudes sur l'Angleterre I. Paris 1856.
Faure. Abbé Souvenir de la Roquette. Paris.
Fekete, J. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Actes du congr. pénit. intern. de Bruxelles. Bruxelles et Berne 1901.
Féré, Ch. Dégénérescence et criminalité. Paris 1888.
—— La famille névropathique Paris. 1894.
Ferrero, G. Le crime d'adultère, son passé, son avenir. Arch. d'anthr. crim. IX.
—— et C. Lombroso. La femme criminelle et la prostituée. Trad. L. Meille. Paris 1896.
Ferri, E. Studi sulla criminalità in Francia 1826—1878. Annali di statistica 1881.
—— Socialismo e criminalità. Torino 1883.
—— Variations thermométriques et criminalité. Archiv. d'anthr. crim. I.
—— La sociologie criminelle. Paris 1893.

Digitized by Google

Ferri, E. L'omicidio. Torino 1895.
—— Atlante antropologico-statistico dell'omicidio. Torino 1895.
—— La théorie sociologique de M. Tarde. Devenir Social 1895.
—— Kriminelle Anthropologie und Sozialismus. Neue Zeit 1895—96 II.
—— Le crime comme phénomène social. Annales de l'Institut international de sociologie 1896.
—— Eine Verirrung des neunzehnten Jahrhunderts. Neue Zeit 1898—99 II.
—— Socialisme en wetenschap. Trad. H. Troelstra. Amsterdam 1899.
—— Les criminels dans l'art et la littérature. Trad. E. Laurent. Paris.
Ferriani, L. La infanticida. Milano 1886.
—— L'amore in tribunale. Bologna 1889.
—— Minderjährige Verbrecher. Autorisirte Ausgabe. Berlin 1896.
—— Entartete Mütter. Autorisirte Ausgabe. Berlin 1897.
—— Schlaue und glückliche Verbrecher. Autor. Ausgabe. Berlin 1899.
Fiaux, L. La prostitution en Russie. Progrès Médicale 1893.
Fletcher, J. Moral and educational statistics of England and Wales. Journal of the statistical society of London 1847, 1849.
Florian, E. et G. Cavaglieri, I vagabondi I, II. Torino 1897, 1900.
Flynt, J. Tramping with tramps. New-York 1899.
Földes, B. Einige Ergebnisse der neueren Kriminalstatistik. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XI.
Fornasari di Verce, E. La criminalità e le vicende economiche d'Italia 1873—1890. Torino 1894.
Fourier, Ch. Oeuvres complètes I. Paris 1841.
Francken, C. J. Wijnaendts De evolutie van het huwelijk. Leiden 1894.
Frankenstein, K. Die Lage der Arbeiterinnen in den deutschen Groszstädten. Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirthschaft XII 2.
Frassati, A. Die neue positive Schule in Ruszland. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. X.
Frégier, H. A. Les classes dangéreuses de la population dans les grandes villes I. Paris 1840.
Fröhlich, R. Ergebnisse einer Umfrage über den Alkoholgenuss der Schulkinder in Niederösterreich. VIII Internationaler Congress gegen den Alkoholismus. Wien 1901.
Fuld, L. Der Einfluss der Lebensmittelpreise auf die Bewegung der strafbaren Handlungen. Mainz 1881.
Galton, F. Inquiries into human faculty and its development. London 1883.
—— Hereditary genius. London 1892.
Garnier, P. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Actes du congr. pénitent. à Bruxelles IV. Bruxelles et Berne 1901.
—— La criminalité juvénile. Compte Rendu du Ve Congr. d'anthr. crim.
Garofalo, R. La criminologie. Paris 1890.
—— La superstition socialiste. Trad. A. Dietrich. Paris 1895.
Garraud, R. et P. Bernard, Des attentats à la pudeur et des viols sur les enfants. Arch. d'anthr. crim. I.
Gautier, A. Le procès Lucheni. Schweizerische Zeitschr. f. Strafr. XI.
Gautier, E. Le monde des prisons. Arch. d'anthr. crim. III.

Digitized by Google

Gerechtelijke statistiek van het Koninkrijk der Nederlanden 1887-1899. 's Gravenhage 1888—1901.
Gisquet, M. Mémoires. Paris 1840.
Gizycki, P. v. Wie urteilen Schulkinder über Funddiebstahl? Zeitschr. für Kinderforschung VIII.
Godwin, W. Inquiry concerning political justice. London 1796.
Goes, F. v. d. Socialisme en feminisme. Tweemaandelijksch Tijdschrift VI.
Gordon Rylands, L. Crime, its causes and remedy. London 1889.
Gouzer, J. Psychologie de l'anarchiste. Arch. d'anthr. crim. IX.
Grosmolard, M. Criminalité juvénile. Arch. d'anthrop. crimin. XVIII.
Grosse, E. Die Formen der Familie und die Formen der Wirtschaft. Freiburg i. B. und Leipzig 1896.
Grotjahn, A. Der Alkoholismus. Leipzig 1898.
Guerry, A. M. Essai sur la statistique morale de la France. Paris 1833.
Guyot, Y. La prostitution. Paris 1882.
Gystrow, E. Liebesleben im XIX Jahrhundert. Berlin 1902.
Hamel, G. A. v. L'anarchisme et le combat contre l'anarchisme au point de vue de l'anthropologie criminelle. Actes IVe congr. d'anthr. crim.
Hammer, Guido. Die Zersetzung der modernen Nationalitäten. Neue Zeit 1887.
Hamon, A. De la définition du crime. Arch. d'anthr. crim. VIII.
—— Psychologie de l'anarchiste-socialiste. Paris 1895.
—— Psychologie du militaire professionnel. Paris 1904.
Hatzig, K. Der Mädchenhandel. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XX.
Haussonville, d'. Le combat contre le vice II „La criminalité". Revue des deux mondes 1887.
Havelock Ellis. Verbrecher und Verbrechen. Leipzig 1895. Uebers v. H. Kurella.
Hellpach, W. Soziale Ursachen und Wirkungen der Nervosität. Politisch-anthropologische Revue I.
—— Der Kampf gegen die Geschlechtskrankheiten. Soz. Monatshefte VII.
Hirsch, P. Verbrechen und Prostitution. Berlin 1897.
Hirschberg. Soziale Lage der arbeitenden Klasse in Berlin. Berlin 1897.
Hirschfeld, M. Ursachen und Wesen des Uranismus. Jahrbuch für sexuelle Zwischenstufen V.
—— Die historische Entwicklung des Alkoholmiszbrauchs. VIII Intern. Congr. gegen den Alkoholismus.
Hoegel, H. Die Straffälligkeit der Jugendlichen. Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik X.
—— Die Straffälligkeit des Weibes. Archiv f. Krim.-Anthr. und Kriminalistik V.
Holbach, Système social. Londres 1773.
Holmes, Th. Pictures and problems from London police courts. London 1902.
Holtz, L. Les crimes passionels. Paris 1904.
Holzendorff, Fr. v. Die Psychologie des Mordes. Sammlung gemeinverständlicher Vorträge X.
Hoofdstuk, Een vergeten. Amsterdam 1898.
Hügel, Fr. S. Zur Geschichte, Statistik und Regelung der Prostitution. Wien 1865.

Digitized by Google

Hugo, C. Kind und Gesellschaft. Neue Zeit 1894—95 I.
Hulzen, G. v. Van de zelfkant der samenleving. Gids 1903.
Illing, J. Die Zahlen der Kriminalität in Preussen 1854—1884. Zeitschrift des königlich preussischen statistischen Bureaus 1885.
Jaarcijfers voor het Koninkrijk der Nederlanden. Rijk in Europa 1901. 's Gravenhage 1902.
Jaeger, J. Zunahme der Verbrechen und Abhilfe. Leipzig 1898.
Jeannel, J. De la prostitution dans les grandes villes au dix-neuvième siècle et de l'extinction des maladies vénériennes. Paris 1874.
Jelgersma, G. De geboren misdadiger. Tijdschr. v. Strafrecht 1891.
Jhering, R. v. Der Zweck im Recht I. Leipzig 1884.
Joly, H. Le crime. Paris.
—— La France criminelle. Paris 1889.
—— L'enfance coupable. Paris 1904.
Judicial Statistics, England and Wales. Part. I. Criminal statistics 1894—1900. Londen 1896—1902.
Kampffmeijer, P. Geschichte der modernen Gesellschaftsklassen in Deutschland. Berlin 1896.
Kan, J. v. Les causes sociales de la criminalité. Compte Rendu Ve Congr. d'anthr. crim.
Kautsky, K. Ein materialistischer Historiker. Neue Zeit 1883.
—— Die sozialen Triebe in der Tierwelt. Neue Zeit 1883.
—— Die sozialen Triebe in der Menschenwelt. Neue Zeit 1884.
—— Die Indianerfrage. Neue Zeit 1885.
—— Die Entstehung des Christentums. Neue Zeit 1885.
—— Die moderne Nationalität. Neue Zeit 1887.
—— Thomas More und seine Utopie. Stuttgart 1888.
—— Der Alcoholismus und seine Bekämpfung. Neue Zeit 1890—91 I.
—— Das Erfurter Programm. Stuttgart 1892.
—— Eine Naturgeschichte des politischen Verbrechers. Neue Zeit 1892—93 II.
—— Lombroso und sein Vertheidiger. Neue Zeit 1893—94 II.
—— Die materialistische Geschichtsauffassung und der psychologische Antrieb. Neue Zeit 1895—96 II.
—— Karl Marx' oekonomische Lehren. Stuttgart 1898.
—— Geschichte des Socialismus in Einzeldarstellungen. Erster Band Zweiter Theil. Stuttgart 1895.
—— Sozialreform und soziale Revolution. Berlin.
Kelles-Krauz, C. de, Formes primitives de la famille. Revue internationale de sociologie VIII.
Key, E. Das Jahrhundert des Kindes. Autorisirte Uebers. Berlin 1902.
Koerner Critique sur „Verbrechen und Verbrecher in Preuszen" de Starke 1854—1878. Jahrb. f. Nat. Oek. u. Stat. Neue Folge XIII.
Kohler, J. Shakespeare vor dem Forum der Jurisprudenz. Würzburg 1883.
Korn, A. Strafrechtsreform oder Sittenpolizei. Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft XXI 3.
Kovalevsky, Maxime. Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété. Stockholm 1890.
—— Les origines du devoir. Revue internationale de Sociologie II.
Krafft-Ebing, R. v. Psychopathia sexualis. Stuttgart 1898.

Digitized by Google

Krauss, A. Die Psychologie des Verbrechens. Tübingen 1884.
Kriminalstatistik für das Jahr 1888, 1894, 1895, 1896, 1898, 1899, 1900. Statistik des Deutschen Reichs. Neue Folge. Berlin 1890—1902.
Kropotkin, P. Paroles d'un révolté. Paris.
—— Mutual aid among animals. Nineteenth Century 1890.
—— Mutual aid among savages. Nineteenth Century 1891.
—— Mutual aid among the barbarians. Nineteenth Century 1892.
Kühn, J. Die Prostitution im XIX Jahrhundert. Leipzig 1871.
Kulischer, Der Dualismus der Ethik bei den primitiven Völkern. Zeitschr. für Ethnologie 1885.
Kurella, H. Naturgeschichte des Verbrechers. Stuttgart 1893.
Lacassagne, A. Marche de la criminalité en France 1825—1880. Rev. scientifique. Mai 1881.
—— Les vols à l'étalage et dans les grands magasins. Actes IVe congr. d'anthr. crim.
—— L'assassinat du président Carnot. Arch d'anthr. crim. IX.
—— et E. Martin. Des résultats positifs et indiscutables que l'anthropologie criminelle peut fournir à l'élaboration ou l'application des lois. Compte Rendu Ve Congr. d'anthr. crim.
Ladame, P. De la prostitution dans ses rapports avec l'alcoolisme, le crime et la folie. Neuchâtel 1884.
Lafargue, P. Der wirthschaftliche Materialismus. Höttingen-Zürich 1886.
—— Die Kriminalität in Frankreich 1840—1886. Neue Zeit 1890.
—— Der Ursprung der Idee des Gerechten und Ungerechten. Neue Zeit 1898—99 II.
—— Der Ehebruch in Gegenwart und Vergangenheit. Neue Zeit 1889.
Lang, O. Alkoholgenusz und Verbrechen. Basel 1895.
Laschi, R. Le crime financier. Lyon-Paris 1901.
—— und C. Lombroso, Der politische Verbrecher und die Revolutionen. Autor. Uebersetzung von Dr. H. Kurella. Hamburg 1892.
Laspeyres, E. Der Einflusz der Wohnung auf die Sittlichkeit. Berlin 1869.
Lassalle, Ferd. Die Feste, die Presse und der Frankfurter Abgeordnetentag. Reden und Schriften II. Berlin 1893.
—— Offenes Antwort-Schreiben. Reden und Schriften II. Berlin 1893.
Laurent, E. Les habitués des prisons de Paris. Paris 1890.
Lecour, C. J. La prostitution à Paris et à Londres. Paris 1870.
Legrain, Conséquences sociales de l'alcoolisme des ascendants au point de vue de la dégénérescence, de la morale et de la criminalité. IVe Congr. d'anthr. crim.
Lenz, A. Die Zwangserziehung in England. Stuttgart 1894.
Letourneau, Ch. L'évolution de la morale. Paris 1887.
—— L'évolution du mariage et de la famille. Paris 1888.
—— L'évolution de la propriété. Paris 1889.
—— L'évolution juridique. Paris 1891.
Leuss, H. Aus dem Zuchthause. Berlin 1903.
Levasseur, E. La population française II. Paris 1891.
Linguet, S. N. H. Théorie des loix civiles. Londres 1767.
Lippert, H. Die Prostitution in Hamburg. Hamburg 1848.
Liszt, Fr. v. Die Reichskriminalistik des Jahres 1883. Zeitschr. f. d. ges. Strafw. VI.

Digitized by Google

Liszt, Fr. Die sozial-politische Auffassung des Verbrechens. Sozial-politisches Centralblatt 1892.
—— Die gesellschaftlichen Ursachen des Verbrechens. Sozial-politisches Centralblatt 1892.
—— Das Verbrechen als social-pathologische Erscheinung. Dresden 1899.
—— Das gewerbmäszige Verbrechen. Zeitschr. f. d. ges. Strafw. XXI.
—— Die gesellschaftlichen Faktoren der Kriminalität. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XXIII.
—— Die psychologischen Grundlagen der Kriminalpolitik. Zeitschr. f. d. ges. Strafw. XVI.
—— Kriminal-politische Aufgaben. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. IX sqq.
Loewe, Ph. Die Prostitution aller Zeiten und Völker mit besonderer Berücksichtigung von Berlin. Berlin 1852.
Loewenstimm, A. Aberglaube und Strafrecht. Berlin 1897.
—— Fanatismus und Verbrechen. Kriminalistische Studien. Berlin 1901.
Löffler, A. Alkohol und Verbrechen. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XXIII.
Logan, W. The great social evil. London 1871.
Lombroso, C. Les anarchistes. Paris 2e édition. trad. Hamel et Marie.
—— Les palimpsestes des prisons. Lyon-Paris 1894.
—— Le crime, causes et remèdes. Paris 1899.
—— et G. Ferrero, La femme criminelle et la prostituée. Trad. L. Meille. Paris 1896.
—— und R. Laschi, Der politische Verbrecher und die Revolutionen. Autorisirte Uebersetzung von H. Kurella. Hamburg 1892.
Loosjes, C. Bijdrage tot de studie van de criminaliteit der vrouw. Haarlem 1894.
Lütgenau, Fr. Natürliche und sociale Religion. Stuttgart 1894.
Lux, H. Die Prostitution. Berlin 1892.
—— Sozialpolitisches Handbuch. Berlin 1892.
—— Die Sittlichkeitsverbrechen in Deutschland in kriminalstatistischer Beleuchtung. Archiv f. soz. Gesetzgeb. und Statistik VI.
Mably, De la législation ou principes des loix. Paris 1792.
Magnan, De l'enfance des criminels dans ses rapports avec la prédisposition naturelle au crime. Actes du IIe Congr. d'anthrop. crim.
Maine, H. S. Village communities in the East and West. London 1876.
Makarewicz, J. Evolution de la peine. Arch. d'anthr. crim. XIII.
Malgat, J. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Actes du congr. pénitent. intern. de Bruxelles 1900 IV. Bruxelles et Berne 1901.
Mandl, H. Die Wiener Preszkorruption. Neue Zeit 1884.
Manouvrier, L. Les crânes des suppliciés. Arch. d'anthr. crim. I.
—— Les aptitudes et les actes. L'ère nouvelle 1893.
—— La genèse normale du crime. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris 1893.
—— L'atavisme et le crime. L'ère nouvelle 1894.
—— Existe-t-il des caractères anatomiques propres aux criminels? Les criminels présentent-ils en moyenne certains caractères anatomiques particuliers? Comment doit-on interpréter ces caractères? Actes IIe congr. d'anthr. crim.
Marambat, V. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité.

Digitized by Google

Actes du Congr. pénitent. intern. de Bruxelles 1900 IV. Bruxelles et Berne 1901.
Marro, A. I caratteri dei delinquenti. Torino 1887.
Martin E. et A. Lacassagne, Des résultats positifs et indiscutables que l'anthropologie criminelle peut fournir à l'élaboration ou l'application des lois. Compte Rendu Ve congr. d'anthr. crim.
Martineau, L. La prostitution clandestine. Paris 1885.
Marx, K. Zur Kritik der politischen Oekonomie. Stuttgart 1897.
—— Das Kapital I. Hamburg 1890.
Masoin, M. L'alcoolisme dans ses rapports avec la criminalité. Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique 1896. Bruxelles 1896.
Maudsley, H. The physiology and pathology of mind. London 1868.
Mayhew A. and J. Binny, The criminal prisons of London. London 1862.
Mayr, G. v. Statistik der gerichtlichen Polizei im Königreiche Bayern. München 1867.
—— Die Gesetzmässigkeit im Gesellschaftsleben. München 1877.
—— Statistik und Gesellschaftslehre. Freiburg i. B. 1897.
Mehring, Fr. Die Lessing-Legende (nebst einem Anhange über den historischen Materialismus.) Stuttgart 1893.
Merens, A. H. J. Over het onderzoek naar den invloed der dronkenschap op de criminaliteit. Haarlem 1902.
Mesdag, S. v. Iets over landloopers en bedelaars. Tijdschrift van Strafrecht XV.
Meslier, J. Le testament de. Amsterdam 1864.
Meyer, A. Die Verbrechen in ihrem Zusammenhang mit den wirtschaftlichen und sozialen Verhältnissen in Kanton Zürich. Jena 1895.
Mischler, Hauptergebnisse in moralischer Hinsicht. Handbuch des Gefängnisswesens II. Hamburg 1888.
Misdadige jeugd in het havenbedrijf. (Brochure anonyme). Rotterdam 1904.
Mittelstaedt, Critique sur Starke. Zeitschrift für die ges. Strafrw. IV.
Moreau, G. Le monde des prisons. Paris 1887.
—— Souvenirs de la petite et de la grande Roquette. Paris.
Moreau (de Tours), P. L'homicide commis par les enfants. Paris 1882.
Moreau—Christophe, L. M. Du problème de la misère III. Paris 1851.
Morel, J. La prophylaxie et le traitement du criminel récidiviste. Compte Rendu Ve congr. intern. d'anthr. crim.
Morelly, Code de la Nature. 1755.
Morgan, Lewis H. Houses and house-life of the American aborigines. Washington 1881.
—— Die Urgesellschaft. Uebers. W. Eichhoff. Stuttgart 1891.
Morrison, W. D. Crime and its causes. London 1891.
—— Juvenile offenders. London 1896.
—— The interpretation of criminal statistics. Journal of the stat. society of London 1897.
Morus, Thomas. L'utopie. Amsterdam 1717.
Motet, M. De l'éducation correctionelle. Actes du IIe congr. d'anthropologie crim.
Müller, Fr. W. De prostitutie. Zutfen 1870.

Digitized by Google

Müller, H. Untersuchungen über die Bewegung der Kriminalität in ihrem Zusammenhang mit dem wirtschaftlichen Verhältnissen. Halle a. S. 1899.
Naecke, P. Verbrechen und Wahnsinn beim Weibe. Wien und Leipzig 1894.
—— Die neueren Erscheinungen auf kriminal-anthropologischem Gebiete und ihre Bedeutung. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XIV.
—— Emile Zola. In memoriam. Seine Beziehung zur Kriminalanthropologie und Sociologie. Arch. f. Krim.-anthr. u. Krim. XI.
—— Ein Besuch bei den Homosexuellen in Berlin. Archiv f. Kriminalanthropologie und Kriminalistik XV.
Nansen, F. Eskimoleben. Leipzig und Berlin 1903.
Niceforo, A. Criminalità e condizioni economiche in Sicilia. Rivista scient. di diritto 1897.
—— Les transformations du crime et la civilisation moderne. Scuola positiva XI.
Nieuwenhuis, F. Domela. Zur Frage der Prostitution. Neue Zeit 1884.
Nordau, M. Die conventionnellen Lügen der Kulturmenschheit.
Not des vierten Standes, Die (Oeuvre anonyme) Leipzig 1894.
Notizie complementari alle statistiche giudiziarie penali degli anni 1890—95. Roma 1899.
Odin, A. Genèse des grands hommes. Paris 1895.
Oettingen, A. v. Moralstatik. Erlangen 1874.
Onmatig lange arbeidstijd en misbruik van sterken drank. (Brochure anonyme) Utrecht 1895.
Orchanski, Les criminels russes. Actes IIe congr. d'anthr. crim.
O. S. Die Verbrecherwelt von Berlin. Zeitschr. für die ges. Strafrw. IV et V.
Ostwald, H. Das Leben der Wanderarmen. Arch. f. Krim.-anthr. und Kriminalistik XIII.
Owen, R. The book of the new moral world. London 1849.
—— A new view of society; or essays on the principle of the formation of the human character. Life of Robert Owen. Appendix B. London 1857.
—— Reports of the proceedings at the several public meetings held in Dublin.
Pappritz, A. Die wirthschaftlichen Ursachen der Prostitution. Berlin 1903.
Parent-Duchatelet, De la prostitution dans la ville de Paris. Paris 1857.
Patijn, J. G. Misdaad en atavisme. Tijdschr. v. strafr. 1891.
Pecqueur, C. Des améliorations matérielles. Paris 1841.
Phillippovich, E. von Wiener Wohnungsverhältnisse. Archiv. f. soz. Gesetzg. u. Stat. VII.
—— Die Vereinigten Staaten und die europäische Auswanderung. Archiv. f. soz. Ges. u. Stat. VI.
Pinsero, N. Miseria e delitto. Scuola positiva 1898.
Plasz, L. Fürsorgeerziehung. Woche V no. 51.
Platon, La république ou l'état. Paris 1873.
Plechanow, G. Beiträge zur Geschichte des Materialismus. Stuttgart 1896.
—— Anarchismus und Sozialismus. Berlin 1894.

Digitized by Google

Ploetz, A. Die Tüchtigkeit unsrer Rasse und der Schutz der Schwachen. Berlin 1895.
Porter, G. R. The influence of education shown bij facts recorded in the criminal tables for 1845 ane 1846. Journ. of the stat. society 1847.
Post, A. H. Die Geschlechtsgenossenschaft der Urzeit und die Entstehung der Ehe. Oldenburg 1875.
—— Der Ursprung des Rechts. Oldenburg 1876.
—— Bausteine für eine allgemeine Rechtswissenschaft. Oldenburg 1880.
—— Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz. Oldenburg und Leipzig 1895.
—— Die Grundlagen des Rechts.
Prins, A. Criminalité et répression. Bruxelles 1886.
Prinzing, Fr. Soziale Faktoren der Kriminalität. Zeitschr. für die ges. Strafrechtsw. XXII.
—— Der Einflusz der Ehe auf die Kriminalität des Mannes. Zeitschr. für Sozialwissenschaft II.
—— Die Erhöhung der Kriminalität des Weibes durch die Ehe. Zeitschr. für Socialwissenschaft II.
Proal, L. Le crime et la peine. Paris 1892.
Procesz gegen den Anarchisten Hermann Stellmacher. Berlin, Wien, Leipzig. (Brochure anonyme).
Prostitution, Die in Berlin und ihre Opfer. (Oeuvre anonyme). 1846.
Proudhon, P. J. De la justice dans la révolution et dans l'église. Paris 1858.
Puibaraud, L. Les malfaiteurs de profession. Paris.
Quack, H. P. G. De Socialisten II. Amsterdam 1899.
Quetelet, A. Physique sociale. Saint-Pétersbourg 1869.
Rae, J. Der Achtstunden-Arbeitstag. Weimar 1897.
Rapport der Commissie belast met het onderzoek naar den toestand der kinderen in fabrieken arbeidende. 's Gravenhage 1872.
Rapport sur l'administration de la justice criminelle de 1881 à 1900. (Compte général de l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1900).
Raux, M. Nos jeunes détenus. Etude sur l'enfance coupable. Lyon-Paris 1890.
—— Les actes, l'attitude et la correspondance de Caserio en prison. Arch. d'anthr. crim. XVIII.
—— Etude psychologique sur Ravachol. Arch. d'anthr. crim. XVIII.
Régis, E. Les régicides. Lyon-Paris 1890.
—— Le régicide Caserio. Arch. d'anthr. crim. X.
Rein, W. Jugendliches Verbrecherthum. Zeitschr. für Socialwissenschaft III.
Reports from the select committee of the house of lords on the law to the protection of young girls. Sessions 1881 and 1882.
Rettich, Die Würtembergische Kriminalität. Ein Beitrag zur Landeskunde auf Grundlage der Reichsstatistik. Würtembergische Jahrbücher für Statistik und Landeskunde 1894.
Richard, G. Les crises sociales et la criminalité. Année sociologique III.
Richelot, G. La prostitution en Angleterre. (Tome II. „De la prostitution dans la ville de Paris" de A. J. B. Parent-Duchatelet). Paris 1857.
Rivière, L. Mendiants et vagabonds. Paris 1902.

Digitized by Google

Röhrmann, C. Der sittliche Zustand von Berlin. Leipzig 18 6.
Roland Holst-van der Schalk, H. Kapitaal en arbeid in Nederland. Amsterdam 1902.
—— Arbeiders en alkohol. Nieuwe Tijd VII.
Rollet H. et G. Tomel, Les enfants en prison. Paris 1892.
Roos, J. R. B. de. De strafmiddelen in de nieuwere strafrechtswetenschap. Amsterdam 1900.
Rosenfeld, E. Die dritte Schule. Mitteilungen der internationalen kriminalistischen Vereinigung IV.
Rossi, V. Influence de la température et de l'alimentation sur la criminalité en Italie 1875—83. Actes I congr. d'anthr. crim.
—— Il fattore economico nei moti rivoluzionari. Archivio di psichiatria, scienzi penali ed antropologia criminale IX.
Rousseau, J. J. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes. Amsterdam 1762.
Russel, W. Abstract of the statistics of crime in England and Wales, from 1839 to 1843. Journal of the statistical society of London 1847.
Sacker, J. Der Rückfall. Berlin 1892.
Scandales de Londres, publiés par la Pall Mall Gazette. Paris 1885.
Schäffle, A. C. Fr. Bau und Leben des socialen Körpers I, IV Tübingen 1875, 1878.
Schaffroth, G. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Actes du congr. pénitent. intern. de Bruxelles 1900 IV. Bruxelles et Berne 1901.
Schippel, M. Das moderne Elend und die moderne Ueberbevölkerung. Stuttgart 1888.
Schlesinger-Eckstein, Th. Die Frau im XIX Jahrhundert. Berlin.
Schoenlank, B. Die Syphilis und die Socialzustände. Neue Zeit 1887.
—— Zur Statistik der Prostitution in Berlin. Archiv f. soz. Gesetzgeb. und Stat. VII.
—— Zur Lage der in der Wäschefabrikation und der Konfektionsbranche Deutschlands beschäftigten Arbeiterinnen. Neue Zeit 1885.
—— Zur Psychologie des Kleinbürgerthums. Neue Zeit 1890.
Schönfeldt, G. Beiträge zur Geschichte des Pauperismus und der Prostitution in Hamburg. Zeitschr. für Social- und Wirthschaftsgeschichte 1897.
—— Die heutige Arbeiterfamilie und die öffentliche Erziehung vorschulpflichtiger Kinder. Neue Zeit 1898—1899 I.
Seuffert, H. Anarchismus und Strafrecht. Berlin 1899.
S., G. Die weibliche Lohnarbeit und ihr Einflusz auf die Sittlichkeit und Kriminalität. Neue Zeit 1899—1900 II.
Sichart, G. Ueber individuelle Faktoren des Verbrechens. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. X.
Sighele, S. La foule criminelle. Paris 1892.
—— Le crime à deux. Lyon-Paris 1893.
—— Psychologie des sectes. Paris 1898.
Smidt, H. J. Geschiedenis van het wetboek van strafrecht II. Haarlem 1881.
S(midt), J. Zur Verwahrlosung der Kinder in der kapitalistischen Gesellschaft. Neue Zeit 1893—94 II.

Digitized by Google

S(midt), J. Aus den Ergebnissen der sächsischen Armenstatistik. Neue Zeit 1894—95 II.
—— Einflusz der Krisen und der Steigerung der Lebensmittelpreise auf das Gesellschaftsleben. München 1894.
Socquet, J. Contribution à l'étude statistique de la criminalité en France de 1826 à 1880. Paris 1884.
Spencer, H. Principles of sociology. London—Edinburgh 1877.
—— Descriptive sociology n⁰. 6. American Races. London—Edinburgh 1878.
—— Psychology. London—Edinburgh 1881.
Starcke, C. N. Die primitive Familie. Leipzig 1888.
Starke, W. Verbrechen und Verbrecher in Preussen 1854—1878. Berlin 1884.
—— Des éléments essentiels qui doivent figurer dans la statistique criminelle et des moyens de les rendre comparables. Bulletin de l'institut international de statistique 1889.
Statesman Year Book for the year 1902. London 1902.
Statistica giudiziaria penale per l'anno 1881, 1889, 1894. Roma 1884, 1891, 1896.
Statistik der Reichstagwahlen von 1898. Ergänzungsheft zu den Vierteljahrsheften zur Statistik des Deutschen Reischs 1898 III.
Statistique pénitentiaire (de la France) 1882—1898. Melun 1882—1901.
Statistische Uebersicht der Verhältnisse der Oesterreichischen Strafanstalten und der Gerichtsgefängnisse 1883, 1884. Wien 1886, 1888.
Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich V, X, XV, XVII, XVIII, XIX, XXII. Berlin 1884 sqq.
Steinmetz, S. R. De „Fosterage" of opvoeding in vreemde families. Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap 1893.
—— Ethnologische Studien zur ersten Entwicklung der Strafe I, II. Leiden—Leipzig 1894.
—— Das Verhältniss zwischen Eltern und Kindern bei den Naturvölkern. Zeitschr. f. Sozialwissensch. 1898.
—— Der Krieg als sociologisches Problem. Amsterdam 1899.
—— Die neueren Forschungen zur Geschichte der menschlichen Familie. Zeitschr. f. Sozialwissenschaft 1899.
—— De ziekten der maatschappij. Vragen des Tijds 1900.
—— Classification des types sociaux et catalogue des peuples. Année sociologique III.
—— L'ethnologie et l'anthropologie criminelle. Compte Rendu du Ve congr. intern. d'anthr. crim.
Stern, J. Einflusz der sozialen Zustände auf alle Zweige des Kulturlebens. Stuttgart 1891.
—— Thesen über den Sozialismus. Stuttgart 1891.
Stevens, J. Les prisons cellulaires en Belgique. Bruxelles 1878.
Stinca, Le milieu social comme facteur pathologique. L'ère nouvelle 1894.
Stirner, M. (Kaspar Schmidt). Der Einzige und sein Eigenthum. Leipzig.
Strunz, K. Die erwerbsmäszige Kinderarbeit und die Schule. Neue Zeit 1898—1899 I.

Digitized by Google

Stursberg, H. Die Zunahme der Vergehen und Verbrechen und ihre Ursachen. Düsseldorf 1878.
—— Die Prostitution in Deutschland und ihre Bekämpfung. Düsseldorf 1887.
Sullivan, W. C. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Actes du congr. pénitent. intern. de Bruxelles 1900 IV. Bruxelles et Berne 1901.
Sutherland, A. The origin and growth of moral instinct. London 1898.
—— Résultats de la déportation en Australie. Compte Rendu du Ve congr. d'anthr. crim.
Tarde, G. La criminalité comparée. Paris 1890.
—— La philosophie pénale. Paris 1890.
—— Misère et criminalité. Revue Philosophique 1890 I.
—— Les crimes de haine. Essais et mélanges sociologiques. Lyon-Paris 1895.
—— Les délits impoursuivis. Essais et mélanges sociologiques. Lyon-Paris 1895.
—— Les transformations de l'impunité (Lacassagne. Vacher l'éventreur et les crimes sadiques.) Lyon-Paris 1899.
—— La criminalité et les phénomènes économiques. Compte Rendu Ve congr. d'anthr. crim.
Tardieu, A. Etude médico-légale sur les attentats aux moeurs. Paris 1878.
Tarnowski, E. La delinquenza e la vita sociale in Russia. Rivista Italiana di sociologia 1898.
Tarnowsky, Prostitution und Abolitionismus. Hamburg und Leipzig 1890.
Tatouage dans le grand monde, Le (Article anonyme). Arch. d'anthr. crim. X.
Taxil, L. La corruption fin-de-siècle. Paris.
Teifen, T. W. Das sociale Elend und die besitzenden klassen in Oesterreich. Wien 1894.
Tex, G. M. den. Verkorting van den arbeidsdag. Amsterdam 1894.
Thompson, W. An inquiry into the principles of the distribution of wealth. London 1850.
Thomsen, A. Betrachtungen über ein Sammeln der verbrecherischen Motive. Zeitschr. f. d. ges. Strafrw. XVII.
Tomel G. et H. Rollet, Les enfants en prison. Paris 1892.
Tönnies, F. Jugendliche Kriminalität und Verwahrlosung in Grosz-Britannien. Zeitschr. für die gesammte Strafrw. XIII.
—— Das Verbrechen als soziale Erscheinung. Archiv f. soz. Gesetzg. u. Stat. VIII.
Topinard, P. Le principe des nationalités. Revue d'anthropologie 1886.
—— L'anthropologie criminelle. Rev. d'anthr. 1887 II.
Tugan-Baranowsky, M. Die sozialen Wirkungen der Handelskrisen in England. Arch. f. soz. Gesetzg. u. Stat. XV.
Turati, F. Il delitto e la questione sociale. Milano 1883.
Uitkomsten der zevende en achtste tienjaarlijksche volkstelling. 's Gravenhage 1891 en 1901.

Digitized by Google

Uitkomsten der beroepstelling in het koninkrijk der Nederlanden gehouden op 31 December 1899. Bijdrage tot de statistiek van Nederland. Nieuwe volgreeks n⁰. 12. 's Gravenhage 1901.
Uitkomsten der achtste tienjaarlijksche volkstelling in het koninkrijk der Nederlanden gehouden op 31 Dec. 1899. Bijdrage tot de statistiek van Nederland. Nieuwe Volgreeks n⁰. 3. 's Gravenhage 1901.
Uitkomsten der Woningstatistiek voor het koninkrijk der Nederlanden. Volkstelling 31 Dec. 1899. 's Gravenhage 1903.
Vaccaro, M. A. Genesi e funzioni delle leggi penali. Roma 1889.
Valentini, H. v. Das Verbrecherthum im Preuss. Staat. Leipzig 1869.
Vandervelde, E. Het alcoholisme en de arbeidsvoorwaarden in België. Nieuwe Tijd IV.
—— Die oekonomischen Faktoren des Alkoholismus. Neue Zeit 1901-1902 I.
Vaucleroy, Influence de l'hérédité alcoolique sur la folie et la criminalité. Actes IIIe Congr. d'anthr. crim.
Verhaeghe, D. Le parti socialiste et la lutte contre l'alcool. Mouvement socialiste 1900.
—— De l'alcoolisation. Paris 1900.
Verslagen over de verrichtingen aangaande het armbestuur over 1898 en 1899. Bijlage E. Handelingen 2e Kamer der Staten-Generaal 1899—1900, 1900—1901.
Vries, H. de. Eenheid in veranderlijkheid. Haarlem 1898.
Wagner, C. Die Sittlichkeit auf dem Lande. Leipzig 1896.
—— und H. Wittenberg, Die geschlechtlich-sittlichen Verhältnisse der evangelischen Landbewohner im Deutschen Reiche. Leipzig 1897.
Waitz, Th. Anthropologie der Naturvölker III. Leipzig 1862.
Wallace, A. R. The Malayo Archipelago. London 1869.
—— Menschliche Auslese. Zukunft 1894.
Walsh, R. H. A deducation from the statistics of crime for the last ten years. Journ. of the stat. Soc. of L. 1857.
Weinberg, S. Der werdende Verbrecher. Neue Zeit 1902—1903 II.
Weisz, B. Ueber einige wirtschaftliche und moralische Wirkungen hoher Getreidepreise. Jahrbücher für Nationaloekonomie und Statistik 1881.
Weitling, W. Garantien der Harmonie und Freiheit. 1842.
Wellenbergh, P. Contribution à l'étude de la question de l'influence de la vieillesse sur la criminalité. Compte Rendu Ve congr. d'anthr. crim.
Westermarck, E. The history of human marriage. London 1891.
—— Der Ursprung der Strafe. Zeitschr. f. Socialw. 1900.
Westgarth, W. Statistics of crime in Australia. Journ. of the stat. soc. of L. 1864.
Wetzker, H. Die Zunahme der Verbrechen. Soz. Monatshefte 1902 II.
Wieselgren, S. Rapport sur l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Actes du congr. pénitent. intern. de Bruxelles 1900 IV. Bruxelles et Berne 1901.
Winkler, C. Iets. over crimineele anthropologie. Geneeskundige bladen 1895.
Winter, A. The New-York state reformatory in Elmira. London 1891.
Wittenberg, H. und C. Wagner. Die geschlechtlich-sittlichen

Digitized by Google

Verhältnisse der evangelischen Landbewohner im Deutsche Reiche. Leipzig 1897.
Wolf, J. Das Verhältniss von Eltern und Kindern bei dem Landvolk in Deutschland. Zeitschr. für Socialwissenschaft I.
Woltmann, L. Die Darwinsche Theorie und der Socialismus. Düsseldorf 1899.
Wright, Carrol D. The relation of economic conditions to the causes of crime. Philadelphia 1900.
Würzburger, E. Ueber die Vergleichbarkeit kriminalstatistischer Daten. Jahrbücher für National-oekonomie und Statistik 1887.
Year Book of New-York State Reformatory 1881—1886. 1888—1897 Albany Elmira.
Zadek, I. Der Achtstundentag eine gesundheitliche Forderung. Berlin 1904.
Zerboglio, A. Les inconvénients de l'honnêteté. L'ère nouvelle 1894.
—— L'alcoolisme: causes et remèdes. Devenir social I.
—— La fin de la névrose. Devenir social I.
—— La lutte de classe dans la législation pénale. Devenir social II.
—— Les bases économiques de la santé. Devenir social IV.
Zetkin, C. Geistiges Proletariat, Frauenfrage und Socialismus. Berlin 1902.
—— Die Arbeiterinnen- und Frauenfrage der Gegenwart. Berlin.
Zetkin, O. Die barfüszige Bande. Neue Zeit 1884.
Zola, E. Au bonheur des dames. Paris.
—— L'argent. Paris.

Digitized by Google

RÉGISTRE.

Acton 393, 405, 409, 411.
Adams-Lehman 363.
Agahd 476.
Albanel 471, 476, 477, 552, 612, 613.
Albrecht 433.
Aletrino 256, 400, 582, 663.
Alimena 269.
Alsberg 719.
Ammon 448.
Amschl 675.
Aschaffenburg 476, 477, 534, 545, 557, 574, 623, 624, 626, 630, 667, 681, 694, 695, 696, 713, 717.
Aschrott 93.
Aubry 461, 534, 553, 573, 574, 581, 585, 680, 706.
Audriffent 700.
Auer 663.
Augagneur 278, 381, 383, 386, 390, 417, 421, 670.
Avé-Lallemant 564, 633.
Bachofen 351.
Baer 232, 271, 369, 370, 419, 425, 564, 565, 648, 649, 694, 711, 712, 713.
Baere del 74, 481.
Baets de 263, 397, 405.
Baker 566.
Battaglia 135, 269, 307, 422, 424, 433, 719.
Baumgarten 384, 395, 561, 563, 564.
Bebel 282, 360, 361, 363, 364, 398, 403, 448, 608, 676.
Beccaria 14.
Belfort Bax 303.
Benedikt 269, 348, 617, 704, 712.
Bérard 602, 606, 608, 615, 708.
Bérard des Glajeux 678.
Berg 620, 621, 646, 655, 669, 684, 693, 694.
Bernard 128, 667, 671, 675, 676, 677.
Binny 49.
Blanc 35.
Blaschko 365, 394, 398, 402, 405, 409, 413, 414, 563, 564, 719, 720.
Bleibtreu 572.
Boies 688.
Bonhoeffer 385, 388, 390, 395, 412, 423, 566, 609, 611, 616.
Booth 334, 339, 347.
Bosco 137, 643, 693.
Bournet 233, 577, 579, 646, 669, 671, 673, 677.
Brace 477, 486, 563, 568.
Braun A. 335, 419.
Braun L. 335, 360, 361, 362, 376, 398, 400, 404, 406, 543, 672, 717.
Brissot de Warville 20, 701.
Brusse 627, 629,
Cabet 31, 147.
Calwer 413.
Camp du 405.
Carlier 379, 390, 409.
Carnevole 269.
Carrara 554.
Catlin 347, 440.
Cavaglieri 602, 604, 605, 608, 612, 613, 615, 616, 617.
Clay 128.
Coghlan 137.
Colajanni 37, 137, 140, 144, 153, 157, 159, 162, 163, 165, 208, 239, 267, 269, 275, 307, 419, 420, 421, 423, 424, 425, 492, 528, 553, 572, 573, 581, 602, 615, 667, 668, 680, 686, 690, 691, 693.

Digitized by Google

Collard 408, 409,
Commenge 390, 393, 395, 397, 398, 400, 405, 409, 410, 413, 563.
Corne 71, 622.
Corre 134, 217, 535, 540, 544, 553, 568, 572, 573.
Coutagne 495.
Crozes 634.
Cuénoud 461.
Cunow 349, 352, 355, 455, 457.
Dalhoff 567.
Dallemagne 256, 713, 714, 717, 720.
Dargun von, 356, 357, 367, 451, 452, 456, 641.
Darwin 172, 183, 184, 221, 345, 438, 446, 448, 449, 450, 455, 534, 538, 589.
Denis 30, 137, 263, 294, 622.
Després 406, 677.
Dix 476, 477.
Doehn 708.
Domela Nieuwenhuis 405.
Dostojewsky 581, 584, 614.
Douglas 546.
Drähms 474, 483, 555, 576, 580.
Drill 256.
Dubois 706, 707.
Dubuisson 627.
Ducpetiaux 42, 405, 422, 425, 476, 544, 606, 619, 622.
Dugdale 535, 554, 568, 612.
Ellero 275.
Elliot 128.
Ellis 250, 580, 636, 638.
Eltzbacher 709.
Embden van 345.
Engels 33, 147, 176, 180, 181, 306, 307, 328, 334, 336, 352, 357, 358, 365, 376, 396, 397, 422, 428, 476, 481, 564, 586, 661.
Enthoven 706.
Esquirol 582.
Everest 128.
Evert 487, 494, 557, 570.
Faucher 128, 390, 397, 403, 404, 563, 634.
Faure, 564, 634.
Fekete 696.
Féré 277, 713, 714, 716, 718.
Ferrero 411, 413, 423, 564, 627, 663.
Ferri 134, 146, 188, 193, 198, 208, 211, 250, 267, 284, 285, 286, 306, 500, 519, 538, 584, 599, 662, 665, 667, 668, 669, 670, 686, 689, 694.
Ferriani 368, 372, 373, 375, 378, 390, 397, 399, 402, 461, 476, 477, 539, 540, 543, 545, 554, 562, 585, 602, 614, 617, 629, 630, 631, 632, 649, 657, 672, 680, 681, 691, 698, 699.
Fiaux 278, 384, 385, 388, 390, 396.
Fletcher 128.
Florian 602, 604, 605, 608, 612, 613, 615, 616, 617.
Flynt 601, 609, 609, 612, 614, 616, 617, 633, 636, 637, 638, 651, 708.
Földes 128, 129, 130, 163, 267, 477, 481, 494, 495, 528, 626, 632.
Follet 271.
Fornasari di Verce 134, 144, 191, 491, 602, 605, 622, 646, 654, 668, 684, 694, 717.
Fourier 35, 363, 699.
Frankenstein 404.
Frassati 256.
Frégier 400, 405, 563, 613, 619, 633.
Fröhlich 424.
Fuld 86.
Gall 221.
Galton 342, 448, 591.
Garnier 720.
Garofalo 107, 134, 142, 188, 190, 208, 259, 261, 277, 305, 435, 491.
Garraud 675, 676, 677.
Gauthier 710.
Gautier 581.
Gisquet 639.
Gizycki 629.
Godwin 23.
Goes van der 360, 361.
Gordon Rylands 256, 547, 566, 635.
Gorki 538.
Gouzer 708.
Grosmolard 471, 543, 552.
Grosse 351, 352, 354, 366, 367.
Grotjahn 415, 416, 417, 418, 419, 421, 422, 425, 426, 427, 428, 429, 564, 673, 694, 720, 721.
Gruber 429.
Guerry 36, 74, 135, 271, 626.

Digitized by Google

Gystrow (Hellpach) 363, 364, 400.
Guyot 379, 413.
Hamel van 256, 708.
Hammer 155, 156.
Hatzig 408.
Hamon 435, 572, 573, 706, 707, 708.
Hausner 572.
Haussonville d' 130, 265.
Hellpach (voir Gystrow) 719, 720.
Hirsch, 301, 306, 393, 398, 399, 402, 403, 413, 463, 476, 545.
Hirschberg 334.
Hirschfeld 429, 663.
Hobbes 446.
Hoegel 467, 529.
Holbach 17.
Holmes 477, 518, 583, 614.
Holtz 681, 683.
Holzendorff von 647.
Hügel 391, 405.
Hugo 378, 680.
Hulzen van 627.
Illing 93.
Jaeger 265.
Jeannel 379, 390, 391, 393, 394, 395, 405.
Jelgersma 256, 712, 713, 715.
Jhering von 456.
Joly 257, 476, 535, 552, 553, 578, 612, 650, 651, 701.
Kampffmeyer 608.
Kan van 296, 304.
Kautsky 155, 162, 211, 307, 336, 349, 375, 421, 423, 424, 429, 431, 439, 444, 447, 448, 450, 704.
Kelles-Krauz 352.
Kende 715, 719.
Key 372, 374, 378, 476, 691.
Kohler 432.
Kolb 298.
Korn 413, 563.
Körner 93.
Kovalewsky 367, 373, 443, 447, 640.
Kraepelin 719.
Krafft-Ebing 677.
Krauss 564, 647.
Kropotkine 303, 439, 444, 447, 454.
Kühn 405, 406.
Kulischer 447.
Kurella 188, 535, 602, 612, 713.
Labusquière 183, 184.
Lacassagne 154, 204, 289, 602, 620, 622, 627, 632, 709, 713.
Ladame 423, 563, 564, 675, 677.
Lafargue 95, 124, 137, 162, 288, 306, 307, 606, 618, 622, 663, 675, 680.
Lamarck 221.
Lang 694, 695.
Laschi 276, 658, 659, 703.
Laspeyres 477, 479.
Lassalle 460, 626.
Laurent 391, 568, 581, 611, 720.
Laveleye 179.
Lecour 383, 390, 393, 400, 405, 409.
Legrain 720.
Lelorrain 284.
Lenz 547, 553.
Letourneau 357, 378, 439, 448, 453, 641, 663, 665, 680, 681, 701.
Leuss 573, 584, 623, 631, 633, 638, 678.
Levasseur, 128, 129, 620, 676.
Lewy 716.
Linguet 15.
Lippert 390.
Liszt von 130, 165, 244, 279, 477, 534, 545, 573, 581, 592, 593, 642, 680.
Loewe 405.
Loewenstimm 602, 608, 612, 614, 615, 616, 679.
Löffler 566, 673, 695, 696.
Logan 423.
Lombroso 134, 211, 221, 267, 271, 276, 284, 285, 288, 289, 411, 412, 413, 423, 438, 461, 564, 572, 573, 581, 627, 635, 701, 703, 704, 706, 707, 710, 712.
Loosjes 153, 526, 527, 529, 531, 532, 533, 701.
Loria 178, 180, 181, 183, 184, 275.
Lubbock 186.
Lütgenau 268.
Lux 297, 306, 307, 334, 339, 387, 398, 405, 417, 477, 563, 572, 620, 662, 672, 674, 694, 717.
Mably 19, 626.
Magnan 412.
Maine 443, 446, 447, 451.

Digitized by Google

Makarewitz 432, 436.
Malgat 567.
Malthus 170.
Mandl 460.
Manouvrier 151, 152, 221, 411, 434, 644, 650, 651, 666, 711, 713, 726.
Marambat 567, 673, 696.
Marro 279, 491, 554, 568.
Martin 713.
Martineau 387.
Marx 5, 147, 148, 176, 178, 180, 181, 256, 275, 306, 307, 312, 334, 618, 624.
Masoin 566, 696.
Maudsley 716, 718.
Mayhew 49.
Mayr von 51, 131, 135, 137, 360, 403, 545, 548, 549, 551, 554, 556, 557, 558, 559, 561, 566, 605, 606, 621, 622, 668, 669, 684.
Mehring 155, 159, 162.
Mendel 612.
Merens 695, 697.
Mesdag van 617.
Meslier 11.
Meyer 103, 588, 602, 623, 684.
Mill Stuart 276.
Mischler 165.
Mittelstädt 93.
Moreau 461, 581, 634, 635, 637, 650, 651, 652.
Moreau (de Tours) 691.
Moreau-Christophe 47, 339, 404, 405, 564.
Morel 567.
Morelly 13, 147.
Morgan 190, 349, 352, 357, 358, 441, 445, 446, 455, 457, 641, 682.
Morrison 188, 239, 305, 466, 474, 527, 528, 529, 541, 545, 546.
Morselli 658.
Morus 5, 256, 608.
Motet 552.
Müller F. W. 405.
Müller H. 119, 135, 137, 242, 621, 623, 647, 668, 684.
Naecke 247, 412, 434, 535, 545, 618, 627, 663, 711, 712, 713, 716, 717, 719.
Nansen 439, 455, 681.
Niceforo 162, 201, 643.
Nordau 363.
O. S. 477, 633, 637.
Odin 340, 342, 703.
Oettingen von 78, 84, 86, 129, 130, 134, 188, 266, 389, 390, 405, 551, 564, 572, 667, 668.
Orchanski 256.
Ostwald 603, 604, 606, 609, 614.
Owen 26, 145, 147, 175, 176, 255, 284, 374.
Pappritz 392, 399, 402, 403, 406, 411, 413.
Parent—Duchatelet 241, 278, 381, 382, 385, 388, 389, 390, 391, 394, 395, 399, 400, 405, 409, 410, 413, 423, 561, 563.
Patijn 712.
Pecqueur 35.
Philippovich von 156, 335, 392, 477.
Pinel 582.
Pinsero 203.
Plasz 463, 543.
Platon 35.
Plechanow 160, 709.
Ploetz 345.
Poletti 207, 208.
Porter 128.
Post 432, 434, 640, 641, 652, 663, 664, 674, 680.
Prins 234, 259, 584, 601.
Prinzing 496, 498, 505, 507, 512, 587, 588, 681.
Proal 261.
Proudhon 35, 278.
Puibaraud 612, 632, 633, 634, 656.
Puviani 178.
Quack 30.
Quetelet 37, 38, 84, 106, 137, 165, 242, 288, 591, 615, 626, 654, 726.
Rae 417.
Raux 535, 537, 543, 544, 551, 552, 553, 629, 630, 708, 709.
Régis 710.
Rein 545.
Rettich 101, 623.
Richard 214, 233, 623.
Richelot 381, 389, 391, 393, 405, 409, 411, 561, 564.
Rivière 602.

Digitized by Google

Röhrmann 389, 394, 405, 406.
Roland—Holst 335, 417, 419, 420, 421, 426.
Rollet 390, 553, 560, 612, 613, 614, 617, 634, 649, 680.
Roos de 584.
Rosenfeld 269.
Rossi 203, 703.
Rousseau 12, 644.
Ryan 390.
S. G. 398, 561.
Sacker, 582, 584, 602, 623.
Schäffle von 363, 378, 391, 403, 405, 460.
Schaffroth 570.
Schippel 334.
Schlesinger—Eckstein 378.
S(chmidt) J. 303, 347, 549, 622.
Schönfeldt 376, 391, 405.
Schönlank 329, 364, 384, 402, 403, 720.
Schuler 418.
Sergi 173, 174, 277.
Seuffert 707.
Sichart 559, 563, 570, 601, 602.
Sighele 383, 585, 631, 648, 680.
Smidt 666.
Socquet 669, 670, 671, 677, 699.
Soury 186.
Spencer 172, 173, 184, 186, 277, 438, 440, 443, 454.
Spinoza 582.
Spurzheim 221.
Starcke 351, 355.
Starke 93, 134, 267, 279, 280, 476, 593, 607, 623, 647, 654, 676, 680, 684, 693, 701, 702.
Steinmetz, 256, 351, 353, 366, 367, 432, 436, 443, 447, 453, 572, 641, 680, 681, 691, 699.
Stern 303, 372, 460.
Stevens 279, 492.
Stinca 715.
Stirner 708.
Strunz 394, 476.
Stursberg 84, 266, 391, 393, 397, 399, 405, 409, 563, 564.
Sullivan 566, 673.
Sutherland 242, 444, 448, 454, 535, 681, 702.
Tait 389.
Tarde 129, 154, 159, 162, 165, 206, 585, 588, 624, 632, 678, 709.
Tardieu 667, 676.
Tarnowski E. 117, 623.
Tarnowsky 411.
Taxil 400, 405.
Teifen 303, 334, 339, 405, 699.
Tex den 417.
Thomsen 632.
Thompson 26.
Tolstoï 380.
Tomel 390, 553, 560, 612, 613, 614, 617, 634, 649, 680.
Tönnies 103, 545, 632.
Topinard 154, 156.
Toulouse 715, 717, 718, 719, 721.
Tugan-Baranowsky 109, 242, 605, 622.
Turati 146, 171, 179, 180, 208, 284.
Tylor 454.
Vaccaro 269, 434, 435, 660.
Valentini 75, 86.
Vandervelde 416, 419, 421, 425, 426, 427.
Vaucleroy de 720.
Verhaeghe 417, 419, 420, 421, 423, 424, 425, 426, 528, 720.
Virchow 154.
Virgilio 271.
Vogt 717.
Voltaire 674.
Vries de 591.
Vuébat 259.
Wagner 477, 545, 572, 672.
Waitz 186, 440, 442, 443.
Wake 186.
Wallace 345, 442.
Walsh 128.
Weinberg 555, 559.
Weisz 90, 123, 622, 702.
Weitling 35.
Wellenbergh 677.
Westermarck 351, 352, 353, 414, 436.
Westgarth 128.
Wetzker 303, 345.
Whitworth Russell 128.
Wieselgren 570, 673, 697.
Winkler 256.
Winter 585.

Digitized by Google

Wittenberg 477, 545, 672.
Wolf 545.
Woltmann 340, 344, 345.
Wright 137, 252.
Würzburger 129.
Wynaendts Francken 351.
Yvernès 632.
Zadek 717.
Zerboglio 419, 420, 424, 426, 435, 631, 639, 657, 717, 718, 719.
Zetkin C. 361, 371, 373, 376, 379.
Zetkin O. 339.
Zola 627, 659.

4/13/14.

Digitized by Google

CORRIGENDA ET ADDENDA.

PAGES.	LIGNES.	
35	18	ajouter: Helvetius, »De l'homme" X p. 49. E. Mercier, »Influence du bien-être matériel sur la criminalité." Le Dr. J. A. v. Royen, »Wetgeving en armoede, beschouwd in betrekking tot het misdrijf." Chaillou des Barres, »L'influence du bien-être matériel sur la moralité d'un peuple" (Journal des Economistes 1846). Le Dr. C. J. A. den Tex, »De causis criminum" § 13.
78	10	lire: baissent, au lieu de: élèvent.
128	29	ajouter: M. A. de Malarce, »Moralité comparée des diverses parties de la France d'après la criminalité" (Journ. de la Soc. d. Stat. de Paris 1860). E. Bertrand, »Essai sur la moralité comparative des diverses classes de la population et principalement des classes ouvrières" (Journ. de la Soc. d. Stat. de Paris 1871—1872). G. F. Kolb, »Handbuch der vergleichenden Statistik" p. 516—517.
243	17	lire: interprétation, au lieu de: interdredation.
265	31	H. Reusz, »Noth und Verbrechen" (Preuszische Jahrbücher 1901).
458	11	lire: C. Tendances etc., au lieu de: B. Tendances etc.
573	note 3.	lire: Corne, au lieu de: Corre.
734	40	ajouter: le Dr. M. Kende, »Die Entartung des Menschengeschlechts".
742	44	le Dr. E. Toulouse, »Les causes de la folie".
734	49	le prof. E. Kraepelin, »Psychiatrie" I.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google